REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLV. — 1er MAI 1908.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

45

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

95184
12/3/09

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

AP
20
R5
pér. 5
t. 45

LA
PRUSSE ET LA FRANCE
AU COMMENCEMENT DE 1870

I

L'avènement du régime libéral en France donna à Bismarck plus de soucis que ne nous en inspiraient les impatiences de son ambition. Convaincus par les affirmations réitérées de Stoffel et de Benedetti qu'il ne songeait pas à édifier la dernière arche du pont en construction sur le Mein, décidés à ne pas porter la hache sur celles déjà construites, nous ne redoutions pas qu'un conflit extérieur nous empêchât d'opérer en toute tranquillité la réforme libérale. Notre arrivée dérangeait au contraire de fond en comble les calculs du chancelier prussien.

Il était alors en pleine activité de concentration dans le Nord ; il venait de supprimer la représentation des États confédérés, l'avait transportée à la chancellerie fédérale, et, comme conséquence de cet accroissement d'attributions, avait divisé l'office de cette chancellerie en deux sections : l'une, celle de l'extérieur à la tête de laquelle il mit Thile, avec le titre de secrétaire d'État, et l'autre, celle de l'intérieur, qu'il confia à Delbrück, sur lequel il comptait autant que sur Thile. Il opérait en même temps l'unification de l'impôt foncier et du code pénal.

Ces mesures nécessaires froissaient les habitudes des populations, qui n'étaient pas sans en murmurer, même en Prusse. Dans les pays annexés, le mécontentement régnait ; le ridicule

tyranneau qui avait autrefois désolé la Hesse Électorale y devenait presque populaire, et les dames de Cassel lui offraient un trône magnifiquement sculpté. Dans le Hanovre, les cœurs allaient au vieux roi, fugitif, errant, aveugle comme le malheureux Lear. La crainte, toujours tenue présente, d'une incursion française, avait jusque-là étouffé les murmures et assuré l'obéissance. Mais notre avènement changeait ces dispositions. Si on ignorait en Allemagne les sentimens de Daru, on connaissait depuis longtemps les miens, si souvent répétés dans des discours retentissans, et l'on supposait que le nouveau ministre des Affaires étrangères les partageait. La *Gazette Provinciale* constata que mes idées bien connues étaient un gage de paix. Or, la certitude que les affaires françaises étaient soustraites à un pouvoir personnel sans contrôle; qu'elles étaient confiées à des ministres responsables dépendant d'un parlement libre, et que ces ministres ne partageaient pas l'hostilité de l'ancienne diplomatie contre l'ordre nouveau en préparation en Allemagne, produisait un double résultat : elle rendait moins accommodant le libéralisme prussien, plus acerbe la plainte des pays conquis.

Cependant Bismarck, au premier moment, ne crut pas à notre solidité et à notre énergie; il espérait « que nous marcherions par étapes à la Révolution, à la République, ce qui affaiblirait la France à l'intérieur et lui rendrait impossibles les alliances avec les gouvernemens monarchiques au dehors. » Mais l'opinion publique allemande qui n'escomptait pas de cette façon l'avenir, et qui ne considérait que le présent, ressentait sans mélange la satisfaction de notre avènement et, à mesure que la crainte d'une intervention française s'affaiblissait, le désir d'une diminution des charges militaires si lourdes prenait faveur. Aussitôt après les élections prussiennes et fédérales prochaines, le premier acte des nouveaux députés devait être de fixer le contingent annuel, accordé seulement jusqu'au 31 décembre 1871. Dès lors, la question militaire allait dominer toutes les autres. Le parti progressiste demandait que la proportion entre l'effectif de paix et la population fût réduite. Les députés saxons formulaient une résolution radicale, accueillie avec approbation par toute l'Allemagne libérale, « pour qu'on tendît à un désarmement général, qu'on l'exécutât le plus tôt possible, et qu'à cet effet, on invitât la Présidence fédérale à procéder par voie diplomatique. » Bismarck et le Roi ayant déclaré que, pour aucune rai-

son, ils ne consentiraient à la diminution des forces militaires, un nouveau conflit, semblable à celui de 1862, se préparait avec le Landtag et le Reichstag.

Dans les États du Sud, la sécurité que donnait la nouvelle politique française accroissait la confiance des partis autonomistes, consolidait la victoire obtenue dans les dernières élections, et l'année 1870 s'ouvrait par une recrudescence de l'esprit d'hostilité contre le parti de l'union avec la Prusse. Bismarck était résolu à ne pas brusquer cette résistance. Cependant il eût voulu donner une satisfaction aux impatiences du parti national-libéral sans s'exposer aux suites dangereuses d'une action précipitée. Il essaya d'obtenir amiablement la transformation du titre donné au Roi, de Président de la Confédération du Nord, en celui d'empereur d'Allemagne. Il commença par pressentir les grandes puissances.

Le Tsar fut-il encourageant ? On peut le croire. Clarendon ne le fut pas. Vers la mi-janvier, l'ambassadeur prussien à Londres, dans une conversation avec le secrétaire d'État anglais, avait fait allusion au désir que nourrissait le Roi de prendre un titre plus en harmonie avec sa situation réelle. Clarendon signala les périls de ce projet : « Une telle résolution aurait pu être prise sans trop de témérité, au lendemain des événemens de 1866, alors qu'elle pouvait être considérée comme la conséquence immédiate du nouvel ordre de choses. Non seulement elle n'aurait plus maintenant le même à-propos, mais elle soulèverait infailliblement des susceptibilités et des inquiétudes qu'il importait de ne pas réveiller. » Bernstorff ayant rendu compte de cet entretien, donna lecture à Clarendon, le 27 janvier, d'une dépêche dans laquelle le chancelier fédéral expliquait sa démarche : « Le titre actuel de chef de la Confédération allemande avait, aux yeux du Roi, une physionomie quelque peu républicaine qui répugnait à ses instincts féodaux. Du reste, concluait la dépêche, rien n'est terminé dans son esprit à cet égard. » Daru fut encore moins engageant. Il répondit à Werther que ce serait passer le Mein moralement, et que la France ne pourrait pas voir cela avec satisfaction. Néanmoins, Bismarck ne se serait pas arrêté, car l'Angleterre de ce temps-là parlait et n'agissait pas. Quant au mécontentement de la France, il l'eût sûrement bravé s'il avait pu entraîner les États du Sud. Il n'y réussit pas, malgré toutes ses promesses de garantir leurs souverains contre les

menaces des révolutionnaires et l'agression de la France. Il renonça donc à sa tentative.

II

Il restait un moyen sûr de donner satisfaction aux nationaux-libéraux, c'était d'accepter l'entrée de Bade dans la Confédération. A Bade, journalistes et hommes d'État s'étonnaient des timidités du Chancelier de fer : « Qui donc vous arrête? lui disaient-ils. La crainte de la guerre? Mais qui donc vous la fera? Est-ce l'Autriche? Elle est impuissante; elle se débat dans le chaos très peu débrouillé d'une réorganisation inachevée. Est-ce la Russie? Mais vous avez en elle une alliée fidèle sur laquelle vous pouvez compter. Est-ce la France? Elle est tout entière préoccupée par sa réforme constitutionnelle et passionnée de paix comme ses ministres actuels. » Ces raisonnemens n'ébranlaient pas Bismarck. Il se gaussait de cette diplomatie fantaisiste. « Sans doute, disait-il, nos rapports avec l'Autriche sont moins âpres; elle a reçu la visite d'un de nos princes, et nous l'a rendue par un des siens, mais il suffirait du moindre coup de vent pour ranimer le foyer qui n'est pas mort. La Russie nous serait assurément favorable au cas d'une attaque de la France : il est plus que douteux qu'elle ne nous soit pas hostile si nous voulons nous annexer un de ces États du Sud dont elle s'est constituée la protectrice. Quant à la France, vous vous méprenez et vous vous fiez trop à sa quiétude apparente. C'est un volcan toujours à la veille d'entrer en ébullition. Ses ministres sont pacifiques, mais autour de l'Empereur existe une camarilla qui ne l'est pas, qui nous hait et pourra être, à un moment donné, plus puissante que les ministres. Qui nous assure même que ces ministres, à l'annonce que nous unissons Bade à la Confédération du Nord, ne seraient pas entraînés à une action belliqueuse? »

Bismarck était absolument dans le vrai, il l'était surtout en ce qui concerne la France. S'il avait accepté les offres de Bade, j'aurais proposé de reconnaître le fait, accompli volontairement par celui qui se donnait aussi bien que par celui qui recevait, parce qu'il constituait une application légitime du principe des nationalités. J'aurais été seul de mon avis; je me serais retiré, et le champ serait resté libre aux partisans de la guerre. Aurais-je obtenu la majorité dans le Conseil, je l'aurais perdue à la

Chambre, sous l'ardente parole de Thiers, de Gambetta, de Cassagnac, devant une coalition de Droite et de Gauche, et le champ fût encore resté libre aux partisans de la guerre. L'entrée de Bade dans la Confédération eût donc en effet déchaîné la guerre, guerre dans laquelle la Prusse aurait eu à la fois contre elle d'une manière active la France, l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, sans être certaine de n'avoir à redouter de la Russie qu'une neutralité mécontente. Or, si Bismarck était un audacieux, il n'était pas un téméraire. Il voulait la bataille autant que les nationaux-libéraux et même plus; étant au centre des affaires, il sentait qu'avec la paix : « la locomotive unitaire resterait embourbée dans le Mein, ne pouvant ni reculer ni avancer. » « Je suis prêt, disait-il à Roggenbach, je suis prêt à trois ou quatre guerres. » Mais il n'en voulait aucune dans des conditions défavorables. Et il ajoutait : « Dans la politique, je fais comme dans la chasse aux canards ; je ne mets jamais un pied devant l'autre sans avoir auparavant éprouvé le terrain sur lequel je peux marcher. » Il avait trouvé ce terrain, il le préparait. Mais il ne pouvait pas dévoiler son secret aux Badois et aux nationaux-libéraux ; et, comme il était de ceux que les criailleries des journaux n'intimident ni ne décident, il supportait dédaigneusement les objurgations de l'ignorance présomptueuse, et, dans le secret le plus mystérieux, poursuivait lentement l'organisation de cette guerre, qui ne menacerait pas les États du Sud et lui assurerait leur concours avec la bienveillance de la Russie.

Les nationaux-libéraux, se défiant bien mal à propos de la prévoyance habile de leur chancelier, voulurent l'éperonner. Un de leurs principaux orateurs, Lasker, sans l'avoir même averti, profitant d'une discussion de la troisième lecture d'un traité avec Bade, assurant aux deux pays la réciprocité du recours judiciaire, proposa la motion suivante : « Le Reichstag de l'Allemagne du Nord exprime sa reconnaissance pour les efforts nationaux incessans où s'unissent le gouvernement et le peuple de Bade; le Reichstag considère ces efforts comme la vive expression du sentiment de communauté nationale, et voit avec satisfaction que le but où ils tendent est l'accession, aussi prochainement que possible, de l'État de Bade à la Confédération actuelle (24 février). »

Le discours de Lasker accentua le sens de cette motion déjà

si catégorique. « Ce ne sont pas seulement les traités qui engagent les États du Midi d'une manière indissoluble, mais encore un lien plus puissant et plus élevé, le sentiment de la patrie commune. Dans tous les États du Sud, en Hesse, en Bavière, en Wurtemberg même, il existe un parti considérable qui a écrit sur son drapeau : Unité complète de l'Allemagne; mais nulle part ce sentiment ne s'est fait jour avec plus de force qu'à Bade. Le désir de Bade est de s'unir avec la Confédération, et ce pays ne s'est jamais départi de cette volonté; il l'exprime non seulement d'une manière idéale, mais d'une façon pratique, en supportant tous les sacrifices qui lui sont imposés. Je serai satisfait si la discussion présente contribue à éclaircir l'énigme qui existe aujourd'hui et à mettre un peu de jour dans la situation : on a une Confédération puissante et organisée, on voit un pays qui désire y entrer et on l'en empêche ; pourquoi cela ? — Bade est un beau pays, habité par des gens qu'on peut être fier de qualifier d'Allemands, et cependant on empêche l'union. Le but n'est pas de maintenir indéfiniment ce qui a été fait en 1866, surtout en ce qui concerne la ligne du Mein. Le but est d'étendre à d'autres pays les résultats de 1866 et de faire cesser la séparation qui existe entre le Nord et le Sud. Le nom de Ligne du Mein n'est pas aimé, — il a même été détesté. Il est extraordinaire que, lorsque l'occasion se présente, on ne la saisisse pas. L'entrée de Bade ne serait pas seulement l'adjonction d'une population d'un million et demi d'âmes ; elle serait l'achèvement de l'Allemagne. Il n'est pas vraisemblable que ce mouvement soit entravé par des considérations de politique étrangère ; la France et l'Autriche, qui seules pourraient s'en préoccuper, ont trop à faire chez elles. Il ne peut donc y avoir d'équivoque, et la responsabilité du refus qu'on oppose à Bade retombe sur la personne qui dirige la politique extérieure de la Confédération. Bade n'est retenue dans son désir de demander son entrée immédiate dans la Confédération que par l'épée de la diplomatie ; on ne trahit aucun secret en disant que des démarches ont été tentées dans ce sens, et, en ce qui me concerne, je n'hésiterais pas un instant à proclamer l'admission de Bade dans la Confédération. »

Certes Bismarck ne saurait être accusé d'avoir été l'inspirateur de la motion Lasker. Dans le discours par lequel il la repousse éclate d'un bout à l'autre son irritation. Il la considère

comme une rupture avec ses récens alliés, les nationaux-libéraux, et il les congédie; avec quelques précautions oratoires, il ne ménage pas même le grand-duc de Bade : « Je ne puis me défendre de l'appréhension, dit-il, que cette motion n'ait été autorisée de quelque part, non de la mienne.. M. Lasker a paru avoir des relations intimes avec le gouvernement grand-ducal. Non seulement il connaît d'une manière précise les intentions de ce gouvernement, mais il se fait fort d'en fournir la preuve officielle. De là est résultée l'impression qu'il a parlé plutôt dans les intérêts du gouvernement badois que dans ceux d'ici. Ce qui ressort des paroles de l'orateur, c'est que le gouvernement badois éprouverait une certaine lassitude à continuer plus longtemps les sacrifices dont il lui a fait gloire justement, lassitude qu'il n'aurait pas voulu témoigner directement, lassitude où je verrais volontiers une méfiance à laquelle je ne saurais croire. Sa motion est un vote de défiance contre notre politique. Pour lui, la marche des choses est trop lente : — la marche qu'il propose serait funeste au développement de l'unité allemande. — Si une ouverture nous était faite de Carlsruhe, nous repousserions cette offre dans l'intérêt de la Confédération et dans celle du grand-duché comme intempestive, *rebus sic stantibus*, et nous nous réserverions le droit de faire connaître le moment opportun d'agréer cette demande d'union. Bade nous rend plus de services dans le camp du Sud que dans celui du Nord : retrancher du Sud cet élément favorable au développement national, ce ne serait pas moins imprudent que si, retranchant de la Bavière les populations franconiennes et seules favorables à l'unité, on réduisait cet État aux provinces de Vieille, Haute et Basse Bavière. Enfin, ce serait contraire au principe d'attendre le rapprochement du Sud sans aucune pression. L'entrée de Bade dans la Confédération du Nord serait en effet une pression très sensible sur la Bavière et le Wurtemberg, pression cependant insuffisamment forte et maîtrisante, dont la seule conséquence serait de paralyser le développement lent, mais continu, de l'esprit allemand dans la Bavière et le Wurtemberg. Il ne peut nous servir de rien que la Bavière ou le Wurtemberg nous soient plus étroitement unis malgré eux, contraints et forcés, et, plutôt que d'employer la contrainte dans ce dessein, je préférerais attendre encore tout le temps qui s'écoule d'une génération à une autre. Les signataires se trouvent à peu près dans la dispo-

sition d'esprit où Shakspeare nous représente le bouillant Percy, qui, après avoir tué une demi-douzaine d'Écossais, se plaint de ce que la vie est ennuyeuse : — il ne se passe rien en ce moment, remplissons un peu le vide de l'existence ! — L'orateur a déclaré avec une grande assurance qu'à ses yeux l'accession de Bade devait commencer l'achèvement de la Confédération. Messieurs, je ne puis ici qu'opposer conviction à conviction. La mienne est que cette accession serait au contraire une entrave à l'achèvement, — non pas seulement une entrave qui commencerait à nous arrêter, mais un véritable enrayement de nos roues qui, assez longtemps, nous empêcherait de travailler à l'achèvement de l'État fédéral. »

Bismarck répondit encore à Miquel, qui l'avait accusé de renvoyer l'unité de l'Allemagne aux calendes grecques, que son but était le même que le sien, et qu'entre eux, la différence n'existait que sur l'emploi des moyens. « Ces messieurs sont d'avis qu'ils s'entendent mieux que moi à les choisir et à juger la question d'opportunité, et moi je pense m'y entendre mieux qu'eux. Si vous entendez mieux la question, vous devez être vous-même chancelier fédéral ; il ne faut plus en ce cas que vous siégiez à la place où vous êtes, car ce n'est pas de cette place, mais de celle où je suis, que se dirige la politique publique de l'Allemagne ; si donc vous savez tout mieux que moi, venez vous asseoir ici, j'irai, moi, siéger à votre place, et, là, je veux exercer la critique dont une expérience de vingt ans peut m'avoir pourvu. (*Bruyante hilarité.*) Mais je vous assure que mon patriotisme m'imposera silence, quand je sentirai qu'il est intempestif de parler. » (*Vifs applaudissemens.*) Lasker, considérant que ses amis et lui avaient suffisamment atteint leur but, annonça qu'il retirait sa motion (24 février).

Le lendemain le Roi écrivit à Bismarck (1) : « J'ai lu très attentivement, et j'approuve complètement votre discours et vos répliques ; mais il faut les lire complètement, car quelques passages, extraits à la Miquel, pourraient être très faussement interprétés. » Il faisait allusion à la sortie contre le grand-duc de Bade. Il n'avait pas tort d'en concevoir quelque inquiétude. Le grand-duc et ses ministres manifestèrent une véritable colère, et les relations amicales entre les deux gouvernemens parurent

(1) Lettre du 26 février.

difficiles à maintenir. Le 28 février, Freydorf, ministre des Affaires étrangères du grand-duché, envoya à son ministre à Berlin une note dans laquelle il le chargeait de représenter à Bismarck combien cette attaque contre le gouvernement badois avait été inattendue. « On n'avait eu aucune occasion, à Bade, d'agir sur la proposition Lasker, ou même de la déconseiller en temps opportun. Aucune proposition n'avait été faite par Bade. Le gouvernement grand-ducal avait tenu compte des appréciations du chancelier de la Confédération, alors même qu'il ne les partageait pas, puisqu'il s'était abstenu, depuis des années, de toute démarche pour entrer dans la Confédération du Nord. » Comme les explications que Bismarck s'empressa de donner ne parurent pas satisfaisantes, et que l'on se plaignait encore des termes blessans de son discours, il répondit : « Mais pourquoi attachez-vous tant d'importance aux paroles que je prononce à la tribune ? Moi je n'y en attache aucune (1). » Il disait plus lestement encore au ministre de Wurtemberg (2) : « Rappelez-vous qu'il ne faut pas prendre mon langage dans le Reichstag comme parole d'Évangile. Regardez comme sincères les déclarations que je vous fais à vous ici, où personne ne nous entend ; mais là-bas, à la tribune, il n'en est pas de même ; il me faut varier plus ou moins, suivant les exigences parlementaires. »

Cependant Bismarck ne voulut pas qu'on considérât un atermoiement comme une renonciation et qu'on le crût tout à coup converti au respect de la ligne du Mein. Personne en ce moment ne s'occupait des Danois du Sleswig, et cependant, afin de mieux accentuer son mépris du traité de Prague, Bismarck fit annoncer à grand fracas, dans l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, « qu'il n'accorderait plus rien aux Danois puisque leurs doléances s'appuyaient sur l'intolérable clause du traité imposée par la France. » Il chargea Busch de montrer dans la presse ses dents de fauve, afin qu'on ne le supposât pas devenu un tendre agneau : « Dites qu'il y avait dans mon discours un avertissement que les bonnes gens n'ont pas vu : c'est qu'en de certains cas, nous ne tiendrons pas compte du désir de l'Autriche, que les États du Sud ne soient pas joints à la Confédération du Nord, ni de celui de la France, qui étend sa prohibi-

(1) Tous ces détails sur cet incident de Bade ont été révélés pour la première fois par Ottokar Lorenz.

(2) Dépêche de Saint-Vallier, du 25 avril 1870.

tion à tous les petits États du Sud. » Comme un roulement de tambour qui gronde tout le long du rang, dès que le bâton du commandement a été levé, le même commentaire impertinent court dans tous les journaux allemands. L'officielle *Correspondance provinciale* commence : « On assure que les déclarations de M. de Bismarck ont découragé les amis de l'union allemande dans l'Allemagne du Sud. Mais les véritables amis de la cause nationale reconnaîtront bientôt que le chancelier fédéral ne repousse le progrès du développement national que pour ne pas laisser compromettre l'œuvre naturelle et assurée de l'union de toute la patrie allemande (2 mars). » La *Gazette officielle* de Carlsruhe fait écho : « Le comte de Bismarck ne considère pas comme une solution définitive la demi-union actuelle de l'Allemagne. » Puis toute la bande salariée suit partout. La résistance de Bismarck à l'accession de Bade n'est pas, comme on l'a prétendu, une preuve de son désir d'éviter la guerre. Ce refus démontre uniquement la volonté d'écarter la guerre folle en attendant que la guerre sérieuse fût venue à maturité. Lasker lui-même en eût été convaincu, si le chancelier avait pu l'informer de ce qu'apportait à Berlin, en ce moment précis, l'Espagnol Salazar.

III

Le duc de Montpensier avait pris une part active aux manœuvres qui amenèrent l'échec de la candidature du duc de Gênes. Il ne s'était pas laissé adoucir par la proposition d'un mariage entre le jeune candidat et une de ses filles. « Si vous envoyez votre fils en Espagne, avait-il fait dire à la mère, priez pour lui. » L'échec de cette combinaison avait produit un violent désarroi; ses promoteurs, Zorilla et Martos, s'étaient retirés du ministère; des résolutions extrêmes avaient été agitées; on proposa à Serrano de faire un coup d'État. « Quand on fait un coup d'État, dit-il, il faut savoir pourquoi, et que ce soit pour fonder un ordre de choses dont on a réuni les matériaux. Pourquoi le ferais-je, moi? Pour prendre la couronne? Ce serait le comble du ridicule. Ma seule ambition est, comme les gladiateurs romains, de tomber en bonne posture. »

On écarta ces solutions, et on s'en tint à un ministère de conciliation unioniste-radical-progressiste. Topete, que l'adop-

tion d'une candidature autre que celle de Montpensier avait écarté, revint aux affaires avec Sagasta et Rivero (10 janvier). Zorilla fut élu président des Cortès. Les espérances, toujours en éveil, de Montpensier, se ranimèrent, et ses amis recommencèrent leur campagne. Ils sollicitèrent à la fois Serrano et Prim. Serrano, toujours sensé, leur répondit : « Je ne veux pas parler de cette solution, parce que je n'aime pas à me mordre la langue. Mais c'est une folie, je fais passer mes devoirs et ma responsabilité avant mes amis. » Prim joua le rôle d'un polichinelle. D'abord il avait cru aux chances de Montpensier et les avait caressées. Le grand orateur républicain Castelar ayant proposé de déclarer incapables du trône tous les Bourbons de la branche aînée et de la branche cadette, Prim fait du rejet de cette proposition une question de cabinet : « J'ai accompli la révolution seulement pour renverser la Reine et sa dynastie, en laissant le reste à décider au pays; j'ai prononcé le mot *jamais*, non pas trois fois, mais six fois : trois fois pour la reine Isabelle et trois fois pour son fils, le prince des Asturies; mais ce mot ne s'appliquait à aucune autre personne. Ce n'est pas à dire que le gouvernement favorise la candidature de Montpensier; non, le gouvernement juge opportun d'ajourner la question monarchique et il n'a aucun candidat. » La motion de Castelar est rejetée par 150 voix contre 37 (24 janvier). Mais voilà que Montpensier échoue dans sa candidature à Oviedo et à Avila (25 janvier), et que les manifestations contre lui se renouvellent sur tous les points du territoire. Prim se retourne et, avec sa désinvolture chevaleresque, passe de l'abstention bienveillante à l'hostilité déclarée. Les républicains lui ayant demandé l'éloignement du prince, il s'étonna « que la présence de Montpensier fût de nature à alarmer les esprits, et que le Cabinet tout entier, à l'exception de Topete, persistât dans son hostilité contre don Antonio de Bourbon. » Ce mot de Bourbon, souligné par l'orateur, provoqua les bravos. Il sembla que Montpensier disparaissait encore une fois de l'horizon.

Quelques amis de Prim le tâtèrent sur la candidature d'Espartero, duc de la Victoire. « Aucun Espagnol, dirent-ils, n'est plus illustre et plus universellement respecté. Son élection serait une garantie pour la liberté, car il ne pourrait donner le pouvoir qu'à Prim et à des libéraux éprouvés; enfin il est vieux; ce qui laisserait ouvertes les espérances prochaines aux républicains,

aux montpensiéristes, à tous les ambitieux. Prim, contraire à l'idée, parut ne pas la repousser. Il demanda seulement, avant toute démarche, le consentement d'Espartero. On fut obligé de convenir qu'on n'avait pas même parlé au vieux général. Un ami, Nadoz, se rendit auprès de lui avec l'autorisation de Prim, et, malgré de vives insistances, rapporta un refus. Tous les candidats ainsi écartés, Prim se fit donner par le Régent et les Cortès le mandat d'en chercher un, où, quand, et comment il le jugerait bon. Le voilà donc devenu le maître absolu de la situation, Hohenzollern entre en scène.

Bernhardi et Salazar, depuis qu'ils s'étaient concertés, avaient multiplié leurs démarches en faveur du candidat de Bismarck. Salazar le prônait auprès des Cortès et des hommes politiques, et Bernhardi parcourait les provinces en répandant le nom de son candidat; comme il parlait anglais avec perfection, on ne soupçonnait pas que cela vînt d'un Allemand. Le thème de tous deux était le même : « le prince appartenait à la famille royale d'une des premières nations de l'Europe; si on l'appelait au trône, il ouvrirait aux Espagnols un horizon plus large que les Pyrénées; si elle les voyait favoriser l'un de ses enfans, l'Allemagne resserrerait plus étroitement ses attaches avec eux et leur enverrait une portion de la belle population qui, aujourd'hui, porte aux États-Unis le capital, l'activité, l'habileté. » Quelques patriotes de vieille souche et de mémoire tenace reprochaient-ils au candidat son alliance avec les Murat (1) : « C'est un titre de plus, répliquaient les deux compères; n'est-ce pas la trahison de Murat qui a achevé Napoléon Ier en 1814? »

Tout ce remuement n'émouvait ni les Cortès, ni le pays, et n'eût abouti à aucun résultat pratique si Prim ne l'avait pris en main. Les raisonnemens de Bernhardi et de Salazar n'étaient pas de ceux qui convainquent un gentilhomme de cette espèce. Il lui fallait des argumens sonnans. Aucun de ceux qui ont pénétré les dessous de cette affaire ne doute que Bismarck ne les ait employés (2).

(1) La princesse Marie-Antoinette, aïeule de Léopold était, non pas la fille, mais la nièce du roi de Naples.

(2) Un publiciste anglais des mieux renseignés, sir Rowland Blennerhassett, a écrit dans une étude remarquable, *Origin of the Franco-Prussian War* (*National Review*, octobre 1902) : « On a souvent demandé si, à ce moment ou à un autre, (avril 1870, lorsque Lothar Bucher et Versen furent envoyés en Espagne), de l'argent avait été fourni par les agens prussiens pour pousser la candidature Hohenzollern. J'ai des raisons de penser qu'une somme très considérable fut dépensée

Il n'est pas probable que l'histoire en ait jamais la preuve: on ne va pas ordinairement devant un notaire, on ne constate point par acte sous seing privé de tels arrangemens. Dans les *Mémoires* de Bernhardi, on a supprimé tout ce qui avait trait à cette négociation, et dans les écrits de Lothar Bucher, l'agent décisif du dernier moment, on n'a pas reproduit ce qui se référait à l'affaire capitale de sa carrière. Nous ne connaissons que les confidences faites à son ami Busch.

Toutefois, à défaut de preuves, qu'à moins de hasards imprévus, on n'aura jamais, les présomptions accusatrices abondent. Prim n'ignorait pas, puisque tout le monde le savait ou le devinait et que, d'ailleurs, Mercier l'avait dit à son ministre Silvela, que l'élection d'un prince prussien occasionnerait un vif déplaisir à l'Empereur, et il se déclarait prêt, en fier hidalgo, à braver les conséquences périlleuses de ce déplaisir. « Ayons une bonne fois de l'énergie, dit-il à Salazar; bientôt se dissiperont tous les périls. Les mariages de 1846 sont un exemple éloquent de ce que peuvent perdre les nations qui ne sont pas, à des momens donnés, à la hauteur de la situation. L'Espagne serait peut-être heureuse sous le règne d'Isabelle II, si une crainte puérile de l'Angleterre n'avait pas empêché le mariage de la Reine avec le duc de Montpensier. » On ne peut donc admettre, comme l'ont fait certains de ses défenseurs naïfs ou irréfléchis, que le véritable mobile de Prim ait été de sortir d'une incertitude excédante, puisque, pour fuir cette incertitude, il se jetait dans la plus hasardeuse des complications. Si son dessein avait été désintéressé, avouable, pourquoi l'aurait-il caché à Olozaga, son ancien compagnon de luttes? à moi, qu'il savait si bien disposé à l'obliger? Pourquoi ne l'aurait-il pas révélé à cet Empereur, dont il avait reçu tant de témoignages de bonté, et dont il avait éprouvé la fidélité à taire le secret d'État? Pourquoi s'être enveloppé de ce mystère qu'on ne garde qu'entre complices d'une mauvaise action? Pourquoi cette menace à celui à qui il ne pouvait rien cacher, Salazar: « Si tu parles, je te fais sauter le couvercle de la cervelle! » Le célèbre professeur allemand, Hans Delbrück, tout en refusant à ce mystère un caractère de provocation, a dit courageusement : « Le secret gardé

pour cette cause. Des indications de ceci pourraient être trouvées dans les papiers de feu lord Acton et des preuves pourraient être fournies par une certaine maison de banque que je pourrais nommer. »

restait simplement la sauvegarde intrépide et dépourvue de scrupules du propre intérêt allemand. » C'est la raison pour laquelle Bismarck a imposé jusqu'à la fin ce secret, malgré l'avis du prince Antoine et du roi Guillaume (1). Aucune argutie n'infirmera la sentence portée par le grand orateur Castelar sur cet acte de la vie de Prim : « Le général Prim a été l'instrument d'une intelligence sagace, machiavélique qui, s'appuyant sur un roi de droit divin qu'il dirige, entend réaliser la prépondérance de la Prusse en Allemagne et de l'Allemagne en Europe (2). »

A l'ombre de ce mystère, en janvier 1870, Prim était gagné à la candidature Hohenzollern et il expédiait Salazar, muni de deux lettres d'introduction, parlementer avec Bismarck et, s'il le pouvait, avec le Roi.

IV

Salazar fut reçu sans difficultés par Bismarck puisqu'il était son agent. Maintenant que la première partie du complot était terminée par l'adhésion de Prim, il put raisonner avec lui des meilleurs moyens de la mener à bout en obtenant le consentement du Roi, ce qui entraînerait celui des princes de Hohenzollern. Mais il trouva la porte du Roi fermée. Guillaume, la lettre de Prim lue, ne voulut pas recevoir son envoyé et écrivit à Bismarck : « La lettre *ci-incluse* m'émeut comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Voici de nouveau une candidature Hohenzollern ! et pour la couronne d'Espagne ! Je n'en soupçonnais pas un mot. Je plaisantais, naguère, avec le prince héritier sur la désignation antérieure de son nom, et tous deux en rejetions l'idée dans un même badinage. Comme vous avez reçu des détails du prince, nous en conférerons, bien *qu'en principe, je sois contraire à la chose* (26 février 1870) (3). »

(1) « Le Roi regrette qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern qu'on devait au préalable s'assurer l'assentiment de la France. On ne l'a pas fait parce que le général Prim a demandé le secret, que le comte Bismarck a fait valoir que chaque nation était libre de choisir son roi sans consulter une autre nation. » (Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie, 24 juin/6 juillet 1870.)

(2) Discours du 3 novembre 1870.

(3) Sybel, dont tout le récit est une déformation constante de la vérité, a dit que le Roi n'a su quelque chose de la négociation qui se poursuivait derrière son

Le Roi s'opposait à cette aventure par plusieurs raisons. D'abord il la trouvait risquée et il lui déplaisait d'y exposer la dignité de sa maison. Ensuite il savait que cela froisserait l'empereur Napoléon, dont la prédilection envers Alphonse était notoire; enfin il craignait, étant données les dispositions de l'esprit français, des complications graves, et il n'en voulait pas. S'il s'en fût tenu à son premier avis, l'affaire n'eût pas commencé. D'après les statuts et traités, les princes de la branche catholique des Hohenzollern étaient astreints à n'accomplir aucun acte important de leur vie privée ou publique qu'après l'approbation formelle et préalable du chef de la famille. Ces princes ne contestèrent dans aucune occasion cette obligation de discipline; ils se firent au contraire honneur et gloire de s'y soumettre. Sybel est le seul historien sérieux qui ait soutenu la thèse de mauvaise foi que le consentement du Roi n'était pas nécessaire. « Que le Roi ait pu comme chef de famille, a dit Ottokar Lorenz, interdire l'acceptation de la couronne au prince, cela ne peut être mis en doute par personne (1). » — « Il est certain, dit encore Hans Delbrück, qu'aucun prince Hohenzollern n'aurait pris une telle résolution sans s'être enquis avec sollicitude de la volonté royale et sans en avoir tenu entièrement compte (2). »

Si donc le Roi eût dit *non*, il eût tout arrêté, d'autant mieux que c'était le sentiment des princes eux-mêmes. Mais toute la politique allemande de Bismarck dépendait du succès de sa trame espagnole, et son influence sur son maître était alors plus prépondérante qu'elle ne le fut à aucun moment. Il combattit le *veto* et trouva une auxiliaire très persuasive dans la femme du prince Léopold, délicieusement belle et aussi ambitieuse pour son mari que l'avait été pour le sien la malheureuse princesse Charlotte (3). Cependant, ni les cajoleries de la princesse Antonia, ni les raisonnemens de Bismarck ne réussirent d'abord à vaincre la répugnance royale. La concession qu'on obtint fut que le Roi ne prononcerait pas un « non » prohibitif et qu'il se replacerait

dos qu'après sa fin; que, par conséquent, il n'a pas pu faire communication au comte de Bismarck de *divers incidens*, parce qu'il n'en avait pas eu connaissance lui-même (p. 252).

(1) *Wilhelm Ier*, p. 213.

(2) *Preussische Jahrbücher.*

(3) Elle a péri comme elle par la folie.

dans la situation prise en 1866, ne disant ni oui ni non, laissant les princes libres d'accepter ou de refuser et se déclarant prêt à approuver ce qu'ils décideraient.

En conséquence, il les appela à Berlin, et, le 15 mars, se tint au Palais-Royal, où ils étaient descendus selon leur habitude, un conseil dont le prince Antoine rend compte à son fils Charles de Roumanie dans des termes qui doivent être reproduits textuellement : « Je suis depuis quinze jours au milieu d'affaires de famille de la plus haute importance ; il ne s'agit pas moins pour Léopold que de l'acceptation ou du refus de la couronne d'Espagne qui lui a été offerte officiellement par le gouvernement espagnol, sous le sceau d'un secret d'État européen. Bismarck désire l'acceptation pour des motifs dynastiques *et politiques*, mais le Roi ne la désire que si Léopold se décide de son plein gré. Le 15, a été tenu un Conseil très intéressant et important sous la présidence du Roi, auquel ont pris part : le prince royal, nous deux, Bismarck, Moltke, Roon, Schleinitz (1), Thile et Delbrück. La résolution unanime des conseillers est pour l'acceptation, qui *constitue l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien.* Après une grande lutte, Léopold a refusé. *Comme on désire avant tout, en Espagne, un Hohenzollern catholique*, j'ai proposé Fritz. »

Les motifs du refus de Léopold sont honorables. Comblé lui et sa famille par Napoléon III de bienveillance, de confiance, d'affection, il ne pouvait se décider à l'acte de perfidie indigne d'un gentilhomme, dans lequel voulait le précipiter l'astuce de Bismarck. Selon Keudell, un de ses conseillers intimes, les motifs donnés par Bismarck pour l'acceptation sont par contre édifians : ce serait presque « dans l'intérêt de la dynastie bonapartiste, pour éviter en Espagne une solution orléaniste ou républicaine, et afin de régénérer par l'influence salubre d'un prince germanique une race latine corrompue. » Ainsi ce grand homme d'État, dont une des maximes principales était que tout acte politique doit avoir pour mobile l'intérêt et pour résultat un profit, ce colossal utilitaire devient tout à coup un sentimental d'une niaiserie transcendante ; il use son temps et son argent à épargner à l'empereur Napoléon l'ennui du voisinage d'une république ou d'un d'Orléans ! il veut régénérer des Espagnols dont

(1) Keudell prétend que, au lieu de Schleinitz, il faut lire S..., ambassadeur à Vienne, alors présent à Berlin, créature de Bismarck.

il se moquait comme de tout le reste du monde non allemand... Ne riez pas si vous pouvez.

Ottokar Lorenz, admirateur très passionné de Bismarck, répond à cette divertissante invention : « Les dispositions de M. de Bismarck étaient trop connues de la diplomatie française et de l'Empereur pour qu'ils pussent attendre quelque chose de favorable et de bienveillant de cet indomptable Allemand. » En effet, rien de moins bienveillant et de moins favorable, en réalité, que les motifs invoqués par Bismarck, tels que le prince Antoine les explique : « C'était, dit-il, l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien. » Quel pouvait être, à cette heure, le devoir patriotique prussien à accomplir en Espagne, si ce n'est de susciter cette guerre contre la France, sans laquelle l'Unité de l'Allemagne restait en panne?

La délibération fut suivie d'un dîner chez le prince Antoine. « Si Napoléon prend cela mal, sommes-nous prêts »? dit Jules Delbrück. A quoi Moltke répondit affirmativement avec une agréable confiance. Que l'empereur Napoléon III le prît mal, aucun homme sérieux n'en doutait, surtout en Espagne : le ministre prussien Kanitz lui-même annonçait de Madrid que « de cette candidature résulteraient beaucoup de dangers. » Les révélations du prince Antoine, sur le Conseil du 15 mars, sous la présidence du roi de Prusse, frappent au cœur le système de mensonges échafaudé en vue d'établir que la « candidature de Léopold fut une affaire de famille anodine à laquelle le gouvernement prussien était demeuré étranger. Il était naturel que le Roi, sur une affaire privée, consultât Bismarck qu'il consultait sur tout. Mais qu'avait à voir, dans une question de cette nature, cet aréopage de diplomates, d'hommes de guerre, d'administrateurs que le Roi, très jaloux de son autorité de chef de famille, n'eût certainement pas réuni et consulté s'il s'était agi d'une simple affaire intime sans aucune importance internationale ? »

Il est donc constant que le Roi, dès qu'il fut informé de la candidature du prince Léopold, la considéra comme une affaire d'État, et qu'il y initia, sous le sceau du secret, les hommes les plus autorisés de son gouvernement. Il est de plus constant que Bismarck n'avait pas choisi Léopold à cause de sa capacité présumée à bien gouverner l'Espagne ou de son alliance avec la famille royale de Portugal, mais uniquement parce qu'il

appartenait à la famille royale de Prusse, et qu'il s'appelait Hohenzollern. On avait d'abord pensé au prince Charles, on avait passé au prince Léopold, on se contentait à la rigueur du prince Fritz. Était-il capable, ne l'était-il pas, cela importait peu; l'essentiel était qu'il s'appelât Hohenzollern, c'est-à-dire que ce fût un nom qui alarmât les intérêts de la France et blessât ses susceptibilités. Il n'y aurait vraiment dans le monde ni justice, ni loyauté, ni bon sens, si, en présence de tels faits, on se demandait encore de qui est venue la provocation à la terrible guerre.

V

Il importait fort au gouvernement prussien que Benedetti ne soupçonnât rien de ce qui se préparait. L'arrivée à Berlin du ministre espagnol, Rancès, l'avait mis en alarmes l'année précédente. Celle des princes de Hohenzollern n'allait-elle pas réveiller ses soupçons? On alla au-devant de sa prévoyance et on lui fabriqua de toutes pièces un roman propre à le rassurer. Des officieux bien dressés vinrent d'un ton mystérieux lui raconter que le prince Antoine, le seul auquel le Roi confiait ses pensées secrètes, avait révélé à un ambassadeur un grand projet en préparation. Il s'agissait de décider les États du Sud, tout au moins les grands-duchés de Bade et de Hesse, à demander d'entrer dans la Confédération du Nord, en offrant au Roi le titre d'empereur d'Allemagne. On lui indiquait même les moyens dont on se servirait, afin d'exercer une influence décisive sur les résolutions des rois de Bavière et de Wurtemberg. « On insinuerait à l'un qu'il était menacé de perdre sa couronne dans une révolution de palais, et à l'autre, qu'il n'avait pas moins à redouter des démocrates en majorité dans la Chambre des députés à Stuttgart. Le gouvernement prussien enfin ne pouvait plus lui-même ajourner l'avènement de l'unité germanique; il y était encouragé par la situation embarrassée de la plupart des grandes puissances de l'Europe, et contraint par ses difficultés intérieures. C'est ainsi que se seraient énoncés le prince de Hohenzollern et le grand-duc de Bade, en s'entretenant des calculs de M. de Bismarck. »

Benedetti, ainsi mis sur une fausse piste, ne soupçonna pas qu'il s'agît de la candidature espagnole. Il ne s'occupa que de rechercher les renseignemens sur cette résurrection mystérieuse-

ment annoncée de l'Empire d'Allemagne. Le tour était joué. En attendant de savoir si le prince Fritz serait plus accommodant que son frère Léopold, on pria Salazar de quitter Berlin et de rentrer à Madrid sans attendre une réponse *définitive*, dans la crainte « que l'on ne découvrît qu'un Espagnol avait de nombreux entretiens avec Bismarck. »

Bismarck n'était pas de ceux que les obstacles découragent. Il ne veut pas permettre que les autres se découragent plus que lui et que Prim soit déconcerté par la réponse négative de Léopold que lui apporte Salazar. Il veut aussi écarter l'objection du Roi et des princes sur les hasards de l'entreprise. Il obtient d'envoyer, comme agens du gouvernement prussien, bien que leur qualité soit cachée sous l'incognito, deux hommes de sa confiance, Lothar Bucher et le major Versen. Le premier, esprit pénétrant, secret, très expérimenté, au courant de tous les replis de la politique bismarckienne, ayant gardé de ses origines démagogiques une haine intense contre Napoléon III ; le second, soldat très décidé, connaissant à merveille la langue espagnole. Ils se mettront en rapport avec Salazar et Bernhardi, réconforteront Prim, parcourront le pays et feront un rapport sur les probabilités de succès de la candidature. Cette démarche, autant au moins que le Conseil du 15 mars, « prouve qu'on était décidé à Berlin à poursuivre l'affaire espagnole sérieusement, et que le gouvernement y était engagé plus profondément qu'il ne l'avouait publiquement et officiellement (1). »

Versen est mandé de Posen à Berlin dans les premiers jours d'avril et part aussitôt avec Lothar Bucher. Pendant qu'ils enquêtent en Espagne, Fritz de Hohenzollern, retrouvé, arrive de Paris à Berlin. La princesse Joséphine, mère ardente, mêlée à toutes les résolutions de la famille, accourt et pèse avec lui, en un parfait sang-froid, le pour et le contre; le prince Antoine conseille le pour, mais à trois conditions : 1° une majorité des deux tiers aux trois quarts dans l'élection ; 2° une assurance contre la banqueroute d'État ; 3° le vote préalable de toutes les lois anticléricales pour que l'odieux n'en rejaillisse pas sur le nouveau souverain. Mais Fritz est plus rebelle que son frère, précisément parce qu'il vient des Tuileries où il a été comblé de bons procédés. Il n'acceptera que si le Roi ordonne, sinon il

(1) Ottokar Lorenz.

refuse. Le Roi ne veut pas ordonner; Fritz refuse. Le prince Antoine télégraphie cette décision à Lothar à Madrid et il écrit mélancoliquement à son fils Charles de Roumanie: « Un grand moment historique est passé pour la maison Hohenzollern, un moment comme il ne s'en est jamais présenté, comme il n'en reviendra plus jamais. »

VI

Lothar Bucher et Versen arrivèrent à Madrid au lendemain d'une crise qui paraissait avoir à jamais disloqué la candidature tenace de Montpensier. Un événement malheureux venait d'accroître son impopularité. Don Enrique de Bourbon l'avait violemment attaqué dans un factum. Un duel s'ensuivit. Enrique reçut deux balles au front et fut tué (12 mars). Dans de pareils cas, la coutume reçue était que les témoins déclarassent devant le juge que la victime s'était tuée par accident, en essayant un pistolet; le meurtrier évitait ainsi les peines édictées par la loi. Les témoins du duc firent cette déclaration et une ordonnance de non-lieu fut prononcée, mais le duc ne voulut pas s'en contenter. Il préféra être jugé. Il le fut, en sa qualité de capitaine général, par un conseil de guerre présidé par Izquierdo, son ami particulier, son chaud partisan, et il fut condamné à un mois d'exil à dix lieues de Madrid et à 25000 francs d'amende. On avait ainsi espéré calmer l'irritation populaire, mais ce fut en vain : pour le peuple, Montpensier n'était plus que le *fratricide*.

La dislocation du ministère libéral de conciliation, dans lequel figuraient Topete et quelques amis du duc, avait entraîné une nouvelle déroute de sa candidature. La discorde, dès le premier jour, s'était établie dans ce ministère, et la rupture se produisit dans la nuit du 18 au 19 mars, la nuit de la Saint-Joseph, à propos de mesures financières contre lesquelles les Unionistes se prononçaient. Prim, d'un ton altier, dit : « Je prends Dieu à témoin que j'ai tout fait pour éviter la rupture. Les conseils, les supplications, rien ne m'a servi. Ils m'offrent la bataille; il ne me reste qu'à dire : « Radicaux, à la rescousse! serrons-nous. Qui m'aime, me suive! » A ces mots, son ami, le général Milan del Bosh, se jette dans ses bras. Izquierdo, commandant de la province de Madrid, lui crie: « Général, au scrutin d'abord, puis à cheval, s'il le faut. » Mais Topete quitte le banc des mi-

nistres : « Mon général, je ne puis vous suivre dans le chemin qui conduit à la République. » Sa démission avait entraîné celle de Rios-Rosas, président du Conseil d'État et des principaux fonctionnaires appartenant au parti de Montpensier.

Au premier abord, on crut que cette sortie des Unionistes entraînerait la démission de Serrano. Mais le Régent, tout en restant l'ami du duc, n'était plus son partisan politique; il se renfermait de plus en plus dans une abstention indifférente : « La seule chose à laquelle je m'opposerai résolument, c'est la République, à cause du mal qu'elle pourrait faire, non seulement à nous, mais à nos voisins et à toute l'Europe. Je lui préfère mille fois le prince Alphonse, Espartero, n'importe qui, pourvu que ce soit un roi. » Les Unionistes eux-mêmes ne poussèrent pas les hostilités à fond ; une forte majorité se constitua autour de Prim, dont le pouvoir gagna en vigueur ce qu'il perdait en surface.

Lothar Bucher et Versen furent reçus avec un empressement, une cordialité exceptionnels, promenés, endoctrinés, cajolés. Prim détourna les soupçons que leur présence aurait pu inspirer par une amusoire aussi bien combinée que celle par laquelle Bismarck avait empêché Benedetti de pénétrer la cause réelle de la présence des princes de Hohenzollern à Berlin. Il affectait de n'être préoccupé que des difficultés d'organiser l'intérim. Il dissertait gravement avec Mercier sur les conditions dans lesquelles on consoliderait cet intérim, et sur le Régent qui serait placé à la tête. « Ce doit être, disait-il, Serrano. Il s'est parfaitement conduit au pouvoir, son patriotisme n'est pas douteux, je m'entendrai toujours bien avec lui. Mais mon parti n'a pas la même confiance ; il se rappelle 1856 ; il croit que les généraux unionistes ne sont rien moins que libéraux, qu'ils n'attendent qu'une occasion pour détruire la liberté, et qu'ils la trouveront bientôt, si Serrano reste maître de la Régence. Il veut donc que ce soit moi, et non lui, qui occupe cette position. Mais voyez dans quel embarras cela me mettrait ! On ne manquerait pas de dire, et tout le monde de croire que je sacrifie tout à mon ambition et que je n'ai travaillé qu'à me débarrasser de Serrano pour prendre sa place. Je suis habitué à tous les déboires des luttes politiques, et je sais les affronter ; mais il y a, dans le jeu que l'on veut me faire jouer, quelque chose qui répugne à ma délicatesse et à ma loyauté ; jamais je ne me suis trouvé dans

une plus grande perplexité. » Et Mercier berné ne se doutait de rien.

Lothar Bucher et Versen virent les choses comme Prim les leur montra et rentrèrent à Berlin convaincus que la candidature avait les meilleures chances : il n'y avait aucune raison de ne la point accepter (6 mai). Mais ils ne retrouvèrent plus Bismarck à Berlin. Exténué par ses travaux, par sa mangeaille à la Gargantua, il avait dû abandonner provisoirement les affaires et aller restaurer son estomac à Varzin (21 avril). Ce fut au Roi, à défaut de Bismarck, que Versen fit son rapport. Le Roi, livré à lui-même, revint à sa répugnance primitive et n'attacha qu'une importance minime à ses conclusions favorables ; il en attribua la « couleur rose » aux bons procédés dont ses envoyés avaient été comblés. Cependant il interrogea de nouveau Fritz, et le jeune prince renouvela sa réponse : « Si le Roi avait ordonné, j'aurais obéi ; il ne le fait pas, je refuse. »

Prim, comptant sur l'effet du rapport des envoyés prussiens, avait annoncé déjà à la *Tertullia progressista* (cercle de 700 membres dont il était le président) que l'édifice serait couronné avant la fin de mai. Quoique déconcerté par un télégramme négatif du prince Antoine, il répondit qu'il n'acceptait pas cette renonciation et qu'il espérait que, mieux renseignés, les princes reviendraient sur leur refus. Ottokar Lorenz a dit : « On avait beau s'efforcer, du côté prussien, de tenir secrète la mission de ces deux envoyés, la personnalité de Lothar Bucher était trop connue de tous les Cabinets d'Europe pour que l'on puisse s'étonner qu'en France personne alors ne voulût plus croire que le gouvernement prussien et le chancelier n'étaient nullement mêlés à la question du trône espagnol (p. 247). » Si l'on avait connu cette ambassade, on en eût tiré la conclusion qu'indique le Prussien. Mais, à ce moment, personne en France n'en fut informé et, par conséquent, n'y fit attention. Et, dans la presse française, nul ne s'occupa de la candidature Hohenzollern.

VII

Mettons en regard de cette politique conspiratrice de Bismarck la loyale conduite du Cabinet du 2 janvier.

Le jour même de son installation, Daru avec l'Empereur s'était occupé d'éteindre le seul tison qui pût mettre le feu à

l'Europe : l'affaire des Danois du Sleswig, et il avait été entendu que le souverain lui-même et son ministre adresseraient à notre ambassadeur à Pétersbourg, le général Fleury, qui brûlait de se distinguer par un haut fait diplomatique, l'un une lettre confidentielle, l'autre une dépêche officielle dans le même sens. La lettre confidentielle disait : «... Vos dernières dépêches me prouvent que vous aviez bien compris la nécessité d'une grande réserve ; j'ai attendu sans inconvénient que le nouveau ministère soit formé pour vous répéter ce que déjà La Tour d'Auvergne vous a écrit. N'oubliez pas que ce que vous dites à l'Empereur ou à Gortchakof, est répété à Berlin. Quant à la question du Sleswig, il faut n'en plus parler, comme vous le comprenez vous-même ; mais, si l'on amène de nouveau la conversation sur ce sujet, il faut bien faire comprendre que, si je désire l'exécution fidèle de l'article 5 du traité de Prague, c'est dans le but unique de faire disparaître une cause d'irritation qui pourrait un jour créer des embarras. C'est donc aux puissances qui désirent la paix à chercher à aplanir les difficultés et à effacer les souvenirs irritans ; ce n'est point un service que j'ai demandé à l'empereur Alexandre, je n'ai fait qu'appeler son attention sur une question qu'il est de son intérêt de voir définitivement résolue... (5 janvier). »

La dépêche officielle de Daru donnait des instructions conformes : « Le Cabinet actuel est arrivé au pouvoir avec l'intention de suivre au dehors une politique de paix et de concorde, et d'éviter toute parole ou toute démarche qui tendrait à susciter gratuitement des difficultés entre les gouvernemens. Or, en insistant davantage auprès de la Cour de Russie, sur l'affaire du Sleswig, nous risquerions, je le crains, de nous écarter beaucoup de ce plan de conduite, sans qu'aucune nécessité nous le commande (6 janvier). » Fleury parut adhérer à ces instructions : « Averti par le prince de La Tour d'Auvergne des susceptibilités très vives éveillées à Berlin, et informé par la presse européenne du bruit qui s'était fait à la seule pensée d'une immixtion de la France dans les affaires du Danemark, je m'étais imposé le devoir de n'en plus parler avant d'avoir reçu de nouvelles instructions. Votre Excellence voudra bien reconnaître que la situation reste entière et correcte. Elle est d'accord avec les instructions qu'elle m'adresse aujourd'hui ; et je n'ai qu'à persévérer dans la ligne de conduite que moi-même je m'étais

expressément tracée (12 janvier). » Cette persévérance ne fut pas longue. Le Tsar, dans un déplacement à Gatchina, lui parla spontanément de l'intention du roi de Prusse de renouer les négociations interrompues avec le Danemark sur les garanties à accorder aux Allemands du Sleswig et d'exécuter ensuite l'article 5 du traité de Prague. Fleury voulut être autorisé à écouter l'ouverture et à reprendre les négociations. Daru coupa court à cette velléité : « Je reste pénétré de la nécessité de nous tenir en garde contre les dangers d'une pareille négociation. *Votre attitude ne doit pas être seulement celle d'une grande réserve. C'est l'abstention pure et simple qui, seule, peut nous convenir, et vous devez éviter toute insinuation, toute parole de nature à engager, à un degré quelconque, la politique du gouvernement de l'Empereur dans cette question du Sleswig, en dehors de laquelle nous entendons rester.* »

Daru prescrivit la même circonspection vis-à-vis de Gortchakof au sujet de l'Orient. Le chancelier russe témoignait avec ostentation son contentement de l'arrivée au ministère « d'hommes loyaux et indépendans qui apportaient une grande force à l'Empire. » Il revenait complaisamment sur ses sympathies pour la France : l'entente avec elle était son rêve ; la réalisation en avait été retardée par les malheureux événemens de Pologne, mais il mourrait fidèle à cette politique, qui serait la plus belle page de son histoire. » C'était une entrée en matière ; bientôt il en venait à des propositions pratiques : « La situation réciproque des deux gouvernemens en Orient devait être plus amicalement définie ; il était temps de réprimer les ardeurs indiscrètes de Bourée, et de mettre un terme à l'hostilité systématique de nos consuls contre les agens russes. Ce qu'il réclamait surtout de notre amitié, c'était la revision du traité de Paris. »

Cette fois c'était l'amitié avec l'Angleterre qui eût été compromise, et nous attachions tous une importance majeure à la conserver. Daru repoussa donc cette nouvelle tentative avec non moins de fermeté que la précédente : « *Sur ce point, bien plus encore, s'il est possible, que sur la question du Sleswig, la plus grande circonspection nous est commandée.* Nous devons éloigner toute ouverture que nous pourrions prévoir, et si, malgré nos efforts pour éviter une suggestion, le prince Gortchakof en

(1) De Daru, 31 janvier.

prenait l'initiative, *vous devriez vous borner à décliner toute réponse*, l'engageant, s'il persistait, à s'adresser directement au gouvernement de l'Empereur (31 janvier). »

Voilà donc notre ambassadeur condamné à rester dans le rang et à ne rien négocier. Il en était désolé. Son attaché Verdière écrivait à un employé du télégraphe des Tuileries dans la pensée que ce serait communiqué à l'Empereur : « Nous ne nous servons pas souvent du chiffre que nous avons avec Sa Majesté, et, entre nous, je puis dire que nous sommes un peu attristés de voir que, de ce côté, on ne nous donne aucun signe de vie. Je comprends assez qu'il s'applique à ne pas blesser les susceptibilités de ses nouveaux ministres en correspondant lui-même avec un ambassadeur qui a contre lui cette condition particulière d'être un vieux serviteur de son prince. Mais s'il ne veut point parler politique extérieure, ne saurait-il donner quelquefois un simple souvenir d'amitié ? Nous l'avons dit souvent, nous étions très malades. Ayant en face de nous les démagogues, nous n'avions pas le soutien des classes moyennes. L'arrivée au ministère des hommes dits des anciens partis nous a apporté le salut. Il faut leur en savoir gré, et prendre notre parti de payer très cher l'appui qu'ils nous donnent. Je suis moins satisfait d'eux à l'extérieur. La politique du règne de Louis-Philippe se reproduit et s'accentue. Nous en faisons l'expérience. Chaque dépêche du comte Daru nous lie bras et jambes et nous sommes exposés à ne pouvoir tirer aucun profit de l'excellente situation acquise ici par le général. Toute la politique extérieure se résume dans le désir extrême de ne laisser se produire aucune difficulté. L'intention est louable, mais c'est souvent en exagérant la réserve que l'on laisse justement aux difficultés la possibilité de se produire. Si Bismarck savait (et il le saura) que nous ne voulons rien dire ni rien faire, qui donc et quoi donc le gênerait ? Quand nous avons été envoyés ici, c'était pour rétablir des relations compromises depuis les affaires de Pologne. Ceci est fait. C'était aussi pour produire habilement un petit résultat de nature à satisfaire l'opinion et l'amour-propre national. L'affaire a été bien entamée et était en bonne voie. Alors est venu le nouveau ministère, qui a donné la consigne que voici : « Ne faites rien, ne dites rien. » On a obéi naturellement, mais l'affaire commencée a continué de marcher *toute seule*. Les résultats s'offrent d'eux-mêmes ; on nous en fait part ; nous les communiquons à

Paris en ayant soin de dire que nous n'avions plus rien fait nous-mêmes, suivant la recommandation. Que nous répond-on? Toujours la même chose : Ne faites rien... (9 février). »

L'Empereur se décida à écrire la lettre que Fleury sollicitait, mais elle ne fut pas tout à fait telle qu'il l'aurait souhaitée : « J'approuve fort votre conduite à Pétersbourg et je crois que vous pouvez m'y être utile en contribuant à maintenir les bonnes relations entre l'empereur Alexandre et moi. Par le temps qui court, il n'y a guère de grands projets à former ; tous vos efforts doivent se borner à créer une entente par des conversations bien plus que par l'énoncé de projets arrêtés. Ici les choses vont assez bien ; cependant les ministres sont trop engagés avec le Centre gauche, ce qui souvent amène des tiraillemens dans le Conseil. Le vote du 24 février sur les candidatures officielles a été désastreux (1). Il faut pourtant que le ministère reste, mais je n'accorderai aucune diminution, soit de la Garde, soit de la Ligne (1er mars). »

VIII

A l'égard de l'Allemagne les instructions de notre ministre des Affaires étrangères furent moins satisfaisantes : aux recomdations de réserve et de prudence qu'elles contenaient se mêlaient des sous-entendus comminatoires, qui, certes, n'étaient pas dans la pensée du Cabinet. On les retrouve surtout dans une lettre confidentielle à Benedetti : « Je crois opportun de suivre, quant à présent, au dehors, une politique d'apaisement et de concorde, d'éviter toute parole, toute démarche qui pourrait, sans une nécessité démontrée, soulever des difficultés de gouvernement à gouvernement. Nous avons assez à faire chacun chez nous, pour ne pas chercher des embarras au dehors. Je recommande la prudence, la réserve à tous ceux qui représentent la France, particulièrement là où les susceptibilités seraient faciles à exciter. Mon intention est de ne soulever aucune question et de ne pas hâter les solutions que le temps peut amener.

(1) L'Empereur se trompait en attribuant notre rejet du système des candidatures officielles au désir de satisfaire les exigences du Centre gauche. J'avais combattu ce système des candidatures étant un des Cinq, alors que le Centre gauche n'existait pas encore. On verra que, bientôt après, l'Empereur ne trouva plus « désastreux » le vote du 24 février.

J'accepte l'état territorial de la Prusse, tel qu'il est, mais je vous prie de suivre d'un œil attentif tous les incidens qui pourraient se produire du côté de l'Allemagne du Nord, et je prendrais au besoin les résolutions que me paraîtrait commander le rôle qui appartient à un grand pays comme le nôtre; je n'irai volontairement au-devant d'aucune complication. Mon ambition, en ce moment, se réduit à *ne pas laisser se modifier, au détriment de l'Empereur et de mon pays, la situation générale que je trouve établie*, et à suivre la marche des choses et des esprits attentivement. Vous m'écrivez que M. le comte de Bismarck veut la paix et ne songe qu'à fortifier sa position dans le Nord et à resserrer le lien de la Confédération. Je ne lui créerai pas d'autres embarras que ceux pouvant résulter du spectacle de la France devenue libre, d'un parlement discutant les intérêts publics, d'un gouvernement constitutionnel fonctionnant régulièrement. Cet événement pourra avoir son retentissement en Allemagne. Il pourra se faire que le chancelier fédéral s'en ressente, éprouve quelques difficultés intérieures; il ne pourra pas s'en plaindre : ce sera là ma seule manière de réagir contre l'accroissement de territoire que la conquête lui a donné. L'intérêt évident de la Prusse est de vivre en bonne harmonie avec la Russie. Je ne m'étonne pas qu'un accord, qui est ancien et commandé par la situation de ces deux États, se manifeste par des actes politiques un peu éclatans en certaines occasions, je n'en prendrai point ombrage pourvu que ces manifestations ne soient point trop bruyantes ni trop répétées et ne prennent pas un caractère tel que je sois obligé de m'en apercevoir (1). » Napoléon Ier n'eût point parlé autrement.

Les mêmes instructions, sous des formes à peu près analogues, furent envoyées à Cadore, à Munich, et à Saint-Vallier, à Stuttgart. Et dans celles à nos ministres du Sud, il était spécifié que ce n'était pas seulement le passage matériel du Mein qu'il considérait comme contraire à l'intérêt français : il repoussait non moins catégoriquement, au même titre, ce qu'il appelait le passage moral, c'est-à-dire « l'ingérence dans les affaires des États du Sud en vue de pousser à l'unification (2). »

Mais Daru éprouvait lui-même les ardeurs, qu'il réprimait chez ses ambassadeurs, de se distinguer par des exploits diplo-

(1) Lettre confidentielle de Daru à Benedetti, du 17 janvier.
(2) Daru à Tiby, 8 mars.

matiques. Le récit qu'on lui fit d'un projet du prince Pierre d'Oldenbourg de conseiller au roi de Prusse l'initiative d'un désarmement général, lui suggéra de réclamer lui-même cette mesure généreuse. Il demanda à l'Empereur son autorisation : « Je ne veux pas, lui répondit l'Empereur, faire une démarche directe; je l'ai tentée en 1863; elle n'a pas réussi; je ne m'oppose pas à ce que vous en tentiez une par l'intermédiaire de Clarendon que je sais très favorable à cette idée. » Daru me demanda aussitôt ce que je pensais de son projet. Je lui avouai que je ne lui croyais pas la moindre chance de succès, mais qu'il n'y avait nul inconvénient à donner ainsi un nouveau gage de nos intentions pacifiques.

Il s'adressa à Clarendon. Le ministre anglais se montra cordial et empressé : « On connaissait en Prusse, dit-il, ses convictions quant à la nécessité d'un désarmement. Il en avait causé très longuement, l'été dernier, avec le prince royal, qu'il avait trouvé dans les mêmes sentimens; mais il savait aussi que ni le Roi, ni M. de Bismarck ne pensaient de même. Il ne pouvait donc se faire beaucoup d'illusions sur le résultat de ses démarches, mais il risquerait volontiers un « mub, » une rebuffade pour une aussi bonne cause (27 janvier). » Daru n'eût pas craint que Clarendon « eût recours à une dépêche officielle dès le début, parce que ces documens peuvent recevoir devant le parlement une publicité que les pièces d'un caractère purement officieux ne comportent pas, et que cette publicité aurait pour nous de grands avantages. Le refus que l'on peut être tenté de nous opposer sera plus difficile, s'il doit être connu. Il faudrait se résigner alors à prendre vis-à-vis de l'Europe et de l'Allemagne la responsabilité d'armemens qui ne sont agréables à personne. Il faudra écrire qu'on veut rester armé et qu'on le veut seul. C'est un embarras dont il pourrait être habile de ne pas délivrer le chancelier fédéral (1er février). »

Clarendon observa qu'une telle manière de procéder aurait les plus graves inconvéniens et pourrait amener immédiatement la perturbation belliqueuse qu'on voulait conjurer dans l'avenir : « Il ne parlerait qu'en son nom et d'une manière tout officieuse; et il attachait la plus grande importance à ce que rien ne transpirât dans le public (28 janvier-16 février). » Daru, convaincu, n'insista pas sur sa première suggestion, et, afin que le secret fût mieux gardé, en dehors des deux ambassadeurs et

des deux ministres on n'instruisit de la négociation, à Londres que Gladstone et la Reine, à Paris que l'Empereur et moi. Loftus engagea la conversation très confidentiellement à Berlin. Bismarck déclara sèchement qu'il était impossible de modifier un système militaire entré profondément dans les institutions du pays et qui formait une des bases de sa constitution. Il ne ferait même point part au Roi de cette suggestion du gouvernement britannique; il était assez au courant de la manière de voir de son souverain pour pressentir ses impressions et il verrait dans la démarche du Cabinet de Londres une preuve d'un changement « dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la Prusse. » Il entra ensuite dans des considérations techniques : l'état militaire de la Prusse n'avait rien que de strictement exigé par l'étendue de ses frontières et par le nombre d'ennemis qui pouvait les assaillir. — Il ne « comprenait pas qu'on pût s'inquiéter des intentions de la Prusse : elle n'était pas nation conquérante. »

Stoffel, toujours serviable à son ami Bismarck, nous expliqua, dans un rapport, « qu'un gouvernement qui songerait à proposer un désarmement au gouvernement prussien ferait preuve de la plus coupable ignorance de l'organisation militaire et des institutions fondamentales de la Prusse (1). » Il n'y avait rien de contraire aux institutions fondamentales de la Prusse dans l'idée d'un désarmement. Sans doute tous les citoyens prussiens doivent le service militaire, et pendant la guerre tous s'en acquittent en réalité. Pendant la paix, les exceptions à cette incorporation universelle sont nombreuses; sur 160 000 jeunes gens propres au service on n'en incorporait annuellement que 100 000; le reste entrait dans la réserve de recrutement appelée en cas de guerre seul. Qui empêcherait d'augmenter cette réserve de recrutement et, au lieu d'appeler annuellement 100 000 hommes, de se contenter de 80 000? Répondrait-on que le chiffre de l'effectif de paix avait été fixé par l'article 60 de la Constitution à 1 pour 100 de la population? Mais cet effectif n'avait été réglé ainsi que jusqu'au 31 décembre 1871. « A cette époque, disait l'article 60, il serait fixé par voie de législation fédérale. » Qui empêcherait de changer alors la proportion établie? Cela ne paraissait pas impossible, puisque le député prussien Wirchow le proposait. Le principe du service

(1) 25 avril 1869 et 28 février 1870.

obligatoire n'en eût pas été faussé, puisqu'il reprendrait toute son amplitude en cas de guerre et que, même en temps de paix, il resterait toujours vivant dans sa conséquence la plus essentielle : l'interdiction du remplacement. On pouvait encore donner une indication des tendances pacifiques par l'augmentation des congés. Seulement cette mesure n'eût pas constitué un désarmement organique sérieux, entraînant une diminution assurée du fardeau militaire des peuples européens. Le chiffre des effectifs comparé était discutable, l'axiome que la Prusse n'était pas conquérante inattendu : le Sleswig, la Hesse, Francfort, auraient pu dire ce qu'ils pensaient de cette affirmation... La seule raison véritable du refus, Bismarck ne pouvait pas la donner : c'est que l'on ne désarme pas quand on travaille sans relâche à faire éclater une guerre.

Daru ne se laissa pas rebuter. Il considéra presque comme un succès que le chancelier prussien eût paru accepter l'entretien. Dans une note à Lyons et dans une dépêche à La Valette (13 février), il combattit les objections de Bismarck, pria Clarendon de ne point se décourager et de revenir à la charge, et, pour appuyer cette nouvelle tentative par un argument nouveau, lui promit que nous prendrions l'initiative d'une réduction de 10 000 hommes sur notre contingent annuel. Neuf contingens réduits de 10 000 hommes font 90 000 hommes. « Peut-être alors, disait Daru, M. de Bismarck craindra-t-il de rester le seul en Europe à ne rien accorder à l'esprit de paix et à donner ainsi des armes contre lui à tout le monde et surtout aux populations accablées sous le poids des charges militaires. » La réponse de Bismarck à la nouvelle communication fut encore négative. Il se retrancha cette fois dans des considérations auxquelles Clarendon était loin de s'attendre : « Ce serait en vertu de préoccupations que lui inspirait la Russie plus encore que la France, que la Prusse ne pouvait pas consentir au désarmement. L'état de santé de l'empereur de Russie causait de sérieuses inquiétudes et le tsarewitch était loin d'avoir à l'égard de la Prusse les sentimens de son père. La prudence faisait donc au Cabinet de Berlin une loi d'être toujours prêt du côté de ses frontières orientales. Il fallait prévoir aussi une alliance de l'Autriche avec les États du Sud. La France également pouvait avoir des velléités d'agrandissement : elle a voulu un instant le Luxembourg, elle peut songer à d'autres acquisitions.

Si la Prusse désarmait, lui garantirait-on sa situation acquise? »

Daru interrogea Fleury sur la maladie du Tsar et sur les dispositions du tsarewitch. Fleury répondit que si le Tsar disparaissait, Bismarck « aurait raison de se défier des sentimens du tsarewitch, peu tendre envers la Prusse et qui représente ce qu'on appelle le parti russe, c'est-à-dire le parti anti-allemand et anti-étranger, et que son mariage avec la princesse Dagmar fait un représentant passionné de la cause du Danemark; mais le Tsar, malade par suite de l'opération d'une hernie, non seulement était maintenant très bien portant, mais n'avait jamais déployé une plus grande activité de corps et d'esprit. » L'empereur de Russie se montrait en effet en public tel que le décrivait Fleury. Ceux qui le fréquentaient dans l'intimité le voyaient souvent en proie à des accès d'humeur sombre et à des crises nerveuses inquiétantes. Et à cet égard Bismarck disait vrai.

Quoique Benedetti n'eût pas été mis dans le secret, il fut informé par l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin et il ne laissa pas ignorer à Paris combien nos démarches seraient stériles : « Durant le règne actuel on n'obtiendra de la Prusse aucune concession propre à atténuer la puissance de l'armée (1). » Cette négociation peu pratique s'en alla en fumée. Il n'en resta que la promesse faite par nous à Clarendon de réduire notre contingent annuel de 10 000 hommes.

IX

Daru n'avait plus qu'à se tenir tranquille et à regarder ce qui se passait en Allemagne en n'exprimant aucune opinion et en prescrivant à nos agens de n'en manifester aucune. Il ne sut pas se résigner à cette abstention : ne pouvant pas agir, il parla, il enfla même la voix, et le moindre incident de la politique prussienne motiva une dépêche. Sans charger Werther ni Benedetti d'une communication à Bismarck, il exprima à titre d'information personnelle son opinion sur le discours du Roi à l'ouverture du Reichstag : « Toute la portion du discours royal relative aux rapports de la Confédération du Nord avec le Sud donne au discours un caractère à la fois embarrassant pour les souverains et menaçant pour les peuples. Nous avions été

(1) De Benedetti, 14 janvier et 8 mars 1870.

particulièrement frappés du langage du Roi sur le traité de Prague : l'entente à établir au sujet du lien national entre le Nord et le Sud est, suivant le langage du Roi, l'objet de sa constante sollicitude. Mais Sa Majesté s'est abstenue d'ajouter que cette clause stipule pour le Sud une situation internationale indépendante, et cette omission donne à ses paroles une signification peu conforme à l'esprit des arrangemens de 1866. J'ai été conduit ainsi à rappeler la politique que nous suivons à l'égard de l'Allemagne. « Le Cabinet du 2 janvier accepte sans arrière-pensée le *statu quo* tel qu'il est en Allemagne, et nous n'avons point l'intention de réagir contre les événemens accomplis. Notre programme est la paix. Nous en désirons vivement le maintien... *mais nous devons veiller attentivement à ce que l'état actuel ne s'aggrave pas au préjudice de l'équilibre européen et à notre propre détriment.* L'indépendance de l'Allemagne méridionale est aujourd'hui une garantie de cet équilibre et de la bonne harmonie des puissances. *Si l'on venait à modifier par des actes le statu quo*, si d'imprudentes démonstrations révélaient le dessein d'altérer les bases sur lesquelles repose la paix, *le gouvernement de l'Empereur, dans les conditions nouvelles où il s'honore d'être placé, aurait alors le devoir impérieux de porter la question devant les Chambres, de leur soumettre sa politique, d'en appeler à l'opinion.* Les discussions qui s'engageraient inévitablement auraient pour effet de réveiller les passions, non par notre volonté, mais par celle des gouvernemens qui auraient rendu ces débats nécessaires. Telle sera la conduite et telles sont les vues du Cabinet (23 février 1870). »

Daru envoya, dans les mêmes termes, la même dépêche à Munich afin qu'on pût y apprécier la valeur des bruits répandus dans certains journaux allemands, « d'après lesquels nos dispositions auraient changé à l'égard des États du Sud (1). » Il revient encore plus formellement avec Saint-Vallier sur cette assurance à laquelle il tient : « M. le baron de Varnbühler, en s'ouvrant à vous de ses préoccupations, à la suite de l'impression faite sur le Cabinet de Stuttgart par le récent discours du roi de Prusse, vous a témoigné son désir d'être tiré d'incertitude, au sujet de la politique que suit, dans les affaires allemandes, le gouvernement de l'Empereur. *Notre politique est celle qui a été*

(1) Daru à Tiby, 23 février.

pratiquée, non sans succès, depuis deux ans ; nous nous proposons de la continuer. Nous nous appliquerons donc, d'une part à éviter les récriminations et les ingérences intempestives dans les affaires d'Allemagne ; d'autre part *à veiller à ce que l'état actuel des choses ne s'aggrave pas au préjudice de l'ordre européen et à notre propre détriment* (1). »

Ces communications, étant adressées à nos propres agens, n'étaient pas de nature à amener une discussion avec le gouvernement allemand qui, officiellement, les ignorait. Mais Daru saisit l'occasion que lui offrit Werther d'informer Bismarck lui-même de la pensée qu'il ne lui notifiait pas officiellement. Werther lui ayant dit dans une visite : « Permettez-moi, non comme ambassadeur, mais en mon nom personnel, de vous demander si vous avez été plus content du dernier discours de M. le comte de Bismarck au Parlement fédéral (contre l'annexion de Bade) que vous ne l'avez été du discours du Roi? » Daru répondit : « Le ministre de l'Empereur ne saura rien de cette conversation puisque ce n'est plus à l'ambassadeur de Prusse que je m'adresse. Je consens d'autant plus volontiers à accepter cette situation qu'elle me met plus à l'aise pour vous dire franchement mon impression. J'ai été satisfait de voir M. le chancelier fédéral repousser l'admission du grand-duché de Bade dans la Confédération ; mais en approuvant l'acte, j'aurais cependant des réserves à faire sur le langage, et, puisque vous m'y conviez, je vous ferai connaître toute ma pensée. Voici mes observations : si M. de Bismarck en fait refuse de se prêter actuellement à l'annexion du grand-duché au territoire fédéral, il revendique son droit de l'effectuer le jour où il le jugera convenable. Il a contesté l'opportunité de cette mesure dans le moment présent, mais pour justifier son opinion, il s'est servi d'un argument qui révèle assez son arrière-pensée. Il a fait valoir les services que le grand-duché de Bade pourrait rendre à la cause commune en restant membre de l'Allemagne méridionale ; il a clairement donné à entendre que, le jour venu, il n'hésiterait pas à réunir et Bade et le reste au même centre fédéral ou unitaire. » Werther l'interrompit : « M. de Bismarck renvoyait la réalisation de ses projets à une époque éloignée ; quand plusieurs lustres se seront écoulés, autant vaudrait dire aux calendes

(1) 20 février.

grecques. — Je l'ai remarqué certainement, reprit Daru, et l'on ne peut que se féliciter de cet ajournement à une époque lointaine de toute entreprise qui troublerait la paix; mais je n'en ai pas moins deux réserves à faire sur le fond du discours. En premier lieu, je l'avouerai, j'ai peine à comprendre ce que deviennent les traités, s'il est permis au premier ministre d'une grande puissance de dire publiquement qu'à une époque quelconque, en dépit de toutes les conventions existantes, il prendra ce qui pourra lui convenir et ce qui ne lui appartient nullement: j'aime la paix, mais je regarde comme une condition essentielle de son maintien en Europe l'observation réciproque de la parole donnée. Tout l'ordre social repose sur ce principe qui est en même temps le fondement de l'indépendance des petits États: autrement, il n'y a plus que la force dans le monde, et entre les gouvernemens, il n'existe que des trêves momentanées, l'absorption des petits États dans les grands peut à chaque moment apporter la perturbation dans les conditions d'équilibre sur lesquelles repose la sécurité de tous. M. de Bismarck ne m'a pas paru suffisamment pénétré de cette vérité, si j'en juge par son langage. Ma seconde observation est plus délicate à formuler; il faut réellement que je me dépouille de mon caractère de ministre des Affaires étrangères pour que je puisse vous la soumettre. Le parti national-libéral vous donne quelques embarras en Allemagne, et vous en donnera de plus grands de jour en jour, si, comme vous me l'assurez, M. de Bismarck veut la paix et abandonne aujourd'hui la pensée de réaliser les vœux politiques et les projets de ce parti. Est-il dès lors bien prudent de lui montrer, même dans un avenir éloigné, la satisfaction certaine de ses ambitions et de ses espérances? Le langage de M. le chancelier fédéral n'a-t-il pas contribué puissamment, depuis 1866, à exciter les ardeurs de ce parti qu'il a peine à contenir aujourd'hui? Je retrouve dans son dernier discours quelque chose de cette même tendance et, puisque vous me permettez de vous le dire, quand on crée des courans d'opinion dans un pays, quand on fait appel aux passions, on n'est pas toujours sûr de les diriger à son gré et de leur faire attendre la satisfaction qu'elles réclament; on croit les dominer, elles vous dominent et vous entraînent. — C'est en effet, répondit Werther, une passion nationale en Allemagne que l'Unité. M. de Bismarck ne l'a pas créée; il l'a trouvée déjà forte; elle existe dans les esprits et

vous le savez, vous qui avez vécu de la vie publique, quand on parle dans les assemblées on est bien obligé de se mettre un peu dans le courant de l'opinion régnante, ne fût-ce que pour faire accepter des tempéramens et des délais dont autrement elles ne s'accommoderaient pas. Il ne faut pas les heurter de front, mais, je vous le répète, M. de Bismarck n'a nullement la pensée de troubler la paix de l'Europe. Il a assez à faire chez lui pour ne pas chercher des embarras au dehors. » L'entretien finit sur cette déclaration dont Daru remercia Werther.

X

Bismarck ne fut pas surpris des confidences de Daru, car il connaissait la politique de notre collègue. N'en contesta-t-il ni la *justesse*, ni l'opportunité, qui le croira? « Que nous importe, dit-il au Reichstag (1), que l'aide des troupes allemandes du Sud nous soit assurée par des traités ou par l'entrée des États méridionaux dans la Confédération du Nord? En fait, nous avons, à l'égard de l'Allemagne du Sud, gagné une précieuse fraction de l'unité nationale. Lorsque le Roi, mon très gracieux maître, exerce dans la Confédération du Nord *un pouvoir qui n'a pas besoin d'être plus étendu dans l'intérêt national, dans l'intérêt de l'influence de l'Allemagne et de sa sécurité*, je puis prétendre que le chef de la Confédération du Nord a dans l'Allemagne du Sud une situation comme aucun empereur allemand ne l'a eue depuis Frédéric Barberousse. » Je retrouvais dans ce discours d'un bon sens si éclatant ce que j'avais dit à la tribune, ce que j'avais répété à l'Empereur, et je résolus de me dégager d'une solidarité à laquelle je n'étais pas tenu. La politique de Daru était contraire au programme ministériel : nous avions arrêté d'accepter sans récriminations le passé; de ne pas intervenir dans les événemens qui se dérouleraient en Allemagne; nous n'avions nullement décidé que, dans le cas où ils aboutiraient à une union plus étroite du Sud et du Nord, nous considérerions cette modification comme une atteinte à nos intérêts, et que nous essaierions de la prévenir en faisant comprendre discrètement ou indiscrètement qu'avec celle de l'Autriche, elle rencontrerait notre opposition formelle. Il avait été, au contraire, expressément

(1) 24 février 1870.

convenu que le parti à prendre dans ce cas ne serait préjugé dans aucun sens. Et, chaque jour, dans ses conversations et dans ses dépêches, Daru préjugeait, selon ses vues personnelles absolument opposées aux miennes, la solution restée ouverte. Il ne communiquait ni au Conseil ni à moi aucune de ses dépêches, aucune de celles de ses ministres à l'étranger. J'étais informé pourtant, et du langage qu'il tenait et de l'effet troublant qu'il produisait en Allemagne. La pensée que je pouvais être considéré comme consentant à continuer la politique de Moustier, de Rouher et de Thiers et à approuver, sous la plume de mon collègue, ces pleurnichemens anticipés sur les conséquences inévitables de faits que nous avions nous-mêmes rendus irrévocables en les tolérant, cette pensée me remplissait de chagrin et de confusion. Puisque, malgré l'accord convenu, Daru propageait ses vues personnelles dans les chancelleries, je me crus autorisé à faire connaître à l'Allemagne entière que ces vues n'étaient pas les miennes.

Je connaissais le docteur Levison, correspondant très intelligent d'un des journaux d'Allemagne les plus répandus, la *Gazette de Cologne*. Je le fis venir, et, après une conversation avec moi, il rédigea l'interview suivant : « En présence des événemens qui ont eu lieu en Bavière, et des débats récens au Reichstag, on a tenté de représenter le gouvernement français, et en particulier le ministre des Affaires étrangères comme un adversaire résolu de la politique prussienne. Il est intéressant pour l'Allemagne de recevoir un exposé autorisé de la façon dont on envisage la situation en France, dans le monde qui dirige la politique. Il est peut-être utile aussi de ne pas faire mystère de la source d'où proviennent ces communications. On ne pourra pas en contester le caractère authentique, lorsqu'on saura que c'est un membre du Cabinet du 2 janvier qui, non seulement les a faites, mais qui, *précisement en raison de ses sympathies pour l'Allemagne*, n'a rien objecté à leur publication dans la presse allemande. « Le ministère français actuel, dit cet homme d'État important, est animé de dispositions favorables au développement des relations avec l'Allemagne. Je suis un des rares Français qui possèdent une intelligence complète, intime, de l'intensité du mouvement allemand ; mais tous mes collègues ont, en dépit des bruits contraires, prouvé plusieurs fois combien ils étaient eux aussi animés de sentimens bienveillans, non seulement pour l'Allemagne,

mais aussi pour la Prusse. Ne croyez pas que les occasions nous aient fait défaut d'entrer dans des combinaisons qui auraient pu, ou qui auraient même dû nous conduire à une politique hostile; mais nous nous sommes appliqués à repousser énergiquement tout rapprochement de ce genre. Lorsque, après le changement de la situation intérieure, nous sommes arrivés au pouvoir, nous apprîmes que le général Fleury avait discuté à Pétersbourg la question du Sleswig et pris l'initiative d'une action diplomatique dont il était facile de prévoir le résultat. Aussitôt le comte Daru s'empressa de faire parvenir des instructions formelles au représentant de la France auprès de la cour de Russie, pour lui prescrire de ne plus agiter cette question. Nous étions tous d'avis qu'en persistant dans la voie où le général s'était engagé, nos relations avec la Prusse s'altéreraient nécessairement, et comme le Cabinet actuel est délibérément pacifique, nous attachions un trop haut prix aux bonnes relations existantes avec le Cabinet de Berlin, pour admettre qu'elles fussent troublées par un intérêt d'aussi minime importance que l'est, au fond, celui du Sleswig. Mais si nous n'avons fait aucun mystère de notre intention de maintenir des relations de voisinage amical avec la Prusse et avec l'Allemagne, il importe, cependant, que, sur l'autre rive du Rhin et particulièrement du côté du parti national, on ne nous rende pas la tâche difficile, et que l'on sache comment nous envisageons le cours ultérieur du mouvement unitaire. Le dernier discours du comte de Bismarck a produit sur nous une impression favorable parce qu'il indique sa volonté de ne pas brusquer la solution. Nous désirons que l'on reste fermement, à Berlin, dans cet état d'esprit et qu'on ne s'en laisse détourner par aucune objurgation particulière. Le parti national ne doit pas oublier que nous serions hors d'état, et que moi-même je ne pourrais pas, nonobstant mes sympathies allemandes, lutter contre le courant de l'agitation publique en France dans le cas où la Prusse, *par une pression évidente*, forcerait les États du Sud à accéder à la Confédération *contre la volonté des populations*. Il en résulterait un mal incalculable. *Mais il en serait tout autrement si cette union se produisait avec le temps par un mouvement populaire si fort que toute résistance parût puérile ou injustifiée.* Mais qui affirmera qu'à l'heure actuelle, un semblable mouvement existe? Cependant, *s'il se produit un jour et qu'il ne soit pas artificiellement provoqué, nous nous trouverions alors en possibilité*

(*bien que cela pût présenter encore certaines difficultés*) *de dire à notre peuple : « Halte-là ! cela ne nous regarde pas, c'est une affaire intérieure allemande dans laquelle il serait déraisonnable de s'immiscer !* » Dans le premier cas, il serait absolument impossible d'éviter un conflit, tandis que si on laisse arriver les choses à leur maturité naturelle, si l'on ne précipite rien, si l'on n'emploie aucune violence, les chances d'une entente pacifique sont grandes. Que chacun de son côté y mette du sien afin de conserver l'entente entre nos deux nations. » Ainsi parla mon interlocuteur, à l'opinion duquel son intelligence plus nette des affaires allemandes donne une portée toute particulière, sans compter que la situation qu'il occupe personnellement le met en état de faire prévaloir ses idées (1). »

La différence entre mes vues et celles de Daru était ainsi suffisamment indiquée : il considérait l'Unité, par la fusion du Nord et du Sud, de quelque manière qu'elle se produisît, fût-ce par la volonté des populations, comme une perturbation d'équilibre menaçante pour notre sécurité, que nous avions le droit d'empêcher. Au contraire, je n'étais opposé qu'à l'Unité opérée violemment, et je ne croyais pas mon pays en droit d'interdire à un peuple voisin de s'arranger librement comme il lui conviendrait. C'était le rappel de la politique des nationalités, que je considérais comme le seul moyen de prévenir un conflit terrible, sans cela inévitable. Quel malheur pour la civilisation que mes conseils n'aient point été entendus ! Un diplomate attaché aux vieilleries diplomatiques contre lesquelles je m'insurgeais, Rothan (2), l'a loyalement reconnu depuis : « Le seul plan vrai était celui que M. Émile Ollivier préconisait dans ses discours au Corps législatif lorsqu'il siégeait dans les rangs de l'opposition. S'il avait pu faire prévaloir ses idées arrivé au pouvoir, il est probable que les événemens eussent pris un cours moins calamiteux (3). Pour faire triompher la paix, il aurait fallu dire à l'Allemagne qu'on la laissait maîtresse de ses destinées. C'était l'unique moyen de la désarmer, de déjouer les calculs du ministre prussien, de le rejeter dans ses embarras intérieurs et de le mettre aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Mais affirmer la paix et faire défense à la Prusse de

(1) *Gazette de Cologne*, 13 mars 1870.
(2) *Italie*, p. 48.
(3) *Ibid.*

passer le Mein, c'était jouer son jeu et lui fournir des prétextes pour raviver les passions nationales et les retourner contre la France. »

Daru sentit la gravité de mon acte et m'écrivit : « Mon cher collègue, il a paru dans la *Gazette de Cologne* un article que je vous envoie et que je regrette. On y dit, d'abord, que le général Fleury a dû cesser d'après mes instructions les démarches qu'il avait commencées pour se plaindre de l'inexécution de l'article 5 du traité de Prague. Ceci est déjà fâcheux et produira un très mauvais effet dans le public. Il eût mille fois mieux valu ne pas parler de tout cela. En outre, le ton de l'article est empreint d'une bonne volonté extrême pour la Prusse ; on y entre dans des détails qui vont être répétés partout. Ces sympathies prussiennes n'ont rien d'étonnant puisque la note de la *Gazette de Cologne* est attribuée à M. Levison, qui est Prussien, qui se vante d'avoir des relations avec vous et de parler en votre nom. S'il dit vrai, songez, mon cher collègue, à l'inconvénient de ses indiscrétions, et ne lui confiez plus rien. Notre politique souffre déjà des divisions que l'on exploite quant à la question romaine. On va les exploiter également quant à la question prussienne. »

Ma réponse ne se fit pas attendre. Ce fut la note suivante, insérée dans la *Gazette de Cologne :* « De plusieurs côtés on a attaqué dans leur ensemble ou contesté dans les détails ma récente communication sur les sentimens d'amitié qui dominent dans le Cabinet français à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse. Je n'y ferai aujourd'hui que cette simple réponse, c'est que je maintiens mot pour mot tout ce que j'ai avancé et, de plus, que j'ai été autorisé à nommer la personne de qui je tiens, jusqu'aux moindres détails, tout ce que j'ai dit. Ce n'est autre que M. Ollivier, ministre de la Justice... Ollivier me disait encore, il y a à peine quarante-huit heures : « Il n'existe pas en ce moment de question allemande (24 mars 1870). »

S'il y avait eu une décision à prendre sur une conduite immédiate à tenir, comme nous n'avions cédé ni Daru ni moi, la dislocation du ministère se fût produite incontinent. Mais comme il ne s'agissait que d'une discussion abstraite sur une éventualité éloignée, tout se réduisit à des explications dans lesquelles chacun maintint, mais d'une manière très courtoise, son point de vue personnel. J'exprimai sans ambages ma résolution de répéter mon opinion toutes les fois que Daru sortirait de la

réserve imposée par notre programme. Ce dissentiment public entre deux ministres sur un sujet de première importance était contraire aux règles élémentaires du bon gouvernement. Cela tenait à cette situation fausse qui m'avait été faite d'avoir les charges et les responsabilités d'un premier ministre sans jouir du droit de discipline légale attribué partout à ce titre. Un ministre des Affaires étrangères ne traite pas seulement les affaires dans des dépêches; il les élucide, les prépare dans ses entretiens avec les ambassadeurs, et c'est parce qu'il n'y a pas moyen de surveiller sa langue aussi bien que sa plume, qu'une conversation diplomatique n'engage pas en général un Cabinet. Il en va autrement des dépêches. On ne peut exiger que toutes celles écrites par le ministre soient communiquées, mais, ainsi que l'a dit Palmerston : « Si le ministre secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie une dépêche importante, sans s'informer de l'opinion du premier ministre, il est coupable d'une infraction à son devoir. » Les dépêches de Daru appréciant les discours de Guillaume et de Bismarck avaient ce caractère, et, si elles m'eussent été communiquées avant d'être envoyées, je ne les aurais pas approuvées.

ÉMILE OLLIVIER.

ALOÏSE VALÉRIEN

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Le soir même, en remerciant Agnès de son télégramme, Mme Valérien lui annonça qu'elle ne retournerait pas à Constance. Sa lettre, affectueuse et brève, en promettait une plus détaillée, dès qu'elle aurait vu les enfans aux *Peupliers*. Elle ne faisait aucune allusion à la visite de M. Mazelaine.

Pendant les deux jours qui suivirent, elle revécut avec une intensité torturante la phase aiguë de son existence. Secouant la poussière dont le temps et sa volonté d'oublier avaient recouvert le passé, son entretien avec le seul être qui en possédât le secret en renouvelait les angoisses : à cet âge difficile qui précède de peu la vieillesse, où l'on établit, avec le bilan de ses déchets, celui de toutes les choses qu'on ne peut plus espérer, au terme de sa dix-huitième année de tourmens intérieurs qu'aucune confidence n'avait jamais allégés, Mme Valérien constatait la survivance en elle de l'être ancien que si longtemps elle avait cru mort. Si lointains, si pourchassés qu'ils fussent, les souvenirs de cette foudroyante époque effaçaient tous les autres et reprenaient leur éclat : en quarante-huit heures, elle en revécut les moindres détails, avec cette rapidité d'évocation qu'ont la mémoire et les rêves. Des images surgirent autour

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

d'elle, si nettes qu'un peintre eût pu les fixer. Elle entendit des voix et des paroles, des cris et des soupirs résonner avec les accens de jadis. Ce fut comme un violent retour de jeunesse : elle frémit du désir éperdu d'anéantir ces dix-huit années avec toutes leurs tristesses, pour revivre une seule des heures ou des minutes d'enchantement tant de fois maudites. Vain souhait douloureux des cœurs qui n'ont pas épuisé leurs sources d'amour ! Cette femme grave, résignée et douce, gérante attentive de ses biens, qui ne semblait s'intéresser qu'à ses devoirs de mère , de propriétaire , de bonne maîtresse de maison, fut de nouveau *la Femme au voile*, celle dont l'œuvre de Bernard Chaumont embaumait la beauté disparue, en fixant comme un point dans la durée l'instant où la passion l'avait livrée, avec tous les secrets de son corps, aux pinceaux de l'amant, à l'admiration des hommes. Que de fois, dans sa solitude, elle avait rougi de cet ancien Moi, qui survivrait tant de siècles ! Que de fois elle avait éperdument souhaité de le savoir détruit par le hasard ou par le feu ! Pourtant, à cette heure, aussi vivant, aussi réel que si elle avait eu sous les yeux la toile dans son cadre, il se mit à lui parler en des termes, d'un ton qu'elle ignorait :

« J'étais la force, la jeunesse, l'amour, la vie. En moi sourdait un fleuve de bonheur. J'étais comme un printemps radieux où la terre s'épanouit sous la caresse des eaux jaillissantes, du divin soleil. Et le sol s'est desséché, toutes les fleurs se sont flétries, rien n'est demeuré de ce qui fut moi, je me suis muée en celle que tu es maintenant. Je n'accuse pas les années : quel fou s'étonnerait de la succession normale des saisons ? Non, non, je ne me plaindrais pas d'avoir vieilli selon la loi des destinées ; mais une seule heure, parce que tu l'as voulu, a précipité le cours de toutes les choses. Je suis morte avant d'avoir vécu ma vraie vie. Je suis la ruine d'un palais inachevé : l'architecte a déchiré les plans, brisé les outils, chassé les ouvriers; des pans de murailles incomplètes s'effritent dans la nuit. »

Puis elle revoyait, debout devant la toile où s'éternisait la jeunesse de son corps, l'artiste puissant, superbe et souriant, dont le pinceau créateur pétrissait sa chair idéale, tandis que sa chair véritable palpitait encore des caresses toutes fraîches. Elle le revoyait et le rappelait, dans l'oubli soudain de la tache sanglante qui les avait à jamais séparés; mais il n'était qu'un fan-

tôme dont les lèvres n'ont plus de baisers. Quand la forme s'en fut dissipée, une voix qui ne ressemblait pas à celle de Bernard Chaumont, une voix ironique et mauvaise répétait en s'éloignant :

« Ta vie a passé, ta vie est finie, qu'as-tu fait de ta vie ? »

Enveloppée ainsi dans les ombres d'autrefois, Mme Valérien vaquait à ses occupations quotidiennes, réorganisait la maison, écrivait à la tante Ambroise pour lui demander à voir les enfans, donnait ses ordres au fermier, aux vignerons, aux domestiques, traitait quelques affaires, faisait ses visites de charité, le visage tranquille, le regard reposé, toute pareille d'aspect à ce qu'elle était toujours, avec cette douceur sereine qu'elle devait à sa longue résignation...

... Non loin des *Aveines*, sur la route de Saint-Gengoux, dans un petit enclos où poussaient des légumes, quelques arbres fruitiers, des haies de groseilles et de framboises, une masure abritait un couple très vieux. Ils étaient si vieux que personne ne savait plus leur âge. Les anciens du pays disaient en parlant d'eux : « On les a toujours vus par là ! » On les appelait les Caron, sans savoir si c'était leur nom véritable ou si quelque loustic un peu lettré les avait ainsi baptisés en pensant au nocher du Styx. Au temps éloigné du travail, l'homme était vigneron, la femme matelassière ; mais depuis beaucoup d'années, elle ne cardait plus la laine, il ne faisait ni les effeuilles, ni le sulfatage. Aux jours de vendanges seulement, tous deux s'approchaient bras dessus bras dessous des pressoirs. Ils vidaient le verre de moût qu'on ne manquait jamais de leur offrir, en disant : « Il sera fameux, cette année ! » Et l'on jugeait que c'était de bon augure, le père Caron ayant l'expérience de tant de récoltes ! Par les beaux soirs, on les voyait assis devant leur porte, si menus, si ratatinés, si tremblans, qu'on pensait à deux pigeons, serrés sur leur perchoir, trop âgés pour prendre leur essor. De bonnes gens leur apportaient du sucre et du café ; ils vivaient des légumes de leur jardinet, du lait de leurs deux chèvres que la femme trayait de ses mains noircies et toujours froides, des œufs des cinq ou six poules qui picoraient jusque dans leur cuisine. De temps en temps, Mme Valérien leur portait un poulet, et les écoutait volontiers bavarder : car leurs petites voix chevrotantes parlaient de la vie et de la mort, du passé, de la vieillesse, de toutes choses, avec une résignation si parfaite qu'elle s'ignorait elle-même, comme en pourraient parler les plantes, les pierres,

les êtres embryonnaires qui sont tout près de la nature, plongés dans son règne, soumis à ses lois, sans qu'aucune réflexion leur ait jamais enseigné la révolte ni l'inquiétude. Le hasard de ses pas l'ayant conduite de leur côté dans une des heures où elle luttait contre l'obsession, elle les aperçut sur leur banc, dans la pose accoutumée, immobiles, tout bruns, pareils à deux saints de bois sculptés par un artiste un peu gauche, patinés par le temps. Elle s'arrêta derrière la clôture à claires-voies, pensant qu'ils sommeillaient. Mais les deux vieux, l'ayant reconnue, se levèrent d'un même mouvement pour trottiner à sa rencontre, appuyés l'un sur l'autre comme s'ils ne faisaient qu'un :

— Hé ! c'est vous, madame Valérien !

— Mais oui, c'est moi. Comment allez-vous, cette année ?

Le vieillard regarda sa femme et répondit :

— Pas trop fort, ma bonne dame !... Elle a souvent de l'oppression, et puis de la toux, il faut l'entendre !...

Il avait un reste d'accent dijonnais, qui sonnait drôlement dans sa petite voix fêlée.

— Et lui, ma chère dame, c'est une autre affaire ! fit la vieille... Il a les douleurs, lui !... Ça le prend dans le dos, dans les jambes, partout ; et il est là qu'il ne peut plus bouger pendant des jours !...

— C'est que vous n'êtes plus jeunes, tous les deux !... Il y en a qui voudraient bien se porter comme vous, quand ils auront votre âge !

— Oh ! dit le vieux, on ne se plaint pas, non !... Tout le monde sait que quand on vit depuis si longtemps, il faut qu'on soit malade !... Tout le monde sait ça !

La vieille secoua son menton pour l'approuver, et ajouta :

— C'est ainsi parce que c'est ainsi...

— Bien sûr ! renchérit le vieux... Et il y en a qui ont bien d'autres misères !... Oui, il y en a qui sont au lit sans pouvoir remuer un membre, ou qui n'ont plus leurs yeux... Des ruines, quoi !

La vieille regarda son mari, hocha de nouveau la tête et dit :

— Le plus grand malheur, voyez-vous, ma chère dame, c'est qu'il y en aura peut-être bien un qui partira avant l'autre.

— Ne pensons pas à ça ! répondit le vieux... D'abord, c'est encore loin... Et puis, qu'est-ce qu'on peut savoir de l'avenir, dis ? On s'en va au jour le jour, ce qui doit arriver arrive, et voilà !

En quittant ces braves gens, si bien fondus l'un dans l'autre, Mme Valérien songeait à d'autres couples pareils, rencontrés le long de son chemin, dans des milieux plus rapprochés d'elle. Ainsi se souvint-elle entre autres d'une très belle vieille dame, ancienne amie de sa mère qu'elle voyait quelquefois aux premiers temps de son mariage, dont le visage flottait dans sa mémoire comme un pastel un peu brouillé. Mme A... était la veuve d'un colonel tué pendant les guerres d'Afrique, aux côtés du maréchal Bugeaud. Elle habitait rue de Grenelle un appartement très moderue, qui contrastait avec la vétusté de sa figure, de ses coiffures, de ses bibelots, de ses tableaux. Elle avait les manières, les habitudes, les allures d'une époque qui n'est plus. Elle tirait de sa mémoire mille anecdotes pittoresques sur des gens oubliés, comme on sort des bijoux d'un reliquaire. Chaque jour, à la fin de l'après-midi, elle recevait les amis qui restaient, leurs fils, leurs filles, parfois leurs petits-enfans. Et chaque jour il y avait là, arrivé premier, restant après les autres, le vieux général T... avec ses impériales d'un blanc d'argent, ses cheveux en brosse, encore noirs, son teint basané de spahi, sanglé dans sa redingote, la taille droite, l'œil éveillé. La chronique racontait qu'ils s'étaient aimés tout le long de la vie, à travers des orages dont personne ne savait plus l'histoire, et que si vieux, ils s'aimaient encore, immuables et fidèles dans un monde qui changeait autour d'eux. De fait, ils ne parlaient jamais sans se consulter du regard, comme si chacun n'eût rien tant redouté que de déplaire à l'autre ; on les trouvait toujours si parfaitement d'accord, qu'ils semblaient avoir eu la même idée à la même minute ; et l'on n'aurait pu concevoir le salon de Mme A... sans la présence du général T... Il y fut frappé d'apoplexie, en racontant un épisode de ses campagnes : la phrase commencée s'arrête net ; il inclina la tête sur sa poitrine en poussant un léger soupir, — un soupir d'enfant qui s'endort : c'était fini, le vieux soldat n'existait plus... Trois semaines après, son amie s'éteignait à peu près de même, — un peu plus lentement, toutefois, avec quelques souffrances... Les gens se demandèrent : « Que serait-elle devenue sans lui ?... » Ah ! vieillir seule, quelle misère !...

Vieillir seule, tel serait pourtant le lot de la pauvre femme à qui Gaspard vint rouvrir la grille des *Aveines*. Ses domestiques à têtes blanches, témoins de sa vie extérieure, ignorans

de sa vraie vie, étant tous ses aînés, l'ayant vue naître, s'en iraient les premiers; dans dix ou quinze ans, plus tôt peut-être, il n'y aurait plus autour d'elle que des figures nouvelles. Déjà si loin, Agnès s'éloignerait toujours davantage, selon la loi de nature qui sépare de l'arbre les pousses indépendantes. De plus en plus, la jeune femme vivrait sa vie personnelle; égoïste, amoureuse, victime ou résignée, elle aurait ses propres curiosités, ses propres désirs; elle voudrait savoir, connaître, éprouver; elle croirait qu'avant elle, personne au monde n'avait traversé ses émotions, ses ardeurs, ses joies ou ses désespoirs; ainsi, elle suivrait le chemin que sa mère avait suivi après tant d'autres, le chemin qui conduit, par de brèves délices, aux longs repentirs des lendemains amers : « Non, non, pas cela! conclut Mme Valérien; moi qui sais, je lui dirai, s'il le faut, toute mon expérience... Je la sauverai!... » Et comme elle se sentait faible, n'étant pas irréprochable, elle comptait sur le concours de M. Mazelaine...

Il était parti tout de suite, sans avertir son fils de son arrivée.

La soudaineté de ce départ bouleversa le personnel de *la Plaisance :* de vieux domestiques aussi, comme aux *Aveines*, rompus aux habitudes méticuleuses de leur maître, accoutumés à le voir méditer longtemps à l'avance ses moindres déplacemens, suivre avec méthode, dans les plus petites choses, des plans savamment conçus, et, par mille précautions, bannir l'imprévu de son existence. Il fallut terminer à la hâte les menues affaires en cours, rapporter des ordres déjà donnés, lancer trois dépêches, improviser la malle, réparer la serrure d'une valise; et l'on arriva deux minutes avant le départ du train, — qui par bonheur se trouvait en retard! — à la petite station de Chébrioux. Le chef de gare demanda quels graves événemens justifiaient une telle précipitation. Ni le cocher ni le valet de chambre ne purent le renseigner; tous deux disaient :

— Pour sûr, il doit se passer quelque chose!...

A Chalon, où il eut un arrêt prolongé, M. Mazelaine chercha quelque livre qui l'aidât à fuir son obsession : un titre de Bourget, — le seul à peu près des écrivains contemporains qu'il aimât à lire, — le tenta : *Complications sentimentales*. Comme il en coupait les feuillets, en parcourant distraitement les pages, son attention fut tout à coup fixée par le dernier récit, intitulé :

Un sauvetage : père illégitime d'une fille dont il avait presque tout ignoré, un honnête homme, Bassigny, s'efforce de l'arracher aux embûches d'un séducteur habile... M. Mazelaine courut au dénouement, que le titre révélait déjà : ces efforts généreux ne sont pas perdus; Bassigny ne regagne sa retraite provinciale qu'après avoir sauvé l'enfant en péril, et l'avoir à jamais remise dans le droit chemin, en lui laissant deviner sa faute et son angoisse... Puisque la vie offre toujours des trames qui se ressemblent aux diverses destinées, les promène par les mêmes sentiers, les accule aux mêmes impasses, les délivre par les mêmes moyens, pourquoi ne réussirait-il pas dans son entreprise, — comme ce personnage issu, c'est vrai, de l'imagination d'un poète, mais d'un poète si clairvoyant, si renseigné sur les choses du cœur, si sagace à lire dans les âmes, que ses créations sont d'une vérité morale égale à celle que nous offrent les spectacles du monde? N'avait-il pas, sur cet imaginaire Bassigny, toute sorte d'avantages : celui-ci, entre autres, de s'adresser à un homme, c'est-à-dire à un être de force, de raison, de volonté, qui n'est pas comme une jeune femme le vain jouet de ses propres caprices? et à un homme dont il croyait connaître toute l'âme, l'ayant façonnée en bon artiste, sans rien livrer au hasard, en ajustant les rouages les plus fragiles, en réglant les moindres mouvemens? A vrai dire, il avait contre lui une redoutable ennemie : cette petite créature de charme et de mystère, dont un sourd instinct l'avait toujours averti de se méfier, fille d'un père infidèle et d'une mère coupable, chargée par conséquent d'un lot dangereux de tares héréditaires. Mais pourquoi serait-elle nécessairement la plus forte? M. Mazelaine étant de ceux qui ont traversé la vie sans succomber aux tentations, sans même soupçonner leur nombre et leur attrait, ne pouvait ni mesurer leur force, ni leur opposer les meilleures armes. Il se disait : « J'en appellerai aux sentimens éternels de l'honneur, du devoir : si cela ne suffit pas, j'ouvrirai à Florian quelques aperçus sur ce passé dont la tragique lumière éclaire si bien les suites fatales de l'amour. Il n'en faudra pas plus pour le sauver... »

... Le grand lac tranquille s'éveillait, sortant peu à peu des voiles opalins qui, malgré le soleil montant à l'horizon, cachaient encore ses rives estompées dans l'éloignement, leurs arbres fruitiers, leurs fermes prospères, leurs vieilles cités ran-

gées autour des clochers pieux. Les souffles du matin ridaient l'eau frissonnante, dont la nappe prenait au loin des teintes laiteuses, presque blanches, presque invisibles; les bateaux noirs et blancs, enveloppés dans les panaches de leurs fumées, presque pareils à des nuées, se diluaient dans la brume. Mazelaine avait jadis admiré ce décor, qui maintenant lui parut étranger : ses yeux ne reconnaissaient plus la lumière voilée, les vapeurs qui la tamisent et l'affinent, les ciels brouillés que la splendeur même des jours d'été dégage à peine. Il lui vint à l'esprit qu'il eût été plus fort, pour défendre son fils, sur la terre maternelle peuplée de souvenirs familiers, où mille voix connues, sortant des choses, rappellent les leçons du passé; tandis que dans cet autre pays, parmi ces figures passagères, des influences hostiles, indéfinissables, les emporteraient peut-être tous les deux, tels des flocons dans un vent qui vient de loin.

Comme il descendait de l'omnibus, dans la pittoresque cour de l'hôtel, M. Mazelaine se trouva nez à nez avec Bellune, qui sortait en complet de flanelle blanche, casquette blanche, souliers blancs. Il le connaissait peu; mais la présence de Florian faisait trait d'union. Léon, en le voyant, s'écria :

— Monsieur Mazelaine!... Par exemple!... Florian n'est pas averti?...

— Non, monsieur, je lui fais cette surprise.

— Bonne surprise pour nous tous!

— Vous allez bien, les uns et les autres?

— Je vous remercie... Un peu fatigués, aujourd'hui.

— Fatigués?... En vacances?... De quoi?

— Florian est un compagnon terrible!... Il nous a emmenés hier en canot, sans batelier... Une idée à lui : vous savez qu'il manie les avirons comme s'il n'avait jamais fait que cela... Naturellement, nous avons voulu l'imiter, ma femme et moi : nous étions honteux de le laisser travailler tout seul... Alors, nous nous sommes piqués au jeu, nous avons ramé comme des galériens, et comme nous n'avons pas son entraînement, ah! dame! nous avons attrapé des courbatures pour aujourd'hui.

M. Mazelaine avait écouté sans intérêt cette historiette, surpris que des gens que guette le drame pussent ainsi, sans se douter du péril suspendu sur eux, s'oublier à des amusettes. Il hocha la tête, et dit gravement :

— Il faut être prudent, avec les sports!

— Oui, sans doute, répliqua Léon. Mais voilà : on n'y pense pas... Moi-même, qui suis plus entraîné que ma femme, je m'aperçois que j'ai passé la mesure... Avec ce diable de Florian, on ne s'arrête jamais où l'on voudrait. C'est un gaillard qui a un rude tempérament, savez-vous ?

— Il est ardent en toutes choses; il l'a toujours été.

— Oui, c'est un bon cheval de race!

Sur cette image, Léon s'excusa de quitter son compagnon : il portait à la poste une lettre urgente; ensuite, il irait voir chez l'antiquaire, à côté de la cathédrale, une tête de femme dont il avait envie :

— Une jolie chose, je vous assure !... Cela pourrait être un Cranach... Et on l'aurait pour une bagatelle!

Il s'éloigna, traversa le petit pont, la chaussée, la voie ferrée, monta vers la ville. Son allure paisible était celle d'un homme qu'aucun souci n'accompagne. « Il ne se doute de rien..., » pensa M. Mazelaine; et il imagina les catastrophes qui éclateraient en un instant, si ce touriste insoucieux, dont le large dos blanc luisait dans le soleil, apprenait tout à coup que l'adultère couvait à son foyer.

Il demanda une chambre, s'informa de celle de Florian, fit rapidement sa toilette, se rendit chez son fils. Il le trouva en pyjamah, écrivant devant une table ovale. Le désordre de cette table, où une cravate et un col de chemise traînaient parmi des papiers pêle-mêle, l'impressionna désagréablement : il y vit l'indice d'une vie pressée, fiévreuse, absorbée, qui ne prête plus aux petites choses de chaque jour l'attention nécessaire.

— Père!... Toi, ici?...

Il y eut, certes, plus de surprise que de plaisir, dans cette exclamation que le jeune homme poussa en se levant, les mains tendues. C'est que, si le père et le fils s'aimaient d'affection profonde, il n'y avait pas entre eux cette intimité parfaite qui résulte de la conformité naturelle des goûts, des opinions, des idées. Dès l'enfance, Florian avait réagi contre une sévérité méticuleuse qui blessait sans la corriger et comme en pure perte sa nature ardente, dont elle détournait ou ralentissait à peine les élans. Peut-être cette réaction, à force de s'exercer dans les détails, avait-elle contribué à le rendre fantaisiste à l'excès, friand d'imprévu, méfiant des traditions, enclin à prendre partout

la contre-partie du programme paternel. En voyant M. Mazelaine arriver à l'improviste, dans ces heures troubles où la passion emportait sa volonté, il eut l'intuition rapide que cette « surprise, » — si peu dans la ligne de son père, — se rattachait à ses affaires de cœur par quelque lien qui lui échappait encore; ce soupçon le rendit circonspect.

— Oui, moi ici, dit M. Mazelaine en s'asseyant.

La fenêtre ouvrait sur le lac : à cette heure, la vaste nappe en devenait plus bleue, tandis que, dans l'air éclairci, dans la lumière plus vive, les rives prochaines commençaient à se dessiner.

— J'ai du plaisir à retrouver ce paysage, poursuivit M. Mazelaine. Te rappelles-tu quand je suis venu te voir ici, voilà plus de dix ans?

— Le temps va vite, dit Florian.

— A ton âge, on ne s'en aperçoit guère.

La sirène d'un vapeur quittant le port déchira l'espace. Florian crut devoir expliquer, d'un ton détaché :

— Tu te demandes peut-être comment je suis venu? C'est un désir que j'avais depuis longtemps. J'ai droit à quelques jours de repos. Je les passe ici, en agréable compagnie.

— Il y a si longtemps que tu n'as pas trouvé le loisir de venir à *la Plaisance!*

— J'y compte aller bientôt. Des affaires vont me rappeler à Paris. Je m'y attarderai le moins possible. Puis je te rejoindrai,... et pour quelque temps, cette année!... Mais toi-même, quelle idée t'a pris?

— Une idée...

Sans s'expliquer autrement, M. Mazelaine tambourina un instant sur la table.

— J'ai rencontré Bellune, dans la cour. Il m'a parlé de vos promenades. Je ne te savais pas si lié avec lui?

— Nous nous sommes rencontrés assez souvent cet hiver. C'est un aimable homme.

Florian s'arrêta une seconde, et ajouta :

— Sa femme est charmante!... Pourquoi donc ne la voyions-nous jamais?... Tu étais son tuteur, après tout!

M. Mazelaine se leva, fit le tour de la chambre, les mains au dos, puis s'arrêta devant son fils :

— C'est une chose que je t'expliquerai peut-être un jour,

dit-il. En tout cas, si tu m'en crois, ne te lie pas trop avec les Bellune.

Florian répliqua vivement :

— C'est que nous sommes déjà très liés... Y a-t-il quelque chose contre lui?... contre elle?...

M. Mazelaine répondit, nettement :

— Non, pas que je sache.

— Eh bien?...

— Je ne te dirai rien de plus, pour le moment.

Florian murmura :

— Alors, mieux valait ne rien dire...

— Je compte rester plusieurs jours : nous aurons le temps de causer... Viens faire un tour, en attendant, veux-tu ?

— Tu vois que je ne suis pas habillé... Descends le premier, je te rejoindrai tout à l'heure... Au jardin, n'est-ce pas?

— Au jardin!

A peine eut-il fait quelques pas dans les bosquets qui se développent à droite de l'hôtel, que M. Mazelaine aperçut Agnès, en souple robe paille, en grand chapeau orné d'un ruban et d'un nœud vieil or. Il n'eut qu'à la contempler un instant, arrêté à cinq pas d'elle, pour deviner qu'elle ne participait pas à la sérénité du paysage. Debout devant le parapet, elle restait inattentive aux jeux des cygnes noirs qui s'ébattaient dans leur enclos. Ses regards perdus erraient dans l'étendue; sa silhouette inclinée, sa figure dont elle oubliait de surveiller l'éloquente mobilité, l'atmosphère même que dégageait son être vibrant et surchauffé, — ces signes presque imperceptibles, certains pourtant, trahissaient une âme démontée jusque dans ses profondeurs. Au bruit des pas qui s'approchaient, elle se retourna avec un cri de surprise :

— Monsieur Mazelaine!

Et, vite inquiète :

— Ma mère est malade?

— Non, madame, elle se porte très bien : j'ai eu le plaisir de la voir hier...

Un rapprochement se fit aussitôt dans l'esprit d'Agnès entre ces trois faits : l'arrivée inattendue de son ancien tuteur, la visite qu'il avait faite la veille à sa mère, lui qui, depuis des années, n'avait pas repris le chemin des *Aveines*, la lettre qu'elle venait de recevoir où Mme Valérien, sans lui parler de cette visite, lui

annonçait en peu de lignes qu'elle restait décidément à Clissé. Elle perçut une entente : quelque chose devait s'être expliqué entre eux. Mais si sa mère renonçait à la protéger, pourquoi déléguait-elle à sa place cet étranger? Car M. Mazelaine n'était pour elle qu'un étranger, ou moins encore, puisque, ayant charge d'elle, il n'avait rempli que la partie la plus matérielle et la moins nécessaire de sa tâche. Et elle se mit instinctivement sur ses gardes :

— Hier, c'était l'anniversaire, reprit-elle. Maman est toujours si triste, ce jour-là!... Vous êtes donc allé la voir?

— Oui.

— Votre visite a dû la surprendre!

Ces simples paroles prenaient un accent de reproche que M. Mazelaine ne releva pas. Il dit :

— Madame votre mère avait eu l'intention de revenir ici; elle a renoncé à ce projet.

— J'en suis avertie; mais elle ne me dit pas ses raisons?

— Elle pense que votre absence ne se prolongera plus très longtemps.

— En effet, nous n'avons que peu de jours à passer ici; puis nous rentrerons aux *Peupliers*...

Elle changea de ton en continuant, avec un entrain affecté :

— M. Florian adore ce lac. Eh bien! je le comprends!... Moi aussi, je m'y suis beaucoup attachée... Je le regretterai...

— On regrette toujours ce qu'on quitte.

— Sans doute. Les beaux jours sont assez rares dans la vie, même quand elle est heureuse... Ici, nous en avons eu quelques-uns...

En pleine lumière, dans sa robe claire, sous les ailes de son grand chapeau, elle semblait appartenir au décor, s'absorber dans le bien-être de la tiède matinée, de la chaleur que versaient sur les flots les rayons du soleil, de la fraîcheur qui venait du lac dont les eaux miroitaient, de tout cet enchantement radieux de l'été qui baignait sa jeunesse. Un bateau passa, pavoisé, portant quelque société de gymnastique ou de chant : des bouffées de musique arrivèrent, joyeuses, puis les cygnes noirs se balancèrent dans les vagues décroissantes de l'hélice qui se brisèrent contre le parapet.

— Comme c'est gai, tout cela! murmura M. Mazelaine.

Il y avait dans son accent la tristesse infinie de l'homme dont

le cœur ne s'épanouit plus dans la splendeur du monde, qui ne participe que du dehors à des spectacles impuissans à le réjouir. Mais Agnès, toute vibrante des émotions qu'elle voulait cacher, ne remarqua pas cette nuance, et s'écria :

— N'est-ce pas?... Tout est gai, dans cet heureux pays!... Ah! c'est un vrai pays de bien-être et de douce vie!... Nous aussi, nous avons été très gais!

Des pas craquèrent sur le gravier, derrière eux : M. Mazelaine vit le frisson qui la parcourut toute, la légère crispation des lèvres qui trahit son émoi. Florian, cependant, lui tendait la main, amicalement, sans chercher à dissimuler leur familiarité.

— ... Bien dormi?

— Merci, et vous?

— Moi, toujours!... Et une surprise au réveil!

Il jeta un coup d'œil sur son père, et lui sourit.

— Fatiguée de vos exploits d'hier?

— Un peu!... Pas vous?

— Pour deux heures d'aviron, pourriez-vous croire?

Florian redressa sa taille robuste, dans un beau mouvement qui exprimait, avec une imperceptible nuance de déclamation ou de fatuité, la vigueur, la santé, l'ardeur de vivre. Un peu vain de sa force physique, comme le sont parfois les intellectuels que leur travail n'a pas débilités, il montrait son buste bien pris, son cou solide, sa tête romaine aux traits plutôt lourds, casquée d'une riche chevelure, qui rappelait le profil et la toison classiques du Lucius Verus des médailles. A ses côtés, M. Mazelaine semblait tout petit, menu, ratatiné : Florian s'en rendit compte, et lui jeta un bon regard affectueux, comme pour l'assurer qu'il n'avait nulle envie de l'écraser. Puis ses yeux, impérieux et adoucis, avec une petite flamme au-dessus de l'iris, se posèrent sur Agnès; et, pendant une seconde, ils la caressèrent de toute leur tendresse passionnée.

« Comme ils s'observent mal! qu'ils sont imprudens! » pensa M. Mazelaine.

Comme pour lui donner raison, ils se détournèrent ensemble vers le paysage, et parurent se perdre dans le même ravissement. Alors, — si peu expérimenté qu'il fût en ces matières, — M. Mazelaine essaya de supputer l'heure exacte de la passion qui sonnait pour eux. Il le comprit : c'était l'heure ardente où,

dans le désir surtendu, la seule approche de l'être aimé, moins que cela, son nom glissant sur des lèvres étrangères ou son image traversant la pensée, font sourdre et s'agiter dans les intimes profondeurs ces forces mystérieuses que les anciens poètes appelaient les « esprits d'Amour; » c'était l'heure fuyante qui, en s'envolant, prépare, appelle, attire toutes les autres heures, les plus douces, les plus folles, les plus belles, les plus amères; c'était l'heure brève dont on sait que lorsqu'elle aura passé, jamais plus on n'en retrouvera la saveur et l'innocence; c'était l'heure dangereuse où les effluves d'amour montent de tous les pores, où les inflexions de la voix, les gestes, les silences, les regards livrent à tout venant le secret qu'on croit garder, où l'on se trahit quoi qu'on fasse, sans se douter qu'on se trahit... En les voyant là, comme reliés l'un à l'autre par un fluide puissant, leurs mains toutes proches se cherchant sur le parapet, poussés par le souffle irrésistible de la bouche mystérieuse dont on pouvait attendre à chaque instant qu'il jetât la frêle Agnès sur le cœur qui l'avait conquise, M. Mazelaine éprouvait un peu de cet effroi sacré dont les frissons nous parcourent aux approches de la folie, du somnambulisme, de ces phénomènes où se révèlent les tréfonds de l'âme en des éclairs d'orage. « Est-ce que rien ne les arrêtera? » se demanda-t-il. Très vite, son esprit fit le tour des hypothèses : quel autre obstacle, maintenant, pouvait surgir entre eux, sinon ceux que suscite parfois la brutalité de la maladie ou de la mort? D'où viendrait une force assez puissante pour faire échec à celle qui les gouvernait?... Et il écouta un moment bruire et se rencontrer leurs haleines.

Bellune, survenant, les tira de cette rêverie. Il était en nage. Il s'essuyait le front. Il frappa d'une main sur l'épaule de Florian, qui tressaillit, et toucha de l'autre celle de sa femme, dont la figure prit aussitôt une expression contrariée, quasi douloureuse.

— Qu'est-ce qu'il y a? demanda-t-elle.

— Vous n'avez donc pas d'estomac? s'écria Bellune en guise de réponse... On voit bien que vous avez fait la grasse matinée. Ce qu'il y a? Mais, sapristi! il y a un grand quart d'heure qu'on a sonné le déjeuner!

— Vous avez toujours faim, vous, fit Agnès.

— Sans doute! Cet air vif donne l'appétit... Allons! allons! à table!

Et, se tournant vers M. Mazelaine :

— Croirez-vous que c'est tous les jours la même chose, monsieur? Ils ne veulent jamais venir manger! Ici, ma femme ne pense à rien; je parie qu'elle n'a pas seulement donné l'ordre de mettre votre couvert à notre table!

Le maître d'hôtel y avait pourvu. Ils s'installèrent à leur table réservée, que décorait un bouquet de roses thé dans un cornet de cristal. La vaste salle gothique de l'ancien réfectoire, où les moines pieux d'autrefois se réunissaient autour des mets frugaux, regorgeait d'un public disparate, élégant, bariolé, qui mêlait toutes les langues. A côté d'eux, nasillaient six sœurs américaines; en face, un monsieur seul mangeait tristement, en buvant de l'eau; plus loin, de table en table, à leurs figures, à leurs vêtemens, à leur langage, on reconnaissait des Allemands tapageurs, des Russes familiers et gracieux, des Anglais corrects, un joli couple italien en voyage de noces.

— Dieu! que j'ai faim! s'écria Léon. Et encore plus soif, ma parole!

— Buvez donc! lui dit Florian.

Et il se mit à verser, dans les verres de Bohême, le vin du Rhin dont l'arome sortit de la fine bouteille qui attendait dans un seau de glace, le vin d'or au bouquet subtil et puissant, le vin généreux qui parfume les lèvres, le merveilleux vin des légendes fleuries autour du rocher de Loreley...

V

Dans ces derniers jours de vacances, trop lents à son gré, M. Mazelaine tâcha d'étudier cette « troublante » si brusquement entrée dans son firmament, et qui risquait d'en bouleverser la gravitation. Il ne savait à peu près rien d'elle : tandis qu'il avait pendant une douzaine d'années connu minutieusement l'état de sa fortune, les parts de fermage qui lui revenaient, arbitré ou remployé avec sagesse les capitaux qu'il administrait pour elle, il ignorait tout de cette âme sur laquelle il avait cependant reçu quelques droits. Sa crainte presque morbide de tout ce qui est irrégulier l'avait empêché de lui vouer une sollicitude qu'il prodiguait à des intérêts d'autre sorte, à des devoirs moindres. Il s'était dit : « Elle appartient à sa mère; que pourrai-je contre l'influence maternelle? Ma pupille sera ce que sa mère la

fera... » Seul, il aurait peut-être essayé de combattre ce péril imaginaire; mais il craignit pour son fils une de ces camaraderies d'enfans que le temps développe et transforme, et sa prudence paternelle lui fit abandonner la partie. Maintenant, il se débattait contre le danger même qu'il avait cru écarter. Les événemens réalisaient ses prévisions : créature d'amour comme sa mère, Agnès chercherait comme elle, hors du foyer, un bonheur indispensable à son imagination ou à ses sens, que le foyer lui refusait, comme il le refuse à tant de femmes. Peut-être eût-elle mieux résisté, s'il avait consacré à préserver son âme la moitié de la peine prise à surveiller ses fonds? Il était donc victime de sa propre erreur : comme il arrive dans ces tragédies où les efforts des héros, avertis par quelque oracle ambigu, n'aboutissent qu'à précipiter le triomphe du Destin, la dangereuse sirène, sans appui contre ses instincts, cédait à leurs appels en entraînant celui que le hasard avait mis sur ses pas, malgré tant de calculs ourdis pour l'éloigner d'elle...

Son fils ne l'inquiétait guère moins. Depuis que Florian poursuivait son active carrière, il fréquentait peu les *Peupliers*, et ses rapports avec M. Mazelaine étaient devenus moins intimes, sans que ni l'un ni l'autre s'en aperçût. Le fils n'éprouvait aucun besoin de s'ouvrir au père. Celui-ci, heureux de le voir dans la « bonne voie, » bien noté au Palais, bon collaborateur de journaux dont les tendances lui plaisaient, le jugeait sur ces apparences, qui lui donnaient toute satisfaction. Dans le loisir des jours qu'ils passèrent ensemble, où Florian se troubla davantage, il le vit sous d'autres aspects, le connut mieux, et s'effraya.

Recrue inquiétante des partis de l'ordre, dont ses soubresauts impétueux risquaient à chaque instant de faire craquer les vieux moules, Florian Mazelaine était de ces intellectuels qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé, et fussent peut-être restés en marge d'un monde plus homogène. Sa liberté d'esprit ne connaissait d'autres bornes que celles qu'il lui assignait au risque de se contredire, pour des raisons de pratique ou d'opportunité; son *credo*, négatif dans sa vraie substance, ne pouvait donner le change qu'à des auditeurs peu pénétrans. Des articles de journal ou de revue, des discours, une campagne électorale menée avec énergie, quoique sans succès, l'avaient rendu sympathique à certains groupes conservateurs : c'est qu'il voulait que la reli-

gion, libre comme toute autre manifestation de l'esprit, pût prospérer à son aise tant que la matière humaine se prêterait à ses développemens ; mais les événemens qui le rapprochaient un instant du catholicisme ne l'engageaient en rien, ni dans sa conscience métaphysique, ni envers l'Église.

— Je sais bien que s'*ils* revenaient au pouvoir, je serais contre *eux*, disait-il volontiers en parlant de ses alliés ; je les défends pourtant contre les énergumènes qui incarnent aujourd'hui l'esprit de tyrannie, comme je défendrais ceux-ci contre les autres si le vent venait à tourner.

Il ajoutait quelquefois :

— Par exemple, je crois que j'y mettrais moins d'ardeur: nul despotisme ne m'est plus odieux que celui qui veut imposer ses négations et son outrecuidance !

Dans une région voisine, il ne défendait pas par principe la propriété individuelle, mais seulement parce qu'elle lui semblait la plus sûre garantie de la saine émulation, du travail fécond, de l'initiative, de l'indépendance de chacun. Avec les évolutionnistes les plus audacieux, il admettait que nos idées directrices peuvent changer dans un avenir limité; mais, par goût de l'équilibre et sens de l'harmonie, il s'opposait aux artifices légaux imaginés pour hâter ce nouveau règne. Il acceptait l'étiquette de républicain, sans cacher dans ses propos qu'il n'avait pas la superstition du régime et se rallierait à l'occasion à tout autre type politique qui lui paraîtrait favorable aux progrès du pays. Enfin, s'il se targuait de patriotisme, c'était, expliquait-il, « parce que nous ne sommes pas dans une période de l'histoire où l'on puisse abandonner l'idée de patrie sans mettre en péril les formes de civilisation dont dépendent notre existence, notre idéal et notre foyer. »

Conservateur par tradition de famille, religieux par conviction profonde, patriote par instinct, sans réserves ni nuances, M. Mazelaine regardait la foi, l'Église, la patrie, la propriété, la famille, comme des absolus inséparables qu'on ne saurait mettre en discussion, indispensables à la vie collective et personnelle comme l'air et la lumière le sont à la vie physique, possédant une réalité intrinsèque à peu près comparable à celle des corps ou de la matière. Aussi cette espèce d'anarchisme intellectuel l'effrayait-il comme un produit toxique de la décomposition sociale, peut-être aussi, à cette heure, parce que sa contagion

rendait plus redoutable la séduction de ce jeune homme, issu de lui, qui lui ressemblait si peu.

— Tes idées ne t'aideront pas à vivre! s'écria-t-il un jour dans un long entretien qu'ils avaient engagé, vers la fin d'une pluvieuse après-midi, en faisant les cent pas dans les galeries du cloître.

Il s'arrêta devant la fresque qui représente les obsèques de Manuel Chrysoloras, mort pendant le Concile. Les couleurs, un peu fades, achevaient de s'effacer dans le jour sans lumière. Il jeta un regard distrait sur la livide figure du savant grec, sur les personnages qui s'empressent autour de lui dans des attitudes d'atelier; et il reprit, en posant la main sur le bras de son compagnon :

— Si tu traversais une crise d'âme, une de ces crises où l'on cherche des forces et des appuis comme un malade cherche l'air en suffoquant, quel secours t'apporteraient-elles? Que pourraient-elles contre la tyrannie des instincts?

— Qui sait? répondit Florian.

Il était nerveux, parce qu'Agnès tardait à descendre; il écoutait impatiemment son père; il craignait une discussion intempestive, qu'il avait déjà plusieurs fois éludée; il ajouta pourtant :

— Les idées ne valent-elles donc que par leurs qualités pratiques? Si la vérité n'est pas un vain mot et nous est accessible, elles sont toujours bonnes quand elles nous en rapprochent.

— Si la vérité n'est pas un vain mot,... répéta M. Mazelaine; est-ce que tu douterais d'elle?

Florian ne répondit que par un geste évasif, sachant qu'il n'y avait nulle entente possible sur une question ainsi posée entre le doctrinaire qu'était son père et le réaliste qu'il était lui-même.

— Au surplus, reprit-il, as-tu jamais vu que les idées les plus fermes, les principes les plus solides soient d'un grand secours dans ces crises-là?... Ce sont des bâtons de montagne : ils sont utiles dans les bons chemins et se rompent aux endroits périlleux... L'expérience nous montre que les instincts sont toujours les plus forts. La foi, la raison, la vertu, on ne les écoute qu'aux jours paisibles où ils triomphent parce que l'ennemi cache son jeu ou ralentit ses attaques. Au moindre retour offensif, c'est la déroute...

— Ainsi raisonnent les hommes de ton âge, dit M. Mazelaine. Ceux du mien raisonnaient autrement : ils croyaient, ils croient encore à l'efficacité des idées et des principes.

— Je crois aussi à leur efficacité sociale : c'est une des raisons qui me poussent à les défendre, quelque doute que j'aie sur leur essence. Mais leur efficacité morale? Non... Dans les crises dont tu parles, père, l'homme n'est plus qu'un terrible individu... Comme les autres bêtes!... Ses idées et ses principes s'envolent dans la rafale... Le vent souffle : il n'en reste rien. A moins pourtant que leur vaine résistance exaspère les forces destructrices... Ou s'il en subsiste quelque chose dans son cœur ravagé, ces vestiges lui préparent des lendemains amers, un cortège de remords plus dégradans que les pires fautes !

— Tu dénatures la vérité des choses ! s'écria M. Mazelaine. La faute est toujours plus avilissante que le remords, qui parfois la purifie ou la rachète. Vous vous épuisez, vous autres, esprits libres, à chercher de nouvelles bases à notre action : il n'y en a pas, vous n'en inventerez pas ! Notre antique conception du devoir a fait ses preuves : elle peut toujours les faire. Aucune théorie ne la remplace : ses ordres sont simples et clairs : c'est son avantage. Votre « largeur de vues, » comme vous dites, votre souplesse d'esprit, votre « compréhension » ne vous suggèrent que de coupables indulgences, pour les autres comme pour vous-mêmes. Il fut un temps où l'on glorifiait la passion : vous l'acceptez. C'est pire.

Florian réfléchit un instant, et dit :

— Nous croyons que dans ce domaine, comme dans tous les autres, les événemens comptent plus que les principes.

— Erreur encore, dangereuse à propager ! Erreur du même ordre que celles que tu commets à chaque pas, et qui conduit aux mêmes fins...

— Non, père, ce n'est pas une erreur, c'est un fait d'expérience, évident, aveuglant !... Nos passions sont des forces dont la marche et la puissance dépendent d'impulsions du dehors : elles dorment au fond de nous, jusqu'au choc qui les éveille. Si ce choc ne se produit pas, elles ne s'éveillent jamais. Que d'hommes traversent la vie sans les connaître ! ils ont beau jeu d'attribuer à leurs principes un mérite qui revient au hasard.

Florian jeta sur son père un regard qui trahit sa pensée, — l'application qu'il faisait de ces règles à la pure existence

de M. Mazelaine; et, pour l'atténuer peut-être, il continua :

— Beaucoup, par exemple, ont une jeunesse laborieuse, difficile. A l'âge de l'amour, ils travaillent, ayant leur carrière à faire. Après, la vie les emporte, leur labeur les absorbe, ils gagnent de l'argent, ils courent après les honneurs, la gloire, que sais-je?... Ou simplement, ils ne rencontrent jamais l'unique regard de femme qui eût fait jaillir l'étincelle, et qui brûle et s'éteint loin d'eux... Tout cela ne dépend-il pas des circonstances, dis-moi?

M. Mazelaine, hésitant un peu, concéda :

— Dans une certaine mesure.

— Dans la plus large mesure ! affirma Florian en s'exaltant... Tu as vécu retiré, mon bon père, loin des hommes, de leurs conflits, de leurs misères, de leurs luttes, de leurs bassesses. Moi, par le fait de ma profession, j'ai eu l'occasion d'observer d'assez près ces choses-là. J'ai déjà plaidé dans plusieurs causes passionnelles; j'ai reçu les confidences de plus d'un héros de faits divers; j'ai lu dans plus d'une âme que l'orage avait bouleversée; j'ai vu de près quelques assassins... Eh bien! je suis persuadé que, dans la presque totalité des cas, les rencontres sexuelles ne sont que de simples accidens, comparables à ceux qui amènent, sous le fusil du chasseur, des perdreaux ou des faisans, des lièvres ou des chevreuils. Le chasseur tire, quelle que soit la bête; les chiens vont chercher...

M. Mazelaine voulut interrompre en s'écriant :

— Que fais-tu donc de notre liberté?

Mais Florian, sans relever l'objection, poursuivit ardemment :

— Le véritable amour, qui choisit, qui dure, qui remplit la vie, qui demeure une chose sublime jusqu'en ses pires égaremens, est un phénomène aussi rare qu'il est beau. Si rare, père, que nous pouvons nous dispenser d'en tenir compte dans nos raisonnemens sur le bien, le mal, le devoir, la vertu!

M. Mazelaine l'arrêta du geste et lui dit, les yeux dans les yeux :

— Crois-moi, n'en parle pas trop!

Florian rougit. Il allait répondre. Mais Agnès arrivait enfin, souriante, jolie, animée. Elle s'était attardée à sa toilette, un peu pour rêver, un peu par coquetterie, sans soupçonner que pendant qu'elle se parait, des paroles tombaient, qui pouvaient peser sur son destin.

— Vous m'attendiez? fit-elle en regardant Florian. Heureusement que vous aviez ces peintures.

— Oh! dit Florian avec un peu d'amertume, vous n'imaginez pas combien elles sont suggestives!

La cloche du dîner retentit. On passa dans le réfectoire.

Les repas étaient toujours un mauvais moment pour M. Mazelaine : il avait l'intolérable sensation que ces étrangers, oisifs, désœuvrés, avaient l'œil sur leur petite table, les épiant, devinant, suivant, commentant la pièce banale, vaudeville ou drame, qui se jouait entre eux. On chuchotait, croyait-il, quand Agnès et Florian s'abordaient avec un sourire, se rencontraient grâce au hasard qui les rapprochait toujours, se cherchaient des yeux dès qu'ils étaient séparés. Quels imprudens! Ne l'est-on pas toujours, quand l'amour n'a encore rien reçu? Partout où se trouvait l'un d'eux, l'autre arrivait aussitôt : souvent sans dessein préconçu, parce que le même instinct les poussait, les jetait l'un à l'autre; dès qu'ils se rencontraient, l'amour sortait de leurs moindres gestes, de leurs voix, de leurs yeux, de leurs silences, les forçait d'oublier les regards curieux, narquois ou méchans, de se croire seuls dans le vaste monde que remplissait leur désir. Partait-on pour quelque excursion sur un des vapeurs qui sillonnent le lac, ils se dirigeaient tout de suite vers l'endroit le moins fréquenté du pont, sans se soucier de leurs deux compagnons. Si l'on montait en canot, ils s'asseyaient sur la même banquette, aussi naturellement que deux fiancés. Leurs mains se rencontraient sur les parapets des bateaux, sur les balcons des fenêtres. Ils rêvaient ensemble dans les jardins de l'hôtel, sur les bancs des bosquets disposés pour le flirt, comme si leurs deux pensées se confondaient dans tous les clairs de lune et dans tous les crépuscules. C'était en ces momens-là que M. Mazelaine venait s'asseoir à leur côté, persévérant dans son rôle de surveillant indiscret. Forcés de le subir, ils évitaient, en revanche, avec une crainte jalouse le contact des étrangers, gêneurs dont la politesse les eût forcés à se contraindre. Agnès rabroua deux femmes de la tribu russe, qui cherchèrent à nouer la conversation. Léon, au contraire, causait volontiers avec ces inconnus; il disait :

— Ce sont des gens très aimables: ils ont le charme slave. Pourquoi les éviter? Ils nous distrairaient. Vous n'êtes pas toujours drôles, savez-vous? Et puis, on se fatigue les uns des

autres. Rien ne repose comme de changer d'interlocuteurs...

Parfois pourtant, Agnès et Florian s'évitaient, comme en un retour passager de conscience ou de volonté. Ces brèves rémittences dans le progrès fatal coïncidaient presque toujours avec quelque lettre de Mme Valérien, qui s'efforçait d'aider de loin l'allié dont elle ignorait les manœuvres. Son cœur et son tact lui dictaient souvent les paroles justes, celles qu'il fallait dire, les appels qui pouvaient encore arriver à l'esprit possédé d'Agnès:

« Ne tarde pas à revenir! Les petits, que j'ai vus hier aux *Peupliers*, ne sont pas heureux. Leur tante est bonne, mais despote. Leur oncle travaille, se promène avec ses idées, ne s'occupe guère d'eux. Ils n'osent plus jouer. Ils ne sont plus eux-mêmes. Ils sont beaucoup trop sages, c'est comme s'ils vieillissaient tout à coup de plusieurs années: on dirait presque de petites grandes personnes... Et puis, vois-tu, des enfans ne peuvent se passer de leur mère: leur mère est tout pour eux, comme ils sont tout pour elle. Rappelle-toi: je ne t'ai jamais quittée, je n'avais jamais passé une journée sans te voir, une soirée sans border ton lit, quand je t'ai donnée à ton mari. Il y a entre la mère et l'enfant un lien que celle-ci doit ménager, qu'il faut renforcer, qui est indispensable à leurs deux vies. C'est pourquoi je m'étonne un peu de te voir rester si longtemps loin d'eux. Je voudrais du moins que ta pensée ne les quittât pas une seconde : dans les rares momens où je ne te voyais pas, la mienne, toute la mienne restait auprès de toi! Je voudrais qu'ils remplissent tes journées comme tu as rempli mes années. Vois-tu, il suffit d'aimer de toutes ses forces un seul être pour n'avoir rien à désirer, il suffit d'un sentiment unique pour apaiser tous les besoins du cœur. Je t'écris cela, ma chérie, parce que je sens que, n'étant pas tout à fait heureuse, tu as l'âme inquiète et tu doutes. Rejoins tes enfans ; c'est le remède, c'est la joie... »

Ces temps d'arrêt remplissaient d'espoir M. Mazelaine, comme les répits d'une maladie raniment le courage de ceux qui la combattent en désespérant. « Ils vont se reprendre, songeait-il; c'est qu'ayant vu le gouffre, ils s'arrêtent au bord!... » Et il escomptait le triomphe définitif de cette passagère sagesse, dont il se persuadait que « quelque chose » achèverait l'œuvre: le retour au foyer, le revoir des enfans, la réflexion qui reprendrait ses droits dans le courant régulier de la vie. N'en ayant

jamais fait l'épreuve, il ignorait le peu que valent ces défenses contre la passion qui grandit, et les imaginait aussi fortes qu'il souhaitait qu'elles fussent. Appuyé sur elles, il ne s'appliqua plus qu'à gagner du temps, en pressant le départ. Mais quand il se jetait entre Agnès et Florian, Bellune le contrariait en disant :

— Laissez-les donc ensemble; ils ont toujours des choses à se dire!

C'était vrai : ils avaient toujours des choses à se répéter. Du reste, ils ne se limitaient pas à ces fades causeries, coupées de silences, qui suffisent souvent aux cœurs épris. Ils remuaient, en s'animant, toutes les questions qui confinent à l'amour, à ses complications, à ses problèmes. Ils y arrivaient comme en suivant une pente naturelle, à propos d'une lecture, d'un titre de roman rencontré dans un journal, d'une pièce à succès de la saison passée qui traversait leur mémoire, ou même à propos de rien, comme on va vers sa préoccupation la plus constante. Volontiers, ils continuaient avec les autres les conversations commencées entre eux, mettant alors une certaine impatience à soutenir les idées qui leur étaient communes et flattaient leur penchant. Le divorce était leur thème préféré: ils voulaient l'élargir; ils y voyaient la solution des conflits qui résultent d'une erreur de choix comme celle d'Agnès, d'une rencontre tardive comme celle qui leur faisait répéter vingt fois par jour : « Si nous nous étions connus plus tôt!... » Et leurs aphorismes se heurtaient à ceux où Bellune résumait en peu de mots ses opinions simplistes, conventionnelles, bourgeoises, ou à ceux de M. Mazelaine, marqués du même esprit, mais plus réfléchis, plus profonds. Léon disait, par exemple, avec le geste désintéressé d'un homme qui parle d'une guerre lointaine ou d'une catastrophe survenue à l'autre bout du monde :

— Le divorce?... Question épuisée, sujet rebattu! Qui est-ce qui s'occupe encore de cela?

M. Mazelaine s'empressait de répondre :

— On s'en occupe toujours; et l'on a tort... Pour moi, sans parler du point de vue religieux, décisif à mes yeux, tout le problème dépend de la femme : si elle est mère, il ne se pose même pas. Une mère appartient à ses enfans : ils lui suffisent; sa vie est à eux.

Agnès remarquait alors qu'il parlait comme Mme Valérien, presque dans les mêmes termes : les soupçonnant d'être d'intelli-

gence, ligués contre elle, elle répondait, le front barré, un éclair méfiant dans les yeux :

— C'est vrai, les mères doivent tout à leurs enfans. Mais les mères sont des femmes : n'ont-elles donc pas aussi le droit de vivre ?

— Refrains d'Ibsen, balançoires norvégiennes ! s'écriait Bellune en faisant claquer ses doigts. Nous a-t-on répété cette rengaine, depuis dix ans ! Elle n'est plus neuve, trouve autre chose !

— Il y a des vérités qui sont beaucoup plus anciennes, et beaucoup moins vraies, objectait Florian : il y en a quelques-unes comme celle-là, très simples, qu'on met des siècles à découvrir...

Comme il pouvait être éloquent, comme il l'était toujours en parlant de ce qui lui tenait à cœur, il se lançait alors dans des développemens audacieux, montrait que les problèmes de l'amour changent avec les conditions de la vie, avec la marche de l'humanité...

— Avec le progrès ! interrompait ironiquement Léon.

Florian corrigeait :

— Disons avec la transformation de toutes choses... Notre idée de la propriété n'est plus celle qu'en avaient nos pères : elle se modifie, elle s'atténue, elle tient compte de nouveaux besoins, elle transige avec ceux des classes nouvelles. Or, c'est la conception de la propriété qui a créé nos idées sur la famille : comment conserver intact notre dogme du mariage indissoluble dans un monde qui tend à supprimer l'héritage ?

M. Mazelaine reprenait son thème habituel :

— Non, ce n'est pas la propriété qui est le fondement de la famille : c'est la grande idée religieuse, humaine, civilisatrice, qui veut qu'une seule femme n'appartienne qu'à un seul homme, et réciproquement ; non pas à cette fin d'assurer la transmission des biens aux enfans légitimes, mais surtout parce que telle est la volonté divine, qui proscrit toutes les formes de la débauche.

— Si l'idée religieuse se transformait aussi ?...

Une fois, Florian osa ajouter :

— Si même elle disparaissait ?... Si nos fils ou nos petits-fils en voyaient la ruine ?...

Agnès buvait ses paroles, les approuvait des gestes, du regard, du sourire, les saluait comme autant d'oracles libéra-

teurs de sa pensée et de sa conscience. Léon, au bout d'un moment, cessait d'écouter, faisait des ronds avec la fumée de son cigare, ou regardait les poissons sautiller sur les eaux. « D'où vient cette force délétère qui leur travaille à la fois l'intelligence et le cœur? se demandait alors M. Mazelaine. Est-ce la passion qui égare leur jugement? Sont-ce au contraire les erreurs de leur jugement qui les livrent sans défense aux jeux de la passion?... » Il ne résolvait pas la question ; mais il en sentait toute la gravité dans le cas qu'il avait sous les yeux, représentatif peut-être de beaucoup d'autres pareils. Agnès et Florian lui semblaient alors engagés dans un cercle à peu près impossible à rompre, puisque leurs sens et leur raison, leur intelligence et leur imagination se prêtaient mutuel appui ; son désir de les aider lui paraissait mille fois plus difficile qu'en quittant la *Plaisance;* il faudrait beaucoup d'efforts pour conjurer le péril...

VI

Au lieu de rendre Agnès et Florian plus prudens vis-à-vis des autres, plus méfians d'eux-mêmes, cette espèce de surveillance dont les enveloppait M. Mazelaine irritait leur constant désir d'être ensemble, d'être seuls, de tout se dire : soif éperdue d'intimité qui dévore les amans avant la réalisation de l'amour et seconde les travaux d'approche où s'exerce la passion. Ils le trouvaient partout entre eux ou sur leurs traces, merveilleusement habile à découvrir leurs retraites. Sachant Bellune paresseux, il se levait tôt pour guetter leur première sortie : car il voyait bien qu'ils ne dormaient plus et cherchaient à profiter des solitudes matinales. Il s'asseyait à côté d'eux au jardin, si même ils avaient tiré bien à l'écart leurs légers fauteuils de jonc. Il s'imposait en tiers dans leurs promenades. Il montait dans leur canot, fût-ce au moment où ils en allaient détacher l'amarre. Il assumait ainsi, de mille manières, avec une obstination tranquille, dans toute son ingratitude, ce rôle pénible de gardien jaloux qu'abdiquait l'indifférence de Bellune. Florian le rabrouait, avec des frémissemens d'inquiétude qu'il se reprochait ensuite : lui, ne voulait rien voir. Devenu le gêneur, il prenait les manières de l'emploi : taciturne à l'habitude, souvent muet par distraction, il se faisait observateur attentif, même des petites choses, bavard surtout, bavard à l'excès, le babil pouvant favo-

riser sa cause; enclin à se laisser porter au fil de l'heure quand il n'avait pas ses occupations régulatrices, il s'appliquait à remplir les journées de manière à en exclure l'imprévu, proposait des parties, organisait des promenades, fixait à l'avance l'emploi du temps. Très doux, d'humeur égale, accoutumé à réprimer les mouvemens un peu vifs de son âme, il s'énervait à ce jeu, à la façon d'un chasseur inquiet et passionné. Sa raison, d'ailleurs, lui montrait l'inutilité de tels efforts: qu'arriverait-il, quand il ne serait plus là pour arrêter ou ralentir le destin?

La veille du départ, au commencement de la soirée, Agnès et Florian échappèrent à sa surveillance. Ce fut la faute de Léon, qui l'accapara en sortant de table pour le consulter sur un remploi de fonds. Il s'agissait des actions d'une verrerie de Saône-et-Loire, qui venait d'être éprouvée par une grève, en sorte qu'on pouvait les avoir à bon compte. Bellune était persuadé que M. Mazelaine connaissait sur le bout du doigt toutes les affaires de la région. En vain celui-ci objecta-t-il son incompétence :

— Je suis un bon laboureur, cher monsieur, sans attaches avec la finance, grâce à Dieu ! Tout ce que j'en sais, c'est qu'elle corrompt ce qu'elle touche, y compris les affaires industrielles. Mes capitaux sont placés en fonds de père de famille. Je n'ai jamais aimé l'argent: mon souci principal était de disposer du mien de telle sorte que j'eusse à m'en occuper le moins possible...

Quoiqu'il parlât avec chaleur, Bellune ne voulait pas le croire :

— Vous dites cela, mais vous êtes très fort !... Au surplus, ne craignez rien : si vous me donnez un mauvais conseil, je ne vous accuserai jamais de m'avoir mis dedans !

Étant, lui, intéressé et prudent, il cherchait et redoutait à la fois les placemens aventureux sans trop de risques, les petites émotions d'une hausse modérée ou d'une baisse sans excès; et il se mit à interroger M. Mazelaine sur tous les titres de son portefeuille :

— Il est si difficile de conserver son bien ! répondait celui-ci. Aussi faut-il se garder de courir après des gains aléatoires, qui poussent à des spéculations périlleuses. Tant de forces se liguent aujourd'hui contre ceux qui possèdent ! Ils ont à se méfier des mensonges de la publicité, des hâbleries des sociétés financières, de la rapacité de l'État, de l'incertitude qui augmente dans tous les compartimens de notre vie; que saijes-

encore? Croyez-moi, cher monsieur, on ne surveille jamais d'assez près ce qu'on a, si l'on tient à le conserver, et l'on se garde de toutes les aventures.

Il pensait à l'autre trésor, combien plus précieux, dont Bellune s'occupait beaucoup moins que de ses actions, obligations et coupons et qui se trouvait plus exposé qu'un coffre-fort dont un voleur aurait trouvé la clé... Il jeta un regard sur Agnès et Florian, restés attablés devant le dessert, et voulut se rapprocher d'eux, suivant sa tactique habituelle; mais Léon le retint, parla de l'emmener au salon de lecture, pour examiner des cotes de Bourse. Pour se délivrer de lui, M. Mazelaine s'écria :

— J'ai reçu ce matin quelques journaux financiers : je vais vous les donner, si vous voulez.

Il courut les chercher dans sa chambre et se hâta de les rapporter.

— Tenez ! étudiez cela, si vous avez la patience ! Nous en parlerons quand vous aurez fini.

Son absence n'avait pas duré cinq minutes : Agnès et Florian en avaient déjà profité pour disparaître. Bellune ouvrit insoucieusement les journaux ; lui, s'échappa.

La soirée était fraîche, le vent courait: peu de chances que le couple se fût risqué sur le lac inhospitalier. Mais ils pouvaient errer par les promenades, se cacher dans un bosquet du jardin public où nul concert n'attirait la foule ce soir-là, se perdre dans l'enchevêtrement des ruelles dont les boutiques ferment, où glissent de rares passans. De quel côté les chercher? Machinalement, M. Mazelaine suivit le canal qu'ils avaient tant de fois longé ensemble. Arrivé au pont qu'ébranla justement le fracas d'un express, il hésita sur la direction : la *Seestrasse*, trop fréquentée, ne les avait sûrement pas attirés; la forêt était éloignée, et s'ils s'y étaient réfugiés, comment les y découvrir? Une espèce d'intuition le fit remonter la rive gauche du Rhin, le long de laquelle s'étend un quartier populaire, où se dressent deux ou trois hautes cheminées, où des tas de planches annoncent le voisinage de quelque scierie. Mal éclairée par des réverbères trop espacés, cette banlieue est toujours, le soir, déserte, enténébrée. A peine si la lourde forme de l'ancienne Tour du Pont se dessinait en tons noirs dans la nuit épaisse; seule, la plainte monotone du fleuve courant vers sa destinée animait le silence. En passant devant la tour, M. Mazelaine distingua deux ombres,

dans l'ouverture formant balcon où l'on accède en gravissant de hautes marches. Il s'approcha : c'étaient eux. Ils se tenaient serrés l'un contre l'autre, presque embrassés, oublieux, muets, ravis, laissant errer leurs regards et leurs âmes dans l'espace noir piqué de lointaines lumières. Leurs lèvres avaient dû prononcer les paroles qui lient, et se cherchaient peut-être déjà dans cette ombre propice. Sûrs de rester inaperçus, ils ne prêtaient nulle attention aux bruits rares de la rue : pas rythmés d'une patrouille, roulement d'un char attardé, lointaines bouffées de musique. En cette minute si longtemps guettée, le reste du monde était aboli. M. Mazelaine pensa que c'était son fils, qui traversait à cette heure cette phase décisive du drame éternel et terrible : son fils, grandi sous sa garde, qu'il aurait tant voulu préserver du mal, de l'erreur, de la faute, qu'il avait rêvé de voir vivre sans souillure la vie hérissée de pièges, son fils et celui de l'être pur, irréprochable et tendre dont le souvenir remplissait encore son cœur. Alors, une sorte de colère se mit à gronder en lui contre la complice dont la séduction venait ainsi bouleverser son œuvre : elle seule était coupable ; elle seule, par les fatalités de son sang adultéré dans sa source, avait corrompu cette âme d'homme trempée pour le bon combat. Il souhaita de l'écraser comme on se délivre d'une bête venimeuse, qui rampe vers vous...

Tourné vers le fleuve, dont la voix chantait au pied de la tour, ils ne le virent pas approcher. Le bras de Florian enlaçait la taille d'Agnès. M. Mazelaine lui toucha l'épaule en l'appelant :

— Florian !

Le jeune homme tressaillit, avec un frisson qui gagna sa compagne. Tous deux, du même mouvement, du même geste, se retournèrent avec le même regard noir, chargé de colère, de révolte, de haine, de toutes les violences prêtes à s'exaspérer dans la passion tendue et contrariée.

— Comment, père, c'est toi ?...

Florian gardait Agnès contre lui, comme pour la défendre. Leur attitude ne trahit ni la peur, ni la honte. Ils étaient prêts à tout, irrités seulement de cette surprise qui violait leur secret, dépouillait leurs âmes ; et ils bravaient l'ennemi commun, quel qu'il fût, dans la même révolte. De dures paroles montaient aux lèvres de M. Mazelaine : il les retint ; comme s'il n'avait rien vu qui l'étonnât, il leur dit simplement ce qu'il leur aurait dit

en les trouvant dans les jardins de l'hôtel, installés dans deux fauteuils séparés, par une soirée un peu fraîche :

— Je crois qu'il vaudrait mieux rentrer, mes enfans !

Ils l'avaient trop bien deviné pour se laisser prendre à la simplicité des paroles, à la modération de l'accent. Agnès échangea un regard avec Florian en s'écartant à la hâte, comme si elle s'apercevait tout à coup qu'elle se trouvait presque dans ses bras. Il ne la retint pas. Il répondit :

— Non, père, nous restons. Nous sommes bien là. Nous n'avons pas froid.

M. Mazelaine insista sans se départir de son calme :

— Vous ne vous apercevez pas que cet air est vif et perfide ; même un peu humide.

— Nous ne craignons pas la fraîcheur. Pourquoi es-tu sorti toi-même, si tu la redoutes ?

— Je ne parle pas pour moi. Je pense à Mme Bellune, que j'ai entendue tousser tout à l'heure.

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi, monsieur, je ne suis pas douillette !

Comme ils se rasseyaient sur la pierre qui leur servait de banc, M. Mazelaine s'assit de même, à trois pas d'eux, avec son irréductible obstination de gardien responsable ; il crut entendre Florian souffler à sa compagne :

— Il ne s'en ira pas !...

De nouveau, ils se retournèrent vers le fleuve dont les flots changeans fuyaient avec la même chanson, comme si chaque vague, en passant, répétait ce qu'avaient dit les autres, toutes les autres, celles qui maintenant couraient en avant, celles qui traversaient des villes ou des plaines, celles qui se confondaient dans les flots de la mer. Un long moment, ils les contemplèrent, toutes noires, luisantes çà et là de reflets qu'elles n'emportaient pas et qui dansaient indifférens sur les vagues nouvelles, comme l'amour, le rêve et la douleur, éternellement pareils, miroitent sur les cœurs passagers. Mais leur joie d'aimer, leur joie de vivre s'était évanouie : ils sentaient peser sur eux le reproche de ce juge muet, assis là comme le geôlier de leurs pensées, qui contemplait les mêmes vagues et les mêmes reflets ; et c'était comme une lame froide qui glissait entre eux.

— Nous ne sommes plus ensemble, souffla Florian à Agnès.

Elle répondit, de même :

— Le charme est rompu ; pourquoi rester?

Florian tint bon un moment encore, par bravade ; puis il dit :

— Rentrons, père, puisque tu y tiens !

M. Mazelaine se leva aussitôt, en concluant :

— Je t'assure que cela vaut mieux.

On se dirigea vers l'hôtel. Agnès prit audacieusement le bras de Florian. Ils allaient sans hâte, comme pour retenir quand même le peu qu'ils pouvaient sauver de cette dernière soirée, de ces dernières minutes. M. Mazelaine marchait à côté d'eux, les mains au dos, la tête basse, réfléchissant à sa demi-victoire : il avait l'air, à ses propres yeux, d'un gendarme emmenant deux prisonniers qu'il surveille du coin de l'œil. Pour la première fois, il soupçonnait la force terrible du courant où il se jetait. Quelles digues lui opposerait-il? Que ferait-il, après cette scène muette où les voiles s'étaient déchirés? Impossible de feindre plus longtemps l'ignorance : comment leur parler, désormais? Des paroles maladroites hâtent l'effet qu'elles voudraient combattre ; mais comment se taire encore, puisque, après la première surprise, ils ne se cachaient même plus ?

Cependant, les toilettes blanches de pensionnaires de l'hôtel s'estompèrent à vingt pas d'eux, dans la lumière d'un réverbère. Agnès lâcha précipitamment le bras de Florian. Les Russes, leurs voisins de table, les croisèrent en saluant. Il fallut prendre la file indienne dans le sentier. M. Mazelaine se retourna : un des Russes se retournait en même temps. On rentra dans l'île.

Bellune fumait, à l'entrée des vestibules : une place qu'il affectionnait, parce qu'on y voit passer du monde. Sans faire nulle attention ni à sa femme ni à Florian, il s'empara de M. Mazelaine, pour reprendre la conversation au point même où celui-ci l'avait abandonnée :

— J'ai lu vos journaux, cher monsieur ! Ah ! si l'on pouvait y croire ! Mais c'est comme vous le dites : les émissions sont truquées, les bilans sont fictifs, on n'est jamais sûr qu'il y ait de l'or ou du cuivre dans les mines, des machines dans les usines, des marchandises dans les entrepôts... Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'il est difficile de conserver le peu qu'on a !

— Se rendre compte du danger, dit M. Mazelaine, c'est le commencement de la sagesse. On risque bien des malheurs par simple imprévoyance...

Léon soupira :

— A qui le dites-vous!... Mais prévoir, prévoir, cela n'est pas déjà si facile!

En même temps, d'un geste de possession distraite, il prit le bras de sa femme et l'entraîna vers le salon. Ce geste, très naturel, très simple, en parfaite harmonie avec son caractère, exprimait bien l'indifférence du propriétaire qui met la main sur sa chose, qu'elle ait une âme ou n'en ait pas, en montrant qu'elle est à lui, de par la loi. Il fut cruel à Florian, dont la jalousie veillait toujours. Agnès se retourna pour lui jeter un long regard, qui disait : « Il m'emmène, je le suis, il faut bien! Allez! mon cœur est avec vous, c'est à vous que j'appartiens, à vous seul! » Mais la brutalité du fait était là : cet homme lui serrait le bras, et l'emportait...

Machinalement, Florian fit deux pas derrière eux; puis il s'arrêta, rebroussa chemin, se trouva devant son père, à qui aucun de ces détails n'avait échappé. Il y eut quelques secondes de gêne. Florian crut y échapper en disant, d'un ton bref :

— Je suis fatigué. Bonsoir, père, je monte!

M. Mazelaine le retint du geste :

— Non. Reste. J'ai à te parler.

Il ajouta :

— Allons au jardin, si tu veux. Ce soir, il n'y aura personne : nous pourrons causer.

En effet, les tables de la terrasse étaient abandonnées, aucun couple ne flirtait dans les bosquets. Une impression de fraîcheur humide traînait sous les branches des vieux arbres, et vous pénétrait. Le lac agité brisait avec fracas contre le parapet. Par delà ses flots noirs, du côté de Petershausen, de rares lumières brillaient sur les rives. Quelques étoiles scintillaient dans les pans découverts du ciel. M. Mazelaine avisa un banc, à l'écart, et fit mine de s'asseoir. Florian, nerveux, l'arrêta :

— Marchons plutôt, père, si cela t'est égal!

— Comme tu voudras, mon ami.

Ils arpentèrent les allées, passant devant les salons illuminés de l'hôtel, puis disparaissant dans les bosquets. Les pas énervés de Florian faisaient craquer le gravier des allées. Comme son père se taisait, ce fut lui qui engagea l'entretien :

— Eh bien?... Tu as quelque chose à me dire?

On devinait qu'il ajoutait en pensée : « Je me doute de ce que c'est; mais comme les paroles seront inutiles, dépêche-toi

et finissons-en ! » Alors M. Mazelaine commença, sans hâte, d'une voix égale, un peu triste :

— Je crois que tu as beaucoup changé, ces dernières années, mon enfant... Oui, beaucoup !... Ce que j'entends ou devine de ta pensée me révèle un homme bien différent de celui que j'ai tâché de former... Je sais que les générations se suivent sans se ressembler ; pourtant, j'avais rêvé que nous resterions d'accord sur ces vérités primordiales qui jalonnent comme des lumières le chemin de la vie... J'ai dû reconnaître que ce n'est pas le cas...

Sa voix eut un léger tremblement d'émotion qu'il réprima :

— Quelque séparés que nous soyons sur beaucoup de points, il en est encore quelques-uns, j'espère, où le contact subsiste. Si je n'avais pas cet espoir, je n'essayerais pas même de te parler comme je vais, comme je dois le faire !

Florian répondit par un geste plus résigné que consentant. M. Mazelaine poursuivit :

— Je sens qu'il me reste une chance d'être écouté...

De nouveau, l'émotion lui coupa la voix. Loin de l'encourager, Florian prenait une attitude de plus en plus glacée d'homme d'affaires.

— Un père, n'est-ce pas ? ne peut cesser de suivre les actes, les pensées, les sentimens de son fils, même quand celui-ci a pris son essor et marche dans sa propre voie... J'ai compris que tu traverses un moment difficile : c'est pourquoi je suis venu ici...

Florian demanda sèchement :

— Qui t'a dit cela ?...

M. Mazelaine évita de répondre :

— Ce qui importe, fit-il, c'est que je ne me suis pas trompé Qu'on m'ait aidé ou non, j'ai lu en toi, j'ai lu dans ton cœur... C'est pourquoi vous m'avez trouvé si souvent sur votre chemin, vous deux... Je t'ai paru importun, je t'ai peut-être froissé, et il m'en coûte de le penser... Il m'eût été si doux d'avoir toute ta confiance !... Maintenant, nous allons nous séparer : ma muette intervention cessera... Elle a été gauche, inefficace ; mais qu'en sera-t-il demain, quand je serai loin, quand vous vous retrouverez ?... Tu dois comprendre avec quelle angoisse je me pose cette question !... Florian, tu le vois, il faut que je t'appelle à l'aide contre toi-même !

Surpris par la netteté de l'attaque, troublé par l'émotion que son père laissait voir, Florian ne put que balbutier :

— Mon Dieu, père, je ne comprends pas bien...

— Si tu ne comprenais pas, dit M. Mazelaine avec plus d'autorité, je me serais trompé sur le sentiment que tu éprouves, — que tu inspires... Hélas ! je le voudrais, et je suis certain que ce n'est pas le cas !... L'âme a des mouvemens que tout révèle, des ondulations qu'on voit s'élargir comme des cercles sur les eaux... Écoute-moi, Florian !... Je ne vous soupçonne ni l'un ni l'autre d'un caprice frivole... Non, non ! Tu es d'un âge où déjà un honnête homme ne s'abandonne pas à des impulsions passagères, quand il sait ce qu'elles peuvent coûter. Et tu es à l'âge où de tels sentimens, quand ils se déchaînent, ont parfois la force des élémens... Cela, je l'ai deviné, ou plutôt tu me l'as avoué sans t'en apercevoir : quand on a l'esprit rempli de certains sujets, on se trahit à ses moindres paroles... Les tiennes m'ont fait supposer qu'en cette heure de ta vie, tu cherches, tu appelles le sentiment suprême dont chacun porte en soi le germe, mais qui ne s'épanouit pas toujours... Et tu n'aurais pas parlé de la sorte, si tu ne croyais pas l'avoir trouvé !...

Florian ébaucha un geste de dénégation, voulut répondre. Son père lui posa la main sur le bras, comme pour l'arrêter au bord de l'inutile mensonge, en poursuivant avec une sorte de solennité :

— Eh bien ! je viens te supplier, pendant qu'il en est temps, d'effacer le début de cette page que tu n'achèveras pas, de fuir, de ne plus revoir cette femme...

La passion tenait tout l'être de Florian : née au cours des rencontres de l'hiver, déjà puissante à l'arrivée à Constance, elle avait mûri dans l'oisiveté des vacances, dans la splendeur de l'été, dans la tension du désir irrité par la continuelle présence, par la vie presque commune, par tant d'émotions partagées, par les douces paroles et les premiers aveux, par la jalousie surtout, par cette affolante jalousie physique que venait justement d'exaspérer le geste de Bellune emmenant sa femme. Il se sentait ardent, audacieux, violent, fortifié par l'approche de la conquête, fier de connaître un sentiment vainqueur, exalté de l'avoir inspiré, prêt à tout pour le conserver et le satisfaire. Pas un instant l'idée ne lui vint de le renier. Il accepta simplement la lutte et répondit :

— C'est vrai, mon père, tu ne t'es pas trompé. J'aime Mme Bellune, tu l'as deviné. Mais ce que tu ne sais pas, c'est que je l'aime au point de ne plus concevoir la possibilité de vivre sans elle. Je ne désespère pas de me faire aimer de même ; et je ne vois aucun obstacle qui pourrait alors arrêter notre commune volonté... Nous ne tromperons personne, sois tranquille ! Nous ne nous cacherons pas ! Nous irons l'un à l'autre aux yeux de tous, à travers tout.

Après les entretiens où ils avaient tant de fois effleuré ces problèmes, M. Mazelaine savait les argumens qui resteraient inaccessibles à cet exalté. Les négligeant tous, il invoqua le seul qui lui parût capable d'agir encore :

— Tu ne vois pas d'obstacle entre vous, et tu sais pourtant que cette femme est mère !

— Et bonne mère ! répliqua Florian. Oh ! je ne l'oublie pas. Mais ne crains rien : elle ne sacrifiera jamais ses enfans !

— Que voilà bien les mots dont se leurre la passion ! Elle fausse en toi la notion de la plus simple vérité, et tu ne t'en doutes même pas !... Comment veux-tu qu'une mère t'appartienne sans sacrifier ses enfans ? Ils ne sont pas à elle seule, ces petits : ils sont à leur père aussi. Vas-tu les lui prendre encore ?... Te figures-tu qu'il vous les donnera ?...

— J'ai vu plus d'une fois résoudre ce problème.

— Oui, oui, tu m'en as averti : tu admets le divorce, avec ses partages compliqués. Mais sans parler de moi, qui ai mon mot à dire, est-ce que tu t'imagines que M. Bellune l'acceptera ?

— Ce n'est pas son sentiment qui l'en empêchera.

— Alors, ce sera son monde, ce seront ses opinions, sa religion, ses préjugés, si tu veux... Que ce soit snobisme ou conviction, l'on n'accepte pas, dans son milieu, cette façon commode de rompre un contrat...

Florian interrompit :

— Je sais. On préfère le violer sournoisement... Oui, oui, je connais cette école, et l'estime à son prix ; mais je n'en suivrai jamais les leçons... Et je connais aussi mon Bellune : j'ai pris la mesure de son énergie : c'est un faible, il cédera.

— Prends garde, on ne connaît les gens qu'à l'épreuve : on ne peut prévoir ce qu'ils feront dans un cas donné. Ne nous trompons-nous pas constamment sur nous-mêmes, en nous

disant : Je ferai ceci, je ferai cela ?... L'événement survient, nous faisons autre chose...

Changeant de ton sur ces mots, il tâcha de raisonner :

— Voyons, mon cher, tu es avocat, tu connais ces questions mieux que moi : tu sais qu'une femme ne possède aucun moyen de forcer son mari au divorce. Tu sais que l'appareil légal, bien qu'on l'ait relâché et faussé, défend encore la famille contre des entreprises... telles que la vôtre... Tu sais que les magistrats sont peu tendres à ces sentimens, dont ils connaissent l'armature et les pièges. Tu sais tout cela par ta profession même, par des exemples que tu as vus, par des causes que tu as plaidées. Dans quel inextricable maquis vas-tu donc engager celle que tu prétends aimer? Tu veux l'honorer, tu la plongeras dans le scandale. Tu veux qu'elle soit ta femme : elle ne sera que ta maîtresse, et le sera fatalement. Vous marcherez ensemble, soit !mais vers la désillusion, l'amertume et le dégoût qui sont la fin de ces mirages. Le véritable amour agit autrement : il s'immole à sa dignité même...

Le hasard de leurs pas les avait ramenés en face du corps principal de l'hôtel, devant le parapet où ils s'appuyèrent. Derrière eux, les lumières s'allumaient peu à peu dans les chambres, des volets se fermaient déjà, des silhouettes apparaissaient aux balcons. Devant eux, le lac restait inquiet, travaillé par les mouvemens secrets de ses eaux et par des vents contraires. Un quartier de lune argenta bientôt un paquet de nuages, jetant quelques blancheurs sur les flots. Florian respira largement l'air vif, qui prenait des saveurs automnales, et dit :

— Que veux-tu que je te réponde, père?... Tu as raison, j'en conviens, du point de vue où tu te places, d'où tu as toujours tâché de me montrer la vie... Mais si ce point de vue n'est pas le nôtre ? Si les choses nous apparaissent sous un autre aspect? S'il nous plaît d'affronter les obstacles qui t'effrayent pour nous?... Et il faut que tu le saches : nous sommes résolus à les braver. Rien ne nous paraît pire que d'être séparés. Elle étouffe dans sa prison : je veux la délivrer. Nous avons soif de bonheur, du même bonheur que seuls nous pouvons nous donner l'un à l'autre. Nous le conquerrons par les moyens appropriés... Qu'il m'en coûte de t'affliger, mon pauvre père ! Mais je ne puis te parler autrement !... Nous ne serons pas les premiers à rompre des liens qui cessent d'être sacrés quand l'affection réciproque

ne les sanctionne plus. Notre monde moderne a écrasé bien des libertés : il a du moins conquis celle-là ! Que de couples mal assortis se sont libérés pour se reformer au gré de chacun ! que d'existences manquées ont été rétablies sur une autre base au prix de quelques efforts !... Et même, que d'êtres généreux vivent ensemble, heureux et fiers, en marge de la société et de son état civil !... Tu invoques les expériences de ma carrière : sans être encore très nombreuses, elles m'ont déjà montré la vérité de ce que je te dis là !

— Peut-être leur fais-tu parler le langage de ta passion... Pour moi, j'ai toujours vu qu'en rompant avec la règle, on inaugure des troubles et des malheurs dont on ne peut calculer la série. Tu sais cela : tu as dû le dire ou l'entendre au Palais.

— Il fut un temps où je le pensais : je n'étais pas moi-même. J'étais alors ton reflet, ce que tu voulais que je fusse.

Un peu d'aigreur perçait dans sa voix, comme s'il lui venait une amertume d'avoir trop longtemps obéi. M. Mazelaine s'écria :

— Tandis que maintenant...

— Maintenant, interrompit Florian avec énergie, je cherche l'accord de mes actes et de mes pensées; je me délivre de scrupules qui ne me paraissent plus d'accord avec la vérité; il me semble que je vois plus clair en toutes choses, parce que j'ai deux existences à diriger...

Il dit cela d'un ton résolu, qui semblait exclure toute contradiction. Puis aussitôt, comme s'il regrettait d'avoir mis trop d'âpreté dans sa réplique, son accent s'adoucit, s'attendrit presque ; il continua avec émotion :

— Mon bon cher père, écoute-moi !... Tu parles en homme qui n'a connu qu'un unique amour, dans lequel il a trouvé la paix de son cœur et toute sa joie de vivre. Combien, je t'en prie, ont un tel bonheur? Aimer un seul être au monde, lui appartenir sans réserves, lui rester fidèle à travers les hasards et les tentations de la vie, et plus loin, jusqu'après la mort, — cela est magnifique ! Même au prix du deuil et de ses longs désespoirs, quel est l'homme de cœur qui ne souhaiterait pas un sort pareil? Un tel amour résout sans effort ces problèmes compliqués dont tant de pauvres êtres subissent l'angoisse ou la tyrannie; ou plutôt, il les supprime... Jamais ils n'ont existé pour toi, père !... C'est pourquoi tu as traversé

l'existence sans te douter de leur difficulté... Mais vois-tu, pour ne pas nous comprendre, il faut ignorer les déchiremens qui résultent d'une erreur ou d'une rencontre tardive, il faut avoir réalisé cette magnifique unité qu'offre ta vie... Et c'est si exceptionnellement rare, père!... Je serais tenté de dire que c'est unique, s'il n'y avait aussi là, tout près de nous, une femme qui a eu le même bonheur : celle qui a élevé mon amie dans le respect de l'amour et de la fidélité...

M. Mazelaine s'écria :

— Qu'en sais-tu?

Son fils le regardait avec stupeur, comme on peut regarder un homme niant la lumière. Alors, en hésitant encore, en cherchant ses mots, il livra douloureusement le secret dont Mme Valérien l'avait délié :

— Je t'attendais là!... Je pensais bien que tu invoquerais cet exemple!... Et c'est lui qui va me permettre de te montrer ton erreur, de te sauver peut-être... Certes, j'aurais voulu garder pour moi seul ce que je sais,... ce que je suis, je crois, seul à savoir... Mais il s'agit de toi, je dirai la vérité... Mme Valérien n'est pas la femme que tu penses : elle a été bonne mère, je le reconnais; après la catastrophe, elle s'est absorbée en sa fille, n'a vécu que pour elle, dévouée, irréprochable... Mais cette catastrophe, ce sang versé, c'était son œuvre... On a cru que René Valérien s'était battu pour quelque fille : j'ai contribué moi-même, en me taisant, à laisser s'accréditer cette légende... Eh bien! c'est faux!... René Valérien a été tué par l'amant de sa femme : voilà la clé de ce long deuil, qui n'est que du remords, de cette fidélité du souvenir qui demande grâce pour l'infidélité passée, de ces pèlerinages expiatoires au tombeau de la victime que les bonnes gens prennent pour des gages d'amour!... Veux-tu savoir ce que fut la mère de ton amie?... Veux-tu entrer dans ses histoires intimes?... Il y a, dans une galerie connue, un tableau de Bernard Chaumont, son chef-d'œuvre, paraît-il, qu'on appelle *la Femme au voile*. On verra cela un jour ou l'autre au Louvre ou au Luxembourg, à moins que l'Amérique ne nous en dispute la gloire... Eh bien! c'est elle, presque nue, dans un de leurs rendez-vous... Voilà le fruit de cet amour radieux, triomphant, invincible, source sublime de toutes les joies... Voilà sa véritable beauté!... Voilà ce qu'il fait, — voilà ce qu'il laisse après soi!

A mesure que M. Mazelaine parlait avec une violence concentrée, la surprise de Florian se changeait en une sorte de stupeur. L'idée d'un subterfuge traversa son esprit, tant cette histoire lui semblait incroyable : mais on n'invente pas ces choses-là, on ne les dit pas avec un tel accent quand elles n'ont pas une réalité terrible. — Quel revirement dans leur discussion ! Au lieu des raisonnemens habituels où l'on retourne selon les lois de la bonne dialectique les problèmes du devoir et de l'amour, où l'on discute avec détachement les bases des institutions séculaires, les droits de l'individu à conquérir son bonheur, ceux de la société à les lui refuser, tant de thèmes épuisés qui se renouvellent à chaque anecdote où se mêle la passion, — c'était soudain, dans un saisissant raccourci, dans une vision de mort, le spectacle brutal, l'évocation presque directe des ruines, des désastres, des crimes, qu'accumule dans le monde la lutte pour l'amour, si proche de la lutte pour le pain, souvent plus âpre et plus meurtrière. C'était aussi l'éclair qui vous montre l'abîme dont vous suivez le bord, en illumine les profondeurs, en déchire les ténèbres.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Florian en passant la main sur son front, qu'est-ce que tu m'apprends là ?... En es-tu sûr ?... Est-ce possible ?

— René Valérien m'a tout dit.

— Et toi, père, pourquoi me le dis-tu ?

— Les destinées s'enchaînent : il te fallait connaître ce passé, puisqu'il a formé celle à qui tu veux livrer ta vie.

— Mais elle n'en a jamais rien su, père, elle n'en soupçonne rien...

— Connaissons-nous toujours les événemens qui font nos âmes ?

— C'était un secret,... un secret qui devait dormir à jamais dans l'oubli...

— En te le révélant, je ne trahis personne : je t'ai parlé d'accord avec Mme Valérien...Comprends-tu ce que cela signifie ?... Elle n'est plus qu'une mère, à présent : son passé ne la touche plus que par ses terribles effets : elle veut sauver sa fille comme je veux te sauver... Elle a vu comme moi le gouffre où vous courez : c'est elle qui m'a envoyé ici... Nous sommes d'accord tous les deux, nous sommes résolus à vous défendre... Nous en avons le moyen : tu viens de le voir. Plutôt que de laisser sa

fille tomber dans tes bras, Mme Valérien lui racontera sa faute, sa honte, le mal qu'elle a fait, les remords qui en ont été le prix. Elle aura le courage de cette confession : je sais qu'elle l'aura... A toi de voir si tu veux épargner à cette jeune femme l'irréparable malheur d'apprendre de telles choses ! A toi de voir si tu auras l'héroïsme d'un sacrifice qui lui laisserait son ignorance... Ta raison est gâtée par les sophismes du jour, mais j'ai confiance en ton cœur !

Sur ces mots, M. Mazelaine prit la main de son fils qui détournait les yeux, la garda un moment dans la sienne, puis s'éloigna, sentant qu'il n'avait plus rien à dire.

Florian resta seul dans la nuit. Le vent avait changé : venant du Nord, maintenant, il balayait les nuages. Des étoiles scintillaient dans les pans déblayés du ciel, et sur le lac, la nappe argentée du clair de lune s'étendait plus large. Lentement, la résolution du jeune homme se formait, généreuse, conforme aux vœux de son père : « Ce serait trop affreux pour elle d'apprendre cela, songeait-il, je ne veux pas qu'elle l'apprenne... Qu'elle souffre par moi, qu'elle me maudisse, qu'elle ne croie plus à mon amour, — mais qu'elle garde une ignorance qui lui permette de croire encore à la vie !... »

Comme en pensant ces choses il se retournait vers l'hôtel, il vit s'allumer la fenêtre des Bellune. La forme d'Agnès esquissa sa sveltesse sur le balcon. Longtemps elle contempla la nuit, envoyant à Florian ses vœux d'amour, ses douces pensées, ou cherchant quels obstacles l'avaient retenu loin d'elle, sans se douter que là, tout près, il était séparé d'elle par quelque chose de plus infranchissable que l'espace, et songeait confusément, dans un désespoir qu'elle ne soupçonnait pas, aux mystères humains qu'enveloppent le silence et l'obscurité...

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE

Nous avons dit, au début de cette longue série d'études, dont la duchesse de Bourgogne devait demeurer la figure principale, que nous aurions cependant à raconter quelques épisodes de cette alliance savoyarde qui tint une place si importante dans la diplomatie du règne et à en marquer les vicissitudes. Il nous reste à dire brièvement quel fut l'épilogue de cette alliance.

I

Les avantages que Victor-Amédée avait retirés de son accession à la puissante ligue entretenue par l'Europe contre la France, n'avaient pas été aussi grands qu'il l'espérait, et il n'avait guère eu à se louer de cette nouvelle alliance par laquelle il avait remplacé l'alliance française. C'étaient ses états patrimoniaux qui, depuis le commencement de la guerre, servaient de théâtre aux opérations militaires. Les deux armées française et espagnole d'un côté, impériale et savoyarde de l'autre, s'y étaient trouvées aux prises depuis plusieurs années avec des fortunes diverses. A la suite de la désastreuse affaire de Turin, l'armée française avait bien été obligée d'évacuer le Piémont, et cette retraite avait permis à Victor-Amédée de s'emparer de

certaines places situées sur les confins du Dauphiné et de la Savoie à la possession desquelles il tenait particulièrement, car les passages des Alpes en dépendaient, entre autres Exilles et Fenestrelles. Mais la Savoie et le comté de Nice n'avaient presque jamais cessé d'être occupés par les troupes de l'armée royale. Les incursions qu'il avait personnellement dirigées sur le territoire de la France n'avaient pas été heureuses. La vigoureuse résistance de Tessé l'avait, en 1707, arrêté devant Toulon, et cette tentative d'invasion de la France par la Provence n'avait pas mieux réussi que, deux siècles auparavant, celle de Charles-Quint. Victor-Amédée n'avait donc pas, au cours de cette longue guerre, recueilli cette gloire militaire dont il était avide et à laquelle sa valeur personnelle, poussée jusqu'à la témérité, lui donnait le droit de prétendre. Les convoitises territoriales qu'il nourrissait n'avaient pas, d'un autre côté, reçu satisfaction complète, et son amour-propre n'avait pas davantage été ménagé par son impérial qu'autrefois par son royal allié.

L'empereur Léopold avait bien consenti, par un traité signé à Turin le 8 novembre 1703, à lui concéder les provinces d'Alexandrie et de Valence et la partie du Montferrat possédée par le duc de Mantoue. Mais c'était le Milanais tout entier qu'ambitionnait Victor-Amédée, et la pensée que Milan et le reste de la Lombardie demeureraient en la possession de l'Empereur le remplissait d'inquiétude. Il ne se souciait pas d'avoir un aussi puissant voisin. Maladroitement aussi Léopold blessa son nouvel allié en soulevant quelques difficultés à propos de l'investiture du Montferrat qui faisait de Victor-Amédée un vassal de l'Empire. L'orgueil de la victoire lui fit même, tout comme il arriva souvent à Louis XIV, commettre une faute plus grave qui faillit tourner contre lui. Le royaume de Naples et les Présides (1) de Toscane étant tombés entre les mains de l'armée impériale, Léopold crut le moment favorable pour publier un décret par lequel il déclarait vouloir faire revivre les droits de l'Empire sur toute la péninsule. Tous les princes italiens auraient été considérés comme des vassaux de l'Empire et toutes les Républiques menacées dans leur indépendance. Le mécontentement en Italie était général, et Victor-Amédée, en particulier, ne cachait pas le sien. Aussi commençait-il à s'agiter

(1) On appelait *Présides* les ports de mer de la Toscane qui assuraient ses relations maritimes avec l'Espagne.

et à intriguer contre son dernier allié. A la République de Venise en particulier, avec laquelle il n'était pas en relations diplomatiques régulières, pour une question de cérémonial, mais où il entretenait des agens secrets, il faisait dire « qu'il seroit toujours bon Italien et que ses engagemens avec l'Empereur n'empêcheroient pas qu'il ne fît connoître ses sentimens lorsque l'occasion le demanderoit (1). »

Ainsi, préludant déjà au rôle que devaient jouer un jour ses successeurs, Victor-Amédée commençait à la sourdine à se poser en champion de l'indépendance italienne. La diplomatie de Louis XIV, toujours à l'affût de tous les incidens dont elle pouvait tirer parti, conçut l'espoir de mettre à profit cette faute de l'Empereur. On résolut à Versailles d'envoyer en Italie un ambassadeur ou plutôt un plénipotentiaire chargé d'une mission secrète et qui aurait pour instructions de chercher à réunir dans une ligue contre l'Empereur les Républiques de Gênes et de Venise, les princes italiens, et jusqu'au Pape lui-même.

Après avoir hésité entre le maréchal d'Estrées et Saint-Simon, qui prétend s'être défendu d'accepter, le choix du Roi s'arrêta sur notre vieille connaissance Tessé. Il est probable que ce choix fut en partie dicté par la pensée qu'il ne serait peut-être pas impossible de faire entrer dans cette ligue le duc de Savoie lui-même, et que Tessé, ayant réussi une première fois, quelque vingt ans auparavant, à le détacher de l'alliance impériale, aurait, plus que tout autre, chance d'y réussir une seconde. En effet, une bonne partie des instructions que Tessé emportait avec lui était consacrée à lui tracer la ligne de conduite qu'il devait suivre vis-à-vis du duc de Savoie (2). Ces instructions lui prescrivaient de chercher à Gênes ou ailleurs des gens capables d'insinuer au duc de Savoie combien serait pour lui précaire et illusoire la possession de cette partie du Milanais qui lui avait été cédée par le traité du 8 novembre 1703, si l'Empereur en conservait la plus grande partie et devenait ainsi le proche voisin de la Savoie. Les instructions faisaient ressortir le danger de ce voisinage et d'un conflit entre la Savoie et l'Empire où Victor-Amédée serait écrasé. « La ressource de ceux de

(1) *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, p. 262.

(2) *Id., ibid.*, p. 259 et suiv.

ses ancêtres dont il a le plus imité la conduite, continuent ces instructions, étoit de recourir à la France quand ils craignoient d'être accablés par la puissance de la maison d'Autriche. Mais les alliés de ce prince, persuadés qu'il suivroit cet exemple, ont eu une attention particulière à lui fermer cette route et, sous un faux prétexte d'union et d'intérêts communs, ils ont eu l'adresse de l'engager de plus en plus à irriter le Roi de manière qu'il fût à jamais privé du secours de Sa Majesté. Il n'a désormais aucun nouvel avantage à leur demander; sa vue doit être de conserver ceux que la nécessité seule de son alliance lui a fait acquérir; s'il attend pour les maintenir à la conclusion de la paix, ils seront peut-être sacrifiés d'un commun consentement à ceux du bien public, et sa possession ni ses nouveaux titres ne seront pas plus considérés que ses prétentions à la succession d'Angleterre l'ont été par les Anglais. Il est donc de sa prudence, de son habileté, et de la gloire de sa maison dont il est particulièrement touché, de prévenir la paix générale pour se réunir à la France et d'effacer par le service qu'il rendroit au Roi le souvenir du préjudice qu'il lui a causé par sa défection. »

Muni de ces instructions, Tessé partit pour l'Italie au mois d'août 1708, non sans nourrir l'espoir assez vraisemblable de réussir dans une mission à laquelle il se croyait propre et d'en tirer, lui aussi, quelques avantages. Cet espoir fut déçu, et il ne réussit pas mieux auprès du duc de Savoie qu'il ne devait réussir auprès des autres princes italiens et auprès du Pape avec lequel il finit par avoir querelle ouverte et violente. Il n'est même pas certain que l'occasion se soit offerte à lui de faire parvenir au duc de Savoie les propositions dont l'avait chargé Louis XIV, car, ainsi qu'il l'écrivait à la princesse des Ursins, « un prince qui n'a ni confesseur, ni ministre, ni maîtresse ne laisse pas d'être comme un fagot d'épines que l'on ne sait par où aborder (1). » En tout cas, si ces propositions parvinrent à Victor-Amédée, celui-ci fit la sourde oreille, estimant sans doute que le moment n'était pas encore venu pour lui de trahir son nouvel allié.

(1) *Lettres du maréchal de Tesse*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 286.

II

Victor-Amédée aurait cependant cessé d'être lui-même si, à peine engagé dans une alliance, il n'avait cherché presque aussitôt une porte de sortie qui lui permît de s'en dégager, et s'il n'avait mis en balance les avantages qu'il pourrait tirer d'une alliance nouvelle, fût-ce au prix d'une trahison. Nous allons le voir en effet, deux ans plus tard, essayer lui-même de rentrer en relations avec Louis XIV et de négocier une paix à part, par l'intermédiaire de celui-là même qui commandait les troupes dirigées contre lui, ainsi qu'il avait fait en 1693 lorsqu'il avait négocié avec Tessé et signé avec lui le traité de Turin. Cette tentative de Victor-Amédée n'était que très imparfaitement connue par quelques pages des *Mémoires* de Berwick (1). Depuis lors, quelques-unes des dépêches de Berwick à Torcy ont été publiées, avec les réponses de Torcy, dans les *Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France* (2). Ces dépêches et les recherches que nous avons entreprises tant aux Affaires étrangères qu'aux Archives de Turin nous permettent de résumer brièvement les phases de cette négociation, qui du reste ne devait point aboutir.

Berwick, qui commandait en Dauphiné, c'est-à-dire sur les frontières de la Savoie, avait, durant tout l'été de 1710, guerroyé contre le comte de Thann qui commandait les armées impériales et savoyardes réunies, sans qu'il y eût, de part ni d'autre, aucune action bien décisive. Il se trouvait dans la vallée de Barcelonnette, dont les deux armées se disputaient la possession, lorsqu'il reçut avis : « qu'un nommé Arnaud, religieux dont le duc de Savoie se servoit en beaucoup d'affaires, avoit parlé à un nommé Laurent, procureur de la susdite vallée, au sujet de la guerre qui étoit entre le Roi et Son Altesse Royale et lui avoit donné à entendre qu'on pouvoit aisément trouver les moyens de s'accommoder (3). »

(1) *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, 2e série, t. LXVI, *Mémoires de Berwick*, p. 172 et suiv.

(2) *Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, p. 269 et suiv.

(3) *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 172. Nous suivons la version de Berwick, mais nous devons dire que, d'après les documens dont nous avons pris connaissance aux Archives de Turin, ce serait lui qui, au contraire, aurait fait les premières ouvertures. Voici en effet ce que le père Arnaud écrivait le 23 août 1710

Berwick avait cru d'abord que ce n'étaient là que « discours en l'air » lorsque, le 5 septembre, il reçut la visite du procureur Laurent qui lui communiqua une lettre singulière du père Arnaud dont le début était ainsi conçu : « J'ai pressenti le fromage que vous m'avez adressé. L'amy l'a reçu avec plaisir et il me paroist qu'il en fera sa provision s'il est sûr qu'on ne le fraudera pas et qu'on le lui vendra de la première main de l'ouvrier, sans altérations et sans détours. » Continuant la métaphore, le père Arnaud énumère dans cette lettre les diverses qualités que devait présenter le fromage ; après quoi, il cherchait quel pouvait être le meilleur intermédiaire de cette vente et il concluait ainsi : « Celuy au nom duquel vous avez envoyé la montre me paroist le plus propre parce que je sçay l'amy prévenu en sa faveur. Il s'agit donc de l'aller trouver où il sera, après vous estre abouché avec votre voisin qui connoist la meilleure qualité de fromage du pays et de faire un estat de tout ce qu'on en voudra vendre (1). »

En même temps qu'il apportait cette lettre amphibologique, Laurent en donnait la traduction. L'ami, c'était le duc de Savoie ; le voisin, c'était le maréchal de camp Le Guerchois (2) qui commandait, sous les ordres de Berwick, dans la vallée de Barcelonnette ; celui en faveur de qui l'ami était prévenu, c'était Berwick lui-même ; enfin le *fromage*, c'étaient les territoires dont le duc de Savoie comptait demander la cession en échange de sa défection.

L'affaire prenant corps, Berwick crut devoir en référer à Versailles. « Je vous dépêche, monsieur, écrivait-il au ministre de la Guerre, un courrier pour vous prier de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. de Torcy. C'est au sujet de quelque espèce d'ouverture pour un traité avec M. le duc de Savoie. Vous trouverez icy copie de ma lettre à M. de Torcy (2). » Le paquet à l'adresse de Torcy contenait la traduction de la lettre « au sens figuré » du père Arnaud et une lettre très courte par laquelle Berwick demandait des instructions.

à Victor-Amédée : « Je ne sçay par quel motif le duc de Berwick m'envoye le procureur Laurent pour me parler des matières qui sont au-dessus de son esphère et de la mienne. Il me demande le secret. J'y serai fidelle. » Il est possible cependant que le père Arnaud, craignant d'être désavoué par Victor-Amédée, n'ait pas voulu convenir de l'initiative prise par lui.

(1) Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 116.

(2) Dépôt de la Guerre, n° 2249, Berwick à Voysin, 5 sept. 1710.

En d'autres temps le Roi aurait peut-être accueilli avec un certain dédain des ouvertures faites par des personnages aussi secondaires et provenant d'un prince aussi artificieux. Mais l'heure des dédains et des hauteurs était passée. Les conférences de Gertruydenberg avaient été rompues au mois de juillet précédent. Tout espoir d'arriver à la paix générale semblait écarté. Sans doute, traiter séparément avec le duc de Savoie, c'était un peu se raccrocher aux branches; mais on ne pouvait cependant oublier que c'était par un traité séparé et secret qu'on était parvenu à le détacher de la ligue d'Augsbourg, et le procédé auquel il avait recours en s'adressant à Berwick par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud rappelait celui dont il s'était servi en s'adressant à Tessé par l'intermédiaire de Groppel. Il ne fallait donc pas négliger cette ouverture. Aussi Torcy répondait-il à la lettre de Berwick par une longue dépêche où, tout à la fois, il le mettait au courant d'une situation diplomatique que Berwick aurait pu ignorer et il lui donnait des instructions sur la manière de négocier avec le duc de Savoie, « Il y a plus d'un an, disait Torcy, que M. le duc de Savoie sait que le Roi est disposé à traiter avec lui et à lui donner les moyens qu'il peut désirer pour la conservation des pays que ses alliés lui ont cédés, pour l'augmentation de sa puissance et pour la splendeur de sa maison. En effet, monsieur, Sa Majesté lui offroit, et le roi d'Espagney auroit consenti, de le maintenir dans la possession de la partie du Milanais dont il jouit présentement, de le rendre maître de celle que l'Empereur s'est réservée, de le reconnoître en qualité de roi de Lombardie, de lui donner, pour agir sous ses ordres, une partie de l'armée que vous commandez et d'y joindre encore des subsides proportionnés à ceux qu'il reçoit de ses alliés. »

Berwick était autorisé à renouveler ces offres, et non seulement Louis XIV ne demandait plus, comme il l'avait fait autrefois, la cession de la Savoie en compensation des agrandissemens considérables dont Victor-Amédée allait profiter, mais prévoyant que celui-ci demanderait à conserver les deux places d'Exilles et de Fenestrelles, en ce moment occupées par lui, il autorisait par avance Berwick à « relâcher ces deux places assez inutiles, » non sans lui recommander cependant de paraître « surpris que M. le duc de Savoie veuille s'agrandir aux dépens de Sa Majesté dans le temps qu'elle ne songe qu'à lui procurer de nouveaux

états » et de défendre « l'ancien domaine de Sa Majesté aussi longtemps qu'il lui seroit possible (1). » En même temps, il exhortait Berwick « à ne pas perdre en complimens et en cérémonies un temps précieux que l'on peut employer utilement à prendre des mesures solides » et, pour ne point perdre de temps en effet, il envoyait par avance à Berwick un plein pouvoir conçu dans les termes les plus larges, mais dont la forme un peu hautaine n'aurait probablement pas été du goût du duc de Savoie si ce pouvoir avait passé sous ses yeux. « Le Roy, y était-il dit, voulant faciliter à M. le duc de Savoie les moyens de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces de Sa Majesté, donne à M. le duc de Berwick plein pouvoir, commission et mandement spécial d'écouter tout ce qui lui sera proposé de la part du dit duc de Savoye... promettant Sa Majesté sa foy et parole de roi d'accomplir et d'exécuter ponctuellement, avoir pour agréable, tenir pour ferme et stable, à toujours, tous et chacun les traités, articles et conditions que le dit duc de Berwick aura signés en vertu du présent pouvoir (2). »

Ainsi dûment autorisé, Berwick engagea, toujours par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud, une négociation qui dura plusieurs mois, sans qu'il fût possible de rien conclure. Berwick ne tarda pas en effet à se heurter à des exigences excessives de la part du duc de Savoie qui, en échange des avantages à lui concédés, ne voulait prendre de son côté que les engagemens les plus vagues. De septembre à décembre, on discuta à coups de mémoires sur la part du *fromage* qu'il convenait de découper en faveur du duc de Savoie. Une des pièces les plus curieuses qui soient aux Affaires étrangères est certain *Dialogue d'un amy à son confident* (3), où il est fort question d'un troisième personnage qu'on appelle le *principal*. Une note en marge nous apprend que l'*amy* est le duc de Savoie, le *confident* le père Arnaud, et le *principal* le duc de Berwick. Dans ce dialogue, comme dans les mémoires adressés à Berwick par Arnaud et Laurent, apparaissent les prétentions exorbitantes du duc de Savoie. Non seulement il prétendait garder Exilles et Fenestrelles, mais il demandait que le Roi lui abandonnât Briançon, Mont-Dauphin et le fort de Barraux, c'est-à-dire trois places qui com-

(1) *Recueil des Instructions*, etc., p. 272 et suiv.
(2) Aff. étrangères, *Correspond. Turin*, vol. CXVI.
(3) *Recueil des Instructions*, etc., p. 278.

mandaient les passages des Alpes par lesquels une armée savoyarde aurait pu pénétrer en France. En échange de concessions aussi considérables, il n'offrait rien d'autre que d'empêcher les Allemands de rien faire en se déclarant neutre, et il témoignait l'espoir « que Sa Majesté l'agréeroit comme arbitre à la paix générale. » Enfin il demandait que la place de Monaco, qui n'appartenait point à la France, mais qui était occupée par ses troupes, lui fût livrée.

Le duc de Savoie devenant tout à la fois le maître des passages qui conduisaient d'Italie en France et l'arbitre de l'Europe, la prétention était un peu forte. Louis XIV acceptait cependant de discuter ces prétentions avec une modération où les négociateurs de Victor-Amédée croyaient voir la preuve de l'extrémité à laquelle il était réduit, et qui les enflait d'orgueil. « Voicy, écrivait le père Arnaud à Victor-Amédée, le plus fier et le plus opignâtre ennemy de Votre Altesse Royale, adouci, humilié et repenti. Il demande, à ce que m'escrit le procureur Laurent, quartier. S'il le mérite, Dieu le sçait. Votre Altesse Royale le voit; il s'en flatte, mais je ne le crois pas; et s'il m'est permis d'escrire avec ma sincérité naturelle, un roy qui, comme celui de France, est allé chercher Votre Altesse Royale dans son berceau pour troubler son repos n'en devroit point trouver qu'au tombeau. J'ay, avec tout cela, une secrète, mais inexprimable consolation de voir que la Providence divine se déclare en votre faveur, et je regarde le projet que le duc de Berwick présente à Votre Altesse Royale de la part de son Roy (s'il est tel que le suggère le procureur Laurent), comme un monument éternel de la gloire de Votre Altesse Royale puisque la postérité verra par là que la France, qui a pratiqué des excès jusqu'à elle inouïs pour anéantir la souveraineté de Votre Altesse Royale, se trouve obligée de recevoir ses loix (1). »

Le ton que Louis XIV prenait alors avec Victor-Amédée différait singulièrement en effet de celui sur lequel il s'exprimait, au temps où les hauteurs de Louvois jetaient le duc de Savoie dans les bras de l'Empereur. Cependant, le père Arnaud se méprenait sur le sens des instructions qu'avait reçues Berwick. Il se peut que Louis XIV fut *repenti*, mais il n'était pas cependant disposé à recevoir « les lois » de Victor-Amédée. Berwick,

(1) Archives de Turin. Le père Arnaud à Victor-Amédée, 8 oct. 1710.

que Torcy avait pris soin de mettre en garde contre les exigences excessives du duc de Savoie, y opposait une résistance absolue. Il répondait « que Sa Majesté ne pouvoit en aucun cas consentir à mettre entre les mains d'aucun étranger deux places (Briançon et Barraux) qui étoient les clefs de son royaume, et qu'à l'égard de Monaco, le Roi ne pouvoit, ni en honneur, ni en conscience, disposer d'un bien qui n'étoit pas à lui (1). » Victor-Amédée s'obstinait cependant dans ses exigences, et la négociation traîna ainsi, sans avancer d'un pas, durant tous les mois de novembre et de décembre. A ce moment, les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver, et Berwick s'en fut à Saint-Germain. Il donne à entendre, dans ses *Mémoires*, que son départ amena la rupture des négociations. L'assertion n'est pas tout à fait exacte. Les Archives de Turin contiennent en effet une longue dépêche de Berwick, datée du 14 décembre et écrite de Saint-Germain-en-Laye, dans laquelle il précise de nouveau les conditions que Louis XIV offrait à Victor-Amédée au cas où ce prince consentirait à signer avec lui un traité particulier. Ces conditions étaient toujours, si Victor-Amédée se bornait à rester neutre, cette portion du Milanais que l'Empereur lui avait déjà cédée, et, s'il consentait à joindre ses armes à celles de Louis XIV, le Milanais tout entier, plus « une somme dont Sa Majesté conviendra avec Elle, payable annuellement ou sous le nom de subsides ou sous tel autre nom qu'Elle jugera à propos de concert avec ce prince. » Quant à la principauté de Monaco, Berwick faisait observer que « ne pouvant avec justice disposer du bien d'autrui, Sa Majesté ne pouvoit s'engager à ce que demandoit M. le duc de Savoie (2). » Enfin, quant à la rétrocession d'Exilles et de Fenestrelles, Berwick donnait à entendre que le Roi n'y opposerait pas un refus absolu.

Offertes quelques années plus tôt, ces conditions auraient suffi peut-être pour retenir Victor-Amédée dans l'alliance française. Mais ses exigences avaient grandi avec le succès, et il caressait des rêves plus ambitieux. Aussi semble-t-il bien que la rupture des négociations soit venue de lui. La dernière pièce relative à cette négociation qui se trouve aux Affaires étrangères est une

(1) *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 177.

(2) Archives de Turin. Le maréchal de Berwick au procureur Laurent. Saint-Germain-en-Laye, 14 déc. 1710. La dépêche porte cette mention : « Format officiel pour être présenté tel à Son Altesse Royale. »

note ainsi conçue : « Son Altesse Royale a vu le mémoire que le procureur Laurent a remis au père Arnaud. Elle charge ce père d'écrire au procureur de se retirer, puisque ces articles ne sont qu'un simple verbiage et une *plotterie* (?) sans fondement qui ne convient du tout point à Son Altesse Royale (1). »

Le ton presque insolent de cette note n'empêchait cependant point Berwick de tenter quelque temps après un nouvel effort. Au mois d'avril suivant, quelques jours après la mort de l'empereur Joseph, il adressait à Victor-Amédée, avec l'autorisation du Roi, une lettre où, après avoir déclaré « qu'il étoit inutile d'exposer à la pénétration de Son Altesse Royale le changement que la mort de l'Empereur apporte aux affaires de l'Europe, » il ajoutait : « Elle fera mieux que personne les réflexions convenables à ce grand événement, mais j'aurai l'honneur de dire à Votre Altesse Royale que, si Elle juge à propos d'en profiter, Elle trouvera toujours de très bonnes dispositions de la part du Roy (2). » A cette nouvelle ouverture, Victor-Amédée faisait encore la sourde oreille. Sans doute, il estimait que son intérêt ne lui commandait pas encore de trahir son dernier allié et qu'il obtiendrait de meilleures conditions à la paix générale. La suite des événemens ne devait pas lui donner tort.

III

Cette même année s'ouvraient entre la France et l'Angleterre des négociations secrètes qui devaient, au commencement de l'année 1712, aboutir à la réunion dans la petite ville d'Utrecht d'un congrès où se trouvaient représentées toutes les puissances belligérantes. La France avait comme plénipotentiaires le maréchal d'Huxelles, et l'abbé de Polignac, celui-là même dont le départ précipité pour Rome avait autrefois arraché des larmes à la pauvre Duchesse de Bourgogne, et enfin le député de Rouen au Conseil du commerce Mesnager, car déjà, en ces temps, les questions commerciales commençaient à tenir leur place dans les traités. La Savoie était représentée par le comte Maffei, le comte del Borgo et le conseiller d'État Pierre Mellarede.

Ce serait dépasser les bornes de notre sujet que d'entrer dans

(1) Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 116.

(2) Archives de Turin. Le maréchal de Berwick à Son Altesse Royale, 26 avri 1711. La minute de cette lettre se trouve aux Archives des Affaires étrangères.

le détail de ces négociations qui se prolongèrent pendant de longs mois. Disons seulement que le duc de Savoie s'y trouvait dans une situation singulière, et qu'il faillit payer cher ses trahisons successives. En effet les plus passionnés de ses adversaires au congrès d'Utrecht furent les représentans de l'Autriche, à qui les menées tortueuses de Victor-Amédée n'avaient pas échappé. Les représentans de la France, sans témoigner contre lui une hostilité aussi ardente, n'avaient guère raison de prendre parti pour lui, car ils avaient à se défendre contre ses prétentions exorbitantes. Il n'aurait donc point trouvé de soutien, si, fort heureusement pour lui, il n'avait rencontré l'appui de l'Angleterre qui se fit son champion. Quant à lui, fidèle à son système de demander beaucoup, dût-il finir par ne rien obtenir, il continuait de réclamer en Italie le Milanais tout entier et, du côté de la France, non seulement Exilles et Fenestrelles, situées sur le versant italien des Alpes, mais Mont-Dauphin, Briançon, le fort de Barraux, qui étaient situés sur le versant français, de sorte qu'il serait devenu le maître des passages, « le portier des Alpes. » La France ne pourrait plus entrer chez lui, et il pourrait toujours entrer en France. Mais ce qu'il souhaitait par-dessus tout, car il n'était pas moins orgueilleux qu'intéressé, c'était une couronne. D'Utrecht il voulait s'en revenir roi.

Durant tout le temps que dura le congrès, son sort se débattit avec des fortunes diverses. Il en avait été ainsi autrefois durant les négociations préliminaires à l'ouverture de la succession d'Espagne. A ces négociations Victor-Amédée était partie sans le savoir et il n'était pas tenu au courant du rôle qu'on lui réservait. Mais à Utrecht, il était présent et se défendait avec énergie et souplesse. L'Autriche le combattait avec acharnement; l'Angleterre le soutenait avec chaleur; la France prenait une position intermédiaire. Elle combattait ses prétentions lorsqu'il voulait s'agrandir aux dépens de la France; elle consentait à ce qu'il s'agrandît en Italie aux dépens de l'Espagne et à ce qu'un royaume de Lombardie, constitué sous la maison de Savoie par l'union du Piémont et du Milanais, servît de rempart contre les ambitions impériales. L'habile et aimable abbé de Polignac, dans ses conversations privées avec le conseiller d'État Mellarede, allait au-devant d'un rapprochement, et déjà il ébauchait, avec une singulière prescience de l'avenir, un projet d'alliance entre la France et la Savoie, contre l'Autriche. « Il disait

au conseiller Mellarede que, dans l'état des choses, les pensées du duc de Savoie devaient se tourner vers l'Italie, sur laquelle la France avait dépouillé toute prétention, étant décidée à ne plus repasser *le alte espaventose alpi*, excepté pour rendre un service à Son Altesse Royale et faire contrepoids à la prépondérance de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie serait roi de la Gaule Cisalpine, et une union indissoluble serait conclue entre les rois des deux Gaules. » A ce discours, Mellarede répondait « que les visées de Son Altesse Royale n'allaient pas aussi loin, les confins de la Gaule Cisalpine étant marqués par le Rubicon, petite rivière qui se jetait dans l'Adriatique, à quatre lieues de Rimini. La Gaule Cisalpine comprendrait donc la Romagne, Ferrare et les territoires de Venise, Modène, Parme, Gênes et Milan, trop vaste domaine pour les raisonnables ambitions de Son Altesse Royale (1). » Ainsi c'était le représentant de la France qui, avec son intelligence ouverte et déliée, pressentait déjà le rôle que la Savoie serait appelée à jouer dans l'histoire de l'Italie, et c'était le représentant de la Savoie qui, plus timide, repoussait ces rêves comme trop ambitieux.

Peu s'en fallut qu'au cours de ces négociations une destinée singulièrement imprévue et brillante, qui aurait changé la face de l'Europe, ne s'ouvrît devant Victor-Amédée. Pour désarmer l'insurmontable opposition de l'Autriche qui ne voulait point accepter Victor-Amédée comme roi de Lombardie, et pour s'acquitter cependant vis-à-vis de lui de la promesse d'une couronne, l'Angleterre s'avisa de proposer un échange. Philippe V aurait cédé l'Espagne à Victor-Amédée, en conservant la Sicile, et Victor-Amédée lui aurait cédé la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Chose surprenante! Ce fut la France qui se prononça avec le plus d'ardeur en faveur d'une combinaison si glorieuse pour Victor-Amédée qui aurait ceint son front de la couronne de Charles-Quint. Depuis que, par les malheurs successifs dont il avait été frappé, Louis XIV n'avait plus comme héritier qu'un enfant frêle et maladif, il ne pouvait prendre son parti de la renonciation de Philippe V à ses droits héréditaires sur la couronne de France, renonciation qui était une des conditions imposées par les alliés à la conclusion de la paix générale. Dans la combinaison proposée par l'Angleterre, Philippe V

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 436.

aurait au contraire conservé ses droits. Aussi Louis XIV le pressait-il d'accepter cette combinaison, et, oubliant ses griefs contre Victor-Amédée, il se faisait avec plus d'ardeur encore que l'Angleterre le champion de la cause et de la grandeur de son ancien ennemi. « Je vous avoue, écrivait-il à Philippe V, que, nonobstant la disproportion des états, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner, que je pourrois vous regarder toujours comme mon successeur, et que votre situation vous permettroit de venir de temps en temps auprès de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferois de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir, d'être assuré que, si le Dauphin vit, je laisserai en votre personne un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et d'en étouffer les cabales; que si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueilleriez ma succession suivant l'ordre de votre naissance, et j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux, propre à leur commander, et qui, me succédant, réuniroit à la couronne des États aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je vous avoue que je suis si flatté de cette idée, mais principalement de la douceur que je me proposerois de passer avec vous et la Reine une partie du reste de ma vie et de vous instruire moi-même de l'état de mes affaires, que je n'imagine rien de comparable au plaisir que vous me feriez si vous acceptez ce nouveau projet (1). »

Les considérations de sentiment que Louis XIV invoquait d'une façon plus touchante peut-être que politique n'étaient pas pour amener Philippe V à prendre son parti d'un aussi inégal échange. Sa fierté s'y refusait, et peut-être même se montrait-il plus clairvoyant que Louis XIV, lorsque, dans la réponse qu'il adressait, après avoir pris deux jours de réflexion, à la dépêche de son grand-père, il faisait valoir le danger pour la France de mettre la couronne d'Espagne « sur la tête d'un prince de l'amitié duquel elle ne pouvoit s'assurer (2). » Le refus de Philippe V coupa court à cette combinaison étrange, mais il ne tint pas à Louis XIV que les visées les plus ambitieuses de

(1) *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, par A. Legrelle, t. VI, p. 95.

(2) *Ibid.*, p. 100.

Victor-Amédée ne fussent comblées, et au delà. La maison de Savoie régnant sur l'Espagne, avec l'assentiment de la France, c'était un dénouement de l'alliance savoyarde auquel, même au moment de son union la plus intime avec Louis XIV, Victor-Amédée n'aurait jamais osé prétendre.

Il devait cependant gagner une couronne au congrès d'Utrecht. De nouveau l'Angleterre prit sa cause en main et proposa que le royaume de Sicile lui fût abandonné par l'Espagne. A cet abandon Philippe V se résigna, et Louis XIV donna également son assentiment. Le dernier allié de Victor-Amédée, l'empereur Charles VI, fut le seul qui s'y opposât avec passion. Mais le congrès passa outre, et, le 12 avril, en même temps qu'un traité de paix en trente articles était signé entre l'Angleterre et la France, un traité en dix-neuf articles était signé avec la Savoie. Ce traité donnait satisfaction à presque toutes les ambitions de Victor-Amédée. Non seulement il obtenait la restitution de la Savoie et du comté de Nice, mais il prenait possession de la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles et « de tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté du Piémont. » Mais il cédait, il est vrai, « à Sa Majesté très chrétienne, à toujours, la vallée de Barcelonnette et ses dépendances de manière que les sommités des Alpes et montagnes serviront à l'avenir de limites entre la France, le Piémont et le comté de Nice. » Louis XIV donnait en outre son assentiment au traité par lequel l'Empereur avait abandonné à Victor-Amédée une partie du Milanais. Enfin l'article 5 l'instituait roi de Sicile. Désormais le duc de Savoie allait marcher de pair avec les têtes couronnées. M. Legrelle, dans le savant ouvrage où il a minutieusement rendu compte de ces négociations laborieuses, a raison d'ajouter : « Victor-Amédée se voyait trop généreusement payé par la France de ses trahisons (1). »

Victor-Amédée avait hâte de ceindre cette couronne, objet de son éternelle ambition. « Le 22 septembre, jour de la fête de Saint-Maurice, au milieu d'une nombreuse assistance qui réunissait les princes du sang, les évêques, la noblesse et la magistrature du Piémont, il prenait solennellement le titre de roi de Sicile (2). » Peu attachée à ses souverains espagnols qui jamais ne l'avaient visitée, la Sicile était heureuse de passer sous la

(1) Legrelle, *op. cit.*, p. 157.
(2) Baraudon, *la Maison de Savoie et la Triple Alliance*, p. 33.

domination d'un prince italien. Aussi Victor-Amédée recevait-il des adresses des principales villes que le prince de Roccafiorita lui apportait à Turin. Les habitans de Messine se distinguaient par leur enthousiasme. « Puisse le ciel, disaient-ils, exaucer les vœux que nous formons pour la gloire de Votre Majesté! Puisse un jour, de notre promontoire, s'élever, grâce à sa formidable épée, un pont qui, facilitant la conquête de nouveaux royaumes, unisse ce domaine à ses domaines héréditaires des Alpes (1)! » Au mois de novembre suivant, Victor-Amédée se faisait transporter en Sicile par les vaisseaux de l'amiral anglais Jennings, car il n'avait point de marine. Il emmenait avec lui la pauvre duchesse, devenue la reine Anne, qui avait jusque-là tenu si peu de place dans la vie de son époux, et qui était tout heureuse de se voir ainsi associée à sa gloire (2). Le nouveau souverain de la Sicile fit à Palerme une entrée vraiment royale. Cavalcade, feux de mousqueterie, acclamations populaires, sacre, *Te Deum*, rien n'y manqua. « Partout, pendant huit jours, ce ne fut que bals, sérénades, tournois. On grava sur le marbre les épisodes du couronnement. On frappa des médailles avec l'aigle de Sicile et la croix de Savoie, et une députation de l'ordre de Malte vint offrir le faucon, suprême hommage dû à la couronne de Charles d'Anjou (3). » Pendant que Victor-Amédée triomphait ainsi à Palerme, Louis XIV vieillissait solitaire dans Versailles attristé.

Tel fut l'épilogue de l'alliance savoyarde sous Louis XIV. Près de deux siècles se sont écoulés depuis les événemens que nous avons entrepris de raconter. Le vœu que formaient les habitans de Messine, et qui pouvait sembler singulièrement chimérique s'est réalisé. De leur promontoire s'élève aujourd'hui un pont qui rejoint la Sicile aux États patrimoniaux des ducs de Savoie, et ce pont, c'est l'Italie elle-même. Le petit Piémont a joué dans la formation du nouveau royaume le même rôle que l'Ile-de-France dans la formation du royaume de France. La dynastie issue du mariage entre Odon, fils d'Humbert *aux blanches mains*, et Adélaïde de Turin, à laquelle il a su demeurer fidèle, règne aujourd'hui sur la péninsule entière, comme la

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 471.

(2) Sur la participation de la reine Anne aux fêtes données à Palerme, voyez : *La régina Anna di Savoia*, par Luisa Saredo, t. II, p. 357 et suiv.

(3) Baraudon, *op. cit.*, p. 38.

dynastie issue d'Hugues Capet avait fini par régner sur la France. Le rôle que le Piémont a joué dans l'affranchissement de l'Italie a été la juste récompense de cette fidélité. Lorsqu'un peuple, petit ou grand, a su incarner avec persistance dans une famille ses ambitions et ses espérances, il est rare qu'il n'en résulte pas pour lui, à la longue, un accroissement de puissance et de grandeur. La prodigieuse fortune du Piémont n'est pas le seul exemple que nous en offre l'histoire. La fidélité du Brandebourg à la maison de Hohenzollern, dont le congrès d'Utrecht devait également consacrer la dignité royale, n'a pas médiocrement servi à la fortune de la Prusse. De tous les États représentés à ce congrès, le Piémont et la Prusse sont les seuls qui aient vu depuis lors s'étendre leur territoire, on sait dans quelles proportions. Cette leçon est-elle la seule qui se dégage des enseignemens de l'histoire, et n'est-il pas permis d'en tirer une autre des événemens qui, à la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, ont changé la face de l'Europe et rompu l'équilibre entre les puissances? C'est que les peuples qui ont séparé leur fortune d'avec celle de leur dynastie nationale ont eu plus souvent à s'en repentir qu'à s'en féliciter?

HAUSSONVILLE.

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU

(1802)

DEUXIÈME PARTIE (1)

I. — DONNADIEU... DONNE-AU-DIABLE

La rue du Sentier, si passante aujourd'hui et si affairée, n'était, en 1802, qu'une solitaire et dormante ruelle. Prolongeant vers les vieux ormeaux des Boulevards l'étroit couloir du Gros-Chenêt, elle étendait en un silence tout provincial la fétide cavée de son unique ruisseau, les moisissures de ses pavés pointus, ses boute-roues de granit et deux ondulations de rares, inégales, taciturnes maisons. Çà et là, construits en retrait, quelques hôtels entrecoupaient l'alignement de ces bâtisses, mais déserts pour la plupart ; propriétés de ci-devant qu'avait confisquées la Nation. Étranglée et cahotante, cette venelle n'était guère fréquentée par le cabriolet : dans l'agitation du quartier Montmartre, elle ressemblait à quelque coin morose de bourgade départementale. Pourtant, elle avait eu jadis ses jours de vogue et d'élégance. Des carrosses précédés de coureurs l'avaient remplie de leurs sonorités ; des hallebardes de suisses, des livrées

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1908.

de laquais s'étaient montrées sous ses portes cochères, et de gros personnages, robins, traitans, financiers, un président Hénault, un Lenormand d'Étiolles, avaient logé sous les lambris de ses hôtels la majesté de leurs perruques à trois marteaux. Mais, en 1802, ces heureux temps étaient lointains. Le « nouveau riche, » banquier ou fournisseur, préférait les parcs romantiques de la Chaussée-d'Antin aux jardinets poudreux de la division du Mail, et le grand monde ne vivait plus dans un quartier que dédaignait la mode.

Vers le milieu de la morne ruelle, à gauche en venant des boulevards, on remarquait un édifice de très noble tournure. Le style de sa façade, ses cannelures tourmentées, ses feuillages, ses coquilles, tout un décor de prétentieuses rocailles, portaient leur date et disaient l'époque du cardinal Fleury. Il existe encore aujourd'hui ce ménil, contemporain du « saint et doux pasteur des brebis de Fréjus, » mais dégradé de façon lamentable, découronné de sa toiture, gratté, plâtré, déshonoré, et devenu un entrepôt de marchandises où s'agite le commis, où martèle l'emballeur. En l'an X, toutefois, il avait conservé sa pompeuse élégance ; une cour d'honneur le précédait, une porte monumentale en défendait l'entrée. Solennel comme un monsieur fourré d'hermine, cet hôtel avait longtemps abrité une dynastie de puissans robins, les Messires Masson de Meslay, conseillers du Roy en ses conseils, et présidens à la Chambre des Comptes. Durant plus d'un demi-siècle, ces Catons à mortier avaient, de père en fils, de Lambert en Jérôme, rempli de leur importance la hautaine et fastueuse demeure ; mais, à présent, déchue, avilie, bien encanaillée, la si noble maison n'était plus qu'une pension bourgeoise, garni et gargote à la fois.

Le nouveau maître et seigneur de tant de salons dédorés portait un nom fort connu à la Ville : il s'appelait le citoyen Sergent... Un curieux personnage, cet Antoine-François Sergent, tombé, de nos jours, dans un profond oubli, et qui n'en fut pas moins demi-dieu parmi nos divinités jacobines. Il avait joué un rôle de quelque importance, dès les premiers actes de la Révolution. Né à Chartres, pays pourtant de Vierge merveilleuse, ce philosophe adorateur du Dieu à la Jean-Jacques avait, en sa jeunesse, manié le burin, fait mordre l'eau-forte. Son œuvre était intéressante, sa signature appréciée, et graveur de talent, il eût pu s'acquérir l'enviable réputation d'un Moreau ou d'un Debucourt.

Mais d'autres convoitises travaillaient le cœur de ce vaniteux. Il avait préféré le club à l'atelier, la politique au labeur, et mérité ainsi toutes les gloires d'un Panis, d'un Pache, voire d'un Momoro. Ces sortes de lauriers sont faciles à cueillir ; d'ordinaire, l'artiste, le lettré, et surtout l'honnête homme, en dédaignent la banalité; mais, âme assez vulgaire, Sergent ne fut toujours qu'un artiste incomplet, et dans sa vie publique qu'une moitié d'honnête homme. Parleur, discoureur, péroreur, possédant ce bagout sonore, cette ignorance grandiloquente qui grise et fait délirer le populaire de France, il devint bien vite à Paris une illustration de quartier, un génie, une idole, toute une façon d'austère Pétion. « Monsieur Populo » lui avait alors prodigué sa faveur : l'écharpe de municipal, le panache de président de la quarante-et-unième section, le bonnet rouge de secrétaire aux Jacobins, même une place de banquette sur la Montagne de la Convention. Là, Sergent avait voté la mort de Capet, mis hors la loi les Girondins, réclamé le supplice de Bailly, terrorisé le Modérantisme, sans-culottisé la Nation. Pas méchant, néanmoins, en dépit de telles offrandes à la guillotine; mais semblable à beaucoup d'autres, naïf et béatement sectaire, croyant aux phrases qu'il débitait, voyant dans le couperet de Charlot la panacée sociale, voulant « sauver la République » et s'estimant Spartiate, c'est-à-dire vertueux!... Sa vertu, cependant, avait reçu quelques éclaboussures. Dans la journée du Dix Août, conduisant son peuple souverain à l'assaut des Tuileries, Sergent, aidé des camarades, avait par trop bien nettoyé la « caverne du despotisme. » Des montres, des camées, des joyaux s'étaient engouffrés dans maintes carmagnoles, et une agate merveilleuse avait tout à coup disparu. D'une beauté sans pareille, racontait la légende, gemme orientale et fabuleuse, elle valait à elle seule les trésors de Golconde. Volée! Or, d'aucuns affirmaient que le graveur l'avait, en une extase, admirée tant et tant qu'il n'avait pu s'en séparer. Aussi, les plaisantins ne nommaient plus ce connaisseur en pierres fines que le « Sergent d'Agathe. » L'insultante facétie faisait depuis longtemps le désespoir du cher homme; son austérité montagnarde s'indignait et se récriait : « Mensonge de sycophante! Il avait emporté le bijou, mais pour le conserver à la Patrie... » Quoi qu'il en soit, Verrès ou Aristide, avec ou sans l'agate, ce citoyen si patriote occupait, en 1802, l'hôtel, devenu hôtellerie, des présidens Masson de Meslay.

Il y vivait péniblement. Depuis le Dix-Huit Brumaire, de mauvais jours s'étaient levés, car Bonaparte ménageait peu la vertu jacobine. Les survivans du sans-culottisme accomplissaient, en ce moment, diverses destinées. Aux uns, les sévices du Consul : la déportation, les Seychelles, Cayenne et sa « guillotine sèche; » aux autres, maintes faveurs : des habits chamarrés de préfets, de conseillers d'État, de ministres, ou bien les gras émargemens du mouchard politique. Trop médiocre pour devenir un second Thibaudeau, mais trop délicat pour se faire la conscience d'un Barrère, le bonhomme Sergent s'était vu quelque peu malmené. Inspecteur des hôpitaux militaires, sous le Directoire, on l'avait destitué brutalement; même Fouché, jadis un copain! l'osait menacer d'une villégiature aux marigotes de la Guyane. D'ailleurs, pas de fortune : en dépit des légendes, malgré les sobriquets, l'amateur d'agates était demeuré pauvre. Il avait donc repris son métier de graveur et, tout en dirigeant sa pension bourgeoise, burinait, enluminait, cherchant à retrouver son talent d'autrefois. Sa femme l'aidait dans ses travaux, compagne déjà grisonnante qu'il avait épousée, sur le tard de la vie. Veuve d'un procureur beauceron, sœur aînée de l'illustre Marceau, Emira (Marie, au temps de la superstition) était une âme ardente, éprise de l'antiquité, férue de République idéale, s'estimant une autre Cornélie, une Arria romaine, et prétendant narguer Tibère avec ses délateurs, Bonaparte et ses nombreux espions. Gouverné par cette conseillère, son naïf époux commettait des sottises. Il recevait force visites de douteux amis, cordeliers, jacobins, terroristes d'autrefois, leur offrait d'austères goûters, où l'on savourait le thé à l'anglaise, la brioche nationale, l'échaudé populaire, où surtout on politiquait. L'imprudent!... Mais tant de dînettes fraternelles ne faisaient point prospérer les affaires. Oublié comme artiste, Sergent vendait mal ses dessins. Un mirifique album, dont il s'était promis merveille, — *Tableaux de l'Univers et des Connaissances humaines :* du Condorcet, au vernis mou! — n'obtenait guère de souscripteurs, et sa maison meublée attirait fort peu les chalands. Le sanctuaire à perruques de ces messieurs les présidens effarouchait la clientèle : trois citoyens seulement pour locataires, et, chercheuses d'aventures, quelques « dames seules... » Ah! Dieu de Robespierre, que les temps étaient durs!...

Pourtant, dans les premiers jours de l'an X, la Providence

ou l'Être suprême avait adressé au besogneux ménage un pensionnaire qui paraissait cossu. C'était un fort bel officier, portant le casque à peau de tigre, et l'habit vert aux retroussis écarlates du 12e régiment de dragons. Haut de taille, mais bien musclé, avec des yeux, des sourcils, des cheveux noirs, un long nez aquilin, un visage basané sans nageoires, ni moustaches; de plus, faisant ronfler les mots et chanter leurs voyelles, le nouvel arrivant sentait son pays du soleil, les bords de la Garonne, de l'Hérault, ou du Gard. Son nom même vibrait, semblable à quelque nom sonore d'amoureux troubadour : ce grand garçon s'appelait Donnadieu.

Gabriel Donnadieu, le futur et trop fameux vicomte, héros de la Terreur Blanche, était né, très humble croquant, dans une arrière-boutique de tonnelier nîmois. Son père, de souche cévenole, et sa mère, Madeleine Planchon-Pépin, appartenaient à la Religion, sectateurs de ce calvinisme si vivace et si tenace, si vertueux et si dédaigneux, que les missionnaires bottés du Roi Très Chrétien n'avaient pu extirper du Languedoc...

De bien petites gens, cette lignée camisarde; famille de chétifs artisans, engeance de crève-misère! Fils unique, l'enfant avait grandi dans une maison huguenote où présidait une vieille liseuse de Bible, son aïeule maternelle. Sa mère, l'épouse du tonnelier, cette bonne dame Madeleine, était la femme vantée par l'Écriture, la ménagère au goût des prédicans : dure au labeur, amassant, comptant, puis recomptant les liards, très positive, n'ayant au cœur ni roman, ni sornette, peu tentante, jamais tentée; mais sèche et rêche, hargneuse en sa vertu jalouse, et possédant plus de qualités puritaines que d'orthographe académique. Tout autrement, hélas! vivait son mari, la ruine, la perdition de l'édifiante échoppe. Ivrogne et libertin, friand d'émotions, chercheur d'aventures, écoutant volontiers le sergent racoleur, il n'avait rien d'un juste, prédestiné à la gloire éternelle. De bonne heure enjôlé par quelque La Tulipe, ce réprouvé avait planté là son fastidieux ménage. Soldat du Roi! Et tandis que madame travaillait au logis, monsieur se prélassait aux pays de Cocagne. Tour à tour grenadier, marin, carabinier, il avait connu le soleil de maintes latitudes, la canne de nombreux capitaines, les Fanchettes de force courtilles. Parfois, profitant d'un congé temporaire, cet errant revenait au pays natal; sa

Pénélope lui pardonnait : un si bel homme ! — cinq pieds huit pouces d'après son signalement — et ainsi était né Gabriel. Mais au service du Roi, un croquant huguenot obtenait, d'habitude, plus de coups de bâton que d'épaulettes dorées : après vingt ans d'un tel vagabondage, l'enrôlé Donnadieu n'était encore que brigadier. Aussi, la République en avait fait un colonel. La niveleuse recherchait alors ces brisquarts de caserne, La Ramée à triple chevron, les préférant aux « officiers belles cuisses. » Sous le dolman vert du 8e hussards, l'ancien carabinier devint un des « patauds » coupeurs d'oreilles vendéennes, qu'applaudissaient les jacobins. Lancé sur les gars du Bocage, cet émule de Canuel les avait sabrés, égorgés, éventrés férocement. Un étonnant soudard, au dire de ceux qui l'ont connu : grossier et cruel, pillard et concussionnaire, mais soldat intrépide ! Sa mort avait, du reste, été la fin pécheresse d'un mécréant. Accusé de malversations, ce martyr de l'honneur, peut-être aussi de la bouteille, s'était fait sauter la cervelle. Il laissait un digne héritier de son nom, un continuateur de sa vie.

Dès l'âge de quatorze ans, Gabriel, lui aussi, avait porté la sabretache ; hussard, à la 8e. Bon cavalier, audacieux compagnon, massacreur des gris de la Vendée, brûleur de leurs borderies, le clampin patriote avait rapidement obtenu la dragonne d'officier. Un triste sujet, néanmoins ! Les tares ataviques s'étaient transmises, aggravées même chez l'enfant du suicidé, et déjà le second Donnadieu se faisait trop semblable à son père. Irascible jusqu'à la violence, et violent jusqu'à la brutalité, sans cesse en agitation et souvent en furie, c'était un impulsif. De plus, dépourvu de scrupules : butinant comme un vieux soudrille, « picorant » mieux qu'un riz-pain-sel ; ignorant tout devoir : subornant des fillettes, les rendant grosses, puis les abandonnant, et mauvais fils, laissant dans une atroce détresse la bonne femme de mère dont il rougissait, — c'était encore un inconscient. On redoutait un tel insulteur de la morale ; ses camarades l'abominaient : « Donnadieu-Donne-au-diable » l'a baptisé Thiébault (1)... Oui, certes, « Donne-au-Diable » et diable à quatre, car il était fort brave, poussant la crânerie jusqu'à l'extravagance, ressentant l'attrait, la fascination du danger ! Ses états de services relatent d'incroyables prouesses : enlèvemens

(1) Tous ces faits sont malheureusement exacts ; on en trouve le détail dans les divers dossiers de Donnadieu (Archives Nationales et Archives de la Guerre).

de redoutes, captures de batteries, sabrades et destruction de compagnies, de bataillons, de régimens; en Vendée, dans les Flandres, en Allemagne, en Italie. Au siège de Gênes, défendant un des forts de la place, il avait déployé une énergie superbe, — repoussant sept assauts, meurtri par quatre éclats d'obus, et livrant ses combats porté sur un brancard. « Il me fallait un homme, lui écrivit alors Masséna, je l'ai trouvé ! ... » Les généraux employaient volontiers cet enfonceur de kaiserlicks. Pour eux, c'était le risque-tout, l'affronteur de la mort, la chair à canon qu'on peut sacrifier sans scrupule. A vingt-quatre ans, onze blessures lui labouraient le corps; deux balles s'étaient logées dans son ventre d'où les carabins de l'armée n'avaient pu les extraire. Ces souvenirs de l'Autrichien le faisaient cruellement souffrir, occasionnant parfois d'étranges accès de frénésie... Et pourtant, héros de neuf campagnes, entaillé par le sabre, troué par les baïonnettes, Donnadieu-Donne-au-Diable n'était encore que capitaine.

Il arrivait de Lodi, en Cisalpine, où casernait la 12e de dragons. Son colonel, le chef de brigade Pagès, l'avait chargé d'une ennuyeuse mission, d'un achat d'équipemens militaires, corvée de bottes et de schabraques, mais que Donnadieu avait acceptée joyeusement. Paris, avec ses restaurans, ses tripots, ses bastringues, ses promeneuses de Tivoli, ses grisettes des Folies-Beaujon, attirait le peu continent jeune homme. Bien qu'éreinté par tant de batailles, il était resté beau coureur, Valmont d'estaminet, débaucheur de tendrons et de nicettes. A Lodi toutefois, ce genre de Paméla devait être un oiseau assez rare, et parmi tant de mantilles noires, de jupons rouges, de claquetantes galoches, Donnadieu n'avait pu trouver « l'amie » selon son cœur. Le dragon se proposait donc de la dénicher à Paris : il déniaiserait cette innocence, puis la ramènerait en vainqueur dans l'ennuyeuse garnison. Admirable dessein !...

Mais d'autres projets, moins folâtres, lui trottaient encore dans la tête. Depuis longtemps, ambitieuse et farouche, une obsession travaillait sa maladive cervelle : devenir chef d'escadrons ou se venger de Bonaparte. Et de fait, la malchance, résultat de son inconduite, semblait s'acharner sur un officier trop connu. Mal noté dans les bureaux de la police militaire, suspect aux familiers de la Malmaison, desservi par eux, il ne pouvait obtenir aucun avancement. Son nom, inscrit souvent sur les

tableaux, avait toujours été biffé par le Consul. Criante iniquité, d'ailleurs; excès de justice, c'est-à-dire injustice suprême : le sang prodigué par cet homme avait lavé bien des souillures. Aussi, de fielleuses rancunes fermentaient au cœur du passionné Donnadieu. Et ruminant les plus folles pensées, il était venu à Paris.

Tel était l'inquiétant personnage qu'hébergeait, depuis brumaire an X, le citoyen Sergent-Marceau. Il l'avait accueilli de confiance, même avec plaisir. Le fils d'un héros jacobin, — quelle allégresse pour son foyer!... Hélas! pauvre Sergent, ce grand garçon, héritier de la morale paternelle, était un dangereux locataire, et le malheur venait d'entrer dans ta maison.

II. — A LA POURSUITE D'UNE ÉPAULETTE

A peine installé dans la pension bourgeoise, le voyageur s'était mis en dépenses. Il avait apporté de l'argent, et, pensait-il, les vendeurs d'équipemens militaires lui verseraient quelques pots-de-vin. Tel était, du reste, l'usage en ces jours de voleries effrontées ou de grattes clandestines; les fournisseurs s'y conformaient : ont-ils beaucoup changé depuis?... Tout d'abord, on avait pu voir un homme très affairé. Chaque matin, son tilbury emportait Donnadieu par la ville; chaque soir, des loueurs de cabriolet venaient montrer dans la maison Sergent leurs chapeaux à deux cornes, leurs cravaches, leurs bottes hongroises :.. un dragon cousu d'or! A vrai dire, ce nabab négligeait fréquemment de payer ses voitures; mais il avait le maintien assuré, le verbe arrogant, l'insolence imposante, et fascinés, les maquignons lui faisaient volontiers crédit.

Tant de bogheis, de phaétons ou de milords n'étaient pas inutiles à un agité qui, du matin au soir, parcourait Paris. L'habillement de sa demi-brigade, surtout le soin de ses propres affaires exigeaient de nombreuses démarches, lui causaient d'énervans tracas. Souvent, trop souvent même, il allait, rue de Varenne, assiéger les bureaux du ministre de la Guerre, l'intraitable Berthier. Mais, fol espoir de forcer la place! Les citoyens à cartons verts ne se laissaient pas surprendre, et d'ordinaire on éconduisait l'importun. Parfois, cependant, quelque gros personnage, un Durosnel, chef du « bureau des troupes à cheval, » un Donzelot, « délégué aux audiences, » ou bien l'important

Tabarié, directeur du personnel, daignait recevoir l'acharné quémandeur. C'était alors, chez ces potentats, des mines ennuyées ou des moues dédaigneuses. « A quoi bon insister, capitaine ? Ici, nous ne pouvons rien, absolument rien pour vous. Trouvez un protecteur près du Premier Consul. » Donnadieu s'indignait, parlait de ses prouesses, de ses blessures, de ses droits méconnus, puis, mâchonnant sa rage, se faisait conduire chez un des généraux qui le connaissaient...

Ils le connaissaient tous, et tous en conservaient un souvenir flatteur : mauvaise tête, mais bon sabre, — or la moralité du sabre leur suffisait. Le chercheur de grosse épaulette avait mis son espoir en quatre protecteurs : Augereau et Masséna, Oudinot et Davout : il leur prodiguait donc ses visites.

A Rueil, dans le château qu'il habitait, parmi les statues, les tableaux, les meubles rares, les pièces d'orfèvrerie, Masséna était en ce moment malade, étendu sur une chaise longue, emmitouflé dans les flanelles : la goutte, l'abominable goutte ! Mais il la qualifiait d'écorchure à la jambe, car le « lion de Zurich » avait peur de paraître un « lion devenu vieux. » Il comptait bien reprendre la série de ses glorieuses et lucratives batailles, être encore et toujours le « Scipion de la République, » — moins pudibond, toutefois, que l'Africain, — et chevaucher par les villes conquises, escorté d'amazones, maîtresses caracolantes. Appréciant Donnadieu, Masséna voulut bien recevoir cet humble compagnon d'armes ; il lui promit monts et merveilles : apostilles, recommandations, lettres à Berthier, tout enfin, sauf une démarche personnelle auprès du Consul. Oh ! pour cela, jamais ! Depuis le siège de Gênes, il vivait en trop mauvais termes avec ce « cadet-là ! » Et la verve gouailleuse du Niçard s'était, suivant son habitude, épanchée en rageuses doléances... Le siège de Gênes ! Comme il en parlait avec amertume ! Sur quel ton indigné sa blague soldatesque rappelait ces « ratas » d'amidon, de chiens crevés, de chevaux morveux, de cuir de bottes qu'il avait fallu fricasser ! Le souvenir des inutiles tortures hantait obstinément sa mémoire. A quoi bon le martyre d'une armée entière ? Pourquoi tant de vaillans condamnés à la faim, au typhus, à la mort, puisqu'*on* s'était promis de ne pas les débloquer ? *On*, c'était Bonaparte, l'égoïste vainqueur de Marengo, le « petit grand homme » envieux des camarades, jalousant toute gloire. Pour perdre d'honneur « l'enfant chéri de la Vic-

toire, » il l'avait contraint à capituler ! L'absurde calomnie trouvait alors créance chez beaucoup d'officiers mécontens, et Masséna se gardait bien de la démentir... Donnadieu fit plusieurs voyages à la maison de Rueil : toujours il y trouva un homme aigri, acerbe en ses propos, se gaussant du régime consulaire, irrité contre Bonaparte. Avait-il des idées de révolte? Préparait-il quelque machination? L'avisé Masséna ne souffla mot de ses intimes pensées. Au surplus, protecteur indifférent ! Et le solliciteur s'était rabattu sur Augereau...

A Paris, Augereau vivait de tout autre manière; il se moquait de « dame podagre, » mangeait bien, buvait sec. Dans son appartement de la rue de Grenelle, en face de la pompeuse fontaine de Bouchardon, il offrait de fréquens balthazars, plantureux déjeuners dînatoires, crevailles à douze couverts. Donnadieu ne fut pas convié à de pareils festins (trop petit officier, vraiment !) mais il en put apprécier les fumets, car on l'invita quelquefois à « prendre le café. » Au reste, ce magnifique Augereau lui accorda plusieurs audiences. Lui non plus ne ménagea pas ses paroles : il écrirait, apostillerait, recommanderait, — oh ! de grand cœur, — mais il n'irait pas implorer Bonaparte ! Donnadieu remarqua très vite, en cet autre gagneur de victoires, une âpre souffrance d'amour-propre, des appétits non satisfaits de pouvoir et d'argent. En outre, une incommensurable suffisance ! Tout, chez lui, jusqu'aux vignettes de son papier à lettres, disait le mauvais goût de ses vantardises. Il s'était fait représenter debout, au milieu d'un camp, flanqué de hussards, de dragons et de grenadiers, de fusils en faisceaux, de boulets en pyramides, et dominant de la taille une armée rangée en bataille. Trivial, souvent grossier en ses propos, resté sous les chamarrures le galopin de la rue Mouffetard, il dut parler avec irrévérence de Bonaparte : « l'homme, » « notre homme, » « le grand homme des mamelouks, » et railler un trembleur qui voyait partout des poignards, du poison, des machines infernales. « Général Fructidor, » Augereau jalousait le « général Brumaire, » et la douleur de son envie s'exprimait parfois en des termes plaisamment naïfs : « Ah ! si le chariot du 3 Nivôse n'avait pas manqué son affaire, je serais aujourd'hui le premier dans la République !... » Conspirait-il, en ce moment? La maison de la rue de Grenelle recélait-elle quelque intrigue politique ? Donnadieu aurait voulu deviner un complot. En tout cas, rien à espérer

d'un si vaniteux égoïste! Mais Oudinot, sans doute, daignerait agir davantage...

Il avait agi moins encore : une lettre banale au ministre Berthier, et pas autre chose! Le postulant commençait à perdre patience. Fanfaronne et brutale, sa nature, domptée à grand'-peine, retrouvait ses violences : il déblatérait contre le Consul, proférait des injures, grommelait des menaces. Oudinot écoutait ce furieux, sans donner la réplique, mal à son aise, méfiant, fort ennuyé. Après quatre visites, le prudent Lorrain lui ferma sa porte ..

Seul, Davout avait parlé d'espoir à ce désespéré...

Compagnon de Bonaparte à la tuerie des Pyramides, et beau-frère de Paulette Leclerc, sœur du Premier Consul, Davout était un favori d'importance dans la camarilla de la Malmaison. Il affectait pourtant des airs de rigorisme, voire de rudesse; mais ses mines renfrognées et son abord bourru donnaient plus de piquant à ses savantes flatteries. Son passage à l'armée d'Égypte l'avait rendu mamelouk, adorateur de la Fortune, dévot au maître de l'Heure, et le fanatisme de sa religion trouvait souvent des mots dignes d'un janissaire. On en citait plusieurs qu'on eût crus fabriqués par Roustan. Exécrant Moreau, de toute la haine qu'éprouvait Bonaparte, il avait, disait-on, déclaré : « Moi, si le Consul m'ordonnait d'assassiner cet homme, j'obéirais à la consigne : j'assassinerais... » Une telle ostentation d'obéissance passive, un pareil sacrifice de soi-même n'était pas pour déplaire à Napoléon, ce cruel contempteur de toute dignité humaine. A peine âgé de trente-deux ans, Davout était déjà divisionnaire, et commandait les grenadiers à pied de la Garde. Aucun fait d'armes très marquant ne pouvait expliquer une si rapide fortune; mais son culte de la discipline avait beaucoup plu, sans doute. Et sans doute, aussi, Bonaparte avait deviné le grand homme de guerre, — le plus grand de tous ceux que forma son école, — le tenace et superbe soldat dont la mitraille devait, sur les pentes d'Aüerstaedt, ouvrir, en l'insolent orgueil de la Prusse, une blessure si profonde que Leipzig, Belle-Alliance, Sedan même n'ont pu encore la cicatriser...

Le favori, toutefois, ne payait pas de mine et, dans le service, était un fort déplaisant personnage. Figure assez vulgaire : nez camus, lèvres minces, menton court, larges nageoires frisottantes, crâne à peu près chauve, yeux saillans qu'abritaient

des lunettes, — le grenadier Davout ressemblait à quelque tabellion campagnard. Les camarades raillaient sa calvitie, et plaisantaient un myope qui toujours « voyait double; » mais ce myope, ce chauve savait trop bien se faire respecter. Un caractère de dogue, de mâtin harpailleur! Altier et cassant, méticuleux, très paperassier, éplucheur de vétilles, cherchant toujours à prendre en faute un inférieur, et ne lui ménageant par l'incartade, Davout était l'effroi de tous ses officiers. Du reste, aussi peu tendre pour le soldat, il commandait ses grenadiers avec l'amène façon d'un sergent de disciplinaires. Dans leurs moustaches grises, tous ces vieux grognonnaient. Casernés près de l'Assomption, ils remplissaient de leurs fureurs les cabarets de la rue Saint-Honoré, et maudissant « l'homme à lunettes, » mêlaient dans leurs imprécations jusqu'à leur cher « petit Caporal : » « Ah! prends garde à toi, le Tondu : un coup de fusil est bien vite attrapé... » Mais en dépit de telles haines, Bonaparte, se connaissant en hommes, accordait sa confiance à Davout; même il l'avait chargé d'une mission délicate : la conduite de sa police particulière. Par esprit d'aveugle sacrifice, le général avait accepté la répugnante besogne, et, colonel de grenadiers, dirigeait aussi toute une légion d'« indicateurs... » Nous verrons bientôt comment il savait manœuvrer.

Dans la maison fleurie qu'il occupait sur la Terrasse des Feuillans, Davout se montra tout aimable pour Donnadieu. Il lui promit sa protection, écrivit une lettre pressante au Premier Consul, puis expliqua au capitaine comment on devenait chef d'escadron : « Ah! si Donnadieu le voulait, son avancement pourrait être rapide! Que dirait-il d'un commandement aux Indes Orientales? Oui, au Coromandel, dans un pays superbe! L'Angleterre venait de restituer à la République ses comptoirs de l'Indoustan; une escadrille allait appareiller : l'heureux dragon y prendrait passage et s'en irait à Pondichéry. Intéressant voyage pour un observateur d'intelligence accorte! Là-bas, tant de renseignemens à fournir, de notes confidentielles à rédiger, de récompenses à recevoir!... Ah! oui, si Donnadieu voulait comprendre! » Il comprenait fort bien : de l'espionnage! Mais ce métier lui répugnait. Non, pas de Pondichéry, ni de mission secrète : il préférait autre chose! Et Davout s'étonnait, raisonnait ce dégoûté, le morigénait durement, lui servait plusieurs de ses bourrades coutumières : « Vous n'avez pas le feu sacré!...

Toujours votre mauvaise tête !... Quand donc apprendrez-vous la discipline? Allons, vous réfléchirez ! »

Remontrances inutiles; l'entêté Donnadieu avait réfléchi : Bonaparte chercherait ailleurs son mouchard du Coromandel !... Le soir, de retour à la pension bourgeoise, il y tombait parfois en pleine « assemblée, » dans l'une de ces frugales dînettes dont Sergent régalait ses amis politiques. Autour des gâteaux secs et du thé vert vendu par le « botaniste, » circulaient de vieilles carmagnoles, transformées à présent en fracs à queue de pie; des jacobins sans club, des montagnards sans Montagne. Plusieurs de ces incorruptibles s'étaient liés avec Donnadieu. Ils prêtaient donc à ses colères une oreille complaisante, pestaient avec lui contre le despotisme, et prenaient leur part de ses justes douleurs... D'excellentes gens, loyaux, serviables, si pleins de cœur ! — l'un d'eux, surtout, affable confident, donneur de conseils indignés, le citoyen La Chevardière.

III. — LES MÉTAMORPHOSES D'UNE VERTU JACOBINE.

C'était encore, celui-là, une idole parisienne déchue, un ex-grand homme de quartier. Jadis, aux temps du Roi, il avait occupé un emploi d'émargeur, de potentat dans la bureaucratie : sous-chef, à l'« Extraordinaire. » Mais, dès 1789, première métamorphose : le monsieur des bureaux s'était fait citoyen de la rue, choisissant désormais la Révolution pour carrière. Émule de son ami Sergent, et se vouant comme lui à la félicité du peuple, l'apôtre Louis La Chevardière avait aussitôt discouru dans les clubs. L'audace de sa faconde et le sublime de son galimatias émerveillant le quartier Coquillière, Mme Angot s'était férue d'amour pour cette vertu. Or la « vertu, » — jacobine, s'entend, — est une céleste qualité qui transforme en fétiche son béat possesseur. La République de 1792, celle de 1848 furent peuplées de gens vertueux; la nôtre en contient un grand nombre : heureux pays de France !... En 1791, nous trouvons donc ce fortuné La Chevardière devenu les délices de la Halle au Bled. Orateur délégué par la deuxième section, il harangue la Constituante, la censure, la gourmande, lui reproche sa faiblesse pour les prêtres et pour la calotte : « Ah ! Pères de la Patrie, la foudre entre vos mains sommeille, inutile !... » L'an d'après, il est nommé vice-président de la commission administrative de Paris; dès lors,

c'est tout à fait un personnage. Très pur, néanmoins! car il pérore bientôt contre les Brissotins, ameute ses Brutus de la farine, et les lance sur la Convention pour l'assister dans son « curage » de la Gironde... En 1793, son nom est acclamé aux Jacobins; sa gloire, à présent, rayonne jusque dans la Vendée: on le dépêche aux armées de l'Ouest pour qu'il surveille les généraux, et les contraigne à la vertu. D'ailleurs, la prosopopée, l'apostrophe, l'invective n'ont cessé, durant deux années, de s'épandre, à larges flots, sur ses lèvres lyriques. Un discours surtout avait rendu célèbre ce sonore La Chevardière. La Société des Jacobins ayant inscrit à l'ordre du jour la « régénération de l'Angleterre, » hardiment il s'était mis à la besogne. Par sa voix, la perfide Albion, le tyran George, Pitt, l'ennemi du genre humain, avaient été cités à la barre des nations: « Opprobres de la Nature et de l'Humanité, Pitt et George, comparaissez, répondez, scélérats! » Puis, après une pause émouvante: « Ils se taisent!... George et Pitt, vous tremblez! Malheureux, descendez du trône pour aller à Tyburn!... »

Aux jours du Directoire, seconde métamorphose. Plus de philippiques, de virulens amphigouris; mais une tenue de meilleur goût: Démosthène est devenu discret et réfléchi, bénin et doucereux, homme de police et diplomate. D'abord, homme de police. Le successeur de Lapparent, Sotin « la Sottise » l'a choisi pour secrétaire général de son ministère, et cette nomination fait plaisir aux « frères et amis : ... » enfin un être de pureté dans la sentine d'ordures... Une sentine, en effet, cette police du Directoire où pullulent, s'ébattent, frétillent la phryné du trottoir, la nymphe des coulisses, la merveilleuse des salons! Notre homme y connut donc et y vit émarger cette innombrable cohue d'espions qui foisonnaient dans la France de Barras, trigauds de toute provenance comme de toute origine, de tout sac et de toute corde: des sans-culottes et des aristocrates; des prêtres et des officiers; des viragos, naguère amazones patriotes; des ci-devant marquises, tenancières de tripots, et jusqu'au fils d'un duc et pair, intime ami de Louis XVIII, l'ignoble prince de Carency. Et dans sa fréquentation du mouchard, La Chevardière dut maintes fois se dire qu'il est souvent de sottes gens, qu'il n'est jamais de sot métier... Mais tout passe très vite, en République surtout; le successeur de Lapparent ne reste pas longtemps ministre : La Chevardière déménage avec

lui. Il veut alors tâter de la diplomatie, sollicite une ambassade, n'obtient qu'un consulat. Envoyé à Palerme, il va d'abord flâner en Italie, y muse et s'y amuse, s'embarque enfin, se laisse capturer par l'Anglais, s'évade, puis revient à Paris. Là, se faisant auteur, il écrivaille et confie au public ses « Observations sur Naples. » Oh! rien d'un voyageur sentimental; point de songeries au clair de lune, de pleurs épandus sur les ruines; mais la littérature économique, philosophique, diplomatique d'un homme d'État. D'ailleurs, il postule encore. En bon Français, friand des sinécures, il demande, intrigue, et redevient haut fonctionnaire à l'Hôtel de Ville. Tout à coup Bonaparte débarque à Fréjus. La Chevardière aussitôt s'agite, fait du zèle, et, pour un ambitieux d'esprit si délié, commet une bien lourde bêtise : il conseille à Barras de faire emprisonner le « fuyard de l'Égypte. » Après le 18 Brumaire, il est donc destitué... Plus de rêves, désormais, de ministère ou d'ambassade; adieu les longs espoirs et les vastes pensées : Bonaparte a la rancune vivace; sa mémoire sévit implacable! Bientôt même un cruel péril menace l'homme à la vieille vertu. N'est-il pas, ancien terroriste, un des « buveurs de sang » qu'on expédie sous les Tropiques? Mais le futé La Chevardière se dérobe à l'honneur du martyre. Paris lui plaît : il s'accroche à Paris... Alors, un troisième avatar, — la plus amusante de ses métamorphoses.

Assidu aux réceptions d'Emira Sergent, La Chevardière y rencontrait plusieurs visages de connaissance. Nous savons, grâce à la police, les noms de quelques imprudens qui se risquaient dans ces réunions. Pour la plupart, ce sont d'inoffensifs quidams : des gens nommés Dutemple et Lagarelle, ou bien un certain Alexandre Brière, « riche malaisé, » au dire des domestiques. Le pauvre hère s'était épris de cette divine Emira. Les charmes un peu mûrs de la noble femme l'attiraient à la pension bourgeoise : on l'y accueillait avec complaisance; volontiers, on y hébergeait sa détresse. Hélas! Fouché allait demain octroyer à ce chétif un gîte plus étroit encore que son humble logis de la rue de Luxembourg... Deux citoyens d'antique importance sont pourtant signalés parmi les commensaux de la maison suspecte. L'un, fonctionnaire, cassé aux gages, s'appelait Collin; l'autre était un nommé Lebois, « feuilliste, » à présent sans gazette. Ce Lebois s'était, naguère. fait tristement

connaître par l'infamie de ses diatribes. Écrivant à la manière des « forts en gueule, » rédacteur du second *Père Duchesne*, il avait, après le « raccourcissement » d'Hébert, ramassé la plume d'ignominie, et pendant nombre d'années, les b... avec les f..., l'insulte, l'outrage, l'ordure s'étaient échappés, sans talent, de l'encrier d'un malotru. Mais aujourd'hui, privé de tout journal, Lebois se taisait rageusement... Des artistes, des hommes de lettres et beaucoup d'opposans politiques devaient également fréquenter le salon d'Emira. Un rapport de police y signale, en effet, des tribuns, mais sans les nommer : Andrieux, peut-être, et peut-être Chénier; de pareilles hypothèses n'ont rien d'invraisemblable.

Que pouvaient-ils se dire au cours de ces agapes où prenaient part les pensionnaires de la maison meublée? Aisément, on le devine : des vétilles, de simples riens que la police transformera en choses énormes. Ces mecontens ont peur : ils parlent donc par épigrammes discrètes, sous-entendus voilés, ironiques sourires, gestes de muette désolation. Sergent est un artiste, Lebois un homme de lettres : on cause d'abord de tableaux et de livres. Navré du récent insuccès de son burin, le graveur déplore la fin du grand art. Il s'apitoie : la mignardise, le petit faire, la mièvrerie reviennent à la mode; depuis qu'il courtise Bonaparte, David lui-même a perdu son talent! « Et quels écrivailleurs, réplique Lebois, déshonorent à présent le Parnasse! » Le gazetier philosophe bafoue tous ces grimauds de sacristie, nouveaux apôtres de l'obscurantisme : le converti Laharpe, ce farceur de Fontanes, le grotesque Chateaubriand. Chateaubriand surtout et son *Atala*, la splendeur de l'image, l'éloquence cadencée de la phrase, la poésie d'une prose plus mélodieuse encore que les harmonies d'un poète, toutes les beautés d'une œuvre où la passion est chaste et la vertu chrétienne n'ont, f...! pas le don de plaire à ce diseur d'ordures, incarnation seconde du marchand de fourneaux... Mais La Chevardière vient d'entrer; un heureux hasard l'a conduit, ce jour-là, chez son ami Sergent : la causerie verse dans la politique...

Agé de trente-six ans, et toujours très gaillard, avec ses rares cheveux taillés à la Titus, son large front en fer à cheval, sa face épanouie et rougeaude, ses nageoires en virgule, il porte beau sans être séduisant. Mais quelle rare élégance! L'admiration d'un observateur de police nous a conté tous les raffinemens

de toilette à l'usage de ce Brummel du jacobinisme : son frac de drap gris perle, son gilet de casimir blanc, ses culottes de nankin, ses bottes à l'anglaise. Cambrant la taille, il a retrouvé son éloquence des grands jours; des maximes dignes de Montesquieu, du pathétique à la Jean-Jacques sortent à nouveau de ses lèvres pincées; sa phrase doit résonner pareille à sa rhétorique d'autrefois : « La lumière se trouve partout où un grand nombre d'hommes se rassemble !... La présence du peuple a toujours suscité la vertu !... » Voilà du style, et voilà des pensées! Lebois approuve, Emira soupire, Donnadieu est émerveillé.

La Chevardière le connaissait. Lieutenant de hussards, le jouvenceau à dolman vert avait escorté jadis le délégué des Jacobins, traversant en berline les incendies de la Vendée. On se retrouvait donc après neuf ans d'absence : « Donnadieu? le fils du vaillant sans-culotte? » — « Lui-même! » — Eh quoi! simple capitaine encore? » — « Hélas!... » La jeunesse est chose légère, et, même vieillie, la cervelle de cet inconscient ne fut jamais bien pondérée. Très vite il ressentit l'attrait d'un homme à sublimes principes, autre victime de Bonaparte. Il lui accorda sa confiance entière. Au sein de l'amitié, comme on disait alors, il déversa ses gros et menus secrets, racontant ses ennuis, ses tristesses, ses rancœurs, ses besoins de vengeance. Et, tout en écoutant l'affligé, son confident excitait ces fureurs. Compatissant La Chevardière! Un jour, de plus en plus godiche, le crédule officier lui présenta sa maîtresse... Il était tout glorieux de l'exhiber...

Cette maîtresse était bien, en effet, la plus précieuse des trouvailles, — le rarissime trésor d'amour si vainement cherché par Donnadieu dans la foule des *fanciulle*, voire des ragazzines de sa garnison italienne. Maintenant, il ne roulait plus seul dans son cabriolet; près de lui se pavanait une petite personne, Atala peu sauvage, découverte en la loge d'un citoyen portier : la sémillante demoiselle Julie Basset.

IV. — UN FRIQUET PARISIEN

Parmi les quelques personnes que Donnadieu, si souvent aux armées, pratiquait à Paris, se trouvait un aimable jeune homme, employé de ministère, le citoyen Antoine Année Rédacteur à la Guerre, ce commis n'avait pas obtenu un avance-

ment rapide, car ses supérieurs le jugeaient peu sérieux, bien flâneur, trop poète. Trop poète, il l'était : le folâtre garçon caressait imprudemment la muse, une muse au peplum retroussé, la Thalie des goguettes. Faisant, chaque mois, ripaille, aux *Dîners du Vaudeville*, en compagnie d'Armand Gouffé, de Piis ou de Desfontaines, il procréait *biribi!* une littérature à la façon de *barbari, mon ami.* En ces temps-là, du reste, maints gratte-papier rédacteurs, voire expéditionnaires, cachaient dans leurs cartons des turlures ou des parodies; le clerc d'avoué, de notaire, d'huissier même, imitaient leur exemple, agitaient « les grelots de Momus, » maniaient « l'archet de la Folie, » et, dans l'atmosphère de la paperasserie à chicane, passait comme une contagion de rimailles. Année fabriquait, en outre, d'égrillardes bluettes. Le théâtre de la rue de Chartres avait représenté divers produits de son badinage : un *Gille ventriloque*, un *Arlequin décorateur, le Carrosse espagnol;* bref, c'était en 1802 une moitié de Gersin, presque un Dieulafoy tout entier. Qui donc, alors, eût pressenti, dans ce jovial luron, un futur intendant militaire, maître des requêtes au Conseil d'État?

Les flons-flons, toutefois, ni les couplets de facture n'absorbaient pas à eux seuls les loisirs du poète. Année variait ses passe-temps, et *lon lon la* s'occupait de police. Non, certes, qu'il dénonçât ou même qu'il indiquât; mais, en fin psychologue, il conseillait. Convoqué par Davout, il se rendait parfois dans l'ombreux pavillon qu'habitait le général, restait en conférence avec cet homme bourru, causant peut-être d'autre chose que de tactique ou de stratégie. Du reste, bon camarade, il cherchait à servir ses amis, montrait quelque indépendance et s'attirait ainsi d'acerbes réprimandes.

Ignorant ce dernier emploi d'une aussi rare intelligence, Donnadieu prodiguait les visites à l'amusant jeune homme. Année, le joyeux vaudevilliste, était marié, et son ménage occupait, rue de la Planche, un logis, aux environs des Récollettes. Grenier de poète, modeste domicile de commis-rédacteur, l'appartement d'un tel ami était bien haut perché sans doute, car avant de gravir l'escalier, Donnadieu faisait toujours une longue halte. Il entrait dans la loge du concierge, et n'en sortait qu'après maintes causeries. Cette loge était également une boutique de brodeuse où se vendait de la passementerie militaire. Certes, l'humble magasin n'offrait point aux regards ces splen-

deurs d'étalage : épaulettes, brandebourgs, sabretaches, qui fascinaient, chez le célèbre Just, les yeux de tant de cavaliers; mais, dans les senteurs des fricots mijotans, travaillait une petite personne à la frimousse artistement pudique, à l'œillade savamment éteinte. Près d'elle, sa mère brochait et soutachait, surveillant les coups d'œil de sa fille, tandis que Basset père balayait les paliers. Or, le dragon venait s'asseoir, durant des heures entières, dans l'étroit et nauséabond réduit; il y trouvait plaisir, délices, bonheur plus raffinés qu'en un boudoir d'Aspasie à la mode : l'heureux homme y avait rencontré un joyau, une perle fine, une Agnès à la fois virginale et sensible.

Ce frétillon de Julie Basset va jouer en notre récit un rôle de si grande importance; elle fut, par esprit de rancune et de perversité, la cause de telles douleurs qu'un léger croquis de la demoiselle nous semble nécessaire.

Elle était Parisienne, et, plante hâtive poussée près de l'égout, n'avait pas encore atteint sa seizième année. On la disait très sage — de cette sagesse calculante qui vaut à la grisette soit un lit conjugal de boutiquier, soit un divan de courtisane. Brune ou blonde, pâle ou rosée? nous l'ignorons. Nous savons, cependant, qu'en sa personne menue elle était gracieuse et mignonne : « Petite Julie, » l'appelle un bulletin de police. Mais volontiers, je me l'imagine pareille à ces ingénues dont la dépravation naïve et la candeur madrée amusèrent le pinceau de Greuze. Je la vois aussi dans un pimpant costume d'ouvrière en broderie, tel qu'un trottin à prétentions le portait en 1802 : fourreau de mousseline blanche, et tablier de soie bleue; un fichu bordé de bisettes enveloppe ses maigres épaules; les boucles de ses cheveux lui viennent caresser les sourcils. Tout en maniant l'aiguille, elle glisse vers la rue de furtifs et attirans regards; sa voix nasille quelque romance guillerette ou sentimentale : *Que ne suis-je la fougère?... Quand le bien-aimé reviendra... On rit, on chante, et l'on fredonne...* Eh! oui, chante et fredonne, petite Julie; mais tu sauras bientôt qu'une fois partis, les bien-aimés ne reviennent guère...

Au moral, cette infante nous est mieux connue. C'était, minaudière et menteuse, une de ces fillettes qui, grandies sous les mornifles maternelles, ont pris en horreur la soupente familiale et nourrissent au fond de leurs cœurs d'âpres concupiscences de toilettes. Son père, le citoyen Basset, sexagénaire blanchi sous

le gilet à manches, paraît n'avoir été qu'un imbécile solennel. Dans ses suppliques au ministre de la Guerre (elles existent encore) il se qualifie de « vieillard vénérable, » et ses colères paternelles s'expriment en des sublimités de style, dignes du plus éloquent des Jocrisses. Son épouse, en revanche, cerveau mieux délié, possédait l'expérience d'un philosophe en jupes qui connaît bien les hommes. Peut-être avait-elle rêvé pour son « moineau chéri » une cage très dorée, galant hôtel offert par un barbon de la finance. Mais, à défaut de banquier entreteneur, elle s'était rabattue sur l'enamouré Donnadieu. Après tout, devenir belle-mère d'un officier de cavalerie, pouvoir dire à d'envieuses voisines : « mon gendre, le capitaine, » n'était point une aubaine à dédaigner. Prudente, néanmoins, elle exigea du soupirant une promesse formelle de mariage. Donnadieu engagea sa parole : épris et convoitant, il avait le serment facile. On fixa l'époque des épousailles, puis, en attendant le grand jour, le modèle des mères continua de surveiller sa fille...

Que se passa-t-il alors? Basset, le vieillard vénérable, et son ambitieuse moitié trouvèrent-ils pour leur gentil friquet un parti plus avantageux? Reçurent-ils de fâcheux renseignemens sur le séducteur de tant d'innocences? On peut le supposer, car tout fut rompu. Des scènes, — nous le savons, — éclatèrent aussitôt, furieuses, dans la boutique de passementerie; la grisette était assotée d'amour : sous les taloches moralisantes Julie larmoya, Julie s'indigna, Julie trépigna. Mais elle n'était pas citoyenne à supporter longtemps ce genre de persuasion. Par un soir de ventôse, l'oiseau s'envola pour aller rejoindre le fascinant dragon. Il l'installa dans un garni du voisinage, et l'idylle de la rue de la Planche se continua dans la rue du Bac.

Ce furent, durant quelques semaines, d'ineffables tendresses. Ventôse déversa sur Paris ses dernières giboulées; germinal commença de verdir les bocages de Tivoli, — et Donnadieu aimait toujours! Il ne cachait pas son bonheur, l'étalant aux regards, produisant sa conquête dans les promenades à la mode, aux Tuileries comme aux Champs-Élysées. Par les clairs après-midi de printemps, les mirliflores allongés sur deux chaises pouvaient, de leur double lorgnon, reluquer la sensible Julie. Mieux nippée désormais qu'une maîtresse de riz-pain-sel, elle trottinait, suspendue au bras de son bel officier. Près d'eux marchait, faisant des grâces, un citoyen vêtu d'un frac gris

perle, chaussé de bottes anglaises, — et cet homme élégant, c'était La Chevardière...

Parfois, vaguant de la sorte, ils rencontraient quelque haut personnage de l'armée, brigadier ou divisionnaire. Tantôt, ce général se nommait Gardanne, le ci-devant aux nobles façons; tantôt, il s'appelait Delmas, l'abrupt et vaillant Limousin. Amateur du « sexe charmant, » « le Sauvage » dut détailler avec complaisance la délurée friponne qui minaudait à tout venant : « heureux coquin, ce Donnadieu ! » Lui, profitait de telles rencontres pour quémander une apostille, et se plaindre de Bonaparte. Toujours en verve, il plaisantait sur le Consul : on riait de ses facéties, on répliquait par des sarcasmes, — et La Chevardière écoutait... Parfois encore, ils se croisaient avec un officier mis en réforme. L'homme était reconnaissable à sa trogne martiale qu'enluminaient les rogommes, à ses habits bourgeois agrémentés de boutons d'uniforme, au gourdin qu'il faisait tournoyer, provocant. Alors, un clignement d'œil, des gestes, toute une mimique bizarres ; Donnadieu quittait aussitôt sa compagne, et s'en allait converser avec l'inconnu. Que pouvait-il conter à un quidam d'aussi minable tournure ? Julie se le demandait ; La Chevardière aussi...

L'acharné postulant continuait néanmoins ses démarches, et fatiguait de visites les généraux, ses protecteurs. Installée dans un cabriolet, sa patiente et curieuse maîtresse attendait pendant de longs quarts d'heure, regardant, remarquant. Plus tard, en son parler de jeune portière, elle narra quelques souvenirs. « Il a été chez Berruyer; il y est resté deux ou trois minutes ; il y avait un individu qui sortait... Il a été chez Masséna : il y avait du monde... Il a été chez Augereau : il y avait un grand déjeuner... » Une bien inélégante mémoire !... Oui, l'amant se fût montré plus sage en laissant, certains jours, l'amante se morfondre au logis; mais, au dire des mystiques, l'un des caractères de l'amour, serait l' « inséparabilité, » — fort vilain mot, du reste.

Germinal, pourtant, ne s'acheva pas chez eux sans orage : quelques disputes troublèrent l'harmonie d'un si parfait bonheur. Donnadieu était soudain devenu bizarre, agité, irascible. Le navrant insuccès de sa chasse à l'épaulette l'exaspérait; ses colères contre Bonaparte tournaient à la frénésie ; il proférait d'énigmatiques menaces : « Patience, patience ! Tout cela va bientôt

finir! » La fille du concierge Basset l'écoutait, inquiète. Une révolution? Ah! non, du moins pas avant leur mariage! Quand donc s'en irait-on enfin devant le citoyen Duquesnoy, maire du Xe arrondissement? Mais le ravisseur ne se hâtait guère. Il ne parlait plus d'hyménée, de noces à Vincennes, de gogailles chez le traiteur, de danses, de rigodons dans une clairière du bois. Désespérant! La douce amie s'aigrissait; le nid amoureux se faisait querelleur: Petite Julie devinait, hélas! qu'ayant mangé son bien en herbe, le beau galant n'épouserait plus. Adieu paniers; la vendange était faite!

Mais l'excellent La Chevardière arrivait pour la consoler. Elle lui soupirait ses tristesses : « Gabriel n'aimait plus ; Gabriel n'avait jamais aimé! Il la délaissait, aujourd'hui; il préférait, l'ingrat, la société des camarades! » Julie débitait alors de fantasques histoires, toutes farcies de mystère, pareilles à un roman d'Anna Radcliffe, à quelque mélodrame de Cuvelier. « Son Donnadieu s'en allait souvent au quartier Latin. Il rencontrait sur les terrasses du Luxembourg des gens de mauvaise mine, olibrius mal accoutrés, militaires à l'oreille fendue. Quand cinq ou six de ces loqueteux se trouvaient réunis, ils s'enfonçaient dans les profondeurs d'un quinconce pour y converser longuement... Mon Dieu! que pouvaient-ils se dire? »

Elle observa, elle espionna... Enfin, un jour de germinal, la curieuse accueillit, effarée, son cher et tendre confesseur: « Oui, oui, elle savait, maintenant: Donnadieu conspirait! »

V. — LE GRAND MARIUS

Il conspirait... Flânant, un soir, au Palais-Royal, Donnadieu y avait rencontré un grand diable d'homme qu'il ne s'attendait guère à voir errer dans ces parages. Un bizarre escogriffe, ce promeneur, de taille gigantesque et de tournure extravagante! Haut d'à peu près deux mètres, ayant les cheveux bruns, les yeux verts, le nez crochu, de longues moustaches tombantes, il portait la tenue adoptée par les militaires en réforme. Une houppelande à boutons de cuivre flottait autour de ce corps efflanqué; ses bottes hongroises faisaient vibrer les dalles ; la cravate noire à triple tour lui engonçait le menton; un bicorne à plumet rouge se balançait sur son oreille, et sous son bras était passé le massif rondin-assommoir, sa bonne « constitution. » Très crâne,

assurément, le colosse, et regardant l'infime pékin de la hauteur de ses six pieds trois pouces ; bien raffalé, cependant ! La friperie de son vêtement montrait la corde ; la pâle maigreur de son visage annonçait la souffrance et la faim. Avec fierté, il étalait sa superbe gueuserie, insensible aux sourires moqueurs, coudoyant dédaigneux les bourgeois bedonnans... « Bah ! Marieusse ? Je vous croyais en prison, camarade ! » — « Té !... C'est pourtant moi, petit ! »

L'ami que Donnadieu venait de retrouver était un autre natif du Midi, un Provençal d'Azaï, la poudreuse, — l'Aix, des Bouches-du-Rhône, — et se nommait Marius Bernard. Fils de chétifs pacans, le pauvre hère semblait être né sous une maligne étoile. Au jour de sa naissance, quelque invisible fée, — la méchante *fata* des légendes, — s'était penchée sans doute sur cet enfant de la misère, lui accordant pour l'avenir noble mine et courage, lui refusant bonheur et résignation. Bernard avait toujours souffert de la malchance, s'agitant, mais en vain, pour en corriger les rigueurs. Capitaine à la 24e d'Infanterie, et déjà quadragénaire, il avait marqué le pas, durant dix années, malgré ses neuf campagnes, en dépit de ses trois blessures. Et cependant, c'était un brave, que de nombreux exploits, à l'armée d'Italie avaient fait connaître. Après la défaite de Novi, cet homme, avec ses grenadiers, avait arrêté la poursuite de la cavalerie autrichienne, préservé l'arrière-garde française en déroute, empêché un désastre. Tous ses chefs l'estimaient et ses notes étaient bonnes : trop vantard, à vrai dire, caressant la bouteille, mais n'ayant ni dettes criardes, ni liaison scandaleuse, même dûment marié à une cousine de général. De plus, ce vaillant n'était point illettré. Bernard avait de l'orthographe, discourait en termes choisis, et souvent courtisait la muse, la Polymnie lyrique. Toujours sublime en son phébus, composant l'ode et l'épode, le grand Marius inventait de stupéfians alexandrins, poésie sans césure, aux rimes audacieuses : son génie pindaresque faisait l'admiration des camarades... Intrépide comme un Léonidas, et plus savant qu'un habit vert ! Pourquoi donc un aussi bel homme, doué par les dieux d'aussi beaux dons, était-il aujourd'hui capitaine en réforme ? La « guigne » hélas ! la redoutable guigne ; mais Bernard disait : « l'injustice. »

Donnadieu l'avait connu à Milan, lorsque le général Brune y commandait en chef. *Marieusse* le gigantesque était célèbre dans

toutes les garnisons françaises de la Lombardie : on y plaisantait sur son appétit formidable, la double portion qu'il exigeait à chaque repas, les lits d'hôtels toujours trop courts pour un pareil Goliath... Heureux d'une telle rencontre, le dragon emmena ce famélique au *Caveau de l'Égalité*. Là, dans les relens de la gargote, Bernard raconta sa triste aventure. Il en parlait souvent (les dossiers de police nous l'apprennent), et dégoisait avec jactance les douleurs de son bizarre martyre...

« Pardieu ! oui ; on l'avait emprisonné, à Milan, mais pour fait de conspiration ! L'histoire était, en vérité, curieuse : un amusant complot à l'italienne, avec réunions clandestines, mots de passe, gestes de reconnaissance, sermens prêtés sur un poignard. *Per Bacco, stupendo !* Des avocats, des médecins, des professeurs avaient figuré dans l'affaire ; des Milanais, des Toscans, des Vénitiens, plusieurs Français aussi. Que voulaient tous ces conjurés ? Bernard ne le savait au juste. Affranchir l'Italie, l'unifier sous un dictateur, choisir pour leur Consul le général Brune? Peut-être bien ! En tout cas, le superbe Marius devait commander la garde cisalpine. Mais Brune, au lieu d'agir, avait « saigné du nez, » trahi ses partisans, ordonné leur arrestation, fait lâchement coffrer son fidèle et dévoué Bernard ! Durant d'interminables mois, Marius avait humé l'air des cachots, respiré toutes les puanteurs de la vieille rochetta de briques, le donjon des Sforza ! Que de souffrances, alors, *pécaïre!* Plus de double ration, jamais de pain à volonté; la fringale, la famine ! Dans sa détresse, il avait imploré son perfide bourreau : une supplique bien tapée : « O toi qui par le génie surpasses les autres humains autant que moi je les dépasse par la taille, tu me comprendras : j'ai faim. » Mais Brune, — un lettré pourtant, cet ancien typographe ! — n'avait pas compris. Conduit de prison en prison, de Milan à Fenestrelle, le captif s'était enfin évadé... Il habitait maintenant Paris, en compagnie de son épouse, car Bonaparte l'avait réformé, et sa police le laissait tranquille. Mais, bon Dieu, quelle vie ! Avec un traitement de réforme, se nourrir, s'habiller, offrir des nippes à sa bourgeoise ! Et quel palais, son logis de la rue de Seine : une des ladres maisons contiguës à la rue des Marais; galetas, taudion, nid à vermine ! Tel était donc le salaire de ses neuf campagnes, la récompense de ses trois blessures !... Mais « patience, patience ! » tant de misères allaient bientôt finir ! »

Il prononçait ce mot « patience ! » d'un ton solennel, le répétant avec menace, pareil à quelque mystérieux refrain : « Venez donc me voir, camarade. Vous non plus, m'a-t-on dit, vous n'êtes pas content : nous avons à causer ensemble. On me rencontre, d'habitude, au café Voltaire, en face de l'Odéon... Oui, venez bavarder avec moi ; vous n'aurez pas à regretter le voyage !... »

Donnadieu accepta le rendez-vous. Il devinait une intrigue politique, et se sentait d'humeur à entrer dans l'affaire.

Non moins fameux que l'« antre de Procope, » le café Voltaire avait jadis été une façon d'Académie cancanière où s'assemblaient, discutaient, pontifiaient l'homme de lettres et le comédien. Des philosophes, des penseurs à l'anglaise, de plaintifs et toujours moribonds poètes, des critiques, « écumeurs des bourbiers d'Hélicon, » l'avaient fréquenté autrefois pour y ratiociner, discourir, dénigrer. Mais, grandeur et décadence ! les temps étaient bien changés. L'Une et Indivisible qui les choyait fort peu avait dispersé tous ces gens de plume, et, en 1802, l'Académie de la demi-tasse n'était plus qu'un estaminet. Il avait même un fâcheux renom dans les bureaux du ministère de la Police ; on en suspectait les habitués, liseurs de gazettes ou joueurs de billard ; « la poule » et ses carambolages excitaient la méfiance des « observateurs, » et souvent un mouchard venait s'asseoir sur le velours râpé des banquettes où, en des jours lointains, avait trôné Diderot. Et de fait, ce café bon enfant, qui permettait les cartes et tolérait la pipe, attirait de nombreux officiers en réforme.

N'ayant, hélas ! d'autre salon, Marius Bernard passait des journées entières dans la bruyante tabagie. Matin et soir, on l'y voyait attablé avec de chers amis, un citoyen Grégoire, un chef de bataillon Clément, jacobins comme lui, comme lui avaleurs de rogommes. Ils y politiquaient, tout en buvottant, consommaient, consommaient encore, et prenaient soin de mettre en évidence leurs soucoupes renversées : un signe de ralliement, sans doute. Mais l'habituel commensal, l'Achate fidèle du grand Marius, était un de ses « pays, » faraud et futé petit Provençal, l'ordonnateur-adjoint aux Guerres, Anselme Truck. Joli jeune homme de vingt-cinq ans, à la mise recherchée, fleurant bon comme un muscadin, et ne se refusant aucune des douceurs de

la vie, ce merveilleux Anselme avait peu les façons d'un jacobin rigide. Son père, simple rustaud de Cabris, en Provence, ne pouvait guère payer à son garçon des habits de gala, des soupers chez Véry, des vertus du Palais-Royal, et néanmoins le fils du paysan faisait force dépenses. Qui donc lui fournissait tant d'écus? Assurément, ce n'était point Bernard; mais Marius, — un poète! — planait au-dessus des misères de la vie; il ne s'inquiétait pas du problème, croyait aux sains principes d'un sans-culottes par trop bien requinqué, et frayait avec un camarade, naguère son complice à Milan.

Ce fut donc au café Voltaire que Donnadieu entra en relations avec l'ordonnateur. Bernard les présenta l'un à l'autre; ils étaient tous deux du Midi : l'amitié fut prestement faite. Donnadieu le Nîmois, Marius d'Azaï, Truck le Cabriscan durent patoiser avec délices, puis on alla muser ensemble dans les jardins du Luxembourg.

Longtemps ils se promenèrent sur la profonde et taciturne terrasse qui dominait alors l'ancien ermitage des Chartreux. Çà et là, vaguaient sous les marronniers quelques individus d'aspect misérable, vêtus de la capote, coiffés du chapeau militaire. Bernard les connaissait et, de la main, leur adressait des saluts protecteurs. Parfois, se rapprochant, un de ces marmiteux interpellait Anselme Truck: « Patience? » — « Patience! » Et sur-le-champ, Anselme s'éloignait avec le personnage, pour converser en grand mystère, et lui donner un peu d'argent...

Bizarre, en vérité!... Mais bientôt, Donnadieu ne conserva plus aucun doute : tous ces gens conspiraient.

VI. — PATIENCE!

Leur complot attira très vite un chercheur d'émotions : tête folle, âme rancunière, l'ami de Marius Bernard s'associa aux projets des conspirateurs.

Ils devaient être nombreux, bien que les dossiers de la police ne contiennent qu'assez peu de noms... D'abord des officiers, mis en réforme pour la plupart, français, italiens, allemands francisés : le chef d'escadrons Joseph Haupt, de Mayence (Mont-Tonnerre); les chefs de bataillon Raybaud et Martin, Buffa et Belgrano dit Belgrand, deux Piémontais; les capitaines Arnoux

dit Arnousse, Sornant et Lapeyre; le chirurgien-major Béraud; Esclapon, ex-commissaire de la Marine; Chadepaux, adjoint à l'état-major, enfin, le plus dangereux de tous, un Corse, le capitaine Giacopello Peretti, de la 31e légère...

Des « civils, » bourgeois ou artisans, figurent aussi dans cette affaire : le menuisier Grégoire, demeurant rue de la Liberté, 88; Aurose, un cordonnier, logeant en face de l'Abbaye; le bijoutier Duval, rue Contrescarpe; Bouvinet, vendeur de merceries sur le pont Notre-Dame; le tapissier Morand, place Saint-Sulpice; Guise, ancien garde-française, fabricant de chaussures, rue de Verneuil, et même, embauché par eux, un doux poète, le citoyen Fromentel. Une dame Métrasse, « botaniste, » rue de Bucy, fut également compromise dans cette équipée. Fort petites gens, ces patrons et ces ouvriers faisaient partie d'une société secrète, récemment constituée au quartier Latin, l'*Union morale et invisible* (1).

Marius Bernard, Anselme Truck et le commandant d'infanterie, François Clément, dit Coin, dit encore *le Tondu*, servaient de recruteurs à la bande... Homme d'audace et d'action, très apte à diriger de hardis coups de main, ce *Tondu* n'était pas un bien estimable compagnon. Soldat d'Arcole et de Rivoli, de Marengo et de Tavernella, son avancement avait été rapide; à vingt-sept ans, il portait déjà la grosse épaulette; mais on l'avait mis en réforme pour fautes commises contre l'honneur. Ses camarades l'accusaient de friponneries, et prudemment les mères de famille le consignaient à leurs portes. Parisien à cheveux bruns, œil noir, « nez bien fait, » nous dit son signalement, — ce bellâtre abusait de sa beauté plastique pour mettre à mal de trop jeunes citoyennes. Et puis, chez ce Faublas, moins de fortune encore que de moralité! Clément logeait, au long de la Grève, rue de la Mortellerie, dans un sordide hôtel meublé, et ne mangeait pas toujours au gré de son appétit. Emprunteur sans vergogne, recevant la pièce de cent sous qu'il ne rendait jamais, le *Tondu* était devenu l'effroi d'amis qu'il tondait trop souvent. Parfois, Anselme Truck l'assistait de sa bourse; mais ces furtives largesses étaient aussitôt dépensées en

(1) Les noms de ces inconnus figurent dans les dossiers de la Police. Faisaient-ils tous partie de la conspiration? On ne saurait l'affirmer. Mais tous furent interrogés, envoyés à La Force ou à Pélagie, et plusieurs d'entre eux, — des officiers surtout — placés en surveillance dans leurs départemens.

bombances. D'ailleurs, pareils à quelque manne céleste, écus et louis d'or tombaient, certains jours, sur plusieurs de ces besogneux... En vérité, d'où provenait l'argent? Un philanthrope, un philadelphe existait quelque part, — occulte providence ou, pour mieux dire, fauteur du ténébreux complot.

Que voulaient ces gens-là?... Assassiner Bonaparte, — sans autre programme politique. Sa mort, tous la désiraient ardemment; mais ils ne s'accordaient pas sur la façon d'accomplir le meurtre.

Les uns prétendaient assaillir le Consul sur le chemin de la Malmaison. Un guet-apens, affirmaient-ils, serait, à la nuit tombante, d'exécution facile. La route de Saint-Germain traversait, en 1802, des terrains non bâtis où s'ouvraient et s'entre-croisaient plusieurs carrières abandonnées : vingt gaillards résolus, ayant poignards et pistolets en poche, s'y pouvaient aisément blottir. Chaque soir, dès les premières floraisons du printemps, Bonaparte allait se reposer dans la fraîcheur de son verdissant ménil; une faible escorte, simple piquet de chasseurs de la Garde, accompagnait sa voiture : il était donc assez mal protégé. Eh bien! on l'attaquerait entre Courbevoie et Nanterre! Au signal donné par un chef, les hommes de l'embuscade sortiraient de leur cachette, disperseraient les cavaliers, arracheraient de sa calèche l'odieux tyran, le Corse infâme, et, sur le bord du chemin, exécuteraient ce misérable...

Impossible! critiquaient les adversaires d'un si beau plan. La voiture consulaire roulait toujours d'une allure emportée, brûlant le pavé de la route, passant et filant dans un nuage de poussière. Arrêter la rapide cavalcade était trop chanceuse entreprise; les balles n'atteindraient pas leur but, et alors... alors c'était la guillotine pour les héros de l'aventure... Non; mieux valait abattre la bête, à Paris même, et sans risquer la place de Grève.

Plus rusés, mais non moins brutaux, ceux-ci préconisaient un autre mode d'assassinat; ils voulaient frapper l'ennemi détesté devant la porte de son palais. Leur invention était fort ingénieuse. Après chaque revue décadaire, le Consul, — nous l'avons dit plus haut, — faisait ouvrir la grille du Carrousel; le populaire pénétrait aussitôt dans la cour des Tuileries, s'approchait de Bonaparte, l'apostrophait, dialoguait avec le « cher petit homme, » lui remettait maintes pétitions. « Quoi de plus facile,

un jour de parade, que d'en finir avec le nabot! Nous revêtons nos anciens uniformes; mêlés à la cohue, nous présentons un faux solliciteur; nous entourons, nous enveloppons à rangs pressés l'avorton César; deux balles de pistolet lui sont tirées à bout portant par le camarade; le pygmée corse tombe de cheval; nous nous précipitons sur le blessé, et à coups de sabre, à coups de bottes, nous délivrons la République! » — « Admirable! répliquaient les amateurs d'affût au clair de lune; mais qui de vous jouera le rôle du suppliant? » — « Un compagnon désigné par le sort. » — « Et s'il refuse, s'il hésite, s'il a peur? » — « Un traître?... Nous savons supprimer les traîtres! »

Conçu par des militaires ayant longtemps vécu en Cisalpine, contenant même plusieurs Italiens, ce complot ressemblait déjà à quelque informe *charbonnerie*. Mais la puérilité des précautions prises et son absurde mise en scène l'auraient pu rendre ridicule, s'il n'avait été si dangereux. Exposons donc en peu de lignes quelles étaient, croyons-nous, d'après de rares et confus documens, les façons d'agir adoptées par ces haineux chevaliers de l'assassinat.

Redoutant de périlleux bavardages, ils voulaient n'opérer qu'en un profond mystère. L'initié n'avait de rapports qu'avec son initiateur; il ignorait les noms de ses chefs, et cependant devait obéir, dès leur premier appel. On se rencontrait en plein air, dans un jardin public, de préférence au Luxembourg. Jamais, pour ces conciliabules, plus de cinq compagnons ne se trouvaient ensemble. Ils employaient, dans les tabagies, des signes de ralliement: un verre ou une soucoupe renversés. Le mot « Patience » annonçait un frère et ami. « Tout va mal! Il faut avoir de la patience! » — « Oui, patience et patience encore! » Certains jours, les racoleurs de la troupe se rassemblaient en de clandestins logis, chez Aurose, le cordonnier, ou dans l'arrière-boutique du menuisier Grégoire. Ils y recevaient les sermens des nouveaux affidés, qui juraient sur un sabre « d'être fidèles jusqu'à la mort. » Enfin, un « conseil secret, » occulte réunion de directeurs, imposait, disait-on, sa volonté suprême. Quel était ce conseil? Où et comment fonctionnait-il? A Paris, à Milan, à Londres? Seul, un fort bizarre personnage, dont nous parlerons tout à l'heure, eût pu fournir la solution d'une telle énigme.

Oui, certes, une énigme, et bien étrange en son obscurité!

Chez tous ces gens de la « Patience, » on n'aperçoit ni dessein, ni programme politiques. D'apparence jacobine, leur société travaillait-elle pour les Jacobins? La mort de Bonaparte avait-elle été commandée par l'ambition félonne d'un rival, d'un jaloux? Quelques contemporains ont formulé cette assertion, mais les documens d'archives détruisent la captieuse hypothèse... Réputés sujets brouillons ou dangereux, soldats sans discipline, ou sans morale, Bernard, Clément, Truck et les autres ne frayaient guère avec les généraux. Clément, durant un séjour de six mois à Paris, ne fut reçu qu'une seule fois par Augereau; Bernard trouva toujours « visage de bois, » au château de Rueil, chez Masséna. Truck, — il est vrai, — faisait souvent visite au défenseur d'Ancône, le général Monnier. Peu enthousiaste de Bonaparte, Monnier le Provençal accueillait volontiers ce cadet de Provence, naguère un compagnon de ses combats. Dans sa coquette maison du quai de Chaillot, au cours de quelque « déjeuner à la fourchette, » critiqua-t-il le Premier Consul? Laissa-t-il, riant de ses triviales saillies, le jeune freluquet brocarder sans mesure le « Corse « et sa famille? Oui, peut-être! Peut-être encore l'ordonnateur se risqua-t-il à parler d'un attentat possible. Mais de grossiers propos, d'insultantes facéties, des blagues de corps de garde ne constituent pas chez celui qu'ils amusent une complicité. Le protecteur d'Anselme Truck affirma toujours sa propre innocence, et son dossier ne contient pas de pièces accusatrices. Au surplus, eût-il voulu tirer le sabre, qu'aurait pu accomplir Monnier? Simple divisionnaire depuis deux ans à peine, peu connu du soldat, très ignoré du peuple, il n'occupait qu'un rang subalterne dans la République : aucun des ambitieux de l'armée ne l'eût accepté pour dictateur.

Brune aussi montrait quelque bienveillance à des gens qu'il avait malmenés. Faisant taire les rancunes de son estomac, le grand Marius forçait parfois la porte de son persécuteur, l'amusait par ses jactances, et parvenait à lui soutirer l'aumône. Doit-on croire alors qu'en leurs entretiens, le vainqueur de Bucelingo encouragea la conspiration? On peut hardiment affirmer le contraire. Jadis ardent républicain, âme damnée de Robespierre, son séide et presque son valet, ayant même épluché la salade de l'« Incorruptible, » Brune passait pour être un des « derniers Romains. » Mais ce Romain, rafleur de dépouilles opimes, n'avait rien, hélas! d'un Cincinnatus. Aujourd'hui conseiller

d'État, émargeant au budget comme général en chef, convoitant une ambassade, comblé d'honneurs, gavé de richesses, satisfait du Consul, et plus avide qu'ambitieux, cet heureux de la vie écartait, à présent, toute cause d'agitation.

Quant aux autres généralissimes, les illustres de l'armée, Moreau et Jourdan, Macdonald, Lecourbe, Bernadotte, leurs noms de gloire ou de légende ne sont pas même inscrits sur les dossiers de la « Patience. » Si dans l'*Affaire des Libelles* plusieurs d'entre eux et surtout Bernadotte se trouvèrent compromis (1), ils paraissent avoir ignoré la ténébreuse intrigue des Truck et des Bernard. Fabriquée par de bas officiers, produit de leurs souffrances ou de leurs colères, cette entreprise de guet-apens n'avait d'autre dessein que d'assouvir une frénésie de haines. « Tuons d'abord, advienne ensuite ce qu'on voudra ! » Mais l'inconscience de semblables fureurs ne les rendait que plus redoutables : des bandits ou des brutes !... Et cependant un chef les soudoyait, plus mystérieux vraiment que l'enfantin mystère dont s'amusaient les conspirateurs. Il avait son idée; il rêvait autre chose encore qu'un lâche assassinat; et ce chef, à n'en pas douter, était un royaliste.

VII. — LE CITOYEN NICOLAS

Il se faisait appeler Nicolas, et se disait officier de santé. Mais ce nom de roture ne devait être qu'un nom de guerre, jovial sobriquet à la façon du Chouan, et la science médicale d'un pareil Esculape eût sans doute étonné les Bichat ou les Corvisart. Nous ne possédons pas son signalement. Était-il brun ou blond, jeune ou vieux, Breton comme Cadoudal, Normand comme Brulard, Berrichon comme Hyde de Neuville? La police ne le sut jamais. Les compagnons de la Patience le connaissaient à peine; leurs meneurs mêmes n'avaient pas avec lui de fréquens rapports. Il surgissait brusquement à Paris, apportait de l'argent, en remettait à Truck, trésorier de la bande, puis il disparaissait aussi vite qu'il était apparu...

D'où venait-il? De Londres, évidemment, l'asile alors de maints bourbonnistes, porte-sabots ou talons rouges, brigands de la brousse ou chevaliers des antichambres. Divers indices

(1) Voir notre premier récit : *Conspirateurs et Gens de Police. — Le Complot des Libelles* (Armand Colin, éditeur).

semblent corroborer cette présomption. A Londres, plusieurs émigrés fabriquaient, en ce moment, de la monnaie française que leurs émissaires répandaient dans Paris. Avec les machines infernales, les attaques de diligences et le pillage des caisses publiques, — le faux monnayage était un procédé de guerre civile en honneur chez les royalistes : la pièce fourrée portait en elle sa marque de provenance. Or, Nicolas avait souvent ses poches pleines d'écus de plomb, de jaunets mal sonnans qu'il ordonnait à ses complices de mettre en circulation. Et d'ailleurs, pour un patriote travaillant au salut de la République, notre homme tenait un singulier langage. Il parlait avec déférence des Bourbons proscrits, vantait les hautes vertus de Monsieur, frère du Roi, annonçait la prochaine arrivée de ce Charles-Philippe que d'enthousiastes Chouans appelaient déjà Charles X. Clément, Truck, ni peut-être Bernard ne prenaient ombrage de semblables propos. Après tout, croyaient-ils, le frère de Capet nous rendra nos épaulettes : donc « Vive la République et vive aussi le Roi!... » Ils n'étaient point les seuls à raisonner de la sorte.

Lui aussi, Nicolas voulait la mise à mort de Bonaparte. Il estimait, sans doute, œuvre méritoire, l'exécution publique de l'usurpateur, dans la cour des Tuileries, sous les fenêtres d'un château que souillait sa présence... Quel spectacle, ô Français, quel exemple, quelle leçon!...

Ainsi devait philosopher ce moraliste; mais le tirage au sort de l'exécuteur lui semblait une opération périlleuse. Il eût préféré se servir d'un bourreau à gages, Brutus payé argent comptant. Les Brutus n'ayant sou ni maille abondaient à Paris : moyennant un modique salaire, il espérait se procurer un « dernier Romain. » Cette expression, jadis toute jacobine, était devenue d'un fréquent emploi chez les royalistes. Dans son journal d'ordures, l'*Ambigu*, Peltier réclame, pour frapper le « singe vert, » — c'est-à-dire : Buonaparte, — Brutus et son classique poignard :

> O Rome, en ton destin funeste,
> Pour te venger, du moins il reste
> Le poignard du dernier Romain!

L'ingénieux Nicolas cherchait donc son dernier Romain, mais un Romain dans les prix doux. Il le voulait fidèle, loyal, désintéressé, ayant l'intelligence de son grand devoir, la notion

de son haut sacerdoce. Un pareil manieur de « gueulard » n'était pas de rencontre facile, et Nicolas s'impatientait : « Un Brutus! soupirait-il souvent... Ah! que n'ai-je un Brutus! » Enfin, après maintes poursuites, il l'avait découvert.

Merveilleuse aventure, sa trouvaille tenait du miracle.

Se promenant sur les bords de la Seine, il avait, certain jour, aperçu un homme qu'entraînait le courant du fleuve. Bon nageur, Nicolas avait aussitôt plongé, puis ramené sur la berge un désespéré de la vie. Alors, une lamentable scène, avec situation et dialogue dans le grand art de Pixerécourt : « Laissez-moi, laissez-moi! Je veux mourir! » — « Mourir?... Un être vertueux ressent avec délices le charme de l'existence. » — « Elle m'est devenue un supplice. » — « Infortuné!... Épanchez dans mon cœur vos douloureux secrets. » — « Ame sensible, généreux bienfaiteur, l'excès de mes souffrances m'a entraîné vers le néant!... J'habite Lyon avec ma famille : une adorable épouse et les enfans, doux fruits de notre union; mais, hélas! nous périssons sous les coups du destin : on m'a destitué! Je suis venu à Paris pour implorer des secours, on m'a éconduit!... Je veux mourir; laissez-moi mourir! » Mais soudain Nicolas, se faisant et sublime et terrible :

— Le sacrifice de votre vie est résolu? Soit! Je la prends... Le sort de votre femme, celui de vos enfans seront désormais assurés. Mais vous, — comprenez bien! — vous m'appartenez, vous êtes tout à moi : vous me vendez votre âme... Ne me remerciez pas. Non, je ne suis point la Charité; je me nomme la Vengeance!... Acceptez-vous le pacte?

— J'accepte!

Depuis lors, affirmait le conteur, son dernier Romain, bien nourri, bien logé, attendait ses ordres : on avait un Brutus, entretenu au mois.

« A beau mentir qui vient de loin, » dit le proverbe. Certes, l'histoire était invraisemblable, bien mirifique, et aurait eu besoin d'un *tremolo* d'orchestre. Pourtant, les conspirateurs de la « Patience » ajoutèrent foi à ce récit; même Donnadieu s'imagina que le Brutus sauvé des eaux était un général Argoud (1).

(1) Cette extravagante histoire est racontée tout au long par Année, dans une curieuse brochure, publiée sous la Restauration. Son ami Donnadieu lui avait servi ce conte au moins étrange. Or, chose plus bizarre encore, divers dossiers de police semblent, en partie, le confirmer!

VIII. — LE BRUTUS

Avait-il heureusement deviné? On ne saurait le dire ; mais le sans-culotte Argoud était bien l'homme qu'il eût fallu à Nicolas. Promu, grâce à Saint-Just, général de brigade, en l'an II, ce Dauphinois, « brave à tous poils, » s'était rendu fameux dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Nul sabre patriote n'avait mieux tailladé, criblé, lardé de coups le Pitt et le Cobourg, l'Anglais, le Prussien et le Kaiserlick. Moins général, du reste, que caporal; plus soudrille que soldat! Pillard et concussionnaire, ivrogne, débauché, polygame, ayant à la fois trois ménages, ce luron à panache avait réalisé le type du plus fieffé soudard de toute la soudardaille révolutionnaire. Le Directoire lui-même l'avait dû mettre en réforme. Depuis le Dix-huit Brumaire, ce triste personnage sollicitait en vain un emploi dans l'armée; ses notes étaient trop mauvaises, et le ministre Berthier abandonnait un tel ruffian à ses cabarets, à son abjection.

Bien des favoris de l'Une et Indivisible s'étaient vus, il est vrai, ainsi traités par Bonaparte; mais la créature de Saint-Just ressemblait étrangement à l'estafier, père de famille, gagé par Nicolas... D'abord, une citoyenne Marie Argoud, — la première en date des trois épouses, — vivait aux environs de Lyon, besogneuse et cherchant fortune. De plus, l'amateur de lits conjugaux se trouvait affligé d'une nombreuse lignée. Un soir, des gendarmes de Haguenau avaient ramassé, mendiant sur les chemins, un petit vagabond d'une huitaine d'années : « Ton nom? » — « Therme Argoud, mon père est général! » C'était l'enfant d'une des femmes légitimes, — Alsacienne, celle-là, — abandonnée comme la Marie de Lyon. D'autres bambins, garçonnets ou fillettes, grandissaient tout aussi misérables, semés, suivant les garnisons, par ce père étonnant... Argoud, enfin, était venu récemment à Paris, et ses colères, ses éclats de voix, ses menaces avaient causé quelque scandale dans les bureaux de la Guerre. Plus marmiteux qu'un gagne-deniers des Halles, il avait logé sa détresse dans une infime auberge, aux environs du Grand Châtelet. Le Pont au Change était proche; sous le quai de la Ferraille, la Seine coulait à tourbillons rapides; le crève-misère avait voulu sans doute « rentrer dans le néant. »

Il y rentra bientôt, en dépit du sauvetage : tout à coup, le

Brutus disparut. Parti avec l'argent, sans respect de la parole jurée, emportant dans sa fuite le secret du complot! On l'avait, en vain, fait chercher à Lyon... Introuvable, évanoui dans les brouillards de la Saône et du Rhône!

Mais homme aux mille ressources, Nicolas s'était procuré un Brutus de rechange. Il l'avait, celui-là, déniché au quartier latin, dans la gueuserie d'un hôtel meublé. Le nouveau paladin était Corse, et se nommait Giacopello Péretti, ancien capitaine à la 31e demi-brigade légère. Fort grossier, très bandit, estropiant le français, cet indigène de Livadia possédait cependant deux qualités requises chez tout bon destructeur de tyran : le besoin d'argent et la haine. Sa misère était navrante. Il couchait à la semaine, dans un garni de la place Cambrai, et pour gagner quelques décimes, la signora sa femme faisait les chambres, lavait les écuelles, balayait l'escalier du pouillis. Quant à sa haine, elle était corse. Mis en réforme, Giacopello disait exécrer Buonaparte avec des fureurs de vendetta : « Garde toi; je me garde!... » D'aucuns, pourtant, se méfiaient de ce petit chafouin, au regard à la fois farouche et rusé. Expert dans l'art de l'escroquerie, ayant fabriqué des faux, souvent en délicatesse avec la Justice, le Péretti manquait de prestige. Vraiment, la Liberté avait droit à un autre vengeur!...

Nicolas reconnut la vérité de ces critiques : son Brutus n° 2 ne faisait aucunement l'affaire!... Soit! Plus de Giacopello, porteur de pétition : on chercherait un justicier de meilleure mine! Mais alors, pourquoi ne pas choisir un officier de cavalerie, pouvant prendre place dans l'escorte du Consul, chevaucher à sa suite, lui loger dans la tête deux balles de pistolet... Eh! mais, n'avait-on pas sous la main Donnadieu?...

Cœur gonflé de gloriole, Donnadieu fut-il assez fou pour accepter un premier rôle dans ce drame de démence et de sang? Il prétendit, plus tard, avoir refusé de « commettre un crime; » la police, toutefois, ne crut jamais à ses dénégations... Au surplus, la résistance d'un homme qu'exaspéraient d'aussi farouches rancœurs ressembla fort à un assentiment. Rusant avec sa conscience, — nous avons ses aveux, — il promit de s'associer au meurtre, de frayer passage à l'assassin, de protéger sa fuite : son délicat honneur s'abstenait de tuer, mais il aidait à la tuerie.

Et les jours s'écoulèrent; les marronniers du Luxembourg

commencèrent à verdir; sous leurs thyrses naissans les compagnons de la Patience multiplièrent leurs rendez-vous : encore un peu de temps, et Bonaparte devait périr. Donnadieu, cependant, se tenait prêt pour sa besogne. Mais, chef d'emploi ou simple comparse, il se montrait conjuré peu discret. Inlassable bavard, il fit maintes confidences à son ami Année, et sur l'oreiller amoureux babilla beaucoup trop avec sa Julie... Imprudent, qui n'épousait pas !...

Soudain, le troisième des Brutus ressentit des scrupules : il venait d'être nommé chef d'escadrons.

IX. — INQUIÉTUDES

Chef d'escadrons !... Enfin !... Un subit et plaisant revirement d'âme s'était opéré chez cet ambitieux satisfait. Plus de colères jacobines, de projets meurtriers; au diable les rendez-vous du Luxembourg, le Nicolas et son Brutus ! Tout marchait pour le mieux dans la meilleure des républiques : Donnadieu était commandant !... Qu'allait-il faire, à présent, de sa grosse épaulette? Et d'abord, il résolut de terminer au plus vite sa mission régimentaire, ses lucratifs achats d'équipemens. Il retournerait ensuite à Lodi, et là... A Lodi? Peuh ! l'ennuyeuse petite ville était située bien près de Milan ! N'était-ce pas à Milan qu'avaient comploté les Truck et les Bernard? Des coquins ! Ils devaient y connaître force bandits de leur espèce : un coup de stylet, salaire des renégats, serait vite attrapé ! Non ; mieux valait traverser les mers, s'éloigner des chers camarades, se mettre à l'abri de leurs vengeances... Donnadieu s'en fut donc rendre visite au protecteur Davout : « Ma foi, il avait réfléchi ! Volontiers, il accepterait un commandement au Coromandel : l'Indoustan l'attirait, avec son peuple de bayadères, de brahmines, de rajahs cousus de saphirs ! Là-bas, il rendrait d'importans services; le grand Consul lui saurait gré sans doute d'un exil volontaire. » Davout le félicita d'une aussi sage résolution, et en avisa Bonaparte. « Approuvé !... » Une frégate était en armement dans les eaux de la Charente; Donnadieu espérait s'y embarquer bientôt, et alors, vogue au loin le bâtiment sauveur, à l'étrave fendant les flots de l'Océan, au pavillon flottant sous la mousson indienne :... les gens de la « Patience » n'avaient pas d'affiliés à Pondichéry !

Devenu fort prudent, il se hâta de donner congé au jacobin, son propriétaire. La pension clabaudeuse de la rue du Sentier lui paraissait compromettante; ce mal pensant de La Chevardière y venait trop souvent, et Donnadieu ne voulait plus connaître le confident de ses douleurs passées. Il partit donc sans indiquer sa nouvelle adresse, en laissant impayées toutes ses factures de maquignons: Sergent et les créanciers perdirent la trace du fugitif. Seul, toutefois, Alexandre Brière savait où rencontrer cet homme à précautions. Oh! loin, très loin du café Voltaire, du Luxembourg, de ses dangereux quinconces; dans un discret hôtel, au quartier des Filles Saint-Thomas. Donnadieu lui promit de l'emmener au pays de Cocagne, et alléché, l'inconstant Brière oublia jusqu'à son amour pour la divine Emira.

Heureux homme, ce Donnadieu! Toutes les félicités lui arrivaient à la fois : le chef d'escadrons allait devenir père... Un soir, Julie Basset lui révéla qu'elle était grosse; mais l'émouvante nouvelle enchanta peu le suborneur :... « quel ridicule ennui! » Soit frayeur des lamentations, soit complète absence de loyauté, il faisait croire à sa crédule maîtresse que, retournant en Cisalpine, il l'installerait dans sa garnison. Impossible pourtant de l'emmener aux Indes! La rupture devenait nécessaire, et d'ailleurs, fatigué maintenant de « Petite Julie, » le volage amant désirait en finir. Avec son air de sainte nitouche, d'ingénue à la cruche cassée, la douce amie causait de l'inquiétude à son cher Gabriel. L'innocente, — absurde naïveté! — ne se résignait pas à n'être qu'un caprice de semestre, amusement de mauvais sujet. Se faisant tracassière, querelleuse, excédante, elle osait à présent menacer: « Le mariage, oui, le mariage ou sinon... » Les pervers instincts de gamine parisienne qui sommeillaient en elle s'étaient éveillés, dangereux... Mais, bah! au cours de sa vie de caserne, le dragon avait entendu gémir tant et tant d'Arianes indignées! Un peu d'argent suffisait d'habitude à consoler des inconsolables. Et puis, se disait-il, lorsque l'accouchement aura lieu, moi j'aurai depuis longtemps pris le large : aux deux vieux Basset, le marmot!... Donnadieu-Donne-au-Diable avait assurément la conscience complaisante.

Le galant désirait donc s'esquiver au plus vite. Sa bourse était à sec; les bureaux de la Marine lui refusaient la moindre avance; il réclamait sa solde; le ministre Decrès le renvoyait alors au ministre Berthier, et d'amiral en général, de général en

amiral, promené, ballotté, berné, le bon pèlerin ne touchait plus un décime: déjà les formes et beautés de l'administration française !... Donnadieu s'énervait. Le 28 germinal, sous un radieux soleil de Pâques joyeuses et fleuronnantes, il put voir Bonaparte se rendant à Notre-Dame. Applaudi, acclamé, presque divinisé par une multitude en délire, l'adorateur du Christ triomphant venait de triompher plus encore que son Dieu. Et voici, qu'en la première semaine de floréal, une nouvelle s'épandit brusquement dans Paris : le Consul allait exiger du Sénat la dictature à vie; il voulait être proclamé « empereur des Gaules, » César-Auguste de l'Occident. Mais on racontait aussi qu'en un banquet patriotique, des officiers s'étaient promis d'empêcher, par la force, l'audacieux coup d'État. A Polangis, chez Oudinot, un général, un colonel avaient, disait-on, juré de vivre ou de mourir pour la République, et debout, le sabre étendu, tous les convives avaient répété ce serment. Ainsi, deux boutades avinées étaient devenues d'épiques et sublimes discours; la banale bombance trop égayée par le Clos-Vougeot se transformait en un festin tragique où les « derniers Romains » avaient voulu boire à la Mort ou à la Liberté!

Pressentant quelque gros péril, Donnadieu avait pris l'alarme. Qu'était-ce là? — cet autre complot dont parlait tout Paris?... Fâcheuse coïncidence!... Vraiment, le préfet maritime de Rochefort dépensait bien des jours pour l'armement de sa frégate! Angoissé, le Brutus repenti avait hâte de humer les brises de l'Océan...

Enfin, l'ordre d'embarquement lui arriva.

X. — « PETITE JULIE »

Ce fut, selon toute apparence, le lundi matin 13 floréal, que l'amant annonça son prochain départ à la femme qu'il abandonnait. La scène d'adieux, de lui prévue et redoutée : stupeur, reproches, invectives, dut aussitôt éclater, furieuse. Fille du peuple, demoiselle au bagout épicé, Julie Basset, — on peut le croire, — dégoisa les mieux senties de ses injures, maints complimens de choix, appris au long des ruisseaux parisiens : « Ainsi, lâchement séduite; délaissée lâchement? Une malpropreté de maroufle! Qu'allait-elle devenir avec son enfant? Ses parens voudraient-ils la reprendre? Sa mère avait déclaré qu'elle ferme-

rait sa porte à la coureuse, et son pauvre homme de père venait d'être frappé d'un coup de sang ! Malheureuse, ah ! malheureuse : avoir aimé un Donnadieu ! » Le tout agrémenté, sans doute, d'expressions populacières, de mots orduriers, d'insultes crachées en plein visage : l'idylle à la Florian se terminait par des coups de gueule à la Vadé.

Mais soudain, l'éplorée se calma pour minauder, câline : « Oh ! le clair et gai soleil de printemps ! Par ce beau jour de floréal, une dernière folie amoureuse serait pour la pauvrette un tel bonheur !... Oui, oui, parcourir encore une fois, revoir, au bras de son amant, de son ingrat et cruel amant, les lieux où il avait, perfide ! juré un éternel amour, quelle volupté suprême et quels inoubliables adieux !... » Les pleurs s'étaient séchés ; le sourire à présent remplaçait les sanglots : l'ingrat et cruel amant n'osa point repousser ce gentil caprice de grisette... « Va donc pour la corvée sentimentale, dernière lubie d'ailleurs que lui imposerait la petite ! »

Et ils s'acheminèrent vers le jardin des Tuileries.

En dépit de la Révolution, les Tuileries de l'an X étaient demeurées l'élégant rendez-vous, « le pays du beau monde et des galanteries. » Plusieurs gravures de cette époque, d'amusans tableautins de Boilly ou de Carle Vernet ont reproduit l'aspect de cette promenade, l'Éden du Parisien en 1802. Très fréquenté, plein de vie, de joies, de turbulences il ne ressemblait pas au préau vermoulu, morose et solitaire que nous négligeons aujourd'hui. En face du pont, jadis *Royal*, naguère de *l'Égalité*, à présent des *Thuileries*, s'ouvrait une large avenue sablée. Interdite aux voitures, elle longeait, encadrée d'arbustes et d'orangers en caisse, la façade récemment restaurée du château. A gauche, des tapis verts, des jardinets diaprés, des bassins à jets d'eau, des statues et des cratères de marbre, d'épais massifs de marronniers ; à droite, le Palais du Gouvernement, ses hautains pavillons, ses galeries à pilastres, son double corps de bâtimens Renaissance, la lourde majesté de son dôme épanoui. Devant la rue Dauphin (un nom de cétacé remplaçait un titre de prince), l'allée changeait de direction et, descendant par quelques marches, tournait brusquement à gauche. Là, non loin de l'ancien Manège, se dressait, ayant double fronton et colonnade dorique, un restaurant célèbre ; temple grec, Parthénon de bois peint, où le

traiteur Véry logeait son « dieu Comus, » — la bombance et l'indigestion. A la saison fleurie, sous les tièdes caresses d'un soleil de printemps, ce promenoir bruissait, peuplé de chatoyans costumes. On y voyait, lorgnant et caquetant, la merveillleuse à robe traînante, vêtue d'un vaporeux linon, nippée et coiffée « à l'enfant, » parée d'une rose moussue piquée sur sa capote, et montrant, peu bégueule, tout un invitant décolletage. Le petit-maître, fagoté en chenille, exhibait son pantalon gris-perle, ses escarpins vernis, son habit vert à collet noir, l'irréprochable nœud de sa cravate blanche, et, mieux frisotté qu'un bichon, balançait, languissant, sa minuscule badine. Des bambins, plaisamment attifés : fillettes à tunique athénienne, garçonnets affublés en mamelouks, trottinaient, précédant leur mère, tandis qu'à côté de madame, un greluchon sentimental lui glissait à l'oreille la fadeur enjôleuse. C'était aussi l'incessant va-et-vient des citoyennes phrynés, Vénus du racolage, ou la bruyante flânerie d'officiers de la Garde, en quête de victimes. Ailleurs, de plus gracieux spectacles. Autour d'un marbre antique, nudité olympienne, de blanches jeunes filles, aux seins moulés par le fourreau grec, dansaient en chantant quelque ronde, boulangère de circonstance :

La paix, ce bien si désiré,
Règne enfin sur la France;
La paix, la douce paix!

Çà et là, des marchands de coco faisaient tintinnabuler leur sonnette ; pour six liards on vendait la talmouse, le gâteau de Nanterre et même le plaisir. Une rumeur de folâtres jaseries, d'appels, de cris d'enfans, montait dans l'air poudreux ; partout, c'était l'exubérante gaieté d'un peuple croyant connaître enfin la douceur de vivre... Et dominant ces parterres, ces gazons, ces massifs, toute cette multitude en liesse, s'élevait le Château des Bourbons, palais du gouvernement consulaire. Un jeune César, premier magistrat d'une République trop vieille, l'emplissait de son faste royal, — plus roi vraiment que ne se fût montré le Roi même. Naguère, un arbre de la Liberté profilait encore près du Carrousel sa débile silhouette : on l'avait abattu. Mais sur les murailles du Château, s'étalait toujours la dérisoire devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*... Il vous avait donc conservés, mots sonores, décevantes formules qui firent jadis délirer nos pères!

Précaution superflue! Sans cesse éprise de tant et tant d'idoles, la France déjà ne voulait plus connaître ses déités de la Révolution; un nouveau dieu lui venait d'apparaître, — et elle adorait, comme elle adore toute chose nouvelle: République, Empire, Royauté; l'épée de gloire ou la carmagnole d'infamie, le général gagneur de batailles ou le tribun, flagorneur des passions populaires.

...Au bras de son amant, Julie marchait nerveuse, inquiète, agitée, regardant autour d'elle. Mais soudain ils virent venir à eux un cher visage de connaissance, l'aimable La Chevardière : « L'heureux hasard, mes bons amis! » et s'accrochant au couple amoureux, il accompagna les jeunes gens...

Donnadieu était tombé dans le panneau : le jacobin aux nombreux avatars allait souvent ainsi vaguer dans ces parages. Friand d'observations, l'ancien diplomate, l'ex-policier à haute philosophie cherchait sans doute à étudier partout les choses et les hommes. Julie lui connaissait ce goût subtil de psychologue; elle était donc certaine de le rencontrer aux Tuileries: l'ingénue ne disait pas toujours l'intime secret de ses pensées...

Ils descendirent ensemble dans l'allée qui longeait la Terrasse des Feuillans. Sous la marquise du restaurant Véry, les « gastronomes » déjeunaient encore, savourant le punch à la glace. Une estampe les a représentés, goulus, joufflus, pansus, tout entiers à leurs crevailles, songeant fort peu aux Droits menacés de l'Homme et du Citoyen. D'ailleurs, le Français de l'an X préférait un bon repas, suivi d'un beau spectacle, au plus dantonien des discours. A chaque époque ses goûts; à chaque temps son ivresse!...

Tout à coup, Donnadieu aperçut un de ses camarades, le commandant Berruyer, qui s'éloignait dans la direction des massifs. Désirant lui parler en secret, — peut-être avec l'espoir d'emprunter de l'argent, — il courut le rejoindre : l'imprudent laissait seule à seul sa maîtresse et La Chevardière...

Julie avait-elle deviné le double rôle que jouait ce personnage? Oui, sans aucun doute possible... Alors, elle fut menteuse, elle fut atroce, elle fut infâme :

— Après-demain, mercredi, pendant la revue décadaire, un cavalier de son escorte doit assassiner le Consul, et celui-là, c'est Donnadieu.

— Le fait est-il certain?

— Je l'affirme. Ce matin, un des conjurés a pris peur et s'est donné la mort... Faut-il avertir la police?

— Inutile!... j'aviserai.

Elle avait tout inventé; mais sa vengeance était satisfaite... Quelques minutes plus tard, Donnadieu revenait. Ils poursuivirent le cours de leur promenade, et bientôt, prétextant une affaire urgente, La Chevardière quitta ses compagnons.

Il prit alors sa course vers la rue des Petits-Carreaux, s'arrêta devant une vieille maison située près d'un bureau de loterie, pénétra dans cette ladre bâtisse, et monta au premier étage. Là demeurait un homme, très populaire chez les royalistes; martyr du Directoire, envoyé à la guillotine sèche de la Guyane, échappé par miracle de Sinnamarie: le noble et vaillant Dossonville, un héros...

Or, le héros n'était aujourd'hui qu'un mouchard. Dossonville, le royaliste, le déporté de Fructidor, l'ami et le compagnon de Pichegru, le correspondant des Bourbons, servait la police de Davout, — la plus inventive de toutes les polices consulaires, et la plus redoutée.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La suite prochainement.*)

LA CRISE BALKANIQUE

CHEMINS DE FER ET RÉFORMES

Nous avons essayé ici, au cours d'une série d'études (1), d'analyser les conditions dans lesquelles la question d'Orient se présente aujourd'hui devant l'Europe; nous avons cherché à quelle phase de son évolution elle est parvenue, et conclu à l'imminence d'une crise. Et voici qu'au moment même où nous achevions de décrire la scène et de mettre en place les personnages, la crise s'est brusquement ouverte. Elle est actuellement pendante; et, dès le premier jour, il a été, une fois de plus, manifeste que les moindres incidens balkaniques peuvent entraîner les plus lointaines et les plus dangereuses répercussions. Il ne s'agissait d'abord que d'un tronçon de chemin de fer dans un pays perdu, mais c'était assez pour alarmer les intérêts et réveiller les ambitions; puis la question des réformes en Macédoine est venue se greffer sur celle des voies ferrées, et voici que l'on signale des meetings à Sofia, des troubles en Arménie, des armemens sur les frontières du Caucase et de la Perse. Entre chancelleries, on cause, on échange des vues, on rédige des notes, on escarmouche : en réalité, on tâte le terrain pour prendre plus sûrement position si la vraie bataille vient à s'engager. Comment se présente la crise qui commence en 1908, quel paraît être le sens de son évolution et quelles en peuvent être les péripéties, c'est, aujourd'hui, ce que nous voudrions exposer.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre 1906, 1er février, 15 mai, 1er juin, 15 juillet, 15 novembre 1907, 15 février 1908.

I

Il y a quelque chose de changé en Europe depuis qu'à la Commission des Affaires étrangères de la Délégation hongroise, le baron d'Æhrenthal, ministre commun des Affaires étrangères, a prononcé l' « exposé » de sa politique (27 janvier).

Le discours de M. d'Æhrenthal célébrait d'abord les avantages de l'entente austro-russe, puis il ajoutait :

Fidèles à notre politique balkanique, nous ne cherchons pas à faire une conquête territoriale. Dans le Balkan, notre mission est une mission de civilisation et une mission économique. Elle est d'autant plus importante que les pays balkaniques sont à la veille d'une ère de développement considérable. L'ouverture à la vie économique de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie sera toujours considérée comme un exploit de l'esprit d'entreprise germanique. D'autres grandes nations civilisées ne travaillent pas avec moins d'ardeur à créer, dans l'Empire ottoman, de nouvelles ressources. Toutes ces entreprises, qui consistent pour la plupart en la construction de nouvelles et très importantes lignes ferrées, — peu importe que celles-ci soient tracées de l'Ouest à l'Est ou inversement, — visent un grand but : établir, par la voie de Constantinople et des Détroits, un colossal échange de bienfaits économiques entre l'Occident et l'Orient. Il est évident que, de ce chef, les pays situés au delà de Constantinople sont destinés à acquérir une importance nouvelle. Mais nous sommes, nous aussi, de par la possession de la Bosnie, une puissance balkanique : notre tâche et notre devoir consistent à discerner les signes des temps et à savoir en tirer parti. Je dis cela en prévision d'une politique de chemins de fer. Par la construction des lignes des Chemins de fer orientaux jusqu'aux frontières turques et serbes, nous avons posé la base d'une évolution ultérieure. Nous songeons avant tout à prendre des mesures en vue du raccordement. Ce ne sera pas difficile de l'obtenir de la Serbie. La ligne jusqu'à Varditse est achevée, et, du côté serbe, la ligne de jonction avance également. Quant à la jonction avec Mitrovitza, l'ambassadeur marquis Pallavicini a été chargé de demander à Sa Majesté le Sultan l'autorisation en vue des études pour la construction de cette voie. J'espère fermement que le Sultan accordera sous peu cette autorisation, afin qu'un Syndicat de banques autrichiennes et hongroises puisse entreprendre les travaux du tracé.

Ce n'est qu'après l'achèvement de ces travaux qu'il sera possible de songer définitivement à l'établissement ultérieur de cette voie ferrée qui, en raison des difficultés d'exécution, exigera plusieurs années. Cette ligne d'Uvac-Mitrovitza mérite une persévérance sans conditions, parce que, non seulement elle met en contact le réseau bosniaque avec les lignes des pays voisins, mais encore nous ouvre des perspectives toutes nouvelles de voies ferrées. Lorsque le réseau bosniaque aura été rattaché aux rails ottomans, notre trafic se dirigera directement par Serajévo vers la mer Egée et la

Méditerranée. D'autre part, il y a espoir de voir sous peu s'effectuer la jonction des chemins de fer turcs et grecs, ce qui mettrait en communications directes Vienne, Budapest, Serajévo, Athènes et le Pirée, et constituerait la voie la plus directe entre l'Europe centrale, l'Égypte et les Indes. Pour notre part, nous appuyons chaleureusement à Constantinople les demandes grecques en vue de la jonction; ce n'est que par là que se réalisera dans son ensemble notre idée économico-politique. J'espère que dans ces entreprises nous pouvons d'autant mieux compter sur le concours du Sultan, que le raccordement du réseau turc avec les lignes bosniaques au Nord et avec les grecques au Sud ouvrirait aux vilayets macédoniens une nouvelle ère économique et contribuerait ainsi à accroître l'intérêt des populations de ces pays à des œuvres pacifiques.

Mais il sera également nécessaire d'établir des communications avec le Monténégro, et, avant tout, de construire une ligne entre Cattaro et le littoral monténégrin; la question est actuellement à l'étude; lorsque ces études auront abouti, nous entrerons en pourparlers avec la principauté, sur la base de l'article 29 de l'Acte de Berlin.

J'estime que notre politique de chemins de fer, que je retrace ici dans ses grandes lignes, nous facilitera essentiellement dans la transformation actuelle des conditions politico-économiques et dans le maintien de notre situation. En même temps, elle assurera à nos communications avec le Sud de nouvelles combinaisons, à la condition toutefois que nos efforts purement économico-politiqnes soient puissamment secondés, non seulement par les pays balkaniques intéressés, mais aussi par la sagacité entreprenante de nos milieux économiques et industriels.

La politique, ainsi annoncée et définie, par le baron d'Æhrenthal, est une application de l'article 25 du traité de Berlin. Il est bon d'en rappeler le texte :

Art. 25. — Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie.

Le gouvernement d'Autriche-Hongrie ne désirant pas se charger de l'administration du sandjak de Novi-Bazar qui s'étend entre la Serbie et le Monténégro, dans la direction Sud-Est jusqu'au delà de Mitrovitza, l'administration ottomane continuera d'y fonctionner. Néanmoins, afin d'assurer le maintien du nouvel état politique ainsi que la liberté et la sécurité des voies de communication, l'Autriche-Hongrie se réserve le droit de tenir garnison et d'avoir des routes militaires et commerciales sur toute l'étendue de cette partie de l'ancien vilayet de Bosnie.

A cet effet, les gouvernemens d'Autriche-Hongrie et de Turquie se réservent de s'entendre sur les détails.

Après trente ans, c'est une de ces ententes, prévues par le dernier paragraphe de l'article 25, qui vient de se conclure entre Vienne et Constantinople.

On a souvent épilogué sur le sens de l'article 25 et sur les droits qu'il confère à l'Autriche-Hongrie; il ne parle que de « routes militaires et commerciales, » et l'on s'est demandé si ces routes pouvaient être des chemins de fer. En diplomatie, tout peut se discuter; mais, de bonne foi, le sens général de l'article n'est pas douteux; il met le sandjak de Novi-Bazar à la discrétion de l'Autriche; aucune restriction n'est apportée à son droit de mettre des garnisons dans les villes et d'avoir des routes militaires et commerciales. Adolphe d'Avril, qui écrivait en 1886, dit déjà, dans son beau livre : « Le Cabinet de Vienne, outre de grands avantages commerciaux, a obtenu la jonction des chemins de fer austro-hongrois avec la ligne qui fonctionne déjà de Salonique à Mitrovitza, jonction qui reliera la mer du Nord avec la mer Égée, Hambourg avec Salonique. » Il ne s'agissait encore, à cette époque, que d'une possibilité; la réalisation pratique était plus difficile. Il fallait d'abord installer le régime autrichien en Bosnie-Herzégovine, y créer des chemins de fer. La voie ferrée n'atteignit la frontière de la Bosnie et du sandjak de Novi-Bazar qu'en 1906. Quant au sandjak lui-même, la Turquie, profitant de ce que l'administration lui en était laissée, travaillait à en éloigner l'influence effective des Autrichiens; elle le divisait en deux sandjaks nouveaux, dépendant du vilayet de Kossovo, et ayant respectivement pour chef-lieu Plevlié et Sienitza; elle excitait contre les Autrichiens le ressentiment des Albanais, si bien que le Cabinet de Vienne n'usait du droit de garnisons, que lui confère le traité de Berlin, qu'en occupant trois petites villes du Nord : Plevlié, Priboié, Priépolié; il n'occupait pas Mitrovitza. Actuellement, l'effectif des troupes austro-hongroises, cantonnées dans le sandjak, atteint à peu près l'effectif d'une brigade.

Le pas en avant que l'Autriche vient de faire dans la direction de Salonique était donc prévu par le traité de Berlin, préparé et escompté; cent soixante kilomètres seulement séparent Uvac, point terminus actuel des chemins de fer bosniaques, de Mitrovitza où commence le réseau de la Compagnie des chemins de fer Orientaux, dont le capital et le haut personnel sont Allemands. De Mitrovitza, la ligne traverse la fameuse plaine de Kossovo, « le champ des Merles, » franchit les défilés du Char-Dagh, rejoint à Uskub la ligne qui vient de Belgrade par Nisch, et descend la vallée du Vardar jusqu'à Salonique. Il était naturel

que le jour où ils en croiraient le moment venu, les Autrichiens cherchassent à réaliser une jonction qui était la suite logique de leur politique. Le baron d'Æhrenthal est entré en négociations avec le gouvernement ottoman et il a jugé l'affaire assez avancée pour exprimer publiquement l'espérance de la conduire prochainement à bon terme.

Déjà une commission d'études est nommée. Le chemin de fer traversera une région assez accidentée sans rencontrer cependant de grandes difficultés techniques. Il n'y trouvera pas les élémens d'un grand trafic : le pays est pauvre, peu peuplé, peu sûr. La ligne sera à voie étroite (75 centimètres); elle se reliera d'une part au réseau bosniaque qui est également à voie étroite et, d'autre part, à la ligne Mitrovitza-Salonique qui est à voie normale, en sorte que les marchandises qui descendraient de Vienne, de Budapest ou d'Agram vers la mer Égée devraient subir deux transbordemens, l'un à Brod et l'autre à Mitrovitza. Il est à remarquer d'ailleurs que, de Vienne et, à plus forte raison, de Budapest, la voie kilométriquement la plus courte pour atteindre Salonique restera la ligne actuelle par Belgrade, Nisch et Uskub (180 kilomètres environ de moins). On peut donc prédire que, d'ici longtemps, un grand courant commercial ne s'établira pas, par la Bosnie, entre l'Autriche et le port de Salonique. Les marchandises venues de l'Ouest, auront toujours intérêt à s'embarquer à Venise ou à Trieste. Quant aux marchandises allemandes, qui ont tant de facilités pour gagner Hambourg, Rotterdam ou Anvers, elles ne traverseront pas toute l'Europe centrale pour venir chercher un bateau à Salonique. Il est donc improbable que la future ligne, surtout tant qu'elle restera à voie étroite, devienne une grande voie de trafic international.

Le baron d'Æhrenthal, s'est appliqué à démontrer que la politique de l'Autriche-Hongrie n'est qu'une politique économique. Son affirmation est justifiée, puisque l'ouverture de nouvelles voies de communication est d'abord une entreprise d'ordre économique. Il n'en est pas moins vrai que la ligne qui va joindre la Bosnie avec Mitrovitza a un autre sens et une autre portée. On a très heureusement appelé « politique des chemins de fer » une méthode qui, par la suprématie économique, conduit à l'hégémonie politique; les chemins de fer sont l'outil par excellence de l'impérialisme. Le Sérajévo-Mitrovitza est

un chemin de fer de domination, une ligne impériale. M. Isvolski, dont le discours du 18 avril nous parvient au moment où cet article était déjà imprimé, le constate presque dans les mêmes termes que nous, et il ajoute : « On ne peut le juger que comme donnant à l'Autriche-Hongrie un avantage incontestable dans la péninsule des Balkans. »

On a tout dit sur le *Drang nach Osten*, sur la poussée allemande vers l'Est, et sur ses périls. Salonique est le point d'aboutissement naturel de cette marche du germanisme vers l'Orient dont les origines remontent aux premiers Habsbourg et à Charlemagne. On a même parfois exagéré le danger d'une descente des baïonnettes autrichiennes vers la mer Égée. Le *Drang*, c'est, pour l'Autriche, une sorte de programme lointain, idéal, qui, comme la descente russe vers Constantinople, pourrait bien être destiné à n'atteindre jamais son objectif. Cette intention générale et permanente de rejoindre directement Salonique par la Bosnie et Mitrovitza est certes le point de départ de la résolution du baron d'Æhrenthal de hâter la construction du chemin de fer, mais il est permis de se demander si d'autres raisons, de plus immédiates, de plus urgentes, ne l'ont pas décidé à une initiative dont les inconvéniens ne pouvaient lui échapper.

On n'a pas oublié le conflit économique et politique qui a mis aux prises le grand Empire austro-hongrois et le petit royaume de Serbie : cette lutte s'est terminée tout récemment par la signature d'un traité de commerce; ce traité est très avantageux pour l'Autriche-Hongrie, mais le fait seul que son puissant voisin, qui s'était flatté de la faire capituler sans conditions, ait finalement consenti à signer un traité qui comporte des avantages réciproques, constitue un succès diplomatique pour la Serbie; elle a affirmé sa personnalité, sa résolution de rester maîtresse de sa politique intérieure comme de ses relations extérieures. Le Cabinet de Vienne était accoutumé à trouver une Serbie plus malléable et moins fière.

Le conflit austro-serbe et la résistance du petit royaume ont eu dans tous les pays de langue serbe un profond retentissement; le mouvement nationaliste en a reçu une impulsion nouvelle. Tout le groupe des Slaves du Sud, divisé par la religion, par l'histoire et par les traités, émietté entre l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, le Monténégro, la Bosnie, la Turquie, a frémi d'un même espoir. Sans doute, entre eux, les vieilles

causes de mésintelligence et de dissociation subsistent, mais il existe désormais partout un parti qui prend de plus en plus conscience des intérêts communs à tous les Slaves du Sud. Les Bosniaques et les Herzégoviniens, malgré tous les efforts de l'administration autrichienne, malgré ses bienfaits matériels, manifestent, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, leur solidarité serbe; on a vu, — fait jusqu'à présent inouï, — des Serbes bosniaques musulmans, des catholiques et des orthodoxes, oublier leurs vieilles haines religieuses et sociales pour affirmer en commun leur espoir dans l'avenir de la grande patrie. Au Monténégro, le parti constitutionnel, dont le chef est M. Radovitch, naguère encore président du Conseil, ne cache pas ses sympathies serbes et son désir d'entente étroite avec Belgrade. La population du sandjak de Novi-Bazar, que doit traverser le futur chemin de fer Uvac-Mitrovitza, est, elle aussi, serbe avec une minorité albanaise; il en est de même dans la Vieille-Serbie (Pristina, Prizrend) qui fait partie du vilayet de Kossavo. En Croatie, la tentative d'entente avec la Hongrie, essayée après le congrès de Fiume, a complètement échoué : les élections qui viennent d'avoir lieu pour la Diète croate ont donné l'unanimité des voix aux partis antimagyars et la majorité à la « coalition croato-serbe : » résultat significatif si l'on songe à ce qu'était naguère encore, entre les mains des « bans » envoyés par Budapest, la pression administrative.

Nous voilà loin, en apparence, du chemin de fer Sérajévo-Mitrovitza. Nous touchons, au contraire, à quelques-unes des raisons qui en ont vraisemblablement hâté la construction, en tout cas à quelques-uns des résultats qu'aura son achèvement. Tous ces Serbes aujourd'hui divisés et dispersés tendent à se rejoindre, à former bloc. S'ils y parvenaient un jour, une masse jougo-slave, soit indépendante de l'Autriche, soit fédérée avec elle, s'interposerait entre le germanisme et les plaines de la Macédoine; la route de Salonique serait fermée au *Drang*. La politique de Vienne a donc toujours été d'accentuer et de multiplier les divisions, d'entretenir les rivalités et les haines historiques au lieu de les laisser s'atténuer. Au Congrès de Berlin, les clauses relatives à la Bosnie-Herzégovine et au sandjak révèlent déjà, — les protocoles en font foi, — la préoccupation de séparer en deux la masse jougo-slave et de laisser ouverte, devant le germanisme, la route de la mer Égée. Entre le royaume

serbe et le Monténégro, le sandjak s'enfonce comme un coin. Le chemin de fer complétera cette œuvre de division : du Nord au Sud, la ligne nouvelle fend en deux sections l'épais bastion des montagnes où la vieille race serbe abrite sa vitalité. D'un côté, regardant vers l'Adriatique, c'est le Monténégro, que le Cabinet de Vienne cherche à tenir sous sa tutelle. Le baron d'Æhrenthal, dans son discours du 27 janvier, a annoncé son intention de relier promptement la Bosnie avec le Monténégro; ainsi attiré dans l'orbite de l'Autriche, il sera plus facilement détaché de Belgrade et du bloc serbe. De l'autre côté, restera le royaume serbe, isolé, privé de toute issue vers l'Adriatique. Par la nouvelle ligne, l'Autriche le tourne complètement, elle peut le prendre, en cas de conflit, par le Nord, par le Sud et par l'Ouest, elle peut couper toutes les communications qu'il tenterait d'établir avec la mer. Elle a désormais, bien à elle, à elle seule, une voie ferrée vers la Macédoine et Salonique.

Le nouveau chemin de fer rend aussi l'Autriche plus indépendante de la Hongrie. On n'a pas assez remarqué que le baron d'Æhrenthal a attendu que le renouvellement du compromis fût assuré avant d'esquisser le plan de sa politique de chemins de fer; dans dix ans, si le divorce devient complet, chacun des deux pays aura sa ligne de pénétration vers l'Archipel; Vienne sera, pour ses transports de troupes ou de marchandises, indépendante de Budapest. On est quelque peu surpris, après cela, d'apprendre que, à la réunion des Délégations et dans la presse magyare, la politique du baron d'Æhrenthal a été généralement accueillie avec satisfaction.

En Macédoine, la ligne nouvelle donnera aux Autrichiens un moyen d'influence et, au besoin, de pénétration militaire. Si la Macédoine devient jamais un État indépendant ou à demi indépendant, l'Autriche, seule de toutes les grandes puissances, en sera la voisine et se trouvera en mesure d'y exercer une action prépondérante. Mais son intérêt est que la domination turque s'y maintienne, tout en y restant faible, et que l'anarchie s'y perpétue. Par son chemin de fer l'Autriche aura aussi le moyen de devancer les Italiens en Albanie, de couper court à toute tentative de leur part sur la côte de l'Adriatique et de contrôler toutes les lignes de pénétration qui partiraient des ports pour s'enfoncer, à travers l'Albanie, vers la Macédoine ou la Serbie. On étudie en outre, à Vienne, le projet d'un chemin de fer qui

longerait la côte monténégrine par Cattaro et descendrait tout le long de l'Adriatique ; étouffée entre ces deux lignes, l'Albanie tomberait naturellement dans la mouvance de l'empire d'Autriche. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, en dépit des paroles rassurantes que Guillaume II vient d'apporter à Venise, la presse et l'opinion publique, en Italie, aient fait un froid accueil au projet du ministre des Affaires étrangères austro-hongrois. Enfin la préparation d'un vaste système destiné à assurer la prépondérance autrichienne dans toute la partie orientale de la péninsule des Balkans, s'achève par l'entrée de plus en plus évidente du royaume hellénique dans le système austro-allemand. Une phrase de l'exposé du baron d'Æhrenthal est significative à cet égard : il y signale, comme faisant partie de son programme, la construction du chemin de fer de Larissa à Salonique; d'Athènes à Vienne on pourra, à l'avenir, voyager en express. A bien lire ce passage, n'y pourrait-on pas trouver la trace d'une entente préalablement établie entre Vienne, Athènes et Yildiz-Kiosk?

II

Les discours politiques, comme les livres, ont leur destin. Il en est, dont l'orateur se promettait de lointains retentissemens, qui tombent dans l'indifférence et dans l'oubli. D'autres, au contraire, prennent une portée inattendue qui dépasse les intentions de celui qui les prononce; ils éveillent des échos insoupçonnés qui s'enflent et se multiplient à mesure qu'ils se répercutent; ils deviennent des événemens historiques. C'est qu'alors une parole a été dite qui répondait à un sentiment général encore obscur et que les esprits étaient d'avance préparés à l'accueillir : une révélation s'est faite dans les intelligences. Tel a été l'effet produit en Russie par le discours du baron d'Æhrenthal. Ce n'est pas faire injure à l'éminent homme d'État que de se demander si lui-même avait prévu tout le « beau tapage » que déchaînerait son exposé et toute la suite d'incidens politiques dont il restera, dans l'histoire, le premier anneau. Pour le comprendre, il faut se rendre compte de l'état de l'opinion publique dans la Russie d'aujourd'hui.

Soit pour agir, soit pour s'abstenir, l'Autriche-Hongrie et la Russie. dans les Balkans, ne peuvent guère se passer l'une de

l'autre : leurs forces et leurs moyens d'influence dans la péninsule se font contrepoids. La guerre de 1878 n'a été rendue possible que par l'entente conclue à Reichstadt, dès 1875, et par la promesse, faite à l'Autriche, de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le voyage du prince Lobanof à Vienne, en 1896, marque le début d'une nouvelle période d'entente ; un accord est conclu en 1897 lors de la visite de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg. Les termes n'en ont jamais été rendus publics ; mais les événemens en ont révélé le sens : les deux puissances s'entendaient pour qu'il ne fût porté aucune atteinte au *statu quo* territorial dans la péninsule ; elles se promettaient de ne rechercher ni l'une ni l'autre d'avantages particuliers et d'intervenir d'un commun accord si quelque événement menaçait de troubler l'ordre établi dans les Balkans. C'était l'époque où la Russie s'engageait dans sa politique asiatique : avant de partir pour un long et lointain voyage, elle prenait ses précautions ; elle voulait s'assurer que l'ordre ne serait pas troublé à sa porte, et que sa rivale ne profiterait pas de son absence pour la supplanter dans les Balkans. En concluant une entente avec l'Autriche, la Russie comptait la paralyser. L'accord se fit donc sur un programme négatif et il dura ; les sentimens personnels des deux souverains l'un pour l'autre, et la prudente réserve du comte Goluchowski y contribuèrent pour une large part. Survinrent les troubles de Macédoine : les deux associées revendiquèrent le droit d'y maintenir l'ordre et la paix ; l'Europe leur fit confiance pour agir en son nom. Le voyage de l'archiduc héritier, François-Ferdinand, en Russie, en février 1902, resserra encore l'entente ; le programme que les « deux puissances le plus directement intéressées » allaient se charger de faire appliquer en Macédoine, fut arrêté à Mürzsteg (25 février 1903).

Le programme de Mürzsteg, c'était le système du « *statu quo* amélioré ; » « c'était, dit M. Isvolski, un protocole de désintéressement. » On n'a pas oublié comment les quatre autres grandes puissances, et particulièrement l'Angleterre, coopérèrent aux réformes ; mais l'accord entre Vienne et Pétersbourg n'en fut pas troublé. La Russie, aux prises en Extrême-Orient avec les pires difficultés, abandonnait, en fait, la direction au Cabinet de Vienne ; elle lui savait gré de ne pas profiter des embarras qu'elle avait en Asie pour s'assurer des avantages particuliers. La paix réta-

blie en Extrême-Orient, l'entente se maintint. A l'automne dernier les deux Cabinets présentèrent d'un commun accord à la Porte un projet de réforme judiciaire en Macédoine : ils rédigèrent une note destinée à donner une nouvelle interprétation de l'article 3 du programme de Mürzsteg et à décourager les espérances des États balkaniques qui y avaient vu l'annonce d'une réorganisation territoriale de la Macédoine sur la base des nationalités.

En Russie, cependant, une transformation profonde s'accomplissait insensiblement. Vaincue, déçue dans ses plus brillantes espérances, déchirée par la fureur des partis, la Russie se recueille, se reconstitue. Désabusée des mirages qui l'ont entraînée au naufrage de Port-Arthur, elle revient aux routes traditionnelles, jalonnées par des souvenirs de victoires, qui la conduisent sur le Danube et vers les Balkans; l'appel des frères slaves monte de nouveau jusqu'à elle, et elle se reproche, comme une désertion de sa mission historique, l'abandon où elle les laissait. L'entente avec l'Autriche-Hongrie pour le maintien en Macédoine d'un *statu quo* oppresseur des populations slaves, lui apparaît comme une offense à ses traditions nationales. Les fêtes commémoratives des grandes étapes victorieuses de la guerre de 1878 qui ont réuni à Chipka, à Sofia, à Plevna les représentans de l'armée libératrice avec les Bulgares affranchis, ont trouvé, dans les cœurs russes, un joyeux écho ; elles ont réveillé les glorieux souvenirs et les haines ataviques. La guerre de Mandchourie, le paysan russe ne l'a jamais comprise; sa guerre à lui, son *Drang* national et sacré, c'est la lutte contre le Turc; c'est la croisade de la Sainte Russie pour la délivrance des chrétiens encore esclaves du musulman. La manifestation de ce sentiment profond et vivace correspond aux vues du gouvernement du Tsar : c'est un utile dérivatif aux passions révolutionnaires et aux agitations réformatrices. Le programme de Katkof n'était-il pas à la fois panslaviste à l'extérieur et autocratique au dedans? C'est un utile dérivatif aux passions révolutionnaires et aux agitations réformatrices que de les canaliser vers une entreprise nationale. Chez tous les peuples slaves il se produit, en ce moment une recrudescence très caractérisée du sentiment de la solidarité et de la communauté d'intérêts entre les rameaux épars de la race : l'aiguillon allemand qui, en ce moment même, s'enfonce dans les chairs du peuple polonais,

contribue à stimuler ce réveil de la fraternité slave; mais il faut y voir aussi le résultat et, pour ainsi dire, le point d'affleurement de tout un long travail souterrain de préparation et de propagande nationale que les Slaves, chacun chez soi, ont accompli silencieusement : les nations slaves sont en plein travail de formation et d'organisation.

Lorsque les Russes, délivrés du lointain cauchemar asiatique, ont de nouveau tourné leurs regards vers la détresse des frères slaves de la péninsule balkanique, les conséquences de leur trop longue absence leur sont apparues : le *statu quo*, par la force même des choses, c'est à l'influence autrichienne et germanique qu'il a profité. La politique russe, aux yeux des populations, ne peut être qu'une politique d'affranchissement, de délivrance; en présence du programme de Mürzsteg, elles accusèrent les Russes de les avoir abandonnées aux intérêts des Autrichiens et de l'expansion allemande. « La Russie a été jusqu'à présent le plus grand obstacle au règlement de la question macédonienne, » écrivait, dès 1902, le *Mouvement macédonien*, organe de Sarafof. Les Russes se rendent compte que leur long ressentiment contre la Bulgarie, leur opposition lors de la réunion de la Roumélie à la principauté, leur entente enfin avec les Autrichiens pour le *statu quo* balkanique, leur ont fait perdre une partie de la confiance qui montait spontanément du cœur des populations vers les vainqueurs de la grande guerre. Ils veulent retrouver leur prestige amoindri; sur ce théâtre historique de leurs victoires militaires et diplomatiques, sur cette terre arrosée de leur sang, ils mettent leur point d'honneur à garder le premier rang; ils ont renoncé à dominer directement sur la péninsule, mais ils veulent rester, pour les peuples qu'ils ont affranchis, des amis de la première heure et des protecteurs de toujours. M. Isvolski, dans son discours du 18 août, l'a affirmé avec force. Après tant d'années de rivalité, les Russes viennent de conclure un accord général avec l'Angleterre; ils ont réglé avec elle leurs litiges séculaires en Asie : mais cette politique de paix est aussi une politique de renoncement. La Russie acceptera plus volontiers de devenir l'amie de l'Angleterre après avoir tant souffert par elle, si c'est, en définitive, sa politique slave qui profite de cette amitié : le résultat, alors, aura justifié la méthode.

Cette disposition des esprits en Russie explique le retentisse-

ment extraordinaire que l'exposé du baron d'Æhrenthal allait avoir dans cette opinion publique qui n'est plus aujourd'hui, dans l'Empire des Tsars, une quantité négligeable. La parole du ministre autrichien est tombée en Russie dans un de ces momens de susceptibilité nationale que les peuples traversent après les grandes secousses. Le projet de chemin de fer d'Uvac à Mitrovitza n'était pas directement contraire au texte de la convention de Mürzsteg, ni à l'accord de 1897; le comte Goluchowski, au moment où fut conclue l'entente, et l'empereur François-Joseph lui-même, lors de son voyage à Saint-Pétersbourg, avaient pris soin de réserver la liberté d'action de l'Autriche pour sa politique de chemins de fer en Bosnie et dans le sandjak de Novi-Bazar. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait donc pas, au sens propre du mot, être surpris de l'événement. Il le fut toutefois parce qu'il avait cru que les réserves de l'Autriche, faites en vue de l'avenir, n'indiquaient pas de sa part l'intention d'user immédiatement de ce qu'elle considérait comme son droit, d'autant plus qu'il avait fait connaître lui-même l'impression pénible qu'il éprouverait s'il en était autrement. Il ne paraît pas d'ailleurs que, dans l'entrevue qui eut lieu en septembre dernier entre M. Isvolski et le baron d'Æhrenthal, celui-ci ait clairement annoncé son projet à son collègue dont l'étonnement et l'humeur, après le discours du 27 janvier, ne furent pas joués.

L'effet produit fut considérable et inattendu; la presse russe s'éleva avec une bruyante unanimité contre la politique autrichienne. Jamais l'entente avec Vienne n'avait été populaire en Russie, mais on la considérait du moins comme une garantie, et voilà que le discours du baron d'Æhrenthal renversait tout d'un coup cette illusion et brusquement dévoilait tout le chemin parcouru par l'Autriche à l'abri de l'entente. Le Tsar lui-même ressentit un déplaisir d'autant plus vif que le baron d'Æhrenthal était naguère encore (septembre 1906) ambassadeur et « persona grata » à Saint-Pétersbourg, qu'il passait pour un ami personnel de M. Isvolski et qu'il ne dissimulait pas, depuis son arrivée au Ballplatz, son désir d'arriver à reconstituer l'entente des trois empereurs. L'ambassadeur du Tsar à Vienne, le prince Ouroussof, fut appelé à Saint-Pétersbourg. Toute la presse russe, profitant de l'émoi général, proclama qu'un tel incident mettait fin à la politique d'effacement inaugurée en 1897, et au système de

l'entente autrichienne. La méthode appliquée depuis 1903 en Macédoine et définie dans le programme de Mürzsteg fut déclarée insuffisante. L'Autriche, disait-on, ne permettrait jamais que l'on fît des réformes sérieuses en Macédoine : son entente avec Yildiz-Kiosk n'en était-elle pas la preuve? La concession du chemin de fer n'était-elle pas précisément le prix de son abstention? Et puisque l'Autriche, en recherchant des avantages particuliers dans les Balkans, se mettait en contradiction au moins avec l'esprit des accords de 1897 et de 1903, il fallait saisir cette occasion de renoncer à une entente préjudiciable aux vrais intérêts de la Russie, s'entendre directement avec le groupe des puissances occidentales et régler la question macédonienne, non plus en tête à tête avec l'Autriche, mais d'un commun accord avec les six grandes puissances.

L'entente qui liait, depuis 1897, la Russie à l'Autriche-Hongrie, pour les affaires balkaniques, a donc virtuellement pris fin. Sans doute, il n'y a pas rupture, et, depuis lors, la diplomatie des deux pays s'est appliquée à « ramasser le fil; » mais les combinaisons diplomatiques ne survivent pas aux conditions qui les ont fait naître; qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, les rapports de Vienne avec Pétersbourg ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : l'association à deux est morte. La note russe, sur les réformes à appliquer en Macédoine, a été, à la vérité, communiquée d'abord au Cabinet de Vienne : simple courtoisie, puisque cette note elle-même émane non plus de l'association austro-russe, mais de la Russie seule. Si, comme il ne serait pas invraisemblable de le supposer, le gouvernement de Guillaume II a encouragé celui de François-Joseph à pousser en avant sa politique de chemins de fer, pour faire entendre peut-être à la Russie que, dans les Balkans, le concours de la Triple Alliance lui est indispensable, il aurait alors manqué son but; il aurait rejeté la Russie vers l'Angleterre, avec qui elle achève de se réconcilier, et vers la France.

III

La Russie, atteinte dans son amour-propre, alarmée dans ses intérêts, fit un geste naturel de riposte. M. Isvolski chercha à remporter à son tour un succès dans la politique des chemins de fer. Depuis longtemps, les petits États balkaniques sont en

instance auprès de la Porte pour obtenir certaines lignes nécessaires à leur développement : l'occasion était bonne pour prendre en main leurs intérêts, d'autant plus que l'un de ces projets, la ligne du Danube à l'Adriatique, intéresse directement la Russie; il constituerait la route la plus courte entre ses provinces méridionales et l'Adriatique, et la mettrait en communication, à travers la Roumanie, avec la Serbie et le groupe des pays jougo-slaves. Deux tracés ont été proposés et étudiés; le choix de l'un ou de l'autre n'a pas seulement un intérêt technique, mais aussi et surtout un intérêt politique.

Dans toute la traversée de la Serbie, les deux projets se confondent; le gouvernement serbe a depuis longtemps fait commencer les travaux; une section est même déjà achevée. La ligne part de Radoujevatz, sur le Danube, un peu au Nord de Negotin, à peu de distance en amont de la frontière bulgare; c'est là, entre Radoujevatz et Praovo, que l'on projette un grand pont sur le Danube qui permettrait la soudure avec le réseau roumain à Craïova. De Radoujevatz la voie remonte la vallée du Timok, franchit une chaîne de montagnes et arrive à Nisch où bifurquent déjà la ligne de Salonique et celle de Sofia-Constantinople. Nisch deviendrait ainsi un nœud très important de voies ferrées. De là la voie se dirigera vers le Sud et arrivera à Kourchoumlié, près de la frontière turque. A partir de ce point, les deux tracés diffèrent. C'est celui du Sud dont la concession est actuellement demandée à la Porte par la Serbie et la Russie; de Kourchoumlié il se dirige sur Pristina, coupe à Ferizovic la ligne de Mitrovitza à Salonique, longe le flanc septentrional du Char-Dagh, atteint Prizrend, principal centre d'un grand bassin naturel dont la fertilité et la richesse seraient merveilleuses si la sécurité y régnait; puis, par l'étroite vallée du Drin, il arrive à l'Adriatique. A l'embouchure du Drin s'ouvre la baie de San Giovanni di Médua; c'est l'aboutissement naturel du chemin de fer; mais la baie est peu profonde, marécageuse, et l'établissement d'un port y serait coûteux et difficile; au contraire, un peu plus au Nord, le port d'Antivari est presque aménagé. Antivari est une ville, tandis que Saint-Jean de Médua n'est qu'un groupe de baraques. Mais Antivari est en territoire monténégrin, et il se pourrait que le gouvernement ottoman imposât comme condition que le chemin de fer aboutît dans un port turc, soit à Saint-Jean de Médua, soit à l'embouchure de la

Bojana. Il est certain qu'en tout cas un embranchement sera fait, par Scutari d'Albanie, pour rejoindre Antivari.

Ce tracé ne pénètre pas sur le territoire du Monténégro, si ce n'est par l'embranchement d'Antivari ; la malheureuse principauté, entourée par les nouveaux chemins de fer, ne serait traversée par aucun, elle verrait, sans en tirer profit, les courans du trafic international s'établir à côté d'elle, son existence déjà si précaire deviendrait presque impossible. Un chemin de fer lui apporterait la vie, la relierait avec les frères serbes du royaume; aussi les Monténégrins préconisent-ils un tracé qui, de Kourchoumlié, se dirigerait tout droit sur Ipek, après avoir coupé à Vucitrn, un peu au Sud de Mitrovitza, la ligne des Chemins de fer orientaux. Ipek, l'ancienne métropole religieuse des Serbes, terrorisée par les Albanais musulmans, est aujourd'hui à peu près inaccessible aux étrangers. La voie ferrée franchirait par un tunnel de six kilomètres la haute barrière du Delick Mokra pour aboutir à la première station monténégrine, Andrievitza, et de là, par la vallée de la Moraca et les rives du lac de Scutari, à Antivari. Ce tracé a des avantages : il est plus court d'environ 50 kilomètres, il traverse des pays plus riches, tels que le bassin d'Ipek et la vallée de la Moraca, il passe à proximité des mines de lignite situées près de la frontière turco-monténégrine, enfin il traverse un pays slave et il ne sera exposé que sur une faible partie de son parcours aux attaques des Albanais. Les Monténégrins font valoir tous ces argumens en faveur du projet qui les favorise. Le prince de Monténégro vient de quitter son nid d'aigle de Cettigné pour des visites royales; il est allé à Pétersbourg et, sans doute, il y a insisté auprès du Tsar dont le père, en un jour de désenchantement, le proclamait « l'unique ami de la Russie, » pour l'adoption du tracé Nord qui donnerait satisfaction aux intérêts vitaux du Monténégro et lui permettrait d'échapper à l'étau autrichien dont les deux branches s'allongent le long de ses frontières comme pour étreindre et absorber la principauté. Une autre question préoccupe les Monténégrins. Antivari, avec son port, leur appartient de par l'article 29 du traité de Berlin; mais le même article donne à l'Autriche la commune de Spizza (ou Spica), dont le territoire domine Antivari, et lui concède la faculté d'exercer « un droit de police maritime et sanitaire, tant à Antivari que le long de la côte, au moyen de bâtimens légers garde-côtes : » c'est une hypothèque

autrichienne sur le port monténégrin. Autre hypothèque, cette fois sur les chemins de fer : « le Monténégro devra s'entendre avec l'Autriche-Hongrie, sur le droit de construire et d'entretenir, à travers le nouveau territoire monténégrin, une route et un chemin de fer. » Entre les mains des forts, de telles hypothèques ont toujours été un moyen de prendre pied dans la maison des faibles. On peut croire que le prince Nicolas s'est entretenu aussi, à Pétersbourg, des limites et des conditions dans lesquelles l'Autriche peut exercer son droit. En tout cas, il a pris, pour orienter sa politique, pendant la crise qui commence, les directions et les conseils de son puissant ami russe.

Les Serbes attendent impatiemment la construction de la ligne Danube-Adriatique; elle assurerait à leurs porcs, à leurs bœufs et à leurs pruneaux un débouché sur la mer Adriatique; elle les aiderait à résister aux exigences de l'Autriche-Hongrie; elle les relierait à leurs frères de la Vieille-Serbie et du Monténégro. Les Italiens, de leur côté, espèrent qu'un grand courant commercial s'établirait entre leur pays, les États danubiens et la Russie méridionale; pour leurs vins, pour leurs fruits, pour leurs pâtes alimentaires et tous les produits de leur industrie grandissante, ils espèrent trouver un marché très avantageux dans les États balkaniques; des services directs relieraient leurs ports avec le point terminus, quel qu'il soit, du chemin de fer; ils attireraient ainsi une partie du trafic de la Russie méridionale, des pétroles et des blés de Roumanie, des produits agricoles serbes. Ils s'imaginent déjà voir leur pays servant d'intermédiaire entre l'Europe occidentale et l'Orient, drainant, par le Simplon, même les marchandises françaises, pour les acheminer, par Venise ressuscitée, vers Antivari et le Danube. Quelques publicistes italiens et même français ont été jusqu'à mêler la question du percement de la Faucille, qui n'a d'importance que pour Genève, avec celle du chemin de fer de l'Adriatique au Danube! Ce qui est certain, c'est que cette ligne serait une voie de pénétration pour l'influence des Italiens dans l'Albanie dont ils cherchent depuis longtemps à entamer le particularisme irréductible, et dans les plaines macédoniennes où ils espèrent, un jour, jouer un rôle. « Un Latin, » dans un livre qui a fait du bruit, ne proposait-il pas de donner, à la Confédération des États balkaniques (1)

(1) *Une Confédération orientale comme solution de la question d'Orient*, par Un Latin, Plon, 1905.

qu'il rêve d'établir, un prince italien comme président? A Antivari, les Italiens ont entrepris les travaux du port. Les bateaux du lac de Scutari leur appartiennent. Les côtes qui s'allongent en face de celles de leur pays sont, à la vérité, singulièrement inhospitalières aux Italiens : celles du Nord appartiennent aux Autrichiens et aux Hongrois qui sont leurs alliés, mais non leurs amis; celles du Sud sont ottomanes, pas un chemin de fer, pas une route n'en part pour s'enfoncer dans les montagnes et gagner la vallée du Vardar et la Macédoine; et pourtant on suit encore, de Durazzo à Salonique, l'ancienne voie romaine de Dyrrachium à Thessalonique qui fut, durant tant de siècles, la grande route d'Occident en Orient, la plus fréquentée peut-être du monde entier! Il était donc à prévoir que l'Italie appuierait tout projet qui percerait l'écran de montagnes et de populations sauvages qui sépare les ports de l'Adriatique des marchés de l'intérieur.

Une société, où entrent des élémens italiens, russes, serbes et français, s'est formée, avec l'appui de la Banque ottomane, pour étudier les tracés dans toute la partie à construire en territoire ottoman. La Russie a adopté le projet pour y chercher à la fois une revanche et une compensation. La France s'y est déclarée favorable ; l'Autriche et l'Allemagne n'y font point d'opposition ouverte. Le Cabinet de Vienne, qui proclame que sa politique est préoccupée avant tout d'intérêts économiques, n'a aucune raison à faire valoir contre le chemin de fer Danube-Adriatique. Mais n'y a-t-il pas bien des manières de ne pas s'opposer à un projet? Il ne sera pas difficile aux représentans de l'Autriche auprès d'Abdul-Hamid de laisser deviner que leur gouvernement verrait sans trop de déplaisir l'ajournement du projet. On peut craindre que la Turquie ne se montre pas très empressée à accorder un chemin de fer qu'il faudrait tracer à travers un pays difficile, peu sûr, dont elle ne tirerait que de faibles avantages et pour lequel on lui demande une onéreuse garantie d'intérêts (1) : on n'est pas sans se rendre compte, à la Sublime Porte, que le projet favorise les intérêts de la Serbie et ceux de l'Italie ou du Monténégro, beaucoup plus que ceux de l'Empire ottoman; car la ligne traversera des régions montagneuses, peu riches et, au

(1) On calcule que la ligne, depuis la frontière serbe jusqu'à la mer Adriatique coûterait environ 50 millions de francs; de Nisch à San Giovanni di Médua on compterait 400 kilomètres, dont une partie en territoire serbe.

point de vue militaire, elle ne facilitera guère ni la mobilisation, ni les opérations éventuelles de l'armée turque. Il faudra donc l'intervention de puissantes influences, décidées à aboutir, pour obtenir du Sultan l'iradé accordant l'autorisation de construire le chemin de fer et la garantie d'intérêts nécessaire à l'entreprise. Sa résistance sera d'autant plus vive que des germes de mésintelligence commencent à se glisser parmi les puissances ; les prétentions de l'Italie au sujet de la part qu'elle aurait à la direction et à l'administration de la Compagnie du chemin de fer ne sont pas de nature à faciliter les négociations. Si les finances ottomanes ont des ressources disponibles, n'est-il pas permis de se demander si le baron de Marschall n'insistera pas pour qu'elles soient affectées à une nouvelle section de la ligne de Bagdad? De puissantes interventions seront donc nécessaires pour surmonter les répugnances de la Turquie. Resteront les difficultés matérielles : le Drin ne coule pas au fond d'une paisible vallée; il dégringole à travers des gorges abruptes et sauvages, dont les Albanais défendent les abords. Le chemin de fer du Danube à l'Adriatique se fera un jour; mais nous ne sommes pas à la veille de l'inauguration ; d'ici là, beaucoup d'eau bondira encore dans les roches du Drin pour venir se perdre dans les marais de Médua, beaucoup d'iradés seront accordés à Yildiz, beaucoup de paysans serbes tomberont sous la balle de l'Arnaute farouche.

Les Bulgares, de leur côté, rêvent depuis longtemps de faire de Sofia le nœud des chemins de fer balkaniques. Le meilleur « Danube-Adriatique » serait, à leurs yeux, celui qui passerait par Viddin, Sofia, Uskub et aboutirait à Durazzo ; mais en attendant leur heure, ils se contentent de demander à la Porte l'autorisation de construire le tronçon qui raccorderait Keüstendil, où leurs locomotives vont arriver dans quelques semaines, avec Uskub, par Koumanovo. La ligne est courte (90 kilomètres), facile, et le gouvernement bulgare ne demande pas de garantie d'intérêt à la Turquie : on peut donc prévoir qu'il obtiendra gain de cause. Par Uskub, les marchandises bulgares pourront, soit descendre vers Salonique, soit, plus tard, gagner un port de l'Adriatique par l'une des lignes projetées. Un autre tracé, qui aurait, dit-on, les préférences de la Porte à cause de son intérêt stratégique, partirait de Radomir, au Sud-Ouest de Sofia, et se dirigerait par Djouma-Ibala sur Sérès et la mer Egée. De toute

façon, la Bulgarie serait en communication avec la Méditerranée, et c'est ce qui importe à son développement économique.

Il faut encore mentionner deux autres projets : l'un consisterait à prolonger jusqu'à Durazzo, par Ochrida, le chemin de fer à voie large de Salonique à Monastir qu'exploite la Compagnie des Chemins de fer Orientaux (allemande) ; il serait l'achèvement de la grande voie transversale de Constantinople à l'Adriatique. Le tracé qui partirait d'Avlona (Vallona), le meilleur port de la côte adriatique, et qui, remontant la vallée de la Vojuza et descendant celle de la Vistritza, aboutirait soit à Karaferia (Veria) sur la ligne Salonique-Monastir, soit à Salonique même, remplirait à peu près le même rôle. L'Italie est directement intéressée à l'ouverture de l'une de ces lignes qui favoriseraient le commerce de ses provinces centrales et méridionales. Le mur opaque que l'âpre Albanie dresse entre l'Europe latine et l'Orient serait enfin percé; l'influence italienne s'exercerait sans obstacles jusque sur le grand port de Salonique.

Le discours du baron d'Æhrenthal aura eu un résultat inattendu ; dans tous les pays, on s'est mis à zébrer la carte des Balkans de tracés de chemins de fer ; toutes les diplomaties ont pris leurs mesures pour appuyer l'un ou l'autre de ces projets ; toutes, directement ou indirectement, réclament, soit pour leur pays, soit pour quelques-uns de leurs nationaux, des avantages importans. Mais outre ces intérêts particuliers, un intérêt plus général s'attache à tous ces chemins de fer. La Macédoine, toujours troublée et frémissante, l'Albanie indomptée, la Vieille-Serbie décimée, en seraient sillonnées en tous sens ; la locomotive apporterait avec elle plus d'aisance, plus de commerce, par conséquent plus d'ordre ; elle serait le plus énergique des facteurs de paix et de civilisation. Si les puissances, qui ont toutes des intérêts dans les chemins de fer ottomans, constituaient à Salonique, à côté de la commission financière, un comité pour assurer, sous la haute autorité des fonctionnaires du Sultan, le bon fonctionnement des chemins de fer et la sécurité des routes, elles auraient accompli la plus efficace des réformes macédoniennes. C'est dans cet esprit que le gouvernement français a promis son concours à toutes les demandes de concessions de chemins de fer. Si le gouvernement d'Abdul-Hamid est bien éclairé sur ses propres intérêts, il s'empressera de favoriser ces projets; ils faciliteraient partout l'exercice de son autorité

et la mobilisation de ses troupes; ils constitueraient la plus sûre méthode pour parvenir à une pacification définitive de la Macédoine sous l'autorité ottomane.

Ainsi, à propos des chemins de fer balkaniques, nous avons assisté à une sorte de duel diplomatique : la Russie ripostant au Seraiévo-Mitrovitza par le Danube-Adriatique. Maintenant que s'est apaisée l'émotion des premières heures, la question a pris plus d'ampleur, elle est rentrée dans les voies normales de la diplomatie en Orient, et ces voies sont lentes. L'état de la Macédoine appelle malheureusement des remèdes plus promptement efficaces. L'intérêt de la bataille, qui s'était d'abord détourné vers les chemins de fer, se reporte donc maintenant sur les réformes; c'était là le vrai terrain où la Russie pouvait trouver une compensation à l'avantage autrichien et le moyen pratique de reprendre dans les Balkans son influence et son prestige. La véritable riposte de Pétersbourg au discours du baron d'Æhrenthal, c'est la note russe du 26 mars.

IV

La question des réformes à accomplir en Macédoine est bien antérieure à la crise déchaînée par le discours du 27 janvier; mais elle a subi le contre-coup de l'émotion générale soulevée par l'initiative du baron d'Æhrenthal; son évolution en a été précipitée, elle est entrée dans une nouvelle phase aiguë. Nous avons exposé ici assez en détail l'œuvre des réformes, discuté leur valeur, et montré à la fois leur efficacité et leur insuffisance, pour n'avoir pas besoin d'y revenir. La crise actuellement ouverte va être l'occasion d'un nouvel effort dont il faut souhaiter vivement, dans l'intérêt de la paix générale, que les résultats soient plus complets et plus décisifs.

Les derniers mois de l'année 1907 ont été, au point de vue du résultat des réformes, particulièrement décourageans. C'est, notamment, l'impression qui se dégage de la lecture du *Livre jaune* publié l'été dernier par le gouvernement français après la fin de la longue négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane turcs. Malgré son désir d'obtenir cette surtaxe onéreuse au commerce européen, on voit la Porte opposer une inlassable force d'inertie, une mauvaise volonté constante, aux demandes les plus raisonnables et les plus

simples du général de Giorgis, chef de la gendarmerie internationale, et de la commission financière. Les ambassadeurs à Constantinople sont obligés d'insister à plusieurs reprises pour obtenir l'engagement formel que le supplément de 3 pour 100 sera intégralement appliqué à l'œuvre des réformes dans les trois vilayets. Les rapports de M. Steeg, délégué français à la commission financière, font un tableau attristant de la pénurie d'argent contre laquelle s'épuisent les efforts de l'inspecteur général, de la commission et des agens civils : les fonctionnaires, les soldats ne sont pas payés, ou il faut, pour les payer irrégulièrement, recourir à des expédiens. Enfin le 3 pour 100 sur les douanes est accordé, la Banque ottomane consent de grosses avances de fonds qui permetten d'équilibrer le budget des trois vilayets : on peut espérer que le gouvernement turc va organiser sérieusement la poursuite des bandes et s'appliquer de bonne volonté à la pacification et aux réformes. L'Autriche et la Russie, continuant sans conviction l'application du programme de Mürzsteg, présentent un projet de réforme et d'inspection des services judiciaires que l'Angleterre réclame depuis longtemps. En même temps, elles publient une note destinée à expliquer le fameux article 3, ou plutôt à le retirer. Les grandes puissances appuient mollement l'action indécise des « puissances de l'entente ; » on a l'impression de toutes parts que le programme de Mürzsteg est insuffisant et que la politique dont il est l'expression a fait son temps. Ces affaires de Macédoine, éternellement renaissantes, découragent les bonnes volontés, lassent les patiences. Les ambassades, à Constantinople, ont bien d'autres affaires, elles ont les« affaires, » l'âpre concurrence pour le commerce, pour les concessions de mines ou de chemins de fer dont elles ne peuvent pas se désintéresser. Comment faire aboutir ces « affaires » pour lesquelles les ambassades ont besoin de la Porte et, en même temps, toujours revenir sur ces irritantes questions de Macédoine, toujours réclamer de nouvelles réformes pour, toujours, entendre la même réponse qui peut se résumer ainsi : « Le gouvernement ottoman fait tout ce qu'il peut pour donner satisfaction aux puissances, plus même qu'il ne peut ; il souffre plus que personne de l'état d'insécurité et d'anarchie qui désole les trois vilayets, mais l'ordre se rétablirait de lui-même si l'Europe voulait bien parler ferme à Sofia, à Belgrade et à Athènes et obliger les États balkaniques à ne plus fournir aux

bandes de l'argent, des hommes, des armes, des asiles. » Et l'Europe parle à Sofia, à Belgrade et à Athènes, et les trois gouvernemens répondent que les bandes sont autonomes, qu'aucun secours, aucun appui ne leur est donné, que c'est la misère des habitans et la tyrannie des Turcs qui en assurent le recrutement. Sofia accuse Athènes, et Athènes Sofia; et chacun fait semblant de prendre des mesures pour garder les frontières, pour empêcher les armes ou les hommes de passer, de même que les Turcs font semblant de poursuivre les bandes et d'en désirer l'extermination.

Le Sultan, au milieu de toutes ces contradictions et de toutes ces impossibilités, se meut tout à son aise et dispose sa politique; il sait le secret des impuissances de l'Europe à lui imposer sa volonté, il en use, il en abuse même, car son habileté, son art supérieur d'opposer les influences les unes aux autres et de neutraliser les unes par les autres les pires hostilités, risque d'aboutir un jour à une grande crise où la parole appartiendrait à la force. C'est ce jeu dangereux qu'Abdul-Hamid a joué durant l'automne dernier. Au projet de réforme judiciaire présenté par la Russie et l'Autriche il répond par la manœuvre habituelle : la réforme, c'est lui-même qui la fera, et, aux propositions des puissances, il riposte par l'exposé de tout un plan. Il va plus loin : il affirme que le programme de Mürzsteg est exécuté et que, maintenant, pour la mise en pratique des réformes, les agens et les officiers européens sont devenus inutiles, que le terme de deux ans, pour lequel leur mandat a été renouvelé en 1906, va venir à échéance et qu'il ne paraît pas opportun de le renouveler, leur mission étant, de sa nature, essentiellement temporaire. Il envoie en Europe Sélim Pacha, son ministre de l'Agriculture, chargé de tenir ce langage. Il va donc falloir, avant d'entamer sérieusement la négociation sur les réformes judiciaires, discuter d'abord la nécessité de maintenir en fonctions le personnel européen des réformes; on sait, de part et d'autre, que le Sultan cédera et que tout ce débat est de pure forme, uniquement dilatoire, mais la diplomatie a tout un protocole qu'il faut observer. Ainsi apparaît de nouveau l'irréductible contradiction initiale qui pèse sur toute la politique européenne dans l'Empire ottoman, contradiction entre la politique d'intervention et la politique d'intégrité dont on ne sort que par l'échappatoire des réformes.

Les négociations se traînaient dans ces redites quand, le 27 janvier, le baron d'Æhrenthal, pour faire diversion et masquer l'échec définitif de la politique de Mürzsteg, parla chemins de fer et souleva l'incident que l'on sait. Mais deux jours après, le 29, le roi Édouard, dans le discours du trône, ramenait la question sur le terrain macédonien :

Les conditions dans lesquelles se trouvent les populations macédoniennes ne se sont pas améliorées. Les bandes des différentes nationalités continuent leurs actes de violence et la situation cause une vive anxiété. Les grandes puissances européennes se sont entendues pour présenter au gouvernement turc un projet tendant à améliorer l'état des choses et à remédier efficacement aux principales causes de désordre.

L'effet produit fut considérable non seulement par la netteté du langage qui constate les conditions déplorables où vit la Macédoine et l'importance qu'y attache le Cabinet britannique, mais aussi par l'affirmation que ce sont « les grandes puissances » à qui il appartient d'y porter remède. Ainsi l'évolution est accomplie: au lieu des deux « puissances de l'entente, » l'Autriche et la Russie, c'est désormais le concert européen tout entier qui va assumer l'œuvre des réformes; « le mandat spécial confié aux deux puissances prend fin, » constate elle-même la note russe du 24 mars; la Grande-Bretagne manifeste sa résolution de prendre les initiatives nécessaires pour aboutir à une solution; elle jouera, pour ainsi dire, un rôle d'avant-garde; au besoin même, elle saura agir seule. Quelques jours après le discours du trône, le 3 mars, sir Edward Grey proposait à toutes les chancelleries un programme comportant quatre points:

1° Administration des trois provinces macédoniennes par un gouverneur général qui serait sujet ottoman, de confession chrétienne ou musulmane, et ne serait exposé à un renvoi qu'avec l'assentiment des puissances;

2° Pour satisfaire l'amour-propre du Sultan, les agens civils, les membres de la Commission financière et les assistans du général commandant la gendarmerie pourraient également entrer au service de la Turquie;

3° La gendarmerie serait augmentée et employée à la place des troupes ottomanes contre les bandes révolutionnaires. La solde serait payée au moyen des fonds qui jusqu'ici ont été affectés aux troupes turques;

4° Si on réduisait le nombre des soldats ottomans, les puissances garantiraient l'intégrité et la sécurité extérieure des domaines du Sultan.

En soumettant aux grandes puissances un tel programme, le cabinet libéral anglais ne s'est certainement pas flatté qu'il serait

accepté sans délais ni amendemens; il a voulu surtout signifier sa résolution de faire aboutir, en Macédoine, des réformes sérieuses et complètes et, en présentant un programme radical, rendre plus facile l'acceptation et l'application de propositions plus bénignes. Le programme anglais accepté sans modifications aurait présenté des inconvéniens et des périls. La réduction de l'armée ottomane dans la Turquie d'Europe est une clause contraire aux droits souverains du Sultan; elle ne sera jamais acceptée par lui. La dernière des concessions qu'on puisse demander à un État souverain c'est de se désarmer lui-même. La garantie de son territoire par les grandes puissances paraîtrait peut-être à la Turquie moins rassurante qu'une armée nombreuse. Le traité de Paris ne lui avait-il pas garanti l'intégrité de son territoire? Et cependant combien de provinces n'a-t-elle pas perdues depuis? Une pareille clause serait de nature à engendrer les pires complications et à conduire peut-être un jour les puissances occidentales soit à manquer à leur parole, soit à faire une guerre de Crimée contre l'agresseur, quel qu'il soit, de la Turquie. L'entrée, au service ottoman, des agens civils, des membres de la commission financière et des assistans du général commandant la gendarmerie ne serait possible que si les pouvoirs du gouverneur général, proposé par l'Angleterre, et ses rapports avec les agens européens des réformes, étaient d'abord nettement déterminés.

La note russe du 26 mars, contenant le programme élaboré par M. Isvolski, n'a pas été rendue publique. La presse, d'après le *Livre blanc* anglais, et M. Pichon, dans son discours du 8 avril à la Chambre des députés, en ont résumé les points principaux:

L'inspecteur général conservera son poste durant sept ans; on ne pourra le renvoyer contre la volonté des puissances; de l'avis du gouvernement russe, l'inspecteur général serait un excellent agent de la réforme s'il lui était donné de s'appuyer sans crainte sur quelque institution solide. On pourrait créer pareille institution, ou plutôt la modifier, puisqu'elle existe déjà sous la forme de commission internationale des finances, avec siège à Salonique. Les pouvoirs de cette institution s'étendront sur toutes les ramifications de la vie publique; les membres représentant la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie seront investis de droits identiques à ceux de l'Autriche et de la Russie; en conséquence, le mandat spécial confié jusqu'ici à ces deux dernières puissances prendrait fin. D'ores et déjà, les six nations énumérées entreprendraient la tâche que deux puissances particulières, agissant au nom de toutes, n'ont pas réussi à parfaire.

On obtiendrait de meilleurs résultats d'une machine un peu lourde que d'un mécanisme fonctionnant irrégulièrement.

Au cas où la Porte refuserait de donner son approbation à cette combinaison, les membres de la commission financière pourraient l'y encourager en acceptant un poste dans le service ottoman, de concert avec les deux agens civils. Ladite commission des finances exercerait une surveillance sur l'administration de la justice par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens qui seraient choisis par les puissances et agréés par le Sultan. Ces inspecteurs adresseraient directement leur compte rendu à la commission financière qui pourrait, outre ses charges déjà considérables, arrêter tous les règlemens relatifs au gouvernement local.

Au point de vue de la politique générale, ce qui ressort tout d'abord du projet russe c'est la constatation de la faillite du système de Mürzsteg. Désormais il n'y aurait plus de distinction entre les agens civils et les contrôleurs financiers; les uns et les autres auraient les mêmes fonctions. Le mandat que l'Autriche et la Russie s'étaient donné, et dont l'Autriche surtout, — la Russie étant occupée ailleurs, — avait dirigé l'exécution, prend fin. En même temps se modifie l'esprit des réformes : les membres de la commission européenne et les officiers chargés de la gendarmerie pourraient entrer dans la hiérarchie des fonctionnaires ottomans; on chercherait ainsi à « sauver la face » au Sultan et à maintenir le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman; — mais on ferait passer, sous l'étiquette turque soigneusement conservée, les réformes et l'administration européenne. L'inspecteur général serait maintenu; mais, du jour où il ne dépendrait plus du Sultan de le rappeler, avant l'expiration de ses sept ans, sans l'assentiment des puissances, il serait, en fait, plutôt le délégué de l'Europe que celui du Sultan. Les attributions de la commission financière s'étendraient à toutes les ramifications de la vie publique : le paiement des dîmes, l'agriculture, les routes et chemins; elle serait chargée de la surveillance de l'administration judiciaire par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens choisis par les puissances et agréés par le Sultan. L'effectif de la gendarmerie serait augmenté en officiers européens et en gendarmes ottomans; il serait nécessaire aussi qu'il fût bien spécifié que les officiers européens auraient directement le commandement de la gendarmerie; c'est certainement dans cette intention que la Russie prévoit, comme l'Angleterre, que les adjoints au général commandant la gendarmerie pourraient entrer au service ottoman. Une excellente

et très efficace mesure serait celle qui permettrait la création, dans chaque village, d'une garde communale volontaire : c'est le système qui avait été appliqué avant 1901, avec tant de succès, à Monastir, par le vali Halil Rifaat-Pacha ; dans chaque commune, un certain nombre de paysans, proposés par les municipalités sous leur responsabilité et agréés par les officiers de la gendarmerie, seraient armés et chargés de veiller à la sécurité du village ; si une bande survenait, ils lui résisteraient, et les gardes des communes voisines accourraient à la rescousse. Ainsi les habitans, qui sont les plus intéressés à l'ordre et à la sécurité, seraient eux-mêmes chargés de l'assurer ; ce système rendrait très vite la situation intenable pour les bandes. Si les Turcs acceptent cette organisation, ils trouveront avant peu, dans les habitans eux-mêmes, la police la plus capable de venir à bout des insurgés. C'est évidemment par suite d'une confusion que la réponse anglaise du 4 avril parle de gardes champêtres et objecte que cette réforme coûterait trop cher ; au contraire, les villages feraient eux-mêmes les frais, d'ailleurs presque nuls, de cette garde civique qui n'aurait rien de commun avec les gardes champêtres dont l'institution, déjà essayée, a donné de très mauvais résultats. Les paysans macédoniens, dans leur majorité, ne désirent, après tant d'années de troubles, de massacres et de pillage, que le calme et la sécurité ; ils sont désabusés des propagandes nationales.

La note russe constitue donc un programme complet et pratique de réformes. L'Angleterre y a répondu le 4 avril : elle en accepte les points principaux et abandonne, en fait, sa proposition, évidemment inacceptable, de diminution de l'effectif militaire en Macédoine. Elle insiste surtout sur la nécessité d'obliger la Porte à combler le déficit du budget macédonien, comme elle s'y est engagée au moment où l'Europe lui a accordé l'augmentation de 3 pour 100 sur les droits de douane ; elle menace de ne plus reconnaître cet accroissement tant que le gouvernement ottoman n'aura pas, sur ce point, rempli ses engagemens. Dans l'ensemble, l'Angleterre se rallie à la proposition russe. La France, constate M. Isvolski, a mis « un empressement tout particulier à appuyer son alliée. » On attendait avec le plus vif intérêt la réponse de Berlin, et l'on n'a pas appris sans quelque surprise que non seulement le prince de Bülow y donne son adhésion en principe, mais qu'à Vienne, où il s'est arrêté ces jours

derniers en se rendant à Rome, il a vivement recommandé l'acceptation, dans ses grandes lignes, de la proposition de M. Isvolski. La riposte russe au discours du 27 janvier aurait donc été heureuse, et la Russie reprendrait, du coup, dans les Balkans, le rôle de premier plan que les circonstances l'avaient pendant quelque temps obligée à laisser à d'autres : ce serait un favorable retour à sa politique traditionnelle.

Si l'entente des grandes puissances autour de la proposition russe est réelle et solide, si le Sultan en a conscience et renonce à chercher, dans le concert européen, les fissures qu'il savait, avec tant d'art, découvrir et élargir pour y faire passer sa politique personnelle, le programme russe pourra devenir la base d'un nouveau statut acceptable pour la Macédoine et pour les États balkaniques qui sont intéressés directement à son sort. La certitude que le Sultan restera le souverain de la Macédoine, mais que des réformes complètes y seront appliquées sous sa haute autorité, en même temps que sous le contrôle effectif de l'Europe, est de nature à assurer la paix dans les Balkans. Il y a, en Europe, un élément nouveau qui ne peut pas échapper au politique avisé qu'est Abdul-Hamid : les puissances sont décidées à en finir avec ces affaires de Macédoine éternellement renaissantes. Depuis six ans, en opposant, par un jeu très adroit, les grandes puissances les unes aux autres, en laissant les bandes grecques et serbes, en Macédoine, faire échec, par leur propagande armée, à « l'organisation » bulgare et accroître la sanglante anarchie où se débattent ces malheureuses provinces, le Sultan a réussi à empêcher le triomphe d'une révolution nationale et à donner l'impression qu'à Monastir, à Uskub, ou à Salonique, comme au Saint-Sépulcre, c'est le gendarme turc qui empêche les chrétiens de s'entre-détruire ; il a donc gain de cause au principal. Mais le jeu ne peut plus durer ; l'Europe sent qu'elle a été dupée, et elle est à bout de patience ; la Russie et l'Angleterre ont des raisons décisives de vouloir aboutir à une solution pacificatrice. En acceptant rapidement et en appliquant loyalement le programme russe, il appartient au Sultan de donner satisfaction à l'Europe et aux États balkaniques (1), et par conséquent d'assurer la paix.

(1) Dans l'ensemble, la Bulgarie accepte le projet russe en insistant pour que la Commission européenne, siégeant à Salonique, ait le pouvoir de surveiller de près l'exécution de ses décisions. La Serbie accepte en attirant l'attention de l'Eu-

V

C'est une politique singulièrement fertile en spectacles contradictoires que celle de notre temps, et jamais peut-être les réalités profondes n'ont été plus différentes des apparences qui les recouvrent. Sous le vieux harnais de l'Europe d'autrefois, grandissent des forces encore mal définies, à peine conscientes d'elles-mêmes, dont l'action mystérieuse donne parfois aux problèmes politiques les plus classiques de la diplomatie traditionnelle un aspect nouveau et des solutions inattendues. C'est le sentiment de l'existence de ces forces obscures qui fait paraître si prudens les souverains et les hommes d'État de la vieille Europe ; les grandes passions et les grands conducteurs d'hommes font défaut ou naissent dans d'autres pays. Il en sera ainsi jusqu'à ce que paraisse un puissant réaliste, qui, discernant, avec le coup d'œil d'un Bismarck, quels sont aujourd'hui les élémens qui résistent et les courans qui portent, imprimera aux événemens une tournure nouvelle et dramatisera l'histoire. Lorsqu'une crise vient à éclater, comme celle que le discours du baron d'Æhrenthal a brusquement ouverte, on voit tout à coup les intérêts s'alarmer et se mettre en garde, les adversaires se hérissent les uns en face des autres, on croit entendre un cliquetis d'épées, puis tout s'apaise et retombe dans le silence ; chacun a peur du pas qu'il a fait en avant ; chacun mesure avec angoisse ses responsabilités et ses risques. Outre les grandes alliances officiellement proclamées, il y a entre les nations européennes un réseau si serré d'ententes et de contre-assurances qu'il est devenu presque impossible qu'une guerre sorte d'une difficulté prévue, d'une divergence d'intérêts permanente, d'une rivalité ancienne. L'Europe d'aujourd'hui, c'est une série de syndicats d'intérêts qui trouvent plus pratique, lorsqu'ils sont en opposition les uns

rope, — à très juste titre, — sur la nécessité d'étendre les réformes à tous les sandjaks qui en étaient jusqu'à présent exclus, et notamment la Vieille-Serbie où l'anarchie est à son comble ; elle demande aussi que l'Église serbe soit reconnue, dans l'Empire ottoman, comme le sont les Églises grecque et bulgare. Quant à M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères hellénique, il se prononce, s'il faut en croire une interview qu'a donnée la *Neue Freie Presse* de Vienne, pour une délimitation préalable des sphères d'influence en Macédoine. Il en reviendrait donc à cet article 3 du programme de Mürzsteg qui a été unanimement reconnu nuisible et désavoué même par les deux puissances qui l'avaient, en 1903, inséré dans leur programme.

avec les autres, de s'entendre que de se battre; et comme chacun des associés fait partie à la fois de plusieurs syndicats, il se rencontre toujours des amis empressés pour offrir leurs bons offices et apaiser les litiges.

Ne l'oublions pas toutefois, c'est en Orient que peuvent surgir des complications inattendues parce que, là seulement, en Europe, sont des terres vierges, des pays neufs qui n'ont pas encore reçu l'outillage économique moderne. Dans l'Europe occidentale et centrale, les guerres de conquête ou de suprématie étant pour le moment démodées, les nations ne gagnent rien les unes sur les autres; c'est sur les marchés lointains que leur rivalité se manifeste; mais l'Amérique est fermée, l'Asie Orientale n'accepte plus de tutelle, et l'Afrique, jusqu'ici, ne « rend » pas. Les nations européennes, rentrées chez elles, désabusées des entreprises lointaines, se tournent vers les débouchés et vers les « affaires » de l'Orient ottoman.

C'est en Orient aussi qu'intervient, dans la politique européenne, pour la compliquer et en changer le cours, un autre élément : depuis la Leytha et depuis Trieste jusqu'au Bosphore et même jusqu'à la Perse, se développent des peuples jeunes, des peuples en formation, dont la croissance n'est pas achevée et que travaille, à la manière d'un ferment, le principe des nationalités. Le monde musulman lui-même s'agite, et aspire à se transformer; il ressent les premiers tressaillemens d'émotions, d'idées, de passions nouvelles : témoin les récens événemens de Perse, si bien analysés ici (1), le mouvement arabe en Syrie et dans l'Yémen, la propagande nationaliste en Égypte: De tout ce monde en travail, des événemens inattendus peuvent surgir; mais, si rapide qu'elle nous paraisse parfois, l'évolution est lente; nous ne voyons qu'une fermentation de surface qui ne pénètre que peu à peu la masse profonde de la pâte. Qui pourrait dire quand se produiront les crises décisives, si même toute la métamorphose ne s'accomplira point par de lentes et successives étapes? La réponse à cette énigme dépend d'une autre énigme encore plus obscure : que feront les Turcs? S'ils sont incapables de transformation et de progrès, comme quelques-uns le pensent, alors il se produira des crises violentes. Mais en sont-ils radicalement incapables? Qui donc, après avoir vu ce

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

que notre génération a vu au Japon, en Chine, en Perse, oserait l'affirmer?

C'est donc en Orient que les nations européennes ont, sinon peut-être leurs intérêts les plus importans, du moins ceux qui sont le plus exposés à des modifications dangereuses. Et c'est pourquoi c'est en fonction des affaires d'Orient que les hommes d'État disposent leur politique et combinent leurs alliances. L'Europe, encore aujourd'hui, vit dans le moule où l'a jetée, au Congrès de Berlin, le génie de Bismarck. Ce qui s'est fait en Orient ne sera modifié qu'à propos de l'Orient. C'est ce qui rend le jeu diplomatique si passionnant à suivre chaque fois qu'apparaissent des complications orientales. Pourquoi se produit-il actuellement une crise et comment chaque pays se prépare-t-il à s'y comporter : c'est la question sur laquelle nous avons essayé de jeter un peu de lumière. L'entreprise était malaisée parce qu'aucune volonté forte, aucune pensée ample et prévoyante ne conduit les affaires, et aussi, — il faut le dire pour le constater plutôt que pour le blâmer, — parce que chacun a peur, peur de la responsabilité, peur de l'action, peur du lendemain. Tel, qui se prépare, qui prend son élan, ne saute pas... Aussi convient-il de s'abstenir de conclure et de prédire.

L'élément nouveau, dans la question d'Orient, c'est le changement de la politique anglaise. Nous avons montré (1) comment la Grande-Bretagne, qui s'était constituée, en face de la Russie, la gardienne de l'intégrité de l'Empire ottoman, avait, depuis le Congrès de Berlin et surtout depuis qu'elle est maîtresse en Égypte, adopté une autre tactique dirigée contre l'Allemagne. Cette évolution s'achève sous nos yeux : l'Angleterre a cessé de redouter le péril moscovite, dont le fantôme a si longtemps pesé sur sa politique; elle a conclu avec sa rivale d'autrefois un accord général qui règle tous les anciens litiges et partage les différends, et elle cherche maintenant à diriger les affaires de l'Orient ottoman de concert avec elle. Depuis 1885, sa politique tend à la dislocation de l'Empire ottoman : soyez forts, dit-elle aux Turcs, formez un obstacle au *Drang* allemand, au lieu de vous laisser absorber par lui, ou résignez-vous à quitter l'Europe, à disparaître. En 1895-1897, au moment des affaires arméniennes, c'est l'alliance de la France et de la Russie qui a prévenu la cata-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1906.

strophe qu'annonçait aux Turcs, avec des métaphores bibliques, lord Salisbury; c'est elle qui a limité et finalement arrêté la crise. Mais aujourd'hui, les deux alliées sont devenues l'une et l'autre les amies de l'Angleterre.

Nous avons vu comment le discours du baron d'Æhrenthal a soulevé en Russie un vif mécontentement; l'entente austro-russe qui maintenait, depuis 1897, la paix et le *statu quo* dans les Balkans, s'est trouvée rompue. Le Cabinet anglais a pris alors l'initiative d'une note demandant des réformes sérieuses en Macédoine; puis il a laissé la Russie passer au premier plan et s'est rallié aux propositions de M. Isvolski en masquant adroitement sa manœuvre par une note assez rogue. Parmi les puissances, un groupement se formait donc et semblait se préparer à un rôle prépondérant dans les Balkans : la Russie, plus directement intéressée, avait la direction; son alliée la soutenait; l'Angleterre se ralliait; on croyait l'Italie dans le jeu. La parade du prince de Bülow fut très habilement conçue, dans le style classique de l'escrime diplomatique : l'Allemagne, pour neutraliser la combinaison qui paraissait tournée contre elle, y est entrée; elle a accepté le programme russe : son influence à Constantinople, elle l'emploiera à faire aboutir les réformes pratiques proposées par la Russie, elle fera entendre à Abdul-Hamid que l'Europe est lasse de sa tactique de temporisation et d'inertie. Guillaume II tient, à tout prix, à retenir la Russie que le baron d'Æhrenthal a mécontentée, rejetée vers l'Angleterre, et qu'alarme la poussée vers Mitrovitza et Salonique : de Corfou, où il s'est installé dans son Achilleion, il surveille et dirige, allant visiter les premiers rôles, faisant venir les comparses; il prépare la mise en scène, peut-être le coup de théâtre. Le prince de Bülow se multiplie; il cause, à Vienne, avec M. d'Æhrenthal et l'engage à accepter le principe de la note russe; il voit M. Tittoni et l'apaise; il visite le Pape dans l'espoir de rendre le « bloc » plus malléable, les Polonais moins rétifs et Victor-Emmanuel plus souple. Les réformes se feront donc, si le Sultan se laisse persuader par le baron Marschall; elles se feront sur un programme russe recommandé par l'Allemagne et, bon gré mal gré, par l'Autriche et par l'Italie; la France appuiera avec plaisir son alliée; l'Angleterre suivra. La parade, on le voit, ne va pas sans riposte. Mais n'y aura-t-il pas contre-riposte anglaise?

Si le Sultan, mal éclairé sur ses propres intérêts, résiste,

recourt à son habituelle méthode dilatoire, qu'adviendra-t-il? Ici, toute hypothèse serait risquée. Rapprochons seulement quelques indices. La Bulgarie, depuis plus d'un an, s'est rapprochée de Vienne et de Berlin; divers incidens récens, dont la coïncidence est impressionnante, semblent révéler son désir de plaire à l'Allemagne et à l'Autriche. Jamais les Bulgares n'ont été mieux préparés à la guerre, jamais ils n'ont proclamé, avec tant d'insistance et de plaintes, que la situation est devenue pour eux intolérable et que, si l'Europe n'intervient pas en faveur de la Macédoine, ils se trouveront acculés à jouer le tout pour le tout. Nous savons qu'il y a, dans leurs plaintes, une part de vérité. L'acte résolu d'une puissance secondaire, mais bien armée, comme la Bulgarie, peut, au milieu de l'indécision générale, mettre le feu aux poudres. Retenons donc la possibilité d'une intervention bulgare précipitant les solutions.

La France, dans toutes les crises successives de la question d'Orient, est peut-être la seule dont le point de vue, les intérêts et la ligne de conduite n'aient pas varié. Nous sommes, comme nous l'avons toujours été, partisans de l'intégrité de l'Empire ottoman où nous avons à sauvegarder de si importans intérêts économiques et moraux; nous nous attachons à ce principe, — M. Pichon l'affirmait encore dernièrement à la tribune de la Chambre, — comme au seul qui soit compatible avec le maintien de la paix générale et avec le développement de notre influence et de nos intérêts. Mais nous avons toujours demandé et souvent obtenu que la Porte accorde, aux populations qui vivent sous sa souveraineté, des conditions conformes à la justice et au droit qu'ont à la vie tous les peuples, quelles que soient leur race et leur religion. Souveraineté du Sultan et réformes nous ont toujours paru être les deux aspects d'une même politique. Le Liban, pour lequel la France a obtenu des conditions libérales, n'est ni la moins soumise, ni la moins prospère des provinces de l'Empire. La France attache aussi un très grand prix aux sympathies des nationalités en formation qui grandissent dans l'Orient de l'Europe. Parti de France, le principe des nationalités a d'abord fait son œuvre à nos portes, avec notre aide et à nos dépens; aujourd'hui, comme une onde qui s'éloigne de plus en plus de son point de départ, c'est dans l'Europe orientale qu'il agit et, là, les modifications qu'il a déjà apportées et

qu'il apportera un jour à la carte d'Europe, ne semblent devoir menacer aucun de nos intérêts.

Dans la crise actuelle, la France est d'autant mieux en mesure de faire entendre sa voix qu'elle ne peut avoir, en Orient, aucune ambition territoriale, et qu'elle a de bonnes relations avec toutes les puissances. Nous ne devons chercher, dans les difficultés qui peuvent se produire en Orient, que l'occasion de faire prédominer notre politique de paix, de justice et d'équilibre; nous ne sommes contre personne; nous ne cherchons à isoler personne ; nous nous servons au contraire de nos alliances et de nos amitiés pour faire régner, parmi les puissances, l'harmonie que tous les peuples souhaitent. Cette méthode n'est pas une politique négative, une politique d'abstention; elle comporte au contraire des initiatives opportunes, et elle peut nous conduire, si elle est appliquée avec prudence, mais sans pusillanimité, à jouer un rôle très honorable et très utile d'arbitrage et même de direction. Entre Londres et Berlin, sa situation géographique permanente et sa situation diplomatique actuelle invitent la France à remplir, de concert avec la Russie, une mission de contrepoids, d'équilibre et d'harmonie.

Le moment est venu où chacun doit prendre ses positions en vue de la crise qui commence. Nous avons vu qu'il reste, dans les questions qui se posent en Orient, des inconnues redoutables; une inquiétude générale pèse sur l'Europe. Il est donc plus que jamais nécessaire d'être prêt à toutes les éventualités, d'avoir l'œil ouvert et les mains libres. Tout se tient dans la politique européenne : la clef de la question marocaine n'est pas chez les Chaouias, elle est partout où les intérêts des grandes puissances sont en suspens ou en conflit.

René Pinon.

ıs
s,
il
et
d
's
p
e,
e,
e-
et
ıi
e
e
e-
r
s
s
s
f
,
a
-
é
à
t
t

qu'
me

sur
auc
ave
diff
fair
libr
isol
et d
mor
une
au
dui
mit
mèn
gra
vite
sion

I
vue
les
tabl
plus
d'av
polit
chez
puis

M. ASQUITH

LE NOUVEAU CHEF DU CABINET ANGLAIS

Il y a trois ans, j'essayais de tracer, en quelques traits, dans le *Journal des Débats*, la physionomie de M. Asquith et je disais, pour justifier l'opportunité de cette esquisse : « Peut-être est-il temps de familiariser nos lecteurs avec le nom, le caractère et les idées d'un homme qui va, prochainement, monter du second rang au premier, et dont il sera beaucoup parlé d'ici à quelques années. » Je ne rappelle pas ces lignes pour m'attribuer le trop facile mérite d'une prophétie que tout le monde, en Angleterre, pouvait faire avec moi et comme moi, mais, tout au contraire, pour marquer, dès le début, que l'événement qui vient de remettre aux mains de M. Asquith la direction suprême du cabinet libéral et de la politique anglaise n'est pas un coup de théâtre, ni une surprise, mais un fait attendu par tous et escompté, si je puis dire, depuis longtemps. Mais il se produit à une heure critique et trouble de l'évolution politique, à l'un de ces carrefours de l'histoire où les partis se désagrègent pour se grouper à nouveau, où les compagnons de la veille se séparent, les uns pour retourner en arrière, les autres pour prendre les chemins de traverse, les autres pour pousser en avant et plonger dans l'inconnu. C'est dans ces momens-là que la personnalité du chef prend une importance décisive et qu'il devient plus qu'un guide, un programme vivant. M. Gladstone a été cet homme-là et l'a été, je le crains, un peu trop longtemps. Lord Randolph Churchill aspirait à ce rôle et a échoué. M. Chamberlain l'a joué pendant quelques années et s'est perdu. M. Asquith apparaît, à son tour, sur cette plate-forme étroite et vertigineuse où se tient seul, debout, le *leader* d'un Empire. Qui est M. Asquith et

qu'est-il? D'où vient-il? Que représente-t-il? Que veut-il? Son passé nous livrera, — en partie, du moins, — le secret de son avenir.

I

Herbert Henry Asquith est né le 20 septembre 1852 dans une ville du Yorkshire appelée Morley. Sa famille est ancienne, et la maison où il est né est comptée comme un souvenir historique. Un Joseph Asquith est entré, en 1664, dans un complot qui avait pour but le renversement des Stuarts et le retour au régime puritain. Il aurait pu s'y rencontrer avec un ancêtre de M. Chamberlain. Le Yorkshire n'a peut-être pas fourni beaucoup de noms éclatans à l'histoire du pays, mais il a, certainement, contribué à introduire dans l'âme nationale des facultés caractéristiques : laborieuse énergie, prudente finesse, invincible entêtement. Nulle province n'a résisté plus longtemps à l'invasion du protestantisme et nulle ne serait plus réfractaire, aujourd'hui, si on tentait de la reconvertir au catholicisme. Le puritain d'autrefois a changé de forme et de nom : il s'appelle aujourd'hui le non-conformiste. L'esprit puritain vit sourdement en lui ; il a des explosions périodiques qui secouent le monde anglais. Nous assistons à l'une de ces explosions.

Donc, le jeune Asquith était, par sa naissance, un gentleman, un homme du Yorkshire et un non-conformiste. Cette discipline puritaine qui comprima l'enfance d'Edmond Gosse, il ne l'a pas connue puisqu'il perdit son père à sept ans, et qu'en 1862, après deux années passées dans une école tenue par les frères Moraves, il entrait à la *City of London School*. Mais il l'eût subie volontiers, il se la donna spontanément à lui-même, ou, plutôt, elle était en lui. Vous la retrouverez s'affirmant, çà et là, sans que j'aie besoin d'insister, dans le récit qui va suivre.

Dès son arrivée à l'école, on remarqua sa gravité précoce. Les sports en plein air avaient peu d'attrait pour lui. Du reste, la place manquait pour se livrer à ces jeux, lui-même le disait, trente ans plus tard, dans un discours où il évoquait ses lointains souvenirs d'écolier : « *We had no playground.* » L'école était située au cœur de Londres, dans le quartier où, de dix heures à quatre, se déploie la plus fiévreuse activité. Lequel vaut le mieux, au point de vue du développement normal de l'intelli-

gence chez l'enfant, la solitude des champs et des bois, ou ce bruissement de la ruche laborieuse, le grondement sourd et continu de l'humanité qui s'agite pour gagner son pain? Il se pose la question à lui-même dans le discours auquel je viens de faire allusion et, tout en reconnaissant que les deux systèmes ont leurs avantages et leurs partisans, il semble incliner vers la solution que réprouve l'hygiène moderne. Dans la grande ville, l'air qui arrive aux poumons de l'enfant est moins pur, sans doute, mais rien n'encourage en lui l'esprit de chimère et la rêverie : bruits et spectacles, tout le rappelle aux réalités vivantes, aux problèmes pressans qu'il sera, demain, appelé à affronter et à résoudre.

Il y avait un contrepoids à cette conception sévère de l'existence que ce petit-fils des puritains avait apportée en naissant. Il avait, comme Milton, la compréhension et le goût de ce que l'antiquité classique a produit de plus élégant et de plus pur. Absolument réfractaire à la géométrie et à l'algèbre qui, pourtant, eussent dû faire la joie d'un logicien, il réussissait admirablement au vers latin, et je ne suis pas fâché de trouver cette occasion de dire au monde qu'il n'en a pas encore fini d'être gouverné par des humanistes. Pendant les heures réservées aux pages d'écriture et à la comptabilité commerciale (ce double enseignement avait sa place dans le programme de la cinquième forme), le docteur Abbott, directeur de l'école, appelait le jeune Asquith dans son cabinet et lui donnait à tourner des vers iambiques. Le même docteur Abbott lui rendait ce témoignage : « Jamais je n'ai eu si peu à faire pour aucun de mes élèves. » Mot significatif : à quatorze ans, Asquith était déjà son propre précepteur et réglait lui-même le développement de son esprit.

A dix-sept ans, il enlevait au concours une bourse d'études au collège de Balliol, une des maisons les plus fameuses de l'Université d'Oxford.

II

Suivons-le à l'Université. Là on ne le trouvera ni parmi les joueurs de cricket, ni parmi les fanatiques de l'aviron. Lorsqu'il voudra prendre quelque délassement, c'est une partie de whist ou d'échecs qui l'attirera. En revanche, il ne perd pas de temps pour se faire inscrire parmi les membres de ce petit parlement

en miniature qui s'appelle l'Union et qui observe, j'ai failli écrire qui singe toutes les pratiques et toute l'étiquette du grand parlement. A l'Union d'Oxford, en 1870, il se jouait des scènes dignes de la Convention à propos d'une motion pour introduire le droit de fumer dans le salon où l'on prenait le thé. On mettait en accusation, comme des ministres qui auraient trahi, les membres du bureau qui avaient cessé de plaire. Un jour, l'un des membres (j'emprunte ce détail aux souvenirs d'un étudiant du temps) se levait et sortait de la salle après avoir déclaré, avec des intonations solennellement dramatiques à la Chatham, qu'il n'en repasserait jamais le seuil et après avoir lancé, en regardant Asquith, le vers fameux :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Puis il courait se poster au fond de la tribune, pour jouir de l'émotion causée par cette belle sortie. Ces parades sont assez innocentes. Pourquoi les jeunes gens ne joueraient-ils pas à la politique comme les petites filles jouent à la maman, à la pension ou au thé de cinq heures? Le seul danger de ces sports parlementaires est de développer des ambitions que la vie ne réalisera pas et de caresser des amours-propres qu'elle froissera rudement. Pour un Milner ou un Asquith qui surgit de la foule, combien de ces héros de l'Union qui s'éteignent dans la médiocrité d'une sinécure ecclésiastique ou dans l'oisiveté du gentilhomme campagnard!

On nous a conservé, sinon le texte, du moins le sens des principaux discours prononcés par M. Asquith à l'Union d'Oxford, de 1870 à 1874. Il propose à l'assemblée d'approuver la neutralité observée par le gouvernement de M. Gladstone dans le conflit franco-allemand, « tout en sympathisant avec les souffrances et l'héroïque résistance de la France. »

Dans un autre discours, il se prononce, en bon non-conformiste, pour que le banc des évêques, à la Chambre des lords, soit retiré à ses occupans ecclésiastiques, et que les derniers vestiges de la pairie spirituelle disparaissent de la Constitution. Ensuite vient une motion pour l'établissement du service militaire universel; une autre motion en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. Dans deux orageuses discussions, on le voyait soutenir, à l'encontre de son ami, le futur lord Milner, qu'un divorce absolu et définitif est la seule solution des difficultés existantes

entre la Métropole et ses colonies. Étrange doctrine, nous semble-t-il aujourd'hui, mais qui était alors acceptée comme un des articles du *credo* libéral.

En somme, il n'est pas difficile de mettre un nom et une étiquette sur cette politique-là. Le jeune homme était, en 1874, un radical gladstonien.

Alors, comme aujourd'hui, il traduit ses idées dans une langue claire et directe. On sent en lui l'homme qui ne doute, ni ne rêve. On lui reprocherait, plutôt, de n'hésiter jamais. Ses critiques, — je ne veux pas dire ses ennemis, car je suppose qu'on n'en a pas encore à l'Université, — prétendent qu'il est un peu trop sûr de lui; d'autres insinuent qu'il manque d'idéal. Mais déjà il est reconnu comme un des orateurs de la vieille Université et, comme il se trouve à Woodstock au moment d'une élection parlementaire, on l'invite à prendre la parole et il s'empresse d'accepter. Le candidat contre lequel il s'évertue est un neveu du duc de Marlborough, qui ne répond pas, probablement parce qu'il ne peut pas parler. Or, ce muet, c'était lord Randolph Churchill, qui devait avoir son heure bien avant que sonnât celle de M. Asquith et qui, aujourd'hui, nous semble appartenir à une autre génération.

A Oxford, Asquith était le centre d'un petit groupe qu'on nommait et qui se laissait appeler, sans mauvaise humeur, d'un nom désagréable : la clique. Mais il faut se rappeler que les étrangers ne nous empruntent jamais un mot sans en dénaturer le sens. La « clique » de Balliol n'était pas dédaigneuse, ni exclusive. C'était une bonne petite société d'admiration mutuelle, dont M. Asquith recueillait les principaux hommages. Ses amis le destinaient déjà à être premier ministre. Que pensaient de lui ses maîtres? Le *master* de Balliol, le docteur Jowett, l'un des grands *scholars* et une des sommités pédagogiques du XIXe siècle anglais, un jour qu'on le pressait de donner son opinion sur Asquith, répondit : *He will get on, he is so direct!* Ce que je crois pouvoir traduire ainsi : « Il ira loin, car il va tout droit. »

III

Élu *fellow* de Balliol à la fin de sa carrière académique, il s'attarda un peu à Oxford, dirigeant, comme c'est l'usage, les

études de trois ou quatre camarades plus jeunes que lui. Songea-t-il à se fixer dans ce milieu universitaire qui a, tout d'abord, tant de séductions pour une intelligence cultivée, mais où l'esprit s'endort peu à peu dans une rêveuse oisiveté? Non seulement on n'y agit pas, mais on y cause plus qu'on n'y écrit, et la substance du livre qu'on a en tête s'y dissout peu à peu dans des conversations sans fin pendant que le dilettantisme s'y aiguise et s'y raffine. M. Asquith ne pouvait vivre longtemps dans cette atmosphère intellectuelle qui stimule l'adolescent et assoupit l'homme fait. En 1876, nous le trouvons à Londres où il est reçu avocat. Alors, après la délicieuse quiétude et les batailles platoniques de l'Université, commencent, pour lui, les vraies, les âpres luttes. Il les aborde de front et, avec un courage que personne, j'en suis sûr, ne refusera d'admirer, il en double volontairement la difficulté par un mariage précoce qui est encore, — ai-je besoin de le faire remarquer? — un trait de la nature puritaine.

Je ne dirai rien de la première Mrs Asquith : elle ne m'appartient en aucune façon. Je ne parlerai pas davantage de la seconde qui est entrée beaucoup plus tard dans sa vie. Cependant, elle est loin de refuser à l'attention publique sa brillante personnalité, et elle a sa légende à côté de l'histoire de son mari. Ma curiosité ne serait donc pas tout à fait de l'indiscrétion, mais elle ne me servirait de rien, car M. Asquith est un de ceux en qui l'homme intime ne semble pas avoir influé sur l'homme public.

Les premières années furent difficiles. Tous les matins, le jeune avocat descendait de Hampstead, où il avait établi son *home*, et que sa jeune famille ne tarda pas à venir peupler, pour aller, dans son bureau, attendre les cliens qui n'arrivaient pas. Il guettait cette occasion qui finit toujours par surgir sur la route d'un jeune homme obscur, mais intelligent et déterminé à faire son chemin. L'une des premières qui s'offrit fut la défense de John Burns, prévenu d'avoir tenu un meeting illégal dans Trafalgar Square. Burns, aujourd'hui son collègue à la table du Conseil, était alors considéré comme un révolté, un paria, un ennemi de la société. Asquith n'obtint pas un acquittement, mais c'était là une de ces défaites prévues et retentissantes, comme nous en avons vu quelques-unes autrefois, qui mettent en évidence l'avocat encore plus que le client. Un peu plus tard, il était le lieutenant de sir Charles Russell dans le procès de Parnell contre le journal le *Times*. Tandis que cette longue

affaire se déroulait, marchait avec lenteur vers une issue encore douteuse, le grand avocat et son jeune assistant allèrent, un jour, luncher ensemble pendant la suspension de l'audience : « Je suis fatigué, dit sir Charles, vous examinerez les témoins à ma place cette après-midi. — Mais, objecta M. Asquith, il y a un témoin très important, l'administrateur du *Times*, M. Macdonald. — N'importe ! je suis fatigué, c'est vous qui le prendrez. » Au dire des gens du métier, l'interrogatoire de M. Macdonald fut un tour de force, un miracle d'habileté professionnelle, grâce auquel l'avocat fit dire au témoin tout ce qu'il ne voulait pas dire. Le soir de ce jour, la réputation de M. Asquith était faite et la cause de Parnell presque gagnée.

Un siège au Parlement vint récompenser l'heureux avocat. On lui offrit la candidature dans la circonscription orientale de Fife, aux élections générales de 1886. Il s'y présenta sous les auspices de Gladstone qui, au milieu de la lutte, le recommanda aux électeurs par le télégramme que voici :

« Je regarde avec le plus grand intérêt la candidature de M. Asquith, qui est, j'en suis certain, très hautement qualifié pour soutenir dans cette grande lutte l'honneur de l'Écosse et l'unité véritable de l'Empire contre des adversaires qui me semblent incapables de comprendre l'un ou l'autre. »

Un tel témoignage était, assurément, la meilleure des introductions auprès des libéraux de l'East Fife. Cependant le succès était encore incertain, car M. Asquith arrivait en étranger, un peu à la façon du *carpet-bagger* américain, pour disputer les suffrages à un homme populaire, déjà en possession de la confiance des électeurs, à un vieux libéral que sa répugnance envers le Home Rule écartait pour la première fois de M. Gladstone. En huit jours, M. Asquith, par son infatigable parole, conquit les sympathies et enleva l'élection avec une majorité de 400 voix. Dans la Chambre des communes, son *maiden speech* lui valut les complimens de M. Chamberlain. Ces félicitations que les deux partis adressent à un débutant ne sont, bien souvent, qu'une affaire de pure courtoisie, mais le même succès accueillit M. Asquith toutes les fois qu'il prit la parole durant le cours de cette législature. Succès d'autant plus remarqué que les avocats, en général, ne réussissent pas à la Chambre des communes. La basoche a un certain accent, une manière qui lui est propre et dont elle ne sait pas se défaire à Westminster. Suivant le mot

pittoresque de M. Lucy, cet excellent observateur de la vie parlementaire depuis vingt-cinq ans, « on croit entendre dans tout ce qu'ils disent le froufrou de la robe de soie (1). » A peine si l'on peut citer, en quarante ans, trois ou quatre avocats qui aient pris position au Parlement. M. Asquith est la plus brillante parmi ces exceptions.

Du reste, il n'abusait pas de l'attention que lui accordait si volontiers la Chambre. Obligé de réserver la plus grande partie de son temps au métier dont il vivait, il ne prononça qu'une douzaine de discours durant les six années que dura cette législature. Mais son intervention dans le débat ne passa jamais inaperçue. La salle du parlement qui, à l'heure du dîner, surtout pendant les soirs d'été, est un des endroits les plus solitaires de Londres, se remplissait lorsque Asquith se levait. C'était cette parole lucide, sensée, directe qui avait désigné, dès Oxford, le futur *debater*. L'articulation était parfaite, sans affectation d'aucune sorte, et l'organe avait pris de l'ampleur. Le regard était direct comme la parole : le visage portait déjà les plis d'une honorable et précoce fatigue, mais cette fatigue du labeur intellectuel ne confond jamais ses traces avec celle du plaisir. Sur ce visage pâle et grave, marqué au sceau de l'intelligence et de l'autorité, passait quelquefois un sourire, rapide comme la brève ironie qui détendait un moment la sévérité de son discours.

Plusieurs fois, il s'éleva contre le régime répressif inauguré en Irlande par le gouvernement tory. Son discours le plus caractéristique, peut-être, eut pour but de plaider en faveur de l'indemnité parlementaire. Après l'avoir justifiée au point de vue de la logique démocratique, il discuta, en homme pratique qu'il est et sera toujours, la question des voies et moyens. Il lui semblait facile de fournir les 250 000 livres nécessaires aux appointemens des députés en rognant les salaires excessifs de certains fonctionnaires. On voit qu'il proposait hardiment deux réformes au lieu d'une.

Du reste, à cette époque, il était le type du gladstonien fidèle et marchait, en quelque sorte, dans l'ombre de son chef, comme le montrera cette péroraison, très applaudie, d'un discours qu'il prononçait à Nottingham, le 18 octobre 1887, dans la réunion annuelle de la *National Liberal Federation :*

(1) Les *King's Counsels* portent la soie. Passer de l'état de simple *barrister at law* à la dignité de King's Counsel, cela s'appelle « prendre la soie. »

« Il me suffit, dit-il, de laisser la question Irlandaise aux mains de M. Gladstone dont la présence à notre tête vaut cent bataillons. Pour les plus jeunes, il est une inspiration, pour les plus âgés, un exemple ; pour tous, il est une leçon vivante de dévouement, de confiance et de vitalité. Réjouissons-nous de voir le survivant des temps héroïques de la politique anglaise aborder vaillamment le dernier combat d'une existence qui s'est passée sur les champs de bataille de la liberté. Et nous, les fils amoindris d'une génération plus humble, soyons fiers de combattre sous lui et de marcher où il nous conduit. »

J'ai sous les yeux la circulaire par laquelle, aux élections générales de 1892, M. Asquith sollicita, de nouveau, les suffrages des électeurs d'East Fife. Le Home Rule irlandais y tient encore la première place, mais n'y apparaît plus seul. Il est escorté d'un double programme : l'un se rapportant aux questions locales que M. Asquith avait eu le temps d'étudier, l'autre plus vaste, qui était celui des radicaux d'alors. Développement du *self government* local par la création des assemblées de district et de paroisse, réduction de la durée des parlemens, paiement des députés, etc., et, à tout cela, M. Asquith ajoutait les deux principaux articles du programme non-conformiste : la séparation de l'Église et de l'État et la réforme des lois sur le débit des boissons. Renvoyé au parlement par les électeurs de Fife, M. Asquith allait y jouer, dès le premier jour, un rôle important.

IV

Le parti libéral avait retrouvé une majorité, mais combien mesquine ! Combien incapable de mener à bonne fin le grand changement constitutionnel dont elle s'était si imprudemment chargée ! Lord Salisbury, rompant avec les usages, ne s'était pas démis du pouvoir. Il attendait, sur le banc de la Trésorerie, qu'un vote formel lui signifiât son congé définitif. Ce vote, ce fut M. Asquith qui fut chargé de le provoquer sous forme d'un amendement à l'adresse. Ce choix indiquait assez, de la part de M. Gladstone, l'intention de mettre en évidence le député de Fife. Aussi ne fut-ce qu'une demi-surprise dans les deux camps lorsque vint l'heure du partage des portefeuilles et qu'un des plus importans lui fut attribué. Dans un pays où il y a très peu de centralisation administrative, où le préfet et le sous-préfet

sont des espèces inconnues, le ministère de l'Intérieur risquerait d'être une sinécure comme la chancellerie du duché de Lancastre, si le Home Office n'était un véritable ministère du Travail, qui embrasse, en même temps, certaines attributions dévolues, chez nous, au garde des Sceaux et au ministre de l'Instruction publique. Cette juridiction, si étenduè, englobait quelques-unes des questions les plus délicates et les plus irritantes qui puissent mettre à l'épreuve la patience et l'énergie d'un ministre. M. Asquith se trouva aux prises, dès le début, avec de graves difficultés. On le sollicita, je ferais mieux, peut-être, de dire qu'on le somma de rendre au peuple la faculté de tenir des meetings dans Trafalgar Square qui avait été un des abus de la période gladstonienne et qui avait été retirée à la suite de sérieux désordres et sur la plainte unanime des négocians du quartier. M. Asquith ne céda point à ces injonctions. Pour faire voir qu'il n'entendait pas restreindre la liberté de réunion, mais, simplement, protéger les intérêts d'une classe de citoyens contre les empiétemens d'une autre classe, il abandonna aux manifestans l'après-midi du samedi et celle du dimanche.

Lorsque M. Redmond vint, à son tour, réclamer la mise en liberté des dynamiteurs irlandais, alors détenus dans les prisons pour divers attentats, commis à Londres et dans les provinces, M. Asquith, après une minutieuse étude de chaque dossier, refusa nettement, et comme M. Redmond, suivant l'usage, parait les condamnés du beau nom de criminels politiques, le bon sens de M. Asquith s'abattit sur cette plaisanterie sinistre avec la rapidité et le tranchant de la guillotine : « Criminels politiques, non pas, mais criminels de droit commun, car ce qui constitue le crime de droit commun, ce n'est pas l'intention, mais la méthode employée. » De ce jour, date l'antipathie des autonomistes irlandais contre M. Asquith.

Bien autrement sérieuse fut l'affaire de la grève de Featherstone, où la troupe, appelée à soutenir la police, fit usage de ses armes et où deux hommes furent tués. Un ministre moins courageux eût désavoué les autorités locales ou l'officier qui avait commandé le feu. Un ministre moins habile aurait succombé sous l'impopularité qui faillit se déchaîner, à ce moment, contre M. Asquith. Mais il fit tête à l'orage et parla plus haut que ses accusateurs. Lorsqu'il se fut parfaitement convaincu, par une enquête approfondie, qui doubla celle du coroner et ne laissa rien dans

l'ombre, qu'il n'y avait à mettre au compte des autorités ni imprudence, ni couardise, ni cruauté, mais que tout le monde avait gardé son sang-froid et fait son devoir, il prit sur lui toute la responsabilité et demeura ferme comme un roc en présence des attaques. Ce jour-là, M. John Burns, le député-ouvrier de Battersea, se rangea du côté du ministre de l'Intérieur. Acte de virilité et d'honnêteté politique qui le désignait comme un futur homme d'État. Mais les extrêmistes du *Labour Party* n'ont jamais pardonné à M. Asquith d'avoir, comme ils se plaisent à le dire, fait tuer deux hommes pour la défense du Capital et de la Propriété individuelle.

Pourtant, M. Asquith allait donner des gages sérieux à la démocratie. Il avait été vigoureusement applaudi par les orateurs et par la Presse des deux partis lorsqu'il s'était montré l'énergique défenseur de la loi. Sa politique, dans les questions qui touchent à l'organisation du travail, rencontra également un appui à la droite aussi bien qu'à la gauche du *speaker*, parmi les unionistes comme parmi les radicaux. Cette heureuse fortune s'explique. L'interventionnisme, directement contraire aux principes de l'ancien libéralisme, est né en dehors du parlement et a eu pour premier véhicule les romans de Dickens. Il n'a été, d'abord, qu'une aspiration vague, une plainte poussée vers les classes qui gouvernaient alors, une amère satire de la société officielle et de la charité légale. On sait comment il est devenu une doctrine. Il y a quinze ans les deux partis se la disputaient, comme le seul moyen de conquérir ou de garder la faveur de la démocratie, faute de laquelle ils n'eussent été, l'un et l'autre, qu'un état-major sans armée.

Donc, M. Asquith fut franchement interventionniste. Il s'associa aux motions proposées en vue de limiter à huit heures la journée du mineur et de donner deux soirées de liberté par semaine aux employés de commerce. Il intervint avec succès comme conciliateur entre les patrons et les ouvriers et ne cacha pas son désir de voir cette arbitration de l'État systématisée, généralisée et fonctionnant avec la régularité d'une institution. Les deux principales mesures qui constituent, en matière industrielle, son œuvre législative, de 1892 à 1895, sont l'*Employers Liability Act* et le *Factories and Workshops Act*. Pour ceux qui croient à l'interventionnisme comme pour ceux qui s'en méfient, — et j'avoue être de ceux-là, — les deux bills de M. Asquith, par

l'énorme travail de préparation dont ils témoignent, par le consciencieux et subtil effort qu'ils révèlent pour faire la part de tous les besoins et pour répondre aux intérêts les plus divers, demeureront, je le crois, des modèles du genre. Le premier de ces bills fut si profondément modifié par la Chambre des lords que M. Asquith refusa de reconnaître son œuvre et ce premier travail fut perdu. Mais il n'en fut pas de même pour le *Factories Act* qui, cependant, prête à quelques critiques. Je me souviens qu'à cette époque j'étudiais, à ma manière, la question du travail des femmes. Or, ma « manière » consiste à éviter le plus possible les documens officiels et à converser avec les travailleurs. Cette méthode a, je le sais, ses inconvéniens comme ses avantages et je n'en attends qu'une partie de la vérité. J'étais donc en communication, verbale ou épistolaire, avec un certain nombre d'ouvrières ou de directrices du mouvement. Elles se plaignaient de M. Asquith qui, disaient-elles, n'avait consulté que les ouvriers mâles, leurs concurrens, et des concurrens jaloux. « On parle d'humanité, d'hygiène, on veut nous empêcher de travailler dans des conditions insalubres. N'en croyez pas un mot. On nous empêche de faire notre besogne en surveillant notre dîner et nos enfans : par là on nous retire l'ouvrage des mains et le pain de la bouche : mais nous ne sommes pas députés, nous ne sommes pas électeurs. On ne nous écoute pas, on fait des lois sans nous consulter, pour des industries qui ne concernent que nous. » Je ne sais s'il arriva quelque chose de ces réclamations devant le parlement. Il me semble que le bill fut généralement approuvé. En tout cas, il fut considéré comme entièrement en dehors des discussions de parti. Si bien que, lorsque le Ministère, après avoir traîné, pendant trois ans, une pénible existence, tomba sur une question dénuée de toute importance, et lorsque les tories formèrent, en attendant les élections générales, une administration provisoire, M. Asquith fut prié de présider au passage de la loi à travers sa dernière étape, celle de la discussion en comité. C'était là un hommage exceptionnel, rendu à l'homme et à son œuvre parlementaire, car, d'ordinaire, la chute d'un cabinet met à néant les travaux législatifs qui n'ont pas atteint la phase finale. En cette circonstance, le ministre de l'Intérieur survivait, en quelque sorte, au gouvernement dont il avait fait partie. Il est arrivé, dans de grands désastres, qu'un général ait sauvé et même accru sa réputation militaire par une victoire partielle ou par

un succès d'arrière-garde. Tel fut, à peu près, le cas de M. Asquith dans cette retraite de 1895, qui ressemble un peu à une déroute. Le Home Rule avait été le Waterloo du parti libéral. Après une année absorbée par cette mesure déplorable, M. Gladstone avait transmis à lord Rosebery le commandement, plus nominal qu'effectif, d'un parti qui n'avait plus ni unité, ni confiance en lui-même et qui s'était laissé voler son programme par ses adversaires. Et, au milieu de cette débâcle, M. Asquith n'était même pas entamé; il sortait, grandi, du Home Office où il s'était affirmé, à la fois, comme homme de gouvernement et comme réformateur social : *res olim dissociabiles*, deux attributs opposés qu'il continue à incarner en lui.

V

Les élections générales de 1895 remplacèrent la faible majorité dont les libéraux n'avaient pu se servir par une énorme majorité conservatrice. Le parti libéral allait errer dix ans dans le désert avant de pouvoir entrer dans la terre promise. En 1896, lorsque lord Rosebery abdiqua la *leadership*, il semblait, dans son discours d'adieu, désigner M. Asquith comme son successeur; mais l'ex-ministre de l'Intérieur déclina toute candidature : « M. Asquith, observa le *Times*, considère que la poire est loin d'être mûre. » Le *Times* aurait pu dire qu'elle semblait pourrie avant d'être mûre; en effet, le parti qu'il s'agissait de diriger était en pleine décomposition. Divisé intérieurement par de misérables rivalités personnelles encore plus que par les dissensions doctrinales et pauvre jusqu'à l'indigence en nouveaux talens, il ne paraissait plus avoir de prise ni sur la jeunesse, ni sur le peuple, ni sur aucun des élémens actifs de la vie nationale. Comment lui rendre l'unité et la popularité? C'est à cela que s'appliqua M. Asquith. Et, d'abord, il fallait en finir avec cette pierre d'achoppement, avec ce poids mort qu'on traînait après soi, avec cette déplorable question du Home Rule qui avait déjà valu deux grandes défaites au parti libéral. Mais comment s'y prendre pour se délivrer honorablement des promesses faites et des engagemens pris? Le parti Irlandais fournit lui-même l'occasion nécessaire en prenant l'initiative d'un abandon qui, de sa part, présentait tous les caractères d'une trahison. « Les Irlandais, dit alors M. Asquith, viennent de faire cadeau aux

tories d'une circonscription électorale qui nous appartenait. Donc, ils reprennent leur liberté d'action. Trouvera-t-on excessif d'en conclure que, de son côté, le parti libéral est autorisé à reprendre la sienne ? » Plus tard, dans une lettre à ses commettans, il expliqua son attitude et celle de ses amis. Il était, disait-il, toujours fier d'avoir aidé « le plus grand homme d'État du XIXe siècle anglais » à risquer cette tentative unique, ce généreux effort pour doter l'Irlande des libertés qu'elle réclamait. Mais cet effort avait été vain, cette tentative avait échoué. Pourquoi ? Parce que, comme le disait lord Rosebery, il s'agissait de liquider une association et que le principal associé, dont le consentement était indispensable, s'y refusait absolument. Qui pouvait se flatter de réussir là où M. Gladstone, avec son immense ascendant personnel, son éloquence sans rivale et son enthousiasme irrésistible, n'avait rien gagné? Loin que les années, en s'écoulant, eussent diminué la répugnance des Anglais à accepter l'idée, elles semblaient, l'une après l'autre, ajouter à cette répugnance et l'exaspérer.

C'était d'une âme sereine que M. Asquith prenait congé de ces alliés qui avaient apporté aux libéraux un si onéreux concours. Et ce n'était pas le seul sacrifice que lui conseillait son étrange optimisme.

A cette heure où le parti libéral était tellement réduit en nombre et en influence que, pour trouver l'analogue d'une telle situation, il serait, peut-être, nécessaire de remonter jusqu'aux jours lointains de la Révolution française, M. Asquith exprimait l'opinion que son parti ne devrait accepter le pouvoir que le jour où il posséderait une majorité indépendante à la fois des Irlandais et des membres ouvriers. Mais, pour que le pays confiât, de nouveau, ses destinées au parti libéral, il fallait, surtout, lui persuader que les tories n'avaient pas le monopole du patriotisme et que les héritiers de Gladstone avaient, au même degré que leurs adversaires et plus encore, le sentiment des grandes destinées et des grands devoirs de l'Empire. L'heure était loin où le jeune orateur de l'Union d'Oxford acceptait comme une nécessité, saluait comme un bienfait la séparation de la Métropole et de ses colonies. Sur ce point comme sur la question du Home Rule, il avait appris à penser autrement que son ancien chef. La guerre de l'Afrique du Sud vint lui apporter l'occasion de prendre position nettement sur le terrain du libé-

ralisme impérialiste. Il avait condamné énergiquement l'expédition Jameson parce qu'il prévoyait que le résultat en serait de fortifier, dans le Transvaal, le parti anti-anglais et de paralyser l'action de ceux qui penchaient à faire des concessions et visaient déjà, par des voies pacifiques, à l'unité de l'Afrique du Sud. Quand les Boers envoyèrent leur ultimatum, M. Asquith considéra la guerre comme inévitable et, tout en critiquant certains actes relatifs à la conduite des opérations, approuva le gouvernement sur tous les points importans, y compris l'annexion finale. Les libéraux impérialistes s'étaient ralliés autour de lui et, dans un grand banquet donné en son honneur peu de temps après la conclusion de la paix, il put développer son programme dans toute son ampleur, montrer qu'il se tenait aussi loin du Jingo que du *little Englander*, tant raillé par M. Chamberlain. Il commença par une définition de l'impérialisme :

« Le mot d'Empire, dit-il, prend un sens différent, suivant qu'il sort de différentes bouches et entre dans différentes oreilles. Pour nous, libéraux, que veut-il dire ? Signifie-t-il une entreprise pour l'exploration et l'exploitation des races du globe ? Signifie-t-il une société commerciale fondée sur un certain calcul de profits et de pertes ? Signifie-t-il, simplement, une assurance mutuelle, destinée à protéger ceux qui en font partie contre toute attaque du dehors ? Pour moi, je crois fermement qu'en dépit de ses imperfections et de ses lacunes, avec ses points faibles et avec ses points noirs, c'est la plus vaste, la plus féconde expérience qui ait encore été tentée dans le monde pour faire vivre en commun des sociétés libres, d'origine et de nationalité diverse. » Bien loin d'abandonner aux tories le monopole de ce mot magique, si puissant sur les foules, l'orateur le revendiquait comme le patrimoine du parti libéral. Ces sociétés fondées au delà des mers, de quel esprit étaient-elles animées ? Dans leurs expériences sociales, si hardies et si variées, de qui procédaient-elles, et d'où recevaient-elles leur inspiration ? Est-ce du parti que son passé historique identifie avec les traditions aristocratiques et les castes privilégiées ? Ou bien de celui dont la mission et l'honneur sont de réaliser, pour le bien du plus grand nombre, les conquêtes de la démocratie moderne ? N'est-ce pas avec ce parti surtout et seulement avec lui que pourront se maintenir et se resserrer les relations intimes qui doivent unir les colonies à la mère patrie ?

Quelques mois plus tard, la fondation de la *Liberal League* donnait à ces idées un foyer, un centre de propagande. Lord Rosebery en accepta la présidence ; M. Asquith en fut le vice-président, avec sir Edward Grey et sir Henry Fowler, et M. Haldane, l'ancien et fidèle ami de M. Asquith, ne tarda pas à occuper un quatrième siège de vice-président. Je ne suis pas en mesure de dire qui eut une part prépondérante dans cette création qui ressuscita le parti libéral; mais comment ne pas remarquer ici que la politique affirmée par la ligue était, précisément, celle que prêchait M. Asquith depuis plusieurs années?

Je puis écrire, je crois, sans paradoxe, que personne n'a fait plus, ni même autant que M. Chamberlain pour le succès de la *Liberal League*. C'est lui, en effet, qui a permis à lord Rosebery d'inscrire sur sa fameuse ardoise, au lieu du désastreux Home Rule, ce programme, infailliblement destiné à devenir populaire, la défense du libre-échange, de cette politique économique qui a valu à l'Angleterre un demi-siècle de prospérité sans exemple. « On ne conteste pas mes faits, disait M. Chamberlain, on se contente de chicaner mes chiffres. » Et M. Asquith de répondre, avec son impitoyable bon sens : « Comment les faits seraient-ils vrais si les chiffres sont faux? » Rarement les chiffres, en effet, se sont montrés aussi éloquens que dans cette mémorable campagne où, dans l'automne de 1904, il suivit, pas à pas, M. Chamberlain, réfutant un à un tous ses argumens et détruisant, de ville en ville, l'effet de ses discours. Le grand orateur de Birmingham reconnaîtrait, j'en suis sûr, que, dans cette lutte homérique, il n'a pas eu de plus formidable adversaire que M. Asquith. La victoire, on se le rappelle, — car c'est l'histoire d'hier! — fut complète, écrasante. Le programme de lord Rosebery et de la *Liberal League* triomphait sur toute la ligne. Le parti, si longtemps honni et impuissant, rentrait au pouvoir, ramenant avec lui une foule de nouveaux talens, qui avaient surgi depuis 1895 ou qui avaient déserté les rangs des tories. Le rêve de M. Asquith, qui semblait irréalisable en 1895, était réalisé en 1906 : les libéraux possédaient une majorité qui les rendait indépendans du parti ouvrier et des Irlandais. Par malheur, le chef des libéraux, le premier ministre de décembre 1905, ne représentait pas cette politique de la *Clean Slate* en faveur de laquelle le pays se prononçait si nettement dans les élections de janvier 1906. Il avait, à la veille de ces

élections, pris d'imprudens engagemens envers les Irlandais. Heureusement, ceux-ci devaient par leurs prétentions, sauver le parti libéral du mauvais cas où l'avait placé le discours de Glasgow. M. Redmond a repoussé, au nom de ses amis, la loi dite de Dévolution qui concédait à l'Irlande la plus large mesure de gouvernement local et qui, pourtant, leur était offerte comme un minimum et un acompte.

D'une manière générale et sans insister sur des événemens déjà familiers à tous mes lecteurs, on peut dire que, faute d'une bonne direction, ces deux années ont été à peu près perdues. Cependant, sir Edward Grey a bien réussi au Foreign Office. M. Lloyd George a préparé la résurrection du port de Londres; il a apaisé la querelle entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés, qui menaçait le commerce et l'industrie nationale. Il a fait plus et mieux qu'éviter une grève; il a jeté les bases d'une institution arbitrale qui, en se généralisant, nous avancerait singulièrement vers la solution des questions sociales. La réorganisation de l'armée, par M. Haldane, sur un plan nouveau, va son train et promet d'aboutir. M. Winston Churchill, au sous-secrétariat des Colonies, n'a pas démenti les espérances qu'il avait fait concevoir. Enfin, M. Asquith lui-même a été un bon chancelier de l'Échiquier, comme il avait été un bon ministre de l'Intérieur. Je résumerai son administration par trois chiffres :

Diminution d'impôts : cent vingt-cinq millions de francs;

Suppression de dépenses : deux cents millions.

Amortissement de la dette : sept cent cinquante millions.

Et, en réalisant ces économies, il a préparé les ressources nécessaires pour transformer, enfin, en fait accompli cette loi des retraites ouvrières dont, en Angleterre comme en France, on parle sans cesse, mais qu'on voit fuir à l'horizon de chaque session qui finit.

Remporter un succès personnel, réussir dans son département alors que les départemens voisins sont en souffrance et que le ministère, considéré dans son entier, est une déception et un avortement, n'est pas, on l'a vu, chose nouvelle pour M. Asquith. J'ajouterai que son talent a encore grandi depuis deux ans. Le pressant et habile logicien d'il y a vingt ans, le *debater* redouté de ses adversaires s'est transformé en un orateur complet. Sa parole, nerveuse, mais un peu sèche, a acquis une abondance et

une flexibilité qui le rendront, à un moment donné, maître des austères et profondes émotions.

VI

Ici s'arrête la carrière de M. Asquith. De la retraite de sir Henry Campbell Bannerman va dater pour lui une nouvelle phase, pleine de périls, mais, peut-être, pleine de gloire.

Villars disait à Louis XIV : « Sire, prenez-moi. Je suis le seul de vos généraux qui ait toujours été heureux à la guerre ! » Et, Louis XIV, rendu superstitieux par les revers, prenait le maréchal comme un fétiche, et la journée de Denain justifiait cette inspiration. Si les souverains anglais choisissaient leur premier ministre comme le grand Roi choisissait ses chefs d'armée, M. Asquith aurait pu parler à Édouard VII en empruntant le langage de Villars. Les circonstances l'ont toujours servi, mais, on le sait, elles ne servent que ceux qui savent se servir d'elles. Les fées ont écarté, l'un après l'autre, par des raisons différentes, tous les chefs, actuels ou possibles, du parti libéral : Dilke, Morley, Rosebery, Harcourt, Campbell Bannerman. Mais les fées auraient travaillé en vain pour lui ouvrir l'accès du pouvoir si leur filleul ne s'était pas montré, d'avance, capable de l'exercer.

Que fera M. Asquith de sa haute fortune? Que sera-t-il au pouvoir? Ce qu'il a été jusqu'ici et quelque chose de plus qui va se révéler, car la responsabilité suprême dévoile des forces ou des faiblesses, encore insoupçonnées du public et, peut-être, de celui-là même en qui nous les découvrons. M. Asquith nous arrive avec un programme parfaitement connu. Nous savons qu'il fera la paix sur la question de l'éducation religieuse, mais qu'il ne la fera point sur la question de la tempérance. Il ne peut avoir la prétention de lutter, à la fois, contre l'Église et contre les cabaretiers : deux énormes puissances électorales. Je suis persuadé que son choix est fait et qu'il combattra désespérément les brasseurs et les publicains, obligeant ainsi les évêques à lui prêter main-forte, en dépit d'eux-mêmes. Il est permis de croire que M. Asquith se contentera, en ce qui touche la Chambre des lords, des concessions que cette Chambre voudra bien lui faire, sous l'influence de lord Rosebery qui, cette fois encore, va tirer d'embarras le parti libéral. Et il est vraisem-

blable que cette longue rivalité des deux assemblées aboutira à une très raisonnable et féconde solution, à l'établissement du Referendum en Angleterre. Le *modus vivendi*, établi entre la haute assemblée et la Chambre des communes, aura ce résultat immédiat de supprimer une tension pénible et de rendre aux institutions parlementaires leur jeu normal. Le Home Rule est une question réservée. Mais, avec Campbell Bannerman, disparaît, je crois, la dernière chance offerte aux Irlandais par les imprudentes promesses du discours de Glasgow et repoussée, plus imprudemment encore, l'an dernier, par M. Redmond sous la forme de la loi de Dévolution. Le présent Parlement n'arrivera pas à l'expiration de son mandat sans que M. Asquith ait donné satisfaction à ses amis, les non-conformistes, en renouvelant, — cette fois avec de bien meilleures chances de succès, — l'effort tenté par lui pour la séparation de l'Église et de l'État, dans le pays de Galles et le Monmouthshire. Or, cette mesure amènera une furieuse résistance, car l'Église anglicane sait que les temps sont venus et que la séparation partielle précédera seulement de quelques années la séparation totale. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, l'Église d'État a vécu.

J'arrive aux deux questions qui intéressent, l'une directement, l'autre indirectement, le public français. Quelle sera l'attitude du Cabinet Asquith en matière de politique étrangère? Quelle sera son attitude dans la crise de réorganisation sociale que nous traversons et où toutes les nations sont, jusqu'à un certain degré, solidaires les unes des autres?

Sur le premier point, il n'y aura point de changement appréciable. Il y a bien peu de lumière à tirer des rares discours que M. Asquith a prononcés sur les problèmes de politique continentale, car aucun de ces discours, si je ne me trompe, ne s'applique plus à la situation actuelle. Il a exprimé, il y a une douzaine d'années, cette idée que l'Angleterre est une puissance navale et non une puissance militaire ; qu'elle a besoin d'une marine plutôt que d'une armée pour soutenir une politique purement défensive. Je ne sais s'il est toujours de cet avis. En tout cas, il n'empêchera pas son collègue du War Office, M. Haldane, de développer à son aise son plan d'armée territoriale et il laissera faire sir Edward Grey, qui, de l'aveu de tous, a si bien réussi au Foreign Office, sir Edward Grey, dirai-je aidé? dirai-je inspiré? par la haute personnalité qui a tant fait pour res-

taurer le vieil équilibre européen, seule garantie de paix dans le présent comme dans le passé.

Reste la question sociale. Par les mesures qu'il a proposées lui-même comme par celles auxquelles il s'est associé de sa parole et de son vote, M. Asquith s'est montré le partisan de l'interventionnisme que beaucoup de gens regardent, non sans raison, comme la préface du collectivisme. La loi sur les retraites ouvrières *(old age pension)* est un pas plus décisif encore dans cette voie, et M. Asquith pourra y fournir de nouvelles étapes. Pourtant, tout le monde pressent qu'à un moment donné il se retournera et tiendra en échec ceux qui prétendraient l'obliger à aller plus loin. Les socialistes du parlement en sont tellement convaincus que, déjà, ils lui escomptent l'impopularité à laquelle le condamnera inévitablement ce changement de front, tandis que les vieux libéraux se demandent, avec quelque inquiétude, où il s'arrêtera et s'il se retournera à temps. M. Asquith appartient au radicalisme bourgeois, et le radicalisme bourgeois peut, suivant les cas et, surtout, suivant les tempéramens, devenir le sauveur de la société actuelle ou la livrer, pieds et poings liés, à ses destructeurs. Si on veut le comprendre, ou le deviner, il faut se rappeler qu'il n'est pas le continuateur de Campbell Bannerman, mais le continuateur de Gladstone. Asquith est un Gladstone, moins la chimère du Home Rule, moins le côté émotionnel et imaginatif, moins ces étranges envolées qui, parfois, nous éblouissaient, mais qui, parfois aussi, faisaient douter du parfait équilibre de ses facultés; un Gladstone chez qui le bon sens serait le trait dominant, mais animé, comme son prédécesseur et son modèle, d'une véritable passion pour la réforme sociale, à condition de ne jamais la séparer de la réforme morale; un second Gladstone qui commence là où le premier a fini.

Mais peut-être que je me trompe et que M. Asquith remonte plus haut que Gladstone.

Regardez bien cet homme aux lèvres serrées, au front sévère, en qui n'apparaît aucun des signes de la vie sensuelle et qui n'a connu d'autre distraction qu'une partie de whist ou une partie de *golf;* ce bourgeois de mœurs pures, dont sept enfants sont venus successivement entourer le foyer; mari d'une mondaine, mais d'une mondaine révoltée contre les puériles tyrannies du monde. Regardez aussi ceux qui le suivent et vous comprendrez qu'une race d'hommes qui a fait de grandes choses, mais qui a

été longtemps tenue en sujétion et qui était hier encore vouée aux ironies combinées des intellectuels et des aristocrates, monte au pouvoir avec M. Asquith.

Une solennelle expérience va être tentée dans ce Parlement, composé d'une majorité non conformiste et né de la réaction puritaine, si justement signalée et si bien décrite par M. Jacques Bardoux dans ses beaux livres sur l'Angleterre contemporaine. La démocratie religieuse entre en scène. Pareille chance, qu'on y songe, ne s'était pas offerte aux puritains depuis le jour où les officiers de Cromwell mirent à la porte, sans cérémonie, le parlement Barebones. Les petits-fils des « Saints » vont, au début du xxe siècle, se mesurer avec la question sociale.

Au premier abord, j'en conviens, ils ne ressemblent guère à leurs ancêtres. Mais, après beaucoup de transformations et d'épreuves, certains caractères subsistent, — les uns sympathiques, les autres moins aimables, — auxquels il est impossible de ne pas reconnaître la race d'hommes d'où ils sont descendus; enthousiasme religieux, génie des affaires, souci médiocre des jouissances de l'art et de tout ce qui n'est pas directement utile à l'existence en ce monde ou au salut dans l'autre et, par-dessus tout, cet individualisme égalitaire dont les allures déconcertent l'observateur étranger qui le voit, tour à tour prompt à l'action commune ou à la méditation concentrée. Longtemps persécutés, puis ignorés, puis tolérés, il n'y a pas un siècle qu'ils sont entrés dans le pays légal et leur influence a été lente à se faire sentir. Par justice autant que par politique, Gladstone les ménageait. Il leur avait donné des gages de sa bonne volonté, mais il était leur allié sans être leur homme. En ce moment, ils mènent et ils incarnent la démocratie, et les socialistes commettraient la plus grande des erreurs s'ils croyaient pouvoir se passer d'eux ou les intimider. Les non-conformistes sauront, je n'en doute pas, parler haut et ferme à ces protégés d'hier qui prétendent être les maîtres d'aujourd'hui. Mais il y a une autre Angleterre qui va se lever, qui se lève déjà. Non pas seulement l'Angleterre des privilégiés, mais aussi, avec elle, une Angleterre populaire qui tient à ses vieux us, à sa bière, à ses joyeux dimanches et qu'il n'est pas très difficile d'ameuter contre ceux que Paul-Louis eût appelés les empêcheurs de danser en rond. M. Asquith n'aura point cette lune de miel des nouveaux premiers ministres, ce répit qu'on leur accorde, d'ordinaire, pour s'installer à Downing

Street, pour savourer et faire savourer à leurs femmes les petites vanités du pouvoir. Il est déjà en pleine bataille. La promotion de deux sous-ministres à une place dans le Cabinet et l'élévation (ce mot semblera un peu ironique!) de M. John Morley et de sir Henry Fowler à la pairie rendent des élections nécessaires : M. Runciman a déjà supporté victorieusement l'épreuve à Dewsbury, où, cependant, sa majorité est réduite de moitié depuis 1906.

Mais c'est sur la circonscription Nord-Ouest de Manchester, où la réélection de M. Winston Churchill est en jeu, que se concentre l'effort des trois partis (un socialiste est entré en ligne entre l'Unioniste et le Libéral). Au point de vue de l'art, c'est une des plus belles élections qu'on ait vues depuis longtemps. Non seulement elle n'a pas été interrompue par le Bank Holiday du lundi de Pâques, mais elle en a constitué la principale attraction. Je ne sais si Gladstone est mort avec l'illusion qu'en instituant le scrutin secret, il avait mis fin pour jamais aux bruyantes et pittoresques élections de jadis. Mais les voici qui revivent à Manchester. Discours, fanfares, estrades voisines d'où les orateurs se disputent la même foule comme font les pitres de la foire, caricatures, affiches, défilés symboliques, c'est un carnaval politique qui déchaîne ses folies dans la capitale du coton. M. Winston Churchill, qui parle bien, a appelé à son aide un collègue qui parle mieux encore, M. Lloyd George, le nouveau chancelier de l'Échiquier, et M. Lloyd George a débuté par ces mots caractéristiques : « On m'a prévenu qu'il est contraire à la règle qu'un membre du Cabinet vienne, dans une élection partielle, soutenir un autre membre du Cabinet. *Si cette règle existe, je suis venu ici pour la violer.* » Voilà qui sonne étrangement dans un pays où c'était, il y a vingt ans encore, une audace très grave que de franchir, en prononçant un discours au parlement, certaine raie rouge du tapis qui couvre l'espace vide entre le gouvernement et l'opposition ; dans un pays, dirai-je encore, où, pour donner sa démission de député, il faut solliciter le gouvernement d'un château qui n'existe plus. Dans ce mépris des puériles étiquettes, des vieilles règles immémoriales dont on a oublié l'origine et la cause, vous reconnaissez distinctement l'esprit de celui qui disait, en désignant la masse, placée sur la table devant le *speaker :* « Emportez ce joujou ! » Si je ne me trompe, M. Lloyd George n'a pas beaucoup plus de

quarante ans. Il joint la belle humeur de la jeunesse (quand elle est optimiste!) à l'inébranlable conviction du puritain. Il est capable de traiter et même de transiger, non de capituler. S'il cède, c'est avec dignité; s'il résiste, c'est sans colère et sans dureté. Dans sa parole, qu'aucune interruption ne trouble, on sent monter une force qui déborderait si elle arrivait à son comble, mais dont il est toujours parfaitement maître. C'est encore un nom nouveau à apprendre, car, dans dix ans, toute l'Europe le connaîtra et peut-être M. Lloyd George représente-t-il, mieux encore que son chef, le type de cette race dont l'hégémonie commence.

Cette élection de Manchester, dont le résultat sera proclamé avant que cet article paraisse, en écrira, pour ainsi dire, le dernier mot, la conclusion et la leçon. Si le nouveau premier ministre y attache tant d'importance qu'il a permis à son jeune collègue d'acheter de quelques promesses l'appoint des électeurs irlandais de Manchester, ce n'est pas seulement parce qu'il prise à leur haute valeur les talens et le caractère énergique du président du *Board of Trade*, c'est aussi et surtout parce qu'il sait bien que la politique, en Angleterre comme ailleurs, est devenue essentiellement impressionniste. Être battu, fût-ce dans une escarmouche, à sa première rencontre avec l'ennemi, est d'un mauvais augure pour un nouveau général. Ce serait, tout au moins, un avertissement et un symptôme, un signe prophétique qui annoncerait la victoire finale du cabaret tory sur la chapelle non-conformiste.

AUGUSTIN FILON.

P.-S. — Nous ne changeons rien à l'article qui précède, mais il faut le compléter. M. Winston Churchill a été battu à Manchester. On lui trouvera une autre circonscription, et l'échec matériel que vient d'éprouver le parti libéral sera réparé, mais l'échec moral reste grave et les difficultés avec lesquelles le nouveau Cabinet est aux prises en seront sérieusement augmentées.

LA
PROTECTION MORALE ET LÉGALE
DE L'ENFANT
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le sort de la veuve et de l'orphelin a excité l'intérêt des hommes, dès qu'ils se sont éveillés à la vie civilisée. Les législateurs d'Israël, d'Athènes et de Rome ont proclamé sacrée et incombant à l'État la cause de ces êtres privés de leur soutien naturel. L'Église chrétienne ne pouvait se désintéresser de cette question. N'était-elle pas l'héritière de celui qui avait dit : « Laissez venir à moi les petits enfans, » et qui les avait présentés en modèle à ses disciples comme des êtres innocens, en qui l'image divine n'était pas encore ternie par les souffles impurs du monde ? Ne fut-elle pas, à l'origine, une grande société d'entr'aide ? Mais l'Église ne se contenta pas de distribuer aux orphelins l'assistance matérielle, elle s'occupa de leur éducation et étendit sur tous les enfans sa sollicitude morale ; elle devint comme la mère de tous les petits, de tous les faibles et déshérités. De là cette institution des parrains et marraines, qui sont non seulement des garans de la future instruction chrétienne des nouveau-nés, mais des assistans donnés au père et à la mère pour les seconder et, au besoin, les suppléer dans la protection de leurs enfans. L'Église, au moyen âge, continua son rôle de protectrice de la femme et de l'enfant contre les hommes à demi barbares et maint capitulaire de Charlemagne, relatif aux veuves et aux écoliers, s'est inspiré de cette miséricorde.

De tous les peuples, les Français sont peut-être celui qui a témoigné le plus de pitié pour l'enfance malheureuse; ce trait de caractère a frappé tous les étrangers, qui ont résidé quelque temps parmi nous. C'est en France qu'ont paru les plus dévoués patrons de l'enfance : saint Vincent de Paul et le vicomte de Melun, sœur Rosalie et Mme A. de Lamartine, Firmin Marbeau et Théophile Roussel, pour ne citer que les morts. Sous l'impulsion de ce dernier, on s'est, depuis 1871, occupé avec zèle du sauvetage de l'enfance maltraitée ou en danger moral; crèches, asiles, garderies se sont multipliés; le placement familial à la campagne, soit permanent, soit pendant les vacances, s'est développé sur une large échelle. Ce mouvement d'opinion en faveur de l'amélioration du sort des enfans est devenu si fort qu'il a entraîné le Parlement et, depuis 1889, les représentans du pays ont complété la législation sur l'enfance par des lois nouvelles ou corrigé les anciennes dans un sens plus humain.

Cependant, les étrangers nous devançaient ou marchaient sur nos traces : le docteur Wichern fondait près de Hambourg le *Rauhe Haus*, qui a servi de modèle à notre Mettray; le docteur Barnardo et le Père Newton organisaient le sauvetage de l'enfance en Angleterre; l'Américain Ch. L. Brace fondait la *Children's Aid Society;* Mme Hierta Retzius ouvrait ses asiles-ouvroirs à Stockholm. Suivant ce mouvement, les parlemens étrangers ont voté des lois sur la tutelle, créé des tribunaux d'enfans et ouvert des établissemens pédagogiques, appropriés aux différentes situations. En effet, à mesure que la charité devenait plus ingénieuse, on tria les enfans en catégories séparées, de manière à éviter la contagion du vice et à appliquer des remèdes mieux appropriés aux divers degrés de misère. On en admet généralement quatre : 1° Enfans sans foyer (orphelins ou abandonnés); 2° Enfans d'éducation négligée ou en danger moral; 3° Enfans vicieux ou dépravés; 4° Enfans déjà criminels et dangereux pour leurs semblables.

Il s'est établi, de la sorte, entre la France et les pays d'Europe et d'Amérique une émulation féconde pour la protection légale et l'amélioration morale de l'enfance. On comprend de plus en plus aujourd'hui qu'il n'est pas possible de traiter des enfans délinquans de quatorze à seize ans comme des criminels responsables, car le délit et même le crime, chez l'enfant, supposent presque toujours une tare chez les parens ou ascendans

Il faut donc retirer l'enfant d'un milieu dépravé, pour le soumettre à des influences salutaires. Est-il déjà semblable à un arbuste tordu? Il faut le redresser, au moyen d'un tuteur. Est-il déjà gâté jusqu'aux racines, il faut le régénérer, si l'on ne veut pas qu'il porte des fruits amers ou vénéneux pour la société.

L'étude comparative des lois et des institutions protectrices de l'enfance en France et à l'étranger exigerait un volume; nous nous bornerons ici à exposer la part de la France et à la rapprocher des œuvres et des lois, existant dans des pays qui offrent des affinités avec nous et où j'ai eu l'occasion de les étudier sur place : les États-Unis, la Néerlande et les pays Scandinaves.

Laissant de côté ce qui concerne la protection matérielle et médicale, en d'autres termes l'assistance physique des petits et la répression de l'enfance délinquante, nous nous occuperons spécialement des moyens préventifs et éducatifs, de ce qu'on pourrait appeler l'orthopédie morale des enfans. Nous étudierons d'abord la France.

I. — LOIS FRANÇAISES

Depuis 1850 jusqu'à 1904, six lois se sont proposé cet objet spécial, sans parler de la loi Roussel (23 décembre 1874), qui visait les enfans en nourrice et en garde. Malgré la diversité des régimes politiques, un même esprit anime le législateur, la pitié et non pas la colère, la prévoyance et la préservation plutôt que la peine infligée sans discernement. L'idée directrice est de séparer les enfans vicieux des adultes. Ces sentimens ont été exprimés, en excellens termes, par M. Corne, rapporteur du projet de loi sur l'*Éducation et le patronage des jeunes détenus* (15 août 1850). « Venir en aide, écrivait-il en décembre 1849, à de pauvres enfans délaissés, et entraînés à ces premiers écarts, les préparer à rentrer dans la vie, débarrassés des mauvaises impressions et des vices qui ont failli les perdre; rendre à la société d'honnêtes et paisibles ouvriers d'agriculture, au lieu de jeter dans les carrefours de nos grandes villes de jeunes êtres pervertis et portés à toute espèce de guerre contre les lois et la société, cela rentre essentiellement dans le cercle de l'assistance et de la prévoyance publiques. A nos yeux, en effet, l'éducation morale, les idées de tutelle, patronage, régénération, l'emportent de beaucoup sur l'idée et l'in-

térêt de la répression ; au delà seulement, commence le domaine pénitentiaire. »

De ce point de vue, le législateur de 1850 ordonnait que les enfans délinquans ou détenus par voie de correction paternelle, fussent gardés dans des quartiers à part des autres prisonniers et reçussent une éducation morale, religieuse et professionnelle, agricole autant que possible (1). L'article 19 statuait que les jeunes détenus, une fois libérés, seraient placés sous le patronage de l'Assistance publique, pendant trois ans au moins. Mais, hélas ! le règlement d'administration, qui devait organiser ce service, n'a jamais paru. Ce sont des sociétés particulières qui ont comblé cette lacune, en quelque mesure. Cette loi française de 1850 eut d'ailleurs un grand retentissement à l'étranger : elle amena l'Angleterre à fonder les « Industrial Schools » et les « Reformatories, » qui de là se propagèrent en Amérique. (Acte de l'État de New-York en 1866.)

Vingt-quatre ans plus tard, l'attention des députés se porta sur les enfans employés dans les professions d'acrobates, saltimbanques, montreurs d'animaux, directeurs de cirques et autres ambulans, et la Chambre, sur le rapport de M. Tallon, vota la loi du 7 décembre 1874. Les deux premiers articles frappaient de peines sévères quiconque ferait exécuter, par des enfans mineurs de seize ans, des tours de force périlleux ou les ferait jouer dans des représentations et les parens ou tuteurs, qui auraient livré leurs enfans ou pupilles aux saltimbanques. Ces derniers pouvaient faire travailler leurs propres enfans ou pupilles à treize ans (2) ; mais, s'ils violaient la loi, ils pouvaient être déchus de l'autorité paternelle ou tutélaire. L'article 3 édictait les mêmes peines contre ceux qui emploieraient à la mendicité des enfans de moins de seize ans. Dispositions louables, tendant à protéger les mineurs contre des sévices ou des exhibitions immorales, mais insuffisantes, car on avait oublié de désigner le service public qui remplacerait les parens (3).

Or ceci n'était que le prélude des deux lois qui ont fait faire

(1) Le législateur avait, d'ailleurs, été précédé dans cette voie par les grands philanthropes qui s'appellent A. de Gasparin, Demetz et la Mère Marie-Ernestine, qui venaient d'ouvrir les premières maisons de correction par le travail agricole.

(2) L'article 2 a été heureusement modifié par la loi du 19 avril 1898, qui a élevé de douze à seize ans la limite d'âge, jusqu'à laquelle les acrobates peuvent faire travailler leurs enfans.

(3) Cette lacune a été comblée par la loi du 24 juillet 1889.

les plus grands pas à la protection des enfans martyrs ou victimes d'une éducation négligée ou vicieuse : celle du 24 juillet 1889 et celle du 19 avril 1898.

La première a pour objet la protection des enfans maltraités ou moralement abandonnés et se compose de deux titres : le premier traite de la puissance paternelle. Désormais en seront privés les parens, qui se seront rendus coupables de sévices ou de cruautés sur leurs enfans, ou qui, par leur ivrognerie habituelle, ou leur inconduite notoire, compromettront la santé, la sécurité ou la moralité de leurs enfans; mais ils seront quand même tenus de payer pour eux une pension alimentaire.

Or, une fois les parens déchus de leur autorité, qui prendra soin de ses enfans? M. Loÿs Brueyre, chef de la division des Enfans assistés à Paris, avait, dès 1881, créé un service spécial pour recueillir et élever ces enfans. Le législateur de 1889 a pourvu à leur tutelle : ou bien elle sera constituée suivant le droit commun ou elle sera déférée à l'Assistance publique. Celle-ci peut d'ailleurs confier la garde des mineurs à d'autres établissemens, voire à des particuliers.

Le titre II organise la protection des mineurs placés *avec* ou *sans* l'intervention des parens. Dans le premier cas, le tribunal peut décider qu'il y a lieu, dans l'intérêt de l'enfant, de déléguer à l'Assistance publique les droits de la puissance paternelle abandonnés par les parens et de confier l'exercice de ces droits à une association ou à un particulier, sous le contrôle du préfet. Dans le second cas, l'Assistance publique doit, dans les trois jours, faire une déclaration au maire de la commune où l'enfant a été recueilli. Après trois mois, si l'enfant n'a pas été réclamé par ses parens ou tuteurs, ceux qui l'ont recueilli adressent une requête au tribunal, afin d'obtenir l'exercice de tout ou partie des droits paternels. Le préfet, étant souvent trop occupé, charge de la surveillance l'inspecteur ou le sous-inspecteur de l'Assistance publique (1). Ces tuteurs officiels doivent veiller à ce que le pupille soit placé dans de bonnes conditions d'hygiène et de moralité, qu'il fréquente régulièrement l'école et, en cas de

(1) Voyez la loi du 15 pluviôse an XIII. Le règlement, prévu par l'article 22 de la loi de 1889 et qui devait déterminer le mode de surveillance du préfet et de la tutelle de l'Assistance publique, n'a été rédigé qu'en 1905, sous l'administration de M. L. Mirman, et a été soumis, le 2 décembre de cette année, à l'examen du Conseil supérieur de l'Assistance publique, qui a nommé M. Brueyre rapporteur Il a été promulgué par décret, rendu en Conseil d'État, le 12 avril 1907.

maladie, à ce qu'il soit bien soigné. On lui fait apprendre un métier et, dès qu'il exécute un travail rémunérateur, son salaire est versé sur un livret de caisse d'épargne.

De leur côté, l'œuvre ou la famille chargée de l'enfant est tenue de fournir aux inspecteurs de l'Assistance, pour chaque enfant qui leur est confié, son bulletin de naissance, avec une notice sur le passé de l'enfant et son état de santé, copie du jugement qui a transféré à l'Assistance publique les droits paternels, enfin un livret où sont inscrites les visites médicales et celles du surveillant.

La loi du 24 juillet 1889 n'avait pour but que de défendre l'enfant contre des parens ou des tuteurs dénaturés et de remédier à un abus aussi fréquent qu'odieux : celui d'un père ou d'une mère, abandonnant leur enfant à des particuliers ou à des sociétés de bienfaisance, à l'époque où il leur est à charge, pour le reprendre, une fois éduqué, dès que, par le salaire de son travail, il peut leur rapporter un profit.

La loi du 19 avril 1898, qui en fait pour ainsi dire la contrepartie, s'étend à toute personne coupable de maltraiter les enfans. Les deux premiers articles complètent et modifient les articles 312 et 349 à 353 du Code pénal, relatifs à l'exposition et au délaissement dans un lieu solitaire d'un enfant infirme, idiot ou incapable de se protéger; le fait d'avoir blessé volontairement ou privé d'alimens un mineur de quinze ans est érigé en délit spécial. Si les coupables sont le père ou la mère, un tuteur ou des ascendans, la peine est aggravée et, si la mort s'en est suivie, elle va jusqu'aux travaux forcés à temps. Mais la grande originalité de la loi, c'est d'avoir assimilé les enfans délinquans aux enfans martyrs, afin de les soustraire, en des cas laissés à l'appréciation des juges, à la prison ou à la maison de correction, et d'avoir donné à ceux-ci la faculté (corrigeant l'article 66 du Code pénal) de confier l'enfant coupable à l'Assistance privée ou publique, au lieu de le remettre à l'administration pénitentiaire. « Le juge d'instruction dit l'article 4, pourra en tout état de cause ordonner, le ministère public entendu, que la garde de l'enfant soit provisoirement confiée... à un parent, à une personne ou institution charitable qu'il désignera, ou enfin à l'Assistance publique. »

On a fait observer avec raison, à propos de ces deux lois, que la procédure en est trop compliquée et, partant, trop lente. Que

la déchéance de la puissance paternelle soit obligatoire ou facultative, il s'écoule en général un temps assez long entre la poursuite et le jugement (1) : en effet, l'abandon moral et les sévices sont plus difficiles à constater que l'abandon physique. Or, tant que l'enfant est auprès de parens dénaturés ou dans un milieu corrompu, il reste en souffrance et continue l'apprentissage du vice. En outre on se heurte, dans l'application, à de graves obstacles. Autrefois, en cas d'indiscipline, on envoyait l'enfant à l'école correctionnelle ou à la colonie pénitentiaire. Aujourd'hui, l'Assistance publique, n'ayant encore qu'une maison spéciale pour ces pupilles réfractaires, est réduite à les placer, comme les non-vicieux, chez des paysans. Or, qui ne voit qu'un tel placement est inefficace pour le pupille et périlleux pour les enfans du père nourricier? Aussi ces enfans d'une catégorie spéciale et qui deviennent de plus en plus nombreux, discréditent-ils, par leur mauvaise conduite et la fréquence de leurs délits, le placement familial à la campagne. Il arrive qu'un, deux ou plusieurs villages, parfois même une région tout entière se refusent à accueillir ces enfans terribles!

Le Parlement français a mis le couronnement à son œuvre de la législation de l'enfance, en votant la loi du 27 juin 1904 sur le *Service des enfans assistés* et celle du 28 juin de la même année sur l'*Éducation des pupilles vicieux ou difficiles de l'Assistance publique*. Le sort de ces êtres déshérités n'avait pas échappé au coup d'œil pénétrant de Napoléon, et il avait pourvu à leur secours par la loi du 15 pluviôse an XIII et le décret-loi du 19 janvier 1811. Depuis, il y avait à l'Assistance publique de Paris une section des enfans moralement abandonnés, section qui, sous l'intelligente et zélée direction de M. Loÿs Brueyre, a rendu de si grands services et a pourvu à l'application de la loi de 1889. La loi de 1904, dont les rapporteurs au Sénat ont été Théophile Roussel et après sa mort le Dr P. Strauss, fut préparée par de mûres délibérations au Conseil supérieur de l'Assistance publique (1890-91) (2). Le législateur a élevé de seize à vingt et un ans la limite d'âge à laquelle des enfans peuvent

(1) Voyez pourtant l'article 5 de la loi du 24 juillet 1889, qui permet à la Chambre du Conseil d'ordonner des mesures provisoires pour la garde et l'éducation de l'enfant.

(2) Voyez le lumineux rapport de M. L. Brueyre dans les fascicules 27 et 31 des Procès-verbaux dudit Conseil.

être mis sous la tutelle de l'Assistance publique, et divisé en trois catégories les pupilles susceptibles de lui être confiés. La première est celle des *enfans secourus* et *en dépôt*, c'est-à-dire de ceux que la mère ne peut nourrir, faute de ressources et pour l'entretien de qui elle reçoit un secours temporaire, et de ceux que l'Assistance publique recueille pendant que leurs parens sont à l'hôpital ou en prison. La deuxième comprend les *enfans en garde*, ou ceux qui sont confiés à l'Assistance publique en vertu des articles 4 et 5 de la loi du 19 avril 1898. Pour ceux-ci, les parens restent tenus à la dette alimentaire : la mise en garde provisoire est prononcée par le juge d'instruction, elle ne devient définitive qu'après jugement du tribunal. Enfin la troisième catégorie comprend les *Enfans trouvés* ou abandonnés, les *Orphelins pauvres*, les *Enfans maltraités, délaissés ou moralement abandonnés*. C'est de beaucoup la plus nombreuse : le chiffre de ces enfans s'élève à 160000 environ pour toute la France; ils sont mis sous la rubrique : *Pupilles de l'Assistance*.

L'article 7 détermine les secours temporaires qui peuvent être accordés à la mère indigente, soit qu'elle allaite elle-même son enfant, soit qu'elle le confie à une nourrice. Mais le grand mérite de cette loi, c'est d'avoir organisé d'une façon ingénieuse la réception par l'Assistance publique de l'enfant trouvé. On sait que le tour, qu'on attribue à tort à saint Vincent de Paul, fut importé d'Italie à Marseille au début du XVIIIe siècle et institué officiellement en France par le décret-loi de 1811. Il avait pour objet de faciliter l'adoption de l'enfant, en épargnant à la mère la honte de l'aveu d'une naissance illégitime, et la tentation de l'infanticide, car, en bien des cas, le respect du secret de la mère était la sauvegarde de la vie de l'enfant ; mais l'usage du tour avait de tels inconvéniens, donnait lieu à de tels abus, qu'on le laissa tomber en désuétude à Paris, en 1862, et, quelques années après, dans le reste de la France. Les articles 8 à 10 de la loi nouvelle disent que, désormais, l'enfant pourra être présenté dans un *local ouvert jour et nuit, sans autre témoin que le ou la préposée au service d'admission*. Ces préposés sont choisis avec le plus grand soin par le préfet, car leur rôle est très important : c'est eux qui doivent signaler à la mère ou à sa messagère, qui apporte l'enfant, les conséquences de l'abandon : le lieu où sera placé l'enfant demeure secret et on ne lui donnera de ses nouvelles que quatre fois par an, l'informant seulement de son

existence ou de sa mort. Ils doivent offrir à la mère des secours de nourriture. Il dépend donc du talent de persuasion du préposé de faire revenir l'infortunée sur une résolution, prise parfois dans un moment de détresse et de désespoir. Le titre III de la loi organise la tutelle des pupilles. Celle-ci est exercée à Paris par le directeur de l'Assistance publique et, dans les départemens, par le préfet ou par son délégué l'inspecteur départemental, assistés d'un conseil de famille, qui se compose de sept membres élus par le Conseil général et renouvelés tous les quatre ans. Le conseil de famille confie à l'un de ses membres les fonctions de curateur; c'est le trésorier-payeur général qui est chargé de la gestion des deniers pupillaires. L'article 21 dispose que les pupilles de moins de treize ans seront, en règle générale, confiés à des familles habitant la campagne; les frères et sœurs seront, autant que possible, placés dans la même famille et, au moins, dans la même commune.

L'article 23 a institué une prime de survie pour les nourrices, et quant aux pères nourriciers qui auront bien élevé le pupille, le Conseil général pourra leur allouer une rémunération, lorsque ce dernier aura treize ans.

La loi du 28 juin 1904 pourvoit à l'éducation des pupilles de l'Assistance publique, qui, à raison de leurs défauts de caractère ou de leur indiscipline, n'auraient pas pu être confiés à des familles de paysans. Sur le rapport de l'inspecteur de l'Assistance, ils seront placés dans une « école professionnelle » qui peut être un établissement public ou privé (art. 7). Si l'enfant ne s'y améliore pas et s'il commet des méfaits graves, il sera remis à l'Administration pénitentiaire qui, après l'avoir tenu quelque temps en observation, le placera dans une colonie pénitentiaire ou dans une colonie correctionnelle (art. 2). Les départemens qui n'ont pas encore d'École professionnelle doivent, dans un délai de trois ans à partir de la promulgation de la loi, traiter, pour le placement de leurs pupilles, soit avec un département voisin, soit avec un établissement privé, autorisé par le ministre de l'Intérieur (art. 3) (1). Quant aux dépenses, le législateur a fait cette juste distinction : si le pupille est un enfant qui a été victime de délit ou crime prévu par l'article 4 de la loi du 19 avril 1898, elles incombent à l'Assistance publique; si, au

(1) Le Conseil d'État est saisi d'un projet de décret pour la création de ces maisons.

contraire, il est auteur de délit ou de crime, elles sont à la charge de l'Administration pénitentiaire.

Signalons enfin la loi du 8 juillet 1907 sur la protection et la tutelle des enfans naturels. En accordant la puissance paternelle à celui des père et mère qui a le premier reconnu l'enfant, et en organisant la tutelle de ces enfans, elle a effacé les dernières traces du préjugé (art. 1) défavorable qui, depuis le moyen âge, pesait sur ces pauvres êtres. En somme, les dernières lois ont amélioré notablement la situation des enfans moralement abandonnés, en transférant sous la tutelle « plus paternelle » de l'Assistance publique des milliers d'enfans, autrefois traités comme des criminels et confiés à l'administration pénitentiaire, et en substituant jusqu'à vingt et un ans la méthode préservatrice et pédagogique à la répression brutale.

II. — INSTITUTIONS FRANÇAISES

Comme il arrive le plus souvent, l'initiative des philanthropes a devancé les prescriptions du législateur dans l'œuvre de protection de l'enfance. Saint Vincent de Paul a eu le mérite d'organiser l'assistance des enfans trouvés et d'y intéresser les dames nobles; c'est à lui que nous devons le premier asile pour ces pauvres créatures, et la première congrégation de femmes vouées à leur service : les « Filles de la Charité » sont devenues, par le miracle de l'amour chrétien, comme leurs secondes mères. Le législateur de 1805, celui de 1811 n'ont guère perfectionné son œuvre et n'ont eu qu'à s'inspirer de son ingénieuse sollicitude

En 1840 et 1844, ce sont deux grands hommes de bien, un agronome et un magistrat, M. de Gasparin, ministre de l'Agriculture et M. Demetz, conseiller à la Cour de Paris, qui, émus de pitié pour ce qu'ils appelaient « d'innocens malfaiteurs, » fondèrent les deux premières colonies pour le redressement des enfans enclins au vice ou même déjà délinquans. Leur méthode consistait à améliorer la terre par l'enfant et l'enfant par la terre. M. Demetz, secondé par le vicomte de Courteilles et par M. Drouyn de Lhuys, président de la Société paternelle, et par le comte de Gasparin, fonda la Colonie agricole de Mettray, près Tours (Indre-et-Loire), en 1840.

A côté de la colonie agricole, destinée aux enfans pauvres et réfractaires, M. Demetz établit, quelques années après, la

« Maison paternelle » pour les enfans riches et insubordonnés. Chaque élève y recevait à part des leçons, sans jamais voir ses camarades; c'était presque le régime cellulaire, appliqué à l'éducation. La colonie de Mettray tend, depuis quelques années, à perdre son cachet pénitentiaire, pour devenir une école de préservation et de réforme; elle reçoit des pupilles difficiles de l'Assistance publique ou des garçons en danger moral, et leur fait apprendre un métier, celui de cultivateur de préférence. On s'efforce de développer chez eux le sentiment religieux, — et nous savons, hélas! qu'on leur en fait grief, — celui de l'honneur et l'amour de la patrie. Après un séjour de trois ans au plus, le Comité d'administration les aide à se placer et continue à leur accorder son patronage bienveillant. S'ils se trouvent en détresse ou en cas de maladie, les anciens pupilles peuvent retourner à la colonie, où ils obtiennent des secours ou des soins médicaux.

Deux ans plus tard, le comte A. de Gasparin, assisté de l'amiral Ver Huell et de M. André Walther, fondait à Sainte-Foy (Dordogne) une colonie analogue à Mettray (1844), pour les enfans protestans, mineurs de seize ans, soit condamnés par les tribunaux, soit acquittés comme ayant agi sans discernement, soit vicieux. Depuis 1891, la colonie a été admise à recueillir des enfans moralement abandonnés, c'est-à-dire des enfans dont les parens ont été déchus de la puissance paternelle, en vertu de la loi du 24 juillet 1889. L'établissement de Sainte-Foy, comme celui de Mettray, prolonge son action moralisatrice sur ses pupilles, après leur sortie, par le moyen d'un comité de patronage.

Mais la sollicitude des philanthropes n'a eu garde d'oublier les jeunes filles, qui, par l'effet de leur entourage ou de l'atavisme, étaient enclines au vice, ou de caractère difficile. A côté de Mettray et de Sainte-Foy, mais sur le même rang, nous devons mentionner la maison des Diaconesses et l'Atelier-Refuge de Darnetal, qui suivent la même méthode d'orthopédie morale : l'appel au sentiment religieux, pour réveiller la conscience, l'accoutumance au travail manuel, et une ferme discipline, tempérée par la bonté chrétienne. Dès 1843, Mlle Malvesin, la première diaconesse, comprit qu'il valait mieux, surtout en matière de pédagogie féminine, prévenir que réprimer ou réparer, et elle annexa à son refuge un *disciplinaire* pour les filles protestantes de sept à treize ans, et l'année suivante une *retenue*

pour celles de quatorze à vingt et un ans, en ayant soin de les isoler complètement, afin d'éviter des contacts pernicieux.

De son côté, la Mère Marie-Ernestine établissait à Darnetal, près Rouen (1848), son *atelier-refuge*, pour des jeunes filles catholiques de caractère indiscipliné ou d'instincts dépravés. L'originalité de cette maison, qu'elle dirige depuis près de soixante ans avec un zèle éclairé, c'est que, sachant combien les travaux de couture sont peu rémunérateurs, elle a eu l'idée d'enseigner à ses pupilles le jardinage et même l'agriculture. Et ces travaux de plein air ont produit leurs effets salutaires, non seulement sur leur santé, mais encore sur leur caractère moral.

Mais surtout, c'est depuis la Commune de 1871, que sont écloses en grand nombre les institutions destinées à préserver l'enfance des mille dangers qui l'assaillent : elles portent le nom de Sociétés protectrices, de Sauvetage, de Comités de défense, de Patronages, d'Unions familiales, de Garderies scolaires. De Paris, cet élan de sollicitude pour les enfans négligés, vagabonds ou maltraités s'est communiqué aux départemens, où il a déterminé la fondation d'œuvres autonomes ou de succursales des institutions parisiennes. Nous mentionnerons quatre ou cinq des plus remarquables.

Signalons, par ordre de date, la « Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable, » fondée en 1879 par M. Georges Bonjean, juge au tribunal civil de la Seine. On sait à quelle généreuse pensée a obéi le fondateur. Son père, le sénateur Bonjean avait été un des otages saisis par les Communards et fusillé en 1871. Après la répression, qui fut terrible, M. Bonjean fils fut ému de pitié envers les centaines d'enfans de Communards qui demeuraient orphelins. Il résolut d'en adopter le plus grand nombre et de leur faire donner, avec des principes religieux, une instruction professionnelle, et les établit à Orgeville, près de Pacy-sur-Eure, où il avait une ferme. Outre cette colonie pénitentiaire privée, M. Bonjean a fondé la société de protection de l'enfance qui rend les plus grands services. Il est assisté dans cette œuvre par son fils et sa fille. Encouragé par les premiers résultats, il a continué à recevoir des filles et des garçons, âgés de douze ans environ, orphelins moralement abandonnés ou insoumis, qui lui sont adressés par la Préfecture de police, les tribunaux, les hospices ou les administrations départementales.

Dix ans après, deux femmes de cœur, deux mères émues de miséricorde pour de nombreux enfans, qu'on rencontrait mendiant au coin des rues et qui, souvent, n'osaient pas rentrer chez eux de peur d'être battus par les parens, quand ils ne rapportaient pas une somme suffisante, fondèrent l'*Union française pour le Sauvetage de l'enfance*. Jules Simon se fit l'avocat éloquent de ces « orphelins dont les parens sont encore vivans, » et secondé par des administrateurs éminens, MM. Henri Monod et Loÿs Brueyre, la société, au bout de peu d'années, prit son essor et fut reconnue d'utilité publique en 1891. Elle a pour objet de rechercher, de signaler au Parquet, ou de recueillir les enfans mineurs de treize ans, qui sont maltraités et en danger moral, sans distinction de sexe ni de culte. Après avoir tenu quelque temps les enfans en observation dans un asile temporaire et les avoir guéris, s'ils sont malades, elle les place à la campagne. Sous l'intelligente direction de M. C. Gayte, la société a déjà sauvé de l'enfer de Paris des centaines de jeunes garçons et de jeunes filles, dont elle a fait de bons laboureurs, d'habiles artisans ou des ouvrières honnêtes. Elle accorde une dot importante aux pupilles à l'époque de leur mariage.

Le *Patronage des jeunes garçons protestans* fut fondé en 1896, en connexité avec la Société de patronage des libérés, fondée par feu le pasteur Robin, un véritable apôtre de la protection de l'enfance. M. Étienne Matter, qui en est la cheville ouvrière, après avoir gardé les enfans en observation pendant quelques semaines, les place chez des paysans de l'Ardèche et de la Lozère; il a, par cette méthode préventive, obtenu des résultats extraordinaires, La Société, qui avait débuté avec cinq ou six enfans, en a recueilli et exporté la dixième année, trois cent vingt-deux.

L'année 1890 a vu naître deux sociétés de caractère assez différent, mais tendant au même but: substituer une saine pédagogie à la répression impitoyable, et qui perdrait l'enfant irréparablement. Le regretté juge Ad. Guillot est l'initiateur de ce nouveau système de préservation.

Le *Comité de défense des enfans traduits en justice* a été fondé au Palais de Justice, par quelques avocats émus de pitié en présence d'enfans de douze à quinze ans, jugés comme des adultes et envoyés parfois à la Petite Roquette, où, en mauvaise compagnie, ils devenaient tout à fait pervers. Elle se propose d'améliorer les lois et la procédure applicables aux mineurs de seize ans;

d'organiser, avec le concours du barreau et l'appui des pouvoirs publics, la défense des enfans arrêtés, d'étudier toutes questions de préservation ou réhabilitation de l'enfance et de provoquer la création d'institutions similaires (1). Elle se réunit tous les quinze jours, au Palais, sous la présidence du bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel. Depuis dix-sept ans, elle a grandement contribué à préparer des lois de 1898 et de 1904 et à encourager le patronage des enfans enclins au mal.

Le *Patronage de l'enfance et de l'adolescence*, fondé en 1890 par M. Henri Rollet, avocat à la Cour d'appel, prend les garçons un peu plus âgés que le Sauvetage, à partir de douze ans jusqu'à dix-huit; il suffit qu'ils soient abandonnés ou en danger moral; mais, en principe, il ne faut pas qu'ils aient déjà subi une condamnation. A l'office du patronage est annexé un atelier, où les pupilles, par un travail facile, peuvent gagner de quoi payer en partie leur gîte et leur nourriture. Le patronage de M. Rollet s'est en outre chargé, depuis un an, de faire surveiller, dans leurs familles, de jeunes délinquans acquittés par le tribunal.

A côté de ces œuvres d'initiative privée, il faut mentionner les créations récentes de l'État.

L'*Asile temporaire d'observation* a été ouvert, en 1893, à la suite d'une entente entre la magistrature, le Conseil général de la Seine et l'Assistance publique, dans les locaux de l'hospice dépositaire des Enfans Assistés, rue Denfert-Rochereau. Il est sous le contrôle immédiat de M. May, directeur de l'hospice. Il a pour but de recevoir des inculpés de moins de seize ans, qui paraissent dignes d'intérêt et aptes à être redressés. On les y garde pendant deux à trois semaines, on les occupe à des travaux d'intérieur, on observe leur caractère. Au bout de ce temps, s'ils sont radicalement vicieux, on les remet à la disposition de la justice; s'ils sont améliorés, on les rend à leur famille, ou on les garde comme pupilles de l'Assistance publique. En 1905, sur cinquante-cinq enfans soumis à l'observation, dix ont été remis aux juges d'instruction; trente-deux rendus à leurs parens ou au département d'origine; douze immatriculés comme pupilles, et un s'est évadé.

N'oublions pas l'*École Théophile Roussel*, fondée par le Conseil

(1) Elle a créé, à l'instar du Comité de Bruxelles, un sous-comité de jeunes avocats, présidé par M. le conseiller Flandin et qui se répartissent les dossiers des jeunes délinquans dont ils prennent la défense.

général de la Seine, à Montesson (Seine-et-Oise). L'établissement servait autrefois de colonie pénitentiaire; mais, en 1902, par l'effet de l'opinion qui tend de plus en plus à substituer l'éducation à la répression, elle a été transformée en *École de préservation*. En vertu des lois de 1898 et de 1904, on y admet les enfans mineurs de seize ans, appartenant aux catégories suivantes: enfans indisciplinés des écoles primaires de la Seine ou détenus par voie de correction paternelle; pupilles indisciplinés de l'Assistance publique; enfans confiés à l'École, par les magistrats instructeurs ou les tribunaux, en vertu des articles 4 et 5 de la loi.

Il existe encore, tant à Paris que dans les départemens, une centaine de sociétés et d'œuvres de préservation, patronage, ou de relèvement de l'enfance, privées, qui suppléent à l'insuffisance de nos établissemens d'Assistance publique et sont pour elle de précieux auxiliaires (1).

III. — LOIS ET INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

États-Unis. — Si de France nous passons à l'étranger, notre attention est d'abord attirée sur les États-Unis de l'Amérique du Nord, à cause de leur hardie initiative et de leurs institutions originales pour la protection de l'enfance. La question n'avait pas échappé au regard pénétrant d'Horace Mann, le philanthrope et le jurisconsulte éminent mort en 1859 (2), qui a consacré la majeure partie de sa vie à la création des écoles normales et à l'éducation morale du peuple américain. C'est lui qui l'un des premiers a posé ce principe, devenu l'idée directrice de la pédagogie moderne : « que la sévérité du jugement sur la faute ne doit jamais entraîner la dureté de la répression, car l'enfant doit être traité comme un homme imparfait. »

Les Sociétés qui se sont distinguées dans ce domaine: la *Children's Aid Society* et la Société *for the preventing of cruelty towards Children*, ont toutes deux leur siège à New-York. Le fondateur de la première est M. Ch. Loring L. Brace, simple citoyen de cette ville, qui était indigné des rigueurs de la police à l'égard des gamins de rues et ému de pitié pour ces « innocens criminels

(1) Voyez-en la liste longue et pourtant incomplète, à la fin du *Code de l'enfance traduite en justice*. Paris, 1904, chez Rousseau.

(2) Voyez l'article de M. J. Gaufrès, dans le *Dictionnaire de Pédagogie*, de F. Buisson, Paris, 1887.

(vers 1852). » Il commença par inviter ces petits vagabonds, que les Américains qualifient d'*Arabes*, à des réunions du dimanche, où il leur lut des passages de la Bible, qu'il accompagnait d'exhortations familières. Mais ces sermons laïques n'eurent aucun succès. Il recourut alors à une autre méthode : il créa pour ces pauvres enfans sans foyer un asile de nuit, où, moyennant la modique somme de 20 à 23 centimes, il leur donnait bon souper et bon gîte. Après s'être tenus quelque temps sur leurs gardes, ces petits nomades, pressés par la faim et le froid, y vinrent de plus en plus nombreux. Au souper, il avait avec eux une causerie familière, paternelle. Un jour, il les informa qu'on lui avait offert une place de commis, à 3 dollars par semaine. Pas un d'eux, hélas! ne savait écrire. Il leur proposa alors d'ouvrir une école du soir, qui fut acceptée avec empressement et les mit en état de remplir de tels emplois. Enfin, à l'occasion de l'enterrement d'un homme célèbre, mort prématurément, il reprit la première idée d'un *Sunday meeting* qui, cette fois-ci, trouva de l'écho chez ces sauvages, déjà humanisés par sa bonté et par un commencement d'instruction. Dès lors, l'institution des « Logemens d'enfans abandonnés » devint populaire : elle ne fit que croître et embellir. En 1874, elle s'installait dans un beau local, du 4e quartier de New-York, au carrefour de cinq rues passagères; aujourd'hui, elle a son Office central, 4e rue, près de la place Lafayette.

Dés 1854, M. L. Brace, s'inspirant de l'axiome du fondateur de Mettray : « améliorer l'homme par la terre et la terre par l'homme, » expédiait ces petits vagabonds, au fur et à mesure qu'ils étaient un peu disciplinés et instruits, » dans les États d'Illinois, Michigan, Missouri, chez des cultivateurs. Dans les vingt premières années, pas moins de 32400 de ces « Arabes » furent soustraits à la contagion des grandes villes et reçurent chez des fermiers, à la fois, le bienfait de la vie de famille et l'apprentissage de l'agriculture.

La « Société pour empêcher les cruautés commises sur les enfans, » qui, en certaines villes, à Chicago par exemple, a pris le nom de *Société humaine* (1), a entrepris, depuis quelques années, de patronner les mineurs de seize ans, traduits devant les tribunaux. Elle y joue un rôle analogue à nos « Comités de défense

(1) Elle a pour président M. John Shorthall, avocat, et publie un bulletin mensuel appelé « *Humane Advocate* ».

des enfans traduits en justice. » C'est elle qui, actuellement, fournit le plus grand nombre d'agens de surveillance, pour les jeunes délinquans remis à leur famille.

Ceci nous amène à parler de l'institution la plus originale qui ait été créée récemment aux États-Unis, les *Tribunaux d'enfans* (1892). En voici l'origine. La situation légale des enfans vagabonds et vicieux, avant cette date, était déplorable dans toutes les grandes cités, entre autres à Chicago. Au-dessous de dix ans la loi les ignorait; au-dessus, elle les assimilait à des adultes. Ils étaient arrêtés, jetés dans la prison préventive pêle-mêle avec les voleurs et les criminels de profession, jugés par les tribunaux ordinaires et, si leur culpabilité était démontrée, subissaient leur peine dans les prisons communes. Après leur libération, la plupart commettaient la récidive. En 1891, l'opinion des citoyens éclairés s'émut de cette situation et proposa de remettre ces jeunes délinquans à des institutions charitables afin de les redresser; mais en vain. Quelques années après, la *Société pour les visites et l'entr'aide* reprit la campagne, et, secondée par les clubs de femmes et par le barreau de Chicago, elle présenta un nouveau projet de loi à la législature de l'État d'Illinois. Cette fois, il fut voté et la loi entra en vigueur le 1er juillet 1899. Quatre ans après, le parlement de Pensylvanie décida, à son tour, la création de tribunaux d'enfans et aujourd'hui plus de vingt-deux États ont adopté ce nouveau genre de tribunal. D'Amérique, l'institution s'est répandue à Toronto (Canada), à Belfast et Dublin (Irlande), à Birmingham (Angleterre) et jusqu'à Adélaïde (Australie).

Voici les caractères distinctifs de ces tribunaux: 1° Un juge est spécialement chargé de tous les cas concernant des enfans : procédure et salle d'audience sont absolument séparées de celles des adultes; 2° Il est interdit, sous quelque prétexte que ce soit, de mettre l'enfant au « violon » ou dans une prison proprement dite; 3° S'il n'est pas tout à fait vicieux et que ses parens ne soient pas foncièrement mauvais, l'enfant est rendu à sa famille. A son foyer, il est l'objet de visites régulières d'agens, dits *probation officers* qui surveillent sa conduite et secondent ses parens dans leur tâche éducatrice.

Ce système de mise en liberté surveillée suppose trois conditions : que la famille, à qui on rend le jeune réfractaire, ait une certaine moralité; que le juge, chargé des causes juvéniles, soit

un homme doué de tact et de sagacité, aimant les enfans et leur inspirant confiance; enfin, que les agens de surveillance soient bien qualifiés et s'acquittent de leur tâche, non pas en mercenaires, mais en amis de la jeunesse.

Aussi est-ce en général chez les femmes qu'on recrute les meilleurs *probation officers*. Or ces conditions ont été jusqu'ici réalisées, aux États-Unis, grâce aux qualités de cœur et d'esprit de magistrats tels que le juge Lindsey (de Denver) et le juge Tuthill. De 1899 à 1904, plus de la moitié des enfans placés sous le contrôle de ces inspecteurs n'ont pas commis de récidive. A Indianapolis, le nombre des récidivistes n'a été que de 10 pour 100. A Denver (Colorado), sur 554 délinquans, mis en liberté pendant les deux premières années, 31 seulement, soit 5,6 pour 100, tous les garçons ont dû être renvoyés devant le tribunal, à cause du milieu dépravé où ils vivaient. A New-Jersey, il y a eu décroissance marquée dans le chiffre des enfans traduits en justice. Mais il ne faudrait pas juger du succès de ce système par ce dernier chiffre; à Denver, en effet, le prestige du juge Lindsey a attiré plus de 150 petits vagabonds à se présenter spontanément devant lui, pour lui avouer leurs méfaits sans l'intervention de la police (1).

Pays-Bas. — Revenons en Europe et visitons les Pays-Bas. Cette contrée a été depuis longtemps fameuse pour ses béguinages, ses orphelinats et ses œuvres d'assistance aux vieillards et aux vagabonds. Amsterdam eut, dès 1595, ses *Rasp-huise* et ses *Spin-huise* (2), c'est-à-dire des asiles où l'on offrait l'hospitalité aux misérables, hommes ou femmes, moyennant un travail manuel. De là, cette utile institution se propagea en Belgique, en Allemagne et jusqu'en Danemark.

Mais jusqu'en 1901, les enfans trouvés, les petits vagabonds, etc., étaient traités comme en France, c'est-à-dire qu'à partir de douze ou de treize ans les jeunes délinquans étaient enfermés dans la prison commune, traduits en justice et puis menés à la maison de correction. Or, depuis une dizaine d'années, on s'aperçut de l'inefficacité du système, aux signes suivans: jeunesse de plus en plus indisciplinée, nombre croissant de

(1) On essaie, en ce moment, en France, ce mode de mise en liberté nouvelle; mais il faut attendre encore quelque temps avant de se prononcer sur son efficacité.

(2) Dans le *Rasp-huis* les hommes étaient employés à râper du bois de campêche pour la teinture et dans le *Spin-huis* les femmes filaient la laine.

jeunes gens des deux sexes condamnés pour méfaits graves; impuissance à punir les parens, qui avaient dressé eux-mêmes leurs enfans à la mendicité ou à la prostitution et, partout, augmentation des dépenses de police et de l'administration pénitentiaire. La situation devenait inquiétante.

C'est pour y remédier qu'ont été portées les lois des 6 et 12 février 1901, dites « lois des enfans; » seulement, par une mesure de prudence, que notre Parlement devrait bien imiter, elles n'ont été mises en vigueur que cinq ans plus tard (1er déc. 1905), afin de donner à l'État le temps d'aménager et de construire les maisons d'éducation et de discipline prévues par le législateur. En voici les dispositions principales. D'abord, on a effacé toute différence légale entre les enfans majeurs de dix ans et ceux de dix-sept à dix-huit ans. C'est au juge d'apprécier la part de responsabilité qui incombe à l'enfant et celle qui revient aux parens. Les deux buts poursuivis ont été : d'empêcher, autant que possible, les enfans de se pervertir, et de remettre en droit chemin ceux qui ont déjà mal tourné. La préservation doit s'appliquer avant tout à l'égard de la famille, qui est, dans la plupart des cas, la vraie coupable. Aussi la loi a-t-elle admis que les parens pourraient être soit déchus, soit déchargés de la puissance paternelle, suivant les cas.

Dans les deux cas, le tribunal fait sortir l'enfant du foyer domestique contaminé et le place dans une famille honnête, confiant sa tutelle à un particulier de bonne volonté ou à une Société de bienfaisance autorisée : les parens, d'ailleurs, sont tenus de payer la pension alimentaire de l'enfant qu'on leur a retiré.

Les conseils de tutelle sont composés de personnes des deux sexes s'intéressant à la protection de l'enfance, leurs bureaux sont ouverts à quiconque voudrait leur signaler un délit commis sur ou par des enfans. Ils ont le droit, qu'ils partagent avec le ministère public, d'adresser au tribunal la demande en décharge ou déchéance des droits paternels. Quant aux jeunes réfractaires, la loi néerlandaise a mis à la disposition du juge les moyens que voici : la réprimande de l'enfant et la mise en liberté conditionnelle dans sa famille, en chargeant un particulier de le surveiller; si la faute est plus grave, envoi dans une maison de correction; enfin, si l'enfant se montre incorrigible, école de discipline. Il y a, actuellement, en Néerlande quatre de ces établissemens : trois pour garçons, un pour filles. Pour les enfans

mineurs de quatorze ans, l'internement dans une école de discipline ne peut excéder six mois (1).

En résumé, le législateur néerlandais a voulu prévenir le développement du vice ou du crime, pour n'avoir pas à le réprimer plus tard. Ayant reconnu que, dans la plupart des cas, c'est la famille ou le milieu social qui porte la plus grande part de responsabilité, il s'est efforcé de soustraire l'enfant à ces influences démoralisantes, en le plaçant dans un asile ou dans une famille, sous le contrôle d'un tuteur ou d'un conseil de tutelle.

Danemark. — En Danemark, comme en France, les œuvres préservatrices de l'enfance ont de beaucoup devancé les lois. Dès le début du XVIIIe siècle, le roi Frédéric IV, qui a tant contribué au développement des écoles (2), établit à Copenhague un orphelinat (1714) sur le modèle de celui qu'Hermann Francke avait créé à Halle (1698). Ensuite, une maison d'éducation pour jeunes filles pauvres fut ouverte à Christianshavn (1755) par les soins de Mme Van Plessem Berkentin, la dernière dame d'honneur de la reine Caroline-Mathilde. Enfin, un simple marchand de gants d'Odensee, Jean-Mathieu Lahn, léguait par testament une grosse part de sa fortune et sa maison, pour donner asile à des enfans de cette ville, pauvres et souffreteux, principalement à des orphelins, et leur procurer une éducation, qui en fît des citoyens utiles à l'État (1802). Après un siècle, par suite du développement de l'Assistance publique et des écoles d'Odensee, la fondation Lahn a cessé d'être un orphelinat, sauf exception, pour devenir une sorte d'asile-ouvroir. Les enfans de famille indigente n'y viennent que pour y prendre deux repas et recevoir, en dehors des heures de classe, l'enseignement professionnel.

C'est de 1891 que date le mouvement législatif pour la protection des enfans négligés ou en danger moral. Une loi du 9 août de cette année, dite « loi des pauvres, » imposa à l'Assistance publique le devoir d'exercer une surveillance attentive sur la façon dont les parens assistés élèvent leurs enfans. Au cas où les parens, malgré des avertissemens répétés, leur font manquer l'école, les envoient mendier ou les maltraitent, le bureau de bienfaisance a le droit de les leur enlever pour les placer dans un autre foyer domestique.

(1) Nous devons ces renseignemens à M. Adrien Van Hamel, fils de l'éminent professeur de droit et criminaliste d'Amsterdam.

(2) Il n'y en avait pas moins de 240 sous son règne.

La surveillance des enfans mineurs de quatorze ans, mis en garde moyennant finance chez des pères nourriciers, déjà tentée par la loi du 20 avril 1888, a été définitivement organisée par la loi scolaire du 2 mars 1895. Elle doit être exercée, dans chaque commune, par un ou plusieurs hommes ou femmes bien qualifiés, que le conseil municipal délègue à cet effet. Pourtant, ce dernier peut exempter les intéressés de ce contrôle, quand il est déjà exercé par la « Société des asiles d'enfans, » ou que le mobile de l'intérêt paraît étranger aux motifs qui ont amené le père nourricier à prendre l'enfant. La loi scolaire de mars 1899 frappe d'amende les père et mère qui négligent d'envoyer leurs enfans à l'école et, en cas de récidive, permet de les leur ôter.

La loi du 11 avril 1901, sur le travail dans les manufactures, interdit d'y employer des enfans au-dessous de l'âge de douze ans et au-dessus, jusqu'à dix-huit ans; elle limite à six heures leur temps de travail et ordonne aux patrons de les envoyer régulièrement à l'école.

Mais ce sont surtout les lois du 1er et du 15 avril 1905 qui ont entouré l'enfance de tout un réseau de mesures protectrices.

La première, dite « intérimaire, » modifie les articles du Code pénal sur les enfans délinquans. L'article 15 exempte formellement de punition les infractions à la loi commises par des mineurs de quatorze ans. Après que l'enquête judiciaire a été faite, le tribunal doit leur appliquer les mesures suivantes : avertissement adressé à l'enfant ou à son éducateur, surveillance exercée par une personne de confiance sur ses parens ou son tuteur. Si le pupille, malgré ces avertissemens ou des châtimens infligés à domicile, ne s'améliore pas, le tribunal ordonne de l'enlever à ses gardiens et de le placer dans une école industrielle ou dans un internat correctionnel.

Si les parens y consentent, le placement hors du foyer peut être ordonné : en province, par le président du tribunal du district, et à Copenhague, par le préfet de police. Sinon, c'est l'autorité supérieure seule, à savoir le préfet ou le ministre de la Justice, qui a le droit d'ordonner le transfert de l'enfant réfractaire dans un autre foyer et de déléguer l'autorité éducative à d'autres que le père ou la mère. On recommande, sauf des cas exceptionnels, d'épargner à l'enfant le séjour à la prison préventive.

De beaucoup plus importante est la loi du 14 avril 1905 sur

le traitement des enfans et adolescens négligés et délinquans, car c'est elle qui a organisé partout les *Conseils de tutelle*. Elle se divise en huit titres ou chapitres. Le premier spécifie les mineurs, à qui elle s'applique et qu'elle divise en quatre catégories : 1° Adolescens mineurs de dix-huit ans, ayant commis des actes coupables, témoignant de leur dépravation, mais qui, en raison de leur âge, sont exempts de peine; 2° adolescens de quinze à dix-huit ans qui, par suite d'une éducation défectueuse, manquent de la maturité de raison normale; 3° enfans mineurs de quinze ans, moralement corrompus ou en danger moral par suite de l'entourage; 4° enfans mineurs de quinze ans, maltraités ou souffrant dans leur développement physique et moral.

En outre, les enfans d'âge scolaire, en cas de fautes répétées en classe, voire de paresse invétérée, peuvent être enlevés à leur famille, pour une durée de six mois au plus, et placés dans une *École de discipline*.

D'après le chapitre II, des *Conseils de tutelle* sont établis dans toute commune rurale ou urbaine de moins de 10 000 âmes. Ce conseil se compose de cinq membres : trois élus par le Conseil municipal, dont deux peuvent être des femmes, le pasteur de la paroisse, l'instituteur ou l'institutrice. A Copenhague et dans les villes de province de plus de 10 000 âmes, il y a autant de Conseils de tutelle que le ministre de la Justice le décide et chacun se compose de sept membres, dont un médecin et une femme élus par le Conseil municipal. Il y a en outre un *Conseil supérieur de tutelle*, composé de trois membres et siégeant à Copenhague, chargé de surveiller et de coordonner l'activité des Conseils de tutelle et de trancher les cas graves. — L'Assistance publique, de son côté, a le devoir de contrôler l'éducation donnée aux enfans des indigens qu'elle secourt. De sorte, qu'en fait, il n'y a pas moins de trois autorités chargées de la protection des enfans : le bureau de bienfaisance et les divers agens de l'Assistance publique; le Conseil municipal; le Conseil de tutelle.

C'est le titre III de la loi du 14 avril 1905 qui détermine *les mesures que le Conseil de tutelle doit prendre pour l'enfant en détresse*. Le point capital est d'intervenir en temps utile, car, suivant la juste remarque de M. Axel Petersen (1), « mieux on

(1) Tous nos renseignemens sont empruntés à deux volumes de M. Axel Petersen, juge-adjoint au tribunal criminel de Copenhague, qui font autorité dans la matière. *Samfundet og Bœrnene* (la Société et les enfans), Copenhague, 1904

préservera, moins il restera à sauver. » Le législateur danois a d'ailleurs sagement gradué les moyens d'action. D'abord, le président du Conseil de tutelle adressera un avertissement aux parens, au tuteur ou à l'enfant, et, s'il y a eu déjà faute grave, cela sera noté sur un registre. En cas de nécessité, le Conseil pourra donner à l'enfant un tuteur spécial : pour une fille ou un enfant de moins de sept ans, ce sera toujours une femme qui, volontairement, s'engage à surveiller la façon dont l'enfant est traité dans sa famille et éduqué à l'école. Si ce tuteur ou si la tutrice s'aperçoit que la misère est la cause principale du manque d'éducation dont l'enfant souffre, il en informe tout de suite le Conseil qui, en ce cas, sollicite un secours du bureau de bienfaisance. Si, au contraire, il constate qu'il y a mauvaise volonté de la part des parens, le Conseil de tutelle, avisé, adressera à ceux-ci une injonction plus formelle, et, au besoin, pourra décider que le pupille soit envoyé dans une école professionnelle ou un asile-ouvroir. Si l'enfant est déjà tellement vicieux que son contact pourrait contaminer ses camarades, on le retirera de l'école publique, pour le placer dans un internat correctionnel. Enfin, au cas où tous ces moyens seraient infructueux, le Conseil a le droit, pour prévenir une dépravation pire, de retirer son pupille du foyer corrompu et de le placer dans un asile d'enfans ou dans un internat correctionnel, et, quand il sera amélioré, dans une famille honorable. Le choix du lieu de placement du pupille ainsi enlevé à ses père et mère doit toujours être soumis à la ratification du Conseil supérieur de tutelle. Les chapitres IV à VIII traitent de l'exécution des mesures autorisées par ladite loi, des asiles d'enfans et autres maisons d'éducation, de la cessation des mesures prises, de la détermination des peines et de la manière de pourvoir aux dépenses occasionnées par la loi.

Trois caractères nous ont paru dignes de remarque dans cette législation : d'abord, la multiplicité des autorités chargées de protéger l'enfant : l'Assistance publique, les Conseils municipaux, les Conseils de tutelle ; pour éviter les conflits entre elles, le législateur a bien délimité leurs attributions respectives et les a soumises à un arbitre suprême : le ministre de la Justice. En deuxième lieu, la large part faite aux femmes et aux ministres

et *Det offentlige Bœrnetilsyn efter lovene of 1 og 14 april 1905* (la Surveillance publique des enfans d'après les lois du 1er et du 14 avril 1905).

du culte dans les conseils de tutelle. Enfin la variété des institutions servant à préserver ou à redresser l'enfant. En voici l'énumération : la crèche ou garderie de petit enfans (*Asyl*), l'asile-ouvroir (*Arbejdstue* ou *Fortsettning-Asyl*), l'asile d'enfans (*Bœrnehjem*), l'asile d'observation (*Optagelsehjem*), l'école industrielle (*Dagarbedskole*), la maison d'éducation (*Opfostringhjem*), l'internat correctionnel (*Skolhjem*), etc. Voici deux des plus originales : l'*Optagelsehjem*, qui n'existe sur une large échelle qu'en Danemark; c'est une maison où l'on place l'enfant réfractaire ou de nature sournoise pendant des semaines ou des mois, afin de l'observer de plus près, de déchiffrer son caractère et de savoir à quel régime on doit le soumettre. L'*école-jardin* (*trœgaardskole*), créée par M. Lindholm, instituteur à Copenhague, est une manière ingénieuse d'intéresser les écoliers à la culture des végétaux en guise de récréation et, en même temps, de leur donner des notions utiles sur les plantes et sur les insectes.

Les plus nombreuses de ces « pédagogies » sont les asiles d'enfans, créés par les sociétés particulières; il n'y en a pas moins de trente-six, dans tout le Danemark, répartis dans toutes les villes de province. Le premier fut fondé à Copenhague en 1837, sous le titre de « Société pour le sauvetage des enfans négligés. » Tout en gardant leur autonomie, ces divers asiles se sont groupés, en 1894, en une organisation commune, afin de coordonner leurs efforts. Ils comptaient, en 1906, près de 3000 enfans, en cours d'éducation, pour l'entretien desquels ils avaient dépensé 278748 couronnes (1). On aurait pu craindre que la loi du 14 avril 1905, entrée en vigueur en octobre de cette année, en organisant la tutelle officielle des moralement abandonnés, ne nuisît à ces œuvres d'initiative privée. Il n'en a rien été; cette loi, au contraire, a excité chez ces Sociétés d'asiles pour enfans un nouveau zèle, afin d'être en mesure de fournir aux Conseils de tutelle des asiles bien appropriés aux diverses catégories de pupilles. N'est-ce pas un trait distinctif du Danemark et digne d'être imité par notre pays, que cet appel fait par l'État aux Sociétés d'initiative privée, laïques ou confessionnelles, et cette confiance réciproque des Sociétés et du législateur en vue de la protection morale de l'enfance?

(1) La couronne vaut environ 1 fr. 38.

Norvège. — Nous serons brefs sur la législation norvégienne de l'enfance, parce qu'elle offre de grandes analogies avec celle du Danemark. C'est le 6 juin 1896 qu'ont été votées les lois sur l'enfance; mais, par une coutume prudente, que nous avons déjà remarquée en Néerlande, elles ne sont entrées en vigueur que plusieurs années plus tard, le 1er septembre 1900.

Le législateur a élevé de dix à quatorze ans l'âge de la responsabilité pénale. Au-dessus de cet âge, si l'enfant a commis une faute grave, il peut être puni; toutefois, jusqu'à seize ans, le tribunal, à côté de la peine, peut lui appliquer une mesure éducative. — Ces lois ont établi, dans toutes les communes, un Conseil de tutelle, composé de sept membres et revêtu des mêmes attributions qu'en Danemark.

Si l'enfant n'est encore qu'enclin au mal, le Conseil peut le placer dans une famille autre que la sienne ou dans un Asile d'enfans. Si l'enfant est déjà dépravé et peut corrompre ses camarades d'école, ou qu'il soit incorrigible, on le place dans un des trois établissemens suivans :

1° *L'école correctionnelle* (*Tvangskol*) : cette mesure a un caractère provisoire, au plus six mois, et l'école peut servir de lieu d'observation;

2° *L'internat à régime moins sévère* (*Skolehjem*) : cette mesure s'applique à des enfans, mineurs de douze ans, dont l'inconduite n'est pas de nature grave; on ne peut les y retenir au delà de dix-huit ans;

3° *L'internat correctionnel à régime sévère :* cette mesure s'applique aux enfans de plus de douze ans, ayant commis un délit et dont la mauvaise conduite accuse une grave démoralisation.

Suède. — Si de Norvège nous passons en Suède, nous y trouvons la protection de l'enfance exercée par l'État, de concert avec l'Église luthérienne, qui est, comme on sait, la religion nationale et officielle. C'est en 1902 et dans le même mois de juin qu'ont été votées les cinq lois qui régissent la matière. Nous ne nous arrêterons pas aux lois des 6 juin et 27 juin, qui s'occupent spécialement de la protection des enfans mineurs de sept ans, placés en nourrice ou en garde, moyennant finance, ou qui modifient les articles du Code pénal, ou la procédure à l'égard d'enfans délinquans, comme ne rentrant pas dans notre sujet. Il faut, en revanche, insister sur la loi du 13 juin 1902, sur les

enfans moralement négligés au-dessous de quinze ans, et les enfans déjà dépravés au-dessus de cet âge. Elle institue dans chaque district scolaire un Conseil de tutelle (*Barnavärdsnämd*). chargé de veiller de près sur ces deux catégories d'enfans. A l'âge requis, le Conseil doit faire apprendre à son pupille un métier rémunérateur. Si l'enfant est difficile et s'il exerce une influence démoralisante sur ses camarades, le Conseil peut le placer dans un asile de protection (*Skyddshem*), dont chaque arrondissement doit être pourvu en nombre suffisant (1). Si l'enfant, au contraire, est maltraité et risque d'être perverti par sa propre famille, il a le droit de l'y soustraire pour le placer dans une autre famille honnête ou dans un asile d'enfans. Si les parens ont des ressources, ils sont tenus de payer pour lui une pension. S'ils sont indigens, l'entretien du pupille est à la charge du bureau de bienfaisance. L'éducation de ces pupilles a pour base la religion et pour objet d'en faire de bons citoyens et d'habiles ouvriers. Comme en Danemark, d'ailleurs, l'État suédois ne craint pas de faire appel au concours de l'Église, des municipalités et des sociétés d'initiative privée.

L'Église luthérienne est chargée de l'inspection générale des écoles primaires et primaires supérieures, elle a toujours considéré comme son premier devoir le patronage des garçons et des jeunes filles, à l'époque critique de la sortie de l'école et de l'apprentissage. En conséquence, elle a fondé ou encouragé les « Unions d'anciens catéchumènes » et les « Sociétés de la jeunesse. » Là, sous la présidence du pasteur, les adolescens de chaque paroisse étudient les questions morales, littéraires ou sociales et ils trouvent des jeux et des moyens de récréation saine, qui les préservent des mauvaises compagnies. Il faut mentionner, en outre, l' « Organisation nationale de la jeunesse, » qui a des succursales dans chaque province et est particulièrement vivante en Dalécarlie. Plusieurs de ces sociétés publient des bulletins mensuels, qui servent de trait d'union entre les anciens et les nouveaux membres (2).

La plus remarquable de ces institutions suédoises est, à mon sens, celle des asiles-ouvroirs pour enfans (*Arbetsstugor*

(1) Un tel asile ne doit pas recevoir plus de 30 enfans.

(2) Ces informations précieuses nous ont été obligeamment fournies par M. N. Söderblom, ancien pasteur de l'église suédoise à Paris, actuellement professeur à l'Université d'Upsal.

för Barn) fondée à Stockholm en 1886, par Mme Anna Hierta-Retzius, en vue de préserver les enfans pauvres de sept à quatorze ans du vagabondage, en dehors des heures de classe et de leur inculquer le goût du travail manuel. A cet effet, elle a ouvert dans les dix paroisses ou quartiers de Stockholm des salles de travail capables de recevoir de 60 à 200 enfans. Ce sont les instituteurs ou institutrices d'école primaire, qui font la sélection des enfans les plus indigens ou les plus négligés. Les plus jeunes, de sept à dix ans, sont recueillis de onze heures à une heure après-midi et y prennent le dîner qui, en Suède, se fait à cette dernière heure. Les aînés, de dix à quatorze ans, viennent à l'ouvroir de cinq à sept heures du soir et y prennent le souper. Un certain nombre d'enfans y sont gardés de une à sept heures et demie du soir : ceux-ci, les privilégiés, sans doute parce que les plus déshérités en fait de vie de famille y dînent, font leurs devoirs ou apprennent leurs leçons, et s'exercent au travail manuel (1). Ces pauvres écoliers sont très fiers de montrer à leurs parens leur premier ouvrage, et de gagner un peu d'argent; ils s'attachent beaucoup à leurs ouvroirs.

Les résultats, obtenus par Mme Retzius, au point de vue du vagabondage et des délits qui s'ensuivent, ont été si considérables au bout de quelques années que la plupart des conseils de paroisse ont résolu de lui fournir gratuitement les locaux et que le Conseil municipal de Stockholm a alloué à son œuvre une subvention de 20 000 francs par an. De la capitale, cette utile institution s'est répandue dans toutes les villes de Suède, où l'on compte maintenant soixante-dix de ces ouvroirs.

L'idée de garder les enfans, pendant l'absence des parens hors de leur foyer, qui a son prototype dans la crèche créée par F. Marbeau en 1840, est si juste et répond à un besoin si général, qu'elle est venue à l'esprit de philanthropes de pays divers : en 1880, Mlles Malan, les filles de César Malan, le théologien bien connu, fondaient à Genève une garderie scolaire et nous apprenons qu'à Paris MM. Henri Monnier et H. de Peyster sont en train d'en organiser de semblables. Le journal « la Française » vient aussi de convier les dames du monde à con-

(1) On enseigne aux garçons le découpage et la sculpture du bois (*Slöjd*), la vannerie, la menuiserie, la réparations des chaussures (savetiers); quant aux filles, elles y apprennent la couture, les soins du ménage.

sacrer une journée par semaine à la garde des écoliers, dans les mêmes conditions.

*
* *

Essayons, en terminant, de comparer les lois et les institutions françaises avec celles des Pays-Bas et des pays Scandinaves. Ces dernières, en effet, sauf des nuances de détails, offrent beaucoup de ressemblance et peuvent être groupées ensemble. La législation sur l'enfance, y étant de date plus récente, est plus homogène et mieux coordonnée. Elle donne aux autorités municipales, judiciaires, ou à l'Assistance publique plus de facilité pour retirer l'enfant en danger moral à des parens vicieux et permet, sans déclarer ceux-ci à jamais déchus de leurs droits paternels, de les en décharger provisoirement; enfin, elle fait une plus large part aux femmes dans les inspections et dans les conseils de tutelle. Outre les écoles de réforme et les internats correctionnels, il y a dans ces pays du Nord une grande variété d'asiles privés correspondant à toutes les notes du clavier de la misère des enfans. Mais, ce qui nous y a frappés surtout, c'est l'appel fait par l'État au concours des Églises et des associations privées, et l'entente féconde régnant entre les diverses autorités qui concourent au sauvetage de l'enfance moralement abandonnée.

Chez nous, au contraire, la part faite à l'État, c'est-à-dire à l'Assistance publique, est beaucoup trop considérable et tend à s'accroître encore, depuis trois ans, de tout ce que les lois de juin 1904 ont retiré à l'Administration pénitentiaire. Le système d'inspection et de tutelle est maintenant bien organisé, mais par l'effet de la tendance à tout laïciser, l'État montre une méfiance de plus en plus grande, et souvent peu justifiée, à l'égard des colonies et des autres institutions de préservation à base religieuse. Notre magistrature, par un respect scrupuleux pour l'autorité paternelle, qui l'emporte sur le souci de l'enfance malheureuse, répugne à prononcer la déchéance en vertu de la loi du 24 juillet 1889. Enfin, faut-il l'avouer? il y a souvent peu d'accord entre le Parquet et la Préfecture de police, entre les juges d'instruction et l'Assistance publique, pour les mesures de préservation à appliquer. A ce point de vue, les États-Unis d'Amérique sont en avance sur nous, par leur créa-

tion des tribunaux d'enfans, qui, d'ailleurs, ont reçu en France un commencement d'exécution.

Après avoir marqué les différences, voici les traits communs aux législations française et étrangères. L'enfant de douze à dix-huit ans, enclin au vice, n'est plus assimilé à un adulte; il est traité comme un être non encore formé, ou plutôt déformé par la faute des éducateurs et souvent victime de tares héréditaires. Il y a, dès lors, une tendance générale à le confier aux établissemens d'assistance publique ou privée, pour le préserver ou le redresser, et c'est seulement en cas d'extrême indocilité ou de dépravation irrémédiable qu'on le remet à l'Administration pénitentiaire. Le système d'amélioration qui a partout donné les meilleurs résultats, c'est le placement à la campagne, dans des familles de paysans. Une expérience de plus d'un demi-siècle n'a fait que confirmer la vue profonde de M. Demetz : « améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre, » et cela est aussi vrai pour les jeunes filles que pour les garçons.

Lors d'une des inondations maritimes qui ravagèrent la Hollande au moyen âge, on raconte que seules quelques barques de pêcheurs et quelques berceaux d'osier renfermant des nourrissons échappèrent à la catastrophe, qui en une nuit engloutit soixante-douze villages avec leurs habitans. Deux ou trois enfans, nouveaux Moïses, survécurent, et, en mémoire de la digue où le flot porta leur nacelle, le lieu garde encore le nom de *Kinderdyk*, c'est-à-dire la « digue des enfans. » Dans le flot fangeux de vices et de crimes, qui inonde nos grandes villes et menace de submerger la population honnête, les asiles protecteurs de l'enfance jouent le rôle de ces berceaux et de ces digues. Multiplions-les, afin de préparer à la France de l'avenir des générations de bons citoyens.

GASTON BONET-MAURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Malgré les protestations contraires de la Confédération générale du travail et des syndicats qui s'y rattachent, il semble bien que le lock-out de la maçonnerie soit à peu près terminé, et que le dénouement en ait été conforme aux espérances des entrepreneurs. Si nous ne sommes pas plus affirmatif, ce n'est pas que le fait soit douteux pour nous, mais seulement parce que les conditions n'en sont pas encore définitivement connues. Combien d'ouvriers ont-ils repris le travail? On ne le sait pas au juste; les journaux donnent des chiffres différens; toutefois, on est bien près de la vérité en disant que les deux tiers des ouvriers sont rentrés dans les chantiers aussitôt qu'ils leur ont été rouverts, et, depuis, le nombre des embauchages va sans cesse en augmentant. Les patrons se déclarent satisfaits. Ils ont dès aujourd'hui assez d'ouvriers et, s'il leur en faut demain davantage, ils ne seront pas embarrassés pour en trouver en province, où beaucoup d'entre eux sont restés ou sont retournés lorsque la crise a éclaté. Ce résultat, on peut le croire, ne fait pas l'affaire des agitateurs. Nous sommes à la veille du 1er mai, jour consacré en principe aux manifestations ouvrières : ils seraient heureux que ces manifestations prissent cette année un caractère plus accentué que celui qu'elles ont eu les précédentes. Et c'est pourquoi la situation reste pour le moment un peu indéterminée.

Mais ce qui est plus intéressant encore que la crise de la maçonnerie, c'est la tentative intelligente et généreuse des entrepreneurs en vue d'une organisation du travail qui, de leur industrie, pourrait s'étendre à beaucoup d'autres. Dès le premier jour du lock-out, les entrepreneurs ont annoncé qu'ils allaient faire aux ouvriers des propositions nouvelles, et on n'a pas tardé à comprendre que, dans leur

pensée, il ne s'agissait pas seulement de résoudre les difficultés pendantes, mais encore d'en prévenir le retour par un ensemble de mesures appropriées. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire, soit du côté des ouvriers, soit du côté des patrons, que le travail était à l'état inorganique et qu'il était urgent de l'en faire sortir! Les ouvriers cherchent à le faire au moyen de leurs syndicats et de la Confédération générale du travail : les patrons, en présence de l'exemple qui leur est donné, resteront-ils dans une inertie qui serait pour eux dangereuse? Ils peuvent en sortir par deux moyens : ou par une organisation exclusivement patronale, comme celle des ouvriers est exclusivement ouvrière; ou par une organisation mixte qui, comprenant à la fois des patrons et des ouvriers, les habituerait les uns et les autres à comprendre et à sentir la solidarité de leurs intérêts. Ce second type d'organisation est certainement le meilleur : c'est celui que les entrepreneurs de la maçonnerie ont préféré. Ils ont donc arrêté les lignes générales d'un projet d'Union entre eux et leurs ouvriers, Union qui serait une « œuvre de solidarité et de prévoyance, » et dont ils prendraient à peu près tous les frais à leur charge. Elle se composerait, en effet : 1° de membres sociétaires cotisans, — ce seraient les patrons; — 2° de membres associés non cotisans, — ce seraient les ouvriers; — 3° de membres honoraires qui, eux aussi, verseraient une cotisation. Les ouvriers, simples associés, n'auraient rien à payer. Il leur suffirait d'adhérer à l'Union, — d'où ils pourraient d'ailleurs se retirer quand ils le voudraient, — pour jouir des avantages qu'elle est destinée à leur procurer, avantages qui se rattachent à la création d'organisations : 1° contre la maladie et le chômage; 2° au bénéfice des veuves et des orphelins; 3° pour les retraites.

Et ce n'est pas tout. L'Union aurait encore pour objet de procurer à ses associés ouvriers, qu'ils soient ou non syndiqués, un minimum de salaire fondé sur un minimum de travail. Les patrons s'engagent à donner tout le travail dont ils disposent aux associés, et à ne recourir à d'autres que si le nombre des premiers était insuffisant pour assurer le travail. Les ouvriers s'engagent de leur côté à ne travailler, pendant la durée de leur contrat, que chez les entrepreneurs adhérens à l'Union. Toutefois, lorsque le minimum d'heures garanti par l'Union sera atteint, l'ouvrier sera libre de travailler pour d'autres entrepreneurs si l'Union n'a plus de travail à leur donner. Quelques personnes regrettent les corporations de l'ancien régime; nous ne sommes pas de leur avis; les corporations d'autrefois étaient fondées sur le privilège, comme la plupart des

autres institutions de l'époque, et, de plus, il y régnait une lourde oppression. Tout est libre, au contraire, dans l'Union nouvelle que les patrons de la maçonnerie cherchent à organiser. L'ouvrier y entre et en sort comme il veut : le patron seul y est lié pour la durée de la société, qui est de trois ans, mais toujours renouvelable. L'Union de la maçonnerie, si elle parvient à se constituer, aura la plupart des avantages des anciennes corporations, sans en avoir les inconvéniens. Nous désirons vivement que la tentative réussisse : en tout cas, elle vaut la peine d'être mise à l'essai.

Enfin ouvriers et patrons prendront les uns envers les autres l'engagement de ne décider ni lock-out, ni grève, sans recours préalable à la conciliation et à l'arbitrage. Encore une innovation d'une grande importance. Nous ne sommes pas partisans, on le sait, de l'arbitrage obligatoire. L'idée d'arbitrage et l'idée d'obligation sont contradictoires et exclusives l'une de l'autre. C'est pourquoi la loi ne peut pas imposer l'arbitrage ; mais ce que la loi ne peut pas faire d'autorité, les deux parties peuvent le décider en toute liberté. On comprend très bien que patrons et ouvriers, dans un contrat librement débattu et consenti, décident que leurs différends seront soumis à des arbitres, et qu'ils promettent de s'incliner d'avance devant la sentence que ceux-ci rendront. Les statuts de l'Union ne vont pourtant pas aussi loin. Ils ne disent pas que sociétaires et associés s'inclineront devant la sentence arbitrale, mais seulement qu'ils la provoqueront et qu'ils l'attendront avant de recourir au lock-out ou à la grève. En réalité, il ne s'agit là que d'une tentative de conciliation, mais d'une tentative faite dans des formes et avec des délais qui permettront aux deux parties de se reconnaître et de réfléchir avant de se déclarer la guerre. Et c'est encore là une expérience qui mérite d'être faite. Encore une fois, on ne saurait trop approuver la tentative des entrepreneurs de la maçonnerie. Nous ne la donnons pas comme parfaite et définitive dans tous les détails. En pareille matière, on ne parvient pas à la perfection du premier coup. Il n'y a peut-être là qu'une première ébauche qui devra être reprise, remaniée, précisée ; mais il y a aussi une preuve incontestable d'intelligence et de bonne volonté. Les meneurs des syndicats ouvriers ont voulu y voir, au contraire, et y ont dénoncé un acte de perfidie raffinée. Ils y ont répondu par des déclamations et par des affiches révolutionnaires. Ils ont mis en garde les ouvriers contre la séduction qu'elle pourrait exercer sur eux. Malgré cela, on l'a vu, les deux tiers ont repris le travail.

Ils ont dû, auparavant, signer un règlement de chantier qui com-

porte de leur part un certain nombre d'engagemens. Leur adhésion à l'Union intéresse l'avenir; il fallait pourvoir au présent; c'était le plus pressé. Depuis la grève de 1906, les patrons ont opéré des majorations de salaires qui s'élèvent à 20 pour 100 : cependant, ils ont consenti à en faire encore quelques-unes au bénéfice de leurs ouvriers les plus humbles. Puis, ils ont posé un certain nombre de conditions qui leur paraissent « indispensables à l'existence de l'entreprise, » et ils ont demandé aux ouvriers d'y souscrire. Ces conditions sont : 1° la reconnaissance de l'autorité du chef de l'entreprise pour la direction des chantiers; 2° le maintien de la journée normale de dix heures, du 1er mars au 31 octobre; 3° l'équivalence du travail et du salaire. L'autorité du chef de l'entreprise va de soi, semble-t-il. On ne l'aurait pas contestée autrefois; mais, depuis quelque temps, les syndicats ouvriers cèdent à des tendances et émettent des prétentions nouvelles : c'est à eux que la direction de l'entreprise doit appartenir, à eux qui représentent le travail, et non pas aux directeurs actuels qui, à les entendre, ne représentent que le capital. Les patrons ont beaucoup de peine aujourd'hui à lutter contre les empiétemens dont leur autorité est de plus en plus menacée; ils luttent cependant, ils affirment leur droit. Quant au maintien de la journée de dix heures pendant huit mois de l'année, elle est certainement justifiée. En fait, la durée du travail est assez souvent diminuée par des accidens de climat et elle est sensiblement réduite pendant la morte-saison. On ne peut pas comparer le travail en plein air, que tant de causes interrompent ou ralentissent, au travail régulier que l'ouvrier fait dans les lieux couverts et dans les mines. La moyenne du travail pour le maçon, si on la prend sur l'ensemble de l'année, est très probablement inférieure à celle que fournissent les autres ouvriers. Mais les syndicats ne veulent rien entendre : pour eux, le travail de neuf heures est devenu un dogme. Enfin les patrons ont été obligés de poser un nouveau principe, celui de l'équivalence du travail et du salaire. Les ouvriers prétendent obtenir tous le même salaire, qu'ils soient laborieux ou paresseux, intelligens ou inintelligens, et enfin qu'ils travaillent dix heures, ou neuf, ou moins encore. Qu'on leur assure un minimum de salaire pour un minimum de travail, soit; mais, cela fait, c'est-à-dire la vie matérielle strictement assurée, il est naturel et légitime que chacun soit récompensé suivant ses mérites, et payé suivant son travail. L'article 5 du règlement de chantier porte : « Les ouvriers devront produire une somme de travail en rapport avec le salaire payé. » Et l'article 6 dit : « Il ne sera payé à l'ouvrier que

le nombre exact d'heures de travail accomplies par lui. » D'où il résulte que, si l'ouvrier cesse de travailler au bout de neuf heures, il lui sera payé neuf heures et non pas dix : de plus, il pourra être congédié, car il aura manqué au contrat qu'il avait librement accepté. C'est une garantie prise contre la brusque cessation du travail et contre le sabotage, c'est-à-dire contre le renouvellement des pratiques qui avaient obligé les patrons de recourir au lock-out.

Nous restons nécessairement dans les généralités; mais ce que nous avons dit de l'Union et du règlement de chantier suffit à montrer ce que l'initiative prise par les patrons de la maçonnerie a d'original, et ce qu'elle aura de salutaire si elle réussit. Pourquoi ne réussirait-elle pas? Beaucoup d'ouvriers commencent à se révolter contre la tyrannie de leurs syndicats et de la Confédération générale du travail. Ils n'osent pas encore le faire ouvertement, et peut-être ne l'oseront-ils pas de sitôt; mais lorsqu'ils peuvent s'émanciper sans bruit, ils en saisissent volontiers l'occasion. Les injonctions syndicales ont été mal obéies dans cette dernière crise; la majorité des ouvriers y a échappé. Sans doute le succès des patrons n'est pas complet; mais il est réel, en dépit de quelques défections, peut-être inévitables. Il faut aussi tenir compte du fait que les entrepreneurs, pas plus que les ouvriers, ne sont pas tous syndiqués; ceux qui ne le sont pas sont restés libres de continuer le travail et la plupart l'ont fait. Ni d'un côté, ni de l'autre, la bataille n'a été engagée sur toute la ligne : dès lors, les résultats ne pouvaient être que partiels. Néanmoins, tout fait croire que la lutte est terminée, et quelque chose y survivra, à savoir la première esquisse de l'organisation du travail hardiment tracée par les entrepreneurs de la maçonnerie. Il y a peut-être là un germe d'avenir, malgré tous les efforts qu'on ne manquera pas de faire pour l'étouffer.

Pendant que l'attention continuait de se porter du côté de Casablanca, la nouvelle du sanglant combat de Menabha est venue nous rappeler que la question marocaine a pour le moins deux faces, une à l'Ouest, qui regarde la mer, l'autre à l'Est, qui regarde l'Algérie. Nous avons peut-être un peu trop négligé la seconde pour la première. Si on nous en avait cru, nous aurions développé progressivement notre politique de frontière, au lieu de soulever en bloc toute la question marocaine et d'aller la résoudre dans les ports de l'Océan, diplomatiquement à Rabat et militairement à Casablanca. On voit où cela nous a conduits. Nous ne savons pas com-

ment nous tirer d'affaire du côté de Casablanca, et nous sommes aux prises avec des incidens de frontière dont nous ne voulons nullement exagérer l'importance, mais qui, en somme, n'augmentent pas notre prestige dans le monde arabe. Pour faire face aux difficultés que nous rencontrons dans la Chaouia, nous avons diminué imprudemment nos forces sur d'autres points africains. L'affaire de Menabha est un avertissement: saurons-nous en profiter?

Menabha est dans le Sud Oranais. Nous avions là un petit corps de troupes d'un millier d'hommes, en face de populations que les derniers événemens ont fort agitées. On a dit que Moulaï Hafid avait contribué à cette agitation au moyen d'émissaires envoyés par lui pour prêcher contre nous la guerre sainte. Il est probable qu'on enfle beaucoup l'influence de Moulaï Hafid, et qu'on lui attribue des faits qui n'ont pas besoin de son intervention pour se produire : à la vérité, ceux qui découvrent et dénoncent le danger de ses intrigues dans le Sud Oranais le déclarent réduit à la dernière extrémité dans la région de Merakech : il est impuissant là où il est, tout-puissant là où il n'est pas. Au surplus, qu'il soit ou non pour quelque chose dans les derniers événemens, cela importe peu. Ce qui est sûr, c'est que l'opinion, assurément très fausse, qu'ils ont de notre faiblesse a augmenté la hardiesse de nos ennemis, nous en a suscité de nouveaux, et a jeté du trouble et de l'hésitation dans l'esprit des populations qui nous étaient, ou qui semblaient nous être dévouées. Nos soldats ont été attaqués à Menabha pendant la nuit avec une audace extrême, et il semble bien qu'au premier abord ils se soient laissé surprendre, ce dont nous ne leur faisons pas un grief, d'abord parce qu'il est bien difficile de se garder, au milieu de l'obscurité, contre des ennemis qui arrivent en rampant, nus, confondus avec le sol, et armés de couteaux et de piques; ensuite parce que, l'éveil une fois donné, nos hommes se sont défendus avec un courage héroïque, une admirable présence d'esprit, une ténacité merveilleuse. Ils ont dû le lendemain changer l'emplacement de leur camp, parce qu'il était obstrué par les cadavres ennemis. Nous avons fait quelques pertes sensibles à Menabha; mais l'affaire est toute à l'honneur de nos troupes, qui ont conservé toutes leurs qualités d'autrefois. Quant à l'ennemi, qu'est-il devenu? Nous avons vu qu'il a perdu beaucoup de monde; mais, pour nous attaquer comme il l'a fait, il devait disposer de forces nombreuses, qui ne se sont débandées que pour aller sans doute se reformer un peu plus loin. Des dépêches disent qu'on a signalé sur plusieurs points des débris de la

harka, restés fort dangereux. Rien n'est plus vraisemblable. L'assaut a été brillamment repoussé, mais les assaillans n'ont pas été écrasés. La leçon qu'ils ont reçue n'a pas été assez forte, et nous avons encore quelque chose à venger. Sur la frontière algérienne, nous ne pouvons pas nous contenter d'un demi-succès.

Malheureusement, la plus grande partie de nos forces disponibles continue à être occupée du côté de Casablanca. Notre situation s'est étendue et développée ; mais elle ne s'est pas pour cela sensiblement éclaircie, et nous ne savons pas beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a six mois quelle sera l'issue de l'aventure où nous sommes engagés. Il serait cependant grand temps de le savoir. On affirme, nous l'avons dit, que Moulaï Hafid n'a plus aucune force, qu'il est abandonné de tous et que, d'ici à peu, il ne pourra plus tenir la campagne. Nous le souhaitons, sans en être sûr, et ceux mêmes qui l'affirmaient hier le plus haut n'en sont plus aussi sûrs aujourd'hui, car la nouvelle commence à se répandre que Moulaï Hafid marche sur Fez et qu'il pourrait bien y arriver avant son frère. Quel que soit l'événement, le Maroc, dans l'état d'anarchie où il est et d'où il ne semble pas destiné à sortir de sitôt, peut fort bien se diviser en plusieurs tronçons. A supposer qu'Abd-el-Aziz rentre à Fez le premier, ce n'est pas une raison nécessaire pour qu'il vienne à bout de Moulaï Hafid, pas plus qu'il n'est venu à bout du mahdi, pas plus qu'il n'est venu à bout de Raissouli ; les uns et les autres peuvent vivre à côté les uns des autres, non pas seulement des mois, mais des années. Mais Abd-el-Aziz reviendra-t-il à Fez ? On affirme que sa mehalla est prête, qu'il va se mettre en campagne, qu'il a noué des intelligences avec les tribus qui le séparent de sa capitale, qu'il est plein d'espérances, et que ses espérances sont fondées. Tant mieux ; nous nous en réjouissons fort ; mais nous entendons dire tout cela depuis si longtemps que nous commençons à nous demander sérieusement si on ne désespère pas alors qu'on espère toujours. Nous aura-t-on assez parlé de la grande mehalla d'Abd-el-Aziz ! Nous aura-t-on assez répété qu'elle allait partir et même arriver ! Il ne nous reste plus qu'à voir la réalisation de ces prophéties. Rien ne nous serait plus agréable que d'apprendre l'heureuse rentrée du Sultan dans sa capitale reconquise ; ce serait pour lui un point de gagné et un point important ; mais nous n'avons pas l'illusion de croire que ce point emporterait tous les autres. Le lendemain du jour où il aura couché à Fez, — s'il y rentre, — le Sultan se trouvera aux prises avec des difficultés presque inextricables, non seulement dans le reste du pays, mais à Fez même.

Faut-il répéter une fois de plus que le Maroc n'est pas un pays centralisé, ni même un tant soit peu organisé, et qu'il ne suit nullement le mot d'ordre venu de la capitale ? Le Sultan, autrefois, lorsqu'il était à son maximum de force, — et nous ne parlons pas du faible Abd-el-Aziz, mais de ses prédécesseurs et par exemple de son père qui était un tout autre homme que lui, — le Sultan n'a quelque peu gouverné le Maroc, et même n'y a perçu l'impôt, qu'en se déplaçant sans cesse à la tête d'une mehalla imposante. Abd-el-Aziz est-il à même de suivre leur exemple ? Nous en doutons, et d'ailleurs nous ne lui donnerions pas le conseil de sortir de Fez une seconde fois. L'épreuve qu'il vient de faire l'en détournera sans doute pour assez longtemps : il n'oubliera pas de sitôt son voyage à Rabat. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, il tirera quelque instruction de celui-là.

Mais nous avons, nous aussi, quelque chose à en apprendre, à savoir qu'il est très périlleux pour nous de nous mêler des affaires intérieures du Maroc. Nous ne pouvons pas le faire, même indirectement, même de loin, sans contracter des obligations matérielles ou morales qui ne laissent pas ensuite d'être lourdes. Nous en avons déjà assumé quelques-unes, et nous ne demandons pas qu'on y manque; nous demandons seulement qu'on n'en assume pas de nouvelles. A cet égard, le gouvernement a toujours donné, à la tribune, les assurances les plus formelles; il a dit aussi énergiquement qu'on le lui a demandé que jamais, pour rien au monde, il ne se mêlerait des affaires intérieures du Maroc ; mais il a très médiocrement tenu cette promesse, et il serait facile de le prouver si nous voulions récriminer sur le passé. Mieux vaut se tourner du côté de l'avenir. Que compte faire le gouvernement? Jusqu'ici, il n'a eu aucun plan déterminé; il a hésité, tâtonné entre plusieurs sans se fixer à aucun; il a eu des velléités en sens divers sans en poursuivre résolument aucune. Le moment est venu pour lui de choisir, à Casablanca, et dans la Chaouia, entre une politique d'action aventureuse ou une politique de lente et de prudente liquidation. S'il choisit la première, les 12 ou 13 000 hommes dont il dispose sont insuffisans. S'il choisit la seconde, il en a, au contraire, les moyens d'exécution ; mais ces moyens ne sont pas moins de l'ordre politique que de l'ordre militaire. Avant tout, il faut se demander pourquoi nous sommes à Casablanca, et qu'est-ce que nous sommes allés y faire. Il règne, à cet égard, beaucoup de confusion dans les esprits. On répète souvent que nous y sommes allés en vertu d'un mandat européen, et que nous continuons d'y être les mandataires des puissances. Rien n'est plus inexact.

Nous sommes allés à Casablanca pour venger des Français qui y avaient été massacrés et, certes, nous avons tiré de ce fait une réparation éclatante et suffisante. L'Acte d'Algésiras n'a ici rien à voir. Il n'y aurait pas eu de Conférence et nous n'aurions pas reçu d'elle un mandat déterminé, que nous aurions dû faire et que nous aurions fait la même chose. Mais pourquoi, après avoir frappé un coup rapide et énergique, ne nous sommes-nous pas retirés? Nous avons fait le contraire. Nous avons frappé une série de petits coups, qui ont été *crescendo* à mesure que nous avons envoyé des forces plus considérables, mais qui n'ont jamais produit un effet décisif et définitif. C'est là une bien mauvaise méthode, soit politiquement, soit militairement. Y persisterons-nous?

Notre sentiment très formel est que, loin d'y persister, il faut se hâter d'en changer, et nous souhaitons vivement que la mission que viennent de remplir le général Lyautey et M. Regnault ait pour résultat d'apporter au gouvernement quelques idées claires, nettes, précises, qui lui permettront d'arrêter enfin un plan de conduite bien défini. Puisque, à tort ou à raison, nous avons occupé la Chaouia, nous devons y assurer le maintien de l'ordre et y ramener la sécurité : quant à la pacification du reste du Maroc, ce serait folie de nous en charger. M. Clemenceau et M. Pichon l'ont dit souvent et ils ont eu bien raison de le dire : qu'ils mettent enfin leurs actes d'accord avec leurs paroles. Est-ce à dire que nous devions évacuer dès aujourd'hui la Chaouia et Casablanca? Non assurément : contentons-nous de ne pas rendre l'évacuation impossible plus tard. Achevons de pacifier la Chaouia, sans aller plus loin ; et quant à Casablanca, organisons-y une police capable d'y garantir la sécurité des Européens. Ici, nous rentrons dans le cadre d'Algésiras, et nous pouvons exciper d'un mandat que nous avons effectivement reçu : nous avons été chargés d'organiser, avec les Espagnols, la police du port. Il est bien évident que nous ne pouvons pas y procéder d'une manière efficace dans les conditions et avec les moyens restreints que la conférence avait prévus. Une police marocaine, même avec quelques instructeurs européens, serait aujourd'hui un instrument dérisoire : nous devons faire quelque chose de sérieux, laisser des troupes à Casablanca, et occuper pendant quelque temps encore les points qui couvrent la place, où nous avons versé notre sang et où flotte notre drapeau. A tout cela quelques milliers d'hommes suffisent. Il en faudrait beaucoup plus que le double de ce que nous y en avons actuellement, si nous voulions prendre à notre charge la fortune

d'Abd-el-Aziz, lui donner les moyens d'aller à Fez, de s'y maintenir et étendre sa domination effective sur tout le pays. Entrer dans cette voie nous conduirait à la conquête du Maroc, et alors il faudrait 100 000 hommes, probablement même davantage, beaucoup d'années, plusieurs milliards. Et nous ne parlons pas des difficultés politiques qui risqueraient de se dresser de nouveau sur notre chemin. Peut-être n'en rencontrerions-nous pas, ou seraient-elles plus faibles que dans le passé? Pourquoi les puissances, — toutes les puissances, — après s'être assuré à Algésiras l'égalité des bénéfices avec nous lorsque l'œuvre sera achevée, ne nous laisseraient-elles pas en assumer bénévolement toutes les charges? C'est à nous de voir si nous voudrions les assumer dans des conditions qui nous feraient jouer un vrai rôle de dupes. Nos soldats ont été admirables; le général d'Amade a complètement répondu à la confiance que le gouvernement lui avait témoignée; il a atteint le but qui lui avait été assigné. Raison de plus pour tirer les conséquences de cette très honorable campagne : elles doivent nous rapprocher du dénouement.

C'est du côté de l'Algérie que nous devons aujourd'hui nous tourner, pour un double motif, d'abord parce que la sécurité de notre frontière exige en ce moment un nouvel et vigoureux effort, ensuite parce que cet effort peut nous procurer quelques avantages durables. La conférence d'Algésiras, qui nous a imposé des restrictions et des limites dans le reste du Maroc, n'a modifié en rien sur la frontière les droits antérieurs que nous tenons du traité de 1845 et des arrangemens que nous avons faits, en 1901, avec le Maghzen. Nous n'aurions d'ailleurs pas accepté qu'il en fût autrement; nous ne serions pas allés à la conférence si nos droits n'avaient pas été reconnus au préalable; nous en serions sortis immédiatement s'ils avaient été seulement mis en cause. L'agression que nous avons subie, et dont le combat de Menabha a été la manifestation la plus grave, exige de notre part une action répressive immédiate, préventive aussi, puisque nous continuons d'être menacés par la fermentation des tribus. Nous pouvons suivre l'ennemi sur le territoire marocain. En attendant le retour du général Lyautey, qui rejoindra prochainement son poste, — et le plus tôt sera le mieux, — le général Vigy a reçu des renforts et organise ses troupes pour atteindre les débris de la harka avec laquelle nous avons été aux prises, et pour l'empêcher de se reformer. Tout cela est conforme à notre politique traditionnelle, dont nous avons eu tort de nous détourner et à laquelle nous ferons bien de revenir. Quant aux événemens purement marocains,

Dieu sait comment ils se dérouleront! Nous devons les surveiller et nous tenir prêts, quels qu'ils soient, à y adapter nos intérêts. Tous nos vœux sont pour Abd-el-Aziz, qui est le sultan régulier, légal, internationalement reconnu, le seul actuellement avec lequel nous puissions traiter; mais pouvons-nous faire pour lui plus que des vœux?

L'Italie vient de remporter un succès politique dont il convient de la féliciter. Nous en avons remporté nous-mêmes un analogue, il y a quelques années, lorsque nous avons envoyé notre flotte à Mitylène pour obtenir de la Porte ottomane le respect des droits de nos nationaux : nous avons créé par là un précédent dont le gouvernement italien a usé à son tour, et qui lui a réussi, comme à nous. La Porte, malheureusement pour elle, n'a pas de marine qui lui permette de résister à une manifestation navale : quelques vaisseaux suffisent pour s'emparer d'un point maritime de son territoire, par exemple d'une ou de plusieurs îles de l'Archipel. Dans ces conditions, elle ferait bien de ne pas opposer une fin de non recevoir absolue à une réclamation légitime. Si la réclamation ne l'était pas, la Porte pourrait tout de même être obligée de céder, mais elle aurait pour elle la sympathie de l'Europe: ces forces impondérables et pourtant efficaces, dont on a parlé si souvent, s'exerceraient en sa faveur et peut-être, un jour ou l'autre, lui vaudraient quelque retour de fortune. Il n'en est pas de même si la réclamation qu'elle repousse est légitime, et celle de l'Italie l'était : en tout cas, les grandes puissances étaient fondées à la regarder comme telle, puisque l'Italie, qui est l'une d'entre elles, demandait ce qu'elles avaient obtenu les premières et ce qu'elles regardaient comme un droit; il s'agissait effectivement de l'ouverture de bureaux de poste italiens dans des villes où elles en ont elles-mêmes. C'est un droit qu'elles tirent des capitulations et de la tradition : elles ne pouvaient pas trouver mauvais que l'Italie demandât à en profiter.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, ont des bureaux de poste en pays ottoman: c'est un fait, la Porte l'accepte ou s'y résigne. Et sans doute il est naturel qu'elle fasse son possible pour en empêcher la multiplication; mais, sa force de résistance étant ce qu'elle est, il aurait été plus prudent de sa part de ne pas opposer à la demande du Cabinet de Rome un *veto* qu'elle devait retirer à la première menace d'une démonstration militaire. La menace a pris d'ailleurs tout de suite, du côté italien, un caractère extrêmement sérieux. Il semble que l'Italie ait été bien aise d'avoir une occasion de déployer, dans

la Méditerranée, sa force maritime, et, en même temps, de faire une expérience de mobilisation. Elle a donc mobilisé 8 cuirassés, 3 croiseurs cuirassés, 3 croiseurs protégés, 24 torpilleurs, 3 canonnières et 3 navires auxiliaires. Il n'en fallait pas tant pour amener la Porte à composition! Sous la pression d'une aussi formidable *armada*, elle a annoncé qu'elle cédait. Elle y a mis toutefois quelques formes. « Du moment, a-t-elle dit, que le gouvernement italien ne demande à ouvrir des bureaux postaux que dans les cinq villes indiquées (Constantinople, Salonique, Vallona, Smyrne et Jérusalem) où déjà existaient des bureaux ouverts à d'autres puissances, il n'y a pas lieu d'adopter à l'égard de l'Italie un traitement autre que celui qui est réservé aux autres puissances. Comme l'ouverture de bureaux postaux étrangers dans l'Empire ne repose sur aucun droit concédé, ni sur aucun engagement pris par le gouvernement ottoman, il demeure entendu qu'il sera procédé également à l'égard des bureaux italiens suivant la décision qui sera prise à l'avenir au sujet de tous les bureaux postaux étrangers. Il est donc établi que l'ouverture de ces bureaux ne sera pas interprétée comme un droit spécial acquis. » Lorsqu'il a reçu cette communication, des mains de l'ambassadeur ottoman, M. Tittoni s'est empressé de répondre qu'il n'avait jamais demandé pour l'Italie plus que la Porte n'avait accordé aux autres puissances, et que si les bureaux des autres étaient un jour supprimés, il ne demanderait pas que ceux de l'Italie fussent maintenus : en un mot, il ne voulait pour son pays d'exception ni dans un sens, ni dans l'autre, ni en moins, ni en plus. Et l'accord s'est trouvé rétabli. L'Italie, comme nous l'avions fait autrefois, poursuit du même coup le règlement de quelques-unes de ses réclamations restées en souffrance : elle l'obtiendra.

Nous ne voudrions, assurément, rien dire de désobligeant à la Porte, surtout dans une circonstance qui a été pénible pour elle. Une leçon, toutefois, ressort de l'incident : nous la recommandons à nos pacifistes qui prêchent le désarmement, sans se préoccuper de savoir si les autres suivraient l'exemple qu'ils conseillent à leur pays de donner : car, disent-ils, il faut bien que quelqu'un commence. La Porte n'a pas de marine ; l'Italie en a une : — on vient de voir quelle différence ce simple fait introduit dans leurs rapports.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

PATRICE

FRAGMENS DE ROMAN

M. Renan a laissé un certain nombre de manuscrits dont quelques-uns ont déjà été réunis et publiés par des mains respectueuses. Dans le nombre de ceux qui sont encore inédits, se trouve le fragment étendu qu'on va lire, première esquisse d'un roman par lettres, qui paraît dater de 1849 ou de 1850, c'est-à-dire du moment où M. Renan adressait de Rome à M. Berthelot une correspondance que tout le monde connaît. Quelques phrases du roman se retrouvent presque textuellement dans la correspondance : le sentiment général est le même ici et là, et il se traduit dans des expressions analogues, ce qui permet d'assigner une date à un manuscrit qui n'en porte pas. La forme du roman par lettres permettait à M. Renan, comme celle du dialogue l'a fait plus tard, de présenter sous des jours divers sa pensée toujours complexe, de discourir avec lui-même, de s'opposer des objections, de se contredire quelquefois. La preuve qu'il aimait cette forme commode du roman est qu'après avoir jeté sur le papier le premier jet que nous publions, il l'a repris plus tard pour le remanier, le compléter, y introduire des élémens nouveaux, en tirer des richesses nouvelles. Malheureusement sa seconde rédaction est loin d'avoir la netteté de la première. Beaucoup de ses idées n'y sont qu'indiquées; beaucoup de ses phrases n'y sont que commencées. « Son procédé pour écrire, a dit de lui M. Taine, est de jeter des bouts de phrases, des têtes de paragraphes par-ci par-là. Quand il est arrivé à la sensation d'ensemble, il soude et fait le tout. » Soit qu'il ne soit pas arrivé à la sensation d'ensemble, soit pour toute

autre cause, M. Renan n'a pas soudé les matériaux de sa seconde rédaction. C'est pourquoi nous donnons la préférence à la première qui, sous une forme restée fragmentaire, présente cependant de l'unité.

Le sujet du roman est très simple. La première partie se passe en Bretagne. On est en 1788, à la veille de la Révolution. Un jeune homme, Patrice, qui a perdu la foi, échange avec une jeune fille, Cécile, qui a conservé la sienne intacte et sans nuages, des lettres où son cœur est en lutte avec sa pensée. Si Patrice a cessé de croire, il n'a pas cessé d'admirer, ni d'aimer. Il va à Rome, et ce double sentiment se manifeste en lui avec plus de puissance encore. La poésie de la Rome papale parle à son âme avec une grandeur incomparable; mais l'esprit critique qui gouverne son intelligence et les souvenirs historiques qui l'assaillent font de son âme une sorte de champ de bataille où il y a, comme dans tous les autres, beaucoup de blessures, de déchiremens et de douleurs. L'accent de l'écrivain y est parfois tragique. L'énergie de la négation y est plus rude qu'elle ne le sera plus tard. M. Renan a d'ailleurs reconnu lui-même le changement qui, par la suite, s'est produit dans sa manière. Mais en 1849, tout près d'une crise d'où il était sorti meurtri, il secoue parfois violemment des chaînes dont il sent encore le poids. Le besoin de crier très haut sa délivrance est chez lui d'autant plus vif qu'il se sent repris par son imagination restée chrétienne : il n'y résiste pas sans peine, et n'en triomphe pas sans angoisses ni sans regrets. Toutes ses lettres ne sont pas adressées à Cécile; il en écrit quelques-unes à un ami auquel il aurait donné un nom, si le roman avait été continué; mais Cécile est toujours au fond de sa pensée. Dès cette époque, le charme de la femme exerce sur lui une séduction particulière, et la religion de Cécile conserve à ses yeux un attrait qu'il ne trouve pas toujours même à ce qu'il croit être la vérité. Il y a là, dans la manière de sentir de M. Renan, comme un germe qui se développera plus tard.

On nous demandera peut-être pourquoi nous publions ces pages, qui sont déjà si loin de nous : c'est précisément parce qu'elles en sont très loin. Nous n'avons nullement l'intention, on peut le croire, de jeter M. Renan au milieu des luttes religieuses actuelles, ni de chercher, dans cet essai de sa jeunesse, des argumens dont on pourrait faire aujourd'hui des armes. Le moment serait bien mal choisi pour cela! Mais les idées de M. Renan sont si connues, surtout de nos lecteurs, il les a exposées si souvent et sous tant de formes ici même, que le fragment que nous publions ne saurait augmenter l'inquiétude des esprits ou des consciences. On n'y trouvera en effet rien d'imprévu. L'intérêt en est psychologique et historique et tient tout entier à M. Renan. Il est intéressant d'assister à la formation d'une pensée

qui a agi fortement sur la seconde moitié du dernier siècle, de la suivre dans ses tâtonnemens, de la surprendre à sa source, qu'on jugera peut-être agitée, de la voir âpre, véhémente, agressive parfois, et de la comparer à ce qu'elle sera plus tard, lorsque le temps l'aura rendue plus précise et plus sûre d'elle-même, et l'aura dès lors apaisée. Et pourtant, que de retours et en quelque sorte de repentirs religieux dans ces pages ! Que d'effusions d'un cœur résolu, mais déchiré ! Quelles descriptions admirables de la Rome chrétienne ! Le mérite littéraire de l'œuvre ne nous permettait pas de la laisser plus longtemps dans l'oubli.

28 novembre 1788.

« Je ne suis qu'une pauvre fille, monsieur Patrice, et je vous ferais sourire de mes naïvetés, si je voulais raisonner avec vous. Nous autres femmes, nous sommes condamnées à ne savoir que le catéchisme et nos prières. Votre science est pour moi une langue inconnue ; mais vous souffrez, dites-vous, et par là peut-être, je pourrai vous comprendre.

« Pourquoi donc êtes-vous triste, cher Patrice, et qu'y a-t-il de changé en vous ? Quand je vous ai vu, il y a un mois, vous étiez aussi bon et aussi aimable que vous l'avez toujours été. Si vous étiez devenu méchant, mon cœur me l'aurait dit. Oh ! je l'aurais deviné ; ne croyez pas que vous puissiez me cacher ces choses ! Qu'y a-t-il donc de changé en vous ? Vous parliez de doutes à madame votre mère. Mais de quoi doutez-vous ? S'il faut aimer Dieu ? S'il faut le prier ? S'il faut être doux et humble de cœur ? Oh ! mon Patrice, vous ne doutez pas de cela. Nous avons prié ensemble ; nous avons goûté ensemble les joies du ciel, et vous doutez de ce que vous avez senti ? Vraiment j'ai presque envie de remercier Dieu d'être une ignorante, si la science n'apprend que de telles choses.

« Croyez-moi, cher Patrice, j'ai dans mon cœur un témoin aussi sûr que le vôtre. Vous, douter de la religion... C'est impossible. Vous, parmi les réprouvés... vous, qui avez été à mes yeux un ange visible ! Oh ! je croirais plutôt que les étoiles tomberaient du ciel, et que les saints échangeraient d'eux-mêmes le paradis contre l'enfer. Vous m'avez quelquefois appelée votre sœur ; laissez-moi vous prier les mains jointes et à genoux d'écarter ces tristes pensées.

« On nous parle souvent de l'orgueil; on dit que la science engendre l'orgueil, que les grands savans sont orgueilleux. Seriez-vous orgueilleux, Patrice? Je ne sais pas bien ce que cela veut dire, mais je ne crois pas que vous le soyez. Les orgueilleux n'aiment qu'eux-mêmes, et vous, vous êtes si bon! Est-ce qu'il vous en coûterait de vous humilier devant Dieu? Pour moi, c'est ma plus grande douceur, et je suis bien heureuse de n'être qu'une pauvre petite fille par le charme que j'éprouve à me soumettre et à savourer ma petitesse. Faites tous les soirs un acte d'humilité; si j'étais près de vous, nous nous mettrions à genoux tous les deux pour le faire.

« Mon Dieu! j'en veux presque à votre science. Je crains que ce ne soit elle qui ait troublé notre paradis. Vous rappelez-vous ce jour où nous nous promenions avec madame votre mère près de la chapelle des Cinq-Plaies, sur le bord de la rivière de Troguindy? Vous lisiez un livre de philosophie, qui vous donnait l'air triste et pensif. Vous étiez distrait et ne faisiez pas attention à nos paroles. Maman vous tira le livre des mains, et vous dit qu'elle ne voulait plus vous voir lire ces sortes de choses; moi, je cherchai à vous égayer, et vous vous mîtes à pleurer. Depuis ce temps, je n'aimais plus vos livres de philosophie, et je crois que je les aurais volontiers jetés au feu; car ils vous empêchaient de penser à nous et peut-être aussi de penser à Dieu.

« Adieu, priez pour votre sœur Cécile. »

Au bas et sur le revers de cette lettre, on lisait les lignes suivantes écrites au crayon de la main de Patrice :

« Douce enfant, que tu m'es supérieure, et que je donnerais volontiers la moitié de ma vie pour voir encore une fois le monde avec tes yeux de colombe! Pour toi, la grande harmonie n'est pas troublée; religion, devoir, amour, beauté, reposent pour toi dans une mystique et sainte unité. Tu ne connais pas la lutte du saint contre le vrai, du beau contre le bien, du vrai contre lui-même. Dors toujours ainsi au son de la musique des mondes, et puisses-tu ignorer à jamais les souffrances réservées à celui qui, par la fatalité de sa nature, a cessé d'être enfant!

« Je me suis mis à genoux, et, les bras croisés sur ma poitrine en présence de Dieu et de ta pensée, ô ma sœur, j'ai sondé mon âme, et j'ai cherché sans feinte et sans détour à être vrai avec moi-même. Eh bien ! Cécile, j'ose te répondre avec l'assurance infaillible que la conscience porte avec elle : Non, je ne suis pas orgueilleux. J'aime à m'être trompé pour le reconnaître; j'aime à avoir péché pour me repentir. Un enfant me fait changer d'avis, une femme me ferait rétracter tout ce qu'elle voudrait. J'aime à pleurer et à me frapper la poitrine; j'aime à demander pardon à ceux que j'ai pu offenser. Quelquefois, le soir, j'éprouve des momens d'un très doux affaissement. S'il y avait encore un vestibule au temple pour les pénitens, c'est là que j'irais choisir ma place. Si jamais je vais au ciel, je veux y être dans le quartier des Madeleines.

« L'orgueil, c'est de n'aimer pas; l'humilité, c'est d'aimer beaucoup. J'ai parfois des suffoquemens d'amour vague et des pléthores de sympathie, que doit, je crois, ignorer l'égoïste. J'aime tout le monde en ces momens; tous ont raison à leur manière, tous sont bons, honnêtes, aimables; il n'y a pas jusqu'aux petits défauts de chacun auxquels je ne trouve du charme. Je ne sais contredire personne, je suis toujours de l'avis de ceux qui parlent avec moi, et lors même que je ne pense pas comme eux, je finis par dire : Je crois qu'après tout il a raison dans sa pensée.

« Voilà pourquoi je hais les systèmes, les réformateurs trop fiers, les dialecticiens, les raisonneurs, les fortes têtes, les gens tout d'une pièce, et parfois même les savans. J'aime les faibles, les tremblans, les hésitans, les enfans, les femmes, les faibles d'esprit. Je ne cherche pas du tout à être rigoureux et logique dans mon système de vie ; quand je trouve des contradictions, des antinomies, je ne m'en soucie pas, ni ne me fatigue à concilier tout cela, comme font les logiciens, qui sont des orgueilleux, et veulent tracer avec deux ou trois lignes le tableau des choses. Moi, je suis convaincu que notre esprit est partiel et faible, qu'il ne voit que des fragmens incohérens du système des choses. Je prends ce que je trouve, j'embrasse tous les atomes de vérité et de beauté; je me glorifie de mes contradictions; quant à l'ensemble, le Père céleste sait ce qu'il en est.

« Comme je suis critique, je vois fort bien les analogies de

tous ces sentimens et leur racine première. Si je voulais, je montrerais comme quoi l'humilité chrétienne, sentiment à peu près inconnu à l'antiquité, n'est qu'une transformation d'un autre instinct, instinct qui, dans l'antiquité, resta toujours dans sa forme la plus sévère et la plus naturelle, mais qui, par le christianisme, se réfracta en mille voluptueuses métamorphoses et devint humilité, dévotion, amour de la bassesse, goût du niais. Je pourrais montrer les *perversions* de ces instincts divers dans l'histoire et dans les arts. Mais je ne saurais trop comment exprimer cette délicate psychologie, et qu'importe, du reste ? Tout est également noble et pur, dans les instincts natifs de l'homme, quand ils sont préservés de leurs déviations.

« Qu'est-ce donc qu'on pourrait appeler en moi de l'orgueil? Ma foi à la science? Ma confiance dans les facultés humaines? L'usage ferme et résolu que j'en fais ? Là est en effet le secret de ce prodigieux abus que font les orthodoxes de ce mot. L'orgueil, dans leur langage, c'est de ne pas penser comme eux; c'est de cultiver et d'ennoblir sa nature, c'est d'user de la raison que Dieu nous a donnée comme une faculté aussi sainte apparemment que toutes les autres. L'orgueil est l'explication universelle, le dernier mot de toute leur psychologie. Quand la science humble et patiente est amenée à s'écarter de leurs solutions, c'est l'orgueil; quand la timide critique hésite et refuse de s'associer à leurs outrecuidantes affirmations, c'est de l'orgueil. A ce prix, je suis orgueilleux et je m'en félicite. Que Dieu me damne, s'il le veut, mais jamais il n'obtiendra de moi que je fasse volontairement une faute de critique, que je trouve vrai ce que je ne trouve pas vrai.

« L'homme vraiment humble, c'est le critique. Il ne croit avoir pour la vérité ni privilège, ni monopole ; il la cherche péniblement et le front baissé. Il recueille jusqu'au grain de sable qui pourrait en recéler quelque atome; et quand il a trouvé ce qu'il cherche, il ne croit pas encore l'avoir trouvé, il est en soupçon contre lui-même, il ne cherche pas à imposer aux autres les délicats et imperceptibles aperçus auxquels il est arrivé. L'orgueilleux, c'est l'homme tout d'une pièce, prétendant tenir entre ses mains le mot définitif de ce qui est et la règle inflexible du meilleur. L'orgueilleux est celui qui dit à ses semblables : Vous êtes tous des insensés, privés de la vérité, errans dans le labyrinthe de vos pensées. Et moi, je possède la vérité, je suis l'in-

faillible; si vous ne croyez pas ce que je vous dis, vous êtes des misérables, allez au feu éternel (1). L'orgueilleux est celui qui commence sa prière comme le pharisien de l'Évangile : Mon Dieu, je vous rends grâce de n'être pas comme ces pauvres insensés, qui ne savent rien. L'orgueilleux, c'est le docteur scolastique, qui prétend vous enfermer dans ses *définitions*, et exprimer d'une manière adéquate la vérité des choses; l'orgueilleux, c'est le théologien qui prétend tenir dans son alchimie le secret du parfait magistère, et en finir avec ses adversaires par ce mot : Vous n'êtes pas théologiens! La tour d'orgueil et de dispute, la Babel théologique, c'est l'Église (2). »

10 décembre 1788.

« Grondez-moi encore, chère Cécile. Oui, je suis un enfant qui s'effraie de son ombre; je me laisse tourmenter par de mauvais rêves, comme s'ils étaient des réalités. Désormais je serai sage, je ferai tout ce que vous voudrez, je croirai tout ce que vous me direz de croire. Donnez-moi un symbole, que je le croie avec passion, que je l'embrasse, que je l'adore. Venant de vous, il ne peut être que bon et beau. Je vous promets, Cécile, que dès que vous aurez parlé, je ne douterai plus, je croirai tout ce que vous me direz. »

26 décembre 1788.

« Ah! monsieur Patrice, comment pouvez-vous parler ainsi? Moi, une pauvre ignorante, dire à un savant comme vous ce

(1) C'est surtout dans la controverse avec les protestans que se montre dans tout son jour cet épouvantable orgueil de l'orthodoxe, et cette imperturbable confiance dans sa hautaine dialectique. Il est certain que les protestans dogmatiques, comme l'étaient Claude et Jurieu et en général ceux du XVIIe siècle, ne se tiraient que très difficilement de ces captieux filets de controversistes. Ils acceptaient l'arme et les conditions du combat, on ne se plaint pas trop de les voir battus, bien qu'ils eussent raison, non pas pourtant autant qu'ils l'auraient pu. Mais ce qui est tout à fait agaçant, c'est le triomphe hautain et pédantesque des catholiques à l'égard des protestans plus critiques, qui n'admettent le christianisme que comme la plus pure manifestation de l'idée religieuse et la forme la plus avancée du culte en esprit. Don Quichotte n'offre pas un trait de caractère aussi plaisant que cette ardeur à ferrailler contre des adversaires, qui sont assez fins pour sourire de cette humeur belliqueuse et de ces armes rouillées.

(2) Plus tard Patrice arriva à envisager la chose par une autre face et à comprendre la grande majesté de l'Église orthodoxe. Voyez plus bas ses réflexions sur l'Église de Latran.

qu'il doit croire! Vous qui savez tout, comment n'êtes-vous pas encore arrivé à savoir notre symbole? Mais à quoi vous sert donc votre science, si elle ne sert pas à vous faire croire? J'ai quelquefois désiré être plus savante, afin de croire plus de choses, et voilà que vous qui êtes si riche en science, vous venez me demander un peu de foi comme une aumône. Mon Dieu! qui a donc ainsi troublé toutes vos pensées? L'Église n'est-elle pas là pour vous apprendre ce qu'il faut croire? Les saints docteurs, les papes, les conciles, que vous faut-il de plus? Vous qui savez tout cela, vous venez demander à des enfans comme nous de vous l'apprendre! Voici de belles et douces fêtes; priez pour moi, et ne lisez plus vos livres de philosophie. »

5 janvier 1789.

« Vous me renvoyez aux théologiens, savez-vous ce que c'est que les théologiens, Cécile? Des cerveaux desséchés, des intelligences calcinées, des machines dialectiques, fonctionnant sans âme. Je vous demandais ce qu'il faut croire, et vous me répondez : Adressez-vous au pape! Tout ce que vous me direz ne peut être que vrai et beau. Expliquez-moi les choses vous-même, et, fussent-elles absurdes, vous les rendrez raisonnables et charmantes. Je croirai les choses comme vous me les direz; mais comme les dit le pape!... Figurez-vous des bouts de phrases qui finissent tous par ces mots : *qu'il soit anathème!* Pauvres femmes! que vous êtes bonnes et simples! vous recevez des plus grossières mains les plus laides choses, et, par le prisme de beauté qui est en vous, vous en faites de délicieuses vérités. »

. . . . . .

Rome produisit d'abord sur Patrice une impression très vive. Il n'en écrivit à personne, par suite de cette répugnance qu'il éprouvait à communiquer aux autres ses sensations actuelles et personnelles. Il haïssait d'ailleurs, dit-il quelque part, ceux qui, en visitant le Capitole ou le Colisée, seraient mécontens d'eux-mêmes, s'ils n'y pouvaient accoucher de quelque *pensée* remarquable, ou trouver l'occasion d'une lettre emphatique. Les fragmens qui suivent marquent seulement les progrès de la pensée de Patrice durant ces premiers jours qui furent décisifs dans l'histoire de sa vie intérieure.

Cette ville est vraiment la ville sainte : il est impossible, si on ne l'a vue, de comprendre la grande fascination que le sentiment religieux exerce sur la conscience humaine. J'ai toujours rêvé la Mecque au temps du pèlerinage comme devant offrir dans toute son originalité l'expansion exclusive du sentiment religieux. Le débordement de l'Arafat, les prédications des ulémas, les sacrifices de la vallée de Mina, les processions, la pierre noire, la gouttière d'or, le puits de Zem-zem, cette absence complète d'une pensée de doute ou de limitation à cette grande omnipotence du sentiment religieux, ce repos complet, cette abstraction d'une moitié du genre humain doit offrir un spectacle unique, inappréciable pour le critique. Eh bien ! Rome est, j'imagine, à beaucoup d'égards, un plus curieux sujet d'études pour celui qui expérimente les manifestations religieuses de l'humanité. Rome est par excellence la ville centre d'une religion, la ville dévouée à la manifestation d'une idée religieuse.

Les premiers instans que j'ai vécus sur cette terre, je les ai passés sous l'empire d'une réaction très vive. J'étais Français encore, je critiquais, je m'indignais. Ces croix partout dominatrices, ces armes papales, ces moines mendians et dégradés, ces troupeaux de prêtres, ces clercs à l'habit demi-laïque, aux manières déliées, cette population pâle, souffreteuse, portant sur son visage les traces de la fièvre et de l'immoralité, m'attristaient et m'irritaient ; je regrettais presque d'être venu m'ensevelir dans ce tombeau. Mais à peine eus-je respiré le parfum des ruines sur le Mont-Palatin, à peine me fus-je égaré au milieu de ces champs déserts où fut la Rome d'autrefois, et où l'on n'entend que le son de la cloche des monastères et les carillons lointains de la ville aux trois cents églises, que la séduction opérait déjà, et que volontairement je laissais tomber ma critique, pour m'abandonner au torrent de poésie et de volupté qui s'exhale de ces lieux. Il y a dans ces ruines, dans ces voies désertes, dans ces églises, dans ces monastères, un charme si puissant, qu'il faut bien des jours pour se reconnaître et se mettre au net avec soi-même dans ce flot de sentimens nouveaux qui vous déborde de toutes parts. Rome m'a vaincu. Cette ville est une enchanteresse ; elle épuise, elle endort.

J'aime l'imagination plastique de ce peuple ; j'aime ses poétiques rêves et jusqu'à ses superstitions, j'aime cette religion

extérieure et sensuelle, il est vrai, mais pleine du sentiment de la forme et du vif instinct de la beauté réalisée. Notre idéalisme est abstrait, sévère, sans images; celui de ce peuple est plastique, invinciblement porté à se traduire et à s'exprimer. Mais au fond, ce peuple vit plus que nous dans l'idéal. Entrez dans une église à l'heure où vous entendez la cloche tinter la prière, et où vous voyez entrer les femmes en se couvrant la tête de leur mouchoir. Elles sont là, les lèvres closes, l'œil vague, mais facile à détourner. Ce qu'elles entendent et ce qu'elles disent n'est pour elles qu'un son vague; elles ne prient pas, car ce mot désigne un acte; elles sentent, elles aspirent. Telle est la vie de ce pays : le ressort de l'action s'use, on reçoit tant du dehors, qu'on se dégoûte de réagir. On ne pense pas; car penser, c'est agir par l'intelligence; on sent.

Voilà pourquoi la vie italienne est si peu tourmentée. Un Romain me questionnait hier sur les affaires de France; et comme je lui disais quelques mots de nos idées de réforme rationnelle de la société, ce brave homme joignait les mains et s'écriait : *Che pazzia! che pazzia!* Quelle folie, n'est-ce pas, quand on a un beau soleil au-dessus de sa tête et une terre qui vous nourrit sans travail, de se fatiguer pour la gloire, pour la patrie, pour l'honneur, pour la raison! Voilà tout le système de la vie italienne.

Le battement de la vie est ici plus lent d'un degré. Ce pays a besoin de lieux destinés à ne rien faire : ces lieux, ce sont les églises. Les églises ne sont pas ici ce qu'elles sont au point de vue de notre religion étroite et prosaïque, des lieux de prière; ce sont des lieux où l'on va savourer l'idéal, soit par l'art, soit par le repos, qui pour l'Italien est à beaucoup d'égards un état saint. Elles sont admirablement faites pour cela. On ne se repose pas dans une église gothique : cet horizon infini, ce mystère, ce jeu multiple des lignes et de la lumière trouble, agite, creuse, attriste, sentiment très noble et très élevé, mais qui n'est pas le repos. Au contraire, ces églises basses, finies, cet horizon terminé de toutes parts par un mur et une fresque, cette absence complète de profondeur dans les effets de lumière, ces plafonds à compartimens dorés, cette profusion d'images douces et voluptueuses soulage de cette tension qui accompagne toujours l'exercice austère de la raison.

Je fonds à ce beau soleil : mon Dieu, pourquoi s'affliger

ainsi l'esprit? pourquoi se fatiguer à poursuivre l'insaisissable? Ne vaut-il pas mieux s'asseoir au soleil?

L'Italie est le pays du monde le moins fait pour le rationalisme. Le rationalisme, c'est peine et fatigue; c'est courage et persévérance. Qu'il est bien plus commode de recevoir un système tout fait sans le comprendre, et de se laisser aller doucement et sans souci selon le cours du culte établi, surtout quand ce culte est tout en dehors de l'âme, tout sensuel! Demander à l'Italien de renoncer aux molles et humbles pratiques, de s'imposer des années d'études, de critiquer sans relâche, de poursuivre les nuances dans leurs derniers replis, c'est lui trop demander. On ne peut entreprendre ce rude labeur que dans un climat sévère, qui invite à la concentration, et excite l'activité intérieure. Mais ici, ah! qu'il est plus commode de s'agenouiller devant la Madone et de passer des heures à ne rien faire, à entendre de la musique dans une église ou à entendre prêcher un capucin que d'apprendre le grec, l'hébreu, le syriaque, de se faire acariâtre et impitoyable dans son cabinet!

Cette paresse, je le sais, m'impatientera un jour; cette religion de noncbalance et de sensualité m'irritera. Mais maintenant elle me plaît : Dieu leur a donné un beau ciel, que leur faut-il de plus? Et puis, *qui peut en pensant ajouter une coudée à sa taille?*

Pour comprendre le profond sentiment de bien-être qui fait le fond de la vie italienne, il faut aller s'asseoir le dimanche sur les ruines du Mont-Palatin, du côté du Forum. De là, on domine tout ce vaste champ qui s'étend du Capitole au Colisée, semé de ruines. Les églises s'y serrent et s'y adossent comme ailleurs les maisons : l'Ara Cœli (le temple de Jupiter Capitolin), San Giuseppe de Falegnami, San Pietro in Carcere (l'ancienne prison Mamertine), Santa Martina (l'ancien *Secretarium Senatus*), Saint-Adrien (l'ancienne basilique de Paul-Émile), San Lorenzo in Miranda (temple d'Antonin et Faustine), Saints-Cosme et Damien (temple de Rémus), Sainte-Françoise Romaine, Sainte-Marie Libératrice, Sainte-Marie de la Consolation, Saint-Théodose (temple de Vesta).

De là, on peut voir se dérouler tranquillement sur ce champ de ruines, le long de la Voie Sacrée et de la Voie Triomphale, la foule morne et paisible, les longues processions de *sacconi*, qui vont au Colisée. Les cloches répondent aux cloches, le soleil

darde à plomb sur les ruines, il règne sur toute cette vie une placidité merveilleuse, une sorte de sommeil. Que l'on comprend bien comment ce peuple, plus esthétique qu'intellectuel, s'est endormi dans cette dévotion sensuelle qui est un plaisir, et qui n'exige qu'en apparence le renoncement et le sacrifice! Combien j'ai vivement senti cette Rome du XVIIe siècle, s'étendant nonchalamment dans sa dévotion, sans l'ombre d'une pensée révolutionnaire ou incrédule, jouant avec ses cérémonies, ses cardinaux, ses indulgences, ses chapelles coquettes, ses grandes dames dévotes, ses confréries, ses moines mendians, faisant des parties de dévotion comme ailleurs on fait des parties de plaisir. La station règle la promenade; on s'amuse entre deux exercices de piété; le cours des plaisirs et des habitudes est enchaîné à celui des fêtes; il y a des divertissemens et des fêtes qui n'apparaissent que durant telle octave (1). Comment un peuple, assez peu enclin au rationalisme, n'aurait-il pas accepté tout cela comme loi courante et reçue, et ne se serait-il pas laissé endormir à la voix de cette sirène? Comment ne vivrait-il pas tranquille dans une religion qui le satisfait et l'amuse?

Le grand plaisir de l'Italien, c'est de vivre. La vie dans ce pays est une jouissance, lors même qu'elle n'est accompagnée d'aucun plaisir accessoire. Il peut sembler dérisoire de parler de bien-être, quand il s'agit d'un peuple souffreteux et en guenilles. Et pourtant, ces gueux couchés au soleil du matin au soir, avec la certitude de ne pas mourir de faim, vivent dans un état habituel de calme. La vie en ce pays s'en va bien savourée : chez nous, elle court sans laisser de goût. Nous n'aimons de la vie

(1) Cette habitude d'échelonner ses plaisirs selon les époques de l'année religieuse est un des traits de la vie provinciale, trait qui va de plus en plus disparaissant sous le niveau logique de l'esprit moderne. Combien notre caractère est moins original que celui du moyen âge, que celui de Rome ou de Venise! Que dire des fêtes de Noël, des Rois, qui ont disparu! En Bretagne, il y a des jeux d'enfans pour chaque saison, et sans que personne donne le signal à un moment donné, le jeu qui semblait oublié depuis un an reparaît. Vers la fin du carême, les rues et les places de Rome se couvrent de tentes faites de branches de laurier, où se prépare, se vend et se consomme sur place un genre particulier de fritures (*fritelle*). C'est une grande fête pour le petit peuple. Les illuminations des boutiques à l'époque de Pâques sont aussi un événement dans cette vie uniforme. Les anciens avaient aussi de ces procédés pour interrompre la monotonie de leur petite vie vulgaire. Notre année rationaliste est bien plus uniforme. Je suis toujours charmé quand, en étudiant un manuscrit, je trouve la date donnée par les chants de l'année chrétienne. Le copiste de la chronique de Thomas de Méragah, dont le manuscrit unique se trouve au Vatican, dit qu'il a fini son travail le dimanche où l'on chante *Mansionem deliciis plenam;* tel autre, le jour où l'on chante à l'Université de Paris... [*inachevé*].

que l'action et la jouissance; nous sommes toujours pressés et affairés.

Tout ce qui est original est curieux, et à ce titre, il n'y a pas un petit oratoire à Rome qui n'ait son intérêt. Il faut pourtant reconnaître que l'admiration que le vulgaire professe de confiance pour les monumens religieux de Rome est des plus niaises. Sur les trois cents églises que compte cette ville, il en est une douzaine de très précieuses par leur antiquité et leur physionomie primitive, quatre ou cinq de la Renaissance, d'un style vraiment beau et pur, tout le reste est du plus épouvantable mauvais goût, et de ce nombre se trouvent celles que le vulgaire admire le plus, le Gesù par exemple. Et Saint-Pierre même, je reconnaîtrai volontiers que la coupole mérite d'être placée parmi les plus belles créations de l'art; mais quant à l'ensemble de la basilique, je n'obtiendrai jamais de moi de l'appeler belle Enfin, pour trouver les chefs-d'œuvre du mauvais goût, des œuvres qui au premier regard vous fassent éclater de rire par la prodigieuse bizarrerie du goût de l'artiste, il faut venir à Rome, et voir par exemple la Sapience, ou la riche église de Santa Maddalena. Mais ce mauvais goût lui-même a son charme, et exprime avec une admirable vérité cette physionomie de la Rome dévote que nous a faite le concile de Trente et la grande réforme de Pie V. Ces lignes brisées, tourmentées, cette ornementation bizarre, subtile, craignant toujours de n'en pas faire assez, superposant les frontons aux frontons, les corniches aux corniches, expriment à merveille ce culte mesquin, sans élévation, cette dévotion petite et scrupuleuse. Ce n'est plus le grand christianisme avec sa majestueuse gravité; c'est la piété moderne prenant Dieu comme un personnage qu'il faut honorer, et croyant y réussir en l'entourant de chandelles, de tentures, de draperies, de baldaquins.

Heureux peuple qui n'a d'autre droit à réclamer que le droit de sa place au soleil! Il aura toujours les marches de quelque église ou quelque vieux portique pour s'y étendre. Voilà le grand fonds de bien-être qu'on n'enlèvera jamais à ce peuple, et qui le rend en un sens plus heureux que le nôtre, malgré son humiliation. Voilà le secret de ce laisser aller et de cette insouciance qui parfois devient presque de la fierté, et constitue la vraie démocratie de ce pays.

L'étranger qui visite ce pays avec la préoccupation de son

pays est choqué de la mendicité, qui se rencontre à chaque pas, et attristé de l'effroyable misère qu'elle semble supposer. Mais qu'il se détrompe : ces gueux n'en sont ni plus tristes ni plus malheureux ; cette façon de vivre, assis au soleil, sur le chemin des stations pieuses, a sa poésie ; elle paraît ici une façon de vivre toute naturelle et tient à la fierté du peuple romain, qui ne veut pas cultiver la terre (1), et si le sort m'avait fait naître en ce pays sans patrimoine, j'aurais probablement embrassé cette profession. Il faut bien considérer d'ailleurs que le bas monachisme n'est ici qu'une transformation de la mendicité ; le moine, c'est le mendiant vêtu d'une robe grise et d'un capuchon, et présentant son état comme saint et religieux.

Les impressions religieuses ont toujours été en moi très fortes, et, par suite des habitudes de mon enfance, elles se mêlent dans une proportion indéfinissable aux instincts les plus intimes de ma nature. Ces impressions se sont réveillées ici avec une extrême énergie. J'ai toujours admiré le christianisme, et je ne l'ai jamais tant aimé que depuis le jour où j'ai cessé de m'appeler chrétien ; mais jamais je n'ai tant regretté d'avoir renoncé à ce titre que depuis que je suis ici. A certains momens fugitifs, à Latran, à l'Ara Cœli, j'ai cru par une douce illusion me retrouver à cette époque plus heureuse, dont un abîme me sépare. Oui, si Rome apprend quelque chose, c'est à juger les faits en dehors des hommes et à tout respecter dans la majesté du passé. Si Rome inspire un regret, c'est de ne pouvoir s'agenouiller avec les simples devant ces touchantes Madones, dans ces églises où l'on aime à s'attarder. J'ai cru longtemps que je reviendrais au catholicisme, la tête haute, et par la voie de la critique. Hélas ! j'y reviendrai peut-être humble comme une petite fille, vaincu par une Madone. Autrefois, je maudissais la souffrance parce qu'en affaiblissant notre fierté rationaliste, elle fait oublier la critique ; maintenant, je la bénis, car, adoucissant l'âcreté de nos humeurs, elle nous ramène par l'humiliation à des pensées religieuses.

Plût à Dieu que je pusse oublier un instant les impossibilités scientifiques du catholicisme ! Tout vient se briser en moi contre le rocher de la science et de la critique, contre ce mot fatal : Cela n'est pas vrai. Car il faut être logique : pour être catholique,

(1) Les cultivateurs de ce pays viennent presque tous des Abruzzes.

il faut admettre tout ce qu'enseigne le catholicisme. Or il y a parmi les croyances obligées du catholicisme des choses absolument inadmissibles. Je donnerais tout au monde pour redevenir catholique : mais, pour être catholique, il faudrait croire que la femme de Loth a été *bien réellement* changée en statue de sel, que les premiers chapitres de la Genèse représentent une histoire *réelle*, que le Pentateuque est bien *réellement* l'œuvre de Moïse, que le livre qui porte le nom de Daniel est bien réellement de Daniel, que la légende du Christ est vraie à la lettre. Or je parierais vingt fois ma vie et mon salut éternel que la femme de Loth n'a pas été réellement changée en statue de sel, que les premiers chapitres de la Genèse ne sont qu'un mythe, que le livre dit de Daniel n'est pas de Daniel, que tout l'édifice historique du christianisme orthodoxe est inacceptable à la critique. Cela m'est aussi démontré qu'il m'est démontré que la fable de Pandore et de Prométhée n'est pas une histoire réelle, qu'Orphée ou Hermès Trismégiste ne sont pas les auteurs des livres qu'on leur attribue. Est-ce ma faute?

Le temps est venu où le christianisme doit cesser d'être un dogme pour devenir une poétique. Le paganisme avait cessé depuis des siècles d'obtenir la foi des esprits éclairés, qu'il fournissait encore des images et de la poésie aux représentans les plus élevés du rationalisme d'alors et que Proclus écrivait des hymnes à Vénus. De même, le christianisme restera notre mythologie et notre topique poétique, alors qu'il ne sera plus notre règle de foi. Cela est si vrai que, quand nous voulons revenir un instant à la poésie, à l'image, au symbole, nous sommes obligés de redevenir chrétiens par fiction. Notre mythologie, c'est le christianisme (1). La science aspire à être vraie ; la religion tient surtout à être belle. Voilà pourquoi une religion trop exacte et trop simple, comme le protestantisme, bien que plus

(1) C'est surtout à Pise que l'on comprend bien cette façon de prendre la religion comme un thème artistique, sans aucune vue dogmatique. La religion n'est évidemment qu'un prétexte au Dôme, au Baptistère, à la Tour penchée, au Campo-Santo. Un sculpteur ancien ne croyait pas faire un acte de dévotion en sculptant Vénus ou Apollon, comme Fra Angelico en sculptant ses Madones, ou comme Guercino en peignant sa sainte Pétronille. De même, quand Gozzoli historie avec tant de charme sur les murs du Campo-Santo tout l'Ancien Testament, ce n'est là évidemment pour lui qu'un thème à de jolies choses, un sujet à propos duquel il va faire saillir la poésie de la vie humaine.

philosophique, est bien inférieure comme religion. La précision, l'exactitude, la sobriété d'invention, l'absence de la faculté imaginative peuvent être des qualités dans un livre scientifique, mais jamais dans une épopée. Il ne s'agit pas de la faire vraie, mais de la faire riche et belle.

Rien n'égale la grandeur du catholicisme, quand on l'envisage ainsi dans ses proportions colossales, avec ses mystères, son culte, ses sacremens, son histoire mythique, ses patriarches, ses prophètes, ses apôtres, ses martyrs, ses vierges, ses saints, entassement immense de dix-huit siècles, où rien ne se perd, montagne toujours grandissante, temple gigantesque, où chaque génération pose une assise. Tout fait nombre dans ces masses colossales: la moindre statue inaperçue, qui décore une des mille niches du temple, a son rôle. Et nous, que faisons-nous cependant, pauvres philosophes? Dresser notre motte de terre chacun à notre guise, aplanir une base, sans espérance que personne vienne jamais y bâtir.

Ainsi vont les choses. Il faut de la poésie à l'humanité. Le prêtre n'est pas le philosophe ni le savant; ce n'est pas l'homme du vrai, mais c'est l'homme de ce grand système d'idéalisme confus et mélangé que l'humanité se crée à elle-même sous le nom de religion. Une création si complexe est assurément très critiquable, et la science ne peut l'accepter toute d'une pièce. Mais lorsqu'elle trouve dans ces grandes constructions des élémens divers, de la paille, de la boue, des matériaux de moindre valeur, elle n'est pas en droit pour cela de condamner l'ensemble de l'édifice, ni de prétendre qu'il n'est pas accommodé à sa destination sociale.

Tel est donc le résumé final de ma pensée actuelle: la religion n'est pas le vrai; elle est l'instrument de la vie idéale de l'humanité. Ce livre, dites-vous, est l'histoire authentique des temps primitifs. Cela n'est pas vrai; ce livre est admirable, précieux, divin; ce livre, je l'adore; mais il n'est pas ce que vous dites. Ce pain est substantiellement le corps de Jésus. Cela n'est pas vrai. Ce pain, je le respecte, je l'adore; si j'osais, je le recevrais sur mes lèvres et plaise à Dieu qu'un jour, converti et redevenu aveugle, je puisse participer au festin des simples et communier de nouveau avec la femme et l'enfant! Mais ce pain-là n'est pas ce que vous dites. Ce tribunal est un lieu d'opérations surnaturelles, où, à un moment donné, les péchés seront remis:

cela n'est pas vrai. Ce tribunal, je voudrais m'y agenouiller et entendre cette parole : Va en paix, tes péchés te sont remis. Mais les péchés ne sont remis que par l'amélioration du cœur, et il n'y a pas d'atelier alchimique où les âmes, de noires, deviennent blanches. Le rit de cette huile a été établi par Jésus lui-même. Cela n'est pas vrai. Cette huile viendra un jour toucher mes membres, quand ils s'étendront déjà glacés sur ma couche, et il me serait dur de détruire une erreur qui a consolé tant de mourans, et qui, je l'espère, me consolera un jour. Mais il est historiquement faux qu'à un moment donné du temps et de l'espace, le fondateur du christianisme ait établi cet usage. Le Galiléen qui a porté le nom de Jésus fut le fils de Dieu. Cela n'est pas vrai. Je reconnaîtrai, si l'on veut, qu'entre les fils de la femme, il n'en est pas né de plus grand. Mais...

Si j'avais un esprit moins rigoureux, je jetterais un voile sur ces points épineux, et, adhérant à l'ensemble du système, je pourrais, comme tant d'autres, m'appeler catholique, tout en étant hérétique sur une foule de points de détails. Mais c'est là une illusion que je ne puis réussir à me faire ; en sorte qu'aujourd'hui comme autrefois, je reste inébranlable sur l'impossibilité de croire au système historique et critique du catholicisme.

La question est donc posée pour moi dans ces termes : N'y aurait-il pas quelque moyen d'être catholique, sans croire au catholicisme? Car d'une part, j'ai envie de pouvoir m'appeler catholique, et d'autre part, il m'est absolument impossible de croire en bloc tout le catholicisme. Je monterais volontiers la Scala Santa à genoux, si l'on voulait me dispenser de croire à l'authenticité de Daniel ou à l'interprétation messianique de tel psaume.

Lorsque le catholicisme se pose comme un système scientifique, je ne puis être catholique, car ce système scientifique est renversé de toutes parts par le système rationnel et irrécusable de la science moderne. Quand un prêtre vient entasser les paradoxes pour me prouver une théorie historique insoutenable ; quand il veut m'expliquer les origines du monde et de l'humanité avec des contes d'enfant, je l'arrête, et sans hésitation, sans restriction, je lui dis : Cela n'est pas vrai. Ces choses sont du domaine de la science et de la critique. Mais quand le catholicisme se pose comme la forme religieuse de la société où je suis

né, comme la forme religieuse sinon la plus parfaite, du moins la plus appropriée à cette société, considérant d'une part que la religion est un élément nécessaire de toute société, de l'autre, que la religion ne se conçoit pas pour un peuple sans une forme particulière et plus ou moins étroite, d'une autre enfin, que le catholicisme est cette forme, je suis ramené à pouvoir me dire catholique, non pas que je cède un seul des droits imprescriptibles de la science, mais parce que je ne veux pas m'isoler de la société où le sort m'a fait naître, et qu'après tout nos pères ont ainsi adoré.

Les religions sont locales et nationales; la science ne l'est pas, elle est la même pour tout le genre humain. On ne peut donc lui contester le droit de critiquer les religions locales; mais elle excède sa mission, si elle transforme ses résultats théoriques en une négation pratique; si, de ce qu'elle a reconnu des points vulnérables dans la religion nationale, elle s'écrie: Cette religion est mauvaise, je ne suis pas de cette religion. C'est comme si l'on refusait de se soumettre à la constitution politique de son pays, sous prétexte qu'elle est défectueuse. Lors même qu'on oserait affirmer que la religion d'un autre pays est relativement préférable, ce ne serait pas une raison pour l'embrasser; de même que je pourrais croire que la constitution anglaise vaut mieux que celle de la France, sans avoir envie pour cela de me faire naturaliser Anglais.

La religion n'est que la part d'idéal dans la vie humaine. L'humanité a bâti des temples comme l'abeille a construit ses alvéoles, comme l'araignée a tissé ses réseaux. Ainsi envisagée, peut-elle avoir un sérieux contradicteur? Le peuple y mêle une part de fiction et de légendes locales, que nous ne pouvons prendre d'une manière aussi réaliste que la sienne; mais qu'y faire? C'est sa manière à lui; si elle est moins scientifique, elle est d'autre part plus poétique. Il est donc radicalement impossible de détruire la religion, puisqu'elle tient à l'essence même des facultés humaines, surtout chez les femmes. Une femme qui n'est pas religieuse n'est pas femme. Il lui est aussi essentiel d'avoir des momens de dévotion que de remplir toute autre fonction de sa nature: l'un et l'autre est physiologique. Cessons une fois pour toutes de rabaisser certaines parties de la nature humaine, sous prétexte qu'elles tiennent à l'organisme et qu'elles relèvent des parties appelées inférieures. Tout est également noble dans

la nature humaine; tout relève de la matière, non pas de cette matière vile et méprisable que les vieux spiritualistes opposaient à l'esprit, mais de cette matière sublime, divine, qui est la mère de l'esprit. Pourquoi être tangible et étendu rendrait-il moins noble? Pourquoi un fait psychologique provenant d'un organe serait-il moins noble qu'un fait psychologique résultant d'un autre organe, s'il est idéalement aussi beau?

L'humanité peut être comparée à un chœur à deux parties où les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, modulent à leur manière le chant divin de la vie humaine. Il est heureusement aussi impossible que la science et la critique étouffent la religion et la poésie qu'il serait contre nature que l'élément masculin étouffât l'élément féminin, que la voix ferme et mâle de l'homme imposât silence à la douce et profonde harmonie de la voix de la femme.

Il est indubitable 1° que l'humanité aura toujours une religion; 2° que le christianisme, qui est actuellement la religion des peuples civilisés, renferme de l'inacceptable, ce que le peuple ne sait pas, et dont il se soucie peu; 3° que, durant une série incalculable de siècles, la religion de l'humanité, quelle qu'elle soit, renfermera une part de scories superstitieuses et d'élémens non scientifiques. Quand la religion est fière, arrogante et prétend, au nom de ses prétendus dogmes, arrêter la critique et la science, il est beau de l'attaquer. Mais quand elle ne demande qu'à vivre, sans persécuter la pensée, il y a quelque chose de lourd et de grossier à venir la chicaner sur des enfantillages. Il est trop clair que cela n'est pas scientifique, et c'est parce que c'est trop clair, qu'il est de mauvais goût de le dire.

Il est certain que pour les simples, qui ne peuvent recevoir l'aliment philosophique, une religion superstitieuse vaut mieux que l'irréligion. Car l'essentiel est que l'idéal ne soit pas complètement banni de la vie humaine. En dehors d'un petit nombre d'hommes capables de rendre compte scientifiquement de leur refus critique d'adhérer au christianisme, j'estime peu les incrédules. Les incrédules ont raison, mais non pas par les raisons qu'ils pensent. Car leurs raisons sont parfois encore plus mauvaises que celles de ceux qui croient.

Il y a une foule de paysages qui n'ont leur charme que par le clocher qui les domine. Nos villes, si peu poétiques, seraient-elles supportables, si au-dessus des toits vulgaires ne s'élevait

la flèche élancée ou le majestueux beffroi? Il faut conserver l'église, ne fût-ce que comme effet de paysage, et parce que sans cela l'aspect de la vie serait trop simple et trop vulgaire.

Les opinions les plus opposées des hommes intelligens sur la question religieuse sont également fondées, mais également partielles. Celui qui n'envisage le christianisme qu'au point de vue du progrès de la science et de l'esprit critique, doit n'y voir qu'une borne incommode, une barrière qui obstrue la route. Celui qui l'envisage au point de vue des besoins moraux de l'humanité, doit regarder comme des insensés ceux qui cherchent à enlever au peuple le seul mobile qui ennoblisse sa vie, et l'élève au-dessus de l'égoïsme et des intérêts matériels.

La religion est fausse au point de vue de l'objet, c'est-à-dire en elle-même, et quant à ce qu'elle ordonne de croire; mais elle est éternellement vraie au point de vue du sujet, c'est-à-dire du besoin que nous en avons et du sentiment religieux auquel elle correspond. Or ce point de vue est le plus important aux yeux du philosophe, qui sait que le dogme n'est dans les religions qu'une partie très secondaire, une sorte d'algèbre insignifiante, qu'on accepte en vue de l'esprit et de la vie morale, qui en sont la partie essentielle. Il faut à l'humanité pour faire de belles choses un peu de métaphysique, graine qui détermine la fermentation.

Quand un bourgeois (1) vient me parler de dogmes révélés, qu'il croit avec son esprit étroit et positif, je suis tenté de lui dire crûment : C'est absurde. Mais quand je vois le peuple, qui ne comprend rien à ce jargon théologique, prier, se consoler, s'élever avec la religion établie, non pas parce qu'elle est telle ou telle, mais parce qu'elle est religion, oh! alors, plutôt que de le scandaliser, je me mettrais à genoux avec lui, je prierais ses saints et sa madone.

Le bourgeois doit être irréligieux, parce qu'il est superficiel : cela est dans son type, et quand il est ce qu'il doit être, il a son intérêt, comme toute physionomie de l'humanité, il a même raison jusqu'à un certain point, par le côté dont il envisage les choses. Je me révolte quand j'entends dire qu'on revient au christianisme en France. Le bourgeois français est trop peu sérieux et trop fin pour croire à une religion; c'est le voltairien

(1) Patrice entend ici, comme en beaucoup d'autres endroits, par bourgeois, un homme qui a reçu une demi-culture rationaliste.

par essence. C'est pour cela que je ne l'aime pas; mais je rirai bien, s'il pousse la niaiserie jusqu'à se convertir. Je voudrais bien voir de quel ton cet insipide rieur va me parler de la Trinité, de l'incarnation, du pape.

La religion est bonne et vraie en Allemagne et en Italie; elle est ridicule en France, parce qu'elle n'est pas dans le type du pays. La religion était bonne jadis, elle ne l'est plus dans le milieu de notre culture intellectuelle. Elle est bonne encore pour le peuple, car, sous le rapport de la culture intellectuelle, le peuple est du passé; mais elle est absurde dans le bourgeois, car elle n'est pas dans son type.

L'erreur de l'école de Voltaire fut de juger tout au point de vue du siècle présent, et de manquer ainsi de critique à l'égard du passé. Une croisade au XVIIIe siècle eût été une extravagance, donc les croisades du XIIe furent une extravagance. Grégoire VII au XVIIIe siècle eût été un insensé; donc le grand pontife du XIe siècle fut un insensé. Pour nous, nous sommes prêts à faire au passé la plus large part; nous reconnaîtrons tout ce que l'on voudra, que le christianisme fut beau, aimable, bienfaisant; nous serons généreux, nous irons si l'on veut au delà du vrai, pourvu qu'il ne s'agisse que du passé. Nous voudrions employer nos plus précieux parfums à embaumer le christianisme, et déposer sur sa tombe nos lacrymatoires, s'il consentait sérieusement à se tenir pour bien mort. Nous le réhabiliterons, nous ferons ressortir ses gloires, ses beautés; mais, au nom du ciel! qu'il se tienne pour mort! Que si un jour, fier de nos aumônes, ce vieillard que nous avons trouvé mourant de froid, couvert de boue, sur le bord du chemin, que nous avons réchauffé, ranimé, dont nous avons essuyé les souillures, se tournait contre nous, et voulait prendre comme un brevet de vie les éloges que nous avons eu la naïveté de lui donner, oh! qu'il meure alors, et que cette fois la pierre soit si bien scellée, qu'il ne ressuscite pas le troisième jour!

LATRAN

Je lisais hier sur le front de cette orgueilleuse église de Latran :

Dogmate papali datur et simul imperiali
Quod sim cunctarum mater caput ecclesiarum.

Voilà qui est clair. Que dire après cela? La grande majesté des religions est dans cette manière de se poser comme vraies de droit premier et imprescriptible, et de trancher sans raisonner avec lui quiconque ne les admet pas. Ce vieux Latran, cette résidence de l'infaillibilité, cette capitale du royaume des âmes est un des lieux de Rome qui me parlent le plus vivement et me font l'impression la plus originale. Nulle part je ne regrette davantage les restaurations modernes qui ont complètement détruit ou masqué, sous une ornementation moderne du plus mauvais goût, le Latran des douze conciles, celui d'Innocent III et de Boniface VIII, celui que Dante a si vivement compris. Un des plus regrettables efforts du schisme d'Avignon fut de faire tomber en ruines le vieux *patriarchium*, de sorte que les papes qui suivirent, si peu soigneux de la tradition chrétienne, préférèrent le Vatican, qui n'a pas de tradition bien ancienne et dont la consécration idéale ne peut être considérée que comme l'œuvre et le symbole du catholicisme moderne. Quant au Quirinal, c'est bien moins encore; c'est le palais d'un mauvais petit gouvernement, d'une niaise petite cour, d'un groupe d'administrations et de bureaux, sans caractère architectural, ne rappelant rien moins que la résidence du roi des âmes. Quelle faute d'avoir ainsi déplacé le chef-lieu de l'infaillibilité! Mais combien ces trois résidences papales sont la personnification expressive des trois phases du rôle papal : chef de la chrétienté, chef du catholicisme, petit prince vivant de diplomatie!

Les soins du gouvernement sont devenus dans les temps modernes une affaire si compliquée, qu'ils ne peuvent souffrir de partage. Le pape, qui devrait être par excellence souverain spirituel, le premier des évêques, possédant pour son indépendance un petit coin de terre, est devenu un petit prince italien, gouvernant la catholicité. Rome moderne n'a pas d'autre physionomie; prenez, par quelque côté que ce soit, l'administration romaine, vous n'y trouverez rien de saint, rien de *catholique*, je veux dire qui rappelle l'Église universelle. Les neuf dixièmes des pensées du pape sont préoccupés, j'en suis sûr, par le gouvernement de ce petit État, et cela ne m'étonne pas. Nous touchons au temps où les croyans de l'autre bout du monde recevront et baiseront avec respect des décisions dogmatiques fabriquées dans des bureaux. Quelle bizarre destinée que de voir une nation, l'Italie, ainsi dévolue au monopole de la théo-

logie, ayant, par fait de naissance, le droit de régler la foi! L'esprit moderne gouverné par la nation la plus arriérée, la plus ignorante! Car toutes ces congrégations qui expédient des directions au monde dans tous les sens sont toutes composées d'Italiens, et si l'on veut réussir dans cette voie, être approuvé ou n'être pas condamné, il faut se mettre bien avec ces Italiens. Les Italiens sont devenus le concile permanent du catholicisme. Quel étrange spectacle que celui d'un Fénelon, l'âme la plus élevée de son siècle, consentant à être jugé par quelques prélats ignorans et intrigans, écrivant à des cardinaux imbéciles, Barberini, etc., et se soumettant quand ces Italiens ont prononcé. Quel droit a donc ce peuple sur la théologie!

Le pape du moyen âge, au contraire, le pape de Latran, combien il est supérieur au pape du Vatican et au pape du Quirinal! Il n'est pas italien, il est universel. Sa royauté ne consiste pas à posséder pour les condamner à la misère quelques cantons de l'Italie. Sa principauté temporelle et locale n'est à beaucoup d'égards que nominale; il ne règne pas chez lui; il n'est que le suzerain de municipes indépendans et souvent rebelles, mais que lui importe? Son règne n'est pas borné à quelques cantons de l'Italie; son règne, c'est l'humanité tout entière. Il aspire à l'empire universel, et parmi ses trois couronnes, il n'en est pas une pour le petit coin de terre qui absorbe aujourd'hui tous ses soins. On s'étonne que les papes du moyen âge aient si peu bâti à Rome; cela se conçoit à merveille. Ces papes ne pensaient pas à la Rome dont ils étaient souverains nominaux; leur pensée était pour le monde. Les papes n'ont commencé à bâtir à Rome (Nicolas IV, Martin V), que quand ils ont renoncé à leurs grandes prétentions, et que, par suite du grand schisme, le monopole de la papauté est tombé aux mains des Italiens. Et la Rome moderne n'a définitivement commencé que quand elle a été gouvernée par les Jules II, les Léon X, Paul III, les Médicis, les Farnèse, les Aldobrandini, les Barberini, ces grandes familles patriciennes, qui n'avaient d'autre idéal que de lutter de magnificence à Rome avec les autres princes italiens de Florence, de Venise ou de Milan.

C'est surtout au cloître de Saint-Jean-de-Latran que j'ai saisi la physionomie originale de la papauté du moyen âge. Ce cloître, avec ses vers léonins en mosaïque, ses colonnes torses marquetées, ses petites arcades, est le musée du vieux Latran. Les

vieux débris qu'on y a rassemblés sont frappans de caractère et font comprendre à merveille ce style demi-gothique, demi-byzantin, qui fut celui de l'architecture romaine au moyen âge. La rosace et l'aiguille y sont très caractérisées. D'innombrables légendes s'attachent d'ailleurs aux objets qu'on y a recueillis et complètent la physionomie. La moins apocryphe peut-être est celle qui voit l'antique siège papal dans un siège byzantin, en *opus alexandrinum*, rouge et or, avec lions et colonnes torses. Près de là, dans la basilique, est le portrait de Boniface VIII par Giotto. Le portique léonien renferme aussi une foule de restes du Latran antique. Je ne parle pas de l'admirable abside de Mino da Torrita, du XIIIe siècle. Ah! ce Latran est vraiment un musée de la vieille papauté! Ici, comme partout à Rome, l'antiquité païenne et chrétienne se trouvent conjointes. Au milieu des rosaces brisées, des inscriptions ecclésiastiques, des colonnes du palais de Pilate, des colonnes qui marquent la taille de Jésus-Christ, vous trouvez le monument de Plautius Lateranus, qui devait donner son nom au chef-lieu du christianisme.

Mais nulle part autant qu'au baptistère on ne comprend la grande majesté de l'empire infaillible, et cette fière assurance d'elle-même, qui forme l'un des caractères des religions. Aucune cérémonie du christianisme n'est plus originale, ni plus significative que le baptême. Cette façon de s'arroger l'enfant sans son consentement, de le prendre comme son bien propre, sur lequel on conserve un droit inaliénable, est l'un des traits les plus hardis de cette altière religion. « Crois-tu au Père? » demande-t-on à l'enfant, qui ne répond que par ses vagissemens. — Oui, répond-on pour lui. — Crois-tu au Fils? — Oui. » Et ce *oui* prononcé par d'autres oblige cet enfant. Il a dès ce moment la foi infuse, et si, plus tard, il n'acquiesce pas à ce qu'on a dit pour lui, il est apostat, et les théologiens condamnent ceux qui soutiennent qu'on peut revenir à l'âge du libre arbitre sur les promesses faites par d'autres, et le concile de Trente prononce anathème contre ceux qui diraient qu'on ne peut employer les peines temporelles pour ramener ces rebelles au devoir.

Cette théorie est très peu conforme à nos idées sur la liberté individuelle. Il nous semble que l'enfant adulte ne peut être lié par des sermens qu'on a faits pour lui, et auxquels il n'a eu aucune part.

Mais avec ce raisonnement, on serait amené à donner aussi à l'homme le droit de se révolter contre les conditions du pacte social, conditions qui ne lui ont pas été proposées, et qu'il n'a pas acceptées, mais dans lesquelles il a été engagé par le fait même de sa naissance. L'homme naît sociable, et membre d'une société, ayant vis-à-vis d'elle des droits et des devoirs; de même, aux yeux de l'Église, l'homme naît pour être chrétien. L'Église a le droit de s'approprier tout homme qu'elle trouve et qui ne résiste pas. Si elle ne baptise pas l'enfant malgré les parens, c'est pour éviter de plus graves inconvéniens : en cas de mort imminente, elle le permet et l'ordonne, et bien que les théologiens ne soient pas d'accord pour accorder au prince chrétien le pouvoir de faire baptiser les enfans malgré leurs parens infidèles, le sentiment de ceux qui lui accordent ce pouvoir est seul conséquent aux principes. L'Église est tout sur la terre; tout est pour elle, elle règne même sur ceux qui ne sont pas ses sujets; rien ne peut soustraire à ses lois, dès qu'on s'y est soumis par le baptême; l'hérétique ou le schismatique, qui ne connaissent pas les lois spéciales de l'Église, font un péché toutes les fois qu'ils ne les observent pas; car, disent les théologiens, la rébellion ne détruit pas la sujétion à la loi, et il serait trop commode que les rebelles fussent moins chargés que les fidèles, et, par le fait même de leur rébellion, se trouvassent dans une situation plus favorable. Tout cela est admirablement beau, je veux dire admirablement original.

ROME

« Tu t'es trompé, mon ami, en supposant qu'en qualité de libre penseur, je n'avais ni le droit, ni la possibilité de me complaire dans la Rome moderne. La Rome ancienne, me dis-tu, la Rome historique et deux fois capitale du monde, celle-là, tu me l'abandonnes; mais la Rome des papes et des moines, la Rome niaise et dévote des deux derniers siècles, tu supposes qu'elle ne doit exciter en moi que l'indifférence ou le dégoût. Détrompe-toi; tout ce qui est expression vraie et originale de l'humanité me plaît et m'intéresse. Jusqu'ici j'avais considéré la religion de ce pays comme imposée, jamais comme acceptée : je la voyais enseignée par un clergé absurde et ignorant, bien

plutôt qu'acceptée et ennoblie par la foi d'un peuple simple. Le concile de Trente, Charles Borromée, Pie V, les Jésuites avaient, à mes yeux, serré autour de ce peuple les bandelettes funèbres. C'est une erreur. La grande réaction dévote et catholique qui, vers le milieu du XVIe siècle, vint étouffer la liberté et le puissant développement de l'Italie au XVe et au commencement du XVIe siècle, est bien réellement une œuvre italienne. L'Italie n'était pas d'un tempérament assez rationaliste pour devenir protestante, et les temps de l'incrédulité pure n'étaient pas encore venus. L'Italie tient de la femme; on parla à ses instincts, et la pauvrette se laissa séduire. Elle accepta sa chaîne de si plein cœur qu'il serait plus juste de dire qu'elle se la donna. Quand on étudie de près cette curieuse réaction, on trouve que le peuple et les laïques y eurent plus de part encore que le clergé. L'Italie offre même cela de remarquable que le peuple y est plus superstitieux que les prêtres, et que le rôle de ceux-ci se borne souvent à interdire des pratiques trop grossières ou trop immorales. C'est le peuple qui a fait des églises de tous les temples anciens, qui a collé une mauvaise Madone dans le temple de Vesta, mis deux ou trois chandeliers à l'entour, et un ermite mendiant à la porte pour demander l'aumône. C'est le peuple qui a planté une croix au milieu du Colisée, et qui, tous les jours en passant s'agenouille pour la baiser. C'est le peuple qui, de lui-même, s'assemble le soir au coin des rues ou dans les boutiques du Borgo pour chanter des couplets à la Madone. Ces capucins qui courent les rues le sac sur le dos, nu-pieds et en guenilles, c'est le peuple; le peuple les aime, cause avec eux, les amène au cabaret, leur donne quelques morceaux de pain ou de bois, sauf, à aller les redemander à la porte du couvent. J'assistais il y a quelques jours aux offices du Gesù, et deux sentimens bien divers se partageaient mon âme. D'une part, sympathie pour ce peuple, qui prend naïvement la religion qu'il trouve sous sa main; de l'autre, colère et mépris contre les chorèges qui trônent au-dessus de lui, contre ces docteurs scolastiques qui faussent toute science et toute critique pour l'apologie de leurs dogmes absurdes. Le Panthéon d'Agrippa changé en église officielle et bien ornée, ce portique admirable, plaqué de tableaux d'indulgences, me révolte : car en tant que Panthéon, il exprimait une idée religieuse bien plus élevée. Il eût fallu le laisser ruiné, sauf à y placer un mauvais autel en bois et une Madone. Mais

qu'un capucin, au Colisée, grimpé sur des tréteaux, prêche au milieu des *sacconi*, en répétant sans cesse pour toute éloquence : *Fratelli miei*, tandis que l'auditoire vaque à ses affaires, que les hommes dorment appuyés contre les ruines, que les femmes allaitent leurs enfans, assises sur les marches de la croix, voilà l'humanité naïve, voilà le beau, voilà l'aimable, voilà le vrai.

« Toute manifestation religieuse, fût-elle grotesque, m'est sacrée. La religion de Rome n'est jamais grotesque. Le sentiment d'ailleurs a sa valeur indépendamment de l'objet qui l'excite. Je m'abandonne donc sans scrupule aux impressions de cette religion, que je pourrais critiquer, si je le voulais, par tant de côtés divers.

« Nulle part la pensée n'est plus calme, la tête plus libre, la vie plus limpide qu'à Rome; mais nulle part aussi on n'éprouve plus profondément ce sentiment de respect et de haute placidité qui apprend à aimer dans toute croyance ce qu'elle a de pur et d'élevé. Je me maintiens dans une situation d'esprit calme et bienveillante, évitant la curiosité, qui trouble la simplicité et la pureté des impressions. Je m'occupe très peu des affaires politiques; depuis que je suis à Rome, je me soucie fort peu de vos querelles, et puis, j'ai bien assez d'éclaircir les sensations différentes qui m'assaillent à chaque pas. Que ne puis-je vous voir à côté de moi sur ces belles collines de Saint-Onuphre, de Saint-Pierre in Montorio ou de l'Aventin ! Que ne puis-je vous interroger sur mes propres sentimens et éclaircir mes sensations par les vôtres !

« Je mériterais toutes tes railleries, mon ami, si, comme tu le supposes, j'avais eu l'enfantillage de me convertir, et si, en dépit de ma raison et des habitudes les plus invincibles de mon esprit, j'étais revenu à croire au surnaturel. Rassure-toi ; je n'ai pas fléchi sur un seul des résultats acquis de ma critique; maintenant, comme par le passé, je jouerais vingt fois ma vie et par conséquent mon salut éternel pour la vérité scientifique de la thèse rationaliste.

« La légende n'est pas vraie comme fait, mais elle est toujours vraie comme idée. Il est démontré pour moi que saint Pierre

n'a jamais été à Rome : la preuve de Beausobre est péremptoire à cet égard. Ainsi quand on me dit : Voilà sa chaire, voilà les chaînes qui ont serré ses mains, voilà la prison où il fut enfermé, voilà le lieu où le Christ lui apparut, voilà le lieu où fut dressée sa croix, voilà sa tête, voilà ses os, il m'est difficile de prendre ces objets avec le réalisme du croyant. Croyez-vous pourtant que je visite avec moins de dévotion Saint-Pierre in Vincoli, la prison Mamertine, Saint-Pierre in Montorio, le Tempietto du Bramante? Nullement. Eh! que m'importe que ces morceaux de fer rouillé aient touché sa chair, que le crâne enfermé là soit le sien? Que m'importe que cet homme, dont l'histoire ne m'apprend presque rien, ait ou non foulé cette terre! Céphas en sera-t-il moins la pierre angulaire de l'humanité? Que m'importe ce pêcheur obscur, qui ne se douta jamais sans doute de la haute destinée à laquelle il était appelé! Le vrai Pierre, le Pierre qu'il faut révérer, est celui qu'a créé l'humanité, le Pierre qui, durant dix siècles, a été le chef des consciences, devant lequel se sont courbés les empereurs, dont l'humanité a été tributaire, et dont le pied de bronze est usé sous les baisers des pèlerins.

« Il ne faut pas grand effort de critique pour découvrir qu'il n'est pas tout à fait sûr que la Scala Santa soit l'escalier du prétoire de Pilate, que la colonne de Sainte-Praxède pourrait bien n'être pas celle où Jésus fut lié, que la lance de Longin n'est pas aussi authentique, ainsi que tel portrait de Jésus ou Marie, qu'on pourrait le souhaiter. Mais, en vérité, quelle découverte qu'une proposition formulée de la sorte : Cet escalier n'est pas l'escalier de Pilate; et qu'il y a lieu d'être fier d'une pareille trouvaille! Et quand vous aurez détruit la foi naïve du peuple à ces touchantes fables, quand vous l'aurez privé de la joie qu'il éprouve à monter à genoux ces marches consacrées par la foi de tant de générations, qu'aurez-vous gagné? Je les ai montées comme les autres, et je vous assure que j'y ai trouvé bien de la douceur. Jésus ne les a pas montées, c'est très vrai; mais que de genoux il a fallu pour les user ainsi! que d'âmes qui valaient mieux que moi en ont été consolées! que de simples ont mis là leurs complaisances! qu'un docteur en théologie vienne en faire une dissertation pour me prouver en dépit de toute critique que cet escalier est bien celui du prétoire, je rirai et lui tournerai le dos; et si la chose est prise au sérieux dans le monde critique, je

la réfuterai impitoyablement. Mais enlever son illusion à ce pauvre paysan, qui a traversé plusieurs lieues de désert pour monter ces marches saintes et baiser cette image ! Ce serait une barbarie, et un pédantisme du plus mauvais goût.

« Il est de mauvais goût d'appliquer une trop sévère critique à ces gracieuses légendes, et de se poser la question de leur réalité, pour arriver à ce prosaïque résultat : Cela n'est pas vrai. Le pesant érudit venant effeuiller de son doigt rustique ces roses délicates et légères, ressemble au paysan qui avalerait d'une gorgée le parfum qu'on lui donnerait à sentir.

« Mon ardeur de savoir ne s'est nullement affaiblie... »

« Quand je me prends à réfléchir sur ma propre existence, et sur mon histoire intérieure, j'éprouve beaucoup de tristesse, mais aucun remords. Le malheur de ma vie fut d'être trop critique. Il y a danger pour l'homme à avoir trop analysé ses propres ressorts et à voir trop clairement les fils de la machine. Qu'est-il arrivé? J'ai tué en moi la jeunesse, la naïve spontanéité ; je ne puis m'échapper à moi-même. Ce qui fait l'énergie de la nature humaine, c'est sa naïveté ; je m'explique : tel homme combat et expose sa vie pour une opinion politique, cet homme est naïf, il croit avoir absolument raison : or, s'il était plus fin, il verrait que ses adversaires ont raison autant que lui, et que le côté par lequel ils envisagent la question est tout aussi vrai que le sien. Tel homme accorde sa foi absolue à un système religieux ; cet homme est naïf, car, avec un peu plus de science, il verrait que ce système est vulnérable, et exige de lui des actes de foi sur des choses inadmissibles. Tel homme consacre sa vie à une idée dominante, pouvoir, richesse, que sais-je ? Cet homme est très naïf; car s'il consultait tant soit peu l'expérience vulgaire, il reconnaîtrait que, ce but atteint, il n'en sera pas plus heureux, et que les efforts qu'il aura faits pour l'atteindre seront inutiles.

« Espère-t-il échapper le premier à la loi universelle de l'humanité? Tel homme se laisse aller tout entier et sans retour à la douce ivresse de l'amour. Cet homme est naïf encore, et l'homme calme ne pourra s'empêcher de sourire, comme l'homme sobre passant près de l'homme ivre, car il y a dans cette ivresse une illusion nécessaire : il est obligé de croire

éternel ce qui est plus fugitif que la pensée; s'il réfléchissait, s'il tirait une induction pour lui de la loi universelle, il serait plus dans le vrai, mais il cesserait d'aimer. Ainsi ne pas trop voir est la condition nécessaire de l'exercice énergique des facultés humaines : l'homme trop *savant* devient impuissant. Mais si c'est là un mal, c'est un mal incurable : le seul remède serait de *n'avoir pas pensé*.

« Tel est mon sort. Le développement normal de la nature humaine n'est que dans un certain milieu : cette délicate machine ne doit être ni trop maniée, ni tourmentée; je l'ai forcée, comme une montre qu'on dérange en la faisant aller artificiellement, comme un ressort dont on détruit l'élasticité par de continuelles et inégales pressions. Ma nature dans sa naïveté était douce et tendre, oh! avec quelle douceur j'aurais appuyé ma tête sur le sein de ma bien-aimée, j'aurais confondu mon âme dans la sienne!

« Et je suis devenu incapable d'aimer!... Je vois passer les jeunes filles souriantes et parées, ma vue les attriste et elles détournent les yeux. « Celui-ci, semblent-elles dire, n'est pas comme les autres. Avec les autres, nous rions et nous causons; mais avec celui-ci, nous n'oserions. » Et j'ai été pour elles comme un nuage, et après avoir passé devant moi, elles restent quelques momens pensives jusqu'à ce qu'une fleur...

« J'avais de l'ardeur et de la vie ; et je suis devenu inutile, et je n'ai pas su prendre mon rang dans la vie, et le vulgaire me regarde comme un être incapable et manqué.

« J'avais de la vigueur et de la finesse d'esprit, mon âme était capable d'enthousiasme et d'élan, j'aurais pu insérer mon action dans le grand mouvement des choses, et être un homme dans mon siècle, et quand je me surprends à formuler une opinion, à m'indigner ou à m'échauffer, je souris de moi-même. Quand je me surprends poursuivant un but avec passion, je me mets à rire de moi-même, comme de l'homme qui a la bonhomie de se passionner au jeu ou à la chasse, et de se poser un but pour après s'amuser à l'atteindre.

« Quelquefois, pour n'avoir pas l'air trop inepte, je hasarde avec toutes sortes de restrictions une opinion. Puis cela me paraît si inexact, si partiel, je me donne si gauchement ce rôle, que je prends le parti de me taire, et alors on me tient bien et dûment pour un sot. Parlez-moi des béotiens. Ils ne doutent de

rien, eux. Ils entrent avec leur grosse allure chez les délicats, ils affirment à tort et à travers, sans scrupule, sans égards pour les mille nuances fuyantes des choses.

« Ce n'est pas que, par momens, très souvent même, je ne m'échauffe, je ne me prononce avec vigueur par oui et non. Autrefois le défaut qu'on me reprochait était d'être affirmatif et tranchant, et les personnes qui me connaissent savent que c'est là encore un des traits de mon caractère. Mais cet élan n'est jamais simple et sans retour comme dans l'homme qui a conservé la naïveté de sa nature. Le regard critique suit immédiatement l'élan spontané. Voilà, me dis-je, comme se passent les choses, comme la nature humaine se passionne.

« Tous les amateurs de l'art chrétien vont admirer à Saint-Clément les ravissantes fresques de Masaccio représentant les actes de sainte Catherine. Cette belle et chaste vierge pose là devant les philosophes les argumens à sa manière, et refuse d'adorer Jupiter. Il y a quelque chose d'infiniment délicat dans cette gracieuse timidité de la jeune fille alliée à l'assurance du dogme religieux. « Jupiter, c'est le mal. » Qu'elle fit bien de n'être pas critique ! Si elle l'eût été, elle aurait dû dire : « Christ vaut mieux à quelques égards. Mais après tout !... » Avec cela, elle n'eût pas été martyre, elle ne suivrait pas l'agneau partout où il va. Je ne pense pas qu'il y ait de joie au monde plus vive que celle du martyr. Que de fois, en parcourant cette galerie héroïque de Saint-Jean-le-Rond, où le rude pinceau de Pomerancio a exprimé en traits si terribles cette sanglante épopée du christianisme naissant, j'ai maudit notre critique de nous avoir rendu le martyre impossible. Le critique n'a pas besoin d'être martyr. Car il ne croit pas son opinion tellement vraie que l'opinion contraire ne le soit aussi un peu. Or, cela posé, pourquoi se faire tuer ? Il faut s'entendre. J'aurais été à la place de sainte Catherine, j'aurais dit aux philosophes : « Entendons-nous ; oui, en un sens, vous avez raison : je veux bien sacrifier à Jupiter. » Le martyr n'est pas critique ; il est absolu : on ne meurt pas pour quelque chose qu'on croit à moitié vrai.

« Je me mêle volontiers à la foule qui rit des bons mots de Pulcinella ; mais que leur rire est différent du mien ! Leur rire est simple, et le mien est un rire de critique, un rire de curieux, d'érudit. Ces bonnes gens sont tout à Pulcinella, ils ne voient rien au delà de la naïve plénitude de leur joie.

« Mes propres sentimens deviennent ainsi pour moi un curieux sujet d'expérimentation. Ah! plût à Dieu que je fusse délivré, un jour, une heure de moi-même, et que je pense avec la naïveté de l'enfant!

« On ne recommence pas deux fois le même rêve. Un jour, je vis en songe les cieux ouverts et la face des bienheureux. Je regrettai le réveil, et je voulus me rendormir pour continuer mon rêve. Vain espoir : la douce image avait fui pour toujours.

« Ainsi j'ai manqué ma vie. La fatalité m'a engagé dans une voie où il ne me reste plus qu'à mourir. A vingt-six ans, j'ai épuisé la vie. Quoi! trente ou quarante années de prolongement inutile et insignifiant? Cela ne s'est jamais vu : la mort a un tact merveilleux pour savoir clore à propos chaque vie, quand le plan moral en est rempli. Le cercle de la vie physique et de la vie morale... Je sens que l'une finira avec l'autre.

« Si ces lignes tombent jamais sous les yeux de quelqu'un, il croira peut-être que j'ai pensé au suicide. Celui-là me connaîtrait bien mal. Le dégoût et l'ennui me sont inconnus et ne correspondent à aucun fait de mon expérience intime. Je ne me suis jamais ennuyé. Ma curiosité me fait prendre goût à la vie, je trouve le monde trop curieux pour ne pas aimer à le contempler. Étranger au plaisir, je n'ai guère connu ce qu'on appelle déception. Mon fait est bien simple : j'ai touché au Saint des Saints, je dois mourir.

« Mon exemple, je le sais, ne guérira personne. Car, une fois entré dans cette voie, on n'est pas maître d'en sortir. Et d'ailleurs ces maux sont de ceux qui se gagnent par le contact. Comprendre ce mal, c'est en être atteint. Mais enfin il ressort de tout ceci, il me semble, un important résultat psychologique : c'est qu'il ne faut pas trop critiquer, sous peine de mort.

« Que de fois, passant près de ces heureux mendians qu'on trouve ici à chaque pas étendus au soleil, vivant de cette belle et douce vie, j'ai envié leur sort. Jamais ils n'ont réfléchi, leur âme naïve plonge dans la nature. Ils déchirent leur morceau de pain d'aussi bon cœur que s'ils l'avaient gagné.

« Je ne suis ni sceptique ni mélancolique. Je suis convaincu que quand j'aime et quand j'admire le beauté, je touche et j'embrasse la réalité céleste. Je suis convaincu que dans les vues générales que la science et la critique accumulent, il y a bien véritablement du vrai. Après ces momens de tension où m'a

porté l'excès de la critique, j'éprouve une inexprimable consolation à me reporter sur la simple nature. Un arbre en fleur, deux oiseaux qui jouent ensemble, un petit lézard gris courant au soleil sur des ruines romaines, un petit agneau qui vient de naître, et essaie de se lever les yeux à peine ouverts, le bœuf accroupi entre les herbes des prés et levant majestueusement immobile son front mystique, un canard barbotant dans l'eau avec cette joyeuse petite façon vulgaire de prendre la vie, l'âne, la bonne créature faite pour souffrir, heureuse par sa bonté; tout cela m'enchante et me rajeunit. Je touche la vie alors; j'aime.

« Le défaut de ma nature fut de réunir trop d'élémens divers. La partialité est la condition nécessaire de l'esprit humain. Toute phrase isolée est fausse, parce qu'elle ne présente qu'une face des choses.

« Tout esprit est partiel, et c'est parce qu'il est partiel qu'il est fort. Toute affirmation est partielle. Les hommes vraiment forts sont ceux qui ont assez de pénétration pour saisir fortement une pensée, mais pas assez pour en voir la partialité. Si Napoléon eût été aussi critique que moi, le 18 brumaire n'eût pas eu lieu, Celui qui veut tout saisir dans ses concepts est faible et effacé, incapable d'agir avec énergie. Car il comprend trop bien toute chose, il sait trop bien balancer, il est trop modéré et trop apte à tout comprendre. Il ne s'abandonne jamais tout entier. Un tel homme est peu fait pour réussir auprès des autres hommes, et de fait il n'est pas dans les conditions humaines. Il n'est pas né viable.

« Nous sommes assez facilement critiques avec les arts et avec le passé. Mais si l'on est conséquent, il faut être aussi critique avec soi-même, et se juger comme on juge le passé. S'il n'est pas une seule querelle du passé dans laquelle nous donnions absolument raison aux uns, absolument tort aux autres, il faut bien croire que l'avenir dira de même de nous, et ne nous donnera pas absolument raison, ni absolument tort à nos adversaires. Eh bien! quand on sait cela, on est perdu! Quand on est ainsi sorti de soi-même pour se critiquer, la vie est tarie dans sa source. Supposons un homme politique, défendant son système et reconnaissant qu'après tout, ses adversaires n'ont pas complètement tort, aura-t-il la force? Il faut être brutal pour ces sortes de choses : il faut croire qu'on a la raison pour soi, que ceux qu'on a en face sont des ennemis ou des per-

vers. Il faut oublier l'histoire, car dans l'histoire, nous n'appliquons à personne, sauf des cas rares et facilement reconnaissables, l'épithète d'individu pervers. »

Depuis l'origine de la société politique, il y a eu des partis; et cela tient aux lois les plus essentielles de la nature humaine. Tout développement humain se fait partiellement et par contraste. Tout système est louable ou critiquable, et toute chose est belle et fautive. La Grèce, qui représente dans une admirable proportion l'humanité tout entière, la Grèce n'est que l'antithèse du dorien et de l'ionien. Les petits esprits se demandent laquelle valait mieux, et sont suivant leur goût pour Sparte ou Athènes. Or pour l'esprit critique, ces deux esprits ont été tout ce qu'ils pouvaient être. Sparte est belle, mais fautive. Toute chose est excellemment ce qu'elle est; il ne faut pas lui reprocher de n'être pas ce qu'elle n'est pas. Il y a des roses, il y a des violettes, il y a des œillets. Demandez à l'œillet pourquoi il n'a pas le parfum de la rose, à la violette pourquoi elle n'a pas les couleurs variées de l'œillet. Je suis ce que je suis, répondra-t-elle, et je n'aspire pas à être autre chose. Dans les œuvres d'art, il est de même impertinent de demander pourquoi une œuvre n'est qu'idéale, pourquoi telle autre n'est que sensuelle.

La critique consiste à maintenir en face les contradictoires, à ne laisser aucun élément de l'humanité étouffer l'autre. Le poète hausse les épaules sur le savant, parce qu'il ne le comprend pas, le savant sourit du poète, parce qu'il est fermé à la moitié de la nature humaine. Il en est de même pour les partis politiques. L'homme critique ne peut être d'aucun parti. Les Guelfes avaient raison et tort, comme les Gibelins avaient raison et tort. Chaque chose a ses faces. Au point de vue de l'individu et des droits individuels, l'ancienne société aristocratique et fondée sur des privilèges que la Révolution vient de renverser, était révoltante. Les révolutionnaires ont eu raison contre elle. Mais ce point de vue individuel est lui-même partiel et exclusif. La conséquence en serait une sorte de démocratie égalitaire, qui serait la mort de l'humanité. Chaque parti est obligé de croire qu'il a absolument raison, et que quand il aura triomphé, le grand terme de la perfection sera atteint. Or,

comment croire que pour la première fois depuis le commencement du monde...

Tous les partis ont eu leur triomphe et leur chute. Ils ont triomphé par la part de vérité et de justice qu'ils représentaient. Ils ont été renversés à leur tour par la part d'erreur qu'ils renfermaient, et qui, se dévoilant peu à peu, a laissé pour un temps la raison et la victoire au parti contraire.

Lycurgue fit, dit-on, une loi pour défendre aux citoyens de rester neutres dans les dissensions civiles. On voit bien que Lycurgue n'était pas critique. Prenons toutes les grandes querelles du passé, Sparte et Athènes, Rome et Carthage, Rome et la Grèce, Rome et les Barbares, les Guelfes et les Gibelins, le sacerdoce et l'empire, le protestantisme et le catholicisme, la maison de France et la maison d'Autriche, les partis divers de notre Révolution ; quel est l'homme de quelque sens qui peut embrasser un seul de ces partis à la distance où nous sommes, qui peut être pour Sparte contre Athènes, ou pour Carthage contre Rome, ou pour les Guelfes contre les Gibelins? Nous n'avons plus de colère pour le passé. Quel enfantillage après cela de s'indigner quand on sait que l'avenir ne partagera pas nos colères, et qu'il nous jugera comme nous jugeons le passé!

O quiétude ! ô paix! ô unité! de quel nom t'appeler, es-tu la vie ou la mort? Vertu, crime, beauté, laideur, ciel, enfer, venez sur ces pics sublimes vous donner le baiser de paix et vous embrasser dans le vaste sein du Père. Tout est beau, tout est bon, sauf le médiocre. Il n'y a place pour celui-là ni dans le ciel, ni dans l'enfer. Moi, grâce à Dieu, je suis pour la beauté, pour la vertu, pour le ciel, pour les victimes, mais ce n'est pas une raison pour m'irriter contre le laid, contre le crime, contre l'enfer, contre les bourreaux.

Tout a son droit à l'être. Vouloir détruire ou abolir quoi que ce soit, c'est folie. C'est détruire un ton dans l'échelle musicale, une nuance dans la série des couleurs. L'ennemi veut détruire son ennemi, mais il n'y a d'ennemis qu'au point de vue de l'individu, il n'y a pas d'ennemis au point de vue du tout. Toute chose représente un ton dans l'univers, dans le concert universel.

Il est d'un petit esprit de vouloir supprimer le mal. Le mal est une face des choses comme une autre, et le monde ne serait

pas complet sans le mal (1). L'Indien sait qu'en s'engageant dans tel sentier, il sera dévoré par un tigre; il y va et se laisse dévorer. Cela a sa beauté, et représente fort bien ce que serait le monde sans l'amour de soi. Car c'est l'amour de soi qui fait appeler *mal* ce qu'on juge contraire à son propre bien. Dans le système de la grande quiétude, on dirait : Que chaque chose suive sa voie et que l'univers se réalise !

En somme, tout se réduit à savoir si l'on se place au point de vue de l'individu, de l'opposé, du divers, ou au point de vue du tout et de l'unité. Au premier point de vue, il y a lieu à partialité, à guerre, à colère, à morale; au second, il n'y a plus que la paix. Ceci est plus élevé et plus avancé, mais ce n'est pas le milieu normal de la nature humaine; l'homme est fait pour ne pas dépasser un certain milieu. S'il va au delà, il se donne la mort. Par toutes les voies, je suis amené à ce résultat qui est l'abrégé de toute ma philosophie. La nature humaine a ses bornes en profondeur et en étendue. A force de se perfectionner, on arrive à s'anéantir. En se posant dans la région transcendante, on se suicide.

L'œuvre de l'historien se borne, selon moi, à saisir la physionomie originale des hommes et des faits. La plupart des personnages qui ont joué le rôle principal dans le grand drame qui s'achève en ce moment en France, étaient des hommes très médiocres. Mais dans notre système d'esthétique, on ne regarde pas les hommes, mais l'originalité de l'œuvre qu'ils ont tracée. Les plus curieux développemens de l'histoire ont été esquissés par des hommes nuls. Il faut voir le tableau résultant : or, il est certain que la Révolution française est un des plus curieux tableaux que présente l'histoire. Le rouge y domine, comme dans les tableaux de Rubens, mais c'est une manière comme une autre. Je ne cherche en tout cela que l'intérêt du curieux et de l'amateur, et on conçoit qu'à ce titre, un Marat ou un Danton doivent bien plus me plaire par leur pittoresque que de plats personnages plus honnêtes ou même plus capables. Je les maudis après cela pour l'acquit de ma conscience; c'étaient de laids et méchans gredins, mais ils avaient de la physionomie,

(1) En lisant ce passage, comme bien d'autres, il faut se rappeler que Patrice n'exprime pas toujours des opinions définitivement arrêtées, mais des aperçus dont il voyait fort bien l'imperfection, mais qu'il jugeait susceptibles par leur erreur même d'ouvrir des vues nouvelles et de faire réfléchir.

je les aime comme j'aime les brigands et les soudards de Salvator Rosa, sans souhaiter que l'espèce en reparaisse.

Mais le ciel est pur, les oiseaux chantent doucement dans les vignes et les roseaux. Allons sur la voie Nomentane, voir couler l'Anio, et saluer en passant la belle vierge et martyre sainte Agnès.

« Non, mon ami, l'homme n'est rien que par son cœur. J'aurais entre les mains la gloire de Napoléon, que je la donnerais toute pour le sourire d'une femme. J'aime la science parce que la science rend plus beau, mais à ma science, je préfère mille fois mon cœur. Et à cette heure, si l'on m'offrait d'échanger mon âme, que j'ai cultivée avec tant de soin, depuis mon enfance contre l'âme douce et naïve d'une humble femme qui ne sait qu'aimer, j'accepterais avec bonheur, et je me croirais plus riche aux yeux de Dieu par le seul sentiment d'un cœur simple que par tout un édifice de science péniblement amassé.

« Il faudrait parler la langue des anges pour expliquer tous les mystères que recèle l'acte le plus simple de la vie féminine. On me donnerait le choix d'avoir été Alexandre, Newton ou sainte Catherine de Sienne que je préférerais le sort de la vierge de Fonte-Branda. Cette pauvre fille d'un teinturier, qui ne savait ni lire ni écrire, cette Circé chrétienne du XIVe siècle, qui changeait le cœur de tous ceux qui la voyaient, qui admonestait le pape et les évêques, avait atteint du premier coup et par le seul instinct de sa puissante nature le but que nous poursuivons avec tant d'efforts. J'ai lu autrefois une histoire dont mon âme fut parfumée durant plusieurs mois. Une jeune fille était belle, et on la croyait irréprochable. Un jour, elle a disparu; on entre dans sa chambre; elle était étendue sur son lit, revêtue d'une robe blanche, et ses bras croisés sur sa poitrine serraient une croix On ne reconnut sa faute que quand on vint l'ensevelir. Voilà une jeune fille qui, sans art et sans savoir, a dépassé par le sentiment esthétique les plus grands artistes. Elle a conçu assez puissamment l'idéal de la pudeur pour y sacrifier sa propre vie; elle a vu sa statue gâtée par un irréparable malheur ; elle a pris le marteau et l'a brisée. Sois bénie et bienheureuse, âme sublime, et reçois la complainte de tous ceux qui sont capables de préférer un sentiment à eux-mêmes. Le vulgaire la plaint et les

esprits secs la condamnent; mais la douceur de ses derniers instans, quand elle revêtit sa robe blanche et qu'elle croisa ses bras sur sa poitrine, dut être si grande qu'elle aurait suffi, répandue sur toute une vie, pour l'embaumer et en faire le charme.

« J'aime aussi à penser aux amans qui, contrariés dans leur amour, se sont donné la mort dans les bras l'un de l'autre. Que de doux pensers les ont menés à ce douloureux pas! Et quand ils se sont liés la dernière fois l'un à l'autre, la douceur de ce seul moment!

« O mon ami, voilà des simples, des ignorans qui gagnent le ciel à tire-d'aile, et nous, nous l'escaladons avec sueur, nous entassons des montagnes, au risque à chaque pas de voir Ossa manquer sous nos pieds, un Pélion s'écrouler sur nos têtes! »

« Ma plus grande peine est, par la nature même de mon mal, de ne pouvoir obtenir la compassion d'une femme. Être plaint par une femme est une si douce chose que ce ne serait pas trop de l'acheter au prix d'une vie de douleur.

« Ma fenêtre domine la terrasse d'une maison voisine, où vient parfois une jeune fille pauvrement, mais gracieusement vêtue; je l'ai entendu appeler Annunziata. La distance est trop grande, ou mes yeux sont trop faibles pour que j'aie pu savoir si elle est belle. Mais il y a dans l'ombre d'une femme simplement vêtue, dans sa taille, dans son corselet, dans ses cheveux, une vénusté que l'on complète idéalement par la grâce des traits de son visage. Souvent elle me voit penché le soir sur ma fenêtre, contemplant les reflets du soleil couchant sur les montagnes d'Albano, et quelquefois mes regards rencontrent les siens, fixés timidement sur moi. Elle feint alors de s'occuper, et cherche à ne point paraître m'avoir devancé. Je n'ai pas encore osé hasarder un sourire. Serait-il possible qu'elle pensât à moi, et qu'elle rêvât de son côté ce que je rêve?

« Si jamais une femme lit ces lignes (je serai mort alors), je ne lui demande pas une larme sur mon sort; ce serait demander trop de bonheur. Je lui demande de croire que j'avais un bon cœur, je lui demande un peu de pitié. Et dût ce don funèbre ne venir me chercher que bien tard dans ma tombe, je me trouverais assez consolé.

« Autrefois j'avais des joies et des tristesses, des indignations et des sympathies, des bons et des mauvais jours, des printemps et des hivers. Maintenant j'ai atteint l'azur, où tout est d'une même couleur, où tout n'a qu'un visage dans l'univers. L'arbre dépouillé de ses feuilles me plaît autant que l'arbre en fleur, la colline aride et couverte de bruyères me plaît autant que le coteau qui s'arrondit sous la vigne et sous l'olivier; le désert de la campagne de Rome me charme autant que la vallée verdoyante de l'Arno ou du Léman. J'aime autant le Forum couvert de fumier, de charrettes et de bœufs que servant de lieu de réunion à un peuple libre; j'aime autant les cardinaux et les moines que les consuls et les tribuns; j'aime autant une ridicule église dans le style de Borromini que le temple de la Fortune virile ou de la Pudicité patricienne.

« L'esprit humain ne s'exerce que sur des différences, dans la catégorie de l'antithèse et du divers. Or la différence n'est qu'à la surface, l'antithèse n'est jamais qu'apparente. Il n'est rien qu'on ne puisse trouver vrai ou beau, si on sait le bien prendre. Les révolutions du goût ne tiennent pas à un autre principe. Tel siècle a été préoccupé dans la littérature et dans l'art de l'idéal de la beauté antique : rien de mieux; mais ce siècle s'est trouvé par là même incapable de comprendre l'esthétique du christianisme et du moyen âge. En cela les siècles qui suivront pourront justement lui faire la leçon. Ils réhabiliteront la beauté germanique, et seront à leur tour incapables de comprendre la beauté grecque. Je parie qu'il viendra un homme d'esprit qui soutiendra que Berthe aux longs pieds vaut mieux qu'Homère, et qu'une maigre statue du moyen âge vaut mieux qu'un chef-d'œuvre antique, et il aura raison par quelque côté. J'ai vivement exprimé sur quelques feuilles l'indignation qu'excitait en moi la religion sensuelle et grossière de Naples. C'était un enfantillage : cette infâme religion est des plus originales; elle est ce qu'elle est, l'expression naïve d'un peuple sensuel et incapable d'abstraction. Eh bien! cela, c'est une physionomie comme une autre, les choses ne peuvent être que ce qu'elles sont. L'araignée fait de la toile, l'abeille fait du miel et la vipère du venin.

« La perfection abstraite de l'esprit humain serait de savoir embrasser toute chose par ce qu'elle a de bon, de beau et de vrai. Mais non seulement cela dépasse notre faiblesse, il faut dire que cela dépasse les conditions de la nature humaine. Dès que l'es-

prit humain dépasse la sphère des affirmations antithétiques, dès qu'il atteint l'identité fondamentale, c'est le repos, mais c'est aussi la mort. L'opposition, la partialité est la loi de l'esprit humain. L'homme ne pense et ne sent, c'est-à-dire ne vit, qu'à condition d'être imparfait. Si son intelligence arrivait à la vue complète, il mourrait; car cette vue complète serait toujours identique, il n'aurait qu'une seule pensée, un seul sentiment; une seule note retentirait sans cesse à son oreille, la note de l'univers; il nagerait dans l'uniforme infini. Or, quand cet état se prolonge, cela s'appelle la mort; quand il n'est que momentané, c'est l'extase. L'extase est une mort passagère. L'homme ne recommence à vivre que quand il redevient imparfait, c'est-à-dire quand il se reprend bravement à trancher et à définir.

« Chez les peuples méditatifs, comme les Indous, ceci peut devenir une doctrine sociale, et des masses d'hommes peuvent arriver à se persuader que le repos, l'équilibre, l'abstention, l'indifférence, la mort est le terme souverain du développement humain, et que quand il est atteint, l'homme meurt, c'est-à-dire qu'il est parfait. Les mystiques chrétiens se sont aussi parfois rapprochés de cette doctrine. Mais la forte dose d'anthropomorphisme qui entre dans la composition du christianisme, et les idées très arrêtées que cette religion a toujours professées sur la personnalité et l'individualité de Dieu, l'ont arrêtée sur la pente, et le quiétisme s'est borné dans son sein à quelques cas sporadiques qui n'ont jamais fait épidémie. L'activité est trop puissante chez nous pour que nous fassions jamais consister la perfection dans le *nirvana*, c'est-à-dire dans la négation même de la vie.

« Je suis trop critique pour m'arrêter à une doctrine que je vois bien n'avoir chez nous aucune racine. Si je voulais, croyez-le bien, je serais d'un parti, je trancherais, je déciderais, je raisonnerais sur les oppositions, j'aurais ma théorie philosophique et esthétique, je prendrais la vie comme une partie à gagner. Mais, franchement, je n'en ai pas le courage. Car je vois trop bien que cette théorie serait partielle comme toutes les autres. Là est le côté faible de ma nature : une disposition native, fatalement secondée par mon éducation première et par les circonstances qui ont suivi, a posé le germe du cancer qui me dévore.

« Étrange fascination ! l'abîme attire celui qui y fixe ses regards. Malheur à qui s'assied sur le bord de ce fleuve, et se laisse en-

chaîner par le charme assoupissant de ses gouffres mobiles! Le fleuve l'entraîne avec lui à la mer. Oh! qu'il est doux de naufrager dans cette mer!

« Cela peut-il s'appeler mort ou vie, joie ou tristesse, enfer ou paradis? L'un et l'autre, car, à cette limite, les deux extrémités du cercle se joignent et les oppositions s'effacent. Sitôt que l'homme est arrivé à envisager l'univers des corps et des esprits comme un tout, et lui-même comme un phénomène intégrant dans cet univers, il connaît Dieu, il n'a plus qu'à mourir.

« Oh! Cécile, si pourtant tu avais voulu me laisser appuyer ma tête sur ton sein, et te serrer dans mes bras, j'aurais vécu et j'aurais compté parmi les hommes! »

Ainsi donc ma vie se sera écoulée, sans que j'aie goûté la douce ivresse, ni pénétré le suprême mystère. Quelle est donc cette joie étrange, que pressentent ceux qui ne l'ont pas goûtée, et qu'on devine par ses rêves? Le soir, quand je regagne ma couche froide et solitaire, le sentiment d'un vide infini s'empare de moi, et je maudis la fatalité qui a défleuri mon existence, en rendant impossible la sympathie entre un être simple et moi. Je vois les simples se rapprocher sans vergogne, se sourire et trouver sans peine de douces choses à se dire; et moi, je tremble devant une jeune fille; elle sent mon embarras, baisse les yeux et se détourne, et je ne sais pas bien quel sentiment elle emporte de moi. A quoi tient cette étrange timidité, qui constitue le défaut capital de ma nature? Est-ce cette pudeur ingénue qui ne fait qu'ajouter un charme de plus à la sympathie et resserrer le lien de deux âmes? Ce serait me flatter que le croire. Cette pudeur de la première jeunesse rapproche, ravive, donne de la grâce au sourire, et parle mieux que le plus doux langage. Mon embarras éloigne, assombrit, c'est un mur qui se dresse et empêche les deux âmes de se réfléchir. La jeune fille s'en va triste, et moi, le front baissé, je reprends ma solitude. Hélas! c'est que je ne suis plus simple! Cette femme sent trop bien que je lui suis supérieur; elle se défie de moi; je devinerais peut-être son secret; je déjouerais ce système d'instincts et d'illusions qui fait sa vie. Son secret, la femme aime qu'on le devine, mais non pas qu'on l'analyse : cette froide main lui fait peur; elle s'écrie,

comme si on allait la violer. Ainsi donc c'en est fait; jamais, jamais une femme ne m'aimera.

Je prends pourtant le ciel à témoin que, moi, j'ai aimé. Le jour où mes lèvres rencontrèrent celles de Cécile, la vie se développa devant moi si fleurie, si vaste, si épanouie, que, rien que d'y penser, mon âme s'exalte en moi-même. Mais plus je réfléchis à l'étrange nature de cette enfant, plus j'admire l'étonnante persistance du sort à pousser un homme dans sa voie, jusqu'à ce qu'il l'ait mené aux abîmes. Cécile m'avait compris, Cécile m'aimait pour ma beauté morale, dont elle avait très bien saisi la nuance. Toute illusion entre nous était impossible. Par des voies très différentes, moi par le plein développement de mes facultés viriles, elle par la prodigieuse finesse de ses instincts, développée encore par le commerce intime de nos deux esprits, nous en étions venus à considérer le monde moral à peu près de la même manière. Dès lors devait s'élever entre nous un mur éternel de séparation, ce mot glacial: A quoi bon? L'abstention devait même nous paraître plus belle que la jouissance. Or, pénétrés comme nous l'étions de la beauté supérieure du sacrifice et de la privation, il devait nous sembler préférable, même au point de vue de notre amour et de notre mutuelle beauté, de nous séparer.

Notre malheur a été d'être trop chrétiens. C'est le christianisme, par ses principes de renoncement et par son étrange esthétique, qui a rompu le charme qui nous attirait. Si nous avions été païens, ou moins profondément imbus de christianisme, notre vie se fût écoulée normale et vulgaire. Si à cette époque nous eussions habité l'Italie, si j'eusse compris l'antiquité comme je la comprends maintenant, je n'eusse pas quitté les sentiers doux et faciles de la plaine pour les pics aigus et romantiques de la montagne. Je manquais radicalement à cette époque de cette mesure, de ce *modus optimus* qu'enseigne si bien cette terre classique. Apollon, Castor et Pollux, Diane, Minerve, Vénus me paraissaient insipides, parce qu'ils représentent la nature saine et normale. Je leur préférais une Vierge mère de Dieu, et la maigre image d'un Dieu tiraillé par des clous. Préférence donnée à l'anormal, à l'exceptionnel, au maladif, voilà l'esthétique chrétienne; voilà les idées qui nous ont perdus. Maintenant je comprends à merveille que le beau n'est que dans le simple, dans le naturel, dans le vulgaire enno-

bli; j'ai fait justice de ce prétendu attirail de finesse et de profondeur, au moyen duquel on arrive à prouver que le laid, c'est le beau, que la pâle et hystérique sainte Thérèse est plus belle que Sapho. A cette étrange doctrine qui a bouleversé toutes nos idées sur le beau et le bien, je préfère la droiture antique; à cette paradoxale théorie : Heureux ceux qui pleurent! Heureux ceux qui ont faim! Heureux ceux qui se privent! je préfère la prière de Solon :

« Charmans enfans de Mnémosyne et de Jupiter Olympien, muses qui habitez le Piérion, écoutez ma prière!

« Obtenez-moi des dieux le bonheur et d'avoir toujours une bonne réputation aux yeux des hommes.

« D'être doux à mes amis et amer à mes ennemis, aimable pour ceux-là, terrible pour ceux-ci.

« Je souhaite d'avoir des richesses, je ne veux pas souffrir d'injustice... »

Voilà le vrai, le simple, le naturel. Voilà ce que le christianisme a profondément interverti par son surnaturalisme, en prêchant sans cesse le renoncement, le combat contre la nature, en subtilisant à l'infini sur le bien moral et le bonheur. Il nous a accoutumés à chercher les choses dans leur contraire, à chercher bien loin ce qui est tout près. Toutes les idées fausses qui sont dans le monde en fait de morale sont venues du christianisme. La Grèce, avec un tact divin, avait saisi la parfaite mesure, fugitive et insaisissable nuance qu'on entrevoit sans raisonnement par l'instinctive finesse de sa nature, mais où l'on ne peut se maintenir. La mesure d'ailleurs paraît froide et insipide à la longue; on se fatigue de la proportion et du bon goût : on en vient à préférer l'étrange, l'anormal. Les types parfaitement purs ne suffisent plus; une femme maladive et pâle plaît plus alors que la forme idéale; une femme voilée et cloîtrée plaît plus que la Vénus classique; la beauté simple et superficielle ne suffit plus : il faut du quintessencié, de l'arrière-pensée, et on appelle cela de l'idéal.

Il faut être juste; ce n'est de la faute de personne quand cela arrive. Cela arrive, parce qu'en effet la mesure et la proportion, ne représentant que le fini, peuvent contenter la nature humaine, dès qu'elle reste dans de justes et étroites limites, mais de-

viennent insuffisantes, dès qu'elle aspire à l'infini. Dans le premier état, l'humanité se repose et est heureuse; dans le second, elle est insatiable et malheureuse, mais plus noble en un sens; et dès lors elle préférera dans l'art et dans la morale le souffrant, l'irrassasié, la sensation vague et pénible que fait naître l'infini, à la pleine et complète satisfaction que procure une œuvre saine et achevée.

Mais il est trop tard. On ne guérit pas de la subtilité. On peut reconnaître qu'on s'est faussé l'esprit, mais non le redresser. Et puis, la déviation a tant de charme, et la droiture est si ennuyeuse qu'en vérité, si j'étais à recommencer, je la préférerais peut-être encore. Un temple ancien est incontestablement d'une beauté plus pure qu'une église gothique; et pourtant je resterai des heures en celle-ci, et ne pourrai durer cinq minutes dans celui-là sans bâiller. Cela prouve que je suis perverti. Mais qu'y faire?

Quoi qu'il en soit, ma Cécile, on mettra une croix sur notre tombe, et ce sera pour jamais!

ERNEST RENAN.

LE PLÉBISCITE

I

Lorsque l'Empereur fut résolu à accomplir la réforme constitutionnelle dans son intégralité, avant de m'écrire la lettre officielle annonçant ses intentions il me demanda de consentir à en causer devant lui avec Rouher, dont le concours nous était indispensable à cause de sa qualité de président du Sénat. J'acceptai. Ce jour-là, comme l'Empereur était malade et qu'il y avait urgence, il nous reçut dans sa chambre à coucher, et ce fut au pied de son lit qu'eut lieu notre conférence. Il me posa quatre conditions : 1° Le respect dans toute leur vigueur des droits d'appel au peuple entre ses mains. 2° Le maintien de l'article 33 ainsi conçu : « *En cas de dissolution du Corps législatif, et jusqu'à nouvelle convocation, le Sénat, sur la proposition de l'Empereur, pourvoit par des mesures d'urgence à tout ce qui est nécessaire à la marche du gouvernement.* » 3° Le refus de toute discussion au Corps législatif, préalablement au vote du sénatus-consulte. 4° La renonciation à toute idée de plébiscite. « Le prince Napoléon, dit-il, m'a écrit ce matin une longue lettre pour m'en conseiller un, mais je n'en veux pas. »

Sur la première condition il n'y eut aucun désaccord. Sur l'article 33, Rouher fut de l'avis de l'Empereur et conseilla énergiquement de le maintenir. Au contraire, il lui parut impossible de refuser la discussion au Corps législatif, et il jugea un plébiscite indispensable : « Sans cela, notre constitution resterait en l'air sans aucun fondement légal. D'ailleurs, on pourrait tirer de cette consultation populaire un accroissement de la force

dynastique en la faisant porter sur l'adjonction au trône du Prince impérial. » C'était une manière ingénieuse d'enlever à notre œuvre libérale la consécration populaire en la noyant dans une question dynastique. L'Empereur ne me laissa pas le temps d'écarter cette combinaison insidieuse. Il le fit spontanément et persista à repousser le plébiscite, même ainsi dynastisé. Je reconnus à mon tour que le plébiscite était juridiquement une nécessité inévitable, quels qu'en fussent les risques; néanmoins, si l'Empereur était décidé à n'y pas recourir, je présenterais la réforme sans cette clause. « Notre constitution nouvelle sera un peu en l'air, il est vrai, mais c'est souvent ce qui est illogique qui dure le plus. Nous ferons une monarchie parlementaire en présence d'un plébiscite fait contre elle. Ce serait embarrassant si l'opposition avait intérêt à se servir de cette contradiction, mais elle ne se soucie pas plus de plébiscite que Votre Majesté; la majorité ne le réclamera pas et nous vivrons en paix dans notre illogisme. Quant à refuser la discussion, je le tenterai, mais je ne peux pas promettre à Votre Majesté qu'à un moment donné le Corps législatif ne me l'imposera pas. » Le respect de l'article 33 me parut moins acceptable : il y avait là comme un air de réserve en vue d'un futur coup d'État qui alarmait l'opinion, et, certes, mes collègues n'y accorderaient pas leur assentiment.

Nonobstant mes observations, je reçus le lendemain la lettre suivante : « Monsieur le ministre, Je crois qu'il est opportun, dans les circonstances actuelles, d'adopter toutes les réformes que réclame le gouvernement constitutionnel de l'Empire, afin de mettre un terme au désir immodéré de changement qui s'est emparé de certains esprits, et qui inquiète l'opinion, en créant l'instabilité. Parmi ces réformes, je place au premier rang celles qui touchent à la Constitution et aux prérogatives du Sénat. La Constitution de 1852 devait, avant tout, donner au gouvernement le moyen de rétablir l'autorité et l'ordre; mais il fallait qu'elle restât perfectible, tant que l'état du pays n'aurait pas permis d'établir sur des fondemens solides les libertés publiques. Aujourd'hui que des transformations successives ont amené la création d'un régime constitutionnel en harmonie avec les bases du plébiscite, il importe de faire rentrer dans le domaine de la loi tout ce qui est plus spécialement d'ordre législatif, d'imprimer un caractère définitif aux dernières réformes, de placer

la Constitution au-dessus de toute controverse, et d'appeler le Sénat, ce grand corps qui renferme tant de lumières, à prêter au régime nouveau un concours plus efficace. Je vous prie, en conséquence, de vous entendre avec vos collègues pour me soumettre un projet de sénatus-consulte qui fixe invariablement les dispositions fondamentales découlant du plébiscite de 1852, partage le pouvoir législatif entre les deux Chambres, et restitue à la nation la part du pouvoir constituant qu'elle avait délégué. — Croyez, monsieur le ministre, à mes sentimens de haute estime (21 mars). »

Cette lettre provoqua une acclamation de contentement. Daru, ravi, me dit : « Il faudrait manifester à l'Empereur notre satisfaction. — Mais comment? — Si nous lui faisions passer une revue de la garde nationale? — Je crois, répondis-je en souriant, qu'il préférerait autre chose. »

II

Je me mis aussitôt à rédiger le sénatus-consulte, entièrement d'accord avec l'Empereur, sauf sur l'article 33, encore en discussion. Ce travail m'engagea dans un dissentiment sérieux avec le prince Napoléon. Jusque-là, son droit héréditaire et celui de sa famille dépendaient uniquement de la volonté de l'Empereur, qui pouvait le lui donner ou le lui enlever. Je le fis inscrire dans la Constitution. C'était beaucoup; cela ne lui suffit pas. Il voulait, étant entré dans la Constitution, en mettre dehors l'Impératrice, et rejeter le règlement de la Régence dans le domaine purement législatif. L'Empereur eût considéré une telle proposition comme un acte de trahison à son égard. Je me gardai bien de la lui soumettre. Le prince en fut outré. Il ne m'épargna pas dans sa verve sarcastique : ce que je faisais était absurde; la rupture du testament de Louis XIV prouvait que la Régence est affaire de circonstances, et ne peut être réglée d'avance par une Constitution. Supposant à Rouher une intervention imaginaire, il disait : « Le Provençal a été roulé par l'Auvergnat; Ollivier n'est qu'un ténor, et non un homme d'État. » Avec ses intimes, il présentait mon refus comme un manquement à notre amitié, et, sans cependant la rompre, il se rangea parmi mes opposans déclarés.

Je conseillai vivement à l'Empereur de ne pas reproduire

dans son sénatus-consulte l'article 33, contre lequel l'opinion était butée, et que le Conseil des ministres ne voulait pas accepter. Il me répondit : « Mon cher monsieur É. Ollivier, Je suis bien aise que la lettre que je vous ai écrite ait reçu l'approbation d'un grand nombre de personnes. Je vous prie de bien considérer que je viens de faire encore une grande concession, et qu'il ne faut pas me demander plus que je ne puis tenir. L'article 33 me paraît indispensable comme corollaire d'un appel au peuple, et notez bien que, le Sénat n'ayant plus de pouvoir constituant, l'abus est impossible; car je ne pourrais pas, le cas échéant, demander au Sénat de revenir sur aucun des articles consacrés; je ne pourrais que lui faire voter des mesures d'urgence, soit financières, soit d'ordre public, sans aucun inconvénient pour la cause libérale. Je vous prie de bien peser cette question, et de m'éviter des discussions qui me sont toujours très pénibles quand je ne suis pas d'accord avec vous et avec vos collègues. — Croyez à ma sincère et haute estime. » Il revint sur les motifs de sa résistance dans une conversation et les appuya par des argumens auxquels il n'y avait vraiment aucune réponse à opposer : « On prétend que l'article 33 est la pierre d'attente pour un coup d'État. C'est exactement le contraire qui est vrai : c'est le préservatif contre un coup d'État. Il est dans la vie des sociétés des situations exceptionnelles, auxquelles les règles ordinaires ne suffisent pas et auxquelles il doit être exceptionnellement pourvu. C'est la ressource que réserve l'article 33. Alors les mesures exceptionnelles, étant autorisées par la loi, n'ont rien de révolutionnaire. Si la loi ne les permet pas et que la force des choses les impose, il s'ensuit un trouble dans la constitution du pays, qui est d'un fâcheux effet et d'un mauvais exemple. »

Malheureusement, quand il ne s'agit pas des intérêts essentiels sur lesquels, dans aucun cas, il n'est permis de transiger, il est des circonstances où on est bien obligé de concéder à l'erreur publique quelque chose qu'il eût mieux valu lui refuser. Quoique convaincu que l'Empereur n'avait pas tort, je persistai à ne pas comprendre l'article 33 dans le projet que je portai aux Tuileries le 26 mars. Le lundi 28, l'Empereur vint au Conseil le tenant dans sa main. Il nous dit, le visage tout épanoui : « J'ai beaucoup réfléchi à l'article 33. Je le crois bon : en cas de dissolution de la Chambre, il ne faut pas que l'Empereur soit exposé à

gouverner seul, et il vaut mieux qu'il ait près de lui un des grands corps de l'État. Je le répète, je crois cet article bon. L'opinion publique ne m'en demande pas la suppression. Mais je l'accorde à mon Cabinet qui me le demande, pour lui donner une preuve de mon désir de marcher d'accord avec lui. »

Nous remerciâmes l'Empereur, et je fis lecture de l'exposé des motifs ainsi que du projet de sénatus-consulte. Dans ce projet était formulé le droit parlementaire par l'établissement de la responsabilité ministérielle, et non moins fermement le droit plébiscitaire que se réservait l'Empereur. Le plébiscite y était consacré sous deux formes : l'une facultative, l'autre obligatoire. L'article XIII consacrait le plébiscite facultatif : « *L'Empereur est responsable devant le peuple français auquel* IL A TOUJOURS LE DROIT DE FAIRE APPEL (1). » Ce droit d'appel était indéterminé, général, ne dépendant que de la volonté seule de l'Empereur. Il pouvait s'exercer en toutes matières. Le plébiscite obligatoire était établi dans l'article 5 : « *La Constitution ne peut être modifiée* QUE PAR LE PEUPLE SUR LA PROPOSITION DE L'EMPEREUR. » Aucune restriction n'était apportée à cette initiative de l'Empereur provoquant l'exercice du pouvoir constituant.

On ne pouvait formuler plus nettement le droit plébiscitaire du souverain, et cependant ni Buffet, ni Daru ne firent la moindre objection. Ils acceptèrent sans mot dire cette coexistence du droit parlementaire et du droit plébiscitaire. Buffet ne présenta de critique que sur l'article 19. Il fit remarquer qu'il y avait contradiction à déclarer : (§ 1er) « les ministres dépendent de l'Empereur » et (§ 2), « ils sont responsables, » ce qui équivaut à : ils dépendent de la Chambre. De la sorte, un paragraphe dit oui et l'autre non. A cela l'Empereur répliqua : « La responsabilité

(1) Thiers, qui contestait alors à l'Empereur le moyen légal de pourvoir exceptionnellement à des situations exceptionnelles, ne s'est pas fait faute d'agir exceptionnellement quand il y a eu intérêt :

« Aux républicains,

« Si l'exercice de certains droits qui appartiennent aux peuples libres peut inquiéter le pays, sachez y renoncer momentanément, et faites à la sécurité publique un sacrifice qui profitera surtout à la République. » (*La Liberté*, message du 13 novembre 1872. Thiers.) « Il y a quelques mois, les grèves commençant dans le Nord, et prenant un caractère inquiétant pour le pays et pour la liberté de l'industrie, je les ai réprimées à l'instant avec une force dont les gouvernemens antérieurs n'avaient pas donné l'exemple. (*Très bien ! très bien ! C'est vrai, à gauche.*) Nous n'avons pas souffert un seul banquet public, bien que, sous d'autres gouvernemens, on en ait souffert. » (Discours du 16 novembre 1872.)

ministérielle est une question de fait plus que de droit, et, ne maintînt-on pas le § 2, je serais obligé de tenir compte, dès que des Chambres existent, de leurs antipathies et de leurs sympathies. Et les ministres eux-mêmes, par suite de leurs rapports nécessaires avec elles, se trouveraient dans la nécessité d'obtenir leur confiance pour gouverner, ou de se retirer si on la leur refusait. La responsabilité ministérielle est une pratique pouvant s'introduire et exister indépendamment de tout texte constitutionnel. Au contraire, le maintien du § 1er s'impose parce qu'il est une des cinq bases votées par le peuple auxquelles il n'est possible de toucher que par plébiscite. *Et ni vous, ni moi, ne voulons de plébiscite.* »

Sur ces observations auxquelles Buffet ne répondit rien, le sénatus-consulte fut adopté à l'unanimité par le Conseil. L'Empereur dit alors : « Vidons notre sac, et finissons-en avec tout ce qui nous sépare; l'article 33 n'existe plus; il n'y a plus entre nous que la question des maires; finissons-en. La majorité du Conseil croit que le choix des maires doit être réservé au pouvoir exécutif. » Et se tournant vers Daru : « Vous, comte Daru, vous ne pensez pas ainsi. Pouvons-nous nous entendre? — Sire, nous ne pouvons pas retirer de notre programme un engagement formel; mais Votre Majesté vient de se montrer si libérale que nous ne ferons pas de l'élection des maires une question de Cabinet et que nous consentons à ce qu'elle reste ouverte et résolue au gré de chacun de nous. » Buffet approuva. « Ainsi, dit encore l'Empereur en insistant fortement, nous voilà d'accord, tout à fait d'accord. » On se sépara enchanté, et j'allai au Sénat lire le projet de sénatus-consulte en présence de tous les ministres, y compris Daru et Buffet.

A ce moment, la situation du Cabinet et de l'Empereur était des plus nettes. Pas plus le souverain que ses ministres n'avaient pensé à un plébiscite actuel sur la nouvelle Constitution; l'hypothèse même en avait été écartée sans examen. Mais tous les ministres sans exception avaient reconnu à l'Empereur : 1° la faculté *de faire appel au peuple par voie de plébiscite* chaque fois qu'il le jugerait nécessaire, comme conséquence de sa responsabilité; 2° *l'obligation de recourir à un plébiscite* chaque fois qu'il croirait devoir prendre l'initiative réservée à lui seul de modifier le pacte fondamental. Cette faculté et cette obligation n'étaient soumises à aucun examen préalable du pouvoir législatif; elles

dépendaient de sa seule volonté. C'est ce que Buffet et Daru avaient accepté comme tous, et ce qui, dès lors, paraissait acquis irrévocablement.

III

L'introduction dans le sénatus-consulte du droit plébiscitaire sous sa double forme facultative et obligatoire provoqua aussitôt une ardente polémique. Deux courans d'opinions contraires se dessinèrent. Pas de plébiscite sous aucune forme ! dirent les républicains et les parlementaires orléanistes. C'était, selon les premiers, confisquer le pouvoir constituant au profit de César sous prétexte de le restituer au peuple. C'était, selon les seconds, renverser le fondement du système parlementaire d'après lequel le peuple n'agit que par ses représentans. La Droite, au contraire, approuva chaleureusement la consécration par le vote populaire. Mais il ne suffisait pas qu'il fût possible dans l'avenir, elle réclamait un plébiscite immédiat, et elle reprenait l'argumentation de Rouher : Le sénatus-consulte proposé est incompatible avec les bases plébiscitaires de 1852 ; il serait frappé d'une caducité irrémédiable si un nouveau plébiscite ne le ratifiait.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'un matin Daru vint m'interrompre au milieu de mon travail et me dire que, réflexion faite, il croyait indispensable lui aussi un plébiscite immédiat. Il n'était pas frappé par l'argument juridique, car il n'avait pas l'esprit juriste ; il était décidé par une considération de prévoyance politique : si le système nouveau n'était garanti que par un sénatus-consulte, son existence n'aurait pas la même solidité que s'il était consacré par un verdict populaire solennel. Il me prévint qu'il allait faire une démarche dans ce sens auprès de l'Empereur et me demanda de le soutenir. Je lui répondis que j'étais complètement de son avis, comme jurisconsulte et comme homme politique, mais que la question avait déjà été débattue entre l'Empereur et moi, qu'il m'avait imposé, comme condition de la réforme constitutionnelle, qu'il n'y aurait pas de plébiscite, et que, dès lors, je ne pouvais l'aider que de mes conseils et de mes vœux.

Lui-même, d'ailleurs, avait pu constater dans les observations échangées avec Buffet combien l'Empereur répugnait à cette mesure. Néanmoins, Daru ne s'étant pas engagé à l'abstention,

il commença aussitôt une campagne. Après chaque entrevue, il venait me raconter où il en était ; je l'encourageais et lui fournissais des argumens. Les amis de l'Empereur, de leur côté, le pressaient d'adopter le parti ainsi préconisé par Daru sans qu'ils le sussent. L'Empereur, ébranlé par cette double action, fléchit, mais voulut, avant de se décider, savoir comment j'accepterais son changement d'opinion. Il me confia sous le sceau du secret que ses amis s'accordaient à lui conseiller de faire un plébiscite, et que Daru l'y engageait aussi : « Consentiriez-vous à ce plébiscite ? — Votre Majesté sait que mon opinion de jurisconsulte est qu'un plébiscite est indispensable. Seulement, moi, je ne cours aucun risque. Si le plébiscite est mauvais, je rentrerai chez moi, et tout sera dit. Mais que ferait Votre Majesté ? » Il réfléchit une minute, puis me dit : « Qui ne risque rien n'a rien. — Eh bien, soit ! répliquai-je, risquons ! » Le soir même, Daru vint chez moi m'annoncer, comme une victoire dont il était fier, qu'il avait obtenu gain de cause.

Le Centre gauche était en effervescence. La consécration du droit plébiscitaire par le sénatus-consulte lui déplaisait fort. Ce déplaisir devint de la colère à la rumeur répandue, par suite d'indiscrétions, que le plébiscite allait cesser d'être une hypothèse théorique et devenir une réalité imminente. Le 1er avril, il se réunit et, à l'issue de cette réunion, Thiers m'écrivit : « Mon cher collègue, j'ai assisté hier à la réunion du Centre gauche (où je ne vais que très accidentellement) parce que je n'ai pu résister aux pressantes invitations qui m'ont été adresssées. J'ai trouvé toutes les opinions faites ; je n'ai parlé d'ailleurs que le dernier, et exclusivement sur le plébiscite qu'on dit prochain. On a formé une commission pour vous faire part de ce qui s'était passé, et j'ai refusé d'en faire partie par un sentiment de réserve envers le ministère que vous comprendrez ; mais je suis à votre disposition pour vous dire, de mon côté, l'état vrai des choses. Je me borne à vous l'offrir, car je ne suis pas, comme vous le savez, donneur de conseils. Je n'ai parlé qu'à vous de vos affaires qui sont aussi les nôtres, et je ne vous ai parlé que d'une seule, celle de Rome qu'un hasard de conversation avait fait naître entre nous. Ne voyez donc, dans ce que je vous écris ici, que ce qui s'y trouve, une démarche de loyauté et non d'ingérence. J'ai désiré, je désire et ne cesserai de désirer le maintien du ministère. Recevez mes cordiales amitiés (2 avril). » Le 2 avril,

nouvelle réunion dont Thiers m'instruit encore par le billet suivant : « Mon cher collègue, il est indispensable que vous sachiez par moi ce qui s'est passé hier au soir au Centre gauche. Une idée a surgi de la discussion qui pourrait tout arranger. Mais il faut que je vous l'explique. Je suis prêt à monter en voiture, je serai en dix minutes chez vous si je suis sûr de vous trouver. Tout à vous de cœur (3 avril). » Thiers vint me raconter en effet ce qui s'était passé dans les deux réunions. Dans la première, le Centre gauche n'avait pas contesté en principe le droit plébiscitaire de l'Empereur, mais il exigeait que tout plébiscite, avant d'être soumis au peuple, fût discuté et approuvé par les Chambres, et, pour avoir occasion de formuler son exigence, il appuierait la demande d'interpellation que venait de déposer la Gauche et me prierait de ne plus m'y opposer.

L'idée qui avait surgi dans la seconde réunion, et que Thiers lui-même avait suggérée, était qu'on prendrait son parti d'un plébiscite ratificatif du présent sénatus-consulte sans l'approbation préalable du Corps législatif, pourvu que ce précédent ne fît pas loi, et qu'il fût formellement stipulé qu'à l'avenir aucun plébiscite ne pût être proposé au peuple sans une approbation préalable des Chambres. J'expliquai à Thiers que l'Empereur ne concéderait jamais qu'on subordonnât son droit d'appel au peuple à un vote préalable des Chambres ; car c'est précisément en vue d'un désaccord avec elles, tel, par exemple, que celui suscité en Prusse par la loi militaire, qu'il se réservait la faculté de dénouer le conflit sans les Chambres et même contre elles, par un appel direct à la nation. Nous étions arrivés à ce point où la possibilité des concessions était épuisée et où nous nous heurterions à une résistance indomptable : l'Empereur préférerait abdiquer ou recourir à quelque mesure extrême plutôt que renoncer à ce qu'il considérait comme la sauvegarde fondamentale de son autorité. J'ajoutai que je le soutiendrais dans cette résistance. En face de l'opposition implacablement haineuse qui accueillait ses concessions les plus considérables et les plus loyales, alors que publiquement on étalait la volonté de s'en servir pour le déconsidérer, le miner, le détruire, il avait cent fois raison, à mon sens, de se réserver un moyen de se défendre et de faire usage de la force que le peuple avait mise dans sa main et qu'il y maintiendrait. La discussion de l'interpellation de la Gauche sur le pouvoir constituant était tout ce que

je solliciterais de l'Empereur de vouloir bien me permettre.

Peu d'heures après, je me retrouvai avec Daru, Buffet et Thiers dans une nouvelle réunion du Centre gauche. Daru fut vivement pris à partie d'avoir abandonné le programme de son groupe en consentant à ce que le pouvoir constituant fût transféré au peuple, au lieu d'être réservé aux représentans de la nation. Il n'eut pas de peine à se défendre de ce reproche : le programme du Centre gauche avait spécifié que l'association du Corps législatif au pouvoir constituant signifierait seulement que l'on détacherait du pouvoir constituant déféré au Sénat tout ce qui avait un caractère législatif et cette promesse était amplement réalisée dans le sénatus-consulte. Dans ces explications il se montra emporté, cassant; Thiers et moi eûmes de la peine à le modérer. Cette discussion de principes épuisée, on me demanda si nous allions faire vraiment le plébiscite ? Je répondis que rien n'était encore arrêté. Au sortir de la réunion, je me rendis chez l'Empereur, afin qu'il m'autorisât à accepter pour le lundi 4 avril l'interpellation de la Gauche. Il consentit. J'en informai aussitôt Thiers, le Centre gauche et la Gauche.

IV

Le 4 avril, au matin, l'Empereur fit au Conseil communication du secret gardé jusque-là entre lui, Daru et moi. Surprise générale. Buffet tourne son regard vers Daru, attendant l'explosion d'un courroux semblable à celui qui couvait en lui. Il le voit satisfait, souriant. Interpellé par cette interrogation muette, Daru explique même tout au long que c'est à lui qu'appartient le conseil du plébiscite; le seul collègue auquel il en eût parlé (en me désignant) ne l'avait pas soutenu. Buffet grince, s'agite, mais n'ose pas proposer le rejet du plébiscite qui est adopté à l'unanimité. On m'autorise à en instruire la Chambre.

A la sortie du Conseil, Buffet ne se contient plus. Il se répand en plaintes contre Daru : il a manqué aux règles du régime parlementaire ; il n'avait pas le droit de conseiller une résolution aussi grave de sa propre initiative, sans l'assentiment de ses collègues, etc. Mes paroles d'apaisement l'excitent au lieu de le calmer. Il me quitte, court chez Daru qui l'avait fui, et s'explique en termes tels que celui-ci, ordinairement si courtois, le met presque à la porte.

La discussion qui eut lieu au Corps législatif aviva plutôt qu'elle n'apaisa ses révoltes. Le 7 avril, nous nous réunîmes chez moi en conseil à neuf heures et demie du matin. Il y apporta un ultimatum qu'il me pria de remettre à l'Empereur : « Le présent plébiscite ne sera pas soumis aux Chambres. L'Empereur conservera le droit d'appel au peuple, mais aucun changement à la Constitution ne pourra être opéré sans le consentement préalable des Chambres. » J'allai, après la séance du Corps législatif, porter aux Tuileries cet ultimatum. Je trouvai encore l'Empereur très souffrant. Il ne me parut pas offusqué de la proposition. Mais je venais à peine de le quitter qu'il m'adressa le billet suivant : « Mon cher monsieur E. Ollivier, la proposition que fait M. Buffet a l'air si naturelle qu'au premier abord elle semble devoir être acceptée, mais, en y réfléchissant, je vois qu'elle supprime complètement mon droit d'appel au peuple, et qu'elle rend de nouveau perfectible une Constitution que nous avons voulu rendre immuable ou à peu près. En effet, si un jour j'étais forcé de faire un appel au peuple, ce serait sans doute pour toucher à certains articles de la Constitution. Comment le pourrais-je, si l'article additionnel me forçait de soumettre la question aux deux Chambres ? Il faut véritablement en finir. J'ai été de concessions en concessions, mais il y a un terme à tout. Du reste, j'expliquerai mon refus au Conseil. Croyez à mes sentimens d'amitié. — Napoléon. » (7 avril 1870.)

Le lendemain, 8 avril, l'Empereur annonce au Conseil son refus en termes catégoriques n'admettant plus de discussion. Il était toujours très souffrant, ce qui donnait à ses paroles une sécheresse saccadée, inaccoutumée. Buffet présente d'un ton modéré quelques observations, mais ne parle pas encore de démission. Ce fut dans la réunion tenue à une heure chez moi, en dehors de l'Empereur, qu'il annonça sa résolution. Daru, en quelques mots émus, lui demande d'oublier sa vivacité de l'avant-veille et le supplie de ne pas nous abandonner. Talhouët joint ses instances aux siennes. Buffet répond que c'est pour lui un devoir de conscience de donner sa démission, puisque son ultimatum est rejeté. Je le combats véhémentement : « Quand l'Empereur défendait l'article 33, vous et Daru lui répondiez : *Ce qui est compris dans cet article vous est assuré par l'appel au peuple*. Maintenant que l'article 33 a été abandonné, vous réclamez la suppression de l'appel au peuple, car le soumettre à

l'approbation des Chambres, c'est, en réalité, le supprimer. N'est-ce pas manquer à votre parole? D'ailleurs, aujourd'hui, il n'y a pas lieu à discussion, nous ne pouvons plus reculer; c'est au conseil du 28 mars, alors que personne n'était encore engagé, quand l'Empereur nous a dit: Sommes-nous tous d'accord? et que nous avons répondu : *Oui;* c'est à ce moment qu'il fallait proposer votre ultimatum. Qu'avez-vous fait, au contraire? Vous êtes venu vous asseoir au banc des ministres au Sénat, entendre la lecture du sénatus-consulte dans lequel le droit d'appel au peuple était inscrit sans la restriction que vous voulez maintenant imposer. Est-ce loyal? » Sur quoi Buffet m'interrompt vivement : « Mais, alors, il n'était pas question d'un plébiscite immédiat. — Qu'importe? puisque vous acceptez le plébiscite actuel sans approbation préalable des Chambres, et que ce sont les plébiscites futurs seuls que vous voulez réglementer? Vous aviez le droit de vous retirer quand on a proposé le plébiscite actuel; vous n'avez pas celui de contester aux plébiscites futurs une plénitude que vous avez acceptée avant la présentation du sénatus-consulte. Si nous nous retirions, nous ressemblerions à ce Liborio Romano qui, après avoir poussé son souverain dans la liberté, s'est servi de cette liberté pour le livrer à ses ennemis. » Segris m'appuya avec une rude éloquence. « Nous retirer, dit-il, ce serait manquer à l'honneur. » Tous nos collègues s'unirent à nous. Buffet, de plus en plus roidi, ne voulut rien entendre. Le soir nous nous retrouvâmes à dîner chez le maréchal Le Bœuf. Les insistances recommencèrent auprès de Buffet. Il y répondit d'une manière si âpre que Daru sortit, et j'en fis autant.

Le 9 avril, à neuf heures du matin, Buffet vint me voir : il avait passé la nuit en réflexions; toute sa vie, il serait poursuivi par un remords s'il consentait à ce qu'il considérait comme la destruction du système parlementaire auquel il était passionnément dévoué. Une explication eût été superflue. Je répondis que sa retraite serait un malheur pour notre Cabinet et que je croyais qu'il se trompait. Il se rendit aux Tuileries : « L'Empereur, a-t-il écrit à un ami, lorsque je lui ai porté ma démission, a été très affectueux. Il m'a témoigné à plusieurs reprises le regret que lui causait ma retraite et m'a demandé si ma détermination était irrévocable; il n'en a pas paru surpris, et il est évident pour moi qu'il s'y attendait. Du reste, il est impossible d'être mieux qu'il ne l'a été pour le ministère pendant tout le

temps que j'en ai fait partie. Je n'ai pas le moindre doute relativement à sa ferme intention de continuer à marcher dans la voie où il est entré par le décret du 24 novembre et par les mesures qui l'ont suivi et qui ont eu pour objet le rétablissement en France du gouvernement parlementaire. »

Quand je revis l'Empereur le lendemain, il me dit tranquillement : « M. Buffet m'a donné sa démission, je l'ai acceptée. Vous me restez; cela me suffit. »

V

Personne de nous ne supposait que Daru, le promoteur principal de ce plébiscite qui produisait tant de fracas, songerait à imiter Buffet. Mais les orléanistes, les légitimistes, acharnés à la ruine de l'Empire, au milieu desquels il vivait, lui en firent un devoir et le menacèrent de ne plus mettre le pied dans son salon s'il ne s'exécutait. Le pauvre homme succomba. A la suite de quelques pourparlers inutiles avec l'Empereur, sur un ultimatum peu différent de celui de Buffet, il envoya sa démission dans la soirée du 11 avril. Quelques années après, revenant avec moi sur ces divers incidens, il lui échappa de me dire : « Je n'ai pas été, depuis, sans avoir des doutes sur ma résolution. » Aucune déloyauté n'entra certainement dans son intention, mais parfois la faiblesse a un air de déloyauté. Talhouët fut de cet avis. Malgré la pression mondaine très vive qu'on exerça sur lui aussi, il vint me dire qu'il resterait avec nous jusqu'au plébiscite, et même après, s'il était mauvais; mais s'il était bon, il se retirerait. C'était agir à la fois en ami et en gentilhomme.

Le lendemain 12 avril, nous arriva un dédommagement aux ennuis de cette crise pénible. Un collège électoral était vacant dans le Rhône; Chevandier avait recommandé notre système d'abstention dans une excellente circulaire, et ses ordres avaient été scrupuleusement suivis par l'intelligent préfet Sencier. Le seul candidat officiel fut celui de la révolution, Fonvielle, l'accusateur du prince Pierre Bonaparte. Sa candidature fut furieusement soutenue par des feuilles d'opposition, propagée par des agens très actifs. Le *Pays* en prophétisait et en souhaitait le succès, en déclarant qu'il serait dû à la neutralité du gouvernement. A la première heure de la journée du 12, je reçus de

Chevandier le billet suivant : « Je vous envoie avec plaisir le résultat du Rhône. Et je défie qu'on puisse faire un seul reproche à l'administration. » Fonvielle n'avait obtenu que 7827 voix, et le candidat libéral indépendant, Mangini, était élu par 15 348 voix.

Au conseil des ministres du 13, Daru n'était pas présent. Sa démission avait été acceptée. L'Empereur vint vers moi en souriant : « Je suis heureux de l'élection du Rhône ; vous aviez raison ; votre système est le bon. » Il n'eût pas écrit ce jour-là, à Fleury, sa lettre sur les effets désastreux de la séance du 24 février. Il nous entretint de la démission de Daru sans aucune expression de regret ; on sentait en lui un véritable allégement d'être délivré de tiraillemens perpétuels.

Il nous proposa Magne en remplacement de Buffet. Je le refusai : « Nous avons assez de ces hommes usés, il faut chercher ailleurs. » Je fis accepter Segris aux Finances. J'eusse voulu le remplacer incontinent par Duruy à l'Instruction publique. L'ancien ministre était populaire même parmi les républicains, et il eût ajouté au caractère libéral de notre ministère en le déclericalisant un peu. C'est ce qui m'empêcha de réussir. Mes collègues partageaient les défiances de leurs amis catholiques contre le propagateur de l'enseignement laïque ; ils craignirent que son adjonction ne rendît décidément hostile au plébiscite le parti catholique encore hésitant. Duruy ne fut pas sans éprouver quelque déplaisir de mon échec ; néanmoins, il ne nous retira pas son concours : « Mon cher Ministre, malgré mes observations et mon vif désir de rester à l'écart, on a mis mon nom sur la liste d'où, ensuite, il a disparu, et vous avez pris la peine de m'en donner l'explication. Je vous en remercie encore. Mais cet incident prouve que, pour certaines personnes, dont j'ai eu peut-être à repousser, à la Chambre, les propositions illégales, il n'y a de force que d'un côté, où je trouve, moi, beaucoup de faiblesse, et, naturellement, elles doivent vous entraîner par là. Mon nom leur déplaît ; il fait peut-être meilleure figure auprès d'un plus grand nombre, car je me souviens d'avoir pu, avec quelques paroles, obtenir de vrais miracles. Et puisque je suis mort, une pointe d'orgueil m'est permise, et je serais sans doute fort indiscret, si je vous demandais lequel de ces conseillers officieux d'hier au soir aurait mis en mouvement des masses de 800000 hommes pour les faire courir, non au spectacle, mais à l'école ? Cependant, il ne faut pas alarmer ces

consciences inquiètes, je me retire donc, et vous servirai mieux en volontaire que dans le rang. Dès que le S.-C. sera voté, j'irai à Mont-de-Marsan, pour y organiser à l'anglaise un de ces comités départementaux sans lesquels l'action de Paris ne dépassera pas la limite de l'octroi. Peut-être aussi trouverai-je moyen d'agir sur les instituteurs, cette armée de 45 000 hommes qui m'a gardé un peu de la confiance qu'elle avait en moi. Votre tout dévoué. » (15 avril 1870.)

VI

La question posée au peuple fut celle-ci :

« Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860, par l'Empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Si on pouvait lui reprocher sa complexité, il n'était pas permis de nier sa clarté. Elle portait exclusivement sur la liberté intérieure, et ce qu'elle demandait au peuple, c'était de répondre s'il approuvait ou non l'extension qui lui avait été donnée dans les dernières années. Rien de plus et rien autre. Gambetta s'est plus tard rendu coupable d'une imposture, lorsqu'il a dit : « On vous disait, en 1870, que voter *oui*, c'était la paix ; nous disions : C'est la guerre ; on vous disait que c'était la liberté ; nous disions : C'est la servitude ; on disait que c'était la stabilité ; nous disions : C'est la Révolution ; on disait que c'était la grandeur de la France ; nous disions : C'est l'invasion. » En 1870, personne, ni l'Empereur dans ses proclamations, ni ses ministres dans les leurs, ni l'opposition dans ses manifestes, n'a posé la question de paix ou de guerre, car cette question alors ne se posait pour personne. Le gouvernement n'y songeait pas : « J'affirme, a dit Buffet plus tard, qu'à ce moment pas un seul membre du ministère ne prévoyait ces événemens ; pas un ne pensait à la guerre possible ni probable ; pas un seul. » Tout au plus, si quelque chose a ressemblé à une préoccupation de guerre, ce sont les déclamations de la Gauche contre Sadowa et sur l'abaissement de la France. L'opposition n'a donc pas eu à démentir des promesses pacifiques qu'elle ne demandait pas et à pronostiquer une invasion qu'elle souhaitait peut-être, mais qu'elle ne se fût pas risquée à prophétiser. Girardin l'a dit à Gambetta lui-même dont il

était alors devenu l'auxiliaire politique : « C'est faussement et mensongèrement que l'on a prétendu, après le 4 septembre 1870, que le plébiscite du 8 mai avait posé la question du maintien de la paix. Il n'a jamais posé que la question d'extension de la liberté. » Bien loin d'avoir anathématisé le plébiscite, Gambetta nous avait remerciés dans son discours du 5 avril d'avoir « empêché la prescription du suffrage universel et rendu cet hommage forcé au principe, car le plébiscite est une sanction désormais nécessaire dans les sociétés qui reposent sur le droit démocratique. » Il avait, de plus, reconnu « que la situation que nous traversions nécessitait de la part du gouvernement impérial, plus que de tout autre, un plébiscite. »

Je ne crois pas qu'il soit possible de concevoir une liberté plus illimitée que celle que nous accordâmes à la discussion du plébiscite. A la tribune, dans la presse, on put opposer la République à l'Empire, discuter, calomnier, flétrir l'origine du règne aussi bien que tous ses actes, étaler ce qu'on appelait : « le crime de décembre, la turpitude du Mexique, l'abaissement de Sadowa, la honte de Mentana. » Le nombre des réunions publiques croissait tous les jours. Du 24 avril au 2 mai il y en eut 161, dont 110 où furent nommés présidens d'honneur : Rochefort 78 fois, Mégy 51, Flourens 30. Dans ces réunions, le garde des Sceaux fut injurié de toutes manières, menacé d'assassinat, le ministère entier qualifié de « Dépotoir ; » on proposait d'écrire, sur le bulletin de vote, « le mot de Cambronne ; » le Sénat était traité de bagne et de... W.-C. ; l'Empereur de voleur, brigand, filou, escroc, bandit, misérable, assassin, vampire, vieille vache, vieille botte éculée, lâche, infâme, Troppmann ; le Prince Impérial de marmot scrofuleux, galopin, petit tigre ; l'Impératrice d'Espagnole qui s'est fait épouser par un vieillard, accusée de traîner derrière elle l'Inquisition et les Jésuites ; la reine Hortense grossièrement insultée ; l'hérédité contestée, dans l'ordre politique comme dans l'ordre social ; les réformes libérales conspuées ; la Constitution de 1870 et le plébiscite traités de « coup d'État. » Enfin, l'Empereur fut condamné à mort comme voleur, brigand, assassin, faux monnayeur ; mais attendu que la République abolit la peine de mort, la condamnation fut réduite aux travaux forcés à perpétuité.

Des comités spéciaux se chargèrent d'ébranler la fidélité de l'armée. On ne distribuait pas les manifestes antiplébiscitaires

à la porte des casernes où la surveillance des chefs s'exerçait; on poursuivait les soldats dans la rue, dans les cabarets, on les attirait dans les réunions publiques. Un chasseur à cheval et un caporal du 50e se montrèrent sur l'estrade. Le caporal dit tout haut qu'ayant peu de mois de service à faire, il se moquait de ce qui pouvait lui arriver; sur quoi Emmanuel Arago vint lui serrer la main. La propagande antimilitariste devint le principal objet de l'activité révolutionnaire. On avait réussi à glisser dans les casernes un catéchisme à l'usage du soldat dans lequel il était demandé: « Que doit-on faire quand un officier ordonne de faire feu sur le peuple? — Réponse: Tirer sur lui. »

Les révolutionnaires avaient en vain essayé l'insurrection lors de l'affaire Victor Noir; des journées et des barricades lors de l'arrestation de Rochefort; des grèves au Creusot et ailleurs. Partout ils avaient piteusement échoué; il ne leur restait qu'un moyen, l'assassinat. Flourens crut l'occasion propice de l'organiser. C'est dans l'armée qu'il chercha l'assassin. Il crut avoir trouvé son instrument dans un nommé Beaury, soldat déserteur, et un coquin de même trempe, Fayolle. Il les embaucha et les envoya à Paris pour assassiner l'Empereur. Un des complices, Ballot, dénonça l'entreprise.

La découverte de ce complot nous fut pénible: il nous était impossible de ne pas le poursuivre, et nous ne doutions pas que la mauvaise foi révolutionnaire ne le présentât comme une invention de la police. J'eusse désiré ne pas rompre le secret de l'instruction et, tout en poursuivant avec vigueur, ne pas en faire la confidence au public par un éclat révélateur. Mais les arrestations firent du bruit; on alla aux renseignemens; la presse parla; la rumeur d'un complot contre la vie de l'Empepereur devint une nouvelle publique. Les journaux démocratiques nièrent effrontément et dénoncèrent aussitôt « notre manœuvre de la dernière heure. » Les journaux favorables au Cabinet, déconcertés par ces dénégations, ne savaient que penser. Les *Débats* nous disaient: « Il importe qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la réalité de ce complot; il est bon qu'avant le vote, des documens nombreux et décisifs aient été publiés, des preuves péremptoires portées à la connaissance des électeurs par la voie de la presse; il est nécessaire qu'au moment où nous serons appelés à voter, il ne puisse pas rester dans l'esprit des gens de bonne foi un doute sur l'exactitude des faits révélés

hier soir et ce matin par divers journaux. » Et le *Siècle* lui-même nous conjurait « de ne pas prolonger plus longtemps un insupportable mystère. »

Nous aurions manqué du tact de la bataille si nous avions refusé plus longtemps d'édifier le pays sur la valeur morale de nos misérables adversaires. Nous nous décidâmes donc à raconter, à raconter complètement, à réunir dans une même communication les faits de février, dont l'instruction était terminée, à ceux d'avril dont l'instruction était en cours, et, vu leur connexité et leur importance, à saisir la Haute Cour de justice de l'un et de l'autre. Dans le rapport qui motivait ces décisions, il n'y avait pas seulement des documens de police, des dénonciations vagues, c'étaient des lettres formelles des inculpés eux-mêmes, notamment des lettres de Flourens et de Beaury, d'une clarté ne permettant aucune dénégation. Du reste, Flourens, plus tard, a tout raconté et s'en est vanté. Mais dès ce moment, la réalité des imputations ne fit de doute pour personne. Seulement, les hommes de parti changèrent de tactique. Quand les réduit-on au silence? Ils avaient commencé par nier l'existence du complot. La leur démontrait-on, c'était la police qui l'avait inventé ou tout au moins *perfectionné*. Tant que le gouvernement s'était tu, on lui criait de parler; il parle, on lui crie : Pourquoi n'avez-vous point gardé le silence? Il faut donc ne pas entendre ces criailleries et ne se préoccuper que de l'opinion des gens sérieux. Ceux-là ne nous accusaient ni d'avoir inventé, ni d'avoir *perfectionné* le complot. C'est contre une crainte d'un autre genre qu'ils désiraient être rassurés. Ils redoutaient que, troublés par de si menaçantes provocations, nous ne nous laissions entraîner à une politique réactionnaire. Je les rassurai. Le jour même où l'Empereur signait le décret convoquant la Haute Cour, j'écrivis à Paul Dalloz, directeur du *Moniteur Universel:* « Vous demandez au gouvernement de déclarer qu'il ne sera pas jeté dans la réaction par les douloureuses mesures de résistance auxquelles le contraignent des ennemis qu'auraient dû apaiser des mesures de clémence et de conciliation sans exemple. Lisez, dans les journaux, le compte rendu de l'une des réunions publiques tenues hier à Paris. Existe-t-il en Europe un seul pays dans lequel on puisse dire contre un gouvernement ce que, depuis huit jours, on dit du gouvernement de l'Empereur? D'ailleurs, qui parle de réaction ? Le gouvernement a dit au peuple: Ni réaction, ni

révolution : la liberté ! Y a-t-il quelqu'un qui ait répondu : réaction ? Personne. Mais il en est qui ont répondu : révolution. Ne vous inquiétez donc pas d'une réaction que personne ne conseille. Préoccupez-vous plutôt d'une révolution décidée à ne reculer devant aucun moyen ! La liberté ne serait en péril que si le peuple accueillait avec froideur le plébiscite libéral. Si, comme j'en suis sûr, il l'accueille par une immense majorité, la liberté est irrévocablement fondée sous la sauvegarde des Napoléons. »

VII

Ainsi nous avions dit : Liberté ! L'opposition nous avait répondu : Révolution ! Le 8 mai, le peuple, par plus de 7 millions de suffrages, opta pour la Liberté. A Paris même, l'opposition gardait la majorité, mais elle perdait depuis les élections de 1869 plus de 50 000 voix. L'agonie du parti révolutionnaire, commencée le soir des obsèques de Victor Noir, s'acheva le soir du vote plébiscitaire.

J'éprouvai alors une des rares satisfactions de ma vie publique, non celle de l'ambitieux qui a atteint l'objet de sa convoitise, ni celle du vaniteux qui se flatte d'avoir acquis quelque renommée : c'était celle du penseur qui voit l'expérience confirmer ce que l'étude et l'instinct lui avaient inspiré, celle du savant qui, ayant démontré par ses calculs l'existence d'une étoile dans telle partie du ciel, l'aperçoit au bout de son télescope. En 1857, j'avais prêté le serment et en 1858 j'avais constitué le groupe des Cinq, en vue d'empêcher la prescription contre la liberté et de maintenir allumé le flambeau transmis par nos maîtres. Quand l'amnistie de 1860 eut apaisé mon cœur et que le décret du 24 novembre m'eut montré un souverain capable de comprendre la liberté, j'avais cru qu'il ne serait pas impossible de transformer l'Empire et que le transformer serait plus aisé et plus profitable que le renverser... Je trouvai cette œuvre bonne et je m'y consacrai pendant dix années, sans me laisser ni arrêter par l'acharnement de la résistance, ni leurrer par les caresses, ni troubler par le déchaînement des injures ; ne m'impatientant pas de l'attente, accommodant pour les personnes, facile sur les détails secondaires, irréductible sur les principes, changeant d'auxiliaires sans changer de dessein. Les Cinq s'étant laissé confisquer par les revenans de 1848, j'avais formé le groupe des

Quarante-quatre du Tiers parti et continué avec lui ma revendication constitutionnelle. Le 19 janvier 1867, j'avais cru le but atteint. Mais l'Empereur s'était arrêté et m'avait rejeté dans la mêlée. Le suffrage universel ne s'était pas arrêté de même : averti par les fautes commises, endoctriné par des orateurs puissans, qui, en évitant de l'effaroucher par l'étalage de leurs arrière-pensées, célébraient magnifiquement la liberté, il avait, dans les élections de 1869, exprimé sa ferme volonté d'obtenir l'Empire libéral. Je m'étais mis alors à la tête d'un nouveau groupe, celui des Cent seize; l'Empereur avait hésité, s'était rendu, m'avait appelé. J'avais formé un ministère parlementaire responsable et, par gradations successives, substitué la Constitution libérale à la Constitution autoritaire. Maintenant, le peuple me disait par ses millions de suffrages que je ne m'étais pas trompé en croyant mon œuvre bonne.

Certes, une partie considérable du succès était due à la fidélité inébranlable de ce peuple de France aux Napoléons. La plupart des épouvantés qui avaient appelé, acclamé le coup d'État de 1851, l'avaient maudit depuis; Jacques Bonhomme lui était resté fidèle. Certes, même s'il fût demeuré autoritaire, l'Empire aurait obtenu la majorité, mais cette majorité diminuée, souhaitée par le Centre gauche et redoutée par l'Empereur, et qui ne lui eût laissé qu'une existence précaire, languissante, à la merci de ses implacables ennemis. C'est à la liberté seule qu'il avait dû sa majorité triomphante et le renouvellement de sa force affaiblie. Supposez que j'aie été emporté alors par une fièvre, comme Cavour, j'eusse été célébré unanimement comme un des rares hommes d'État du XIXe siècle, dont le dessein eût été accompli dans son intégralité, ni plus ni moins, et l'on m'eût aussi donné en preuve de ce que peut une volonté.

Mais un cyclone, qu'il me fut impossible de prévenir et contre lequel on ne me laissa pas le temps de lutter, s'abat sur mon œuvre, la fracasse et me rejette au nombre des vaincus condamnés à l'ostracisme. Eschyle a composé un beau poème tragique : il sort; un aigle qui passe tenant une tortue dans ses serres, la laisse tomber sur sa tête et le tue. Il n'en a pas moins composé un beau poème. C'est ce que dira l'Histoire de l'Empire libéral quand elle jugera la Constitution qui en fut le couronnement.

VIII

Pour juger les Constitutions impériales, il faut ne pas perdre de vue que l'Empire n'a pas été une monarchie au sens consacré du mot. Quoique ayant à sa tête un empereur héréditaire, il était, par la nature de ses institutions, une république, comme l'était Venise, régie par un doge viager. Appliquer à une république une constitution véritablement monarchique, c'est la dénaturer. Il suffit au contraire de changer le premier article d'une constitution impériale, d'y écrire Président de la République au lieu d'Empereur pour avoir une constitution dans laquelle une république se mouvrait à l'aise. La Constitution de 1852 conviendrait à une république autoritaire comme celle de 1870 serait la forme excellente d'une république parlementaire.

La Constitution de 1870 a cette première qualité d'être la plus courte de toutes les Constitutions. Elle ne compte que 46 articles; celle de 1852 en contenait douze de plus; les Chartes de 1814 et de 1830 étaient divisées, la première en 76 articles, la seconde en 70. La Constitution de l'an VIII allait jusqu'à 95. Celle de l'an III, la plus longue, n'en renfermait pas moins de 377, et elle contenait parmi ses prescriptions celle d'être bon père et bon époux. Cette brièveté augmente la nécessité de faire des lois organiques plus nombreuses. Le droit d'appel au peuple, réservé à l'Empereur, devait être réglé dans ses détails d'exécution, ainsi que la loi électorale législative, la loi municipale, etc. Mais cela même augmentait la stabilité du pacte fondamental qui, réduit aux points essentiels, peut être soustrait aux controverses, aux changemens, et avoir de plus grandes chances de durée. Faisons maintenant fonctionner cette Constitution. Elle détruit l'omnipotence du pouvoir personnel du chef de l'État en le limitant par la responsabilité des ministres devant la Chambre. Il nomme et révoque les ministres, mais il ne peut choisir que ceux désignés par la confiance du Parlement, et il ne peut les révoquer tant que cette confiance persiste. A l'omnipotence détruite du pouvoir du chef de l'État la Constitution ne substitue pas, et ceci est son point original, l'omnipotence collective du Parlement. Toute omnipotence est une calamité; rien dans ce monde n'existe qui ne doive être limité et contenu, et

c'est spécialement vrai dans les affaires d'État. De tout temps, la division des pouvoirs, c'est-à-dire leur limitation réciproque, a été considérée comme la condition essentielle de la liberté. Reconnaître à un parlement la faculté de tout faire est aussi monstrueux qu'attribuer la toute-puissance législative et judiciaire à la volonté absolue d'un monarque. La liberté est compromise dès qu'un pouvoir est omnipotent. Omnipotence pour omnipotence, s'il fallait choisir, celle d'un pouvoir personnel serait préférable parce qu'elle est responsable, tandis que l'autre ne l'est pas. Cette responsabilité, ne fût-elle que morale, est une garantie que n'offre pas une collectivité; aucun César n'aurait eu l'audace de commettre les atrocités de la Terreur.

La prévoyance politique conseille de protéger la nation aussi bien contre l'omnipotence anonyme que contre l'omnipotence césarienne. Le premier moyen est de diviser le parlement en deux Chambres et de faire de l'une le frein de l'autre, et d'un Sénat le contrepoids d'un Corps législatif. Pour que l'action de cette Chambre haute soit efficace, il faut qu'elle soit établie dans des conditions très fortes d'autorité. L'essentiel n'est pas son mode de nomination. Qu'elle sorte de l'élection sous une forme quelconque ou de la désignation du prince, peu importe, *pourvu qu'elle soit inamovible*. Machiavel, dans sa république idéale, voulait un *Consiglio degli Scelti*, c'est le Sénat, composé de deux cents citoyens, *e stessino a vita* (qui devait être à vie). J'arrive à cet axiome : Nommez le Sénat par le procédé le plus imparfait, il sera bienfaisant si les sénateurs sont inamovibles; adoptez le système le plus perfectionné d'élection, il sera un rouage superflu, si les sénateurs ne sont nommés que pour un temps. Dès que le mandat des sénateurs est soumis à des renouvellemens périodiques, les Sénats finissent tôt ou tard par n'être qu'un simple reflet du Corps législatif, sa doublure docile.

Il est important aussi que l'autorité d'un Sénat ne soit pas compromise par l'attribution d'une compétence criminelle exceptionnelle et qu'il ne devienne pas une Haute Cour de justice comme la Chambre des pairs de la Restauration et de Louis-Philippe ; alors il ne paraît plus être que l'instrument d'un parti politique et son action, même législative, est infirmée par cette suspicion. Notre Sénat était inamovible; et par là était assurée son indépendance à la fois contre la place publique et contre le

palais; sa nomination par le chef de l'État était la garantie d'un choix éclairé et réfléchi : théoriquement, l'élection d'en bas paraît assurer le succès du mérite; en réalité, elle n'est le plus souvent que la prime gagnée par l'intrigue. Les Florentins, après avoir usé à outrance de l'élection, en étaient arrivés à considérer le tirage au sort sur une liste comme donnant de meilleurs résultats. De plus, notre Sénat n'était pas une Haute Cour de justice : les crimes contre la sûreté de l'État ne lui étaient pas déférés, ils étaient attribués au jury national d'une Haute Cour.

Néanmoins, le contrepoids du Sénat n'est pas toujours un préservatif de l'omnipotence parlementaire, car il se peut que les deux Chambres s'accordent dans la même volonté d'exercer la plus terrible tyrannie, celle d'une majorité législative qui n'est plus en conformité d'opinion avec la nation. Quel remède en ce cas? Selon les parlementaires, il n'en est aucun. Il faudra tout subir jusqu'à ce qu'une réélection culbute les tyrans et les remplace par les vrais représentans de l'opinion dont ils n'ont pas tenu compte. Remède tardif et inefficace! car lorsque les tyrans parlementaires seront balayés, l'acte dont la nation ne voulait pas sera peut-être passé à l'état de fait accompli irrévocable. Il est donc nécessaire de s'assurer le moyen d'empêcher le fait contraire à la volonté d'un peuple de s'accomplir. Notre Constitution le donnait. C'est celui que la république suisse pratique tous les jours au grand avantage de la paix sociale : l'interrogation directe adressée à tout le peuple de répondre, par un *oui* ou par un *non*, s'il agrée ou s'il rejette la loi votée par ses représentans.

La routine des parlementaires s'insurge contre ce procédé, et ils préfèrent la ruine de leurs idées à leur salut par un tel moyen, contraire, disent-ils majestueusement, aux principes. A quoi bon interroger le peuple? Il a nommé des députés précisément pour le représenter et répondre en son nom. Cette objection constitue l'illusion décevante du parlementarisme. Non! le peuple n'exprime point sa pensée par l'élection des députés. Dans toute élection de ce genre, l'élément personnel est presque toujours prépondérant : tel est nommé parce qu'il appartient à une famille bien placée dans le pays, qu'il a rendu des services, qu'il est agréable, parle bien, donne de solides poignées de main, et, ayant un bon estomac, trinque infatigablement au cabaret. Mais ce député, dit-on, a fait une profession

de foi, sur laquelle on l'a nommé, et le peuple a ainsi indiqué son opinion. — Erreur. Une profession de foi s'engage sur une foule de sujets différens. Quel est celui de ces engagemens qui a valu le vote de l'électeur? D'ailleurs, n'y aurait-il qu'un seul engagement pris, qui assure que l'élu le tiendra et que le député ne votera pas autrement que le candidat (1)? Lui imposera-t-on le mandat impératif? Accordera-t-on à ses électeurs un droit de révocation s'il y manque? C'est pour le coup que les principes chers aux parlementaires seraient mis en pièces. Il en est deux sans lesquels on ne conçoit pas le système parlementaire : le premier, que le représentant possède un droit propre, intangible, aussi inviolable que celui du juge, à rendre sa sentence ; le second, que l'opinion exprimée dans une profession de foi n'est qu'une opinion provisoire dont il est permis et même obligatoire de se dégager si la discussion en a démontré la fausseté. Sans cela, pourquoi réunir une assemblée, élever une tribune, pérorer? Il serait plus simple de réunir quelques greffiers et de les charger d'additionner les opinions contenues dans les mandats impératifs ; la majorité constatée formerait la loi.

L'appel au peuple ou le referendum offre le moyen unique de savoir d'un peuple ce qu'il pense, sur les choses et les institutions, en dehors de toute considération personnelle. Et par cela seul que la question se généralise, elle intéresse un plus grand nombre de personnes, et l'on en voit beaucoup qui, indifférens à l'âpreté des luttes personnelles et ne venant jamais voter pour l'élection d'un député, sortent de leur torpeur pour répondre à l'interrogation d'un plébiscite et forment par leur intervention des majorités inattendues.

(1) *Gambetta :* « Vous vous êtes trouvés subitement, au jour même de l'invasion si nombreux sur les bancs de l'Assemblée, à Bordeaux, que l'espérance, et permettez-moi aussi de le dire, le vertige vous a pris et vous avez pensé que la France s'était donnée à vos opinions, *alors qu'elle n'avait choisi que vos personnes.* » (*31 juillet 1874.*)

Déclarations de M. Thiers : « L'Assemblée maintient de fait la République : quoique, dans sa majorité, *elle paraisse avoir reçu des électeurs le mandat monarchique*, elle a la sagesse de comprendre que la République aujourd'hui est devenue la meilleure forme de gouvernement. »

Discours du 8 juin 1871 : « Il y a une portion de cette Assemblée *qui a été nommée par des électeurs monarchiques et qui a la foi monarchique;* eh bien ! elle a eu la sagesse, la prudence de ne pas vouloir céder à ses préférences, et elle a permis, elle permet tous les jours que je m'appelle le chef du pouvoir exécutif de la République française. Quel acte de sagesse plus grand attendiez-vous de sa part? »

Les conditions du referendum impérial s'écartaient-elles de celles du referendum démocratique? Le referendum impérial s'adressait au peuple sans avoir été précédé de l'approbation des Chambres. Le referendum suisse, de même, s'exerce sans l'assentiment des Chambres, et le bon sens indique qu'il n'en peut être autrement; car si le referendum était subordonné à ce consentement, il n'aurait jamais lieu; une Chambre ne peut pas admettre qu'une loi qu'elle a votée ne soit point parfaite, sans cela elle ne l'aurait point votée. La différence entre le referendum impérial et le referendum suisse consiste en ceci : le referendum, en dehors du cas de la revision de la Constitution, où il est obligatoire également dans les deux pays, ne pouvait être provoqué en France que par l'Empereur, tandis qu'en Suisse, il peut l'être par l'initiative d'un certain nombre de citoyens. Cette différence n'est pas une preuve d'infériorité du referendum impérial, elle tient à ce que celui-ci se rattache à un pouvoir permanent et l'autre à une république. Le referendum ou l'appel au peuple établi par notre Constitution sans le consentement des Chambres est donc une innovation heureuse. Les parlementaires le contestent : Ce n'est qu'un charlatanisme ou une duperie, disent-ils, et par là votre Constitution n'est pas libérale, elle est césarienne ; le peuple répond toujours *oui* à ce qu'un gouvernement lui demande. S'il en était ainsi, pourquoi les terroristes ont-ils refusé de soumettre au peuple la condamnation de Louis XVI? N'est-ce pas un gouvernement établi, lors de l'élection présidentielle de 1848, qui a proposé au peuple le nom du général Cavaignac? Et cependant, c'est par celui de Napoléon que le peuple a répondu. La pratique du referendum en Suisse a amené à l'état de vérité expérimentale incontestable que le peuple pense souvent tout autrement que les députés qu'il a élus et que souvent il réélira. En voici un des exemples les plus saisissans : une loi sur l'assurance obligatoire en cas d'accident du travail est votée par les deux Chambres, à l'unanimité, moins une voix. Referendum : la loi est repoussée à 100 000 voix de majorité. Et cependant, presque tous les députés ainsi désavoués furent réélus.

Il faut donc approuver la Constitution de 1870 d'avoir, pour la première fois, introduit le plébiscite dans le mécanisme constitutionnel libéral. De la sorte, la souveraineté du peuple ne s'exerce pas à cette seule minute où le citoyen met dans l'urne un bulletin nommant un député; elle est toujours vivante et à

tout instant peut devenir active. Dès lors, la pondération constitutionnelle est assurée; il n'y a plus d'omnipotence nulle part : celle du chef de l'État est contenue par le Parlement, celle de la Chambre des députés par le Sénat, celle des deux Chambres réunies par la nation. Faites maintenant un dernier pas : trouvez un moyen de contenir la nation elle-même, de l'obliger à ne pas méconnaître, dans ses égaremens de passions passagères, les nécessités fondamentales de toute justice et de toute société, alors vous arriverez à ce que l'on peut établir de moins imparfait dans ce monde.

Ici, la difficulté est presque insoluble, et l'on ne peut la résoudre qu'approximativement. Le Sénat avait, jusqu'en 1870, eu l'attribution d'annuler ce qui avait été dicté contre la loi constitutionnelle et au mépris du droit des citoyens. Depuis qu'il était devenu une portion du pouvoir législatif, il ne pouvait plus remplir cet office que d'une manière indirecte, en votant contre les lois qu'il avait autrefois le pouvoir d'annuler. Il eût été désirable de combler cette lacune, en établissant, à côté de la Haute Cour de justice criminelle, une seconde Cour de justice politique, imitée de la seule partie vraiment belle de la Constitution américaine. Cet office, pour ne pas créer une institution nouvelle, eût été conféré à la Cour de cassation jugeant à huis clos, toutes chambres réunies. Chaque citoyen se croyant lésé dans son droit constitutionnel par une loi votée aurait eu la faculté de se pourvoir devant cette Cour, qui n'aurait pas été autorisée à casser la loi (ce qui serait empiéter sur le pouvoir législatif), mais aurait pu, si elle trouvait la plainte fondée, dispenser par un jugement de son exécution. Tous les citoyens dans le même cas, après un jugement favorable à l'un d'entre eux, auraient pu exercer le même recours, et la loi, sans être cassée, tombait en désuétude. Mais ma proposition eût soulevé un *tolle* d'étonnement, tant les saines notions de la liberté étaient encore peu répandues. On me reprochait déjà d'avoir trop le goût des innovations téméraires et je n'osai pas.

IX

La question se posa alors de savoir si je ne convertirais pas mon titre intérimaire en un titre définitif et si je ne resterais pas aux Affaires étrangères. L'Empereur persistait dans son

avis de janvier : « C'est trop tôt, me dit-il, nous avons fait beaucoup; l'essentiel est assuré; tout est loin cependant d'être terminé, et votre attention ne doit pas encore se détourner des affaires intérieures. Attendons, le temps n'est pas venu de sortir, à l'extérieur, de l'abstention à laquelle nous nous astreignons partout, et d'adopter une politique active bien définie. » Je me décidai donc à rester à la Justice. Plusieurs regrettèrent ma résolution à ce moment même. Quelques diplomates, lord Lyons notamment, m'avaient fort engagé à ne pas quitter le quai d'Orsay : « Vous avez en quelques semaines expédié les affaires avec une rapidité à laquelle nous ne sommes pas habitués; je ne veux pas vous humilier, ce n'est guère qu'en Turquie qu'elles traînent plus que chez vous. » La Valette m'écrivait de Londres : « Je ne vous cacherai pas qu'on est ici très désappointé. On se croyait sûr de vous garder aux Affaires étrangères. Lord Clarendon s'en est expliqué ce matin avec moi dans les termes les plus sympathiques et les plus aimables pour vous. »

Je cherchai dans la carrière un diplomate qui tiendrait la place, tant que durerait notre période d'effacement, et qui me la rendrait au moment opportun, moyennant une compensation égale à ses mérites. Je m'adressai d'abord à La Tour d'Auvergne. Il refusa pour des raisons de santé. Le hasard me mit en relations avec le duc de Gramont. On a souvent présenté son entrée aux affaires comme la préméditation d'un revirement de notre politique dans le sens belliqueux : il nous aurait été imposé par l'Empereur et par Rouher en vue de fausser notre programme primitif et de nous entraîner insensiblement à la guerre. En réalité, rien de plus imprévu que notre rapprochement. Gramont, ami de Drouyn de Lhuys et de sa politique, n'avait aucune relation avec Rouher. Il était en ce moment en congé. Je le rencontrai chez le prince Napoléon avec qui il était lié. Il vint me voir. Je le trouvai séduisant, éclairé, instructif. A propos du memorandum de Salzbourg, il me montra sa dépêche de 1866 : il me parut alors perspicace et décidé, et cela m'inspira spontanément l'idée, que personne ne me suggéra, de lui offrir le ministère. J'en parlai à l'Empereur. Il me marqua du goût pour le duc : « C'est un galant homme. » Mais il m'objecta qu'il ne correspondait pas aux exigences du moment; qu'il n'était ni député, ni sénateur et que, dans les Chambres, on ne serait pas content. Je répondis que ces inconvéniens me semblaient plus

que compensés par l'avantage d'avoir à la tête de nos affaires extérieures un diplomate de métier, connaissant les chancelleries et les cours, ayant vu de près tous les événemens depuis le commencement de l'Empire. Là-dessus, l'Empereur l'accepta, ajoutant : « D'ailleurs, n'importe qui conviendra, puisque nous sommes décidés à ne rien faire. » Et voilà comment Gramont devint ministre. En lui annonçant sa nomination, l'Empereur lui dit : « Je vous demande d'être bien avec Ollivier; je l'aime, même quand il se trompe; lorsqu'il entre dans mon cabinet, cela me repose; c'est le seul de mes ministres qui ait eu confiance en moi, et qui n'ait jamais eu aucune arrière-pensée per sonnelle; que ne l'ai-je connu plus tôt! »

Le père de Gramont avait été sauvé, tout enfant, au château de Versailles, par un garde du corps, au moment de l'invasion révolutionnaire d'octobre 1789; il avait servi durant l'émigration, dans le régiment anglais de chevau-légers, puis dans divers corps étrangers; en 1814, ayant pénétré dans le Midi, il travailla activement à la restauration des Bourbons et en 1830 suivit Charles X dans l'exil. Il avait épousé la sœur du comte d'Orsay, le dandy et l'artiste, éblouissante de beauté dans la fraîcheur de ses quinze ans. Leur fils Agénor, né le 14 août 1810, compagnon d'enfance du duc de Bordeaux, était destiné à briller au milieu des ombres vivantes qui se sont mues tant d'années dans le vide autour d'une ombre de royauté. Cependant il entra à l'École polytechnique à l'âge de dix-huit ans, donna sa démission d'officier d'artillerie en 1841 et se fit élire membre du Conseil général des Hautes-Pyrénées. Son esprit actif se lassa de se repaître dans l'oisiveté d'une espérance sans cesse ajournée : son oncle d'Orsay, lié avec le prince Louis-Napoléon, président de la République, le fit envoyer, en décembre 1851, ministre plénipotentiaire à la Cour électorale de Hesse; ce fut le commencement d'une brillante carrière diplomatique. En mars 1852, il était nommé auprès du roi de Wurtemberg; en janvier 1853, à Turin, en qualité de ministre extraordinaire; en août 1857, ambassadeur à Rome, et en août 1861, ambassadeur à la Cour d'Autriche. Il avait épousé, en 1848, une Écossaise, Mary Mac Kinnen, dont il avait eu trois enfans.

Tout en lui était noble, distingué : la personne haute, élégante, d'allure fière; la tête petite, fine, d'une belle régularité, où se retrouvait encore l'empreinte du grand Béarnais, éclairée par

deux yeux sourians et fins. Son commerce était égal, agréable; il y apportait un tour d'esprit de grâce enjouée et de spirituelle malice qu'il tenait de sa délicieuse mère. On a dit que dans sa politesse, il y avait quelque chose de dédaigneux, je ne l'ai jamais vu ainsi. Quelque insouciance entrait dans cette nature élevée, ce qui, joint à un sentiment de l'honneur toujours en éveil, en faisait le type accompli de notre vieille aristocratie. Il voyait les choses à vol d'oiseau et n'avait pas de goût à se perdre en leurs profondeurs, mais cette vue était claire et juste. Il connaissait les prudences de la diplomatie; il avait toujours voulu en ignorer les astuces : dans la plupart des dépêches de nos ambassadeurs, le pour et le contre se coudoient et se succèdent afin de parer le démenti des faits; lui avait un avis décidé; il l'exprimait fermement dans une langue correcte, aisée, ample, et il ne se préparait pas un argument de sortie pour entrer dans l'avis contraire. Comme ministre des Affaires étrangères, il avait deux qualités précieuses : le sang-froid qui le mettait à l'abri des entraînemens irréfléchis et un courage de résolution qui le préservait des pusillanimités avilissantes. Il n'y avait pas non plus à craindre qu'il désavouât après un insuccès ce qu'il avait trouvé bon avant; il ne changeait pas selon l'événement, et en toute occasion, il se rappelait la devise de sa maison : *Gratia Dei sum id quod sum.*

A Turin et à Rome, il avait assisté à la conquête de l'Italie par le Piémont. A Vienne, il observa celle de l'Allemagne par la Prusse; il n'en garda une vive sympathie pour aucun des deux conquérans, et n'était pas sans inquiétude sur le péril auquel nous exposait ce double voisinage d'ingratitude et de haine. Toutefois, il se rendait compte de ce qu'a d'impérieux le fait accompli et, sans désespérer d'un certain redressement dans l'avenir, il pensait que ce redressement ne résulterait que d'une crise intérieure de l'Allemagne ou de l'Italie et non d'une intervention guerrière de notre part. Il exprimait son véritable état d'esprit en écrivant de Vienne à un journaliste parisien : « Ne croyez pas que ma petite politique, qui est le fruit d'une expérience de dix-huit ans, soit la guerre ou les aventures; pas le moins du monde. Je ne suis ni prussien, ni autrichien, ni italien, je suis français de la tête au cœur; mais je voudrais prévoir les événemens, au lieu d'être toujours surpris, entraîné, remorqué par eux. Je trouve que nous avons trop souvent employé, à

relever le navire, des forces qui eussent suffi, bien dirigées, à l'empêcher d'échouer. »

Dans ces dispositions d'esprit, nous n'eûmes pas de peine à nous entendre. Il pensait en principe, comme Drouyn de Lhuys, comme Moustier, comme Thiers, comme Rouher, comme Daru et nos diplomates, que c'était un intérêt français d'empêcher la violation du traité de Prague par le passage du Mein. Je n'essayai pas d'obtenir l'abandon de son opinion, mais je lui demandai de renoncer à la manifester d'une manière quelconque, par écrit ou par paroles, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, et de ne s'écarter d'aucune des trois parties du programme initial du Cabinet : acceptation des événemens de 1866, abstention dans le présent, réserve absolue sur ce qu'il conviendrait de faire dans les éventualités de l'avenir. Il adhéra à ce programme et ne s'en est jamais écarté. C'est avec la résolution loyale de contribuer au maintien de la paix, qu'il entra dans un ministère plus que jamais dévoué à la cause de la paix.

X

Talhouët avait donné sa démission le lendemain du plébiscite (10 mai). Il y avait donc deux ministères à pourvoir : les Travaux publics et l'Instruction publique. Pour les Travaux publics, nous fûmes unanimes à désigner Plichon, appartenant à la portion du Centre gauche qui avait voté oui. Segris désirait passionnément que son ami Laboulaye fût placé à l'Instruction publique, quoique lui aussi n'appartînt pas au Parlement. L'Empereur, beaucoup mieux inspiré, nous proposait Bourbeau, homme de très grande valeur aussi et pour lequel personnellement j'avais beaucoup de sympathie. Mais Segris, je ne sais pourquoi, montrait autant d'antipathie pour Bourbeau que de sympathie pour Laboulaye. Tenant beaucoup à n'être pas désagréable à un collègue pour lequel j'avais estime et affection, je me prêtai à seconder son double sentiment. J'écrivis donc à l'Empereur : « Sire, Chevandier, Segris et d'autres de nos collègues ne croient pas que Bourbeau convienne ; il a le tort à leurs yeux de n'être pas nouveau et d'avoir été compromis dans le Cabinet Forcade. Ils pensent que, pour que nous puissions faire avec succès de la résistance, il est nécessaire que notre couleur libérale ne soit pas douteuse. Laboulaye leur paraît préférable à cause de

son remarquable talent oratoire qui lui permettra de me suppléer dans les luttes contre les révolutionnaires et à cause aussi de son influence sur une certaine portion de l'opinion publique et du courage avec lequel il nous a soutenus dans la récente lutte. Ces messieurs viendront causer et exposer leurs raisons à Votre Majesté demain à onze heures : elles me semblent très sérieuses. Affectueusement et respectueusement... »

L'Empereur m'écrivit le 15 mai au matin : « J'ai encore réfléchi à la composition ministérielle : quel que soit le mérite de M. Laboulaye, il m'est impossible, en présence de la manifestation qui vient d'avoir lieu, d'admettre dans mes conseils un homme qui a fait contre l'Empire la plus odieuse satire. D'un autre côté, je sais que ce choix ayant été ébruité, il a rencontré au Corps législatif la plus grande opposition. Le Sénat de son côté voudrait être représenté dans le Conseil, il faut donc sortir du provisoire et prendre des hommes capables. Tout bien considéré, je mettrais le duc d'Albuféra aux Travaux publics, M. Magne aux Finances, M. Segris à l'Instruction publique. On m'a dit que le duc d'Albuféra accepterait cette combinaison. Voyez, et venez aujourd'hui en causer avec moi, et croyez à ma sincère amitié. »

L'objection de l'Empereur, que Laboulaye n'appartenait pas au Parlement, était sans réplique et je me gardai d'y résister. Je lui écrivis le même jour à deux heures : « Sire, je vais m'arranger pour obtenir de Segris l'abandon de Laboulaye; quant à Magne, je ne puis être ministre avec lui. Il y a un proverbe arabe qui dit : « Quand ton ami t'a trompé une fois, c'est sa faute; quand il t'a trompé deux fois, c'est la tienne. » Magne m'a trompé en janvier; il n'entrerait dans mon ministère que pour me tromper encore, je n'ai aucune confiance en lui et, quel que soit mon désir d'être d'accord avec Votre Majesté, je ne puis accepter cette combinaison. L'honneur, en outre, m'interdit d'infliger à Segris, qui nous est resté fidèle aux momens critiques, de passer des Finances à l'Instruction publique; il ne l'accepterait d'ailleurs pas et il aurait raison. Quant à d'Albuféra, je n'ai aucune objection. » D'Albuféra était un homme d'une capacité et d'une sûreté éprouvées, un de mes principaux soutiens à la Chambre; mais il convint lui-même que je devais réserver une place au Centre gauche, et d'ailleurs, à cause du labeur que lui donnait le Canal de Suez dont il était administrativement la

cheville ouvrière bien plus que Lesseps, il ne se souciait pas de prendre un portefeuille.

A quatre heures et demie, j'écrivis donc à l'Empereur : « Sire, pour en finir, voici ce que je vous propose : Affaires étrangères : Gramont; Travaux publics : Plichon; Instruction publique : Mège, Centre droit, président de la Commission du budget, vice-président de la Chambre. Si Votre Majesté approuve, j'apporterai les décrets à signer à six heures. » A six heures, je me rendis chez l'Empereur qui ne fit aucune observation et signa. J'écrivis alors à Mège, que je n'avais pas tenu au courant de mes démarches. Il arriva chez moi à onze heures du soir, tout bouleversé, me dire qu'il acceptait, et les décrets parurent le lendemain au *Journal officiel.*

Ces choix étaient excellens et défiaient la critique, non seulement parlementairement, mais encore en eux-mêmes. Plichon avait eu un bras fracassé à la chasse, et cela, joint à sa moustache hérissée, à ses cheveux en broussaille, à sa démarche décidée, lui donnait un air martial. Cet air n'était pas trompeur, car s'il était capable, laborieux, expérimenté, il était surtout vaillant. Depuis 1857, il avait lutté avec nous pour toutes les libertés, excepté pour celle des échanges dont il était l'ennemi acharné. Constamment il avait défendu le Pape et l'Église. Il n'avait pas d'éloquence, mais sa voix claire, aiguë, forçait l'attention et il exprimait ses opinions dans des termes appropriés, nets, énergiques et d'un accent de conviction qui inspirait le respect. Dans les relations personnelles, c'était l'homme le meilleur, le plus loyal, le plus rempli de bienveillance de cœur et auquel on pouvait le plus pleinement se fier. Mège, dans sa personne robuste comme dans sa parole, avait quelque chose de pesant, mais de cette pesanteur auvergnate sous laquelle on sent la souplesse de l'esprit, la finesse du jugement et qui, à l'occasion, sait s'allumer et devenir chaleureuse et impulsive. Il appartenait à cette partie de la majorité qui, en votant contre nous, dissimulait à peine ses vœux pour notre succès.

Chaque jour je comprenais mieux les inconvéniens d'un arrangement qui me donnait les responsabilités et le fardeau d'un premier ministre sans que j'en eusse l'autorité. Mes excellens collègues le pensaient comme moi et ils avaient décidé de faire une démarche auprès de l'Empereur, afin que, sans renoncer à son titre de président du Conseil, il me conférât celui de vice-

président. Je les engageai à attendre la fin de la session, alors que nous opérerions, dans l'organisation du pouvoir, les remaniemens nécessaires : il me semblait mieux que ce qui était la conséquence de la force des choses ne parût pas la récompense accidentelle de la réussite du plébiscite. Jusque-là, il me suffirait d'exercer en fait, du consentement de Gramont, les prérogatives qui me seraient accordées, plus tard, en qualité de vice-président du Conseil. Et il fut convenu que Gramont m'enverrait les extraits des dépêches de nos ambassadeurs comme le ministre de l'Intérieur m'envoyait les rapports de police.

XI

Huit jours après son arrivée au pouvoir, le 22 mai, Gramont partit de Paris pour aller à Vienne remettre en personne à l'empereur d'Autriche ses lettres de rappel. Cette démarche n'avait d'autre motif qu'un sentiment de convenance bien naturel après huit années de séjour à la cour d'Autriche, pendant lesquelles il n'avait eu qu'à se louer de François-Joseph et de ses ministres. Il n'était pas fâché non plus d'avoir un dernier entretien avec Beust, qu'il avait quitté quelques semaines auparavant (28 avril) avec l'idée d'un prochain retour. Aussitôt arrivé à Vienne, il se rendit chez le chancelier (24 mai). Après les complimens et les généralités, Beust lui dit qu'il regardait de son devoir de lui communiquer certaines circonstances sur lesquelles il avait dû garder le secret même vis-à-vis de lui. Il s'agissait d'un traité d'alliance offensive et défensive contre la Prusse. Prévoyant que tôt ou tard cette puissance essayerait d'étendre son empire sur l'Allemagne du Sud, il avait pris l'initiative d'une entente commune entre la France et l'Autriche pour la contenir dans la limite que lui assignait le traité de Prague. Il était manifeste que le temps ne travaillait pas en faveur des idées annexionnistes de Bismarck et que la paix en se prolongeant ne faisait qu'augmenter dans les États du Sud leur volonté de n'être pas absorbés. Bismarck avait un intérêt capital à arrêter l'œuvre pacifique du temps et à saisir une occasion favorable d'agir. En vue de cette éventualité, Beust avait proposé un projet de traité à trois (avec l'Italie) et chargé Metternich de conférer avec Napoléon III. Ce projet avait été l'objet de pourparlers qui duraient encore, bien qu'entamés en 1869

Comme il était de la plus haute importance que la Prusse ne pût pas se douter de cette alliance, on était convenu de garder le secret absolu, tellement absolu que le gouvernement français n'avait pas informé même son ambassadeur à Vienne.

En apprenant la nomination de Gramont, Beust télégraphia à Metternich de demander à l'Empereur qu'il l'autorisât à le mettre au courant de la situation. L'Empereur répondit qu'il préférait que Beust ne parlât de rien et qu'il se réservait de tout apprendre à son nouveau ministre. Beust insista, chargeant Metternich de représenter à l'Empereur qu'il était absolument impossible qu'il ne dît rien, alors qu'à son retour à Paris, Gramont découvrirait qu'il lui avait caché un fait si important. L'Empereur consentit, et ce consentement venait d'arriver par le télégraphe. « On comprendra facilement, écrit douloureusement Gramont dans ses *Souvenirs*, l'effet que produisirent sur mon esprit de semblables révélations: Depuis près de neuf ans, je représentais l'Empereur à Vienne; les éloges constans, les témoignages de satisfaction qu'il m'avait donnés, ma récente nomination aux Affaires étrangères que je n'avais pas sollicitée, tout m'autorisait à croire que la confiance de mon gouvernement m'était acquise, et cependant, depuis près d'un an, on négociait à mon insu un traité dont j'aurais dû être le premier instruit et le négociateur légitime; depuis près d'un an, je me rencontrais presque chaque jour avec le chancelier et il existait entre lui et l'Empereur des secrets dont j'étais exclu! »

Beust mit sous les yeux de Gramont le texte d'un traité à trois entre la France, l'Autriche et l'Italie, dont un exemplaire était également à Paris entre les mains de Metternich, chargé d'en poursuivre la conclusion. C'était une alliance offensive et défensive déterminant la part et le mode d'action de chacune des parties et leurs engagemens réciproques suivant les éventualités. Le traité n'était pas signé, parce que Victor-Emmanuel avait déclaré que, sans l'évacuation du territoire pontifical, il lui était impossible d'entrer en arrangement. Or, jusqu'à ce jour, Napoléon III n'avait pas cru pouvoir prendre un engagement équivalant à l'abandon du Pape aux convoitises de ses ennemis. Beust déplorait ce qu'il appelait un scrupule exagéré, et il croyait le moment venu de laisser l'Italie s'arranger seule avec le Pape. Le traité n'avait donc pas été signé et ratifié, mais pour qu'il en restât quelque chose et que les négociations portassent quelque

fruit, il avait été convenu qu'elles seraient considérées comme suspendues et non rompues, afin de pouvoir être reprises au premier moment opportun. Les trois souverains avaient constaté cette situation en échangeant des lettres autographes. « Beust, écrit encore Gramont, me fit lire la lettre de l'empereur François-Joseph et la réponse de mon souverain. C'était un échange de promesses réciproques de bonne entente. Promesse de garder l'un vis-à-vis de l'autre les mêmes sentimens que ceux qui avaient inspiré le traité projeté et de ne pas contracter d'alliance avec un tiers sans s'être préalablement mis d'accord. La lettre de l'empereur d'Autriche, dont j'eus plus tard l'original entre les mains à Paris, était écrite de sa main avec l'assentiment de son chancelier; elle constituait donc à tous égards un document officiel et authentique. J'appris également par Beust qu'il existait une lettre semblable du roi d'Italie, mais je n'en eus connaissance qu'à mon retour à Paris. »

Gramont arriva à Paris le 29 mai. Le lendemain il alla aux Tuileries, une demi-heure avant la réunion du Conseil, afin de rendre compte des incidens de son voyage. Les premières paroles de l'Empereur furent pour lui demander si Beust l'avait mis au courant, puis ouvrant un des tiroirs de droite de son bureau, il en tira les lettres autographes de l'empereur François-Joseph et du roi Victor-Emmanuel. « La lettre du roi d'Italie, écrit encore Gramont, était conforme à ce que m'en avait dit Beust: le Roi exprimait le regret de ne pouvoir se départir de la condition de l'évacuation du territoire pontifical par nos troupes et l'espoir que bientôt, ce dernier obstacle écarté, il pourrait donner suite à la conclusion d'un traité qui répondait à tous ses sentimens. « Quoi qu'il arrivât, ajoutait le Roi, l'Empereur n'aurait jamais d'ami plus dévoué et plus fidèle. » D'après la teneur de la lettre et ses précautions de style, il était évident que ce document avait été rédigé en conseil; mais comme il n'y était nulle part fait mention des ministres, la lettre du Roi restait un document privé qui n'engageait pas son gouvernement. Sous ce rapport elle différait de celle de l'empereur d'Autriche. » Gramont demanda à l'Empereur s'il avait la copie de sa réponse à François-Joseph. Il ne l'avait pas. Gramont pria Metternich de la faire venir de Vienne, ce qui eut lieu quelque temps après.

Gramont ne communiqua ni au Conseil, ni à moi-même ces

détails importans. Il ne m'en instruisit qu'après les événemens. « Pourquoi, lui demandai-je, ne m'avez-vous point parlé de ce traité et de ces lettres? — Parce que l'Empereur s'était réservé de les communiquer lui-même au Conseil. S'il avait voulu vous les cacher, je m'y serais opposé, mais je ne pouvais lui refuser de vous les révéler au moment qu'il jugerait opportun. » Ce silence de l'Empereur s'explique-t-il par un manque de confiance envers son Cabinet, qui, à cette époque, aurait envahi son esprit? Haussmann a raconté dans ses *Mémoires* (1) que, le 13 juin, il aurait eu à Saint-Cloud, dans le parc, après le déjeuner, un entretien confidentiel avec Napoléon III. « Voici, dit-il, la première parole de Sa Majesté dont je restai comme suffoqué, ne m'attendant à rien de tel : « Je veux changer mon ministère. » Puis, afin de répondre à ma surprise ébahie, l'Empereur ajouta : « Oui ! jamais je n'avais supposé qu'il pût exister des incapacités pareilles à celles qui le composent. — Il faut, continua-t-il, que nous fassions un grand ministère ensemble, à la fin de la session. — Votre Majesté entend donc, dis-je, changeant du tout au tout l'orientation présente de sa politique intérieure, remplacer l'Empire libéral par l'*Empire libéral autoritaire?* — Oui, me déclara l'Empereur en accentuant fortement cette affirmation. L'expérience que je viens de faire, ajouta-t-il, prouve que, chez nous, pour être respecté, le pouvoir doit être *un* et *fort*. » D'accord sur tous les points essentiels, nous demeurâmes d'opinions différentes, quant au moment opportun de la véritable révolution administrative et gouvernementale, de l'espèce de coup d'État dont il s'agissait : « Je veux attendre la fin de la session et le départ des députés, » répétait l'Empereur. Lorsque je quittai l'Empereur, après notre entretien à Saint-Cloud, l'Impératrice me fit appeler. De ce qu'Elle daigna me dire et me recommanda, j'emportai l'impression que Sa Majesté connaissait, tout au moins, l'intention arrêtée, chez l'Empereur, de changer son ministère, et que, pour des raisons que j'ignore, elle n'était pas contraire à l'ajournement de ce grave projet. Toutefois, j'ai pu me tromper. »

Si ce récit était vrai, si après m'avoir donné tant de preuves de confiance et d'amitié, si, au moment même où il m'écrivait pour me remercier « de mon talent et de mon dévouement, » il

(1) T. II, p. 565.

avait pu me traiter comme une incapacité sans égale, il eût été le plus fourbe des hommes. Si, au lendemain d'un plébiscite libéral et parlementaire, il eût voulu faire un coup d'État contre le verdict populaire sollicité par lui-même, il eût été le plus imbécile des politiques. On n'a jamais commis contre la mémoire de l'Empereur un outrage pareil à ce récit. L'Empereur était loyal et sensé, et jamais il ne s'est servi contre qui que ce soit de qualifications aussi blessantes que celles mises dans sa bouche par Haussmann. Comment aurait-il dérogé à son habitude contre le courageux et dévoué ministère dont l'incapacité sans pareille, en effet, avait consisté à lui procurer les succès de l'affaire Victor Noir et du plébiscite? Je n'ai jamais douté que ce récit ne fût une imposture. Néanmoins, je désirai connaître l'opinion de l'Impératrice et je la demandai à son fidèle et intelligent secrétaire Franceschini Pietri. Il me transmit la note suivante de l'Impératrice : « L'extrait des *Mémoires* que M. Ollivier vous a envoyé est aussi peu exact que la partie dans laquelle il est dit que j'étais la filleule du prince Eugène. C'est absurde! L'Empereur a toujours été loyal et de bonne foi. Quant à moi, je ne me souviens pas d'avoir vu M. Haussmann et je n'ai ni pensé, ni aidé à renverser des ministères (1). »

Le silence de l'Empereur est une preuve de plus de sa foi au maintien de la paix et de sa volonté de ne pas la troubler. Il considérait comme superflu d'entretenir ses ministres de négociations engagées en vue d'éventualités auxquelles il ne croyait point parce qu'il ne les souhaitait pas.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Lettre de Pietri, 31 décembre 1907.

ALOÏSE VALÉRIEN

TROISIÈME PARTIE (1)

VII

M. Mazelaine comptait, en quittant Constance, s'arrêter quelques jours à Paris avant de regagner *la Plaisance*. Au contraire, les Bellune rejoindraient directement M. et Mme Ambroise, qui les attendaient avec les enfans aux *Peupliers*. Quant à Florian, une fois réglées quelques affaires urgentes, il projetait un séjour prolongé dans la maison paternelle, où depuis plusieurs années il ne venait qu'en courant, de manière à voisiner avec ses amis. Ceux-ci, en partant, ne soupçonnaient pas que ce plan, caressé en commun, s'était effondré la veille, et que Florian dévorait en silence l'amertume d'un sacrifice mal consenti, dans le petit vapeur qui les conduisait à Schaffhouse où ils reprendraient le train pour se séparer à Bâle. Le voyant assombri, sur le pont chargé de touristes, Agnès évoquait les souvenirs si proches de leurs belles journées, innocentes encore, et songeait que, sans doute, le regret l'en attristait comme elle. Mais les femmes savent si bien oublier leurs propres peines pour celles qu'elles seules peuvent consoler ! D'ailleurs, tout en le plaignant, elle se répétait : « Comme il m'aime !... Comme il va souffrir de ne plus me voir !... » En sorte qu'attendrie par le spectacle de ce

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

chagrin qui se contenait à peine, elle se réjouissait aussi d'y reconnaître une preuve certaine d'amour. Alors, pendant que Léon, voyageur infatigable, toujours curieux, braquait sa lorgnette sur les mouvans paysages, et que M. Mazelaine s'absorbait dans quelque lecture de hasard, comme s'il y eût pris le plus grand intérêt, elle voulut souffler à l'oreille aimée des mots consolateurs :

— Pourquoi si triste, ami ? Nous nous retrouverons !

Justement, Florian songeait qu'il était seul à mesurer la douleur des minutes qui fuyaient. Il ne put s'empêcher de répondre, presque durement :

— Sait-on jamais?...

Et les doux villages dans des bouquets d'arbres, et les paisibles petites villes avec leurs clochers, leurs pignons, leurs maisons peintes, leur air confortable de vieilles dames bien rentées, fidèles aux anciennes modes, défilaient sur les deux rives. Quelque chose d'indéfinissable mourait à chaque tour des hélices, se dissipait avec la fumée grise dans la belle lumière voilée, remontait le cours du fleuve qui bientôt, sorti du lac, développa son ruban d'un bleu profond, bordé de bois tranquilles, de collines lentement ondulées. Le débarquement fut un peu difficile : les commissionnaires manquaient pour les bagages trop nombreux; il n'y avait pas de voiture. Les voyageurs traversèrent donc à pied les rues de Schaffhouse, où les maisons conservent avec tant de soins leurs figures d'aïeules vénérées, comme si la vie y restait toujours la même, dans un décor immuable, malgré le vol des générations: et le chemin de fer badois, surveillé par des employés à larges barbes blondes étalées sur la tunique militaire, les conduisit sans hâte à Bâle, en passant devant les lieux illustrés par Scheffel et par tant de souvenirs. Florian les nommait sans entrain :

— Hohentwiel, l'ancienne forteresse des ducs de Wurtemberg, le théâtre de ce beau roman, *Ekkehardt*... Säckingen !... Vous voyez le château?...

Le château passa si vite, qu'Agnès n'eut pas le temps de l'apercevoir...

La douane, les bagages à enregistrer, le dîner au buffet. Ils attendaient sur les quais de la gare de Bâle, toute neuve, suprême mélange de bitume et de fer. Que d'adieux s'échangent là. chaque jour, à toutes les heures, dans ce décor qu'em-

plit la fumée, dans le fracas des appels, des sifflets, des pesantes locomotives qui s'ébranlent en haletant! On ne les croit pas éternels, on escompte les lendemains propices, les longues années dont on brave la menace, la fidélité des cœurs ou l'indulgence des événemens; et l'on ignore que les cœurs oublient, que l'avenir est fermé, que l'heure espérée ne sonnera jamais, que d'autres heures, d'autres heures se préparent, dont on mourrait d'avance si l'on en prévoyait la douleur...

Les Bellune partaient les premiers, par Delle. Dès que le train fut formé, Léon s'occupa d'arranger les paquets dans les filets, et de ces menus préparatifs où se plaisait sa minutie. Il s'agitait beaucoup, comme si cette installation, que la douane bouleverserait dans une heure, prenait dans son esprit l'importance d'une chose définitive. Debout devant la portière qu'il avait fermée, après avoir marqué six places sur les coussins, il grognait en dévisageant les voyageurs.

— Pourvu que personne ne vienne!...

On répétait des choses qu'on s'était déjà dites: « Vous faites route ensemble jusqu'à Delle... Quelle idée avons-nous eue de prendre nos billets par Petit-Croix! Peut-être qu'on aurait pu arranger cela... Mais les administrations sont si bêtes!... Et puis, mieux vaut se quitter ici... »

Au dernier signal, Florian serra nerveusement la main dégantée qu'Agnès lui tendit par la portière :

— Adieu! adieu!...

Elle corrigea :

— A bientôt!

Se penchant davantage, elle ajouta, d'une voix profonde :

— A toujours!

Un instant encore, Florian vit sa figure, son chapeau, son voile; puis il ne vit plus que la chère main agitant un mouchoir; puis le train disparut. Il se retourna vers son père.

Celui-ci, en observant sans y prendre part la scène des adieux, avait suivi la pente de sa rêverie. « Hé quoi! s'était-il dit, ces deux êtres marchaient l'un à l'autre poussés par la force aveugle qui fait jaillir de nos rencontres la vie ou la mort, la joie ou le désespoir. Ils allaient de ce pas sûr qu'ont les somnambules en longeant le bord d'un toit, dans leur mystérieux sommeil dont il est dangereux de les tirer. Je les ai éveillés : que va-t-il survenir?... Du mieux ou du pire? Il n'importe, j'ai

fait mon devoir!... » Mais ce grand mot de « devoir, » dont il tâchait de s'emplir l'esprit, traînait après soi d'obscurs scrupules, des doutes persistans. M. Mazelaine s'efforçait de les dissiper, en reprenant : « Oui, je *devais* les arrêter sur la pente, je *devais* imposer à mon fils une de ces décisions qu'on ne discute pas, je *devais* le tirer à tout prix de cette mauvaise voie, pour l'engager définitivement dans celle où, moi, j'ai persévéré... » Définitivement? Cet adverbe sonnait d'un son singulier, dans cet endroit que traversent des gens pressés, où des destins commencent ou finissent, où nul ne tient en place plus d'un instant... Définitivement?... Voici que, comme pour lui répondre, Florian, en se retournant vers lui avec un indéfinissable regard, se mit à siffloter la langoureuse romance de l'opéra que Nessler a tiré du *Trompette*...

Un peu plus tard, dans le train qui les emportait, M. Mazelaine continua d'observer son fils, à la dérobée. Il traversa toutes les angoisses des hommes qui, ayant rarement l'occasion d'agir, remettent en question l'acte à peine accompli : avait-il eu tort ou raison, sinon dans le fond, du moins dans la manière? Fallait-il renouer l'entretien, ou laisser aux paroles dites le temps de mûrir? Ces paroles mêmes, les avait-il choisies avec sûreté? D'autres, plus fortes ou plus prudentes, n'eussent-elles pas été mieux appropriées au but? Était-ce le moment de reprendre et de corriger peut-être ce qu'elles avaient eu de trop sévère ou d'incertain? Florian, qui cherchait déjà des raisons pour revenir sur sa résolution, le tira de ces perplexités en rouvrant lui-même la question :

— Tu es tranquille, toi, content de ton œuvre! s'écria-t-il avec une sorte de rancune. Je suis sûr que tu te félicites de nous avoir séparés.

— Je voudrais vous avoir sauvés.

— Sauvés?... sauvés! quel grand mot!...

Et il se mit à humer largement l'air agreste qui entrait par la vitre ouverte : cet air balsamique où se mêlent l'odeur résineuse des sapins et la fraîcheur des eaux courantes, ce bon air salubre qui court par les forêts ou les clairières du vieux Jura.

— Tu as bien défendu ta cause, reprit-il en se tournant vers son père; la bonne cause, naturellement, celle du foyer, de la règle, des traditions!

M. Mazelaine crut prévenir de dangereux développemens en répondant :

— Heureux qui, dans ces choses difficiles, est averti et profite de l'expérience des autres !

Florian riposta vivement :

— En es-tu sûr ?... S'il fallait dire, au contraire : malheur à qui ne revise pas par soi-même les leçons de la sagesse ! Malheur aux faibles qui abdiquent leur décision entre les mains d'autrui ! Malheur surtout à ceux qui ne haussent pas leur courage au niveau de leur sentiment, et se laissent vaincre avant d'avoir combattu !... Qu'est-ce, dis-moi, que l'expérience du sacrifice quand on n'a pas celle de l'amour ?... Peut-on savoir qu'il est bon d'immoler son cœur à ses dieux, si l'on n'a pas commencé par en trahir le culte ?... Moi, j'ai une autre doctrine : il faut d'abord vivre toute la vie ; on moralise après !

Ces troubles paroles, comme chargées du limon du cœur et de la vase des passions, rendirent à M. Mazelaine la sûreté de sa conviction. Il se pencha vers son fils, le regarda dans les yeux, et répliqua, en haussant la voix pour dominer le fracas d'un tunnel :

— Je te dirais que je ne te comprends pas, Florian, si je ne savais à quel point la passion égare les raisons les plus droites. Je n'ai jamais eu sous les yeux un plus saisissant exemple de ses effets que celui de la pauvre femme dont je t'ai parlé : celle qui ne s'est pas consolée d'en avoir écouté l'appel, et qui tremble de voir sa fille...

Florian l'interrompit :

— Oui, tu me l'as dit. C'est assez !

Il parut rêver un instant, et reprit :

— Qui sait, cependant ? Si l'on pouvait lui proposer d'enlever par un miracle de son passé la faute avec le sentiment, ses remords avec les joies qu'elle a eues, de faire table rase enfin de cet épisode de sa vie qui fut peut-être toute sa vie, — oui, si quelque dieu assez puissant pour abolir même ce qui fut lui proposait cela, — qui sait ce qu'elle répondrait ?

— Si elle t'avait parlé comme à moi, tu ne te poserais pas la question...

Florian secoua la tête, comme un homme qui garde un doute ou ne veut pas qu'on le persuade ; et il se plongea dans

un silence obstiné. Son pere le respecta. Ce fut encore lui qui le rompit de nouveau :

— En tout cas, dit-il, tu as réussi : tu m'as montré l'abîme. Comment en oublierais-je la vision, puisque ce n'est pas moi qu'il menace? Oh! si je pouvais encourir seul tout le péril!... Mais j'ai peur pour elle, à présent... Tu m'as donné je ne sais quelle crainte qui me hante et me paralyse... Tu as ouvert l'espace aux plus angoissantes pensées... Qu'arrivera-t-il quand elle ne me verra plus?... Si jamais elle se perdait avec un autre?... Si ma trahison, — puisqu'elle prendra ma retraite pour une trahison, — lui changeait l'âme et faisait d'elle un être cruel et mauvais?... Ces choses-là se voient... Alors, qui la sauverait d'un nouveau péril?... Tu n'as pensé qu'à moi, père; moi, je pense à elle, parce que je l'aime pour elle...

— On n'aime jamais que pour soi : c'est une des ruses de l'amour, de suggérer de faux scrupules à ceux qu'il égare...

— Et que m'importe, après tout?... Je ne sais ce qu'elle fera : peut-être ne saurai-je bientôt plus rien d'elle... Mais moi, je traînerai partout, je garderai toujours le regret du bonheur que je n'aurai su ni prendre ni donner...

— Toujours!... La vie a bientôt fait d'emporter de pareils regrets... Tu as devant toi le champ splendide de l'action...

— Sans soleil et sans horizon...

Sur ces deux mots, Florian se replongea dans son silence, lourd de colère...

Comme eux, Agnès et Léon restaient en tête à tête dans leur coupé. La soirée étant chaude, Léon commença par retourner les coussins du côté du cuir, pour avoir frais; puis il disposa selon son goût les deux oreillers dont il s'était muni; et il dit :

— Décidément, j'aime mieux le crin : la plume me fait mal à la tête.

Agnès regardait dehors. Elle ne releva pas l'observation. Il insista :

— Et toi?

— Cela m'est tout à fait égal!

Il se mit en devoir d'ôter sa cravate, puis son col de chemise : la peau de son cou, tannée par le soleil du lac, était brunie et rugueuse. Penché en avant, les mains ballantes entre les genoux, il essaya de nouer la conversation :

— C'est bon, tout de même, de rentrer chez soi, hein?

Agnès murmura quelque chose qui pouvait être une approbation.

— On va revoir les petits! ajouta-t-il.

Elle compléta, ironique :

— Et la tante Ambroise!

Feignant de ne pas comprendre le sarcasme, Léon affirma :

— Tu peux être sûre qu'elle les a bien soignés.

Il reprit sa valise dans le filet, pour en tirer sa casquette de voyage : une grosse casquette anglaise, à carreaux, qui bouffait sur la visière. Agnès trouva que cette casquette lui donnait un air un peu comique; mais elle n'en rit pas, même en dedans, et ferma les yeux. Un instant après, Léon reprit, en allumant un cigare :

— Crois-tu que la visite de M. Mazelaine ait fait grand plaisir à Florian?

Elle ne répondit que par un mouvement d'épaules qui voulait dire qu'elle n'en savait rien.

— Il était sinistre, le bonhomme, n'as-tu pas trouvé?

— M. Mazelaine n'a jamais passé pour un homme gai, fit-elle.

Bien qu'elle fût résolue à parler le moins possible, elle ajouta :

— Et puis, je crois qu'il avait été très ému de revoir ma mère, en un jour qui leur rappelle à tous deux des heures si tragiques.

— C'est singulier! Moi, je n'ai pas le sentiment des anniversaires... Un anniversaire, c'est un jour comme les autres, exactement... Enfin, chacun comprend ces choses à sa manière; c'est une affaire d'imagination... Tout de même, après dix-huit ans!... Hum!...

Agnès devina qu'il pensait, sans oser le dire : « Ce doit être de la pose! » Car il jugeait ainsi, d'ordinaire, les manières d'être ou les attitudes qu'il ne comprenait pas. Ils « posaient, » à ses yeux, les hommes qui gardaient un long sentiment, ceux qui défendaient une idée généreuse, pratiquaient le désintéressement ou n'agissaient pas « comme tout le monde : » le soupçon ne l'effleurait pas, qu'ils recherchaient peut-être quelque satisfaction supérieure ou intime; sitôt qu'on rompait avec la règle commune, c'était, selon lui, « pour étonner le monde : »

Mme Valérien, sans aucun doute, s'était assigné la tâche « d'étonner le monde » par sa fidélité; et elle ne l'étonnait guère, lui, que par sa persévérance à tenir un rôle si pénible. Tout en faisant des ronds avec sa fumée, il laissa sa pensée errer un moment sur ce sujet compliqué. Puis elle prit d'autres sentiers. Voulant de nouveau parler, et cherchant à intéresser Agnès, il dit :

— Ce Florian, quel drôle d'homme!

Il ne vit pas tressaillir sa femme.

— Une vie, une ardeur! poursuivit-il... Ce n'est pas de la pose, chez lui, non, non, il est comme ça... Toujours en train, ignorant la fatigue... Ah! c'est ce qu'on appelle un beau tempérament!

Il le compara à d'autres amis. Puis, comme Agnès s'obstinait à se taire, il ne dit plus rien et se mit à la regarder à travers la fumée. Sous le béret blanc qu'elle avait fixé dans ses cheveux pour le voyage, elle lui parut jolie : il s'approcha d'elle et voulut l'embrasser. Elle le repoussa rudement :

— Qu'est-ce qui te prend?... Laisse-moi donc!

Dans leur rapide contact, il s'était piqué à l'épingle qui fixait au corsage un bouquet de cyclamens offert par Florian à la gare de Bâle.

— Oh! oh! fit-il en essuyant son doigt où perlait une gouttelette rouge, on pique, ce soir!... Je ne savais pas, moi!...

Sans insister davantage, il se renfonça dans son coin. Le sommeil vint : il s'étendit. Son souffle, peu à peu, se fit plus bruyant : il ronfla. Sa bouche entr'ouverte découvrait ses dents dont plusieurs cerclées d'or par un habile Américain ; sa figure se congestionna, marbrée de taches cramoisies. « Je ne puis plus le voir, » se dit Agnès. Elle eut un remords, et ajouta : « Pourtant il n'est pas méchant! Qu'ai-je à lui reprocher?... » Elle chercha dans sa mémoire, sans y trouver un grief sérieux : il était un peu vulgaire, un peu sot, pas plus en somme que la majorité des hommes, quelconque surtout, avec de vagues prétentions esthétiques dont il faisait rarement montre dans l'intimité, égoïste comme tant d'autres : des défauts moyens, en somme, que la plupart des femmes ont à subir, dont beaucoup s'accommodent. Elle conclut : « Non, il n'est pas méchant, mais je le déteste!... » Et elle cessa de le regarder.

Aux *Peupliers*, ils trouvèrent les Ambroise installés en

maîtres. L'oncle, un vieillard minuscule, chauve, glabre, avec des traits menus, la peau ridée, un teint dont le soleil de l'été avait troublé les tons d'ivoire ancien, en costume de coutil blanc, en souliers jaunes et chapeau de buchilles, semblait une très vieille Déjazet en travesti. La tante, beaucoup plus grande, beaucoup plus forte, les cheveux restés noirs aplatis sur un front bas, la bouche en circonflexe, le menton carré, la lèvre ombrée d'un duvet bien marqué, portait une robe de maison couleur cachemire, démodée et défraîchie, qui lui donnait l'air d'une de ces gouvernantes maîtresses dont l'aigre humeur maintient le despotisme. Le mari vivait dans ses livres, dans ses notes, dans ses images, ignorant de la vie et curieux des vases et des tombeaux, avec ses petites vanités, ses petites ambitions, ses petites gentillesses, comme une souris familière et trotte-menu ; la femme était une âpre ménagère, cherchant partout prétexte à reproches, à récriminations, plaintes ou ravaudages. Agnès la prit en grippe dès le début de son mariage, en la voyant prétendre au rôle de belle-mère; et cette antipathie rejaillit sur le vieillard : injustement, d'ailleurs, car il n'avait point de malice, prêchait avec douceur la bienveillance à sa terrible femme, et pouvait être agréable à cause de son savoir, de ses souvenirs, de ses anecdotes. Léon les défendait : les Ambroise ne représentaient-ils pas, avec une notoriété dont le nom tirait quelque éclat, une rondelette fortune « qui reviendrait aux enfans? » Telle était du moins la formule qu'il employait pour cacher sa cupidité sous un voile décent d'ambition paternelle.

Chaque été, les Ambroise acceptaient de passer un mois chez leur neveu : quand on les invitait, la tante ne disait jamais oui tout de suite, arguait les travaux de son mari, ou d'autres projets : une cure d'eaux, la mer, la montagne. Il fallait la prier; elle cédait enfin, en gémissant. Au moment de jouer cette petite scène de comédie, qui recommençait chaque printemps avec peu de variantes, Agnès se hasardait à proposer :

— Si nous restions sur leur refus, cette année?

— Ils viendraient quand même, et nous en voudraient, répondait Léon. Impossible de leur fermer la porte, n'est-ce pas? Donc, mieux vaut faire bonne mine à mauvais jeu.

Il manquait rarement d'ajouter :

— Je dis cela pour toi, ma chère; moi, tu sais, je suis toujours content de les voir chez nous.

Et il attaquait une fois de plus l'éloge de l'oncle Ambroise.

Celui-ci, ayant passé aux *Peupliers* une partie de son enfance et tous ses étés jusqu'au mariage de Léon, aimait la propriété comme son bien propre. Il savait que le style de la maison, avec une aile surajoutée, une façade refaite, manquait de pureté; cela le gênait un peu dans son goût; mais il se consolait sur la terrasse, qui domine le gracieux panorama de la Grosne, les champs très verts du premier plan où pâturent les petites vaches fines, où galopent les poulains, plus loin les coteaux vineux, plus loin encore, par delà des villages et des châteaux, les collines boisées dont la ligne harmonieuse ferme agréablement l'horizon; et il aimait le parc, bien fourré de vieux arbres, peuplé d'oiseaux et d'écureuils, assez vaste pour qu'on y pût faire de saines promenades. Mme Ambroise lui répétait dix fois par jour :

— Quel dommage que tout ça ne soit pas à nous !

Le vieillard avait ce charme rare d'être totalement dépourvu du sens possessif. Il regardait sa femme d'un air surpris, et disait avec détachement :

— Pourquoi ?... ne jouissons-nous pas des *Peupliers* autant que s'ils nous appartenaient?

Elle ne manquait jamais alors de revenir à d'anciennes rancunes :

— Ton frère ne raisonnait pas comme toi !... Ah ! si j'avais été ta femme quand votre père est mort, les choses ne se seraient pas passées ainsi... Non, non, je t'en réponds !... Ce serait nous, aujourd'hui, qui recevrions ta pécore de nièce, au lieu de nous faire inviter par elle...

— Où serait l'avantage ?... Nous aurions sur les bras les maçons, les ouvriers, les jardiniers, la vigne et la maison. Que ferais-je parmi ces soucis? Crois-tu donc que je goûte moins le paysage parce que je l'admire sous les ormeaux de mon neveu? Crois-tu que j'aimerais mieux mes écureuils si c'étaient nos noix et nos fruits qui les nourrissaient ?...

Cette année-ci, quand le jeune ménage revint de Constance, la tante Ambroise avait tout envahi : tel un arbre rapace, inconsidérément planté trop près de la maison, la mine, la saccage, la bouleverse, étend ses rameaux humides sur le toit, bouche les fenêtres de son feuillage dru, fouille de ses racines les caves et les fondemens, jusqu'à ce que sous son action lente et impla-

cable les murs se lézardent, les huis se disjoignent, les planchers s'effondrent. Elle reçut les arrivans, non comme des maîtres qui rentrent chez eux, mais plutôt en visiteurs importuns, dont on redoute d'indiscrètes exigences :

— Ah ! bonjour !... Vous voici ?... Très bien ! très bien !... Vous n'êtes pas fatigués du voyage ?... Bon, bon !... Vous n'avez besoin de rien, n'est-ce pas ?...

Agnès demanda les enfans : on les avait changés de chambre, et ils reposaient, comme chaque jour après le déjeuner; elle dut parlementer pour entrer chez eux :

— Surtout, n'allez pas les réveiller !... Vous faites un tapage !...

Les enfans dormaient d'un bon sommeil profond, chacun dans sa couchette, tournés du même côté, les bras passés sous la tête dans un geste identique, un léger sourire errant aux lèvres, un peu de moiteur à la naissance des fins cheveux légers. Ils se ressemblaient : Renée avec des traits plus formés, Paul plus bébé, plus pesant, plus joufflu, tous deux gracieux, jolis, très blancs. C'étaient deux tout petits êtres, si petits qu'ils n'éprouvaient guère encore que des sensations confuses, distinguant pourtant des caresses maternelles celles de la tante Ambroise, bien que celle-ci se fît pour eux d'une douceur de colombe; si petits qu'ils souriaient du même sourire à tous les visages bienveillans et découvraient lentement le monde au hasard de leurs promenades; si petits que leur mère les sentait encore comme deux morceaux d'elle-même, tenant à son être, presque à sa chair, ne séparait pas dans sa pensée leur destinée de la sienne propre, sans pouvoir imaginer qu'ils auraient un jour leur âme indépendante, leur vie hasardeuse. Elle les contempla longtemps, effleura leurs fronts de ses lèvres : Renée, sous la caresse légère, se retourna sans s'éveiller; le petit Paul ne broncha pas. Mille pensées confuses firent alors monter des larmes aux yeux d'Agnès. Elle se dit : « Pour eux, j'aurais tous les courages ! » Mais tel était déjà son aveuglement, qu'elle songeait à les emporter plutôt qu'à leur sacrifier son cœur, et que, tout en les plaignant du mal que d'autres peut-être leur feraient, elle oubliait le tort irréparable qu'elle était si près de leur causer.

« Non, non, murmura-t-elle en se penchant encore sur eux, je ne vous livrerai pas à la tante Ambroise ! »

Et sur cette promesse, elle sortit à pas feutrés.

Dès le premier soir, les tiraillemens commencèrent : Mme Ambroise s'avisa de réclamer le renvoi de Josette, la femme de chambre, dont elle se plaignit. Mais Josette était la fille du boulanger de Clissé : Agnès la connaissait dès l'enfance, la traitait presque en amie, n'entendait pas la sacrifier à d'injustes rancunes ; et la brave fille discutait les faits allégués à sa charge. Il s'agissait de Mirzouf, le chat, originaire de Clissé, lui aussi, relevant d'une dynastie célèbre aux *Aveines*. Il était de grande taille, d'un blond fauve, en rayures, avec le col et le ventre blancs ; c'était un de ces chats gâtés et tendres, qui deviennent presque humains à force de se frotter aux hommes, un de ces chats pensifs, remplis de mystère, dont on ne sait s'il faut admirer davantage leur infinie curiosité ou leur peu d'étonnement devant les choses. Rien de plus agréable que de le voir entrer dans une chambre, le dos arrondi, la queue en panache, un peu repliée, frétillant dans le haut, arrivant à petits pas très lents, épanoui, sûr d'être bienvenu. Complaisant sans bassesse, il se laissait taquiner par les petits, jouait avec eux en rentrant ses griffes ; et ses yeux d'or ignoraient le mal. Il avait l'habitude de monter sur la table au dessert, dont il appréciait certaines parties : les prunes en été, les figues sèches en hiver, les petits fours, les chocolats, les fondans à la menthe. Il en réclamait délicatement sa part, en avançant la patte d'un geste élégant de mendiant de haut lignage, qui sait tendre la main sans s'humilier. On l'admirait de ces façons comme de tout ce qu'il daignait faire. Se trouvant chez lui aux *Peupliers* où on l'amenait pour la seconde fois, et d'ailleurs comme n'importe où, il crut conserver ses droits même en l'absence de ses maîtres. Quelques familiarités excessives choquèrent Mme Ambroise. Elle voulut l'expulser de la salle à manger. Josette osa le défendre, le caresser ostensiblement, l'apporter aux enfans, lui ouvrir les portes, lui donner des prunes. De là, une série de conflits qui la firent houspiller pour les moindres détails de son service. Un jour, perdant patience, elle répondit : « Je n'ai pas d'ordres à recevoir de Madame ! » Menacée aussitôt de recevoir son congé, elle répliqua hardiment : « Je suis au service de Mme Léon Bellune : je ne m'en irai que si elle me renvoie ! » Mme Ambroise riposta, du tac au tac : « Eh bien, ce sera elle qui vous mettra à la porte, dès son retour. » Et

les piques se renouvelèrent. Agnès, mise au courant dès le premier jour, refusa catégoriquement de prononcer l'expulsion ; Mme Ambroise, furieuse, menaça de partir : « Ou cette fille, ou votre tante, choisissez ! » Enfin, après deux jours de discussion, grâce à la diplomatie de Léon et surtout à la sérénité de l'oncle, on adopta un compromis dont Mirzouf fit les frais : Josette resta, mais il lui fut interdit d'introduire le chat à la salle à manger. On ne l'y vit plus qu'en contrebande : profitant d'une porte entr'ouverte, il avançait son museau souriant et câlin du bon temps, poussait un miaulis suppliant ou plaintif, et fuyait en baissant la queue dès qu'apparaissait la robe cachemire de la tante Ambroise.

D'autres incidens surgirent bientôt. Mme Ambroise avait, sur toutes choses, des principes fixes, dont elle ne souffrait pas qu'on discutât l'excellence, et qu'elle voulait imposer à sa nièce. Ainsi, elle n'admettait que deux assiettes de desserts :

— C'est déjà trop, déclarait-elle ; quand j'étais jeune, on n'en avait point !

Vainement lui faisait-on remarquer que les fruits, ceux du jardin, ne coûtaient rien :

— On peut les mettre en confitures ou en conserves pour l'hiver, disait-elle. Autrement, on prend des habitudes, et l'on continue à Paris, où tout est hors de prix.

Elle chicanait de même pour les hors-d'œuvre, les garnitures, les fleurs, pour tout ce qui sentait la recherche ou l'élégance, qu'elle haïssait de toute l'amertume de son esprit bourgeois : si elle n'osait pas tout à fait blâmer en paroles les toilettes de sa nièce, elle désapprouvait de la mine les robes nouvelles, examinant l'étoffe, la critiquant au point de vue de la solidité, supputant le prix probable ; et c'était comme si un continuel reproche eût alourdi l'atmosphère.

De son côté, sans y mettre aucune malice, l'oncle Ambroise introduisait aux *Peupliers* mille petites manies despotiques : bienveillant, paisible, détaché du siècle à tant d'égards, c'était pourtant un vieil enfant gâté dont les caprices ont force de loi. Ses habitudes réglaient les pendules, changeaient les heures des repas, retouchaient les menus, gênaient le service. A partir de neuf heures du soir, il ne tolérait aucun bruit dans la maison, tandis qu'il en faisait beaucoup pour son compte dès six heures du matin. Et la journée durant, sa femme réclamait pour lui

toutes sortes de privautés que seul il n'aurait peut-être jamais eu l'idée d'exiger : « Votre oncle a besoin de ceci ou de cela, votre oncle ne saurait comprendre, ne saurait admettre... » Aux moindres velléités de résistance, elle forçait la voix : Léon, aussitôt, s'aplatissait devant elle avec des mines d'écolier puni. Quand il avait ainsi filé doux, Agnès lui reprochait une complaisance qu'elle jugeait voisine de la lâcheté ; il répétait alors ses habituelles excuses, alléguait sa reconnaissance, concédait à peine que la tante était exigeante ou un peu tracassière :

— Mais de sa part, rien ne saurait me fâcher !...

Agnès savait à quoi s'en tenir sur cette reconnaissance intéressée, sur cette bonhomie faite de calcul et de veulerie : et son mari s'en trouvait marqué pour elle d'une tare vilaine. Que dirait Florian, en la retrouvant dans cette atmosphère alourdie de sentimens bas, en la voyant soumise à cette espèce d'esclavage? Elle en serait diminuée à ses yeux, comme on l'est toujours par une chose vile, qui vous approche ou vous effleure; ou bien il la plaindrait, — et elle ne voulait pas être plainte. Il penserait : « Cette pauvre petite Agnès, comment peut-elle vivre parmi de telles gens?... » Quelle humiliation que de lire en lui cette pitié ! Aussi, en l'appelant de toute son âme, redoutait-elle de le voir arriver, au jour, à l'heure dont ils avaient convenu, là-bas, le dernier soir, en phrases qu'elle s'était mille fois récitées :

— Vous verrez qu'il surviendra quelque chose qui vous retiendra...

— Soyez tranquille : je lâcherai tout !

— Vous le dites à présent...

— Je compterai les heures avec trop d'impatience pour en perdre une seule : soyez sur votre terrasse, ce jour-là, vous verrez passer le train qui m'amènera...

— Laissez-moi douter encore : il ne faut croire aux bonnes choses que quand on les a... Je serais trop déçue si vous ne veniez pas !...

Ces pressentimens enfiévraient l'attente d'Agnès, à mesure que l'heure approchait, à travers tant d'autres heures banales, mornes ou mélancoliques qui l'amenaient pourtant ; et voici qu'au matin du jour qui devait en chasser l'oppression, une triste lettre vint les confirmer : une lettre sincère, brûlante d'amour, et qui repoussait l'amour, une lettre que Florian s'était arrachée du cœur après de derniers et cruels combats, — la

seule lettre peut-être qu'elle aurait cru impossible qu'il écrivît jamais...

« Ne m'attendez pas, Amie !... Je ne serai pas dans le train qui passera demain devant les *Peupliers*...

« Voici pourquoi :

« La veille de notre commun départ, en revenant de notre promenade, pendant que j'étais encore dans l'extase de cette heure délicieuse vécue à côté de vous, mon père m'a emmené dans les jardins de l'hôtel, et m'a parlé. Je n'ai pas beaucoup d'idées communes avec lui, mais je respecte profondément la pureté de son admirable conscience. Il m'a ouvert les yeux sur le mal que je peux vous faire en vous aimant, moi qui donnerais ma vie pour vous faire du bien. Il m'a fait toucher du doigt l'erreur de mon égoïsme. Il m'a montré l'illusion de mon esprit asservi à mon cœur. Par lui, j'ai compris que je devais, par amour pour vous, par véritable amour, m'écarter de votre chemin; et l'ayant compris, j'ai pris la résolution de remplir mon devoir. En vous disant adieu, à la gare de Bâle, au milieu de cette foule bruyante, je savais que je ne vous reverrais pas : c'est pourquoi j'étais si triste. Vous me disiez au revoir, je vous répondais adieu; vous comptiez sur l'avenir, je n'en attendais que de la douleur. Comprenez-vous mon déchirement?... Ensuite j'ai laissé passer les jours, sans trouver le courage de vous écrire : tant que je ne disais rien, me semblait-il, un lien demeurait entre nous; je le retenais, je remettais d'heure en heure la souffrance de le briser. Jusqu'à la dernière minute, j'ai voulu garder quelque chose de notre amour, — de cet amour dont le souvenir sera la beauté de ma vie. Vous me pardonnerez de l'avoir conservé le plus que j'ai pu, en vous taisant ce qui se passait en moi... »

La lettre continuait ainsi, longtemps encore, ramenant sans cesse ces mots « amour, » « aimer, » comme un refrain qui en démentait le sens à chaque ligne. Agnès la relut plusieurs fois, avec stupeur; chaque parole se grava dans sa mémoire : elle la savait par cœur quand elle la mit en pièces. Toute la passion de son être protestait contre ces incompréhensibles scrupules, humilians pour celui dont la faiblesse les subissait et pour elle-même, qu'ils sacrifiaient. Elle n'en retint qu'une chose : qu'elle s'était trompée, que Florian ne l'avait jamais aimée, que personne ne l'aimerait jamais, que sa vie, après cet

élan repoussé, coulerait sans parfum ni poésie, entre son mari et la tante Ambroise, comme tant d'autres existences qu'aucun soleil n'éclaire...

Deux ou trois jours après, Léon s'aperçut que Florian manquait à sa promesse :

— J'ai rencontré hier M. Mazelaine, dit-il : son fils ne parle plus de venir. Ne devrait-il pas être à *la Plaisance*, d'après ce qu'il nous avait promis là-bas?

Agnès répondit aussitôt :

— Il a changé d'avis : il ne viendra pas.

— Tu le sais?... Il te l'a donc écrit?

— Oui.

— Tu ne me l'as pas dit... Ma foi, tant mieux!... Franchement, je craignais un peu de le voir arriver...

— Il ne se serait pas entendu avec les Ambroise.

Léon ne remarqua pas l'ironie de sa femme :

— Je le crains : il serait venu trop souvent pour eux...

VIII

Les Ambroise avaient déclaré que, s'ils consentaient à venir aux *Peupliers*, seuls avec les enfans, plus tôt que les autres années, leur séjour ne s'y prolongerait cependant pas plus que d'habitude. Léon ayant insisté, avec des paroles flatteuses, Mme Ambroise avait été catégorique et négative :

— Non, non, tu sais comme notre vie est réglée!... Ton oncle a beaucoup à travailler, et n'est bien que dans son cabinet : avec un homme comme lui, hé! mon Dieu, l'on n'a jamais de place pour l'imprévu!... Et puis, nous voulons vous rendre service, non pas nous imposer...

Mais quand le jeune ménage fut rentré, ils ne parlèrent plus de partir : ils se trouvaient trop bien; la maison était devenue leur maison, les enfans devenaient leurs enfans. L'oncle adorait Renée, se créait de nouvelles habitudes, en devenait l'esclave, travaillait à merveille dans une grande pièce aménagée à son usage. D'autre part, l'époque des confitures approchait : Mme Ambroise avait surveillé la récolte des mirabelles, mis en conserves les pêches et les abricots; elle guettait encore les coings qui jaunissaient lentement, et les quetches, très abondantes cette

année. Active, agitée, rapace, tapageuse, elle mettait les domestiques sur les dents; en sorte que les conflits se multipliaient. Agnès, très aimée de son personnel, pansait de son mieux les blessures ; mais alors, c'était elle qui recevait les coups :

— Vos servantes sont paresseuses, désobéissantes, gourmandes et ainsi de suite, lui disait-on. C'est votre faute : on a toujours les serviteurs qu'on mérite.

Et si d'aventure Léon intervenait, c'était pour soutenir la tante.

Forcée de se défendre seule, Agnès prenait en haine cette maison, où elle était entrée avec tant de confiance, où s'effeuillaient ses dernières illusions, et cet homme, — son mari, — qui la livrait à l'ennemie. Un sentiment de désespérée solitude l'obsédait ; sa mère même la délaissait, écartée sans doute par l'hostilité agressive de la tante Ambroise, qui faisait bonne garde autour des *Peupliers*. Ne lui prenait-on pas jusqu'à ses enfans ? En recevant le grand coup de la lettre de Florian, elle s'était dit : « Je n'aurai plus qu'eux!... » Voici qu'elle ne les avait même plus : la terrible tante s'emparait d'eux, les habillait, les nourrissait, les élevait selon ses « principes... » A quoi donc sacrifiait-elle cette chose belle et profonde qu'elle avait entrevue, ce mystère qui l'attirait, ce désir d'une nouvelle existence qui lui gonflait le sein, — tant de promesses de bonheur que quelques lignes d'écriture avaient démenties, et qui ne demandaient qu'à refleurir?

Cependant, comme Agnès tardait à répondre à une lettre apportée un jour par le frère de Josette, Mme Valérien se décida à venir aux nouvelles. Conduite par Antoine, dans sa vieille calèche, au trot peu pressé de ses deux chevaux, elle fit le trajet dont elle connaissait les moindres aspects : au sortir de Clissé, on passe le pont de la Grosne, qu'on perd bientôt de vue sans cesser de deviner son léger ruban qui s'éloigne, indiqué par la ligne irrégulière des vernes, des saules argentés, des frênes plus sombres, des jeunes peupliers dont les feuilles miroitent aux jeux de la lumière et du vent. Çà et là, sur la droite, des carrières rocheuses se dorent dans le soleil, des villages rapprochés dressent sur les collines leurs bouquets de maisons serrées autour des vieilles églises bourguignonnes, ramassées et trapues, avec leurs clochers de pierre dont les tons gris se fondent dans l'espace. Mille souvenirs surgissaient à chaque pas,

lointains, confus, amers, terribles. Que de fois elle avait suivi la même route avec son mari, pour quelque visite chez des voisins maintenant disparus, ou jusqu'à cette antique petite ville de Cluny où sommeillent les derniers souvenirs d'Abélard! En évoquant ainsi celui qui n'était plus, elle revoyait sa figure convulsée par la jalousie, la fureur et la haine, le jour de leur suprême explication, puis, le lendemain, blême, détendue, si tranquille dans la paix de la mort...

L'accueil qu'elle reçut lui serra le cœur. Mme Ambroise, dans sa robe cachemire, traversait justement la cour, avec Renée trottinant à sa main. Elle salua l'arrivante avec une majesté froide, et retint l'enfant qui battait des mains en reconnaissant sa bonne-maman :

— Prends garde, petite sotte, tu vas te faire écraser!

Puis elle ordonna à Antoine, de sa voix impérieuse :

— Prenez donc par la droite : on vient de ratisser l'allée de l'autre côté !

Tout cela très vite, avec des gestes agités, désobligeans. Mme Valérien réussit pourtant à embrasser Renée ; mais elle restait au bas du perron, comme une pauvresse qui n'ose pas entrer. Léon apparut, au bras de l'oncle. On se salua sans chaleur ni cordialité, même feinte. Mme Valérien demanda :

— Agnès?...

— Elle va très bien.

Un domestique alla la chercher. On l'attendit dans la vérandah, en échangeant de rares propos. Elle aussi fut d'abord d'une froideur inhabituelle. Sa mère s'était tout de suite aperçue qu'elle avait les yeux cernés, un air inquiet, comme absent ; et elle l'embrassa avec une émotion contenue, si profondément tendre, que la jeune femme sentit son cœur se fondre : Mme Ambroise ne la lui prendrait pas, celle-là ! Toujours, quel que fût l'avenir, elle pourrait se réfugier dans ces bras, comme autrefois quand elle était petite et qu'elle avait peur : peur sans savoir de quoi, du mystère de l'ombre, de la forme des nuages, du silence, de la plainte du vent dans les arbres, de toutes ces choses vagues où se réfugient, pour les inavertis, l'angoisse sourde, les confuses terreurs dont la vie, peu à peu, leur découvrira les raisons...

— Pourquoi n'es-tu pas venue depuis si longtemps, mère?

Mme Valérien s'excusa :

— Je savais que vous aviez vos parens.

— Cela ne m'empêche pas d'être seule, au contraire!... Méchante maman! il y a quinze jours que nous sommes rentrés, et l'on ne t'a encore vue qu'une seule toute petite fois!

— O chérie! je serais venue au moindre signe!

— Tu m'aurais fait tant plaisir de venir sans signe, maman!

L'heure du déjeuner avait été changée, à cause des habitudes de l'oncle Ambroise. On se mit à table:

— Je n'ai jamais faim sitôt, moi, dit Agnès à sa mère; mais qu'est-ce que ça fait?...

De rares paroles s'échangèrent autour des plats, où s'affirmait l'impéritie d'une nouvelle cuisinière. Souvent loquace, l'oncle Ambroise était distrait, à la poursuite de quelque idée, tandis que sa femme se taisait avec ostentation. Léon seul causait un peu; Mme Valérien tâcha de lui donner la réplique; on était comme entre étrangers, qu'un hasard rassemble. Au dessert, Mme Ambroise fit entendre enfin le son de sa voix:

— Tenez-vous au café, madame? On n'en sert pas, à cause de mon mari qui en est privé.

— Mais... fit Agnès.

Mme Valérien coupa court, en s'adressant à sa fille.

— Tu sais qu'il ne me convient pas : il y a longtemps que je n'en prends plus.

On retourna dans la vérandah, où la conversation languit encore un instant, puis Agnès emmena Mme Valérien :

— Viens, maman ; viens faire un tour avec moi!

Elle se serra contre sa mère, comme pour la prendre et la garder : ce fut de nouveau l'enfant bien-aimée et tendre, la chère créature à qui l'on est nécessaire, dont on a besoin. A la soudaineté de ce mouvement, à ces yeux qui fuyaient les siens et s'emplissaient de larmes, à l'énervement des doigts vibrant sur son bras, Mme Valérien comprit que sa fille était remuée jusqu'au fond de l'âme par un de ces orages dont l'intensité, non la cause, se trahit. Enlacées et muettes, elles suivirent d'abord, sous des bosquets bordant les pelouses, une allée ombragée d'ormes, de chênes, de tilleuls. C'étaient de très vieux arbres, aux troncs moussus ou chargés de lierre, qui avaient vu glisser bien des formes humaines et passagères. Le temps rognait leurs branches, blessait leur écorce, nouait leurs racines; ils vivaient pourtant, de leur vie lente, grave et paisible; ils vivaient dans un

peuple d'écureuils furtifs, d'oiseaux fantasques, d'insectes éphémères, qui nichaient, montaient, bruissaient, glissaient parmi leurs ramures et leur ombre; leur silence, leur recueillement répandaient autour d'eux une sérénité propice aux cœurs troublés. Oh! comme elles se seraient bien comprises ici, dans cette paix, la mère et la fille, si elles avaient pu se montrer l'une à l'autre, sans voile, leurs deux cœurs douloureux! Mais si complète que soit la confiance, il y a des secrets qu'elle ose à peine effleurer.

— Les Ambroise restent bien longtemps, cette année, fit Mme Valérien.

Agnès répondit, en crispant un peu ses doigts qui serraient la taille de sa mère :

— C'est nous, qui sommes indiscrets de les gêner... Tu l'as vu, ils sont chez eux: ils ordonnent, ils sont les maîtres... Moi?... une gêneuse qu'on voudrait bien renvoyer!...

— Il faut être indulgente aux vieilles gens, plaida Mme Valérien.

Tout de suite, Agnès se révolta :

— Ne dis pas cela, mère, je t'en prie; non, ne dis pas cela!... Tu parles comme mon mari, et c'est assez de lui, je t'assure, pour dire de pareilles choses. Toi, au moins, tu as l'excuse de ne pas les connaître: tu ne t'imagines pas ce qu'ils sont!... L'homme, mon Dieu, je n'ai rien contre lui : c'est un doux égoïste, inoffensif et maniaque... Mais la femme!... Une mégère, maman, comme on en voit dans les comédies qui font rire le monde!... Moi, par exemple, je ne ris pas, ah! non!... Ce n'est drôle qu'au théâtre, ces histoires-là... Je ronge mes poings sous sa tyrannie... Ma parole, c'est comme si elle me nourrissait, m'habillait, me faisait l'aumône... Et Léon regarde tout cela sans mot dire. Quand il voit que je vais éclater, il s'esquive, il disparaît simplement... S'il prend parti, c'est pour la soutenir contre moi... Tu sais, je ne le tenais pas en très haute estime, mon seigneur et maître, mais jamais je n'aurais cru qu'il pût être aussi lâche!

Elle tremblait toute : son émotion ne pouvait être proportionnée à la cause qu'elle invoquait ainsi. Mme Valérien le sentit et devina qu'en mettant une telle violence à s'étendre sur ces bagatelles, elle croyait cacher la vraie raison de sa souffrance.

— N'oublie pas, dit-elle avec douceur, que c'est Mme Ambroise qui a élevé Léon.

Agnès riposta, cinglante :

— Il le répète tout le temps ; d'ailleurs, cela se voit !..

Elles arrivaient au rond-point, où s'érigeait sur un socle de pierre un buste tronqué de Terme ou de Faune. Il y avait là un vieux banc vermoulu, qu'on voulait remplacer chaque année et qu'on gardait toujours. Agnès s'y laissa tomber ; sa mère s'assit à côté d'elle.

— Tu ne peux t'imaginer le mépris qui me vient pour toutes ces choses, dit soudainement la jeune femme, en poursuivant des idées qu'elle n'avait pas exprimées.

— De quelles choses veux-tu parler ?

— De tout : du mariage, du devoir, de la famille, de tout cela, enfin !... Je vois ce que c'est, à présent : l'intérêt !... Oui, oui, tout se ramène à l'intérêt, en dernier ressort... Crois-tu par hasard que ce soit la reconnaissance qui rend mon mari si patient ? Ce serait une jolie illusion !... C'est l'intérêt, qui le rend vil... Au fond, il ne demanderait qu'à être ingrat ; mais il y a l'argent, il y a l'argent, et puis voilà !... Les Ambroise ont de l'argent ; c'est pour leur argent qu'il les supporte et les cajole !...

— Agnès !...

— Il me l'a dit... Parfaitement !... Il a eu ce cynisme... Et sais-tu, il répète que ce n'est pas pour lui, que c'est pour les enfans, oui, pour que les enfans aient l'héritage... Eh bien ! c'est de l'hypocrisie : il ne pense pas aux enfans, il pense à lui-même... C'est pour lui qu'il veut leur argent, parce qu'il adore l'argent !... C'est pour l'avoir un jour qu'il fait semblant de les aimer... Pas besoin de te dire qu'il ne s'avoue pas tout cela, non !... Il est hypocrite comme il est cupide... Il est hypocrite devant sa propre conscience... Pouah !

Son visage prit une expression de dégoût, comme à un spectacle répugnant qu'on vous impose. Mme Valérien soupira et dit :

— La vie est un mélange de bien des choses, ma pauvre enfant.

— Une pyramide de boue, maman... On dit parfois qu'il y a des perles dans le tas... On le dit... Mais des perles, ici, chez nous,... tu peux chercher, tu en seras pour ta peine... Il n'y en a jamais eu : cet homme les éteindrait en les regardant... Je le hais !...

Le mot avait jailli comme une goutte de sang. Mme Valérien en reconnut le son, car s'il n'avait jamais passé jadis la barrière de ses lèvres, combien de fois n'avait-il pas retenti dans son cœur. Bouleversée de se retrouver de la sorte, elle s'écria :

— N'oublie pas que c'est ton mari, ton compagnon d'existence...

— Le père de mes enfans... Entendu ! Je connais la formule... C'est justement cela qui me désole : songes-tu qu'il me faudra traverser avec lui toute la vie... vingt ans, peut-être quarante... jusqu'à la mort?...

Et, éclatant en sanglots :

— Oh ! mère, toi qui as été si heureuse !...

Une fois de plus, Mme Valérien frissonna en voyant surgir à l'improviste l'image menteuse de son passé ; elle n'osa pas répondre ; Agnès poursuivit :

— Moi, vois-tu, je fais une espèce de bilan. Je mets d'un côté ce que j'ai espéré, de l'autre ce que j'ai ; je me dis : « Voilà tout ! C'est de cela qu'il faut vivre ! Les années passeront, l'âge viendra, la vieillesse, la mort : c'est cela que j'aurai eu, cette hypocrisie, ce mensonge, cette cupidité, cette bassesse à deux ! » C'est donc le mariage?... C'est pour cela que tu m'as élevée, en m'enseignant que c'est saint, que c'est sacré, que c'est magnifique, qu'on n'a jamais trouvé rien de meilleur?... C'est à cela qu'il faut sacrifier... sacrifier...

Son secret montait à ses lèvres, elle s'en aperçut à temps, et s'arrêta, cherchant un mot qui n'en dît pas trop :

— Nos rêves, enfin !... oui, nos rêves de jeune fille, l'idée que nous avions de la vie, l'idée que nous avions de l'amour...

Elle tourna vers sa mère un visage décomposé, où roulaient de grosses larmes. Mme Valérien la serra contre elle, la baisa au front, lui dit :

— Les rêves ne sont jamais que des rêves, ma chérie... Leur étoffe est fragile, et comme ils tombent en poussière dès qu'on les atteint !... Les sacrifices qu'exige la vie, on ne les fait pas à la réalité, qui est rarement belle... On les fait... comment dire?... à ce qui devrait être, à l'image du mieux que nous portons en nous... On ne les fait pas toujours non plus à ceux qui semblent en profiter... On les fait à ceux dont nous préparons l'avenir... On s'oublie un peu soi-même, en pensant qu'ils bénéficieront de nos actes généreux comme ils pâtiraient d'un acte

coupable, que notre abnégation les fera meilleurs comme nos fautes les rendraient pires... C'est pour eux, à cause d'eux, que nous ne comptons pas nos larmes. C'est à eux aussi que nous immolons notre...

Agnès l'interrompit en se dégageant d'un geste brusque :

— Ah! l'avenir, qu'est-ce que c'est?... L'avenir!... Et si l'on meurt avant l'avenir?... L'heure qui passe, ne compte-t-elle donc pour rien?... On ne peut pas toujours penser au lendemain!... Faut-il laisser se perdre tout ce que nous sentons en nous de meilleur, de plus vrai, de plus précieux? Faut-il s'éteindre avant le temps, ou végéter comme une fleur fanée au milieu d'un monde qui déborde de sève et nous crie l'ardeur de vivre?... Je te le répète, maman, tu as eu trop de bonheur, tu ne sais pas!...

Le regard de Mme Valérien se voila.

— Je sais bien des choses, murmura-t-elle.

Agnès était si sûre d'en savoir beaucoup plus, si sûre de posséder déjà une expérience ignorée de sa mère dans ces choses du cœur dont elle croyait avoir fait le tour parce qu'elle en souffrait depuis quelques semaines! Elle sourit à travers son chagrin, d'un triste sourire désabusé :

— Tu crois?... Pauvre maman!... Enfin, je t'ai, toi!... Personne ne me prendra l'amour que tu m'as donné pendant toute ma jeunesse... Ne disons plus rien!... A quoi bon parler?... Aimons-nous seulement.

— Oh! chérie, s'écria Mme Valérien, si tu voulais au contraire me dire tout, tout ce qu'il y a, tout ce qui te tourmente!... Si tu voulais t'ouvrir à moi sans réserve... Je t'assure que je peux tout comprendre...

Alors Agnès se mit à pleurer doucement, et elle dit entre des larmes :

— Non, non, maman... Ne t'inquiète pas, ce sont des nuages, ce n'est rien!...

Dès que sa mère eut repris le chemin des *Aveines* en promettant de revenir bientôt, Agnès se retrouva plus près de Florian, surprise de penser plus fortement à lui : la conversation trop tendre, à deux, les demi-confidences, les larmes avaient ranimé des cendres mal éteintes. Elle revenait sans cesse à la lettre qu'elle avait détruite, en soupesait les termes, la com-

mentait à l'infini. Bien qu'elle la sût par cœur, sa mémoire la déformait peu à peu; elle y découvrait des sens imprévus; elle se persuada qu'elle y devait répondre : non certes pour renouer la chaîne brisée, mais pour avoir le dernier mot, pour montrer à Florian qu'elle n'était dupe ni de son revirement, ni de ses phrases entortillées, pour qu'il sût qu'en elle le mépris avait tué l'amour. Tels sont les jeux de l'instinct : il nous mène à ses fins par les moyens de son choix, en nous forçant à prendre les suggestions de nos cœurs et de nos sens pour celles de notre raison. Lorsque, après avoir hésité longtemps encore, Agnès résolut de répondre à Florian, elle croyait fermement que sa dignité lui commandait d'écrire, et ne se douta pas qu'elle obéissait à sa passion. Elle recommença plusieurs fois des lettres trop longues ou qui prêtaient à la controverse, pour s'en tenir, à la fin, à ces deux lignes, — et ces deux lignes disaient précisément tout ce qu'il fallait dire : —

« J'ai bien reçu votre lettre : vous ne m'avez jamais aimée. »

Elle mit au bas, en guise de signature, un A contourné, et se persuada qu'en apposant son cachet sur l'enveloppe, elle scellait le dernier acte de son amour manqué. Gardait-elle, dans son tréfonds, un sourd espoir? Elle-même l'ignorait. Savons-nous toujours distinguer ce qu'il y a de conscient ou d'involontaire dans les calculs qui gouvernent notre destinée? Ces dix mots suffirent à ramener Florian.

Beaucoup d'hommes, en effet, sont capables de sacrifices quand ils ne sont pas encore aveuglés par l'égoïsme qui se développe avec la passion, ou asservis à la sensualité : bien peu se résigneraient, aussi longtemps que dure l'exaltation du désir, à voir leur sentiment nié ou méconnu par la femme qui a su l'inspirer : « Vous ne m'aimez pas, » cette simple phrase, jetée à celui qui aime et qui veut partir, le rappelle presque toujours. On se souvient de l'intrigante qui dit à son royal amant : « Vous êtes roi, vous m'aimez et je pars! » Elle ne fut qu'habile. Éprise elle-même, elle aurait dit : « *Vous ne m'aimez pas!* » — et peut-être fût-elle devenue reine de France. Les mots magiques réussirent une fois de plus. Florian se jugeait sublime d'avoir renoncé à Agnès au moment où il la tenait à merci, comme un chasseur qui arrêterait sa meute pour sauver la biche forcée : il n'eut pas le courage de la voir rabaisser sa générosité. La passion se jouait de lui, avec ses habituelles roueries. Sans

peine, elle le convainquit qu'elle le poussait pour des fins nobles à Chébrioux, où il ne courrait aucun péril. Il ne capitulerait pas; il ne retomberait pas dans son esclavage; mais il montrerait à celle que sauvait sa retraite la pure abnégation de sa tendresse; il l'obligerait à croire encore en sa force d'âme, à la subir, à l'admirer; ainsi, en lui disant adieu, lui laisserait-il, au lieu d'amères rancœurs, des regrets généreux qui ne ravaleraient aucun de leurs souvenirs et la préserveraient peut-être des tentations et des chutes. Moins l'homme est capable de bassesse, plus facilement il est dupe du sophiste intérieur que chacun porte en soi.

Sitôt sa décision prise, — elle le fut au premier coup d'œil jeté sur le billet d'Agnès, — aucune affaire ne parut assez importante à Florian pour en retarder l'exécution : sans hésiter, ni réfléchir davantage, sans chercher une raison qui justifiât son revirement, il télégraphia pour s'annoncer à *la Plaisance*, où on ne l'attendait plus. Son arrivée, tant souhaitée d'habitude, n'y causa aucune joie : M. Mazelaine en devina trop vite la raison. Peut-être son visage et son accueil trahirent-ils son inquiétude : il ne la maîtrisa plus quand Florian fit seller un cheval sous prétexte de promenade :

— Où vas-tu?

— Flâner un peu.

— De quel côté?

— Je ne sais pas... au hasard du chemin!

En vérité, Florian n'hésitait pas sur la direction : qu'est-ce donc qui l'empêchait d'être franc avec son père, si ses intentions étaient bien celles qu'il croyait? Un temps de trot l'amena aux *Peupliers*.

Il n'y trouva que Léon, qui sommeillait sur la terrasse. Agnès était allée prendre un croquis sans dire où :

— Comme elle va regretter!...

Mme Ambroise vint gêner la conversation. Florian, bien que surpris de la robe cachemire, de l'air mauvais et inquisiteur, tint bon le plus possible, dans l'espoir de voir arriver celle qu'il attendait; et il causait avec abondance, il riait, il tâchait d'avoir de l'esprit. Peine perdue : l'heure avançait, il dut partir, énervé, en promettant de venir déjeuner le lendemain. Agnès rentra un instant après. Son léger mouvement d'émoi, quand son mari parla de la visite inattendue, n'échappa point à Mme Ambroise, qui se mit à interroger, indiscrète, soupçonneuse :

— C'est le fils de M. Mazelaine, de *la Plaisance?*

— Oui.

— Vous le voyez souvent?

— Il est venu passer quelques jours avec nous à Constance.

— A Constance?... Hum ! Vous ne l'avez jamais dit!... Il est resté longtemps ?

— Quelques jours.

— Vous êtes donc très liés?

— Assez.

— Pourtant vous ne voyez pas son père?

— En effet...

— Et son père a été le tuteur d'Agnès!... Singulier!!... Le jeune homme est avocat?

— Très bien noté au Palais. Il fait aussi de la politique.

L'oncle Ambroise avait lu certains de ses articles, qu'il désapprouvait :

— C'est un de ces hommes dont les compromissions sont plus néfastes que la scélératesse de beaucoup, déclara-t-il.

La tante ajouta, en regardant Léon :

— Quelqu'un qu'il vaudrait mieux ne pas voir, malgré le voisinage!

Agnès perdit patience, et dit, par bravade :

— S'il reste ici quelque temps, ma bonne tante, il faudra vous résigner à le rencontrer souvent, car nous l'aimons beaucoup!...

IX

En reconduisant Florian jusqu'au grand portail, Bellune avait pris la précaution de lui dire, non sans un peu d'embarras :

— Comme vous l'avez vu, nous avons avec nous les Ambroise... Ils sont un peu... comment dirai-je?... originaux!... Surtout ma tante... Oh! ce sont d'excellentes gens, et mon oncle est un homme du plus grand mérite : voilà trente ans qu'il est de l'Institut!... Mais ils sont âgés, maniaques..., et n'aiment pas beaucoup les nouvelles figures... Vous comprenez?...

— Parfaitement! Vous m'avertissez qu'ils me feront la tête : de fait, la dame m'observait comme un phénomène... Pourvu que vous ne les imitiez pas, votre femme et vous!...

— Pourriez-vous croire?... Pourtant, il fallait bien vous prévenir... Ils ont déjà mis en fuite ma pauvre belle-mère, qui n'ose

plus se risquer aux *Peupliers*... Je ne voudrais pas qu'il en fût de même avec vous!...

Florian se mit à rire, en retenant son cheval :

— Si c'était moi qui les chassais? proposa-t-il. Voulez-vous que j'essaye? Vous n'en seriez peut-être pas fâchés!...

— Vous n'y pensez pas! s'écria Léon. J'ai beaucoup d'affection pour eux... Je vous assure qu'ils sont très bons, quand on sait les prendre...

— Vous aimez mieux que je tâche de les apprivoiser? On verra ça!...

Là-dessus, les deux hommes se serrèrent les mains, et Florian poussa son cheval.

Ayant du loisir, il prit la route de Clissé pour mieux penser à Agnès. Il s'absorba si bien dans cette pensée, que le joli paysage familier se déroula sans qu'il y prît garde, comme un décor mobile devant un spectateur distrait. La conscience du grand sacrifice qu'il croyait sincèrement avoir accompli, le rendait complaisant pour lui-même. Il se louait de sa conduite : aucun de ses actes, depuis le départ de Constance, qui ne lui parût parfait. Cette satisfaction atténuait son regret du bonheur perdu : il trouvait même une sorte de douceur à penser qu'après l'explication prochaine, rien n'empêcherait qu'une bonne amitié subsistât entre Agnès et lui. Une femme éprise peut-elle comprendre qu'on lui préfère le devoir? Une femme comme Agnès, peut-être. Le problème est de trouver les mots justes et sincères, qui la persuadent sans l'offenser. Il les cherchait, bercé au trot léger de sa monture.

Il la mit au pas pour suivre dans sa longueur la grande rue de Clissé, qui tourne brusquement au haut d'une montée. Le bruit des sabots attira quelques curieux au seuil des boutiques. Deux vignerons le saluèrent. Devant la grille des *Aveines*, à la sortie du village, il reconnut Mme Valérien, qui traversait la route pour aller chez son fermier. Elle était en trotteuse, son grand chapeau de paille à la main; sa taille fine et sa preste démarche lui donnaient un air étonnamment juvénile; sa brune silhouette rappelait celle d'Agnès. Il s'arrêta pour lui parler. Surprise, elle rougit jusqu'à la racine des cheveux. M. Mazelaine l'avait mise au courant des incidens de Constance : elle savait que le jeune homme était maintenant dépositaire de son secret. De se trouver, ainsi, à l'improviste, en face de lui, de rencontrer

ce regard qui pouvait fouiller dans son cœur et la juger, elle fut bouleversée jusqu'à sentir ses genoux vaciller. Quant à lui, il se rappela très vite, tous à la fois, les détails du drame qu'il connaissait depuis peu; et son regard trahit une curiosité qu'il se reprocha ensuite d'avoir trop mal dissimulée. Ils échangèrent quelques paroles banales, lui penché sur sa selle, le chapeau à la main, elle debout au milieu de la route, levant les yeux sur lui. Puis Mme Valérien le regarda s'éloigner. Au lieu d'aller chez le fermier, elle rebroussa chemin et rentra aux *Aveines*, toute pensive. Une fois de plus, comme la perche du batelier qui cherche le fond, plonge dans le sable et trouble l'eau derrière la barque voguant vers le large, un coup frappé par l'invisible main du hasard remuait le limon du passé. A cette heure toutefois, le présent la préoccupait davantage. M. Mazelaine lui avait dit, sans autre explication, que Florian ne viendrait pas de l'été; que signifiait ce changement de programme?...

Lui, poursuivait sa promenade. La rencontre l'avait ému. Il se dit que Mme Valérien, décidément, était encore une jolie femme, malgré ses quarante-cinq ans bien sonnés. L'idée du tableau de Chaumont traversa son esprit. Il songea très vite : « Le corps doit être resté bien... » Et il s'en voulut de cette pensée. Elle s'était formée en lui comme malgré lui, sans qu'il eût le temps de l'intercepter; et cette spontanéité, en l'obligeant une fois de plus à mesurer les conséquences de l'amour, le conduisit à se louer encore de sa décision. Il se dit : « Mon père a eu raison de m'avertir; » et puis, avec une pointe d'orgueil : « Moi, en l'écoutant, je me suis conduit en honnête homme! » Sincèrement, il ne croyait poursuivre qu'un but : forcer Agnès à reconnaître la grandeur de son sacrifice, puis repartir, en héros qui s'arrache le cœur. Pour l'atteindre, une explication, si courte fût-elle, était indispensable : quelques minutes d'entretien, qu'il demanda le lendemain. Comme Agnès offrait le café, il osa lui souffler, en prenant de sa main la tasse fumante :

— Je voudrais vous parler...

Elle le regarda bien en face, l'air surpris, les yeux dans les yeux :

— Mais nous n'avons plus rien à nous dire, cher monsieur:

Puis, à voix haute, en prenant la pince à sucre :

— Deux morceaux, n'est-ce pas?

Il balbutia :

— Oui, deux morceaux.

Elle les transporta posément du sucrier dans la tasse, et ajouta, tout bas, avec un léger mouvement d'épaules :

— Je crois que vous vous figuriez des choses... Vous vous trompiez !...

Et elle alla servir les autres, sans se retourner vers lui.

En remuant dans sa tasse les deux morceaux de sucre, Florian songeait qu'il y aurait peut-être plus de véritable héroïsme à s'enfuir là-dessus, simplement, qu'à poursuivre la réalisation de ses projets romanesques. Mais les ruses du cœur reprirent leurs mauvais argumens, toujours les mêmes, et comme elles ont toujours le dernier mot, elles le persuadèrent encore. En arrivant à *la Plaisance*, il avait imprudemment annoncé son intention de n'y rester que deux jours : il dut expliquer qu'il prolongeait, et de ce chef, mentir à son père, qui l'interrogea avec son habituelle simplicité :

— Tu avais des affaires qui te rappelaient?

— Je croyais, une lettre m'informe qu'elles me laissent du loisir.

Sa réponse trahissait un peu d'embarras, comme si elle n'était pas conforme à la vérité. M. Mazelaine hésita à lui poser la question qui le tourmentait, et la posa pourtant :

— Tu as revu Mme Bellune ?

— Sans doute.

— Tu comptes la revoir?

— Certainement. Mon abstention serait remarquée.

— Tu es donc bien sûr de toi?

— Je suis très sûr de moi.

Il s'efforçait de s'en convaincre. De fait, pendant deux jours, il ne quitta pas *la Plaisance*, s'intéressa à des détails domestiques, à des réparations, à des embellissemens, tint compagnie à son père, fit plusieurs parties de billard avec lui en remarquant qu'il avait le jeu moins sûr, comme si l'œil ou la main baissaient; et l'on eût pu croire qu'il se détendait sans arrière-pensée dans la reprise d'anciennes habitudes. Puis, dès qu'il jugea pouvoir le faire sans paraître trop pressé, il se remit en route pour *les Peupliers :*

— Cette fois, dit-il à M. Mazelaine, c'est pour prendre congé, tout de bon !

Il y était résolu. Son esprit s'était calmé dans la paix de la campagne où s'effaçait l'impression de la phrase qui le rappelait : puisque Agnès ne pensait plus à lui, pourquoi la troublerait-il par de vaines explications? Si elle gardait la même attitude, il lui dirait adieu sans plus, il partirait, tout serait fini...

Le hasard voulut qu'il la trouvât seule dans la vérandah, Léon étant à la chasse. Elle le reçut avec une politesse froide qui, dès l'abord, écartait toute confidence : comment parler du passé à cette jeune femme qui en paraissait si loin? Elle lui dirait, comme l'autre jour : « Je crois que vous vous êtes figuré des choses... » Peut-être, réellement, avait-elle déjà tout oublié? Peut-être, elle-même, croyait-elle n'avoir jamais donné aucun gage?... Et des phrases banales s'échangèrent entre eux, comme entre des gens qui n'ont vraiment rien à se dire. Mais Mme Ambroise survint pour s'installer en tiers, avec un perfide, un humiliant :

— Je dérange?...

Comme elle dépliait un ouvrage en prenant un air de geôlier Agnès répliqua :

— Non, ma tante. D'autant moins que nous ne restons pas là. J'ai envie de marcher un peu. M. Mazelaine m'accompagnera !

La réponse partit spontanément, dictée par la révolte, par l'orgueil, par une de ces impulsions soudaines qui dérangent tous les plans de notre raison. Florian se leva, pressé d'obéir. Avant que Mme Ambroise fût revenue de sa surprise, ils avaient descendu les six marches de la vérandah. Agnès était en robe « champagne » avec un nœud rouge au corsage, en grand chapeau de jardin également garni de rouge. La vieille dame la vit s'arrêter pour cueillir une rose rouge dans une corbeille, s'en parer, puis s'éloigner, Florian à côté d'elle, du côté des bosquets. Elle resta toute saisie d'une telle audace. Les suivre? Elle n'osa pourtant pas, malgré son envie; et elle guetta leur retour, pensive et méfiante.

Dès qu'ils furent seuls dans l'ombre des vieux arbres, au premier contact de leurs mains qui se rencontrèrent, Agnès et Florian sentirent qu'ils s'appartenaient. Il oublia tout : les avertissemens de son père, les souvenirs évoqués par la rencontre de Mme Valérien, la résolution prise, la promesse qu'il se faisait tout à l'heure encore. En elle, les dernières traces de rancune

s'effacèrent à l'instant : elle ne sut même plus qu'il l'avait fait souffrir. Ce fut comme si les efforts combinés pour les séparer, les jetaient irrévocablement l'un à l'autre; il n'y eut plus rien entre eux, ni le passé, ni l'avenir, ni l'expérience d'autrui, ni les sourds avertissemens de leurs voix intérieures. Elle lui tendit la rose qu'elle venait de cueillir, en disant :

— Prenez!...

Il prit la fleur et garda la main. Ils haletaient sans parler, emportés à la tempête de leurs âmes. Agnès, dans un sincère effort pour écarter les paroles qu'elle lisait sur les lèvres de Florian, balbutia :

— Il fait un peu frais, sous ces arbres!...

Florian aurait voulu répondre: « Oui, c'est vrai, il fait un peu frais! » Mais il ne parvint pas à proférer un son. Et ils allèrent ainsi, en silence, à pas ralentis, jusqu'au vieux banc dans le rond-point de la statue mutilée. Le parc semblait une forêt, tant il était calme et recueilli; des libellules au vol furtif zébraient les rayons filtrés entre les feuilles; de petits insectes invisibles vibraient dans l'ombre. Ils s'assirent tout près l'un de l'autre, d'un même geste spontané et consenti: le bras de Florian enferma la taille d'Agnès qui, doucement, comme si déjà ils ne faisaient qu'un, posa la tête sur son épaule.

— Votre père ? demanda-t-elle d'un ton de douloureux reproche.

Florian repoussa le fantôme qu'elle évoquait ainsi sans le savoir.

— Je ne sais plus ce qu'il m'a dit...

Elle demanda encore:

— De ne pas m'aimer?...

— Peut-être!...

Alors elle se serra contre lui :

— Il est méchant! fit-elle.

Florian ne la démentit pas, leurs lèvres se rencontrèrent, ils restèrent longtemps enlacés. Peut-être se fût-elle donnée, là, dans l'oubli de tout, au risque d'être surprise, sans un bruissement de feuilles qui lui rappela brusquement la tante Ambroise.

— On nous a suivis! s'écria-t-elle en se levant...

Ce n'était rien: quelque bête furtive glissant dans la feuillée. Mais le charme était rompu. Agnès restait debout, frissonnante;

comme Florian l'implorait des yeux, en essayant de l'attirer encore, elle répondit :

— Oui, je serai à vous... quand vous voudrez... pour toujours... Mais retournez à Paris : ici, trop d'yeux nous épient, vous seriez imprudent!...

Où couraient-ils? vers la duplicité du partage, la honte et le mensonge de l'adultère habituel? ou vers cette « vérité » dont se réclament les réformateurs du jour pour détendre les antiques chaînes et assurer à la faute la sanction des lois? Ils ne le savaient pas, ils ne se le demandaient pas : ils allaient vers l'amour dont les lois changent à peine, qui a toujours les mêmes flèches pour ses victimes, les mêmes chaînes pour ses esclaves...

Quand ils rentrèrent, énervés de désir, exhalant l'amour de tous leurs pores, Mme Valérien venait d'arriver. Malgré l'espèce d'effroi que lui causait la présence des Ambroise, l'inquiétude qu'elle gardait de la rencontre de Florian l'amenait, peut-être aussi un de ces irrésistibles pressentimens qui nous disent : « Il faut aller là! » A leur contrainte, à leur trouble, à l'atmosphère qui émanait d'eux et les enveloppait, à ces effluves d'amour que dégageaient leurs deux êtres, elle comprit tout de suite que son œuvre était détruite. Mais déjà Florian se maîtrisait pour la saluer. Elle répondit :

— Je ne pensais pas avoir le plaisir de vous rencontrer ici.

Il se mit aussitôt sur ses gardes.

— Je suis venu prendre congé, madame, je repars pour Paris, ce soir même.

Qu'importait qu'il restât ou partît? L'amour, impatient, se résigne parfois aux plus longs détours : ils se retrouveraient, là-bas; il la rejoindrait partout, puisque partout elle l'attendrait; ils iraient se perdre ensemble dans l'amour comme les eaux dans la mer, comme la fumée dans l'air, comme les nuages dans le ciel, comme toutes les choses passagères que dissolvent les forces supérieures de la nature triomphante...

Florian parti, la mère et la fille allèrent s'asseoir sous un vieil ormeau, noble avant-garde des arbres du parc, plus grand, plus robuste et plus beau, comme les isolés. Un banc quadrangulaire entourait son tronc vénérable, que couvrait un lierre vorace, incapable de l'épuiser. Fière de la majestueuse beauté

de l'arbre, Agnès affectionnait cette place, où volontiers elle venait lire ou rêver.

— M. Mazelaine a sans doute été bien surpris, dit Mme Valérien en s'asseyant : son fils est peu venu à *la Plaisance*, ces dernières années.

— Je crois pourtant qu'il vient quelquefois, fit Agnès, sans la regarder.

— Vous ne l'aviez pas revu depuis Constance?

— Non, maman...

Elle répondait docilement, d'une voix très douce, dans la crainte d'être devinée. Mme Valérien cessa de l'interroger : une pudeur arrêtait ses questions. Comment s'y prendre pour toucher à des choses si profondes? Comment exprimer un soupçon qu'une parole imprudente changerait peut-être en danger pressant? Comme elle se taisait, en observant la trace de l'orage qui se calmait lentement dans l'âme d'Agnès, la bonne des enfans traversa la cour, le petit Paul sur son bras, Renée à ses côtés. Agnès courut au-devant d'eux, les couvrit de caresses, les amena :

— Venez, chéris, venez embrasser bonne-maman qui est là!

Ce fut un gazouillis de gentilles paroles ébréchées, ce furent de petites mains fraîches qui se posaient sur les joues, ce fut une minute de cette joie divine qu'apportent avec eux les petits innocens aux yeux candides, aux chers sourires. Mais l'intermède dura peu. Mme Ambroise apparut sur le seuil, appelant de sa forte voix impérieuse :

— Renée! Paul! Venez boire votre lait, c'est l'heure du goûter!

Aussitôt, Paul tendit les bras vers la tante, Renée interrompit ses caresses et s'enfuit en courant. La joie s'envola du visage d'Agnès.

— Ah! dit Mme Valérien, que la vie est belle et douce quand on a encore devant soi toute celle de ses enfans!...

Agnès avait les larmes aux yeux :

— Tu vois qu'on me les prend toujours! fit-elle avec un geste de lassitude!

— On ne prend jamais les enfans à leur mère... Va, c'est toujours elle qui retrouve la meilleure part!... Pourvu qu'elle se donne à eux sans réserve, qu'elle ne leur dérobe rien d'elle-même, qu'elle soit leur chose, qu'elle leur appartienne...

— Comme tu as fait pour moi, maman!... Est-ce qu'il y a jamais eu de mère comme toi?...

— Toutes les mères se ressemblent; ton cœur n'en fait-il pas déjà l'expérience?

Agnès se sentit rougir : quelle honte elle aurait eue, à ce moment, d'expliquer que ses enfans ne remplissaient pas sa vie!

— Il y en a de meilleures, et d'autres! dit-elle en tâchant de sourire!

Et, changeant de propos, elle s'accusa d'avoir négligé sa mère, depuis le retour de Constance, de n'être allée aux *Aveines* qu'une seule fois. Bien qu'on ne lui reprochât rien, elle plaida :

— Ce n'est pas tout à fait ma faute : les Ambroise ont accaparé la voiture. N'importe, maman, j'irai te voir, très prochainement, je m'arrangerai...

— Oui, viens, viens sans tarder...

Mme Valérien ajouta, en lui pressant la main :

— N'amène pas les petits. Tu sais si leur visite m'est douce; mais je voudrais causer avec toi, tranquillement, mieux qu'ici...

Agnès tint sa promesse, trois jours plus tard. Le matin même, elle avait reçu un volume que lui envoyait Florian, le dernier livre d'Henri de Régnier : *La Sandale ailée*. Elle le prit avec elle, plutôt pour avoir sur son cœur quelque chose de l'absent que pour lire; et elle rêvait en le feuilletant. Ses yeux tombèrent ainsi sur un morceau dont le seul titre, — *l'Amour*, — aurait fixé son attention. Un léger trait au crayon en soulignait le titre et ce vers :

Tu veux ma vie. Elle est à toi. Tu es l'Amour.

Elle lut et relut. Les secousses de la voiture faisaient danser les syllabes devant ses yeux. Elle suivait pourtant, s'imprégnant l'âme de cette poésie qui s'incline aux voix de la nature, de ce fatalisme vaincu d'avance et heureux de l'être, de cet émoi qu'éveille la pensée de l'amour quand tout l'être incline vers l'amour, appartenant déjà à celui dont elle entendait la voix, et qui, bien mieux qu'elle, plus complètement même qu'elle ne pouvait savoir, avait pesé et compris le sens terrible des mots dorés :

Mes mains sont fortes. Obéis! Je suis l'Amour.

A mesure qu'elle approchait des *Aveines*, cependant, une sourde inquiétude s'éveillait en elle, qui lui fit à la fin fermer

le volume. Les *Aveines*, c'était son enfance. La vieille maison harmonieuse avec son beau toit patriarcal, le parc, le jardin, les coteaux vineux que coupent les allées d'amandiers, tout cela lui parlerait, lui parlait déjà, sur un ton de reproche, de son passé d'innocence. Les plus humbles choses, les meubles, les portraits, les bibelots familiers, les tentures démodées des chambres lui rappelaient l'histoire de son père et de sa mère telle qu'elle la connaissait, l'avait toujours connue, l'imaginait encore : une pure idylle que la mort seule avait interrompue, un de ces romans sans intrigue qu'on raconterait en trois pages ou en trois mots, qui ne tentent personne et sont l'honneur de la vie. Que d'impressions s'éveilleraient au contact de ces souvenirs ! Si près d'entrer dans une autre voie, elle en eût volontiers respecté le sommeil. Il y avait aussi la perspective de ce long tête-à-tête avec sa mère, qu'elle redoutait : Mme Valérien, pensait-elle, était l'être du monde qui pouvait le moins la comprendre ; si elle avait des soupçons, il faudrait les écarter : comment lui donner le change ? Peut-être qu'elle interrogerait ; minée déjà par la force hypocrite du mensonge, Agnès se préparait à éluder les questions, à les détourner, à ruser. Ou bien ce seraient d'abstraites leçons dont elle connaissait le sens et la portée ; elle jugeait déjà : « Ainsi raisonnent ceux et celles qui n'ont jamais connu l'amour, plus beau que la vertu, plus beau que le devoir, irrésistible et puissant comme le dieu du poème... »

Dès leur revoir dans le nid familial, la mère et la fille se trouvèrent plus étroitement unies que jamais. Celle-ci sentait que, même avec des soupçons, sa mère serait toujours pour elle un refuge assuré, et Mme Valérien n'avait jamais tant aimé sa fille qu'à cette heure où elle voyait s'avancer vers elle l'ombre de sa propre vie : comme si cet amour dont elle devinait tous les jeux, qu'elle voulait combattre et qui lui faisait revivre le sien, les rapprochait jusqu'à les confondre ! Entre deux êtres issus l'un de l'autre, la différence des âges et des circonstances dresse souvent un mur infranchissable : elles l'avaient senti quelquefois toutes deux. Voici qu'avant qu'elles se fussent rien dit, ce mur tombait de lui-même ; voici qu'elles n'étaient plus que deux femmes pareilles, soumises au même destin, aux mêmes faiblesses, aux mêmes souffles d'orage. Elles pensaient ensemble : les mêmes idées leur venaient à la même heure, suggérées par le même incident. Elles trouvaient la même saveur à l'automne,

elles entendaient le même langage dans le bruit ou le silence des champs, leurs nerfs se détendaient de la même manière sous l'action de l'humidité fraîche qui emperlait les feuillages déjà rouillés et dont l'odeur se mêlait à celle des derniers regains. Leurs deux âmes d'amour se rencontraient, renouant la chaîne interrompue par tant d'années, ou n'en étaient plus qu'une; le temps s'abolissait autour d'elles quand elles se taisaient ensemble pour écouter le vol des insectes. Si bien qu'Agnès eut dans un éclair l'obscur pressentiment du passé maternel, et que Mme Valérien doutait presque de revivre pour son propre compte les angoisses et les délices qu'elle se jurait encore d'écarter de l'être tant aimé.

Ce fut Agnès qui proposa, au commencement de l'après-midi :

— Maman, si nous allions au cimetière?

Elle avait rarement fait cette offre : pour elle, si petite au moment de la catastrophe, une visite à la tombe paternelle n'était qu'un devoir. Elle le remplissait ponctuellement, aux dates convenues, mais sans aucun désir de le remplir : pour sa mère, pour les autres, non pour elle. N'en est-il pas toujours ainsi, sauf quand une immense affection, plus forte que la mort, nous pousse à chercher, près du tertre fleuri ou de la lourde pierre, une présence moins lointaine, un souvenir plus rapproché, plus cruel ou plus doux, une sensation plus directe du mort ou de la mort? Dans son enfance, Agnès n'avait jamais eu l'idée de faire pour elle-même le pieux pèlerinage; elle se contentait d'accompagner sa mère, les mains chargées de fleurs, et la distrayait par son babil ou la câlinait « pour la consoler. » Comme autrefois, elles traversèrent le jardin potager où le vieux Gaspard, penché sur ses derniers melons, redressa de son mieux sa taille voûtée pour les saluer; montant ensuite à travers les vignes, elles prirent l'allée des amandiers, et tout en marchant, elles évoquaient leurs souvenirs :

— Te souviens-tu, maman, quand j'étais petite et venais avec toi?

— Si je me souviens!... Mais, chérie, il n'y a pas une de nos promenades dont je ne me rappelle les moindres détails!

— Tu me tenais par la main... Tu marchais souvent très vite : il me fallait courir presque, pour te suivre... Et sais-tu ce que je pensais, en me cramponnant à ta main?... C'étaient

de singulières idées d'enfant, confuses, obscures, que je n'aurais jamais osé te dire!... Eh bien! je pensais, par exemple : « Cette pauvre maman a tant, tant aimé papa, qu'elle ne se consolera jamais de l'avoir perdu. Maintenant, elle n'a plus que moi, et voici, je voudrais l'aimer comme l'aimait papa, et je voudrais qu'elle m'aimât comme lui, parce qu'alors elle serait un peu consolée!... » Quand on est enfant, on ne conçoit qu'une seule espèce d'amour, où tous les autres viennent se confondre, comme des lumières qui s'absorbent dans le soleil... Quand je raisonnais ainsi, je me disais encore : « Seulement, si maman se console et si elle est moins malheureuse, est-ce qu'elle oubliera papa?... » Tu devines l'alternative que je posais alors : « Ou bien elle ne pourra jamais l'oublier, et elle sera toujours malheureuse; ou bien elle cessera d'être malheureuse, et c'est qu'elle aura oublié. » Sans doute, mon raisonnement n'était pas si clair, mais c'était bien ça, j'en suis sûre!... Et je me disais encore : « *Si papa n'était plus pour elle que ce qu'il est pour moi, une petite image qui tremblote dans le vague, une figure tellement effacée qu'on n'en pourrait fixer les traits, une lumière qui n'éclaire plus, quelque chose enfin qui n'est plus rien dans notre vie!* » Et cela me semblait affreux... Tu n'imagines pas combien ces idées m'ont tourmentée! Et je ne savais pas que souhaiter. Il me semblait parfois que papa continuait à vivre en toi, et que si tu te consolais, si tu pleurais moins souvent, ce serait pour lui comme une seconde mort... Et pourtant, j'aurais tant voulu te voir un peu heureuse!...

En l'écoutant parler de la sorte avec une si tranquille confiance, Mme Valérien sentait s'arrêter sa vie, comme il arrive quand on se trouve en face de son âme nue dont les tares, les taches, les déchets vous offensent subitement les yeux. Elle songeait : « Cette noble image de fidélité va s'écrouler dans son jeune esprit ; quel vide fera la chute? Ne vaudrait-il pas mieux qu'elle ignorât toujours et vécût son destin? En tentant de la sauver, ne vais-je pas la précipiter plus profond dans l'abîme? Que lui restera-t-il, quand elle aura perdu l'illusion de l'exemple?... »

Comme elle se taisait, Agnès demanda :

— C'étaient d'étranges idées, n'est-ce pas?...

Mme Valérien répéta machinalement :

— Oui, c'étaient d'étranges idées...

En ce moment même, elles passèrent devant les ruines du

stand abandonné. Ces constructions aux murs croulans, qui ne servaient plus à rien, conservaient un sens vaguement symbolique. On les avait érigées après la guerre sur des modèles rapportés de Suisse par des officiers de l'armée de Bourbaki, dans un beau zèle de travail patient pour préparer la revanche. Pendant une année ou deux, des tireurs pleins d'ardeur vinrent s'exercer à mettre leurs balles dans le carton ; puis cette ardeur fléchit, le nombre des tireurs diminua de dimanche en dimanche, jusqu'à ce qu'on cessât d'entendre le sifflement des balles : ceux qui venaient encore aimaient mieux boire ; puis il n'en vint plus et les murs s'effritèrent, et il ne resta debout que la buvette qui s'ouvre aux jours de foire, pour qu'on s'y dispute sur la valeur des petites vaches blanches, aux roulemens éloignés du tambour de quelque marchand d'orviétan. N'est-ce pas l'histoire de toutes les bonnes intentions?...

Les deux femmes passèrent en silence devant ces ruines ; Agnès reprit, suivant son idée :

— J'étais bien petite, je ne savais rien ; pourtant, je ne me trompais pas : les morts ne sont tout à fait morts que quand personne ne les regrette plus.

— Peut-être, dit Mme Valérien.

Elle songeait que les morts ne sont jamais tout à fait morts, que rien ne disparaît ni ne s'efface entièrement, que, tandis que leurs corps se décomposent sous la pierre, leurs actes et leurs pensées portent leurs fruits éloignés ; et, une fois de plus, le tableau de Bernard Chaumont traversa sa pensée. Elle ne le reverrait jamais, elle l'ignorait dans sa forme actuelle ; mais il existait quelque part, vivant, impérissable, fixant pour l'éternité les minutes de leur amour passager...

Elles ouvrirent la porte, aux gonds rouillés, du cimetière. Sous l'œil morne du buste en marbre de Jean-Paul Cornavin, elles déposèrent leurs fleurs dans la chapelle ; Agnès récita quelques prières : son esprit ne la suivait pas, ses lèvres seules mâchaient les formules. Sur les autres tombes, plus modestes, que décoraient des pierres ou des croix, il y avait des couronnes desséchées, des emblèmes en celluloïd, des fleurs en verre, toutes ces fades images de deuil dont la banalité contraste avec notre douleur aussi longtemps qu'elle est vivante, et lui ressemble quand elle s'est enlizée dans la vase de l'oubli. Les minutes leur semblaient longues, le mort était très loin d'elles.

— Allons! dit enfin Mme Valérien.

— Allons! répéta Agnès, soulagée.

Du haut de sa colonne, Jean-Paul Cornavin les regarda s'éloigner. Le portail de fer, à claire-voie, se ferma derrière elles. Elles suivirent le sentier couvert d'herbes folles qui va rejoindre le chemin vicinal, entre deux haies où commençaient à mûrir les baies de l'automne. Agnès renoua le fil de sa pensée et dit :

— Ma pauvre maman! Tant d'années ont passé, et tu n'as pas oublié! Moi, je suis femme à présent, j'ai des enfans et je les aime... Ah! que la mort est injuste quand elle sépare avant le temps deux êtres comme vous!...

Elles rejoignirent la route, dont le ruban jaunâtre file entre les prés, vers le sommet des coteaux. Plus loin, dans le jour vaporeux, s'estompaient les crêtes des collines plus élevées, les ruines de Brancion, les hauteurs de Saint-Romain, tandis qu'à leurs pieds, de l'autre côté, s'alignaient les toits du village, rouges sous la lumière, autour du château dont on ne voyait, dans l'enfoncement, que les tourelles recouvertes d'ardoises que le soleil argentait. Mme Valérien s'arrêta, jeta sur sa fille un regard chargé d'angoisse, la retint du geste, et, sans plus chercher de préparation, poussée par le conseil qu'elle était venue chercher là, ou par l'ordre impérieux du mort, dit tout en quelques paroles :

— Oui, Agnès, tu es femme et tu es mère... Nul ne peut deviner quels pièges la vie te tendra plus tard, quelles embûches elle te réserve peut-être dès maintenant... C'est pourquoi je te dois la vérité... Elle seule peut te sauver un jour... Agnès, je n'ai pas aimé ton père comme tu le crois... Je l'ai trahi...

Sa voix fléchit, devint très basse...

— Il est mort pour moi,... à cause de moi...

L'effort tordait tous les muscles de son visage, le souffle lui manquait. Pourtant elle ajouta :

— Ce n'est pas parce que je l'aime que je viens si souvent le voir... Je ne veux plus que tu croies cela... C'est pour lui demander pardon...

Elle vit Agnès pâlir mortellement, comme il arrive dans ces révolutions qui nous bouleversent dans nos plus intimes profondeurs. La jeune femme, les deux mains sur son cœur, ouvrait des yeux égarés, qui doutaient de comprendre. Puis, tout à coup, en une seconde, elle réalisa le drame complet avec ses

leurres, ses extases, ses déchiremens, son désespoir, comme si elle venait d'en traverser elle-même toutes les phases, et elle se jeta dans les bras de sa mère en sanglotant :

— Ah! ma pauvre maman! ma pauvre maman!...

Elles confondirent leurs larmes au bord du chemin désert, vrai calvaire où Mme Valérien avait si souvent plié sous sa croix. Elles pleurèrent longtemps, dans le silence qui s'épandait sur la vaste campagne féconde. Elles pleurèrent l'irrévocable passé, que leurs regrets n'effaceraient pas, dont le poids pesait si lourd sur leurs épaules. Elles pleurèrent pour soulager leurs cœurs et parce que leurs larmes les rapprochaient. Les grelots d'une voiture gravissant la côte les rappelèrent à la réalité : elles entrèrent dans un champ et se mirent à cueillir des colchiques, dont l'herbe rare s'étoilait, pour cacher par ce geste leurs larmes à ces passans. C'étaient des forains qui ne les connaissaient pas. Un cheval étique traînaît une pesante charge de vaisselle, une femme souffrante et trois enfans. Un homme à mine sombre marchait à côté, avec un fouet. Deux gamins dépenaillés suivaient à quelques pas. Tout cela disparut derrière la colline. Les deux femmes se retrouvèrent seules, devant leurs pensées. Celles d'Agnès s'étaient comme noircies à jamais, en plongeant dans ces ténèbres : confusément, elle sentait qu'elle en avait subi la fatalité en l'ignorant, et qu'elle la subirait toujours, avec plus de force encore à présent qu'elle savait, et n'y échapperait pas. Puis une idée obséda son esprit où chaviraient toutes les autres. Elle lutta pour l'écarter, et, vaincue, finit par demander, très bas :

— Maman,... as-tu dit cela... à quelqu'un?....

— Non... Une autre personne, une seule, savait... Je lui ai permis de parler, pour te sauver...

— Ah! je comprends tout, maintenant!...

... Pourquoi donc, alors, Florian était-il revenu? Pourquoi, sachant ces choses, ne s'était-il pas éloigné à jamais, comme d'une maudite? Ce fut comme si, soudain, dans l'espace grand ouvert, elle voyait apparaître, sanglant et noir, le signe de l'universel mensonge, et du mensonge de l'amour même et de l'amour surtout. Mille sentimens de colère et de révolte s'éveillaient à cette vision : elle pénétra d'autres mystères; elle entrevit la chaîne secrète qui, par d'innombrables anneaux, remonte à nos origines ignorées, loin, loin dans le passé dont nous sommes issus, dont nos âmes sont façonnées, qui nous retient et que

nous secouons en vain, comme d'impuissans esclaves. Puis un éclair traversa ses yeux, elle mordit ses lèvres qui rougirent sous la pression des petites dents aiguës, et lança d'une voix stridente de mépris :

— Ce n'est pas Léon qui se ferait tuer pour moi!...

— Aussi n'est-ce pas pour lui que je te demande ce grand sacrifice, répondit Mme Valérien.

Agnès ne pleurait plus, mais s'assombrissait toujours davantage.

— Non, dit-elle avec un geste d'assentiment, ce ne sera pas pour lui.

Mme Valérien, qui tremblait toute, la serra contre elle.

— Dis-moi ce que tu penses!... Dis seulement!... Je le devine, je le sais!... Ce sera pour que les petits ne connaissent jamais une heure comme celle que tu traverses... Ce sera pour que tu n'éprouves jamais la détresse où j'ai vécu... Ce sera pour extirper de notre sang les fermens de mensonge que j'y ai introduits... C'est pour toutes ces raisons, parce que tu comprends leur force, que tu auras le courage que je n'ai pas eu...

Agnès baissa la tête, et dit :

— Oui, mère!...

Et lui prenant le bras d'un geste tendre :

— Viens, à présent!... C'est fini!... Nous ne parlerons plus jamais de ces choses.

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA QUESTION

DU

« CONGO BELGE »

L'État indépendant du Congo va-t-il être transféré à la Belgique? La question n'est pas nouvelle, mais elle est redevenue actuelle. Posée déjà devant le Parlement belge, mais aussitôt ajournée en 1895 et en 1901, déclarée inopportune par le roi Léopold en 1906, puis reprise et encore à la veille d'échouer il y a peu de mois, elle semble enfin sur le point d'aboutir à une solution. Avant d'examiner dans quelles conditions elle se pose aujourd'hui, il nous faut rappeler brièvement, car ce sujet a été traité ici même il y a longtemps (1), les origines du « Congo belge. »

Cet État a pris naissance et s'est développé de par la volonté d'un prince remarquablement doué qui a brisé tous les obstacles et triomphé de toutes les résistances pour parvenir à son but. En 1855, n'étant encore que duc de Brabant, il prononça devant le Sénat, où il venait d'entrer, un discours où il se préoccupait de la nécessité de trouver des débouchés à l'industrie et à l'activité de la population belge. Dès cette époque, — il y a un demi-siècle! — il pressentait l'avenir de ces mystérieuses contrées de

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1900, *Une visite à l'État indépendant du Congo*, par M. le comte Charles d'Ursel; — du 1er juillet 1898, *le Congo français et l'État indépendant*, par M. le comte H. de Castries; — du 1er novembre 1890, *les Indes Noires*, par M. le vicomte E.-M. de Vogüé.

l'Afrique australe, figurées alors dans les atlas sous le nom de *terres inconnues*, et il s'intéressait au mouvement qui portait vers le continent noir des explorateurs alors uniquement guidés par l'amour de la science ou par la soif de l'évangélisation. Monté sur le trône (décembre 1865), Léopold II poursuivit son idée et déploya, dans l'exécution de son plan, une habileté et une ténacité merveilleuses.

Toutefois, ce plan, qu'héritier de la couronne il avait laissé pressentir dans des exposés où l'on croyait voir les chimériques rêveries d'un adolescent, le roi des Belges a pris soin de le tenir dans l'ombre. Au mois de septembre 1876, alors que les premiers récits de Stanley, ceux de Cameron et la publication du journal de Livingstone commençaient à passionner le public, il réunit à Bruxelles une quarantaine de géographes et de voyageurs de différens pays et les entretint de l'utilité qu'il y aurait à coordonner leurs efforts pour résoudre le problème africain, arracher les nègres à l'esclavage et « ouvrir enfin à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait pas encore pénétré. » Repoussant bien loin toute vue égoïste et ambitieuse, il déclarait « la Belgique heureuse et satisfaite de son sort. Si, disait-il, j'ai proposé cette réunion à Bruxelles, c'est qu'il m'a semblé qu'un État central et neutre serait un terrain bien choisi et que je serais heureux de voir Bruxelles devenir, en quelque sorte, le quartier général de ce mouvement civilisateur. » Langage habile, fait pour endormir les méfiances, car de ce modeste congrès géographique sortira en 1885, après diverses étapes (1), l'État indépendant du Congo, et l'entreprise internationale, qui affichait au début les allures d'une croisade, deviendra une fructueuse entreprise commerciale, — purement belge ou du moins, jusqu'à nouvel ordre, léopoldienne, — accaparant toutes les richesses des territoires où elle s'est installée.

Pour arriver à un but aussi pratique, — que seul peut-être il avait entrevu d'avance, — le roi Léopold trouva, à point nommé, l'homme qui lui était nécessaire et l'on se rappelle comment il utilisa les découvertes et la personne même de Stanley.

Nous n'avons pas à raconter ici l'odyssée du grand explorateur ni la façon dont il préluda à l'occupation du Congo au nom du *Comité d'Études* fondé par le roi des Belges. Les puis-

(1) *L'Association internationale africaine* (1877); le *Comité d'études du Haut-Congo* (1878); l'*Association internationale du Congo* (1882).

sances comprirent bientôt que ce prince n'avait pas été mû dans son entreprise par des motifs uniquement humanitaires et scientifiques. Elles auraient pu s'entendre pour contester la capacité d'une société privée à s'arroger des droits de souveraineté territoriale, mais le Comité d'études qui, sur ces entrefaites, se transforma en *Association internationale du Congo*, sut endormir les jalousies et les convoitises éveillées, en affirmant que la liberté commerciale la plus absolue régnerait dans le nouvel État et que « le bassin du Congo deviendrait en quelque sorte le patrimoine commun de toutes les nations (1). » Le mot même d'*international* habilement ajouté au nom de la Société devait faire illusion à l'opinion publique, et il n'y eut, en réalité, que la France et le Portugal, — ce dernier soutenu par l'Angleterre, — pour chercher à entraver l'œuvre du roi Léopold.

Cependant le drapeau français planté par Brazza avait barré la route à Stanley sur la rive droite du Pool. De leur côté, les Portugais, regrettant un peu tardivement de n'avoir pas mieux profité de la découverte de l'embouchure du Congo, faite en 1485 par leur navigateur Diego Cam, invoquaient leurs « droits historiques » sur le littoral et sur les deux rives du fleuve jusqu'à Noki, et ces prétentions étaient appuyées par l'Angleterre à laquelle le Portugal accordait, en échange, d'importans privilèges économiques (traité du 24 février 1884). Ainsi, à la veille de se voir fermer, d'un côté par la France, de l'autre par le Portugal, toute issue vers l'Océan, l'Association internationale était menacée de périr si, grâce à l'influence du roi des Belges, elle n'avait obtenu l'appui des autres puissances et si elle n'avait réussi à diviser habilement le Portugal et la France en se rapprochant de cette dernière au moyen d'un accord par lequel « le gouvernement de la République s'engageait à respecter les stations et territoires libres de l'Association et à ne pas mettre obstacle à l'exercice de ses droits; l'Association, de son côté, déclarait qu'elle ne céderait à quiconque ses possessions et que *si, par des circonstances imprévues, elle était amenée un jour à les réaliser, elle s'engageait à donner à la France un droit de préférence* (2). L'accord fut

(1) Voyez Cattier, *Droit et administration de l'État indépendant du Congo* (1898).

(2) Ce droit de préférence, — ou de préemption comme on dit en Belgique, — a été confirmé depuis dans différentes conventions survenues entre la France et l'État du Congo. Toutefois, ce droit ne saurait être opposé à la Belgique (Convention du 5 février 1895).

conclu le 23 avril 1884 entre notre ministre Jules Ferry, pour la France, et le colonel Strauch pour l'Association. La veille, Léopold II avait obtenu un autre succès : le gouvernement des États-Unis, devançant tous les Cabinets européens, prescrivait à ses agens de reconnaître le drapeau bleu étoilé d'or de l'Association internationale au même titre que celui d'un *gouvernement ami*. Les puissances étaient d'ailleurs unanimes à protester contre le traité du 24 février qui, en réalité, aurait livré l'embouchure du Congo à l'Angleterre. Devant cette attitude, le Foreign-Office renonça à soutenir plus longtemps les « droits historiques » du Portugal. Celui-ci, réduit à ses propres forces, dut recourir à la France qui se fit la médiatrice entre le Cabinet de Lisbonne et l'Association. A la même heure, Bismarck, alors l'arbitre de la politique européenne, se proclamait, au Reichstag, le champion de l'œuvre entreprise par Léopold II. Il s'entendit avec nous pour porter devant l'Europe la question africaine, et réunir à Berlin les représentans de quatorze États « en vue de régler dans un sentiment de bonne entente mutuelle les conditions les plus favorables au développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions de l'Afrique et d'assurer à tous les peuples les avantages de la libre navigation sur les deux principaux fleuves africains (Congo et Niger) qui se déversent dans l'océan Atlantique. »

Parallèlement à la Conférence, mais en dehors de son sein, se poursuivaient, entre la France, le Portugal et l'Association internationale de laborieuses négociations qui aboutirent finalement à un compromis : le Portugal s'établit sur la rive Sud du Congo, jusqu'à la hauteur de Noki ; la France, dont les intérêts avaient été défendus avec succès par M. le baron de Courcel, notre représentant à Berlin, s'installa définitivement sur la rive Nord que Brazza avait si vaillamment conquise, en amont de Manyanga ; enfin l'Association obtint le couloir qui lui était nécessaire pour atteindre la mer et disposer des deux rives du fleuve entre Manyanga et l'Océan. Elle restait maîtresse des deux ports de l'estuaire, Banana et Boma, et pouvait en créer un troisième sur la rive Sud à Matadi. Tandis que cet accord était en train de se conclure entre les trois principaux intéressés, toutes les puissances représentées à Berlin avaient suivi l'exemple des États-Unis et de l'Allemagne, et reconnu, l'une après l'autre, l'État qui allait se constituer. Le 26 février 1885, la Conférence clôturait

ses travaux par la signature de l'*Acte général de Berlin* qui trace les limites du bassin du Congo, fixe sa législation économique, y consacre le principe de la liberté commerciale *entendue dans son sens le plus absolu*, ainsi que la liberté de conscience et d'établissement garantie pour tous, édicte des mesures spéciales pour combattre la traite des esclaves et proclame la liberté de la navigation sur le Congo et le Niger, et sur leurs affluens.

« Le nouvel État, » déclara Bismarck avant de lever la séance, « est appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue; je fais des vœux pour son développement prospère et pour l'accomplissement des nobles aspirations de son illustre fondateur. »

Léopold, d'après la Constitution belge, ne pouvait devenir souverain d'un autre pays sans l'autorisation du Parlement. Il annonça donc ses projets dans un message où il était dit que « le nouvel État serait indépendant comme la Belgique, et jouirait comme elle des bienfaits de la neutralité. Il n'y aurait entre la Belgique et le Congo qu'un lien personnel qui ne pourrait entraîner, en aucun cas, des charges pour la Belgique. » Les deux Chambres autorisèrent le Roi à prendre possession de ce trône exotique et, le 19 juillet 1885, sir Francis de Winton (un Anglais, chose piquante), qui avait succédé à Stanley comme administrateur général, proclamait à Banana, dans une cérémonie solennelle, la constitution de l'*État indépendant*. La nouvelle fut notifiée aux puissances, qui en accusèrent aussitôt réception.

Par sa patience et son habileté diplomatique, le monarque constitutionnel d'un petit État s'est donc érigé en souverain absolu d'une contrée immense qu'il n'a point visitée et qu'il gouverne, depuis vingt-trois ans, avec une omnipotence que Louis XIV lui-même ne connut jamais.

M. Paul Leroy-Beaulieu a déclaré que « Léopold II mérite d'être compté au rang des plus grands souverains de ce temps comme créateur d'empire. » L'éloge ne paraîtra pas exagéré si l'on songe à l'œuvre colossale que ce prince a su accomplir dans un pays grand comme quatre-vingts fois la Belgique et peuplé de sauvages adonnés au fétichisme, à l'anthropophagie, constamment en guerre les uns contre les autres et sans cesse exposés aux razzias des marchands d'esclaves. Après avoir réussi à pénétrer pacifiquement jusqu'aux Stanley-Falls, les Belges

(par là il faut entendre l'armée indigène formée sous la direction d'officiers européens, belges pour la plupart) rencontrèrent les Arabes qui, venus de Zanzibar, s'étaient installés depuis près d'un demi-siècle dans la région située entre le lac Tanganika et le Congo, pour y faire le trafic des esclaves et de l'ivoire qu'ils écoulaient à Bombay et à Liverpool. Tôt ou tard la lutte devait s'engager entre les deux influences qui se disputaient le pays. Les Belges essayèrent pourtant de composer avec leurs adversaires, et ce n'est pas sans surprise qu'on apprit un jour que le célèbre négrier musulman Tippo-Tip, passé au service de l'État indépendant, avait été nommé gouverneur des Falls à la condition d'évacuer par la côte occidentale tout l'ivoire qu'il dirigeait autrefois sur l'océan Indien. Ce *modus vivendi* ne put se prolonger longtemps. Si Tippo-Tip resta fidèle à ses engagemens, d'autres chefs se révoltèrent ; en 1892, le massacre de M. Hodister et de ses compagnons, agens du syndicat commercial du Katanga, amena la guerre ouverte et, à partir de ce moment, des expéditions, sous la conduite d'officiers intrépides tels que Dhanis, van Kerckhoven, Stairs, van Gèle, furent vigoureusement menées contre les Arabes qui, après une résistance de plusieurs années, finirent par être exterminés ou expulsés du pays.

Maître du territoire jusqu'au lac Tanganika, l'État indépendant allait se rendre possesseur de tout l'ivoire et du caoutchouc qui constituent la richesse de cette immense région. Mais Stanley avait déclaré, dès le début, que « sans un chemin de fer, il ne donnerait pas un penny du Congo. » Le grand fleuve dont il avait révélé le cours aurait été une voie de transport toute trouvée si, à 160 kilomètres de la côte, la navigation n'était interrompue par une série de 32 cataractes, barrière qui avait arrêté les efforts de tous ses devanciers. Il fallait une voie ferrée pour tourner cet obstacle : l'étude en fut entreprise sous la direction de l'énergique capitaine Thys. Les travaux commencèrent en 1890. Nul, au début, ne se doutait de la dépense que nécessiterait pareille entreprise dans un pays dénué de toute ressource. On avait calculé que le kilomètre de voie ferrée coûterait 60 000 francs. Or, en juin 1892, à peine parvenait-on au neuvième kilomètre et déjà l'on avait dépensé 11 millions et demi. Un grand nombre de travailleurs étaient morts à la peine, les autres s'étaient sauvés sur le territoire portugais pour ne pas subir le même sort. On juge de l'effet que produisirent ces nouvelles en

Belgique, où la fondation de l'État du Congo n'avait jamais été populaire. Sans refuser au Roi d'abord l'approbation, plus tard l'appui financier qu'il demandait, tous les partis s'étaient évertués à dégager leur responsabilité respective. Cependant, en 1890, M. Beernaert avait été chargé de porter à la connaissance du pays le testament par lequel Léopold II déclarait « léguer et transmettre, après sa mort, à la Belgique, tous ses droits souverains sur l'État indépendant, avec faculté pour la Belgique de s'annexer cette vaste colonie, même du vivant du souverain si elle le jugeait bon, et le Parlement avait presque unanimement ratifié la convention par laquelle l'État belge avançait à titre de prêt, à l'État du Congo, une somme de 25 millions non productifs d'intérêts pendant dix ans. Le public belge était demeuré assez indifférent, plutôt sceptique et railleur, mais quand on apprit, en 1893, que des sommes considérables avaient été dépensées, des milliers de vies humaines sacrifiées à la construction d'un chemin de fer à peine ébauché, les critiques haussèrent le ton pour blâmer « l'aventure africaine. » Le Roi ne se découragea point ; il obtint que les établissemens belges qui avaient participé à la formation du premier capital, garantiraient à la Compagnie le placement d'un emprunt de 6 millions et, de leur côté, les Chambres, après une discussion qui se prolongea deux ans (1894-1896), approuvèrent une convention par laquelle l'État belge portait sa souscription de 10 à 15 millions et accordait, en outre, la garantie du Trésor à une émission de 10 millions d'obligations. Pendant ce temps, les travaux se continuaient ; on était parvenu à trouver, en les payant fort cher, des travailleurs sénégalais aussi intrépides que résistans. Grâce à eux, la voie ferrée atteignait, en mars 1898, la rive du Stanley Pool, et la ligne des Cataractes était solennellement inaugurée sous la présidence du colonel Thys. La dépense totale atteignait 75 millions, au lieu de 25 qui avaient été prévus ; mais, à peine le chemin de fer terminé, la moyenne des recettes s'éleva à plus d'un million par mois ; aussitôt, dans le public, un « emballement » véritable succéda au scepticisme des premières années. Les parts de fondateur tombées, cinq ans auparavant, à 250 francs, montèrent à 10000 ; les actions de 500 francs, tombées à 300, montèrent à 2500 (1). On comprit, dès lors, que l'œuvre entre-

(1) Actuellement les parts de fondateurs sont à 4000 francs environ, les actions à 1480 francs.

prise par Léopold n'était pas le rêve d'un esprit chimérique et que les considérations philanthropiques et humanitaires invoquées au début cachaient un but essentiellement pratique.

Cependant les premières années furent difficiles. Malgré les avances faites par la Belgique, malgré les largesses du Roi, qui versait tous les ans un million de sa poche, la dépense excédait de beaucoup les recettes. La conférence de Berlin avait imposé une condition très dure à l'État indépendant en stipulant que les marchandises importées au Congo resteraient affranchies de droits d'entrée pendant vingt ans au moins. Aussi, en 1890, les signataires de l'Acte général se trouvant réunis à Bruxelles, le Roi en profita pour faire reviser cet article; il allégua « les dépenses nécessitées par la répression de la traite, » et se fit autoriser à établir des droits d'entrée ne pouvant excéder 10 pour 100 (seuls les spiritueux acquittent un droit plus élevé).

Cette nouvelle ressource fut bientôt reconnue insuffisante : c'est alors que, suivant le conseil du capitaine Coquilhat, — mort depuis, vice-gouverneur du Congo, — Léopold modifia complètement la politique économique suivie jusqu'alors et qui consistait à favoriser de son mieux l'initiative privée. Sans doute une ordonnance du 1er juillet 1885 avait mis toutes les terres vacantes dans les mains de l'État, c'est-à-dire du Roi, mais en fait, celui-ci respectait les droits des noirs et laissait les particuliers trafiquer des produits récoltés par les indigènes.

Durant cette première période s'étaient fondées plusieurs sociétés (le « groupe de la rue Bréderode ») devenues très florissantes sous la direction du colonel Thys. Tout à coup, le 21 septembre 1891, un décret, que le public connut plus tard, car il ne fut pas inséré au *Bulletin Officiel*, ordonna aux agens de certains districts de « prendre les mesures urgentes et nécessaires pour conserver à la disposition de l'État les fruits domaniaux, notamment l'ivoire et le caoutchouc. » Il fut décidé, en outre, que « les commerçans qui achèteraient ces produits aux indigènes se rendraient coupables de recel et seraient dénoncés aux autorités judiciaires. » On se doute du *tolle* que provoqua une telle mesure. C'était un arrêt de mort pour les compagnies qu'on avait paru encourager jusqu'alors; le colonel Thys, qui était officier d'ordonnance du Roi des Belges, mais, en même temps, administrateur de ces sociétés, entra dès lors en lutte ouverte avec le souverain de l'État indépendant et, rappelant les

termes de l'Acte de Berlin, qui avait proclamé la liberté commerciale, il réclama la reprise immédiate du Congo par la Belgique. Après de longues discussions qui eurent un écho retentissant dans la presse et au Parlement, on aboutit à une transaction : les compagnies (autrement dit le *trust* du colonel Thys) obtinrent leur part, « un os à ronger, » et la presque totalité du territoire fut exploitée directement par l'État ou par les sociétés nouvelles auxquelles l'État accorda des concessions. En effet, de par la raison du plus fort, la majeure partie du sol a été déclarée *terre vacante;* l'on n'a laissé aux indigènes que *l'utilisation* des parcelles qu'ils possédaient et *cultivaient* à la date du 1er juillet 1885, c'est-à-dire à une époque où la majeure partie du Congo n'était pas explorée. Encore ne peuvent-ils disposer des produits de leur récolte que dans la mesure où ils en disposaient, à cette date; or, à la suite d'une enquête menée en 1893-1894 par les agens de l'État, — partie intéressée dans la question, — il a été déclaré qu'on ne pouvait relever, chez les indigènes du Haut-Congo, une exploitation commerciale du caoutchouc, sauf dans une région où l'on s'est arrangé depuis pour les empêcher de vendre à d'autres qu'à l'État. Les nègres ont donc été réduits à l'état de servage sur leurs propres terres et parqués dans des espaces restreints. Du jour où le Congo s'est trouvé constitué en « État indépendant, » la population a été comme immobilisée dans sa situation économique. Elle ne faisait pas de caoutchouc avant 1885; elle aurait sans doute appris, depuis, la valeur commerciale de cette plante. Peu importe! puisqu'elle l'ignorait avant le 1er juillet 1885, elle a perdu à tout jamais le droit de l'exploiter.

C'est ainsi que le roi Léopold est devenu le plus grand marchand de caoutchouc et d'ivoire, comme aussi le plus grand propriétaire foncier qui ait jamais existé.

L'immense territoire composé de toutes les terres déclarées vacantes en 1892, — c'est-à-dire à peu près tout le Congo, — pouvait se diviser, jusqu'à ces derniers temps, en trois parts (1) :

1° Le *Domaine privé*, érigé depuis 1906 en *domaine national*, d'où le souverain tire les revenus affectés aux dépenses publiques;

(1) Il y avait aussi naguère une *zone réservée* qui a été englobée, en 1906, dans le *Domaine national*.

2° Le *Domaine de la Couronne*, d'une étendue de 289 375 kilomètres carrés (environ dix fois la superficie de la Belgique); situé dans la plus riche région du Congo, il a été détaché du domaine privé en 1896, ainsi qu'on l'a appris, *six ans plus tard*, par le *Bulletin Officiel*. Les décrets qui l'ont doté lui donnent, en outre, le droit de prendre, dans le territoire de l'État, six mines à son choix. Administré par un comité de trois membres que désigne le souverain, il a constitué jusqu'au 5 mars dernier, une personne civile. Nul ne savait ce qui se passait dans ce mystérieux domaine où il n'y avait ni missionnaire, ni magistrat. Les revenus, montant à 8 ou 9 millions, d'après les uns, à 4 ou 5 seulement, d'après les autres, devaient être employés, suivant les expressions de M. de Smet de Naeyer (chef du cabinet belge de 1899 à 1907) *à créer ou subsidier* (sic), *même après le décès du Roi-Souverain, des œuvres, des travaux et des institutions d'utilité générale, tant en Belgique qu'au Congo*. Ces revenus ont servi à élever de somptueux monumens, tels que l'Arcade du Cinquantenaire à Bruxelles, à entretenir les serres de Laeken et à payer de nombreuses subventions à la presse.

3° Les terres concédées à de grandes compagnies commerciales, la *Compagnie du Kassaï*, le *Comptoir commercial*, la *Mongala*, l'*Abir*, etc. Les excès auxquels se sont livrés les agens de la Mongala et de l'Abir ont été tels que, sous la pression de l'opinion publique, l'État a dû en reprendre l'exploitation (12 septembre 1906), dans des conditions d'ailleurs très favorables à ces deux puissantes sociétés. Celles-ci ont encaissé des bénéfices énormes. Les actions de la *Mongala*, émises à 500 francs, ont rapporté jusqu'à 1 000 francs, et les actions de l'*Abir* jusqu'à 2 100 francs en un an. C'était donc une affaire merveilleuse pour les actionnaires. Principal intéressé dans ces Compagnies, le souverain leur a délégué le droit d'exiger des indigènes l'impôt en travail, et c'est un des principaux griefs soulevés contre l'État indépendant. L'administration avait omis de déterminer la nature et le taux de ces prestations, ainsi que les moyens de contrainte à employer pour leur recouvrement. On devine le résultat. Un décret en date du 5 décembre 1892 (non publié au *Bulletin Officiel*) ayant chargé le secrétaire d'État « de prendre *toutes les mesures qu'il jugera utiles ou nécessaires* pour assurer la mise en exploitation des biens du domaine public, » les agens se crurent tout permis pour faire rentrer l'impôt. Nul

contrôle n'était exercé sur eux. Ils fixaient eux-mêmes le taux des prestations et en opéraient le recouvrement comme ils l'entendaient, souvent par les moyens les plus barbares et les plus iniques : « ils avaient un intérêt direct à en accroître le rendement puisqu'ils recevaient des primes proportionnelles à l'importance des produits récoltés (1). » A vrai dire, le travail fourni par les indigènes était rétribué, mais d'une façon absolument arbitraire : « parfois même ils étaient payés en marchandises n'ayant guère de valeur dans la région. » Il y eut d'incroyables abus ; enfin, en 1903, un désaccord étant survenu entre l'administration et le tribunal de Boma, celui-ci déclara que « dans l'état de la législation, nul ne pouvait forcer les indigènes au travail. » Cette décision amena le gouvernement à établir un régime fiscal uniforme pour tout le territoire. Le décret de 1903 oblige tout indigène adulte et valide à fournir des prestations en travaux qui ne peuvent excéder, au total, une durée de 40 heures effectives par mois. Ces travaux sont rémunérés, et « cette rémunération ne pourra être inférieure au taux réel des salaires locaux actuels. »

L'impôt est perçu, suivant les régions, soit en vivres : *chikwangue* (pain de manioc, principal aliment du pays), poisson, produits de la chasse, animaux domestiques ; soit en corvées : coupes de bois, portage, pagayage ; soit en produits du domaine : arachides, copal, *surtout* caoutchouc. Il y a aussi des districts comme celui du *Kassaï* où l'impôt se paie en croisettes (barres de cuivre en forme de croix de Saint-André).

Le décret de 1903 apparut d'abord comme un réel progrès, au point de vue humanitaire, sur la législation ou plutôt sur l'absence de législation antérieure. Il allait mettre un terme, pensait-on, à l'arbitraire pratiqué, jusqu'alors, par les agens de l'État. Or, à peine ce décret était-il lancé qu'une circulaire du gouverneur général, en date du 29 février 1904, faisait savoir aux commissaires de district que « l'application de la nouvelle loi sur les prestations devait avoir pour effet, *non seulement de maintenir les résultats acquis pendant les années précédentes, mais encore d'imprimer une progression constante aux ressources du Trésor.* » La conséquence fut que, dans certaines régions surtout, les noirs ont continué à être surchargés de travail ; ils

(1) *Rapport de la Commission d'enquête*, p. 165.

sont obligés souvent de faire de longues marches pour se rendre à l'endroit de la forêt où ils trouvent en abondance les lianes à caoutchouc et, là, réduits à se battre, les armes à la main, avec des concurrens qui leur disputent la récolte. D'autres succombent sous les portages excessifs dont on les épuise. La population vit sous l'empire de la terreur dans l'attente des agens du fisc qui ne reculent devant aucun moyen pour « faire de l'impôt. »

Le nouveau système était depuis peu de temps en vigueur lorsque, de divers côtés, des protestations se firent entendre et une société philanthropique anglaise bien connue, *l'Aborigine's protection Society*, crut devoir adresser des représentations au souverain du Congo. Comme, au bout de trois ans, la situation n'avait été en rien améliorée et qu'à ces représentations, l'État indépendant n'avait opposé que des réponses dilatoires, cette société en appela aux autorités et à l'opinion publique anglaises (septembre 1896). Une campagne très vive fut menée dans la presse britannique. Sir Charles Dilke se fit l'écho de ces protestations à la Chambre des communes et demanda au gouvernement de prendre l'initiative d'une conférence internationale en vue « d'adopter et de mettre à exécution de nouvelles mesures capables d'assurer aux indigènes de l'Afrique un traitement équitable. » Cette proposition, repoussée alors, fut reprise et votée à l'unanimité, six ans plus tard (20 mai 1903). Les puissances pressenties refusèrent d'y adhérer. Cependant, le mouvement de protestation grandissait en Angleterre, les accusations se précisaient; mais elles devinrent si violentes qu'elles parurent outrées et n'émurent que faiblement l'opinion en Belgique. Néanmoins, le gouvernement de l'État indépendant jugea nécessaire d'y répondre. Il fit rédiger plusieurs plaidoyers destinés à confondre les calomniateurs en célébrant en termes dithyrambiques l'œuvre grandiose et philanthropique accomplie au Congo. Les promoteurs de la campagne anticongolaise n'étaient-ils pas suspects? C'étaient des missionnaires protestans anglais, et l'on rappelait qu'ils ont toujours joué un rôle plus politique que religieux en cherchant à amener l'annexion par l'Angleterre des pays qu'ils furent appelés à évangéliser. On les a vus, au Transvaal, prendre prétexte des mauvais traitemens, soi-disant infligés par les Boërs aux indigènes, pour réclamer l'intervention britannique. Ces procédés sont traditionnels de la part des Anglais à l'égard des petites nations aux-

quelles ils veulent chercher noise. Ce qui les indigne, aujourd'hui, disait-on, ce ne sont pas les abus et les « atrocités » qu'ils dénoncent avec tant de fureur, mais bien la pensée que le caoutchouc et l'ivoire du Congo sont entre d'autres mains que les leurs et que le marché d'Anvers supplante ou contre-balance, pour ces produits, le marché de Liverpool.

Tandis que la polémique se poursuivait sur ce ton, le consul anglais à Boma, M. Robert Casement, fut chargé par son gouvernement de procéder à une enquête dans le Haut-Congo; il en résulta la publication d'un rapport qui confirmait la plupart des critiques adressées à l'État indépendant. Ce rapport fit sensation non seulement en Angleterre, mais en Allemagne, en Italie et aux États-Unis; le Congrès international de la paix, siégeant à Boston, demanda que l'État indépendant fût déféré devant la Cour d'arbitrage de la Haye. De tous les côtés, des pétitions se signaient... Sous la poussée de l'opinion, le roi Léopold, par un décret du 23 juillet 1904, nomma, à son tour, une Commission d'enquête composée de trois membres: M. Edmond Janssens, avocat général à la Cour de cassation de Belgique, le baron Nisco, Italien, président par intérim du tribunal de Boma, et le docteur de Schumacher, conseiller d'État et chef du département de la justice du canton de Lucerne. Ces commissaires, choisis par le Roi lui-même, ne pouvaient qu'être bien disposés pour son administration. Néanmoins, on chercha tout de suite à restreindre leurs pouvoirs, en décidant que l'enquête serait faite *conformément aux instructions du secrétaire d'État*. Devant les clameurs que souleva cette disposition, le gouvernement se vit obligé de la retirer et de conférer aux enquêteurs « des pouvoirs sans limites pour recevoir tous témoignages quelconques. »

La Commission, partie en septembre 1904, employa quatre mois à visiter, entre Boma et Stanleyville, une partie du territoire congolais relativement peu étendue, mais fort importante au point de vue du rendement en caoutchouc.

Elle était de retour à Anvers au commencement de mars 1905. Trois mois plus tard, son travail était achevé et remis au gouvernement qui... le garda dans ses tiroirs. On célébrait à ce moment les fêtes du Cinquantenaire: il ne fallait pas les troubler! Ce fut seulement le 5 novembre, que le rapport parut dans le *Bulletin Officiel de l'État*. L'effet fut formidable. Quelque atténués, peut-être un peu remaniés, qu'en soient les termes,

quelque enveloppée que soit la pensée des rédacteurs sous des formes diplomatiques, et bien que les éloges y alternent habilement avec les critiques, ce fameux rapport n'en apparut pas moins comme le plus terrible réquisitoire qu'on pût lancer contre l'administration congolaise. Encore faut-il remarquer que les procès-verbaux de l'enquête n'ont pas été publiés, sous prétexte du « développement considérable qu'aurait pris ce travail, et de la difficulté qu'il y aurait eu à faire la lumière sur certains faits déjà anciens, et pour lesquels tout contrôle était impossible. De plus, les plaignans avaient souvent mis en cause des personnes *décédées ou rentrées en Europe.* » Parmi celles-ci figuraient, en effet, le directeur de l'*Abir*, — qui, après avoir été interrogé trois fois par la Commission, disparut à la quatrième audience, et partit subitement pour l'Europe, — et aussi le commissaire général Costermans, qui s'était suicidé au moment de l'arrivée des enquêteurs à Boma.

Cependant les défenseurs de *Boula-Matari* (1) essayèrent de faire bonne contenance : ne voulant retenir de ce document que les lignes où est signalée la part incontestable du bien (transformation du pays, suppression de la traite, interdiction de l'alcool) dans l'œuvre accomplie au Congo, ils prétendirent, contre l'évidence même, que la Commission avait tout loué, tout admiré au cours de son enquête; les quelques abus signalés n'étaient que des cas isolés, et toujours le fait d'indigènes employés comme agens inférieurs... Mais comment l'opinion publique n'aurait-elle pas été frappée de voir d'éminens magistrats, désignés par le Souverain, dénoncer en toute franchise des faits tels que ceux-ci : l'interprétation rigoureuse des décrets sur le régime foncier « enserre l'activité des indigènes dans des espaces très restreints et immobilise leur état économique (p. 152)? Les noirs sont, pour ainsi dire, à la merci des autorités locales ou des sociétés concessionnaires qui peuvent, quand elles le veulent, arriver à de crians abus (p. 153). L'impôt des quarante heures se transforme, pour beaucoup d'indigènes, en une incessante corvée (p. 176). Le portage épuise les malheureuses populations qui y sont assujetties et les menace d'une destruction partielle (p. 188). Des actes de violence graves ont été commis dans plusieurs districts et, en particulier, dans les régions exploitées par cer-

(1) Ce sobriquet, qui signifie *briseur de rochers*, fut donné jadis par les indigènes à Stanley; il est appliqué maintenant par eux à l'Etat indépendant lui-même.

taines sociétés commerciales, » et ces violences étaient, non une exception, comme on l'a prétendu, mais « une règle habituellement suivie (p. 197). Les *sentinelles* (noirs armés d'un fusil et chargées de surveiller le travail des indigènes dans la forêt, se sont livrées à des crimes et à des excès sans nombre (p. 198-200). Les promenades militaires ayant pour but de *rappeler les indigènes à leur devoir*, deviennent souvent des expéditions guerrières dégénérant en massacres accompagnés de pillage et d'incendie... Le vague, l'imprécision des ordres donnés et, dans certains cas, la légèreté de celui qui était chargé de les mettre à exécution ont eu fréquemment pour conséquence des meurtres non justifiés (p. 213, 216,217), » etc., etc.

Ces quelques exemples, pris au hasard dans un rapport qui ne compte pas moins de cinquante pages, prouvent assez que tout n'était pas imaginaire dans les accusations britanniques. Léopold II l'a loyalement reconnu dans un document dont nous parlerons plus loin, et voici comment il s'exprime à cet égard :

Il y a eu des désordres : ils sont inséparables de toute œuvre humaine. Si l'on voulait relever seulement pendant un mois les actes délictueux qui se commettent, fût-ce en temps ordinaire, dans les grandes villes du monde, et même dans les campagnes, on serait épouvanté des tableaux qu'on aurait sous les yeux. Il y a des crimes au Congo, beaucoup moins fréquens, en réalité, que ne le prétendent certains détracteurs, mais encore en trop grand nombre, comme le prouve la liste déjà longue des peines prononcées.

On a beaucoup admiré la sincérité de cet aveu ; mais, à le lire, il semblerait qu'il ne se passe rien d'anormal au Congo : là, comme en tous pays, malheureusement, il y a des désordres que la justice cherche à réprimer. Rien de plus. C'est ce qu'il semble difficile d'admettre. La véritable cause des crimes commis dans l'État indépendant, c'est le système fiscal appliqué depuis 1891 et qui, bon gré mal gré, pousse les fonctionnaires à abuser des indigènes et à employer envers eux des rigueurs vraiment inouïes pour obtenir un plus grand rendement en impôts ou en corvées. Certes, on a pu signaler des désordres, voire même des « atrocités » ailleurs. Ainsi que le dit M. Paul Leroy-Beaulieu, « chez les trois quarts des Européens venus aux colonies, il couve une âme de négrier, » et nous savons qu'au Congo français notamment, certains agens, grisés par leur situation indépendante, excités par le soleil tropical et trop âpres au gain, se sont livrés

parfois à d'abominables excès, mais *ce sont là des cas isolés;* ils ne peuvent en rien être comparés aux faits qu'on a constatés dans l'État indépendant, où les abus prennent facilement un caractère collectif. En effet, le grand inconvénient que la Commission d'enquête a dû reconnaître au Congo léopoldien, c'est l'identification de l'État avec les entreprises commerciales; les agents commerciaux sont en même temps des fonctionnaires, et « la loi charge de la répression des abus celui qui semble intéressé à les commettre. » Tant que cette confusion d'attributions existera, les réformes ne seront qu'un vain mot. Certes, on envoie, de Bruxelles, des prescriptions humanitaires, mais elles resteront à l'état de lettre morte tant qu'on les accompagnera d'instructions telles que celle-ci (citée par le P. Cus dans sa note à la Commission d'enquête) : *Portez à cinq tonnes par mois votre rendement en caoutchouc.*

Il était impossible de ne point donner une sanction aux conclusions du rapport. Une Commission fut donc nommée par l'État, — c'est-à-dire par le souverain, — pour examiner les réformes proposées par les enquêteurs; mais on regrettait de n'y voir figurer ni un missionnaire, ni un seul des officiers et des autres personnages compétens auxquels il aurait été naturel de s'adresser. En revanche, on y remarquait sept membres de cette administration même dont on faisait le procès. La presse belge, restée longtemps muette sur la question congolaise, la discutait maintenant avec passion. Coup sur coup parurent, à Bruxelles, diverses publications appelées à frapper l'opinion; les plus remarquables furent, d'une part, la brochure intitulée: *Vingt-deux ans d'administration belge au Congo* (l'auteur anonyme ne tarit pas en éloges sur l'administration de l'État indépendant; il nie qu'il y ait une question du Congo en Belgique : « C'est en Angleterre seulement qu'on cherche à en créer une ; ») d'autre part, l'important ouvrage de M. Cattier, professeur à l'Université de Bruxelles, et celui du R. P. Vermeersch. Ces deux auteurs, — l'un appartenant au parti libéral, l'autre, religieux de la Compagnie de Jésus, — diffèrent souvent dans leur manière de voir sur les réformes à introduire, mais tous deux s'accordent pour réclamer, comme les enquêteurs eux-mêmes, la réorganisation complète de l'administration et la refonte du régime fiscal. Tous deux s'accordent aussi pour réclamer la prompte annexion du Congo à la Belgique. M. Cattier condamne

la suppression de la liberté commerciale, la création de l'impôt en travail (dont la Commission admettait le principe), les complaisances de l'État envers les compagnies concessionnaires. Il attaque avec une vigueur extrême la fondation du Domaine de la Couronne.

Le R. P. Vermeersch, sous une forme moins acerbe, adresse aussi de nombreux reproches à l'État indépendant : en ce qui concerne les franchises commerciales stipulées à Berlin, il se contente d'exposer les faits. Il s'intéresse peu aux griefs des puissances européennes, car « elles ont bec et ongles pour se défendre, et telle fut parfois leur politique qu'on pourrait peut-être, avec quelque raison, les prier de porter d'abord leur attention sur la poutre qu'ils ont dans l'œil. » En revanche, il blâme vivement le système fiscal établi en 1891, et signale tous les abus qui en ont découlé. Il conclut en demandant « que le Congo reste une œuvre belge, mais aussi une œuvre qui soit digne des Belges. »

L'ouvrage de M. Cattier avait paru depuis peu, *la Question congolaise* du R. P. Vermeersch venait de paraître et, entre ces deux publications, une interpellation de M. Vandervelde *au sujet des devoirs qui incombent à la Belgique comme puissance signataire de l'Acte de Berlin*, avait provoqué de violens débats à la Chambre quand on apprit que la Commission chargée d'examiner le fameux rapport avait remis ses conclusions entre les mains du Roi (avril 1906). Deux mois plus tard, le *Bulletin Officiel de l'État* publia une série de documens importans, parmi lesquels un décret de réformes renfermant de nombreuses clauses favorables aux indigènes et qui, si elles sont appliquées, modifieront heureusement leur sort : ainsi l'État ne leur accordait naguère que l'utilisation des étroites bandes de terre où ils habitent et qu'ils cultivent. Désormais, le gouverneur général ou le commissaire du district pourront attribuer à chaque village une superficie de terre, triple de l'étendue habitée ou cultivée par les noirs. Les indigènes sont autorisés à chasser dans les terres et les forêts domaniales, à pêcher dans les fleuves, rivières, lacs et étangs, en observant les lois et décrets très sévères qui réglementent cette matière (la chasse à l'éléphant reste interdite, bien que ces pachydermes causent souvent de terribles ravages dans les cultures). Citons encore les garanties prises pour que le nombre d'heures de travail corres-

pondant à l'impôt ne dépasse point quarante heures par mois; l'interdiction de charger les sentinelles de faire rentrer l'impôt; l'introduction (depuis longtemps réclamée) d'une monnaie à laquelle s'habitueront vite les indigènes et qui facilitera, en les rendant plus équitables, les payemens qu'on leur fait, etc., etc.

Un décret spécial érige en *Domaine national*, sous la gérance d'un conseil de six membres nommés par le souverain, les biens administrés en régie par l'État et les mines non encore concédées. C'était ce qu'on nommait auparavant le *Domaine privé*.

Un autre décret alloue un prix de 200 000 francs à quiconque découvrira le remède propre à guérir cette cruelle maladie du sommeil qui décime l'Afrique équatoriale depuis quelques années; en outre, un crédit de 300 000 francs est ouvert pour les recherches nécessaires à cette découverte.

Quelle que fût l'importance de ces documens, l'attention publique fut beaucoup plus attirée par la publication d'un codicille au testament royal de 1889 et d'une lettre adressée par le souverain à ses secrétaires généraux. Les prétentions émises, le ton même de cette lettre, si différent de celui qu'employait Léopold II dans ses précédentes déclarations, étaient de nature à provoquer l'inquiétude chez les Belges. Ceux-ci considéraient, depuis longtemps, le Congo comme devant leur revenir un jour : aussi, malgré les répugnances et les hésitations de la première heure, n'ont-ils pas ménagé leur concours à l'État indépendant dans la personne de leurs officiers, de leurs missionnaires, de leurs hommes politiques, les Lambermont, les Banning, les Beernaert, et tant d'autres. En outre, au point de vue financier, il est bon de rappeler que les Chambres ont voté : en 1887, l'émission d'un emprunt à lots de 150 millions; en 1889, une souscription de 15 millions pour le chemin de fer des Cataractes; en 1890, un prêt de 25 millions non productif d'intérêts pendant dix ans. Par cette convention, le gouvernement s'engageait à ne contracter désormais aucun nouvel emprunt sans l'assentiment de la Belgique; or, lorsque, au début de l'année 1895, il fut question d'annexer le Congo, l'État indépendant fit connaître aux Chambres qu'il s'était vu obligé de contracter avec un banquier d'Anvers (M. de Browne de Tiège), et dans des conditions fort onéreuses (6 pour 100), un emprunt remboursable par plus de 5 millions de francs. Il était stipulé qu'en cas de non-payement à l'échéance du 1er juillet 1895, le prêteur deviendrait pro-

priétaire d'un territoire de 16 millions d'hectares, — plus de cinq fois la superficie de la Belgique ! — Les Chambres, pour parer au péril, votèrent une somme de 6 850 000 francs destinée tout à la fois à rembourser le banquier anversois et à couvrir l'insuffisance des ressources budgétaires du Congo. Enfin, en 1901, le Parlement déclarait abandonner le recouvrement des avances qu'il avait consenties, à moins cependant que la Belgique ne renonçât à l'annexion projetée. Cette question de l'annexion qui avait déjà été posée sans succès en 1895 et qui aurait dû être résolue définitivement en 1901, fut encore ajournée : le souverain ne jugeait pas le moment propice, mais il confirma, par une lettre officielle à M. Wœste, les droits acquis à la Belgique en vertu du testament royal de 1889 et de la Convention intervenue, en 1890, entre l'État belge et l'État indépendant.

On conçoit donc l'étonnement des sujets de Léopold à la lecture de la lettre où, non content de repousser fièrement toute ingérence étrangère, — ce qui ne pouvait que flatter l'orgueil national, — le Roi déclare le Congo son bien propre et s'attache à « rectifier les fausses notions juridiques que d'aucuns répandent sur la situation de droit et de fait de l'État indépendant. »

La Belgique a bien voulu m'aider de ses deniers dans quelque mesure. Mais le soin de constituer le nouvel État m'a incombé exclusivement. Le Congo a donc été et n'a pu être qu'une œuvre personnelle. Mes droits sur le Congo sont sans partage ; ils sont le produit de mes peines et de mes dépenses. Vous devez ne pas cesser de les mettre en lumière, car ce sont eux et eux seuls qui ont rendu possible et légitime mon legs à la Belgique. Ces droits, il m'importe de les proclamer hautement, car la Belgique n'en possède pas au Congo en dehors de ceux qui lui viendront de moi. Si je n'ai garde de laisser péricliter mes droits, c'est bien par patriotisme et parce que, sans eux, la Belgique serait absolument dépourvue de tout titre.

A cette déclaration le Roi joignait une clause par laquelle la Belgique, si elle voulait entrer en possession de sa colonie, devait s'engager à respecter à tout jamais la fondation du Domaine de la Couronne et l'établissement du Domaine national, « à ne diminuer par aucune mesure l'intégrité de ces institutions sans leur assurer en même temps une compensation équivalente. »

Les précautions prises par le souverain « pour mettre à l'abri, contre tout gaspillage et tout pillage, le patrimoine du Congo, » montrent à quel point il se méfie de la façon dont la colonie sera administrée quand il ne se trouvera plus au gouvernail pour

la diriger suivant ses vues ; c'est pourquoi il a toujours cherché à retarder le plus possible l'heure de l'annexion.

Seuls, disait-il dans sa lettre, les adversaires du Congo poussent à une annexion immédiate. Ces personnes espèrent sans doute qu'un changement actuel de régime ferait chavirer l'œuvre en cours de progrès et leur permettrait de recueillir de riches épaves.

Ce langage provoqua de vifs commentaires. Le Roi, en léguant le Congo à la Belgique, avait solennellement déclaré que, même de son vivant, le pays pourrait s'annexer l'État indépendant avec les biens, droits et avantages attachés à la possession de cet État, ajoutant « qu'il refusait expressément toute indemnité du chef des sacrifices qu'il s'est imposés. » Avait-il le droit, seize ans plus tard, de subordonner son legs à des conditions aussi onéreuses? Tout testament est un acte révocable, mais le testament de 1889 a été suivi d'un engagement contractuel entre le Roi et la nation qui lie également les deux parties. D'ailleurs, l'entreprise du Congo a été réalisée par Léopold II, roi des Belges; elle n'aurait pu l'être par Léopold de Saxe-Cobourg.

La pérennité du Domaine de la Couronne, puissance formidable aux mains du Roi, soulevait, en particulier, des objections qui furent longuement développées par des orateurs, tant de la droite que de la gauche, quand se rouvrit, à la Chambre, le débat sur le Congo en novembre 1906. Les ministres répondirent en s'étonnant de voir manifester tant d'ingratitude envers l'auguste donateur auquel on méconnaissait le droit de se réserver une propriété privée dans l'immense territoire légué à la Belgique ; et cette propriété, il se la réservait, non pour en profiter, mais pour doter le pays de fondations utiles et de beaux monumens ! Les défenseurs de la Couronne rappelaient l'exemple du duc d'Aumale qui, en donnant Chantilly à l'Institut de France, a grevé son legs de nombreuses obligations artistiques, littéraires et charitables. Pourquoi ne serait-il pas permis au roi des Belges d'en faire autant? Les contradicteurs répliquèrent qu'il est impossible de comparer un pareil legs, si important soit-il, à une fondation comme le Domaine de la Couronne. D'ailleurs, le duc d'Aumale, en grevant son legs de différentes obligations, laissait à l'Institut des ressources plus que suffisantes pour entretenir richement le musée de Chantilly. Le Congo, au contraire, a peine à se suffire à lui-même. Dès lors, comment

admettre qu'un vaste territoire formant une sorte d'État dans l'État, gouverné par un triumvirat et ayant sa constitution et son budget, soit détaché de la colonie pour fournir les ressources nécessaires à bâtir par exemple, une Walhalla à Bruxelles ou à doter Ostende d'une reproduction du *Palazzo Vecchio* de Florence! Plusieurs orateurs ont rappelé ce principe, naguère proclamé par l'association économique américaine et aujourd'hui généralement reconnu, que « les finances de chaque colonie doivent être administrées exclusivement dans l'intérêt de la colonie et de son développement, et non dans l'intérêt de la métropole. »

Finalement, après une discussion qui se prolongea durant trois semaines la Chambre adopta, le 14 décembre 1906, par 128 voix contre 2 et 29 abstentions, un ordre du jour auquel le gouvernement se rallia et qui peut se résumer ainsi :

La Belgique, appelée par le testament royal du 2 août 1889 à recueillir la pleine souveraineté de l'État indépendant, *possède aussi le droit de reprendre le Congo en vertu de la lettre royale du 3 août 1889 et de la loi du 10 août 1901;* il est de l'intérêt du pays de se prononcer du vivant du Roi sur la question de la reprise. *Les déclarations contenues dans la lettre du 3 juin 1906 ne sont pas des conditions, mais des recommandations solennelles; la reprise laissera entières la liberté et la souveraineté de la Belgique; la convention de cession n'aura pour objet que de réaliser le transfert et de prescrire les mesures d'exécution; le pouvoir législatif belge réglera en pleine liberté le régime des possessions coloniales.*

Les passages que nous avons soulignés montrent les graves concessions faites par le gouvernement pour obtenir l'adhésion de la Chambre. Le Roi, qui suivait le débat par téléphone, s'était vu finalement forcé d'abandonner les prétentions formulées dans sa lettre du 3 juin, et les conditions mises par lui à sa donation n'étaient plus maintenant que « des recommandations solennelles. »

A la suite du vote de la Chambre, une Commission parlementaire, composée de 17 membres appartenant à tous les partis, fut chargée d'élaborer un nouveau projet de loi coloniale. Les XVII, — comme on les appelle en Belgique, — se réunirent pour la première fois le 31 janvier 1907 sous la présidence de M. Scholaërt, et M. de Smet de Naeyer déclara que le gouvernement était prêt à donner son concours pour fournir les documens nécessaires à l'élaboration de la loi; mais, dans les réunions

suivantes, la plupart des questions relatives au Congo furent éludées ou repoussées comme indiscrètes (M. Wœste a même dit *impertinentes*) en vertu de la fiction d'après laquelle « le Congo est un État indépendant qui ne peut être mis en demeure de répondre à un questionnaire. » « Nous devons, ajouta le président, éviter de donner des armes au *Times!* » D'ailleurs, la Commission n'avait pas à s'occuper du Congo, mais seulement à préparer un projet de loi coloniale.

Cependant, le ministère présidé par M. de Smet de Naeyer étant tombé (avril 1907), M. de Trooz, chef du nouveau Cabinet, annonça aux Chambres que le gouvernement avait l'intention de présenter, avec la loi coloniale, un projet de transfert de l'État indépendant à la Belgique.

Cette résolution était inattendue. Le Roi n'avait-il pas déclaré, onze mois auparavant, que « seuls les adversaires du Congo poussaient à une annexion immédiate? » Le mouvement de l'opinion, et surtout la pression menaçante de l'Angleterre, l'ont forcé à hâter une solution qu'il aurait voulu ajourner encore. C'est en effet de l'Angleterre, nous l'avons dit, que sont venues les premières, comme aussi les plus persistantes et les plus énergiques protestations contre le régime congolais. Il y avait à cela plusieurs explications vraisemblables : d'abord, la fureur des commerçans de Liverpool indignés de voir l'État indépendant accaparer l'ivoire et le caoutchouc du Congo, malgré les clauses formelles du traité de Berlin; peut-être la jalousie de certains protestans devant le succès des missions catholiques; enfin, chez quelques hommes d'État britanniques, l'idée de derrière la tête d'évincer la Belgique d'une partie, tout au moins, de cette riche région et de s'y installer à sa place. Sans doute la France a un droit de préférence que l'on ne songe pas à contester jusqu'ici, mais dont aussi l'on ne se préoccupe guère, car il paraît douteux que la République française, qui a déjà fort à faire dans son propre Congo, tienne beaucoup à agrandir sa colonie de l'immense Congo léopoldien. L'Angleterre a dû penser qu'il lui serait facile, le cas échéant, de recommencer ici ce qui lui a déjà réussi ailleurs et de nous faire renoncer à nos droits... moyennant quelques compensations.

Il serait pourtant injuste d'attribuer des motifs intéressés à l'Angleterre tout entière. C'est avec un sincère sentiment d'indignation, sans doute, que les membres de la *Congo Reform Asso-*

ciation ont déclaré, dans leurs écrits et dans leurs *meetings*, une guerre acharnée à l'État indépendant. Le Cabinet de Saint-James s'est associé à ce mouvement. Il y a deux ans et demi (pour ne pas remonter plus haut), sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, chargea sir Edward Harding de présenter des observations à Bruxelles sur les abus constatés par le rapport de la Commission d'enquête et qui avaient été, depuis longtemps, dénoncés par les consuls anglais. « Le gouvernement de Sa Majesté, ajoutait-il, a constaté avec beaucoup de regret et de surprise que le rapport a été publié sans les dépositions des témoins, » et il insistait pour que cette publication fût faite d'une façon complète avec celle des travaux de la Commission des réformes. A cette sorte d'ultimatum il fut répondu, par l'organe de M. de Cuvelier, secrétaire général, « qu'aucune puissance étrangère n'avait le droit d'intervenir dans l'administration intérieure de l'État indépendant. Le gouvernement anglais pouvait intervenir en faveur de ses propres sujets dans le cas où les droits de ceux-ci seraient lésés au Congo, mais il n'avait pas à s'occuper des indigènes. »

L'orgueil britannique, froissé de cette réponse hautaine, se montra encore plus irrité de la lettre du 3 juin 1906 où le roi Léopold repousse d'une façon catégorique toute velléité d'ingérence dans ses affaires : à la Chambre des lords, le marquis de Lansdowne déclara, d'accord avec le gouvernement, que « l'Angleterre n'admettrait certainement pas les *prétentions extraordinaires* émises par le chef de l'État indépendant. » A la Chambre des communes, sir George Parker traita le manifeste du 3 juin de *défi extraordinaire au monde civilisé*. D'autres orateurs attaquèrent violemment, non le roi Léopold, monarque constitutionnel pour lequel les Anglais professent la plus vive sympathie, mais le souverain du Congo « qui leurre l'Europe comme elle ne fut jamais leurrée par aucun potentat, et qui, après s'être installé dans l'Afrique équatoriale en invoquant des motifs de civilisation et de philanthropie, y applique le plus terrible instrument d'oppression et de cruauté que le monde ait jamais connu. » Les réformes annoncées par les décrets du 3 juin furent qualifiées de *leurre* et de *bluff*. Enfin, le ministre des Affaires étrangères déclara que l'Angleterre était animée de bonnes dispositions pour la Belgique, et désirait lui faciliter l'annexion du Congo; *mais*, ajouta-t-il en terminant, *nous n'attendrons pas indéfiniment*.

Quelques mois plus tard, sir Edward Grey disait encore : « Le sentiment est unanime en Angleterre sur cette question : sentiment honnête, désintéressé, n'ayant rien de politique... Nous ne voulons pas empêcher la Belgique d'invoquer ses titres pour annexer le Congo, mais il faudrait qu'elle y changeât complètement le système de gouvernement. Ce faisant, elle trouvera chez nous bon vouloir, aide et encouragemens. Quelle que soit l'intention des puissances, il nous serait impossible d'accepter plus longtemps l'état de choses actuel sans examiner de très près quels sont nos droits et quelles sont nos obligations au Congo. » Le chef du Foreign Office a renouvelé ces déclarations, au cours de l'année dernière. Certains membres de la Chambre des communes s'étant plaints de la trop grande longanimité du gouvernement britannique, sir Edward répondit que, vu le changement du Cabinet belge, il était juste d'observer l'expectative pendant un temps raisonnable; « mais, a-t-il ajouté, je répéterai ce que j'ai déjà dit : *je ne crois pas que nous puissions attendre indéfiniment*... Nous avons été jusqu'ici les meilleurs amis de la Belgique, et des temps peuvent venir où elle regrettera de ne l'avoir pas reconnu... mais *il faut qu'elle opère une transformation complète au Congo. On peut nous donner autant de réformes qu'on voudra; ce que nous demandons, ce sont des résultats.* »

Quoi qu'on pense de cette ingérence étrangère et des conseils d'*amis* qui s'imposent de la sorte, il était impossible à un petit pays comme la Belgique de n'en pas tenir compte, et au roi Léopold de persister dans son attitude intransigeante. La Commission des XVII reprit donc ses travaux (septembre 1907) pour discuter le projet de loi coloniale. En même temps, les plénipotentiaires du souverain du Congo négocièrent avec les plénipotentiaires du roi des Belges le traité de cession que M. de Trooz déposa le 3 décembre sur le bureau de la Chambre.

Les journaux officieux déclarèrent aussitôt que ce projet qui obligeait la Belgique à respecter toutes les fondations existantes au Congo, était *à prendre ou à laisser*, et que le Parlement n'avait qu'à accepter ou à repousser l'annexion sans en discuter les clauses. Cependant, le maintien de la Fondation de la Couronne soulevait une vive opposition dans tous les partis. L'opinion du petit groupe socialiste était connue d'avance, mais une fraction importante de la droite, ayant à sa tête M. Beernaërt, — qui fut un des principaux collaborateurs du Roi au début de

l'entreprise africaine, — et M. de Lantsheere, tout en se montrant favorable au principe de l'annexion, manifestait hautement son hostilité à l'égard du projet. La gauche libérale, de son côté, se déclarait résolue à le rejeter. Dans ces conditions, une crise gouvernementale semblait imminente quand, dans les premiers jours de janvier 1908, la mort subite de M. de Trooz et son remplacement par M. Schollaërt vinrent modifier la situation. Le nouveau chef du Cabinet a reconnu, dans sa déclaration ministérielle, que « la teneur du traité avait soulevé certaines appréhensions dans beaucoup d'esprits, même chez les citoyens dévoués à la politique coloniale et admirateurs de l'œuvre du souverain. » Le bruit courut que le premier ministre avait fini par obtenir du Roi l'abandon de la Fondation de la Couronne. Néanmoins, les pourparlers se prolongeaient quand l'attitude du gouvernement britannique et le langage tenu par Édouard VII lui-même dans son discours du trône à la Chambre des lords, le 29 janvier, prouvèrent au roi Léopold la nécessité d'aboutir enfin à une solution.

Mon gouvernement, avait dit le roi Édouard, a la pleine conscience de la grande anxiété ressentie au sujet du traitement qui est infligé à la population indigène du Congo. L'unique désir de mon gouvernement est de voir le gouvernement du Congo administrer l'État avec honnêteté et conformément à l'esprit de l'Acte de Berlin. J'ai la confiance que les négociations actuellement en cours, entre le souverain de l'État du Congo et le gouvernement belge, produiront ce résultat.

Cette intervention directe du roi Édouard dans l'affaire congolaise causa une vive impression à Bruxelles. Trois semaines plus tard, le lord-maire de Londres, les magistrats de la Cité, revêtus de leur costume de cérémonie, et d'autres hauts personnages assistaient à la grande manifestation organisée par la *Congo Reform Association*, donnant ainsi, par leur présence, une sorte de sanction au violent réquisitoire dressé par le secrétaire de la Société, M. Harris, contre le souverain de l'État indépendant qu'il a placé « au-dessous du Sultan » et comparé à « Néron et Pizarre réunis. » En même temps était publié un *Livre blanc* contenant les rapports des consuls de la Grande-Bretagne qui ont parcouru le Congo durant le cours de l'année dernière : ces rapports tendent à prouver que, presque partout, des instructions et des circulaires ont modifié, au détriment des indigènes, le sens apparent des décrets de réforme et qu'en somme la situa-

tion n'est pas changée : l'impôt en travail demeure excessif; l'emploi de la monnaie n'a guère fait de progrès. « Ce régime, conclut le consul Thesiger, est une des causes de dépopulation; le long de la frontière, les indigènes se sauvent sur la rive française; ailleurs, les populations surmenées et mal nourries sont ravagées par la petite vérole et la maladie du sommeil. »

Il faut ajouter, d'ailleurs, que ce « Livre blanc, » aussitôt traduit en français à Bruxelles, a déjà reçu une réponse de l'État indépendant, s'attachant à réfuter les allégations des consuls anglais et constatant que ceux-ci se gardent d'établir aucune comparaison entre le Congo belge et les colonies voisines.

Pour la neuvième fois depuis cinq ans, la question congolaise revint devant le Parlement britannique, à la fin de février dernier : les orateurs furent unanimes à déclarer que la situation était intolérable et qu'il fallait en finir, « car, depuis trop longtemps, le souverain du Congo berne les puissances européennes et les empêche d'arriver à une solution. »

« Je sais parfaitement, répondit sir Edward Grey, que les sentimens si intenses qui viennent d'être exprimés dans cette enceinte sont l'écho fidèle de ceux qu'éprouve la nation tout entière. On peut affirmer que, pendant ces trente dernières années, aucune des questions de politique extérieure n'a plus violemment et plus profondément ému le pays. » Il termina en se ralliant à l'ordre du jour de M. Leif Jones qui invitait le gouvernement à faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir un changement de système au Congo.

Cet ordre du jour fut adopté par acclamations. Cependant les négociations continuaient, à Bruxelles, pénibles et laborieuses, entre le Roi et le premier ministre qui, désespérant de trouver un terrain d'entente avec le souverain, fut, dit-on, sur le point de donner sa démission. L'opinion publique s'inquiétait de ces pourparlers interminables. « Catilina est à nos portes, — écrivait, le 1er mars, M. Wauters, l'éminent directeur du *Mouvement géographique*, — et nous délibérons toujours. »

Enfin, le 5 mars, M. Schollaërt, après une dernière entrevue avec le Roi, déposait sur le bureau de la Chambre l' « acte additionnel au traité de cession du Congo. » La Fondation de la Couronne est supprimée; les biens qu'elle possédait font retour au souverain qui, de son côté, abandonne à l'État les terres d'Afrique, le portefeuille de la Fondation ainsi que certains

immeubles situés en Belgique et sur la côte d'Azur (au cap Ferrat). Parmi ces immeubles, il en est une partie dont le Roi garde l'usufruit sa vie durant. Au Congo (dans le Mayumbé) il se réserve, en pleine propriété, 40 000 hectares de terres pour y poursuivre des expériences de culture en caféiers et cacaoyers. La cession est grevée de nombreuses obligations, savoir :

Une rente de 120 000 francs au prince héritier jusqu'à ce qu'il monte sur le trône et une rente de 75 000 francs à la princesse Clémentine jusqu'à son mariage; une rente de 60 000 francs aux administrateurs de la Fondation et à leur personnel ; une subvention annuelle de 65 000 francs aux missionnaires de Scheut. Une somme de 400 000 francs doit être consacrée, chaque année, au maintien, au renouvellement et au développement de certaines collections coloniales et aux serres tropicales de Laeken. L'État belge s'engage à respecter les concessions faites, il y a quelques mois, à l'*American Congo Company* et à la *Compagnie forestière et minière*. Il prend à sa charge tout ce qui, dans les sommes dues par la Fondation de la Couronne, intéresse spécialement la Belgique. Cette charge s'élève à 1 133 000 francs. L'État Belge est substitué aux droits et aux obligations de la Fondation concernant les travaux somptuaires commencés ou projetés à Bruxelles, à Ostende et à Laeken. Un fonds spécial de *45 millions* (le Roi en demandait 60) sera créé, et affecté au paiement de ces travaux, sous le contrôle de la Cour des comptes.

Il y aura en outre à créer, à charge de la colonie, un fonds spécial de *50 millions*, payables en 15 annuités. Ce fonds est attribué au Roi, en témoignage de gratitude, et doit être affecté par lui (et, pour le fonds non engagé à sa mort, par ses successeurs) à des destinations à son choix mais toujours relatives au Congo.

Ces conditions assez onéreuses ont immédiatement soulevé de nombreuses objections. De même qu'un légataire n'accepte que sous bénéfice d'inventaire un héritage impliquant des charges et des responsabilités considérables, les Belges, gens en général fort pratiques, avant d'accepter les cadeaux qu'on fait ainsi miroiter devant leurs yeux, demandent à vérifier. Jusqu'à ces derniers temps, ils ont été très imparfaitement renseignés sur la situation financière du Congo, car toutes les questions posées à ce sujet étaient écartées par le gouvernement comme indiscrètes ou inopportunes. Ainsi, de 1893 à 1906, l'État indépendant s'est borné à publier, au début de chaque exercice, les prévisions budgétaires sans révéler ensuite si elles avaient été atteintes ou dépassées. Nous savons aujourd'hui que le déficit a été la règle durant cette longue période; depuis 1906 seulement, recettes et dépenses s'équilibreraient aux environs de 35 millions

de francs. Dans ce chiffre n'entre pas le budget du Domaine de la Couronne qui a formé, jusqu'à ce jour, une administration séparée. Cette Fondation étant supprimée, ses revenus, — *dont on continue à ignorer le montant*, — vont grossir les finances de la future colonie; d'un autre côté, les charges nouvelles imposées par l'Acte additionnel s'élèvent à 4 600 000 francs en chiffres ronds. L'opposition a vainement demandé des explications au sujet d'un prêt de 30 millions fait, en 1906, par l'État du Congo à la Fondation de la Couronne et dont l'emploi n'a jamais été bien déterminé. On s'étonne que l'État indépendant, alors qu'il bouclait difficilement son budget, ait pu avancer pareille somme en échange de laquelle le souverain lui a cédé dernièrement des immeubles, tels que la Tour japonaise de Laeken, le portique-promenoir d'Ostende, un chalet et des serres à Middelkerke, un chalet et un jeu de golf à Clemskerke, etc.

L'exposé des motifs déclare que l'État a un passif de 114 millions et un actif de 121 millions, chiffre dont une partie est représentée par des titres et par des immeubles (situés en Belgique) dont la valeur paraît bien surfaite.

Il n'y a pas à se dissimuler que les recettes de la colonie diminueront dans de notables proportions, non seulement par suite de la suppression du travail forcé, mais aussi parce que l'exploitation intensive qui a marqué la période de 1896 à 1904 semble avoir épuisé certaines régions. En outre, le caoutchouc, malgré le débit considérable qui s'en fait grâce à l'industrie automobile, est en train de subir une forte dépréciation parce qu'on en a planté dans toutes les régions équatoriales et que le caoutchouc de Ceylan, de Malaisie, de Sumatra, des Philippines, commence à lutter victorieusement avec le caoutchouc du Congo et du Brésil. Or, ce produit est actuellement la seule véritable richesse du Congo : on ne peut plus trop compter sur l'ivoire (les réserves d'*ivoire mort* accumulées par les indigènes et qui rapportèrent de gros bénéfices durant les premières années étant aujourd'hui épuisées). Les plantations de caféiers et de cacaoyers ne donnent qu'un rendement dérisoire. L'annexion va donc coûter cher à la Belgique. M. de Smet de Naeyer n'a-t-il pas reconnu lui-même qu'on devra dépenser peut-être un milliard pour outiller le Congo? C'est pourquoi le *Times*, voulant effrayer nos voisins, a dit qu' « il leur faudrait choisir entre le déficit et le régime oppressif actuellement en vigueur. » Les radicaux belges déclarent

que leur pays n'a pas besoin de colonie : « en 1878, la Belgique était, suivant Élisée Reclus, la première nation du monde au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et elle ignorait le Congo. Ce climat meurtrier où l'Européen ne peut guère vivre plus de trois ans de suite, où il ne peut faire souche, ne sera jamais une colonie de peuplement ; à peine si l'on y compte un millier de Belges, alors que 70000 commerçans belges sont établis dans le Nord de la France. En outre, des révoltes sont à prévoir. La répression exigera des envois de troupes et des dépenses considérables ; l'Allemagne a bien dépensé un milliard pour venir à bout de l'insurrection de quelques milliers d'Herreros. Que si, par miracle, le Congo devait réellement être une bonne affaire pour la Belgique, celle-ci aurait, plus que jamais, à redouter des complications internationales et les convoitises britanniques. »

A ces objections, les défenseurs du projet, et notamment M. de Lantsheere, dans son remarquable rapport du 1er avril, répondent que, sans doute, la nouvelle colonie aura quelques années difficiles à passer ; toutes les colonies en sont là, dans leurs débuts, et cependant, la plupart des nations cherchent à en avoir. La France ne regrette pas d'avoir dépensé 4 à 5 milliards en Algérie. Le Congo ne sera jamais une colonie de peuplement, soit, mais la population sans cesse croissante de la Belgique trouvera des débouchés pour son activité industrielle et commerciale, dans ce pays d'une fertilité exceptionnelle, habité par trente millions de noirs dont les besoins ne feront qu'augmenter. Aussi la ville d'Anvers, ce grand marché du caoutchouc et de l'ivoire, désire-t-elle ardemment l'annexion qu'elle sent favorable à ses intérêts. La valeur du caoutchouc pourra subir des fluctuations (la baisse actuelle provient, en grande partie, de la crise américaine), mais ce produit, dont la consommation augmente d'année en année, a encore, quoi qu'on en dise, un bel avenir devant lui. D'autres élémens sont venus, d'ailleurs, s'ajouter aux ressources du Congo, par suite de la découverte de richesses minières considérables (cuivre et étain) dans la région du Katanga. Quant aux complications internationales, c'est une chimère à l'aide de laquelle on cherche à effrayer le pays.

Ces réponses résument bien l'opinion courante en Belgique, du moins parmi ceux qui s'intéressent à cette importante question, car la masse du public y demeure fort indifférente. Dans

les milieux parlementaires, à part les représentans du parti avancé qui, en désaccord sur ce point avec M. Vandervelde, proposent l'internationalisation du Congo, la plupart, à quelque parti qu'ils appartiennent, estiment que le pays se diminuerait moralement et commettrait une irréparable faute, en abandonnant aux convoitises étrangères les vastes territoires où la Belgique a fait tant de sacrifices, dépensé tant d'héroïsme et tant d'efforts et où ont péri beaucoup de ses enfans, officiers, religieuses et missionnaires. C'est la dernière chance de colonie qu'elle ait. Ne serait-ce pas folie de la laisser échapper?

Outre le projet de loi transférant l'État indépendant à la Belgique, les XVII en ont élaboré un autre sur *le gouvernement du Congo belge.* C'est la cinquième version du projet de loi coloniale qui fut déposé, en 1901, puis rangé dans les cartons, exhumé en 1906, et qui, après les remaniemens apportés par la Commission, se présente aujourd'hui sous une forme entièrement différente de la rédaction primitive. Celle-ci ne modifiait guère la situation : le Roi conservait, dans la colonie, un pouvoir presque absolu, et le rôle dévolu au Parlement se réduisait à peu de chose. Dans le projet actuel, au contraire, nous serions tentés de trouver que, sous l'influence des idées ambiantes, on a fait la part trop belle au Parlement, car c'est à lui qu'est attribué le vote du budget. N'aurait-il pas été plus sage de confier cette mission au Conseil colonial sur lequel les Chambres auraient pu, d'ailleurs, exercer un contrôle? Le projet crée, en effet, un ministère des Colonies et un conseil colonial composé d'un président et de 14 membres, dont 8 nommés par le Roi et 6 par les Chambres. Le pouvoir législatif, au lieu d'*appartenir* au Roi, sera seulement *exercé* par lui, et les décrets seront rendus sur la proposition du ministre des Colonies. Aucun acte du souverain n'aura d'effet s'il n'est contresigné par un ministre. L'administration congolaise ne pourra plus lever d'impôts à son gré. L'inamovibilité de la magistrature est garantie et le pouvoir exécutif ne peut suspendre l'action des tribunaux. Le Congo belge a une personnalité distincte de celle de la métropole. Il est régi par des lois particulières. L'actif et le passif de la Belgique et de la colonie demeurent séparés.

Les supérieurs des missions belges au Congo avaient adressé, cet automne, une lettre à la Commission des XVII pour faire observer que la loi, telle qu'on la présentait alors, ignorait,

pour ainsi dire, les indigènes, et ne contenait aucune disposition en leur faveur. On a tenu compte de cette observation en instituant une commission permanente de sept membres chargée de veiller sur tout le territoire de la colonie, à la protection des noirs et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. « Des lois régleront, à bref délai, en ce qui les concerne, les droits réels et la liberté individuelle. »

En somme, cette législation coloniale prête peu le flanc aux critiques, mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, elle est loin de satisfaire les adversaires irréductibles tant à Londres qu'à Bruxelles. Tandis que le *Congo Reform Association*, par la plume virulente de M. Morel, continue à fulminer de plus belle contre l'administration congolaise, le gouvernement belge est occupé à négocier, avec l'Angleterre et les États-Unis, qui exigent des garanties en faveur de la liberté commerciale et des intérêts des nègres. A Bruxelles, les débats ouverts, le mois dernier, devant le Parlement, ont amené, d'abord, une tentative d'obstruction de la part de l'extrême gauche. Celle-ci, voyant que la majorité paraissait acquise au projet, prétendit que le gouvernement voulait étrangler la discussion et faire voter l'annexion précipitamment avant les élections législatives du 24 mai, et elle chercha sans succès à obtenir que le pays fût consulté, au moyen d'un referendum. M. Schollaërt, dans son discours du 15 avril, a désarmé ses adversaires en déclarant que le gouvernement, loin de vouloir escamoter le vote, désirait que « le débat eût toute son ampleur. » Le programme du chef du Cabinet, au sujet de l'administration de la future colonie, mérite d'être loué sans réserves :

> Nous devons, a-t-il dit, nous efforcer d'assurer aux populations plus de bien-être; répandre et généraliser l'emploi de la monnaie et arriver ainsi à établir le payement de l'impôt en argent. *Nous devons tendre à supprimer le travail forcé;* continuer les efforts déjà tentés pour diminuer les corvées, surtout celle du portage. Nous devons, par de très larges et très généreuses concessions de terres, étendre les propriétés des indigènes. Nous devons aussi leur assurer bonne et prompte justice, intègre, impartiale, éclairée et suffisamment nombreuse. *Nous sommes enfin fermement décidés à remplir scrupuleusement toutes les obligations qui résultent pour nous des conventions, et notamment du traité de Berlin.*

Un tel programme, s'il est loyalement appliqué, comme le veut M. Schollaërt, semble de nature à rallier les suffrages de

tous ceux qui ne sont pas hostiles, de parti pris, à l'annexion Aussi le débat parlementaire qui doit se poursuivre après les élections, portera-t-il plutôt sur le traité de cession et sur les clauses imposées par le Roi dans l'Acte additionnel. Non seulement ces clauses paraissent très lourdes, mais les membres de l'opposition n'admettent pas que le Roi en impose aucune, le pays ayant le *droit* d'effectuer la reprise sans conditions. Ils reprochent au traité de cession de forcer la Belgique à respecter toutes les concessions et tous les monopoles. Sans doute la Fondation de la Couronne est supprimée ; mais, en fait, le territoire du Congo reste partagé entre le domaine national, d'une part, et les compagnies concessionnaires de l'autre. Les administrateurs de la Fondation conservent leurs places. Rien de changé, à ce point de vue, au régime ancien.

Quoi qu'il en soit, suivant toute probabilité, le projet du gouvernement, plus ou moins amendé, finira par être voté à une forte majorité, et la Belgique entrera en possession de la belle colonie que, depuis longtemps déjà, on s'est habitué à appeler le « Congo belge. » Nous devons le souhaiter à tous égards, non seulement à cause des vives sympathies qui nous lient à nos voisins du Nord, mais aussi parce que le Congo belge restera, au milieu des puissances qui se disputent l'Afrique australe, un *tampon* aussi nécessaire que la Belgique elle-même l'est en Europe. S'il y a eu naguère de lamentables abus commis dans l'État indépendant, les Belges tiendront à honneur de les réparer et, sans négliger le côté pratique de la question, ils penseront aussi qu'ils peuvent accomplir là-bas une belle et grande mission à laquelle ils ne voudront pas se dérober.

BARON JEHAN DE WITTE.

LES SALONS DE 1908

ET

LA RENAISSANCE DE L'ESTAMPE

I

Il y a, dans la comédie espagnole, une scène assez plaisante qui s'appelle *le tableau des merveilles*. Un beau parleur vient à la Cour et annonce qu'il fera paraître, successivement, sur le même tableau, les plus beaux paysages et les plus beaux palais du monde. Seulement, ce spectacle n'étant fait que pour les gens de qualité, une vertu magique le dissimule aux yeux de tous ceux qui n'ont point un chiffre fatidique de quartiers de noblesse. Les grands d'Espagne verront très bien ; les autres nobles verront aussi quelque chose ; les gens de roture qui pourraient s'être faufilés à la Cour, ou les grands qui pourraient recéler quelque mésalliance dans leur ascendance, ne verront rien. Le jour du spectacle arrive : toute la Cour est rangée devant une toile à peindre. L'artiste magicien explique ce qui s'y trouve représenté : c'est un port, c'est une flotte, c'est un palais, c'est un Eldorado ; ce sont toutes les merveilles du ciel et de la terre. La foule écarquille les yeux : il lui semble bien que la toile reste blanche, mais l'artiste est persuasif, les grands sont bénévoles, la suggestion du lieu agit et, après tout, nul n'a envie de passer pour un croquant. On applaudit donc sans enthousiasme un spectacle invisible.

Se souvenir de M. Rodin à propos du « tableau des mer-

veilles » serait non seulement une inconvenance, mais une injustice, car l'impresario de la Comédie n'avait jamais produit de merveille, quelle qu'elle fût, et M. Rodin est l'auteur des plus puissantes figures, peut-être, de la statuaire contemporaine: l'*Age d'airain*, le *Jean-Baptiste*, le *Baiser*, le *Penseur*, les *Bourgeois de Calais* et d'admirables bustes. Mais la foule qui entre au Grand Palais par la porte de l'avenue d'Antin et qui trouve au milieu du hall, à la place d'honneur du Salon de sculpture, le magma de plâtre intitulé *Triton et Néréide*, ressemble de tout point à la foule espagnole. Elle tourne autour de cette chose proposée à son admiration et n'y voit rien du tout. L'obscur sentiment qu'elle a de la justice distributive lui fait souhaiter quatre bras et autant de jambes à deux torses malaisément aperçus et sous deux visages laborieusement discernés, comme le touriste discerne, suggestionné par son guide, une figure de roi ou de vieille femme dans le profil d'un rocher. Mais cette investigation reste vaine et le regardant, fort empêché de trouver là ce qu'il considérait jusqu'ici comme le plus nécessaire à l'humanité pour se mouvoir et faire des gestes, demeure quinaud.

Toutefois, comme on lui dit que le « Torse » du Vatican n'en a pas davantage et que les « bustes » de partout en ont encore moins et qu'on les admire; comme le *Niobide de Subiaco* a perdu beaucoup de ses agrémens dans d'inexplicables bagarres et puisqu'il est rare de trouver sur les métopes du Parthénon un Lapithe et un Centaure congrûment aux prises avec toutes les armes que la nature leur a données, sans que ces diminutions, à première vue déplorables, enlèvent rien, si même elles n'y ajoutent, à la piété des archéologues, le spectateur s'étonne de ne s'être pas avisé de tout cela plus tôt. Il sent qu'il a fait fausse route en cherchant à ces culs-de-jatte des superfétations frivoles. Il s'excuse d'avoir voulu juger avec ses yeux, et mis à l'épreuve de ses sensations ou de sa raison ce dont la foi seule doit décider. Il continue à ne rien comprendre, mais il comprend qu'il est bien qu'il ne comprenne point et que le mal serait justement qu'il comprît autre chose que le devoir de ne comprendre rien du tout. Il craint de s'être fourvoyé, en impie, dans quelque cérémonie du culte des reliques et s'en va, sans bruit, soupçonnant qu'à défaut de beauté sensible, il y a une vertu mystérieuse dans ce plâtre, comme le pèlerin du moyen âge, visitant l'île de Rhodes, en imaginait dans le doigt de saint Jean-

Baptiste ou le bras de sainte Catherine ou « l'un des deniers dont Notre-Seigneur fut vendu. » Il est édifié.

Il est édifié, mais il n'a rien ressenti. Il n'a point éprouvé ce calme bienfaisant qu'apporte aux nerfs le rythme des belles lignes vivantes de cette vie supérieure que doit donner l'artiste. Nous entendons bien qu'un tel morceau n'est pas fait pour la foule : mais pour qui est-il fait? Et qu'elle est incapable de s'y intéresser : mais pourquoi le lui montre-t-on? Si c'est là un morceau d'atelier, une étape en vue de quelque œuvre future, que fait-il au milieu du Grand Palais qui n'est pas un atelier, mais le lieu le plus public du monde et où connaisseurs et profanes s'attendent à trouver, non les péripéties d'une conception d'art, mais son dénouement? Si c'est le dernier état de la statue, ses multiples amputations n'ont rien du tout d'admirable. Il est de beaux débris, mais il faut les laisser faire et patiner à la Nature, et c'est sur elle un étrange empiétement que de créer des ruines. Il est de beaux bustes, mais un visage n'a besoin ni de bras, ni de jambes pour expliquer, justifier ou compléter son mouvement ou son expression, tandis qu'un torse les exige. De toute façon, le profane qui ne comprend rien au plâtre de M. Rodin est excusable, et les raisons qu'on lui donne d'admirer valent moins encore que l'objet offert à son admiration.

Si cette longue station dans le vestibule, dès l'entrée du *Salon*, ne paraît pas inutile, c'est qu'elle nous permet de noter deux tendances caractéristiques de notre temps. D'abord, il est nouveau, dans l'histoire des artistes, qu'ils présentent au public des figures volontairement inachevées ou manifestement incomplètes. Quelle que fût la fantaisie des maîtres de la Renaissance, je doute que les érudits trouvent chez eux un seul exemple d'une action semblable, lorsque quelque circonstance imprévue ou force majeure ne venait pas les y contraindre. Le second trait caractéristique de notre temps est notre croyance bénévole à l'infaillibilité de l'artiste. La racine de cette croyance est respectable. Quand le créateur d'œuvres aussi puissantes que le furent celles de M. Rodin nous propose un nouvel aspect de son art, il y a présomption en sa faveur, et si l'on n'est point frappé tout d'abord des vertus de son œuvre, on doit, non pas décider, incontinent, qu'elles n'y sont point, mais s'en prendre à soi-même de sa propre paresse à les y découvrir. Mais il faut se garder, aussi, de croire qu'il n'est point, dans une longue carrière, de

phases inégales et que la beauté des œuvres passées d'un artiste se communique, par une sorte d'endosmose, à tout ce qui séjourne dans son atelier. Il ne faut point, non plus, lorsque le principe d' « autorité » est expulsé successivement de tous ses anciens domaines, le recueillir à ce point dans les arts, que l'artiste qui en est pourvu soit dispensé désormais de se faire entendre et que deux ou trois vérités touchant la vertu de la « bosse » ou le caractère d'une omoplate confèrent pour toujours à qui les a dites une sorte d'infaillibilité.

Quiconque parcourt, dans cet esprit, les salles de l'avenue d'Antin, voit bien, en effet et tout de suite, que nos meilleurs maîtres ne sont point infaillibles.

Il est très rare que tous les portraits de femmes soient mauvais dans un salon parisien de peinture, comme dans un salon parisien, qui n'est pas de peinture, que toutes les femmes soient laides. C'est pourtant ce qui arrive au *Salon* de l'avenue d'Antin, en 1908. Les maîtres les plus connus signent de leurs noms respectés des œuvres détestables. Quelques tissus curieusement chiffonnés, des satins, des velours, des dentelles, pas un visage. Quand on a mis hors de question les vivantes causeuses de M. Prinet et le *Portrait de la Comtesse de H...* par M. Dagnan, on ne voit point que nos compatriotes aient rendu justice à nos contemporaines, car ce sont des étrangers que M. Harold Speed, l'auteur de cette exquise figure sous une ombrelle lumineuse intitulée *l'Été* et que M. George W. Lambert, le peintre de cet admirable groupe de femmes et d'enfans exposé dans la salle I, au n° 662. Au Salon des Champs-Élysées, on aperçoit bien, çà et là, quelques estimables portraits de femmes : les deux toiles de M. Hébert, celle de M. Bonnat, celle de M. Rivière, celle de M. Etcheverry, celle de M. William Laparra, mais rien de tout cela ne vaut ce qu'a déjà donné son auteur ou ce qu'il pourrait donner quelque jour.

Les portraits d'hommes, plus simplement posés et plus sérieusement observés par nos peintres que les portraits de femmes, portent un témoignage plus fidèle sur nos contemporains. Au Salon de l'avenue d'Antin, le graveur Bracquemond par M. Gaston La Touche et le sculpteur Bartholomé par M. Aimé Giron sont les apparitions, nobles, graves, saisissantes de deux bons ouvriers près de leur travail, rendues par deux autres ouvriers capables de les comprendre et de les faire comprendre.

Le portrait d'un collectionneur par l'excellent coloriste qu'est M. Garrido (salle XVI, n° 491) et le jeune homme aux grands lévriers, sur un haut plateau, dans le vent, de M. Bernard Boutet de Monvel (salle X, n° 144) montrent chez leurs auteurs des qualités très fortes quoique dissemblables, sinon de portraitiste, du moins de peintre de figures. Au Salon des Champs-Élysées, le *Portrait de M. Henri Rochefort* par M. Marcel Baschet est certainement l'ouvrage le plus consciencieux, le plus solide et le plus complet que la peinture de portraits ait produit depuis bien des années. Sans doute on pourrait dire de cet artiste, ce que Préault disait, d'un grand maître de son temps : « qu'il manque un peu d'inquiétude, » mais l'inquiétude est une position bien fatigante à la longue, surtout quand jamais rien n'arrive, et depuis tantôt vingt ans que les prophètes du « modernisme » mettent en demeure les artistes de nous révéler des « âmes, » nous nous estimons heureux, lorsqu'un bon peintre, qui sait son métier, nous montre bien dessiné, bien modelé et installé dans l'espace, vivant et respirant, d'une couleur juste et d'une valeur exacte, un masque ou un visage. Et c'est ce que fait M. Marcel Baschet.

On doit dire la même chose de M. Bonnat, en qui le *Portrait de M. Daniel Guestier* montre un œil toujours aussi sûr et une main qui n'a pas faibli. Lui, non plus, M. Bonnat ne nous fait pas de surprises, ni ne nous propose d'énigmes. Les noms de ses portraits ne sont jamais que des prénoms : leur nom de famille à tous est *Bonnat*. Son art parfaitement clair, équilibré quoique puissant, toujours égal, ne peut attirer les chercheurs de « frisson nouveau, » dont l'admiration commence au point exact où leur compréhension finit. Mais quiconque a le moindre soupçon des difficultés de l'art de peindre admire en lui l'honnête ouvrier qui n'en esquive aucune et les résout toutes, qui ne remplace pas une main par une théorie, ni un raccourci par un nuage, et qui, aujourd'hui, comme il y a trente ans, parvient à donner à toutes ses figures la vie, — la vie sans phrases.

A des degrés divers, plusieurs artistes des Champs-Élysées résolvent heureusement le même problème. C'est M. Faurie avec le consciencieux et rigoureux *Portrait de M. Louis Havet;* c'est M. Dawant, avec le *Portrait de M. H. S...;* c'est M. H. G. Rivière avec le portrait saisissant de *Miss Geneviève Ward;* c'est M. Lawton Parker avec le portrait très creusé de *M. N. W. Har-*

ris; c'est M. Mayer avec le *Portrait du peintre Louis Tinayre;* c'est M. William Laparra, avec son *Portrait de Mme Y. J. L...* Toutes ces effigies tranchent nettement sur la foule des figures ingrates qui font tapisserie dans tous les coins du *Salon* et elles s'avancent au premier plan du souvenir. Il faut y joindre, aussi, le *Portrait du docteur Favre* et le portrait de femme intitulé *Le Voile gris*, par M. Frédéric Lauth et la figure intitulée *Méditation* par M. Maxence (salle 5, n° 1251), figure d'un dessin et d'un modelé dignes des plus grands maîtres et qui a toute la définition d'un portrait avec tout le charme d'une apparition. Mais aucune de ces joies n'est une surprise. Nous savons, d'expérience certaine, que nos peintres font bien le portrait.

Nous savons, aussi, et d'expérience non moins décisive, qu'ils échouent dans la grande peinture, je veux dire dans la peinture de grandes dimensions, et si nous en doutions, ils ont pris, cette année, le soin de nous ôter toute incertitude. Rarement les « grandes machines » furent si dignes de ne pas être, ni les choses « décoratives » moins propres à embellir quoi que ce soit. On ne sait quel brouillard multicolore sans clarté ni fraîcheur a passé, cette année, entre les yeux des peintres et la nature, pour qu'un maître tel que M. Detaille, par exemple, ait imaginé à ses canonniers l'atmosphère plâtreuse et violâtre où ils se meuvent dans *Le Chant du Départ*, où que M. Roll, excellent coloriste parfois, ait conçu ce rêve de Sorbonne : *Vers la Nature pour l'Humanité...* C'est la couleur encore qui perd la grande composition de M. Courtois, ce *Paradis perdu*, ingénieusement destiné, s'il faut en croire le livret, à une salle de mariage et enfin cette *Guinguette* de M. Véber, pourtant pleine d'observation, de mouvement et de vie. Qu'on traduise tout cela en blanc et en noir, et les qualités de ces œuvres paraîtront. Les canonniers qui marchent sur nous, poussant leurs pièces, témoigneront de l'admirable dessin de M. Detaille autant que de leur hâte patriotique; les gens de M. Véber n'ignoreront rien de « l'art de s'amuser en société » dans une fête où la plus franche cordialité ne cesse de régner, et l'on sentira que nos conseillers municipaux furent bien inspirés en commandant au peintre, pour entretenir leur zèle démocratique, cette fidèle image du peuple souverain. Il paraît, en effet, qu'ils ont voulu l'avoir sans cesse sous les yeux. Elle décorera la buvette à l'Hôtel de Ville.

Quant au panneau destiné à la Sorbonne, que M. Henri Mar-

tin appelle l'*Étude*, et qu'il expose aux Champs-Élysées, salle 5, il suffirait d'en oublier, si elle se laissait oublier, la couleur, pour que s'en imposât immédiatement à l'admiration la belle intention, le sujet clair, la simple ordonnance, le calme vraiment décoratif. Comme les *Faucheurs* et les *Quais de Toulouse*, exposés au *Salon* de 1906, cette composition se développe sur un seul plan et ne comporte ni lignes perspectives se dirigeant vers le point de fuite, ni « paquets, » ni « trous. » Sous des oliviers alignés d'un bout à l'autre de la toile et sur un gazon ras, des jeunes gens passent, lisent, lézardent. Les flèches multicolores des derniers rayons du jour passent à travers le fin tamis des milliers de petites langues mouvantes et, comme mille petits pinceaux malicieux, viennent barbouiller de points rouges, jaunes, violets, émeraude, les visages, les bras, les mains, les jambes, les manteaux des jeunes sages. Derrière les troncs et les houppes des oliviers, on devine la calme présence de la mer bleuâtre fondue avec l'indéfinissable éther. C'est un de ces momens, fréquens sur la côte méditerranéenne, où la Nature se tient immobile, vernie et inoffensive comme un tableau. On ne la sent ni mère, ni marâtre, ni passionnée, ni serviable, ni hostile, ni frissonnante, ni intime, — mais seulement décorative. C'est un de ces décors comme M. Bergeret en souhaitait, pour y agiter des problèmes de philosophie avec M. le commandeur Aspertini, tandis que le fil de ses discours était rompu par les bruits domestiques de son ménage, notamment par les « sourds roulemens du couperet de cuisine » faisant un hachis. Et, en effet, que cultiveraient ces jeunes gens dans ce bois inculcable, sinon la philosophie? Ils se sont groupés autour d'un homme plus âgé, vêtu de ce macfarlane qui est la toge du noctambule moderne, et ils l'écoutent avec respect. Tous ont le geste en flexion, que l'artiste est obligé d'adopter, quel que soit son « individualisme, » quand il veut exprimer des âmes en réflexion. Seul, le maître ne réfléchit pas, — ce qui est naturel puisqu'il enseigne. Mais son attitude est discrète et son geste menu. Il est à mi-chemin de l'insupportable doigt en l'air du Platon et de l'inexorable main tendue de l'Aristote qu'on admire en la Chambre de la Signature, et, dans cette nouvelle *École d'Athènes*, imaginée par M. Henri Martin, on n'a point à redouter les incartades gymnastiques par où les figures de la Renaissance croyaient faire mieux éclater la vérité.

Ainsi tout serait bien sans la couleur qui, par une double et singulière rencontre, se trouve être violente et n'être point lumineuse, criarde, et ne point même « chanter. » M. Henri Martin a passé sa vie à chercher des accords de couleurs très hasardeux, dans les notes très hautes, où la moindre dissonance déchire l'œil. Il parvient tout près de son but, d'ordinaire, et, une fois au moins, il l'a rempli et a fait une harmonie exquise : *les Faucheurs*, qui sont un chef-d'œuvre. Mais il n'est point toujours aussi heureux. On peut passer des jours sans nombre sous les oliviers, au bord de la Méditerranée, sans voir une seule fois le rapport de tons que le peintre a imaginé. On en verra qui seront plus extraordinaires peut-être, mais autres. On ne verra point, non plus, un manteau comme celui du maître philosophe, si éclaboussé soit-il par les reflets, prendre insensiblement l'aspect d'un cache-poussière au sortir d'une bataille de confetti. Ce qu'on ne verra pas, enfin, ce sont des arbres qui ressemblent à ces arbres. Ceci représente peut-être des oliviers aux gens qui n'aiment pas les oliviers et ne leur ont accordé qu'un regard distrait par la fenêtre de leur wagon en hâte vers Monte-Carlo. Mais les autres n'y reconnaîtront pas l'arbre *tarde crescens*. Où est, je ne dirai pas le détail et la description, mais l'impression seulement que donnent ce tronc où tout est muscles, cette tête où tout est chevelure, ce torse tiré de terre et tordu par une main toute-puissante comme un faisceau monstrueux de câbles d'airain et ces bras de forgeron, les coudes ramenés en arrière et contractés avec une indomptable énergie pour présenter au ciel un nuage de dentelle et de cendre? Où est l'impression des milliers de petites lamettes suspendues à ce gigantesque « languier » d'argent, qui bruissent et brillent dès que passe, dans l'air, non pas même un souffle, mais une âme en voyage? Où, enfin, le double visage de cette étroite feuille, mirée dans l'air, tantôt son propre reflet et tantôt sa propre ombre, souple et presque pointue, lustrée et presque impalpable, innombrable et presque indiscernable, comme le « point » nouveau d'une dentelle inconnue?

Jusqu'ici, il est vrai, nul ne l'a peint, et le Thaulow de l'olivier est encore à trouver. Cette répartition du feuillage en masses distinctes et bien caractéristiques de son essence, — qui est la grande difficulté dans la peinture de tout arbre, quel qu'il soit, — devient, quand il s'agit de l'olivier, une tâche quasi impossible. Il est presque aussi vain de vouloir montrer les plans successifs

de son feuillage dans l'air que les couches successives des ondes dans un fleuve. En outre, le détail contredit l'ensemble. La feuille est la plus définie qui soit : l'ensemble est un nuage. C'est un nuage fait de petites choses très précises et très simples. Et ce paradoxe pittoresque a été intraduisible, jusqu'ici.

A toutes ces grandes toiles que leur dessin soutient et que perd leur couleur, s'oppose, comme une symétrique antithèse, un tableau assurément fort bien dessiné, mais dont l'intérêt serait extrêmement faible sans sa couleur : *La Cérémonie religieuse, à Assise*, de M. Lucien Simon. Il occupe le fond de la salle IV *bis*, de l'avenue d'Antin. Précédé, comme il l'est, par *le graveur Bracquemond* de M. La Touche, par l'excellente *Robe rose* de M. Shannon, par les délicats effets de lune de M. Lechat, par les vues de Venise, de M. Stewart, et par ce petit tableau de M. Montzaigle qui est, en quelque sorte, le portrait d'un nuage, l'œuvre de M. Simon nous semble le terme heureux d'un pèlerinage incertain. Si les tableaux portaient le nom de leur sujet esthétique, au lieu de porter celui de leur sujet anecdotique, celui-ci devrait s'appeler : *Le soleil et la bougie* ou encore *Les chapes et les soutanes*, car ce sont les lumières d'un oblique rayon du jour et d'une applique de bougies, jouant sur le dos rond des chapes blanchâtres et sur les gaines noirâtres des soutanes, dans une confusion de clartés fades, qui font la nouveauté de cette peinture. Les tons de M. Simon, que, faute d'autres mots, il faut appeler « blancs, » et ceux que la pauvreté de notre vocabulaire nous force à dire « noirs, » sont des merveilles d'harmonie sourde et secrète, rendues plus sensibles par de hautes notes rouges plaquées, çà et là, en un accord parfaitement sûr. On peut regretter que ces notes rouges se répètent un peu trop semblablement et selon une symétrie excessive en un coin du tableau. C'est une confirmation de cette loi, que dans une œuvre de coloriste, on ne devrait jamais voir deux morceaux d'une couleur identique. On peut regretter, aussi, que l'effet total soit dispersé et qu'il y ait, manifestement, dans ce tableau, trois tableaux ou trois groupes, dont chacun se suffit à lui-même. Il faut s'approcher et ne plus regarder autre chose pour saisir ce que recèlent d'observation excellente les figures des séminaristes en noir, assis côte à côte, en un coin du tableau. Mais, à tout prendre, l'œuvre de M. Lucien Simon comme, dans le même *Salon*, *le Nain vendeur d'outres* de M. Zuloaga et

comme, au Salon des Champs-Élysées (salle I, n° 1689), *la Fête sur l'île* de M. Sims, est une joie pour le sens esthétique des couleurs et des valeurs, pour l'appétit tout sensoriel des subtiles transitions ou passages de lumière, appétit qui ne peut s'enseigner ni se communiquer à qui ne l'éprouve point et qui devient, lorsque rien ne le satisfait, un tiraillement pénible et une subtile souffrance de tout notre être affamé.

Parce que cette souffrance est fréquente dans les *Salons* de 1908, et cette joie très rare, nous éprouvons qu'ils sont mauvais. Et ce n'est point parce que nous les trouvons tels depuis nombre d'années qu'ils le sont moins, ni parce que cette constatation devient banale et répétée qu'elle est plus douteuse. A la vérité, la « moyenne » des talens n'a cessé de croître et le « pourcentage » des œuvres suffisamment dessinées, peintes ou sculptées est plus favorable aux artistes, dans les Salons du xxe siècle, que dans l'ancien Palais de l'Industrie. Mais qu'importent les « moyennes » en Art? Ce qui importe, ce sont les sommets. L'art n'est pas une denrée dont le bon rendement moyen console de l'absence de fruits rares et précieux. Il n'est nullement utile, pour qu'il joue son rôle chez un peuple, que ses produits soient nombreux; il suffit, mais il faut qu'ils soient parfaits. Une seule œuvre qui parvient à exprimer un de nos sentimens de manière définitive et à poser son empreinte dans notre souvenir, vue, reproduite, citée, passe dans la vie de tout le monde et ainsi émeut, console des générations sans nombre, et peut-être affine mystérieusement tout ce qui, dans une race, peut être affiné. Mais il faut, pour cela, que ce soit une œuvre puissante. Des milliers de choses qu'on oublie ne jouent pas le même rôle qu'une seule dont on se souvient. Si nous nous consolions avec elles, nous ressemblerions à un horticulteur qui, ne pouvant obtenir de chrysanthèmes, se console en constatant, d'année en année, qu'il récolte plus de pommes. La pomme peut être une chose utile, mais, non plus que cent pommes ne remplacent un seul chrysanthème, mille œuvres honorables ne remplacent un chef-d'œuvre, — le chef-d'œuvre qui manque aux *Salons* de 1908.

II

Il y a bien, pourtant, un art qui naît, ou, plutôt, qui renaît

dans les ruines du « grand art » ou de la « peinture décorative : » c'est l'*Estampe*. Autrefois, le visiteur des *Salons* traversait, en courant, comme s'il craignait d'être contaminé, les salles dédiées à la gravure, et Cham a noté un ménage de connaisseurs qui ne croit point de sa dignité de jeter un seul coup d'œil sur ces prétendues œuvres d'art « parce qu'elles ne sont point faites à la main. » Depuis un an ou deux, au contraire, il semble que parfois un visiteur s'y attarde. Là-bas, les hautes salles étincelantes d'huiles récemment vernies et de vastes conceptions philosophiques l'attendent ; mais il soupçonne qu'il y trouvera les mêmes figures d'invités que voici dix ans, tandis que, dans le pourtour de la coupole, sur ces panneaux bas ou ces « épines » que l'ingénieuse hospitalité de M. Dubufe a ménagés aux graveurs, il semble qu'on aperçoive des choses nouvelles. Ces choses sont assurément de l'art, et de l'art le plus « personnel, » bien qu'elles ne soient pas « faites à la main. » Elles sont imprimées, semble-t-il, sur de minces pelures de papier et prêtes à s'envoler au moindre souffle. Les couleurs ont l'air, le plus souvent, d'une poudre légère échappée à l'aile d'un papillon et fixée par une vapeur. Les lignes, au contraire, les contours généraux paraissent appuyés et enfoncés comme par une charrue. Mais avec ce peu de matière sont évoqués des songes infinis. On n'avait jamais vu cela, jusqu'ici, sauf peut-être au fond de vieilles demeures provinciales, entre des cadres étroits datant de deux ou trois générations, sous des verres du XVIIIe siècle, si ternis et surannés qu'on pouvait à peine y lire le nom du graveur, un nom à désinence anglaise ou italienne. Serait-ce donc, là, des vieilleries qui reparaissent au grand jour de Paris, du Printemps, et des Champs-Élysées avec le charme du parfum oublié et persistant des tiroirs de province? Non. Ce sont choses nouvelles. Il y a une simplicité dans les gestes, il y a une vérité dans les paysages, il y a une variété dans les couleurs, qui ne se connaissaient pas jadis. Ces petites merveilles déjà vues à l'Exposition de l'automne dernier à la galerie Georges Petit et signées : Latenay, Labrouche, Luigini, Raffaelli, Abel Truchet, Marie Gautier, Braquaval, Harald Gallen, Lorrain, Bouillette, François Simon, sont modernes. C'est bien une Renaissance de l'Estampe.

Lorsqu'il y a quinze ans, la photographie commença d'atteindre aux frontières mêmes de l'art, il fut aisé de prévoir et

l'on prévit, en effet, que, pour garder les distances, les artistes en noir et blanc allaient être obligés d'émigrer et de découvrir de nouveaux domaines. Sur leur ancien terrain, la reproduction des œuvres des peintres, les graveurs étaient, d'avance, vaincus. S'obstiner à rayer d'une multitude de petits traits entre-croisés une plaque de métal pour signifier aux yeux ce qu'un déclic de l'appareil photographique suffit à réaliser en une matière grasse et pleine, devenait un labeur risible, comme la tâche imposée aux héros des contes de fées, de retrouver un boisseau de perles semées dans une forêt. Vainement prétend-on quelquefois encore que l'œuvre gravée en taille-douce « vit d'une double vie, » la vie empruntée au chef-d'œuvre peint, et la vie donnée par le graveur à son interprétation. Il n'est point possible de se dissimuler qu'un procédé qui oblige à exprimer un ciel par un semis de traits ou de points, et un nuage par les mailles d'un filet, s'il fut jadis un mal nécessaire, fut toujours un mal. Et loin que le graveur « anime son œuvre d'une double vie, » il serait quasi vrai de dire qu'il la fait périr d'une mort double. Il commence par tuer l'original à cause de l'impossibilité où il est de reproduire par des traits les teintes liées, les dégradations insensibles et fondues, les coulées de pâte de la peinture, et il ne peut créer, à sa place, une belle gravure, parce que tenu à une certaine exactitude d'imitation, il n'ose choisir les effets où triomphe son burin, mais reste enchaîné à ceux où a triomphé le pinceau, en sorte que son œuvre, à la fois asservie et infidèle, n'a ni le mérite de l'exactitude, ni le charme de la fantaisie.

La photographie, en se chargeant de ses besognes serviles, lui rend la liberté. En l'expulsant, elle le délivre. L'Estampe originale lui permet, pour peu qu'il en ait, de montrer son génie. Et pour que ce génie se trouve à l'aise, loin de toute concurrence mécanique, l'estampe lui offre deux ressources que n'a pas la photographie, même entre les mains de ses meilleurs maîtres : le *trait* synthétique et la *couleur*.

Le trait synthétique, c'est-à-dire presque toujours le contour extérieur du dessin, l'*outline*, est, il est vrai, une pure convention. La Nature ne se compose pas de « lignes ; » mais il est non moins vrai que la ligne est ce que l'œil saisit le mieux dans la Nature et lorsqu'il n'en trouve pas de définie, le cerveau s'efforce à lui en composer une avec les points qui, çà et là, peuvent en fournir le départ, les étapes et le terme. L'exemple le

plus frappant est celui des constellations, — la Croix, le Chariot, le Scorpion, par exemple, — que l'esprit humain a fabriquées avec ce qu'il y a de moins linéaire au monde : le ciel étoilé. Le « point, » au contraire, qu'une certaine école a voulu substituer à la « ligne, » n'est aisément perceptible qu'au sens du toucher, et de même que le toucher le plus sensible s'embrouille et se perd dans une combinaison de lignes, de même la vue la plus perçante s'embrouille dans une combinaison de points et s'y perd. Il y a là un rapport du signe à l'objet qu'il n'est pas au pouvoir de l'artiste le plus « individualiste » et même le plus génial de changer, à moins qu'il ne change, du même coup, notre physiologie. Et si tracer des lignes est une convention dans l'Art, c'est au même degré que, dans la vie, se pencher pour marcher ou s'étendre pour dormir.

Or le trait synthétique a un double rôle : il prête aux formes des objets une continuité qu'elles n'ont pas, et il supprime les détails, les plans, les masses même que l'esprit peut supposer sans que l'œil les perçoive. De là, un plaisir double pour le regardant, si l'artiste est un vrai maître du dessin : le plaisir de voir plus clairement défini le caractère principal d'un paysage ou d'une figure et le plaisir d'en deviner tout le reste. On peut en voir des exemples frappans avenue d'Antin, aux petites salles du rez-de-chaussée, dans les eaux-fortes de M. Dauchez, intitulées *Panfret* (n° 2186), *Hutte à Mousterlin* (n° 2183) et *Chaumière au Guilvinnec* (n° 2184) et, au Salon des Champs-Élysées, sur le balcon du grand hall, dans les eaux-fortes de M. Joseph Pennell : *Le plus pittoresque endroit du monde* et *la Chimère de Notre-Dame* (*le Stryge* n° 4567). De même, avenue d'Antin, les figures de M. Chahine, les paysages de M. Béjot, celui de M. Black, montrent tout ce que quelques traits bien dirigés peuvent signifier à l'imagination de choses vastes et lointaines. Quant aux cinq eaux-fortes de M. Henri Rivière, dignes de ce maître de l'Estampe, — paysages de Bretagne, — elles arrivent à donner la sensation des différentes valeurs, des profondeurs et du relief des choses, comme la peinture à l'huile la plus savoureuse ou la gouache la plus chargée. Mais on a le plaisir de les découvrir, car le procédé nous suggère tout sans nous imposer la fatigue de rien entendre expliquer.

L'autre domaine propre à l'estampe est la couleur. Là, encore, c'est M. Henri Rivière qui, le premier, a donné les meilleurs

exemples, en se bornant à des couleurs simples, plates, que le tirage de l'épreuve fournit franchement, qui ne singent ni l'huile, ni l'aquarelle, ni la gouache, mais sont un art parfaitement autonome que rien ne peut remplacer. D'autres sont venus, dont les visées plus ambitieuses et moins strictement décoratives ont enrichi l'estampe en couleurs de nouveaux effets. Les extraordinaires chimies de M. Luigini, les harmonies fondues et calmes de M. de Latenay, les teintes plus franches et plus révélatrices du procédé de gravure de M. Labrouche sont d'admirables petits tableaux tirés à nombre d'exemplaires. Encore faut-il citer les œuvres de M. Waidmann, celles de M. Chabanian, celles de M. Lorrain, celles de M. François Simon, celles de M. Braquaval, de M. Harald Gallen, de M. Michl, de Mme Marie Gautier, sans pouvoir rendre justice à tous ceux qui commencent à manier merveilleusement cet art délicat et large de l'*Estampe en couleurs*.

Enfin, le dessin tout simple, au crayon noir, çà et là pâli de quelques touches de blanc ou réchauffé de quelques traits de crayon rouge suffit, comme l'Estampe, à donner de vives sensations d'art, s'il est manié par un grand artiste. Avenue d'Antin, au dehors de la salle III *bis*, sur le pourtour de la coupole, dans une petite chambre close et ouatée, d'un jour discret, voici les dessins de M. Burnand, commentant les *Paraboles*. Ces aménagemens sont la marque distinctive du *Salon* de l'avenue d'Antin. M. Dubufe *compose* son *Salon*, comme chaque artiste devrait composer son tableau et chaque maîtresse de maison sa table. Il fait causer ensemble et chuchoter les discrets qui ne s'opposent que des nuances, met face à face les gens graves qui se regardent sans rire, verse le même rayon de soleil aux poètes qui flamboient et aux arbres qui fleurissent et fourre au même bout tous les gens qui crient. A M. Burnand, il a consacré une sorte de chapelle. On en sort sinon meilleur, du moins plus pensif qu'on n'y était entré. De même qu'un artiste ne se trouve pas toujours à point nommé pour prendre note d'un événement historique, de même il est rare, dans le monde des idées, que, parmi les hommes aptes à ressentir fortement un enseignement philosophique ou religieux, il s'en trouve d'assez doués pour l'exprimer fortement aux autres par l'œuvre de leurs doigts. M. Burnand est de ceux-là. Ses yeux ont vu vivre les *Paraboles*, et sa main a su rendre sensible la vision de ses yeux.

Il a vu passer sur l'horizon « le semeur sorti pour semer, » le brûleur d'ivraie, le Bon Samaritain, le tailleur de vigne et l'homme qui met en terre ce grain de moutarde à quoi « est semblable le Royaume des Cieux. » Où se sont déroulées ces scènes? M. Burnand ne saurait le dire, ni les dater, comme le fit James Tissot, de la porte Nicanor ou de la vallée de Hinnon. Il n'a pas eu, non plus, le souci « moderniste » de Fritz de Uhde, et nous ne reconnaîtrons point chez ses serviteurs qui veillent ou ses mauvais vignerons des adhérens de la *Volkspartei*. Il n'a cherché ni les figures du temps du Christ, ni les figures de notre temps, mais des figures humaines, ne pensant pas que les contes qu'il a contés fussent d'un temps ancien, ni d'un temps nouveau, mais les croyant choses de toujours.

Ces « mauvais vignerons » sont peut-être des Juifs ou peut-être des Provençaux : ce sont, sûrement, des hommes haineux. Ce Pharisien est peut-être un disciple de Schammaï et peut-être un continuateur de La Réveillère-Lepeaux : c'est, sûrement, un fat. Ce vieillard qui monte sur la terrasse de sa maison et met sa main en abat-jour sur ses yeux pour voir de plus loin l'enfant misérable qui revient, est peut-être un contribuable de César et peut-être le citoyen d'une ville libre : c'est sûrement un père. Ces gens n'ont point à leurs vêtemens de « couleur locale, » mais la couleur exacte de leurs sentimens est répandue sur leurs visages. De celle-là tout le monde peut juger, les plus ignorans d'entre nous comme les archéologues et les ethnographes, et juger en dernier ressort. L'artiste a été bien inspiré en tirant de toute sa religion et même de tout l'Évangile ces scènes, les seules qui ne puissent faire l'objet d'aucun débat savant et dont les érudits nous feront la grâce de ne point discuter « l'historicité. » Comme il est entendu qu'elles sont des fictions, il est oiseux de démontrer qu'elles ne se sont point produites en tel endroit ou à telle époque ; mais leur profonde vraisemblance leur donne l'objectivité supérieure de ce qui peut se reproduire sans cesse devant nous. M. Burnand a saisi cette vérité sur le vif. Des hommes vivans et travaillant à leurs métiers ont passé devant lui pendant des années, parmi lesquels, de temps à autre, il a reconnu un acteur des *Paraboles*. Il l'a arrêté sur son chemin ; il l'a dessiné avec une conscience extrême et une expérience consommée des moindres réactions du sentiment sur la physionomie. Il l'a mis dans un de ces paysages méridionaux

qu'on appelle à première vue « bibliques, » tant leurs grandes lignes simples paraissent se déployer sur l'horizon comme la signature de Dieu.

Un jour est venu où toute son œuvre a été ainsi faite. Ce n'est point, là, de la « documentation, » au sens scolastique du mot, ni de la « méthode » historique. Mais il n'est pas de méthode, ni de documentation, qui conduisent à entendre bien les vérités philosophiques, si on ne les a pas, au contact de la vie, éprouvées. Les textes n'ont jamais donné l'intelligence de l'âme à qui n'a pas lu l'âme humaine, et nul ne découvrit jamais, dans un enseignement même divin, que ce qu'il portait, déjà, dans son propre cœur.

Voilà des images comme la photographie, fût-ce la plus parfaite et la plus artiste, ne saurait en produire. On l'a essayé parfois. On a cru pouvoir exprimer des idées ou des histoires par des combinaisons de modèles placés dans un décor approprié, faisant les gestes requis et saisis par un déclic d'appareil. Mais on n'obtient, de la sorte, qu'une vérité de théâtre, qu'un jeu de scène, mimé par des acteurs dont la photographie décèle impitoyablement le grime et le travesti; de façon que, pour obtenir plus de vérités secondaires, on manque les seules vérités qui importent. L'illustration d'un texte, non plus que l'Estampe originale, n'ont donc rien à redouter des progrès de l'objectif. Elles ne cessent, au contraire, de gagner dans le domaine de l'imagination et de l'art pur. Tandis qu'aux *Salons* de 1908, les grands cadres renferment trop souvent des aspects de la nature déjà vus ou des rêves qu'il vaut mieux ne pas voir, voici que les crayons, les gravures originales, les eaux-fortes, les lithographies, les estampes en couleurs, en un mot les « petits cadres, » laissent apercevoir, comme une lucarne entr'ouverte, quelque chose qui ressemble à un nouvel horizon.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

POÉSIES[1]

SIMPLE DICTION

Vous m'avez confié comment
Le hasard vous apprit à dire
Mes premiers vers naïvement,
A les rythmer comme on soupire.

Ces vers, où, meurtri sans retour,
En silence mon cœur se brise,
Ont chanté dans votre âme, un jour
Que vous vous rendiez à l'église.

Vous vous êtes mise à genoux:
Votre prière et mon poème
Dans un murmure intime et doux
Ont ensemble vibré de même.

Quel rimeur, dans le monde entier,
Vit mieux récompenser sa peine?
Aucun, pas même Alain Chartier,
Qui pour abeille eut une reine.

(1) Ces vers de Sully Prudhomme sont extraits d'un volume de poésies posthumes qui paraîtra prochainement à la librairie Lemerre, sous le titre d'*Épaves*.

Si ses lèvres ont épuisé
Le miel de l'humaine louange,
Dans mon pauvre vase brisé
Il est tombé des larmes d'ange!

SOUFFLES D'AVRIL

Quand de tes blonds cheveux une boucle frissonne
Et chatouille soudain la neige de ton cou,
Tu retournes la tête et, ne voyant personne,
Tu dis : « C'est un zéphyr venu je ne sais d'où... »

Quand la rose d'Avril à ton corset posée
Laissant choir un pétale en effleure ta main,
Sans deviner comment la chute en fut causée,
Tu dis : « C'est le zéphyr... » et tu suis ton chemin.

Non! ce furtif soupir dont frémissent tes tresses,
Ce timide baiser d'une fleur à tes doigts,
C'est l'amour qui s'essaye aux premières caresses,
C'est à son aile errante, enfant, que tu les dois.

PITIÉ TARDIVE

Il fallait être bonne au temps où je souffrais,
Quand j'étais plus crédule et que j'avais des larmes,
Lorsque j'obéissais, comme un vaincu sans armes,
Lié si follement par des sermens si vrais!

Madame, en ce temps-là c'était vous que j'aimais,
J'ignorais le mensonge hallucinant des charmes.
Vous avez ébranlé mon cœur de tant d'alarmes
Que j'aurais le bonheur sans y croire jamais.

Un abîme éternel, infini, nous sépare.
Ah! le baume tardif de vos lèvres s'égare :
Plus rien n'y peut fleurir qui n'ait un goût de fiel.

Adieu, laissez mon cœur dans sa tombe profonde,
Mais ne le plaignez pas, car, s'il est mort au monde,
Il a fait son suaire avec un pan du ciel.

SEREINE VENGEANCE

Vous qui m'avez, dans l'âge où d'autres sont joyeux,
Fait assez de chagrin pour me rendre poète,
Vous par qui j'ai, dans l'âge où vivre est une fête,
Vu la vie à travers les larmes de mes yeux,

Je ne vous en veux plus : tout finit pour le mieux;
Voilà que l'avenir à me venger s'apprête :
La fleur se fane au vol des jours que rien n'arrête,
La gloire éclôt et dure en d'immuables cieux!

Pour mon âme autrefois vous seule étiez le monde,
Mais j'ai plongé depuis dans l'Infini la sonde,
Et mon âme se mêle à l'immense univers;

Et, tandis que les ans vous révèlent les peines,
Le temps, qui fonde un socle à la beauté des vers,
Balaiera votre forme, avec les formes vaines.

CONTRASTE

Ce pauvre a végété comme une ortie immonde,
Sans mère ni soleil, méchant, triste et battu,
Sans jamais soupçonner qu'il existât au monde
Quelque chose ayant nom l'amour et la vertu.

Maintenant vieux et seul, tout le jour il se couche
Au revers d'un fossé, morne et les pieds pendans;
Il tend sa main sordide en pleurant d'un œil louche,
Et, juste Dieu! je crois qu'il prie entre ses dents!

On lui promet le ciel, à lui! chien qui se vautre
Et pour leurrer sa faim quête au hasard du lieu;
Il n'en pourrait jouir qu'en devenant un autre,
Mais l'être que voilà, qu'en feras-tu, mon Dieu?

Dis : « Je me suis trompé, j'ai failli, je l'avoue;
J'ai seulement mêlé sous le plus laid contour
Le moins d'âme possible avec le plus de boue;
Mon œuvre est repoussante, injuste et sans amour. »

*
* *

Et cependant voici qu'une admirable fille
S'avance. Elle a seize ans, son visage est vermeil,
Sa chevelure au vent se soulève et scintille
Comme une cendre d'or dans les feux du soleil;

Sa bouche est une fleur à quelque Éden ravie,
Sa grâce embaume l'air de sa chanson joyeux;
Le printemps de la terre et celui de la vie
D'une double jeunesse animent ses grands yeux.

On dirait que l'Amour, pour veiner sa poitrine,
D'ailes de papillons a formé ses pastels;
On dirait qu'elle est née en un lit d'églantine
Du plus tendre baiser des deux premiers mortels.

Elle a vu ce vieillard honni de tout le monde,
Elle s'est arrêtée au milieu du chemin;
Puis elle a sur son cœur penché sa tête blonde,
La pitié dans les yeux et l'aumône à la main.

*
* *

Quelle épreuve ton œuvre à la raison prépare !
Quelle énigme pour elle en des traits si divers !
Elle accuse ta main brutale, inique, avare,
Sans oser, ô mon Dieu ! condamner l'univers

Hélas ! il faut mourir pour comprendre ces choses,
Si toutefois la Mort n'emplit pas le tombeau
Dans l'unique dessein d'alimenter les roses,
Virement éternel de l'horrible et du beau !

LE CHATEAU DE VAUX

A Madame la baronne Marochetti.

Que les temps sont changés ! Autrefois ce manoir
Fut d'Olivier le Daim le sinistre repaire ;
L'âme de Louis Onze et de son vil compère
Y hante un souterrain louche, insondable et noir.

Le château dans les bois semble à présent s'asseoir
Comme un aimable aïeul qui s'ingénie à plaire :
La pourpre du couchant teint son front séculaire,
Et son verger fleuri n'est qu'un vaste encensoir.

Plus de sanglots, sinon la rumeur cristalline
Du fleuve qui frissonne au pied de la colline ;
Plus de soupirs, que ceux du vent dans les halliers.

Des nonnes à ces tours que le lierre enguirlande
Ont appris la douceur des toits hospitaliers,
Et la porte aujourd'hui s'ouvre aux arts toute grande.

LA CRÉATION

A Madame Marie Auguste Dorchain.

Dieu tira du chaos l'ordre avant la beauté.
C'était l'ébauche : il souffle, et la forme respire.
Il confère à la voix, au regard, leur empire,
L'intelligence au front, le courage au côté.

Alors se dresse Adam, vêtu de majesté :
L'homme invente le soc, l'astrolabe et la lyre;
Mais, ô vierges, salut! C'est dans votre sourire
Qu'un ciel promis au cœur nous est manifesté.

Ève apporta la grâce, éclose la dernière,
La grâce, doux effort d'une âme prisonnière
Qui prête un rythme d'aile au matériel contour;

Ainsi Dieu par un geste a réglé l'harmonie,
D'un peu de son regard il a fait le génie,
Et d'une fleur est né son chef-d'œuvre, l'amour.

MALHEUR A NOUS!

Mystérieux, l'œil noir ressemble aux nuits profondes
Dont le charme sacré fait plier les genoux,
Et, pareil aux matins, l'œil bleu tendre des blondes
Par sa caresse épanche un paradis en nous.

Mais, comme on voit décroître et changer d'apparence
Les nuits de velours sombre et les matins soyeux,
Ainsi meurt et se mue en froide indifférence
Le fascinant appel émané des beaux yeux.

Sur les lèvres en fleur voltige le caprice :
Il offre leur sourire aux baisers imprudens,
Comme un zéphyr d'avril dont l'aile tentatrice
Ouvre la rose et l'offre aux moucherons ardens;

Mais, comme le zéphyr du revers de son aile
Fermant le frais calice à leur soif le soustrait,
Le caprice nous leurre et la bouche infidèle
Se dérobe à l'amour qui s'y désaltérait.

Malheur à nous! Malheur! Si nous ne pouvons vivre
Sans ce regard trop cher et ce baiser de miel;
Ce double philtre au cœur, qu'un moment il enivre,
N'apporte qu'un enfer sous le masque d'un ciel.

DANS L'ÉTERNITÉ

Au fond noir du passé les principes du monde,
A d'insondables fins soumis,
Débrouillaient leur mêlée aveuglément féconde :
Ils façonnaient la terre, hélas! où ne se fonde
Nul Éden aux amours promis.

Des monstres au long col rampent, troupeau farouche
De la pesanteur prisonnier;
L'aile s'ébauche et tend vers le ciel; elle y touche;
De l'herbe éclòt la fleur, la fleur devient la bouche,
La femme apparaît, lys dernier!

Nos amours sont sans doute infiniment anciennes;
Nos âmes ont pris corps cent fois.
Mes yeux cherchent les tiens, mes mains cherchent les tiennes,
Et je t'appelle, hélas! partout sans que tu viennes,
Sans connaître encore ta voix...

Depuis qu'est né l'Amour, j'en ai connu la chaîne,
Le lien caressant, jamais!
A peine, quand l'argile eut pris figure humaine,
Ton âme eut-elle fait de la beauté sa gaine,
Que dans l'inconnu je t'aimais.

Par l'espace, au hasard de la cime et du gouffre,
Mon cœur vers toi s'est élancé
Comme la flamme court sur la trace du soufre,
Et, si loin que tu sois, quand tu pleures il souffre,
A ta fortune fiancé.

Car sa chaîne est rivée à ton intime essence :
Les innombrables élémens
Dont ta bouche est pétrie ont depuis ta naissance,
Par une mutuelle et secrète puissance,
Ceux de mes lèvres pour amans.

Comme l'abeille aux fleurs emprunte leur arome,
Et, charmeuse exquise à son tour,
Change en durable miel la sève qui l'embaume,
De mon sang épuisé survivra chaque atome
Tout imprégné de mon amour;

La forme en vain retourne au néant qui l'appelle.
La matière et l'âme ont pour loi
De fournir à l'amour une proie éternelle :
Oui, sous les vents, la pluie et les sourds coups de pelle,
Ma cendre frémira pour toi!

AH! LE COURS DE MES ANS...

Ah! le cours de mes ans ne peut que faire envie :
Je ne maudirai pas le jour où je suis né.
Si Dieu m'a fait souffrir, il m'a beaucoup donné,
Je ne me plaindrai pas d'avoir connu la vie.

De la félicité que j'avais poursuivie
Le trop vaste horizon s'est aujourd'hui borné,
J'attends, calme et rêveur, ce qui m'est destiné;
Qu'importe l'avenir? mon âme est assouvie.

L'arbre de ma jeunesse était ambitieux,
Fou d'espoir et de sève, hélas! et les orages,
Secouant sa verdure, en ont semé les cieux...

Mais le doux souvenir est le glaneur des âges,
Et l'oubli n'a jamais si bien tout effacé
Qu'il ne reste une fleur dans le champ du passé.

OBSESSION

Un mot me hante, un mot me tue.
Je l'écoute contre mon gré :
A le bannir je m'évertue,
Il me suit, toujours murmuré.

A l'ancien chant de ma nourrice
Je le mêle pour l'assoupir,
Mais, redoutable adulatrice,
La musique en fait un soupir.

Je gravis alors la montagne
Pour l'étouffer dans le grand vent.
Jusqu'au sommet il m'accompagne :
Il y devient gémissement.

Je demande à la mer sonore
De le changer en bruit de flot.
Plus plaintif et plus tendre encore,
Hélas! il y devient sanglot...

Je tente, comme un dernier charme,
Le silence enchanté des bois ;
Mais je le sens qui devient larme
Dès qu'il a cessé d'être voix.

Ce qui pleure ou ne se peut taire,
Est-ce en moi le remords? Oh! non :
C'est un souvenir solitaire
Au plus lointain de l'âme... un nom.

PALINODIE

« Je le jure! » — Insensé! bientôt l'instinct réclame,
La conscience gronde, et, contre mon serment,
J'entends toutes les voix de la chair et de l'âme
Se soulever ensemble et crier hautement;

J'entends leur blâme où tinte une amère risée :
« A ton âge, les vœux de chasteté sont courts!
Et jamais avorton d'une race épuisée
N'a tenu sur la vie un plus lâche discours!

« Pendant que du foyer tu récuses les charges,
Regarde pulluler l'ennemi des Latins,
Avec ses reins carrés et ses épaules larges
Prêt à lever tout seul le poids des grands destins;

« Celui-là ne craint pas que son sang surabonde,
Il ne s'attriste pas quand la maison s'emplit,
Mais de blonds émigrans il envahit le monde,
Des affamés qu'il fait n'accusant pas son lit!

« Songe, quand les vainqueurs sous ton toit se prélassent,
Que le nombre, pour vaincre, est d'un puissant secours.
Dans les beaux yeux rougis des Françaises qui passent
Vois la patrie en pleurs commander les amours! »

SULLY PRUDHOMME.

ROIS EN EXIL

LES BOURBONS ÉMIGRÉS (1789-1814)

Le Premier Consul arpente nerveusement la pièce où il reçoit deux « chouans; » d'Andigné et Hyde de Neuville sont là, debout, discutant les conditions de la soumission. Si royalistes qu'ils soient, ils ne peuvent, — car ce sont hommes d'action, — se défendre d'une sympathie faite d'admiration pour ce maître d'énergie qui les harcèle : car lui prétend obtenir mieux qu'une soumission, un ralliement. Il les veut détacher des « princes : » « Ils n'ont rien fait pour la gloire. Ils sont oubliés. Que n'étaient-ils en Vendée ! C'était leur place ! — Leur cœur les y a appelés, réplique d'Andigné (d'une voix qui doit être mal assurée) ; la politique des puissances étrangères les en a toujours éloignés. — Il fallait se jeter dans un bateau de pêche ! » Les deux royalistes, décidés cependant à ne rien céder, restent cois devant le cri de l'énergie.

Le « cœur » des Bourbons les a-t-il appelés en Vendée? Est-ce la seule « politique des puissances » qui les en a tenus éloignés?

J'ouvre les savoureux *Mémoires* de Mme de Boigne; j'y relis une scène déjà connue, mais que cette piquante dame vient confirmer :

Quiberon est d'hier, et la reculade du Comte d'Artois. « La lâcheté de votre frère a tout perdu, » a écrit Cadoudal à « Louis XVIII, » dit-on. Une seule chance de se relever reste au prince, — et à la cause : que le prince se jette sur la côte normande; l'enthousiasme soulèvera les populations; Frotté, frère

de l'héroïque partisan, vient solliciter à Londres le frère du « Roy. » Le futur Charles X reçoit le « chouan » avec un gracieux sourire, semble consentir. Frotté frémit d'espoir. « Je puis donc avertir mon frère que Monseigneur sera sur la côte à telle époque? — Permettez, un moment, dit le baron de Roll; permettez, je suis capitaine des gardes de M. le Comte d'Artois et par conséquent responsable vis-à-vis du Roy de la sûreté de Monseigneur. *M. de Frotté répond-il que Monseigneur n'a aucun risque à courir? — Je réponds que nous serons cent mille à nous faire tuer avant qu'il tombe un cheveu de sa tête; je ne puis répondre de plus.* » Le Comte d'Artois, toujours souriant, fait un geste gracieux, souhaite bon voyage à l'émissaire; celui-ci ne vient-il pas, dit le prince, de reconnaître le projet de descente comme « *impraticable?* » C'était tout juste aussi, « impraticable » que, jadis, pour Henri de Navarre, de forcer la Sainte Ligue à lui rendre son trône. Mais les temps étaient changés, — et les Bourbons.

*
* *

C'est une précieuse contribution à l'histoire des derniers Bourbons, que nous apporte M. Ernest Daudet. Nul n'a été plus informé que lui. Préparé déjà par de longs travaux sur la Révolution à l'œuvre aujourd'hui terminée, il a reçu de mains généreuses des documens singulièrement édifians : papiers des serviteurs des princes, Blacas, Calonne, dix autres, et, qui mieux est, papiers considérables de Louis XVIII en exil, portefeuille où, à côté des *minutes* des missives royales, se rencontrent, les inappréciables lettres des correspondans du Roi, princes, agens, ministres, amis. De ces papiers grossis par de consciencieuses explorations d'archives, la lumière jaillit, si éclatante que nul épisode de cette lamentable histoire ne saurait rester dans l'ombre (1). A peine M. Daudet a-t-il besoin de mettre en valeur ces documens : ils parlent. Ils disent de saisissante façon les prétentions, les fautes, les mécomptes, les misères, les petitesses, parfois, soyons juste, les grandeurs des Bourbons émigrés.

(1) Je ferai à M. Daudet un seul procès : au sujet de son titre. Ce n'est point *l'Histoire de l'Emigration* qui nous est ici donnée, mais celle de l'état-major de l'Émigration et plus spécialement de la Cour en exil. Et je le félicite de n'avoir pas voulu s'engager dans une entreprise impraticable qu'a tentée ce pauvre Forneron et où il s'est noyé après avoir quelque peu pataugé.

Ces petits-fils du Béarnais étaient mal préparés aux épreuves et aux exploits. On n'est pas nécessairement un Bourbon pour descendre de Henri IV, un Capet pour descendre de saint Louis. Le « sang de France » s'est mêlé à ce point que le miracle est qu'il se soit si longtemps conservé. Parmi les sangs étrangers hérités de tant d'aïeules, le sang des Leckzinski a, me semble-t-il, joué un rôle bien prépondérant chez les trois derniers Bourbons. Ce gros roi Stanislas, autre prince ballotté par la destinée, mais si philosophe dans le malheur et la grandeur, c'est, plus que le Béarnais, l'ancêtre de ces trois princes. Dans le geste de Louis XVI dévorant de 1789 à 1793 les pires affronts, dans celui de Louis XVIII vidant, le 19 mars 1815, si prudemment les Tuileries; dans celui de Charles X battant, en juillet 1830, si promptement en retraite, je vois le sang épaissi des Leckzinski. Des Bourbons, il reste les belles paroles, très nobles, utiles pour couvrir la retraite. Louis XVIII et Charles X ne parleront jamais que noblement.

C'était un philosophe que le Comte de Provence. Il croyait peut-être en Dieu, mais moins qu'au droit divin. Fidèle de Voltaire, il était caustique, gaulois, bel esprit, cultivé, disposé à se venger par un bon mot de la destinée et à chercher au besoin leçons et consolations dans Tite-Live et dans Horace.

De complexion peu sentimentale, sauf pour un « ami » qui devait être d'Avaray, puis Blacas, puis Decazes, et à peu près insensible aux charmes des femmes, il était toujours l'homme d'un favori. Plus instruit qu'un pédant d'Université, il n'était point guerrier. Pourquoi l'être? Depuis deux siècles, le roi de France ne se battait plus aux armées (Louis XIV n'y fit guère que parader): les descendans de Henri IV ne cessaient d'évoquer dans des phrases superbes l'épée du grand aïeul. « Heureux si je peux tirer l'épée d'Henri IV du fourreau, » écrira encore en 1801 le gros roi Louis XVIII. Elle était bien rouillée, l'épée du grand Henri : il fallait un autre héros pour l'aiguiser. Lorsque, devant des émigrés qu'on veut enflammer, on souhaite à la dynastie dépossédée une nouvelle *Pucelle*, un des assistans, levant les épaules, dira (car Louis passa par surcroît pour un médiocre époux) : « S'il ne faut qu'une Pucelle, nous en avons deux : la femme du Roi et son épée. »

Intelligent d'ailleurs, discernant parfois les fautes qu'on commet autour de lui, voire celles qu'on lui fait commettre, il

semble avoir eu, vers 1789, des velléités de libéralisme et a porté la cocarde tricolore. Aussi bien elle avait à cette époque pour lui au moins un attrait : celui de déplaire à la reine Marie-Antoinette qu'il desservit plus qu'homme du monde.

« Roi très chrétien, » — *in partibus infidelium*, — mais roi très chrétien par la mort successive de son frère et de son neveu, Louis XVIII saura dès lors garder sa philosophie pour l'usage interne. Il professera les grands principes avec une surprenante énergie de paroles et, rendons-lui justice, une grande noblesse, surprenante chez un homme probablement réduit par ses secrets principes à une seule foi : celle qu'il mettait dans son droit. Philosophe d'ailleurs, il le restera dans le bon sens du mot : résigné et presque souriant devant le malheur. Pour en finir, un appétit superbe, celui des Bourbons : le comble de la misère dut paraître au Roi (il s'en montre aigri) d'avoir dû, à Varsovie, en 1801, « rompre sa table » et réduire à trois plats le menu de chaque repas. Il avait ainsi, dès 1789, acquis un embonpoint pénible et s'était exposé au rhumatisme qui, toute sa vie, le tourmentera cruellement. Excuse à l'inaction, le petit-fils du Béarnais était podagre.

Du Comte d'Artois, second frère de Louis XVI, tous eussent dit, avant les grandes épreuves, qu'il était un vaillant. Noble prestance, belle humeur, quelque jactance remplaçant chez lui un esprit qui fut toujours faible. Chevalier de la Table Ronde, il plaisait aux dames, mais les soldats ne le connaissaient point. Il n'avait conquis que des cœurs féminins, et pas un bastion ennemi. Parce qu'il était un vert-galant, il se fût aisément figuré qu'il avait remporté la victoire d'Ivry : mais on ne connaissait son panache blanc que dans les jardins de Versailles. Capable de grandes amours, il était, en 1789, si épris de Mme de Polastron, que l'émigration lui dut paraître partie de plaisir, la comtesse en étant, et que, sans religion ni moralité, il n'apprendra qu'en 1802, au lit de mort de cette maîtresse adorée, l'existence de Dieu ; de « philosophe » qu'il était aussi, il deviendra, du coup, bigot. Par ailleurs, « il ne changera point » et s'en fera gloire : cela veut dire qu'il restera toute sa vie gracieux et pusillanime, ignorant et présomptueux.

De ses deux fils, — héritiers possibles du trône, puisque Louis XVIII n'avait point d'enfans, — l'un, le duc d'Angoulême, froid, timide, entêté, borné, de conduite sage, passera un instant

pour révolutionnaire, parce que la Constitution anglaise ne lui déplaisait point; l'autre, le duc de Berry, brutal, brouillon, bruyant, point dépourvu d'intelligence, mais de moralité faible, effrayait la famille par des frasques éclatantes : lors de la Restauration, il affectera des façons soldatesques, parlant aux grenadiers la langue de Cambronne, sans qu'on sût jamais sur quel champ de bataille ce prince avait acquis le droit de tutoyer ces héros.

Les d'Orléans, princes « atrocement » compromis dans la Révolution, feront mieux estimer aux aînés les Condé, si bien pensans, qu'ils furent toujours plus royalistes que le Roi. Eux, du moins, surent tirer l'épée. « Vainqueur de Friedberg et de Bernstein, » écrira emphatiquement Louis XVIII au prince de Condé. Qu'est-ce que Friedberg? Qu'est-ce que Bernstein? Nous l'ignorons et restons surpris. Mais les Bourbons se devaient contenter de peu et Condé avait essayé de faire beaucoup. Son petit-fils le duc d'Enghien devait, en outre, montrer, par son attitude, dans la sinistre aventure de Vincennes, qu'il restait vraiment, dans cette branche, ce jour-là brisée, de l'arbre de Capet, quelque chose de la sève généreuse du temps jadis.

*
* *

L'Europe, avouons-le, fit tout pour paralyser l'énergie des uns et encourager la pusillanimité des autres. Les Bourbons sont évidemment revenus en 1814 dans les fourgons de l'étranger, mais on les y avait systématiquement relégués, depuis 1792, et, au besoin, tenus captifs, d'ailleurs, dans l'intention bien manifeste de faire marcher le plus tard qu'il se pourrait ces humilians véhicules. L'Europe leur avait été hostile : elle détestait et enviait ces Bourbons de France depuis si longtemps! L' « insolente nation » qui forçait l'admiration de Guillaume d'Orange, avait depuis tant de siècles excité tant de haines! Tout d'abord, chacun, en Europe, crut pouvoir profiter de la Révolution pour servir ses rancunes et prendre ses convenances. L'orgueilleuse dynastie humiliée, l'armée française dans l'anarchie, l' « insolente nation » déchirée, voilà ce que virent tout d'abord, dans les événemens de 89, les petits-fils des adversaires de Louis XIV. Sorel nous a si bien dénoncé ces aimables projets qu'il serait oiseux d'y revenir. Il n'est pas jusqu'aux Bourbons de Naples et de Madrid qui n'éprouvassent une joie secrète à voir mortifier

des aînés parfois arrogans. Une nouvelle Pologne, voilà le festin promis: ne rétablir, — s'il le fallait absolument — une dynastie, les Bourbons, peut-être une autre, que sur une France démembrée, dès lors ne se prêter à aucune des combinaisons de la famille déchue.

Dès l'abord, le Comte de Provence verra clair dans le jeu de l'Europe. Il voudrait le déjouer. Il entend bien qu'une coalition de princes se forme contre des « sujets rebelles, » mais pour remettre le Roi sur son trône. C'est, dès lors, le drapeau blanc qu'il faudrait planter sur Valenciennes, Longwy, Verdun conquis en 1792. C'est l'aigle allemand qu'on y arbore. De là, dira le Comte de Provence (et il le répétera jusqu'en 1814), de là est venue la résistance de la nation.

« Régent, » puis « Roi, » le frère de Louis XVI luttera vingt ans pour faire agréer par les Cabinets de l'Europe le principe qu'en 1792, il avait posé. A l'entendre, l'Europe, soulevée par le seul zèle du *légitimisme* (c'est bien Louis XVIII qui créa le mot), eût dû le reconnaître unanimement, l'héberger princièrement, lui prêter ses soldats, mais comme alliés des soldats de Condé et ne marcher contre la France rouge qu'avec le drapeau blanc. L'Europe prendra le contre-pied du programme, ne traitant généralement « M. le comte de L'Isle » que comme un prétendant qu'il sera toujours loisible de restaurer une fois à Paris. Car il faut s'assurer, le jour où la France sera envahie, ses coudées, — disons le mot, — ses lippées franches.

D'ailleurs, l'émigration déplaît à l'Europe, offusquée d'une mendicité parfois arrogante, presque toujours railleuse. On réputera ces nobles, proscrits volontaires, incorrigiblement légers et impertinens. On est peu sûr, — le cas échéant, — de leur gratitude Car leur patriotisme ne subit qu'une éclipse, et certains cris où éclate parfois ce patriotisme par trop mortifié, ce qui nous console un peu, durent édifier l'Europe et la tenir en garde. On entend paralyser ces Français un instant dévoyés, et les avilir.

*
* *

Leur situation était fausse et leur conduite avait été coupable, encore qu'elle nous paraisse présenter bien des circonstances atténuantes. Par un préjugé tenace et qui avait d'antiques fondemens, ils confondaient le roi et la patrie, et il leur parut

qu'ayant à défendre le roi, ils le devaient faire hors de France. N'ayant point su se défendre (les *Lettres d'aristocrates* du savant M. de Vaissière nous édifient à ce sujet), ils entendirent aller aiguiser tardivement leurs armes à l'étranger. C'était la plus sûre façon de se séparer de la nation et de se donner, après le rôle de parias, le rôle de traitres. Mieux eût valu se révolter franchement à l'intérieur. La noblesse ne sut se soumettre tout à fait ni se révolter franchement : l'émigration parut un parti commode, et le prétexte fut promptement que le pays devenait intenable. Certes il le devint, mais quand eut paru le néfaste manifeste de Brunswick, inspiré par les émigrés.

Ce fut tout d'abord question de mode. Le premier émigré fut le Comte d'Artois : odieux au peuple, l'opinion, dont Louis XVI se fit le porte-parole, le força à vider Versailles, la Bastille à peine prise. Il entraîna quelques compagnons vers Bruxelles, puis vers Turin où, par la Suisse, il se rendit. Derrière lui Condé et son fils émigrèrent, puis les Polignac, — et parmi ceux-là l'aimable comtesse de Polastron. Ils ne croyaient faire qu'une petite promenade : « Nous rentrerons dans trois mois, » disait Artois. Ils rentrèrent vingt-cinq ans après.

L'émeute d'octobre, semant des alarmes, grossit le groupe de Bruxelles, comme celui de Turin. Dès lors il y a une société française émigrée : dans sa nostalgie, elle appelle les amis à la rescousse. Installer Versailles à Bruxelles ou à Turin, ce serait être encore un peu à Versailles. Le renard qui a eu la queue coupée incitait ses amis à couper la leur. Le mouvement fut d'ordre mondain; la vogue s'y mit; les fournisseurs suivirent : couturières, modistes, marchandes de plaisir se firent « émigrettes. » Les *boutiques de frivolités* se rouvrirent au delà de la frontière.

Le Comte d'Artois, — autre marchand de frivolités, — se rendait, cependant, insupportable à Turin, particulièrement au roi de Sardaigne, Victor-Amédée, frère des Comtesses de Provence et d'Artois. Le futur Charles X entendait mener grand train d'exil, quatre-vingt-deux personnes, ce qui paraissait modeste à un prince qui avait laissé à Versailles, — ce sont les chiffres de Taine, — une maison de 287 militaires et 436 civils, sans parler de 239 serviteurs de Mme la Comtesse d'Artois. Mais à Versailles on avait des millions : or Victor-Amédée n'en pouvait ni n'en voulait fournir, — c'était un bon Savoie. Tout au

plus accepta-t-il de s'entremettre pour solliciter du Bourbon de Madrid qu'il nourrît les serviteurs du Bourbon émigré. La réponse tarda, arriva encore trop tôt : un soir, à la veillée, le roi de Sardaigne soupira très près de l'oreille d'Artois : « Mon frère d'Espagne n'a pas un sol! » Artois comprit : ce fut le premier déboire d'un Bourbon en exil! ce ne devait pas être le dernier. Le prince se vengeait en désespérant la Cour de France par ses dangereuses fanfaronnades et ses manifestations contre-révolutionnaires : on l'avertissait qu'il exposait ses augustes parens, restés à Paris, aux pires représailles. « Que n'étaient-ils à Turin! » Lui ne connaissait que son honneur. « Serait-il caché sous la foudre, j'irais l'exciter à tomber sur moi. » Plus tard il parut moins pressé d'aller chercher son honneur sous la foudre quand elle menaçait la Vendée; pour le moment, il ne l'appelait libéralement que sur la tête des siens, otages aujourd'hui, dont il va faire demain des victimes.

Condé venait à la rescousse : « Oui, j'irai, *malgré l'horreur que doit naturellement inspirer à un descendant de saint Louis l'idée de tremper son épée dans le sang des Français, j'irai à la tête de la noblesse de toutes les nations et suivi de tous les sujets fidèles à leur roi qui se réunissent sous mes drapeaux, j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné.* » C'était absurde : ni « la noblesse de toutes les nations » n'avait donné sa parole, ni le « monarque infortuné » ne priait ses « fidèles sujets » d'attaquer leur pays. « Guillaume Tell, écrivait Esterhazy, qui ne frappera que la tête sans abattre la pomme. » Des Tuileries on les priait tous de se taire, mais Artois négociait avec l'Europe, et Condé levait sa légion sans s'émouvoir. Calonne, premier ministre de l'Émigration, tranchait de l'homme d'État, refusant de se soumettre aux instructions formellement données aux vrais représentans de Louis XVI, Bombelles ou Breteuil. « Qu'est-ce que roi en ce moment-ci? disait Artois : il n'est de roi que moi! » Fort affairé, il s'agitait pour remplacer le Roi « captif des jacobins : » il allait tout arranger, tout écraser; n'était-il pas le descendant du grand Henri? Il courait un jour au-devant de ses tantes, car ces vieilles dames, filles de Louis XV, émigraient très solennellement, passant les Alpes avec 1200 carrosses; un autre jour, n'ayant pu obtenir d'aller à Vienne exciter les courages contre la France, il s'en allait obséder de ses sollicitations l'Empereur à Mantoue. Celui-ci, bien sermonné par Marie-

Antoinette, haussait les épaules à ce bourdonnement de mouche du coche! Le jour où il le croirait bon, il marcherait contre la France, pour servir les intérêts non des Bourbons mais des Habsbourg.

Se morfondant en Italie, le prince regagna Bruxelles. Il y apprit la lamentable aventure de Varennes de la propre bouche du Comte de Provence qui, plus heureux que Louis XVI, avait pu gagner la frontière, et que la politique des émigrés enrôlait décidément. Il avait rejeté la cocarde tricolore et se montra prêt à lier partie avec le bouillant Artois.

*
* *

Coblentz, centre principal de l'Émigration, les devait attirer promptement. L'Empereur les voyait d'un mauvais œil dans sa bonne ville de Bruxelles et les envoyait *in petto* au diable, en l'espèce à l'électeur de Mayence, grand ennemi de la Révolution, qui leur ouvrit Coblentz. La ville était peuplée de féaux sujets du Roi qui, au témoignage de Choiseul, la « remplissaient déjà de leurs discussions et de leurs querelles. » Leurs duels, leurs galanteries, leurs débats, leurs bons tours scandalisaient les bords du Rhin, de Bâle à Cologne. L'Europe commençait à en montrer de l'humeur. « Ils croient épouvanter, écrivait de Turin Victor-Amédée, à qui ses deux sœurs restaient sur les bras; ils ne font qu'irriter ceux qu'ils prétendent soumettre. » A Bruxelles le peuple leur avait arraché leurs cocardes blanches; à Nice comme à Worms, on les dénonçait comme d'insupportables brouillons qui allaient mettre l'Europe en feu.

A Coblentz principalement, ces gens encombrans se déchaînaient, insupportables de jactance, vendant la peau de l'ours dans tous les cafés de la ville. Beaucoup, désargentés, s'étaient mis à travailler. Courageusement, des hommes s'établissaient tailleurs, savetiers; quelques-uns, décorés de la croix de Saint-Louis, déchargeaient des bateaux. Mais la majorité traînait dans les cafés une vie odieusement oisive, quelques-uns vivant de bons tours qui frisaient l'escroquerie : presque tous indiscrets, fanfarons, gagnant de grandes victoires contre les jacobins entre leurs gobelets de vin.

Sauf que le vin était meilleur, les princes avaient une vie tout aussi vide. Le Comte d'Artois menait grand train : Calonne, imperturbablement, le fournissait d'argent; cet homme était un

vrai Cagliostro de finances. Moyennant quoi, on avait réorganisé une maison : pages, mousquetaires, chevau-légers, gendarmes, compagnie de Saint-Louis, gardes de la porte. Les uniformes étaient brillans, moins que ceux de l'armée de Condé.

Celle-ci tout d'abord relevait de l'opérette. Chacun y voulait être officier, encore qu'on assurât aux soldats de royales payes. Calonne, alors, pour faire cesser les rivalités, mit les grades à l'encan. L'armée ainsi « organisée » vécut dans l'oisiveté, conseillère de vices. On allait remettre le Roi sur son trône, car il était tenu pour déchu. En attendant, on buvait sec et on se battait entre soi.

On se battait aussi « à la Cour. » Rivalités de femmes, les pires. Encore qu'il ne fût pas brillant sur ce terrain, le Comte de Provence, qui déjà jouait au roi, affichait une maîtresse, au moins en titre, la comtesse de Balbi. Mme de Polastron, maîtresse chérie d'Artois, ayant affronté cette Montespan d'exil, des conflits éclatèrent, aigus, éternels (1). Cependant la princesse de Monaco, vieille compagne de Condé, jetait de l'huile sur le feu. « Ces trois divinités » brouillaient les cartes... et les parens. Le caustique Provence riait de ces compétitions : le soir, renversé dans son fauteuil, l'extrémité de sa canne dans son soulier, il raillait, contait, faisait la chronique scandaleuse. Quoi qu'il dît de son entourage, de la cour et de la ville, ce sceptique, nous pouvons le croire, en pensait encore pire.

S'il s'en fût tenu au coin du feu, il n'y eût eu que demi-mal. Mais parfois il enflait la voix à son tour pour se faire entendre à Paris, et c'était fort dangereux : car ce railleur savait être d'une emphase meurtrière. Plus on priait les princes de se taire, plus ils parlaient. Si Louis XVI se sent mis en péril, qu'importe ? « *Nos ennemis mêmes*, répond avec un sang-froid admirable le futur Louis XVIII, *ont trop d'intérêt à votre conservation pour commettre un crime inutile.* » C'est après une lettre de ce style « abominable, » que Marie-Antoinette, frémissante, criait : « *Caïn! Caïn!* » Ces émigrés, qui tous avaient laissé des otages à la nation, mères, sœurs, frères, étaient eux aussi des Caïns inconsciens. « Je connais les chemins de Paris, s'écriait Broglie; j'y guiderai les armées étrangères et de cette orgueil-

(1) Cf., sur Mme de Polastron, le piquant volume de M. de Reiset, récemment publié : *les Reines de l'Emigration*. Mme de Polastron y fait figure, somme toute, sympathique.

leuse capitale il ne restera pas une pierre. » Ainsi l'exil faisait divaguer les plus sages, et de meurtrière façon. A Paris, ces paroles couraient les clubs rouges, et faisaient progresser l'influence des violens de l'autre bord.

*
* *

Le gouvernement français perdant patience fit savoir à l'électeur de Mayence qu'il eût à dissoudre, à Coblentz et ailleurs, ces rassemblemens séditieux : c'était en janvier 1792. L'électeur inquiet fit des semonces, parla d'expulsion. Mais les princes s'en riaient : avant quelques mois on serait à Paris. On avait « décidé » l'Empereur à agir et aussi le roi de Prusse. La coalition se formait : l'armée d'invasion s'organisait sous Brunswick. Condé et ses féaux étaient résolus à marcher à l'avant-garde, le drapeau blanc déployé. Que de phrases grandiloquentes! Autour de Brunswick, les agens de l'émigration s'agitaient. Le Roi retenu à Paris courait des dangers; eh bien! on allait terroriser Paris : ainsi le Roi serait sauvé. Mentalité d'enfans jouant avec le feu. Les émigrés arrachaient au généralissime allemand ce manifeste absurde, incendiaire, criminel que rédigea l'un d'eux, le marquis de Linon. On en sait la suite : Paris exaspéré se révoltant devant les outrages et les menaces, jetant bas Louis XVI, les massacres et la première Terreur.

On sait aussi la suite de la campagne : l'invasion en Lorraine ne rencontrant chez les paysans que haine et rancune, et, après Longwy pris, après Verdun occupé, l'Argonne franchie, la grande reculade de Valmy. Il fallait battre en retraite : Condé furieux devait regagner derechef la frontière, odieux à ses alliés; la veille de Valmy, Brunswick l'avait mis aux arrêts. Aigris, les alliés s'injuriaient. Les émigrés s'étaient, plus que les étrangers, rendus odieux à leurs compatriotes lorrains, affirmaient les Prussiens. Si l'on eût arboré l'oriflamme fleurdelisé, on se fût fait accueillir, affirmait au contraire le prince de Condé. Au cours de la retraite, les soldats de Condé furent traités en parias, en boucs émissaires. On voulut dissoudre la légion, lui reprendre ses armes. « Il faudra donc les tuer jusqu'au dernier, » s'écria le prince. Ce mot de révolte sauva son « armée » qu'on laissa subsister. Mais les grands espoirs étaient éteints : la République, proclamée à Paris, tenait Louis XVI sous les verrous et menaçait le Rhin.

Ce fut un effarement : les princes, ayant quitté Coblentz, étaient l'un à Liège, le Comte d'Artois, l'autre, le Comte de Provence, à Namur. Mais l'Empereur, tous les jours plus hostile, ne les tolérait que provisoirement dans ses États de Flandre, d'ailleurs en péril. Le roi de Prusse leur ouvrit la Westphalie : ils s'installèrent à Ham, pendant l'hiver, dans une maison plus que simple, une « Trappe, » gémissait Artois, qui, évidemment, n'y pouvait plus avoir ni pages, ni mousquetaires. C'est dans cette « Trappe » qu'ils apprirent la mort de Louis XVI. Dès le 28 janvier, le Comte de Provence rédigeait une déclaration au peuple français, — la première d'une longue série, — où il déclarait roi le petit Louis XVII sous sa régence : d'ailleurs, le manifeste était un long défi à la Révolution dont les principes étaient stigmatisés. L'Europe cependant ne semblait nullement disposée à reconnaître dans « *Monsieur* » le dépositaire légitime du pouvoir. Partout les efforts des envoyés du « régent » furent vains. L'Autriche particulièrement se montra dédaigneuse et le restera; *Monsieur* n'y sera jamais reconnu ni comme régent, ni comme roi; l'Empereur ne répondra jamais de 1793 à 1814, une seule lettre à celles du « prétendant. » Celui-ci d'ailleurs opposait une belle sérénité à ces mécomptes. Il comptait sur la Russie et y dépêcha son frère.

Pour séduire cette terrible Catherine II, sexagénaire encore inflammable, il avait paru que ce beau garçon, toujours souriant, ferait merveille. Elle avait d'ailleurs horreur des Jacobins. Il est vrai que l'entourage d'Artois lui fit une impression fâcheuse. Mais le prince lui parut charmant : elle rêvait pour lui de grands exploits. Il fallait qu'il allât en Angleterre, qu'il se fît donner des vaisseaux, débarquât en Bretagne, marchât sur Paris. Elle lui tint une manière de discours fort impressionnant : « Vous êtes l'un des plus grands princes de l'Europe : mais il faut l'oublier quelque temps et être un bon et valeureux partisan. Par ce moyen, vous redeviendrez ce que vous êtes fait pour être... Allez en Bretagne sans rien attendre des négociations qui se poursuivent entre les puissances et qui font perdre un temps précieux. » En témoignage de sa confiance, l'Impératrice lui remit une épée sur laquelle elle avait fait graver cette devise : *Avec Dieu, pour le Roi!* et dont la poignée en or portait, enchâssé, un brillant estimé 40000 francs. Ce n'est pas avec ces belles épées-là qu'on reconquiert un royaume, mais avec une

âme bien trempée. Lorsqu'en avril 1814, le Comte d'Artois rentrera en France, il pourra suspendre au mur de son cabinet des Tuileries l'épée de Catherine II : elle était restée neuve, joli bibelot de panoplie.

Le paladin quitta Pétersbourg le 26 avril 1793, probablement fort exalté. En lui remettant le glaive vengeur, l'Impératrice lui avait dit : « Je ne vous la donnerais pas si je n'étais persuadée que vous périrez plutôt que de différer de vous en servir. » La frégate russe le déposa, le 16 mai 1793, à Hull en Yorkshire. Il chargea le duc d'Harcourt de négocier avec le Cabinet de Saint-James en son nom. Le ministre Grenville se montra contrarié. Non seulement il ne voulait envoyer aucun soldat en Vendée, mais la présence du prince à Londres était impossible. Celui-ci avait de Coblentz contracté des dettes à Londres : deux millions; les créanciers le saisiraient. C'était, pour le prince, tomber de haut: il volait au carnage, à la victoire, au trône et on lui opposait de misérables créanciers. Il se rembarqua, rejoignit Provence à Ham fort décontenancé.

*
* *

Louis XVIII, lui, méditait; il allait être Roi: comment penser que le petit Louis XVII échapperait? Roi, il serait monarque absolu: écrasement des Jacobins, écrasement aussi des modérés plus dangereux, plus haïssables : Lafayette sera toujours plus odieux à l'émigration que Robespierre. Louis XVIII n'en est pas encore à parler de charte, — *octroyée* ou non. Le rétablissement de l'ancien régime avec quelques réformes, voilà ce qu'offre le « Roy » à ses « sujets révoltés » pour les apaiser, — et le tout accompagné de grandes menaces de représailles et de vengeances. Ferrand demandait que 44 000 exécutions, « une par municipalité, » signalassent la rentrée des autorités légitimes; le comte d'Oultremont voulait « qu'on pendît tout ce qui restait de l'Assemblée Constituante. » Sans partager toutes les passions de ces Marat de droite, le « Régent » les laissait s'exprimer en toute liberté. Il lui faudra dix ans de réflexions pour constater que, suivant le proverbe qu'il citera un jour à son frère d'Artois, « on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. »

En novembre 1793, il avait quitté la triste « Trappe » de Ham et gagné Vérone où la République de Venise lui offrait un asile. Il se faisait l'illusion, — peut-être, — qu'il s'acheminait ainsi

vers Toulon, livré par les royalistes à l'Angleterre où « il trouverait un établissement solide, » affirmait gravement le roi d'Espagne. Ces princes, — de Pétersbourg à Madrid, — avaient des formules malheureuses: le Régent eut raison de « se hâter lentement, » ainsi que le conseille la sagesse : « l'établissement solide » s'écroulait sous les obus de l'armée républicaine, plus particulièrement sous les boulets de cette *batterie des Hommes sans Peur* que dirigeait le petit commandant Bonaparte.

Louis avait d'ailleurs bien fait de ne pas affronter les projectiles du commandant Bonaparte, car il allait devenir non plus seulement le « dépositaire du pouvoir, » — la formule prête à sourire, — mais le vrai chef de la maison de France. C'est à Vérone que, le 21 juin 1794, il apprenait la mort de Louis XVII. Dès le 24, « Louis XVIII, roy de France et de Navarre, » notifiait aux cours de l'Europe son « avènement au trône. » Dans la note destinée à Rome, le Roi prenait l'engagement de « faire fleurir la religion catholique, apostolique et romaine dans son royaume. »

Comment y rentrer? Dès cette époque, toutes les combinaisons étaient examinées avec une égale ardeur. L'optimisme de Louis XVIII fut, vraiment, durant ces vingt-trois années d'exil, admirable. Il ne se démentit point, nourri par des illusions tenaces et sans cesse renaissantes. Il avait à peu près écarté l'idée de rentrer en vainqueur à la tête des armées étrangères, le drapeau fleurdelisé déployé. Et quant à l'idée qu'une assemblée pourrait un jour lui offrir la couronne, il l'agréait bien, mais à la condition formelle que cette couronne lui fût « rendue, » écrivait-il à Artois, et non « donnée. » « Tu sens bien la distinction, ajoutera le Roi, et pourquoi j'ai mis Louis XVIII, successeur de Louis XVII. Ces numéros sont des actes conservatoires. » Au fond, l'entourage du Roi répugnerait presque à le voir rappelé par une assemblée : ces gens-là sont les derniers auxquels on aimerait être redevable du trône. On préférerait une bonne insurrection couronnée de succès ou quelque coup d'État fait par un Monk. On paierait de quelques brevets et dotations l'heureux insurgé ou le hardi soldat qui « rendrait » le trône au Roi : cela vaudrait mieux que de passer sous les fourches caudines d'une Assemblée.

Dès les premières heures, quelques mouvemens dans le Midi, la formation du camp de Jalès, avaient éveillé des espoirs; puis,

déçu de ce côté (une fois de plus le soleil du Midi avait entraîné les émissaires de Jalès à quelque *galejade*), on avait appris l'insurrection plus sérieuse de la Vendée. Du reste aucun détail : le bruit court qu'il y a là un grand chef, M. de Gaston. Ce M. de Gaston, parfaitement inconnu et dont le d'Hozier ne donnait point le nom, occupa fort les Cours en exil. Que de lettres échangées au sujet de ce personnage! A dire vrai, ce qui inquiète les princes, n'est point de savoir si « M. de Gaston » est un chef entreprenant, mais s'il n'est point entaché de quelque *constitutionalisme*. Un jour M. de Gaston s'évanouit : Cathelineau, Stofflet, La Rochejaquelein, Lescure se battaient au Bocage, mais de M. de Gaston point. Et il parut prouvé qu'on avait un instant en rêve confié le rôle de restaurateur du trône à un héros mythique. D'ailleurs, après les succès que l'on sait, l'insurrection vendéenne s'affaissait : elle allait constituer au flanc de la République une plaie que les émissaires royalistes pouvent de temps à autre aviver, mais qui ne sera point mortelle. On perdit à la longue l'espoir de voir Charette entrer en triomphateur à Paris; du reste, ce fils de paysan, rude partisan, ne plaisait guère aux beaux seigneurs de l'entourage des princes, dont il soulignait l'inaction honteuse quand il ne la stigmatisait point durement.

Restait Monk! On en rêva de 1792 à 1814, sans se lasser : il fut civil ou militaire, de préférence militaire : Dumouriez, Pichegru, Moreau, Berthier, Bonaparte, Bernadotte, entre temps Barras, et même quelques généraux sans importance, Willot et Beauregard. Si intransigeans sur les principes, les princes et leur entourage eussent accepté des concours singuliers. Plus qu'une Chambre modérée, ils eussent agréé un général mécontent ou quelque régicide repenti : le jour va venir où Louis XVIII saluera « notre ami et féal Paul, vicomte de Barras. » On ne rejettera aucune offre, même celle des escrocs qui, se disant grands amis de tel *leader* influent ou de tel général ambitieux, extorqueront quelques louis au Roi et disparaîtront. Et il fallait bien « porter toute son attention sur l'intérieur du royaume, » car l'Europe décidément était hostile aux « prétentions absurdes » de la « cour de Vérone. » Cobenzl n'écrivait-il pas à Pétersbourg, afin de décourager Catherine, qu' « il ne fallait pas qu'on se flattât qu'on pût remettre un Bourbon sur le trône de France. L'opinion, ajoutait-il, est trop contraire à cette maison. »

*
* *

Le Comte d'Artois était resté quelques mois à Ham. Les émigrés l'incitaient à tirer l'épée. Il laissait grandir le bruit que nul ne restaurerait les lys que lui ; il passait sa vie, la main sur la garde de son épée; peut-être à cette époque était-il sincère, prêt à la tirer. Il demanda derechef à l'Angleterre de lui fournir de bons bateaux et de bons soldats, car de se jeter seul au milieu des paysans insurgés de l'Ouest ne lui sembla jamais chose « praticable. » Pitt refusa : Artois déclara « qu'il irait malgré Pitt : » c'était une phrase; comment monter malgré Pitt autrement que sur une barque? Il entendit plaider sa cause, voulut gagner l'Angleterre, fut, sur les instructions de Londres, retenu à Rotterdam par York. La « barque de pêcheur, » à laquelle César un jour confia sa fortune et dont parlera Bonaparte, ne le tentant point, il envoya, par le comte de Puisaye, quelques paroles témoignant à « ses intrépides compagnons d'armes » de Vendée « son désir brûlant de se trouver à leur tête. »

Tout allait bien d'ailleurs : Louis XVIII se faisait communiquer à Vérone les ouvrages spéciaux sur le cérémonial du sacre: ce prince si caustique songeait-il que provisoirement le manteau du sacre était fourré de peau d'ours? Il est vrai que la Russie et la Suède le reconnaissaient roi : et quant au reste de l'Europe, le Roi s'imposerait a son estime en tirant la fameuse épée d'Henri IV. « Ce n'est qu'en Vendée, écrivait-il, que je puis réellement l'imiter (le Béarnais), *mourir ou satisfaire les regards de l'Europe fixés sur moi.* » Mais Vérone est si loin de Nantes!

De fait, la Vendée bougeait derechef. A Londres, on pensait maintenant qu'il y avait quelque chose à faire : exciter la guerre civile en France et subsidiairement se débarrasser de ces émigrés, « vraie peste, » écrivait de Londres même Woronsof.

Le bruit courut que le cabinet de Saint-James allait laisser à l'héroïsme impatient d'Artois la carrière libre. Dans l'Ouest, un grand vent d'enthousiasme souffla · « Le prince, on allait voir le prince! »

Ce fut Quiberon. On en sait l'histoire : le prince se déroba derrière l'Angleterre qui « ne pouvait décidément proposer à Son Altesse de se joindre à une expédition dont l'issue pourrait être incertaine. » Si les 40000 Chouans promis par Puisaye étaient

là, et s'ils enfonçaient les Bleus avec le secours des émigrés débarqués, le prince, la victoire remportée, débarquerait à son tour.

Il ne débarqua pas. Les insurgés accourus étaient déçus par l'absence du frère du Roi. Seul il eût pu, d'autre part, établir quelque concorde entre les émigrés et les « Chouans » qui ne se purent sentir, ceux-ci hirsutes, brutaux, indisciplinés, ceux-là légers, dédaigneux et pleins de prétentions. Tous furent écrasés. Ils s'étaient d'ailleurs tous battus avec bravoure, ces émigrés trahis par la fortune, et moururent héroïquement.

C'était une cruelle épreuve pour l'optimisme des princes : il n'en fut pourtant pas déconcerté. On pleura officiellement les victimes : le Comte d'Artois déclara qu'il les vengerait. On s'impatientait. « Nos paysans, écrivait Châtillon, bercés depuis longtemps de l'espoir de voir un de leurs princes à leur tête, commencent à perdre courage. » Le prince fit un grand effort : il s'installa dans l'île d'Yeu, d'où il pouvait apercevoir la côte toute proche. Charette affirmait qu'il pouvait facilement débarquer; quelques-uns de ses gens de fait purent prendre pied. Puis lui-même s'embarqua, — mais pour Londres. C'était un écroulement : Frotté courut après lui en Angleterre. Nous avons parlé de cette scène et de sa déshonorante conclusion. L'Ouest allait se soumettre. Le Comte d'Artois fut admirable de désinvolture : « Ainsi va le monde, écrivait-il philosophiquement. Il y a quelques mois, nous pensions que toutes les espérances étaient à l'Ouest de la France. Aujourd'hui, c'est la partie du Midi et de l'Est qui présente les chances les plus favorables. » C'était une pirouette d'une jolie désinvolture.

*
* *

De ce coup, le prestige du prince ne se releva plus. Sept ans, il avait paru, plus que son aîné, le Bourbon appelé à jouer les Henri IV. La « lâcheté » du prince faisait tomber les illusions, — cruellement. Louis XVIII, que n'avait pas toujours séduit le rôle qu'on lui laissait, allait prendre désormais la tête du parti. Ses idées semblaient d'ailleurs se modifier légèrement depuis quelques mois. Puisque Artois n'avait pas gagné sa bataille d'Ivry, il restait d'Henri IV un dernier souvenir qui se pouvait évoquer. Si Paris avait paru valoir une messe au Béarnais huguenot, la France ne valait-elle pas une Constitution ? On écrivait de France que la Convention se séparait au milieu d'une

impopularité que signalaient les élections aux nouveaux *Conseils*. L'émeute de Vendémiaire avait, il est vrai, échoué : les deux tiers de conventionnels imposés au pays allaient former un an la majorité, élire un Directoire jacobin ; mais le pays, que la *Terreur* avait révolté, allait à la réaction. Seulement il ne voulait qu'une réaction modérée : les outrances des émigrés, leurs paroles violentes, l'intransigeance de la Cour exilée effrayaient. Une agence organisée à Paris eut pour mission d'amadouer quelques *leaders* dont la *modération* laissait tout espérer. Subsidiairement, on se mit à tâter « l'infâme Barras. »

Ces combinaisons furent troublées par le plus triste événement. Le gouvernement français avait montré quelque humeur, de voir la république de Venise héberger le « prétendant. » Le Sénat prit peur et signifia au « Roy » qu'il eût à chercher un autre asile. Le 14 avril 1796, le podestat de Vérone transmettait à Louis XVIII cette pénible mise en demeure. Comme toujours, celui-ci fut très digne. C'était bien : il allait faire ses préparatifs de départ. Mais le lendemain, il écrivit au Sénat qu'il entendait rayer de sa main, sur le livre d'or de Venise, le nom de sa famille qui s'y trouvait inscrit et se voir, d'autre part, restituer l'armure dont Henri IV avait fait don à la République : geste enfantin dans sa noblesse. La République ne restitua point l'armure d'Henri IV. Qu'en aurait fait « Monsieur le *comte de Lisle?* » Et comme si tout geste noble, — dans ces vies de prince exilé, — devait avoir de pénibles lendemains, il fallut que le « Roy » partît déguisé, parce qu'il était nécessaire de cacher son départ à de trop nombreux créanciers que l'armure d'Henri IV elle-même n'eût point satisfaits.

Depuis trois ans, l'armée de Condé appelait le Roi. Elle s'allait mesurer sous le drapeau autrichien, sur le Rhin, avec « les Français », et son chef déplorait amèrement que le Roi ne parût point parmi ses féaux.

Sans asile, le pauvre monarque dut « gagner les camps » fort à contre-cœur. On l'y vit le 28 avril 1796. Péniblement il se mit en selle, visita les postes, put même interpeller d'une rive à l'autre du Rhin les soldats de la République.

Mais l'Autriche était outrée d'un accès d'héroïsme aussi déplacé. Elle insista pour qu'il prît fin ; elle n'eut pas à insister beaucoup : les républicains passaient le Rhin et faisaient de nouveau reculer l'Europe, — et Condé lui-même. Le Roi faillit

être enlevé et, par surcroît, à Dillingen, il fut effleuré par une balle qu'il reçut avec un beau sang-froid. A lui aussi néanmoins un séjour si périlleux paraissait peu pratique. D'ailleurs, son embonpoint suffisait à lui faire jouer, dans un état-major qui restait frondeur et railleur, un rôle ridicule. Lorsque Blankenberg, en Brunswick, eut été désigné au Roi comme résidence, il s'y installa sans tarder, en juillet 1796. C'était modeste : trois chambres louées à la veuve d'un brasseur.

On s'y résignait : le Roi n'allait-il pas être restauré? Les élections s'annonçaient bonnes. Pour n'être pas à la merci d'une assemblée, fût-elle royaliste, on était en outre entré en relations avec Pichegru et on sondait Moreau. On songeait même à Bonaparte qui, depuis Vendémiaire, « *était devenu bon.* » Le comité de Paris eût seulement voulu moins d'intransigeance dans les principes : il faudrait que « le Roi se prononçât de manière à faire connaître qu'il était disposé à ne poursuivre personne.., et qu'il ne tenait pas à l'ancien régime dans son ensemble. »

De fait, les nouveaux Conseils, en majorité modérés, après les excellentes élections de 1797, n'étaient disposés, — et encore! — à accepter la monarchie que tempérée. On tentait, il est vrai, de conquérir à des idées plus saines les nouveaux élus qu'un comité accueillait à Paris. Mais mieux valait *cuisiner* des généraux et préparer, d'autre part, une insurrection d'ensemble dont, le Comte d'Artois étant discrédité, le duc de Berry serait le chef (encore que la brutale intransigeance du « petit » inquiétât Louis XVIII). Disons le mot : on conspirait, à l'heure où, — après des élections contre-révolutionnaires, — il eût fallu être très sage. On prêtait ainsi le flanc à un retour offensif du Directoire jacobin battu légalement. Il en profita, le 18 fructidor, pour frapper, pêle-mêle, modérés et royalistes, mettant à néant, grâce en partie à l'imprudence des agens du Roi, les projets si laborieusement échafaudés et tout près de réussir.

*
* *

Plus éloigné du trône qu'il ne l'avait jamais été, Louis était trop philosophe pour que rien en cette aventure lui parût irréparable. Il est étonnant! Ses agens aussi. Un mois après le coup d'État, en voici un qui « se creuse la tête pour aborder Bonaparte, » et, Bonaparte parti pour l'Égypte, on ne désespère pas

de faire de Barras, — l'homme de Fructidor, — un Monk. Quel Monk, ce « féal et amé vicomte de Barras! » L'intrigue avec lui fut constante, mais si louche! Quel sens des réalités vraiment médiocre montre la cour de Blankenberg! A un instant, on va jusqu'à penser que ce Directeur aura le tact de ne point rester en France, la Restauration une fois assurée par ses soins, et peut-être acceptera « le gouvernement de l'île Bourbon ; » Louis XVIII, qui « rebondissait » à chaque déception, songeait à mille combinaisons. Ce disciple de Voltaire entendait maintenant organiser des missions religieuses en France. Sans ambages, il écrivait à Artois : « Tu penses bien que je veux tirer des missionnaires religieux une utilité politique. »

Ces combinaisons amusaient son oisiveté; moins cependant que le mariage de sa nièce Marie-Thérèse. La fille de Louis XVI avait été rendue par le gouvernement républicain à la liberté. Étant aussi la fille de Marie-Antoinette, elle avait été remise aux mains de l'empereur d'Autriche. Louis XVIII entendait la reprendre, la rattacher à la « maison, » et, pour ce, la marier au duc d'Angoulême. A Vienne, on la voulait unir à l'archiduc Charles. Louis s'était insurgé là contre, et il y a dans sa protestation des mots qui, tout en prêtant à sourire, inspirent une fois encore quelque admiration pour ce bel orgueil que rien n'abat. Eh quoi! une fille de France épouserait « un prince sans état, sans espérances, » un cadet d'Autriche. Plus tard, il repoussera pour le duc de Berry l'alliance d'une Saxe-Weimar protestante : « Ce serait le premier exemple dans notre famille, et plus on est dans le malheur, moins on doit s'abaisser. »

S'il ne s'abaissait pas, on l'abaissait : une fois de plus on lui retirait son toit. Pour plaire au Directoire, le roi de Prusse enjoignait à Brunswick de chasser ce malheureux prétendant. Le Tsar, alors au paroxysme de sa haine contre la Révolution, le recueillit à Mitau, en Courlande. Louis XVIII y serait traité en roi pour la première fois : liste civile, cour, égards, l'illusion rendue possible. Mais quel revers! Cette hospitalité offerte par ce Paul Ier, tyran sans délicatesse ni équilibre, était presque une captivité : c'était tout juste si les lettres du Roi ne lui étaient pas remises ouvertes. Et quelle humiliation au fond, pour un Bourbon, de traiter avec ce brutal Romanof sur un ton d'humilité opportune!

Du 13 mars 1797 au 4 janvier 1801, le Roi mena cependant

à Mitau une existence relativement heureuse. On écrivait de Paris que Barras s'amadouait, ou que Bonaparte ne reviendrait d'Égypte que pour remettre le Roi sur le trône. On ralliait d'autre part le duc d'Orléans, étouffant ainsi dans l'œuf la faction d'Orléans renaissante, avait-on dit, et enfin on mariait décidément le duc d'Angoulême à sa cousine.

La princesse avait rejoint le Roi et son fiancé cousin. Celui-ci, empêtré dans sa timidité, avait jusque-là emprunté la plume du Roi : il sut cependant, *soufflé* par Louis XVIII, faire son compliment et naturellement fut agréé. Cette fille de France joue ici un beau rôle : elle est à cette heure pleine de cœur sans exagération et de sagesse pondérée. Elle apportait, en 1798, à la petite colonie de Mitau, quelque réconfort, sinon de la gaieté : car « l'orpheline du Temple » était autorisée à n'être point gaie. Mais si mûrie qu'elle fût avant l'âge, elle était jeune, et d'ailleurs rappelait au Roi la seule conquête qu'il eût faite en émigration.

Il lui fallait cette compagne pour le consoler d'une autre arrivée : celle de sa femme. Elle s'était décidée à le rejoindre à Mitau. Mais acariâtre, bizarre, d'étrange allure et nourrissant contre son mari des griefs dont nous soupçonnons le secret, elle mit dans la vie du pauvre Roi un souci de plus. Aussi s'empressera-t-il, le jour où il gagnera l'Angleterre, de la laisser en Courlande où elle mourra le 18 novembre 1811, de touchante façon, paraît-il; Blacas écrira alors au Roi que l'excellente princesse « n'a été véritablement connue et appréciée qu'au dernier moment, » ce qui peut-être était un peu tard.

De plus grandes épreuves furent l'avènement de Bonaparte, son formel refus de restaurer la monarchie, la brutale expulsion de la « Cour de France » jetée hors de Mitau par le caprice de Paul Ier, les succès grandissans du Premier Consul, les misères ulcérantes de la *camarilla* réfugiée à Varsovie, sans prestige, sans argent, réduite aux humilians retranchemens. Ce fut la plus affreuse époque pour Louis XVIII exilé. C'est peut-être en ces circonstances lamentables que ce prince s'impose le plus à notre estime. Il ne se décourage point : loin de là, il soutient par sa gaieté dans les pires maux la « famille » et la « Cour. » Il ne cède sur rien, et si Bonaparte « usurpe » son trône, « le Roi » n'hésite pas à se faire expulser de Varsovie en 1804 par le roi de Prusse, plutôt que de renoncer à protester solennellement de son

droit inéluctable et de ses espérances indéfectibles. Si le roi d'Espagne accorde la *Toison d'Or* au nouvel Empereur, il renvoie très dignement au Bourbon dégénéré la plaque de l'Ordre. Et en face d'une « usurpation » flagrante du trône de ses pères, en face de l'adhésion qu'y donne le Souverain Pontife, en face des succès de l' « usurpateur, » il reste le même : il est le même après Brumaire, après le Concordat, après le Sacre, après Austerlitz, après la paix de Tilsitt qui fait de la Russie l'alliée de Napoléon, après le mariage de Marie-Louise qui fait de celui-ci le « neveu de Louis XVI. » Il proteste, il proteste dans le vide, sans se lasser, et, tout en s'enveloppant dans sa dignité royale, il sait être *humain*, citant ses auteurs favoris sur le mode plaisant, joyeux, goguenard parfois. Il avait lu Horace et retenu le *si fractus illabitur orbis*... Avec cela il semble que des réveils de patriotisme viennent émouvoir ces gens si aveuglés par leurs passions en 1791 et 1792. Si le Roi apprend qu'on se prépare à reprendre Saint-Domingue sur les noirs, il nous fait entendre des paroles insolites. Il écrit à son frère : « Nous sommes, vous et moi, hommes et Français. Que nous importe la cocarde de ceux qui vont sauver une malheureuse colonie et venger la France et l'humanité de l'incendiaire du Cap! Donnez-lui l'enfant, mais qu'on ne le coupe pas en deux, s'écriait la véritable mère. »

Ce cri étonne un peu tout en charmant. Il nous permet de penser qu'aux regrets cuisans que lui devaient inspirer les victoires de « l'usurpateur, » se devait mêler une légitime fierté de prince français lorsque, par les étrangers épouvantés, il apprenait quelle valeur dépensaient, sur les champs de bataille de l'Europe, « ses sujets de France égarés. »

*
* *

« L'héritier de saint Louis n'a pas de quoi vivre! » écrit Louis XVIII, en 1803. De fait, il lui fallut mendier, porter des « pourpoints » rapiécés, réduire sa table, vendre ses chevaux. « Il faut savoir souffrir, se taire et se grandir de ses propres ruines, » écrivait-il d'autre part. L'Europe lui donna un peu d'argent, et l'Angleterre, lorsque le continent fut définitivement fermé, s'ouvrit à lui sans bonne grâce d'ailleurs. Il s'y installa en 1807 et y passa les sept dernières années d'exil, à Gosfield, puis à Hartwell. Sa femme était morte, et, — ce qui lui était plus

sensible, — son fidèle *ami* d'Avaray : il en avait pris un autre, Blacas. Il vivait en gentilhomme retiré, sans faste, presque sans prétentions. La chronique de la petite Cour est mesquine. « Le Roi a la goutte. — Mmes de Narbonne et de Damas sont aux bains de mer. — Le duc de Grammont a eu la jaunisse à son retour des eaux, etc. » On ne fait plus de grands projets, on ne mène plus de grandes intrigues. On a renoncé aux complots à Paris, aux mouvemens en province, aux vœux des assemblées réparatrices, aux *Monks* providentiels et aux fourgons de l'étranger, qui cependant s'attellent après 1812. L'armée de Condé s'est misérablement dissoute : les neuf dixièmes des émigrés sont rentrés; aux côtés de Napoléon sacré par le Saint-Père, règne une fille d'Autriche, petite-nièce de Marie-Antoinette, entourée d'une noblesse ralliée. On attend cependant; l'espérance est presque morte, mais la foi subsiste. Et l'heure sonna où, — pour un temps, — les « lys refleurirent. »

C'est cette foi qui a mérité à Louis XVIII une meilleure fortune. Certes les princes avaient été souvent légers et vains : pleins d'illusions, ils avaient montré peu d'héroïsme. Diplomates maladroits lorsqu'ils traitaient avec l'Europe, ils avaient été hommes d'État obtus lorsqu'il s'était agi de regagner la France par la politique, et chefs sans valeur lorsqu'il s'était agi de la reconquérir par les armes. Mais de Coblentz à Ham, à Vérone, à Blankenberg, à Mitau, à Varsovie, à Hartwell, sans cesse battu, parfois bafoué, méconnu, mortifié, réduit à la médiocrité, chassé de dix asiles, portant d'exils en exils son encombrant personnage, ce gros homme avait sauvé l'honneur à force de foi, et sa réputation à force de belle humeur. Lorsqu'en 1814, il se réinstalle aux Tuileries, c'est, au regard du droit monarchiste, sans reproches. Le lys refleurissait immaculé : mais sa tige battue par la tempête était néanmoins à moitié brisée. La main maladroite du Comte d'Artois devait définitivement la rompre, parce que, restauré dans une France nouvelle, il resta, sans s'en défendre, l'homme, le chef, le roi de l'Émigration.

LOUIS MADELIN.

REVUE LITTÉRAIRE

ÉMILE GEBHART

Est-il vrai qu'il y ait aujourd'hui dans les régions de notre haut enseignement une sorte de défaveur attachée à tout ce qui porte la marque de la littérature? Ce mot est-il exact qu'on prête à un professeur de la Sorbonne : « Ici, nous n'avons pas besoin de gens de talent? » Ce propos, s'il a été tenu, et sans doute *cum grano salis*, témoignerait tout au plus d'une espèce d'enivrement où l'on est, à l'heure actuelle, pour des méthodes de caractère scientifique, très précieuses assurément, mais qui ne sont pas le tout du professeur. On en reviendra. J'entends par là que, sans rien laisser perdre des acquisitions nouvelles, on reprendra plus nette conscience de l'ensemble de mérites qui constitue notre tradition. Qu'il enseigne l'histoire, les lettres ou la philosophie, un maître de chez nous doit être d'abord un érudit; ce qui revient à dire qu'il doit savoir son affaire et ne parler que de ce qu'il connaît bien. Cela va de soi, et c'est comme si on lui recommandait de ne pas être un malhonnête homme. L'érudition sera chez lui vivifiée par une abondante éclosion d'idées : ces aperçus nouveaux, ces hypothèses ingénieuses, ces façons originales de grouper les faits et d'en montrer l'enchaînement témoignent d'un esprit actif qui ne se borne pas à emmagasiner les matériaux reçus du dehors, mais qui y ajoute un élément venu de lui-même et pareil à un levain. Faits et idées, il reste ensuite à les disposer dans un ordre logique, en vue de former un tout harmonieux, et à leur trouver une expression qui en reproduise toutes les nuances; l'art

a en lui une vertu qui lui est propre et qui en fait une condition de la vérité. Au cours de ses leçons notre professeur sera-t-il éloquent? Le terme ne me ferait pas peur; mais il a été discrédité et détourné de son véritable sens. Disons seulement qu'il sera un savant homme habile à parler. Il peut ainsi grouper autour de sa chaire ceux mêmes qui ne font pas fonction de spécialistes : il ne restreint pas son enseignement dans les limites étroites d'un séminaire à l'allemande; il le répand au contraire pour qu'il aille enrichir d'autant le patrimoine intellectuel d'une élite. Il bénéficie de la culture générale et, en retour, il y contribue. Cet enseignement, le maître le fait passer ensuite dans ses livres : les leçons remaniées, modifiées, reparaissent sous une autre forme et s'adressent maintenant aux lecteurs. Longue serait la liste de ces livres issus des nécessités de notre enseignement supérieur et dont on peut dire que, s'ils avaient manqué, c'eût été une importante lacune dans notre littérature du XIXe siècle... Tout ce que je viens de dire pour essayer de tracer ce portrait d'un professeur savant et brillant — à la française — s'applique exactement à Émile Gebhart. Il fut un type excellent de l'érudit littérateur et de l'écrivain façonné par le milieu universitaire. Et c'est pourquoi il n'y a pas seulement un intérêt de souvenir à évoquer son image, au moment où il vient de disparaître: il est utile de rappeler les traits qui se dégagent de son œuvre et de décrire avec quelque précision la famille d'esprits qu'il représentait.

L'homme était des plus complexes qu'il se puisse imaginer; pour ceux mêmes qui l'ont approché de plus près et qui ont vécu le plus longuement dans sa familiarité, il n'a cessé de garder un je ne sais quoi d'énigmatique. Quant aux autres, collègues, disciples, gens du monde, qui, peu à peu, d'étrangers devenaient pour lui des amis, voici par quelles étapes ils passaient et quelle série de découvertes ils faisaient, pour s'en réjouir à mesure. La première apparence était assez déconcertante : une tête toute ronde, des joues et un col tout bouffi de graisse : on eût juré de quelque chanoine ou moine rabelaisien. Seulement, l'œil petit, vif, mobile et qui s'éclairait de soudaines lueurs, trahissait l'esprit qui veillait sous cette apparence endormie, un esprit curieux, observateur, amusé des choses de la vie. Obstinément silencieux dans les endroits où il ne se sentait pas en confiance, Gebhart, même dans les maisons où il était intime, attendait un peu avant de s'engager dans la conversation. Il lui fallait quelque temps pour se mettre en train. Mais alors, c'était une joie de l'entendre D'autres ont la saillie originale, la remarque imprévue qui amus

d'abord et qui ensuite donne à penser, l'adresse à manier le paradoxe qui inquiète, irrite, passionne la discussion. Gebhart excellait à conter. Il possédait un ample répertoire d'anecdotes, sachant d'abord toutes celles qui ont eu pour théâtre la Cour de Rome, depuis qu'il y a des papes et des cardinaux. Les anecdotes, c'était le butin qu'il allait récoltant sans cesse. Il en avait de toutes marques, d'anciennes et de nouvelles, certaines tirées des vieux livres qu'on ne lit guère, d'autres attrapées au hasard des conversations ou cueillies au long des chemins de la vie. Il les débitait avec complaisance, non sans quelque souci de mise en scène. Il les distillait avec un contentement visible d'être écouté. Ces anecdotes n'étaient pas toujours édifiantes; il arrivait qu'elles fissent dresser les cheveux sur des têtes pas trop difficiles à ébourriffer; le conteur savourait alors à petits coups ce délice de scandaliser son prochain. C'était chez lui le côté de pince-sans-rire, la part d'ironie à la Mérimée. Trop souvent l'ironie dénote l'indigence de la pensée et la sécheresse du cœur. Avec Gebhart, on s'apercevait très vite que l'entretien était nourri de connaissances, riche d'idées, de souvenirs, d'impressions, d'émotions; mais il avait horreur de l'excès, du chimérique et du faux, comme il méprisait le charlatanisme et le cabotinage. La raillerie chez lui était au service de la droiture d'esprit et de l'honnêteté. Au premier aspect, vous le croyiez tout à fait dénué du sens du respect, — et il est vrai qu'il respectait assez peu les mérites d'opinion et les grandeurs de chair; — puis, vous vous aperceviez que ce sceptique croyait à un tas de choses : sous l'ironiste vous découvriez le brave homme. Il était bien impossible de ne pas se prendre pour lui d'affection. Aucun de ceux qui, ces derniers temps, ont parlé de lui, n'a pu évoquer son souvenir sans y trouver mêlée de l'émotion. A l'Académie française, où il était presque un nouveau venu, il s'était fait tout de suite aimer : la dernière fois qu'il y parut, portant sur son visage ces signes auxquels on ne se trompe pas, tous les cœurs étaient serrés.

Cette robustesse de bon sens, cette notion juste des réalités, cette ironie malicieuse, Gebhart les devait peut-être pour une bonne part à ses origines lorraines. Il faut les rappeler, car il ne les oublia jamais, et je ne sais personne qui ait tenu davantage à sa patrie locale. Si les nécessités de sa carrière et les obligations professionnelles l'avaient fait surtout habitant de notre ville, son cœur était resté là-bas. Il était parmi nous un Nancéen de Paris. Chaque année, à chaque période de l'année où son travail le laissait libre, on pouvait se rendre au premier train qui partait pour Nancy : on était sûr de voir arriver, la valise à

la main, le col relevé, le cache-nez enroulé plusieurs fois autour du cou, le professeur en vacances, soudain redevenu provincial. Il avait toujours voulu jalousement garder sa place au foyer où il avait grandi, au cercle où il retrouvait de vieilles connaissances, dans les maisons amies où il était le commensal attendu. Ce qu'il allait y rechercher, c'étaient les traditions de famille, — il appartenait à une famille de vieille souche lorraine et qui a sa part dans les gloires de notre pays, — c'étaient les impressions d'enfance et de jeunesse, celles de la sensibilité qui s'éveille et de l'intelligence qui s'ouvre; c'étaient, entre tant de souvenirs, ceux de l'année terrible, ceux des dernières lignes dictées aux enfans sous la menace de l'ennemi qui approchait, ceux de la « dernière classe. » Et c'était la leçon qui se dégage des choses coutumières, vues depuis toujours et qu'on retrouve toujours les mêmes, la leçon du sol natal. Ceux-là que rien ne parvient à déraciner, à qui ni le labeur de l'esprit, ni les joies de la notoriété ne suffisent, mais qu'une invincible nostalgie ramène dans le cadre où leur personnalité s'est élaborée lentement sous l'action des plus pénétrantes influences, — vraiment ce sont les meilleurs d'entre nous.

L'esprit de Gebhart fut surtout un produit de notre enseignement classique et il en prouve avec éclat la vertu. Ce sont les humanités qui ont mis sur lui leur empreinte. Dès le collège, ses prédilections intellectuelles étaient fixées. Les régens du temps jadis, où il y avait toujours un peu du bon Rollin, ne faisaient pas seulement comprendre ce qu'ils enseignaient, ils le faisaient aimer. Entre les pages de son Homère, l'écolier, comme c'était alors l'usage, avait rêvé de la Grèce. Il s'y trouva transporté de bonne heure. A vingt-deux ans, il fut parmi les élèves de l'École d'Athènes. L'École, de fondation récente, n'était pas encore ce qu'elle est devenue par la suite. Certes on s'y formait à la science archéologique : Albert Dumont fut un Athénien de ce temps-là. Mais, pour plusieurs, c'était surtout l'occasion d'un beau voyage, une invitation à rechercher, sous le ciel même et dans le pays où elle s'est épanouie, le secret de la beauté antique. Gebhart avait peu de goût pour l'archéologie : il avait la passion du voyage. Je ne doute pas qu'il ne doive à son séjour dans la contrée privilégiée cette initiation intime au génie antique, ce sens lui-même de l'art et ce goût de l'exquis, dont son œuvre personnelle est pénétrée.

Toutefois, le pays où sa curiosité le ramena sans cesse, sa terre d'élection, ce fut l'Italie. Les besoins de son enseignement l'y appelaient, puisqu'il était chargé d'un cours sur les littératures méridio-

nales ; mais aussi étaient-ce ses sympathies intellectuelles qui lui avaient fait choisir cet enseignement. Il aimait tout de l'Italie, l'art et la nature, la campagne et les villes ; il aimait les chansons qu'apporte la brise parfumée, mais surtout les confidences que font les vieilles pierres. La vie italienne, telle qu'elle lui apparaissait au cours des siècles, « sensuelle, aventureuse, pénétrée d'ironie et de passion, » lui était un sujet d'inépuisable curiosité. Le peuple italien n'était pas pour lui une entité, ni une foule indistincte, confuse et partout pareille à elle-même ; ce qui le ravissait, au contraire, c'étaient ces variétés et ces nuances qu'on y découvre à l'infini : la gravité du Lombard, la morbidesse du Vénitien, la force honnête et brutale du Romagnol, la noblesse fade ou la sévérité sombre du Romain, la gaîté déraisonnable du Napolitain, l'astuce tranquille du Sicilien. Seulement, la cité où ses préférences le ramenaient quand même, c'était Florence, et le caractère qu'il revenait sans cesse à peindre était celui de ses chers Florentins. « Ils font toutes choses légèrement et avec grâce. Leur douceur de mœurs est admirable. Ils sont trop éveillés pour consentir à l'indolence voluptueuse de Venise, trop fins pour imiter les façons pompeuses du Romain, trop bien élevés pour s'abandonner à l'assourdissante vocifération du Napolitain. C'est un peuple réfléchi, ironique, de conscience claire et qui voit clairement au fond de l'âme de son prochain. Il méprise les idées creuses, les superstitions vaines, l'enthousiasme puéril, toutes les manifestations de la sottise humaine... » Et je ne sais pourquoi, en lisant le portrait du Florentin, tel que l'a tracé le bon Lorrain Gebhart, je songe à ces auteurs qui dans le portrait de leurs héros mettent un peu d'eux-mêmes.

Aussi l'œuvre de Gebhart, dans sa partie essentielle, est-elle consacrée à l'Italie. Il l'a peinte à divers momens de son histoire et dans les plus significatives manifestations de son âme. L'Italie du moyen âge lui a plu, pour la note originale qu'elle a mise dans le christianisme : liberté d'esprit, amour, pitié, sérénité joyeuse, familiarité. Dans son *Italie mystique*, — qui restera probablement comme son livre capital, — il est allé tout droit vers ces campagnes d'Assise, de Pérouse, d'Agubbio, petits centres que n'avait pas encore touchés la civilisation des grandes villes, « monde isolé et candide, berceau d'élection pour une renaissance religieuse. » Il a consacré ses meilleures pages, les plus fines, les plus affectueuses, au saint d'Assise. Il s'est appliqué à nous faire entendre le son de cette âme de cristal. Il a évoqué pour nous, en lui gardant son charme de tendresse et sa

poésie, la piété franciscaine. Un des procédés dont il savait tirer le meilleur effet, consistait à mettre en bonne place un court récit, plein de saveur et de substance, et qui résumait, sous une forme pittoresque, tout un développement théorique. C'est ici le récit de cette nuit de Noël où, dans la vallée de Greccia, saint François convia les paysans et les bergers à méditer et prier avec lui. « Dans la paix de minuit, les bois s'éclairèrent tout à coup de la lueur des torches qui marchaient en hâte vers une étable où saint François attendait, près de la crèche pleine de paille, entre l'âne et le bœuf. Quand tout le monde fut agenouillé, il lut, en sa qualité de diacre, au côté droit de la crèche, comme à un maître-autel, l'Évangile selon saint Luc; puis il se tourna vers les fidèles prosternés dans l'ombre, et leur prêcha la naissance du Sauveur... Quelques-uns crurent voir, sur la paille de la crèche, un enfant endormi, qui semblait peu à peu s'éveiller et qui ouvrait les bras. C'était, en effet, le Dieu des pauvres que la voix de François tirait d'un bien long sommeil et qui, de nouveau, souriait au fond des consciences. » En pareil cas, le poète prenait la plume à l'érudit : celui-ci aurait été mal venu à s'en plaindre. Le chapitre que je rappelle ici est le meilleur du livre; mais le livre vaut par l'ensemble et par la composition. L'historien a été pris par son sujet : il a goûté cette joie très haute de suivre une idée dans son développement à travers le temps et dans ses expressions individuelles. Ainsi de Joachim de Flore à Jean de Parme et à Fra Salimbene, il nous fait assister à cette magnifique éclosion de mysticisme, qui nous mène, en s'épanouissant, jusqu'aux poèmes de Dante.

L'Italie de la Renaissance ne l'a guère moins séduit, et il ne s'est pas lassé d'y admirer la vigueur exceptionnelle avec laquelle y a poussé la plante humaine. Dans les *Origines de la Renaissance en Italie*, il s'est appliqué à démêler les causes multiples du grand fait moderne, et à rechercher, par exemple, pourquoi l'Italie plutôt que la France fut alors l'institutrice de l'esprit humain. C'est qu'en Italie plus qu'ailleurs la liberté intellectuelle trouvait des conditions favorables, et cela dans l'état même de la conscience religieuse : l'état social aidait à l'éclosion de l'individu; enfin la tradition classique, moins ruinée qu'en d'autres pays par les invasions des Barbares, réalisait d'une façon unique son accord avec la civilisation.

La même étude se poursuit dans le livre sur la *Renaissance italienne*, mais surtout dans *Moines et Papes*. Ce très beau livre s'ouvre par un portrait magistral de sainte Catherine de Sienne. On s'est demandé ce qui attirait si particulièrement Gebhart à disserter des

choses du cloître et des gens d'Église. Il est vrai qu'il y prenait un plaisir singulier, quoiqu'il fût, pour sa part, d'humeur fort peu mystique. Mais ne suffit-il pas de dire qu'il fut un homme très intelligent, et que les questions religieuses lui parurent les plus propres à découvrir le fond de l'âme humaine? L'une des études préférées de l'auteur, une de celles où il avait condensé le plus de recherches et fait le plus grand effort de critique, c'était son étude sur les Borgia. La littérature l'y avait amené. Le roman et le théâtre, s'emparant de ces incomparables premiers rôles, les ont élevés à la dignité de monstres, en qui il devient impossible de retrouver la forme de l'humaine condition. Et d'autre part, certaines tentatives qu'on a faites pour les réhabiliter n'étaient pas exemptes de puérilité. Le point de vue auquel s'est placé Gebhart consiste à considérer leur immoralité, non pas comme un jeu de la nature, mais comme la loi même de la tyrannie italienne. Il les replace dans leur milieu, avant de les juger, esquisse les conditions morales et politiques auxquelles l'histoire du xve siècle italien les a soumis. « Nous ne jugerons ces hommes ni comme un accident, ni comme une exception; ni leur conscience, ni leur politique n'étaient une nouveauté : ces virtuoses ont jeté des notes violentes, mais pas une seule note fausse dans le concert de la Renaissance. » A être ainsi tenu dans la note juste, le tableau ne perd, croyez-le bien, ni en relief, ni en coloris. — On sait, au surplus, où il faut s'adresser, si l'on veut trouver le répertoire le plus complet de la vie italienne : c'est au Décaméron. Gebhart, dont le livre de début avait été un *Rabelais*, a rendu, dans ses *Conteurs florentins*, un abondant hommage au génie de Boccace. Il s'est mis en devoir d'analyser, d'expliquer, de commenter ses plus beaux contes : c'est toute l'Italie, celle du moyen âge et de la Renaissance, qu'il y découvrait, l'Italie tout entière, sous ses deux masques, le comique et le tragique.

L'artiste est pour le moins aussi curieux à étudier en Gebhart que l'érudit et le moraliste. En tête du livre où il retrace les grands courans de la Renaissance, il a écrit ces lignes, importantes pour qui veut connaître son tour d'esprit et ses procédés de composition : « Ceci n'est point un tableau de chevalet, le portrait d'un personnage singulier à la physionomie duquel doivent se rapporter tous les détails de l'œuvre, et dont le regard éclaire toute une toile. J'avoue qu'un tel travail est plus divertissant et que l'unité et les proportions étroites du sujet sont un charme pour le critique. » C'est la profession de foi, ou, pour parler plus simplement, l'aveu de l'écrivain. Il ne se

sentait tout à fait à l'aise que dans les compositions restreintes. Il était peintre de scènes et de portraits. Il choisissait, pour y déployer toutes les ressources de son pinceau, les tableaux qui appelaient une chaude coloration. Il n'était jamais si heureux que lorsqu'il avait à évoquer un spectacle étrange, étonnant, terrifiant. C'est, une fois, l'ouverture d'un conclave : « Je ne crois pas qu'il y ait eu un conclave plus étrange que celui qui s'ouvrit au lendemain des funérailles de Grégoire XI. » Ce sont, ailleurs, les funérailles d'un pape, celles de Sixte IV, en attendant celles d'Alexandre VI. « Il faut lire, dans le Chroniqueur de Valence, le récit de ces étonnantes funérailles. L'appartement du Pape fut pillé en un clin d'œil par les valets et les prélats. On dut emporter le mort dans sa couverture et une tapisserie arrachée à la porte de sa chambre. » Rappelez-vous, dans *Moines et Papes*, l'assassinat de Juan de Gandia par son frère César, ou celui du mari de Lucrèce, Alphonse d'Aragon, par le même César : ce sont des morceaux achevés. J'en dirai autant de maints portraits ; celui par exemple de Lucrèce Borgia, si différent de l'image accréditée par la tradition romanesque, le portrait d'une Lucrèce en qui tout est fuyant, indécis, timide, l'esprit comme le visage, le caractère avant tout, une cire molle, une esclave gracieuse, très douce, résignée d'avance aux plus navrantes aventures qu'une sorte d'inconscience morale lui rendait moins douloureuses. En regard, il faudrait mettre le portrait de César Borgia, « le démon de la famille. » Aventures et figures, l'écrivain les voulait saisissantes, curieuses, tragiques.

Dans ce goût pour les spectacles dramatiques de l'histoire, dans cette prédilection pour les tempéramens excessifs, dans ces perpétuels retours vers la vie italienne, exaltée tantôt pour son mysticisme et tantôt pour son « énergie » au sens stendhalien du mot, n'y avait-il pas quelque influence du romantisme ? Sans doute. Dans notre XIXe siècle, ceux que le romantisme n'a pas pénétrés, il les a du moins effleurés. Gebhart avait lu Beyle et Michelet. Toutefois, ses instincts d'artiste suffisaient bien à le guider vers des époques et vers des sujets qui offrent à l'écrivain une matière incomparable.

On le voit assez : par une des tendances les plus impérieuses de sa nature, ce savant était un imaginatif. Certes, il surveillait son imagination : elle est, dans ses études historiques, endiguée et contenue par les règles mêmes et par la majesté du genre. Ses pages les plus vivantes sont d'un historien exact et scrupuleux. Il s'était cantonné dans un sujet ; il n'en sortait guère, étant paresseux à la manière de certains

grands travailleurs; mais on ne l'y prenait pas en défaut. Toutefois, et obligé qu'il était d'imposer à son imagination et à sa fantaisie cette contrainte nécessaire, il devait souhaiter de pouvoir quelque jour les en affranchir. L'occasion vint le solliciter. On lui demanda d'écrire un roman historique. Ce fut ce récit fameux dont nous eûmes ici la primeur : *Autour d'une tiare*. Quelle intensité dans l'évocation du milieu historique! Grégoire VII enlevé de Saint-Jean-de-Latran, la nuit de Noël, à l'autel même, emprisonné dans le château de Cencius, repris par le peuple de Rome et ramené en triomphe; l'empereur germanique s'humiliant à Canossa, tête nue et pieds nus dans la neige; le pape découvrant des hauteurs du château Saint-Ange les progrès de l'incendie allumé dans Rome par Robert Guiscard, autant de visions qu'on n'oublie plus. Ce qui est encore de premier ordre, c'est l'adresse avec laquelle l'auteur a su mêler la fiction à la réalité. Il nous conte dans ses premières pages que, se promenant à Rome, le long des vieux murs, il aperçut un écusson pontifical en marbre blanc, qui se détachait sur le fond rougeâtre des briques : la tiare surmontant les deux clefs entre-croisées. « Or, des abeilles y édifiaient un rayon de miel; elles volaient tout autour de la coiffure sacrée avec un bourdonnement très doux. La rencontre était singulière, mais je fus tout à fait charmé par le caprice des naïves travailleuses, lorsque, m'étant approché du rempart, je reconnus sur l'écusson le bœuf des Borgia... Du miel dans cette tiare terrible, c'était une fantaisie historique d'un symbolisme bien touchant. » C'est assez bien le symbole de la fantaisie historique chez notre auteur. Le jeu l'avait amusé, il y revint. De là les contes réunis sous le titre *Au son des cloches;* quelques-uns : « la Dernière nuit de Judas, » « Noël Franciscaine, » « le Diacre de Nicée, » sont comme des vases précieux enfermant une subtile essence. Il s'en faut d'ailleurs que Gebhart ait réuni en volumes tous ses articles, chroniques, récits ou morceaux de circonstance. On l'y reconnaissait à une verve toujours jaillissante. Ce sont les arabesques qui courent gaiement en marge de l'œuvre de l'historien.

Aux derniers temps de sa vie, on constatait chez lui un phénomène qui n'est point rare, mais qui est toujours intéressant : ses admirations de jeunesse lui revenaient à l'esprit plus vives, et ses convictions de toujours se faisaient plus ardentes. Naguère il avait pris comme sujet de thèse latine pour le doctorat : les voyages d'Ulysse. Et voici que, dans le livre d'une si fine ironie : *D'Ulysse à Panurge*, il se refaisait le panégyriste de l'ingénieux héros, à un âge où, comme lui, il avait vu beaucoup de villes et connu les mœurs de

beaucoup d'hommes. Il avait toujours cru à la vertu bienfaisante des études classiques : il éleva la voix en leur faveur : « Supprimer les humanités, écrivait-il dans *Le Baccalauréat et les Études classiques*, ou les compromettre par l'accumulation des programmes, sous le prétexte enfantin d'être tout à fait moderne, serait simplement trahir la civilisation. Il faut à tout prix maintenir les études classiques. » Mais bien des choses semblaient compromises dont le péril l'inquiétait. Plus d'une fois, il dut faire appel à son ironie en présence de spectacles qui l'attristaient. Il avait horreur de tout ce qui était exclusif, étroit, oppressif et tyrannique. Il haïssait l'esprit de secte, de toute la passion qu'il avait pour la liberté. Invité à prononcer un discours de distribution de prix, il en fut empêché par ordre, n'étant pas sur tous les points d'accord avec les puissans du jour : il passait corrupteur de la jeunesse ! Ce qui le chagrina dans cet ostracisme, c'en fut moins encore la brutalité que la sottise : l'homme d'esprit se vengea en écrivant un article sur « l'éminente dignité des bêtes. » Dans un temps où beaucoup se plaignent de l'effacement des caractères, il faisait belle figure d'indépendant, empressé à dire la vérité à ses amis et aux autres. Mais il ne boudait pas son temps. Il se souvenait d'avoir, aux dernières pages d'un livre classique, rappelé ce conseil que donne Rabelais : « Allez, amis, en gaieté d'esprit ! » Il conservait cette sorte de gaieté qui est signe de santé morale. Et cela achève de le peindre. La séduction de cette physionomie fut dans sa complexité. Le mérite original de l'homme et de l'écrivain est d'avoir su allier dans une si heureuse harmonie ces qualités qui chez d'autres s'excluent trop souvent : l'imagination avec le savoir, l'ironie avec le bon sens, et l'attachement à la tradition avec une entière liberté d'esprit.

René Doumic.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Simone*, pièce en trois actes, par M. Eugène Brieux.

Dans ses dernières pièces M. Brieux s'était montré fort préoccupé de porter à la scène certaines thèses morales et sociales. Il l'avait fait avec quelque excès. L'exposé dogmatique empiétait sur les parties de drame et les nécessités de la démonstration ralentissaient le mouvement scénique : le théoricien refoulait le dramaturge. La critique, qui demande d'abord aux auteurs dramatiques d'être des écrivains de théâtre, lui en avait fait le reproche. Il a lui-même senti le danger. Aussi vient-il, fort à temps, de donner dans la direction contraire un vigoureux coup de barre. *Simone* est une œuvre d'une conception justement opposée. Dans ces trois actes où les péripéties se succèdent sans trêve, se serrent, se pressent et nous tiennent haletans, on chercherait en vain un développement, je ne dis pas qui fasse longueur, mais qui ménage au spectateur un repos. Ni discussions d'idées, ni exposés de sentimens, ni peintures de mœurs, mais de l'action, encore de l'action, rien que de l'action. La pièce est tout en muscles ; même elle a, comme aurait dit le bon Tartarin, les doubles muscles.

La construction en est assez déconcertante. C'est, à vrai dire, une pièce en deux actes, précédée d'un prologue. Et le prologue est à lui seul une pièce entière, — une pièce à donner la chair de poule. Cela commence à la manière des drames de Mæterlinck. Dans une chambre qui fut longtemps close, à laquelle on rend un peu d'air et de jour, des servantes vont et viennent, échangeant, d'un air de confidence, des propos décousus, dont la banalité nous laisse à deviner de mystérieux dessous et des prolongemens ineffables. « C'est pour aujourd'hui... — Si le médecin le permet... » L'angoisse nous prend : elle ne nous lâchera plus. Dans cette chambre de l'ombre, du sommeil

et du silence, entrent peu à peu un avocat, un médecin, d'autres personnes encore. Nous apprenons d'elles l'histoire tragique dont cette maison fut, il y a quelques semaines, le théâtre. La femme de chambre de M. et Mme de Sergeac, entrant chez ses maîtres, un beau matin, a trouvé la jeune Mme de Sergeac étendue, morte; auprès d'elle, son mari, blessé de plusieurs balles, évanoui. Il y a eu crime. Mais quelle sorte de crime, et qui est le criminel? Sergeac, en proie à une sorte de fièvre chaude, est resté longtemps entre la vie et la mort. A peu près rétabli, il a gardé de cette secousse une amnésie partielle : sa mémoire expire au seuil du drame dont il a failli être l'une des victimes. Avocat et médecin ont résolu de faire une tentative pour réveiller en lui le souvenir... Mais le voici lui-même, hâve, l'œil vague et inquiet, la figure bouleversée, la démarche hésitante, apparition vraiment terrifiante de l'hôpital des fous. Il ignore que sa femme est morte. Il veut la revoir. Il interpelle violemment les gens qui l'entourent : son père et M. de Lorsy son beau-père. C'est un bruit de vociférations, une tempête de gesticulations. Enfin, peu à peu, il se rappelle et la scène s'évoque à ses yeux. Il avait chassé tout le jour; le soir, il devait partir pour Paris; il n'est pas parti. Il est allé jusqu'à la gare, mais il est revenu chez lui; il est entré dans la chambre de sa femme : il l'y a trouvée aux bras d'un amant. Cette femme, il la voit maintenant à terre toute sanglante : elle a été tuée, mais tuée par qui? « Par toi, misérable! » éclate le beau-père qui assiste à l'interrogatoire. — Par moi!... ah! par moi! » Une chute, le bruit d'un front cognant sur les planches du théâtre, c'est tout ce qu'on entend. Épuisé par la commotion, brisé par l'effort de l'aveu, Sergeac est tombé sans connaissance. La toile baisse : nous restons quelque temps bouleversés, remués. C'est la même sensation pénible qu'on éprouve à voir dans la rue un homme tomber du haut mal.

Et cela fait bien un tout. Un crime a été commis; nous venons d'assister à l'enquête qui nous a livré le nom du coupable : nous n'en demandons pas davantage. Apparemment la justice va suivre son cours. Le meurtrier sera-t-il acquitté ou condamné? Parviendra-t-on à étouffer l'affaire? Peu nous importe, au surplus. Nous ne connaissions pas ces gens et nous continuons à ne pas les connaître. Il n'y a pas de jour que n'éclate quelque drame de famille dont les feuilles publiques ou les gazettes spéciales nous apportent le récit détaillé. C'est un fait divers dont le hasard nous a rendus quasiment les témoins : ce n'est pas autre chose. La première pièce est terminée.

La seconde ne pouvait prolonger ces spectacles d'horreur : les nerfs du public n'y auraient pas résisté. Toutefois le ton était donné. Sous peine de nous paraître fade par la comparaison, le nouveau drame devait être fait de situations violentes. Notons au passage les principales de ces situations.

Quinze années se sont écoulées. La fille de la victime, Simone, qui à l'époque du drame avait six ans, en a maintenant vingt et un. On a réussi à la tenir dans l'ignorance absolue des circonstances où est morte sa mère et qui d'ailleurs ne se sont pas ébruitées, et Sergeac a mis sa coquetterie à l'élever dans le culte de cette mère indigne. Simone est une grande fille qui aime bien son papa. Elle l'aide dans des traveaux archéologiques. Elle l'appelle « Patron! » ce que je ne trouve pas d'un goût excellent; mais il ne faut pas raffiner sur ce genre de gentillesses en famille. Ce calme ne pouvait durer toujours. Une échéance fatale approche: celle du mariage de Simone. Le secret maintenant va sortir de la tombe. Sergeac à plusieurs reprises le verra se dresser devant lui. Et comme le spectre de Banquo apparaissant à Macbeth, cette résurrection du passé le jettera chaque fois dans une crise d'affolement.

Aussitôt il perdra la tête : ses actions, ses paroles, — au rebours de tout bon sens et de toute justice, — seront d'un homme qui n'a plus la possession de soi. C'est le sens des deux scènes capitales du second acte. L'une avec M. Mugnier, père du jeune homme qui aime Simone et en est aimé. Par des faux-fuyans et des échappatoires, celui-ci fait comprendre à Sergeac qu'il s'oppose au mariage. Aussitôt Sergeac s'emporte et injurie, ou peu s'en faut, son interlocuteur. Cet emportement ne se justifie guère. On nous dit que ce M. Mugnier a mené son enquête matrimoniale par des moyens d'une correction douteuse; c'est possible et c'est fâcheux; mais, bon Dieu ! on a bien le droit de connaître le secret d'une famille où votre fils va entrer, et Sergeac sait mieux que personne qu'il est fait bonne garde autour de ce secret. S'il songeait un seul instant au bonheur de sa fille, Sergeac donnerait tout de suite à Mugnier père l'explication qu'il fournira tout à l'heure à Mugnier fils, et qui remettrait les choses au point. Mais la première impulsion a été la plus forte. — L'autre scène est celle du père et de la fille. Simone, elle aussi, a bien le droit de savoir pourquoi son mariage est soudainement brisé. Sergeac se trouble, balbutie des excuses, laisse échapper le mot de pardon. C'en est tout juste assez pour mettre la jeune fille sur la voie.

Au troisième acte, nous apprenons qu'elle a questionné la vieille

servante et reçu d'elle la confidence du meurtre. Meurtrier, ce père qu'elle a tant aimé, et meurtrier de la plus vertueuse des femmes! Comment veut-on qu'elle supporte maintenant la vue de ce père aux mains tachées de sang, et de quel sang! Ici l'intervention du jeune Mugnier, l'amoureux, provoque chez Sergeac une nouvelle explosion de colère et qui s'explique aussi peu que les autres. Il ne fait rien que d'honorable et de délicat, ce jeune homme, en protestant que, sans se révolter contre son père, il n'accepte pourtant pas la rupture et qu'il se considère comme lié à Simone. Et pourtant Sergeac le traite comme le dernier des misérables. Heureusement, et par un brusque sursaut d'humeur, il se décide à parler. Il prend pour juge le jeune Mugnier; il expose ses griefs de mari trompé et qui a puni. Comment conclure? Dans une première version, la jeune fille s'éloignait de son père, irréconciliable. Dans la version définitive, elle écoute les conseils de son grand-père maternel, qui, lui, a pardonné. Le dénouement était « à volonté, » le caractère de Simone ne nous étant pas connu.

On s'est plaint que M. Brieux n'ait pas analysé avec quelque soin cette âme de jeune fille. Mais notez qu'il ne nous a pas fait mieux connaître les autres personnages. Nous voyons bien que Sergeac est un homme violent; il est violent et dangereux; c'est tout ce que nous en savons. On s'est aussi bien demandé ce que prouve une telle pièce. Elle ne prouve rien. Mais ce genre de drame n'a pas pour objet de prouver, non plus que d'analyser. Il ne tend qu'à un effet immédiat, qui est de nous secouer d'importance. On ne saurait nier que M. Brieux n'y ait réussi. Souhaitons donc qu'il ait, une fois pour toutes, exorcisé ce démon de la conférence qui avait gâté ses dernières œuvres, et qu'il trouve désormais un moyen terme entre la manière dissertante de jadis et le système de *Simone*, qui est celui du drame à coups de poing.

M. Grand a été très dramatique dans le rôle de Sergeac : aucun rôle ne lui avait encore valu un succès aussi mérité. Mlle Piérat est une Simone très gracieuse et parfois touchante.

R. D.

REVUES ÉTRANGÈRES

VOLTAIRE ET ROUSSEAU EN ANGLETERRE

Voltaire, Montesquieu, and Rousseau in England, par J. Churton Collins, 1 vol. in-8, Londres, 1908.

On sait que, au printemps de 1726, le jeune Voltaire, ayant obtenu de sortir de la Bastille moyennant la promesse de s'éloigner aussitôt de Paris, a profité de cet exil pour se rendre en Angleterre, où il est resté pendant près de trois ans; et l'on sait également que son séjour en Angleterre a été, pour lui, d'une importance extrême, aussi bien au point de vue de son éducation littéraire et scientifique qu'à celui de sa transformation définitive en apôtre de la « libre pensée. » Mais le détail des événemens de ce séjour ne nous est guère plus connu aujourd'hui qu'il y a cent ans, malgré les patientes recherches de maints érudits, anglais et français. « N'essayez point de vous renseigner là-dessus auprès des biographes de Voltaire! s'écriait l'irritable Carlyle, dans son *Histoire de Frédéric le Grand :* vous ne trouverez que pure inanité et ténèbres visibles. » Après quoi, se mettant lui-même en devoir de dissiper ces « ténèbres, » il commençait un récit où l'on peut bien dire que chaque phrase était une erreur. Et telle est, en vérité, l'étrange discrétion des contemporains anglais, au sujet de la résidence de Voltaire parmi eux, que c'est à grand'-peine qu'un professeur de l'Université de Birmingham, M. Churton Collins, est parvenu à recueillir une poignée de documens authentiques nous permettant, tout au moins, d'entrevoir ou de deviner de quelle façon l'exilé français a employé son temps, durant l'une des périodes les plus fructueuses de sa longue carrière. Ou plutôt il me

semble que ces quelques documens nouveaux, s'ajoutant à ceux que nous possédions déjà, auraient eu de quoi nous offrir une image assez exacte et complète du séjour de l'auteur de la *Henriade* en Angleterre, si M. Collins avait tâché à les interpréter, pour en dégager le sens et la portée véritables : mais le fait est que l'éminent professeur s'en est tenu à les enregistrer l'un à la suite de l'autre, sans aucun effort pour les rendre vivans ; et ainsi je vais devoir, à mon tour, faute de posséder une érudition « voltairienne » suffisante, me contenter de signaler aux lettrés français les principaux résultats de l'enquête consciencieusement poursuivie, depuis vingt ans, par M. Churton Collins, dans les archives publiques et privées de son pays.

Cette enquête aura pour première conséquence de trancher, désormais, toute discussion sur la date de l'arrivée du poète en Angleterre. Voltaire nous raconte lui-même, dans une de ses lettres, que, le jour de son débarquement, il a eu l'occasion d'assister à une manifestation navale en l'honneur du Roi : or, les journaux anglais de la fin du mois de mai 1726 annoncent que, dans tout le royaume, de « grands préparatifs sont faits pour le prochain anniversaire de la naissance du Roi, » c'est-à-dire pour le lundi 30 mai ; et c'est donc ce jour-là que Voltaire a mis le pied sur le sol anglais. Ce jour se trouvait être, de plus, le lundi de la Pentecôte, date où avait lieu, chaque année, l'inauguration de la foire de Greenwich ; et Voltaire ajoute précisément, dans sa lettre, qu'il a scandalisé les nobles dames d'un salon de Londres, en leur demandant si elles avaient pris leur part, comme lui, aux divertissemens publics de Greenwich, — ce qui achève d'établir que le début de son séjour en Angleterre a coïncidé avec l'ouverture de ladite foire.

Depuis longtemps déjà, il s'était préparé à ce séjour, dont il avait résolu de tirer tout le profit possible, en toute manière. Non seulement il avait appris l'anglais, au point de pouvoir, très peu de temps après son arrivée, soutenir des conversations, — et même écrire des lettres, — dans cette langue : il avait eu soin, aussi, de se munir de recommandations auprès des représentans de toutes les classes sociales et de tous les partis politiques. L'ambassadeur anglais à Paris, Horace Walpole l'Aîné, avait écrit, en sa faveur, au duc de Newcastle, au comte de Broglie, au trop fameux agent ministériel Bubb Dodington. Personnellement, Voltaire ne connaissait à Londres qu'un honnête marchand de la Cité, nommé Édouard Falkener, et le célèbre grand seigneur et philosophe lord Bolingbroke, avec qui il s'était lié

en France, cinq ans auparavant, et qui, sans aucun doute, l'aura tout de suite accueilli dans sa maison de Pall Mall. Mais Falkener, dépourvu de toute influence, ne pouvait servir son jeune ami qu'en mettant à sa disposition sa bourse et sa maison, ainsi que nous savons qu'il l'a fait; et lord Bolingbroke, d'autre part, récemment revenu d'exil, n'avait de relations qu'avec les *tories*, tandis que son protégé désirait vivement se gagner des amitiés dans le camp des *whigs*, alors au pouvoir. Bientôt, probablement par l'entremise de Bubb Dodington, il réussit à se faire admettre chez les ministres, et chez le Roi lui-même, ce qui n'empêchait point le prince et la princesse de Galles de le compter parmi les assidus de leur petite cour, expressément opposée à la Cour royale.

Encore avons-nous lieu de penser que son rôle ne s'est pas borné à répartir impartialement, entre les *tories* et les *whigs*, ces marques de vénération et ces flatteries dont l'outrance paraît avoir, plus d'une fois, choqué la brutale franchise des nobles anglais. M. Churton Collins, qui d'ailleurs se montre toujours aussi indulgent pour lui qu'il est sévère et sans pitié pour Jean-Jacques Rousseau, est cependant forcé de reconnaître que son désir passionné de « parvenir » l'a poussé à « employer des procédés dont aucun homme d'honneur n'aurait daigné s'abaisser à faire usage. » Des documens d'une authenticité incontestable nous prouvent, en effet, que Voltaire, à plusieurs reprises, a reçu, de la Cour, de grosses sommes d'argent; et tout porte à croire qu'il les a reçues en échange de certains services assez répugnans. Sur ce point, les témoignages de Bolingbroke, du poète Young, de Pope, de tous ses amis anglais s'accordent, hélas! avec ceux d'Horace Walpole, du docteur Johnson, et de l'abbé Desfontaines. « Tout ce que Walpole (le premier ministre) sait à notre sujet, — écrivait Bolingbroke à Swift, le 18 mai 1727, — il le sait par un de ses espions, qui, s'étant faufilé dans l'intimité de ceux qui n'aiment, n'estiment, ni ne craignent le ministre, rapporte à celui-ci non pas ce qu'on lui dit, attendu que personne ne parle plus librement devant lui, mais ce qu'il devine; » et M. Collins, bien à contre-cœur, se voit obligé de « deviner, » et de nous avouer, que cet « espion » de Walpole n'est autre que le futur auteur de *Candide* et du *Dictionnaire philosophique*. Car la fâcheuse conduite de Voltaire à l'égard de ses hôtes et protecteurs d'outre-Manche se trouve irréfutablement démontrée, entre autres choses, par une anecdote que le biographe de Pope, Owen Ruffhead, tenait de la bouche de Warburton, intime confident de Pope et de Bolingbroke :

Ceux-ci soupçonnaient depuis longtemps Voltaire de jouer un double jeu, ou, en d'autres termes, d'avoir formé une alliance secrète avec le parti de la Cour, et de travailler à les espionner; et leur soupçon ne tarda pas à être confirmé. En février 1727, fut publiée la troisième lettre d'une série où le caractère et la politique de Walpole étaient traités avec une extrême rigueur. La lettre, d'un ton très énergique et d'un art très habile, avait produit un effet considérable, et les amis de Walpole souhaitaient vivement d'en découvrir l'auteur. Or, pendant que cette lettre constituait encore le sujet de tous les entretiens, Voltaire vint à Twickenham, et demanda à Pope s'il ne savait point par qui elle avait été écrite. Pope, flairant son intention secrète, et voulant l'éprouver, lui avoua, sous la confidence la plus stricte, que c'était lui-même qui en était l'auteur. « Mais, ajouta-t-il, je me fie à votre honneur d'honnête homme, monsieur Voltaire, et vous prie de ne communiquer ce secret à âme qui vive! » En réalité, la lettre avait été écrite par Bolingbroke, et ne portait pas la moindre trace du style de Pope : mais, dès le lendemain, tout le monde, à la Cour, en parlait comme d'une œuvre de Pope; et ainsi la trahison de Voltaire s'est trouvée mise au jour.

Une autre anecdote, également racontée par Owen Ruffhead, contribue encore à nous faire comprendre les motifs de la mauvaise impression produite par Voltaire, en fin de compte, sur ces lettrés anglais dont il n'a jamais cessé, toute sa vie, d'exalter le talent et le caractère. Dans une des premières visites qu'il a faites à Pope, la mère de celui-ci, vieille dame catholique très pieuse, et pleine de respect pour les « convenances, » ayant retenu à dîner le visiteur de son fils, lui a poliment exprimé sa surprise et son regret du manque d'appétit qu'il faisait voir. Sur quoi Voltaire « lui a expliqué qu'une certaine maladie, prise naguère en Italie, avait à jamais ruiné sa santé; et la manière dont il lui a donné cette explication a été si grossière et indélicate que la pauvre dame a dû se lever de table, sans attendre la fin du repas. »

Mais le poète anglais, de son propre aveu, n'en a pas moins continué, après cette aventure comme après celle qu'on a lue plus haut, à accepter les visites et les hommages de son confrère français; et M. Churton Collins nous apprend que Voltaire, durant tout son séjour, a peut-être manifesté plus d'empressement à rechercher la connaissance des hommes de lettres que celle même des agens politiques et des grands seigneurs. Ni les démarches ni les complimens ne lui ont coûté pour se lier avec Swift, dont l'amer et féroce génie n'a pu manquer d'exercer sur lui une action très profonde, avec les poètes Gay, Young, et Congreve, avec les métaphysiciens Clarke et Berkeley, avec le théologien Woolston, dont les *Six Discours sur les miracles du*

Christ nous offrent déjà, en germe, toute la critique religieuse du *Dictionnaire philosophique*. En présence de chacun de ces hommes, écrit M. Collins, « Voltaire nous apparaît constamment à genoux. » Et il n'y a pas un seul de ces hommes qui, d'une façon ou d'une autre, ne lui ait fait sentir sa méfiance ou son mépris, depuis Young lui disant, dans une spirituelle épigramme, qu'il « rappelle, à la fois, Milton lui-même et ses deux héros, le Péché et la Mort, » jusqu'à Congreve le priant, pour échapper à sa flagornerie, « de le considérer comme un gentleman, et non comme un auteur. » Mais lui, cependant, il n'y a pas un de ces hommes dont il ne mette à profit la fréquentation, soit qu'il leur emprunte des idées pour ses œuvres futures, ou simplement qu'il obtienne leur appui dans la prudente et ambitieuse campagne qu'il a entreprise, dès son arrivée à Londres, pour le succès matériel de sa *Henriade*.

Car s'il est infiniment probable que Voltaire, en sortant de la Bastille, s'est proposé de tirer parti de son séjour en Angleterre pour compléter son apprentissage d'écrivain, comme aussi pour se procurer, par n'importe quels moyens, la fortune qu'il jugeait indispensable au libre exercice de son talent, toute l'étude de M. Churton Collins nous révèle, d'autre part, que l'objet immédiat et principal de son séjour a été de lancer, dans le monde, le grand poème épique qu'il venait d'achever. C'est surtout cet objet que nous découvrons au fond de toutes ses lettres, de toutes ses visites, de tout ce que le professeur anglais appelle « l'écœurant déballage de ses complimens. » Et quel admirable procédé « de lancement » le poète imagine, lorsque, à la veille de la publication de sa *Henriade*, pendant l'hiver de 1727, il fait paraître, en langue anglaise, un petit volume contenant deux *essais*, l'un sur les *Guerres civiles en France au temps de la Ligue*, l'autre sur l'*Histoire et les Règles du poème épique!* Raconter au public anglais les événemens historiques qu'il va « chanter » dans son poème, et lui exposer, sous prétexte de considérations de critique générale, les raisons qui rendent son poème supérieur à tous les autres ouvrages précédens du même genre, n'est-ce pas une invention vraiment merveilleuse, un des plus beaux coups de « réclame, » parmi tous ceux où Voltaire lui-même, et bien d'autres après lui, allaient exceller!

Et peut-être le trait le plus génial, dans cette manœuvre préparatoire à la *Henriade*, est-il encore d'avoir persuadé au public anglais que les deux *essais* avaient été écrits en anglais par l'auteur lui-même,

sans l'aide de personne ! Aucune autre flatterie n'était mieux faite pour toucher ce public, pour lui arracher de force sa sympathie et sa curiosité. Sans compter qu'il n'est nullement incroyable que Voltaire ait réussi, en effet, à se rendre assez maître de la langue anglaise pour rédiger tout au moins, dans cette langue, un premier brouillon de ses deux *essais :* M. Collins nous cite, de lui, plusieurs lettres inédites en anglais, qui attestent une connaissance du langage courant tout à fait surprenante chez un étranger. Mais ces lettres mêmes, qui nous dit que Voltaire ne les a pas écrites avec l'aide d'un secrétaire anglais, de ce « maître de langue » dont la présence continuelle auprès de lui a été affirmée de divers côtés ? Et, en tout cas, si Voltaire a rédigé en anglais l'esquisse de son livre, nous pouvons être sûrs qu'il s'est adressé à un Anglais authentique pour corriger ses fautes, mais surtout pour donner à son style cette pureté et cette élégance, cette couleur nationale et locale, que jamais un écrivain ne saurait déployer dans une langue étrangère à moins de s'être assimilé cette langue au détriment de la sienne propre, et d'avoir désormais pris l'habitude de ne penser, ne sentir qu'en elle. Je m'étonne que M. Churton Collins « ait quelque peine à comprendre la cause de l'intempestif éclat de gaîté » par lequel se termine l'anecdote suivante, rapportée dans un recueil anglais du temps : « Voltaire, un jour, étant venu voir le docteur Young, a cru devoir lui soumettre ses *essais* anglais, en le priant de corriger les fautes trop grossières qu'il pourrait y trouver. Là-dessus le docteur, très honnêtement, s'est mis à l'œuvre, et, d'abord, a noté les passages les plus sujets à critique; mais quand ensuite, ses notes en main, il a voulu faire part à son visiteur de ses observations, Voltaire n'a pas pu se retenir de lui rire au nez. »

Un mois environ après la publication des deux *essais*, en janvier 1728, les journaux anglais annoncèrent la prochaine apparition de la *Henriade*. « La lecture des beaux *essais* de M. de Voltaire, — écrivait un rédacteur de la *République des Lettres*, — nous rend bien impatiens de connaître le poème épique de ce *gentleman*. Celui-ci nous paraît posséder si à fond les meilleurs poètes, anciens et modernes, et se montre si excellent juge de leurs beautés comme de leurs défauts, que nous avons tout motif d'espérer que sa *Henriade* sera un ouvrage parfait ; et comme il écrit en anglais avec une élégance et une force extraordinaires, encore qu'il n'habite notre pays que depuis dix-huit mois, nous nous attendons à trouver, dans son poème, toute la beauté et toute la vigueur dont est capable sa langue natale. » En janvier, la publication du poème était promise pour février ; en février, les jour-

naux la promirent pour le mois suivant; et cette série d'articles et d'annonces, s'ajoutant aux manœuvres personnelles de Voltaire et aux démarches de ses amis ou agens, aboutirent à un résultat qui dépassa toutes les prévisions. Lorsque les listes de souscription s'étaient ouvertes, quelques mois auparavant, personne en Angleterre n'avait semblé désireux d'acquérir un poème épique sur les guerres de la Ligue, écrit dans une langue étrangère par un inconnu : lorsque la *Henriade* fut mise en vente, vers le milieu de mars, les listes contenaient les noms de 344 souscripteurs, dont la plupart ne s'étaient décidés qu'au dernier moment; et parmi eux figuraient, à la suite du Roi et de la Reine, les plus hauts personnages du parti de la Cour. Le poème avait beau être écrit en français : l'auteur avait réussi à le faire admettre du public anglais comme une œuvre s'adressant expressément à lui, et presque composée à son intention. La dédicace anglaise à la reine Caroline, en particulier, avec son mélange de liberté et de déférence, comparant la femme de George II à la grande Élisabeth, et lui confiant le soin de « protéger la mémoire d'Henri IV, » avait été appréciée et goûtée unanimement : d'autant plus que tout le monde savait que Voltaire avait d'abord dédié son poème à Louis XV, et que c'était un élan spontané de son cœur qui, ensuite, l'avait forcé à remplacer le nom de son roi, en tête de la *Henriade*, par celui d'une princesse infiniment plus digne d'un pareil hommage.

La Reine répondit à l'hommage désintéressé du poète en lui faisant remettre une somme d'argent dont le chiffre exact n'a pu être établi, mais qui, sûrement, a dû s'élever pour le moins à 500 livres sterling. Chez les libraires de Londres, la vente de l'édition populaire in-octavo produisit, en quelques semaines, plus de dix mille francs. Et voici que, au moment où cette vente menaçait de fléchir, une aventure survint qui, par le bruit qu'elle fit, contribua singulièrement à ramener l'attention du public sur la *Henriade* et sur son auteur! Celui-ci, par pure bonté d'âme, avait autorisé un petit libraire de Newport Street, appelé Coderc, à imprimer, pour son compte, une édition du poème; et il se trouva que Coderc, au lieu de publier lui-même cette édition, avait cédé l'autorisation, qu'il tenait de l'auteur, à un de ses confrères, un certain Prévost. Si bien que Prévost, dès la fin de mars 1728, annonçait dans le *Daily Post* la prochaine publication d'une édition de la *Henriade* « où l'on trouverait, pour la première fois, le texte complet et authentique du manuscrit de M. de Voltaire. » En réalité, l'édition de Prévost ne différait de l'autre que par l'introduction de six vers du manuscrit primitif, que Voltaire

avait changés en corrigeant ses épreuves. Aussi l'indignation du poète fut-elle grande, devant cet abus scandaleux de sa charité : elle s'épancha longuement dans les colonnes du *Daily Post* et de maints autres journaux. Puis, l'impudent Prévost ayant osé répliquer, Voltaire répliqua à son tour. Ainsi la querelle se poursuivit, toujours fournissant à Voltaire de nouvelles occasions de laisser apercevoir, en même temps que sa générosité naturelle et sa légitime colère d'avoir été dupé, l'incomparable mordant de sa polémique. Et déjà Voltaire avait quitté Londres, — après avoir retiré de son séjour en Angleterre plus de fruit que ses espoirs les plus ambitieux n'avaient pu en attendre, — quand le public anglais découvrit que, bien loin que ses sentimens personnels à l'égard de Prévost eussent eu rien d'hostile, les deux compères avaient organisé leur grande querelle en parfait accord, pour assurer à la *Henriade* un précieux supplément de « publicité. »

Voltaire est reparti de Londres vers le 15 mars 1729, à la suite d'incidens que tous les efforts de M. Churton Collins ne sont point parvenus à élucider : il paraît seulement incontestable que ce départ a eu le caractère secret et précipité d'une fuite, et que le poète a dû, tout au moins, en hâter le moment pour échapper à de graves ennuis. « Sûrement, il aura dit ou fait quelque chose qui lui aura valu une inimitié dangereuse. » On a raconté que son dernier protecteur, lord Peterborough, lui avait remis, en plusieurs fois, de fortes sommes pour payer l'impression d'un livre, que Voltaire s'était approprié l'argent, et que le lord, après une explication avec l'éditeur, s'était mis en quête du mandataire infidèle pour lui rompre les os; mais M. Collins a découvert une lettre de Peterborough, datée du 14 novembre de la même année, où aucune allusion n'est faite à une aventure de ce genre. Le passage concernant Voltaire, dans la lettre, est d'ailleurs curieux, et mérite d'être cité. « Notre politique d'à présent, y lisons-nous, est aussi difficile à expliquer que les résolutions et la conduite de M. Voltaire. Celui-ci, pour le moment, a retiré sa faveur à la nation et au peuple anglais. Il a pris congé de nous, comme d'une race imbécile qui croit en Dieu et se fie à ses ministres; et le voici en route pour Constantinople, où il veut se rendre afin de pouvoir conserver sa foi dans les Évangiles, chose qu'il prétend lui être impossible en vivant parmi des chrétiens ! » Ainsi les circonstances du départ du poète restent, pour nous, enveloppées d'obscurité. L'unique document un peu sérieux que

nous possédions à ce sujet est une note du *Gentleman's Magazine* de mai 1732, où un rédacteur anonyme, rendant compte de l'*Histoire de Charles XII*, reproche à Voltaire d'avoir divulgué, dans ce livre, des confidences recueillies durant son séjour à Londres, et ajoute : « M. Voltaire, au reste, s'est comporté chez nous d'une façon si fâcheuse qu'il a fini par ne plus être admis dans les familles nobles qui, d'abord, l'avaient reçu avec empressement. Il a quitté l'Angleterre tout rempli de rancune. »

Mais le plus singulier est que, là-dessus, le journaliste du *Gentleman's Magazine* et lord Peterborough se sont trompés. Quels qu'aient pu être les griefs intimes de Voltaire à l'égard de ses anciens amis anglais, pour « la nation et le peuple anglais » l'auteur des *Lettres Philosophiques* a toujours gardé une sympathie mêlée d'admiration. Il s'est trouvé amené, en vérité, à parler en termes méprisans et haineux de Shakspeare, après avoir été le premier à nous le révéler ; mais sur les écrivains de son temps, sur Pope et Congreve, sur Locke, sur le « libre penseur » Woolston, son opinion n'a jamais varié, non plus que sur la société et les mœurs anglaises, en général. Jusqu'au bout de sa longue vie, cet homme, qui avait laissé en Angleterre un souvenir déplorable, est resté fidèlement, passionnément « anglomane. » « Si je n'avais point fixé le siège de ma retraite dans ce libre coin de Genève, — écrivait-il, trente ans plus tard, à son ami Keate, — certainement je serais allé vivre dans la libre Angleterre ! » Toujours cette « libre » nation, — où d'ailleurs il se souvenait peut-être d'avoir commencé, à la fois, l'édifice de sa gloire et celui de sa fortune, — toujours elle lui est restée aussi chère qu'elle le lui était, déjà, dans les premiers mois de son séjour, lorsqu'il s'amusait à écrire en anglais, pour son confident Thieriot, une lettre dont M. Collins a eu la bonne fortune de retrouver l'original. Voltaire y raconte, d'abord, les désagrémens et l'insuccès final d'un mystérieux voyage secret qu'il a fait à Paris en juillet 1726, et comment, dès son retour à Londres, la banqueroute d'un « juif nommé Medina » l'a dépouillé de tout son avoir. Il célèbre ensuite les vertus du marchand Falkener, ainsi que celles de lord et lady Bolingbroke ; et rien n'est plus amusant que la manière dont, à ce propos, il affirme la rigueur inflexible de ses convictions de « républicain : » « Milord et milady Bolingbroke m'ont offert tout, leur argent, leur maison : mais j'ai refusé tout, parce qu'ils sont des lords, et j'ai tout accepté de M. Falkener, parce qu'il n'est qu'un particulier. — J'avais primitivement l'intention d'imprimer notre pauvre *Henri* à mes frais, en Angleterre : mais la perte de mon argent met tristement

fin à ce projet. Je me demande, à présent, si je ne vais pas essayer de publier mon poème par souscription, avec l'appui de la Cour. Mais je suis las des cours, mon Thieriot ! Tout ce qui est roi, ou qui appartient à un roi, fait horreur à ma philosophie républicaine ; et je ne veux pas boire la moindre goutte d'esclavage dans le pays de la liberté ! » Puis il invite affectueusement Thieriot à venir le rejoindre :

De votre pays, je n'espère ni ne crains plus rien. Mon unique désir est de vous voir, un jour, à Londres. Je me nourris de cette charmante espérance. Si ce n'est qu'un rêve, laissez-moi en jouir sans me décevoir ! Laissez-moi penser que j'aurai le plaisir de vous voir à Londres, respirant le vigoureux esprit de cette nation indéfinissable ! Vous comprendrez mieux leurs pensées, lorsque vous pourrez vivre parmi eux. Vous verrez un peuple épris de sa liberté, instruit, spirituel, méprisant la vie et la mort, un vrai peuple de philosophes. Non pas qu'il n'y ait quelques sots en Angleterre : chaque pays a ses fous. Et peut-être la folie française est-elle plus plaisante que la folie anglaise : mais, par Dieu ! la sagesse anglaise et l'honnêteté anglaise sont au-dessus des nôtres. Un jour, je vous ferai connaître le caractère de ce peuple bizarre ; mais, aujourd'hui, il est temps de mettre un terme à mon bavardage anglais !

M. Churton Collins a recueilli, dans le même volume, deux autres études biographiques, consacrées aux séjours en Angleterre de Montesquieu et de Rousseau. La première, à dire vrai, s'adresse surtout aux lecteurs anglais, ne contenant presque rien qui ne soit tiré des écrits, déjà publiés, de l'auteur des *Lettres Persanes ;* mais je regrette de ne pouvoir que signaler en passant, aujourd'hui, le récit, fait par M. Collins, à son point de vue anglais et d'après des documens anglais, de l'un des chapitres les plus mémorables de cet étrange et triste roman qu'a été la vie de Jean-Jacques Rousseau.

M. Collins, comme je l'ai dit, est sans pitié pour le pauvre Jean-Jacques. Il paraît ignorer absolument la campagne de diffamation et de calomnie entreprise, depuis longtemps ,par Grimm et ses acolytes, contre un homme dont les idées leur semblaient trop imprégnées de l'esprit chrétien, et dont le génie risquait de nuire à la royauté littéraire de leur maître et secret inspirateur, le « patriarche » de Ferney. Peu s'en faut qu'il n'accuse l'auteur des *Confessions* d'avoir inventé, de toutes pièces, l'histoire des mauvais traitemens dont il se plaint, pour forcer le public à s'occuper de lui, ou peut-être même, simplement, pour causer de l'ennui à l'excellent David Hume ! Lui qui, quelques pages plus haut, tâchait à excuser la duplicité évidente et les misérables intrigues de Voltaire, dans son admiration pour le zèle du poète de la *Henriade* à apprendre l'anglais, nous le voyons main-

tenant s'acharner contre Rousseau avec une animosité implacable, interprétant contre lui tous ses actes et toutes ses paroles : comme si les rédacteurs de l'*Encyclopédie* lui avaient légué, tout ensemble, leurs sentimens et leurs procédés de polémique à l'égard du citoyen de Genève.

Mais ce parti pris d'hostilité n'empêche pas son étude sur *Rousseau en Angleterre* de contenir quelques documens tout à fait précieux, dont j'espère pouvoir parler à loisir une prochaine fois, et parmi lesquels je crois bien, du reste, que le plus précieux est encore la reproduction d'un portrait inédit de Jean-Jacques, peint, en 1766, par Wright de Derby. Un compatriote de M. Churton Collins, le célèbre homme d'État et historien M. John Morley, ayant été admis précédemment à étudier ce portrait, déclarait l'avoir trouvé « presque aussi expressif et pathétique, dans son réalisme, que quelques-uns de ces trous noirs qui, par instans, s'ouvrent devant le lecteur des *Confessions*. » Et, certes, on ne saurait imaginer un portrait plus « réaliste, » plus différent de l'image idéalisée de Rousseau que nous a transmise l'enthousiasme « philosophique » du pastelliste Latour; et, certes, l'expression qui s'en dégage n'est pas moins imprévue et saisissante, pour nous, que les traits qu'il nous révèle : mais, autant qu'on en peut juger par une reproduction, il n'y a rien, dans ce portrait, qui soit pour nous inquiéter sur le fond de l'âme du modèle, à la manière des « trous noirs » qui inquiètent M. Morley dans les *Confessions*. Nous y découvrons seulement un homme semblable à nous, — au lieu de l'impassible rêveur inventé par Latour, — et un homme que la vie a durement éprouvé, au point que nous frémissons de songer à l'affreuse désolation qui va nous apparaître dans son regard, tout à l'heure, lorsque ses yeux baissés se relèveront vers nous. Ces plis creusés dans les chairs, ces orbites enfoncés, ce retrait de la lèvre inférieure, ce geste de la main appuyée contre le cou, comme pour y retenir un sanglot, tout cela nous est infiniment « pathétique : » mais sans que nulle répugnance vienne se mêler à notre compassion. Et M. Collins a beau nous affirmer, à son tour, que le portrait de Wright représente « un égoïste morbide, hystérique, et sentimental, ou même quelque chose de pire encore, — une illustration lamentable de l'*acolaste* aristotélicien : » le fait est que personne, ayant vu ce portrait, ne pourra se défendre d'un mouvement d'indulgente et affectueuse pitié pour un être qui a souffert autant que celui-là.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il est difficile de se rendre compte exactement de ce qu'ont été les élections municipales des 3 et 10 mai. La difficulté tient à deux causes : d'abord au grand nombre des scrutins, ensuite à l'importance particulière des questions de personnes et des intérêts locaux dans les élections de ce genre. Il y a plus de 36 000 communes en France et, des scrutins qui viennent d'avoir lieu, sont sortis près d'un demi-million de conseillers municipaux. Les multitudes sont toujours confuses, à moins qu'elles ne soient entraînées dans un courant très nettement déterminé. Or, il n'y a pas eu de courant dans les élections dernières. Si l'on excepte quelques provinces, comme la Normandie et la Bretagne, où l'accentuation à gauche a été assez sensible, partout ou presque partout ailleurs, on a marqué le pas et les divers partis ont conservé leurs positions, — à l'exception toutefois du parti collectiviste qui a perdu quelques-unes des siennes.

Il en a été ainsi notamment à Paris. Et cela est encore plus vrai de nos communes rurales où, lorsqu'il n'existe pas un de ces courans accentués dont nous avons parlé, l'électeur vote pour l'homme qu'il connaît ou pour la coterie locale à laquelle il est attaché. Ajoutons que nous sommes dans une période politique où le sens habituel des mots a beaucoup perdu de sa précision. Les candidats s'affublent d'étiquettes auxquels ils attachent peu d'importance. Tel s'intitule radical, et même socialiste, parce que ces dénominations sont à la mode et qu'il les croit douées d'une vertu électorale particulière; mais, au fond de l'âme, il est resté modéré. Nous constatons ces déguisemens sans les excuser : les élections dernières en ont présenté de nombreux exemples. Aucun parti ne se proclame vainqueur, ce qui prouve bien que, à peu de chose près, le *statu quo* a été maintenu. Mais cela même est une nouveauté dans notre histoire électorale de

ces quinze dernières années. Après chacune des élections dernières, on constatait une aggravation dans le sens radical, ou même socialiste : pour la première fois on est arrivé à un point d'arrêt, et il y a même eu un léger recul, symptôme qui mérite d'être accueilli avec une satisfaction relative dans une époque où il faut savoir se contenter de peu. Le gouvernement et les Chambres y verront-ils un avertissement et une leçon ? Il y aurait de leur part imprudence à ne pas le faire. Tant de projets de réformes, ou de prétendues réformes, dont on nous assourdit, ont fini par faire naître de l'inquiétude. Jusqu'ici on ne croyait pas à la réalisation de ces projets : depuis quelques mois on se prend à la craindre, et les intérêts qui sommeillaient dans une sécurité trompeuse commencent à se sentir menacés. Le projet d'impôt sur le revenu est assurément pour beaucoup dans le malaise général. A mesure que la discussion s'en déroule devant la Chambre, tous ceux qui ont un revenu, même faible, deviennent plus attentifs et s'inquiètent. Une réforme fiscale, périlleuse en tout temps, l'est encore davantage au moment où nous sommes. Les vaches grasses ont fait place aux vaches maigres. Le rendement des impôts a baissé ces derniers mois. Les journaux parlent, à mots couverts, des difficultés que rencontre M. le ministre des Finances à mettre en équilibre le budget qu'il va soumettre au Parlement. Dans ces conditions, le branle-bas général qu'on propose d'introduire dans notre système d'impôts est une gageure où la témérité se rapproche de l'inconscience. La Chambre s'en apercevra-t-elle ? Si elle le fait, M. Caillaux pourrait bien rencontrer sur sa route quelques déceptions.

Il semble, en tout cas, que l'influence déjà atténuée du parti collectiviste, où, si l'on veut, socialiste unifié, soit destinée à diminuer encore à la suite des scrutins d'hier. Il n'y a eu, en effet, qu'un parti qui ait souffert, et c'est celui-là. Le socialisme unifié est en décadence : il a été battu à Toulouse, à Lille, à Montpellier, à Saint-Étienne, à Brest; il a perdu plusieurs sièges à Paris. Les beaux jours de M. Jaurès sont passés. La semaine dernière, il lui a été impossible de prendre la parole à Toulouse dans une réunion qu'il avait provoquée, et que la police a dû clore au milieu du tapage. Il a lassé le pays par ses déclamations à la fois violentes et décousues; on commence à se rendre compte de l'influence néfaste qu'il a exercée sur les ministères antérieurs, notamment sur celui de M. Combes; enfin, et surtout, la méconnaissance absolue, pour ne pas dire la négation brutale des sentimens qui se rattachent à l'idée de patrie, est devenue si claire à travers les obscurités de sa rhétorique que la conscience nationale en a été

révoltée. Cette révolte s'est produite spontanément : on ne peut pas dire que les manifestations électorales du parti radical et radical-socialiste y aient été pour grand'chose. Rien de plus pitoyable que les tergiversations de ce parti. A la suite du congrès de Nancy, il avait paru vouloir répudier avec quelque énergie les doctrines de M. Hervé et les faiblesses ou les complaisances de M. Jaurès ; mais, à mesure que des élections approchaient, il a mis une sourdine à ses protestations et s'est réfugié dans l'équivoque pour essayer de sauver ce qui reste encore du Bloc. Il a rédigé plusieurs manifestes à travers lesquels on a quelquefois aperçu le désaveu de l'anti-patriotisme, mais où on a toujours senti le désir très vif de ne pas se séparer définitivement des hommes qui le professent. A la veille des élections de ballottage du 10 mai, le parti radical et radical-socialiste a cru toutefois devoir faire un effort un peu plus marqué que les précédens, et il a engagé ses fidèles à voter pour les candidats de gauche qui leur auraient « donné sans ambiguïté les garanties que réclament : d'une part leur souci légitime de la réalisation des réformes démocratiques, et, de l'autre, leur attachement à la patrie. Mais cela est bien court et reste bien vague, surtout quand on le rapproche des manifestes précédens. Si le parti radical et radical-socialiste condamne l'ambiguïté chez les autres, il ne se fait pas faute de la pratiquer pour son propre compte. Il se contente de repousser les candidats qui préconiseraient formellement « la désorganisation des armées de la République, soit par la désertion en temps de paix, soit par l'insurrection et la grève générale devant l'ennemi. » Où sont-ils, ces candidats? On les chercherait probablement en vain. A l'exception de M. Hervé lui-même et de quelques rares énergumènes, les patriotes tièdes ou indifférens et les adversaires des armées permanentes ne procèdent pas par des affirmations aussi tranchées ; mais leur propagande, pour être plus réservée dans son expression et plus sournoise, n'en est pas moins malfaisante, et ce n'est pas par des formules à double entente qu'on peut en combattre les effets. Or le parti radical et radical-socialiste n'en a pas employé d'autres au cours de toute la campagne électorale ; il n'a pas prononcé une seule fois une de ces paroles claires, nettes, vibrantes, au sens desquelles il est impossible de se tromper ; sa principale préoccupation a été de tout ménager.

Les élections municipales ont été la préface de la réunion du Parlement, qui aura lieu le mardi, 19 mai : les Chambres reprendront à cette date leur session ordinaire qui a été interrompue par celle

des Conseils généraux et par les élections municipales, et comme elles ont l'habitude de se séparer vers le 14 juillet, leur activité législative ne durera guère que deux mois. Ces deux mois seront employés au Sénat à la discussion du rachat de l'Ouest, et à la Chambre à celle de l'impôt sur le revenu. Cette courte session sera donc très importante; nous doutons qu'elle soit utile au même degré.

Nous nous efforçons de tenir, de quinzaine en quinzaine, nos lecteurs au courant des événemens du Maroc. La tâche n'est pas toujours facile. Sans doute, il se passe quelque chose au Maroc, mais il est souvent difficile de dire quoi. Dans la région de Casablanca, la comédie dont nous avons déjà indiqué quelques traits se poursuit entre le Sultan et son frère, à travers des péripéties de plus en plus déconcertantes. Chaque jour on annonce qu'ils vont enfin entreprendre les mouvemens les plus décisifs: nous regardons avec une attention mêlée d'anxiété et nous ne voyons jamais rien du tout. Tantôt c'est la grande méhalla d'Abd-el-Aziz qui va partir pour Fez et celle de Moulaï-Hafid pour Marakech, de sorte que chacun des deux semble devoir rejoindre sa capitale. Le lendemain, c'est Moulaï-Hafid qui va à Fez et Abd-el-Aziz qui gagne Marakech : ils opèrent entre eux un chassé-croisé imprévu. Finalement, ils restent en place l'un et l'autre, toujours menaçans, toujours immobiles.

Les nouvelles se succèdent et alternent, le plus souvent avec monotonie. Un jour cependant, il en est arrivé une qui nous a paru très importante, et dont nous avons conçu de sérieuses espérances: on annonçait que les troupes d'Abd-el-Aziz étaient entrées à Saffi et qu'elles y avaient été reçues avec un immense enthousiasme. Rien ne pouvait arriver plus à propos. Saffi est ce port de mer qui, occupé par Moulaï-Hafid, lui servait à recevoir du dehors des armes et des munitions : la contrebande de guerre passait principalement par cette porte. Le bruit avait couru, il y a quelque temps, que nous occuperions nous-mêmes Saffi, mais il avait été presque aussitôt démenti; un acte de cette nature aurait pu provoquer, en effet, des difficultés internationales; on aurait pu y voir une intervention dans les affaires intérieures du Maroc; il aurait pu faire de Saffi un autre Casablanca. Nous avions donc pris le parti de nous abstenir, mais ce que nous ne pouvions pas faire sans nous exposer à des inconvéniens assez délicats, Abd-el-Aziz, au contraire, était en droit de l'exécuter s'il en avait les moyens. Les avait-il? Les lui a-t-on fournis? Les renseignemens manquent sur l'origine de cette affaire : le secret de la

préparation et la rapidité de l'exécution ont frappé les esprits et ranimé la confiance en Abd-el-Aziz. S'il portait encore quelques coups du même genre, sa situation pourrait se modifier grandement. Toutefois, la prise de Saffi n'a pas produit une impression aussi vive qu'elle l'aurait dû : on a annoncé le fait et on n'en a plus parlé. Ce silence avait de quoi surprendre et nous nous demandions à quelle cause il fallait l'attribuer, lorsque des nouvelles complémentaires ont présenté l'occupation de Saffi sous un jour nouveau. On disait que les soldats d'Add-el Aziz, une fois débarqués dans la ville, avaient fait défection et étaient passés à l'ennemi. On ajoutait qu'ils appartenaient presque tous à la région environnante, et qu'ils n'avaient pas tardé à se débander. Nous ignorons dans quelle mesure il faut se fier à ces récits; mais ils n'ont été ni démentis, ni rectifiés, et l'opinion reste incertaine et troublée, sans que personne se donne la peine de l'éclairer. Si les Chambres avaient été réunies, on aurait demandé au gouvernement des explications sur ce point et sur quelques autres, et bien que nous sachions la confiance toute relative que méritent les vérités officielles, nous aurions aimé à en recueillir le témoignage.

On a dit encore qu'à un certain moment il nous aurait été facile, si nous l'avions voulu, de mettre la main sur Moulaï-Hafid et de terminer, par cet acte décisif, la guerre entre les deux frères. Moulaï-Hafid s'était beaucoup rapproché de nos colonnes, et la crue subite d'une rivière lui rendait la retraite impossible. Cette fois encore, nous ignorons ce qu'il faut croire de l'anecdote; mais, si elle est exacte, nous regrettons médiocrement qu'elle n'ait pas eu un autre dénouement. On aurait pu s'emparer de Moulaï-Hafid; soit, et après? Croit-on, vraiment, que la guerre aurait pris fin aussitôt, et qu'Abd-el-Aziz, débarrassé de la concurrence fraternelle, n'aurait eu qu'à entrer à Fez, où il aurait été reçu en triomphateur? Les choses marocaines ne sont pas aussi simples que cela. D'une manière générale, — nous l'avons dit déjà, — on donne à Moulaï-Hafid beaucoup plus d'importance qu'il n'en a en réalité. Lorsque nous éprouvons une déconvenue quelconque, lorsqu'il nous arrive un accident inopiné et fâcheux, lorsque des troubles inquiétans se produisent dans le Sud-oranais, ou encore lorsque Abd-el-Aziz, au moment d'entrer en campagne à la tête de ses troupes, réfléchit subitement et se décide à ne pas bouger, nous mettons tout cela sur le compte de Moulaï-Hafid; et la liste des griefs que nous avons et que son frère a contre lui, grossit démesurément. Mais n'y a-t-il pas quelque fantaisie dans ces attri-

butions de responsabilité? Moulaï-Hafid n'est, au milieu de beaucoup d'autres, qu'une des manifestations très contingentes de l'anarchie marocaine. Le mouvement qui s'est formé autour de lui se serait, à défaut de lui, formé autour d'un autre; de qui? nous n'en savons rien: du premier venu, d'un aventurier ou d'un intrigant quelconque, peut-être d'un de ces chefs improvisés qu'on choisit à cause de sa nullité même, et qui suit son monde précisément parce qu'il en en est, ou qu'il s'en croit le chef. On se trompe lourdement si on imagine que la révolte du Sud et la proclamation de la guerre sainte sont le fait du seul Moulaï-Hafid, et qu'elles disparaîtraient avec lui comme l'effet disparaît avec la cause. La cause persisterait, et il ne faudrait pas longtemps pour que l'effet se reproduisît, peut-être même dans des conditions aggravées. Nous ne voulons pas dire par là que Moulaï-Hafid soit un moindre mal, et qu'il faille par conséquent en désirer le maintien, mais seulement mettre en garde contre l'illusion que toutes nos difficultés tiennent à sa personne, et qu'elles seraient supprimées comme par enchantement si on pouvait la supprimer. Dans l'état de décomposition politique où est le Maroc, Moulaï-Hafid n'est qu'un accident. Le drapeau qui tomberait de sa main serait repris et relevé par un autre. Sa force n'est pas en lui, mais dans la cause qu'il représente et qui, à défaut de lui, trouverait tout de suite un nouveau représentant.

Il cherche à tirer une autre force du dehors, et il vient de renouveler, auprès de l'Allemagne, des démarches qu'il avait tentées déjà avec moins de succès. Il a envoyé à Berlin des émissaires qui ont demandé à être reçus et entendus : on leur a répondu qu'ils seraient reçus et entendus, non pas officiellement, mais officieusement, et un fonctionnaire des Affaires étrangères a été effectivement chargé de les recevoir et de les entendre. Non pas de leur répondre. On a fait, à ce sujet, une distinction : le fonctionnaire des Affaires étrangères écoutera les délégués hafidiens et prendra acte de leurs dires, mais il n'entrera pas en conversation avec eux. Ils parleront, il se taira. De plus, les journaux allemands ont fait savoir que le gouvernement impérial s'empresserait de communiquer au gouvernement français ce que ce monologue lui aurait appris. Nous reconnaissons volontiers que le gouvernement impérial use à notre égard de formes courtoises; mais que ces formes soient correctes autant qu'elles sont courtoises, comment l'accorder? Elles ne le sont ni envers le sultan du Maroc que toutes les puissances ont reconnu et auquel l'Allemagne doit peut-être des ménagemens particuliers, ni

envers nous qui sommes aux prises, dans la Chaouia et dans le Sud-oranais, avec les difficultés que l'on sait. Nous ne mettons nullement en cause les dispositions du gouvernement impérial; il ressort de la publication qu'il vient de faire d'un *Livre blanc* sur les affaires marocaines, que sa conduite générale dans ces affaires a été, depuis quelque temps, ce qu'on devait attendre d'un signataire de l'Acte d'Algésiras; son attitude à notre égard est moins tendue qu'elle ne l'était naguère; mais s'est-il bien rendu compte du contre-coup que produirait au Maroc la réception, même officieuse, des envoyés du prétendant? Les nuances, nous allions dire les finesses protocolaires qu'il met dans cette réception sont trop subtiles pour faire, sur des imaginations africaines, l'effet qu'il en attend. Les puissances en tiendront compte; ce sont distinctions faites pour elles et qu'elles comprennent, mais qui échappent à l'intelligence moins cultivée des Marocains. On ne verra qu'une chose dans la Chaouia et dans le Sud-oranais, à savoir que les émissaires de Moulaï-Hafid ont été reçus à Berlin, et il est à craindre qu'on n'y tire de ce fait brutal des conséquences que le gouvernement allemand désavouera sans aucun doute, mais qui se produiront malgré lui. Son rôle dans cette affaire introduit au Maroc une complication de plus.

Nous avons dit souvent que nous n'avions pas à prendre parti entre les deux frères, et les autres puissances n'ont pas plus que nous à se prononcer pour l'un ou pour l'autre; mais cela ne signifie pas que nous devions les traiter pareillement sur le terrain international. L'un est le sultan régulier et l'autre est un révolté. Nous ne devons pas intervenir dans leur querelle, pas plus que nous n'aurions à le faire si une révolte ou une insurrection éclatait dans un pays quelconque; mais, aussi longtemps que la révolution, l'insurrection n'a pas triomphé et que le pays n'a pas accepté et consacré sa victoire, nous ne connaissons et ne pouvons connaître que le gouvernement légal avec lequel nous entretenons des relations publiques. Ce sont là des principes élémentaires. Recevoir, même officieusement, des émissaires d'un insurgé est un acte peu amical à l'égard du gouvernement contre lequel il lutte, — dans l'espèce à l'égard du gouvernement chérifien. Et sans doute le gouvernement allemand peut en prendre à son aise avec le gouvernement chérifien, c'est-à-dire avec le malheureux Abd-el-Aziz; mais est-ce une raison pour manquer à des principes universellement reconnus et généralement respectés? Ces principes sont une sauvegarde pour tout le monde, même pour le gouvernement allemand. Nous sommes convaincu que rien

n'est plus loin des intentions de ce dernier : il ne faudrait pourtant pas beaucoup d'incidens du même genre pour que l'opinion s'accréditât dans le monde que la France a un candidat au Maroc, et que l'Allemagne en a un autre. Nous avons toujours désapprouvé que la France se donnât l'apparence d'en avoir à elle; mais ce que nous désapprouvons chez nous, nous ne l'approuvons pas ailleurs; et si nous nous sommes intéressés un peu trop ouvertement et activement à Abd-el-Aziz, c'était une raison de plus pour que le gouvernement allemand s'abstînt de tout ce qui pouvait sembler être une marque d'intérêt donnée à Moulaï-Hafid. On aperçoit aujourd'hui le danger réciproque de ces deux attitudes, et nous voulons espérer qu'on n'y persistera pas.

Nous aimons mieux regarder du côté de la frontière algéro-marocaine, non pas qu'il s'y passe depuis quelques jours rien de particulier, mais parce que nous n'avons qu'à approuver l'organisation nouvelle que le gouvernement s'occupe d'y établir. Le général Lyautey a rejoint son poste; il était temps qu'il le rejoignît; sa présence peut y être en ce moment très utile, surtout si le gouvernement lui a effectivement confié la mission dont parlent les journaux, et qui n'est autre que la mise à exécution des arrangemens de 1901 et de 1902. Pourquoi ces arrangemens sont-ils restés depuis cette époque à peu près à l'état de lettre morte? Si on les avait appliqués, peut-être aurions-nous échappé à plus d'une difficulté et d'un danger. Mais, après les avoir faits, nous avons porté notre attention sur d'autres points; nous avons essayé de résoudre la question marocaine d'une autre manière et en la prenant dans son ensemble, ce à quoi nous avons d'ailleurs jusqu'à ce jour médiocrement réussi. Les arrangemens de 1901 et de 1902 continuaient cependant d'exister, et nous pouvions, quand nous le voudrions, en faire une réalité. Nous ne les décrirons pas en détail : ils consistent essentiellement en ce que le gouvernement français et le gouvernement marocain doivent s'entendre pour établir des marchés nouveaux dans une zone déterminée et pour organiser une police indispensable à la sécurité et, par conséquent, à la prospérité de ces marchés. Appeler à la vie économique ces régions peu favorisées serait assurément un bienfait pour elles, de même que ce serait un bienfait pour la Chaouia de lui rendre celle qu'elle a momentanément perdue; mais ici et là il faut procéder de façons différentes. En ce qui concerne la frontière algéro-marocaine, le gouvernement ne pouvait évidemment pas faire un meilleur choix que celui du général Lyautey pour remplir cette tâche; mais il ne s'en

acquittera dans de bonnes conditions que si on lui attribue la plénitude d'une autorité qui est à la fois civile et militaire. L'autorité, dans ces derniers temps, avait été partagée sur la frontière entre le général Lyautey et un commissaire civil : des troupes avaient même été mises à la disposition de ce dernier, organisation absurde dont les conséquences n'ont pas tardé à se faire sentir. On revient aujourd'hui de la dualité à l'unité : mieux vaut tard que jamais. Le général Lyautey, nommé haut commissaire, aura à s'entendre avec un commissaire chérifien, car il ne s'agit nullement de porter atteinte à l'intégrité du territoire marocain, non plus qu'à la souveraineté du Sultan. Tous les principes qui ont été posés à la conférence d'Algésiras seront respectés. Mais, comme nous le rappelions il y a quinze jours, la conférence d'Algésiras n'a porté aucune atteinte aux traités ou aux arrangemens qui l'ont précédée, et notamment à ceux de 1901 et de 1902. L'œuvre qui est confiée au général Lyautey est délicate, mais elle n'est au-dessus ni de sa capacité, ni de sa souplesse, ni de son expérience : il est permis d'en attendre d'heureux résultats. La meilleure manière pour nous, puisque nous ne voulons pas conquérir le Maroc, d'y exercer notre influence, et de la faire apprécier, est de donner aux Marocains, d'accord ou plutôt en collaboration avec eux, quelques leçons de choses dont ils seront les premiers à tirer profit. Nous le pouvons certainement sur la frontière : il suffit de le vouloir.

Mais que veut le gouvernement, ou plutôt, puisqu'il l'a dit bien souvent déjà, comment se propose-t-il de l'exécuter? On le lui demandera sans doute à la rentrée des Chambres, non pas que, depuis leur séparation, il se soit produit au Maroc des événemens bien nouveaux, mais parce que la situation, à mesure qu'elle se prolonge sans qu'on en aperçoive l'issue, laisse l'opinion de plus en plus anxieuse, et parce qu'on peut espérer que le gouvernement a mis à profit les vacances pour arrêter enfin ses idées sur le plan à remplir. On a donné avec quelque éclat une mission au général Lyautey et à M. Regnault, qui ont été chargés de faire une enquête sur place dans la Chaouia. Quels ont été les résultats de cette mission et de cette enquête? Ont-ils été décisifs et le gouvernement, après tant d'hésitations et de tâtonnemens, sait-il enfin ce qu'il doit et ce qu'il veut faire? Ce n'est pas être bien curieux que de désirer le savoir.

L'empereur François-Joseph est monté sur le trône, le 2 décembre 1848, dans les circonstances les plus critiques, et depuis

soixante ans il gouverne l'Autriche. Son règne a été intimement mêlé à toutes les péripéties de l'histoire de l'Europe : aussi a-t-il été très mouvementé et on ne peut pas dire qu'il ait été heureux. La fortune s'est à plusieurs reprises acharnée contre l'Autriche et contre son empereur; mais l'Autriche est restée grande et forte, et l'Empereur, que la simplicité et la dignité de sa vie ont rendu sympathique à tous, a conservé l'amour de ses peuples et s'est attiré le respect du monde entier. Il est aujourd'hui le patriarche des souverains. Son jubilé vient d'être fêté à Schœnbrunn, à la porte de Vienne, et, certes, la fête qui a eu lieu à cette occasion n'a pas été banale.

On y a vu Guillaume II, accompagné ou plutôt suivi d'un grand nombre de rois et de princes allemands, venir s'incliner devant la majesté un peu mélancolique du vieux souverain et l'entourer d'une vénération qui était à coup sûr très sincère, car François-Joseph ne saurait inspirer un autre sentiment, mais dont les manifestations, lorsqu'on songe au passé, avaient quelque chose d'imprévu. L'impératrice d'Allemagne avait accompagné son mari, ainsi que le prince Auguste-Guillaume et la princesse Louise de Prusse. Puis venaient le prince régent de Bavière, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, le grand-duc d'Oldenbourg, etc., etc., enfin toute l'Allemagne, de sorte que François-Joseph, s'il avait été frappé subitement d'amnésie, si sa mémoire avait été momentanément suspendue, aurait pu croire qu'il portait encore la couronne de l'Empire et que tous les rois et tous les princes de la Confédération germanique venaient lui rendre hommage comme à leur chef. Mais il n'en était rien et, par une ironie singulière des choses humaines, c'était celui-là même qui lui avait enlevé la couronne impériale allemande, ou du moins son successeur, qui lui conduisait solennellement et processionnellement cette longue théorie de princes et de rois. On se demande ce qu'ont pu être, au fond du cœur, les réflexions de François-Joseph en présence d'un spectacle aussi rare dans l'histoire. Il était le héros de cette fête tout allemande, après avoir été la victime de ceux qui la lui donnaient. Les générations qui se succèdent oublient, dit-on, celles qui les ont précédées, et nous constatons nous-mêmes à quel point elles sentent différemment les unes des autres, suivant qu'elles ont eu, ou qu'elles n'ont pas eu la sensation directe des grands événemens historiques. De ces événemens, l'empereur Guillaume n'a vu que les résultats, et il en profite : au contraire, l'empereur François-Joseph doit à son âge et à sa destinée de pouvoir en dire : *quorum pars magna fui*, j'y ai eu une

grande part; mais, hélas! quelle part tragique! L'influence du temps écoulé, l'esprit politique qui impose à la raison le fait accompli, l'esprit religieux qui y résigne la volonté ont sans doute disposé son âme à subir l'étrange jubilé de Schœnbrunn, et il y a fait très affable figure; mais quelles ombres douloureuses ont dû se lever dans son esprit! Le roi d'Italie a envoyé, dit-on, un télégramme de félicitations: il s'est abstenu toutefois de se rendre à Schœnbrunn. C'est dommage; la philosophie de l'événement aurait été plus complète s'il y était allé; on aurait vu côte à côte, faisant fête à François-Joseph, celui qui lui a enlevé la Lombardie et la Vénétie, et celui qui lui a pris la couronne de l'Empire. Mais on a voulu conserver à la démonstration un caractère strictement allemand. L'empereur Guillaume est admirable dans les rôles de ce genre; il a une réelle habileté de mise en scène et le sens de la grandeur; il le montre dans ses gestes comme dans sa parole. On aurait aimé à le voir conduisant avec lui tant de hauts et jadis puissans personnages. Le langage qu'il a tenu a eu de la gravité et de l'émotion.

Quant à l'empereur François-Joseph, il a remercié avec une effusion suffisante, et il a fait du principe monarchique un éloge qui, assurément, était à sa place dans sa bouche. Il est tout naturel qu'un empereur soit monarchiste, et au surplus, si la monarchie a sa raison d'être, c'est en Autriche-Hongrie plus encore que partout ailleurs, car elle est le seul lien qui ait pu réunir et qui puisse encore retenir tant de nationalités diverses, quelquefois même opposées. Il est difficile de concevoir l'Autriche sous une autre forme politique que celle-là: en dehors de la monarchie, elle s'émietterait inévitablement et s'éparpillerait en parcelles divergentes. On sait quelles rivalités existent entre les nationalités qui la composent, et, si on ne l'avait pas su, la manière différente dont le jubilé de Schœnbrunn a été apprécié par les journaux allemands et par les journaux tchèques ou hongrois aurait suffi à en apporter la révélation. Les premiers ont été naturellement enchantés d'une manifestation germanique aussi éclatante, bien qu'elle consacrât précisément la mise de l'Autriche hors de l'Allemagne; mais les autres en ont éprouvé un sentiment différent, dans la crainte que cette même manifestation, en rappelant aux élémens allemands de la monarchie l'hégémonie qu'ils ont eue autrefois et qu'ils regrettent, ne réveillât leurs prétentions et ne les rendît dangereuses. Tout cela d'ailleurs est assez vain. Il ne survivra bientôt de cette manifestation qu'un souvenir qui n'aura aucune influence sur le cours ultérieur des choses. Mais l'empereur

Guillaume en gardera l'impression qu'il a accompli un acte de haute convenance et de respectueuse déférence, et certainement il s'en saura gré.

Bien que l'Allemagne seule y ait participé, cette fête a provoqué des sympathies dans le reste de l'Europe qui éprouve, elle aussi, pour l'empereur d'Autriche un profond respect. François-Joseph a incontestablement contribué à la longue paix dont l'Europe occidentale a joui depuis longtemps déjà. Sans doute il n'a jamais été belliqueux; mais, s'il l'avait été, la triste expérience qu'il a faite de la guerre lui aurait déconseillé d'en courir de nouveau les hasards. Les deux campagnes de 1859 et de 1866 lui ont été fatales : la première lui a fait perdre sa situation en Italie, et la seconde sa situation en Allemagne. Très probablement il n'a pas voulu la première, et à coup sûr, ce n'est pas lui qui a provoqué la seconde. Depuis lors, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans, l'Autriche n'a pris part à aucune guerre, en 1870-1871, parce que les événemens ont éclaté et marché trop vite; plus tard, au moment de la guerre d'Orient, parce que ses intérêts ont pu être garantis par d'autres moyens; en tout temps, parce que l'Empereur a toujours été sincèrement pacifique.

Aussi, dans les difficultés, parfois assez graves, avec lesquelles l'Europe s'est trouvée aux prises, a-t-il constamment agi dans un sens modérateur et conciliant. Sans oublier jamais ce qu'il devait à ses alliés, il a toujours cherché à ménager les intérêts des autres, et la France ne saurait oublier qu'en diverses circonstances il s'est montré équitable et amical à son égard. Nous espérons qu'il restera longtemps encore sur le trône, car sa constitution saine et vigoureuse lui fait soutenir allégrement le poids des années. Il laissera plus tard le souvenir d'un homme simple et bon et d'un souverain qui n'a jamais cherché à se faire que des amis.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
POLITIQUE EXTÉRIEURE
APRÈS LE PLÉBISCITE

I

Henri IV admettait les guerres de diversion. « Mes desseins, disait-il à Sully, sont de faire voir une guerre étrangère pour occuper en icelle tant de corps et d'esprits ocieux et turbulens qui sont dans mon royaume. » Malgré cette autorité, j'ai toujours pensé que la guerre n'était pas un bon moyen de mater les turbulences intérieures. Contre elles la force seule est efficace, et on affaiblit celle dont on peut disposer quand on en transporte une portion dehors : la guerre la mieux préparée est parfois traversée par la fortune, on peut être vaincu ; alors les sectaires de la haine, auxquels toute abnégation patriotique est inconnue, se ruent sur vous et vous poignardent dans le dos. Néanmoins, avant le plébiscite, lorsque l'Empire semblait « usé, fini, pourri, honni, exécré, agonisant, » on pouvait lui supposer l'arrière-pensée de chercher dans une aventure glorieuse le moyen de sortir d'une situation intérieure perdue. Après le plébiscite, lorsque cet Empereur honni, exécré, agonisant, venait d'obtenir un nombre de suffrages égal à celui de son intronisation, et que la persistance de sa force populaire était indéniable, personne ne pouvait plus honnêtement prêter à un souverain fatigué, vieux avant l'âge, la folle pensée de remettre en jeu la sécurité qui venait de lui être assurée et de la risquer dans les hasards d'une

guerre inutile. Quoique le plébiscite n'eût pas tranché directement la question de paix ou de guerre, il avait donc été indirectement un fait pacificateur par l'apaisement qu'il avait apporté dans la situation intérieure du pays. Il avait encore accru, si c'était possible, notre volonté pacifique. Nous avions été touchés de la confiance et de la fidélité du peuple des campagnes, et comme la paix est le principal de ses intérêts, le plus constant de ses désirs, plus que jamais nous nous croyions tenus à la sauvegarder avec sollicitude. On va retrouver ces dispositions dans la conduite des affaires militaires, aussi bien que dans celles des affaires diplomatiques et de l'action parlementaire. Je n'invoque qu'un seul témoignage, à cause de son importance décisive, celui de Blondeau, directeur des services administratifs au ministère de la Guerre, sans la participation duquel aucun préparatif militaire n'était possible (1). Le président de la Commission des marchés instituée, après la paix de Francfort, insinuait que la pensée de la guerre remontait au plébiscite : « Il est bien étonnant, répondit Blondeau, que le gouvernement ait eu trois mois à l'avance le projet de cette guerre, car le ministre de la Guerre, qui me témoignait une grande confiance, ne m'en a jamais laissé entrevoir la préoccupation ; tout au contraire. Ainsi, au mois de mai 1870, alors que nous discutions le budget, je lui remis la note que j'ai eu l'honneur de vous lire et où je lui demandais un crédit de trois millions. Il me fit une scène extrêmement vive, se plaignant que, pour le service administratif, je voulais absorber une trop forte partie du budget, disant que, depuis le plébiscite, nous étions absolument à la paix et qu'il n'y avait aucune prévision de guerre. Il me semblerait bien étrange qu'on ait préparé une campagne au moment où on me tenait ces discours (2). »

Prétendre que le plébiscite a été une des causes de la guerre n'a pas le sens commun, si l'on regarde du côté de la France. C'est au contraire très vrai si l'on regarde du côté de Bismarck. La victoire de Napoléon III lui fut une surprise désagréable. Il avait supposé que le régime libéral conduirait l'Empire à sa ruine et il constatait que ce régime l'avait au contraire fortifié : « Le résultat de cet appel de l'Empereur, disait sa *Correspondance provinciale*, a montré quelles profondes racines a le gou-

(1) Il a été depuis, au Conseil d'État, un fonctionnaire de la République.
(2) Commission des marchés.

vernement dans la confiance du peuple français. La portée de ce résultat est d'autant plus considérable, que cette fois une pleine liberté a présidé au vote populaire et que ce vote a même été précédé d'une vive agitation (18 mai). »

Les garanties que ce succès donnait à la consolidation de la paix n'échappaient à personne en Allemagne : « Le gouvernement impérial, écrivait la *Correspondance de Berlin* (11 mai 1870), peut être assuré que bien d'autres millions de « oui, » dans l'Europe entière, font écho à ceux du suffrage universel français. De ce côté-ci du Rhin, particulièrement, la politique loyale et généreuse de Napoléon III, fidèle à ses principes, respectant les droits des autres peuples, animée d'un zèle sincère pour le maintien de la paix, s'était acquis déjà des sympathies d'autant plus vives et d'autant plus méritées que les partisans des anciennes dynasties en France continuaient à soutenir les anciennes traditions de conquête et de suprématie, et que les ultra-libéraux eux-mêmes, cherchant à égarer le patriotisme français, en sont encore à représenter Sadowa comme une défaite pour la France. » Ces perspectives rassurantes accéléraient le mouvement importun en faveur du désarmement. Dans les États du Sud, on se montrait de plus en plus hostile à l'accroissement des forces militaires ; la Commission des finances de la Chambre bavaroise était à la veille de réduire la durée de présence sous le drapeau à huit mois pour l'infanterie, de supprimer deux régimens de cuirassiers et deux de cavalerie, de faire cesser la division de l'armée en régimens et de supprimer ainsi tous les emplois de colonels et lieutenans-colonels. (Ce fut en effet décidé le 11 juin.)

De toutes les manières et partout les affaires de l'Unité marchaient décidément mal. Une tentative des Badois, pour en obtenir l'affirmation par le Parlement douanier, avait été repoussée par la Bavière et le Wurtemberg. L'abstention des Bavarois, le peu d'empressement des Saxons et des Hessois et d'une partie des Prussiens eux-mêmes avaient réduit l'assemblée à un tiers de ses membres (27 avril). On se demandait à Berlin si on n'allait pas être contraint de renoncer à la conquête de l'Allemagne et de retomber à n'être plus que la Prusse. « *La situation intérieure*, a avoué Ottokar Lorenz, *ne pouvait se dénouer que par une attaque de la France.* » Et il était certain que la France ne prendrait pas l'initiative de cette attaque. Il fallait donc l'y pro-

voquer. Bismarck résolut de ne plus attendre et de brusquer le dénouement. Son confident Busch a révélé cette volonté de son héros : « En 1867, Bismarck avait évité la guerre parce qu'il n'avait pas jugé la Prusse assez forte... En 1870, cette difficulté était levée, l'Allemagne était suffisamment armée... Les Arcadiens désiraient la guerre, les ultramontains, l'Impératrice en tête, y poussaient avec ardeur. A vue d'œil, la France fortifiait son armée et préparait des alliances. Si jusque-là on avait pu placer son espérance dans un *retard, ce retard devenait maintenant un danger, et de là résultait pour l'homme d'État le devoir de remplacer une politique qui retardait une action décisive par la politique qui précipitait ce qui était absolument inévitable.* Dans l'intérêt de l'Allemagne et non moins dans l'intérêt de l'Europe, *il fallait trouver un moyen de saisir (fassen), de surprendre les Français qui n'étaient pas complètement prêts à la lutte, de manière à les faire sortir de leur réserve* (1). »

II

Bismarck n'avait pas quitté sa retraite de Varzin pour rendre hommage au Tsar lorsque celui-ci se rendit dans les États du Sud. Il en sortit pour assister aux dernières séances du Reichstag de la Confédération du Nord (22 mai). Le lendemain de son arrivée, il prononça un discours sur la peine de mort. Dans une forme un peu confuse, il donna l'argument décisif du maintien de cette peine (2) : c'est que si on l'abolit, il faut créer des tortures pires que la mort elle-même ; l'*ergastolo*, par lequel les Italiens l'ont remplacé, est la création la plus infernale de supplice qu'ait inventée la cruauté humaine. Mieux vaut s'en tenir à la règle : qui a tué sera tué. Tout à coup, au milieu des considérations humanitaires ou juridiques, il s'écria d'une voix tonnante : « C'est la source où nous puisons le droit d'être rigoureux et d'écraser sous un talon de fer tout ce qui ferait obstacle au rétablissement de la nation allemande dans sa splendeur et sa puissance. » *(Explosion de bravos.)* On se demanda à qui s'adressait cette menace, on ne douta point que ce ne fût à la France. Peu après, dans la discussion du chemin de fer du

(1) Busch, t. II, chap. I, p. 53 : *Unser Kanzler.*
(2) Séance du 23 mai 1870. Voir aussi ses discours des 1er, 10 et 25 mars.

Saint-Gothard, il prononça des paroles également significatives dont l'intention ne pouvait pas être douteuse.

Une convention avait été conclue à Berne entre l'Italie et la Suisse, en vue de l'exécution d'un chemin de fer à travers le Saint-Gothard. L'État de Bade y avait adhéré par la promesse d'une subvention de trois millions ; Bismarck demanda au parlement du Nord d'accorder une subvention de dix millions. Des intérêts purement commerciaux n'eussent pas motivé suffisamment cette intervention sans exemple d'une nation étrangère dans la construction d'un chemin de fer établi par deux nations voisines. Aussi est-ce par un intérêt politique, c'est-à-dire par une idée hostile à la France, qu'on motiva la demande de crédit : « Il s'agit, dit Sybel, non d'un chemin de fer ordinaire, mais d'une entreprise d'une signification internationale et de la plus haute portée... Il s'agit de fournir une nouvelle preuve du changement de puissance que l'Allemagne du Nord doit aux événemens de 1866... Tendons au peuple italien, pour lequel nous sommes animés de tant de sympathies historiques, notre main de fer sur les montagnes de la Suisse libre et neutre. »

Le ministre d'État, Delbrück, reconnut que le chemin de fer avait surtout une importance politique, et le lendemain, 25 mai, au milieu de réticences mystérieuses plus provocantes que ne l'eussent été de franches déclarations, Bismarck le redit mieux encore : « Des nécessités politiques exigent la création d'une route directe reliant l'Allemagne à l'Italie. Il a fallu de graves circonstances, des circonstances mûrement pesées pour amener le gouvernement à la résolution inaccoutumée, je pourrais même dire sans précédens, de proposer à la Confédération et à des gouvernemens voisins une demande de fonds considérables en faveur d'une ligne de chemin de fer située non seulement en dehors de la Confédération du Nord, mais en dehors même de l'Allemagne. Les considérations qui ont décidé le gouvernement à cette démarche inusitée sont, je le crois, tellement évidentes, elles ont été si bien examinées, elles sont en partie de nature tellement délicate, que je vous prie de me dispenser de vous les exposer encore publiquement. *(Très bien! très bien!)* On ne peut penser à mettre en comparaison les avantages que le Saint-Gothard, présente sur le Splügen ou le Splügen sur le Saint-Gothard quand on songe aux intérêts que l'Allemagne du Nord a dans l'affaire du Saint-Gothard... Pour vous, le principal

est d'avoir une communication presque directe avec l'Italie qui est notre amie, et qui, je l'espère, l'est pour longtemps. » Le crédit de dix millions fut voté à une grande majorité.

Mais tous ces discours n'étaient que de petites provocations en quelque sorte préparatoires. C'est à la grosse provocation de fait qu'il consacra sa vigoureuse activité.

III

Versen, qui avait pris goût à l'aventure espagnole, ne s'était pas consolé du dédain avec lequel le roi de Prusse avait reçu son rapport et rompu les pourparlers avec Prim. Il avait essayé de reprendre l'affaire en sous-œuvre auprès du Kronprinz, sous les ordres duquel il avait servi, et avait si bien travaillé, qu'il l'avait gagné à sa cause. Il ne doutait pas que Bismarck, fort de ce nouvel assentiment, ne reprît son complot espagnol. Dès qu'il le sut de retour à Berlin, il courut au palais du Reichstag et lui donna connaissance de son rapport et du refus du Roi d'en tenir compte. Bismarck, très mécontent de ce point d'arrêt, dit que l'affaire devait être immédiatement reprise « et qu'elle constituait pour l'Allemagne un objectif dont la réalisation était inconditionnellement désirable et digne d'être recherchée (1). » Avant tout, il fallait remettre Prim en confiance et lui donner le mot d'ordre. A cet effet, Lothar Bücher fut de nouveau dépêché vers lui, porteur d'une lettre autographe de Bismarck (2). Ce n'était pas la première échangée entre eux, et Bismarck n'avait pas attendu jusque-là pour répondre à celles qui lui avaient été apportées en février par Salazar ; mais après son départ pour Varzin, une longue interruption avait eu lieu, et Prim avait pu croire la conversation terminée. Bismarck s'excusait de cette interruption : « Prim aurait tort de considérer la candidature Hohenzollern comme abandonnée ; il ne tenait qu'à lui de la reprendre. L'essentiel était de ne jamais faire intervenir le ministre des Affaires étrangères, ni le chancelier de l'Empire, ni lui-même Bismarck. S'il avait des communications à adresser, il n'avait qu'à les faire parvenir par Salazar ou par le docteur. »

(1) Ottokar Lorenz, p. 247. — Charles de Roumanie, 21 mai/2 juin.

(2) L'existence de cette lettre est affirmée par un récit de Lothar Bücher à Busch : parlant des souvenirs de Bismarck, Bücher dit à Busch : « Il a nié sa lettre à Prim jusqu'à ce que je lui aie rappelé que moi-même je l'avais remise dans les mains du maréchal. »

Pour que le complot arrivât à son entière conclusion, il ne manquait plus que le consentement des princes. Bismarck activa de ce côté la besogne : le prince Antoine étant déjà favorable, le Kronprinz se mit à endoctriner son ami Léopold, qui, sous ces insistances jointes à celles de sa femme, commença par éprouver des scrupules de son refus, *d'abord à cause de ses devoirs vis-à-vis de la maison de Hohenzollern*, ensuite à cause de son pays et de son prestige, et qui finalement en vint à un demi-assentiment (28 mai).

Cependant les Espagnols s'impatientaient. Salazar pressait chaque jour Lothar Bücher d'obtenir une solution définitive. « Qu'à cela ne tienne, dit Lothar, partons ensemble et allons chercher le consentement qu'on ne nous envoie pas. » Et ils partent tous deux, voyageant séparément tant qu'ils sont en France, de crainte qu'on ne les reconnût, et ne se réunissant que sur le territoire allemand. Ils se rendent auprès des princes, joignent leurs instances à celles à demi victorieuses dont Léopold est assailli et ont la satisfaction d'entraîner son acceptation complète. Léopold se résout « *à laisser de côté les considérations personnelles, à ne plus se laisser guider que par des nécessités d'ordre supérieur parce qu'il espère rendre un grand service à son pays* (1). »

Quel grand service à rendre à son pays, quelles nécessités d'ordre supérieur le décidaient ainsi à laisser de côté ses considérations personnelles? c'est-à-dire à se conduire en malhonnête homme vis-à-vis de l'empereur Napoléon? Que les historiens allemands et leurs copistes français répondent à ce point d'interrogation; qu'ils nous disent en termes précis quel grand service un Hohenzollern pouvait rendre en ce moment à son pays en Espagne, si ce n'est celui d'obliger la France à cette attaque exigée par l'état intérieur de l'Allemagne? C'est le leitmotiv de ce récit; je le reprendrai sans me lasser.

Le consentement du prince obtenu, les deux envoyés se séparent, Lothar Bücher va à Berlin avec la réponse de Prim, et Salazar retourne à Madrid porter le consentement des princes.

(1) Ce sont les expressions du *Journal* de Charles de Roumanie. Celui-ci note au 4 juin l'acceptation dont il donne les motifs : c'est le jour où il en a eu connaissance à Bucharest. L'acceptation elle-même est antérieure de quelques jours.

IV

Tandis que l'entente souterraine s'organise entre Sigmaringen, Madrid et Berlin, le roi de Prusse quitte sa capitale inopinément le 1er juin, et, accompagné de Bismarck, se rend à Ems, auprès du Tsar, en route vers le Wurtemberg. Ce départ causa une vive surprise, car Guillaume venait de voir son neveu à Berlin. La présence du chancelier surtout suscitait les commentaires. On expliquait dans les cercles officiels qu'il ne s'agissait que d'un acte de courtoisie; le Roi rendait la visite reçue, et Bismarck faisait celle qu'il n'avait point rendue. Les suppositions n'en furent pas moins nombreuses. Après l'explosion de la candidature Hohenzollern, les historiens s'accordèrent à croire que les augustes personnages s'étaient rencontrés en vue de l'éventualité prochaine et que, là, Guillaume avait obtenu du souverain russe son assentiment au complot et la promesse d'une neutralité amie en cas de guerre avec la France. Des personnages bien informés m'ont assuré qu'on ne s'occupa point du tout à Ems de la candidature Hohenzollern, dont on voulait réserver la surprise au Tsar, comme à tous les autres, et qu'aucun engagement officiel ne fut contracté. Le Tsar, d'ailleurs, était dans un état de santé qui ne lui permettait d'application à quoi que ce fût. Des crises nerveuses dont il souffrait depuis l'hiver devenaient de plus en plus fréquentes; il avait des accès de désespoir sans cause appréciable; des tics nerveux agitaient ses traits; ses serviteurs l'entendaient gémir; il demeurait des journées entières dans une solitude absolue, péniblement affecté quand quelqu'un cherchait à pénétrer auprès de lui. Dans ses promenades, on le voyait s'arrêter brusquement, prendre sa tête dans ses mains, ou appuyer son visage contre un arbre et demeurer ainsi sans répondre aux questions qui lui étaient adressées.

Cependant, si on ne traita pas d'affaires, on causa, on s'entretint de l'Orient, on dit du mal de Beust, on se plaignit de Napoléon III qui secondait les remuemens anti-russes du chancelier autrichien. L'objet des réflexions des trois interlocuteurs fut surtout l'état de l'Allemagne. A cet égard, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures. En quittant Ems, le Tsar vint avec son fils passer quelques jours d'intimité dans sa famille de Stuttgart, et Schouvaloff, son grand chambellan et maréchal de cour,

raconta à notre ministre Saint-Vallier les conversations de son maître avec Bismarck. Il lui aurait dit avec une fermeté qui le déconcertait : « De mon vivant, il ne sera pas porté atteinte à l'indépendance des États de l'Allemagne du Sud. Nous sommes vos meilleurs amis ; nous voulons le demeurer ; mais prenez garde à ne pas encourager par votre attitude ou par vos journaux l'exaltation protestante et germanique qui se montre parmi les provinces Baltiques. » Enfin, sur un ton dont la froideur même était significative : « Terminez donc équitablement cette affaire du Sleswig septentrional ; il y a là un ferment dangereux pour l'avenir. La France, à un moment donné, peut y trouver un prétexte utile en même temps qu'un allié précieux, *et je vous le déclare, si des embarras vous viennent de ce côté-là, ne vous en prenez qu'à vous et ne comptez pas sur moi pour vous aider à en sortir.* » Bismarck aurait répondu par des assurances réitérées de réserve et de modération en ce qui touche la question allemande ; il aurait affirmé son désir de voir la paix se maintenir, son respect pour les droits et pour l'indépendance des États situés au Sud du Mein ; il aurait nié avec énergie la participation du Cabinet de Berlin aux encouragemens que rencontrent en Allemagne les aspirations religieuses et politiques des populations Baltiques. Sur la question du Sleswig il aurait cherché à abriter sa responsabilité en invoquant les vues et la volonté personnelle du Roi. Du reste, Bismarck n'aurait pas charmé le Tsar ; celui-ci l'aurait trouvé enjoué, mais lourd, embarrassé, plein de lieux communs et de banalités, répétant les mêmes anecdotes, les mêmes plaisanteries, riant aux éclats des jeux de mots les plus rebattus, comme s'il les entendait pour la première fois. Au contraire, les relations de l'Empereur et du Roi avaient été particulièrement confiantes et intimes, et les sympathies anciennes s'étaient resserrées et, en quelque sorte, réchauffées.

Varnbuhler, qui n'avait eu qu'une courte audience de l'empereur Alexandre, fut invité par ce souverain à l'accompagner jusqu'à la frontière wurtembergeoise et rapporta cette conversation aussi à Saint-Vallier... « Je puis vous affirmer, lui avait dit le Tsar, qu'aussi longtemps que vivra mon cher et bien-aimé oncle le roi Guillaume et que je vivrai moi-même, vous ne courrez aucun péril sérieux ; je connais les intentions et les vues de mon oncle ; je suis sûr de ses sentimens comme des miens, et je sais que les ambitieux et les ardens annexionnistes prus-

siens peuvent se remuer et s'agiter, qu'ils peuvent vous menacer et vous inquiéter, mais qu'il ne les laissera jamais passer de la parole à l'action. Ce serait bien différent s'il venait à disparaître; après lui, je me demande avec inquiétude ce qui adviendra. Le prince royal mêle à des opinions démocratiques déplorables une ambition démesurée; il subit l'influence des nationaux-libéraux, ce parti dont les visées sont si inquiétantes pour la paix de l'Europe; il est surtout entièrement dominé par sa femme qui rêve la couronne impériale d'Allemagne avec l'application sur le continent des idées libérales britanniques dans le culte desquelles elle a été élevée. Cette princesse a assez d'esprit pour avoir beaucoup d'intrigue et d'ambition; elle n'a pas assez de bon sens pour savoir distinguer entre les mœurs allemandes et anglaises, et elle ne voit pas que l'application de la Constitution anglaise à l'Allemagne est plus que dangereuse, impraticable, et qu'il suffira d'en faire l'essai pour ouvrir une ère de discorde et d'anarchie. La France est agitée, l'Espagne est en décomposition, l'Italie est un pays révolutionnaire, l'Autriche n'est plus qu'un cadavre dont les membres vont peut-être se disjoindre violemment; seules la Russie et la Prusse représentent aujourd'hui en Europe l'esprit d'ordre, d'autorité, de discipline indispensable au salut de la société; c'est là une des causes de notre entente, de notre sympathie : nous sommes unis par le même intérêt de conservation. Mais si le prince royal doit un jour sortir de ces erremens et introduire dans ses États le fléau moderne de la démocratie qui s'intitule *libéralisme*, je ne pourrai plus voir dans la Prusse qu'un voisin d'autant plus incommode qu'il y a entre nous plus d'un intérêt divergent et qu'elle a, en outre, l'arrogance des parvenus de fraîche date. Dieu veuille que ces dangers soient encore éloignés et que les jours précieux de mon oncle soient longtemps conservés. S'il mourait, il n'y aurait pas à compter sur M. de Bismarck que je crois épuisé au physique et au moral et encore plus usé dans l'opinion publique; il disparaîtrait avec le roi Guillaume, et leur système gouvernemental s'écroulerait avec eux. » Il s'animait beaucoup chaque fois qu'il faisait allusion aux idées libérales et démocratiques, objet constant de son animadversion; il exhorta Varnbuhler à adopter des mesures rigoureuses contre ceux qu'il appelait les ennemis du repos public : « Je serai toujours l'ami et le défenseur d'une monarchie où l'ordre sera assuré et la tranquillité complète; je

ne me ferai jamais le protecteur d'un pays troublé, d'un foyer de propagande révolutionnaire; une agression injuste de la Prusse contre le Wurtemberg calme et paisible rencontrerait mon opposition; une intervention de la Prusse pour rétablir l'ordre dans ce même Wurtemberg livré aux passions démagogiques n'exciterait, au contraire, chez moi, qu'un sentiment d'approbation. »

V

Le 4 juin, Bismarck était rentré à Berlin où l'avait rejoint Lothar Bücher. Il repart avec celui-ci le 8 juin pour Varzin, où il appelle ensuite Keudell. D'ordinaire il allait s'y reposer et écartait de lui les conseillers qui pouvaient le ramener aux soucis du jour. Cette fois il travaillera plus que jamais; il combine, écrit, envoie, reçoit des télégrammes chiffrés. Keudell et Bücher déchiffrent pendant plus de la moitié du jour et, quand ils ne peuvent plus suffire au travail, Bismarck les aide lui-même, ainsi que la comtesse Marie, sa fille. C'est là qu'est définitivement arrêté le plan qui va être mis à exécution.

L'action sera engagée par Prim; il enverra Salazar offrir officiellement la couronne au prince; il retiendra les Cortès en session jusqu'au retour de l'envoyé, leur communiquera l'acceptation de Léopold, enlèvera le vote qui le proclamera roi, et Léopold viendra aussitôt prendre possession de son trône. Le plus profond secret aura continué à être gardé; la France ne connaîtra la candidature que lorsque les Cortès la proclameront, et ainsi Napoléon III n'aura pas le temps de se jeter au travers de l'entreprise et de la contrecarrer. La France réveillée en sursaut s'indignera; son gouvernement (Bismarck n'en peut plus douter depuis les interrogations de Benedetti) demandera au Roi d'interdire à son parent et sujet de se rendre en Espagne. Mais l'ambassadeur de France ne trouvera à Berlin ni le Roi qui sera à Ems, ni Bismarck tapi à Varzin; il en sera réduit à Thile, le muet du sérail. Celui-ci fera l'étonné : il ignore ce dont on lui parle; la candidature de Léopold est tout à fait étrangère à son gouvernement; le choix d'un roi est l'affaire des Espagnols seuls; la Prusse est trop soucieuse de son indépendance pour porter atteinte à celle des autres. Bismarck supposait bien que nous ne nous laisserions pas bafouer de la sorte et que nous

insisterions; alors il sortirait de sa taupinière, crierait à la provocation, ameuterait l'Allemagne et appellerait à la rescousse l'Espagne, dont notre prohibition aurait rendu l'intérêt identique à l'intérêt prussien. Si nous commettions la balourdise, dont il aimait à nous croire capables, de prendre à partie l'Espagne, Prim gonflerait emphatiquement la voix, évoquerait la souveraineté du peuple espagnol, répondrait aux remontrances en hâtant la solution contre laquelle nous protestions, et Bismarck accourrait au secours du prince allemand représentant l'indépendance espagnole. Ainsi, quoi que nous fissions, il nous jetait dans des embarras inextricables, et il comptait qu'affolés, ne sachant à qui parler, acculés à des humiliations sans précédent, nous ne trouverions d'autre moyen de sortir de cette impasse qu'en déclarant la guerre dont il avait besoin et que nous aurions à soutenir à la fois sur les Pyrénées et sur le Rhin.

Ce plan diplomatique est aussi admirablement combiné que le plan stratégique de Moltke. Tout y est prévu. Aucune ingérence extérieure n'était à craindre. Gladstone ne tenait pas à une action européenne, et ne l'eût exercée qu'au profit de la Prusse; si Clarendon s'abandonnait à ses sympathies françaises, il les contiendrait. Beust, actif seulement par la plume, avait à ses pieds deux boulets, la Hongrie et la Russie, qui l'empêcheraient de remuer. La question romaine soulevée en Italie par un ministère dévoué à la Prusse aurait raison des velléités reconnaissantes de Victor-Emmanuel. L'insuccès ne pourrait se produire que si le Roi, les Hohenzollern ou Prim se laissaient ébranler et ne remplissaient pas vigoureusement leur rôle dans l'œuvre commune. Et cela ne paraissait à redouter d'aucun d'entre eux.

On avait hésité sur le meilleur moment à choisir pour l'action. Serait-ce en juin ou en octobre? Juin avait été préféré d'abord parce que c'était le moment où la dispersion générale des souverains et des diplomates rendrait plus difficiles les explications, à Berlin notamment où le vide serait le plus complet, ensuite parce que le secret, condition essentielle du succès, devenait de moins en moins assuré à mesure qu'un plus grand nombre de gens y était initié.

Bismarck communiqua ce plan à Prim et, de nouveau, dépêches et lettres s'échangèrent, sinon directement, du moins à l'aide d'intermédiaires. L'historien espagnol Pirala a publié

une de ces lettres dont il n'indique pas le destinataire, systématiquement entortillée et mystérieuse, qui, sans doute, ne dévoile pas la trame dans tous ses détails, mais en laisse échapper la pensée principale : « Il est possible que nous voyions une agitation passagère en France, et sans doute il faut éviter tout ce qui peut y conduire ou l'aggraver. S'il en était ainsi, faudrait-il mettre mon nom dans le rapport de ces négociations? Je crois que non et qu'au contraire ma personne devrait rester complètement à l'écart de tout. Réellement, je ne suis pas compromis, *engagé* officiellement. Il s'agit d'une part d'un acte de volonté de la nation espagnole, d'autre part du prince qui est majeur, maître de ses actions personnelles. S'il a eu ou non des raisons pour obtenir le consentement de son père et du chef de la famille, ceci est une question d'un ordre privé et non pas une affaire d'État. Prévenir le Roi de semblables projets, c'est le devoir du ministre de la maison royale. Mais je ne l'ai pas aidé de mes conseils, en ma qualité de président des ministres, seulement en celle de chargé des Affaires étrangères, comme homme de confiance, au même titre que les autres serviteurs de l'État, qui sont dans le secret. Je crois que le gouvernement espagnol fera mieux de ne pas publier la lettre du général Prim du 17 février et la réponse à celle-ci. Nous aurions ainsi une position inexpugnable devant le public européen. Si on fait du bruit en France, nous demanderons simplement : Que voulez-vous? Voulez-vous dicter les décisions de la nation espagnole et d'un simple particulier allemand? Ce sera alors l'occasion d'utiliser ce que vous, docteur, me proposez. Néanmoins, on criera à l'intrigue, on sera furieux contre moi, sans préciser le point d'attaque. Il ne s'agit, quant à ma réponse, que d'une question de politesse vis-à-vis du général. J'ai répondu à sa lettre. J'espère qu'il ne doutera pas de mes plus respectueux sentimens pour sa personne, ni de mon adhésion au projet dont la réalisation ne dépend plus *que de lui* et des Cortès. Je n'ai pas amené l'affaire au point où elle en est sans de considérables difficultés, que M. Gama, avec sa connaissance du terrain, pourra facilement se figurer et expliquer au général. »

Évidemment beaucoup d'autres lettres, depuis détruites, ont été échangées entre Madrid et Varzin. Il est heureux qu'une au moins ait échappé à l'hécatombe et nous permette de démêler

un peu la vérité au milieu de l'immense fourberie organisée pour la cacher.

VI

Prim s'était mis aussitôt à l'œuvre sans attendre le retour de Salazar. Justement la candidature de Montpensier, qui aurait pu le gêner et l'empêcher de disposer de la majorité des Cortès, venait enfin de s'effondrer définitivement. Ce prince eût véritablement mérité de réussir par sa ténacité : aucun échec ne le rebutait, il recommençait toujours. Même après le duel qui semblait avoir anéanti ses dernières chances, il risqua une nouvelle tentative. « Quoi que fasse le duc de Montpensier, disait Serrano, il n'arrivera jamais à se faire élire. J'ai fait tout ce qui m'a été possible pour cette solution qui m'a toujours paru la plus convenable, mais les circonstances ont été les plus fortes. Je ne comprends pas qu'il veuille à toute force s'exposer au vote des Cortès, quand il peut être sûr d'avance qu'il lui sera contraire. » Il ne laissa pas ignorer son sentiment à Montpensier. Le duc répondit qu'il voulait en finir : « On savait tout ce qu'il avait fait pour la Révolution; il se croyait désigné pour en assurer le succès, mais il était fatigué de se voir journellement mis en discussion en Espagne et en Europe, et si les Espagnols ne voulaient réellement pas de lui, ils n'avaient qu'à le dire clairement, il irait vivre dans la retraite. — Bien! fit le Régent, si ce qu'il veut c'est un prétexte pour rentrer convenablement dans la vie privée, il peut avoir raison. Dans ce cas, il devrait tout simplement arrêter toutes les subventions et dire à ses amis : Arrangez-vous sans moi comme vous pourrez; plus tard, si on a besoin de moi, on me trouvera. »

Montpensier fit présenter par des amis, en majorité dans la Commission de Constitution, un projet par lequel il serait procédé à l'élection du monarque comme pour une loi ordinaire. Il suffirait de la majorité des députés présens, pourvu qu'ils représentassent la moitié de la Chambre. Les députés étant au nombre de 354, 177 pourraient procéder à l'élection, 89 voix donneraient le trône. Or les Montpensiéristes, comptant sur plus de cent voix, se voyaient, par cet amendement, assurés du succès. Mais Prim fit présenter par un de ses amis, Rogio Arias, un amendement au projet de la Commission, d'après lequel il fau-

drait que le candidat réunît un nombre de voix supérieur à la moitié des députés élus : soit 178, chiffre que Montpensier était certain de ne pouvoir atteindre. Prim vota pour le projet de la Commission, mais poussa ses amis à voter contre. Le fléau de la balance oscilla longtemps. Le scrutin prit un caractère dramatique lorsque vint le tour de la Gauche. Le leader démocrate, Martos, vota *non*, puis Castelar, Orense, Figueras; les *non* pleuvaient. Lorsque le président Ruiz Zorilla eut aussi voté *non*, il y eut une tempête d'applaudissemens, de félicitations, d'embrassades. Le projet était repoussé et l'amendement Arias voté (7 juin); la défaite de Montpensier était si décisive que ses adversaires renoncèrent à une démonstration antimontpensiériste annoncée. Rios Rosas déclara, au nom de l'Union libérale, que celle-ci accepterait maintenant tout candidat de la majorité. Montpensier cependant eut un dernier soubresaut. Il vint à Madrid : « Il m'est impossible, dit-il à Serrano, à Izquierdo et à d'autres généraux unionistes, de renoncer, pour des raisons générales et personnelles : le pays serait en proie à l'anarchie. » Puis il avait tant annoncé son succès aux Cabinets européens que, ne voulant pas s'exposer à un ridicule irrémédiable, il devrait plutôt se mettre à la tête d'un *pronunciamiento* et tout risquer. Izquierdo acquiesça, mais Serrano résista : on irait au-devant d'une défaite; un *pronunciamiento* ne pouvait réussir que si on laissait chanter l'hymne de Riego (1), ce que le duc ne pouvait faire. Il finit par entendre raison et gagna tristement l'étranger.

A ce moment, Salazar arriva de Sigmaringen porteur de l'assentiment tant désiré. Prim accepta le plan de Bismarck, l'époque fixée, et se mit d'accord avec lui sur les moindres détails. Il y avait comme une entente générale pour le laisser se mouvoir en silence parmi ses intrigues. « Les Cortès, disaient les républicains, n'étaient plus qu'une assemblée d'ombres. » Tout à coup Prim, annonce qu'il va s'expliquer. Les députés accourent; ils attendent des révélations sensationnelles. Canovas au début de la discussion arbore le nom du prince des Asturies que personne n'osait prononcer : si la question monarchique pouvait être résolue par les sympathies et le jugement d'un seul homme, il ne craindrait pas de dire : « Ici, dans mon cœur, ici,

(1) La *Marseillaise* spagnole.

dans mon esprit, ici, dans ma conscience, une sympathie unique domine, et cette sympathie est pour le prince Alphonse. » Rios et Rivero répondent par de violentes attaques contre les Bourbons.

Prim intervient à son tour et repousse avec véhémence le reproche de vouloir prolonger l'intérim pour préparer la restauration d'Alphonse : « Ce projet serait pire que celui qu'on m'attribue de continuer le provisoire pour assurer ma prépondérance personnelle. Loin d'être le Monk de la Restauration, je crois être le Monk de la Liberté. Quoique j'aie bien des fois réfuté déjà cette calomnie, je le répète : La restauration du prince Alphonse, jamais, jamais, jamais. Si la cessation de l'intérim est souhaitable, son prolongement n'offrait aucun péril. » Appuyé sur une armée « dans laquelle s'était incarné le sentiment libéral du pays; sûr de la marine, en conformité de sentiment avec la nation entière, » il répondait des destinées de la Révolution : « Vous pouvez partir tranquilles; avec ou sans roi, la liberté ne courra aucun danger; vous laissez dans cette auguste enceinte le drapeau de la liberté, vous le retrouverez, je vous le promets sur mon honneur et sur ma vie. Le couronnement de notre édifice est nécessaire; mais on ne peut pas tout ce qu'on veut. Faire un roi est plus difficile que ce qu'il paraît. » Et comme le républicain Castelar disait ironiquement : « Très bien! » il reprit : « Il y a cependant quelque chose de plus difficile encore, c'est de faire la république dans un pays où il n'y a pas de républicains. » Il raconta les négociations avec le roi Ferdinand, le duc d'Aoste et le duc de Gênes. Leur échec constaté, il mentionna un quatrième candidat... « Messieurs les députés s'attendent sans doute à ce que je dise le nom de ce quatrième candidat : ils me permettront de ne pas le prononcer, car ce serait une indiscrétion; cela pourrait amener des complications; en outre, j'ai engagé ma parole d'honneur, et messieurs les députés respecteront sans doute ma réserve. *(Oui! oui!)* Ce candidat que je ne dois pas nommer possède certainement les conditions dont l'Espagne a besoin : il est de race royale *(e stirpe regia)*, catholique et majeur... Lorsque les négociations poursuivaient leur cours et me donnaient espoir de les voir aboutir, arriva un envoyé, homme illustre, et avec quelle opportunité n'arriva-t-il pas! Ce fut pour assister à la scission qui eut lieu ici la nuit de la Saint-Joseph. *(Rumeurs.)* A la suite des efforts

que je dus faire le lendemain pour neutraliser la mauvaise impression qu'elle avait faite sur cet homme distingué, je réussis encore à ce que les négociations se poursuivissent. Alors arriva un autre envoyé, et certes, c'est bien là ce qu'on peut appeler une fatalité! Ce fut au moment des événemens de Gracia, de Sans et de Barcelone. *(Rumeurs plus fortes.)* Il se trouva à Madrid au moment de ces faits déplorables et partit profondément impressionné. Je voulus lui expliquer ce que c'était; mais, en voyant s'assombrir son front, je compris que je ne l'avais pas convaincu. Le résultat fut que, quinze jours après son départ, je reçus une réponse qui n'était pas consolante; elle était conçue dans des termes très bienveillans, pleins de respect pour la nation espagnole, mais déclarait que le prince ne pouvait accepter en ce moment *(por el momento)* la couronne d'Espagne. »

Tout ce récit était un arrangement de comédie. Il n'y avait pas eu deux envoyés prussiens venus successivement, mais deux venus ensemble, Versen et Lothar Bucher. Ni l'un ni l'autre n'avait assisté à la scène de la Saint-Joseph (le 19 mars), puisqu'ils n'arrivèrent qu'au commencement d'avril. Ils n'étaient pas partis en portant à Berlin un rapport négatif; au contraire, leur rapport était, comme disait le roi de Prusse, couleur de rose. Il était vrai seulement que les négociations avaient été rompues malgré le rapport, non à cause de lui, par suite de l'absence de Bismarck et des répugnances du Roi.

Prim continua : « Le gouvernement a résolu d'en référer aux Cortès et de les faire arbitres de la question. Le ministère n'a pas été heureux; il n'a pas de candidat à vous présenter pour la couronne; il n'en a pas du moins quant à présent; mais l'aura-t-il demain? C'est ce que je ne saurais dire. Seulement, je puis vous déclarer que le gouvernement est animé des mêmes sentimens que les députés monarchistes et qu'assurément toute chance de trouver un monarque n'est pas perdue. Sans pouvoir fixer d'époque, sans vouloir préciser un jour, nous continuerons de traiter la question avec prudence et sagesse jusqu'à ce qu'on puisse vous présenter un candidat capable de réunir en sa faveur l'opinion générale. » C'était encore mensonger, car, à l'heure où il parlait, il savait par Salazar que Léopold acceptait et il traitait avec Bismarck les détails de l'élection. Il poursuivit : « Donc nous n'avons pas de candidat à vous présenter,

mais comme il serait possible que la majorité des Cortès en eût un, dans votre haute sagesse vous apprécierez et vous prendrez la détermination que vous croirez convenable et conforme à l'esprit patriotique et aux sentimens des dignes membres des Cortès. »

Prim, en déférant la négociation aux Cortès, en les rendant arbitres de la question, mettait en demeure les partisans des diverses candidatures de les produire et de les soumettre au vote : s'ils se taisaient, il acquérait le droit de leur dire que, par leur silence, ils en avaient reconnu l'impossibilité. Enfin, en voilant son espérance, il excitait l'impatience publique, la préparait à sa solution, lui en donnait d'autant plus le désir qu'il en précisait moins l'heure. Cette manœuvre réussit à souhait dans le Parlement. Nul, en effet, ne proposa de candidat ou ne souleva d'objections contre le candidat montré et caché mystérieusement. Le chef éloquent de l'Union libérale, Rios Rosas, comprenant les réticences du général, seconda ses intentions secrètes : « Puisqu'une négociation était pendante, ni lui ni ses amis ne la troubleraient, pas plus qu'ils n'avaient troublé les précédentes. L'Union libérale n'a pas de candidat, elle n'a qu'un désir : qu'on lui donne un roi quelconque le plus tôt possible. »

A ne considérer que l'action préparatoire à exercer sur le Parlement, afin que, n'étant pas tout à fait instruit, il ne fût pas tout à fait surpris, ce discours était peut-être habile. Mais il constituait un manquement incompréhensible au secret convenu, car tous pouvaient mettre le nom sur la désignation anonyme. En effet, à ce passage du discours, Mercier s'était penché vers l'oreille de John Lemoinne, rédacteur des *Débats*, de passage à Madrid, et avait dit : « Il s'agit de Léopold de Hohenzollern. » Prim, en donnant au fait le caractère rétrospectif d'une candidature abandonnée, avait cru, sans doute, sa révélation aux Cortès sans inconvénient vis-à-vis de nous. C'est dans ce sens que Mercier, en écrivant le lendemain à Gramont, commente la séance : « Prim causera avec l'Empereur dans le voyage qu'il doit faire à Vichy, dans le courant de juillet, et si ce n'est déjà fait, il pourra mettre Sa Majesté au courant de ce qui s'est passé avec le prince de Hohenzollern dont il n'a pas voulu prononcer le nom dans les Cortès. »

VII

L'Empereur voulut être renseigné sur-le-champ. Ayant lu, dans le *Journal des Débats*, le compte rendu du discours de Prim par John Lemoinne, avec l'indication du prince de Hohenzollern, l'affaire lui apparut sous son vrai jour. Il écrivit aussitôt à Gramont, le 17 juin : « Mon cher duc, Je vous prie d'écrire à Mercier à Madrid pour savoir s'il est vrai qu'il y ait une intrigue bien ourdie pour faire accéder à la couronne d'Espagne un prince prussien. Il faudrait, si cela était vrai, faire savoir à Berlin et à Madrid combien cette combinaison nous déplairait. » En conséquence de cet ordre, Gramont écrivit à Mercier : « A plusieurs reprises, dans le courant de l'année dernière, le département vous a entretenu de certains symptômes, pouvant faire supposer qu'il avait été plus ou moins sérieusement question d'un prince prussien pour la couronne d'Espagne. — Cette combinaison n'a point, toutefois, pris de consistance, et il ne paraît pas, qu'à aucun moment, la pensée des hommes d'État espagnols s'y soit arrêtée réellement, comme à un projet susceptible d'être mis à exécution. Il nous revient, aujourd'hui, que l'idée aurait été reprise en dernier lieu, et qu'il se serait formé, à Madrid, une intrigue assez fortement ourdie, dans le but de faire arriver au trône un prince prussien. — On compterait sans doute sur la fatigue qui se serait emparée des esprits, à la suite des dernières discussions, pour poser cette candidature, et précipiter les résolutions du pays, à l'aide de la confusion qu'elle ne manquerait pas de produire. — Je n'ai pas besoin de vous dire comment une semblable combinaison serait envisagée en France ; les graves objections qu'elle soulève pour nous se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. J'attache donc beaucoup d'intérêt à savoir de vous jusqu'à quel point les informations qui me sont parvenues seraient fondées, et si le projet de mettre en avant un prince de Hohenzollern, ou tout autre membre de la famille royale de Prusse, existe effectivement (11 juin). »

Mercier prend des informations et les communique à son ministre par une dépêche officielle : « La personne qui m'a informé m'a dit que le maréchal Prim, tout en accueillant les ouvertures, n'avait jamais fondé aucun espoir sur leur réussite ·

il voulait seulement éviter que son parti puisse lui reprocher de ne pas avoir épuisé toutes les chances de trouver un monarque qui fût majeur, catholique et non Bourbon. Depuis, les allures du gouvernement prussien en Espagne m'ont semblé un peu louches. La légation prussienne a reçu l'ordre de n'envoyer que des dépêches chiffrées. Et puis, comment expliquer la présence à Madrid du major Bernhardi, qui est venu s'y établir après la révolution avec le titre de conseiller d'ambassade? Ce personnage, qui est, dit-on, un écrivain militaire de mérite, a été fortement mêlé en 1866 aux négociations militaires entre la Prusse et l'Italie. Il passe pour un homme de confiance de M. de Bismarck, et quoique M. de Canitz laisse entendre qu'on a simplement voulu lui donner une position pour récompenser d'anciens services, j'ai toujours été porté à croire qu'il devait être chargé de quelque mission secrète, comme de recueillir, en dehors de la légation, toutes les informations propres à éclairer sa Cour sur les ressources qu'elle pourrait tirer de l'Espagne pour nous nuire dans le cas d'une guerre contre nous. Ses sentimens antifrançais, non moins que ses talens, pouvaient en effet le désigner pour un travail de cette nature. Mais s'il a été directement mêlé à une intrigue, comme il se trouve voyager en Portugal au moment où le baron de Canitz demande un congé, ce serait une preuve que cette intrigue est au moins en suspens. Peut-être cependant est-il allé en Portugal étudier la situation et voir s'il n'y aurait pas pour un Hohenzollern moyen de se faire le champion de l'idée de l'Union Ibérique. Alors son voyage ne serait réellement pas étranger à un projet de candidature prussienne. Telles sont les considérations qui me font douter qu'il puisse se tramer en ce moment à Madrid une intrigue pouvant aboutir à quelque résultat prochain, surtout cette intrigue se rapportant à une combinaison que l'opinion publique n'a jamais pu prendre un instant au sérieux et dont je n'ai toujours entendu parler, par les hommes de quelque importance, que comme d'une folie qui, sans profit appréciable, pourrait engager l'Espagne dans toute sorte de compromis dangereux et compliquer ainsi sa situation de la manière la plus grave. D'un autre côté cependant, je vois aussi que, si étrange qu'il puisse paraître que la Prusse veuille risquer une pareille aventure, nous devons d'autant plus nous défier de ses intentions, qu'il pourrait bien arriver qu'elles fussent très encouragées par les circonstances. Pour sortir de

l'embarras dans lequel se trouve placé le maréchal Prim, quand il sera bien convaincu qu'il n'a rien à espérer de l'Italie, il ne me semble pas impossible qu'il puisse se décider, en désespoir de cause, à revenir au prince de Hohenzollern, dont il n'avait probablement une première fois accepté la candidature que du bout des lèvres. Cependant, ce qui me rassure un peu, c'est qu'il ne saurait méconnaître, en même temps que ses difficultés, les risques de cette combinaison. Il a prouvé, en effet, qu'il appréciait à leur valeur les bons rapports entre l'Espagne et la France, et il doit bien voir que, le cas échéant, l'opposition de notre part serait d'autant plus à craindre que, s'adressant plutôt à la Prusse, non seulement elle ne disposerait pas, en le blessant, le sentiment national de l'Espagne à se tourner contre nous, mais que nous flatterions même en quelque sorte ses préventions contre toute candidature étrangère (23 juin). »

Mercier entretint Prim lui-même, qui ne put contenir un vif mouvement de contrariété, car il craignit d'avoir été pénétré. Il nia l'intrigue, affirma qu'il ne pensait plus au Hohenzollern et, pour endormir tout à fait la vigilance de l'Empereur, il lui fit annoncer de nouveau des confidences complètes. En se rendant à Vichy en juillet, il verrait Napoléon III et lui démontrerait la nécessité absolue de sortir de sa réserve; lui seul pourrait le tirer d'affaire. Seulement il voulait être sûr de voir l'Empereur seul, sans Olozaga. L'Empereur fit répondre qu'il serait enchanté de s'entretenir avec Prim et qu'aussitôt ce dernier arrivé à Paris, il l'inviterait à déjeuner sans Olozaga.

Mercier fut persuadé que, même si la candidature n'était pas irrévocablement abandonnée, il n'y aurait rien de nouveau avant l'entrevue avec l'Empereur. Rassuré, il rassura Gramont. Dans ses lettres confidentielles il confirme et complète les renseignemens de ses dépêches officielles. Le 24 juin, il écrivait : « Je profite d'une occasion sûre pour vous faire parvenir ma réponse à votre dépêche relative au projet prussien. J'ai des raisons très fortes pour croire que ce projet a existé, et craindre qu'il ne puisse renaître après avoir été abandonné, mais que, pour le moment, il me paraît suspendu. Cependant, il y a anguille sous roche, c'est clair, et nous ne saurions trop nous mettre sur nos gardes. Comme je vous le dis dans ma dépêche, notre opposition aura, du reste, d'autant plus de poids dans les calculs qu'elle *sera directement à l'adresse de la Prusse et qu'elle n'aura*

par conséquent rien de blessant pour la fierté espagnole. Toutes les fois qu'il a été question de ce projet devant moi, j'ai fait comme tout le monde, j'ai eu l'air de ne pas le prendre au sérieux, laissant entendre qu'il serait impossible que le sentiment national en France le laissât passer (1). — Quant à Prim qui, lorsqu'il s'agit, non de faire, mais d'empêcher, est réellement très puissant, je m'arrange pour qu'il connaisse mon sentiment. »

Le lendemain, 25 juin, Mercier revient sur les mêmes considérations : « Prim m'a encore parlé de son voyage à Vichy et de son espoir d'entretenir l'Empereur en particulier, lorsqu'il passerait par Paris dans un mois. « J'ai grand besoin, m'a-t-il dit, d'avoir une bonne conversation avec Sa Majesté, et j'espère aussi que, cette fois, l'Impératrice voudra bien me recevoir ; si elle m'en donnait l'occasion, je lui dirais toute la vérité sur le prince Alphonse à qui je sais qu'elle s'intéresse. » Tout cela évidemment m'était dit pour être répété et avec l'intention que l'Empereur fût averti, afin que Sa Majesté lui facilitât les moyens d'écarter Olozaga sans le blesser. Je me figure aussi, comme je vous le disais hier, que, pour qu'il tienne tant à cette entrevue, il faut qu'il soit bien persuadé que l'Empereur ne pourra en conserver aucune impression désagréable. Je n'ai d'ailleurs rien appris de nouveau sur la candidature Hohenzollern. Si on s'en occupe réellement, c'est très en secret, et personne ne s'en doute. »

Gramont, tout à fait rassuré, heureux d'éviter un heurt avec la Prusse, n'adressa pas à Berlin l'interrogation que l'Empereur lui avait demandée et qu'il jugeait inutile, puisque tout devait prochainement se régler à Paris avec Prim. Et l'Empereur lui-même s'abandonna de nouveau à la confiance que lui inspiraient ces excellens Hohenzollern, amis si chers et protégés de sa fidèle Hortense.

Prim était pressé d'en finir. Il fallait que son prince fût intronisé avant l'époque indiquée pour sa visite à Paris, qu'il était décidé à ne point faire et qu'il annonçait fallacieusement afin d'endormir les vigilances éveillées par l'indiscrétion transparente de son discours aux Cortès. Aussi ne perdit-il pas un moment. Terminant la longue série de ses tromperies par une

(1) Cela est confirmé dans les *Mémoires* du prince de Hohenzollern : « L'ambassadeur de France à Madrid, Mercier, ne voit pas la candidature Hohenzollern d'un œil favorable. » (3/15 février 1870.)

friponnerie plus effrontée, le jour même où il sollicitait la conversation confidentielle avec l'Empereur, il dépêchait Salazar à Sigmaringen pour aller prendre le consentement de Léopold et le rapporter aux Cortès qu'il devait jusque-là tenir réunis sous sa main.

Le 19 juin, Salazar était arrivé à Sigmaringen avec un secrétaire. Comme il ne parlait pas allemand, Versen vint leur servir d'interprète. Léopold eût voulu remettre son élection à l'automne. Salazar lui expliqua l'urgence d'accélérer la solution : les Cortès étaient réunies et attendaient sa réponse ; il n'y avait pas un instant à perdre. Il ne restait plus aux princes, convaincus par Salazar, qu'à accomplir la dernière démarche indispensable aux termes du statut de famille dont ils ne se sont jamais départis, et Léopold demanda au Roi, alors à Ems, son assentiment. Il insiste sur le sacrifice qu'il fait à la gloire de sa famille et au bien de son pays. Le prince Antoine écrit lui-même et prie le Roi d'approuver la résolution de son fils. Ces lettres sont portées à Ems par Salazar et Versen. Salazar a prétendu que le Roi, « qui n'avait pas jusque-là entendu parler de cette candidature, se montra fort surpris. » Sans les révélations justicières de Charles de Roumanie, cet impudent mensonge serait devenu une vérité historique. Versen raconte, et ceci est vrai, qu'au moment suprême de couper le câble et de lancer l'affaire en pleine tempête, « le Roi eut de grands combats intérieurs. » Sa conscience inquiète, livrée à elle-même loin de Bismarck, apercevait les calamités que d'un mot il pouvait retenir ou déchaîner. Il n'eut pas le courage de son honnêteté et il accorda l'approbation fatale.

Salazar avait annoncé à Prim l'acceptation du prince, sous la réserve de l'assentiment du Roi. Cet assentiment obtenu, il télégraphie au président des Cortès que lui-même arrivera à Madrid le 26 juin ; « que l'*élection aura lieu aussitôt* et qu'une délégation de quinze membres des Cortès se rendra à Sigmaringen pour offrir solennellement la couronne au prince héritier. »

Maintenant tout est prêt. Chacun des complices est à son poste. Salazar traverse la France avec le brandon qui va la mettre en feu. Dès qu'il sera arrivé à Madrid, l'explosion aura lieu. Personne ailleurs ne soupçonne le drame à la veille de se dérouler.

VIII

Notre conduite continue d'offrir un contraste saisissant avec celle du chancelier prussien. Nous nous montrons aussi préoccupés du soin de ne pas éveiller les susceptibilités allemandes que lui est ardent à provoquer les nôtres.

La Tour, député, m'ayant manifesté son intention de nous interpeller sur l'affaire des Danois du Sleswig, j'obtins qu'il y renonçât. Après les discours prussiens sur le Saint-Gothard, nous ne nous demandâmes pas pendant quelques jours, comme l'a prétendu Busch, si nous ferions de cette affaire un prétexte de guerre : nous n'en délibérâmes même pas, nous décidâmes que nous ne nous en occuperions pas. Ce fut sans nous avoir même avertis qu'un ingénieur distingué, Mony, annonça tout à coup qu'il interpellerait le gouvernement « sur l'entente qui vient de s'établir entre l'Italie, la Suisse, le grand-duché de Bade et la Confédération du Nord pour la construction du Saint-Gothard. » *(Très bien! fit-on sur plusieurs bancs.)* — « C'est une grosse question, » s'écria quelqu'un. Et le mouvement fut tellement marqué que, quoique le règlement défendît d'ajouter aucun commentaire au dépôt d'une interpellation, Mony crut devoir prendre la parole pour le calmer : « Je sais parfaitement, dit-il, ce qu'il y a de délicat dans la question que mon interpellation soulève; la Chambre peut compter que j'y apporterai toute la réserve et toute la prudence nécessaires (9 juin). »

Cette interpellation me contraria fort. Je le manifestai avec quelque vivacité à son auteur sur le seuil de la salle des séances. Mony, blessé, me riposta avec non moins de vivacité; un cercle se forma autour de nous, et devant un groupe nombreux de députés, j'expliquai les motifs de mon émotion : « Mon cher collègue, vous vous méprenez; je n'ai pas voulu vous offenser; mais je m'étonne de votre interpellation qui est on ne peut plus inopportune. — Il n'est jamais inopportun, me dit-il, d'appeler la lumière sur une question mal connue, et qui, surtout pour cette raison, éveille si fortement les susceptibilités publiques. Vous venez de voir l'impression de la Chambre. — Je vous affirme, réponds-je vivement, que la question ne vient pas en son temps; elle blessera l'Allemagne et bien inutilement

et bien mal à propos. Mais vous ignorez donc à quel point la situation est tendue avec la Prusse, et qu'à la première incartade de M. de Bismarck, la guerre serait inévitable! Nous faisons tout pour éviter cette extrémité, et de ce côté nous sommes en progrès. Tous les hommes éclairés de l'Allemagne sont convaincus que la politique du gouvernement français, c'est la paix. Le parti de la paix grandit tous les jours en Allemagne, même en Prusse. Est-ce le moment de soulever des questions irritantes, et d'armer le gouvernement prussien? — Je ne pense pas l'armer, répliqua Mony en appelant la discussion et la lumière sur l'entreprise du Saint-Gothard. Depuis dix ans, à côté d'un ingénieur éminent qui a fait une étude approfondie du percement des Alpes, j'ai pu me former une opinion sérieuse sur ce sujet et sur les solutions françaises, italiennes et allemandes qu'il comporte. Il faut savoir comment ces solutions peuvent s'accommoder avec la neutralité suisse; cela peut se discuter sans irritation. Cependant, monsieur le ministre, l'émotion où je vous vois ne peut me laisser indifférent. Si le gouvernement me demande de retirer mon interpellation, je la retirerai. »

Quelqu'un dit alors: « Si l'interpellation est retirée, je la reprendrai. » Maurice Richard se pencha à mon oreille et m'avertit que le retrait de l'interpellation, après l'émotion produite, serait d'un effet plus fâcheux que son développement. Je demandai à Mony de réfléchir. Nous décidâmes d'accepter l'interpellation, et je priai Mony d'être modéré. Il me le promit; il tint parole en homme loyal. Son discours est l'exposé calme et sérieux d'une question d'affaires; la partie politique relative à la neutralité suisse n'est pas moins mesurée que la partie économique (1). Le gouvernement également se montra réservé, et Gramont, par son langage prudent, prouva qu'il n'avait pas été mis au ministère pour gâter les affaires en se précipitant sur le premier prétexte de guerre: « Pour nous, dit-il, la question n'est pas d'une nature tellement délicate qu'elle ne puisse se traiter publiquement, et, grâce à Dieu, je n'ai pas besoin d'avoir recours à des réticences mystérieuses: la neutralité de la Suisse est assurée, et son gouvernement a pris toutes les précautions nécessaires pour que la ligne du chemin de fer puisse être détruite si cette

(1) Ces détails sont confirmés par les notes intimes de M. Mony qu'il a eu l'obligeance de me communiquer.

mesure était indispensable. » Il n'invoqua pas un argument qui pût éveiller la susceptibilité la plus ombrageuse, et il ne prononça qu'une parole un peu accentuée: « D'ailleurs si, par impossible, la neutralité de la Suisse était menacée, ne sommes-nous pas là pour la défendre? » Et précisément parce que cette parole était accentuée, elle fut accueillie par un mouvement d'approbation vif et prolongé.

Au point de vue stratégique, Le Bœuf fut encore plus circonspect: « Une ligne de chemin de fer n'est dangereuse que lorsqu'elle arrive perpendiculairement sur la frontière; quand elle est parallèle, elle n'est pas tout à fait sans importance, mais elle perd une grande partie de sa valeur militaire. Certainement, la ligne du Saint-Gothard, quand elle sera ouverte, changera un peu les conditions militaires entre la France et les pays voisins, l'équilibre en sera légèrement modifié, mais cela ne le changera pas d'une manière inquiétante. » Plichon, enfin, démontra que nos intérêts économiques ne seraient pas plus compromis que nos intérêts politiques et stratégiques, et que la ligne du Saint-Gothard, devant être la ligne la plus courte de Brindisi à Dunkerque, Calais et Paris, serait aussi utile aux populations du Nord que celle du Mont-Cenis l'était aux populations du Midi. Les intérêts de Marseille seraient en souffrance, mais on pouvait les sauvegarder par le prompt achèvement du canal du Rhône au Rhin.

Il n'y eut de provocation guerrière dans tout ce débat que de la part des députés de l'opposition. Ils soufflèrent à l'envi sur les passions belliqueuses : « Rien ne serait plus aisé, dit Estancelin, que d'essayer de raviver une plaie encore saignante, en demandant ici compte une fois de plus au gouvernement de ses momens de défaillance et d'angoisse qui, de l'unité italienne faite malgré nous, nous ont conduits à l'unité prussienne, faite aussi malgré nous, et peut-être malheureusement contre nous. Je ne le ferai pas ; je ne le crois aujourd'hui ni utile ni politique. » Sur quoi un député fit cette observation sensée : « Il n'en fallait pas parler alors. » Mais Estancelin en parla et, finalement, montra à la Prusse la pointe de l'épée : « Il y a peu de jours encore, dix millions de bulletins tombaient dans l'urne, séparés sur les questions politiques et sociales ; mais ils en sortiraient unis comme un faisceau invincible le jour où il s'agirait de défendre les intérêts ou l'honneur de notre pays, menacés par la

violation de traités qui ont été acceptés par nous. *(Très bien! très bien!)* Jamais on ne violera les traités qui font le droit commun de l'Europe, sans que nous nous levions tous comme un seul homme pour dire : L'intérêt moral et matériel de la France, son honneur sont engagés dans ces traités et vous n'y toucherez pas. » *(Très bien! très bien!)*

Kératry fut encore plus menaçant : « Comment le gouvernement pourra-t-il faire admettre au pays et à l'étranger que nous devons rester indifférens devant le couronnement annoncé de cette ligne ferrée qui, s'appuyant sur des forteresses, court le long du Rhin, et doit aboutir un jour à Airolo, aux sources du Tessin, en pays italien ! Combinaison qui dans une nuit peut permettre aux troupes prussiennes d'aller jusqu'à Venise et de se dresser maîtresses de la situation vis-à-vis de la France enserrée entre le Rhin et les Alpes. Le Saint-Gothard, c'est le chemin prémédité par la Prusse. Cette convention a pour résultat immédiat d'altérer gravement le traité de Prague, et nous sommes les gardiens de ce traité, que notre devoir est de maintenir intact sous peine de déchéance. L'Allemagne du Sud apparaît désormais à la merci de M. de Bismarck, grâce à ce nouveau tronçon de chemin de fer, car vous n'avez pas oublié que le grand-duché de Bade, qui ne cache pas ses aspirations, fait déjà partie du Nord allemand, puisque la Prusse envoie ses officiers commander l'armée de ce pays, qui se recrute elle-même de Prussiens. » Emmanuel Arago déclara n'avoir rien à ajouter aux paroles très bien placées de son ami Kératry.

Jules Ferry exagéra encore : « Le droit de la France est partout où elle a un intérêt *(Réclamations)* et si vous ne voulez voir dans le traité du 15 octobre 1869 qu'une question de chemins de fer, si les discours du Reichstag dont on vous a lu les extraits tout à l'heure ne vous ont pas ouvert les yeux, c'est que vous êtes toujours la même majorité qui a laissé faire Sadowa. *(Des cris : « A l'ordre! » se font entendre.)* Vous voulez qu'on me rappelle à l'ordre, et moi je vous rappelle au patriotisme. » *(Nouveaux cris : « A l'ordre! à l'ordre! »)* — Le président Schneider, obligé d'intervenir, rappelle l'orateur à l'ordre, et l'explication qu'il donne augmente le tumulte, au milieu duquel La Tour s'écrie : « Toute l'opposition était pour la Prusse et pour l'Italie. » La Droite appuie : « C'est vrai! » Le président invite Ferry au calme. Celui-ci reprend en accusant le ministère

« de n'être pas intervenu directement, comme c'était son devoir, auprès de la Confédération helvétique pour se faire rendre compte des mesures que cette confédération songeait à prendre pour sauvegarder sa neutralité. » Et revenant encore à Sadowa, il déclare au milieu des exclamations « que c'est par une bonne politique (sans dire laquelle) que nous pourrons, je ne dis pas guérir, vous ne guérirez jamais la plaie de Sadowa, c'est un malheur irréparable, du moins l'atténuer. » Si nous avions fait nôtre une seule de ces propositions; si, avec Estancelin, Kératry, Emmanuel Arago, nous avions parlé avec menace du traité de Prague; si, avec Ferry, nous avions exigé d'être parties à la Convention de Berne, dès le lendemain un cri de colère se fût élevé en Allemagne et la guerre eût éclaté aussitôt. Et ils se sont prétendus pacifiques, et ils nous ont accusés d'avoir été belliqueux! (20 juin.)

IX

Une démarche de l'Empereur, faite en dehors de nous dans ce mois de juin, pourrait seule, mal connue et mal interprétée, donner lieu de croire qu'à l'abri des déclarations pacifiques de son ministère, il préparait sous main et à notre insu une offensive belliqueuse. Un mois environ après le départ de l'archiduc Albert, il appela Le Bœuf et lui dit qu'il venait de recevoir de ce prince une lettre embarrassante : pendant un séjour qu'il avait fait à Paris, on lui avait communiqué le plan d'organisation éventuelle des armées de Niel; l'archiduc en blâmait certaines dispositions, notamment la subdivision en trois armées; il préférait une seule armée, divisée en plusieurs corps, sous le commandement suprême de l'Empereur ; il demandait d'envoyer à Vienne un officier de confiance chargé d'arrêter les détails d'une coopération militaire de la France et de l'Autriche.

Le Bœuf observa que cette démarche serait bien grave, et ressemblerait à une entente en vue de la guerre, qui contredirait la politique du Cabinet. L'Empereur en convint, et dit qu'il ferait une réponse évasive. L'archiduc réitéra sa demande en ajoutant que François-Joseph connaissait sa démarche et l'approuvait. L'Empereur appela encore Le Bœuf : quoique peu enclin à accéder au désir de l'archiduc, il ne pouvait cependant s'y refuser et repousser ses avances, sans blesser le prince et

l'empereur d'Autriche; il se décida donc à envoyer à Vienne le général Lebrun dans le plus strict incognito. Une conférence militaire lui paraissait indispensable avant le départ du général; elle eut lieu le 19 mai entre l'Empereur, Le Bœuf, les généraux Frossard et Jarras. L'Empereur répéta que « son gouvernement s'efforçait de maintenir la paix et que rien dans ses relations avec les puissances étrangères ne faisait présager qu'elle pût être troublée, au moins prochainement; » c'était académiquement qu'il s'agissait de discuter un plan de coopération avec l'Autriche. Il présenta les idées de l'archiduc, les siennes; les généraux firent leurs remarques, et la plus grande latitude de discussion fut laissée à Lebrun sur le plan à adopter, en partant de cette donnée du maréchal Niel que la France pouvait mobiliser 400 000 hommes en quinze jours.

Lebrun se rendit à Vienne en faisant un détour par Cologne, Berlin, Dresde, Prague (28 mai). Il n'emportait aucun document, de peur que les Prussiens ne le fissent arrêter sous un prétexte et ne saisissent ses papiers, comme cela était arrivé déjà à plusieurs officiers d'état-major. On les lui envoya directement à l'ambassade. Le lendemain de son arrivée à Vienne, il commença ses entretiens avec l'archiduc Albert (7 juin) au château de Bader. Un plan fut étudié et établi en détail. L'Empereur eût voulu que l'Autriche et l'Italie s'engageassent, si une guerre éclatait à l'improviste, à mobiliser et à déclarer les hostilités en même temps que la France; l'archiduc soutint que ce n'était pas possible : l'Autriche, pour mobiliser, aurait besoin de quarante-deux à quarante-cinq jours, mais elle pourrait promettre de donner l'ordre de mobilisation en même temps que la France, ce qui suffirait pour inquiéter la Prusse, paralyser une portion de ses ressources et nous permettre de commencer seuls avec succès. Le général fit remarquer qu'à la mesure de la mobilisation, l'Autriche pourrait encore joindre l'envoi de quarante mille hommes aux frontières vers Pilsen, et autant aux frontières de la Silésie vers Olmütz avec les effectifs de paix, afin de ne pas perdre de temps. L'archiduc y consentit. Les conférences finies (il y en eut quatre), le général Lebrun en rédigea un résumé et le soumit à l'archiduc en le priant de le revoir et de s'assurer de sa fidélité. « Je ferai mieux, répondit l'archiduc, je rédigerai moi-même le plan et je vous l'enverrai à Paris par voie sûre. » Il lui exprima ensuite le désir de présenter le

général à François-Joseph. Afin de n'éveiller aucun soupçon, la rencontre eut lieu dans une allée du parc de Laxenbourg (14 juin). François-Joseph dit : « L'archiduc m'a rendu compte des questions qui ont été traitées entre lui et vous. Je ne puis qu'approuver les moyens proposés pour l'exécution du plan dont il m'a parlé, au point de vue militaire. Mais je dois vous dire qu'avant tout, je veux la paix ; si je fais la guerre, il faut que j'y sois forcé. Je me plais à espérer que l'empereur Napoléon voudra bien tenir compte de ma situation personnelle politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si je déclarais la guerre en même temps que lui, il n'est pas douteux que, exploitant de nouveau l'idée allemande, la Prusse pourrait surexciter et soulever à son profit les populations allemandes, non pas seulement chez elle et dans l'Allemagne du Sud, mais aussi dans l'Empire austro-hongrois, ce qui serait très fâcheux pour mon gouvernement ; mais si l'Empereur, contraint d'accepter ou de déclarer la guerre, se présentait avec ses armées dans l'Allemagne du Sud, non en ennemi, en libérateur, je serais forcé de mon côté de déclarer que je fais cause commune avec lui ; aux yeux de mes peuples, je ne saurais faire autrement que d'unir mon armée à l'armée française. Voilà ce que je vous prie de répéter à l'empereur Napoléon ; j'espère qu'il verra comme moi ma situation politique intérieure et extérieure. » Lebrun répondit qu'à son départ de Paris, il n'avait été autorisé en aucune façon à parler à Vienne de la question politique, dont Sa Majesté venait de l'entretenir, mais que, cependant, il croyait pouvoir dire que si l'Empereur l'avait envoyé vers l'archiduc, après engagement pris entre lui et Son Altesse Impériale, c'est que Sa Majesté avait sans doute considéré qu'il était prudent, eu égard à la situation de l'Europe, de chercher à établir dès à présent, entre les deux souverains de France et d'Austro-Hongrie, une entente qui fît que, d'un côté comme de l'autre, on n'eût pas à craindre d'être pris en flagrant délit de non-préparation, si, sans le vouloir ou sans désirer la guerre, on était tout à coup forcé de l'accepter ou de la déclarer soi-même. François-Joseph approuva fort ce motif de prudence et continua la conversation sur d'autres sujets. Lebrun rentra à Paris par Munich, Ulm, Stuttgart, Mayence (21 juin). Il reçut peu après le plan de l'archiduc et le remit à l'Empereur en lui rendant compte de sa mission en présence de Le Bœuf.

L'Empereur approuva sa réponse aux paroles de François-

Joseph. « C'est ainsi, dit-il, que j'aurais parlé moi-même. » Il était tellement éloigné de croire à l'imminence du péril, en prévision duquel il avait consenti à établir cette entente stratégique avec le généralissime des armées autrichiennes qu'il ne jugea pas nécessaire d'instruire ses ministres, pas même Gramont, de la mission du général Lebrun, de son origine, de sa nature, de ses résultats, pas plus qu'il n'avait cru utile de les initier au secret rapporté de Vienne par Gramont. Ce fut seulement en 1875 que j'en eus connaissance pour la première fois. Ayant appris que Lebrun préparait des Mémoires, je le priai de me les lire. Lorsque, dans sa lecture, il parvint à sa mission à Vienne, je poussai une exclamation de surprise : « Vous ne connaissiez donc pas cette histoire? me dit-il. Si je l'avais su, je ne vous l'aurais pas lue. — Maintenant que vous avez commencé, je vous prie de continuer. » Au sortir de chez lui, j'écrivis immédiatement au maréchal Le Bœuf. Il me répondit par l'explication que je viens de reproduire.

X

Questions de paix et de guerre, d'armement et de désarmement furent traitées avec une solennité particulière au Corps législatif, à la veille du jour où elles allaient se transformer en réalités poignantes. L'Empereur, depuis qu'il s'était décidé à accepter le système libéral, ne cessait d'être préoccupé de la crainte que, sous l'action devenue prépondérante des assemblées, la force militaire ne fût diminuée jusqu'à ce degré où la sécurité nationale serait compromise. Il avait appelé auprès de lui tous ceux qu'il supposait en situation de lutter contre cette tendance.

Mettant de côté les considérations personnelles, pour mieux sauvegarder un intérêt public aussi majeur, il avait chargé le ministre de la Guerre de faire une démarche auprès de M. Thiers et de le prier de défendre le contingent, annuellement attaqué par ses amis. Le 19 janvier, il écrivait à Le Bœuf : « Mon cher général, après votre départ, j'ai vu M. E. Ollivier. Je lui ai demandé son avis sur la réduction du contingent. Il m'a dit que M. Thiers lui avait demandé si les bruits de réduction étaient vrais, et sur sa réponse que le Conseil n'en avait pas encore délibéré, M. Thiers lui a conseillé de n'en rien faire. J'ai beaucoup

insisté sur ce point, et je crois qu'il sera d'avis, comme vous, de demander le contingent de 100 000 hommes. » Il renouvelle son désir le 27 janvier : « N'oubliez pas d'aller voir M. Thiers et d'obtenir de lui qu'il soutienne le contingent et l'effectif. » Thiers fut sensible à cette démarche de Le Bœuf, l'accueillit très bien, conféra longuement avec lui, promit son concours et tint parole. Sans se laisser influencer par les railleries de Jules Favre sur ses nouveaux cliens, il vint soutenir l'argumentation du maréchal, en reconnaissant « que le ministre de la Guerre, avec le sens supérieur qui le distingue et sa rare facilité de parole, avait répandu des lumières suffisantes pour nous éclairer tous. » Il eut au contraire un coup de boutoir très dur pour ses amis : « Pour parler de désarmement dans l'état actuel de l'Europe, il faut être un imprudent et un ignorant. Il y a un assaut de prudence en ce moment, pour ainsi dire de sagesse, entre les Cabinets étrangers et le Cabinet français; mais il y a des événemens qui pourraient mettre en défaut toutes ces sagesses coalisées aujourd'hui pour la paix. Les vrais politiques ne veulent pas réduire leur pays à dépendre de la sagesse d'autrui. *(Vive adhésion.)* Savez-vous pourquoi la paix a été maintenue? C'EST PARCE QUE VOUS ÊTES FORTS. *(Oui! oui! Très bien! très bien!)* Lors de l'affaire du Luxembourg, la France n'était pas dans l'état où elle doit être pour être respectée. *Ce qui l'y a replacée, ce sont les armemens dus à M. le maréchal Niel*, avec lequel on peut différer sous le rapport du système d'organisation, mais avec lequel on ne peut que se trouver d'accord sur l'ardeur qu'il a mise à précipiter nos armemens. *Le maréchal Niel a rendu au pays un service immense.* Soyez convaincus que ce qui maintient la paix, c'est l'opinion qu'on a du bon état de l'armée française. Si donc vous voulez la paix, croyez-moi, je connais assez l'état de l'Europe, RESTEZ FORTS. Je suis pour la paix, mais pour que nous la conservions, il faut que NOUS RESTIONS IMPOSANS. »

Et pour écarter cette chimère du désarmement préconisée par ses amis, il s'attacha à démontrer que nous n'étions pas sur le pied de *paix armée*, c'est-à-dire « dans l'état de mobilisation ou de concentration auquel on ne recourt qu'à la veille du jour où le canon va tonner, » et qu'ainsi, nos régimens, ne comptant que 1 300 hommes, n'étaient pas au complet du pied de guerre. Mais il ne dit pas, comme il l'a prétendu depuis, « que nous étions sur le pied de *paix désarmée* et que rien n'était prêt en France. »

Une paix désarmée eût signifié que nous n'avions ni canons, ni fusils, ni plans de mobilisation, ni magasins, ni réserves prêtes à partir, ni armées instruites, et que nos régimens ne pourraient point passer rapidement de leur incomplet de paix à leur effectif de guerre. Il avait précisément dit le contraire (nous venons de l'entendre) en louant le maréchal Niel « d'avoir, par ses armemens, replacé la France dans l'état où elle doit être pour être respectée » et de nous avoir rendus « imposans. » Il a encore moins dit, comme il l'a encore prétendu depuis, « que nous étions condamnés à la défaite, que toute guerre serait désastreuse. » Il avait dit précisément le contraire en répétant à plusieurs reprises : « Vous êtes forts, restez forts. » S'il en eût été autrement, aurait-il recommandé à notre confiance ce ministre de la Guerre qui, devant lui, se déclarait prêt à pourvoir à toutes les éventualités, et qui « le rassurait parce qu'il savait compter? » Nous croyons servir la mémoire de Thiers en débarrassant son beau discours patriotique des altérations par lesquelles il l'a défiguré plus tard.

Je donnai à Thiers toutes les assurances pacifiques qu'il désirait : « A aucune époque le maintien de la paix en Europe ne nous a paru plus assuré. De quelque côté que se portent nos regards, nous ne voyons aucune question irritante engagée. »

XI

Un événement important, qui ne causa pas une sensation immédiate, apporta une chance nouvelle dans le jeu de Bismarck. Ce fut la mort de Clarendon (27 juin). Bismarck le considérait comme son ennemi le plus redoutable. Clarendon aurait-il eu la force de résister aux deux volontés réunies de Gladstone et de la Reine, on en peut douter. Du moins, son successeur Granville (4 juillet) ne le tenterait même pas. Granville n'avait pas des sentimens pacifiques moins vifs que ceux de Clarendon, qu'on appelait le commis voyageur de la paix; il était aussi aimable et aussi généralement aimé, mais il savait moins bien manier les hommes, les attirer, les convaincre; il n'avait pas le même esprit d'initiative, ni la même consistance, et il se laissait facilement entraîner d'un parti à l'autre ; il connaissait moins l'Europe et n'y jouissait pas de la même autorité; on le disait paresseux, beaucoup plus qu'il ne l'était. Une surdité prononcée le gênait

dans ses entretiens diplomatiques. Je m'en aperçus moi-même un jour que je l'introduisis au Corps législatif où il désirait entendre Thiers. Il connaissait notre langue, notre pays, nos hommes d'État, l'Empereur, ne nourrissait aucun mauvais sentiment à notre égard, mais il n'était disposé à nous être sympathique que dans la mesure où le lui permettraient Gladstone et surtout la Reine à laquelle il était inféodé, qui lui avait conféré la dignité de lord Warden of Cinque ports et qu'il avait servie contre son chef Palmerston. Le premier mot qu'il entendit en prenant possession de son ministère fut celui que j'avais moi-même prononcé devant le Corps législatif. Hammond, sous-secrétaire d'État perpétuel au Foreign Office, lui dit « qu'il ne se souvenait pas avoir jamais vu l'Europe plus tranquille, et que jamais il n'y avait eu moins de dangers de complications sérieuses. »

L'accalmie était en effet générale. Ministres et diplomates gagnaient leurs villégiatures; Serrano s'installait à la Granja; Gortchakof se préparait à quitter Pétersbourg; Benedetti se rendait à Wildbad; le prince Napoléon, en compagnie de Renan et de quelques amis, commençait une croisière dans les mers du Nord. A Saint-Cloud, où l'Empereur avait transporté sa résidence, on ne s'occupait ni de diplomatie ni de guerre, pas même de politique intérieure; la session s'achevait tranquillement par la discussion du budget. On y était exclusivement préoccupé de la santé de l'Empereur. Depuis quelque temps. ses accidens habituels se reproduisaient avec fréquence. Il disait à Franceschini Pietri : « Je me sens là un paquet de pointes d'aiguilles qui m'enlève toutes mes forces. » En public, grâce à un effort inouï de volonté, il se tenait debout et restait encore imposant; ne sentait-il plus un regard scrutateur posé sur lui, il s'affaissait, et faisait parfois pitié à contempler. On parlait de l'envoyer aux eaux et on se demandait auxquelles.

La duchesse de Mouchy avait grande confiance, quoiqu'il fût classé parmi les ennemis de l'Empire, en un jeune médecin des hôpitaux, depuis devenu célèbre, Germain Sée, déjà réputé pour la perspicacité de son diagnostic. Elle l'interrogea sur les eaux les plus appropriées. Il répondit qu'il était impossible d'avoir un avis avant d'avoir examiné le malade. En conséquence, il fut mandé à Saint-Cloud le 19 juin. Il trouva l'Empereur assis, une

couverture sur les genoux; sur la tablette de son bureau se trouvaient des éprouvettes graduées contenant des urines. Au premier aspect, Sée dit : « Voilà des urines contenant du pus. » Il y en avait un cinquième. L'Empereur lui raconta alors qu'il avait des douleurs intolérables qui l'empêchaient de marcher, d'aller en voiture, de monter à cheval ; il pouvait à peine se traîner au soleil sur la terrasse de Saint-Cloud, et il avait toujours froid. Il urinait du sang, était quelquefois obligé d'avoir recours à des sondes molles. Il attribuait tout cela à la goutte. Sée l'ausculta très attentivement. Quand il en vint au cœur, il dit en riant : « Le cœur est bon. » Il trouva tous les organes en excellent état, sauf la vessie qui était dans des conditions déplorables. Il formula dans une consultation très étudiée et très claire les résultats de son examen. Il ne l'avait pas encore remise à Conneau lorsque les médecins ordinaires de l'Empereur provoquèrent une consultation.

On eût voulu en exclure Sée, dépourvu alors d'autorité; l'Impératrice insista et il fut admis. La consultation donc eut lieu le 1er juillet entre Nélaton, Corvisart, Ricord, Fauvel et Sée aux Tuileries, dans l'appartement de Conneau, à sept heures du matin. Sée exposa verbalement le diagnostic de la consultation personnelle qu'il avait préparée : tous les symptômes constatés démontraient l'existence d'une pyélocystite calculeuse, et il fallait s'en assurer par un sondage. « Si l'Empereur était un malade ordinaire, dans un hôpital sous le n° 14, il y a longtemps que vous l'auriez sondé. » Ricord fut de cet avis, que Fauvel et Corvisart contestèrent en attribuant le mal, l'un à un catarrhe de la vessie, l'autre à un abcès de la prostate. Nélaton, qui était le premier chirurgien de son temps, était bien convaincu, indépendamment même de tout sondage, que l'Empereur avait la pierre; mais plus expérimenté que le jeune médecin, il craignait, étant donné l'existence d'une pyélocystite calculeuse, qu'une opération par la lithotritie ne fût mortelle et qu'il ne fallût recourir à la taille, dont le succès était aussi improbable. En attendant, l'emploi d'une sonde dure d'exploration lui paraissait de nature à augmenter d'une façon démesurée l'inflammation actuellement existante jusqu'au point de la rendre périlleuse, surtout à une époque où l'antisepsie n'était pas pratiquée. Il ne crut pas qu'il fût possible de sonder un patient, s'appelât-il le n° 14, dont les urines contenaient un cinquième de pus et

qui urinait du sang (1). Il concluait à ce que toute exploration fût différée et que jusque-là l'Empereur ne fût pas envoyé aux eaux. Son avis fut adopté. Aucun procès-verbal ne fut rédigé, mais Conneau fut chargé d'instruire verbalement l'Impératrice de l'avis des consultans. Il lui dit donc qu'il n'y avait rien d'inquiétant, qu'il s'agissait de rhumatismes et que l'Empereur n'irait pas aux eaux. Afin de ne pas épouvanter l'Impératrice, il ne lui parla ni de pierre ni de sondage. Et l'Impératrice ignora si complètement ce qui se débattit sur ce sujet entre les médecins, que lorsque, beaucoup plus tard, le mot cruel de *pierre* fut prononcé devant elle pour la première fois, ainsi que me l'a raconté la duchesse de Mouchy, elle poussa un cri de douloureuse stupéfaction.

Sée n'avait pas été chargé de rédiger une consultation au nom de confrères, qui le considéraient plus ou moins comme un intrus et qui n'avaient pas admis ses conclusions. Ce qu'il apporta le 3 juillet à Conneau, ce ne fut pas un projet de consultation collective à soumettre à la signature des autres consultans, puis à communiquer à l'Impératrice. S'il en eût été ainsi, Conneau, le plus honnête et le plus consciencieux des hommes, aurait accompli la double mission qu'on lui avait confiée. Ce qu'apportait Sée, c'était sa consultation personnelle constatant les résultats de son examen du 19 juin, dont il avait différé la remise jusqu'après la consultation générale du 1er juillet. Comme Conneau connaissait déjà la conclusion à laquelle arrivait Sée et qui n'avait pas été admise, il la mit dans un tiroir sans même l'ouvrir, et c'est ainsi qu'on l'a retrouvée après le 4 septembre (2).

(1) Ces craintes de Nélaton ont été confirmées par l'événement. Le célèbre chirurgien anglais Thompson, qui a opéré l'Empereur, a écrit après sa mort au docteur Evans : « Mon impérial client n'est nullement mort des suites de l'opération chirurgicale; il est mort, parce que les reins étaient dans un état de maladie avancé. Leurs cavités et les uretères étaient tellement dilatés que l'uretère gauche était aussi gros que l'aorte. Or, j'ai formellement énoncé depuis longtemps qu'en pareille circonstance la taille n'offre pas plus de chances de succès que la lithotritie. »

(2) La lecture attentive de la consultation de Sée ne permet aucun doute sur son caractère. Il n'y est pas fait la moindre allusion à la discussion qui eut lieu entre les consultans le 1er juillet; elle ne s'occupe que de l'état du malade et non de l'opinion des médecins qui le soignent; de plus, elle est en contradiction complète avec les conclusions adoptées par la majorité le 1er juillet. Elle conclut à l'exploration immédiate de la vessie : « le moment est opportun, dit-il, *par cela même qu'il n'y a actuellement aucun phénomène aigu.* » Or, la majorité des consultans

Quel intérêt aurait pu avoir Conneau à supprimer ce document? On a dit méchamment que c'était à la suggestion de l'Impératrice, afin d'écarter toute objection au départ de l'Empereur pour l'armée. Les dates écrasent cette calomnie : la consultation a eu lieu le 1er juillet ; ce jour-là, la candidature Hohenzollern n'avait pas encore éclaté et dès lors, personne ne songeait à la guerre, ni, par conséquent, au départ de l'Empereur pour l'armée.

Cependant, au milieu de l'accalmie générale, un petit fait auquel le public ne prit pas garde frappa les observateurs. L'ambassadeur prussien à Madrid, qui, le 30 juin, avait obtenu un congé, reçut l'ordre de rester à son poste, et laissa sa femme partir seule pour la Haye. Mercier signala le fait à Gramont, mais sa confiance dans la parole de Prim était toujours telle que cela ne l'alarma point. « Je n'ai pas entendu dire un mot de la candidature Hohenzollern, » ajoutait-il (1er juillet). Et pourtant c'était le petit nuage, précurseur de la tempête.

Quelques jours après, le ciel était en feu. « Les temps de la perfidie approchent ; la carrière leur est ouverte ; ils régneront par la ruse, les misérables, et le cœur noble sera pris dans leurs filets (1). »

ÉMILE OLLIVIER.

avait décidé que, précisément *à cause de l'existence des phénomènes aigus*, cette exploration était inopportune et devait être différée. L'opinion de Sée était donc bien individuelle. C'était celle qu'il avait rédigée après la consultation du 19 juin, quoiqu'il ne l'eût remise à Conneau qu'après le 1er juillet.

(1) Goethe, *Goetz de Berlichingen.*

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU

TROISIÈME PARTIE (1)

I. — UN TROP HABILE HOMME

Parmi les maisons de jeu, « parties de société » ou simples « étouffoirs » qui, en 1802, abondaient au Palais-Royal, le *Salon des Arcades* était un des tripots les mieux achalandés. Moins bruyante que le fameux numéro 113, moins publique, moins encanaillée, cette académie du pair et de l'impair s'était acquis un certain renom d'élégance. Le passé nobiliaire de son tenancier, ancien garde d'Artois, les belles manières de ses croupiers, presque tous nés gentilshommes, y attiraient de préférence les jeunes et les vieux messieurs de l'ex-noblesse. Rentrés depuis peu à Paris et s'y ruant vers le plaisir, ces porteurs de perruques et de catogans s'attablaient volontiers sous les bougies de l'attrayant salon. Ils y venaient quérir des émotions plus vives qu'en un bégueule hôtel du faubourg Saint-Germain : la roulette ou le trente-et-quarante, l'amour sans madrigal et sa conclusion immédiate. Jour et nuit, en effet, autour des tapis verts déambulaient d'engageantes citoyennes, Paméla court vêtues ou Cydalise très retroussées, toujours en mal d'argent, toujours en quête de banquiers bénévoles. Aussi, maison des

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril et 1er mai 1908.

plus folâtres, avec ses coins et recoins galans, ses cabinets privés et ses discrets boudoirs, le *Salon des Arcades* avait une clientèle de choix... La Fortune et l'Amour! C'était le paradis des pontes.

Chaque soir, on voyait entrer dans ce brelan modèle un homme d'assez haute taille, quadragénaire aux cheveux châtains, à la face rasée, rougeaude et brûlée par le hâle, à l'air paterne, à la tournure vulgaire, mais à l'œil futé, curieux, observateur. Musardant d'habitude et vaguant par les salles, rarement ce personnage risquait sur un tableau son écu de cent sous; de préférence, il regardait. Il regardait en sage les amusantes physionomies de tant de brusqueurs de fortune, connu d'eux et les connaissant, échangeant d'amicaux sourires, et souvent, tout aimable, s'en allant consoler quelque joueur malheureux. Alors, au buffet du tripot, devant le guéridon de marbre on dégustait ensemble le moka, la bière allemande, ou la « glace au beurre, » et l'on conversait. La causerie politique semblait être une des manies de ce flâneur. Il bavardait avec esprit, jovial, caustique, toujours très au courant des mille pati-pata qui circulaient en ville. Du reste, admirant peu le gouvernement consulaire, il exprimait avec franchise son aversion pour Bonaparte. Sa verve triviale, son amusant bagout, s'épandait bruyamment sans souci des mouchards, et même, en son dédain pour les cachots de Pélagie, il osait se permettre d'enthousiastes dithyrambes célébrant les Bourbons : un partisan du Roi, assurément!... Les royalistes, habitués du Salon, lui faisaient donc d'affables risettes : Dossonville, ce bon, cet excellent Dossonville! » ou bien encore : « le vaillant, le chevaleresque monsieur d'Ossonville ! » Et volontiers, le cher homme se laissait ainsi anoblir.

Issu, pourtant, de la plus infime roture, croquant beauceron, fils d'un villageois d'Auneau, ce monsieur tant cajolé par les ci-devant avait exercé jadis de peu nobles métiers. Sa vie passée n'était qu'une extravagante aventure, qu'un bizarre, pittoresque, voire picaresque roman. Laquais d'abord, plus tard limonadier, puis devenu policier de la République, Jean-Baptiste avait naguère été un personnage parmi les citoyens à « souliers pointus, » un agent d'importance dirigeant les exploits de la Rousse. Sa police, toutefois, s'était pratiquée de fantasque manière, — perfide, fraudeuse, félone au gouvernement qui la salariait. Fonctionnaire de la Nation, mais la desservant sans

vergogne, travaillant de préférence avec les conspirateurs monarchiens, l'inspecteur général Dossonville avait su empocher à la fois les assignats de la République et l'argent clandestin du Roi : c'était une âme indépendante, un irrégulier dans son art, un pur romantique, un esthète. Fin limier, néanmoins, ayant du flair, osant braver les mauvais coups et s'étant acquis du renom par maintes périlleuses prouesses !... Mais, dit un vieux dicton, « tel cuide engeigner les autres qui s'engeigne soi-même ! » A force de biaiser et de ruser, de mentir et de trahir, ce malin s'était fait briser par un autre malin : au Dix-huit Fructidor, on l'avait arrêté. Barras, beau connaisseur en gredineries, avait donc déporté Dossonville dans les marais de la Guyane, expédié l'aigrefin aux moustiques de la fièvre jaune, fabriquant ainsi un martyr...

Le martyr toutefois n'avait pas été d'humeur à coloniser les cimetières : certain soir il s'était échappé. Oh! une évasion mémorable, une fuite héroïque, tout un drame traversé par d'effarantes péripéties, sur un frêle canot, dans les immensités de l'Océan, en compagnie de Pichegru et d'autres gens d'audace. Et voici qu'après une longue absence, la victime de Barras venait soudain de reparaître à Paris. Maintenant, puissance déchue, épave des tourmentes politiques, sans fortune, sans fonctions de l'État, le héros, le martyr, vivotait pauvrement au quartier du Mail, traînant ses jours d'ennui de café en café, s'asseyant chaque soir au *Salon des Arcades*. Il affichait, d'ailleurs, d'exaltés sentimens royalistes, et devenu disert, verbeux, grand discoureur, pérorait sans aucune retenue. Ses amis d'autrefois l'avaient aussitôt fréquenté, lui prêtant de l'honneur, croyant à son génie. Or, trop fertile cerveau, cœur sans gênans scrupules, l'inventif Dossonville faisait en ce moment l'odieux métier d'agent provocateur...

Il arrivait d'Autriche, sorti récemment de la prison d'Olmutz, et reparti en guerre pour de nouveaux exploits. La malchance, en effet, semblait s'être, un instant, attachée à ses grègues : accusé d'escroquerie, convaincu de chantage, il avait subi dans une citadelle un déplaisant séjour. Le cabanon d'une forteresse, succédant à la paillotte d'un marigot, aurait dû, ce semble, assagir l'effronté chercheur d'aventures ; mais maniaque de l'intrigue, il était né incorrigible... A Vienne, Dossonville s'était donc entendu offrir un séduisant emploi de ses talens. L'ambas-

sadeur anglais, Minto, diplomate coutumier de savantes roueries, avait chèrement acheté le savoir-faire de ce maître-gonin. Détestant Bonaparte et pratiquant la haine à la façon de Pitt, le noble lord s'était promis d'envelopper *Boney* dans le réseau d'un subtil espionnage, de pénétrer le mystère du Cabinet des Tuileries, et d'en soutirer les secrets politiques. Aussi, d'affriolantes propositions à Dossonville : « Partez pour Paris, et là organisez-moi une agence; machinez une contre-police, achetez les rapports destinés au Consul, prenez-en des copies et envoyez-les-moi. Mandat de confiance et superbe mission ! Je vous ouvre un large crédit... »

Accepté !... Mais à peine installé dans la rue des Petits-Carreaux, le missionnaire s'était pris à réfléchir : « Pourquoi ne pas dépenser les guinées du milord au seul profit de Bonaparte ? Un double gain, ma foi !... l'argent d'Albion et la faveur du Corse !... » Idée vraiment sublime ! — et le mandataire de confiance était allé se dénoncer soi-même à l'un de ses anciens amis, le consul Cambacérès. Ce gros homme qui, moins voluptueux, aurait pu devenir un grand homme, avait l'esprit délié, le cœur sceptique et la morale accommodante : il comprit et voulut présenter aussitôt Dossonville à Bonaparte...

Conscience à vendre, l'agent de lord Minto n'avait pas déplu. En son cruel mépris de l'âme humaine, Napoléon récompensa souvent les vilenies, quand elles étaient utiles à sa personne, profitables à son ambition. Mais rémunérant un coquin, il le voulait d'une coquinerie parfaite, sans défaillance dans ses pratiques, ni répugnances pour son métier. Il crut avoir trouvé chez le personnage que patronnait Cambacérès l'âme damnée dont il avait besoin. Duper l'insidieux Minto et, en échange de ses *pounds*, lui fournir force balivernes parut à Bonaparte une amusante combinaison. Et puis, ce Dossonville pouvait lui être utile d'une autre manière...

Depuis quelque temps l'ombrageux Consul avait en suspicion son ministre de la Police. Il se méfiait, — non sans raison d'ailleurs, — de l'homme au teint blême, aux yeux sanglans, aux lèvres menues, au sourire bridé, à la tournure chafouine d'un frère Cordon sans froc, et d'où s'exhalaient d'étranges relens d'astuce, toute une puanteur d'hypocrisie. Il le voulait tenir en surveillance occulte, sous un regard « insoupçonné, » pour employer l'effrayante expression qu'affectionnait Fouché. Faire

espionner la vie du grand maître de l'espionnage, lancer à ses trousses un mouchard qu'il ne connaissait pas, servir à ce menteur un plus menteur que lui, sembla encore à Bonaparte une ingénieuse machination : il avait donc pris Dossonville à l'essai... Glorieux d'un pareil rôle, l' « observateur » s'était mis en besogne. Il avait recruté une remuante cohorte d'auxiliaires, d'amateurs faméliques : ci-devant marquis, croupiers de maison de jeu, ex-comtesses tombées dans la galanterie, prêtres sans presbytère et devenus escrocs, — royalistes de choix que secondaient d'ailleurs des jacobins d'élite. Et tout en fréquentant le *Salon des Arcades*, le zélé citoyen travaillait à rage. Inlassable épistolier, il prodiguait sans fatigue sa prose délatrice ; conseils, avis, dénonciations allaient s'entasser, chaque matin, dans les cartons verts de Davout : deux cents rapports en quatre mois !...

Cette ferveur de néophyte commençait, toutefois, à s'attiédir. Dossonville avait espéré beaucoup plus qu'il ne recevait, et la faveur de Bonaparte se faisait trop attendre. Il devinait du reste que ses brillans rapports agrémentés d'histoire, de politique et de philosophie, étaient jalousement étouffés par Davout. Sa gloriole en souffrait. Maintenant, dans l'horizon borné de son modeste logis, l'infortuné se sentait mal à l'aise. Ne recevant du Palais consulaire que d'assez rares gratifications, l'agent double éprouvait déjà une fâcheuse disette d'argent ; ses amateurs lui coûtaient cher, et le banquier Minto ménageait ses largesses. D'âpres concupiscences faisaient, de plus, souffrir ce besogneux. Très infatué de son mérite, il caressait les longs espoirs et les vastes pensées ; d'absurdes convoitises, de folles visions hantaient cette ambitieuse cervelle : habit de conseiller d'État, uniforme de préfet de police, voire hôtel de ministre !... Et pourquoi non ? se disait-il. Le préfet Dubois, jadis vulgaire chicaneau au Châtelet, le ministre Fouché, autrefois petit pion chez les Oratoriens, avaient-ils plus de sang, de naissance, de noblesse que Jean-Baptiste Dossonville ? Et quant au génie... La correspondance de ce personnage est un bien curieux document de psychologie policière. Jamais la vanité humaine ne s'étala aussi naïve qu'en les pédantes délations fignolées par ce fourbe, et jamais barigel ou inquisiteur de la foi ne crut plus candidement avoir, par son astuce, bien mérité de son prince, de son Dieu.

Tel était le grand homme de police à qui La Chevardière

venait de faire visite. Ils se connaissaient. En des camps opposés, ils s'étaient, sous le Directoire, férocement combattus, malmenés cruellement. Mais, au dire des philosophes, les haines politiques dèsarment très vite; seules, affirment-ils, les rancœurs littéraires ne pardonnent jamais. Policiers, autrefois, tous deux, et tous deux, à présent, fruits secs du même panier, ayant consciences pareilles comme appétits semblables, Dossonville et La Chevardière s'étaient réconciliés... Or, l'affaire qu'apportait le nouvel ami paraissait vraiment magnifique. Complot, projet d'assassinat, menaçant triomphe de l'anarchie, — le tout sous les regards aveugles de Dubois, encouragé peut-être par le félon Fouché, quelle aubaine!... Il fallait néanmoins grossir encore l'affaire, l' « engraisser, » puis la transformer en quelque chose d'énorme : opération aisée dont se chargeait l'inventif Dossonville. Au reste, il se flattait d'en tirer pour lui seul gloire et profit. Part à deux? Oh! non pas : le jacobin avait pelé la figue; le royaliste prétendait la manger. Mais il avait compté sans le camarade: l'homme à l'habit gris perle n'était pas citoyen à se laisser ainsi duper.

Ce même jour, 13 floréal, Dossonville s'en allait sonner à la porte du général Davout: il n'avait pas amené La Chevardière.

II. — « ENGRAISSEMENT » DE L'AFFAIRE

Le pavillon qu'occupait aux Tuileries le commandant des grenadiers de la Garde était situé sur le terre-plein qui domine encore aujourd'hui la terrasse des Feuillans. Il s'élevait, isolé, au-dessus des ondulantes ramures de l'humide jardin, et seul un tortueux escalier descendant vers la Place de la Concorde rattachait au mouvement de la Ville la solitude d'un tel réduit. Encadrée d'odorans parterres, blottie dans les branchages de vieux tilleuls, cette maison ressemblait plutôt à une aimable gloriette, discret abri de rendez-vous galans, qu'à un bureau de police politique toujours ouvert aux délateurs. Mais la riante chartreuse était fort bien située pour son odieuse destination. Chaque soir, dès qu'une ombre propice estompait les Tuileries, quelque furtive silhouette se glissait dans le pavillon de mystère : c'était celle d'un dénonciateur. Des civils et des militaires, des gens de la finance, des lettres ou de la robe, fournissaient d'habitude l'abjecte clientèle de l'officine à trahison, dilettantes

pour le plus grand nombre, et travaillant surtout par seul amour de l'art. Le Directoire avait pourri la France, et sous le Consulat, comme un restant d'ulcère, le goût de l'espionnage infectait encore les consciences.

La journée du 13 floréal devait être déjà fort avancée quand Dossonville pénétra dans la mignonne maison policière; son chef le reçut aussitôt, et l'entretien commença.

Sec et dur, concis et cassant d'ordinaire, Davout devenait parfois abondant discoureur, et son langage imagé ressemblait peu, alors, à la rhétorique d'un Fontanes. Lorsqu'il parlait de Bonaparte, son admiration s'exaltait. Un amateur de belles-lettres, son contemporain et d'ailleurs l'un de ses « confidens, » le bon jeune homme Année, nous a transmis un spécimen de cette pittoresque éloquence : « Bonaparte !... jour et nuit, ses pensées n'appartiennent qu'à la France. Jeune encore, il a renoncé aux plaisirs de son âge, aux douceurs de cette vie privée qui a tant de charmes pour lui, et se consacre tout entier à des labeurs sans fin et sans mesure! Il ne se contente pas de donner à tous l'exemple de travaux assidus, il leur donne également celui des bonnes mœurs. Aucune femme ne fait avec plus de grâce et d'affabilité que Mme Bonaparte les honneurs d'un palais; mais ni vous ni moi ne convoiterions l'honneur de sa couche : chaque soir Bonaparte y repose... »

Davout gratifia-t-il d'un aussi beau lyrisme le sceptique et narquois Dossonville? La chose est improbable. En son culte pour la discipline et son horreur des importans, l'altier personnage avait toujours tenu ce sous-ordre à distance. Il le jugeait insubordonné, trop fantaisiste, grand faiseur d'embarras, voulant profiter à lui seul de ses trouvailles, et devinait un ambitieux qui désirait le supplanter. La manie qu'éprouvait cet informateur à ratiociner comme un monsieur d'Académie, à disserter, dans ses rapports, sur les monarchies et les républiques, le « despotisme des palais » ou « la tyrannie de la rue, » lui semblait ridicule, et volontiers il jetait au rebut tout ce fatras philosophique... Il écouta donc avec méfiance le récit d'un gaillard qu'il savait forgeur de mensonges. Au nom de Donnadieu, le général se rebiffa... « Conspirateur et assassin, son protégé? Invraisemblable! Accusation absurde, même déplaisante pour le protecteur! Un brave garçon, un cœur loyal, son Donnadieu! Davout le connaissait; Davout en répondait! Au sur-

plus, l'homme incriminé avait, depuis longtemps, quitté Paris. »

Déçu dans son espoir, mortifié en son amour-propre, l'informateur sortit, dépité. Mais à peine se fut-il éloigné que soudain son intraitable chef ressentit de vagues inquiétudes... « Après tout, ce cher Donnadieu n'était pas toujours un modèle de sagesse! Peut-être avait-il commis force sottises nouvelles, peut-être aussi connaissait-il quelque vilaine histoire qu'il avait perfidement celée à son protecteur! En tout cas, mieux valait avertir Desmarest... » Davout envoya donc d'urgence un pressant avis au chef du « Bureau particulier, » directeur des « Affaires secrètes, » et l'*alter ego* du ministre Fouché. Il s'adressait à un fort habile homme. Nul artiste de police, — nous le verrons bientôt, — n'avait plus de maîtrise que cet ancien curé pour pressentir et confesser, mettre à nu et bien « cuisiner » une conscience pécheresse.

Mais le hautain Davout avait eu grand tort d'humilier ainsi Dossonville. Il dédaignait par trop l'astucieuse assistance d'un pareil aigrefin, et n'en soupçonnait pas la belle science de gibecière. Bien qu'assez brutalement éconduit, le madré citoyen ne pouvait renoncer au jeu d'une attrayante partie. Il sentait qu'à cette heure la volage Fortune lui faisait d'agaçans sourires, et le galant la voulait posséder. D'ailleurs, les injurieuses méfiances du général Davout laissaient indifférente son âme philosophique...

Tout en regagnant sa rue des Petits-Carreaux, cet homme d'esprit délié raisonnait... Et d'abord Donnadieu avait-il réellement quitté Paris? Non! il avait dû conter une bourde à son général. Le dragon, au dire de La Chevardière, logeait dans la maison meublée que dirigeait Sergent-Marceau. Eh bien! on irait prendre l'air de la gargote politiquante, on y demanderait à voir Donnadieu, on causerait avec l'officier, on saurait bien, — que diable! — lui soutirer ses grands et ses petits secrets! Un jeu d'enfant pour un causeur habile, et mordieu! l'on était habile!

Rentré chez lui, Dossonville se déguisa. Habitué à ces sortes d'expéditions, il ne répugnait pas aux savans « camouflages, » aux ingénieux costumes de cache-museau. C'était un psychologue, et nous connaissons le détail de son subtil accoutrement: bicorne, polonaise, bottes hongroises, cravache de maquignon : à officier de cavalerie, marchand de chevaux pour visiteur!... Attifé de la sorte, il se mit en campagne.

Le soleil déclinait, et le crépuscule embrumait déjà le quartier du Mail, quand l'explorateur pénétra dans la rue du Sentier. La venelle, si tranquille d'ordinaire, était animée, ce soir-là : sur les cailloux de son pavage et devant la maison meublée stationnaient des citadines, des fiacres, des cabriolets... « Tiens, tiens ! qu'était cela ? » Cela, c'étaient les locatis, voitures de citoyens en visite chez Sergent, les sapins des amis, assidus aux réceptions de la divine Emira. Mais Dossonville s'était forgé bien vite une autre hypothèse, et, soupçonneux, il se glissa dans la cour de la pension bourgeoise...

Assise devant le perron de l'hôtel, la concierge avait l'air d'en défendre l'entrée : le maquignon l'interpella :

— Le commandant Donnadieu ?

— Il ne loge plus ici.

— Bah !... Aurait-il quitté Paris ?

— Je l'ignore.

— Donnez-moi donc sa nouvelle adresse.

Cette fois pour seule réponse un haussement d'épaules... Vraiment trop peu bavarde, la citoyenne, dressée par son propriétaire à se méfier des questionneurs : maison évidemment suspecte !

— Vous demandez le commandant ? interrogea soudain un jeune monsieur qui avait entendu le colloque... C'était un citoyen d'assez pauvre apparence, mais dont la mise prétentieuse et la voyante toilette rappelaient les belles façons du séducteur La Chevardière. Même élégance en son habit gris perle, fatigué pourtant par un long usage ; pareille coiffure adonisée ; semblables « nageoires » assassines : un singe assurément du Brummel jacobin... Désireux de connaître le nom d'un tel olibrius, Dossonville fit semblant de s'être mépris... « La Chevardière ?... » Mais l'autre aussitôt rectifia : « Non : Brière, Alexandre Brière ! ami de Sergent-Marceau et secrétaire de Donnadieu... »

Il paraissait fort ennuyé, ce secrétaire de Donnadieu. La vue de l'homme à polonaise avait effarouché le candide garçon ; il voyait en ce faiseur d'enquêtes un créancier donnant la chasse à son ami ; peut-être un garde de commerce, un recors déguisé qu'il devait à tout prix éconduire. Le trouble de ce naïf intrigua Dossonville :

— Puisque vous connaissez le commandant, apprenez-moi sa nouvelle adresse ; j'ai besoin de lui parler à l'instant.

L'autre eut comme un geste d'effroi :

— Impossible !... Il ne pourrait vous recevoir !... Son temps est pris !... Besogne urgente ; affaire de la plus haute importance !...

Brière faisait le mystérieux, avait l'air de tenir un secret d'État, et son langage embarrassé ressemblait fort à un aveu. Dossonville n'avait plus maintenant aucun doute... Oui, Donnadieu se cachait ici, dans cette maison trop bien gardée, et conférait, en ce moment, avec d'autres conspirateurs, ses complices !...

— Votre nom, citoyen ? interrogea brusquement Brière.

— Mon nom ?... Je suis un camarade de Donnadieu, l'un de ses compagnons à l'armée d'Italie.

— Oui, oui... Mais votre nom ?

— Eh bien !... Turgot, ancien officier d'ordonnance du général Augereau.

— Du général Augereau ?... Oh ! alors, je devine !

Il avait deviné sans doute quelque message aimable pour Donnadieu : invitation joyeuse, repas d'amis, punch à la hussarde, peut-être déjeuner où daignerait s'asseoir ce bon vivant d'Augereau. Mais Dossonville avait compris tout autre chose. En prononçant le nom du général, l'agent provocateur avait tendu un piège, et l'ingénu Brière s'y était, croyait-il, laissé prendre... Ah bah ! Augereau, l'espoir des Jacobins, jouait un rôle dans la conspiration ! Quelle découverte !...

Au surplus, porte fermée ; visage de bois !.. Satisfait, cependant, de son expédition, Dossonville allait quitter la place, quand soudain un cabriolet pénétra sous la porte cochère, puis tourna dans la cour. Un homme en descendit qui, habitué de la maison, entra sans se faire annoncer.

— Un tribun !... dit aussitôt Brière à la concierge... Et plantant là son maquignon, le secrétaire de Donnadieu courut rejoindre ce visiteur.

Ils étaient mal notés dans les bureaux de la police consulaire, ces inutiles bavards, membres du Tribunat. Bonaparte, — il ne s'en cachait guère, — supportait mal l'opposition mesquine de ces énervans discoureurs, leurs sournoises ou hargneuses critiques, les voltairiennes espiègleries de « papa » Andrieux, les épigrammes de pince-sans-rire, à l'usage de Benjamin Constant, ou les ronflantes périodes du toujours sublime Marie-Joseph Chénier. Exclus depuis deux mois de leur Tribunat, et rempla-

cés par des gens moins frondeurs, les plus agités d'entre ces opposans continuaient toutefois leur agaçant manège, — censurant, brocardant, dénigrant le Consul, se posant en victimes et criant au martyre. Or Bonaparte prêtait trop d'importance à des importans sans audace, et s'imaginait, bien à tort, qu'ils travaillaient dans l'ombre à machiner quelque révolte...

Voilà ce que n'ignorait pas Dossonville, et le mot « tribun » l'avait de nouveau mis en joie... Peste! un tribun parmi les conjurés! Mais alors ces voitures qui stationnaient devant la maison y avaient dû amener force et force tribuns!... Quelle autre superbe trouvaille, et quel rapport à rédiger!... C'était, nous l'avons dit, un psychologue, cerveau fertile en inductions osées, et qui de l'analyse savait s'élever jusqu'à la synthèse.

Le soir même, il se dépêcha de libeller un avis menaçant Donnadieu se cachait à Paris ; Sergent-Marceau recelait ce complice ; le général Augereau avait connaissance de la conspiration, et plusieurs des anciens tribuns s'y trouvaient compromis... L'affaire ainsi corsée prenait vraiment une fort belle apparence. Dossonville savait, d'ailleurs, en quelles mains déposer son rapport. A défaut du malveillant Davout, il comptait parmi ses protecteurs un puissant personnage : le citoyen « secrétaire du Conseil d'État des Consuls. » Dévot adorateur de Bonaparte, son familier et son confident, ce secrétaire d'État, Hugues B. Maret, passait pour être un fin lettré, noble amateur du beau langage, Mécène recevant à sa table maints nourrissons des Muses, digne, au surplus, grâce à de tels dîners, de s'asseoir dans un fauteuil académique. Le Mécène aimait du reste avec ferveur les choses de la police, tenait sa porte ouverte aux informateurs du grand monde, et ancien diplomate, faisait souriant accueil à tous les indiscrets de bonne volonté... Ce fut donc à cet aimable citoyen qu'en la matinée du 14 floréal, Dossonville remit son rapport. Sûr désormais d'être lu, compris, apprécié par le Premier Consul, il attendit avec confiance les résultats de son habile enquête...

Mais déjà La Chevardière avait pris les devans, et jouait un tour pendable à son compère et camarade. Un troisième personnage, frais débarqué d'Égypte, s'occupait à présent du complot: l'affaire, par deux fois « engraissée, » prenait une envergure énorme.

III. — ABDALLAH MENOU

Depuis quelques jours, les garçons boutiquiers de la rue Céruti et cette nombreuse valetaille, — laquais, chambrières, heiduques, chasseurs, — qui pullulaient dans les somptueuses maisons d'un quartier à la mode, étaient en liesse et s'émerveillaient. Ils se croyaient à la Courtille, un soir de mascarade. Postés sous les fenêtres d'une auberge en renom, l'élégant *Hôtel de l'Empire*, ces curieux et ces « gobe-mouches » échangeaient des lazzis, se contaient des calembredaines. Un spectacle les attirait, parade assurément joyeuse : l'hôtellerie parisienne recélait une princesse des *Mille et une Nuits!* Dans sa cour ou devant sa porte, on pouvait reluquer des négrillons nubiens, aux clinquans oripeaux, à la mine ahurie, et leur falote tournure divertissait Lisette, faisait bouffonner Frontin. Mais le pacha, maître et seigneur de ces gens à tarbouch, le sérasker Abdallah Jakoub était, ainsi que sa famille, curiosité plus rare encore...

Ghiaour devenu musulman, aucunement circoncis, il est vrai, mais ayant à l'appel des muezzins adoré l'Allah du Prophète, — ce croyant au « Dieu qui est Dieu » s'appelait, de son nom d'infidèle, le citoyen Menou, général de la République. Il arrivait d'Égypte, amenant à Paris une funambulesque smala. Sa femme, gentille Mauresque, achetée dans un hammamât de Rosette, et fille d'un maître de bains, amasseur de bakchichs, avait conservé la toilette en usage au harem maternel. Madame la générale portait encore les culottes bouffantes, la veste soutachée d'or, le voile rabattu, coupé par une œillère. Des enfans, progéniture bistrée, étaient nés de cette étrange union, et Sidi Abdallah leur père avait choisi pour gouvernante une esclave, négresse du Soudan. Aussi, l'amusant étalage de cette turquerie ébahissait la badaudaille qui demandait, goguenarde, à voir la mystérieuse sultane du trop naïf mamamouchi.

Il était pourtant peu naïf, cet Abdallah Menou, enfanté à Boussay-lès-Preuilly, au pays rabelaisien de Touraine. Roué de l'ancien régime, mais transmué en un malin de la République, il avait de la naissance ; baron très authentique, naguère député de la Noblesse aux États généraux, et maréchal de camp dans les armées du Roi. La grande Faucheuse, toutefois, s'était montrée accorte avec l'impur aristocrate. car elle ne lui avait « rac-

courci » que le nom. Plus chanceux qu'un Custine, qu'un Biron ou qu'un Beauharnais, Menou, malgré sa « particule, » n'avait donc pas courbé la nuque sous la « machine à égalité. » Un prudent étalage de sans-culottisme, d'effrontées professions de foi : « Capet m'a toujours fait horreur... ; pour moi l'insurrection est un dogme !... » surtout de puissantes amitiés montagnardes l'avaient préservé de la guillotine; même, fanfaron de jacobinisme, il était devenu l'un de ces favoris qu'avantageait la Convention. Étoiles de divisionnaire, fonctions de général en chef, commandement de l'Armée de Paris, mentions flatteuses, sabres d'honneur, « armure complète, » elle avait tout prodigué à ce renégat de son Roi, renieur aussi de son blason...

Agé, en 1802, d'environ cinquante ans, mais portant beau encore, — avec sa face rasée, ses joues grassouillettes, ses lèvres sensuelles, son nez busqué, son front fuyant, ses cheveux poudrés à frimas, Jacques-François de Menou, baron encanaillé, ressemblait à quelque pastel de Latour. L'aisance de ses nobles manières, son parler ironique et choisi, sa hautaine affabilité, sa religion à la d'Holbach, le débraillé de ses mœurs et le libertinage de sa conduite, ses amours excentriques, son goût pour les comédiennes aussi vif que pour les Mauresques, le chiffre élégant de ses dettes que, du reste, il ne payait pas, et aussi son impétueux courage, son mépris du danger, ses coups de sabre à la façon d'un La Tulipe lui eussent acquis un superbe renom au temps des Châteauroux et des Pompadour. Mais il en était autrement dans la France de l'an X, parmi des camarades, fils de pacans et gagneurs de batailles. Le ci-devant, aux airs d'aristocrate, offusquait leur rusticité, et ils se gaussaient d'un soldat qui ne savait pas vaincre. Jamais, depuis les jours des Clermont et des Soubise, plus incapable militaire n'avait porté l'uniforme français. Tous les combats qu'avait livrés Menou s'étaient pour lui terminés en défaites; battu en Vendée, et battu encore en Afrique, il était le fuyard des Ponts-de-Cé, de Vihier et de Saumur, le vaincu d'Aboukir, du Camp des Romains, d'Héliopolis, d'Alexandrie. Successeur en Égypte de Bonaparte et de Kléber, il venait de capituler, de livrer aux Anglais tous les grognards de l'épopée fabuleuse : grenadiers, abatteurs de mameloucks dans les sables des Pyramides; dragons, sabreurs de janissaires sur les pentes du Mont-Thabor; hussards ayant gravé leurs noms dans les temples de la Thébaïde. Un désastre! La

terre par elle tant convoitée était désormais perdue pour la France; « les palmes de Mesraïm ne devaient plus jamais couronner la patrie... »

Aussi de douloureuses colères grondaient au cœur de nombreux officiers. Rapatriés par les frégates anglaises, les survivans de cette armée d'Égypte avaient été prudemment dispersés en Provence. Hâves, déguenillés, rongés par la vermine, les troupiers s'en allaient riblant le pavé de Marseille, étalant avec jactance leur misère comme leur indiscipline, effarant les bourgeois par des plaintes furibondes, et dans les chambrées, les cantines, les cabarets, clamant des invectives ou des menaces. Les officiers imitaient leur exemple : soldat de malheur et d'opprobre, « Menou le Pacha, » « Menou le niais, » « Menou le traître, » « Menou acheté par l'Anglais, » était cruellement outragé. Mais lui prenait la chose en fataliste, indifférent à la critique, insensible à l'insulte, s'abandonnant avec terreur à la merci de Bonaparte...

Donc, à l'*Hôtel de l'Empire*, Abdallah attendait. Il attendait l'instant de comparaître devant le Premier Consul, le jour et l'heure où son terrible justicier daignerait prononcer son arrêt. Que voudrait décider cette inexorable conscience? Entrevue redoutée, moment d'angoisse, cruelle et prochaine épreuve : Menou se sentait fort anxieux. Allait-il, tancé et malmené, subir, dans les Tuileries, une arrogante objurgation? Courbant l'échine et se mordant la lèvre, devrait-il sortir du Palais, déshonoré? Hélas! les pires opprobres lui paraissaient à craindre...

Pourtant, en dépit de pareilles inquiétudes, il recevait de fréquentes visites. Or, dans l'après-midi du 14 floréal, Menou vit entrer dans son cabinet un citoyen dont la venue le réjouit aussitôt... C'était un vieil ami qu'il avait connu durant les guerres de la Vendée, un ancien compagnon de déroute et de fuite, autrefois farouche sans-culottes, porteur du bonnet rouge et de la carmagnole, mais ayant aujourd'hui recouvré « le suprême bon ton » du grand monde, ajusté comme un petit-maître et courtois comme un quémandeur : le tout aimable La Chevardière...

Quel plaisir de se retrouver après si longue absence! On causa : entre ces deux finauds l'entretien dut se prolonger longtemps. Au cours de la conversation, La Chevardière parla de

Bonaparte et, sans doute, exalta son génie... « Un nouveau Charlemagne, bientôt empereur de l'Occident : la France enthousiasmée acclamerait son héros! Et cependant, la haine de ses ennemis s'acharnait sur cet homme; chaque jour, le complot succédait au complot. Mais aussi, quelle police! Vraiment, ni Fouché, ni Dubois ne savaient leur métier, ne faisaient leur devoir! Quoi, une troupe d'enragés sicaires, de soudards en réforme, se proposaient d'attaquer le Consul demain, 15 floréal, durant la revue décadaire, — et l'imbécile police ignorait leurs desseins. Incroyable! Ignorait-elle aussi, — La Chevardière fabriquait, ici, du roman, — qu'un danger plus pressant encore menaçait Bonaparte? Oui, plus pressant encore, cet autre péril! Aujourd'hui même, ce soir, dans quelques heures, on allait peut-être assaillir le Consul, à l'Opéra!...

« Ce soir?... A l'Opéra?... » Menou s'était levé tout ému. Bien vite, il donna l'ordre qu'on attelât sa voiture... Oh! pas de temps à perdre! Il fallait, au plus tôt, prévenir l'attentat, avertir le Consul, lui sauver la vie!... Cet ingénieux La Chevardière venait d'apporter le salut à cet angoissé Abdallah.

Quelques momens plus tard, le général arrivait en hâte au Palais du Gouvernement : son digne ami l'accompagnait.

IV. — AFFAIRE ÉNORME

Le mensonge de La Chevardière était, vraiment, bien imaginé. Ce soir-là, le Premier Consul devait aller à l'Opéra, et l'on y prévoyait de tumultueuses manifestations.

Depuis une semaine, en effet, affiches et gazettes annonçaient bruyamment une œuvre nouvelle où devait se faire entendre un débutant. Cette œuvre, *Sémiramis*, — du Voltaire trituré par un certain Desriaux, — avait pour musicien le professeur Catel, et le chanteur, ténor grand premier rôle, se nommait le citoyen Roland. Habilement préparés par de pompeuses réclames, tous les amateurs de « premières » attendaient, curieux, l'événement parisien... Sémiramis, l'épouse empoisonneuse, la mère éprise de son propre fils, mais sauvée de l'inceste par le spectre vengeur d'un mari, — quelle situation affriolante et quelle régalade! En outre, au dire des nouvellistes, le directeur de l'Opéra, cet acariâtre Cellerier, avait bien fait les

choses. Les journaux promettaient au public des splendeurs de costumes, de décors, de figurations : Babylone, la ville aux cent portes, reconstruite, avec ses jardins suspendus, ses bocages où fourmiliaient les courtisanes sacrées, ses temples s'allongeant dans le mystère des palmeraies, ses griffons ailés, ses taureaux de granit à figure humaine, et sous la pure turquoise d'un ciel de Chaldée, des mages, des prêtres, des guerriers, des princesses, des ballerines, chantant, mimant ou dansant, — bref, un spectacle à mettre en pâmoison les peintres, les poètes, les archéologues et autres habits verts de l'Institut! Mais on parlait aussi d'une menaçante cabale organisée contre l'ouvrage; on annonçait, pour le débutant, des murmures, des sifflets, du vacarme, tout un charivari où voulaient donner de la voix les jolis « merles de parterre... »

Ils étaient nombreux dans les théâtres de l'an X, ces merles moqueurs et siffleurs, effroi du comédien, désespoir de l'auteur dramatique. Mais les concerts que prodiguaient leurs clefs forées ne se faisaient pas entendre sans riposte; les bons Romains du lustre y répliquaient par des applaudissemens, et aussitôt s'engageaient de furibondes bagarres. En vain, le génie du Premier Consul avait-il « pacifié la Terre, » — une phrase alors très à la mode, — le Parisien né batailleur n'en bataillait pas moins. Il livrait à présent ses combats sous les quinquets et les argans : on se gourmait à la Comédie-Française, chez Feydeau, à Louvois, dans les théâtres, dans les goguettes. Des injures, des soufflets, des coups de canne commençaient d'ordinaire la fête; puis c'étaient des clameurs, le bombardement de la scène à coups de petits bancs, sa prise d'assaut par escalade, et la fuite éperdue des acteurs. Mais le Consul entendait la guerre d'une tout autre façon, et sévissait contre ces vaillans. Sa police était brutale. Dans les salles de spectacle, de nombreux agens se tenaient assis au parterre, armés de longs gourdins, assommoirs peints en blanc; ils se jetaient dans la mêlée, échinaient ceux-ci, empoignaient ceux-là, conduisaient au dépôt les *séditieux*, parfois même les expédiaient à Bicêtre... « La paix dans toutes les consciences! » avait proclamé Bonaparte.

Oui, — les gens bien informés l'assuraient, — cette première de *Sémiramis* n'allait point se passer sans tapage. D'abord, cabale contre l'auteur : la musique du professeur Catel n'avait jamais plu. On la trouvait savante, germanique, « hyperbo-

réenne, » dépourvue de tendres ariettes, aidant mal à la digestion d'un plantureux repas. Du reste, avec leurs harmonies qu'on déclarait abstruses, ces messieurs du Conservatoire, Méhul, Gossec, Chérubini, Catel, fatiguaient un public amoureux des flonflons. Ils ennuyaient; on les ennuierait. Premier grief!... Mais le ténor Roland était surtout visé par les menaces de bacchanale. Manifestation politique, celle-là! Pourquoi donc un pareil freluquet, encore élève au Conservatoire, faisait-il ses débuts dans un grand premier rôle? Pourquoi charger de « créations, » à l'Opéra, cet écolier, un inconnu? Savait-il cadencer les trilles aussi bien que Laïs, le Béarnais sonore? Clamer, et pousser la note mieux que Layné, favori du parterre? Non; mais petite voix, petit talent, petit jeune homme, ce monsieur roucoulait dans les salons de Mme Hortense Bonaparte! Favoritisme indécent, et qui méritait une leçon! Aussi, merles siffleurs ou donneurs de rossignolades, tous ceux qui criaient au scandale se proposaient d'offrir un charivari aux protecteurs de ce clampin... Proscrite du Sénat et chassée du Forum, la Liberté, aurait pu s'écrier l'amphigourique Garat, avait trouvé son refuge dans les temples d'Euterpe!

De bonne heure, la « Consulesse » Joséphine était partie pour l'Opéra, mais le Consul ne devait quitter les Tuileries que longtemps après elle. Il était, ce soir-là, absorbé, maussade, très irritable : Ninus avec Ninias l'intéressaient fort peu, et d'avance il jugeait fastidieuses les mélodies du professeur Catel. D'ailleurs, d'assommantes corvées, ces représentations de l'Opéra français!... La musique! Eh! oui, il aimait la musique; mais il la voulait de fabrique italienne, bouffonnante et divertissante, avec des andante faciles pour son oreille, des allegri commodes à sa voix blanche et sans justesse : alors il comprenait, fredonnait, sifflotait. Ah! si la Grassini avait pu chanter ce soir-là, sans doute la corvée eût paru moins dure! Mais la diva vocalisait, en ce moment, à Londres, et la criarde Maillart ne la remplaçait pas dans les désirs de Bonaparte. Au surplus, il avait en tête d'autres soucis que la babylonienne Sémiramis.

L'affaire du Consulat à vie le préoccupait. Grosse, très grosse aventure, cette suprême et décisive bataille contre les jacobins! Son plan de campagne semblait, à l'habile stratégiste, heureusement combiné; d'exécution facile, de réussite certaine... Le

16 floréal, — dans deux jours! — des conseillers d'État, orateurs du gouvernement, iraient porter au Tribunat le traité d'Amiens, et, tout aussitôt, se jouerait une magistrale comédie. On verrait, quittant son fauteuil, le président Chabot monter à la tribune, prononcer un discours et demander pour le héros pacificateur « un gage de la reconnaissance nationale. » Aucune voix d'opposant ne s'élèverait dans l'assemblée : un grand silence d'approbation, peut-être des applaudissemens, puis le vœu des Tribuns serait sur-le-champ envoyé au Sénat. Là non plus, — Bonaparte croyait en avoir l'assurance, — de sournoises intrigues, fâcheuses contre-manœuvres, n'étaient à redouter. En dépit des Garat, des Lambrecht, des Grégoire, des Lanjuinais, le Sénat voterait avec enthousiasme : avant la fin de la semaine, Napoléon Bonaparte serait proclamé Consul à vie! Paris, alors, la France entière allumerait des lampions. Dans les cent-deux départemens de la République, le populaire entrerait en liesse, — joie bien disciplinée, frairies, bombances à la romaine, *panem et circenses :* rigodons patriotiques, cantates confectionnées par les Pindare de la police, bouteilles, jambons, volailles, lancés à la gloutonnerie du bon peuple, et touchans hyménées sachant unir la Gloire à la Vertu, des vétérans à des rosières ; bref, le bonheur partout, partout le cri de : « Vive le Grand Consul! »... Fort bien! mais qu'allaient décider ces généraux, les jaloux de sa gloire : Moreau, Masséna, Bernadotte, Brune, Macdonald, Augereau? Voudraient-ils accepter pour dictateur un jeune homme, leur cadet d'âge et d'ancienneté? Et les aboyeurs de l'armée du Rhin, surtout ces odieux officiers en réforme? Quel coup de rage n'oseraient-ils pas risquer? Ces gens-là préparaient, à n'en pas douter, quelque attentat prochain! Bonaparte soupçonnait, devinait, redoutait un complot ; il se sentait guetté, suivi pas à pas par des assassins. Aux Tuileries, les lettres anonymes arrivaient de plus en plus nombreuses, insolentes tantôt, et tantôt éplorées. Mais injures de la haine ou conseils de l'amour, toutes répétaient le même avis : « Prends garde à toi, Consul : tes jours sont en danger... » Et dans ce cœur étrange où, sauf l'ambition et l'orgueil, ne palpitait aucune passion humaine, — le mystère d'un péril trop certain faisait passer comme un frisson d'angoisse...

Il ignorait encore l'audacieuse histoire forgée par Dossonville ; mais un autre rapport retenait sa pensée, avivait ses colères...

Une délation venait de lui apprendre ce qui s'était passé chez Oudinot, à Polangis. L'informateur, toutefois, cafard d'un trop beau zèle, avait grossi l'affaire, dénaturé les faits, et dramatisé son récit : le dîner entre camarades était devenu une « orgie » militaire, un crapuleux banquet de conspirateurs avinés. Bonaparte savait maintenent que d'injurieux lazzi avaient égayé une table trop joyeuse : « Ce petit bougre-là, s'était écrié Delmas, prétend nous écraser de son poids : il n'est pas encore assez lourd ! Moi, je pourrais le prendre par la botte, et le faire passer sous le ventre de son cheval ! » Puis, Fournier de répondre : « Moi, à vingt pas, d'un coup de pistolet, je me charge de le faire descendre ! » Il savait encore... Mais qui donc avait si perfidement renseigné le Consul? Son dévoué et peu scrupuleux Marmont, un des convives du balthazar, ou bien vous, citoyenne Hamelin, la confidente de l'oreiller?... Il savait encore qu'en dégustant son punch, Delmas avait proféré des menaces : « M'envoyer à Cayenne? Lui? Bonaparte? Ah ! qu'il prenne garde : il pourrait, lui-même, accomplir, avant peu, un plus long voyage !... » Un plus long voyage? Où ça? Au cimetière, sans doute?... Misérable !...

D'aussi macabres plaisanteries avaient donc excité les soupçons d'un cerveau toujours en éveil. Il analysait. Propos d'ivresse? Non pas; mais tout autre chose : l'aveu, par trois fois répété, de quelque infâme projet d'assassinat!... Stupéfiant amalgame de grandeurs et de petitesses, étrange déité dominant une France étrange, Napoléon unissait en son être formidable la divination créatrice qui est le propre du génie à cette ombrageuse imaginative qui en est comme le déshonneur : « Plus grand que César même ! » le proclama souvent l'admiration de ses contemporains ; « trop pareil à Tibère, » murmura aussi leur crainte injurieuse.

Irrité contre ses insulteurs, il avait ordonné une enquête : malheur aux deux « loustics, » s'ils étaient convaincus de félonie ! En tout cas, de pareilles indécences de langage méritaient un châtiment. Delmas allait être expulsé de Paris pour être placé en surveillance dans son département de la Corrèze : loin de Moreau et laissé sans traitement, le « Sauvage » apprendrait à ménager ses paroles ! Quant à Fournier... Mais le hussard de la 12e roulait en ce moment sur les chemins de l'Italie, vers les Abruzzes et Lanciano, sa garnison lointaine. Pour l'instant, il ne

pouvait nuire : on sévirait, plus tard !... Tout cela néanmoins était fort inquiétant. Et menacé sans trêve par des poignards, des coups de pistolet, des machines infernales, Bonaparte s'énervait.

Soudain, l'aide de camp de service lui annonça une surprenante visite :... « Le général Menou et un nommé La Chevardière demandaient instamment à parler au Premier Consul. Affaire urgente ! Un guet-apens à l'Opéra ! »

Que se passa-t-il alors entre les deux soldats revenus d'Égypte, le gagneur de batailles et le faiseur de capitulations? Aucun document d'histoire ne l'a raconté; mais les événemens qui suivirent l'entrevue permettent de la reconstituer aisément.

Personnage d'importance, Menou fut introduit, le premier, dans le cabinet consulaire. Des paroles aigres-douces, d'ironiques complimens donnèrent sans doute la bienvenue à cet inhabile Abdallah, le vaincu des Anglais et leur prisonnier. Le Consul toutefois ne l'accabla pas de reproches : il ne pouvait, assurément, rudoyer un homme qui accourait lui sauver la vie. Bonaparte d'ailleurs, en sévissant contre cet incapable, se fût, devant la France, condamné soi-même. « Déserteur de l'Armée d'Égypte, » — ainsi le qualifiait la haine de ses ennemis, — ayant abandonné à leur détresse tous ses compagnons de combats, et durant vingt-deux mois les ayant laissés sans nouvelles, sans direction, sans secours, sans espoir, il était, plus encore que Menou, responsable de la défaite, du désastre, de la capitulation ! Aussi, le maître se montra-t-il indulgent pour son dévoué séide : « Vous n'en restez pas moins un homme de cœur et d'expérience : le sort des batailles est toujours incertain... » La bourrasque apaisée, Menou put expliquer les impérieux motifs qui l'avaient amené aux Tuileries : « Garde à vous, mon général ! Ne passez pas, demain, de revue décadaire, et n'allez point, ce soir, à l'Opéra ! »

A son tour, La Chevardière fut entendu.

Jadis créature de Barras, il n'était pas un inconnu pour le Consul. Bonaparte avait pu voir à l'œuvre ce potentat de la police; il l'appréciait donc à sa juste valeur, et même si complètement qu'il l'avait voulu déporter. Mais, âme sans vaine rancune, La Chevardière protesta de son dévouement, puis révéla, — d'abord ce qu'il croyait savoir, ensuite ce qu'il avait

imaginé... — « Les noms des misérables?... » Le délateur connaissait deux compagnons de *La Patience :* le capitaine Bernard, — ce pauvre « grand Marius, » — et le chef d'escadrons Donnadieu; il les dénonça. Le nom de Donnadieu faisait trop vraisemblable l'atroce accusation... Encore ce personnage, le protégé d'Augereau, l'ami de Masséna! Pourquoi donc Davout s'intéressait-il à un pareil homme? Bien peu de clairvoyance pour un chef de police!... Et l'ombrageux Consul songea dès lors à lui donner un successeur.

Resté seul, Bonaparte dut se consulter. Irait-il à l'Opéra?... L'Opéra, théâtre de malheur où, l'année précédents, des jacobins avaient voulu l'assassiner! D'audacieux chevaliers du stylet, les Arena, les Cerucchi, les Demerville, les Topino-Lebrun : Brutus de l'anarchie, gibier de la place de Grève! Peut-être sa mémoire évoqua-t-elle un instant la vision de leur complot; peut-être revit-il en pensée la représentation des *Horaces* et l'angoissante soirée du 18 vendémiaire de l'an IX. Un plan bien machiné : pièce nouvelle et spectateurs nombreux ; siffleurs répandus dans la salle et faisant du tapage; pétards éclatant soudain, et soudain le cri : « Au feu, sauvons-nous! » Alors, une fuite affolée du public; alors, les meurtriers se ruant sur le Consul et le poignardant! Belle invention vraiment, mais qui n'avait pu réussir! On les avait trahis; on les avait guillotinés... Oserait-il s'exposer, ce soir, aux coups d'autres égorgeurs? Ne serait-ce pas folie de vouloir risquer pareille aventure? Sur sa loge consulaire si largement ouverte, un coup de pistolet pouvait être tiré, une balle y atteindre en plein cœur Bonaparte!... « Moi, avait dit Fournier, à vingt pas, je me charge de l'abattre... » N'importe! Il irait à l'Opéra! Coûte que coûte, il braverait, braverait encore les sicaires du sans-culottisme! Trop souvent les pamphlets publiés à Londres brocardaient la « couardise du petit Corse. » Un lâche? lui, lui le porte-drapeau d'Arcole!... Ah! on voulait l'assassiner? Eh bien! on allait voir s'il avait peur!

Dans la cour des Tuileries, son équipage à livrée vert et or attendait le Premier Consul; il monta en voiture ; les cavaliers de son escorte, trente chasseurs de la Garde, mirent sabre au clair et partirent au galop; ils s'arrêtèrent à l'entrée de la rue Neuve-Lepelletier, formèrent le demi-cercle autour d'une porte interdite au public, et bientôt Bonaparte entrait à l'Opéra.

V. — UNE « PREMIÈRE, » A L'OPÉRA EN 1802

L'Opéra, — en langue administrative : le « Théâtre des Arts, » — était, en ces temps-là, situé dans la rue de la Loi, jadis la rue de Richelieu. Construit en 1793 par la citoyenne Montansier, ayant servi d'abord à exhiber Franconi et ses cavalcades, puis confisqué par la Nation, il abritait, depuis neuf années, « Euterpe la plaintive, et la joyeuse Terpsichore. » Mais la déesse des cavatines et la muse des entrechats s'y trouvaient piteusement logées : le temple où chantait la Branchu et où Gardel Ier exécutait ses pirouettes n'était qu'une bâtisse d'architecture vulgaire, qu'une maçonnerie pesante à l'extérieur balourd. Onze arcades trapues lui tenaient lieu de péristyle ; une terrasse à balcon surplombait ces arcades, et trois étages de fenêtres montaient vers le triangle d'un énorme fronton. D'ailleurs, nulle prétention à la beauté monumentale : façade à l'alignement, et bas-côté donnant sur des ruelles. Deux voies latérales, courtes, et sans largeur, les rues de Louvois et Neuve-Lepelletier, enserraient étroitement ce disgracieux amas de pierres et de moellons, puis commençaient, au delà, les premières déclivités de la Butte des Moulins. C'était alors un sordide enchevêtrement de venelles, d'allées, de culs-de-sac où pullulaient les tapis-francs, les cabarets coupe-gorge, les piolles à malandrins, et les maisons de prostituées. Ayant une si piètre tournure, le Théâtre des Arts était, de plus, dangereusement situé. Il étalait sa maussade laideur en face de la Bibliothèque Nationale, et chaque soir, ses quinquets, lampions, girandoles, flammes de Bengale ou feux d'apothéose menaçaient d'incendie les livres et les estampes de sa voisine. Maintes fois, grands et petits journaux avaient signalé ce péril ; mais ils avaient admonesté en vain. Dans notre plaisant pays de France où rois, empereurs, républiques, tout lasse et tout passe si vite, les sottises qu'ont pu commettre ceux qui ont lassé ne passent pas toujours avec eux : elles demeurent, elles durent, elles ont la survie, parfois même la pérennité.

De style aussi banal que sa façade, la vaste salle de l'Opéra avait, toutefois, l'aspect plus clinquetant et la tournure moins jacobine. Colonnes, cartouches, festons, toute une voyante parure lui avait été prodiguée, et sur les criardes blancheurs de ses boiseries se détachait en relief un motif à la grecque : deux griffons

affrontés caressant une lyre. Les étrangers de passage à Paris admiraient l'ampleur, l'apparat, l'éclairage du spacieux hémicycle; même l'enthousiaste John Carr, en décrivant le lustre aux fumeux quinquets, l'a comparé à un soleil : « Il resplendit! Lorsqu'il verse son feu sur les spectateurs, l'effet en est céleste !... » Au milieu de pareilles magnificences, la loge du Premier Consul s'ouvrait, toute rutilante. Deux portières la décoraient, de velours cramoisi avec embrasses, franges et crépines brochées d'or, tandis que des draperies ondulaient, écarlates, autour de son balcon. Tendue de rouge, étincelante de glaces, elle était située entre deux colonnes, presque en face de la scène, un peu à gauche de l'amphithéâtre. De l'or partout, partout de la pourpre; déjà la loge d'un empereur et d'un roi !... Bonaparte pourtant n'y faisait que d'assez rares apparitions; mais ces soirs-là, César ressemblait beaucoup trop à Tibère....

Les précautions qu'il prenait alors, bizarres et menaçantes, semblaient être inventions de tyran épeuré. A voir ce magistrat d'une République française mettre en réquisition, pour se rendre au théâtre, fantassins, cavaliers, gendarmes, agens de police, on eût dit plutôt d'un despote impérial quittant avec effroi l'abri de son palais. Chaque fois que Bonaparte devait aller à l'Opéra, la rue Neuve-Lepelletier était, dès sept heures du soir, interdite aux passans. Là, derrière un double barrage de gendarmes d'élite, les poignards, les coups de pistolet, les charrettes à machine infernale, n'étaient pas à redouter : le commissaire Comminges veillait, flanqué de nombreux inspecteurs, et ils avaient l'œil clairvoyant, la poigne vigoureuse. Jamais, du reste, on ne pouvait savoir à quel moment précis arriverait le Premier Consul : l'exactitude ne fut jamais une de ses politesses, et bien souvent on l'avait attendu sans qu'il eût trouvé bon de se déranger. Mais s'il daignait subir le gros ennui de l'Opéra, sa voiture le déposait toujours devant la porte prohibée. Alors se jouait une comédie, pantomime étrange et sinistre, à la mise en scène pittoresque, aux effets terrifians...

A peine les hauts laquais à livrée vert et or avaient-ils abaissé le marchepied de la calèche qu'aussitôt quinze chasseurs de l'escorte descendaient de cheval pour protéger leur cher « petit Tondu. » Encadré par ces vieilles moustaches, précédé et suivi d'aides de camp, Bonaparte entrait dans le théâtre,

maussade, silencieux, déjà fatigué de musique. Des grenadiers formaient la haie sur son passage, et les curieux, refoulés au loin, ne pouvaient qu'entrevoir la forme chétive et courbée d'un homme qui s'avançait à pas rapides. Enveloppé ainsi de sabres et de baïonnettes, le Consul suivait, à gauche, le couloir du rez-de-chaussée, pour pénétrer enfin dans l'antichambre de la baignoire numéro 1. Cette pièce avait été aménagée comme un décor de mélodrame : on y trouvait un escalier seeret conduisant à l'étage supérieur, et qui permettait à Bonaparte de gagner sans être aperçu sa loge officielle. Dès qu'il était monté, la baignoire se transformait en corps de garde : des officiers de la gendarmerie d'élite s'installaient dans les fauteuils, tandis que dans le vestibule, autour d'un poêle allumé, les chasseurs, sommeillant ou jouant à la drogue, attendaient la fin du spectacle...

Au premier étage, la loge consulaire était tout aussi bien gardée : des factionnaires stationnaient devant la porte, et deux cordons de soldats en défendaient les approches. Très vaste, pouvant contenir jusqu'à seize places, recevant, d'ailleurs, maints invités de choix, cette loge était, — nous l'avons dit, — située entre deux colonnes. Or, le décorateur en avait, à la base, évidé les cannelures pour pratiquer une sorte de judas. C'était là, derrière cet observatoire, que Bonaparte s'asseyait d'habitude, voulant voir, mais sans être vu, s'ennuyant, mais sachant écourter son ennui. Venu tard, il s'en allait tôt, — impatient de rentrer aux Tuileries, d'y retrouver le religieux silence de son cabinet, la sainte ivresse de son labeur... Un tel excès de précautions faisait sourire les Parisiens, tout en les intriguant. Pourquoi donc, aujourd'hui, pareille ostentation de craintes, si farouche étalage de terreurs, chez un soldat, naguère insensible au danger, l'homme de Lodi, d'Arcole et de Jaffa? Ils ne savaient qu'imaginer, et beaucoup, — non sans raison, peut-être, — croyaient à une comédie, destinée à émouvoir le populaire... « O France, semblait ainsi vouloir dire Bonaparte, apprends qu'à cause de toi, d'incessans périls menacent ton sauveur, ton héros, ton ami ! »

Depuis longtemps déjà, la représentation de *Sémiramis* était commencée; le rideau venait de se relever sur le décor du second acte : dans son palais babylonien la veuve du grand

Ninus exprimait à tue-tête ses douloureux remords. La salle était brillamment composée. Toutes les « élégances de la première classe » s'y étaient donné rendez-vous, et du parterre aux bonnets d'évêque s'étageaient, en chatoyante diaprure, de pimpantes et printanières toilettes. Pour cette soirée de floréal, les merveilleuses avaient inauguré une mode nouvelle. Plus de turbans sur les têtes de ces Malvina, mais des réseaux à mailles pailletées d'or ou d'argent. Leurs robes, à tailles courtes et longues traînes, étaient de purs chefs-d'œuvre de couturières. Sur le satin laiteux de ces tissus, de savans pinceaux avaient « appliqué » soit des fleurs tombant en guirlandes, soit des « rosaces, » de « bleu anglais, » nuancées d'argent. Une profusion, un dévergondage de bijoux : colliers, diadèmes, bracelets, pendans d'oreilles, — à la grecque, à la romaine, à l'étrusque, à l'égyptienne ! Ajustées de la sorte, ces déesses, pour la plupart d'anciennes gotons, étaient en outre maquillées. Plusieurs couches de fard blanc, — l'invention de Mme Récamier, — empâtaient leurs visages, et prêtaient à ces femmes sensibles le teint blafard d'une Atala déposée au tombeau. Ce beau monde avait, cependant, d'assez vilaines façons. Dans les loges, ni silence, ni tenue, aucun égard pour le plaisir des autres : on causait à voix haute, on recevait des visites, on prenait le thé, on s'offrait des collations. Parfois, les grincheux du parterre s'impatientaient et, pour faire cesser le tapage, tapageaient à leur tour : « Chut ! chut ! silence ! A la porte, Caquet bon-bec ! » Ailleurs, c'était une reine Gillette qui, redoutant un rhume, avait conservé, sur son décolletage, le cachemire brodé d'or, sa sortie d'Opéra. Des voix l'apostrophaient, gouailleuses : « Le châle ! Au vestiaire, le châle ! Nous aimons voir le nu !... » Au surplus, de pareilles joyeusetés égayaient chaque soir tous les théâtres parisiens, où grivois, moqueurs, et parfois spirituels, les spectateurs étaient plus amusans que le spectacle.

Malgré les pronostics des gens bien informés, aucun charivari n'avait troublé encore la représentation de *Sémiramis :* la cabale paraissait vaincue, sans même avoir livré combat. Tacticien avisé, le préfet de police Dubois avait, le matin même, pris ses mesures pour la victoire, requis deux cent cinquante billets de faveur, invité ses agens à trouver admirables la voix, le jeu, le galbe du petit protégé d'Hortense Bonaparte, et à clamer bien haut leur émerveillement. De féroces commissaires, assistés

d'inspecteurs rabat-joie, se tenaient répartis dans la salle, prêts à dauber les cabaleurs, à s'emparer des merles, à les encager au dépôt. Nippés selon les élégances en usage rue de Jérusalem, appuyés sur leurs bâtons blancs, les citoyens cogne-dur attendaient avec impatience un signal de bataille; mais la vue des gourdins avait épouvanté les meneurs, et ils gardaient en poche leurs folâtres sifflets. Tout allait bien; à peine çà et là quelque protestation discrète, des « chut » ou des « holà » qu'étouffait bruyamment l'enthousiasme de la police...

Soudain aux fauteuils du parquet, les spectateurs se retournèrent; lorgnettes, lorgnons, binocles à double branche furent braqués sur la loge du Premier Consul; une rumeur courut dans la salle : « Il est là!... »

Il était là : son blême visage et son habit vert venaient brusquement d'apparaître. Debout et bien en vue, la main droite enfoncée dans l'ouverture de sa veste blanche, Bonaparte promenait sur la salle un regard soupçonneux... Où donc se cachait-il, celui qui prétendait l'assassiner ?...

Tout à coup, son front se plissa; ses lèvres se contractèrent... Fournier!... Il avait aperçu le colonel Fournier...

Oui, c'était bien le colonel : malgré l'injonction du général-Consul, il n'était point parti pour les Abruzzes. Une chute de cabriolet, légère foulure, du reste, l'avait contraint à garder la chambre, durant quelques jours, et à subir dans un morose garni l'âpre torture de ses rancœurs. Mais le hussard de Montebello traitait ses courbatures tout autrement que n'eût fait un chanoine; il avait dédaigné l'assistance du médecin, et le retard de sa mise en route avait pour seule raison une révolte de sa mauvaise tête. Admirable sur un champ de bataille, et, sabre en main, pareil à un Lasalle, non moins superbe de vaillance, plus fou encore de témérité, provoquant à plaisir et bafouant la mort, l'indomptable Fournier supportait assez mal la tyrannie de la discipline; la patience n'était pas sa vertu dominante. Bonaparte l'avait malmené, en public; en public, à son tour, il voulait morguer Bonaparte... « Ma foi, oui, petit Corse : affront pour affront, nasarde pour nasarde! » Et dans ce beau dessein, il était venu à l'Opéra...

Se carrant dans un fauteuil de la première galerie, à quelques toises de la loge consulaire, il brocardait la pièce, ricanait aux

plus beaux passages, protestait violemment. Les fureurs amoureuses de la vieille reine de Babylone mettaient en joie ce fin connaisseur en amours; il sifflait l'impudique Chaldéenne, et sa voix de basse-taille conspuait, sans pitié, le ténorino. Fort élégant, d'ailleurs, dans son « costume paré : » l'habit bleu barbeau à collet de velours, le gilet blanc à transparent rose, la culotte noire, les bas de soie, les escarpins vernis, et fringant petit-maître, n'ayant pas l'apparence d'un Scévola féroce...

Et Bonaparte le regardait... Quoi! cet homme encore à Paris!... Osant désobéir à un ordre formel!... Pourquoi une telle audace?... La Chevardière n'avait donc rien exagéré!... Un guet-apens, à l'Opéra!... Des assassins répandus dans la salle, et Fournier attendant un signal de tuerie!... « Moi, à vingt pas, d'un coup de pistolet, je me charge de l'abattre... » Scélérat!...

Le colonel cependant avait retourné la tête, et narquois, accentuant ses bravades, lorgnait avec impertinence. Dans la loge officielle, chacun l'avait remarqué. Des ministres, des conseillers d'État, des militaires entouraient le Premier Consul, et parmi eux, un de ses familiers, le général commandant la place de Paris, son dévoué Junot... Soudain, se sentant observé, le hussard se leva ; il présenta le dos aux yeux inquiets de Bonaparte, puis retroussant les basques de son habit, courbant l'échine, — lentement, trop lentement, se rassit dans son fauteuil... Pour un seul attentat, un *dispetto* à l'italienne!...

« Misérable!... » Une colère indignée fit aussitôt verdir la pâle figure de Bonaparte :

— Junot!... Vous allez, sur-le-champ, arrêter cet homme; puis vous l'expédierez au ministère de la Police : j'y enverrai, tout à l'heure, mes instructions à Desmarest.

Quelques instans plus tard, le chef d'escadron Laborde, premier aide de camp de Junot, s'approchait de Fournier, et lui parlait à voix basse : le colonel sortit.

Dans le couloir, Junot l'attendait : deux capitaines des gendarmes d'élite, un commissaire et des inspecteurs de police lui prêtaient main-forte. Ancien officier de hussards, le général connaissait Fournier, mais n'aimait guère un homme que détestait son maître; tous deux, pourtant, se tutoyaient.

— Tu m'as fait appeler, Junot, pour affaire de service, je suppose?

— Non... Par ordre du Premier Consul, je vous arrête.

— M'arrêter!... Pourquoi?

— Je vous arrête.

Alors, de sa voix gouailleuse, le révolté jetant la blague et la provocation:

— Mes complimens, mon cher!... Encore, toujours, de l'avancement! Te voilà donc promu général en chef des mouchards!

Mais déjà commissaire et gendarmes avaient empoigné l'outrageant ricaneur. On le poussa dans un fiacre; trois inspecteurs y montèrent après lui, et la voiture roula vers la rue des Saints-Pères.

VI. — L'AIMABLE P.-M. DESMAREST

Le ministère de la Police Générale, ou du moins la maison contenant ses bureaux, était situé dans la rue des Saints-Pères, à droite en allant vers la Seine, et presque en face de la rue de Lille. Le ministre, toutefois, n'y habitait pas. Abandonnant aux citoyens à cartons verts la bruyante et trop étroite bâtisse, Fouché avait sa résidence dans l'ancien Hôtel de Juigné, construit sur le quai Malaquais. C'était là, dans la quiétude et les senteurs de vastes jardins que l'homme à la figure blafarde menait sa vie d'ostentatrice simplicité; là que, mari modèle, il partageait le lit conjugal de Bobonne Coiquaud, sa laide et féconde épouse; là qu'il jouait au loto avec ses enfans, ou regardait, sans toucher les cartes, bostonner chaque soir quelques rares, mais dévoués amis. Une allée qui traversait son parc rattachait ses bureaux à l'hôtel du ministre; les employés la parcouraient sans cesse, et l'on voyait ainsi un constant va-et-vient de hauts et puissans personnages, chefs, sous-chefs, commis principaux, secrétaires du cabinet, presque tous anciens prêtres ou ci-devant nobles: le bon Père défroqué Maillochau, l'exquis vicomte de Villiers du Terrage, l'amène chevalier Patrice de la Fuye, et autres malins exerçant leur métier dans la double maison de malice.

Mais le plus important de ces fonctionnaires était assurément le citoyen Desmarest, chef du « Bureau particulier, » et dirigeant la division des « Affaires secrètes. »

Inférieur à Fouché dont il n'avait en politique l'audace ni la maîtrise, mais l'égalant, au moins, dans la science des roue-

ries policières, Pierre-Marie Desmarest était l'adroit imitateur d'un inimitable modèle. Homme de rien, produit de ses propres œuvres, fils d'un petit boutiquier de Compiègne, il avait porté la soutane; prêtre au diocèse de Soissons, curé constitutionnel de Longueil-Sainte-Marie. De nos jours, les écrivains de l'Ultramontanisme se sont montrés impitoyables pour les prêtres assermentés, ces « curés patriotes » qui préférèrent jadis l'amour de la patrie au culte de la papauté. Pourtant, beaucoup de ces « jureurs, » chrétiens convaincus, voire fervens jansénistes, furent de nobles consciences, et le plus célèbre d'entre eux, l'évêque Grégoire, est demeuré, malgré les calomnies, une grande figure de grand honnête homme. Mais l'abbé Desmarest ne lui ressemblait pas. Sceptique, philosopheur, voltairien, et par surcroît indépendant, il dut être un assez mauvais prêtre. Il avait donc quitté son presbytère, prestement jeté la soutane aux orties, et chercheur d'aventures, — riz-pain-sel, commis d'hôpital, journaliste, — couru, en forcené, après la fortune. A la fin, cette insaisissable s'était laissé atteindre...

Certain jour, dans une maison de la rue Taranne, chez un munitionnaire, Desmarest avait rencontré une illustre vertu jacobine, — le citoyen Fouché qui déjà tripotait, s'enrichissait déjà. Ils s'étaient appréciés : même connaissance des cœurs, pareil mépris des hommes, et l'on était devenu bons amis. Un an plus tard, Fouché, ministre de la Police, installait près de lui ce sceptique, ce compère, l'ex-curé Pierre-Marie Desmarest. Un choix parfait, assurément! Produit du séminaire, Desmarest savait l'orthographe, la grammaire, du latin, des belles-lettres et rédigeait un rapport avec élégance; de plus, marié et chef de famille, il affectait d'avoir la tenue conjugale d'un Philémon adorant sa Baucis. Aussi, un avancement rapide pour ce savant, ce génie, ce parangon de moralité. *Alter ego* de son ministre et chef de son bureau particulier, l'ancien prêtre instruisait en 1802 les Affaires secrètes et, sous l'œil bienveillant d'un tel maître, dirigeait la Haute Police de la République.

Il la dirigeait à merveille. Ame compliquée, sinon perverse, Desmarest fut un type accompli de grand policier : ni violent, ni brutal, affable même et parfois compatissant, toujours bénin, toujours câlin, — mais retors, perfide, dupeur, sachant faire alterner l'espoir et la désespérance au cœur des malheureux qu'il avait sous la main, et, par le maniement de cette redoutable tor

ture, ouvrant les lèvres trop serrées, arrachant les paroles, extorquant les aveux. Et puis, un madré psychologue; ayant acquis dans le confessionnal l'attristante notion de la bête humaine, de sa sottise comme de ses turpitudes! Fouilleur de vies privées, il connaissait bien des mystères, et tenait à sa discrétion les plus importans personnages. Un pareil fureteur excellait donc à éventer les complots. Pour plaire à Bonaparte, le préposé aux Affaires secrètes s'ingéniait à en découvrir, et quand il n'avait rien trouvé, inventait, fabriquait. D'ailleurs, des qualités, mais toutes négatives; de l'honneur aussi, mais à sa manière : fidèle à un gouvernement qui le payait bien, nullement vénal, à peine cupide, aimant, — il est vrai, — les cadeaux, mais plus encore un sourire de son maître : de telles vertus lui suffisaient. Fonctionnaire sans conscience, ou plutôt simple conscience de fonctionnaire, ce haut potentat de bureau ne sut jamais comprendre, de la morale, que la morale de son métier : au demeurant une âme assez basse... Et cependant, en l'abjecte tourbe policière de cette époque, ministre, préfet, inspecteurs généraux, commissaires, agens provocateurs, mouchards de tous les mondes; au milieu des Fouché, des Dubois, des Joliclerc, des Méhée, des Perlet et des Montgaillard, Pierre-Marie Desmarest fut par comparaison presque un honnête homme.

La nuit était avancée, et depuis longtemps ce laborieux avait dû cesser tout travail; mais sa chambre à coucher n'était pas loin de ses bureaux. Ne pouvant s'accorder ni repos, ni loisir, obligé par devoir de mener une vie sans cesse en alerte, il occupait avec sa jeune femme, petite bourgeoise de Neuchâtel, un appartement situé dans le ministère... Soudain, on l'y vint réveiller. Un officier d'ordonnance lui apportait des instructions du Premier Consul: affaire urgente, ordre d'interroger le colonel Fournier, d'obtenir des aveux, puis de le faire écrouer au Temple... Minuit bien sonné, pourtant! Interroger, à pareille heure! Mais l'injonction de Bonaparte ne comportait aucun retard; avec un tel réveille-matin, dormir encore était impossible: Desmarest se leva donc, passa dans son cabinet, et se fit amener le prévenu.

Gardé par les trois inspecteurs, Fournier avait été conduit dans une chambre de dépôt. Une colère d'indignation agitait cette âme en révolte... Pourquoi l'avait-on arrêté? Depuis dix ans

qu'il exposait sa vie pour le salut de la République, jamais il n'avait eu à subir un pareil affront! Arbitraire de tyran; infamie du Corse!... Et furieux, exaspéré, résolu de ne répondre que des impertinences, il entra dans le cabinet du monsieur de la Police. Mais la violence de son courroux tomba presque aussitôt, tant ce monsieur lui apparut affable. L'aménité d'un philanthrope; une onction sacerdotale! Le parler était doux, la voix caressante; elle déplorait plutôt qu'elle ne menaçait; même d'amicales plaisanteries égayaient la mansuétude de ce plaintif langage. Bénin, bénin, bénin! Dès l'abord, l'avisé Desmarest avait conquis le cœur de son hussard.

L'interrogatoire commença, entretien familier, cordiale conversation... « Pourquoi donc le colonel n'avait-il pas rejoint son régiment? » — « Pourquoi? Mais pour d'excellentes, de péremptoires raisons! Le régiment allait rentrer en France: à quoi bon courir le chercher au fond des Abruzzes? Et puis, une chute douloureuse, une culbute imbécile de cabriolet! Moulu, meurtri, obligé de garder la chambre!... Voilà! » — « Une chute de cabriolet? Quel accident terrible! Sans doute, après votre dîner de Polangis?... A propos, parlez-moi donc de ce fameux dîner... »

Fournier alors raconta, bien qu'à sa manière, les divers incidens de la bruyante gogaille... « Eh oui, repas joyeux, trop joyeux! Des plaisanteries, des quolibets, des badinages; mais point de machinations, citoyen Desmarest, pas l'ombre d'un semblant de complot! A vrai dire, le général Delmas avait égayé les convives: propos sans conséquences! Un amuseur, un boute en-train, le général, la fanfare de tous les festins! Avait-il, en prenant le moka, prononcé de fâcheuses paroles? Peut-être oui, peut-être non. En tout cas, Fournier n'avait rien entendu: il causait de tactique avec un camarade... »

Desmarest n'insista pas, et abordant d'autres sujets: « Un soldat aussi bien noté que le brillant hussard devait connaître à Paris plusieurs généraux? »...Oui, le brillant hussard les connaissait tous: Masséna, Augereau, Bernadotte, Mortier, Lefebvre, Oudinot, Davout. — « Vous leur avez évidemment rendu visite? » — « Peuh! des visites de politesse: j'ai souvent trouvé porte close. » — « Pas chez Delmas, sans doute. Vous fréquentez ce général? »... Non: Fournier n'avait causé avec lui que chez Oudinot. — « Je sais: avant le dîner dans la cour du château;

une très longue conversation. » — « Très courte, au contraire ! Nous avons parlé de chevaux. » — « Rien que de chevaux?... Vraiment? » — « Vraiment !... Et c'est encore de chevaux que, rencontrant le général, nous... » — « Vous l'avez donc revu ? » — — « Hier, au Bois de Boulogne. Dialogue d'une minute à peine; j'étais avec une dame. » — « Avec une dame?... Son nom? »... Mais soudain, l'imprudent Fournier devina un péril : la citoyenne du Bois de Boulogne n'était pas Fortunée Hamelin...

Voulant rompre les chiens et opérer une manœuvre divergente, il se mit à railler le complot... Grotesque en vérité, roman par trop grotesque ! L'accuser de conspiration, lui, le plus loyal de tous les militaires ! Bon Dieu, c'était à rire !... Par Vénus, il avait d'autres soucis en tête : les boudoirs, les alcôves, les cabinets particuliers !... Oui, certes, il avait comploté, mais contre les maris. Oh ! ces pauvres maris, s'ils savaient...

— Ils vont savoir, colonel ; ils connaîtront leur infortune : nous devons saisir vos papiers.

Saisir ses papiers? Ah, non, non ! Sous le choc, Fournier demeura interdit... Ses papiers ! Que n'allait-on pas y découvrir? D'abord des épigrammes, des chansons, des calotines persiflant le Premier Consul. Mauvais, cela, pour l'avancement ! Et puis, que d'autres choses encore ! Tout un paquet de lettres, poulets musqués écrits par Fortunée Hamelin ! Mais ces lettres n'étaient pas seules à parfumer les portefeuilles de ce collectionneur. Il y avait aussi entassé maints billets doux, prose amoureuse de plus récentes victimes. On allait donc rafler force épîtres galantes de Mlle Adeline, l'impénitente cocote, la vieille sensitive de la rue Vivienne. Que penserait d'une pareille rivale la jalouse Fortunée? Quelle fureur de créole, et quelle indignation d'épouse, dupée par un amant !... La rupture, à n'en pas douter ! Mais l'amant ne voulait pas rompre, car il aimait, volage et raffiné, il aimait sa maîtresse tout en la trompant... Et Fournier ne ricanait plus.

— Quel scandale, citoyen Desmarest ! Que de pleurs et combien de hontes !... Qui donc va dépouiller ma correspondance?

— Moi, d'abord; le ministre ensuite.

— Vous, d'abord ? Je me rassure !... Vous avez de l'honneur et de la délicatesse : vous brûlerez ces lettres de femmes.

— Je saurai remplir mon devoir.

— Vous les brûlerez !... Donnez-m'en la promesse.

— Je saurai ménager le repos des familles.

— Merci, j'ai votre parole!... Faites-moi donc conduire au plus vite à mon logis. J'y remettrai à vos agens tous mes papiers; je ne crains plus qu'on les examine, et j'ai hâte de me disculper.

Il était devenu très calme : l'homme de police aurait dû se méfier... Mais dans la rue, déjà l'aube faisait pâlir les mourantes rougeurs des lanternes à potence; Desmarest estima qu'il avait droit enfin au sommeil du lit conjugal; il donna des instructions, rédigea un rapport sommaire, puis remonta dans son appartement.

L'aimable finassier était satisfait de l'interrogatoire, et jugeait amusante la candeur du hussard.

VII. — A LA HUSSARDE!

Et maintenant, le jour s'était levé. Un clair soleil de floréal épandait ses joyeux rayons sur la ville bientôt bruissante; Paris avait secoué sa torpeur de la nuit : le travail commençait partout, criard et pittoresque. Depuis longtemps, le marchand de goutte avait ouvert son cabaret; les boueurs, enfans de l'Alsace, emmenaient vers Montreuil leurs tombereaux d'immondes fumures; de maison en maison, l'Auvergnat, traînant son tonneau, chariait « la belle eau claire, la bonne eau de Seine; » le négociant en peaux de lapins, suivi du Savoyard, son minable acolyte, jetait en nasillant des mélopées plaintives; l'acheteur d' « habits galons » barytonnait, annonçant son passage; autour des verdâtres fontaines, les commères aux voyans madras jacassaient, médisaient, diffamaient, et les Perrette de la banlieue débitaient sous les portes cochères ce qu'elles osaient nommer effrontément du lait. De discordantes cacophonies montaient vers les mansardes; ici l'appel bizarre : « A la barque!... A la moule! » de l'ouvreuse de cancales, vendant aussi « du caillou de mer; » là, le strident clairon du poseur de carreaux, ou la trompette enrouée du rempailleur de chaises. Sous le parasol rougè, Mme Angot, des Halles, donnait son dernier coup de gueule; à la maison de Thémis, devant des Rhadamante à panache noir, les « citoyens jurisconsultes » commençaient leurs plaidoiries; les Trissotin du « Prytanée français » révélaient aux jeunes néophytes les mystères des « humanités : » Paris bavar-

dait, Paris discourait, Paris pérorait; Paris s'était éveillé... Et par les rues tortueuses, sur les pavés pointus, à travers les cavées des ruisseaux, la lourde diligence roulait vers la province, le corbillard sinistre emportait dans l'éternité : les vivans s'agitaient, les morts leur faisaient place.

Or, en cette matinée du 15 floréal, au moment où l'horloge des Petits-Pères annonçait neuf heures, une voiture s'engagea dans la rue Notre-Dame-des-Victoires. C'était un de ces fiacres du temps jadis, à la caisse de couleur jonquille, ventrue, pansue, trapue, — carrosserie monumentale que conduisait un cocher à carrick, chaussé de bottes hongroises, et coiffé du chapeau à cornes. Quatre hommes s'y trouvaient entassés : le brigadier Masson, les agens Dufrénoy et Schielten, le colonel Fournier. Serré de près par les trois inspecteurs, le prévenu portait encore son élégante toilette de l'Opéra, car l'ami Desmarest n'avait aucunement songé à lui ouvrir sa garde-robe. Le fiacre longea l'ancien couvent des Augustins, puis s'arrêta au numéro 20, devant une maison d'apparence cossue. Assez vaste bâtisse, elle comprenait deux corps de logis bien distincts : sur la rue, plusieurs étages « d'appartemens bourgeois; » dans la cour, des « garnis » et des chambres meublées. L'immeuble, de bon rapport évidemment, appartenait au citoyen Marie, médecin qui pratiquait la purge et la saignée, à la Plaine des Sablons. En ces temps-là déjà, le métier d'Esculape enrichissait son homme, et, même dans la banlieue, Hippocrate savait amasser des écus.

On descendit de voiture. Docile, jovial, très bon enfant, Fournier pilotait ses gardiens. Ils traversèrent la cour, gravirent un poudreux escalier et firent halte devant la garçonnière qu'avait louée le colonel. Les inspecteurs, roussins triés sur le volet, avaient reçu des instructions : s'emparer, quels qu'ils fussent, de tous papiers trouvés dans ce logis, pour les remettre ensuite aux mains de Desmarest. Ils se proposaient donc d'ouvrir ou de crocheter armoires et secrétaires, d'y fouiller, farfouiller, fourgonner; puis, la rafle accomplie, de reconduire leur prisonnier au Ministère de la Police...

Petit et simplement meublé, le garni ne contenait que trois pièces : un vestibule, un salon-cabinet de travail, une chambre à coucher. Mais l'homme aux deux maîtresses, cet éclectique Fournier, n'y dormait pas souvent : il préférait trouver ailleurs

lit moins étroit, couche plus moelleuse... La clef se trouvait sur la porte : on entra. Dans le salon, un soldat d'ordonnance, le hussard Gabriel, brossait, astiquait, fourbissait : il regarda, effaré, l'irruption des gens à gourdins. Masson, le plus matois de ce trio matois, dirigeait la perquisition; on commença par la chambre à coucher.

— Livrez-nous vos papiers, citoyen.

— Volontiers, les voici!...

Le colonel leur désigna, placé sur une commode, un large portefeuille qu'emplissaient de volumineuses paperasses... Toute la correspondance du 12e hussards : des rapports concernant Dupont et Dumont. La Fleur et La Tulipe, leurs chevaux, leurs culottes, leurs sabretaches ; mais pas un seul billet qui sentît le complot! Non; ce n'étaient pas de tels chiffons qu'on demandait!

— Vous avez d'autres papiers, j'imagine?

— Oui, certes, beaucoup d'autres : je vais vous les chercher.

Fournier s'élança hors de la chambre, traversa en courant le salon, arriva jusqu'au vestibule. Déjà, il mettait la main sur la porte d'entrée, quand Dufrénoy le rattrapa : « Là, là! Pas si loin!... N'essayez pas de déguerpir! » En même temps, il saisissait le bras d'un pareil farceur. Mais soudain, Fournier, se retournant, lui allongea un vigoureux coup de poing, et l'envoya rouler sur le carreau. Alors, poussant la porte restée entr'ouverte, il se jeta dehors, la ramena violemment, puis la ferma à double tour... Il avait coffré la police.

Furieux d'être ainsi pris au piège, les inspecteurs criaient, sacraient, tempêtaient : « Rentrez! au nom de la Loi, rentrez!... » Bah! l'encageur de recors s'éloignait prestement; il redescendit l'escalier et regagna la cour. Deux charrons y travaillaient à réparer son tilbury : « Salut, mon officier! » — « Bonjour, bonjour, mes amis! »... Là-haut, le tapage continuait ; les agens avaient ouvert une fenêtre, criaient à la garde! apostrophaient les ouvriers : « Arrêtez-le! arrêtez-le... Venez nous délivrer! » Mais les charrons faisaient la sourde oreille, jouaient du marteau et se gaudissaient... « Vite, vite! Filez, mon colonel! »

Ouf! dans la rue, maintenant!... Le fugitif était sans chapeau, en bas de soie, escarpins, habit à queue de morue : impossible d'arpenter Paris en un tel costume! D'ailleurs, si peu d'argent en poche! Il devait se hâter, cependant : quelques minutes en-

core, et l'on se ruait à sa poursuite... Donc au large, vivement!...

Mais le salut n'était pas loin. A cinquante pas au plus, devant la Cour des Messageries, stationnaient plusieurs voitures de place. Il s'élança, atteignit les fiacres sauveurs, monta dans un cabriolet.

— Où faut-il vous conduire, bourgeois?

Ah! oui, chez qui chercher refuge? Où trouver camarade assez courageux pour braver la police, assez loyal pour ne pas trahir? Fournier n'eut pas d'hésitation... Parbleu! chez la plus adorable de ces deux amies qui l'adoraient; chez la femme aux ardeurs passionnées qui depuis six décades lui consacrait ses jours, lui prodiguait ses nuits!... Un cœur d'élite, la chère mignonne!

— Rue de Clichy, cocher, en face de Tivoli!

C'était là qu'habitait sa douce Fortunée, la toute aimante Mme Hamelin.

VIII. — LA BIEN-AIMÉE

Le populeux et bruyant quartier qui s'étage, aujourd'hui, derrière le square de la Trinité, n'était guère, en 1802, qu'une montueuse solitude. Çà et là, pourtant, sur la déclivité du coteau, s'échelonnaient d'élégans hôtels; mais, blottis en des ramures de marronniers, ils laissaient à peine entrevoir leur mignardise ou leur pretentaille. Ce faubourg de l'ancien Paris, — les fameux Porcherons d'autrefois, — avait été un paradis d'amour, aux temps où les Tuffière et les Turcaret mettaient en bonbonnière la danseuse ou la comédienne. De galans Messieurs à talons rouges, de fastueux fermiers généraux, y avaient édifié leurs petites maisons pour maîtresses, délicats brimborions qu'entouraient des parterres, des bosquets à rocailles, de romantiques profondeurs de charmilles. Mais ces temps étaient loin; Tuffière ainsi que Turcaret avaient été guillotinés, et leur successeur de l'an X, bourgeois aux vices économes, ne logeait plus que son épouse en ces « folies » friponnes, dans ces vide-bouteilles libertins...

En 1802, toutefois, le bas de la rue de Clichy commençait à se peupler; la gaieté parisienne se trémoussait déjà dans ces parages; Tivoli, le bastringue idéal, s'y étalait, superbe, et ce

lieu de délices attirait toute la badaudaille. Le jour, il exhibait de merveilleux spectacles : athlètes, magiciens, joueurs de gobelets, danseuses de corde, aéronautes, femmes invisibles, chèvres acrobates; le soir, on y dansait, et, vaguant à travers les bocages, la dryade chercheuse, la raccrochante hamadryade, y lutinaient le faune parisien comme le satyre venu de Carpentras. Mais plus haut, le désert commençait, monotone et morose : des murs, des murs encore que surplombait l'épanouissement des arbres. Les pensionnats abondaient dans ces taciturnes contrées; même une institution de jeunes filles s'était venue nicher dans les lilas qui avaient parfumé jadis la chartreuse de Mlle Coupé, ingénue des coulisses, vertu de l'Opéra. De murailles en murailles, on arrivait ainsi aux portes d'une barrière que flanquait un temple dorique : le logis des gabelous, employés de l'octroi. Au delà, le boulevard extérieur, ses terrains vagues, ses enclos maraîchers. Aucune voie transversale n'interrompait l'ombreuse continuité de ce quartier désert, et son large triangle formait un vaste parc, découpé en de nombreux jardins... Apaisante solitude, les rumeurs de Paris n'y parvenaient qu'à peine. Le jour, de rares passans, parfois quelques voitures, gravissaient les raidillons de son escarpement; mais la nuit, quand les trombones de Tivoli ne scandaient plus les contredanses, c'était en ces pays perdus un grand silence de petite ville, un paisible et profond sommeil de cité provinciale.

L'hôtel qu'habitait Mme Hamelin était situé en face de Tivoli. Construite, au temps jadis, par un fervent de la passade, le maréchal de Richelieu, cette jolie maison à maîtresse s'élevait au milieu des parterres, discrète et enveloppée d'épais massifs. Son jardin, aux marronniers touffus, montait en pente rapide, et deux portes d'entrée y donnaient accès sur les rues Blanche et de Clichy. Rien n'existe plus, à présent, de cette chose menue et fragile; mais on peut aisément en évoquer le gentil fantôme.

D'ordonnance néo-grecque, style en faveur à la fin du XVIIIe siècle, le pavillon de forme carrée se composait d'un seul étage, avec toiture à l'italienne, et une construction plus récente, simple rez-de-chaussée, joignait, le complétant, ce trop étroit logis. Au printemps, Mme Hamelin installait sa chambre à

coucher dans la fraîcheur de cette annexe. Sa chambre, d'aspect bizarre, au dire de ceux qui la fréquentèrent, n'avait rien du gynécée antique, et devait par son exotisme choquer les regards d'un Jacob, le tapissier des merveilleuses. Ni grecque, ni étrusque, ni pompéienne, mais d'un baroque tout oriental! Des tentures, étoffes de l'Asie, en garnissaient les murailles, et la structure de leurs panneaux donnait à ce réduit l'apparence d'une tente arabe, d'un harem au désert. Le lit, pourtant, était au goût du jour, à la Gérard, sans courtines, de forme classique; *pulvinar* de déesse, couche à la Récamier, — moins virginale, toutefois, et plus large sans doute. Indolente, voluptueuse, aimant le *far niente* du pays natal, ses somnolences et leurs songeries, fatiguée d'ailleurs par tant de bals, de concerts, de réceptions mondaines, la créole passait entre deux draps ses grasses matinées. Une indiscrétion malveillante nous a décrit le déshabillé que revêtait alors cette nonchalante pour recevoir ses visites : veste à la turque, permettant d'entrevoir les formes graciles d'une si fluette petite personne, fanchon de soierie voyante, faisant valoir son teint doré, ses yeux noirs chargés d'étincelles, ses cheveux cndulans et quelque peu crépus. « Un bouledogue coiffé d'un madras ! » s'est écrié ce malappris de Bonneval; mais les admirateurs de la dame, — et ils étaient nombreux, — jugeaient tout autrement l'affriolante laideur du « premier polisson de France. »

Donc, le 15 floréal, au matin, bien avant l'heure de son lever, la languissante Mme Hamelin fut tirée brusquement de ses rêvasseries : son amant venait de faire irruption dans la chambre mauresque.

Fortunée ne l'attendait pas. Meurtri par sa chute de cabriolet, le colonel avait gardé le lit durant plusieurs jours, et son amie le supposait encore malade. Peut-être, pendant la fièvre qu'occasionnait sa courbature, avait-il espéré voir accourir, émue, toute palpitante, la bien-aimée; mais la bien-aimée n'avait pu venir. Trop d'impérieuses obligations lui prenaient son temps, absorbaient ses journées : promenades aux Tuileries, cavalcades au Bois de Boulogne, collations de l'après-midi, dîners en ville, bals, concerts, spectacles nouveaux; pas un seul moment de répit pour écouter la voix de son cœur! Ce cœur, du reste, ce tendre cœur, commençait à se raisonner. Bel homme, assurément, le hussard, dans son dolman marron et sous la pelisse

bleue; élégant, distingué, spirituel, — mais si petit capitaliste! Et puis, il allait partir, regagner sa garnison lointaine : séparation cruelle, adieux bientôt mouillés de larmes! Fallait-il, cependant, dépérir de douleur, se transformer en plaintive Artémise? Non, et une femme à la mode, sachant la vie, connaissant bien le monde, se devait à soi-même d'ignorer des tristesses de grisette : les bienséances exigeaient qu'elle se consolât, et Mme Hamelin n'ignorait rien des bienséances. Au surplus, un autre colonel, — gendarme, celui-ci, — se proposait déjà comme consolateur...

La subite arrivée de l'amant avait donc surpris la maîtresse... « François!... En toilette de bal, à dix heures du matin? Et dans quel état : habit déchiré, chaussures souillées de boue, frisons à la Titus devenus tignasse de Gorgone!... Mon Dieu! que se passe-t-il? » Fournier, non sans émoi, conta son aventure : on lui donnait la chasse; il cherchait un asile! — « Un asile? »... Elle avait écouté, contrainte et maussade : le rôle de génie tutélaire ne semblait pas l'enthousiasmer... « Ennuyeuse histoire, vraiment! Ainsi, les aigrefins de la police avaient mis la main sur les papiers du colonel? Ils allaient y trouver des lettres, — des lettres de femmes!... Ah çà, vous avez brûlé toutes les miennes, j'imagine? »... Non, et l'imprudent dut faire l'aveu qu'il n'avait rien détruit. Alors elle éclata en reproches... « Malheureuse, malheureuse! A la merci de Fouché, maintenant, — de ce Fouché qui la détestait! Un si dangereux ennemi! Il était fort capable de vouloir la perdre à jamais, d'avertir Hamelin, son mari, de l'engager à faire un effroyable esclandre! Et ce haineux mari obéirait! Pour se venger enfin de son long ridicule, ce monsieur était homme à intenter un procès d'adultère! Ah! l'imprévoyance de Fournier la mettait en jolie situation! Demain un ignoble scandale, demain d'infamantes poursuites, demain peut-être les Madelonnettes! »

L'acariâtre semonce dut se prolonger longtemps. A la fin, cependant, cette colère s'adoucit, et la charmeuse se retrouva!... « Eh bien, soit! elle accordait l'asile. Son discret ermitage serait un sûr abri. Après tout, elle aimait! »

La matinée s'acheva, plus tranquille; on s'observa devant les domestiques, puis, à l'heure où toute merveilleuse exhibait ses toilettes, Mme Hamelin sortit.

Demeuré seul, Fournier se mit à réfléchir. Il se sentait per-

plexe, peu satisfait maintenant de son escapade ; l'accueil acrimonieux de la douce amie l'avait mortifié : vraiment il aurait cru à plus d'amour ! Il regrettait aussi, collectionneur se dégoûtant de ses richesses, d'avoir, dans son bureau, amassé tant de poulets d'amour. Fâcheuse idée, ma foi ! Desmarest allait tenir à sa discrétion la pauvre Fortunée !... Pourtant, l'homme de police n'avait point paru mauvais diable : il avait promis de détruire toutes les lettres de femmes ; mais voudrait-il les supprimer, à l'insu de son ministre ? La chose était douteuse. En tout cas, on pouvait encore lui adresser une instante prière. Fournier prit donc la plume et, fort anxieux, écrivit la curieuse épître que voici :

« *Le citoyen Fournier, chef de brigade, au citoyen Desmarest, chef du bureau particulier du ministre.*

« Les procédés gracieux avec lesquels vous m'avez accueilli lors de mon arrestation, citoyen, me commandent de vous en adresser mes bien sincères remerciemens et des excuses également vraies pour m'être soustrait aux agens de police qui m'avaient conduit chez moi. En grâce, ne trouvez pas dans cette démarche une chose désagréable pour vous. Mais il est si contrariant, si effroyable de se voir dans les prisons, qu'un colonel de hussards est bien excusable d'avoir cherché à s'y soustraire...

« Permettez-moi aussi de réclamer de votre honnêteté et de votre bon cœur l'exécution d'une promesse que vous eûtes la bonté de me faire au regard des lettres bien étrangères assurément aux affaires politiques, et dont la moindre publication ou connaissance entraînerait des malheurs pour des personnes dignes de ménagemens. La paix de familles honorables en serait troublée et un scandale affreux retomberait pour longtemps sur elles...

« Chargé spécialement de l'examen de mes papiers, vous avez vu que ma manière de vivre a toujours été conforme à celle que je vous avais annoncée. Je vous prie donc, à genoux, citoyen, et aux plus forts titres, de détruire jusqu'aux moindres traces des lettres dont je viens de vous parler. Brûlez, citoyen, ces lettres de femmes : je ne saurais trop insister sur cette prière. »

Supplique assurément, pleine de délicatesse, appel de l'honneur à l'honneur, — un peu bien naïf, cependant ! La requête, d'ailleurs, ne fournissait aucune piste aux limiers de la rue des Saints-Pères, pas la moindre indication du refuge où se

cachait Fournier. Il ferma de cire rouge son mystérieux envoi, le scella d'une large et profonde intaille, camée creux qui sans doute ornait une de ses breloques, puis le fit porter à la poste. Mais il avait écrit beaucoup trop tard. Jetée, vers les quatre heures du soir, dans une boîte de quartier, la lettre ne fut remise à Desmarest que le jour suivant, au matin.

Quand le soir fut tombé, Mme Hamelin rentra. Elle apportait d'effarantes nouvelles. Tout Paris connaissait, à présent, l'histoire du joli tour à la hussarde, et tout Paris s'en amusait; mais Bonaparte était furieux. Il avait ordonné qu'on reprît, coûte que coûte, l'effronté mystificateur. Le signalement du fugitif venait d'être envoyé dans les villes et dans les campagnes : généraux, préfets, commissaires, chefs de légion, capitaines, brigadiers de gendarmerie, — dans les cent deux départemens de la France Continentale, la force publique allait être mise en mouvement... « Ah! l'affaire tournait au tragique, pauvre ami; mais la bien-aimée était là qui veillait sur vous!... » Elle était redevenue très douce, la bien-aimée, — affectueuse, câline, caressante, pareille à ces bons génies d'autrefois qui charmaient les souffrances et réconfortaient les courages: « une fleur, ornement du désert de la vie! » aurait pu dire le galant Legouvé... La soirée, sans doute, se passa en tendres propos d'amour, puis ils se retirèrent dans cette chambre mauresque où se trouvait une couche de forme grecque, un large lit à la Phryné.

Et la nuit, comme à l'ordinaire, s'écoula placide, en le profond et provincial silence du montueux quartier. Mais au matin du 16 floréal, dans les premières pâleurs de l'aube, les maraîchers descendant de Montmartre purent entrevoir un surprenant spectacle. Des fantassins, des cavaliers débouchaient de la Chaussée-d'Antin, et venaient se masser dans la rue Saint-Lazare. Ils étaient fort nombreux: un bataillon de grenadiers de la Garde et la légion entière des gendarmes d'élite. En tenue de campagne, coiffés du bonnet à poil, vêtus de la longue capote aux buffleteries blanches ou jaunes, ces militaires semblaient se rendre à quelque bataille...

Un ami de Mme Hamelin, le colonel des gendarmes d'élite, Savary, dirigeait l'expédition.

IX. — RÉVEIL ET DÉSESPOIR

Par file à droite, par file à gauche, fantassins et cavaliers gravissaient, maintenant, les raidillons de la rue Blanche et de la rue de Clichy; bientôt leurs têtes de colonne se rejoignirent sur le Boulevard extérieur. Tout un quartier de Paris se trouvait ainsi enveloppé de sabres et de baïonnettes : un millier d'hommes était mis en ligne contre ce redoutable Fournier...

L'hôtel de Mme Hamelin paraissait encore assoupi; mais, devant sa porte d'entrée, plusieurs fonctionnaires de la police attendaient : Beffara, commissaire de la division du Mont-Blanc, des officiers de paix, divers agens d'exécution, et parmi eux, colosse merveilleusement râblé, musclé superbement, l'illustre citoyen Pasques. Inspecteur général et chargé d'ordinaire des arrestations difficiles, le géant espérait, sans doute, venger de son poing formidable l'affront subi par les camarades... Une amusante figure, ce Pasques, le « gros papa, » échantillon parfait de la police consulaire, et qui mériterait un Virgile pour chanter ses prouesses ! Butor et distributeur de horions, plaisantin, toutefois, et joyeux drille, de plus propriétaire, possédant une maison dans la rue Saint-Denis, ce richard avait un haut renom parmi les casse-museaux, ses collègues. Il les festoyait fréquemment, et ses folâtres déjeuners qu'assaisonnaient maints coqs-à-l'âne étaient aussi fameux que ses exploits et ses caresses... Le ministre Fouché, en si grave occurrence, s'était fait représenter par un autre soi-même. Il avait délégué son secrétaire intime, jeune homme de bonne naissance, ci-devant aux manières exquises, M. le vicomte de Villiers du Terrage, — en police : Devilliers tout court. Savary vint bientôt les rejoindre. Ils sonnèrent à la grille : « Ouvrez au nom de la loi ! » On ouvrit; ils entrèrent.

Réveillée par un tel tapage, Mme Hamelin accourut. Elle était tout en larmes, et non moins furieuse que gémissante : « Quoi ! traiter avec si peu d'égards une femme de son rang ! La perdre d'honneur à la face de Paris ! Abomination ! » Alors, la crise de nerfs qui accentue les grandes douleurs : sanglots, hoquets, éclats de rire. Les gens de police n'en faisaient pas moins leurs recherches. Dans le pavillon à l'italienne, pas de Fournier; ils passèrent dans la chambre mauresque, et y trouvèrent leur con-

spirateur. Le galant les avait attendus, résigné et tranquille, allongé avec nonchalance sur un lit défait... Peut-être eût-il été d'un plus parfait amant de se faire découvrir, blotti dans une cave ou caché sous le toit; mais Fournier, en homme d'esprit, avait préféré recevoir plus commodément son martyre. Il avait, d'ailleurs, ses raisons. Sa foi robuste en la passion de sa maîtresse venait, hélas ! de se dissiper : accueil glacé de cette amie, absence si longtemps prolongée, retour à la nuit close, protestations de dévouement, baisers, tendresses diverses, — il avait tout compris.

On l'empoigna, sans résistance.

Apercevant, toutefois, la bien-aimée qui continuait à se lamenter, pathétique, le donneur de nasardes se retrouva soudain. Il s'inclina devant ce désespoir ; puis narquois, élégamment railleur : « Je vous rends grâce, madame, de l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner. »

Une heure plus tard, on l'enfermait dans la morgue du Temple.

Dans l'après-midi de ce même jour, sa voiture déposait Mme Hamelin devant la porte de l'hôtel qu'occupait Fouché. Elle y entra, voilée sans doute, et le ministre la reçut aussitôt.

Toute caressante, la visiteuse confia d'abord à Fouché les intimes douleurs de son âme, et non moins cajolant, Fouché lui prodigua les plus douces paroles. Elle supplia : « Ah ! s'il daignait lui restituer les quelques lettres imprudentes qu'en sa candeur de femme sensible elle avait écrites à Fournier ! » — « Lettres fâcheuses, madame; vous pouvez les reprendre. » Ils parlèrent ensuite du colonel conspirateur. Alors, nouveaux soupirs, larmes nouvelles que le bon confesseur sut prestement tarir : il étala devant cette éplorée l'amoureuse correspondance de Mlle Adeline... Trompée !!.. Mais ces fureurs jalouses se calmèrent très vite : Hermione se rasséréna. Et soudain une ingénieuse idée lui traversa l'esprit : Adeline allait être la sauvegarde de Fortunée Hamelin... « Une requête, citoyen ministre !... Pourquoi donc, amant de cette demoiselle, Fournier n'aurait-il pas été découvert, arrêté chez elle ? » — « Quel avantage à un pareil mensonge ? » — « Très grand, en vérité ! L'expédition guerrière conduite par Savary ne serait plus qu'une lourde bévue : l'honneur d'une femme du monde resterait inviolé !... » Au fait, pourquoi non ?

Et Fouché approuva. Nuire, auprès du public, à une police rivale, faire suspecter d'imbécile maladresse les agens officieux qu'employait le Consul parut au maître fourbe une fort heureuse combinaison. Ce fécond inventeur de tant de gabatines trouvait beaucoup d'esprit à cette Mme Hamelin... Eh bien, soit! entendu! On allait, jusqu'à nouvel ordre, coffrer la citoyenne Adeline : six mois passés aux Madelonnettes ne pourraient endommager son galant renom. Fouché exigeait, cependant, que Fournier reconnût exacte la menteuse version; qu'il accusât Adeline, et devînt ainsi responsable de l'arrestation arbitraire... « Puisqu'il vous aime, madame, obtenez de lui qu'il songe enfin à votre réputation... »

Alors, dans le cabinet du ministre, et sur une feuille de papier à filigrane de la police, Mme Hamelin écrivit. Sa lettre existe encore, tout ingénue en sa perversité :

« Monsieur Fournier, le ministre, plein de bonté, a pitié de moi et des chagrins affreux que l'éclat qui vient d'avoir lieu doit me donner. Il est convenu de dire que vous avez été arrêté, rue Vivienne, chez la fille Adeline. Dites la même chose. »

Un exprès fut envoyé au Temple, porteur de la répugnante missive, et, en attendant la réponse, Mme Hamelin alla s'installer dans le bureau de Desmarest. Quelques heures s'écoulèrent, fiévreuses, pour elle, et angoissées. La réponse enfin arriva : elle était d'une amusante impertinence :

« J'éprouve une consolation dans mes infortunes; c'est que vos chagrins sur mon arrestation chez vous soient un peu calmés. Je vous rends de nouveau grâce de l'intérêt que vous m'avez témoigné. Mais je ne veux point passer pour avoir été arrêté chez une fille. Arrangez-vous donc autrement... »

Réplique du berger à la bergère, Fournier l'avait écrite sur le billet même, envoi de Fortunée. C'était un dédaigneux refus, une rupture sans plainte, ni reproches, — les adieux du mépris : la bien-aimée n'avait plus, hélas! qu'à souffrir ou qu'à se consoler...

Elle se consola.

Ainsi finirent les célèbres amours de François Fournier, colonel de hussards, et de Jeanne-Fortunée Hamelin, femme politique. Commencés en ventôse, à la fonte des neiges, ils s'achevaient en floréal, à la naissance des lilas : soixante jours de durée à peine. Mais en ces temps de liaisons éphémères, de

« passades, » de baisers cueillis entre deux batailles, leur brutal dénouement n'étonna personne. Les cœurs étaient fragiles, à cette époque de sentimens rapides... « Amours qui ne sont qu'amourettes, dit plaisamment Brantôme, se terminent souvent en noisettes (1). » Et un autre sceptique, ce désabusé de toute chose, sauf de soi-même, Benjamin Constant, a fait ce triste aveu : « Quand l'amour tourne à la satiété, l'enfer habite sur la terre. » Or, la passion de Mme Hamelin s'était prolongée durant six décades entières : prudente et avisée, peut-être voulut-elle n'avoir connu que le paradis.

Le 17 floréal, Fauconnier, concierge du Temple, reçut l'ordre de mettre Fournier au secret. Dépouillé de tout son argent, n'ayant encore d'autres habits que son costume de l'Opéra, le prisonnier se plaignait d'avoir froid. On le fit donc monter au sommet de la Tour, sous les chaleurs torrides que dégageaient les plombs ; on espérait le contraindre à parler.

Mais déjà, victime aussi d'une bien-aimée, Donnadieu subissait la torture dans une logette de ce donjon.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(1) Noises, noisettes : discussions, querelles.

(La quatrième partie prochainement.)

ALOÏSE VALÉRIEN

DERNIÈRE PARTIE (1)

X

Si Léon avait eu la moindre propension jalouse, les questions de sa tante l'auraient exaspérée : pendant la semaine qui suivit la visite de Florian, la vieille dame ne parla que de lui, de M. Mazelaine, de *la Plaisance*. Elle bavardait volontiers avec les fournisseurs et les commères : tous et toutes tiraient de leur sac quelque anecdote, vraie ou non, sur « le fils Mazelaine, » sur son enfance, sur son retour au nid paternel, sur son récent passage, sur sa vie à Paris. Elle les répétait, en brodant peut-être :

— On dit qu'il ne s'est pas toujours très bien conduit, à Chébrioux, le brillant jeune homme!... Il aurait eu une histoire avec la fille du mercier, l'aînée, celle qui est partie pour l'Amérique, vous savez, Agnès? Elle était lingère. Elle venait en journée à *la Plaisance*. Personne ne se méfiait... Un gamin de quinze ans, pensez donc!... L'auriez-vous cru d'une telle précocité?... Plus tard, il a installé une créature à Cluny, pendant tout un été : il allait la voir à cheval, sans seulement se cacher... Un scandale !... Seul, son père n'y a vu que du feu... Un peu raide, ne trouvez-vous pas?...

Quand elle rapportait en triomphe un de ces potins, Mme Ambroise avait une manière insistante de regarder Agnès en lui

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

plantant ses yeux, comme deux clous, sur le visage. Ses lèvres alors se pinçaient jusqu'à disparaître; sa bouche n'était plus qu'une mince ligne noire, un circonflexe tracé par une plume dure, qui déchire le papier; son expression disait aussi clairement que des paroles : « Vous voyez, ma petite, il y en a eu d'autres avant, vous n'avez que des restes. » — Léon défendait faiblement l'absent, à l'aide de quelques lieux communs :

— Ne croyez donc pas tout ce que les gens disent!...

Ou bien :

— Il faut que jeunesse se passe!

L'oncle Ambroise, s'il assistait à l'entretien, ajoutait avec son indulgence habituelle :

— La véritable vertu s'abstient de relever les torts du prochain.

Quant à Agnès, elle se taisait, forçant au mutisme ses yeux trop éloquens, sa physionomie trop mobile : tactique qui ne manquait pas de pousser la tante à des questions agressives, insidieuses ou méchantes :

— Vous avez l'air de vous ennuyer, maintenant; que vous est-il donc arrivé?... Ah! dame! on n'a pas toujours de bonnes visites pour se distraire!... Vous étiez plus gaie, quand le fils Mazelaine venait vous voir... Oh! je comprends cela : il est vraiment très bien, ce jeune homme, malgré ce qu'on raconte... A le voir, on ne croirait jamais qu'il en a tant fait!... Du reste, si vous voulez mon avis, il me plaît mieux que son père... A propos, pourquoi ne vient-il jamais chez vous, celui-là?... Il a été votre tuteur : vous êtes donc fâchés?... Il me semble qu'entre voisins de campagne, on se devrait au moins des visites de politesse. Qu'en dis-tu, Ambroise?

— Oh! moi, ma chère amie, tu connais mes idées. Il y a un bon vieux proverbe qui les résume : Chacun pour soi et Dieu pour tous!

— C'est un proverbe d'égoïste, mon bon!... Je suis sûre que ce n'est pas M. Mazelaine qui te l'a appris : on le dit très sévère pour tout le monde... Les frasques de son fils, quand il les a connues, il en a dû faire une maladie!... A présent, il voudrait le marier, m'a-t-on dit. Il lui a même trouvé une héritière, à Lyon... Des millions, paraît-il, et jolie comme un amour... Mais le gaillard ne mord pas... Il a pour sûr quelque fil à la patte, Dieu sait quoi!...

Ces attaques répétées minaient sourdement, dans l'esprit d'Agnès, la forte impression des confidences maternelles. Par le rapide chemin de la révolte, elles la ramenaient aux idées dont elle s'était nourrie à Constance, sous l'influence de Florian : le « droit au bonheur, » les « devoirs envers soi-même, » les « droits du cœur » et autres clichés pareils, que répandent à profusion le théâtre et les livres. L'ingéniosité de sa passion les adaptait aisément à son cas : pour que le sacrifice soit justifié, ne faut-il pas que son objet soit digne? Or, à quel triste foyer lui demandait-on d'immoler son âme? Pouvait-on concevoir plus d'hypocrisie qu'il n'y en avait dans sa vie, irréprochable pourtant selon le code et la morale? Ses silences mêmes étaient des mensonges, puisqu'ils dissimulaient : son élan libérateur vers l'amour serait donc, du même coup, un élan vers la vérité! D'ailleurs, Léon n'était pas un héros comme René Valérien : il ne se battrait pas, personne ne le tuerait, les choses se dénoueraient le plus pacifiquement du monde, par un de ces procès comme il s'en plaide chaque jour, dont nul ne s'occupe, pas même la chronique des Tribunaux, tant ils se répètent avec monotonie... D'autres fois, la couleur de ses idées changeait : elle sentait peser sur elle, comme un poids implacable, le passé de sa mère : si la faute, alors, l'effrayait moins, elle gardait la terreur du remords, chose laide, passion déprimante dont elle avait mesuré les ravages...

La question du retour se posa dans les premiers jours d'octobre : Léon, qui s'ennuyait, invoquait des affaires, certains travaux à préparer, la nécessité de surveiller quelques réparations dans l'appartement; mais l'oncle Ambroise se trouvait bien de ses petites promenades dans le parc, travaillait à merveille dans la chambre qu'on avait aménagée à son goût, et la tante, bien que les conserves fussent finies, imaginait de spécieux prétextes pour prolonger son séjour. Ou bien elle proposait une autre combinaison :

— Partez, si vous voulez partir! Laissez-nous ici, avec une de vos bonnes, nous trouverons bien une femme du village pour nous aider... A moins, bien entendu, que vous ne veuilliez pas nous confier la maison !...

Agnès, elle, ne demandait qu'à rester le plus longtemps possible loin de Paris : il y faudrait débrouiller l'écheveau confus de sa destinée, prendre des décisions, les exécuter; c'était un

monceau de difficultés qui se dressait devant elle. Un événement imprévu brusqua les choses : la mort d'un ministre ayant provoqué un remaniement du Cabinet, Léon fut appelé tout à coup à un poste de confiance auprès du nouveau garde des Sceaux. Un télégramme de Florian, qui l'avait désigné pour ces fonctions, l'informa de l'aubaine : il partit à la hâte, en laissant à sa femme le soin d'organiser au plus vite le déménagement. Après son départ, Mme Ambroise ayant voulu prendre en mains la direction du ménage, la tempête, qui couvait depuis si longtemps, éclata : Agnès boucla ses malles, prit ses enfans, Josette, Mirzouf qu'elle ne voulait pas exposer à de périlleuses représailles, et partit pour *les Aveines*, en déclarant à sa tante et en écrivant à son mari qu'elle y resterait quelque temps.

Dans le bel automne, au lendemain de vendanges heureuses qui remplissaient encore le village de l'activité tapageuse des tonneliers, de la forte odeur piquante du moût, ce fut entre la mère et la fille une reprise très douce de l'ancienne intimité :

— Tu m'es revenue?... Tu ne vas pas me quitter tout de suite?...

— Ah! maman, que je voudrais rester avec toi, toujours, comme autrefois! Te rappelles-tu comme nous étions bien, l'automne, sous le sapin, vers la fontaine, sur ce banc où l'on ne sent jamais le vent? Te rappelles-tu les poires d'hiver que nous allions cueillir ensemble, avec Gaspard qui les choisissait?... Que j'aimais la vie, en ce temps-là! Que j'en attendais de choses!...

Les enfans égayaient ou chassaient ces mélancolies. Renée était fluette, avec des membres menus, de tout petits poignets, les cheveux flottans, de grands yeux pensifs, beaucoup d'entrain; Paul, joufflu, frisé, paresseux, ne pouvait faire quatre pas sans tomber, et pleurait parce que sa sœur, espiègle, se moquait de lui. Agnès les regardait recommencer les jeux et les joies de son enfance : ils se plaisaient aux mêmes endroits, s'amusaient comme elle des poules et des pigeons, du paon qui promenait sa roue orgueilleuse, des écureuils vagabonds à travers les arbres; comme elle, ils construisaient des mers et des fleuves dans le gravier autour de la fontaine, et bavardaient avec le vieux Gaspard qui leur expliquait les mœurs de ses fleurs, de ses légumes, de ses plantes. Une ombre au tableau, cependant : les lettres de Léon, qui s'acharnait à réclamer le retour de sa

femme, ayant besoin d'elle pour recevoir, et parce que la solitude lui pesait. Il fallait alors alléguer les nerfs, la fatigue, un rhume de Paul, une indisposition de Renée : des prétextes qui s'usaient. Si heureuse qu'elle fût d'avoir sa fille, Mme Valérien l'engageait à rentrer, ou du moins à fixer la date de son retour ; Agnès n'obéissait pas :

— Non, non, maman, ne me renvoie pas, je t'en prie... En vérité, je n'ai pas la force de partir, il faut que je t'aie avec moi !

Dans cette maison où elle avait découvert la vie et rêvé ses premiers rêves de jeune fille, sous les vieux arbres du parc qui lui parlaient de leur voix familière, dans le jardin où, sauf les espaliers, rien n'était changé, une hantise la suivait pas à pas : celle du récit terrible qui l'avait bouleversée, là tout près, derrière le rideau des amandiers au feuillage éclairci, à l'angle où le sentier du cimetière rejoint le chemin vicinal. Sa mère avait si peu parlé, — et voici qu'elle voulait tout savoir. Sans doute, l'horreur de la tragédie justifiait les longs remords, le besoin d'expier, l'effroi des jeux où la Destinée mêle l'amour avec le sang. Mais ceci restait inexpliqué : pourquoi cette femme si droite, si noble, si pure avait-elle trahi le devoir ? Oui, pourquoi, sinon pour des raisons pareilles à celles qui la poussaient elle-même hors du foyer, dans les bras d'un étranger plus tendre et meilleur ? pour des raisons profondes qui, lorsqu'on les connaît, excusent la faute, l'ennoblissent parfois, ou la transforment en un grand acte de justice ?... Mille questions tremblaient constamment sur ses lèvres, dans ces allées, sur ces bancs où jadis, fillette curieuse, elle demandait tant de choses à sa mère : elle n'en osait poser aucune. Pour les arrêter dans sa bouche, il lui suffisait de se rappeler ses propres paroles, après l'inoubliable entretien : « Nous ne parlerons plus jamais de cela ! » N'était-ce pas une solennelle promesse que violerait la moindre allusion ?... Et pourtant elle aurait donné sa vie pour mieux savoir. En sorte qu'aux heures mêmes les plus douces de l'intimité retrouvée, une lame froide glissait entre ces deux cœurs si proches, si désireux de se rapprocher toujours davantage...

Par une de ces matinées où le soleil dore à peine les feuilles rouillées des arbres à demi dépouillés, elles se promenaient lentement dans le jardin effleuré déjà par le premier gel. Le vieux Gaspard, courbé en deux sur un carreau d'épinards qu'il était en train de cueillir, se redressa pour les saluer, en ôtant

respectueusement son chapeau de paille bossué par la pluie, jauni par le soleil; il dit:

— Ces dames savent la nouvelle?

— Il y a une nouvelle ici? fit Agnès, un peu railleuse.

— Le père Caron est mort cette nuit.

Toutes deux pensèrent ensemble à celle qui restait, seule désormais, seule effroyablement, et s'écrièrent en même temps :

— Ah! la pauvre femme!...

Et toutes deux eurent aussitôt le même mouvement du cœur:

— Allons la voir... Peut-être pourrons-nous quelque chose...

Gaspard les regarda s'éloigner, puis se remit à son ouvrage sans faire aucune réflexion. Vivant près de la nature, il en acceptait simplement les lois. Il savait que nous sommes tous mortels, et certes, le père Caron avait dès longtemps atteint l'âge où celui qui s'endort le soir n'est plus sûr de s'éveiller au matin. Jamais il n'aurait supposé qu'un accident si normal pût émouvoir autant celles qui ne connaissaient le vieillard que par leurs bienfaits. Il leur avait dit: « Le père Caron est mort, » comme il leur aurait dit: « La femme du boucher est accouchée cette nuit, » ou bien: « Un des amandiers de l'allée est en train de périr. » Un de ces prochains jours, un coup semblable le frapperait. Antoine ou Marianne dirait alors à Mme Valérien: « Votre vieux Gaspard vient de mourir. » Elle aurait la même émotion. Tout ce qu'on peut demander, c'est de ne pas souffrir trop longtemps : le père Caron avait eu du moins cette bonne chance!...

Les deux femmes jetèrent un châle sur leurs épaules, piquèrent un béret dans leurs cheveux, furent en quelques pas dans le petit enclos. Comme toutes les demeures, riches ou pauvres, où la mort est entrée, celle-ci s'ouvrait aux curiosités du dehors, sans que nul songeât à la défendre: des commères stationnaient dans le jardinet, parmi les carreaux des choux aux têtes coupées, ou des pommes de terre arrachées dont les tiges achevaient de pourrir sur le sol humide. Plusieurs, entrées dans la cuisine, l'inspectaient en bavardant à voix basse. D'autres avaient pénétré dans la chambre où le vieil homme dormait son dernier sommeil, un mouchoir blanc noué sur sa tête dénudée, un voile de mousseline jeté sur le visage. C'était un tout petit cadavre réduit, rétréci, desséché, sans chair sous la peau qui gondolait comme un parchemin mal collé. La couleur du visage

sous la mousseline et des mains jointes sur la poitrine dans un geste pieux, était celle du vieux bois patiné par la durée, celle que prennent, sous les porches des églises, des saints qu'on a vénérés pendant des siècles. Assise à côté du lit, la veuve restait immobile comme le cadavre, pareille aussi à ces figures que des artistes naïfs taillent à grands coups de couteau pour représenter la Madone des Douleurs ou la Madeleine en deuil. A peine si son souffle léger soulevait imperceptiblement son fichu noir; mais ses lèvres remuaient, mâchant des prières. — La boulangère, débordante de graisse et de vie, se détacha d'un groupe pour venir raconter aux arrivantes le détail de la catastrophe : le vieillard s'était couché, la veille, en se plaignant de lourdeur d'estomac; sa femme lui avait fait de la camomille...

— Moi, madame, je préfère la sauge... Chacun son idée, n'est-ce pas?...

Il en but un grand bol et s'endormit. Elle se coucha plus tard après avoir arrangé le ménage :

— Elle a tant d'ordre, madame, cette femme-là!...

En s'éveillant au petit jour, elle sentit son mari déjà froid à côté d'elle. Le garde champêtre, qui passait, entendit ses appels...

— On pensait bien qu'il s'en irait comme ça, subitement...

— Ah! ma pauvre mère Caron!...

La vieille n'était pas morte, puisqu'il y avait encore dans ses yeux un peu de lumière, du souffle dans sa poitrine, et dans tout son être ce quelque chose qui fait la vie et la distinguait du cadavre étendu sur le lit qu'ils ne partageraient plus. Mais peut-être qu'elle ne pensait ou ne souffrait pas, ou ne sentait pas sa douleur. Quand Mme Valérien l'embrassa en la plaignant, elle murmura seulement, d'une voix qui semblait venir de très loin :

— Hé mon Dieu! ma bonne dame, hé mon Dieu!...

Puis elle retomba dans sa torpeur...

Des passans entraient toujours, des femmes, des hommes, le facteur qui faisait son service. Ils se découvraient, examinaient la pauvre pièce avec ses quatre images de piété clouées au mur, ses meubles boiteux, ses restes de vaisselle ébréchée, la branche de buis qui trempait dans le bénitier d'étain; ils regardaient un moment la vieille femme qui ne les voyait pas; quelques-uns se signaient avant de partir, sur la pointe des pieds, en hochant la tête; d'autres s'en allaient sans esquisser le geste pieux. L'insti-

tuteur primaire, petit, roux, maigre, glabre avec des lunettes, vint après sa classe. En l'absence du médecin, parti dans la nuit pour une visite éloignée, il se chargea d'expliquer à la veuve qu'à côté de la mort, il y a l'état civil, les formalités, la déclaration, des choses importantes que personne n'a le droit de négliger; et voici qu'en lui demandant des noms, des prénoms, des dates, en lui soutirant de vagues explications entrecoupées ou contradictoires, des « oui, » des « non, » des « je ne me rappelle pas, » il découvrit avec stupeur qu'elle n'était pas la femme du père Caron...

Ainsi, pendant un demi-siècle, le couple avait offert à toute la contrée le plus touchant modèle de fidélité, si bien qu'on les connaissait jusqu'à Saint-Gengoux, jusqu'à Chébrioux, jusqu'à Cluny peut-être; la tendresse, le dévouement, l'affection avaient fleuri leur pauvre foyer comme de belles fleurs si rares qu'on ne les trouve pas toujours dans les serres les plus riches; mais il y manquait le sceau de l'Église et celui de l'État, la bénédiction, les formules, les signatures. En un instant, la nouvelle courut jusqu'au bout du village, des groupes se formèrent devant les boutiques, l'opinion s'émut, des discussions s'engagèrent : pas mariés, des gens si respectés, si dignes dans leur misère, qui ne se querellaient jamais et vivaient plus unis que de jeunes époux dans la lune de miel! pas mariés, ces deux bons vieux qui s'en allaient clopin-clopant le dimanche à la messe, et, si pauvres qu'ils fussent, mettaient leur sou dans la tirelire! pas mariés, cet homme que les femmes citaient en exemple à leurs maris, cette femme qu'on prenait pour une sainte! A qui donc se fier, grand Dieu! si les Caron n'étaient pas mariés ?...

L'instituteur primaire, qui se targuait de libre pensée, osa dire devant la boulangerie:

— Après tout, ils n'ont fait de mal à personne, et c'est eux que ça regarde!...

Mais il souleva un haro formidable.

Et le mort n'eut qu'une pauvre petite messe basse, toute petite, toute basse. Le curé la dépêcha avec humeur, devant une assistance agitée, où l'on chuchotait. Beaucoup s'étaient abstenus d'entrer dans l'église, en manière de protestation. Quelques-uns des plus charitables, qui hésitaient à suivre la dépouille jusqu'au lieu de son repos, se décidèrent en voyant que les dames Valérien prenaient place dans le cortège. On s'achemina

par rangs irréguliers, en bavardant, vers le cimetière; et le père Caron fut enfoui dans l'angle occidental, derrière le dos légalitaire, irréprochable et majestueux de Jean-Paul Cornavin, bon citoyen, bon époux, bon père, qui se détournait de lui. Après la cérémonie, en repassant à l'endroit où elles avaient traversé de si cruelles émotions, Agnès et sa mère s'arrêtèrent un instant, presque contre leur gré, au bord du pré même où elles s'étaient détournées en feignant de cueillir des colchiques pour cacher leurs larmes aux forains. Au loin, dans le jour sans soleil, la campagne, coupée de terres de labour, prenait des tons gris et durs; les bois rougeoyaient, sans qu'aucun reflet animât leurs couleurs éteintes; le ciel bas pesait sur les villages semés le long des coteaux. Si brève que fût leur halte, la boulangère, qui les suivait avec son mari, en profita pour les aborder, et crûment, les interrogea :

— ... Tout le monde aimerait savoir ce que ces dames pensent de ça?

La boulangère accompagnait toujours ses moindres paroles de grimaces expressives, de gestes éloquens. Rien qu'à voir rouler ses yeux scandalisés, Mme Valérien devina ce qu'elle voulait dire. Agnès demanda :

— Ce que nous pensons... de quoi?...

La bonne femme s'agita dans une mimique éperdue, tandis que son mari restait immobile à côté d'elle, comme pétrifié:

— Ces dames ne savent donc pas?... Ces dames n'ont rien entendu dire?... Est-il possible?... Les Caron?... Eh bien!... Ils n'étaient pas mariés!...

— Ils se sont beaucoup aimés, dit Agnès; c'est peut-être l'essentiel...

La boulangère, avec un roulement d'yeux stupéfait, protesta en levant les bras :

— Est-ce que Madame serait d'accord avec le maître d'école? Non, non, je ne peux croire ça!... Il n'y a eu qu'une voix pour les blâmer, madame, quand ce freluquet a voulu les défendre!... Personne ne voulait venir à l'enterrement, savez-vous?... Nous sommes venus, nous, parce que nous avons pitié de cette pauvre femme,... quand même elle nous a trompés!... Et aussi parce que nous avons vu ces dames entrer dans le cortège... Et il y en a par là qui sont venus comme ci comme ça, pour une raison ou pour une autre... Mais on ne sera pas

pour elle comme on aurait été si... enfin, quoi? sans cette histoire!... Oh! non... Que voulez-vous? On n'est pas bien croyant, par ici, mais on a ses habitudes... N'est-ce pas, poulot?...

Le « poulot, » qui n'avait pas encore ouvert la bouche, grogna son approbation. La boulangère conclut, d'un ton catégorique :

— Le mariage, c'est le mariage, voilà!...

Et le couple s'éloigna.

On savait qu'ils se battaient souvent : leurs cris réveillaient les voisins; la femme montrait volontiers aux cliens les bleus de ses gros bras, et ne ménageait pas devant eux les invectives à son mari. Mais cela se passait en justes noces.

Cependant Agnès et Mme Valérien, pour éviter de nouvelles rencontres, rentrèrent par l'allée des Amandiers. Autour d'elles, dans les vignes qui garnissent le coteau, c'était la tristesse des ceps saccagés par les vendanges, dépouillés par l'automne. De légers brouillards rampaient le long de la Grosne, dont le ruban grisâtre apparaissait de place en place. On distinguait au loin, sur la gauche, les toits des *Peupliers*, où s'enracinaient les Ambroise; plus loin encore, le clocher de Chébrioux dominait les marronniers de *la Plaisance*. Agnès arrêta sa mère et, cédant tout à coup à sa hantise, demanda :

— Il y a une chose qu'il me faut savoir, maman... Comment était mon père?

Surprise, saisie par l'inattendu de cette question, Mme Valérien balbutia :

— Que veux-tu dire?...

Agnès, qui lui avait pris le poignet et le serrait avec force, continua :

— Quel homme était-ce, enfin?... Tu comprends, je ne sais rien de lui!... Quel caractère avait-il?... Surtout, maman..., je t'en prie..., comment était-il avec toi?...

Mme Valérien eut-elle le sentiment du lent travail intérieur que trahissaient ces questions? Pensa-t-elle que l'avenir d'Agnès dépendait peut-être de sa réponse?... Elle hésita, chercha, ne put que dire :

— Ton père était un honnête homme et un homme excellent... Il a toujours été très bon pour moi...

Il y avait eu dans ses yeux le nuage, dans sa voix le tremblement qui accompagnent toujours les paroles d'un être droit

quand, ne pouvant rester dans la vérité, il s'en écarte avec douleur ou s'efforce de la voiler.

— Bien vrai, maman?... Tu ne parles pas ainsi parce qu'il s'agit de mon père, ou parce que tu ne veux pas te plaindre de lui?... Si je te demande cela, comprends bien, c'est qu'il faut que je sache!... Il faut absolument, vois-tu!... Dis-moi!... Il n'était pas un peu... comme Léon, comme tant d'autres hommes,... sec, indifférent, égoïste?

Mme Valérien battit des paupières, en répondant :

— Non. Il était seulement très occupé.

— Ah! c'est ce qu'ils disent tous. Les affaires, oui, leur excuse!...

Agnès avait lâché la main de sa mère. Elles firent quelques pas en silence. Sur la route au-dessous d'elles, au sortir du village, une voiture filait au grand trot. Agnès reconnut la calèche et les chevaux bais des *Peupliers* : c'étaient les Ambroise qui faisaient leur promenade...

— Pardonne-moi, ma pauvre maman, reprit-elle. Je t'avais promis que nous ne parlerions plus jamais de ces choses. Mais elles me tourmentent trop : je n'ai pas pu tenir ma promesse!... Écoute, il y a encore ceci que je te demanderai... Permets-tu?

— Tu peux tout demander, chérie; je voudrais connaître tes moindres pensées, tu sais bien...

— Si peu que je sache de la mort de mon père, je sais pourtant qu'il s'est battu avec un peintre, à cause d'une femme... Une actrice, je crois?... Ce n'était donc qu'un prétexte?

Mme Valérien murmura :

— Oui, chérie, c'était un prétexte...

— Mais alors, cette femme?... Voyons, maman, cette femme?... Existait-elle, ou non?...

— Elle existait.

— Mon père la connaissait?... Tu ne réponds pas!.. Elle était donc sa maîtresse?... Dis-moi, dis-moi si j'ai deviné?

Mme Valérien inclina la tête affirmativement.

— Ah! je savais bien! s'écria Agnès avec élan, je savais bien que tu n'étais pas heureuse!... Pauvre maman, il te trompait et tu l'avais aimé!...

— Agnès, tu ne comprendrais pas..

— Oh! je comprends beaucoup de choses, maman!... Je crois que je peux tout comprendre, à présent!... J'ai tant ré-

fléchi !... Si tu savais comme ce que tu me dis là me soulage !... Quel poids de moins sur le cœur !... J'étais sûre, vois-tu, que la première faute ne venait pas de toi..., parce que je te connais, je t'ai vue vivre, j'ai confiance en toi !... Ma pauvre maman, comme tu as dû souffrir !...

— Moins que plus tard, quand j'ai eu tant à me reprocher.

— Ne dis pas cela, tu es trop sévère pour toi-même.

Mme Valérien se débattait pour répondre sans accuser le mort. Assumant tout le poids de la faute, elle se redressa et répliqua presque avec dureté :

— Tu vois bien que tu ne peux pas tout comprendre !... Trop sévère, quand j'ai vu mourir de mon mensonge celui que j'avais trompé !... On n'est jamais trop sévère pour soi-même, Agnès !... C'est pour lui qui n'est plus que je veux l'indulgence, pour lui seul !... Moi, j'ai le soleil, la lumière, cette maison, ta tendresse !... Lui, il a payé sa faute de sa vie ; et la mort est une terrible chose...

Alors, de toute l'ardeur qui couvait en elle, de toute sa passion contenue et despotique, Agnès s'écria, en tendant les bras vers les promesses de l'avenir :

— Mais c'est à la vie qu'il faut penser, maman !... A la vie qui s'étend devant nous et ne revient jamais, quand elle est passée..., à la vie affreuse quand elle est vide, et qu'on pourrait remplir d'amour, et qui deviendrait alors d'une telle beauté... Ah ! maman, je n'ose pas te dire tout ce que je pense ; mais vois-tu...

Mme Valérien l'arrêta du geste :

— Non, non, ne me dis plus rien !... Je t'ai trop écoutée, je n'aurais pas dû... Nous sommes au point où il n'y a plus de paroles...

Elle poursuivit, la voix changée :

— Mais regarde-moi !... Lis dans mon cœur !... Pense que j'ai deux morts dans mon passé... Oui, deux... Car lui non plus, l'autre, n'a pas pu vivre...

Elle couvrit de sa main ses yeux qui traversaient les figures évoquées :

— Ne me dis plus rien, je t'en supplie ! répéta-t-elle... Écoute encore, pourtant !... Si je suis là,... si j'ai vécu après de tels coups,... c'est que je voulais faire de toi, Agnès... une femme...

Ses larmes éclatèrent, elle acheva parmi des sanglots :

— Une femme qui n'aurait jamais... rien... rien à se reprocher.

XI

Agnès ne se décida qu'au milieu de novembre à rentrer à Paris. Les Ambroise avaient enfin quitté *les Peupliers;* elle soupçonnait que la tante poursuivait là-bas son vilain jeu des vacances, et ne se trompait guère : un peu par rancune, un peu par malice, beaucoup par prépotence et dans l'espoir d'élargir son règne, la vieille dame excitait Léon : les lettres des *Aveines,* lui disait-elle, étaient espacées, brèves et froides;... Agnès ne se gênait pas pour garder les enfans, après les avoir enlevés par traîtrise;... de quel droit privait-elle son mari de leurs caresses et de toutes les douceurs du foyer, au moment même où il en aurait eu besoin pour compenser ses nouvelles fatigues?...

— Que deviendrais-tu, si ta vieille tante n'était pas rentrée à Paris pour surveiller ton ménage?... Tu n'as rien de ce qu'il faut, tu me fais pitié!... C'est si bon, quand on est las, de se détendre chez soi, les pieds au feu, sans querelles ni plaintes!... Vois ton oncle, j'ai veillé sur lui comme sur un enfant pour lui assurer cette joie... Toi, tu ne l'auras jamais!... Non, non, avec une femme comme la tienne, tu peux en faire ton deuil!...

Léon était casanier; il aimait leur appartement de la rue Cassette, avec ses pièces irrégulières, ses boiseries anciennes, ses plafonds à caissons, les meubles de style achetés un à un, les bibelots dont le nombre augmentait sans cesse; il souffrait vraiment, sinon dans sa sensibilité, du moins dans ses habitudes, d'y rester seul si longtemps, avec un service négligé et du désordre. Aussi, malgré les mines de la tante Ambroise, la journée où la vie y rentra, avec sa femme, ses enfans, Josette et Mirzouf, lui parut-elle une bonne journée; et il en jouit. De son côté, dans le plaisir qu'on goûte à retrouver son gîte, sa chambre, les objets qu'on a toujours eus sous les yeux, Agnès s'égayait presque, déposait son masque revêche des *Peupliers,* souriait aux choses. Les pas des enfans sonnaient dans le vestibule, où les tapis n'étaient pas encore reposés; leurs joues, gonflées et colorées par l'air des champs, étaient bonnes à voir, bonnes à caresser.

— Tu constates qu'ils ne se sont jamais portés aussi bien, dit Agnès : n'est-ce pas l'essentiel? Renée elle-même a engraissé. On les ramène toujours trop tôt à la ville où ils s'anémient si vite !...

Léon était si content, qu'il acquiesça :

— Peut-être, après tout... Mais que veux-tu? Je m'ennuyais tellement !...

Il n'y avait pas jusqu'à Mirzouf qui ne le remplît d'aise par sa grâce et sa circonspection : la queue dressée, exprimant par ses ondulations les moindres nuances de sa pensée, il reconnaissait l'un après l'autre les meubles familiers, en avançant son museau qui semblait sourire; deux gerbes de chrysanthèmes, dans les vases de majolique sur la cheminée du salon, parurent l'intéresser tout particulièrement; il flaira longtemps sa bergère de prédilection; et il sauta sur le piano, pour frotter ses moustaches au buste de Beethoven. On dîna tôt et bien : Léon savoura la pâte de coings de la vieille Marianne, des nonnettes qu'Agnès avait rapportées. Et le soir, dans son cabinet, avec Mirzouf ronronnant sur ses genoux, il se mit à raconter pêle-mêle les incidens des derniers jours, — à commencer par le petit scandale des Juziers, dont il n'avait encore rien dit pour ménager ses effets :

— C'est tout frais, il y a trois jours que la bombe a éclaté... Je ne t'en ai rien écrit, parce que ces choses-là, dans les lettres, hum !... Le bruit n'en est pas allé jusqu'aux *Aveines?*

— Non... qu'est-ce que c'est?...

Il jouait avec la curiosité de sa femme :

— Je pensais bien que ta mère n'est pas avertie : elle en aura beaucoup d'ennuis...

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc?...

— Il y a que ton cousin Gaston a enlevé... devine qui?

— Comment veux-tu? Je les vois si peu, je ne sais rien de leurs affaires.

— Mme Laval !

Agnès chercha un instant dans ses souvenirs :

— Mme Laval?... Mme Laval?...

— Elle-même, la femme de l'ancien ambassadeur, une fleur fanée des salons diplomatiques !...

— Mais elle a dix ans de plus que lui !

— Tu peux dire douze, pour le moins !... Jeanne te racontera leur version de l'histoire : ce pauvre innocent de Gaston a

été pris comme un papillon dans une lanterne... Hein?... Naturellement le vieux Laval raconte l'affaire autrement. Et il court toutes sortes de bruits abominables : ce que chacun déploie d'imagination dans ces affaires-là, c'est incroyable!

— Où sont-ils?

— Il faut qu'ils se cachent bien, car on les a vus partout à la fois... Ce Gaston qui passait pour un sceptique, un blasé, un don Juan, — quel jocrisse!... L'aurais-tu cru capable de tomber dans les filets d'une antique Circé?... Quant aux Juziers, tu sais s'ils tiennent à la façade, du moins Laure. Et pour une lézarde, ça, c'en est une qui la coupe de haut en bas!...

Il esquissa dans l'air les zigzags d'une longue fissure, et continua :

— Ce qui les ennuie le plus, c'est que le mari a déposé une plainte. Il veut absolument les mener à la correctionnelle, cet homme. C'est son droit. On les condamnera.

— Oh! fit Agnès, cinquante francs d'amende! Il paraît que c'est le tarif.

— Tu sais cela?

Elle rougit un peu.

— Je l'ai lu dans les journaux.

— N'importe, c'est une condamnation... Je vois d'ici le nez de Gaston devant les juges!... Quel chapeau mettra Mme Laval, pour la circonstance ; as-tu idée?...

Il cessa de plaisanter, et prit un air important.

— Les Juziers m'ont demandé d'intervenir... Ces gens se figurent qu'on peut tout, quand on a des attaches avec le gouvernement!... En fait, on peut beaucoup; mais je ne tiens pas à mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce : Laval est un de ces hommes qu'il vaut mieux ménager... Pourtant, je ne serais pas fâché de faire quelque chose pour les Juziers : ils ont été très, très gentils, pendant que tu m'abandonnais... Au surplus, tout le monde a été gentil, tout le monde avait pitié de moi...

— Tu n'étais vraiment pas très malheureux, interrompit Agnès.

— Si fait, si fait... Les amis me recueillaient comme une épave... Mazelaine surtout m'a invité souvent à son cercle... A propos, tu sais que c'est décidément à lui que je dois ma nomination?

— Non, je ne savais pas. Tu en es sûr?

— Oh! parfaitement!... En voilà un que nous reverrons bientôt! Je l'ai rencontré hier, je lui ai annoncé ton retour; ce matin, il envoyait ces chrysanthèmes qui sont au salon... Ils viennent de chez X***, ils lui auront coûté les yeux de la tête...

... Oh! ces fils qu'une main légère, sans presque y songer, noue au gré de l'ennui, du caprice, du désir ou du rêve, c'est quand on voudrait les rompre qu'on en sent la redoutable solidité! Leur soie infrangible coupe comme une lame, vous entre dans la chair et la meurtrit. On les secoue : ils se resserrent; le sang jaillit de leur pression : c'est en vain qu'on panse la blessure; les fils légers, les fils ténus sont un carcan d'acier.. Agnès, en rentrant, pouvait espérer ou croire qu'elle éloignerait Florian de sa vie et de sa pensée. Voici qu'il y rentrait, en vainqueur, avec ce message de fleurs, la musique de son nom, le son de sa voix, la vision de ses traits, de ses yeux, de toute sa personne vibrante d'amour, qui serait là demain. Car, dès demain, il faudrait prendre un parti : le recevoir ou le prier de ne plus revenir. Pas d'autre alternative. Or, si près du service qu'il venait de rendre à Léon, comment, sous quels prétextes, après quelle explication, lui fermer la porte? Hélas! et la lui rouvrir, c'était l'ouvrir toute grande à l'amour!...

Cependant Léon poursuivait, avec sa bonhomie de bavard qui jette dans la conversation toutes les billevesées dont son esprit est traversé :

— Sais-tu que je pourrais être jaloux, si j'avais un tempérament d'Othello?... Ma foi, oui, il aime trop à parler de toi, ce grand ami!... Je ne l'ai jamais rencontré, fût-ce en passant, qu'il ne m'ait demandé de tes nouvelles : « Comment va Mme Bellune? — J'espère qu'elle va bien : elle n'écrit pas souvent. — Elle revient bientôt? — Je la réclame, mais j'y perds mon latin: elle ne parle pas de son retour! » Ma chère, sa figure s'allongeait d'une aune!... Oh! celui-là ne se fera pas désirer!...

Comme Agnès, au lieu de rire, s'assombrissait, il changea de ton.

— Tu ne vas pas prendre au sérieux ce que je te dis là, je t'en prie!... Je sais bien que tu n'as pas la moindre envie de te faire enlever... Quant à Léon, c'est un bon camarade, voilà tout. Il m'a rendu un grand service : à vrai dire, je ne suis pas fait pour la politique et m'en aperçois tous les jours; mais je ne resterai pas longtemps où je suis: le ministère a du plomb dans

l'aile; il va tomber un de ces quatre matins, et si l'on me donne alors une bonne sinécure, eh bien! ma carrière sera faite!

Là-dessus, il se frotta les mains, comme s'il tenait déjà sa recette, sa bibliothèque ou son musée; et il conclut:

— Je compte bien que c'est ainsi que ça finira.

A dix heures, Josette apporta le tilleul à l'eau de fleur d'oranger : une ancienne habitude, dont le sommeil de Léon se trouvait bien. Il dérangea Mirzouf pour sucrer la tisane qu'il avala bouillante, à petites gorgées, pendant que le chat s'étirait en bâillant :

— Tu n'en prends pas, Agnès?

— Non. Je m'en suis déshabituée aux *Aveines*.

Il reposa la tasse vide, et dit, une petite flamme dans les yeux :

— Je n'ai pourtant guère envie de dormir, ce soir, et toi?...

— Je me sens très fatiguée...

— Le voyage?... Ce petit voyage de rien?...

— Il y a eu les préparatifs, les malles, tout cela...

— Bah! ta mère a dû t'aider, avec cette bonne Josette...

— Et puis, je ne suis pas très bien...

Elle mentait, mais ne trouvait pas de meilleur prétexte pour l'écarter de sa chambre. Dans la honte même de l'invoquer, elle le sentait misérable, — dilatoire à peine. Il lui ferait gagner deux ou trois nuits. Mais ensuite?... Ensuite, il faudrait céder, céder encore, céder toujours, rouvrir sa porte, se prêter comme une chose aux caresses réglées, — hélas! avec le regret de l'amour magnifique dont cet amour-là ne semble que l'humiliante parodie!... Sa résolution ne chancelait pas encore : elle la discutait déjà. Pas un instant elle ne la crut moins ferme : tel un naufragé se fie à sa ceinture sans se douter que, l'air s'en échappant lentement par une fissure qu'il ignore, le caoutchouc dégonflé lui manquera soudain, si nul secours n'arrive. Elle flottait ainsi, incertaine : trois jours de suite, elle refusa de recevoir Florian qui se présentait aux heures où il la savait seule. Mais le quatrième jour, la tante Ambroise était là, posant des questions, furetant dans les armoires. Josette, la carte de Florian sur un plateau, attendait la réponse, un rire de malice au fond des yeux.

— Faites entrer M. Mazelaine au petit salon, dit Agnès, je vais le recevoir.

Et sitôt la femme de chambre sortie :

— Au revoir, ma tante, vous m'excuserez de vous laisser seule : vous êtes chez vous!...

Pour la seconde fois dans une heure décisive, la résolution s'était imposée, l'acte s'était accompli en dehors de la réflexion et de la volonté : en un clin d'œil, Agnès renversait de ses propres mains le patient contrefort de ses résistances. Avant que Mme Ambroise fût revenue de sa surprise, elle entrait en coup de vent dans la pièce intime que Florian arpentait en l'attendant. Elle avait oublié tout ce qu'elle comptait lui dire : les phrases préparées s'effaçaient de sa mémoire, elle ne savait plus rien, sinon qu'il était là, près d'elle, apportant son amour dont elle ne voulait pas; et voici qu'avec l'élan de sa passion décuplée par l'angoisse des visites repoussées, il lui saisissait ardemment les mains, les couvrait de baisers :

— Agnès!... Vous!... Vous!... Enfin!...

Elle essaya de se dégager :

— Non, non, je vous en supplie, laissez-moi!...

Il la retenait, lui broyait les poignets, cherchait à l'attirer contre lui :

— Pourquoi n'avez-vous pas voulu me voir, hier, avant-hier, tous ces jours?... Ah! méchante!... Il n'y avait donc pas assez longtemps que nous étions séparés?

Elle le repoussa de tout son effort :

— Ce n'est plus moi, je ne suis plus la même... Vous ne voyez donc pas que je suis une autre femme?... Il s'est passé des choses,... des choses que vous devinez... Ah! comment pouviez-vous penser à m'aimer, vous qui saviez cela!...

Florian reconstitua en une seconde les incidens qu'il ignorait.

— Oui, je comprends, s'écria-t-il, vous savez, vous savez tout!... On vous a tout appris et vous avez eu peur... Moi aussi, au premier regard sur ce passé, j'ai été pris de vertige... Eh bien! non, il ne faut pas le craindre!... Il ne faut rien craindre, amie, sauf de ne pas s'aimer assez!... J'ai chassé ces fantômes : vous les chasserez comme moi... Pourquoi notre destin serait-il enchaîné par le destin d'autrui?

Elle se détournait à demi pour fuir ce visage qu'exaltait la passion, ces yeux tendres, éperdus, supplians qui la possédaient déjà. Et il parlait de toute son âme, avec une ardeur concentrée qui prêtait un accent irrésistible à sa belle voix sonore :

—... Quand on m'a raconté ce drame, je n'ai pensé d'abord qu'à une seule chose: que vous l'ignoriez, et que vous deviez l'ignorer à jamais... Alors, on m'a effrayé, on m'a menacé de vous torturer par l'affreux récit... C'est pourquoi j'ai cédé... En vous disant adieu à Bâle, je pensais ne vous revoir jamais... Vous ne vous en doutiez pas, vous étiez confiante, vous me répondiez au revoir... Moi, je souffrais atrocement!... Je souffrais de vous perdre... Je souffrais de vous tromper en vous disant au revoir quand c'était adieu... Ensuite je vous ai écrit cette lettre qui m'a tant coûté...

Elle le plaignit, sans le regarder encore, mais les yeux pleins déjà d'une douceur compatissante.

— Mon pauvre ami!...

Il renchérit :

— Cette lettre que vous avez eu tant de peine à me pardonner!...

Elle protesta, voulut s'excuser :

— Comment pouvais-je deviner votre sacrifice?... Je croyais que vous ne m'aimiez plus, simplement... J'ai cru cela, et j'en ai eu si mal!... Il faut me pardonner, je ne savais pas!...

— Vous savez tout, maintenant...Ma fuite, c'était de l'amour,... la plus grande preuve d'amour que je pusse donner!...

— Et je ne l'ai pas senti!...

— Je veux que vous compreniez aussi pourquoi je suis revenu, pourquoi je suis là, à vos pieds, prêt à tout pour vous conquérir.

Elle sourit à travers son émoi et dit :

— Pour la même raison, toujours!...

— Oui... Et parce que j'ai la certitude d'avoir été lâche devant le bonheur... J'ai réfléchi au lieu d'agir... J'ai tremblé pour vous au lieu d'oser... Le bonheur est un trésor magnifique : on ne l'acquiert qu'en le payant à son prix... Ce prix, c'était votre douleur... Je n'ai pensé qu'à vous l'épargner... Mais puisque d'autres vous l'ont imposée?... Puisque vous avez gravi le calvaire?... A présent, tout est changé : le pire est arrivé : à nous de marcher vers le mieux, — vers le seul mieux possible, — avec courage et confiance!...

Ces paroles sonnaient comme une fanfare d'amour; à chacune d'elles, des chants naissaient dans le cœur d'Agnès, comme ils naissent sur les touches du clavier que frappent des doigts

habiles, sur les cordes du violon que caresse l'archet magique. Depuis la scène du cimetière, elle pliait sous la fatalité : l'exorcisme commençait, le maléfice allait se rompre. Elle essaya pourtant de résister encore, elle répéta son unique argument :

— Quand on a un tel drame derrière soi,... une telle leçon...

Il l'arrêta :

— Raisonnons!...

Il était tout près d'elle, la touchant presque : il écarta un peu son fauteuil, et se mit à parler très vite, accumulant les argumens, les preuves, les sophismes avec la maîtrise qu'il devait à sa profession, tour à tour insinuant, persuasif, entraînant, logicien, plaidant presque, avec une pointe de déclamation :

— Vous pensez que je ne veux pas atténuer l'horreur de ce drame... Non, non, je n'essaierai pas!... Une vie tronquée, deux peut-être, s'il est vrai, comme on le prétend, que le triste vainqueur est mort de chagrin : c'est un bilan tragique... Je me figure votre effroi devant ces révélations, vous qui n'imaginiez aux vôtres qu'un passé ordonné et paisible. Oh! je comprends l'horreur qui vous a prise alors de l'amour... Mais est-ce bien lui qui est la cause de ce drame?... J'entends la cause profonde, la vraie, celle qu'on ne découvre pas au premier regard?... Non pas! Quelque violent qu'il soit, l'amour est une force qu'on peut capter, comme celle d'un fleuve ou d'un torrent. La cause véritable de la catastrophe...

Il s'interrompit, effrayé de ce qu'il allait dire. Agnès le regardait, maintenant, buvait ses paroles, en attendait la suite, voulait tout entendre. Il reprit :

— Ah! pardonnez-moi si j'ai l'air de reprocher quelque chose à votre mère : ce n'est pas ma pensée, je n'ai pour elle qu'un respect profond, une immense pitié. Mais si nous voulons épuiser ce sujet pour n'y plus revenir, il faut bien que je vous dise ceci...

Il accentua fortement ses paroles, en les accompagnant d'un geste répété de la main droite, qui marquait et imposait la conviction :

— La catastrophe n'est pas venue de l'amour, elle est venue du mensonge; — du mensonge subi, accepté, installé dans leur vie. S'ils n'avaient pas menti, dissimulé, rusé peut-être, s'ils avaient pris franchement aux yeux de tous le parti de proclamer leur amour et de lui obéir, il n'y aurait pas eu de duel, de sang

versé, de deuil, pas de remords, pas de désespoir... Des tracas un peu vulgaires, des soucis, des dérangemens pendant quelques mois, ou quelques semaines,... rien de plus!... Eh bien! c'est cela seulement que je vous demande d'affronter, Agnès. Je réponds de tout si vous me donnez votre pleine confiance...

Agnès ne s'attendait pas à de telles paroles. Elles l'emplirent d'émotion et de fierté jusqu'à lui tirer des larmes, en même temps qu'elles éveillaient dans son esprit l'écho soudain dramatisé des livres et des pièces où roulent ces problèmes. Jusqu'alors, elle s'abandonnait à sa passion naissante, sans en prévoir la marche, attirée seulement par la flamme d'amour qui brillait devant elle, — phare incertain dont les lueurs entraînent parmi les écueils. Voici que Florian ajoutait à ces mirages celui d'une nouvelle vie, — cette éternelle illusion des cœurs irrésignés, cette chimère dont on ne connaît la déception qu'après l'avoir étreinte. Elle murmura :

— Comme vous m'aimez!...

Il lui reprit les mains, qu'elle abandonna. Penché sur elle, l'effleurant de son souffle, il s'écria passionnément :

— Oui, je vous aime..... Vous ne savez pas à quel point!... Si vous le saviez, ah! comme vous devineriez tout ce que les paroles ne peuvent exprimer, comme vous comprendriez que le bonheur est là, que nous n'avons qu'à tendre la main pour le saisir!...

Dans sa raison envahie, Agnès ne trouvait plus que de vacillantes objections. Florian les repoussait sans peine :

— Non, non, dit-elle, ce serait trop beau... Il y a des rêves qu'on ne réalise pas... Songez aux luttes qu'il vous faudrait affronter pour moi!...

— Croyez-vous que je les redoute?

— Votre père, ah! mon Dieu!

— J'irai lui parler demain.

— Il ne voudra rien entendre : un geste d'indulgence démentirait sa vie!

— Je m'adresserai à son cœur : il en a plus qu'on ne pense!

— Je ne veux pas vous prendre à lui : il n'a que vous, il vous adore.

— Ce serait donc lui qui me séparerait de vous? Non, non, nous saurons nous défendre.

— L'opinion nous condamnera...

— Ne sommes-nous pas au-dessus d'elle?

— Votre carrière...

— Regardez autour de vous : combien aurions-nous de compagnons, en haut, en bas, à tous les degrés de l'échelle sociale?

— On les tolère, on ne les estime pas.

— On les respecte, s'ils ont la force de s'imposer.

Ainsi, elle perdait du terrain à chaque réplique. Elle avança son dernier argument, celui qu'elle redoutait elle-même, qu'aucun sophisme ne pouvait écarter, — le seul vrai, le seul redoutable :

— Et nous avons tous deux la même idée que nous nous cachons l'un à l'autre : les enfans, mon ami, mes enfans!...

Elle délivra ses mains d'un geste brusque et s'en couvrit le visage.

— Vous ne les perdrez pas!...

— Si fait; le père aura leur garde!

— Non, si nous savons mettre assez de prudence et de dignité dans notre action...

Elle se récria.

— De la dignité dans une fuite!...

La voix de Florian devint plus grave, presque solennelle.

— Je ne vous demande pas de fuir, Agnès, ni de m'appartenir avant d'être ma femme!... Nous voulons assurer l'avenir : il s'agit de mettre le droit de notre côté.

— Vous savez bien que c'est impossible!... Par quel moyen pourrions-nous...?

Il hésita une seconde, sentant qu'il allait céder aux suggestions de cette perfidie qui se mêle à nos plans quand ils bouleversent l'ordre au profit de nos instincts; il hasarda :

— Provoquez une querelle!

Toute la droiture d'Agnès se révolta.

— Oh!...

Florian se hâta de battre en retraite.

— Vous avez raison, ce serait bas!... Partez plutôt... Quittez la maison, ouvertement, sans qu'on puisse articuler contre vous rien qui vous compromette!... Nous alléguerons la mésentente, l'incompatibilité; sera-ce mentir? Non, n'est-ce pas?... Qu'y a-t-il de commun entre lui et vous?... Et comptez sur Mme Ambroise pour pousser votre mari à prendre l'offensive!... Les gens comme elle sont aveuglés par le désir de nuire:

ils servent ceux qu'ils veulent perdre, j'ai vu cela tant de fois!...

Il l'avait enivrée de ses paroles, de ses promesses, de ses raisons où les roueries de la chicane prêtaient leur concours à celles de la passion. Elle ne trouvait plus rien à répondre, elle balbutia :

— Vous croyez, vous croyez? serait-il possible?...

Ses larmes éclatèrent. Florian les essuya avec des baisers : sa cause était gagnée ; il était ivre de joie.

— Je savais bien, s'écria-t-il... Oui,... je savais que le passé ne peut tuer l'avenir!..

Et il buvait les larmes qui coulaient pour lui.

XII

Le matin de décembre où tomba la première neige, Mme Valérien, levée tôt, commença sa journée par un tour de jardin. Qnoiqu'elle fût depuis cinq jours sans nouvelles d'Agnès, elle restait sous l'impression rassérénante de la dernière lettre : presque gaie, elle jouissait du nouvel aspect que prenaient les choses familières, dans la blancheur des flocons frais tombés. Ils recouvraient d'un tapis moelleux le sol durci, les herbes sèches, les plantes endormies, ils enveloppaient d'une gaine frissonnante les ramures dépouillées des arbres; ils s'amassaient sur les branches du vieux sapin, vers la fontaine, là où pointait une touffe de roses de Noël aux fleurs obstinées; les beaux toits prospères de la maison marquaient l'épaisseur de la couche déjà tombée. Mme Valérien pensa aux contrées inconnues où la neige subsiste tout l'hiver, étendue sur la vie comme un édredon sur un dormeur; en cherchant à s'en faire une image, elle s'aperçut qu'elle n'avait jamais voyagé, sauf après ses noces, jusqu'à Venise, et plus tard pour ses cures de Ragatz. Que de choses cependant on pourrait admirer dans le monde! songea-t-elle en caressant d'un regret les paysages qu'elle ne verrait pas; mais on reste immobile sur la motte de terre où l'on est né, sans rien savoir de ce qu'il y a par delà notre étroit horizon. De même, on n'épuise pas les réserves de son cœur : quelques parcelles seules en palpitent, un court moment; puis il s'endort, on l'enchaîne, on n'entend plus sa sourde plainte : elle se poursuit, cependant, elle pleure l'injustice du sort, qui nous condamne à mourir sans avoir aspiré toute la vie.

Ainsi, la pensée de révolte qui pénétrait dans son esprit, depuis les scènes de Constance et le dernier anniversaire, l'effleura de nouveau : pourquoi plier comme le roseau flexible? pourquoi trembler comme la colombe ou l'agneau? Si le bonheur est une proie, il faut avoir l'audace de le saisir. Cette pensée prenant plus de consistance, Mme Valérien s'étonna de la trouver inscrite au fond d'elle-même, comme en caractères qu'un enduit artificiel a longtemps recouverts sans les effacer : d'où venait-elle? d'une autre vie, peut-être, ou peut-être de l'oubliée, dont l'inutile beauté subsistait sur la toile, dans la galerie du comte Z?...

Comme elle revenait vers la maison, en se serrant dans son châle, elle vit arriver le facteur, et se détourna pour aller à sa rencontre. Depuis plus d'un quart de siècle, le vieil homme faisait ses tournées dans le village et plus loin sur la route. La face rougeaude, le nez bourgeonnant, la barbe en étoupe, il était familier, toujours de belle humeur, curieux des menues affaires de chacun, en même temps qu'indifférent aux nouvelles qu'il portait dans sa boîte, inconscient messager des douleurs et des joies. Comme il était couvert de neige, il commença par se secouer, en tapant des pieds sur le sol.

— Voilà l'hiver qui commence, madame Valérien!... Pour ceux qui restent au coin du feu, ce n'est pas une mauvaise affaire... Un peu de neige, hé, hé!... c'est joli à voir!... Mais quand il faut courir la campagne,... brrr...

Mme Valérien savait son goût pour le bon vin, les petits verres; elle ne le flattait pas : ayant ses idées là-dessus, elle ne lui donnait jamais que des boissons hygiéniques. Elle lui proposa donc d'aller prendre une tasse de café pour se réchauffer.

— Ce n'est pas de refus, dit le facteur, qui savait que la vieille Marianne trichait quelquefois, en ajoutant une bonne goutte de marc au mazagran.

Et il se dirigea vers la cuisine, après avoir tendu à Mme Valérien la seule lettre qu'il eût à son nom. Elle vit que l'adresse était de la main d'Agnès. Tout heureuse, elle s'empressa de rentrer dans la salle à manger. La théière et les toasts attendaient sur la table. Elle remplit sa tasse, la sucra, ouvrit l'enveloppe et se mit à lire. La lettre commençait ainsi :

« Mère chérie,

« Tu vas avoir un immense chagrin; mais j'espère que tu

comprendras, que tu pardonneras et me garderas ton affection, dont je vais avoir un si grand besoin... »

Elle reçut un choc en plein cœur et devina tout. Ses yeux se voilèrent. Plusieurs minutes s'écoulèrent avant qu'elle pût se dominer et poursuivre sa lecture :

« Tu sais si j'étais sincère et résolue quand je t'ai quittée pour rentrer à Paris ! Je me croyais guérie, résignée à accepter l'existence telle qu'elle s'étendait devant moi. Je croyais cela, ma pauvre maman : tu avais réussi à m'en persuader. Hélas ! est-ce qu'on sait jamais ce qui se passe au fond de soi ?..

« Et puis, je pensais aussi que je ne reverrais pas Florian. Il me semblait tout simple de ne plus le revoir, puisque je ne voulais plus l'aimer; je me figurais qu'il suffisait de l'effacer de mon cœur pour le chasser de mon chemin. Mais cela ne pouvait se passer ainsi, je m'en aperçus à peine rentrée . trop de choses nous rapprochaient; il y avait entre nous trop de liens que je ne pouvais rompre. Lui fermer la porte?... Comment m'y serais-je prise?... Quel prétexte aurais-je invoqué? Qu'aurais-je dit à Léon?... Il m'avait envoyé des fleurs, pour mon retour : je ne l'ai pas remercié. Il est venu quand même, dès le lendemain : j'ai eu la migraine Il a persisté. Je me suis dérobée deux fois, trois fois ; à la fin, il a fallu le recevoir. Je me disais : « Je vais tout lui expliquer en deux mots, et il s'en ira et ne reviendra plus ! » Et j'ai voulu faire cela, maman, je te jure ! Mais il n'est pas parti comme je pensais, il a résisté. Il a discuté, il s'est défendu, il m'a dit son immense amour. Alors, nous avons senti que rien, rien ne nous séparerait. Tout s'est effacé, mère, toutes nos conversations des *Avennes*, et aussi des idées que nous avions eues ensemble, toi et moi, sans nous les dire, et d'autres qui m'étaient venues ici, en me retrouvant au foyer ; il n'est resté que cette grande chose qu'est l'amour vrai, plus fort que la vie, coupable peut-être, mais prêt à tout, courageux, invincible, dont le souffle nous emporte comme des brins de paille.

« Notre première idée fut qu'il me fallait divorcer, simplement, loyalement, afin de nous unir aux yeux de tous, après les délais légaux. Pas de mensonge ni de tromperie, n'est-ce pas? c'est là qu'est le mal, le vrai mal... Pourquoi une erreur de choix engagerait-elle pour la vie?... »

Une comparaison s'esquissa rapidement dans l'esprit de

Mme Valérien : « Simplement,... loyalement,... *le vrai mal...* » Elle, autrefois, avait marché vers l'amour plus simplement encore, sans chercher d'excuse, parce qu'elle aimait... Pourquoi mêler le paradoxe au triomphe de l'instinct? pourquoi vouloir par des mots changer la faute en vertu?...

«... Naturellement, nous nous heurterions à des difficultés terribles; mais nous étions prêts à les affronter. Nous pensions qu'elles viendraient un peu de toi, — oh! pas trop, je sais comme tu m'aimes! — et surtout de M. Mazelaine, qui m'a toujours fait si peur avec sa rigidité. Quant à Léon, nous pensions qu'il résisterait, sans doute, mais avec mollesse : ne l'avais-je pas toujours vu faible, passif, indifférent?... Indifférent, oh! oui, indifférent, d'une indifférence magistrale, qui s'étendait sur toutes choses, les grandes comme les petites, et les médiocres, qui lui vont si bien!... Et voilà qu'il s'est révélé sous un aspect que je n'aurais jamais prévu!... Un autre homme, mère, ou plutôt, comment dirai-je?... un fauve, un tigre? Oh! non, — je ne sais quel animal borné, violent, méchant, têtu, cruel!... J'ai provoqué l'explication nécessaire. Qu'elle fût pénible, je m'y attendais : si peu attaché qu'un mari soit à sa femme, il est naturel qu'il se révolte quand elle vient lui dire... ce que je lui ai dit. Mais la scène a été d'une violence inouïe. Non pas que cet homme ait pour moi le moindre vestige de sentiment ou qu'il souffre par le cœur, comme d'autres souffrent par la jalousie : il était affolé par la terreur de l'opinion, par l'effroi d'être un sujet de conversations, par le renversement de ce qu'il a osé appeler « l'équilibre de sa vie. » L'équilibre, quelle ironie! L'équilibre d'un ménage où il n'y a plus d'affection, — où il n'y aurait plus d'estime!... Je t'assure qu'il m'a paru possédé, oui, à la lettre, possédé par les préjugés comme par une meute de démons. C'étaient eux qui vociféraient par sa bouche; ils lui sortaient des yeux, des lèvres, de l'haleine. On n'oublie plus un tel spectacle! Jamais il n'accepterait un divorce dans n'importe quelle forme, criait-il... Si je quittais le domicile conjugal, il m'y ferait ramener de force, au besoin par les gendarmes... Il userait jusqu'au bout de son droit, étant le seigneur et le maître, etc., etc... Il a voulu savoir pour qui je voulais le quitter. Naturellement, j'ai refusé de le renseigner. Alors sa colère est devenue de la fureur : il m'a frappée. Sa brutalité m'aurait peut-

être fourni des armes contre lui ; mais jamais je n'avouerai à personne, sauf à toi, que j'ai senti sa main s'abattre sur ma joue ; j'en mourrais de honte, je crois !

« Cette inconcevable attitude a tout perdu. Pouvais-je rester dans la maison d'un homme qui m'avait battue ? Le geôlier serrait l'écrou : je romprais la chaîne. Léon ne voulait pas entendre la voix de la raison ? Il aurait tout le scandale dont la terreur lui tient lieu de religion. Que ferait-il ensuite, devant l'acte accompli, — devant l'acte qu'il nous *forçait* d'accomplir ? Oui, mère, il nous *forçait*. Je lui proposais de chercher avec lui un moyen correct de rompre un contrat dont notre existence commune n'était plus que la violation permanente, — il m'a répondu par des coups : je me sens dégagée, je me sens libre, j'use de ma liberté ! La scène que je t'ai racontée s'est passée avant-hier : je pars ce soir avec Florian. Cette lettre, je suppose, voyagera par le même train que nous. Notre express s'arrêtera quelques minutes à Mâcon. J'aurai donc passé tout près de toi, maman. Pendant cet arrêt, dans le bruit de la gare et le va-et-vient des voyageurs, ma pensée volera vers les *Aveines*. Je me dirai : « Mère chérie est à quelques lieues d'ici, dans notre bonne vieille maison. Peut-être qu'elle est déjà réveillée, et qu'elle pense à moi, et qu'elle ne se doute de rien !... » Et puis, je dirai à Florian : « Non, non, celle-ci ne nous repoussera pas ! Celle-ci, quoi qu'il arrive, me gardera toujours intacte son immense affection... »

« C'est parce que je suis sûre de ton affection, maman, que je souffre tant en pensant à toi... Je l'ai blessée, et je la tourmente. Et toi, tu devines, sans que j'aie besoin de te le dire, tout ce qu'il y a d'incomplet dans mon bonheur... C'est un pauvre bonheur, fait de morceaux et de cassures, auquel je cours avec des larmes. Je t'écris encore de la maison, que je vais fuir en regardant si personne ne me poursuit, après avoir embrassé mes deux bien-aimés, en bordant leurs couchettes comme les autres soirs. Ils feront leur prière, ils me diront bonne nuit, je retiendrai mes larmes, et demain, en s'éveillant, ils appelleront leur mère, et leur mère ne viendra pas. Et Léon aura la cruauté lâche de leur dire : « Elle est partie, elle vous a abandonnés. » Florian me promet que je ne les perds pas, que nous finirons par nous emparer d'eux ; mais en attendant ?... Pars pour Paris, maman, tâche de les voir, donne-moi de leurs nouvelles, dis-leur que je les aime et que je viendrai bientôt les chercher, —

et écris-moi, écris-moi ce que tu penses, même si tu me blâmes, même si tu me condamnes !... Adresse ta lettre poste restante à Cannes, où nous nous arrêterons quelques jours. Et dis-moi, oh ! dis-moi que tu restes ma bonne mère chérie !... »

Mme Valérien demeura longtemps sans pensée, comme il arrive dans ces instans où la chose longtemps redoutée se transforme en réalité. Pendant qu'elle restait ainsi, immobile, l'esprit vide, sa lettre à la main, Marianne entra pour desservir. La vieille bonne s'aperçut que sa maîtresse n'avait touché ni au thé, ni aux toasts.

— Le thé de Madame est tout froid ! s'écria-t-elle.

Mme Valérien balbutia, en la regardant comme si elle sortait d'un rêve :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

Surprise, inquiète, reconnaissant l'écriture de Mme Bellune sur l'enveloppe restée à côté de la théière, Marianne demanda :

— Madame a de mauvaises nouvelles de Mme Agnès ?

— Non, pas précisément...

— Des enfans, peut-être ?

— Laissez cela, Marianne, ne vous inquiétez pas ; ils sont tous bien portans... Vous pouvez emporter le déjeuner, je n'ai pas faim !...

Marianne disposa lentement, sur un plateau, le repas intact, non sans observer du coin de l'œil sa maîtresse qui relisait la lettre; sur le seuil, elle se retourna encore, et secoua sa vieille tête, où passa le souvenir confus de l'ancien drame...

Seule de nouveau, devant la table vide, Mme Valérien pesait le sens de chaque mot, épiloguait en elle-même sur chaque phrase. Quand elle sut la lettre presque par cœur, elle alla soigneusement la serrer avec les autres lettres d'Agnès, dans le secrétaire en marqueterie où elle tenait sa correspondance. Ce petit meuble se trouvait au salon, entre deux fenêtres. La pièce était glacée; Mme Valérien rentra toute frissonnante dans la salle à manger, reprit sa place devant la table, essaya de réfléchir. Sa première idée, — n'est-ce pas toujours celle des femmes aux prises avec des difficultés trop lourdes pour leurs forces? — ce fut de chercher un appui ; et à qui s'adresser, sinon à M. Mazelaine, qui passait l'hiver à *la Plaisance?* Mais la perspective de cette consultation la remplit d'effroi. Dans les yeux de l'homme sévère, qui n'avait jamais transigé, elle lisait la sentence qu'il

aurait peut-être la charité de ne pas formuler : « Voilà l'effet de votre faute... » Oui, si même, par pitié, il ne prononçait pas de telles paroles, elle les devinerait derrière ce front de juge, elle les entendrait dans cette voix implacable, leur dureté paralyserait son effort. Ne valait-il pas mieux partir sans retard pour Paris, recourir à la sagesse plus accommodante de gens pratiques, indulgens, adroits, en pleine possession de ce doigté mondain qui sauve parfois les situations les plus délicates? Elle examinait le pour et le contre de l'un et l'autre parti sans choisir, sentant bien, pourtant, que le second serait une transaction avec sa faiblesse; et le temps fuyait. Vers onze heures, Antoine vint lui dire qu'un de ses chevaux était malade. Elle demanda machinalement :

— Lequel ?

— *Pomme-d'Or !*

— Faites le nécessaire, comme vous voudrez !

Peu accoutumé à prendre des initiatives, Mme Valérien décidant tout par elle-même, Antoine, embarrassé, se balança un moment sur ses pieds, et finit par suggérer :

— On pourrait peut-être... appeler... le vétérinaire?...

— Oui, c'est cela, appelez le vétérinaire!

Antoine s'en alla de son pas pesant, sa toque à la main; Mme Valérien le revit passer dans la cour, l'air absorbé, comme un homme aux prises avec un souci. Elle ouvrit la fenêtre pour le rappeler et lui dit :

— Antoine, vous attellerez *Grisette* au coupé. Nous allons à Chébrioux...

Surpris, le vieux serviteur demanda :

— Après-midi?

— Non, tout de suite!...

Il aurait voulu demander autre chose; mais la fenêtre s'était refermée; et il se dirigea lentement vers l'écurie, en cherchant les raisons de cet ordre inattendu.

Mme Valérien alla s'habiller. En vaquant machinalement aux soins habituels, elle songeait : « Que faudra-t-il faire? Que pourrons-nous tenter ? Que va-t-il me conseiller? » Et son esprit haletait, sans parvenir à se fixer.

Comme elle achevait sa toilette, Marianne, dont elle n'avait pas demandé le concours, entra si effarée qu'elle en oublia de frapper :

— Madame! madame! Voici M. Mazelaine.

Elles le regardèrent, avec le même effroi dans les yeux, comme au jour terrible où le désespoir marchait derrière lui. Et les images de ce jour-là, ces images que le temps n'effaçait pas, surgirent, nettes et poignantes, au fond de leur mémoire. Mme Valérien se mit à trembler toute, sous les yeux de la vieille servante, qui balbutia :

— Madame!... madame!... Qu'est-ce qui arrive?... qu'est-ce qui arrive à Mme Agnès?

L'épouvante de la vieille femme rendit à Mme Valérien la force de se maîtriser :

— Calmez-vous, Marianne, dit-elle; priez M. Mazelaine d'attendre un instant.

Deux minutes encore pour se remettre, reprendre haleine, se composer le visage; puis Marianne, qui guettait son passage, lui ouvrit la porte du salon.

M. Mazelaine venait d'être informé par une lettre de son fils, partie en même temps que celle d'Agnès. Il l'avait déjà tirée de son portefeuille, et la tenait, dépliée, à la main. Il demanda, debout, en la tendant à Mme Valérien :

— Vous savez ce qui se passe, madame?

— Je sais.

Elle lut très vite. La lettre disait :

« Mon cher père,

« Des événemens imprévus m'ont imposé une résolution toute contraire à celle que j'avais prise, dans une affaire de première importance, qui engage irrévocablement mon avenir. J'espérais, depuis quelque temps, qu'un divorce interviendrait sans bruit entre M. B... et sa femme, que je suis décidé à te demander la permission d'épouser. La chose ne s'est pas arrangée selon mon attente : à la suite d'incidens domestiques dont je ne puis en ce moment te donner le détail, Mme B... a dû quitter le domicile conjugal. Je pars ce soir avec elle pour Cannes, où nous prendrons une décision sur la suite de notre voyage, et d'où je t'écrirai plus longuement.

« Je sais très bien, mon cher père, que cette communication te causera le plus vif déplaisir. Je te supplie, cependant, de ne rien faire et même, si possible, de ne pas nous juger avant d'être mieux renseigné. Nos plans, à cette heure, sont soumis à des

aléas que je ne puis calculer; mais je t'écrirai; surtout, j'irai te voir dans une quinzaine de jours. Tout ce que je peux te dire aujourd'hui, c'est que nous nous tirerons à notre honneur d'une situation difficile, non désespérée. Je souffre de t'affliger; il y a pourtant des cas où il faut savoir sortir de l'ornière pour marcher vers l'avenir, avec franchise et courage. Sois persuadé que c'est ce que s'efforce de faire en ce moment, non sans douleur, et parce qu'il a cru reconnaître le signe du Destin, celui qui est

« Ton fils très respectueux et dévoué. »

Mme Valérien rendit la lettre, sans mot dire, et alla chercher celle d'Agnès, que M. Mazelaine lut à son tour avec une extrême attention. Lorsqu'il releva les yeux, il vit qu'elle pleurait doucement. Il murmura :

— C'est la banqueroute de toute ma vie!...

D'une voix plus sourde, qui se brisa, Mme Valérien répondit :

— C'était l'effroi de toute la mienne...

Avec l'amertume d'un long espoir évanoui, il dit encore :

— On souhaite avec tant de force que ses enfans atteignent le but où l'on n'a pas touché! On voudrait tant qu'ils fussent ce qu'on n'a pu devenir!

Mme Valérien entendit qu'il pensait : « J'ai dépensé toute mon énergie et me suis sacrifié pour former un homme; votre fille me vole son avenir... » Elle voulut répondre à cette plainte et commença :

— Mon seul désir aussi, tout mon effort a été de faire de ma fille...

Elle allait dire « une honnête femme; » elle s'arrêta, manquant de courage pour jeter ce blâme sur celle qu'elle aimait trop.

— Que n'ai-je pas tenté pour la persuader d'accepter son sort! reprit-elle d'un ton plus mesuré. Que ne lui ai-je pas dit!... Elle n'était pas heureuse, il est vrai : j'ai tâché de lui montrer ce que vaut le bonheur où l'on court par de mauvais chemins!... J'ai risqué de perdre son affection et son estime, pour la sauver d'elle-même... Je lui ai avoué... les choses que vous savez,... et qu'une mère... Ah! mon Dieu! que pouvais-je de plus!

— Si vous saviez! dit M. Mazelaine.

Et pour la première fois de sa vie morose et silencieuse, ce taciturne entr'ouvrit à des yeux étrangers les chambres secrètes de son cœur.

— Quand j'ai perdu ma femme et suis resté seul avec ce fils unique, si petit, — j'aurais pu, comme tant d'autres, restaurer le foyer... Peut-être l'aurais-je dû, pour combien de raisons!.. Avec le temps, n'est-ce pas, quelque cruelle qu'ait été la blessure, on reprend des forces : on peut alors contribuer encore au bien commun, garder son rang dans la mêlée, donner à son pays, à sa race, l'apport que chacun leur doit... Mais je ne pensais qu'à mon fils. N'en ayant qu'un, je crus lui devoir tout pour qu'il rendît plus tard en proportion de ce qu'il aurait reçu... A cause de lui, je craignis de créer un de ces ménages composites, dont les surprises contrarient nos bonnes intentions... Pour lui, j'ai accepté l'existence d'un cénobite, je me suis condamné à la vieillesse solitaire... Je pensais : « Je n'aurai produit que cette unique plante, mais elle sera saine et noble et lancera ses fleurs vers le ciel ; c'est elle qui sera féconde, c'est elle dont les rejetons nombreux prépareront l'avenir. Mon vrai devoir est de la garder intacte, d'en surveiller la croissance, d'en assurer la santé ; je n'ai plus d'existence propre, je ne suis plus moi-même, je suis cet être nouveau, issu de moi, qui monte derrière moi en portant l'avenir. » Il me semble à cette heure que j'ai manqué mon but et gaspillé ma vie. Tout s'effondre : mon fils est entré dans la mauvaise voie, mon fils fera le mal et le répandra, le mal éternel, qui se propage comme la ciguë ou les orties... Une greffe malsaine l'a corrompu ; ses enfans et ses petits-enfans seront ceux de la faute, du mensonge et de l'adultère...

Il parlait pour lui-même, dans un éperdu besoin de soulager sa peine, sans peser ses paroles, oubliant à quel endroit sensible elles blessaient celle qui écoutait. Il la vit pâlir, fermer les yeux de douleur, comprit et s'arrêta.

— Ah ! pardon, s'écria-t-il avec une émotion si sincère qu'elle changea le sens du mot maladroit.

— Oh ! vous pouvez tout dire, répondit Mme Valérien, car je puis tout entendre.

Alors, pour la première fois aussi depuis qu'il regardait vivre et qu'il jugeait cette femme, M. Mazelaine la plaignit ; et comme aucune parole n'eût exprimé les sentimens confus qu'ils éprouvaient à regarder ainsi, loin derrière eux, leurs deux routes si différentes, qui cependant venaient d'aboutir au même carrefour, ils se turent longuement...

Ce fut elle qui renoua l'entretien. La nécessité de faire face

à bien des difficultés, dans sa carrière de femme seule, l'avait munie d'un certain sens pratique prompt à chercher une issue aux impasses. Quelque brisée qu'elle fût, ce sens lui vint en aide. Tandis que M. Mazelaine s'abandonnait ainsi aux vains regrets de ce qui aurait pu être, elle demanda, pressée d'agir :

— Qu'allons-nous faire, que pouvons-nous ?

M. Mazelaine leva, puis laissa retomber ses bras découragés : le mal était accompli; emportées par le vent, les graines s'en allaient, au hasard de leur destinée. Que faire, sinon attendre que le temps les mûrit, en fît jaillir les fleurs inconnues, les fruits inoffensifs ou vénéneux? Comme tous les esprits absolus, il ne croyait ni aux réparations, ni aux raccommodemens : le navire sombrait, à quoi bon sauver une part de la cargaison?

— Je ne sais, dit-il, je ne vois guère...

Puis, pareil à ces médecins qui proposent un remède hasardeux, il ajouta :

— Il y aurait peut-être une chose à tenter,... mais combien malaisée!... Obtenir... de M. Bellune...

Il hésitait devant le mot; elle s'écria :

— Une réconciliation ? Agnès ne l'accepterait jamais!

Il redevint méfiant :

— Vous êtes prête à la soutenir, répliqua-t-il.

Comme Mme Valérien protestait du geste, il se hâta de se reprendre :

— Qui sait, pourtant?... Les regrets, les remords viennent parfois si vite!...

— Ils n'effacent jamais rien, dit-elle... Une réconciliation, qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce qu'on peut se réconcilier? L'un pardonne, ou croit pardonner, l'autre s'humilie et s'abaisse : la vie n'en est pas moins ravagée, le foyer détruit...

M. Mazelaine acquiesça d'un léger mouvement de tête, réfléchit un instant, suggéra :

— Toutefois, on évite le scandale : on souffre, les gens blâment, les juges n'ont pas à condamner...

Elle n'était pas encore persuadée. Elle accorda pourtant :

— Peut-être...

Il prit ce mot de doute pour une adhésion complète :

— Eh bien! partons pour Paris, voulez-vous?.. Mieux renseignés, nous verrons mieux ce qu'on peut faire...

— Vous viendriez avec moi?

— Certainement.

— Oh! merci!

L'idée de ne plus être seule, elle qui l'était depuis si longtemps, lui rendait courage : rassérénée, active, elle se sentait prête à la lutte, résolue à l'affronter.

— Il faut agir sans retard, dit-elle. Ma fille a des ennemis : les Ambroise Bellune, qui sont restés si tard aux *Peupliers*. Je suis sûre qu'ils assiègent son mari, l'excitent, le poussent aux résolutions extrêmes. C'est peut-être là qu'est le pire danger. Léon, livré à lui-même, pourrait fléchir : il a eu un accès de violence, il n'est ni persévérant, ni tenace; sa tante, au contraire, est une terrible femme; ne lui laissons pas le temps de nuire!

M. Mazelaine approuvait. Évidemment, leur alliance était fragile, puisqu'ils ne poursuivaient pas les mêmes fins : lui, voulait arracher son fils aux rets d'une séductrice; elle, tirer pour sa fille le meilleur parti possible des événemens. Il pensait à l'ordre, à la régularité, au long avenir des familles qu'une faute compromet; elle, au bonheur d'Agnès, à l'amour qu'elle avait tant aimé et regrettait toujours. Jamais il n'accepterait d'autre solution qu'une rupture; elle, se résignerait peut-être à l'expédient du divorce, pourvu qu'un second mariage suivît. Ils avaient pourtant un terrain commun, du moins au début, tant que la réconciliation ne semblait pas impossible, puisqu'ils s'accordaient à la souhaiter, bien qu'avec une force inégale. C'est pourquoi M. Mazelaine, se rappelant tout à coup qu'il avait été le tuteur d'Agnès, offrait un appui moins généreux en réalité qu'en apparence.

Débarqués à Paris tôt dans la matinée, les deux voyageurs se firent conduire dans deux hôtels voisins, rue Cambon. Un peu plus tard, M. Mazelaine vint chercher Mme Valérien, pour l'accompagner au Bureau du *Crédit Régional*, où ils étaient sûrs de rencontrer Juziers, qui serait tout d'abord leur conseil. C'était un petit homme sec, au profil despotique, qui parlait vite, sans achever ses phrases piquées d'exclamations, d'une voix cassante, avec des gestes autoritaires. Il avait des cotes de Bourse de toutes les couleurs étalées devant lui, sur sa table, avec des liasses de télégrammes chargés de chiffres; et il leur disait, en battant la mesure avec son crayon rouge :

— Eh! oui, sans doute, cela est fort ennuyeux! je le sais bien, moi qui vous parle... Tout récemment, j'ai dû m'occuper d'une affaire semblable, oui, oui, dans ma propre maison!... Mon

fils, peuh!... Vous savez peut-être?... Affaire très grave, semble-t-il?... Hum! oui, oui, on pourrait croire!... Mais, peuh! de notre temps, ces choses-là... Dans quelle famille n'a-t-on pas une aventure... hum... une histoire, enfin!... On s'arrache les cheveux, les gens potinent, potinent, potinent... Huit jours après, personne n'y pense plus!...

Un coup de téléphone l'interrompit. Il mit son cornet contre son oreille. On entendit des allô, allô! puis des exclamations, des noms de valeurs : « les Métaux aussi?... Ah! diable!... Si les Métaux fichent le camp, vendez, vendez vite!... Oui, oui!... Bon!... Avertissez-moi!... C'est cela, d'accord!... »

Puis M. Juziers revint à ses interlocuteurs, et s'adressant à M. Mazelaine :

— La carrière de votre fils, monsieur?... Peuh! Vous imaginez-vous qu'il aura deux cliens de moins pour cela?... Au contraire, toutes les divorceuses vont venir!... Il y en a, il y en a, par le temps qui court, de quoi enrichir plus d'un avocat!... Rien que dans notre cercle, j'en connais quatre... Des petites femmes tranquilles... Le bon Dieu sans confession... Eh bien!... des histoires épouvantables!...

Il se tourna vers Mme Valérien :

— Quant à votre Agnès, ma bonne Aloÿse, hé! mon Dieu, si Léon ne veut rien entendre... peuh!... dans deux ans d'ici, dans dix-huit mois, dans six mois même, tout le monde croira qu'elle était veuve d'un premier mari... Oui, oui, d'un premier mari dont on ne saura plus le nom!...

Mme Valérien dit gravement :

— Mais elle ne le croira pas, elle, et c'est cela qui importe!

Le petit homme écarquilla les yeux, son crayon accéléra la mesure.

— Elle surtout, ma bonne amie, s'écria-t-il, elle plus vite encore que les autres. Les femmes ont une puissance d'oubli... peuh!...

— On croit cela, murmura Mme Valérien pour elle seule.

Juziers, qui ne l'entendit pas, continuait...

— Du reste, elle n'aura pas grand'peine à oublier son... hum!... Ils étaient mal assortis, mal, très mal!... Ce garçon, point d'esprit!... A pris les choses comme un imbécile... Est venu me faire une scène, oui, oui, ici même!... Comme si mon bureau était fait pour... peuh!... Je lui ai dit : « Mon cher ami,

Gaston en a fait autant... Il a eu tort, c'est sûr!... Ton ami Mazelaine s'est conduit comme un... Peuh!... C'est sûr aussi!... Mais ce qui est fait est fait : il faut accepter... oui, accepter, mon garçon!... en tâchant de tirer le moins mauvais parti possible... peuh!... Divorce ou pardonne... pas de milieu!... Moi, à ta place, divorce!... Ta femme épousera son complice, puisque... hum... fini, la Loi Bérenger!... Ça sera la punition. Remarie-toi de ton côté, tâche de mieux tomber et laisse-moi tranquille... » Vous croyez qu'il a compris cela?... Non!... Il a continué à crier comme... peuh!... J'ai presque dû le mettre à la porte!...

Il examina M. Mazelaine, puis Mme Valérien, et conclut :

— Vous... hum!... On voit bien que... pas contens... Mais pas de plaintes... Très bien!... Peuh!...

M. Mazelaine, qui avait à peine ouvert la bouche, se leva pour partir : à quoi bon prolonger un tel entretien? Chacun parlait sa langue, et l'on ne s'entendait pas. Toutefois, Mme Valérien, dans son besoin d'être conseillée, voulut savoir encore si son beau-frère l'engageait à voir Bellune. Il en fut alors comme si elle l'interrogeait sur une valeur douteuse : Juziers multiplia ses petits cris, ses hum! et ses peuh! en évitant de se prononcer :

— Comme vous voudrez! comme vous penserez!... hum! hum! Vous êtes femme, vous saurez agir mieux que nous... Les femmes sont fortes, dans ces choses-là!...

— Eh bien! j'irai, conclut-elle.

Et sans différer, tandis que M. Mazelaine rentrait à l'hôtel, elle se fit conduire rue Cassette.

Léon étant sorti, Josette, — qui, congédiée par la tante Ambroise, devait quitter la maison le soir même, — la fit entrer au salon pour attendre. La petite bonne mourait d'envie de parler. Au lieu de sortir, elle feignit de s'attarder à de menus arrangemens, déplaçant ou époussetant quelques bibelots : à la fin, n'y tenant plus, elle revint à Mme Valérien, qui restait assise sur le bord d'un fauteuil, comme une étrangère, en s'écriant :

— Ah! madame, qui aurait jamais cru cela de Madame!... Mon Dieu, mon Dieu! que va-t-on dire à Clissé!... Madame qui était si bonne!...

La mère se redressa :

— Vous pouvez être sûre qu'elle ne l'est pas moins, ma fille!...

— ... Et qui avait l'air de tant aimer ses enfans!...

— Croyez bien qu'elle les aime toujours!...

Josette secoua sa petite tête bornée, où n'entraient que les idées simples, et continua de plaindre les abandonnés :

— Des enfans si gentils, si sages!... de vrais amours!... Ils appellent leur maman... ça fait pitié!... Et on ne veut pas me les laisser... Comme si c'était ma faute, tout ça!...

— Dites-leur que bonne-maman est là, allez les chercher...

Josette resta perplexe un instant :

— Je ne sais... si je dois... Que dira Monsieur?...

Son respect pour Mme Valérien, sa solidarité de famille, peut-être aussi sa rancune, eurent vite balayé ses scrupules :

— Après tout, qu'est-ce que ça peut me faire?... On m'a mise à la porte : il grondera, s'il n'est pas content!...

Elle sortit. Mme Valérien regarda autour d'elle : des souvenirs d'Agnès traînaient encore dans la pièce : un livre à moitié coupé, une tapisserie commencée qui débordait de la corbeille à ouvrage, le petit flacon de sels anglais qu'elle aimait à respirer; en revanche, un portrait d'elle avait été enlevé de la paroi, où sa place béait entre deux paysages hollandais. Mme Valérien n'eut pas le temps de s'abandonner aux tristes suggestions des choses : les enfans arrivaient, conduits par Josette, Renée en robe rose, Paul en veste de marin avec des ancres brodées aux revers. Comme si la présence de cette jeune grand'mère, qu'ils adoraient, se rattachait au problème insoluble qui tourmentait leur ignorance, ils restaient gênés devant elle, osant à peine la regarder. La mince figure de Renée, un peu pâlotte, portait les traces d'un souci. Le gros Paul, qui d'habitude s'épanouissait si vite, restait renfrogné. Très émue, Mme Valérien les embrassa, les serra contre elle pour leur cacher son trouble, leur dit les mots tendres qu'ils aimaient. Alors, ils s'animèrent, lui rendirent des caresses. Puis, tout à coup, de sa petite voix de cristal, Renée demanda :

— Dis, bonne-maman,... maman est avec toi?...

Il fallut bien répondre :

— Non, chérie, non, maman n'est pas avec moi...

— Où est-ce qu'elle est?

Paul, étourdi, fit avec indifférence :

— Est-ce qu'elle est morte?...

— Heureusement, non, mon petit!... Vous ne savez pas ce que c'est que de perdre sa mère... Elle reviendra bientôt!

— Tu crois? dit Renée, avec un air de doute.

Paul ajouta, en plissant le front :

— Papa est si fâché, si fâché...

Les petits cœurs se gonflaient, les larmes éclatèrent. Bouleversée, Mme Valérien leur caressait les cheveux, les couvrait de baisers, tâchait de les consoler.

— Ne pleurez pas, vous reverrez votre maman!... Bientôt, bientôt, je vous promets... J'irai la chercher, je lui dirai que vous la demandez, que vous avez besoin d'elle... Vous verrez comme elle viendra vite, quand elle saura que ses chéris l'appellent!...

En ce moment, telle une furie vengeresse, la tante Ambroise fit irruption dans la pièce, prit Paul par le bras, Renée par la main, les arracha de leur grand'mère en criant :

— Ils ne sont plus à vous, madame, vous ne leur êtes plus rien!... Leur père vous le dira, tout à l'heure... Oui, madame, il vous le dira, puisque vous avez voulu venir l'entendre!,..

Et, brutalement, elle les poussa dehors, si effrayés qu'ils osaient à peine pleurer.

La scène avait été si rapide que Mme Valérien en put à peine réaliser l'émotion. Qu'attendre encore, après un tel accueil? Sans doute, la colère de la tante reflétait celle du neveu; alors, pourquoi s'humilier sans espoir? Elle attendit pourtant, avec l'obstination d'une volonté qui va jusqu'au bout de la décision prise. Bientôt Léon fut devant elle.

Au premier regard, Mme Valérien comprit qu'un homme nouveau sortait de ce garçon banal : tel, un corps différent se forme dans la cornue où tombent les gouttes d'un réactif puissant. Sa figure même était changée : la réflexion la marquait d'une autre empreinte; elle avait pris comme un accent martial et résolu. Il fut glacé, poli, tranchant. En quelques mots, il fit comprendre à sa belle-mère qu'il ne dirait rien : elle n'était, ne pouvait être qu'une ennemie, à moins de prendre parti contre sa fille.

— Et je suppose, dit-il, que ce n'est pas votre intention...

Mme Valérien osa à peine répondre qu'elle venait en médiatrice, de sa seule initiative, sans avoir perdu tout espoir d'aboutir. Il haussa simplement les épaules. Puis, comme elle essayait d'insister encore, il l'interrompit avec un tremblement de colère dans la voix :

— Épargnez-vous, madame, d'inutiles paroles. L'irrévocable est accompli : les choses suivront leur cours. Je ne ferai rien

pour les changer, n'ayant aucune responsabilité dans ce qui s'est passé!

Et comme son attitude la congédiait, elle s'en alla.

Elle s'en alla en vaincue, descendit lentement la vieille rue paisible où certaines maisons conservent leurs figures du temps jadis, puis s'engouffra dans le va-et-vient tumultueux de la rue de Rennes. Un embarras de voitures l'obstruait; on entendait corner les tramways qui s'arrêtaient les uns derrière les autres; les voyageurs impatiens se penchaient sur les impériales ou gesticulaient avec les conducteurs. Un moment, Mme Valérien resta arrêtée sur le bord du trottoir, comme si ce spectacle l'amusait. Mais un fiacre en maraude venant à passer, elle l'appela d'un signe et donna l'adresse de Mazelaine : peut-être aurait-il une idée, peut-être trouverait-il quelque chose à tenter encore...

Le portier de l'hôtel la fit entrer dans un salon d'attente, pendant qu'un boy se chargeait de sa carte. Elle s'assit à côté d'une petite table en jonc tressé, où traînait un journal plié en quatre. Elle le prit machinalement, pour éviter de rencontrer des regards étrangers, non pour lire; le nom de Bernard Chaumont attira ses yeux, qui coururent aux lignes suivantes :

« Nous avons raconté, il y a quelque temps, que le magnifique chef-d'œuvre de Bernard Chaumont, la *Femme au voile*, avait été légué à l'État par le comte Z..., le fameux collectionneur. Le comte Z... s'était pris pour cette toile d'une véritable passion. Il lui avait consacré tout un salon, dont l'ameublement et la décoration n'avaient d'autre but que d'en faire mieux ressortir la beauté. Ce collectionneur, d'un goût si sûr, était en même temps un original assez singulier, comme le prouve l'étrange passage de son testament qui se rapporte à ce legs :

« *A force d'admirer et d'étudier cette œuvre, — y dit-il, — je me suis persuadé que, comme un très petit nombre de toiles privilégiées, telles que la* Joconde *de Vinci, ou l'*Homme malade *de Sebastiano del Piombo, elle possède une existence en quelque sorte personnelle, une âme qui se rattache peut-être par des fils mystérieux à quelque destinée humaine. Si je la lègue à l'État, c'est dans l'espoir qu'une fois exposée dans un lieu public, elle tombera sous les regards qui l'attendent : j'eusse préféré l'offrir à l'être inconnu, mais que je sais vivant, à qui elle reviendrait de droit.* »

« Conformément au vœu du donateur, la *Femme au voile* a

été placée au Louvre, dans la salle VIII, avec les chefs-d'œuvre de l'École Française. On a tenu à lui donner la cimaise; il a fallu pour cela déplacer la *Remise des Chevreuils*, de Gustave Courbet, dont les dimensions sont à peu près les mêmes. Elle se trouve donc maintenant entre *Roger délivrant Angélique*, d'Ingres, et la *Barque de Don Juan*, de Delacroix, et elle fait l'admiration des visiteurs qui la peuvent comparer soit à l'*Olympia* de Manet, soit à l'*Odalisque* d'Ingres. On paraît unanime à la préférer à ces deux maîtresses pages. »

L'étrange fragment du testament du comte Z... avait frappé comme en plein cœur Mme Valérien, qu'atteignaient aussi les phrases banales écrites en courant par un informateur pressé. Ainsi, pendant des années, pendant des siècles, aussi longtemps que subsisterait le vieux palais des rois, jusqu'à ce que le pillage ou l'incendie des révolutions futures l'eussent détruit ou saccagé, des visiteurs curieux ou blasés, raffinés ou stupides, s'arrêteraient devant *elle*, pour discuter la pureté de ses lignes ou la couleur de sa peau, comme ils dissertent sur la fille à la tête perverse, au corps souillé, que Manet a peinte entre sa négresse et son chat noir! Des élèves la copieraient, des photographes la reproduiraient, on l'exposerait dans les vitrines des boutiques, des cartes postales la promèneraient à travers le monde, comme un objet profané et public. Il arriverait cette chose affreuse, qu'un jour ou l'autre ses petits-enfans s'arrêteraient devant elle; peut-être que, la trouvant belle, ils viendraient la revoir, sans se douter que c'était l'aïeule, celle dont le sang coulait dans leurs veines, dont le passé gouvernait leur avenir, celle qu'ils avaient connue si calme, sereine et pure, entourée de respects. Épris d'art et de beauté, peut-être qu'un jour le petit Paul dirait en la contemplant : « Ce Bernard Chaumont qui a tué notre grand-père, c'était tout de même un rude artiste!... » Incapable de supporter l'angoisse de ces idées, elle se leva en repoussant le journal, s'achemina machinalement vers la sortie. Le portier l'arrêta :

— Le n° 4 est averti, madame, il va descendre.

— Dites que je reviendrai tout à l'heure, après-midi.

Elle passa. Une force la poussait. Sans essayer de résister, elle suivit la rue de Rivoli. Les arcades la préservaient de la pluie fine. Elle longeait la file des boutiques anglaises sans oser jeter les yeux sur les vitrines, dans la terreur de se reconnaître parmi les

nouveautés de la photographie. Un passant la heurta. Un autre voulut lui parler. Enfin, elle obliqua vers le Louvre, dont elle traversa la cour, guidée par d'anciens souvenirs. La dernière fois qu'elle avait erré dans ces salles, Chaumont la conduisait. Combien d'années enfuies, depuis ce jour! Voulant lui montrer les Luini qu'il adorait, il l'avait décidée à cette imprudence à force de prières. A présent, elle retrouvait dans sa moelle le frisson de crainte qui se mêlait alors à son émoi délicieux; elle entendait la voix et les paroles du bien-aimé, devant ces têtes moins mystérieuses peut-être que celle du Vinci, mais presque aussi belles, dans leur force délicate, avec leur sourire pensif ou pervers; elle reconnut la musique de sa voix, le bruit de ses pas sur le parquet; — elle le revit tel qu'autrefois, comme si quelque prodige le lui rendait soudain, tel exactement, dans son léger complet d'été, avec l'œillet blanc qui cachait le ruban rouge de sa boutonnière. Il était si prévenant, si doux, si tendre! Il parlait avec une si chaude éloquence! Comme un parfum qui s'exhale d'un flacon précieux et pénètre tout ce qu'il atteint, il lui communiquait son enthousiasme, à elle qui n'était pas artiste, pour ces belles œuvres du maître savant, subtil et puissant, et pour d'autres que son œil cueillait au passage avec une impeccable sûreté. Il lui disait : « Toutes ces femmes que vous voyez là ont été aimées : c'est pourquoi elles seront belles éternellement!... » Belles éternellement! En effet, elles étaient belles aujourd'hui comme il y a vingt ans, comme aux jours éloignés où elles naissaient lentement sous la caresse du pinceau; elles le resteraient aussi longtemps qu'il y aurait des yeux humains pour réfléchir, des âmes humaines pour concevoir la beauté, à l'abri du temps qui depuis des siècles avait dissous leur chair...

Sans avoir demandé son chemin, Mme Valérien se trouva tout à coup dans la huitième salle. Ses yeux en firent rapidement le tour : elle se vit, à l'autre extrémité, et ne vit plus autre chose. Surmontant l'émotion qui faisait vaciller ses genoux, elle traversa la salle, le regard tendu, le cœur bondissant, hallucinée par cette figure qui l'appelait. C'était bien elle, dans son éclat, dans sa fleur, à peine voilée par cette gaze légère que la pudeur de l'amant avait imposée après coup au serein paganisme de l'artiste : c'était sa petite gorge, si ferme sous les caresses, si juvénile, si pure, c'étaient les fraises savoureuses de ses seins, c'était sa peau de zingara où le moindre rayon de lumière

allumait des reflets d'or, c'étaient ses yeux profonds, son regard d'amour, son corps d'amour, tout l'amour qui sortait d'elle, oh! de l'amour de quoi remplir la vaste salle pour l'éternité! Oui, c'était bien elle, là, sur cette toile, dans ce cadre ancien aux dorures éteintes. Et donc, c'était à elle que Chaumont devait cette place illustre, au premier rang de la gloire, entre Ingres et Delacroix. Deux élèves la copiaient déjà : l'admiration guidait leurs pinceaux encore gauches; parfois ils s'arrêtaient pour s'imprégner les yeux de l'immortelle image, et leur attitude pieuse exprimait ce recueillement qu'imposent les spectacles sublimes de la nature ou de l'art...

En ce moment, un groupe d'artistes s'arrêta devant le tableau: cinq ou six jeunes gens, en chapeaux mous à larges ailes, drapés dans des manteaux décoratifs, chevelus, barbus, exubérans, pleins de sève. L'un d'entre eux, un grand gaillard au teint mat, avec des yeux profonds dans une face émaciée, maladive et géniale, prononça gravement :

— C'est chaste et c'est beau!...

Un autre, — figure mobile un peu ironique, le seul chapeau haut de forme de la compagnie, — répondit en soulignant ses paroles par de petits gestes précis :

— Ce qu'il y a de singulier, c'est que la couleur n'a pas bougé. Voyez l'*Olympia*, là-bas, elle grisonne, elle est déjà marquée. Mais ça, c'est frais comme le printemps!

Un troisième, — crinière et barbe rouges, embroussaillées, — ajouta:

— Éternel comme le talent!

La voix sonore du premier corrigea :

— Dis plutôt comme l'Amour!... Chaumont n'avait pas plus de talent qu'un autre; il en avait peu, très peu : s'il a fait cela, c'est qu'un souffle l'a porté!...

Ses yeux ardens firent le tour de la compagnie; il dit encore :

— Ne sentez-vous pas que c'est une œuvre d'amour?

Il disait cela, cet inconnu que les autres écoutaient avec respect, ce maître ou ce mort de demain aux beaux regards prophétiques. Il disait cela, comme l'éloge le plus complet qu'on pût décerner au chef-d'œuvre, sans rien savoir du prix sanglant qu'il avait coûté. Les autres l'approuvaient dans la même ignorance : œuvre d'amour, cette chair qui garderait à jamais sa fleur de pêche mûrie dans la rosée, son éclat, sa fraîcheur, sa

vie et sa lumière, — œuvre d'amour éternisant le rêve où deux cœurs s'étaient un instant confondus. Et voici qu'au lieu de s'humilier, comme chaque fois que le souvenir de cette page éternelle traversait sa mémoire, Mme Valérien se sentit emportée par un souffle puissant, venu des plus secrètes profondeurs de son être, — de cet abîme que chacun porte en soi, caché sous l'apparence de son moi passager, comme ces larges crevasses des glaciers dont une couche de neige durcie dissimule les mystères. Son cœur se dilatait : un grand coup d'ailes l'emporta vers des régions très pures, où il n'y avait plus place que pour la joie et la fierté. Ah! s'il savait, ce grand jeune homme grave dont les yeux fixaient encore la toile! S'il se doutait d'avoir à ses côtés, en cette petite femme entre deux âges, d'élégance un peu provinciale, le modèle, l'inspiratrice, celle dont la tendresse avait exalté si fort au-dessus de lui-même un artiste sage et moyen, avec quelle poignante émotion s'inclinerait-il devant elle! Mais il ignorait cela, comme il ignorait qu'un mot tombé de ses lèvres réveillait dans cette inconnue le frisson de l'amour frappé dans son vol, tel un aigle à son zénith. Il l'ignorait, il allait partir : jamais il ne saurait que sa parole venait de sonner un impérieux rappel à la vie, de restaurer l'orgueil dans une âme dissoute par les vains regrets, de répercuter le son lointain des heures divines où, sous la caresse du pinceau bien-aimé, un corps adoré et périssable se parait d'immortalité...

Les jeunes artistes, s'arrachant enfin à leur contemplation, s'éloignèrent en devisant encore.

Toujours figée dans son immobilité, Mme Valérien se livrait au torrent de pensées, de sensations, de souvenirs que cette voix étrangère venait de déchaîner. C'étaient ceux d'une autre elle-même, — de la femme qui n'était plus depuis bientôt vingt ans, qui n'avait eu pour brève existence qu'un rapide printemps d'amour, puis que la vie avait effacée, et dont la voix assourdie n'avait plus résonné qu'à longs intervalles : à Constance, peut-être, dans l'air imprégné d'effluves d'amour, ou bien au dernier anniversaire, devant le caveau de famille, sous les regards glacés de Jean-Paul Cornavin. L'essaim ténébreux des remords s'envolait : elle retrouvait sa grande âme d'amoureuse. Pourquoi s'être reprise après s'être donnée? Pour elle, par elle, Bernard aurait vécu, — et il n'était plus qu'un fantôme, à qui la gloire même ne saurait rendre aucune consistance, plus qu'un nom errant

sur des lèvres étrangères, plus qu'une image au fond d'un esprit fidèle, — plus rien qui marche, sente, aime, respire. Pour elle, par elle, avec son corps, avec sa chair, il aurait créé des chefs-d'œuvre et d'autres encore, de quoi remplir ces galeries; tandis que les scrupules, comme une haleine de mort, avaient éteint cette énergie créatrice. Quelques heures d'amour avaient suffi pour exprimer tout l'amour, avec des lignes et des couleurs, sur cette toile vouée à la durée : et voici qu'en s'y retrouvant comme embaumée dans une jeunesse éternelle, elle reconnaissait soudain le signe jusqu'alors à peine entrevu de sa destinée, la raison mystérieuse de sa rencontre avec Chaumont sur un point de ce globe où tout s'effondre dans la douleur, l'énigme indéchiffrée du drame où le sang avait coulé. Témoins ou victimes, les autres acteurs avaient passé ou passeraient: ceci seul demeurait, — part d'éternité à jamais acquise à ses initiateurs, trésor inaliénable que personne ne leur enlèverait: leur œuvre d'amour...

... Elle restait à la même place, ne voyant rien, emportée par un flot grossissant de tendresse et de reconnaissance. Longtemps fixée sur l'œuvre seule, sa pensée s'en éloigna lentement, en chercha la source ignorée, remonta au foyer lumineux d'où elle avait jailli, au soleil d'amour dont elle n'était qu'un rayon. Comme toute œuvre humaine, celle-ci périrait quelque jour: un hasard, une catastrophe, une émeute, le caprice du feu ou d'un fou pouvait l'anéantir; le temps, cesser de l'épargner malgré l'illusion d'immortalité que dégageait sa splendeur. Ou bien les yeux des hommes, dont les esprits changent, se lasseraient de l'admirer : on l'arracherait alors de cette place glorieuse, on la reléguerait dans une salle négligée, elle irait pourrir au fond d'un grenier. Mais ce qu'aucune force destructrice ne supprimerait jamais, ce qui resterait vivant à la façon de ces ondes impondérables qui parcourent éternellement l'univers, c'était l'amour générateur de cette œuvre d'amour. Nulle puissance surnaturelle ne ferait qu'il n'eût pas brillé sur eux, magnifique, inépuisable, imprégnant leurs âmes, glorifiant leurs instincts. Si les couleurs s'effaçaient sur la toile, si les lignes en disparaissaient, il resterait pourtant qu'ils auraient eu l'amour. Et s'il est la vie et la source de vie, s'il crée avec les êtres la joie qui les exalte, le génie qui les ennoblit, de quel droit, de par quel tyran, au nom de quelle aveugle morale illusoire le proscrire, le traquer, l'hu-

milier, le noircir ? Ah! s'il est le feu sacré qu'aucun regard ne supporte, qu'ils s'y brûlent, ceux qui ont levé les yeux sur lui, qu'ils l'aspirent, qu'ils en meurent: on ne peut rien contre le vainqueur éternel...

Cependant une bande de Cook's, qui couraient par le musée comme un essaim de guêpes, vint se poser en bourdonnant devant le chef-d'œuvre. Des bribes de l'explication qu'un guide galonné répétait dans toutes les langues, frappèrent l'oreille de Mme Valérien :

— Cette toile, mesdames et messieurs, est ici depuis peu de temps. Elle a été léguée...

Rien qu'elle ne sût déjà, mais chaque phrase ramenait à ses lèvres le goût de cendres qu'en avait chassé son exaltation d'un instant. Elle aurait voulu fuir et ne put pas: il lui fallut tout entendre. La bande était bruyante, agitée, niaise, inculte: une tribu de barbares. Un petit jeune homme poupin, en complet verdâtre, donna son avis, avec un fort accent allemand, à une longue Anglaise dont une robe « esthète, » fraise écrasée et marron, dessinait les formes anguleuses :

— Le peintre aurait dû mettre là quelque chose, comme l'autre... Un perroquet, par exemple... oui, oui, un perroquet!...

L'Anglaise approuva ; le jeune homme fut si content de sa trouvaille, qu'il courut la colporter de l'un à l'autre, en recueillant les adhésions. Quelqu'un lui répondit :

— Oh! peu importe! Ce qu'il y a de grave, voyez-vous, c'est que les hanches sont trop fortes pour la poitrine!

Le petit jeune homme courut vers la toile, l'examina, revint au critique, et se penchant à son oreille, dit à voix basse quelque polissonnerie qui le fit éclater de rire. Mme Valérien souffrit comme si ces mains étrangères se fussent mises à la dévêtir, comme si ces regards allumés fouillaient les moindres secrets de son corps. Cependant, le guide, — interrogé par une vieille dame à lunettes, qui prenait des notes, — donnait de nouveaux détails :

— On dit que l'auteur de ce tableau a été tué en duel, à cause du modèle,... une actrice, paraît-il... Oh! non, madame, pas une actrice célèbre: personne ne sait plus son nom... Ça se passait il y a une cinquantaine d'années...

Un moment encore, ce fut un caquetage de tour de Babel. Des propos se croisaient en allemand, en anglais, en italien. Un

Russe voulut parler volapük. Puis le guide intervint, en tirant sa montre. Les minutes étaient comptées :

— Mesdames, messieurs, s'il vous plaît !... Nous avons encore beaucoup à voir !

L'essaim reprit son vol, en bourdonnant toujours.

De nouveau, Mme Valérien resta comme seule devant elle-même, dans cette salle où tout ce qui n'était pas elle semblait aboli. Ses pieds se vissaient au parquet. Des visiteurs la remarquèrent. Un gardien méfiant la surveillait du coin de l'œil. Les regrets, la révolte, la honte, l'orgueil se mêlaient comme des vapeurs confuses dans son esprit harcelé. Le nom d'Agnès le sillonna soudain. Et elle se tordit les mains de douleur. Eh quoi ! Agnès aussi, son Agnès bien-aimée, dévorée, après elle-même, comme tant d'autres dont le souvenir traverse l'histoire, comme tant d'oubliées dont l'herbe envahit les tombes ?... Agnès, Florian, si beaux, si tendres, si chers?... Agnès et Florian fuyant ensemble,... vers quoi?... Les rappeler, les retenir, les arrêter?... Les plaindre, les blâmer?... Se dire : qu'ils aillent devant eux, qu'ils marchent maintenant, qu'ils suivent jusqu'au bout la route,... ah ! mon Dieu ! quelle route?... Douleur ou joie?... Crime et folie, peut-être?... Délices plus fortes que les plus cruelles détresses?... Désespoir où se glacent les plus ardentes délices?... Vertu méconnue qui nous pousse vers le mieux?... Faute génératrice de désastres sans fin?... Hélas ! hélas ! tout cela sans doute !... Et d'autres élémens encore :... le philtre où le Destin les mélange pour faire de la vie et de la mort, de la volupté, de l'effroi, de la douleur,... breuvage où sommeille, comme l'ivresse dans le vin, le mystère de l'avenir,... celui des âmes qui s'élaborent dans nos étreintes,.. tout ce mystère enfin que nous nommons fatalité.

ÉDOUARD ROD.

PAYSAGES DE GRÈCE[1]

III. — UNE VISITE A IPHIGÉNIE

Au rythme somnolent du train qui me conduisait en Eubée, je me récitais les vers du chœur chanté par les femmes de Chalcis, dans la tragédie d'Euripide : « Nous sommes venues, en contournant la plage sablonneuse de la maritime Aulis... » Par la portière du wagon, je la voyais, cette plage, j'en suivais les sinuosités, je pouvais compter ses galets, et, de l'autre côté de la petite baie, à peine plus grande qu'une pièce d'eau, j'apercevais, toutes proches, en plein soleil, les maisons blanches de Chalcis. J'eus d'abord l'impression d'une certaine mesquinerie, devant ce lieu célèbre. Mais cette impression s'effaça presque aussitôt : déjà la légende d'Iphigénie m'embellissait l'Aulide!... Au fond, — bien que je ne voulusse pas me l'avouer, — je n'étais venu que pour elle...

Je descends en gare de Chalcis. Une vieille voiture de place très fatiguée m'accueille sur ses coussins, — et tout de suite nous franchissons l'Euripe, — cet Euripe, qui m'apparaissait si terrible à travers les alexandrins de Racine! Je m'imaginais un vrai détroit, un bras de mer écumeuse, sans cesse hérissée de vagues méchantes!... Et voici que je le franchis en dix tours de roue! L'Euripe est un simple goulet, pas plus large qu'un de nos canaux et enjambé par un pont mobile, en tôle fort proprement vernie. A l'entrée, il y a une guinguette, — *le Café des Brises*,

(1) Voir la *Revue* du 15 avril.

— où déjà les flâneurs sont attablés, et, sur l'autre bord, des majuscules murales signalent un hôtel. J'oublie Chalcis et Iphigénie. Je suis dans une de nos sous-préfectures du Nord, sur les rives de la Deule ou de la Scarpe.

Je parcours la ville. Elle ressemble à toutes celles du royaume : il s'y trouve, comme ailleurs, une *platia*, — esplanade rectangulaire, qui s'intitule invariablement Place de la Constitution, — des cafés en grand nombre et beaucoup de pharmacies. Telle est la Grèce d'aujourd'hui : un pays neuf, aux bourgades improvisées, d'une platitude utilitaire qui rappelle les colonies et l'Amérique. Et, sous cette banalité, des ruines souvent médiocres, des souvenirs admirables, mais profondément enfouis dans le passé, et qu'il n'est pas toujours facile de faire revivre !

C'est en agitant ces pensées chagrines que je regagne mon gîte, l'*Hôtel Palirrhia*, — un nom tout local, — car « palirrhia » veut dire le « reflux, » — allusion transparente au courant de l'Euripe !... Il est quatre heures ! Tout le beau monde encombre la terrasse de l'établissement, qui domine l'étroit chenal. Je m'y assieds, au milieu de la curiosité générale. Un costume kaki, que j'ai eu la malencontreuse idée de revêtir, ce jour-là, provoque des clins d'yeux scandalisés. Je sens que le négligé de ma toilette est sévèrement jugé par le public très correct qui m'entoure. Ce ne sont que lieutenans et capitaines, tout chamarrés de galons, fonctionnaires très dignes, baigneurs et baigneuses qui paradent, car Chalcis est une station balnéaire à l'usage des petites bourses. J'ai à côté de moi une famille : le père, en deuil, sanglé dans une redingote noire, malgré la canicule, le binocle sur le nez, une ombrelle verte entre les jambes, — les deux filles gantées de blanc jusqu'aux coudes, et coiffées de chapeaux à la toute dernière mode, — non pas, sans doute, de ces chapeaux fastueux et démesurés, véritables corbeilles de fleurs, que les riches commerçantes de Smyrne ou d'Alexandrie arborent sur la plage de Phalère, — mais enfin des chapeaux mieux que présentables et d'une élégance toute française !... Et, sous les gazes de leurs voilettes, s'épanouissent les plus beaux yeux bruns qu'on puisse rencontrer dans cette Hellade où ils abondent !

Les deux vierges, déjà montées en graine, considèrent les lieutenans avec un visible intérêt, et puis, quand elles se sentent observées, elles baissent vivement leurs paupières un peu lourdes

sur leurs beaux yeux effarouchés, et elles font semblant d'écouter les musiques de l'orchestre qui joue, en ce moment, un air de *Cavalleria rusticana*.

Je confesse mon ahurissement de me trouver, à Chalcis, dans un casino bourgeois. Je cherche Iphigénie parmi tous ces chapeaux féminins qui fleurissent la terrasse jusqu'au milieu du quai; mon regard rencontre celui de ma voisine, — l'aînée des deux jeunes filles, — un feu sombre passe dans ses noires prunelles, et il me semble qu'elles me disent, ces prunelles pleines de courroux : « O étranger, est-ce assez ridicule cette poursuite perpétuelle de l'antiquaille, ces enthousiasmes rétrospectifs pour l'ombre d'une petite princesse qui, peut-être, n'exista jamais!... Certes, nous ne sommes pas des princesses, mais nous sommes Grecques, nous aussi. Ma sœur s'appelle Antigone, et moi je m'appelle Iphigénie, comme celle que tu cherches, et, comme elle encore, nous avons envie, toutes les deux, de faire un beau mariage... Seulement, les Achilles sont rares, ô étranger !... Allons, regarde-nous ! Nous valons bien les vieilles pierres que tu admires et les fables surannées qui t'éblouissent!... »

Ce discours muet me persuade, et je commence à trouver bien sottes mes déceptions. Vais-je donc, comme un pédant, me choquer de tout ce qui est moderne, et m'ébahir, comme un badaud, de ce que Chalcis, ville d'Aréthuse, ait des mastroquets et des apothicaires? Eh quoi! parce que les contemporains d'Agamemnon firent jadis la guerre de Troie, sera-t-il interdit à leurs descendans d'exister à leur guise, — qui est la nôtre ? La Grèce d'autrefois fut très supérieure à celle d'aujourd'hui, c'est entendu! Mais la nouvelle Grèce a sur l'autre un grand avantage, c'est qu'elle vit, tandis que l'autre est morte... D'ailleurs cette Grèce ancienne, je la connais si mal! M'aurait-elle autant charmé que voudraient me le faire croire ceux qui se la représentent d'après les livres et les statues?... J'en doute! Ce que l'Orient a conservé des mœurs antiques n'en donne point une très haute idée. L'ordure y voisinait constamment avec la splendeur, la trivialité sordide avec la magnificence, — et le son des lyres et des flûtes, si agréable à entendre dans les vers de nos poètes, eût écorché mes oreilles, tout autant que les mélodies aigrelettes des musiciens arabes... Ah! non, les choses ne se passaient point, alors, comme sur les bas-reliefs et les vases peints !...

Je me retourne encore une fois vers les deux sœurs aux chapeaux si joliment chiffonnés, et je me sens tellement ébranlé que je n'ai plus du tout le désir d'aller à Aulis, pour voir Iphigénie... Et puis un scrupule me prend, avec un vague espoir de découvrir des choses extraordinaires, et j'y vais tout de même !...

Je commençai par en être puni. A peine avais-je mis le pied dans la barque qui devait me conduire en Aulide, qu'un policier surgit, m'intimant l'ordre de le suivre. La veille au soir, on avait crocheté et dévalisé le coffre-fort d'un négociant de l'endroit. Comme j'étais un inconnu, qu'on ne savait ni d'où je venais ni où j'allais, comme enfin je portais un costume kaki, la rumeur publique m'accusait d'avoir fait le coup... Je dois ajouter d'ailleurs que je fus relâché au bout de dix minutes, avec les plus plates excuses.

Je retrouvai, sur le quai, mes bateliers très intrigués de mon aventure et devenus très méfians. On a beau être relâché par la police, il vous reste un opprobre d'être passé par ses mains. Mais je n'étais pas au bout de mes tribulations. Lorsque je parlai d'Aulis, les deux hommes s'entre-regardèrent d'un air hagard. En vain, répétai-je le nom illustre, en le prononçant à la moderne, — *Avlis! Avlis!* — ils paraissaient ne pas le connaître. « Et voilà la gloire ! » me disais-je... Mais je réfléchis qu'il y a au moins une lieue entre la mer et le village actuel d'Aulis. Impossible de s'y rendre en barque : de là les hésitations des bateliers !... Alors, où devaient-ils me mener?... J'avoue que je ne savais trop. Soudain, pris d'une inspiration, l'un d'eux me demanda :

— Le Petit-Creux ou le Grand-Creux?

A tout hasard, je répondis :

— Le Grand-Creux !

Et les rames se levèrent !... C'est égal! Cette appellation vulgaire me rendait rêveur sur le destin des lieux historiques. Avoir vu le Roi des rois dans toute sa gloire, avoir été célébré par tous les poètes de l'Hellade, — et n'être plus que le Grand-Creux, comme n'importe quel trou à poissons !...

Nous traversâmes d'abord la baie de Chalcis, exiguë et arrondie, toute pareille à un lac de jardin public festonné de montagnes suisses, puis un goulet très resserré, puis une anse

minuscule, qui est le Petit-Creux. Enfin, au bout d'une heure et demie, nous arrivâmes en face du Grand-Creux, — la plage classique d'Aulis selon toute vraisemblance. Le voilà donc, ce port fameux !...

> Quelle gloire, Seigneur, quels triomphes égalent
> Le spectacle pompeux que ces bords vous étalent,
> Tous ces mille vaisseaux, qui, chargés de vingt rois,
> N'attendent que les vents pour partir sous vos lois ?

Ainsi me provoquai-je à l'enthousiasme! Mais devant cette petite crique, en forme de fer à cheval évasé, je partageais les prosaïques inquiétudes des archéologues : Comment les « mille vaisseaux » des Achéens confédérés avaient-ils pu tenir dans cet espace restreint? Mille barques de pêche y eussent été à l'étroit! Acceptons, les yeux fermés, le mensonge poétique et ne discutons point : nous aurions mauvaise grâce. Essaierons-nous seulement de revoir, d'après Euripide, les tentes de l'armée qui s'alignaient là-bas, derrière la ligne des sables, — Protésilas et Palamède jouant aux échecs, — Achille en armes, courant sur le rivage?... Mais tout cela est si lointain! Mon imagination se refuse à l'effort! L'univers, pour moi, se réduit, en ce moment, à la barque qui me porte, moi et mon Baedeker, et l'humanité, aux deux matelots qui sont assis à l'avant. Comme la mer est tout à fait calme, ils laissent aller l'embarcation, les rames au fil de l'eau, — et ils songent à allumer une pipe, à présent qu'ils se reposent... Ils n'ont plus de tabac, je leur offre des cigarettes; cette politesse leur délie la langue : nous causons... Nous causons, comme nous pouvons, — moitié en grec moderne, moitié en italien, car ils ont navigué entre Corfou et Brindisi. Ils ont fréquenté Otrante, Messine, Naples... Naples, surtout, les a éblouis, par le bon marché de ses vins et de ses plaisirs :

— *Ah! Signore!... Ci ha tante donne à Napoli!...*

Et voici que je retrouve, en ces deux hommes, le type du rouleur de Méditerranée, tel que je l'ai rencontré d'Oran à Beyrouth, de Marseille à Alexandrie : même structure corporelle, mêmes allures, mêmes jargons, mêmes cultes! La déesse des ports, Vénus étoile de la mer, est leur commune, et, peut-être, leur unique adoration. Inutile de feuilleter Homère. Les hommes, qui sont là, tout près de moi, m'introduisent dans la société d'Ulysse et de ses compagnons. Le décor du monde antique a

pu s'évanouir, l'âme de ses marins est toujours vivante, identique à elle-même, comme les élémens qui l'ont façonnée, — l'eau, le soleil, le vent, — éternelle comme les séductions de Circé l'Enchanteresse!...

Nous débarquons en Aulide. C'est le désert!... Une mince bande de sable, puis des champs moissonnés, envahis de chardons et d'herbes fanées, puis la ligne du chemin de fer, et, par derrière, des monticules blanchâtres tachetés çà et là de broussailles poudreuses. Tout au fond, à un kilomètre de la plage, s'élève une misérable chapelle de Saint-Nicolas entre deux ou trois cyprès. Ces pauvres arbres, est-ce tout ce qui reste du bois sacré de Diane? En tout cas, s'il faut en croire les savans, la déesse aurait eu son temple à proximité de la chapelle, sur l'éminence voisine. J'y grimpe, je me heurte à d'insignifians décombres, qui semblent indiquer, en effet, les substructions d'un édifice ancien, et, du haut de cette butte, j'embrasse le calme paysage de la mer et des montagnes de l'Eubée. Le soleil se couche, l'ombre descend peu à peu sur les roches grises et nues, sur les champs moissonnés. Cette solitude est d'une âpreté et d'une tristesse mornes... Ah! Iphigénie en est bien absente! Je cherche autour de moi quelque chose de féminin qui me la rappelle, — une fleur, un coquillage... Les pierres sont vert-de-grisées, comme si elles avaient trempé dans un bain de cuivre, et il n'y a pas de fleurs! Rien que des chardons, des corolles grasses, hérissées de piquans et recourbées en lames de coutelas. Je finis par cueillir quelques brindilles cassantes, terminées par de petites boules cotonneuses, qui ressemblent aux edelweiss... Une plante d'herbier, décolorée et sèche comme le souvenir de la Vierge qui dut être immolée à cette place, voilà tout ce que je rapporte de ma visite à Aulis...

Mais le retour fut triomphal.

Notre barque était seule sur la mer vide, embrasée et froide... L'eau molle glissait autour du bordage, — bain d'essences précieuses où se dissolvent des pierreries, — et l'on coulait dans une lumière d'or, si voluptueuse et si dense qu'on la sentait ruisseler sur son visage et sur ses mains, en une tiédeur de pluie. Entre la lune pleine qui montait et le soleil descendu derrière les cimes de Béotie, le ciel violet était tout vibrant des poussières du crépuscule, et, par delà cette zone ardente, l'éther

pâle et mort, qui baigne le globe lunaire, déployait vers l'Est ses grands espaces gelés...

Lorsque j'arrivai à Chalcis, il faisait nuit. Très tard, j'errai sur les quais tout bruyans de musiques. On dînait sur les terrasses, les tables refluaient jusqu'au milieu de la chaussée. La nuit était si belle et l'air si caressant!... *Galéné!* disaient les anciens Grecs: une mer de lait, un vaste frissonnement d'or, où se déroulaient des volutes de soie blanche! Les chaudes mousselines des brumes flottaient en arborescences confuses sur le canal d'Atalante, et, à travers ce jardin de vapeurs virginales, — fleur neigeuse d'un printemps, — au loin les montagnes de Thessalie profilaient vaguement leurs silhouettes de divinités géantes.

Jamais je n'ai goûté, comme ce soir-là, le simple bonheur d'être, — l'ivresse de boire le monde par tous mes sens épanouis. Près de l'endroit où je m'étais arrêté, dans un café populaire, des matelots dansaient au rythme navrant d'un orgue de Barbarie. Et cette pauvre ritournelle, qui tournait toujours dans le même cercle, me faisait mal, autant que ma propre conscience submergée de délices et impuissante à recueillir toute la joie éparse autour de moi...

IV. — L'ACRO-CORINTHE

Mégare, les Roches Scironiennes, la campagne de l'Isthme, — tout ce pays dénudé et poudreux prépare mal à l'entrée dans le Péloponnèse verdoyant. Il est vrai que la « grande île de Pélops, » — comme disaient les vieux poètes, — offre un double aspect : sécheresse et stérilité sur la côte orientale, qui semble le prolongement de l'Attique, fécondité grasse sur l'autre versant qui rappelle l'Italie et parfois nos régions du Nord. Corinthe, assise entre son riche vignoble et ses maigres champs d'oliviers, forme la transition.

On ne s'y arrête guère que pour visiter son Acropole. Et, pourtant, le paysage maritime qui l'environne est un des plus beaux qui se puissent voir en Méditerranée. On sent tout de suite qu'une grande ville de commerce et de transit devait naître là. L'ampleur du golfe, la courbe accueillante des rivages, la douceur du ciel, toutes les séductions d'une terre abritée et opulente y conviaient les marins et les marchands de

tous les ports du monde antique. Corinthe fut la rivale de Carthage : proies magnifiques l'une et l'autre, qui tentèrent longtemps l'avidité romaine! La prise de ces deux villes développa chez les vainqueurs une rage de destruction, une faculté d'engloutissement qui firent époque dans l'histoire. Le fameux « airain de Corinthe, » produit par la fusion de tous les métaux précieux qui se liquéfièrent au feu de l'incendie allumé par Mummius, symbolise à merveille l'amalgame de trésors et de civilisations qui se sont déversés dans ce réceptacle de l'Isthme, comme dans un creuset toujours en travail.

De tout cela il reste à peine un souvenir. Les quais du *Léchaion*, — l'ancien port de Corinthe, — ne sont plus qu'une plage déserte, un peu basse et marécageuse, où l'on cultive des concombres et des lentilles. Des vignes occupent l'emplacement de la ville ancienne, dont l'unique vestige est un petit village qui s'appelle encore *Palaio-Korintho*, la vieille Corinthe : quelques maisons de paysans, groupées sous les platanes, autour de Pirène, la fontaine de Pégase, et dominées par les escarpemens de l'Acropole!...

*
* *

Cette acropole un est cône rocheux accessible d'un seul côté, par des sentiers de mulets : une véritable ascension!

Nous montons pendant près de deux heures, nous tournons à l'Ouest, au-dessus d'une gorge où pâturent des moutons, — et tout à coup, nous voici devant une ville du moyen âge, à peu près intacte, mais d'une apparence tellement vétuste qu'on ne lui donne plus d'âge. Ce pourrait être aussi bien une citadelle de l'époque classique. On distingue mal ce qui est byzantin de ce qui est vénitien ou turc. Une couleur uniforme revêt les pierres, une même décrépitude effrite les lignes ébréchées des constructions, et le rocher tout entier a l'air d'une immense bâtisse en ruines.

Nous passons sous une porte basse, cuirassée de plaques métalliques, hérissée d'énormes clous qui se détachent sous l'action de la rouille, qui branlent comme une lamentable ferraille. Puis, un large corridor obscur et coudé vers le milieu se replie, à la façon d'un souterrain, dans l'épaisseur du rempart. Il y a trois enceintes superposées, trois lignes de créneaux qui se resserrent ou qui se déploient, qui, d'un bond, escaladent les

déclivités des roches pour s'abaisser aussitôt vers des précipices, qui se suspendent au-dessus de votre tête, qui s'enfoncent sous vos pieds et qui vous menacent de partout comme des rangées d'yeux méchans. Cet appareil de défense, compliqué et formidable, nous semble aujourd'hui un jeu d'enfans cruels. Il évoque brusquement à l'esprit une forme périmée de la guerre, — la guerre des anciens temps avec l'ingéniosité atroce de ses guet-apens, les raffinemens de ses ruses et de ses traîtrises... Une vaste souricière, où l'on ne pouvait s'aventurer, sans risquer de choir dans un piège et de mourir d'une mort affreuse et lente, telle m'apparut cette forteresse médiévale de l'Acro-Corinthe.

Nous voici dans la troisième enceinte. De chaque côté de la porte, des escaliers étroits conduisent jusqu'au chemin de ronde, où le paysage vertigineux émerge soudain, découpé par petits morceaux dans les embrasures du mâchicoulis. Là, on est en plein moyen âge. Des échauguettes sont encore debout, on s'attend presque à en voir sortir un archer génois, ou à entendre sonner des crosses d'arbalètes sur le pavé de la courtine. En bas, c'est une confusion de décombres, où s'ébauchent des orifices de citernes, des margelles de réservoirs, des silhouettes de mosquées, de corps de garde, de maisons turques. Une vilaine petite chapelle, consacrée à je ne sais quel saint orthodoxe, se tasse, vers la gauche parmi des broussailles. Des cierges brûlent à l'intérieur, et il en sort, par intervalles, un nasillement de psalmodies pieuses. Un grand chien bondit au milieu des herbes, aboie férocement contre nous... Des paysans sont là, venus pour un pèlerinage ou pour un vœu...

Nous montons plus haut, longtemps, péniblement, toujours parmi des décombres méconnaissables, et, lorsque nous touchons la crête, nous sommes au bord du rempart opposé, qui surplombe le flanc septentrional du rocher. Perpendiculaire, tombant d'un jet sur la vallée de l'Isthme, il est absolument inabordable de ce côté-là... Et, encore une fois, c'est l'ivresse de l'espace, l'émerveillement d'embrasser d'un seul coup d'œil tant de sommets illustres ! Cette Acro-Corinthe est le plus admirable belvédère de toute la Grèce !

Je retrouve, l'une après l'autre, les nobles montagnes auxquelles ma vue est maintenant accoutumée : la masse rocheuse de Salamine, les monts Ægaléens, le Cithéron, l'Hélicon, le Parnasse, — rude profil qui plane sur tous les paysages classiques

de l'Hellade, — puis les chaînes tourmentées et compactes du Péloponnèse, les pics d'Arcadie, le Ménale et le Cyllène. A mes pieds, le chemin de fer d'Argos, qui serpente le long des torrens desséchés, puis la langue de terre de l'Isthme, étalée entre les deux mers comme la courroie d'un ceinturon, dont le canal serait la boucle... Il est midi ! Tout est blanc, d'un blanc laiteux de chaux vive, ou d'un blanc diaphane de cristal. Là-bas, du côté de l'Arcadie, des rouges pâles s'étendent sur les parois incandescentes des montagnes. Un long ourlet de pourpre ondule sur la blancheur crayeuse du Cyllène. Les montagnes fument, comme volatilisées par la chaleur. Les deux golfes sont tout bleus, et si calmes, si transparens, que leur surface unie se confond avec la splendeur insaisissable de l'air, et qu'on ne reconnaît la présence de l'eau qu'aux reflets des roches marines qui s'y répètent du haut en bas, comme dans un miroir. Le double azur du ciel et de la mer, où se découpent les sinuosités des rivages, les buées chaudes qui flottent en amas de mousselines ténues, l'envergure des deux golfes, — tout cela immense, radieux et brûlant, d'une profondeur, d'une grâce, d'une suavité à la Vinci, c'est un matin d'été sur l'Acro-Corinthe !...

*
* *

La chaleur méridienne est tellement écrasante que je suis obligé de m'abriter derrière un pan de mur. Je regarde aux alentours. Le sol a été fouillé. Des fragmens de colonnes, des morceaux de dallage gisent dans des crevasses. De petites chambres, enfoncées maintenant dans la terre, se succèdent, comme des celliers ou des caveaux funéraires. Je suis sur les ruines du fameux temple de la Vénus Corinthienne, de l'Astarté sémitique intronisée ici par les marchands de Tyr et de Sidon. Selon la coutume asiatique, un collège d'hiérodoules était chargé de la servir, et mille courtisanes attachées au sanctuaire partageaient avec eux les fonctions et satisfaisaient aux exigences du culte.

Le coin d'ombre où je me repose fut peut-être la cellule d'une de ces étranges prêtresses. Quel endroit suggestif pour les songeries de la sieste !...

Elles obsèdent mon imagination, ces courtisanes de Corinthe, dont le renom et les mérites furent si grands que Pindare lui-même, le maître du sublime, ne dédaigna pas de les chanter. Il

leur parle en ces termes, au début d'une scolie : « *Jeunes filles qui recevez beaucoup d'étrangers, servantes de la persuasion dans la riche Corinthe, vous qui brûlez les blondes larmes de l'arbre pâle, d'où coule l'encens, votre pensée vole souvent vers Aphrodite, la mère céleste des amours. Enfans, elle vous permet, du haut du ciel, de cueillir sur vos lits amoureux le fruit de la tendre saison. Et la nécessité embellit toute chose!...* »

Pourtant, le poète est pris d'un scrupule : « *Je ne sais trop ce que vont dire les maîtres de l'Isthme, de ce que j'imagine de mêler ainsi des servantes d'amour au prélude d'une scolie douce comme le miel!... Mais on vérifie la pureté de l'or avec la pierre de touche!...* »

Et tout de suite, libéré de ce vain souci, il entonne son hymne à la louange de l'homme opulent qui le paya : « *O reine de Chypre, voici qu'un troupeau de cent jeunes filles grasses vient d'être amené dans ton bois sacré par Xénophon, joyeux de ses vœux accomplis!...* »

Qu'était-ce que ce Xénophon qui s'offrait un tel festin de volupté? Sans doute un vainqueur à la course des chars! Le bois sacré, dont il s'agit, c'est peut-être ici qu'il s'élevait, — autour du temple de Vénus Astarté. Le fils de famille avait convié ses amis, ses cochers, ses palefreniers, tout le cortège de serviteurs et de parasites qui accompagnaient habituellement les coureurs olympiques, et l'on était monté en pompe au sanctuaire de la Déesse... C'est égal! Cent courtisanes, et cette bande de jeunes fous, ce durent être de belles noces!...

Mais ce passé-là n'est pas si loin qu'on le pense!... Il me semble que je les ai vues quelque part, ces servantes d'amour, — engraissées à point, les joues peintes de vermillon, la chevelure et les mains toutes sonnantes de bracelets et de pendeloques!... C'était dans certaines rues ombreuses de Tunis, ou à Kéné, dans des gourbis de terre noire, au bord du Nil!

Et, soudain, devant ces grands espaces miroitans et calmes, pâmés de langueur sous le flamboiement de midi, je me remémore des midis d'Alger, des siestes moites parmi les odeurs des jasmins enfilés en chapelets et en diadèmes autour des coiffures féminines. Cela sentait le vin d'Espagne, la cannelle et l'encens, — et cela se passait dans les patios bleus des petites maisons mauresques, sur les hautes terrasses, où l'on fait la prière et l'amour, et où l'on rêve devant la mer, par les soirs de

lune. Comme à Corinthe sans doute, dans le temple de l'Aphrodite-Pandémos, — on rencontrait là des femmes de tous les pays : des Gétules, des Numides et des Garamantes, des Siciliennes, des Gaditanes et des Baléares!... Tant d'êtres venus de régions si diverses et qui se livraient aux regards dans la nudité de leurs corps et la candeur de leurs mouvemens. On peut juger vulgaires ces fréquentations et ces plaisirs. Moi, j'y trouvais une poésie débordante. Les terrasses et les cours mauresques de la rue Barberousse me valurent les éblouissemens des grands voyages. Parmi ces belles filles brutales, au tintement rauque des syllabes étrangères, au chevrotement des guitares et des mandolines, je me suis promené dans Messine et dans Palerme, dans Grenade et dans Séville, sur les quais de Barcelone et de Malaga, dans toutes les villes où je logeais des chimères et du romanesque! Et il y avait autre chose encore qui m'enchantait en ces momens : la féerie des soirs, les odeurs d'Orient, les effluves vivifians de la mer, les cris sauvages poussés tout à coup, au fond d'une ruelle obscure, par des hommes qui s'entr'égorgeaient... Ce cri africain, il grince encore à mes oreilles, aussi effrayant qu'à la minute, où, pour la première fois, dans l'hébétude et l'épouvante du sursaut, je l'entendis rugir tout près de moi, derrière le mur! L'horloge sonna deux heures du matin, et, peu à peu, tout s'apaisa, comme fondu dans le noir, dans le calme stupéfiant!... Je le sais bien, il se mêlait beaucoup d'enfantillage à ces émotions très naïves, mais nulle part, depuis, je n'ai goûté une pareille ivresse, à la fois physique et intellectuelle, et jamais je n'ai perçu plus directement qu'en me penchant sur ces êtres farouches et beaux ce que dut être l'humanité des temps antiques...

Corinthe, très probablement, procura des sensations pareilles aux jeunes Romains qui débarquaient en Achaïe, à la suite d'un propréteur ou d'un proconsul. C'était la grande fête de leur puberté... Dans cette Grèce un peu molle et trop raisonnable, sans passions extrêmes, élégante et pauvre, — moyenne en tout, — les courtisanes célébrées par Pindare apportaient quelque chose du faste et de la couleur asiatiques, de la crudité, de la violence et de l'outrance africaines, — et, pour tout dire, elles mettaient une sorte de romantisme enivrant dans ce pays classique. Corinthe, qui fut le grand creuset des idées et des

mœurs antiques, se prêtait merveilleusement à ces alliages.

Et c'est pourquoi je ne me choque point devant les ruines composites qui m'entourent. Ici, c'est le lieu où les contraires finissaient par se rejoindre. Les époques et les souvenirs s'y mêlent, comme s'y sont mêlés autrefois les grands courans civilisateurs ou corrupteurs. Byzance, Venise, Stamboul, les temps légendaires, tout cela se présente sur un plan unique. Je ne suis pas surpris, lorsque je découvre Pirène, la fontaine de Pégase, de la voir dans un décor du moyen âge!...

Je l'ai cherchée longtemps, car elle est bien cachée!...

Je visitai inutilement tous les recoins de l'Acropole proprement dite. Enfin, dans la seconde enceinte, au pied de la muraille, je tombai au milieu d'une bande de paysans assis sur de grosses pierres et en train de manger. Parmi les rustres, se prélassait un pappas rubicond, l'air important d'un juge de paix sous sa toque et sa robe à longues manches. Les femmes, encapuchonnées de mouchoirs jaunes à fleurs, s'activaient autour des mulets qui portaient les provisions. C'était cette pieuse compagnie qui, tout à l'heure, chantait des psaumes dans la laide petite chapelle... Le pèlerinage terminé, ou le vœu accompli, on se sustentait à l'ombre, en attendant que le soleil fût moins chaud, pour redescendre...

Je soupçonnai tout de suite qu'il devait y avoir de l'eau à proximité, les Orientaux aimant à dîner au frais. J'interrogeai le pappas... En effet, il y avait une source à deux pas, — et cette source c'était Pirène! Quelle joie!... Un enfant m'y conduisit, un gros verre à la main. Il me montra une brèche dans le rempart, — un trou sombre comme une grotte : « C'est là!... » En me courbant un peu, j'aperçus, au fond, un canal en maçonnerie, fort étroit, où circulait une eau très pure et d'une fraîcheur tranchante. J'avais tellement soif, et j'étais si harassé par la chaleur, que j'en oubliai tous les beaux contes mythologiques dont je m'étais muni pour cette docte visite. Je bus avec sensualité, sans penser à rien, comme un cheval qui a longtemps couru, comme devait boire Pégase lui-même, après avoir promené Bellérophon par les espaces...

Et puis les paysans m'appelèrent, m'obligèrent à m'asseoir. Il fallut fraterniser avec eux, accepter du vin résiné, du pain, un morceau de mouton rissolé à la broche, que l'un d'eux m'offrit

du bout des doigts. Et si ce n'était pas précisément la poésie que j'avais espérée en cet endroit, c'en fut une autre, plus familière, plus savoureuse, et peut-être aussi plus vivante, — jusqu'au moment où je repris le chemin de la moderne et très prosaïque Corinthe...

V. — AU PAYS DE SCHLIEMANN

Entre Corinthe et Tripoli, la seule station qui m'ait procuré un peu de plaisir, c'est Némée, la ville d'Hercule et des jeux athlétiques : un verre d'eau glacée que m'apporta le conducteur du train ranima mes énergies rendues fort languissantes par un temps orageux et lourd. Je pus admirer plus à l'aise cette région montagneuse et boisée, et m'émouvoir suffisamment au souvenir des *Néméennes*, pour regretter de ne la point parcourir à petites journées.

Puis, au sortir des défilés, ce fut l'Argolide, — Mycènes, Argos, Tyrinthe, — pays de grand style et de grand caractère ! Le soleil l'avait recuit et brûlé à point, pour qu'il me donnât tout de suite l'impression d'un coin de Tell algérien. Les plaines moissonnées, les montagnes fauves avaient des colorations vraiment africaines : rien que du blanc et du rouge, le rouge-brun des vases peints et des fresques antiques. Ces teintes uniformes finissaient par atténuer le tohu-bohu de civilisations et d'architectures qui se pressent et s'entre-choquent sur ce sol trop vieux, trop travaillé par les hommes.

Tout prenait une même physionomie, l'acropole cyclopéenne de Mycènes et le castel moyen-âgeux d'Argos !... Était-ce la fatigue, ou la chaleur, ou la satiété d'un spectacle peu varié, mais je ne pouvais me défendre contre un invincible sentiment de lassitude et d'ennui. Je le confesse : Atrée et Thyeste, Agamemnon et Cassandre, les sépultures royales, toutes ces ruines documentaires me laissèrent absolument indifférent. Je me sentais égaré en plein domaine archéologique, dans un canton qu'emplit maintenant la seule gloire d'un épicier mecklembourgeois. L'Argolide est devenue le pays de Schliemann, qui l'a fouillé avec un sombre acharnement. Et je me disais : « Ce fatras de pierres ne me parle pas davantage qu'un amas de matières géologiques. Ce sont des coquilles. L'animal qui vivait dessous a disparu. Or, il n'y a que l'animal qui m'intéresse. Les rares

débris qui attestaient ses goûts, son luxe barbare, — ses colliers, ses boucles d'oreilles, ses masques funéraires, — tout cela a été emporté, tout cela dort sous les vitrines du musée d'Athènes !... Alors, à quoi bon s'essouffler à gravir de mauvais sentiers ?... Épargnons-nous des frais de mulets et d'agoyates !

Le coup de grâce me fut donné par Tyrinthe.

Et pourtant, j'avais repris courage à Nauplie, petit port aux maisons claires et blanches, aux rues pavées de larges dalles, à la physionomie tout italienne (ce qui est un éloge pour une ville grecque, car, en général, les bourgades modernes de l'Hellade sont dénuées de tout caractère). La plaine environnante, un peu marécageuse, est couverte de cultures maraîchères, de vignes, de champs de blé. Les rideaux de peupliers, les roseaux à panaches, les arbres fruitiers, disséminés dans la campagne, lui forment une ceinture verdoyante qui contraste nettement avec la nudité sèche des montagnes prochaines et du rocher d'Argos dressé à l'autre extrémité, — haute muraille de cuivre rouge sous sa couronne de créneaux byzantins.

Par une jolie route, bordée de métairies et de villas, j'allai donc allégrement à la recherche de Tyrinthe. Je faillis passer sans la voir. A ma droite, une énorme butte ellipsoïdale couvrait un espace considérable... Quoi ! C'était pour ce tas de pierres que je m'étais dérangé ! Je ne voulais pas y croire. Mais il fallut bien me rendre à l'évidence : j'étais à Tyrinthe !...

Alors, pour me préparer aux émotions de la découverte, je m'installai en face, sous la tonnelle d'une auberge, et, devant un verre de mastic, je feuilletai fiévreusement mon guide. J'appris que j'allais voir « le plus ancien exemplaire du style cyclopéen, » deux « châteaux » contigus, — le supérieur et l'inférieur, — un palais ou *mégaron*, avec une *aulé*, un autel domestique, un gynécée, un appartement des hommes, toute une série de chambres... Et déjà je me figurais une éclatante résurrection des siècles homériques !

Hélas ! les guides, comme les archéologues, se moquent du monde ! Quand j'arrivai sur les lieux, je me trouvai en présence de gros blocs de pierre superposés (voilà pour les remparts !) et d'une aire de grange hérissée de cailloux et de broussailles, où se dessinaient vaguement des traces de fondations (voilà pour les deux châteaux, le *mégaron*, les chambres des reines !...). A

mettre les choses au mieux, tout ce qu'on peut éprouver au milieu de ce terrain vague, c'est l'étonnement du badaud qui se demande : « Comment s'y est-on pris pour remuer toutes ces grosses pierres ?... » Quant au détail pittoresque des mœurs homériques, il est préférable de s'enfermer à l'hôtel et d'y relire tranquillement un chant de l'*Odyssée*. On y apprendra là-dessus beaucoup plus qu'à Tyrinthe !

Pour moi, ce que j'y ai vu de beau, ce sont les chardons. Les deux plates-formes des « châteaux » en étaient garnies avec une si magnifique profusion, qu'on ne pouvait faire un pas sans se piquer les mollets. Ces chardons étaient admirables. Jaunis, tordus, recroquevillés par le hâle de la canicule, ils revêtaient toute la surface de la citadelle, comme une immense rouille aux tons les plus délicatement nuancés et les plus somptueux. Quelques-uns, épanouis, arborescens, offraient de loin une apparence d'orfèvreries préhistoriques, de trépieds, de candélabres d'or. Et, çà et là, pareils à des plaques de bronze vert, des massifs de câpriers s'étalaient parmi les rouilles végétales. Toutes blanches, avec des pistils violets, les corolles légères semblaient des essaims de papillons posés sur les branches...

Vraiment, c'était presque beau, dans l'insignifiance des ruines !

Je m'en revins avec tristesse, et, chemin faisant, des pensées qui m'étaient déjà venues à l'Acropole d'Athènes se précisèrent dans mon esprit.

... Sans doute — me disais-je, — ces fouilles sont intéressantes, passionnantes même pour des archéologues, des professeurs, des architectes, tous les gens du métier. Et encore ! il serait peut-être préférable pour eux de s'en tenir purement et simplement aux gros livres qu'on écrivit sur ces fouilles, à ces copieuses monographies qui, avec leurs cartes, leurs planches, leurs illustrations, ont épuisé réellement la matière. Car la science est comme les sauterelles. Partout où elle passe elle ne laisse plus qu'un squelette. Elle vide les tombeaux, descelle les bas-reliefs, emballe les statues pour des musées lointains, détériore les fresques avec des réactifs chimiques, afin de les dessiner ou de les photographier plus commodément. Il ne reste rien à glaner derrière elle, et la triste carcasse, qu'elle abandonne,

après avoir fait son butin, est bientôt envahie par les herbes, *achevée* par les intempéries et les accidens du plein air : c'est la dissolution complète !... N'importe ! J'admets qu'un champ de ruines, même dans cet état, soit encore instructif et curieux pour les professionnels désireux de contrôler les livres par l'examen des lieux.

Mais nous, — simples voyageurs ou artistes, — qui ne venons chercher en Grèce que de la beauté, qu'est-ce que cela peut nous faire ?... C'est une mauvaise plaisanterie que de nous convier devant des monceaux de briques ou de plâtras, des racines de murailles, des fossés et des trous, sous prétexte qu'il y eut, à cet endroit, une ville ou un monument illustre. Il serait loyal de nous avertir que nous nous fourvoyons, en essayant de pénétrer dans ces laboratoires d'érudition, où presque tout nous est inintelligible. Mais les archéologues ne se résignent point à ne travailler que pour la science. Ils veulent faire du bruit, eux aussi, attirer la foule, et, pour être plus sûrs de la retenir, ils flattent sa puérile curiosité. Ils remettent en place, ils reconstruisent : la tentation est si forte ! Et, comme ils ne peuvent pas reconstruire complètement, comme il y a toujours, dans leurs restitutions, une part forcée de conjectures et de tâtonnemens, ils dressent des monumens hybrides et inachevés qui ne ressemblent à rien, qui ne servent à rien...

A l'aspect de ces fausses ruines, — qui ne satisfont ni l'esthétique ni une science scrupuleuse, — on se prend à regretter ces autres fausses ruines, dont on raffola au temps de l'abbé Delille, — les ruines imaginées ou idéalisées par un Hubert Robert. C'était enjolivé et francisé !... D'accord ! (Moins cependant qu'on ne veut bien le dire !) Mais ces tentatives de l'aimable peintre étaient exemptes du pédantisme méticuleux et timide qui rend si gauches les actuelles restaurations. Ses sanguines et ses crayons témoignent d'un sens singulier de la grâce et, souvent, de la vraie beauté. Par-dessus tout, il nous donne l'impression que l'antique *continue à vivre*. Non seulement ses ruines sont parées comme un jardin, égayées d'arbustes, festonnées de pampres et de guirlandes, mais *elles servent toujours à quelque chose*. On s'y réunit pour causer, pour prendre le frais, on s'y promène pour le plaisir, sans la préoccupation d'une phrase de Baedeker à vérifier. Des laveuses suspendent leurs linges aux volutes d'un chapiteau, des paysannes étalent leurs légumes et

leurs fruits sur le dallage d'un portique. Des chevaux pâturent sous le péristyle d'un temple. Appuyé au socle d'une statue de faune, un capucin égrène son chapelet. La robe rouge d'un cardinal, ou l'ombrelle gorge-de-pigeon d'une grande dame éclate parmi les blancheurs roussies des vieux marbres... Encore une fois, le détail était peut-être trop joli, mais l'ensemble demeure coloré, lumineux, joyeux et vivant.

Aujourd'hui, c'est le contraire! On a isolé et stérilisé la ruine, comme un sujet de vivisection archéologique. On a fait le désert autour d'elle, et on l'a mise sous globe, comme une pièce de musée. Elle ne tient plus à rien, elle est hors de l'espace et du temps, elle est devenue quelque chose de bâtard, qui n'est ni le présent ni le passé, — ni la mort dans son repos inviolé, — ni la vie dans sa trivialité et sa beauté!

En littérature, même chose! L'antique s'est de plus en plus isolé de la vie. Tandis qu'au XVIe et au XVIIe siècle, — de Ronsard à Racine, — l'antiquité littéraire se soudait à la vie moderne, *continuait à vivre*, — à partir d'André Chénier, elle est entrée, elle aussi, comme l'antiquité de la plastique et de l'architecture, dans le petit monde clos de l'archéologie. On s'est préoccupé pour elle de la couleur locale, — ce qui conduisait directement au bric-à-brac des romantiques, — on l'a transformée en un magasin de décors et d'images. Ce décor et ces images, c'est toute la substance du *faux hellénisme* qui, dans l'ordre littéraire, est le pendant de la *fausse ruine*. Autant qu'elle, il est hors la vie. Il ne se soucie pas davantage de loger une âme antique ou même moderne sous les formes creuses que son dilettantisme s'amuse à maintenir debout. Et quand, par hasard, il s'en soucie, c'est encore pire! Les « pensers nouveaux » répugnent à la forme antique consacrée, et les âmes grecques ou latines qu'on prétend ressusciter sont de vains fantômes, indécis entre le rêve et la réalité.

Nos classiques étaient plus sages qui faisaient parler Phèdre comme la Montespan et qui habillaient Iphigénie comme une dauphine de ce temps-là. Une fable de Sophocle ou d'Euripide se formulait naturellement pour eux sous les espèces d'un drame tout actuel ou d'une psychologie toute contemporaine. Les noms antiques n'étaient là que pour marquer la continuité de la tradition et attester la religion des hommes nouveaux envers ceux d'autrefois...

Je récriminais de la sorte sur la route de Tyrinthe à Nauplie. Sans doute, ma déconvenue m'avait irrité, et j'exagérais... Mais, pourtant, je crois n'être que raisonnable, en déplorant que les lieux *purement archéologiques* ne soient pas le fief exclusif des savans : nous, profanes, nous n'avons rien à voir dans ces salles d'études. Et, d'autre part, lorsqu'il s'agit de ruines ayant une réelle valeur d'art, n'est-il pas souhaitable qu'on les dérobe à d'imprudentes restaurations, qu'on les sauve de la tristesse et de la solitude auxquelles l'archéologie administrative les condamne? Après que la science a tiré de ces ruines tout l'enseignement possible, qu'on les rende à leur destin! Si la nature et les hommes sont capables d'en consommer la destruction, ils peuvent aussi leur restituer une vie et une beauté cent fois plus précieuses que la morne intégrité où on les conserve.

VI. — LE 18 AOUT 1806

Une des routes les plus tristes que j'ai parcourues en Grèce, c'est celle qui va de Tripoli à Sparte. Les villages y sont rares, la végétation aussi. Ces montagnes médiocres, ces vallées sans eau n'ont pas la tragique horreur des paysages complètement nus et déserts.

On ne commence à s'intéresser un peu aux choses du dehors qu'à partir du Khan de Vourlia, sans doute parce qu'on sait qu'on se rapproche de Sparte et qu'on ne peut supposer autour de cette ville célèbre une banlieue quelconque.

Nous nous arrêtâmes longtemps à Vourlia. J'avoue que le dernier de mes soucis fut de reconnaître le champ de bataille de Sellasie, qui se trouve, paraît-il, dans les environs. Mon cocher, assommé par la chaleur de midi, s'était couché par terre et ne voulait plus bouger. Je fis comme lui, je m'allongeai sur un banc et j'essayai vainement de dormir, parmi les criailleries d'une bande d'ouvriers qui buvaient dans la salle voisine. Ces modernes Spartiates parlaient anglais, étant nouvellement rentrés d'Amérique, — et je crus comprendre qu'ils invectivaient la Compagnie française des Mines du Laurium, dont le personnel, en ce moment-là, s'était mis en grève. Des journaux démocratiques placardés contre le mur leur fournissaient des argumens. C'est ainsi que je descendis vers Lacédémone, poursuivi par la clameur des revendications sociales.

La région paraît pauvre. Les hommes ayant émigré pour la plupart vers des pays d'industrie, ce sont les femmes qui cassent les cailloux du chemin, sous la surveillance d'un cantonnier... Puis, à mesure que nous descendons, la vie a l'air de renaître, les vergers, les jardins deviennent plus fréquens. Nous traversons un grand village encore endormi, à cette heure de la sieste, — et, brusquement, la route fait un coude, en longeant un ravin dangereux, une côte rapide dévale sous de hautes tranchées : le Taygète, énorme et bleuâtre, vient de surgir, avec ses pics espacés, qui flottent dans un brouillard très fin !...

Bientôt, la vallée de l'Eurotas se découvre, l'immense plaine laconienne, toute luxuriante de verdure, à l'atmosphère humide et lourde, où se cachent des marécages et des rigoles de rizières. Au bord de la route, s'échelonnent des moulins et des guinguettes qui annoncent la proximité d'une ville. La côte s'abaisse de plus en plus... Nous voici dans la plaine. Un pont suspendu enjambe l'Eurotas, le fleuve héroïque et légendaire. Quoi qu'en ait dit la malignité, il a toutes les apparences d'une fort belle rivière. Seulement, son cours, appauvri en cette saison, se divise en deux ou trois bras, qui se rétrécissent sur un lit de galets. Çà et là, le long des berges, de maigres lauriers-roses, des prés de luzerne aux fleurs violettes foisonnantes, et, — disséminés dans des arrière-plans rocailleux, — de petits oliviers qui semblent des arbres exotiques au milieu de cette fertilité toute septentrionale...

Il est cinq heures, l'air fraîchit un peu. Les promeneurs se hasardent à sortir, — des commerçans de Sparte, des fonctionnaires de la monarchie ! A voir ces bonnes gens pacifiques, errant, l'ombrelle sous le bras, par les sentiers des prés, ou assis sur les talus de la rivière, on perd insensiblement la notion des milieux. Si étrange que cela me paraisse aujourd'hui, je retrouvai là, dans cette campagne de Sparte, dans cette tranquillité provinciale, l'impression d'apaisement et de bourgeoise félicité que j'avais éprouvée tout enfant, lorsque j'arrivai pour la première fois à Niederbronn, — petite ville thermale de notre Lorraine, blottie dans les brumes et les bruyères des Vosges.

Mais non ! L'Orient est tout proche !... Il suffit de se retourner pour apercevoir les flancs rougeâtres des monts *Ménélaion*, dont la chaîne aplatie rappelle les ondulations sablonneuses des déserts africains. Un feu de berger brûle, dans le

lointain, sur une des crêtes. Et, de l'autre côté, en face de nous, par-dessus les sombres entassemens du Taygète, la première étoile s'allume...

*
* *

J'étais suffisamment familiarisé avec les bourgades de la Grèce moderne, pour que la nouvelle Sparte ne me déçût point. Elle a cinq mille habitans, elle est ornée d'une préfecture, d'une cathédrale et d'un gymnase. Après cela, on a tout dit.

Hâtons-nous pourtant d'ajouter que les Hellènes font tout ce qu'ils peuvent pour donner à leur petit royaume une façade convenable, qui ne prête pas trop à rire aux étrangers. Je ne sais rien de plus touchant, de plus noblement patriotique que la persévérance de cet effort, quelquefois malheureux. Ce n'est pas leur faute s'ils ne sont point riches, et si, dans cette Laconie, cependant facile à cultiver, les hommes sont obligés d'aller chercher fortune en Amérique.

Avec ses grandes rues droites, ses maisons neuves aux fenêtres closes, Sparte m'apparut comme une ville à moitié vide et de physionomie fort ingrate.

Malgré tout, je persiste à y voir une résidence charmante, encore qu'un peu chaude et fiévreuse en été. La nature y est si belle !... Je me souviendrai toujours de mon premier réveil à Sparte, lorsque, du balcon de ma chambre, entre les branches d'un figuier, je distinguai, comme un grand voile rose tendu à l'autre bout de l'espace, le Taygète, touché par le soleil levant !... Cette rude masse si délicatement nuancée, ce fond d'horizon vaporeux et tendre comme un ciel d'idylle, — ce fut une de mes plus étranges et de mes plus délicieuses sensations d'aube !...

Autour de la ville, les pêchers, les grenadiers, les mûriers, les champs de pastèques, les plantations de vignes et de maïs s'étendent à perte de vue. On songe à la vallée du Pô. Parmi cette abondance de fruits, sur cette terre verdoyante et regorgeante, comme on se sent loin d'Athènes ! C'est l'irréductible opposition du Nord et du Midi. Pour peu qu'on y mette de bonne volonté, on s'explique tout de suite l'antagonisme des deux villes, on reconstruit sans peine la psychologie vigoureuse et simple des antiques Spartiates... Je les vois très blonds et très sanguins, nourris de légumes et de laitages, taciturnes et bru-

taux, comme les paysans du Piémont. Ces gens de la plaine étaient une race solide et bien en chair, qui n'échappa à la mollesse des mœurs agricoles, qu'en s'aguerrissant contre les montagnards du voisinage. Bien plus que les palestres du Platanistas, le Taygète fut la véritable école de guerre pour les jeunes Lacédémoniens.

Pour nous, qui ne lui demandons pas de tels enseignemens, le Taygète reste une des plus admirables montagnes du monde. Il n'est pas très haut, mais il produit un singulier effet de puissance et de beauté, — une puissance ramassée et merveilleusement ordonnée, une beauté sévère, légèrement farouche, et nullement monotone. Je l'ai traversé tout entier, de Trypi à Kalamata. Les contrastes y sont continuels : des sentiers agrestes, bordés de noisetiers, de mûriers, de châtaigniers et de platanes, puis des pentes arides et ferrugineuses, où, çà et là, des pins accrochent péniblement leurs racines, — des combes arrosées de ruisselets, pullulantes de verdures et d'essences du Nord, puis des gorges dénudées, sans un arbre, sans un brin d'herbe, de longs corridors de marbre, avec des chemins taillés en échelles et si glissans que les mulets eux-mêmes y gauchissent, des précipices miroitans comme des puits d'albâtre, des cascades qui bouillonnent, des trous d'eau stagnante qui luisent comme des lentilles d'émeraude dans des bassins de marbre blanc, — des culs-de-sac et des ravins où s'emprisonne une chaleur étouffante, puis des cols, des brèches, des plates-formes, où circulent de grands courans d'air frais, des brises salines venues de la mer...

Quand on le voit de Sparte et de la vallée de l'Eurotas, tous ces aspects se fondent en une harmonieuse et solide unité. Pardessus les plaines, la masse du Taygète, avec ses feuillages, ses torrens et ses cascades, apparaît comme une colossale fontaine d'eaux jaillissantes.

*
* *

Les monumens de l'ancienne Sparte n'étaient pas très nombreux, ni bien magnifiques. Aussi les fouilles, entreprises sur son territoire par l'École archéologique américaine, n'ont-elles ramené au jour que d'insignifians débris. Néanmoins, je considérai comme un devoir de rendre visite au peu qui subsiste de ces ruines. Je n'avais d'ailleurs aucune illusion.

Sous un soleil implacable, je saluai donc l'hypothétique

Tombeau de Léonidas, je traversai l'Agora, j'escaladai même l'Acropole. Ces beaux noms antiques ne désignent plus aujourd'hui que des olivaies et une butte surmontée d'une cabane de berger. Sur le flanc de la butte, on a dégagé les gradins d'un théâtre. Ailleurs, on a retrouvé des fondations de temples. Des fragmens de sculptures et de bas-reliefs gisent dans des tranchées. Tout cela peut occuper utilement des archéologues. Je n'y recueillis, quant à moi, nulle jouissance, — pas même une satisfaction de curiosité.

La chaleur était atroce, au milieu de ces champs moissonnés et sans ombre. Je sentais l'insolation imminente. Au plus vite, je gagnai le *Platanistas*, où quelques noyers, groupés autour d'une fontaine, me promettaient une relative fraîcheur. D'un côté, la Magoula, — un modeste ruisseau, affluent de l'Eurotas, — y entretient une végétation assez touffue, et, un peu partout, il y a des filets d'eau courante, des lavoirs et des abreuvoirs.

Je m'assis au bord de la fontaine, sur la racine d'un noyer. A deux pas, des paysans faisaient boire leurs bœufs. Dans mon accablement que je combattais pourtant de toutes mes forces, j'essayais d'employer ma pensée divagante... A défaut d'une antiquité, presque tout entière périe, — et toujours si obscure! — quel meilleur sujet de méditation pour un Français, égaré dans la campagne de Sparte, que les pages fameuses que Chateaubriand lui consacra?...

Il écrit, dans son *Itinéraire* : « C'est le 18 août 1806, à neuf heures du matin, que je fis, seul, le long de l'Eurotas, cette promenade qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. » Or, il y avait juste cent ans que l'auteur des *Martyrs* était ici. C'était le samedi 18 août 1906 que je relisais ses notes de voyageur, sous un noyer du *Platanistas*, — c'était à peu près l'heure où il se promenait au bord de l'Eurotas, et j'étais seul, moi aussi, au milieu des paysans et des bœufs pressés autour d'un abreuvoir, à commémorer ce glorieux centenaire.

Chateaubriand s'est arrêté à cet endroit: il y a ressenti la plus forte émotion de tout son voyage. Un événement comme celui-là n'intéresse pas seulement les biographes et les admirateurs du grand homme, mais il a eu des conséquences historiques, qu'il serait injuste d'oublier.

Sans doute, Athènes lui inspira de fort beaux accens. Personne n'a *vu* comme lui le paysage de l'Attique et du Parthénon.

Les lignes, la tonalité des plans, le profil et la couleur des marbres, les nuances même de l'atmosphère, il a tout fixé d'un coup, avec une justesse parfaite.

Mais si éloquemment qu'il ait parlé d'Athènes, c'était à Sparte, au fond, qu'allait tout son amour. D'abord, il a dû l'aimer comme sa découverte, puisque avant lui les archéologues et les géographes étaient encore incertains sur l'emplacement de ses ruines. Il y avait longtemps, d'ailleurs, qu'elle l'obsédait. Les déclamations de Jean-Jacques et des révolutionnaires sur les vertus de Lacédémone étaient encore dans sa mémoire. Enfin l'homme du Nord qu'était Chateaubriand, l'enfant rêveur, élevé au château de Combourg, trouvait peut-être dans la plaine, alors désolée, de la Laconie, devant la chaîne grandiose et romantique du Taygète, un spectacle plus en harmonie avec sa sensibilité et ses instincts d'artiste, que sur les hauteurs de l'Acropole, devant l'Attique lumineuse, riante et sèche.

En tout cas, c'est du jour où il est passé à Sparte, que la Grèce antique a commencé à vivre sous des couleurs plus *vraies* dans son imagination et dans celle des hommes d'Occident. D'habitude, on lui refuse cette vérité de la vision, parce qu'il a la magnificence du style. On conteste l'exactitude de ses descriptions, on le chicane sur le détail, alors qu'on se montre beaucoup moins exigeant avec d'autres qui ne sont pas plus exacts mais qui flattent notre manie d'impressionnisme, notre préférence pour le fugitif et l'instantané. Ceux-là ne s'évadent guère hors du monde flottant de la sensation. Chateaubriand, lui, est un descriptif de l'ordre intellectuel. Son œil, en même temps qu'il voit, élimine et compose, ne retient des objets sensibles que la matière d'une idée, et, si son être vibre tout entier au contact des choses, cet émoi lyrique s'achève toujours en contemplation. Son objet propre, c'est ce qui ne passe point, le résidu de la sensation qui demeure toujours vrai pour la pensée, — la face éternelle des paysages.

Le contemplateur n'a pas étouffé, en lui, l'homme d'action. Dans la torpeur orientale, il est resté un Celte à l'esprit agile, le descendant d'une race à la fois positive et aventureuse... Lorsque, du haut de l'Acropole de Sparte, il a regardé autour de lui, les champs incultes étaient à peu près déserts, les habitans, décimés par le Turc, se cachaient ou osaient à peine se montrer. Le souffle stérilisant de l'Islam avait tout dévasté... Quel scandale

pour un Français du XVIIIe siècle, en qui se débattaient les enseignemens de l'Encyclopédie et les traditions chevaleresques! Il s'emporta, il s'indigna contre la barbarie asiatique, il proféra de telles invectives contre les oppresseurs de la Grèce, que, dix ans plus tard, l'Europe consentit enfin à la délivrer. Les Hellènes lui doivent en partie le mouvement d'opinion qui hâta leur liberté, — et la France, la reprise de sa politique séculaire dans les « Échelles du Levant. »

Aujourd'hui, hélas! nous avons singulièrement rétrogradé en Orient! Lorsque Chateaubriand y arriva en 1806, il n'y avait plus guère que des religieux pour y représenter la France. En 1906, après trente ans d'abandon et d'effacement systématique, il n'y a plus que les Congrégations expulsées de notre pays qui rappellent aux Orientaux que nous ne sommes pas encore une nation morte.

Et c'est pourquoi cette date du 18 août 1806 me paraît d'une si haute signification historique. L'héroïsme de Sparte, évoqué sur les berges de l'Eurotas par un voyageur breton, ressuscita, par contre-coup, dans notre France, quelque-chose de l'héroïsme des Croisades. Parce que François de Chateaubriand dormit deux nuits aux lieux où fut Lacédémone, l'Orient redevint français pendant un demi-siècle...

VII. — LE PALAIS DES DESPOTES

Au pays de Sparte, il y a une grande beauté : Mistra! A l'exception de l'Acropole d'Athènes et de l'Acro-Corinthe, je ne connais pas, en Grèce, une seule ruine qui mérite autant d'être vue. Sa citadelle fut élevée, au XIIIe siècle, par un des nôtres, Guillaume II de Willehardouin, ensuite la ville proprement dite se développa sous l'administration des Paléologues, qui avaient fini par expulser les Latins. Bâtie en amphithéâtre sur une déclivité du Taygète, divisée en ville basse, ville haute et camp retranché, close de multiples enceintes, elle offre peut-être le type le plus complet de la forteresse byzantine du moyen âge.

On y accède par de jolis chemins qui enjambent, sur des ponts rustiques, les affluens de l'Eurotas, — la Magoula, le Pantoleimon, le Trypiotiko. On traverse des bois de pins, des plantations d'oliviers. A mesure qu'on se rapproche de la montagne, la route s'ombrage de figuiers et de platanes. Puis, c'est l'ancien

Bazar de Mistra, avec ses échoppes garnies d'auvens, comme à Constantinople, dans le quartier de Sainte-Sophie, — sa fontaine abritée par un platane géant, sous lequel de rares flâneurs continuent à fumer le narguilé oriental. On longe des jardins, dont les murs chauffés à blanc vous renvoient, avec la réverbération du soleil, de véhémentes senteurs de basilics et d'œillets d'Inde, — et l'on arrive enfin sous le rocher de Mistra... En bas, se creuse un torrent, profondément raviné, qui forme un fossé naturel et assez mal commode à franchir, en avant du rempart. Il faut descendre dans le ravin, puis, en suivant un sentier de mulets, remonter sur la berge opposée par des gradins taillés dans le roc... Et voici que commencent de petites rues très étroites, pavées de cailloux merveilleusement durs, — des venelles tortueuses et qui se croisent en labyrinthe, comme dans les casbas mauresques, mais ce sont des rues sans maisons. Mistra est une ville morte. Au premier abord, on se figure qu'elle n'est habitée que par des poules, tant il y en a qui picorent dans les orties et les lavandes. Cependant, quelques masures demeurées à peu près intactes servent encore de logis à des paysans. Elles ont l'air de chanceler sous les avalanches de pierres qui dégringolent le long des pentes, et elles sont comme submergées dans cette nappe de décombres qui descend de la montagne. Partout des pierres, des entassemens de blocs, des détritus de maçonnerie et, de loin en loin, — émergeant des broussailles et des ruines amoncelées, — des pans de murs couronnés de créneaux, des palais et des basiliques...

Que ces noms pompeux ne fassent point travailler inutilement les imaginations! De loin, ces palais et ces basiliques se distinguent à peine des bâtisses écroulées qui les entourent, et leurs tons de poussière et de décrépitude se confondent avec ceux des roches. Pour ce qui est des églises surtout, l'extérieur en paraît fort misérable. C'est bas, c'est étriqué, rabougri et vieillot. Avec leurs absides trapues, leurs tours octogonales surmontées d'une coupole aplatie, leurs briques effritées, leurs tuiles roussies, elles ressemblent à des colombiers déserts.

Tel est l'aspect de la *Péribleptos*, la première de ces églises qu'on aperçoive. La « Péribleptos, » cela veut dire l'Illustre, Celle qui attire les regards... Mais elle n'attirait guère les miens! J'étais tout à l'allégresse de la montée, par ce splendide matin d'août.

Les herbes sèches embaumaient, les cailloux du chemin, les marches usées des escaliers luisaient en arêtes d'or, au soleil, des grelots de mulets tintaient on ne savait où, vers les hauteurs... Nous atteignîmes enfin la terrasse penchante, où la petite vieille église ratatinée se pelotonne contre le rocher. Un petit mur se haussait devant nous : une porte large comme un trou de souricière nous conduit dans une cour lilliputienne, et, par une autre porte sous laquelle il faut encore se baisser, nous nous glissons dans le minuscule sanctuaire, où les piliers semblent se toucher, où se creusent des absides, des réduits obscurs, des rencognemens bizarres et compliqués : c'est tout le rapetissement et tout le recroquevillement du byzantinisme exprimés en un parfait symbole!... Le mobilier est fruste, l'architecture, lourde et d'apparence presque barbare. Une fadeur de moisissure et d'humidité se mêle à d'imperceptibles odeurs de cire et d'encens qui persistent sous les voûtes enfumées... Rien de tout cela n'offense, on n'y fait même pas attention. Les yeux sont pris tout de suite par les peintures compactes qui recouvrent les murailles. Il n'y a pas un pouce qui ait échappé au pinceau des décorateurs. L'église entière est comme revêtue de tentures, — des tentures très anciennes et délicieusement fanées, qui rappellent les chaudes harmonies de couleurs et la profusion ornementale des tapis d'Orient. Les figures humaines qui s'y pressent sont tellement fourmillantes, tellement serrées, les lignes et les profils s'y entre-choquent en une telle luxuriance que, d'abord, on a l'impression d'une immense arabesque, d'un fouillis de fleurs, de tiges et d'entrelacs végétaux... Et tout cela est si près de vous, si foisonnant, si touffu, il y en a tant de tous côtés, à droite, à gauche, en haut et en bas, que l'on croit se promener entre les pages d'un missel débordant d'enluminures.

On s'approche, les fresques se débrouillent, et l'on s'aperçoit que la plupart des figures sont aveugles. Les Turcs, me dit-on, les ont prises pour cibles et se sont amusés à leur crever les yeux à coups de fusil... Et puis, on regarde plus attentivement, et des scènes bibliques ou évangéliques s'ordonnent peu à peu, se déroulent. La multitude des personnages sacrés et des formes célestes vous obsède, vous hallucine, on est emporté dans une sorte de cauchemar paradisiaque... Voici les anges qui défilent en procession, tenant dans leurs mains les accessoires de la divine liturgie, le disque de la patène, le calice, les linges, le

corporal. En costume pontifical, le Christ lui-même va célébrer la messe, et les anges vont la servir. Au-dessus de l'autel, Dieu le Père trône en gloire, dans un nimbe où plane la colombe, les ailes déployées...

Mais, de toutes les églises de Mistra, aucune ne m'a laissé le lumineux souvenir de la *Pantanassa*, ou la *Reine des reines*.

Il faut gravir encore dans la ville morte, au milieu des herbes brûlées, parmi les cailloux des ruelles raboteuses, aux circuits interminables... Nous franchissons le portail : d'un côté de la cour, les bâtimens délabrés d'un monastère, où il n'y a plus aujourd'hui que trois vieilles nonnes; de l'autre, l'église flanquée d'un campanile carré, et, tout contre, en bordure sur la cour, une terrasse plantée de cyprès. Lorsque nous pénétrâmes dans cet enclos, le soleil de midi incendiait les roches et les pierres, les contours s'enlevaient avec un relief, une intensité presque blessante. La façade dorée et fauve de la basilique, les vertes aiguilles des cyprès, deux pots de fuchsias posés sur le rebord de la terrasse, la robe noire d'une nonne amortissant les blancheurs vibrantes de la lumière, ces contrastes, ces quelques touches de couleurs crues et comme flambantes, dans l'accablement de l'heure, dans la respiration torride de la montagne, cela composait un cadre extraordinaire de splendeur fougueuse et d'immobilité, de paix monacale, de silence et d'anéantissement.

Après une station devant les fresques et les sculptures de l'iconostase, je montai jusqu'à la plate-forme du campanile, où, tout aussitôt, selon les règles de l'hospitalité orientale, une des religieuses m'apporta un verre d'eau et une tasse de café. A chaque coup de brise, les cloches tintaient faiblement au-dessus de moi, la corde oscillait, des souffles chauds passaient en brusques bouffées... Avant même de m'être accoudé à la balustrade, j'avais *senti* l'immensité d'espace que j'allais dominer de cette hauteur... Une échappée prodigieuse ! Toute la plaine laconienne avec son fleuve de verdures, Sparte, l'Eurotas, les colorations désertiques du Ménélaion, et, dans le lointain, le massif montagneux de l'Argolide !... En me courbant sur ce vide peuplé de tant de poésie et de légende, sur ce paysage fait d'histoire idéale et de tangibles magnificences, j'aurais voulu retenir les minutes, fixer l'émotion trop brève qui me soulevait. Demain, je ne serais plus là !... La tasse des hôtes était encore à mes lèvres, je buvais

lentement la dernière gorgée, — et j'enviais les trois nonnes qui vivent ici, entre leurs pots de fuchsias et leur petite maison blanche !... Quel rêve ! Faire son salut devant ce spectacle de chaque jour, — et puis mourir, en rendant grâce à Dieu d'avoir créé le monde si beau !...

*
* *

Durant mon séjour à Mistra, j'eus l'honneur d'être logé dans les bâtimens de la Métropole, ancienne résidence des archevêques de Sparte. C'est un îlot de constructions, à mi-côte de la ville. Elle comprend la cathédrale de Saint-Démétrios, avec ses dépendances, un cloître et un palais archiépiscopal.

On entre d'abord dans une cour, environnée de hauts murs, qui précède la basilique. A gauche, près du portail, il y a un puits monumental surmonté de la croix grecque et de l'aigle impériale à deux têtes. Un figuier étale ses branches noueuses et ses larges feuilles vertes sur la blancheur des murailles : cela fait un coin d'ombre voluptueux, pendant la saison chaude. On s'imaginerait presque être dans la cour d'un très vieux mas de Provence, n'étaient ce porche d'église, ce puits seigneurial et cet emblème héraldique. Les pierres se délitent, le profil des sculptures s'efface, des cailloux et des herbes ont envahi le sol. On se sent dans une antiquité pas très lointaine, mais déjà si décrépite ! — dans une civilisation caduque qui retourne à la rusticité, pour ne pas dire à la barbarie, — et qui retient pourtant un reste d'élégance et de grandeur...

La cathédrale ressemble à toutes les églises de Mistra, sauf qu'elle est plus grande et vraiment métropolitaine : même architecture, mêmes fresques drapant les piliers et les nefs comme de hautes tapisseries à personnages. Les bâtimens annexes renferment un embryon de musée, dû à l'initiative de l'archéologue Gabriel Millet, qui est le plus fervent et le plus averti de tous les amoureux de Mistra. En face, c'étaient les anciens appartemens de l'archevêque, des pièces blanchies à la chaux, aérées et spacieuses, d'une simplicité tout méridionale. J'y reconnus le *sélamik*, où Chateaubriand fut reçu en 1806. La disposition n'a pas changé. Les divans sont encore en place le long des murs, avec leurs nattes circulaires clouées contre la plinthe, où l'on appuie sa tête. Mais la salle est dans un état de délabrement pitoyable. Des tribus de souris y ont élu domi-

cile, et le plancher pourri cède sous le pied, quand on s'avance vers les fenêtres sans vitres, pour contempler, entre leurs baies étroites, la vallée vertigineuse...

Masures blasonnées et croulantes, vieilles chapelles ensevelies sous la chaux et la poussière, tout cela est bien mort !... La grâce vivante de la Métropole, c'est le cloître autour duquel s'ordonnent toutes ces constructions, le cloître avec ses galeries peintes à fresque comme la basilique, ses figures évanescentes d'apôtres et de martyrs, ses arceaux soutenus par de frêles colonnettes. Il est tout au bord d'une terrasse, — et, du côté du Levant, ses arcades s'ouvrent sur le ciel libre, sur les profondeurs du ravin et les étendues radieuses de la plaine laconienne.

J'ai passé là des heures bénies, assis sur le petit mur qui surplombe les cours et les jardins de la ville basse, — des heures si douces que je formais le projet insensé de m'y arrêter pour toujours. Je ne pensais à rien, ni à Sparte, ni à ses héros emphatiques, ni à ses mythologies amoureuses. Je me laissais aller à la béatitude du rêve oriental, à la somnolence des siestes, où la réalité imprécise finit par s'abolir. Et quand j'essayais de secouer cette langueur, rien n'arrivait jusqu'à ma conscience que l'enchantement des belles lignes, les formes des montagnes, l'envergure de la plaine, tout ce concert silencieux de l'espace... J'y goûtais l'ivresse de l'altitude et du plein ciel, la joie physique de boire un air si pur, parmi les odeurs des giroflées et des lavandes brûlées de soleil, — et cette sensualité frugale de se satisfaire avec des nourritures légères et rafraîchissantes, des pastèques, des figues, de l'eau glacée tirée du puits...

Oui, ce cloître et cette solitude de Mistra ne m'effraient point. J'y vivrais des saisons à regarder les couleurs changeantes du ciel et de la terre, à épier les nuances du vent, les torpeurs lourdes et les colères soudaines de l'été, les gros nuages noirs qui annoncent le siroco, et puis, tout aussitôt, l'immense sourire de l'éther pacifié...

*
* *

Encore plus haut, à la pointe Nord de Mistra, — protégé par la citadelle du *Castro*, — se dresse le Palais des Despotes...

Ainsi nommait-on les gouverneurs byzantins de la Morée, personnages investis d'une autorité presque absolue, et qui,

dans ce Péloponnèse lointain, pouvaient se moquer du *Basileus* de Constantinople et se comporter en souverains indépendans.

... Toujours des ruelles grimpantes, hérissées de gros cailloux polis, où l'on trébuche et qui vous meurtrissent les pieds. Puis une nouvelle enceinte crénelée, une poterne, un couloir tournant : ce repaire des Despotes est une autre forteresse emboîtée dans la grande. On débouche sur une cour au sol crevassé, envahie par les myrtes et les lentisques, — et, tout à coup, le squelette noirci d'un grand palais surgit parmi les roches et se profile en lignes puissantes sur le vide de l'horizon. Deux ailes qui se coupent à angle droit, des fenêtres élancées, en files régulières, aux arcatures en plein cintre, des cordons de briques alternant avec les couches de la maçonnerie, un air d'ampleur et d'apparat, — tout cela différencie fortement cette énorme bâtisse des autres constructions de Mistra. Nous voilà loin des masures aveugles, des petites églises ramassées et tassées comme des gourbis! On trouve à ce beau palais une parenté très proche de ceux de Constantinople et de Venise, — le Palais de l'*Hebdomon* ou celui des Doges. Ce n'est plus la tanière féodale, mais déjà le château moderne, — la grande maison décorative de la Renaissance, aménagée pour les réceptions et les fêtes.

Lorsque nous y arrivâmes, il était tard, un orage se préparait, des nuages livides pesaient sur la vallée de l'Eurotas. Et rien n'était tragique comme cette ruine debout dans les pourpres sanglantes du couchant et les noirceurs funèbres du ciel plein de menaces. A la lueur des éclairs, sous les voûtes effondrées, nous parcourûmes l'enfilade des appartemens, les corridors, les réduits énigmatiques, — et nous dûmes nous abriter de la pluie dans une salle plus vaste et d'ordonnance plus imposante que toutes les autres. Salle du trône, salle de festin? On devine mal sa destination. Probablement, une galerie en faisait le tour, aboutissant à une sorte de tribune qui dominait toute la pièce. Vers le milieu, une baie arrondie donne accès sur une espèce de tourelle en poivrière, — petite chambre carrée, encastrée dans le mur et percée elle-même de fenêtres basses... Là, on est suspendu au-dessus des gorges de Trypi, on découvre la plaine laconienne jusqu'aux arrière-plans de la vallée. Le rocher perpendiculaire qui porte le palais et le rempart se dérobe sous vous : du vide, de l'espace, des champs et des rivières!... Toute la

contrée s'étalait ainsi aux pieds du maître, — du Despote omnipotent, qui, de cet effrayant belvédère, pouvait surveiller les chemins du pays, les défilés des montagnes, voir approcher l'ennemi, ou l'émissaire impérial qui apportait de Constantinople les messages perfides...

Quel décor tout préparé pour les tragédies cruelles, les aventures extraordinaires comme des contes orientaux, dont regorge l'histoire de Byzance! Ce n'est pas plus beau, mais c'est plus sauvage, plus âpre, plus grandiose que sur la Corne d'Or! Ni le Palais des Blaquernes, ni la colline d'Eyoub ne commandent une étendue plus royale, et ni l'une ni l'autre n'ont l'aspect farouche, la majesté inaccessible de ce château du Taygète.

C'est là qu'on voudrait voir revivre le dernier des Empereurs, Constantin Paléologue, qui fut despote de Mistra, avant de ceindre la couronne. L'artiste qui tenterait de ressusciter une telle figure et une telle époque, nous rendrait du même coup toute une chevalerie inconnue de notre Occident, un moyen âge riant et ensoleillé, en qui la beauté païenne se marierait à la couleur orientale et la corruption sénile de Byzance, à la jeune barbarie et à la santé vigoureuse des Francs.

En attendant, ce palais en ruines, acculé au bord d'un précipice, comme l'Empire lui-même à la catastrophe finale, prend une signification symbolique d'une richesse inouïe. Il complète le rocher et la forteresse de Mistra, où tant d'histoire se concentre, que le sol creusé et chargé comme une mine, semble éclater sous les pas, — où tant de spectres illustres reviennent rôder encore, que toute la splendeur du soleil éparse sur la plaine héroïque de Sparte n'en peut détacher le souvenir!...

LOUIS BERTRAND.

(A suivre.)

LA MÉDECINE, LES MÉDECINS

ET

LES FACULTÉS DE MÉDECINE

De tout temps les médecins ont été l'objet des sarcasmes et des critiques. Molière n'a fait que reprendre une ancienne et banale tradition. De nos jours on n'innove donc pas en affirmant que la médecine n'est rien, que les médecins sont des ignorans ou des farceurs, et qu'il faut résolument s'opposer à la tyrannie de la Faculté. Plus récemment les plaisanteries et les injures ont redoublé. Et certes elles sont, dans une certaine mesure, légitimes. Pourquoi, en un temps de critique universelle et de libre examen, une profession, — seule entre toutes, — échapperait-elle à la sévérité des littérateurs et des journalistes?

Mais, si l'attaque est légitime, la défense l'est aussi. Il sera donc permis, à un des professeurs de cette Faculté de médecine de Paris tant attaquée, de demander pour elle justice après enquête. Ce professeur, qui enseigne la physiologie, n'est pas médecin, dans le sens strict du mot; mais il est cependant assez proche de la profession médicale, par lui et les siens, pour avoir quelque droit à prendre devant l'opinion publique la défense d'une science si utile à la vie des hommes, d'une profession où se rencontrent tant de dévouemens, de talens et de vertus, et d'une Faculté dont le renom est glorieux.

I. — LA MÉDECINE

Ce ne sont pas seulement les médecins et les professeurs qu'on vilipende : c'est encore, et avant tout, la médecine elle-même.

Et vraiment, il n'est pas difficile d'établir qu'il règne encore dans les choses médicales une douloureuse incertitude. Ni le diagnostic, ni le traitement, ni la prophylaxie des maladies n'ont atteint cette période de stabilité scientifique qui assure l'absolue confiance, de sorte que tout n'est peut-être pas faux dans ces véhémentes critiques qui tombent dru sur l'art médical.

Mais, avant de réfuter ces critiques, il convient de les exposer impartialement. Les voici.

« Malgré les innombrables publications dont les médecins encombrent les journaux, l'impuissance de la médecine est éclatante. Le cancer fait autant de victimes que par le passé. Les fièvres infectieuses, quand elles sont malignes, sont tout aussi offensives qu'autrefois. La tuberculose, si terriblement meurtrière, ne peut jamais être arrêtée dans son cours. Les maladies du cœur, du foie, de l'estomac, quand on les a tant bien que mal diagnostiquées, ce qui n'est pas le cas le plus fréquent, poursuivent leur évolution sans que la médecine puisse apporter autre chose que de passagers adoucissemens. Les enfans, dans la première année de leur vie, meurent par milliers. Et quant aux affections nerveuses, si l'on a fait quelques réels progrès pour le diagnostic, on n'en a fait aucun pour le traitement. On ne guérit pas plus aujourd'hui qu'autrefois la folie, l'épilepsie, la scarlatine, la méningite. Même pour les maladies qui doivent guérir, le rôle du médecin est à peu près nul. Un rhume de cerveau, dûment soigné par un habile thérapeute, et un rhume de cerveau, traité par le mépris, évoluent de la même manière. Bref, les maladies qui doivent guérir guérissent; celles qui doivent se mal terminer se terminent mal; et la thérapeutique ne fait rien ni aux unes, ni aux autres, si savante qu'elle se prétende.

« Bien plus, dans nombre de cas, l'opinion des médecins diffère à ce point qu'ils n'aboutissent jamais à deux conclusions semblables, soit pour le diagnostic, soit pour le traitement. En certaines maladies, la liste des médicamens employés ressemble fort à un traité de chimie, et toutes les substances de la pharmacopée sont tour à tour mises en usage. Or cette richesse

extraordinaire masque mal un dénûment extraordinaire ; car, si, pour guérir la tuberculose, on emploie l'arsenic, le phénol, la quinine, l'iode, le phosphore, l'antipyrine, la chaux, l'ozone et le mercure, c'est vraisemblablement que nul de ces médicamens n'est efficace. On ne s'entend même pas encore sur la valeur de la vaccine, ni sur cette question pratique, si importante, de la valeur du lait bouilli ou du lait non bouilli dans l'alimentation des nourrissons. On discute encore l'homéopathie. Quelques progrès ont été faits assurément pour connaître les causes des affections morbides ; mais le malade, lequel veut guérir, est hanté par l'idée, assez simple d'ailleurs, de sa guérison, de sorte qu'il attache un prix très secondaire aux progrès de la pathologie, s'ils ne sont pas consacrés et vérifiés par une amélioration ou une guérison de sa maladie.

« Rien ne prouve mieux l'imperfection des choses de la médecine que les momens de vogue dont jouissent tels ou tels médicamens. — Dépêchez-vous de le prendre, pendant qu'il guérit encore, disait un sceptique. — Et, de fait, on assiste à des engouemens passagers, qui surprennent. Les grands médecins d'autrefois imposaient à leurs malades des centaines de saignées et des milliers de lavemens. Donc, puisque les méthodes de jadis sont tombées en désuétude, il est bien permis de supposer que les traitemens d'aujourd'hui seront, dans quelque vingt ans, considérés comme ineptes. Il était de mode de recommander le vin : maintenant, c'est l'eau qu'on prescrit. Du reste, en fait de régime, chaque médecin conseille selon son goût personnel : peu de sel ou beaucoup de sel ; alimens liquides ou alimens solides ; viandes rôties ou ragoûts ; légumes verts ou féculens. La diversité en est infinie, et on peut trouver dans les livres classiques de doctes encouragemens pour chacune de ces alimentations variées.

« Quant aux eaux minérales, elles sont déclarées aptes à toutes les guérisons ; et il n'en est pas qui ne guérisse la goutte et la dyspepsie, le diabète et la scrofule, le rhumatisme et les maladies du foie, les bronchites et les neurasthénies.

« La médecine est donc, de toutes les connaissances humaines, la moins avancée. Les formules enfantines y abondent : on rit quand on relit les consultations que donnèrent les fameux médecins des siècles précédens, et on sourit, quand on retrouve les prescriptions données par nos pères. Notre médecine actuelle,

de 1908, sera dans trente ans aussi démodée que le seraient aujourd'hui celles de 1878 ou de 1848 : et nous prêterons à rire, — ou à sourire, — à nos petits-fils. »

Voilà quels sont les griefs de quelques gens de lettres et de quelques journalistes contre la médecine. Et nous n'avons pas cherché, en exposant leurs critiques, à en diminuer la force. Voyons maintenant ce qu'il en faut penser.

Et tout d'abord, pour ce qui est de l'impuissance de la médecine, nous accorderons beaucoup. Hélas, oui! les médecins d'aujourd'hui ne peuvent pas guérir, ou même diagnostiquer toutes les maladies. Si la médecine avait cette toute-puissance, et guérissait tous les malades, il n'y aurait plus de morts que par la vieillesse, les suicides, ou les traumatismes.

D'autre part, il est évident que la plupart des affections morbides légères peuvent guérir sans le secours d'aucun médecin. *Une maladie tend à la guérison.* C'est là une grande loi de pathologie qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit. Une rougeole, une scarlatine, une angine, une fièvre typhoïde même, si le malade ne fait pas de sottises, et s'il se contente de suivre les indications naturelles : garder le lit, se bien couvrir et boire de la tisane, marcheront vers la guérison. Le rôle du médecin est ici très effacé. En revanche, si la maladie est grave, si l'infection est suraiguë, et si, dès le début, il y a intoxication profonde de l'organisme, le médecin, malgré tous ses efforts, ne pourra combattre que des symptômes, et bien souvent il sera vaincu. Mon père me contait souvent l'histoire d'un de ses chefs, Delaroque, dont le nom d'ailleurs n'a pas été conservé par la postérité, qui lui disait : « Les fièvres sont malignes quand le médecin ne l'est pas. » Ce n'est pas exact, malheureusement, et il serait bien injuste de reprocher à un médecin la mort de tel ou tel malade, atteint d'une scarlatine hémorrhagique, d'une fièvre typhoïde adynamique, d'une méningite suraiguë, alors que, dès le début, la violence et la gravité des symptômes ont rendu toute thérapeutique inefficace.

Ce n'est pas la faute de la médecine, si certaines maladies peuvent guérir seules; et ce n'est pas la faute de la médecine si elle ne peut pas guérir toutes les maladies.

Oserait-on reprocher à un médecin de ne pouvoir rendre la vie à un décapité? Pourtant, si la rupture d'un vaisseau cérébral détermine un épanchement de sang qui inonde le tissu du cer-

veau et en dissocie toutes les parties, le médecin sera tout aussi impuissant à guérir ce paralytique qu'à faire circuler le sang dans la tête tranchée d'un criminel.

Donc, ni aujourd'hui, ni plus tard, la médecine ne pourra guérir toutes les maladies. Mais de là à regarder la médecine comme inutile, il y a loin.

D'abord, il ne s'agit pas seulement de guérir : il y a bien autre chose encore. Le rôle du médecin a été admirablement déterminé par cette belle définition : *Il guérit quelquefois; il soulage souvent; il console toujours.* Même s'il ne doit pas guérir le malheureux atteint d'un cancer de l'estomac, il peut le soulager, lui rendre les digestions moins douloureuses, lui donner des nuits moins cruelles, lui indiquer des alimens supportables. L'infortuné ne sera pas guéri, et la maladie continuera son évolution fatale; mais le médecin a fait beaucoup s'il a rendu les derniers jours de cette lente agonie moins atroces.

Et puis, quelle immense consolation le malade ne trouve-t-il pas dans les paroles de réconfort que le médecin, soucieux de son véritable devoir, lui adresse? L'arrivée du médecin est attendue avec impatience : c'est, pour tout malade, qu'il soit moribond ou seulement alité, le grand événement de la journée : car, en dépit du scepticisme qu'on affectait, on croit toujours, quand on est malade, que le médecin peut beaucoup, et même qu'il peut tout. La famille du malade, dans son angoisse, attend avec émotion la parole de désespérance ou d'encouragement qui va, comme un oracle fatidique, tomber des lèvres du médecin. En vérité, il serait inhumain de laisser mourir un malade sans cette consolation dernière.

Il est assez sot de prétendre que la médecine ne peut soulager. Le contraire est vrai. Si elle est souvent sans ressources pour combattre la mort, elle est toute-puissante, ou à peu près, pour combattre la douleur. La douleur dans les opérations chirurgicales n'existe plus; et l'anesthésie chirurgicale est un bienfait admirable donné à l'humanité. Mais, même sans anesthésie, quels adoucissemens n'apportent pas les hypnotiques, les narcotiques, les analgésiques? La liste est très longue des médicamens qui peuvent vaincre la douleur. On peut presque dire, avec bien peu d'exagération, que, si l'on souffre, c'est qu'on consent à souffrir. Le chloral, l'antipyrine, le chloralose, le véronal, l'héroïne, le sulfonal, peuvent être toujours adminis-

trés. La morphine surtout est merveilleuse. Sydenham disait jadis que, sans opium, il ne voudrait pas faire de médecine. De fait, aux injections de morphine, qui apportent leur soulagement au bout de deux à trois minutes, il n'est guère de douleur qui résiste. S'il faut même en faire l'aveu, je m'imagine que les médecins sont un peu trop ménagers de la morphine, quand il s'agit de malades désespérés. Pourquoi, par crainte d'un morphinisme qui n'aura pas le temps de se produire, redouter de donner à un malade, irrémédiablement atteint, la bienfaisante hébétude de la morphine ? C'est presque un sacrilège que de laisser souffrir : et il me paraît que l'apaisement de la douleur, quand toute chance de salut est définitivement éteinte, est pour le médecin un devoir strict.

Mais je n'ai pas parlé de guérison encore; et on pourrait croire que, selon moi, la médecine est impuissante. Or vraiment, il n'y a que les ignorans pour prétendre que la médecine ne guérit jamais.

D'abord, la chirurgie, qui, de plus en plus, est unie indissolublement à la médecine, est une science conquérante, qui chaque jour fait de réels miracles. Les opérations les plus compliquées s'exécutent sans danger. Les plus graves traumatismes sont réparés et traités. Toutes ces affreuses infections qui ont attristé les âmes des chirurgiens, avant 1872, ont cessé d'exister. Il n'y a plus ni infection purulente, ni érysipèle, ni infection puerpérale, ni tétanos. La mortalité, qui était de 60 pour 100 pour les amputations, n'est même plus de 1 pour 100 à l'heure actuelle. On peut impunément faire des opérations presque innocentes sur le péritoine, la plèvre, les articulations. Or, si la science chirurgicale n'est pas tout à fait de la médecine, on avouera qu'elle n'en est pas fondamentalement différente, et que les victoires de la chirurgie sont bien près d'être des victoires médicales.

La médecine même est loin d'être aussi désarmée qu'on veut bien le prétendre, et il me suffira de citer quelques exemples éclatans pour convaincre les plus rebelles.

Les fièvres intermittentes, dues au paludisme, sont guéries, et certainement guéries, par la quinine. Il n'est pas douteux qu'on a arraché à la mort quantité de malades par la méthodique administration de ce merveilleux médicament. De même, la syphilis est guérie par les sels de mercure et l'iodure de potas-

sium. De même, quoique avec des succès moindres, le bromure de potassium guérit l'épilepsie; l'acide salicylique, le rhumatisme articulaire. Il ne s'agit pas ici de signaler quelques cas de paludisme, de syphilis ou de rhumatisme, qui ont été rebelles au traitement; car il serait vraiment extraordinaire que ces redoutables maladies fussent toujours victorieusement combattues; mais n'est-ce pas assez que presque toujours elles le soient. On n'ira pas reprocher à un navire de sauvetage d'avoir ramené à la côte quatre-vingts naufragés du vaisseau en perdition, et de n'avoir pu sauver les vingt derniers. C'est à peu près ce que fait la médecine, pour le paludisme, la syphilis et le rhumatisme articulaire.

Parlerai-je de la tuberculose? Il s'en faut de beaucoup que la médecine ne soit d'aucun secours contre elle. Beaucoup de tuberculeux meurent; c'est entendu. Mais combien ont survécu, grâce à des soins vigilans et à une prudente thérapeutique! Au début, reconnaître le mal, alors que les indices ne sont que légers encore; et le combattre énergiquement par une alimentation convenable et une hygiène rigoureuse, de manière à en arrêter ou à en retarder l'évolution; puis, plus tard, quand la maladie est plus avancée déjà, diminuer les douleurs, la toux, l'amaigrissement, la fièvre, par diverses alimentations, par des médicamens sagement et modérément prescrits, tous efficaces contre les symptômes, s'ils sont impuissans contre la maladie même; plus tard encore, rendre supportables les longs mois de l'agonie terminale : tout cela n'est pas œuvre vaine. D'autant plus que bien souvent la tuberculose a pu être enrayée. Nous connaissons tous tels et tels anciens tuberculeux guéris, et guéris par la médecine. Car, bien certainement, s'ils avaient été abandonnés à eux-mêmes, ils n'auraient pu être sauvés. Ils eussent misérablement péri. Le traitement de la tuberculose n'est donc plus, comme le disait si bien jadis le professeur Jaccoud, une méditation sur la mort; c'est une lutte que le médecin engage contre la mort, et dans laquelle parfois, trop rarement, hélas! il remporte la victoire

La sérothérapie est encore un brillant exemple de ce que peut l'art médical. Jadis la diphtérie était une maladie terrible. La mortalité était de 45 pour 100. Depuis que la sérothérapie a été découverte, la mortalité est descendue à 10 pour 100. C'est donc à peu près 35 pour 100 des enfans atteints de diphtérie qui

sont aujourd'hui sauvés. Mais, comme ce chiffre un peu abstrait ne parle pas à l'imagination, traduisons-le en un chiffre : ce sera à peu près 200 000 malades sauvés par an pour l'Europe seulement. Même si la médecine n'avait à son actif que la sérothérapie de la diphtérie, elle mériterait d'être considérée comme une des bienfaitrices du genre humain.

A d'autres affections encore la sérothérapie a été appliquée, et parfois avec d'étonnans succès. Ainsi pour le traitement des morsures de serpens venimeux, pour le tétanos, pour la peste. C'est une méthode de fécondité admirable, qui chaque jour compte des succès nouveaux.

Voilà déjà, si je ne me trompe, trois terribles maladies : le paludisme, la syphilis, la diphtérie, contre lesquelles la médecine est toute-puissante, et d'autres, la tuberculose, le rhumatisme, l'épilepsie, contre lesquelles elle n'est pas désarmée.

Mais ce n'est pas tout. Par delà les maladies que guérit la médecine, il y a celles qu'elle fait disparaître.

Les médecins préservent de la variole par la vaccine, car le grand bienfait de la vaccine est un bienfait médical. Ce sont les médecins qui vaccinent : ce sont les médecins qui ont su profiter de quelques observations empiriques pour établir les bases de la vaccination sur des données scientifiques irréprochables. La vaccine sauve plus d'existences encore que la sérothérapie.

Nous n'avons plus à craindre ces sinistres épidémies dont les médecins ont pu préciser la nature et le mode de contagion. Le choléra et la peste n'exercent plus leurs ravages, et il est assez probable que, si ces fléaux venaient à nous menacer encore, des mesures hygiéniques internationales sauraient en empêcher l'extension.

Quant aux maladies du foie, du cœur, de l'estomac, des reins, il est difficile de citer des médicamens héroïques et une thérapeutique triomphante. Pourtant, un habile médecin réussira toujours à soulager ses malades. Dans le diabète, la goutte, la chlorose, que d'améliorations par une sagace thérapeutique! Mais je craindrais d'abuser en signalant tous ces bienfaits de la médecine : il faudrait passer en revue toute la pathologie.

Au demeurant, s'il était vrai que les médecins n'avaient rien fait, ni comme thérapeutique, ni comme prophylaxie, la mortalité serait restée la même. En est-il ainsi? Non, certes. Depuis cinquante ans le taux de la mortalité, dans tous les pays

d'Europe, a constamment diminué. La durée moyenne de la vie n'est plus de trente ans, comme au milieu du XIXe siècle ; elle est de quarante-cinq ans environ.

Comment expliquer pareil changement, sinon par les progrès de la médecine et de l'hygiène ? Établir par exemple, comme la science médicale a pu le faire, que la tuberculose est contagieuse, qu'elle l'est surtout par les crachats des tuberculeux, qu'il faut donc considérer les tuberculeux comme des centres d'infection semant la maladie et la mort autour d'eux, cela est beaucoup plus efficace que de guérir quelques malades qui toussent. Montrer que la fièvre typhoïde se propage par l'eau, et que l'on évitera presque certainement la fièvre typhoïde, si l'on ne boit pas une eau contaminée, cela peut être rangé parmi les plus grands triomphes de la médecine. Prouver, par des statistiques innombrables, et par des observations rigoureuses, que la seule alimentation qui ne fasse pas mourir le jeune enfant, est le lait maternel, c'est sauver des milliers d'existences.

On ne nous objectera pas que la contagion par les tuberculeux existe encore, qu'il y a encore des fièvres typhoïdes, et que des milliers d'enfans du premier âge meurent par suite d'une défectueuse alimentation ; car ce n'est pas la faute de la médecine ou de l'hygiène si leurs préceptes sont mal suivis. Ces trois grands problèmes, — de la tuberculose, de la fièvre typhoïde, et de l'alimentation des nouveau-nés, — relèvent plutôt de la sociologie que de la médecine. Si les médecins avaient, par quelque impossible événement, tout pouvoir pour diriger despotiquement, — et avec un despotisme que nul tyran n'oserait assumer, — les destinées des peuples, ils feraient disparaître en quelques années la tuberculose et la fièvre typhoïde ; et on n'assisterait plus à ce scandaleux et douloureux spectacle, la honte de notre civilisation : 50 000 enfans mourant dans la première année, — et il ne s'agit que de la France, — parce qu'ils sont mal nourris, ou même parce qu'ils ne sont pas nourris du tout.

Il faudrait plusieurs gros livres pour développer les faits dont je ne donne ici qu'une élémentaire énumération. Mais j'en ai dit assez, ce semble, pour que toute personne impartiale ait le droit de considérer comme paradoxale et inique cette affirmation que la médecine est impuissante.

Un autre reproche, en apparence très grave, est que les mé-

decins ne sont jamais du même avis, et que les contradictions pour le diagnostic et le traitement sont si graves qu'il faut considérer comme fantaisistes tout diagnostic et tout traitement. Là encore il y a une part de vérité ; mais cette part de vérité est si petite qu'il s'agit plutôt d'une grosse erreur.

En effet, dans quantité de cas, le diagnostic est donné avec pleine certitude. Je me contenterai d'un exemple saisissant. Il y a, parmi les épreuves que doivent subir les candidats au titre de médecin des hôpitaux, une épreuve dite clinique. Il s'agit de l'examen d'un malade fait par le candidat : or naturellement le malade a d'abord été examiné par les membres du jury, médecins titulaires des hôpitaux. Eh bien ! sauf quelques très rares exceptions, les membres du jury sont absolument d'accord au sujet du diagnostic, et le plus souvent le candidat fait, à quelques nuances près, le même diagnostic que les juges.

Assurément il est des cas très difficiles, très obscurs, pour lesquels des opinions différentes sont émises. Mais tous les musiciens portent-ils le même jugement sur l'opéra que vient de donner un de leurs confrères ? Les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture, et de l'art dramatique ne sont-ils pas contestés ? Comment, alors, sur certains problèmes de pathologie, dont la complexité est effrayante, l'accord pourrait-il être unanime ? Il ne l'est pas toujours, et nous n'en devons pas être étonnés. Ou plutôt, nous devons admirer cette étonnante similitude des diagnostics en songeant que tant de difficultés ont été résolues, et que le problème, ardu entre tous, qui consiste à préciser la nature d'une infection ou l'étendue d'un trouble morbide, va recevoir une solution à peu près identique, et cela non seulement parmi les médecins français, mais encore parmi les médecins de tous les autres pays.

Cela tient aux progrès qu'a faits la science du diagnostic. Chaque progrès scientifique général est devenu rapidement une source féconde d'applications à l'art médical. Dès que la radiographie a été découverte, elle a été appliquée à la médecine et à la chirurgie. La photographie, l'analyse chimique, l'électricité, sont tour à tour, avec le plus grand profit, mises à contribution par le clinicien pour préciser et étendre son diagnostic. Vienne une découverte nouvelle, et on peut être assuré que la médecine et la science du diagnostic se hâtent d'en profiter.

Il est vrai que les méthodes thérapeutiques sont beaucoup

plus divergentes que les diagnostics, et que la raillerie peut facilement s'exercer sur certaines prescriptions médicales. Mais, avant de condamner les médecins, ce qui est facile, il faut se rendre compte des choses, ce qui est un peu plus difficile.

Lorsqu'un malade va consulter un médecin, ou l'appelle à son chevet, c'est pour avoir un conseil. Ce n'est pas pour satisfaire la curiosité assez vaine de connaître le nom de sa maladie et la classification qu'elle occupe dans la liste des fléaux qui sévissent sur notre pauvre humanité. Le malade espère être soulagé, ou guéri. *Il demande un traitement.* Il veut que son mal ne s'aggrave pas, ou que ses douleurs soient apaisées, ou que la guérison soit rapide et complète. Par conséquent, le médecin est dans l'obligation morale d'indiquer un traitement à son client, voire un traitement efficace. L'exigence du client est absolue à cet égard. *Il demande un traitement.* Si le médecin s'en va, et dit, comme il le pense peut-être : « Attendez que votre maladie guérisse; il n'y a rien à faire qu'à attendre, » le malade est inquiet et mécontent. Il s'imagine que son médecin ne sait rien, et il s'empresse d'aller demander conseil à un autre. Or nul médecin ne consentira, de gaieté de cœur, à sacrifier ainsi sa réputation et à perdre ses cliens. Même lorsqu'il croira que l'ordonnance signée par lui n'avancera pas d'un jour la terminaison de la maladie, il rédigera une ordonnance. Et après tout, peut-être aura-t-il raison. Ces médicamens inoffensifs qu'il recommande vont rendre quelque confiance à son malade. C'est déjà beaucoup que d'avoir apporté une espérance, même quand cette espérance n'est qu'une illusion; car cette illusion est un bienfait.

D'ailleurs, même si l'efficacité du traitement n'est pas certaine, pourquoi s'abstenir d'un traitement douteux, s'il est sans inconvénient? *Melius anceps remedium quam nullum*, dit un vieil adage médical, et le vieil adage n'a pas tort. La thérapeutique serait bien simplifiée s'il fallait ne prescrire que ce qui est d'une utilité immédiate et certaine; mais elle se priverait par là même de quelques-unes de ses ressources morales les plus efficaces. Je n'oserais pas, pour mon compte, reprocher à un médecin de donner quelquefois des remèdes peu utiles, lorsqu'ils sont d'ailleurs inoffensifs.

Si l'on compare la médecine aux sciences mathématiques ou même aux sciences physico-chimiques, on n'a pas de peine à

prouver qu'elle est beaucoup plus incertaine. Mais la comparaison n'est pas légitime. La médecine n'est pas seulement une science, c'est un art. Et on n'a rien compris aux choses de la médecine, si l'on ne sépare pas résolument la science médicale de l'art médical. La science médicale, c'est la pathologie; l'art médical, c'est la clinique, c'est-à-dire, pour un cas déterminé, le diagnostic, le pronostic et le traitement.

Or la pathologie est une véritable science, qui a, comme toute science, ses faits, ses lois, ses méthodes. Elle a fait, depuis Pasteur, de merveilleux progrès. Sur la cause et l'évolution des maladies, des milliers de mémoires ont été écrits, qui renferment tous quelque vérité nouvelle, petite ou grande, si bien qu'un traité *complet* de pathologie comporterait une douzaine de très gros volumes, pour le moins. Ces documens innombrables sont en même temps des documens positifs; c'est-à-dire que les faits sont vrais, et les observations exactes. Mais, malgré tout ce luxe de détails, la pathologie n'est pas une science terminée, parachevée : et il n'est pas permis de mettre le mot *fin* à ces douze volumes; car chaque année de nouveaux faits sont découverts, et quelques-uns modifient les données antérieures. Autrement dit, la pathologie est une science qui évolue.

N'en est-il pas de même de toutes les autres? Quelle est-elle donc, la science qui a terminé sa course?

On a comparé ingénieusement la science acquise à une sphère : le volume de cette sphère est plus ou moins grand suivant la masse des connaissances acquises. Quant aux connaissances à acquérir, c'est l'infini. Elles sont représentées par l'espace qui entoure la sphère. Or les découvertes nouvelles ne se feront qu'à la surface de la sphère, surface d'autant plus étendue que le volume de la sphère elle-même est plus considérable, de sorte que, plus la science (c'est-à-dire la sphère) s'est accrue; plus le nombre des découvertes à faire devient considérable, tout en restant quantité négligeable, par rapport à la masse immense et presque infinie des choses qui restent à connaître. Cela est vrai de la chimie, de la physique, de la physiologie. Pourquoi ne pas supposer que ce sera vrai aussi de la pathologie?

Et qui oserait dire que la pathologie n'est pas une science? Il y a autant de certitude dans l'évolution de la tuberculose chez un lapin inoculé avec le bacille tuberculeux, que dans le dosage

du chlore dans une solution de chlorure de sodium. Le problème est plus compliqué; les méthodes sont différentes : mais la certitude scientifique est la même dans un cas comme dans l'autre.

Même pour la thérapeutique expérimentale, c'est-à-dire l'action des poisons ou des médicamens, la rigueur scientifique est absolue. On peut prévoir les effets d'une injection de chloral, ou de morphine, avec tout autant de précision que ceux d'une irritation électrique, portant sur un nerf. La dose active, la dose mortelle peuvent être déterminées à l'avance; ce sont faits véritablement scientifiques.

Mais, dès qu'on veut passer de ces données scientifiques, certaines, à l'application pratique, clinique, immédiate, le problème change. Il ne s'agit plus d'une loi biologique inexorable; il s'agit d'un fait particulier, dont la complication est extrême. Voici un malade qui tousse, qui a de la fièvre. Le médecin l'ausculte; il constate chez lui les signes d'une tuberculose avancée. Il peut préciser l'étendue de la lésion. Il peut prévoir à peu près la marche future de la maladie. Mais, pour l'institution précise d'un traitement, que de difficultés se présentent! Il y a l'état de fortune du malade. Il y a les conditions familiales, professionnelles, psychologiques. Le médecin doit tenir compte de tous ces élémens. Et puis, chaque malade a une individualité organique, si bien que tous diffèrent, et que les mêmes médications ne s'appliquent pas indistinctement à tous. Bref, le problème pathologique, déjà très compliqué en lui-même, devient, quand il s'agit de soigner convenablement telle ou telle personne, d'une effrayante complication. Aussi le médecin qui se contenterait d'être très savant en pathologie ne serait-il pas un bien bon médecin; car il faut autre chose encore que la connaissance approfondie de la pathologie, et même de la thérapeutique expérimentale, pour être un bon médecin. Il faut être très intelligent. Il faut avoir des clartés de tout.

Autrement dit, il ne suffit pas d'être un savant; il faut être un praticien, un artiste. Les grands cliniciens ne peuvent pas transmettre à leurs élèves l'habileté clinique qui les a rendus justement célèbres : il y a quelque chose de personnel qui disparaît avec eux. Les élèves de Rubens connaîtront les procédés du maître, mais ils ne remplaceront pas le maître : tandis que les élèves de Lavoisier ou de Berthelot, s'ils appliquent exactement

les procédés indiqués par le maître, feront des analyses tout aussi bien que lui.

C'est donc une extraordinaire injustice que de reprocher à la médecine de n'être pas une science. La pathologie est une science, tout aussi positive que les autres; moins avancée que certaines, plus avancée que d'autres. Mais c'est une science. Au contraire, la thérapeutique clinique, c'est-à-dire l'application à un cas particulier de la pathologie, de la physiologie, de la chimie, de l'hygiène, de la psychologie, de la physique, voire de toutes les connaissances humaines, la thérapeutique clinique est un art qui exige quelque chose de plus que la science. Dieu seul pourrait être un médecin irréprochable; car le médecin irréprochable devrait tout savoir. Or nous savons si peu de chose encore que c'est merveille de voir, malgré toutes nos ignorances, à quel point la thérapeutique et la clinique sont efficaces.

Loin de diminuer l'importance sociale de la médecine, il faudrait l'accroître, et l'accroître énormément.

Ce serait pour le plus grand bien des hommes : et on amoindrirait ainsi considérablement le règne de la douleur.

Prenons une comparaison très simple. Les règlemens administratifs soumettent la vente de la dynamite à de nombreuses formalités; car cette substance explosive est dangereuse. On ne peut garder un tonneau de dynamite chez soi, ni se promener avec de la dynamite dans sa poche, ni expédier par chemin de fer des cartouches de dynamite. Mais la contagion de la tuberculose est mille fois plus à craindre que l'explosion d'un tonneau de dynamite : car on peut sans peine se garer des explosions de dynamite, et on ne peut guère se préserver de la tuberculose. Et cependant, on laisse librement les tuberculeux errer dans les rues, monter en voiture et en chemin de fer ; infecter leurs vêtemens, leurs mouchoirs; cracher par terre, sur la voie publique; habiter avec leurs serviteurs, leurs parens, leurs enfans, dans des maisons qui ne sont jamais désinfectées; descendre dans les hôtels; fréquenter les restaurans; prendre l'air dans les jardins publics et les squares; aller aux théâtres, aux réunions publiques, aux écoles. On semble oublier qu'ils peuvent semer la mort autour d'eux. Et en réalité, ils sèment la mort.

Quoi! voilà une affection contagieuse, et on ne sépare pas les gens malades des gens bien portans! Quoi! on ne fait aucun effort pour arrêter la dissémination des germes morbides, innom-

brables, actifs, féroces, que chaque tuberculeux porte avec lui! Quelle inconséquence! Quelle lamentable insouciance de la vie humaine.

Parlerai-je de la syphilis? Pourquoi non? Il n'est pas de pire fléau. Par des règlemens un peu sévères, on pourrait la faire disparaître. Et pourtant, l'homme syphilitique, la femme syphilitique, sont traités avec grand respect. On ne veut pas porter atteinte à leur liberté, comme si le principal usage qu'ils font de leur liberté n'était pas d'empoisonner des innocens.

A tout prendre, un tuberculeux, un syphilitique sont bien plus à craindre qu'un fabricant de dynamite. Mais on n'ose rien faire contre eux; on leur permet tout: ils n'ont aucune responsabilité, même quand ils sont consciens de leur action funeste. On punit l'homme qui donne un coup de couteau à une drôlesse; on ne se permet même pas une réprimande, quand il l'infecte de syphilis.

Parlerai-je de l'alcoolisme? A quoi bon, puisque la cause est entendue? Il n'est plus personne, sinon les marchands de vin, pour soutenir que l'alcoolisme n'est pas un monstre dévorant nos civilisations. Que fait-on pour le combattre? Daigne-t-on écouter les médecins qui dénoncent le fléau? On ne peut pas, sans une ordonnance, acheter cinquante centigrammes de sulfate de quinine; mais on peut, sans ordonnance, acheter mille hectolitres d'absinthe, et les débiter ensuite, avec de grands profits, à des milliers de consommateurs qui en ressentiront les terribles effets.

Je ne prétends nullement que ce soient là des problèmes faciles à résoudre. Car, pour protéger le public, il faudrait léser de nombreux intérêts individuels. Or soyez certains que ces intérêts individuels vont réclamer avec violence, et réclamer au nom de la liberté. Soyez certains aussi que le public protégé écoutera ces réclamations par ignorance, par insouciance, par incompréhension des choses. Je ne suis donc pas assez naïf pour m'imaginer que ces réformes radicales pourraient se faire sans heurt. Je dis seulement que les faits positifs établis par la médecine sont si nombreux, si certains, si féconds en conséquences, qu'il faudrait, dans les choses sociales, au lieu de diminuer, grandir l'importance de la médecine.

Si donc, devant un tribunal, — le tribunal de l'opinion, — la médecine incriminée avait à comparaître et à se défendre, ne

pourrait-elle pas dire ? « Les origines et les causes des maladies ont été par moi pénétrées : la sûreté du diagnostic est absolue dans la plupart des cas ; toutes les douleurs sont apaisées ; quelques maladies sont guéries ; des médicamens admirables ont été inventés ; les opérations les plus graves sont sans douleur et sans danger ; la mortalité a diminué dans des proportions considérables ; et elle diminuerait bien plus encore si l'on avait le courage de faire marcher de pair les découvertes de la science et les règlemens de l'hygiène publique. N'amoindrissez donc pas mon influence, car elle s'exerce pour le bien des hommes. Faites-moi une plus large part ; multipliez mes ressources d'investigations ; suivez mes prescriptions ; et vous verrez les pires misères humaines décroître rapidement. Si je ne puis rien contre la vieillesse, ni la mort, auxquelles tout être vivant est fatalement soumis, au moins pourrai-je combattre efficacement la maladie. *J'en ferai disparaître beaucoup ; je les atténuerai toutes, et j'en guérirai quelques-unes.* »

II. — LES MÉDECINS

On n'attaque pas seulement la médecine : on attaque les médecins. On les accuse tantôt d'ignorance, tantôt de vénalité, et quelquefois on joint les deux reproches l'un à l'autre. Voyons un peu ce qu'il faut en penser.

Il est certain que les vingt mille médecins de France ne sont pas tous des savans hors ligne, ni même d'éminens cliniciens, ni même de bons praticiens. Vouloir que tous ces vingt mille docteurs en médecine fussent experts et impeccables en leur art, ce serait de la pure folie. La médecine exige un ensemble de connaissances véritablement formidable, et une intelligence exceptionnelle. Or, dans la profession médicale, ni l'instruction, ni l'intelligence ne sont exceptionnelles : elles sont là ce qu'elles sont ailleurs, ni moins, ni plus. Le recrutement des étudians en médecine ne porte pas sur une élite, comme lorsqu'il s'agit des élèves de l'École polytechnique ou de l'École normale. Bien entendu, on pourrait m'opposer de brillantes et nombreuses exceptions ; mais, d'une manière générale, les jeunes étudians en médecine sont au niveau moyen de leur génération, comme les élèves de l'École de droit, de l'École centrale, de Saint-Cyr, de l'École des mines.

Ils sortent de la petite bourgeoisie : les cas sont assez rares de médecins appartenant à des familles d'ouvriers ou de paysans. En effet, pour entrer dans les Écoles de médecine, il faut avoir passé les examens du baccalauréat, c'est-à-dire avoir fait les études classiques nécessaires. Or, sauf exception, bien entendu, ni les ouvriers, ni les paysans ne peuvent faire entrer leurs fils dans les lycées.

Quant aux fils de la très riche bourgeoisie, ils dédaignent ou redoutent la profession médicale, comme d'ailleurs toute profession scientifique. Ils estiment que les carrières où il n'y a guère à travailler sont les meilleures, et que le suprême bonheur est de se reposer sans avoir rien fait, pour tranquillement dépenser l'argent gagné par leurs pères. Je crois bien qu'ils se trompent, et qu'ils ont mal compris leur véritable intérêt. Mais je n'ai pas de leçon à leur donner : je constate seulement un fait indéniable, à savoir que nos Écoles de médecine se recrutent dans la bourgeoisie moyenne ou peu fortunée.

Il en résulte que presque toujours les médecins, quand ils commencent leur carrière, ont besoin de leur métier comme gagne-pain. Il faut donc accepter cette idée, que le médecin exerce une profession qui doit le faire vivre, lui et les siens. Jusqu'à l'âge de trente ans, soit au lycée, soit à l'École, il n'a fait que coûter de l'argent à ses parens. En moyenne, les études médicales durent six ans, et, en moyenne, la vie d'étudiant coûte à peu près 3 000 francs par an. A ces 18 000 francs il faut ajouter les 12 000 francs d'études scolaires; c'est donc une somme de 30 000 francs, soit un revenu de 1 200 francs, que représente le diplôme de docteur en médecine. Et, comme un ménage bourgeois, femme et enfans, a besoin au moins de 3 800 francs pour vivre, le médecin doit gagner 5 000 francs par an. Or, l'encombrement de la profession est tel que, dans bien des cas, il ne peut pas gagner cette somme. Souvent, dans de très petites villes, il y a cinq ou six médecins. Assurément, dans certaines campagnes, éloignées des grandes villes, il n'y a pas tant d'encombrement. Mais la clientèle est alors bien peu fructueuse; les paysans n'appellent le médecin qu'aux dernières extrémités ; et d'ailleurs, ils sont pauvres : ils ne payent pas, ou payent mal.

Quant aux grandes villes riches, elles sont envahies par une population médicale surabondante. En certain quartier de Paris, il y a un médecin par 96 habitans !

A tout prendre, au point de vue professionnel exclusif, c'est un rude et dur métier, assez mal rémunéré. Et pourtant, combien le public est exigeant! A toute heure du jour ou de la nuit, le médecin doit accourir et trouver une solution immédiate aux problèmes les plus difficiles. On ne lui permet ni le retard, ni le doute. On interprète ses moindres paroles avec une sévérité extrême, en comparant sa conduite avec celle de tel ou tel autre de ses confrères. Plus tard, quand le moment des honoraires arrive, on lui conteste, avec mauvaise grâce, le prix légitime de son savoir et de sa peine. Le public comprend mal que le médecin exerce un métier qui doit être rémunéré, qu'il a droit à des honoraires déterminés, autant que le peintre dont on achète le tableau, le romancier dont on lit le livre, le pharmacien chez qui on va prendre des médicamens. S'il n'a pas débité une marchandise pondérable, il a donné son temps, son intelligence, son activité : or tout cela mérite salaire.

Ce qui est aussi, pour le public, difficile à admettre, c'est que la valeur des honoraires ne soit pas fixe, immuable, comme celle d'un billet de chemin de fer, ou d'un sac de farine. Il est juste, il est équitable, que, dans une certaine mesure, les honoraires du médecin soient en rapport avec la fortune du client. Pour que le médecin puisse donner des soins presque gratuits à un malade nécessiteux, il convient qu'il fasse payer plus cher un client riche. C'est une sorte de *virement* bien légitime; mais le riche client a peine à l'accepter.

Il y a des abus : il serait surprenant qu'il n'y en eût pas. Comment, sur 20 000 médecins, ne s'en trouverait-il pas quelques-uns qui abusent de l'autorité fournie par leur diplôme pour pressurer le client, multiplier les visites inutiles et se faire une publicité tapageuse ? Il y a des médecins charlatans. Il y a des médecins cupides. Mais, si la profession médicale ne contient pas plus de vertus que les autres, elle n'en contient pas moins. De même que, dans une armée, il n'y a pas de différence de moralité entre les artilleurs, les cavaliers, et les fantassins, de même, dans une société, la différence de moralité n'est pas très grande entre les divers groupemens d'hommes, ingénieurs, avocats, commerçans, industriels et médecins.

Si l'on fait appel à son dévouement, le médecin est toujours prêt. Il est sans exemple qu'en temps d'épidémie un médecin ait abandonné son poste.

Il est vrai que dans les mœurs médicales se sont introduites quelques innovations fâcheuses, entre autres ce qu'on appelle, en argot professionnel, la *dichotomie*. La dichotomie, c'est une sorte de courtage que certains médecins prélèvent sur les honoraires du chirurgien qu'ils ont fait appeler. Le client qui paye au chirurgien telle ou telle somme, fixée à l'avance, est alors trompé, puisque aussi bien il ignore qu'une partie de cette somme est attribuée au médecin. Pourquoi ces subterfuges? Pourquoi cette dissimulation? C'est un manque de franchise et un manque de dignité. En outre, il est à craindre que le médecin, séduit par la perspective d'une fructueuse dichotomie, ne fasse appeler de préférence tel ou tel chirurgien, non parce qu'il est plus expérimenté et plus habile, mais parce qu'il accepte ce partage des honoraires, véritable fraude vis-à-vis du client. Qui sait même si des opérations inutiles n'ont pas été conseillées et exécutées pour ce seul motif? La *dichotomie*, qui est d'invention relativement récente, mérite donc d'être regardée comme également peu honorable pour le médecin et pour le chirurgien qui la pratiquent. Il serait à désirer qu'il y eût pour les médecins, comme pour les avocats, un conseil de l'Ordre, destiné à juger les manquemens au devoir professionnel. Les médecins n'ont pu jusqu'à présent s'entendre à ce sujet; et c'est regrettable. Il y a, à la vérité, de grandes associations médicales, qui sont florissantes et puissantes, et qui font beaucoup de bien. Mais elles sont surtout destinées à soulager les infortunes des médecins pauvres, et de leurs familles, à distribuer des secours et des pensions. Elles n'ont aucune autorité pour juger la conduite professionnelle du médecin.

Les critiques sévères auxquelles j'ai fait allusion ne portent pas seulement sur la moralité, mais encore sur la science des médecins. Il serait facile d'établir, je l'avoue, que les 20 000 médecins de France ne sont pas tous des savans. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il s'agit de savoir si, dans l'ensemble, les médecins ont une instruction médicale suffisante.

Or il est aujourd'hui presque impossible de délimiter les connaissances médicales en suffisantes et insuffisantes. Il n'est pas, à l'heure actuelle, possible de connaître également bien la science chirurgicale, les maladies mentales, les accouchemens, les maladies des yeux, la chirurgie abdominale, les maladies des enfans, etc. Les spécialistes sont, dans leur spécialité même,

contraints à faire des sortes de subdivisions; si bien que certains ophthalmologistes sont plus compétens dans les affections de la rétine que dans les troubles de réfraction de l'œil; d'autres sont spécialistes pour les maladies externes de l'œil; d'autres pour le strabisme, et ainsi de suite. Mais le médecin praticien, qui exerce à la campagne ou dans une petite ville, n'a pas besoin d'en savoir aussi long qu'un spécialiste de la capitale, d'être versé dans ce que Sganarelle appelait jadis le *fin du fin* de la médecine. Ce sera assez s'il connaît les *élémens* de toute la médecine et de la chirurgie. L'essentiel est de ne pas commettre d'impardonnables erreurs, et, en cas de doute, s'il y a urgence, de reconnaître son insuffisance, c'est-à-dire de demander l'avis d'un confrère plus compétent. Or les impardonnables erreurs sont rares, et même très rares : car, s'il s'en commet, il y a une responsabilité civile, et même une responsabilité pénale, qui sont très dures. La loi dit que le médecin est puni d'une amende très forte s'il y a *faute lourde*, et les malades ne manquent pas d'intenter une action en dommages et intérêts, s'ils s'imaginent, à tort ou à raison, qu'il y a eu faute lourde commise. On se souvient peut-être de quelques récens procès assez bruyans, où il n'y avait eu faute médicale lourde que dans l'imagination des cliens.

Quant aux légères fautes, imprudences, hésitations injustifiées, diagnostics téméraires, négligences, omissions, faux pronostics, certes oui, on en trouverait, et on en trouverait beaucoup, dans l'immensité du territoire français. Mais peut-il en être autrement? On ne saurait exiger que chaque malade ait, pour lui donner soins et conseils, deux ou trois professeurs des Facultés de France. Encore, quel que soit mon respect pour mes collègues, ne suis-je pas assuré que nul d'entre eux n'a jamais connu la défaillance ou l'erreur.

III. — LES FACULTÉS DE MÉDECINE

C'est d'ailleurs sur les Facultés de médecine, et spécialement sur la Faculté de médecine de Paris que portent les attaques. Laissons de côté les attaques aux personnes; ce sont vilenies pour lesquelles un dédaigneux silence suffit. Ne prenons que les griefs allégués contre l'institution même. Nous allons, pour mettre un peu d'ordre dans ces confuses récriminations, étu-

dier d'abord successivement ce qu'on reproche à l'enseignement même, puis au mode de recrutement des professeurs.

Pour ce qui est de L'enseignement, il y a deux critiques contradictoires, et, ce qui est assez curieux, c'est qu'on les réunit parfois toutes les deux, quelque contradictoires qu'elles soient.

On dit : « l'enseignement doit être avant tout clinique et professionnel. Les Facultés de médecine n'ont pas à former des savans, mais des praticiens. Il est inutile d'encombrer la mémoire des jeunes hommes de tout un fatras scientifique qui leur sera inutile dans l'exercice de leur métier. A quoi bon tant de chimie, tant de physiologie, tant de bactériologie ? Un praticien n'a pas besoin de savoir la technique de la sphygmographie, ni de l'analyse des gaz, ni des cultures microbiennes, puisque, dans la petite ville qu'il habitera, jamais il n'aura l'occasion de prendre des sphygmogrammes, d'analyser les gaz du sang, et de cultiver des microbes. Laissez aux Facultés des sciences ces études compliquées, incertaines, et superflues. L'enseignement clinique, la science du diagnostic, une certaine habileté dans les opérations simples et dans les accouchemens, voilà ce qui est nécessaire et suffisant. Or, pour arriver à ce résultat, six années d'études sérieuses sont indispensables. Il faut que les élèves puissent, dans le cours de leurs six années d'études, observer, dans des cliniques spéciales, les maladies de la peau, les maladies mentales et nerveuses, les maladies des yeux, les accouchemens, et cela dans des hôpitaux non encombrés. Mais qu'il n'y ait plus, pendant les deux ou trois ans du début, cette prédominance des sciences accessoires, chimie, physique, anatomie, physiologie, pathologie expérimentale, anatomie pathologique, etc. Car ce n'est qu'une perte de temps au détriment de la clinique, qui seule importe. »

Je n'invente pas ces reproches ; ils ont tous été exprimés très nettement par des médecins, réunis en un congrès de praticiens qui s'est récemment tenu à Paris. Il est vrai que ce même congrès a en même temps formulé des reproches tout à fait contraires. « Les étudians, y a-t-on dit, sortent des Facultés de médecine sans avoir rien compris aux choses de la science. Il n'y a qu'à entendre les réponses faites aux examens, même lorsque les candidats sont reçus, pour être bien vite convaincu qu'ils ne savent rien, ou presque rien. Comparé à l'enseignement des Facultés étrangères, l'enseignement des sciences à la Faculté de

Paris est d'une pauvreté insigne, de sorte que les jeunes docteurs, ayant passé une série nombreuse d'examens déplorablement faciles, sont aussi étrangers aux choses de la science qu'aux choses de la clinique. »

Il ne sera pas difficile de montrer que ces deux reproches sont injustes. Et d'abord, je répondrai au premier, parce qu'il est plus souvent présenté que l'autre.

Commet-on une grave erreur à la Faculté de médecine, quand on y enseigne, en même temps que la clinique, les sciences médicales ? Je ne le crois pas. Je crois, au contraire, et très fermement, que, si, par malheur, on voulait bannir de nos Facultés médicales tout caractère scientifique, on commettrait la plus redoutable des erreurs. La Faculté de médecine n'a pas la mission exclusive de faire des praticiens. C'est là une partie essentielle de son œuvre ; mais ce n'est pas toute son œuvre. Il y a à faire avancer la science médicale ; car il reste encore, en médecine, des découvertes à faire, et beaucoup. La science médicale, plus peut-être que toutes les autres, est dans un état de perpétuel devenir. La plupart des questions y sont posées, non résolues. Or, si ingénieuse que soit la clinique, elle est à peu près impuissante quand elle ne s'appuie pas sur les sciences physico-chimiques et sur la physiologie comparée. Le clinicien ne peut guère espérer, par la clinique seule, conquérir des vérités nouvelles de portée profonde. Il enseigne ce que l'observation lui a appris ; mais l'observation est mille fois moins féconde que l'expérimentation. Il faut toujours avoir présent à l'esprit ce grand fait dominateur que la colossale révolution scientifique qui a transformé la médecine, c'est la bactériologie. Or la bactériologie, c'est l'œuvre d'un chimiste, Pasteur, qui n'était *pas même médecin*, comme un malheureux a osé le lui dire un jour. Et pourtant, ce chimiste a fait, à lui tout seul, ce que quarante générations de cliniciens n avaient pas pu faire. L'œuvre de Pasteur s'achève et se poursuit par les investigations des physiologistes expérimentateurs. La sérothérapie a été trouvée dans les laboratoires, et non par des cliniciens. L'antisepsie dérive directement des travaux de Pasteur, et Lister était expérimentateur, en même temps que chirurgien. On peut dire que toute la médecine moderne est l'œuvre des savans ; car les cliniciens qui ont fait faire des progrès à la médecine se sont montrés alors des savans, et ont procédé par des méthodes scientifiques, expérimentales, autres que les méthodes

cliniques, comme notre grand Villemin, ce médecin qui a démontré expérimentalement la contagion de la tuberculose, alors que, pendant trois siècles, en dépit de toute leur habileté clinique, les plus fameux médecins n'avaient pas su la déceler, et y croire. Donc, quand on dénie aux Facultés de médecine le droit de faire des recherches scientifiques, et d'initier les jeunes gens aux travaux de laboratoire, on fait un grand pas en arrière. On revient aux temps de Broussais et de Dupuytren, et plus loin même.

Toutes les Écoles médicales de l'étranger font un vigoureux effort pour donner aux choses de la médecine la précision des choses de la science. Le jour où il a pu être prouvé que la maladie n'est pas une puissance imaginaire et vague, un démon frappant au hasard de sa fantaisie, mais bien, presque toujours, un être vivant, parasite, qui s'introduit dans l'organisme humain pour vivre à ses dépens, ce jour-là la médecine est devenue une science. Quoi ! on voudrait qu'en France, dans la plus vieille Université du monde, à la Faculté de médecine de Paris, la science fût désertée; et qu'on se contentât d'enseigner aux jeunes gens les signes des fractures du radius, les indications du forceps, et le diagnostic de la rougeole ! La Faculté de médecine de Paris doit enseigner la clinique. Cela est évident. Mais la clinique moderne a besoin d'être appuyée, fortifiée par l'expérimentation. A côté des cliniques, il doit y avoir toute une vaste école de pathologie expérimentale : car où l'enseignerait-on, sinon à la Faculté de médecine ? Or pathologie expérimentale, cela signifie : chimie, anatomie, physique et physiologie. Expérimenter sur les microbes sans bien connaître la chimie et la physiologie, c'est comme si l'on voulait étudier l'électricité sans connaître les mathématiques.

On croit rêver lorsque l'on entend des hommes sérieux, comme certains orateurs du congrès des praticiens, prétendre que les laboratoires nuisent à la médecine, et que l'enseignement scientifique de la Faculté fait tort à son enseignement clinique. C'est le contraire qui est vrai. Les grands cliniciens d'aujourd'hui savent parfaitement tout ce qu'ils doivent à l'expérimentation : pas un seul n'oserait dire que Magendie et Claude Bernard, Pasteur et Marey, Chauveau et Villemin n'ont pas, par leurs géniales découvertes, perfectionné le traitement et le diagnostic des maladies.

Si même on voulait entrer dans le détail des faits, on serait bien vite convaincu que, parmi les étudians en médecine, ceux qui savent le mieux la chimie et la physiologie sont aussi les meilleurs *praticiens*. Celui qui croit non pas à l'antagonisme, — ce qui serait par trop inepte, — mais même à l'indépendance de la science et de la clinique, n'a rien compris ni à la science, ni à la clinique. Aussi faut-il, suivant un programme que la Faculté de médecine essaye de réaliser, faire marcher de pair l'enseignement de la science et l'enseignement de la pratique, non seulement parce que la médecine, sous peine de déchéance, doit être scientifique, mais encore parce qu'à l'heure actuelle il est impossible de rien comprendre à la médecine, si l'on n'est pas en même temps versé dans les sciences médicales.

Rien donc n'est plus absurde que de reprocher à la Faculté de médecine le côté scientifique de son enseignement. Il me paraît même que, si elle pèche, c'est bien plutôt par le défaut contraire. Hélas oui ! les sciences, à la Faculté de Paris, sont en médiocre honneur. Trop souvent, on entend les jeunes gens, égarés par de sots conseils, dire quand on leur fait une démonstration scientifique : « A quoi bon ? Ai-je besoin de savoir tout cela ? »

Je suppose qu'il s'agisse de soigner un malade atteint d'une maladie de cœur. Est-il possible d'y rien comprendre, si l'on ne connaît pas parfaitement le mécanisme du cœur normal ? L'horloger à qui vous donnez votre montre à réparer sera-t-il considéré par vous comme un habile praticien, s'il déclare ne rien entendre au mécanisme des montres normales, mais prétend seulement remettre en bon état les montres détraquées ?

J'en appelle au simple bon sens. Pour se faire une idée nette des troubles de la circulation cardiaque, provoqués par une altération organique du cœur, il est indispensable de savoir quelle est la fonction du cœur bien portant, la succession des contractions auriculaires et ventriculaires, la cause des bruits cardiaques, les variations de la pression intra-vasculaire, l'innervation du cœur par des nerfs d'arrêt, par des nerfs d'accélération, par des ganglions auto-moteurs. Si le médecin ignore toute cette physiologie du cœur, il sera réduit, pour le diagnostic et le traitement, à ne pas mieux faire que le plus humble rebouteux de village.

Les conditions de l'alimentation dans l'hygiène privée ou

dans l'hygiène publique ont été précisées par les chimistes physiologistes. Croit-on vraiment qu'un médecin doive se contenter des principes qu'un caporal professe sur l'*ordinaire* de ses soldats, ou des notions qu'une bonne d'enfant possède sur la soupe de son bébé? J'estime plus haut le rôle du médecin. Il doit savoir qu'il y a des alimens azotés, d'autres non azotés; il doit à peu près savoir la quantité d'azote, d'hydrogène, de carbone que contiennent les principaux alimens. Certes, c'est de la chimie, tout cela. Mais, sans cette chimie élémentaire, il est interdit de comprendre quoi que ce soit aux phénomènes de la nutrition.

Un médecin digne de ce nom a-t-il le droit d'ignorer qu'il y a du sucre dans le lait, et combien il y a de sucre? Qu'il sache, par surcroît, la constitution chimique du sucre de lait, ce n'est pas indispensable; mais il serait bien ridicule d'accuser un professeur de chimie physiologique de dire des choses inutiles, si, à la fin de sa leçon, il indique par une formule la nature chimique du sucre de lait.

A vouloir séparer la médecine de la science, on ravale la médecine à un rang inférieur. Au moyen âge, les barbiers étaient chirurgiens. On voudrait nous ramener là! Ainsi, depuis un siècle, les médecins auraient fait un immense effort pour donner à la pratique médicale des bases solides : ils auraient multiplié les moyens scientifiques d'investigation, et, à la Faculté de médecine de Paris, il faudrait négliger cette œuvre colossale, jeter par-dessus bord ce bagage soi-disant encombrant, pour s'abandonner à un grossier empirisme, goûter l'urine des diabétiques, comme en 1825, pour savoir si elle est sucrée, au lieu de faire les réactions chimiques qui décèlent la présence du sucre!

Mon père, qui fut un grand clinicien, accueillait assez mal le confrère qui lui déclarait : « Je ne suis pas un savant, je suis un praticien! » et il me disait alors : « Je sais ce qu'il entend par là : il veut dire qu'il est un ignorant! » En fait, le soin que prennent certains docteurs de déclarer qu'ils ne connaissent que la pratique est un masque pour couvrir leur ignorance. Ceux qui dédaignent la science sont incapables d'être de bons praticiens.

D'ailleurs, on néglige ce fait essentiel, très évident, que, pour avoir conservé à cinquante ans quelques connaissances scientifiques, il faut en avoir acquis beaucoup à vingt ans. On ne retient pas la centième partie de ce qu'on a appris. Telle est la

loi fatale, inéluctable de notre défaillante mémoire. Aussi n'est-il pas absolument nécessaire qu'un praticien sache la chimie, l'anatomie et la physiologie (élémentaires); il suffit qu'il les ait *oubliées*. Ignorer la science et avoir oublié la science, ce n'est pas la même chose. Que de choses nous avons apprises, les uns et les autres, dans notre jeune âge, pour les oublier ensuite! Elles n'ont pas été stériles, cependant, ces connaissances oubliées; elles ont créé notre état mental; elles nous ont permis de relier les phénomènes aux phénomènes; elles ont développé notre intelligence; elles nous ont permis d'observer et de comprendre ce qui, sans ces notions préalables, eût passé pour nous inaperçu. Un jeune homme qui, de dix-huit ans à vingt-quatre ans, a fait de fortes études dans les sciences physico-chimiques et biologiques, est admirablement préparé à l'observation médicale. Et on peut être assuré qu'il sera un meilleur praticien que si, pendant ces six années, il n'avait eu pour former son intelligence qu'à regarder des accouchemens, des fractures de côte et des scarlatines.

Actuellement, les études médicales peuvent être à l'extrême rigueur terminées en cinq ans. Or vraiment ce n'est pas assez; et, ce qui le prouve, c'est qu'en général les étudians font six ou sept ans d'études médicales. En six ans, un jeune homme laborieux et intelligent peut être en état de devenir un docteur très acceptable. A la base, l'anatomie, la physiologie, la chimie, la pathologie expérimentale, l'anatomie pathologique et la parasitologie : ce sont des études préliminaires auxquelles il peut consacrer trois ans. Encore, pendant la seconde année peut-être, et pendant la troisième à coup sûr, devra-t-il déjà suivre assidûment des services hospitaliers pour s'initier peu à peu à l'observation des malades. Mais ce qui est essentiel, c'est qu'il connaisse à fond ce qui est la science médicale. S'il sait parfaitement l'anatomie et la physiologie, la pathologie sera apprise sans peine; il aura alors trois grandes années pour la pathologie, ce qui suffira pour être en état d'exercer honorablement la médecine. Mais vouloir supprimer ces premières années d'introduction à la médecine, ce serait un sacrilège, et, si on les rayait du programme des études, on ferait retomber les Facultés de médecine au-dessous du niveau des Écoles dentaires.

Certains praticiens, ceux-là mêmes qui affectent de mépriser le côté scientifique de la médecine, disent parfois aux jeunes

gens : « Ne suivez pas les cours théoriques; ne fréquentez pas les laboratoires; délaissez hardiment les pavillons de dissection, les travaux pratiques de chimie, de physique et d'histoire naturelle; vous n'apprendrez là rien qui vaille; vous n'avez qu'à fréquenter les cliniques, à voir des malades. Tout le reste n'est rien ! » Ce sont là de détestables conseils. Il faut suivre les cours, parce que les professeurs y enseignent ce que l'élève doit savoir, avec moins de détails superflus que dans les livres, et de manière à être facilement compris. Il faut fréquenter les salles de dissection, parce que l'anatomie est indispensable. Il faut assister aux travaux pratiques, et, quand cela est possible, passer plusieurs heures dans les laboratoires, parce que la recherche scientifique est une excellente discipline pour l'esprit, et que nulle initiation n'est plus profitable. Est-il raisonnable qu'au sortir du collège le jeune homme aille tout de suite passer ses matinées à l'hôpital? Il verra des malades atteints de sclérose, et il ne saura pas si la moelle épinière est devant ou derrière la colonne vertébrale. Il verra des laparotomies, et il n'aura jamais entendu prononcer le mot de péritoine. Il entendra des prescriptions faites à un diabétique, et il ne saura pas si le sucre a la même composition que la benzine. Chaque chose doit être mise en sa place. Avant d'étudier la médecine, il faut étudier la base de la médecine. L'état morbide ne sera connu que si on connaît l'état normal. Et il serait tout aussi insensé de vouloir commencer les études médicales par la pathologie que de supprimer l'algèbre et la géométrie élémentaires pour apprendre tout de suite le calcul intégral.

Donc, c'est à tort qu'on accuse notre Faculté de médecine de donner une trop grande place à la science. Le reproche inverse serait plus justifié. Il est manifeste que beaucoup de nos jeunes docteurs sont assez peu au courant des choses de la science, et que, si une réforme devait être faite, ce serait pour augmenter la culture scientifique.

Rien ne serait plus désirable que la participation active de tous les étudians à des travaux de laboratoire; à des exercices pratiques plutôt, car il ne peut être question de recherches originales. Mais le nombre considérable des étudians inscrits rend la chose très difficile, presque impossible. Il y a tous les ans sept à huit cents jeunes étudians de première année, quelquefois davantage. Les exercices de dissection, de microscopie,

de physiologie, de chimie ne peuvent être que très sommaires pour cette grande masse d'élèves. On a réussi cependant tant bien que mal à leur donner cet enseignement pratique, et, à l'heure présente, il n'y a pas d'étudiant qui n'ait disséqué pendant plusieurs mois, pratiqué des manipulations de chimie, de physique, d'histologie ou de physiologie, de sorte que les studieux et les zélés peuvent avoir acquis les premières notions techniques, les seules qui soient nécessaires, de ces diverses sciences.

Quant aux autres étudians, — ceux qui ne sont ni studieux, ni zélés, — nulle force humaine ne les fera travailler, s'ils ne veulent pas travailler.

Les examens sont la sanction des études, et ils sont nombreux : il y en a vingt et un pour arriver au grade de docteur. Ces examens constitueraient une sanction irréprochable, si nous n'étions pas tous un peu plus indulgens qu'il ne faudrait. Tous mes collègues le reconnaissent comme moi, *en principe*. Mais, quand il s'agit de se montrer plus sévères, ils hésitent. C'est toujours chose pénible que de retarder de trois mois, de six mois, d'un an peut-être, la carrière d'un brave garçon qui a été moins laborieux qu'il ne faut, ou qui a l'entendement un peu lourd.

On peut ranger les candidats en trois groupes : ceux qui doivent être certainement reçus ; ceux qui doivent être certainement refusés ; et ceux qui peuvent être, suivant la sévérité de leur jury, ou suivant le hasard des questions posées, indifféremment reçus ou refusés ; car ils sont *à la limite*, comme on dit. Or pour ceux-là ce n'est pas chose commode de décider. Tous les juges qui ont fait passer des examens reconnaîtront que des cas particuliers se présentent, qui sont souvent très embarrassans. Être indulgent, c'est autoriser la paresse ; c'est donner à l'ignorance droit de vie et de mort ; c'est abaisser le niveau des études. Être sévère, c'est accorder une extrême valeur à des réponses que l'émotion ou le défaut de mémoire peuvent expliquer, pour des questions qui portent sur de minces détails ; c'est ruiner la carrière d'un jeune homme méritant, pour qui une famille pauvre a fait de longs sacrifices ; c'est oublier qu'il y a vingt et un examens successifs ; et qu'à chacun de ces examens des professeurs spécialisés sont enclins très légitimement à exagérer l'importance de la science qu'ils professent. On peut donc être indulgent ou sévère, et l'appréciation est très délicate.

C'est d'ailleurs une légende que de croire à l'efficacité des recommandations. J'en parle en connaissance de cause, ayant fait passer dans ma longue carrière près de dix mille examens, et ayant entendu les délibérations de mes collègues relatives à l'admission ou au refus de tel ou tel candidat. Eh bien! en dépit de la légende, les recommandations ne comptent pas. Pour ce qui me concerne, quand on m'en adresse, ce qui est assez rare, je tâche de ne m'en pas souvenir; car, si je m'en souvenais, ce serait pour être sévère au candidat recommandé.

L'enseignement de notre Faculté n'est certes pas irréprochable; car le nombre croissant d'élèves et la pénurie des ressources budgétaires rendent toute organisation très difficile. Pourtant, en bonne justice, il est parfaitement suffisant pour les étudians qui veulent en profiter. On pourrait d'ailleurs prendre quelques mesures assez simples, qui seraient efficaces, — ne fût-ce que d'augmenter d'une année la durée minimum des études, — pour permettre des études plus approfondies dans les cliniques spéciales. On pourrait exiger un examen d'entrée; car le baccalauréat et le certificat d'études (P. C. N.) ne constituent pas un barrage suffisant pour empêcher l'accession de certaines nullités encombrantes aux études médicales.

Avant tout, il faudrait donner, aux jeunes gens qui veulent faire de la science, des situations un peu mieux rémunérées. C'est à grand'peine qu'on peut recruter des travailleurs dans nos laboratoires; car les émolumens des préparateurs, moniteurs, assistans sont misérables. Avec 2000 francs par an, un homme de trente ans, qui a femme et enfans, ne peut pas vivre à Paris. Alors, poussé par la nécessité, il délaisse le laboratoire, pour faire quelque clientèle. Si les jeunes savans étaient riches, ils pourraient se donner l'agréable luxe des recherches scientifiques désintéressées, sans rien demander à l'État : mais les jeunes savans sont tous pauvres, et ils ne consentent pas, pour l'amour de la science, à mourir de faim. Ils se jettent alors dans la pratique médicale; ce qui à certains égards est fâcheux; car la pratique médicale conduit rarement à des travaux originaux et importans dans le domaine de la médecine même.

Il me reste à aborder le recrutement du personnel enseignant.

Ce mode de recrutement est le *concours*. Car, dans les Écoles de médecine, si les examens conduisent au diplôme, on n'arrive que par le concours aux grades un peu élevés. C'est à la suite d'un

concours qu'on est nommé externe, puis interne des hôpitaux, puis médecin ou chirurgien des hôpitaux. A chacun de ces concours il y a élimination des moins capables. Ce ne sont pas, il est vrai, des concours relevant de la Faculté de médecine, puisqu'ils dépendent de l'Assistance publique ; mais l'Assistance publique et la Faculté, tout en étant deux administrations nettement séparées, se prêtent un mutuel appui, en dépit de quelques petits nuages qui s'élèvent parfois entre elles. En tout cas, les concours hospitaliers font partie intégrante de l'éducation médicale. A la Faculté de médecine, il y a d'ailleurs divers concours ; pour les étudians chirurgiens, concours pour l'adjuvat, le prosectorat, le clinicat, l'agrégation : pour les étudians médecins, concours pour le clinicat et l'agrégation.

Ces concours de la Faculté et des hôpitaux ont été très vigoureusement attaqués : voyons donc si réellement le concours est un procédé de recrutement préférable aux autres.

Toute nomination est due, soit à l'élection (par un ou par plusieurs), soit à l'ancienneté, soit au concours. Laissons de côté l'ancienneté qui ne peut être mise en cause, puisqu'il s'agit de très jeunes gens qui sont au début de leur carrière. Il ne reste alors que deux procédés de nomination : l'élection ou le concours.

L'élection, c'est le choix. Peu importe que le choix soit fait par un seul (ministre, doyen, professeur), ou qu'il soit fait par plusieurs personnes. Rien ne garantit que le choix sera bon, et que la faveur ne se portera pas sur le candidat le plus souple, le plus habile, le mieux recommandé.

Mais, lorsqu'il s'agit d'un concours, on n'est pas, comme dans une élection, moralement libre de désigner le candidat qu'on préfère. On doit nommer le candidat qui a le mieux fait, même s'il est peu sympathique ; car il y aurait injustice à faire autrement. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'une nomination, le ministre a toute liberté de choisir celui qui lui plaît. Aussi conclurai-je que le concours est préférable à l'élection. Car les candidats dont le mérite est éclatant sont sûrs d'être nommés ; et ceux qui sont très ignorans et insuffisans sont sûrs de ne jamais arriver. Pourtant on a fait de graves objections à nos concours de la Faculté, et, en synthétisant les reproches qu'on leur adresse, je les résumerai ainsi : 1° Le concours détruit l'originalité créatrice des jeunes gens. C'est une prime donnée à la

mémoire. Il paralyse toute activité scientifique; 2° Les juges sont partiaux et injustes. Ils favorisent leurs élèves, leurs amis : les nominations après concours ne sont que des nominations de faveur, dont la faveur est déguisée.

La première objection ne manque pas de quelque vraisemblance. Les candidats, à qui on impose de traiter sans notes une question choisie au hasard parmi le nombre énorme des questions possibles, ne peuvent pas se livrer à des travaux personnels, avec autant de liberté d'esprit que s'ils n'avaient pas à faire ce grand effort de mémoire. Mais de nombreux exemples prouvent qu'on peut en même temps préparer le concours, et faire quelques recherches personnelles excellentes. C'est un surcroît de travail assurément; mais, puisque la compétition est nombreuse et ardente, il est naturel que les difficultés aillent en croissant.

On oublie d'ailleurs, lorsqu'on accuse le concours de limiter les travaux originaux des concurrens, qu'il a pour fonction de mettre en lumière parmi les candidats ceux qui sont, non les plus inventifs, mais les plus cultivés. Pour désigner le médecin qui sera le plus apte à soigner des malades, un concours, qui se compose d'épreuves pratiques et d'épreuves théoriques, indiquera nettement celui qui aura sur ses compétiteurs le double avantage de faire un bon diagnostic et d'avoir les connaissances théoriques nécessaires. C'est cela qu'on exige du médecin qui aura pour mission de soigner les malades dans les hôpitaux, ou d'enseigner aux jeunes étudians, comme agrégé, les préceptes de la médecine classique. On ne lui demande pas d'avoir fait des découvertes personnelles en un point limité de la médecine, mais bien de connaître plus ou moins toute la médecine, car, en fait, des maladies de toute sorte devront être diagnostiquées et traitées par lui. On ne va pas donner le droit de vie et de mort sur tous les malades des hôpitaux à celui qui a fait un mémoire remarquable sur les trypanosomes, sans s'être assuré qu'il est suffisamment instruit dans les autres parties de la médecine.

Être interne ou médecin des hôpitaux, être agrégé de la Faculté, c'est une fonction; ce n'est pas un titre honorifique. Il ne faut pas confondre une Académie avec une Faculté. Qu'on nomme académicien l'auteur d'une monographie savante : rien de plus juste. Mais il serait peu rationnel de conclure que l'au-

teur de cette monographie connaît tout ce qu'il faut connaître pour être un praticien expérimenté. De fait, quand il s'agit de désigner un médecin des hôpitaux, il faudra nommer le médecin le plus instruit, plutôt que l'auteur du meilleur travail. De même, s'il s'agit de nommer un agrégé, on ne devra pas hésiter entre un candidat qui aura fait une ou deux monographies recommandables, mais qui sera dépourvu de tout talent de professeur, et un autre qui professera beaucoup mieux et qui aura des connaissances étendues et sûres.

Mais, même quand on a raison, il ne faut rien exagérer. Aussi, dans les concours d'agrégation, une grande part est-elle attribuée aux travaux personnels effectués par le candidat. Une des épreuves consiste dans l'exposé oral, fait par lui-même, de ses recherches originales. A bon droit les juges attachent grande importance à cette épreuve; mais on comprend aussi qu'elle ne doive pas être la seule. Il faut que le candidat prouve qu'il sait faire une leçon d'une heure, disposer en bon ordre les élémens de cette leçon, exposer clairement les faits et les théories, intéresser son auditoire, et mettre en relief ce qui est essentiel.

Ceux qui reprochent au concours de paralyser l'activité scientifique et l'originalité croient peut-être qu'il y a antagonisme entre l'érudition et l'originalité. Il n'en est rien. Des érudits ont parfois une originalité remarquable; et ce n'est pas la marque d'un esprit supérieur que d'ignorer les travaux des devanciers.

Si les concours devaient se renouveler sans cesse et se continuer jusqu'à un âge avancé, l'inconvénient serait réel; mais n'oublions pas que les candidats sont jeunes, et qu'il leur est difficile, dans des sciences aussi vastes et aussi ardues que les sciences médicales, d'avoir déjà produit des travaux originaux. Les candidats à l'externat ont 21 ou 22 ans; les candidats à l'internat ont 24, 25 et 26 ans. Quant aux candidats à l'agrégation et aux hôpitaux, ils ont généralement de 30 à 40 ans. Peut-être serait-il bon d'imposer une limite d'âge. Mais c'est là une question de solution délicate, et que je ne puis aborder ici.

En tout état de cause, on reconnaîtra avec moi que le concours, qui serait détestable s'il s'agissait de nommer des savans, est excellent quand il s'agit des cliniciens ou des agrégés.

D'ailleurs, le succès dans un concours ne dépend pas uniquement de la mémoire. Certes, la mémoire, don précieux, incom-

parable, facilite singulièrement les épreuves. Mais, pour réussir, que d'autres qualités ne faut-il pas avoir? La précision du diagnostic n'est pas une affaire de mémoire, non plus que la facilité de l'élocution, ou l'ordonnancement logique d'une leçon. Le jugement, le bon sens, la finesse, la clarté sont les qualités qui distinguent les plus brillans candidats. Quelle part la mémoire y prend-elle?

En outre, dans les récens programmes, les épreuves dites de mémoire sont réduites à un minimum. Dans les concours d'agrégation, il n'existe plus qu'une seule épreuve de mémoire : c'est la leçon de trois quarts d'heure, faite après trois heures de préparation sans notes préalables ; or, généralement, les juges attachent plus d'importance à la leçon d'une heure, pour laquelle le candidat a eu quarante-huit heures de préparation, et peut apporter tous les livres et documens dont il lui plaira d'user.

Venons à l'autre objection, celle qui consiste à dire « que le concours n'est pas un concours, que les places sont attribuées par avance, et que les juges ne se donnent pas la peine d'écouter les candidats : car leur *siège est fait*, et leur préférence arrêtée. »

Le reproche serait terrible, s'il était justifié. *Mais il n'est pas justifié.*

Et d'abord, quand il s'agit d'apprécier la valeur d'une épreuve, l'appréciation n'est pas aussi simple que le bon public le croit. J'admire toujours la facilité avec laquelle ce public, qui n'est pas responsable, juge la valeur de telle ou telle épreuve, et décide, sans hésiter, aussi partial que le moins impartial des jurys. Un juge éclairé, et soucieux de son devoir de juge, éprouve parfois de terribles perplexités, que le public, dans son incompétence et son irresponsabilité, ignore. Rarement deux épreuves se ressemblent. Elles ont des qualités différentes, et des défauts différens. Quelle part faire aux unes et aux autres? Celui-ci a commis une énorme omission, voire une grave erreur; mais sa leçon a été par ailleurs excellente. Celui-là n'a laissé échapper ni erreur, ni omission; mais sa leçon est plate et vulgaire. Lequel doit être préféré? L'un a exposé brillamment une théorie contestable; l'autre a péniblement développé une théorie juste. Qui des deux est le plus digne? L'un a concouru avec éclat; mais il est tout jeune, et

n'a pas de travaux personnels : l'autre, avec des épreuves moins brillantes, a rendu déjà de grands services à l'enseignement, et a quelques travaux sérieux dans son bagage scientifique. Lequel doit être sacrifié?

Les juges ont souvent l'angoisse de l'incertitude. Pour en sortir, ne leur est-il pas permis de choisir, d'après leurs préférences personnelles? L'élève, qui connaît les idées de son maître, ne se fait pas faute de les reproduire avec complaisance : et tout naturellement, le maître, qui est juge, trouve ces idées, qui sont siennes, fort justes et déclare fort instruit le candidat qui les expose. Y a-t-il là favoritisme? En tout cas, ce favoritisme s'accorde très bien avec la conscience.

On dit qu'avant le concours, d'après les noms des juges, les nominations peuvent être prévues; et en effet, alors qu'aucune épreuve n'a été commencée encore, selon la composition de tel ou tel jury, on a pu parfois désigner les candidats qui devaient réussir. Or cela prouve seulement qu'on connaît, à peu de chose près, ces mérites relatifs des jeunes gens qui vont concourir, de même que dans une course hippique, — qu'on me pardonne cette comparaison, — on peut prévoir le cheval qui va demain remporter le prix.

Pourtant, les juges ont peut-être trop de fidélité à leurs élèves. Ils ne devraient jamais oublier que cette extrême fidélité est une injustice. Et puis, les jeunes candidats ne sont pas tout à fait innocens, eux non plus, car ils se font recommander, recommander, recommander. Ils disent: *J'ai mon jury;* ou : *Je n'ai pas mon jury.* Ce qui est vraiment une lamentable formule.

Tout de même, je suis convaincu que ces concours, dont on a tant médit, sont, en réalité, bien plus sincères que ne le croient les candidats refusés.

Car enfin, tout le monde est forcé de reconnaître que ces concours, en dépit des violentes attaques venues de tant de côtés, conduisent toujours à de bons choix. Les nominations des chirurgiens et médecins des hôpitaux, ou des agrégés de la Faculté, sont consacrées par l'assentiment presque unanime. Aussi serait-il bien imprudent de détruire une organisation qui a fait ses preuves, et qui a fourni, et à l'Assistance publique et aux Facultés de médecine, tant d'hommes éminens, cliniciens habiles, et distingués professeurs.

CONCLUSION

Le lecteur qui aura eu la patience de me suivre s'est déjà rendu compte qu'il ne s'est agi ici que d'une étude sommaire, très élémentaire. Pour traiter, avec tous les développemens qu'elles comportent, les graves questions que j'ai effleurées, il eût fallu entrer dans beaucoup plus de détails. Sans doute les médecins savent parfaitement tout ce que j'ai dit ici. Mais ce n'est pas aux médecins que je me suis adressé, c'est plutôt aux malades, c'est-à-dire au public. On lui avait dit beaucoup de mal des médecins et des institutions médicales ; et ni les médecins ni les institutions médicales n'avaient répondu. Nous avons pris la parole pour les défendre.

Certes, les médecins ne sont ni des dieux, ni même des demi-dieux ; ni des anges, ni même des saints. Ils sont hommes, avec les mêmes défauts de paresse, de vanité, de cupidité que les autres hommes. Mais ce qui les distingue des autres hommes, ce sont certaines qualités professionnelles, véritablement admirables : le dévouement aux malades, la patience, le courage. — Ils ne sont pas tous des savans, cela va sans dire. Mais leur instruction est suffisante pour leur permettre de soulager efficacement beaucoup de douleurs humaines. — Nos institutions médicales ne sont pas parfaites. Mais, si imparfaites qu'elles soient, elles donnent à tous ceux qui ont un grand talent le droit d'arriver aux premiers rangs. Elles permettent aux autres d'acquérir les connaissances nécessaires à la pratique de leur art.

Quant à la médecine, elle a fait, grâce à des savans illustres, des progrès extraordinaires. Aussi rien n'est-il plus injuste que de dire : la médecine n'a rien fait. Au contraire, elle a fait des prodiges. Elle en fera encore si on lui donne les ressources nécessaires à toute recherche expérimentale. Les bienfaits passés sont innombrables. Mais on peut espérer que les bienfaits futurs seront plus abondans encore.

Voilà ce que je me suis permis de dire pour défendre cette noble profession médicale, que je respecte et que j'aime ; et j'ai tâché de montrer que ce respect et cet amour sont légitimes.

CHARLES RICHET.

L'ÉVOLUTION

DE

L'ÉDUCATION AU JAPON

II[1]

LES TENDANCES SOCIALISTES ET RÉACTIONNAIRES

I

L'éducation de la nouvelle génération, l'instruction des jeunes gens dont le devoir sera de continuer le lourd travail commencé par leurs pères; de civiliser et de moderniser le Japon, est peut-être de tous les problèmes le plus troublant comme il est la plus importante de toutes les tâches. Dans la période Meiji, pendant les années de la transformation du pays, le temps manquait pour approfondir ces questions. Tout ce qu'on pouvait entreprendre, c'était de courir au plus pressé, de parer aux dangers les plus imminens. Toutes les forces de la nation étaient alors engagées dans la lutte contre les résistances à l'intérieur et les dangers du dehors.

Pour réorganiser l'éducation, il était de première nécessité de donner aux enfans une instruction se rapprochant autant que possible de celle des enfans en Europe et en Amérique. On jugea utile de leur faire acquérir le même nombre de connaissances et de leur imposer les mêmes programmes que les étudians

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

de l'Ocident, afin qu'ils pussent recevoir les mêmes notions techniques et pratiques. Les hommes et les commissions qui furent chargés de réorganiser le système de l'instruction publique et de fonder les institutions modernes ont d'abord étudié consciencieusement les conditions de l'éducation à l'étranger. Dans ce dessein, ils ont visité les États-Unis, l'Angleterre et plusieurs pays du continent de l'Europe et ils ont également approfondi avec un soin extrême les diverses méthodes dans les différentes écoles. Ils ont vu tout ce qu'il y avait à voir; ils ont appris tout ce qu'ils pouvaient arriver à connaître. Dès leur retour dans leur pays, ils ont commencé à refondre le système général d'éducation et à réorganiser les écoles, avec l'aide de professeurs venus de toutes les parties du globe. Le système introduit par eux se rapproche de celui de l'Allemagne, mais le genre d'instruction est établi plutôt sur les méthodes en vogue dans les écoles d'Amérique : ce qui s'explique aisément, puisque le plus grand nombre des professeurs nommés pour inaugurer les nouveaux cours venaient des États-Unis. Comme je l'ai déjà dit, la première nécessité était d'élever une génération capable de faire face aux exigences créées par la situation nouvelle; il fallait former des hommes connaissant les langues étrangères, des hommes d'affaires, des spécialistes dans toutes les classes de la société, des négocians, des financiers, des entrepreneurs, des politiques, etc. A des besoins nombreux devaient répondre autant de carrières nouvelles. Tout était à faire. Il fallait recréer l'éducation publique *ab ovo* et pour tous les rangs de la société.

Sous l'ancien régime, les enfans des samouraïs recevaient leur instruction littéraire et militaire à la cour de leur daïmyo. Tout seigneur féodal établissait dans sa capitale une école où les enfans de ses vassaux et subordonnés apprenaient tout ce qui leur était nécessaire. Il y avait aussi, pour les classes moyennes, des écoles privées dont quelques-unes existent encore dans les différentes parties du pays : ce sont des établissemens fondés par les autorités locales pour subvenir aux besoins de la commune. Le clergé s'occupait des enfans des paysans et se chargeait de leur donner les premières notions scolaires. Dans les couvens de sectes si nombreuses, l'art et la science étaient assidûment cultivés. Le niveau de l'éducation au Japon, vers le milieu du XIXe siècle, répondait exactement à celui de l'Europe au moyen âge. Elle avait les mêmes défauts et les mêmes avantages; si les

méthodes d'enseignement étaient souvent primitives, la substance indigeste et les procédés défectueux, la discipline était exemplaire et servait à former des caractères excellens. Le principal objet des écoles sous le régime féodal était de produire de bons soldats, de loyaux patriotes. La grande ambition du daïmyo était de former des samouraïs plus courageux que ceux des provinces voisines. Afin d'arriver à ce résultat, il était de toute nécessité d'inculquer aux enfans les principes de l'obéissance la plus stricte, de la fidélité à leur seigneur, et l'amour du sol natal.

Le courage et l'héroïsme étaient les vertus les plus populaires, l'esprit de sacrifice et d'abnégation, les qualités les plus désirables. Comme à Sparte, — car l'analogie entre l'esprit public de cette antique cité guerrière et celui de l'ancien Japon est très frappante, — les jeunes gens étaient dressés pour faire de bons soldats et des citoyens modèles. La naissance d'un garçon était l'occasion de grandes réjouissances, qui signifiaient qu'un héros de plus venait d'être mis au monde. Ces sentimens se maintinrent au Japon longtemps après la fin des guerres sanglantes de la période Kamakura et des hostilités continuelles entre seigneurs féodaux sous le règne des Ashikaga, tandis que, sous l'administration centralisatrice de la dynastie des Tokugawa, le pays jouissait d'une paix ininterrompue de trois siècles.

Les célèbres Shoguns se gardèrent bien de toucher aux vieilles traditions; bien au contraire, ils consolidèrent les coutumes patriarcales. En lisant la vie de quelques-uns de leurs souverains, nous sommes frappés non seulement de leur vaillance et de leur courage; mais encore de la sagesse de leur politique.

Afin de comprendre ce qu'était le Japon lorsque les flottes d'Amérique et plus tard celles de l'Europe y débarquèrent, dans la seconde moitié du siècle dernier, il faut nous rendre compte de l'esprit de la maison des Tokugawa et des idées de leur ancêtre Yeyasu, le fondateur de la dynastie des Shoguns. Ce général habile, fils d'un simple samouraï, vassal de la noble maison Minamoto, à la mort de son seigneur, déclara la guerre à son héritier et, après de nombreux combats, vainquit le puissant daïmyo et établit son influence sur la cour et sur le Mikado lui-même. Lorsqu'il eut une fois consolidé sa position, il résolut de fonder une nouvelle capitale où, à partir de ce temps, ses successeurs dans le shogunat ont tenu leur cour jusqu'à l'époque de la Restauration. Les brillans exploits militaires de ce guerrier

intrépide rappellent beaucoup ceux des *condottieri* d'Italie de la même époque et, comme homme d'État, il nous fait penser à ce génie prodigieux, l'auteur de *Il Principe*. Il a formulé les codes et les règles sur lesquels ses successeurs devaient fonder leur autorité dans un célèbre testament politique appelé *le Legs de Yeyasu*. Ce document, dont l'authenticité est contestée, est du plus grand secours pour l'étude des vieilles lois japonaises; car, même en supposant qu'il n'ait pas été écrit par le premier des Tokugawa dans la forme qu'il revêt aujourd'hui, il n'est pas douteux qu'il soit l'expression fidèle des principes sur lesquels leur pouvoir était établi et qu'il contienne la substance même du Code qui leur permit de faire respecter l'ordre dans leurs États.

L'obéissance était considérée comme la première des vertus domestiques. Le père, en sa qualité de chef de la famille, exerçait l'autorité suprême, sa femme et ses enfans lui étaient entièrement soumis; sa parole faisait loi, et leur premier devoir était de satisfaire ses volontés. L'état patriarcal, si cher aux races orientales, fut instauré au Japon par ses premiers conquérans et, dans les plus anciennes annales comme dans les traditions préhistoriques, nous retrouvons ces tendances nationales. Quand le peuple enfin commença à sortir de son enfance, il accepta la civilisation chinoise avec toutes ses croyances et ses manifestations variées.

Les principes sociaux étaient toujours ceux de Confucius et les aspirations spirituelles des Japonais trouvaient satisfaction dans les doctrines de Lao-tse et du Bouddha. Leur existence morale et matérielle s'appuyait sur les préceptes de ces célèbres philosophes asiatiques qui cherchaient à réaliser la puissance de leur pays et le bonheur de leur peuple en prêchant l'abnégation et en fondant des institutions étayées sur la discipline. Les conditions extérieures du pays, sa position géographique et ses ressources naturelles, et surtout le tempérament de la race devaient modifier la doctrine.

Plus actifs et plus guerriers que les Chinois, leur vie a toujours été d'une nature plutôt agitée que contemplative, et ils ont évidemment préféré l'exercice à la méditation. Mais, en dépit de la différence apparente de caractère, et quoique les coutumes dans les deux empires voisins aient eu une influence sur leur façon de concevoir l'existence même, leur *Weltanschaung*, comme disent si bien les Allemands, était à peu près le même.

La vie intérieure de chaque individu était modelée sur le même code moral, et tous les enfans de l'hémisphère orienta obéissaient aux mêmes lois morales. L'âme des nations de l'Extrême-Orient reflétait l'idéalisme du grand ascète hindou, Gaudama, et les doctrines du philosophe national chinois, Confucius. Qu'y a-t-il de surprenant, après cela, à ce que l'éducation de tous ces milliers d'êtres reposât sur les mêmes principes et que leurs professeurs aient, pendant des siècles, pris leurs inspirations aux deux mêmes sources originaires?

Les Shoguns comprirent les avantages politiques de ce système et les bienfaits qui en découlent; ils en ont été les plus fermes soutiens et protecteurs. Ils ont élevé leurs sujets et leurs enfans dans les mêmes principes rigoureux, la même discipline sévère, le même esprit d'abnégation. Ces autocrates tout-puissans étaient de braves soldats, des politiciens intelligens, et, comme tout homme qui est fils de ses œuvres, des psychologues à la vue longue, et ces qualités chez eux avaient atteint la perfection, grâce à une pratique héréditaire. Il ne leur avait pas été facile d'arriver au pouvoir; s'y maintenir exigeait encore plus d'habileté et de discrétion.

Ces hommes étaient généralement à la hauteur de la tâche entreprise, celle qui consistait à faire de leurs sujets des soldats courageux et des patriotes héroïques. Ils semblent avoir bien compris que la nature humaine est plus souple qu'on ne le suppose généralement, pourvu que l'entraînement commence de bonne heure. Il incomba dès lors aux parens d'implanter chez les enfans les premiers principes, et la famille devint ainsi la meilleure école.

II

Parmi les nombreuses idées vagues sur le Japon, qui circulent en Europe, celles qui se rapportent à la constitution de la famille sont peut-être les plus confuses de toutes, et, pour tout ce qui concerne la condition de la femme, les idées qui ont cours sont presque toujours entièrement fausses. On suppose que la femme est simplement l'esclave du mari, une créature sans droits, qui n'a que des obligations sans plaisirs, et surtout des soucis. Cependant, la plus simple connaissance de l'histoire du Japon nous fera voir le contraire, et une étude plus approfondie

de ses mœurs, un commerce plus étroit avec son ancienne littérature nous prouveront d'une façon irréfutable que le rôle joué par la femme au Japon est un rôle presque prépondérant. Un de ses plus fameux souverains dont la mémoire est encore de nos jours généralement vénérée dans tout le Japon était une femme, l'impératrice Jingo, qui la première fit la conquête de la Corée. Dans le champ si fécond de la littérature nationale, la première place est souvent accordée au sexe faible. Les vers d'Ono-no-Komachi ont été proclamés les plus parfaits. Nous devons noter aussi que la prose, et surtout la poésie, furent cultivées d'abord par les femmes. Le roman classique si connu, *Gengi-Monogatari*, est dû à une femme célèbre, Murasaki-Shikiba. Un autre chef-d'œuvre littéraire de la grande période Ingiwara, appelé *Makura-no-Soshi*, fut également écrit par une dame de la Cour nommée Sei-Shonegon. Ces seuls faits prouvent suffisamment la haute situation occupée par le sexe faible dans la vieille société, et l'on pourrait citer bien des cas où une femme a réussi à atteindre, par ses propres efforts, une haute position sociale.

Mais c'est surtout comme fille dévouée, épouse modèle et tendre mère, que la Japonaise a acquis des droits au respect général. Son influence s'est accrue par la pratique des vertus familiales. Dans sa maison, c'était une puissance, et, dans la famille, ses volontés étaient toujours respectées. De nos jours encore, elle est surtout prudente, discrète et douce, mais ferme et persévérante, et très capable de défendre son autorité. Par sa douceur et son tact, elle arrive à gouverner son mari, même lorsqu'il est d'un caractère difficile, et elle obtient de ses enfans un respect qu'ils gardent toute leur vie. Vive et intelligente de sa nature, elle sait que le lien le plus solide pour consolider son influence est l'affection; ses enfans, en grandissant, la considèrent comme leur meilleure amie. Elle commence par être leur camarade de jeux, et finit par devenir leur confidente. Elle soigne les malades et console les malheureux. En échange de son dévouement, on lui voue, non seulement une affection sans bornes, mais la plus pieuse vénération. Pour comprendre la position occupée par la femme au Japon, dans la vie privée et sociale, ou du moins la position qu'elle doit occuper et que ses qualités la rendent capable de tenir, on n'a qu'à consulter les vieux contes populaires, les romans et les biographies. Là, nous pouvons voir quelle est sa véritable mission. Le drame histo-

rique, si populaire et si recherché même de nos jours, nous en offre la preuve, car les rôles de femmes y sont tout aussi importans que ceux des hommes, et leurs actions aussi nobles que celles du plus héroïque samuraï. Enfin, un des drames patriotiques qui remportent le plus de succès et attirent toujours la foule, est *Kasuga-no-Tsoubone;* c'est l'histoire de la femme d'un simple samouraï choisie à cause de ses vertus pour devenir institutrice du fils du Shogun. En des dialogues pathétiques, l'auteur fait ressortir les sacrifices que comporte ce choix, car elle est obligée non seulement d'abandonner sa famille pendant des années, mais de subir toutes les intrigues de la Cour. Kasuga-no-Tsoubone sacrifie ses affections personnelles, et se dévoue entièrement à l'éducation de l'enfant qui devra un jour gouverner le pays. Elle réussit, mais en surmontant les plus grandes difficultés. Son existence à la Cour n'est qu'une succession de pénibles sacrifices et plus d'une fois sa vie est en danger. A travers toutes ces épreuves, ses admirables qualités ressortent clairement, et nous sommes impressionnés par la difficulté de sa tâche et l'importance de sa mission. A la fin, elle a la satisfaction d'avoir sauvé par son tact et sa persévérance la vie du véritable héritier, et d'avoir formé le caractère d'un grand souverain. Il ne faut pas oublier que l'héroïne de ce drame n'est pas un personnage fictif : elle est prise dans la vie réelle. Plusieurs objets lui ayant appartenu sont vénérés comme souvenirs historiques, tels que la petite épée qu'elle portait en sa qualité de dame de la noblesse, son miroir d'acier, le pupitre en laque où ses armes sont gravées, des lettres même et d'autres manuscrits sont pieusement conservés pour l'édification des générations futures et comme exemples du devoir noblement accompli.

La mère était considérée comme la première directrice de l'éducation chez le pauvre comme chez le riche. C'était à elle d'éveiller et de développer dans le cœur de l'enfant des idées de devoir et d'obéissance. La discipline, cette base essentielle de l'ancien régime, commençait à la maison. Le père était le chef absolu de la maison, et toute la famille, y compris les domestiques, formait une société en miniature, où l'enfant apprenait à exercer les vertus morales dont les parens leur donnaient l'exemple. Les devoirs envers les aînés et envers les plus jeunes membres de la famille étaient soigneusement prescrits. Les aînés avaient plus d'autorité que les plus jeunes, mais, en revanche,

beaucoup plus de responsabilité. Le premier né devait être le protecteur de ses frères et de ses sœurs cadets et ceux-ci le respectaient comme tel. Les plus jeunes avaient aussi leurs devoirs à remplir et, dès l'âge le plus tendre, leur manière de se comporter envers les autres membres de la famille était toujours exposée à la louange ou au blâme. Le code moral du fameux *Bushido*, quoique jamais écrit, devait être suivi jusque par les plus petits parmi les membres de la société, et ses préceptes étaient tout d'abord gravés par la mère dans l'esprit de l'enfant. Elle l'encourageait et corrigeait ses défauts en lui montrant les exemples d'héroïsme donnés par les grands hommes du pays. Tout ceci nous fait voir la part importante que prenait la mère en formant le caractère de la jeune génération et nous explique les tendances de l'ancienne méthode d'éducation.

Quand l'enfant avait atteint l'âge d'aller au collège du daimyo, si c'était le fils d'un samouraï, à l'école plus humble des prêtres bouddhistes, s'il appartenait à une classe plus pauvre, il était élevé dans les mêmes principes, conformément à ceux déjà enseignés par sa mère. L'école enfin n'était que la continuation des études faites à la maison, les professeurs complétaient l'instruction donnée par les parens : à l'école comme dans la famille, on attachait plus d'importance à l'éducation qu'à l'instruction. Le professeur J. Nitobe, directeur de l'École supérieure de Tôkyô, pour ne citer qu'un des nombreux hommes compétens dans la question, décrit ainsi l'éducation sous l'ancien régime :

La vie étant considérée comme un moyen de servir son maître, et son idéal étant l'honneur, toute l'éducation et l'instruction d'un samouraï tendaient vers ce but. Ce qui importait avant tout dans cette instruction chevaleresque était de former le caractère, en laissant dans l'ombre les facultés subtiles de prudence, d'intelligence et de raisonnement. Nous avons vu le rôle important joué dans cette éducation par les arts esthétiques, indispensables à un homme élevé surtout selon les principes samouraïs. On estimait assurément les supériorités intellectuelles, mais le mot *chi* employé pour indiquer l'intellectualité, signifiait d'abord la sagesse : le savoir n'occupait qu'une place inférieure. On disait que le Bushido était soutenu par trois pieds, *Chi-Fin-Yu* c'est-à-dire la Sagesse, la Bienveillance et le Courage.

Un samouraï était surtout un homme d'action. La science n'entrait pas dans la sphère de son activité, il s'en occupait seulement lorsqu'elle devenait utile à sa profession d'homme d'armes. La religion et la théologie étaient abandonnées au clergé : le samouraï ne s'y intéressait que dans la mesure où elles pouvaient aider à accroître le courage. La philosophie

et la littérature avaient la plus grande part dans son entraînement intellectuel, mais, dans cette poursuite, ce n'était pas la vérité objective qu'il cherchait. Il étudiait la littérature comme passe-temps et la philosophie pour former le caractère, quand ce n'était pas pour résoudre quelque problème militaire ou politique.

Ces paroles donnent un aperçu de la tendance générale de la pédagogie dans ces temps anciens. Le principal but était de former de braves guerriers, des hommes de caractère ferme et des membres utiles à la communauté. L'individu ne comptait pour rien. L'égoïsme et l'utilitarisme étaient profondément méprisés. Les gens du peuple n'avaient pour ainsi dire aucun droit à l'existence en dehors de la communauté : en leur qualité de membres d'une famille, comme citoyens, soldats, fils et défenseurs de leur patrie et fidèles sujets du pouvoir souverain. Telle était l'idée centrale autour de laquelle se groupaient toutes les autres conceptions, la profession de foi sur laquelle leur vie se cristallisait. L'existence privée et publique était animée et guidée également par les sentimens qui découlaient de cette doctrine, et, si ces préceptes et ces théories n'étaient ni neufs ni originaux, s'ils étaient simplement empruntés et adoptés des Chinois, la manière dont ils furent appliqués leur fit revêtir une forme nouvelle et un caractère national. Ainsi l'enseignement paisible de Confucius se transforma en un code de loi martiale et les mêmes règles faites pour la calme existence des bureaucrates et des citoyens de l'Empire du Milieu furent utilisées pour diriger les actes de brillans généraux comme des simples soldats. La vie nationale, au Japon comme en Chine, fut fondée sur les mêmes principes. Car nous voyons les deux nations suivre les préceptes de Confucius et les lois morales prescrites par le Bouddha.

On a fixé l'adoption de la civilisation chinoise au Japon vers le IIIe siècle. Mais elle a pu se produire un peu plus tôt ou un peu plus tard, car les dates historiques de ces temps reculés sont, dans tous les pays, difficiles à préciser, et, dans celui qui nous occupe, cette recherche est particulièrement compliquée, parce que les faits et la fiction sont étroitement confondus, non seulement en tout ce qui concerne les traditions orales, mais aussi les témoignages écrits.

Durant des siècles entiers, l'histoire du pays est purement mythologique, et il est difficile de déterminer, même d'une façon

approximative, l'époque d'événemens tels que la migration de la population actuelle ou sa patrie d'origine. Mais, si nos connaissances demeurent obscures en ce qui concerne les premiers colons et leur berceau, il n'est pas discutable que le développement national du Japon a subi de tous temps l'influence de l'Asie centrale, de l'organisation sociale de la Chine et de la vie intellectuelle de l'Inde. La forme en différait souvent parce que le tempérament du peuple et son aptitude d'esprit n'étaient pas les mêmes et aussi parce que les circonstances extérieures, la position géographique et les conditions du climat devaient imprimer à cette évolution une direction différente. Mais la partie essentielle, la substance même de leur civilisation a toujours été identique. L'esprit et l'âme de la nation s'inspiraient du même idéal qui ennoblissait l'existence dans les autres pays de l'Orient. Il est généralement admis que les premiers écrits et doctrines furent importés de la Chine en l'année 285, et que l'introduction du bouddhisme date de l'année 552 environ de notre ère.

C'est seulement par une connaissance approfondie de la vieille civilisation du Japon, avec sa richesse et sa puissance, que nous pouvons nous rendre compte de son action décisive sur la vie nationale d'aujourd'hui. Il nous est toutefois impossible d'apprécier les victoires continuelles des armées japonaises, de saisir le vaste travail de réorganisation, ou d'embrasser dans toute son extension cette force morale qui animait généralement leurs actions et qui leur a justement valu l'admiration du monde entier, sans un examen approfondi des premiers principes de l'ancien régime et des vieilles méthodes d'éducation. Il ne faudrait jamais oublier que les fondateurs du Japon moderne sont les fils du Japon ancien. La souche des Itô, des Oyama, les Inouie, les Togo et toute cette suite de héros sont des hommes nés sous l'ancien régime et élevés à l'école des Spartiates.

Pour nous faire une idée des principes qui présidèrent à la formation de ces personnages qui font l'admiration du monde, et nous rendre compte du système d'éducation de l'ancien régime, nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles d'un homme autorisé en matière d'enseignement et qui peut parler d'après son expérience personnelle : le baron Suiematsu.

Il n'y avait pas chez les anciens, écrit-il dans son dernier ouvrage, de programme d'études uniforme pour régenter l'enseignement; et toutes les initiatives pouvaient avoir libre cours dans chaque collège, de sorte

qu'on pouvait observer dans chacun d'eux des dispositions originales. Il n'est pas douteux cependant que la morale était partout considérée comme un des facteurs les plus importans. Ce qui caractérisait l'éducation de collège à cette époque, surtout dans les institutions privées, c'étaient les épreuves et les privations forcées. Je n'oublierai jamais les temps où, en commun avec mes camarades, nous ne prenions que deux repas par jour, et des plus sommaires, quand nous ne jeûnions pas, car la nourriture se composait la plupart du temps d'un peu de riz avec très peu de sel ou de quelque mets analogue. Nous faisions la cuisine nous-mêmes, chacun à son tour. Nous balayions et nous lavions nos chambres et aussi celles des maîtres. Souvent nous nous servions, au milieu des hivers les plus durs, d'eau froide pour notre toilette, etc. Nous faisions chauffer l'eau pour les bains des autres élèves. Quelquefois, par les saisons rigoureuses, nous passions des nuits entières avec très peu de feu afin de nous habituer à la dure. Dans ces temps-là, aucune idée de l'hygiène; ni les maîtres, ni les élèves ne se préoccupaient des questions de santé, comme on le fait aujourd'hui. L'idée de paraître ou de soigner sa mise ne nous inquiétait jamais, car plus on négligeait ces choses, plus on était considéré comme un esprit fort. C'est sans doute par suite de cette première éducation, que moi personnellement j'ai horreur d'affecter des airs de noble ou de suivre la mode : ainsi, par exemple, n'ayant jamais eu l'habitude pendant ma jeunesse de porter des gants, je ne peux pas les endurer maintenant, même les jours d'hiver.

Plus loin, à propos de l'entraînement moral, le baron dit :

Il y avait aussi le Bushido qu'on peut appeler le code d'honneur du chevalier japonais. Le Bushido retenait dans son étau la classe militaire, qui dépendait des seigneurs féodaux et n'avait pas à se préoccuper de l'existence matérielle. Ces gens n'étaient pas riches, mais ils avaient de quoi vivre, et la frugalité était une de leurs vertus. Leur unique souci était de remplir leur devoir envers leur seigneur, de le suivre, et, en temps de guerre, de se battre pour lui; mais, comme la paix s'était maintenue durant plus de deux siècles et demi, les hommes de la classe militaire, n'ayant pu se livrer à leur occupation professionnelle, avaient tourné leur activité vers les conquêtes de l'intelligence, tout en continuant leurs exercices militaires. En un mot, ils cherchaient à se rendre aussi gentilshommes que possible; ainsi se forma un Code d'honneur qui, primitivement fondé sur le devoir militaire seul, devait ensuite se doubler d'un code de distinction capable de former un vrai chevalier fidèle à son seigneur.

Le passage où il fait allusion aux changemens récens n'est pas moins caractéristique.

Quand notre pays s'ouvrit aux autres nations, il y eut un moment où nous perdîmes la maîtrise de nos mœurs, car le confucianisme fut en baisse et nos rapports avec les étrangers ébranlèrent notre ancienne moralité, et le peuple en vint à s'imaginer que tout l'idéal des Européens était de se débarrasser également de la contrainte et du devoir.

III

Telle était la situation générale que je trouvai au Japon lors de ma première visite. La condition morale du pays me semblait infiniment plus grave que les menaces d'un ennemi étranger. Je donnai mes impressions à ce sujet dans une étude qui parut sous le titre : *La Chine et le Japon au seuil du XXe siècle*, où je me hasardai à dire :

La plus sérieuse de toutes les éventualités est évidemment la question de savoir si, oui ou non, ces innovations témérairement introduites, cette transformation complète de toutes les anciennes conditions de la vie, n'amèneront pas, ainsi qu'il est arrivé dans plusieurs pays européens, une crise morale et matérielle. Les récentes émeutes d'ouvriers et les grèves continuelles dans les grandes villes jettent une ombre sur l'avenir. Si nous comparons le Japon d'aujourd'hui au même pays d'il y a quelques dizaines d'années, notre anxiété est pleinement justifiée. Un empire jusqu'alors soumis au plus archaïque des systèmes féodaux est devenu subitement un État des plus progressistes. Sur un ordre du souverain, tout a été transformé : le gouvernement, l'armée, l'éducation et même les conditions de la vie publique et les idées générales de la nation. L'autorité des Shoguns a cédé la place à celle d'un parlement; le descendant des samouraïs est devenu un soldat calqué sur le type allemand, et les classes agricoles se sont transformées peu à peu en ouvriers d'usine. De jour en jour, les vieilles institutions et les vieilles croyances sont détruites et avec les nouvelles institutions est née une nouvelle religion officielle; ou plutôt l'ancien culte démodé et un peu obscur du Shinto est devenu religion d'État. Jusqu'à quel point ce changement magique est dû à une vraie conviction, ou résulte d'un développement naturel, il est difficile de le dire. Les croyances intimes et les causes morales échappent à l'examen. Qui nous dira si le Japonais d'aujourd'hui, qui porte un chapeau de soie, est plus content que ses ancêtres avec leurs kimonos brodés, si l'ouvrier de fabrique est plus heureux que le cultivateur d'autrefois, si la tranquillité du pays est plus assurée sous le nouveau régime que sous l'ancien? On peut même douter si l'esprit militaire et l'amour de la gloire ne trouvaient pas mieux leur compte en défendant le territoire des grands seigneurs que maintenant où, à l'exemple des nations de l'Ouest, on fait la guerre presque toujours à seule fin de s'assurer des avantages commerciaux. Certains penseurs l'ont compris et commencent à se rendre compte que la vie purement matérielle, sans aucun réconfort spirituel, ne pourra jamais donner un bonheur durable.

S'il vient un jour où le peuple abandonne ses anciennes croyances sans avoir pu se familiariser avec une religion plus élevée, une triste déchéance en résultera infailliblement. La nation serait menacée d'un danger analogue, si l'ancienne base morale de son existence se trouvait ébranlée par l'introduction trop soudaine de nouvelles réformes, avant que la jeune

génération n'ait eu le temps d'atteindre le niveau de développement intellectuel correspondant. Jusqu'à présent, le progrès rapide du Japon s'est borné à des efforts matériels. On n'a pas eu le temps de songer suffisamment aux nécessités morales et spirituelles du peuple : le but principal des jeunes Japonais est de devenir riches et forts. Ils suivent strictement l'exemple des puissances commerciale de l'Ouest. Ils se sont assimilé avec une rapidité merveilleuse tout ce qui était de provenance extérieure, tout ce qui était pratique. La flotte japonaise dans la baie de Nagasaki et les autres ports est remarquablement bien équipée ; tandis que Kobé et Yokohama, comme villes industrielles, peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec quelques-uns des grands centres de commerce des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Osaka et Tôkyô, en encourageant les usines de toutes sortes, ont fait du Japon le grand marché de l'Orient, et la vie des principales villes est devenue, presque sous tous les rapports, une copie fidèle des institutions européennes. Mais quant à savoir si ce progrès extérieur obtenu au prix de constans efforts et d'une infatigable persévérance, est un bien pour le peuple, c'est une autre question, et une question de la plus haute importance, pour tous ceux qui ont sérieusement à cœur le bonheur du pays. Une transformation trop rapide des conditions existantes pourrait très facilement amener une crise économique dont on voit déjà se manifester quelques symptômes. Le danger d'une crise morale serait plus grand encore et tout aussi inévitable, tant que le peuple ne se conformera qu'aux exigences extérieures de la nouvelle civilisation, ne comprendra pas sa valeur éthique, et demeurera en dehors de ses aspirations spirituelles.

En vérité, quelque impression que j'aie ressentie des nombreux signes d'inquiétude et de mécontentement, j'ai été encore plus surpris de constater qu'on ne faisait presque rien pour remédier au mal. La difficulté de transformer le pays en un État moderne, le travail pour créer tant d'institutions nouvelles ont été sans doute gigantesques, mais cela a été une œuvre presque exclusivement matérielle. On a bâti des casernes, des arsenaux, on a installé des usines, créé des villes, des centres d'industrie et de commerce, mais on n'a pas eu le temps de songer au côté moral du problème social. On a pensé seulement aux profits sans se préoccuper des dangers que toutes ces innovations devaient nécessairement amener avec elles. Ils ont élevé leur tour sans calculer tous les frais. Non seulement le peuple a accepté trop facilement tout ce qui venait de l'étranger, mais on a rejeté avec trop de hâte ce qu'il possédait. Combien de coutumes utiles ont été ainsi sacrifiées, combien d'excellens principes moraux perdus pour jamais !

La réforme sans doute s'imposait comme une nécessité. un

changement radical dans le gouvernement étant la seule manière d'assurer l'indépendance du pays. La promptitude, la rapidité du procédé de transformation est aussi étonnante que les merveilleux résultats obtenus. Mais c'est précisément cette énergie, cette activité surprenante qui empêcha de pénétrer profondément dans les détails. La grande hâte avec laquelle tout fut accompli ne laissa pas le temps de la réflexion. Ainsi bien des formes nouvelles ont été adoptées sans qu'on eût compris la raison de leur existence et bien des méthodes appliquées dont on ignorait totalement l'origine et le but. Bien des pratiques et des habitudes nuisibles, hélas! ont été importées en même temps, telles que l'abus de l'alcool. J'ai été très étonné même, à ma première visite, de voir avec quelle facilité on créait de nouveaux besoins sans avoir le moyen de les satisfaire et avec quelle rapidité on démolissait l'ancienne construction de la société sans avoir préparé une nouvelle fondation pour la rebâtir.

La tendance à attirer le peuple vers les grandes villes m'a surpris aussi, car on sait que, dans les vastes capitales de l'Europe et des États-Unis, on cherche plutôt à réduire la population en envoyant dans les campagnes le surplus des indigens. Je n'ai jamais bien compris non plus la nécessité de cette création artificielle de besoins nouveaux, et pourquoi on cherchait à développer l'esprit mercantile chez le peuple alors qu'il restait satisfait d'une vie simple et n'était pas prêt pour toutes ces innovations. Mais ce qui me semblait encore le plus grave de tous les symptômes, c'était l'absence complète de tout effort apparent pour prévenir des collisions éventuelles : on ne prenait aucune mesure efficace pour dissiper les nuages menaçans qui s'amoncelaient sur l'horizon social. Des désordres locaux, des grèves, des émeutes d'ouvriers passaient presque inaperçus, et, à ce propos, j'ai souvent remarqué la profonde surprise avec laquelle on me voyait attacher de l'importance à ces désordres dans la rue. Mais ce qui m'alarmait, ce n'était pas l'étendue plus ou moins grande de ces manifestations de mécontentement, ou le mal qu'elles faisaient vraiment, mais de constater que le mécontentement existe et qu'il éclate en violences contre l'autorité. La *discussion* et la *violence*, le soulèvement contre l'ordre social et l'insubordination, voilà des faits d'importance.

Que l'état de choses existant ne réponde plus aux exigences nouvelles, et que les autorités ne soient plus maîtresses absolues

de la situation, tels étaient les points saillans qui me frappaient. Même si ces troubles n'étaient que des faits isolés et facilement réprimés par l'autorité militaire, il n'en était pas moins vrai que ce mouvement avait été organisé et provoqué après délibération, et qu'il y avait un fort courant pour le propager. Il est difficile de savoir si cette influence occulte était d'origine étrangère, jusqu'à quel point les socialistes d'outre-mer étaient responsables, et jusqu'à quel point la fermentation était aggravée par la presse étrangère; mais il est clair que le mouvement a suivi la même direction que dans les autres pays, et que bientôt les eaux devaient déborder les rives. Il est évident que les mêmes conditions doivent engendrer les mêmes dangers, et que le problème le plus grave pour l'avenir de ce pays sera, ainsi que dans les autres, la question ouvrière. En présence de ces faits, il me semblait incompréhensible que, pour la grande majorité du public, le danger parût éloigné, et qu'on ne fît presque rien pour le prévenir. S'il était impossible de l'empêcher, on aurait pu au moins prendre des mesures pour en limiter l'étendue. L'ancien ordre des choses était bouleversé, ses fondations s'effondraient et on négligeait toute précaution pour établir un ordre nouveau et pour assurer la paix intérieure. Les qualités morales et la force de caractère, développées à un degré si élevé chez les anciens, ne pouvaient plus stimuler leurs descendans d'aujourd'hui. Le Bushido, ce puissant facteur de la vie privée et publique sombrait rapidement avant que les idées et les croyances nouvelles fussent assez mûres pour prendre sa place. Le grand avantage et la force du Bushido consistaient, non seulement dans la satisfaction qu'il apportait à chacun, mais dans la garantie qu'il présentait pour le bien public. Les gens du peuple étaient contens de leur sort ou du moins s'y résignaient, quelque humble qu'il fût, tant que leur fardeau était allégé par la conviction honnête que tout était ordonné par le Mikado pour le bien de tous, et tant que leur loyauté était considérée comme un devoir religieux.

Si le pays n'était pas riche, du moins le nécessaire ne manquait à personne. Sous le vieux régime patriarcal, le peuple avait peu de besoins, mais qui pourra jamais distinguer le nécessaire du superflu? Un des plus grands maux de notre siècle de commerce est cette création incessante de besoins nouveaux, et aussi cette habitude de faire de la production et de la consom-

mation, des recettes et des dépenses, la mesure de la prospérité et de la valeur d'un peuple.

L'ambition et le but de la vie, non seulement chez les samouraï, mais pour toute la nation japonaise, n'étaient pas matérialistes. Les grands fondateurs de leur organisation sociale, Mencius Lao-tse et Confucius savaient bien que la satisfaction intérieure ne pouvait naître que des causes métaphysiques, donc ils s'efforçaient d'inculquer la dignité personnelle, et de développer au plus haut degré possible toutes les vertus naturelles qui pouvaient servir à atteindre ce but. L'affection filiale et l'autorité des parens contribuaient non seulement au maintien de la paix, mais à la satisfaction intérieure. C'était un plaisir d'obéir alors que l'obéissance était considérée comme un devoir moral. La discipline était inébranlable au Japon, tant qu'elle était déterminée par la conviction et l'affection. La piété filiale était inséparable de la loyauté envers la personne du souverain, maître aimé et absolu du pays, auquel on attribuait une origine divine. Les Shoguns, politiques avisés et habiles administrateurs, dirigeaient naturellement l'éducation dans cette voie, et faisaient leur possible pour entretenir ces nobles sentimens. Ces sentimens d'ailleurs n'appartenaient pas uniquement aux classes privilégiées ou militaires, ils étaient ceux de la société tout entière, et on les retrouvait également dans les châteaux des nobles et sous le toit des plus pauvres travailleurs.

Le professeur Inazo-Nitobe, dans son livre sur le Bushido, a porté sur ce point une appréciation fort juste que je prendrai la liberté de citer en entier.

Pour comprendre que l'esprit du Bushido pénétrait jusqu'au fond de toutes les classes, il suffit de voir l'influence qu'il exerça sur un certain groupe d'hommes, appelé *otokodate*, les chefs naturels de la démocratie. C'étaient des gaillards à toute épreuve, d'une virilité bien trempée. A la fois orateurs et gardiens des droits populaires, chacun d'eux était le maître de centaines et de milliers d'âmes, qui lui rendaient, comme le samouraï au daïmyo, un hommage lige, c'étaient « des dispensateurs de la vie, des biens de l'honneur ici-bas. » Ainsi soutenus par une masse d'ouvriers entreprenans et farouches, ces hommes qui semblaient nés pour commander opposaient une barrière formidable à la domination de l'ordre militaire des deux épées. De la classe sociale où il prit son origine, le Bushido s'est infiltré jusque dans les masses

où il a agi comme un levain, et servi de modèle au peuple entier. Les préceptes de la chevalerie, qui d'abord n'étaient en honneur qu'auprès d'une élite, inspirèrent la nation tout entière, et, quoique la populace ne pût atteindre le niveau moral de ces âmes nobles, cependant Yamato Damashi (l'âme du Japon) finit par signifier le *Volksgeist* du Royaume Insulaire. »

Ainsi l'abnégation et la discipline étaient les sentimens qui animaient les grands et les petits, les puissans et les humbles tandis que les qualités morales et un idéal d'ordre spirituel devenaient une source de contentement individuel et de prospérité publique.

L'éducation sous l'ancien régime, tout incomplète qu'elle était, tendait surtout à développer ces qualités et à former le caractère. Dans les écoles des nobles, le premier soin était, sinon de faire de chaque élève un héros, du moins d'en faire un gentilhomme. Les autres institutions suivaient cet exemple élevé, et l'ambition de chaque enfant, comme plus tard l'ambition do chaque homme, était d'être distingué et honnête ou du moins de le paraître. Ceci nous explique peut-être pourquoi les Japonais sont le peuple le plus courtois de la terre, et leur langage le plus poli. Les manières du plus humble paysan, — tant qu'il n'est pas entré en contact avec des étrangers, — sont plus accomplies que celles de bien des hauts personnages et sa manière de s'exprimer est aussi élégante que celle des membres des Académies d'Europe. On est également surpris de la distinction, de la délicatesse de ses pensées. Il évite de rapporter tout à lui, n'est jamais provocant; il rejette avec soin tous les sujets qui pourraient blesser son interlocuteur. La première règle du décorum pour lui est de ne jamais parler de choses sombres ou tristes; c'est ainsi que les rapports avec les classes humbles sont toujours restés agréables jusqu'à nos jours.

N'est-il pas bien étrange qu'en introduisant de nouvelles coutumes et de nouvelles méthodes, personne n'ait essayé de maintenir ces avantages inestimables: l'esprit d'autorité et de discipline, les mœurs héréditaires, et la distinction subtile d'une race ancienne? Ces traits sont parmi les anomalies qui m'avaient frappé le plus au cours de ma visite de 1902 et dont j'ai déjà fait mention en écrivant sur le développement du pays. Quoiqu'il en soit, la question la plus importante d'aujourd'hui reste la question de l'éducation. Pendant un séjour prolongé dans les

villes différentes, j'ai visité beaucoup d'écoles et de collèges. En même temps que les écoles primaires du gouvernement, lesquelles sont très bien installées, j'ai vu plusieurs lycées et écoles supérieures. L'instruction en général est très satisfaisante. L'enseignement des langues étrangères et surtout des connaissances techniques est tout à fait remarquable, et les examens sur ces sujets donnent les meilleurs résultats. L'éducation proprement dite, la formation du caractère se poursuit avec beaucoup moins de succès. Le grand défaut de notre système en Occident, de développer les sciences au détriment du côté moral et de préparer l'enfant à la lutte pour l'existence en lui donnant seulement des armes matérielles au lieu d'un appui spirituel, est aussi le défaut du Japon moderne. La tâche eût été beaucoup plus facile pour le Japon si on avait eu le soin de préserver l'esprit de discipline et de piété filiale des ancêtres, ces vertus qui étaient si profondément enracinées dans le cœur de tous ses enfans.

Dans l'espace d'un demi-siècle, on a beaucoup construit, mais on a beaucoup démoli aussi. On a accepté en bloc et sans grand discernement tout ce qui venait de l'étranger, le bien avec le mal. On a beaucoup sacrifié, et un éminent homme d'État japonais avouant lui-même ce fait, s'est exprimé ainsi : « Quelque regret que nous ayons de le dire, il semble que les Japonais soient en train de perdre les principes dirigeans de leurs anciennes mœurs, et que leurs rapports avec les étrangers aient ébranlé leur antique moralité : amener le peuple à s'imaginer la liberté en dehors *de toute contrainte et de tout devoir* est la caractéristique de l'idéal européen. »

IV

Tel était l'état général du Japon à la veille de la dernière guerre, et je ne fus pas médiocrement surpris en y revenant, il y a quelque temps, de constater un aussi grand changement. L'éducation morale et la formation du caractère, jusqu'à présent plus ou moins négligées, semblent aujourd'hui sous le nouveau régime absorber l'attention des hommes politiques, des hommes d'État autant que celle des lettrés et des instructeurs du pays. La presse traite le sujet quotidiennement; il est en réalité devenu la question du jour. L'éducation morale est le problème que le pays entier cherche à résoudre.

Les parens ont pris l'initiative en se plaignant que leurs enfans échappaient à leur influence sans que l'école fît rien pour leur donner une direction. L'observateur le moins perspicace voit une sensible différence entre l'ancienne et la nouvelle génération, qui se traduit dans la tenue et la tournure d'esprit. C'est comme si les jeunes méprisaient toutes les qualités de race de leurs pères; comme si les traditions de contrainte et de discipline étaient devenues autant de fardeaux inutiles. La politesse exquise qui rendait si charmans les rapports sociaux n'est plus qu'un souvenir du passé, et la proverbiale courtoisie qui fut, autrefois, tant vantée, n'est plus même mentionnée aujourd'hui dans les écrits sur le Japon, ou bien on en parle comme d'une désillusion.

Les journaux publient des plaintes souvent renouvelées à ce sujet et les étrangers résidant dans le pays en souffraient souvent. On dit communément que tout commerce avec les indigènes était autrefois plus agréable, leur manières plus polies. Les écoles publiques n'enseignent pas même les règles élémentaires de la bonne tenue, — la soi-disant éducation européenne n'est pas une éducation dans le sens correct du mot; — le genre supposé *modern* n'est ni à recommander, ni à suivre. Il est curieux et attristant à la fois de constater combien un enfant change dès qu'il va à l'école. Les garçons se croient des hommes aussitôt qu'ils quittent la maison de leur père et s'imaginent être des citoyens indépendans. L'abandon du vêtement national, le *kimono*, remplacé par un pantalon et un habit de drap, marque déjà un grand changement, mais ce changement n'est rien en comparaison de la transformation intérieure. Toutes les traditions de famille sont regardées comme superflues, comme des défroques bonnes à jeter au rebut; les blâmes et conseils des parens semblent appartenir au passé et ne sont plus écoutés. Les pères et les mères m'ont souvent parlé de ce sujet et se plaignent toujours de perdre l'affection et le respect de leurs enfans dès que ces derniers fréquentent les écoles où ils sont facilement entraînés par leur propre faiblesse ou par le mauvais exemples de leurs camarades.

Les pensionnats et collèges, où des centaines d'enfans logent dans deux ou trois pièces, sont aussi dangereux, — du moins c'est l'opinion de personnes compétentes et ayant l'expérience de ces choses.

Il ne faudrait pas, je le sais bien, être trop exigeant, car la métamorphose s'est opérée très rapidement. Cependant les soins de propreté et d'hygiène ne devraient pas être à ce point négligés, et les parens comme tous ceux qui s'intéressent aux enfans ont raison de se plaindre. Il est étrange de voir les Japonais, naguère le plus propre et le plus ordonné des peuples, perdre ces précieuses qualités aussitôt qu'il commence à vivre à l'européenne. L'intérieur d'une maison japonaise avec ses paillassons aux couleurs claires, ses murs blanchis, est un modèle de propreté et de netteté ; meublée à l'européenne, elle devient laide, sordide.

Les vêtemens ont le même sort : le *kimono*, facile à laver et à raccommoder, donnait aux plus pauvres un aspect confortable et soigné. Le costume européen, au contraire, s'use vite, est bientôt râpé comme s'il sortait de chez un fripier. L'art d'entretenir, de faire durer ces vêtemens ne s'achète pas chez le tailleur qui, d'ailleurs, a intérêt à en vendre le plus possible. Le marché est encombré de marchandises, et peu de vendeurs sont assez désintéressés pour indiquer le bon moyen de les conserver. C'est tout simple : les premiers étrangers qui pénétrèrent dans le pays n'appartenaient pas à une classe cultivée et ne songeaient nullement à élever le niveau du peuple, — ils venaient faire fortune. Le marin se conduit un peu partout d'une manière qui ne serait pas tolérée dans son pays d'origine, et ces gens, venus des quatre coins du globe sans liens entre eux, sans obligations envers le pays visité, cherchant uniquement un gain matériel, ont donné une idée fausse de l'existence en Europe, des notions erronées de la civilisation occidentale. Des instituteurs nommés à la hâte, car il n'y avait ni le temps de choisir, ni celui de la réflexion, venaient avec leurs livres des États-Unis où l'enseignement est aussi dans une période de transition et dont la culture date de moins d'un siècle. Il n'y a rien d'étonnant si ces « réformateurs » attachaient peu ou point d'importance aux formes extérieures et n'avaient aucun souci de l'avenir moral de la nation qu'ils étaient supposés vouloir réformer.

Le grand avantage des écoles publiques en Angleterre est le soin minutieux apporté aux petites choses : à la propreté, aux dehors, à la bonne tenue, à une véracité scrupuleuse ; en un mot, à une discipline rigoureuse de soi-même, qui fait les bons

citoyens, soucieux de la prospérité nationale, même quand l'instruction laisse à désirer et que les connaissances sont insuffisantes.

En rentrant au Japon après une absence de quatre ans, j'ai constaté, non sans surprise, le changement. Car, à l'heure actuelle, la grande préoccupation des hommes éminens dans toutes les branches de l'activité nationale, est de semer parmi la jeunesse des notions du devoir et des conceptions plus élevées de la vie. Les professeurs et les instituteurs ne laissent échapper aucune occasion d'en parler, — tout le monde s'en occupe, et les politiques à leur tour s'efforcent de remédier au mal. Parmi les discours, déjà cités, prononcés au printemps dernier, il y en a de très remarquables où la situation est nettement exposée, les mesures utiles clairement indiquées.

Le comte Okuma, considéré comme l'homme le mieux informé du Japon sur les sujets d'éducation, et dont la parole est justement écoutée à l'étranger, saisit l'occasion de sa nomination à la présidence du collège Waseda pour exprimer son intention formelle de consacrer le reste de ses jours aux réformes dans l'éducation, non seulement au collège Waseda, mais au Japon entier. Comme toujours, son discours eut un grand retentissement. Le fait de voir un homme aussi éminent abandonner sa carrière politique pour se dévouer exclusivement aux œuvres scolaires fit une impression profonde.

Le *Mainichi-dempo*, dans un premier article, dit :

Le comte Okuma est un des plus illustres personnages de la période Meiji; homme d'État remarquable, ses paroles ont toujours été considérées comme l'expression même de l'opinion de la nation. Chef du parti progressiste pendant bien des années, sa carrière n'a été marquée par aucun brillant succès politique, mais il a largement contribué à améliorer la position et les connaissances du peuple. Lorsqu'il quitta la direction de son parti au commencement de cette année, il accepta la présidence de l'Université Waseda à Tôkyô. Nous sommes contens de voir un esprit aussi éclairé, aussi largement tolérant, à la tête de l'Université populaire. S'il avait consacré son énergie plus tôt à la cause qu'il dirige aujourd'hui, il aurait assurément triomphé. Il se sépara de son parti, non par dégoût de la politique, mais à cause d'une divergence d'opinion entre lui et des adhérens plus jeunes. Finalement, nous croyons, continue le journal le *Manichi-dempo*, que, comme orateur indépendant et impartial, il aura plus d'influence ici et à l'étranger, et qu'à l'avenir, il sera certainement écouté comme initiateur et directeur en matière d'éducation en Extrême-Orient.

Le pays n'aurait pas pu trouver un guide plus compétent ou plus zélé. Malgré ses soixante-dix ans passés, le comte Okuma est plein de vigueur et d'un tempérament merveilleusement jeune. Enthousiaste comme tout homme de génie, il poursuit avec énergie et conviction ce qu'il entreprend. Parmi les hommes éminens que j'ai eu le privilège de connaître au Japon, aucun n'a fait sur moi une impression plus profonde. De taille au-dessus de la moyenne, il a des traits expressifs et des yeux qui lui donnent une individualité très prononcée. Rien ne lui échappe, et sa vivacité est étonnante. Cependant, son vrai charme réside dans la cordialité simple de ses manières et dans sa parfaite sincérité. Il n'a ni la réserve des Orientaux, ni l'allure conventionnelle des Occidentaux qui, trop souvent, cachent la médiocrité bureaucratique. La simplicité pure est le privilège de l'élite, on pourrait dire : c'est un luxe à la portée seulement des très grands esprits; le comte Okuma est de ceux-là.

Dans une agréable conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec lui il y a peu de temps, il m'a exposé ses vues et ses projets. Il me démontra la nécessité de reconstruire du haut en bas l'édifice de l'éducation et de l'élever sur des fondations plus solides afin de pouvoir mieux armer la génération qui se lève et de lui assurer la victoire dans la lutte pour la vie. Les enfans doivent puiser leur force là où les pères l'ont puisée. Il est convenu, à regret, mais très sincèrement, du peu qui avait été fait pendant la première année de Meiji et combien la génération présente en souffrait. Il faut absolument y porter remède, car, ajouta-t-il : « Sans idées morales, sans une forte discipline, nous tomberons dans le désordre et dans l'anarchie. »

Quelques jours plus tard, devant l'assemblée générale de l'Association autonome, parlant du gouvernement de soi-même, il exprima les idées suivantes :

Au moment de la Restauration, on a détruit pour des raisons politiques les nombreuses associations autonomes, si bien que, pendant les dix années de la Meiji, nous avons vu dix-huit émeutes, un mécontement universel dans les campagnes et des troubles de nature plus grave encore à Koshu et à Ibaraki. Les sociétés autonomes formaient la base de notre vie sociale. Les protéger et les répandre serait une bonne œuvre, surtout dans un pays qui désire être constitutionnel. Le système gouvernemental anglais a réussi sur le continent d'Europe là où des corps indépendans, tels qu'il en existe en Angleterre, ont pu se former. L'éducation doit servir principalement à éveiller chez un peuple l'esprit de discipline, de contrôle sur soi-même. Cet

esprit seul peut assurer l'établissement permanent d'un gouvernement constitutionnel.

Le plus important des discours du comte Okuma est celui qu'il prononça lorsque la présidence de l'Université Waseda lui fut conférée. Il y développa ses vues devant une assistance de cinq mille auditeurs appartenant, pour la majeure partie, aux classes dirigeantes. Après avoir parlé des étudians, — dont le nombre dépasse 8000, — qui reçoivent les leçons de l'Institut de Waseda, il rappela qu'il y a, chaque année, quatre ou cinq cents diplômés et licenciés, et il avait sur ses listes les noms de plus de 5000 personnages qui y avaient reçu leurs grades; après avoir énuméré les bienfaits incalculables de l'éducation, il déclara son intention de remplir au mieux ses nouvelles charges comme directeur de l'établissement auquel il avait consacré la majeure partie de sa vie. Il est à remarquer que l'Université Waseda doit son existence aux efforts et à la générosité du comte Okuma.

Le Japon, dit-il en terminant, a conquis une renommée guerrière, mais il a beaucoup à faire pour tout ce qui concerne la religion, la science, et les mœurs. Jusqu'à ce que son succès soit consacré dans ces trois directions, par les applaudissemens du monde, sa réputation ne sera qu'une bulle de savon.

Ces paroles firent une profonde impression, car elles résumaient les conseils donnés par le comte Okuma pendant de longues années et souvent exprimés, en public, sans cependant avoir été toujours bien compris, dans un temps où l'opinion générale était convaincue qu'on avait assez fait pour le peuple en lui assurant le bien-être matériel et une instruction pratique.

Si le professeur Fukuzawa fut le premier pédagogue du Japon moderne, le comte Okuma a été son meilleur conseiller. Ils n'ont pas toujours travaillé dans le même champ d'action, mais ils se sont rencontrés sur plus d'un point. Le professeur Fukuzawa commença, quand personne n'y songeait encore, à introduire les méthodes d'éducation européenne. Il fit enseigner le hollandais d'abord, puis, après la signature des premiers traités commerciaux avec l'Amérique et avec l'Angleterre, il remplaça le hollandais par l'anglais. Il prévit dès ce moment la prépondérance anglo-saxonne et les rapports politiques et commerciaux de son pays avec l'Amérique et la Grande-Bretagne.

Pour mieux apprécier la grande tâche entreprise, nous rappellerons qu'il n'y avait au Japon ni bibliothèque, ni librairie pour les livres étrangers ; son institution possédait une seule grammaire anglaise, — les maîtres et les élèves s'en servaient à tour de rôle et en faisaient des copies pendant la leçon. Comme ni le maître ni l'élève ne comprenait la langue anglaise, le travail était très lent, — un vrai déchiffrage d'hiéroglyphes.

Ce trait seul, vraiment typique, fera comprendre les difficultés rencontrées par les précurseurs du système moderne. Quels que fussent les défauts de la méthode et de l'école du professeur Fukuzawa, celle-ci a véritablement introduit au Japon les premières notions européennes en enseignant les langues étrangères quand le pays était encore hostile à toute relation avec l'extérieur et que les ports étaient fermés aux étrangers.

Dans la cinquième année d'Anséi, Fukuzawa ouvrit son école, mais n'osa pas lui donner un nom, dans la crainte d'attirer l'attention publique sur une maison où l'on apprenait une langue d'Occident. Il était jeune alors, ayant à peine trente ans, mais il possédait déjà ce puissant charme d'attraction qui l'aida à réussir. Il réunit chez lui quelques jeunes gens avec qui il lisait des livres hollandais. Quelques années après, le Japon décida d'ouvrir quelques ports aux étrangers, et Fukuzawa, avec son habituelle perspicacité, comprit la supériorité de la langue anglaise comme moyen d'arriver à connaître les sciences de l'Occident : il l'enseigna à la place du hollandais. En l'année 1868, une école convenable fut construite et elle reçut le nom de *Keio-Gijiku*. Le nombre de ses élèves s'était accru, mais il diminua jusqu'au chiffre de dix-huit pendant les troubles de la Restauration. Fukuzawa ne se découraga pas et n'arrêta pas ses leçons un seul jour. « Car, disait-il, nous instruisons le Japon, et ce glorieux travail ne doit jamais chômer. » C'était au temps où le palais du prince Shi-Madza fut incendié, et de la bataille de Nevo. Les habitans étaient frappés de terreur et la cité présentait l'aspect de la désolation et de l'abandon, mais l'école *Keio-Gijiku* continua régulièrement ses cours.

Quand la capitale fut transférée de Kyôtô à Tôkyô, une ère nouvelle de progrès et de lumière s'ouvrit et, à mesure que le pouvoir nouveau s'établissait plus solidement, le pays voyait s'augmenter le besoin d'hommes nouveaux imbus de connaissances et d'idées modernes. Fukuzawa et ses disciples étaient là

pour répondre à ce besoin, et tous les postes importans de l'empire furent confiés à des élèves de la *Keio-Gijiku*. Quand une légère réaction modifia la politique du gouvernement, ceux-ci quittèrent leurs situations officielles pour porter ailleurs leur activité;— ils se firent commerçans, hommes d'affaires, auteurs, journalistes, et, dans leurs diverses occupations, appliquèrent une méthode rajeunie et infusèrent une vie nouvelle.

Tout ce qu'on dira des autres établissemens publics ou privés, créés depuis, et qui ont rendu de si grands services au pays en préparant une jeunesse éclairée, n'effacera pas ce que le professeur Fukuzawa et ses disciples ont fait pour élargir l'horizon intellectuel du Japon et pour accomplir cette révolution silencieuse, mais complète, dans toutes les manifestations de la vie nationale, et qui est leur œuvre. Partout où notre examen se porte aujourd'hui, dans tous les champs de l'activité humaine, nous retrouvons, parmi l'élite, les disciples de Fukuzawa.

V

Ce qui fit l'insuffisance de l'institution, ce fut en grande partie l'esprit de radicalisme qui la pénétrait; le point faible de son fondateur fut son ardeur à détruire tout ce qui se rapportait à la tradition. Voyant toute chose du point de vue matérialiste, il s'imagina que les connaissances pratiques étaient suffisantes pour guider l'homme dans la vie et que les avantages matériels étaient capables d'assurer le bonheur de ses disciples et la gloire de son pays.

Le mérite de son œuvre en ce temps-là, comme a dit le comte Okuma en prononçant l'éloge de Fukuzawa, était sa rage de tout détruire. Il appliqua toute son énergie à l'étude de la question féministe aussi bien qu'aux problèmes économiques et politiques. Il ne peut être appelé un homme de génie, mais ses idées firent mûrir parmi nous le sens pratique inhérent aux Anglo-Saxons. A l'avènement de la Meiji impériale, il concentra son énergie à combattre les idées conservatrices des vieilles écoles, résolu à les déraciner et à les remplacer par des idées nouvelles. Son séjour en Amérique fut un moment décisif dans sa vie.

Un demi-siècle s'est écoulé, une génération entière a passé, et la génération nouvelle commence à s'apercevoir qu'il n'est pas d'éducation parfaite sans bases morales ; à côté des sciences, il faut des principes. Une forte réaction a donc commencé

contre les tendances individualistes et matérialistes. Les philosophes qui naguère captivaient l'esprit public, matérialistes, évolutionnistes, rationalistes, dont les livres étaient lus dans toutes les écoles, ont perdu beaucoup de leur prestige. « Nous en sommes revenus, » me disait un jour un homme haut placé, et ces paroles caractérisent très exactement la situation. Ils en sont revenus ou, peut-être mieux encore, ils essayent d'en revenir.

Le baron Kikuchi développa la même pensée dans la conférence qu'il fit en février à l'Université de Londres. Rappelant les premières influences de la pensée européenne sur l'éducation moderne au Japon, il s'exprima ainsi :

En 1872, après la promulgation de la première loi sur l'instruction, les livres chinois sur la philosophie et l'histoire qu'on avait coutume de mettre entre les mains des jeunes gens furent remplacés par les œuvres de Rousseau, de Montesquieu, de Mill, de Spencer, et ainsi de suite, qu'on leur donnait le conseil de lire. L'effet produit par de telles lectures sur de jeunes esprits, déjà enclins à mépriser les anciennes traditions et à attacher beaucoup de prix à l'enseignement occidental, s'imagine aisément. Vers la fin du siècle dernier, le besoin d'un code, d'une morale plus élevée et plus spiritualiste se fit sentir.

Les Japonais semblaient aller à la dérive sans savoir où ils aboutiraient. D'aucuns qui, cependant, ne croyaient pas eux-mêmes aux vérités chrétiennes, voulaient les enseigner comme base de morale ; d'autres parlaient vaguement d'une religion nouvelle ; d'autres enfin proposaient le retour aux vieux principes de Confucius. L'antique code de dévouement au devoir, de loyauté et de piété filiale avait été maintenu parmi les hommes âgés, et l'influence du milieu familial chez quelques-uns était encore assez forte pour retenir la jeune génération. Peu à peu, le Japon comprit et apprécia mieux la grandeur de son héritage, et, lorsque le rescrit impérial fut publié en octobre 1890, la nation sentit que le problème était résolu, que, dorénavant, le code spirituel légué par les ancêtres impériaux serait la base solide de tout enseignement moral applicable à leurs descendans et sujets, et infaillible en tout temps et en tout lieu.

Ce peuple, qui a si souvent fait preuve de perspicacité et d'énergie en prévenant à temps les dangers imminens, a de nouveau montré ces qualités en s'efforçant de remédier au mal présent, — qui n'est après tout qu'un mal de transition, — et il s'en est pris à la racine même, à l'organisation de la vie nationale, en armant les jeunes générations contre le socialisme.

Sans aucun doute, la croissance rapide du socialisme a contribué à amener cette réaction. Les principes du devoir, les doctrines morales ont été reconnus la seule base d'éducation,

après des émeutes regrettables dans différentes parties du pays. Comme je l'ai déjà dit, il était facile de prévoir, dès la veille du siècle nouveau, que les socialistes s'organiseraient comme aux États-Unis et ailleurs, et que leur but serait de s'emparer des classes ouvrières d'abord dans les villes, et ensuite dans les campagnes.

Connaissant, comme nous la connaissons, l'origine du socialisme en Europe pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, et les doctrines de ses protagonistes, Marx, Lassalle et leurs disciples, nous savions d'avance que la transformation sociale amènerait au Japon les mêmes troubles que dans les autres pays. Seulement chez ce peuple, où les classes ouvrières d'un tempérament pacifique sont très industrieuses et se montrent aisément satisfaites de leur sort, on aurait pu éviter le mal en s'organisant à temps et en canalisant l'exubérance de son esprit dans une direction plus sûre. L'éducation aurait pu faire beaucoup, mais, sous ce rapport, les classes ouvrières ont été, hélas! négligées. Les parens travaillent dans les usines, les enfans courent les rues, ou bien, arrivés à l'âge de fréquenter les écoles, ils apprennent à lire et à écrire, sans qu'on se préoccupe de la formation de leur pensée et du développement de leur caractère.

Autrefois, ils grandissaient au milieu de la famille; directement ou indirectement, ils s'imprégnaient de vertus domestiques par l'exemple plutôt que par les préceptes. En général, la vie de famille au Japon était exemplaire, il n'y avait d'excès d'aucune sorte à réprimer. Les pièces étaient séparées uniquement par des cloisons en papier, tout ce qui s'y faisait était au grand jour. Un fusuma, un écran en carton glissant sur des roulettes, si frêle en apparence, protégeait mieux qu'un mur de pierre. Si paradoxal que cela semble, c'est pourtant la vérité. Quand on voyage à l'intérieur du pays, où le contact avec l'étranger n'a pas encore détruit les anciennes croyances, où les idées nouvelles n'ont pas encore pénétré, on se sent plus en sûreté dans une cabane en bois, sans portes ni loquet, au bord de la route, que dans un magnifique hôtel moderne avec ses serrures, ses verrous, et ses veilleurs de nuit.

Les traditions transmises de père en fils, les conventions dix fois séculaires ont fait une forteresse de la chaumière japonaise. Très souvent, cette inviolabilité du seuil domestique est mentionnée dans les contes populaires, et maint fait historique

en témoigne; que de récits et traditions prouvent qu'il y a des armes défensives plus fortes que des canons, des bons principes qui protègent plus qu'un château crénelé ! Dans cette atmosphère familiale, l'enfant devenait discipliné, loyal, se soumettait au devoir sans effort. On la retrouve encore parfois à l'intérieur du pays et surtout parmi les populations agricoles; mais dans les villes, les grands centres industriels, ces vieilles traditions sont complètement détruites. Le contraste est triste entre le contentement paisible des habitans des villages de ce ravissant pays et l'esprit turbulent des ouvriers manufacturiers d'Osaka, de Yokohama, de Tôkyô, où la course enfiévrée vers la richesse a tué les sentimens les plus nobles et les plus doux.

Dans le temps jadis, l'influence familiale était très forte, et les enfans étaient unis aux parens plus par les liens d'une affection qui durait toute la vie que par la sévérité. Dès sa naissance, nous l'avons déjà dit, l'enfant partageait l'existence de sa mère qui le portait sur son dos aux champs où elle travaillait tout le jour, au marché, et en quelque endroit qu'elle fût occupée.

J'ai pensé, autrefois, qu'un enfant devait souffrir d'être ainsi jeté tout petit sur les grands chemins de la vie ; mais aujourd'hui, ayant appris à connaître les mœurs du pays, j'ai changé d'avis. Pour ceux qui ne peuvent pas avoir le luxe d'une bonne, il vaut infiniment mieux permettre à l'enfant d'accompagner ses parens partout et ne pas l'abandonner à ses propres ressources, et le plus souvent dans la rue. Même là où il y a des crèches et des écoles maternelles, il n'est pas possible à une seule personne ayant cinquante et cent enfans à surveiller, de remplacer les soins d'une mère : tant que les parens se dévouent à leurs bébés, tant qu'une femme aura pour premier devoir et pour premier bonheur d'élever sa famille dans de bons principes, rien ne saura la remplacer.

Parfois je me suis anxieusement demandé si trop d'affection ne gâtait pas l'enfant. On m'a toujours répondu que les fils élevés par une tendre mère avaient les caractères les mieux trempés plus tard. Le Japon est bien véritablement l'eldorado des petits. En aucun autre pays, on ne voit des bébés aussi bien nourris ou soignés et dont le moindre désir est aussi rapidement exaucé. C'est comme si l'unique souci des parens était de laisser à leur heureuse descendance une impression agréable de leur enfance, capable d'adoucir pour eux les peines et les ennuis

inévitables de la vie. Le souvenir de la maison paternelle reste ainsi inaltérablement serein. De cet attachement mutuel naît, sans aucun doute, l'affection et la gratitude, qui jouent un rôle si prépondérant dans toutes les phases de la vie. La première pensée est toujours d'être digne de ses aïeux, de ne point démériter, d'être fidèle aux héritages de la noblesse. Ce sentiment profond de dignité personnelle était la base de cette éducation familiale qui, quoique primitive peut-être en apparence, restait d'un si précieux secours. La famille n'est-elle pas la plus sûre garantie de l'ordre social?

Maintenant, hélas! c'est la vie intime qui est la première atteinte par les innovations récentes. Les lois *non écrites* ont perdu leur force, les liens d'affection sont brisés dans le combat incessant pour le bien-être matériel; la discipline, les sentimens élevés sont sacrifiés aux tendances égoïstes. Le mal s'étend rapidement; né dans les villes, il gagne les campagnes... Que de changemens depuis la dernière guerre! Sans parler des grèves fréquentes chaque fois plus sérieuses, nous assistons à de vraies batailles entre les mécontens et les représentans de l'autorité.

En débarquant l'autre jour à Yokohama, le premier journal qui me soit tombé dans les mains contenait trois paragraphes courts, mais caractéristiques. Le premier annonçait des troubles dans le Nord où, d'après les dernières nouvelles de Sapporo, les ouvriers des houillères de Honorai étaient encore en révolte et venaient d'être renforcés par deux mille ouvriers en grève. Un bureau de la compagnie, une station de police, cinq résidences officielles et deux puits avaient été détruits. Le deuxième paragraphe, tout aussi alarmant, racontait ce qui suit :

Par une dépêche de Tôkyô, nous apprenons que, hier, à deux heures, une bande de six cents grévistes a envahi les docks d'Uraya et a brisé les bâtimens de la Compagnie. La police, appelée en hâte, a été impuissante à rétablir l'ordre et on dut chercher des renforts à la caserne de Yosokusa. Plus tard et malgré l'arrivée de quatre-vingts sergens, il a fallu envoyer jusqu'à Yokohama pour des troupes.

Le troisième récit, triste aussi, racontait l'agitation dans le Sud parmi les ouvriers d'usine et des mines de charbon. Le journal ajoutait : « Les mineurs et les usiniers sont les plus ignorans et la classe la plus inflammable de toute notre popula-

tion. Le besoin est urgent de faire de grands efforts pour les former moralement et intellectuellement. »

Le parti socialiste semble définitivement organisé. Le mécontentement, qui se manifestait tout d'abord sur quelques points, éclate maintenant partout et devient plus intense. Il existe des journaux et des revues rédigés exclusivement pour la propagation des doctrines socialistes. Leur organe reconnu est le *Heimin-Shinbun*, dont les numéros, quoique souvent confisqués, en sont d'autant plus recherchés le lendemain et lus avec plus d'avidité. La même chose se passe pour le *Heimin-Shugi*. Un volume récemment publié par la Société Ryuba contient la reproduction d'articles écrits dans le courant des trois dernières années par Kotoku-Shurai pour les journaux le *Heimin-Shinbun*, le *Chokuga-Hikari* et le *Nichi-Bei* de San Francisco. Ce livre fut interdit par le ministère de l'Intérieur et la circulation prohibée; mais cette interdiction n'empêcha pas les idées qui y sont exprimées par un des écrivains les plus populaires en ce moment de se répandre. Le véritable *leader* du parti semble être M. Katayama-Sen, le premier Japonais qui se soit occupé de la question et qui ait étudié les écrits des fondateurs du socialisme. Il a vécu assez longtemps en Amérique pour y voir l'organisation des sociétés ouvrières dans les États de l'Union. Ses amis, — et il en a beaucoup, — parlent de lui comme d'un homme très bien doué et quelque peu idéaliste.

A côté de ces ultra-radicaux, nous avons les modérés qui espèrent changer l'état actuel sans violence et qui proposent les moyens pacifiques, des compromis au lieu de grèves et de révolutions. Ils ont un journal, le *Choya-Shinbun*, et cherchent à fonder un grand club, le *Ro-do-to-its-kai* ou Association mutuelle du travail. A leur tête se trouve M. Naseby, ex-chef de la police et possesseur d'une fortune indépendante. Il y a d'autres associations, et de nouvelles se forment journellement. De plus, de nombreux clubs répandent des idées plus ou moins socialistes parmi les différentes classes.

Les Japonais sont d'incomparables imitateurs; ils s'assimilent les idées d'autrui avec une rapidité surprenante; et ils sont en outre d'un tempérament inflammable, ce qui explique les émeutes récentes qui menacent de recommencer avec plus de violence encore. Les gens du peuple réclament à grands cris plus de privilèges, et ils en sont arrivés au point de vouloir se les appro-

prier par la force. Les agitateurs leur parlent, hélas! sans cesse de leurs droits sans mentionner leurs devoirs. C'est d'autant plus désastreux que, leurs revendications étant toutes d'ordre matériel, toute aspiration d'ordre spirituel est négligée.

Dans ces conditions, comment s'étonner si des hommes éminens se demandent avec anxiété en quoi le Japon a bénéficié de l'introduction des mœurs européennes? Le docteur Otsuka, un éminent sociologue, pour répondre à cette question, a publié un article très intéressant sous le titre : *La civilisation occidentale au Japon*, article que le *Daily Mail* japonais a longuement critiqué. Le docteur Otsuka pose et essaie de résoudre le problème suivant : « Jusqu'où le Japon a-t-il été dans l'adoption de la civilisation européenne et jusqu'où, toutes choses considérées, est-il désirable qu'il aille dans cette direction? Quelles sont les parties de cette civilisation qu'il s'est déjà assimilées, et quelle influence cette introduction a-t-elle eue sur le peuple et sur le pays? Dans le premier chapitre de son Essai, il traite les quatre *dogmes* généraux, l'Individualisme, le Patriarchisme, le Naturalisme et le Cosmopolitisme; ensuite, il examine l'attitude de l'esprit japonais en regard de la civilisation occidentale :

On ne peut douter, dit-il, de ce fait que, depuis une quarantaine d'années, un mélange de deux systèmes très distincts l'un de l'autre, celui du Japon ancien et celui de l'Europe ou de l'Amérique, a été appliqué. Or l'effet de l'influence occidentale sur la vie et les institutions japonaises reste tout extérieur et ne pénètre guère jusque dans les pensées, les sentimens et les goûts. Il y a quelques points sur lesquels nous semblons, aux yeux du monde, être tout à fait *occidentalisés :* 1° le gouvernement est constitutionnel; 2° l'armée et la marine sont calquées sur celles de l'Europe; 3° la codification des lois, tout en conservant d'anciens usages et coutumes, est très nettement européenne; 4° notre administration financière est occidentale; 5° notre système d'éducation vient également de l'étranger. Vu du dehors, notre pays paraît avoir complètement changé. Mais, en pénétrant plus au fond, on retrouve les vieux sentimens, les vieilles idées, l'âme primitive du Japon, et on constate combien peu l'Occident a déteint sur l'Orient! Le changement est un changement apparent et tout extérieur. Examinez, par exemple, l'attitude du peuple envers ce gouvernement constitutionnel. Presque aucun de ceux qui le composent n'a les idées fondamentales qui caractérisent les peuples qui sont gouvernés constitutionnellement en Occident.

Cette opinion n'est pas celle des auteurs étrangers qui, eux, jugent la transformation du Japon définitive et complète.

Le docteur Otsuka se demande ensuite :

Jusqu'à quel point devons-nous aller? Les avis sont très partagés. Quelques-uns considèrent l'adoption de la civilisation occidentale comme une grave erreur, causant plus de mal que de bien; d'autres, au contraire, veulent pousser les changemens jusqu'à effacer entièrement toute distinction entre le Japon et l'Europe. Le sens commun et la philosophie nous conseillent, tous deux, un moyen terme, quelque compromis entre les deux extrêmes. Les conservateurs les plus enracinés doivent admettre que le Japon moderne a plutôt gagné par l'importation de certaines idées nouvelles.

Plus loin, discutant les avantages et les inconvéniens des deux systèmes et le rôle joué par l'État, notre auteur dit :

Les hommes politiques ne se sont pas encore prononcés nettement, mais les éducateurs, les savans et les moralistes ont choisi; ils se séparent en deux camps opposés. Partout de graves questions sont soumises à notre examen : devons-nous conserver nos coutumes, nos traditions; ou devons-nous imiter les Européens? Le foyer occidental sera-t-il notre modèle, ou garderons-nous, comme un dépôt précieux, nos anciennes mœurs, notre antique vie domestique? Quelle position allons-nous faire à la femme? Sera-ce celle des Américaines, celle de la Française, de l'Allemande, de l'Anglaise? Ou bien prendrons-nous les modèles de vertu et de charme féminins dans notre histoire nationale? En éducation, en morale, en esthétique, les Orientaux ont un idéal différent de celui des Occidentaux. Les deux principes sont opposés et inconciliables. Nos penseurs, malgré eux, combattent pour l'un ou pour l'autre.

La divergence d'opinion devient de plus en plus manifeste. On ne peut pas l'ignorer, et la lutte consciente ou, le plus souvent, inconsciente, devient très sérieuse. Le socialisme, la question brûlante d'aujourd'hui, mais qui le sera encore plus demain, est à peine discuté par le docteur Otsuka, qui le considère d'un point de vue tout spécial, car il dit :

La doctrine socialiste est un produit de la civilisation occidentale et le résultat du choc de deux idées, l'individualisme et le cosmopolitisme. Il y a plusieurs sortes de socialisme, dont une offre des affinités très grandes avec nos idées traditionnelles sur les relations réciproques de certaines classes entre elles et envers l'État. Ce qu'on appelle socialisme d'État semble s'étendre dans notre pays; on a aussi prétendu qu'il y était, pour ainsi dire, indigène et, par cela même, méritait d'être soutenu. Cela se peut; en tout cas, la doctrine socialiste a beaucoup d'influence dans la politique chez les autorités locales et dans les questions financières. Si prépondérante est l'influence que le socialisme exerce dans quelques milieux qu'il semble bientôt devoir rivaliser d'importance avec les deux grands problèmes qui divisent le pays : la civilisation occidentale et le nationalisme. Cependant, nous ne pensons pas que, dans l'avenir, il puisse garder longtemps le rang auquel il prétend. Mais pour le moment, il

profite de l'antagonisme entre la civilisation japonaise et la civilisation européenne.

En terminant son article, le docteur Otsuka semble partager, quoique à regret, la conviction, très répandue ici, que :

Dans le conflit avec les Européens, l'idéal japonais sera, à la longue, détruit. Le beau et le bien, tels que nous les avons connus et aimés, seront sacrifiés à des formes grossières d'utilitarisme moderne. Une chose me semble certaine, la culture japonaise ne peut pas vivre dans l'isolement. Son unique chance de durer serait dans la découverte possible, mais problématique, d'une méthode qui unirait, en les fondant ensemble, les deux civilisations.

L'éminent auteur conclut ainsi :

Il y a des pessimistes pour qui l'édifice colossal du progrès moderne est sapé dans sa base et fatalement condamné à s'effondrer comme s'est écroulé le grand empire romain. Il y a, d'autre part, des philosophes également convaincus du contraire, qui ne voient que des causes de stabilité et de durée dans les institutions d'Occident.

Il termine ces réflexions en exprimant sa confiance dans le vaste travail de régénération intellectuelle auquel sa patrie prend une si large part.

Une chose qui apparaît comme sûre aux profonds penseurs, dit-il, c'est que la civilisation matérielle d'aujourd'hui n'échappera au terrible cataclysme qui la menace que par l'adoption de principes spirituels et moraux, qui endigueront, conduiront et guideront son énergie. La moralisation de l'industrialisme est une tâche qui s'impose de plus en plus. N'est-il pas possible au Japon de prendre la part prééminente dans cette grande œuvre, et n'est-ce pas à lui de contribuer à sauver l'Europe et l'Amérique des dangers qui les entourent?

Prévoir ou prédire est toujours périlleux, et d'ailleurs hors de nos moyens; mais vraiment, dans ses aspirations vers un idéal plus élevé de la vie sociale, dans les efforts qu'il tente pour établir l'instruction publique sur des principes de morale et de justice, dans son ambition de donner à la jeunesse un sentiment plus noble de ses devoirs, le Japon offre un exemple digne d'être suivi par bien des nations.

VAY DE VAYA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Chambre des députés a repris la discussion de l'impôt sur le revenu, et elle a voté le principe de l'impôt sur la rente. La majorité a été d'environ 150 voix : on ne croyait pas qu'elle serait aussi considérable, mais le gouvernement a posé la question de confiance, et cet argument qui n'en est pas un, qui n'est qu'un moyen de pression sur l'assemblée, a fait lourdement pencher la balance du côté de l'impôt. En sera-t-il ainsi jusqu'au bout? C'est possible : il n'y a que le premier pas qui coûte. La Chambre l'a fait ; elle a décidé que l'État manquerait au plus clair de ses engagemens.

Qu'il y ait un engagement de l'État, on ne saurait le contester sérieusement. Au surplus, MM. Jules Roche et Aimond d'abord, M. Ribot ensuite, l'ont démontré avec une évidence aveuglante. M. Roche est progressiste, M. Aimond est radical; le premier est adversaire de l'impôt sur le revenu, le second l'accepte dans certaines conditions et se défend de vouloir y faire obstacle; mais l'un et l'autre sont contraires à l'impôt sur la rente. Nous reconnaîtrons tant qu'on voudra qu'il n'y a pas de principe immuable engagé dans cette affaire. Si, dans la plupart des pays du monde, la rente est exempte d'impôt, il en est, comme l'Angleterre, où il en paie un. Mais, en France, il ne s'agit pas d'une question de principe : il s'agit d'une question de fait. Est-il vrai, oui ou non, que l'État, lorsqu'il a contracté des emprunts, a promis de ne faire subir aucune retenue à l'intérêt qu'il devait servir à ses créanciers? Quoi qu'en disent MM. Pelletan et Caillaux, l'engagement de l'État est formel : il a été pris dès l'origine et il a été renouvelé dans des circonstances récentes. Les textes sont si limpides qu'ils ne permettent aucune équivoque. On a essayé pourtant d'en faire naître, mais on a si bien senti la faiblesse d'argumentations trop subtiles qu'on y a renoncé pour recourir à des affirmations toutes nouvelles, à savoir qu'à supposer

qu'il se soit engagé, l'État n'avait pas le droit de le faire, et que, en tout cas, ses engagemens ne sauraient lier les successeurs de ceux qui les ont pris. Nous ne discuterons pas une pareille thèse : elle est à la fois immorale et puérile. Lorsqu'il a promis, pour emprunter à meilleur compte, de n'opérer aucune retenue sur les intérêts de ses emprunts, l'État s'est engagé très valablement, et comme il est doué de pérennité, qu'il se continue toujours et ne meurt jamais, ses engagemens sont pour l'avenir comme pour le présent. Mais alors, demande-t-on, que devient sa souveraineté? M. Jules Roche, M. Aimond, M. Ribot ont fait là une distinction essentielle entre l'État représentant de la puissance publique et l'État emprunteur et contractant. Dans le premier cas, il est souverain, ce qui ne veut pourtant pas dire qu'il ait le droit de tout faire ; dans le second, il est soumis aux règles générales de tous les contrats. S'il les viole, il est aussi coupable que le serait un particulier dans le même cas : la seule différence est qu'il y a des tribunaux pour les particuliers et qu'il n'y en a pas pour l'État. Libre à lui d'abuser de sa force; l'impunité matérielle lui est assurée, mais il n'en est pas de même de l'impunité morale. La justice immanente des choses trouve, ici comme partout, l'occasion de s'exercer : elle prend la forme redoutable d'une atteinte au crédit public.

Si on veut, chez nous, soumettre la rente à une retenue, nous ne voyons qu'un moyen de le faire légitimement; il a été indiqué; c'est de procéder à un grand emprunt de liquidation qui prendra la place de tous les autres, mais à l'origine duquel on aura soin de dire qu'il sera soumis à l'impôt. On fait quelque chose d'analogue en matière de conversion. Quand l'État convertit sa dette, il en contracte, en réalité, une nouvelle, dont les conditions sont connues d'avance, et que le créancier est libre d'accepter ou de refuser. Refuse-t-il ? on lui restitue son capital; accepte-t-il ? il a un titre nouveau; dans les deux cas, le contrat primitif est respecté. Et le Trésor n'y perd rien. Si on fait le total des économies que l'État a opérées sur la rente depuis la première conversion jusqu'à la dernière, on verra qu'il a demandé à la rente, sous la forme particulière de la conversion, plus peut-être qu'il n'aurait osé le faire sous la forme plus générale de l'impôt. M. le ministre des Finances l'a constaté lui-même; mais alors comment a-t-il pu répéter l'allégation parfaitement fausse et mensongère que la rente jouit d'un privilège inadmissible et qu'elle échappe indûment aux charges publiques dont tous les autres revenus sont grevés? Le succès de cette affirmation, si souvent renou-

velée, montre une fois de plus à quel point les mots ont chez nous plus de force que les faits. La rente paie sa dette, mais elle la paie à sa manière, et la seule question est de savoir si cette manière est la meilleure : nous croyons fermement qu'elle l'est.

M. le ministre des Finances a trop l'habitude des assemblées pour n'avoir pas senti très vite qu'il y avait de la résistance autour de lui, même parmi ses amis : aussi s'est-il résolu à jeter du lest. M. Jules Roche avait signalé un fait très saisissant, à savoir que, parmi les 3 222 928 coupures de rentes mixtes et au porteur 3 pour 100, le nombre des coupures de 1 000 francs et au-dessus est de 38 546, et que le nombre des petites est en chiffres ronds de 3 180 000. On pourra contester l'exactitude de ces chiffres et dire que les mêmes porteurs détiennent parfois plusieurs coupures : il n'en est pas moins certain que le nombre des petits, des très petits rentiers, est très grand chez nous, qu'il l'est plus que dans tout autre pays et notamment qu'en Angleterre, et que, dès lors, en imposant la rente, on risque de mécontenter un nombre considérable d'électeurs. La Chambre en avait bien l'impression, mais M. Jules Roche a rendu cette impression plus précise, et M. le ministre des Finances s'y est heurté. — Eh bien ! a-t-il dit, puisqu'il y en a tant, nous allons exempter de l'impôt les tout petits rentiers, ceux dont la rente n'excède pas 625 francs et qui justifieront que leur revenu total ne dépasse pas 1 200 francs. — On estime, — mais ce chiffre est-il exact ? — qu'il en résultera une diminution de recettes d'environ 4 millions : grâce à ce sacrifice, l'impôt sur la rente a été sauvé. M. Ribot a montré en vain ce qu'il y avait d'empirique dans la transaction imaginée par M. le ministre des Finances. Pourquoi 625 francs au lieu de 700, ou de tel autre chiffre ? Celui qui a 625 francs de rente sur l'État est-il beaucoup plus intéressant que celui qui en a 700 ? Et celui qui a moins de 1 200 francs de rente est-il vraiment moins riche que celui qui en a 1 250, surtout si le second est père de famille et si le premier ne l'est pas ? Rien de plus arbitraire que ces chiffres. Ils ne satisfont pas la justice ; ils se proposent seulement de ménager une catégorie d'électeurs qu'on juge la plus nombreuse. Si les gros porteurs de rentes étaient les plus nombreux, c'est eux que le gouvernement ménagerait ; mais ils sont en minorité, on les écrase, ils paieront pour les autres.

En dépit de l'admirable discours de M. Ribot, la Chambre a voté l'impôt sur la rente. Nous ne considérons pourtant pas la question comme résolue : il reste le Sénat, qui aura aussi son mot à dire. Et enfin, à la Chambre même, la discussion est loin d'être épuisée. Si

on en juge par le nombre des articles du projet de loi, elle n'en est guère encore qu'au quart de sa carrière. C'est comme un char qui s'avance lentement et toujours en s'alourdissant. Qui sait s'il ne finira pas par verser? Mais le début est malheureux, et Pangloss lui-même y perdrait de son optimisme.

Le Pape vient de faire connaître sa volonté au sujet des mutualités ecclésiastiques : sans les condamner en elles-mêmes, il leur refuse l'autorisation d'accepter des mains de l'État l'argent des Caisses et des fondations ecclésiastiques. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons répété déjà bien des fois au sujet de l'attitude prise par le Saint-Siège dans toutes les questions qui dérivent de la loi de séparation. Nous aurions préféré qu'elle fût différente, et nous avons dit pourquoi. Si la générosité des fidèles supplée, non seulement aujourd'hui, mais demain, mais toujours, aux renonciations que le Saint-Père ordonne et auxquelles il faut bien que les catholiques se résignent, tout sera pour le mieux; mais il est difficile de ne pas avoir quelques doutes à ce sujet. Quoi qu'il en soit, n'ayant rien pu et ne pouvant rien empêcher, nous nous bornerons à expliquer.

On sait que les biens ecclésiastiques devaient, de par la loi de séparation, être remis aux associations cultuelles et, à leur défaut, faire retour aux communes pour être affectées par elles à des œuvres de bienfaisance. Le gouvernement n'avait pas douté, à l'origine, que des associations cultuelles se formeraient; il était fort éloigné de toute pensée de spoliation et, satisfait d'avoir supprimé le budget des Cultes, il lui répugnait de déshonorer la loi de séparation en confisquant des biens qui, s'ils n'appartenaient pas juridiquement à l'Église de France, lui appartenaient moralement et étaient grevés, par leur origine même, d'une affectation religieuse. Mais le Pape a interdit les associations cultuelles, et l'État, qu'on nous passe le mot, s'est trouvé assez embarrassé. Le Pape lui avait dit avec un héroïque dédain: *Pecunia tua tecum sit*, garde l'argent, et laisse-moi ma liberté. L'État aurait préféré trouver un moyen indirect de restituer l'argent à l'Église, en totalité ou en partie, et il a imaginé pour cela toutes sortes de combinaisons dont aucune n'a abouti, parce qu'elles sont toutes venues se briser contre l'opposition pontificale. La situation, cependant, devenait de plus en plus critique. L'Église de France se trouvait avoir perdu des sommes dont le total exact n'a jamais été bien connu, mais il s'élevait certainement à plusieurs centaines de millions. Le Pape avait ordonné qu'on les abandonnât, soit : tout le monde

s'est soumis. Toutefois des hommes indépendans, et certainement animés d'intentions très droites, se sont demandé s'il ne serait pas possible de sauver quelques-unes des épaves d'un si grand naufrage, et ils ont cru pouvoir se servir pour cela de la loi de 1898 sur les sociétés de secours mutuels. N'était-ce pas une loi de droit commun, et le Pape n'avait-il pas conseillé aux fidèles de se servir du droit commun de leur pays ? La loi de 1898 prévoit deux sortes de sociétés : les unes « approuvées » dont les statuts sont soumis à l'autorité administrative et qui jouissent de certains privilèges, les autres libres qui ont plus d'autonomie, mais une capacité civile moindre. A la Chambre des députés, M. l'abbé Lemire, préoccupé du sort qui attendait les Caisses de retraites ou de secours ecclésiastiques, a cru trouver dans la loi de 1898 un moyen de maintenir à ces caisses leur destination première. Elles avaient été formées par le clergé et par les fidèles : n'était-il pas à souhaiter qu'elles continuassent de subvenir aux besoins des vieux prêtres ? Pour atteindre ce but, il fallait se mettre d'accord avec le gouvernement dont l'opposition devait faire échouer devant la Chambre tous les amendemens qu'il combattrait. M. l'abbé Lemire, s'il en avait été le maître, aurait vraisemblablement préféré recourir à la forme des sociétés libres ; mais le gouvernement ne reconnaissait qu'aux sociétés « approuvées » la capacité de recevoir les biens des Caisses de retraites et de secours ecclésiastiques. En conséquence, M. l'abbé Lemire a présenté et fait voter un amendement dans ce sens. Tout le monde s'en est félicité, à l'exception des socialistes et des radicaux-socialistes les plus accentués. Il semblait qu'il y eût de la conciliation dans l'air, et que les Caisses des retraites ecclésiastiques étaient sauvées. Mais que dirait Rome ? On ne se l'est pas demandé au premier moment. On espérait d'ailleurs qu'aucune opposition ne viendrait de ce côté, puisqu'il ne s'agissait plus, comme dans le cas des associations cultuelles, de pourvoir à l'exercice du culte, mais seulement à l'entretien personnel de quelques vieux prêtres ?

Bientôt une nouvelle question s'est posée, et il s'est formé autour d'elle un mouvement d'opinion d'une intensité particulière. L'opinion s'était médiocrement émue au sujet des Caisses de retraite ; elle s'est passionnée au contraire pour les fondations de messes, et on a fait honte au gouvernement et au Parlement d'avoir voulu s'emparer de ce qu'on appelait les biens des morts. M. Maurice Barrès, en particulier, a prononcé à ce sujet un discours qui, s'il n'a pas déterminé le vote de la Chambre, a pourtant agi sur elle et encore plus sur le public

La portée d'un discours n'apparaît pas toujours au premier moment; il faut en attendre les suites. L'agitation a continué dans les esprits, et lorsque la question des fondations de messes est venue devant lui, le Sénat en a senti la gravité : il s'est montré disposé à la résoudre dans un autre sens que ne l'avait fait la Chambre. La Droite, le Centre, une partie notable de la Gauche ont pesé sur le ministère, pour qu'il acceptât soit l'amendement Chaumié, soit au moins l'amendement Philippe Berger, et finalement il a accepté le dernier, ce qui a été regrettable. L'amendement Chaumié décidait que l'argent des fondations de messes serait remis directement aux prêtres qui devaient dire les messes : en fait, il serait passé par les mains de l'évêque qui l'aurait distribué comme il aurait cru devoir le faire. Rien n'était plus sage que cet amendement ; mais il l'était trop pour une majorité et pour un ministère qui affectent de dire qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'un prêtre et qu'ils ne veulent pas le savoir. Depuis la loi de séparation, le prêtre est pour eux comme un être fossile, représentant d'une espèce qui a disparu de leur horizon. Quelque pitoyable que fût cet état d'esprit, il a bien fallu en tenir compte : M. Philippe Berger a présenté son amendement, inspiré par celui de M. l'abbé Lemire à la Chambre et même un peu calqué sur lui. Puisque les mutualités « approuvées » devaient recueillir les biens des Caisses de retraite et de secours ecclésiastiques, pourquoi ne recueilleraient-elles pas aussi ceux des fondations de messes? Puisque l'État et les communes ne pouvaient pas connaître directement un évêque, un curé, un prêtre quelconque et qu'un pareil contact était de nature à les contaminer, ne pouvait-on le leur épargner au moyen d'un corps interposé qui serait la Société de secours mutuels? On a donc voté l'amendement Berger. Encore une fois, tout le monde a été content, et on s'est donné de bon cœur une sorte de baiser Lamourette. M. Briand, qui avait déjà montré de l'éloquence au Sénat, en a montré encore davantage à la Chambre pour lui faire adopter l'amendement. Il y a réussi : on a cru que tout était terminé. Nous n'avons pas voulu troubler cette espérance, et, lorsque nous avons parlé ici de l'amendement Berger, nous ne nous sommes pas demandé comment il serait jugé à Rome. Cette question, toutefois, nous causait quelque anxiété. Rome, qui avait repoussé le plus, ferait-elle une concession pour avoir le moins? Sortirait-elle de son intransigeance? Une expérience récente ne permettait guère de le croire. Toutefois, nous cherchions à nous rassurer en pensant que les sociétés de secours mutuels étaient bien différentes des associations cultuelles : un archevêque

n'avait pas craint d'exprimer cette opinion, et de la soutenir par des argumens qui semblaient très forts. Malheureusement, on sait que les argumens français ne sont pas toujours des argumens romains. Il fallait attendre la décision du Saint-Siège. Elle est venue et, nous l'avons dit déjà, elle a été nettement négative, négative comme celles qui avaient précédé, négative comme tout ce qui vient de Rome à l'adresse de la France. Et c'est sans doute, en partie, la faute de notre gouvernement et des procédés qu'il emploie : tout de même, la conséquence est dure quand on songe aux nombreux millions que voilà perdus. L'homme ne vit pas seulement de pain, mais il en vit.

La lettre du Pape, adressée aux cardinaux français, est d'ailleurs d'une forme très digne. Elle est brève; le Pape ne revient pas sur les développemens qu'il a déjà donnés à sa pensée; il se contente de dire qu' « on demande au clergé français de former des *mutualités* ouvertes à tous ceux qui se réclameraient de quelque façon que ce soit du titre d'*intéressés*, sans moyen légal d'écarter de leurs rangs des égarés, ou même des membres exclus de la communion de l'Église, » et que cela est inadmissible. « On demande en somme aux ecclésiastiques français, continue le Saint-Père, de se constituer en corps séparé, et d'oublier en quelque sorte leur caractère de prêtres en communion avec le Saint-Siège apostolique. Ils devraient se considérer comme de simples citoyens, mais des citoyens privés du droit accordé à tous les Français d'exclure de leurs mutualités des sociétaires indignes. » En un mot, le Saint-Père craint de voir quelques brebis galeuses s'introduire dans le troupeau qui bénéficierait des retraites et des pensions ecclésiastiques, et, pour éviter plus sûrement ce danger, il en prive toutes les autres. En ce qui concerne les messes, croit-il vraiment qu'on les ferait dire par des prêtres frappés d'interdictions ecclésiastiques? Rien ne le donne à supposer. Mais, encore une fois, nous ne voulons pas discuter: nous sommes en présence d'un fait, nous nous demandons seulement quelles en seront les suites. Le Pape écrit: « Et tout cela pour pouvoir recueillir des avantages matériels fort discutables et précaires. » Ces avantages n'étaient pas discutables, et ils sont moins précaires que ne l'assure le Saint-Père dans cette phrase de sa lettre. Ils ne sont pas « minimes, » comme il le dit dans une autre. On sent que ces assurances ont pour objet de diminuer les regrets que peuvent laisser les décisions pontificales; mais on sent aussi que, quand même les biens perdus auraient été beaucoup plus considérables, quand même ils

auraient eu une valeur décuple, les décisions n'auraient pas changé. A la hauteur théologique où se place le Saint-Père, les biens de la terre n'existent plus. Il se regarde comme Jésus sur la montagne en butte aux tentations du malin esprit qui lui offre honneurs, pouvoirs, richesses, tentations que Jésus repousse parce que son royaume n'est pas de ce monde et que ses ambitions sont d'un autre ordre. Le Pape annonce qu'il constitue une rente de quatre mille francs qui serviront à dire des messes pour les morts, et qu'il en dira une lui-même tous les mois. Les morts, sans doute, y trouveront leur compte : mais les vivans?

Les ordres de Rome seront obéis à la lettre; il ne saurait y avoir à cet égard aucun doute; mais n'en restera-t-il pas dans les cœurs quelques regrets? Les catholiques français dans les deux Chambres avaient évidemment cru que les amendemens de MM. Lemire et Berger étaient acceptables puisqu'ils les avaient acceptés, et il est permis de voir dans leurs votes, qui ont été unanimes, une prière discrète adressée au Saint-Siège, prière qui a peut-être été entendue, mais qui n'a pas été exaucée. Quant au gouvernement, il est plus difficile de savoir sa pensée véritable. Nous avons dit déjà qu'une transformation s'était opérée dans celle de M. Briand. M. Briand, après avoir poussé très loin l'esprit de transaction, voyant toutes ses tentatives repoussées avec perte et sa bonne volonté méconnue, a tout d'un coup changé de manière; il a semblé dire que, puisqu'on ne voulait rien de lui, il allait tout reprendre et il a présenté une véritable loi de confiscation. Néanmoins, peu à peu, il a cédé de nouveau devant les suggestions conciliantes de M. l'abbé Lemire à la Chambre et de M. Philippe Berger au Sénat.

L'a-t-il fait, cette fois, de bon cœur? Nous ignorons ses sentimens secrets; mais il y a sans nul doute, dans la majorité qui a voté avec lui et parmi ses collègues du ministère eux-mêmes, des hommes qui sont d'autant plus satisfaits d'avoir fait un geste généreux qu'il ne leur a, en somme, rien coûté, puisque le Pape a repoussé leurs avances. Ils sont bien aises de pouvoir dire au pays qu'ils ont voulu donner et qu'on n'a pas voulu recevoir, et de rejeter sur ceux qui ne l'ont pas voulu la responsabilité des souffrances dont le clergé sera ultérieurement affligé. Ces messes dont on les accusait de priver les morts, ils diront qu'ils avaient trouvé un moyen de les en faire bénéficier, et que ce n'est pas leur faute si une volonté supérieure a opposé son *veto*. Qu'il y ait de leur part, en tout cela, un peu d'hypocrisie, nous l'accordons. S'ils voulaient vraiment donner, ils

auraient dû le faire avec moins de réticences et en allant directement au but au lieu de passer par des intermédiaires suspects. Il n'en restera pas moins dans beaucoup d'esprits une impression d'incertitude et de malaise, impression qu'il nous serait difficile de dissiper, mais que, du moins, nous ne voulons pas augmenter par des commentaires inutiles. Il n'est pas douteux que le Pape a fait ce qu'il a cru être son devoir, et il a sans doute personnellement souffert au moment de prendre une détermination dont il comprenait la rigueur; mais tout le monde autour de lui n'en a pas souffert comme lui; il semble même que certains amis de l'Église s'en sont réjouis autant peut-être que l'ont fait ses ennemis. Les uns ou les autres se trompent; mais lesquels?

Depuis quelques jours, un changement considérable s'est produit dans la situation au Maroc : par malheur, il n'est pas fait pour diminuer les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises. Ces difficultés sont trop délicates et elles peuvent devenir trop graves pour que nous nous attardions à dire qu'elles ne se seraient pas produites, si on avait suivi les conseils que nous n'avons pas cessé de donner : on nous permettra pourtant de les rappeler. Combien de fois n'avons-nous pas demandé qu'on ne prît parti pour aucun des deux compétiteurs qui se disputent la couronne chérifienne? Nous ne devions rien, assurément, à Abd-el-Aziz : pourquoi ne nous sommes-nous pas bornés à respecter en lui le Sultan régulier du Maroc, tout en laissant aux événemens le soin de prononcer entre lui et son frère? Celui-ci ne cessait pas de nous faire des avances, que nous ne pouvions pas accepter officiellement et qu'il y avait même des inconvéniens à écouter officieusement, mais que nous n'avions pas à décourager tout à fait.

A force de répéter que Moulaï-Hafid était notre ennemi et de le traiter en conséquence, nous nous sommes exposés à le rendre tel en effet, et cela sans la moindre nécessité, sans la moindre utilité. A quoi bon, pensait-on, se gêner avec lui? Nous lisions dans les journaux, sans beaucoup y croire, qu'il n'existait pas, qu'il ne représentait aucune force, qu'il avait toutes les tribus contre lui, qu'il était abandonné de tous les siens, enfin qu'il était une ombre sur laquelle il suffirait de souffler pour qu'elle se dissipât. C'était peut-être vrai, mais il aurait fallu un autre souffleur qu'Abd-el-Aziz. Notre illusion a été de croire qu'il nous suffirait de nous prononcer en faveur de ce pâle fantôme pour lui donner une force qu'il n'avait pas; nous ne

lui avons pas donné la nôtre et nous lui avons enlevé ce qui lui restait de la sienne en le compromettant auprès de ses sujets. S'il avait été un autre homme, s'il avait eu de l'intelligence, de la volonté, du caractère, sans doute il aurait pu jouer son jeu dans des conditions qui nous auraient permis de nous y intéresser : — encore aurait-il fallu le faire discrètement. Mais n'étions-nous pas fixés sur sa valeur? Ne savions-nous pas ce qu'il fallait penser de lui, et le peu qu'il était permis d'en espérer? Alors, pourquoi n'avoir pas attendu que les deux frères aient vidé leur querelle, en se bornant à exiger qu'ils le fissent en dehors des ports? Au lieu de cela, nous avons attiré Abd-el-Aziz à Rabat, et les conséquences de cette première faute n'ont pas tardé à se dérouler. Moulaï-Hafid, à son tour, a voulu aller du côté de la mer, et nous l'en avons empêché par notre expédition dans la Chaouïa. Il n'y a pas à critiquer cette expédition en elle-même : nous l'avions rendue nécessaire et elle a d'ailleurs été bien conduite. Mais puisque nous lui avions fermé le chemin de la mer, Moulaï-Hafid a dû se tourner d'un autre côté, et nous voyons où cela l'a conduit. Il est entré à Mequinez et il entrera à Fez quand il voudra : rien ne pourrait l'en empêcher, si ce n'est un miracle. Cet homme qu'on nous représentait comme réduit à la dernière extrémité et qui, hier encore, si on en avait cru des dépêches complaisantes, cherchait pour son abandon un refuge dans quelque couvent, est aujourd'hui maître de Mequinez et de Fez, c'est-à-dire du cœur du Maroc, et s'il ne l'est pas du Maroc lui-même, c'est parce que personne ne l'a été et ne le sera encore de longtemps. Mais il représente la plus grande force qui y existe actuellement, et si nous ne sommes pas encore obligés de reconnaître cette force, nous ne pouvons plus la regarder comme inexistante et affecter de l'ignorer.

Quant à l'infortuné Abd-el-Aziz, que devient-il? Nous nous permettions, il y a quelques semaines, de parler avec ironie de sa mehalla qui était toujours à la veille de partir de Rabat pour Fez, et qui ne partait jamais. Elle l'a fait cependant, avec la lenteur calculée de toutes les mehallas marocaines, lenteur qui est la plus grande qu'on eût encore vue à la guerre. Au bout de plusieurs jours, la mehalla d'Abd-el-Aziz était encore à quelques portées de fusil de Rabat. Peut-être avait-elle raison de ne pas se presser. D'après les dernières nouvelles, elle s'est embourbée dans des marais, et elle est entourée de tribus hostiles qui la menacent de lui faire un mauvais parti. Moulaï-Hafid la somme à son tour de se rallier à sa cause, faute de quoi, il

l'attaquera au premier jour; mais il n'aura probablement pas besoin d'en venir là pour qu'elle se débande, ce qui est l'évolution la plus naturelle à toutes les mehallas marocaines, à moins cependant qu'elles n'aient affaire à nous. C'est un phénomène remarquable, en effet, que le courage indomptable que les Marocains déploient contre l'infidèle et l'étranger, et la prodigieuse mollesse qu'ils mettent à s'attaquer entre eux : dans les deux cas, ce ne sont pas les mêmes hommes. La facilité avec laquelle les tribus passent d'un compétiteur à un autre, montre l'indifférence dont elles sont animées à leur égard : il leur importe assez peu d'avoir un maître ou un autre, — il l'est d'ailleurs si faiblement! — pourvu que ce maître soit de leur race et de leur religion. Le succès prononce et on suit. Or le succès, depuis quelques jours, est incontestablement pour Moulaï-Hafid.

Quelque modifiée que soit la situation, elle ne l'est pas encore assez pour qu'il y ait lieu de conseiller une autre attitude que celle que nous avons toujours recommandée : nous n'avons pas à nous prononcer encore entre Moulaï-Hafid et son frère et, quand le moment en sera venu, nous ne serons pas seuls à devoir le faire. Les autres puissances qui étaient représentées comme nous à Algésiras et qui, à cette époque, ont traité avec Abd-el-Aziz, pourront être amenées à reconnaître un autre sultan; mais elles ne le feront pas sans conditions, et la première sera sans nul doute que le sultan, quel qu'il soit, accepte l'Acte de la Conférence. Cet Acte est pour le moment notre loi à tous. Les compétitions intérieures du Maroc, les troubles qui s'ensuivent, les substitutions de personnes qui s'y produisent, ne doivent avoir aucune influence sur la situation internationale du pays; non pas que celle-ci ne puisse pas changer, mais elle ne peut le faire que par des causes plus décisives et en vertu d'autres procédés. Au reste, Moulaï-Hafid le sait bien, et il est le premier à l'admettre, puisque ses envoyés à Berlin ont pris soin d'assurer que leur maître respecterait l'Acte d'Algésiras. Nous avons aussi des envoyés de lui à Paris, et nous n'avons pas à les recevoir aujourd'hui plus qu'hier; mais il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'ils y prolongent leur séjour. M. Pichon, dans un des discours qu'il a prononcés devant la Chambre, a réservé prudemment entre les deux sultans la question d'avenir. Nous aurions aimé à ce qu'il eût toujours la même prudence dans sa conduite que dans ses paroles; mais enfin, notre liberté reste entière, nous ne l'avons jamais aliénée.

M. le Président de la République est en ce moment en Angleterre,

où il est allé faire visite au roi Édouard VII, et nous ne pouvons qu'être infiniment touchés des marques de sympathie qui lui sont données : elles s'adressent à lui sans doute, mais par lui à la nation française dont il est le digne représentant. L'entente cordiale, telle qu'elle a été définie une fois de plus dans les discours pleins de mesure et de tact du Roi et du Président, est aujourd'hui également populaire dans les deux pays : ils y voient l'un et l'autre une garantie de la paix avec dignité, et nul n'y peut voir autre chose. La presse allemande en témoigne pourtant quelque mauvaise humeur : pourquoi? Lorsque l'empereur Guillaume est allé récemment en Angleterre, nous en avons éprouvé une impression de confiance et de sécurité. Il est bon, en effet, que des démonstrations de ce genre, en dissipant les malentendus, s'il y en a eu, resserrent entre les gouvernemens et les peuples les liens de leur amitié. Aucun malentendu n'existe en ce moment entre l'Angleterre et la France; mais ce n'est pas une raison pour que les deux pays n'échangent pas entre eux ces visites de chefs d'État auxquelles l'opinion attache une importance dont, en effet, elles ne sont pas dépourvues. On pourrait ne pas en faire : puisqu'on en fait, il est à désirer qu'on en fasse assez pour leur faire perdre tout caractère trop particulier. Hier, nous le répétons, l'empereur Guillaume était en Angleterre; aujourd'hui, c'est M. Fallières; demain, le roi Édouard ira voir l'empereur Nicolas; un peu plus tard, M. Fallières rendra aux souverains du Nord les visites qu'il a reçues d'eux, et il en fera une à l'empereur de Russie dans les eaux russes. Il ne faut voir dans ces démonstrations que la preuve des bons rapports qui existent entre les puissances, bons rapports dont le maintien les intéresse toutes. Au surplus, tout cela n'apprend rien à personne. On connaît notre alliance avec la Russie; on ne connaît pas moins notre amitié avec l'Angleterre. Ces formes différentes expriment un même fait, qui est la solidarité de certains intérêts; mais ce fait ne saurait porter ombrage à qui que ce soit, et c'est parce qu'il n'y a rien à en dissimuler que ces visites se produisent en pleine lumière comme une nouvelle consécration de la paix.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA REINE VICTORIA

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE[1]

Les fragmens de cette correspondance qu'a publiés la *Revue*, ont excité la curiosité du public sans la satisfaire. On a entrevu quelques traits d'une physionomie singulièrement originale, on n'a pu en saisir l'ensemble. C'est le portrait tout entier que nous voudrions tracer aujourd'hui, en nous aidant des documens authentiques qu'a réunis la piété d'un fils, et qu'une très bonne traduction française met à la disposition de tous nos lecteurs. Ici, rien d'hypothétique, ni d'artificiel. Le caractère de la reine Victoria se dévoile au jour le jour, dans une série de lettres qui n'ont pas été écrites pour la publicité, où son âme s'ouvre sans contrainte, sous l'impression directe des circonstances. Elle est si assurée de l'affection des parens ou des amis auxquels elle écrit une partie de ces lettres, qu'elle n'éprouve même pas la tentation de leur dissimuler quelque chose de ses sentimens intimes. Elle leur dit volontiers ce qu'elle pense, tout ce qu'elle pense.

I

Avant de la mettre en scène, à l'âge où elle prend la plume, il n'est pas inutile de savoir quels ont été les commencemens de sa vie, dans quelles conditions, dans quel esprit elle a été élevée. La petite-fille de George III, la future héritière du trône de la Grande-Bretagne, a eu les débuts les plus modestes. Sa mère,

(1) Traduction française avec introduction et notes par Jacques Bardoux 3 volumes in-4, Hachette.

la duchesse de Kent, restée veuve de bonne heure, vivait petitement, presque sans fortune, jusqu'au jour où le gouvernement anglais, ému de cette situation, demanda au Parlement d'augmenter l'annuité qui devait servir à l'éducation de la jeune princesse. Éducation sévère, où, même après l'augmentation des revenus, la mère élève la fille dans des habitudes de simplicité, d'abnégation et d'obéissance. La reine Victoria elle-même, en racontant quelques souvenirs de son enfance, reconnaît qu'elle fut plutôt mélancolique. Un seul point lumineux au milieu d'une existence monotone : les séjours à Claremont chez l'oncle Léopold, le futur roi des Belges. Là, l'enfant s'épanouit en toute liberté; elle conservera toute sa vie la mémoire des bontés dont elle a été alors comblée, des attentions délicates et tendres dont elle a été l'objet. L'oncle remplacera pour elle le père qu'elle n'a jamais connu; elle l'aimera d'une affection toute filiale. Un sentiment domine cette éducation profondément chrétienne, presque puritaine : le sentiment du devoir, même dans ce que le devoir a de plus pénible. On sait combien il en coûte aux enfans de reconnaître leurs torts. C'est la première obligation qu'on impose à la princesse. Sa mère et son institutrice l'habituent à demander pardon des fautes qu'elle a pu commettre. L'habitude lui en restera. Même sur le trône, s'il lui échappe quelques vivacités de langage, elle s'en excusera auprès de ses inférieurs. A-t-elle offensé quelqu'un, fût-ce le plus modeste de ses serviteurs, elle ne retrouvera sa tranquillité d'esprit qu'après lui avoir adressé des excuses. Manière tout à fait noble et toute personnelle de comprendre les devoirs des supérieurs envers ceux qui sont au-dessous d'eux.

Voilà la jeune fille armée pour la vie de principes solides et de vertus chrétiennes. Cela n'assombrira pas son humeur naturellement gaie, cela ne l'empêchera pas d'aimer les plaisirs de son âge, la vie en plein air, l'équitation, la musique, la danse. Ainsi se développeront, sous une discipline généralement ferme, avec quelques échappées, les qualités foncières de sa nature. Mais à l'âge de dix-huit ans, cette jeune tête va porter le poids de la couronne d'Angleterre. Qui la préparera à ce rôle difficile? De qui recevra-t-elle les indications et les conseils dont son inexpérience a besoin? Alors apparaît dans sa vie la bienfaisante influence de l'oncle adoré. Le roi des Belges qui ne passe pas pour tendre, dont la politique positive paraît étrangère à toute

sentimentalité, trouve des accens paternels pour prémunir sa nièce contre les dangers dont elle est menacée. On tirerait, des lettres longues et nombreuses qu'il lui adresse, tout un code de morale pratique à l'usage des souverains. Il ne se dissimule pas que, depuis 1789, la situation des princes et des grands de ce monde est changée en Europe. On ne se contente plus d'une soumission lointaine. On les observe de près, et on les juge. Leur premier soin doit être de se défendre de la vanité qu'encouragera chez eux la bassesse des courtisans, de l'égoïsme qui risque de les faire détester. Les caractères bien trempés résisteront seuls à toutes les épreuves qui les attendent. S'ils obtiennent des succès, gare à l'infatuation! S'ils ne réussissent pas, gare au découragement! le mieux est de se fortifier d'avance contre toutes les éventualités. L'examen de conscience, le goût de la réflexion, le sérieux de l'esprit seront d'un grand secours. Le politique couronné recommande surtout à sa nièce le discernement. Qu'elle tâche de ne pas se tromper sur la valeur des choses! Si peu sont importantes! Le danger serait d'attacher de l'importance à celles qui n'en ont pas, de se laisser absorber par des frivolités et par des bagatelles.

Ces sages conseils rentrent au fond dans le cadre de l'éducation qu'avait reçue la princesse. Au début de leur correspondance, son oncle ne lui apprendra presque rien qu'elle ne sache déjà. Il lui sera bien autrement utile, lorsqu'il sortira des généralités pour aborder les questions de conduite et de tenue politiques. Là il est passé maître en expérience et en raison. Pendant les semaines qui précèdent la mort de Guillaume IV, lorsqu'on attend d'un jour à l'autre le dénouement fatal, et que la princesse touche au trône sans y être encore assise, le roi Léopold lui recommande la fermeté tempérée par la prudence. Pas d'abandon avec l'entourage royal dont on n'est pas sûr, où se trouvent certainement des personnes malveillantes; de la bonne grâce avec le Roi, mais sans rien accorder de ce qui aliénerait la liberté de la future souveraine. Surtout qu'elle se garde bien de laisser composer par d'autres que par elle sa maison personnelle. Elle ne doit accepter dans son intimité que des amis. Son oncle lui nommera tout de suite ceux en qui elle peut avoir confiance : en première ligne, le baron Stockmar, médecin et secrétaire particulier du roi des Belges. La Reine aura pendant des années en Stockmar, un conseiller discret, qui se montre le moins pos-

sible, qui se tient dans la coulisse, mais qui rend des services essentiels par son dévouement, par la haute culture de son esprit, par sa connaissance approfondie de l'histoire et de la politique. L'oncle sera ainsi représenté près de la nièce par un autre lui-même que la princesse aura sous la main, qu'elle pourra consulter en toute sécurité, chaque fois qu'elle rencontrera sur sa route un obstacle. Les entretiens de la Reine avec Stockmar sont comme le prolongement de sa correspondance avec le roi Léopold.

Avertie et soutenue comme elle l'est, elle ne paraît pas trop surprise par le grand événement, par la prise de possession de la couronne d'Angleterre. On lui a tant parlé de la nécessité du sang-froid que, loin de perdre la tête, elle reste admirablement maîtresse d'elle-même, C'est avec une sorte de sérénité épanouie, par momens même avec une pointe de gaieté juvénile, qu'elle raconte à son oncle ce qui vient de lui arriver. A six heures du matin, elle a reçu en robe de chambre, dans son petit salon, le grand chambellan qui lui a annoncé qu'elle était reine, et qui a fléchi le genou devant elle en lui baisant la main. A neuf heures, le premier ministre est entré chez elle, lui a baisé la main à son tour et lui a communiqué la déclaration qu'elle devait lire. Puis elle a tenu Conseil, et les conseillers privés ont prêté serment entre ses mains. Dans ce récit détaillé, aucune trace de timidité ni d'embarras. A force de s'être bien préparée, on dirait qu'elle est faite tout de suite pour la fonction qu'elle remplit. « Je n'étais pas le moins du monde nerveuse, écrit-elle, et j'eus la satisfaction d'apprendre qu'on était satisfait de ce que j'avais fait et de la manière dont je l'avais fait. »

Deux conseils de son oncle que la Reine met en pratique dès le premier jour vont singulièrement faciliter la tâche. Elle distribue son temps avec une régularité méthodique, elle fixe l'heure ordinaire des audiences, surtout elle n'entend pas se laisser surprendre et accepter au pied levé les propositions que ses ministres pourront lui adresser. Toutes les fois qu'une affaire n'est pas urgente, elle se fait une règle de ne pas prendre une décision immédiate. Elle demande à réfléchir, elle conserve les rapports et les documens qu'on lui apporte, soit pour les examiner à tête reposée, soît pour les soumettre à un conseiller qui est en général Stockmar. Le pli une fois pris, chacun s'habituera à cette manière de faire, comme elle s'y habituera elle-même. Ainsi que le lui a également conseillé le roi des

Belges, elle maintient en fonctions les ministres du feu roi, les représentans du parti whig auquel elle est attachée par ses traditions de famille. Ce qui la touche plus que tout le reste, c'est que leur chef, lord Melbourne, est un parfait honnête homme, d'une droiture et d'une loyauté à toute épreuve. Les réflexions qu'elle fait à ce sujet révèlent la prise qu'ont eue et que conservent sur elle les principes religieux de son éducation. Le talent sans le caractère l'inquiète comme une menace. Toute sa vie, dans ses relations, elle attachera plus d'importance aux qualités morales qu'à la valeur de l'intelligence.

L'oncle rend encore à la nièce un autre service, le plus grand qu'il pût lui rendre. Il découvre pour elle le mari idéal, l'homme vers lequel elle se sentira attirée à première vue par une sympathie instinctive, auquel elle s'attachera ensuite de toutes les forces d'un cœur aimant. Cette union qui doit faire deux heureux est préparée avec une sollicitude touchante. Le roi des Belges, qui a du goût pour le prince Albert, mais qui ne le connaît pas très bien, tient à s'assurer qu'il mérite la main de la reine d'Angleterre, et attache à sa personne pendant quelques mois le fidèle Stockmar. Dans l'intimité de la vie commune, celui-ci étudiera de près le caractère du prince et fera son rapport. Ce rapport est si concluant, si décisif, que toute hésitation disparaît. Il ne reste plus maintenant qu'à mettre en présence les deux jeunes gens qui se sont déjà rencontrés, mais sommairement. Une visite du prince et de son frère à Windsor sera pour eux l'occasion la plus naturelle d'un rapprochement. Il faut signaler ici, comme un trait de caractère, la spontanéité, la vivacité des impressions de la Reine. Au mois de juillet 1839, elle se demande encore ce qu'elle fera : elle ne sait pas bien si elle aime son cousin. En tout cas, elle ne veut faire cette année aucune promesse définitive, elle éprouve de la répugnance à changer d'état ; si elle s'engageait, elle ne voudrait pas que ce fût avant deux ou trois ans. Mais elle a compté sans l'attrait qui attire la jeunesse vers la jeunesse, sans la séduction que peut exercer sur les esprits les plus réfléchis la présence d'un être charmant et bon. Trois mois après, le prince Albert n'a encore passé que deux jours à Windsor, et déjà le cœur de la jeune fille est pris. En juillet, elle parlait de lui comme d'un cousin, comme d'un ami ; en octobre, elle éprouve pour lui le sentiment le plus vif et le plus fort. C'est le coup de foudre. « Il me

semble la perfection, écrit-elle au roi des Belges... Je l'aime plus que je ne saurais dire... je suis très, très heureuse. »

Au milieu des conventions de la Cour, dans un monde où tant de gens ont peur de laisser entrevoir une personnalité différente des autres, où, pour ne pas attirer l'attention, les sentimens intimes se dissimulent souvent sous des formules banales, quel charme de rencontrer, par exception, une nature si parfaitement sincère, si jeune et si vibrante! L'idylle amoureuse de la reine Victoria nous apparaît comme une source rafraîchissante dans une contrée aride. Elle raconte si gentiment ce qu'elle éprouve! Sans doute ses idées se sont modifiées. Elle ne désirait se marier que quelques années plus tard; mais comme elle le dit avec une ingénuité délicieuse, « la vue d'Albert a changé tout cela. » Aveu plein de franchise qui révèle toute la joie et toute la puissance de l'amour naissant! Comme une amoureuse ordinaire, elle porte partout avec elle le portrait de son fiancé. Bien loin de la diminuer, ces traits de ressemblance avec ce qu'il y a de plus général et de meilleur dans la nature humaine nous rendent la princesse plus chère en la rapprochant de nous. Elle nous plaît aussi infiniment lorsqu'elle se plaint d'être séparée de son fiancé par des raisons de convenance et qu'elle attend de ses nouvelles avec une impatience fébrile. Sa vue très nette et très pratique des choses ne l'abandonne pas pour cela. Elle se rend parfaitement compte des difficultés que va rencontrer le prince Albert dans la situation qui lui est faite. Il ne jouira d'aucun des attributs de la souveraineté, il ne sera pas le Roi, il ne sera que le mari de la Reine. De plus, sa qualité d'étranger va le rendre nécessairement suspect. On ne saurait prendre trop de précautions pour ne pas éveiller à son sujet les susceptibilités de la nation anglaise. Aussi, malgré l'avis du roi des Belges, refuse-t-elle résolument d'élever le prince à la dignité de pair d'Angleterre. S'il entrait dans la Chambre des lords, on l'accuserait tout de suite de vouloir jouer un rôle politique, et dans l'opinion de la Reine, c'est l'accusation qui lui ferait le plus de tort. Par la même raison, elle entend que la maison personnelle de son mari ne se compose que d'Anglais. Il aura le droit de nomination officiel, mais c'est elle qui dictera ses choix, et elle ne choisira que des membres de la noblesse d'Angleterre. Elle concilie de cette manière ce qu'elle doit à son pays et ce qu'elle doit à l'élu de son cœur.

II

Le bonheur conjugal qu'éprouve la Reine et dont elle parle avec effusion chaque fois que l'occasion s'en présente, puis la naissance de son premier enfant lui rendirent supportables les difficultés politiques qu'elle rencontra dès le lendemain de son mariage. En 1840, la question d'Égypte faillit amener un conflit entre la France et les puissances européennes. Nulle part la crise ne parut plus aiguë qu'en Angleterre. Là elle se compliquait de l'antagonisme de deux hommes d'un caractère bouillant : M. Thiers et lord Palmerston. S'ils avaient été tous deux livrés à eux-mêmes, les choses auraient pu s'envenimer jusqu'à la guerre. Heureusement, les souverains des deux pays se rencontrèrent dans un désir commun de pacification. La reine Victoria ne se laissa pas plus entraîner par lord Palmerston que Louis-Philippe par M. Thiers. Tous deux montrèrent alors que si, en vertu du régime constitutionnel, le souverain règne et ne gouverne pas, il lui est néanmoins possible d'exercer par ses conseils une influence décisive. La correspondance de la Reine nous apporte à cet égard deux témoignages bien significatifs : une lettre du roi des Français adressée au roi des Belges qui la transmit à sa nièce pour qu'elle fût communiquée au ministère anglais, et une note écrite de la main de la Reine en réponse à une lettre de lord Palmerston. Louis-Philippe affirme son désir de maintenir la paix en Europe, mais demande en même temps qu'on ne lui rende pas sa tâche impossible en humiliant la France, en laissant croire par des procédés blessans qu'on veut la réduire au rang de puissance secondaire. De son côté, la Reine, en écrivant à son ministre des Affaires étrangères, prend la peine de réfuter les argumens qu'il emploie contre la France et s'efforce de le ramener à des sentimens plus impartiaux. Elle ne lui cache pas qu'elle attache une extrême importance au rétablissement des bons rapports entre les deux pays. Ni l'honneur, ni la dignité de l'Angleterre ne sont intéressés dans la question. Qui se douterait que la personne qui pense si sagement et si fortement n'est qu'une jeune femme de vingt et un ans ! Il ne nous déplaît pas d'apprendre par là que le premier usage qu'a fait la reine Victoria de son autorité dans les questions de politique extérieure a été fait en faveur de la France.

Après les ennuis de la politique étrangère viennent les soucis beaucoup plus douloureux de la politique intérieure. La Reine a recueilli des mains de son prédécesseur un ministère whig qui répondait à ses idées personnelles et dont le chef, l'excellent lord Melbourne, est devenu, dans la conduite ordinaire de la vie, le plus dévoué, le meilleur des conseillers. Les billets qui s'échangent entre eux presque tous les jours témoignent de l'étroite union de leurs esprits. Mais le régime parlementaire n'est pas favorable à la longue durée des ministères. Une heure arrive où les Whigs, mis en minorité, sont obligés de remettre leur démission à la Reine. Elle en éprouve un profond chagrin. Il lui en coûte infiniment d'appeler au pouvoir un parti qui remplace le confident habituel de sa pensée politique, et dont les membres, au moment de son mariage, ont usé de procédés peu courtois, presque offensans à son égard et surtout à l'égard de son mari. Ne sont-ce pas eux qui ont réduit la liste civile proposée par le gouvernement pour le prince-consort? Il faut cependant se résigner à offrir le pouvoir au chef de ces Tories détestés. La Reine ne le fait pas sans une révolte intérieure, avec une sourde colère. Si la souveraine cède aux nécessités du régime parlementaire, la femme proteste, et voudrait au moins conserver ses étroites relations d'amitié avec lord Melbourne. On a beaucoup de peine à lui faire comprendre que, malgré le désir qu'elle en témoigne, il lui est impossible de recevoir dans l'intimité le chef du parti vaincu, lorsque les vainqueurs sont au pouvoir. Il devient nécessaire que Stockmar intervienne et explique à lord Melbourne que, s'il conservait la même faveur, les mêmes entrées qu'autrefois, la Reine aurait l'air de trahir ses ministres du jour au profit des ministres du passé.

Dans cette crise qui lui est extrêmement douloureuse, dont elle parle au roi des Belges avec une profonde émotion, la Reine est soutenue par le dévouement et par l'affection du prince Albert. Lord Melbourne, en se séparant d'elle, a indiqué le remède : associer le prince aux affaires du gouvernement. Jusque-là, malgré toute sa tendresse, la Reine le tenait à l'écart des affaires publiques, par un sentiment très net de la souveraincté qui n'appartenait qu'à elle, peut-être aussi pour ne pas donner prise au patriotisme ombrageux de son peuple. Bien des indices lui faisaient craindre que la moindre apparence de l'intervention

d'un étranger dans les questions nationales ne suscitât contre lui une opposition formidable. Mais, dans cette circonstance, on n'avait pas le choix. La souveraine se serait trouvée bien isolée, si, en face d'un ministère nouveau qu'elle connaissait à peine et qui ne lui inspirait aucune sympathie, elle n'eût trouvé dans son intérieur aucun réconfort. Elle ne se décida cependant que sur les instances de lord Melbourne, lorsque lui-même eut garanti la discrétion et la réserve du prince. Cette hésitation témoigne de la haute idée que se faisait cette jeune femme des devoirs royaux. Même dans l'entraînement de l'amour conjugal le plus ardent, elle ne voulait pas s'exposer à subir une influence, un ascendant dont auraient pu souffrir les intérêts de l'Angleterre. Lord Melbourne lui garantissant que le prince n'abuserait jamais de la confiance qu'on lui témoignerait, lui permettait de se livrer en toute sécurité au penchant de son cœur. L'harmonie politique du ménage tint alors en grande partie à l'extrême prudence du prince Albert, décidé à ne donner son avis que sur les questions au sujet desquelles on le consulterait, à ne se mêler de rien en dehors de ce qui lui serait soumis. S'il exerçait une action par la justesse de son esprit, cette action toute désintéressée, on ne pouvait lui reprocher ni de l'avoir provoquée, ni même de l'avoir désirée.

Forte de l'appui qu'elle est sûre de trouver dans son intérieur, la Reine ne laisse évaporer entre les mains des nouveaux ministres aucune parcelle de son autorité. Dès le premier jour, elle indique ce qu'elle a le droit d'attendre d'eux. Le nouveau premier ministre, sir Robert Peel, ayant oublié d'informer la Reine que la Chambre des communes vient d'être ajournée, la Reine fait remarquer cet oubli et demande en même temps à recevoir chaque jour, comme sous le précédent ministère, un court rapport sur les séances des deux Chambres. Il ne lui convient pas non plus que les nominations de quelque importance puissent être faites sans qu'on lui ait demandé son avis. Il est bien probable qu'elle ne fera pas d'objections aux nominations qui lui seront proposées, mais elle tient à ce qu'on n'informe pas l'intéressé avant qu'elle ait eu le temps d'apprécier elle-même les qualités et la capacité de la personne. Sir Robert Peel accepte très loyalement cette situation, à condition toutefois que la Reine n'entretienne aucune correspondance politique avec son prédécesseur. Le fidèle Stockmar est averti par lui que

si l'influence de lord Melbourne s'exerçait encore au Palais, il n'hésiterait pas à donner sa démission motivée et à porter la question devant le Parlement. Il ne le fit pas, n'ayant pas de preuves, mais il aurait certainement bondi s'il avait appris que la Reine continuait à correspondre avec lord Melbourne et le consultait quelquefois sur des questions délicates. Quels que fussent les inconvéniens et les dangers de cette correspondance, la Reine ne pouvait se résigner à être complètement séparée de l'homme qu'elle avait vu presque chaque jour pendant quatre années, qui ne lui avait donné au début de son règne que des preuves de dévouement et d'affection. Sous la correction politique de la souveraine, s'étonnera-t-on, s'indignera-t-on lorsque les sentimens de la femme reparaissent par instans?

Sir Robert Peel soupçonnait-il ou redoutait-il quelque chose de ce genre lorsqu'il éprouvait en présence de la Reine un embarras qu'il ne réussissait pas à surmonter? Aux yeux des témoins impartiaux, pendant les premiers mois de leurs relations, ils ne se sentaient à l'aise ni l'un ni l'autre. Ils surveillaient leurs gestes et leurs paroles pour ne pas laisser transparaître leurs sentimens intimes. En pareil cas, la femme est toujours supérieure à l'homme; elle sait mieux que lui composer son attitude et son visage. Il arrivait quelquefois à la Reine de prendre un air dégagé, tandis que le pauvre Premier s'empêtrait dans ses saluts et dans ses phrases. Embarras passager du reste, que fit cesser plus tard l'estime mutuelle dont les deux interlocuteurs ne purent se défendre en se connaissant mieux. Au commencement de 1843, le roi des Belges félicitait sa nièce d'avoir un chef de gouvernement aussi ferme et aussi honorable que sir Robert Peel, et la Reine répondait qu'elle le croyait tout à fait supérieur à l'esprit de parti. Elle était si bien entrée dans son rôle constitutionnel qu'elle s'attacha à sir Robert Peel et qu'elle le regretta lorsqu'un changement de ministère l'obligea à se séparer de lui, comme elle s'était séparée de lord Melbourne. Les regrets sont presque les mêmes, exprimés tout au moins avec une vivacité analogue.

II

De toutes les questions politiques que soulève la correspondance de la reine Victoria, la plus intéressante pour nous est

certainement celle de ses rapports avec la France. Au fond, aimait-elle notre pays? S'il subsiste quelques doutes à ce sujet, si la libre pensée française inquiétait par momens son âme de chrétienne, si le souvenir des luttes soutenues par l'Angleterre contre Napoléon la rendait très attentive à toutes les manifestations de la politique française en Europe, et très résolue à les surveiller de près, on ne peut méconnaître son sincère attachement pour le roi Louis-Philippe. Le beau-père du roi des Belges a droit à toute son affection. Il ne s'agit nullement de politique. La politique n'a rien à voir avec ses sentimens de famille; elle en profite néanmoins, comme nous l'avons montré à propos des événemens de 1840. Dans la lutte engagée presque violemment entre lord Palmerston et Thiers, l'amitié personnelle des deux souverains l'un pour l'autre a contribué plus que tout le reste à la pacification des esprits. Depuis lors, la Reine ne laisse échapper aucune occasion de témoigner au roi des Français l'affection qu'elle lui porte. Elle parle sans cesse avec le plus vif intérêt de lui et de sa famille dans les lettres qu'elle adresse à Bruxelles. Aucune maison souveraine d'Europe n'est plus touchée que la maison d'Angleterre par la mort tragique du Duc d'Orléans. Les condoléances qu'envoie la Reine à Paris n'ont rien de banal; elles partent du plus profond d'un cœur affligé. Quelle douceur en revanche lorsque l'année suivante le couple royal peut faire une visite au château d'Eu, puis réunir à Windsor le Duc et la Duchesse de Nemours! La visite que compte faire le Duc de Bordeaux en Angleterre à la même époque contrarie la Reine; elle trouve l'idée « stupide, » mais elle s'arrangera pour que les princes français n'en souffrent pas; eux seuls seront officiellement invités et reçus; le prétendant ne recevra de la Cour aucune marque d'intérêt, il sera comme s'il n'existait pas. Cet attachement à la dynastie qui règne en France n'implique pas l'approbation nécessaire de la politique étrangère de cette dynastie, comme on devait le voir un peu plus tard. On aime personnellement le Roi et les princes ses fils. Mais s'il leur arrive de contrarier sur un point les traditions de la politique anglaise, on leur fera bien voir qu'on n'entend rien leur céder de ce qui concerne les intérêts de l'Angleterre.

On le vit au moment de la crise des mariages espagnols. Au sujet de l'Espagne, le point de vue des deux gouvernemens était différent, presque opposé. L'Angleterre, qui sous Napoléon avait

contribué à délivrer l'Espagne de la domination française, n'admettait pas que la France essayât d'y reprendre une influence prépondérante. Elle aurait été disposée à favoriser le mariage de la jeune reine Isabelle avec un prince de la maison de Cobourg qui lui offrait toute sécurité. Elle s'en abstint cependant pour ne pas donner d'ombrage au gouvernement français. Il semblait alors entendu entre les deux pays que, si un des fils du roi Louis-Philippe prétendait à la main de l'Infante, sœur de la Reine, ce ne pourrait être qu'après que la Reine elle-même se serait mariée et aurait eu des enfans. — Victoria parle d'un engagement verbal qui aurait été pris à Eu sur ce point par le roi des Français. Aussi, lorsqu'on apprit en Angleterre que le mariage de la reine d'Espagne avec don François d'Assise et celui de l'Infante avec le Duc de Montpensier avaient été déclarés simultanément, on cria à la trahison. Par ces mariages simultanés, Louis-Philippe préparait évidemment la possibilité de l'avènement de son fils au trône d'Espagne. La reine d'Angleterre en témoigna le plus vif mécontentement; elle écrivit au roi des Belges dans les termes les plus véhémens. « On a commis une infamie, dit-elle en propres termes. Il faut que le Roi sache que nous sommes extrêmement indignés, et que ce n'est pas en agissant ainsi qu'il maintiendra l'entente qu'il désire. » On n'en veut pas au pauvre Montpensier, qui a parfaitement réussi dans un récent voyage à Londres, mais on accuse son père de duplicité. La reine Marie-Amélie, dans une lettre très caressante adressée à sa bonne sœur d'Angleterre, essaie bien de transformer le mariage en un simple événement de famille. Mais la bonne sœur d'Angleterre n'entend point de cette oreille. Les effusions sentimentales ne sont plus de saison; d'un ton sec, elle remet les choses au point en exprimant sans aucun ménagement sa surprise et son regret. Retrouvera-t-elle jamais la confiance qu'elle avait autrefois dans l'amitié du roi Louis-Philippe? La perspective d'un tel malentendu avec le gouvernement français l'attriste et l'inquiète pour l'avenir. Elle sent bien que la faute n'est pas tout entière à la France et que les procédés de lord Palmerston y sont pour quelque chose. Elle n'en souffre pas moins d'avoir compté à tort sur la parole du roi des Français. « Aucune querelle, écrit-elle, ne pouvait m'être plus désagréable et plus cruellement pénible, car ce conflit a un caractère très personnel et bouleverse toutes nos communications et correspondances. »

Comment traiter la question librement à Bruxelles avec le gendre et la fille de l'adversaire?

La gêne persiste jusqu'au jour où Louis-Philippe perd sa sœur, Madame Adélaïde, qui lui a rendu tant de services, qui avait pour lui une affection si profonde et si active. Encore la reine Victoria, qui autrefois aurait écrit spontanément à l'annonce d'un si grand malheur, ne veut-elle pas le faire sans l'assentiment de son premier ministre. Elle demande à lord John Russell si la reprise de la correspondance interrompue depuis les mariages espagnols ne sera pas considérée en France comme l'indice d'un rapprochement politique. Elle plaint sincèrement Louis-Philippe, frappé de nouveau dans une très chère affection, elle ne voudrait cependant rien faire qui pût être interprété comme l'oubli des griefs récens de l'Angleterre. La réponse de lord John Russell mérite d'être citée comme un rare exemple de noblesse morale. Il n'éprouve aucune hésitation à dire que la Reine fera bien de suivre sa propre et généreuse impulsion et d'écrire une lettre au roi des Français. « Il y aura quelques personnes, — et M. Guizot sera peut-être du nombre, — qui y verront un acte politique; mais il vaut mieux s'exposer à une fausse interprétation de ce genre que de ne pas accomplir un acte de sympathie envers le Roi si cruellement frappé. » La Reine s'exécute galamment, mais si on compare le court billet qu'elle écrit aux lettres antérieures, quel changement de ton! C'est correct, ce n'est que correct. L'ancienne tendresse a disparu momentanément, toute prête à reparaître si les circonstances la réveillent.

Ces circonstances furent les journées de Février. Lorsque Louis-Philippe eut quitté Paris et se fut réfugié à Honfleur, c'est le consul anglais au Havre, l'agent de lord Palmerston, qui trouva le moyen de soustraire le Roi à la curiosité publique, peut-être même à quelque malveillance, et de le faire embarquer ainsi que la Reine sur un bâtiment britannique. C'est à l'Angleterre que les exilés demandaient asile et, en s'adressant personnellement à la Reine, ils escomptaient d'avance l'accueil qui les attendait. Accueil plein de cordialité et de pitié sincère. La Reine entend ne pas se mêler des affaires intérieures de la France; elle ne tentera aucun effort pour replacer Louis-Philippe sur le trône; mais sur le sol anglais, partout où ils voudront s'établir, elle offre au Roi dépossédé et à sa famille la plus

affectueuse hospitalité. Elle aimera à les revoir dans ce délicieux Claremont qui lui rappelle tant de chers souvenirs, où elle a passé les meilleures années de sa jeunesse.

Qu'allait maintenant devenir la France? La Reine se rendait bien compte que la chute de Louis-Philippe était due en partie à l'obstination avec laquelle il avait maintenu au pouvoir un ministère impopulaire. Elle avait encore sur le cœur les mariages espagnols. Elle n'en regrettait pas moins les seize années de tranquillité que l'Angleterrre et le Continent devaient à l'entente cordiale. Les passions révolutionnaires déchaînées à Paris gagnaient déjà l'Allemagne et l'Italie. Qui les arrêterait désormais ? Il fallait que l'avenir fût bien sombre pour que l'empereur de Russie, dont les intérêts étaient si différens de ceux de l'Angleterre, adressât un appel pressant à la Reine en lui demandant de s'unir à lui contre les forces croissantes de la Révolution. Il convient de se reporter à cette date et d'entrer dans la pensée des gouvernemens conservateurs d'alors, pour comprendre la faveur avec laquelle fut accueillie l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République. Il représentait un principe de résistance, un arrêt de l'esprit révolutionnaire. En Angleterre particulièrement où il avait vécu, on espérait qu'il se souviendrait de l'hospitalité reçue et qu'il serait facile d'entretenir avec lui des rapports cordiaux. Il sentait si bien lui-même les avantages de cette situation qu'un de ses premiers soins fut d'écrire à la Reine une lettre où il rappelait avec autant d'habileté que de bonne grâce l'accueil bienveillant que lui avait fait la nation anglaise, pendant les années de son exil. Le nom de Napoléon, le coup d'État, la proclamation de l'Empire ne sont pas sans causer de sérieuses appréhensions à la Reine et à son gouvernement. Cependant la confiance dans le caractère et dans la conduite du prince fait peu à peu des progrès. Dès le 4 décembre 1852, la Reine en donne elle-même une preuve significative dans la lettre personnelle qu'elle écrit au nouvel Empereur pour accréditer auprès de lui un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. C'est plus et mieux qu'une lettre simplement officielle. La Reine y parle de « son invariable attachement, de son estime et de sa sincère amitié. »

La glace est désormais rompue. Un courant de très amicales relations va s'établir entre les deux souverains et les deux gouvernemens. La guerre de Crimée en fut la conséquence immé-

diate. Jamais la France, qui avait fait autrefois l'expédition de Morée contre les Turcs, ne serait entrée en campagne pour maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman, si l'empereur Napoléon n'avait saisi l'occasion de s'associer aux vues de l'Angleterre. L'ancienne diplomatie française n'envisageait pas la situation au même point de vue que le Cabinet britannique. Toute marche en avant de la Russie vers Constantinople, toute mainmise des Russes sur une partie quelconque de l'Empire ottoman prenait pour la politique traditionnelle de l'Angleterre l'apparence d'une menace. Pénétré de cette vérité, l'ambassadeur du gouvernement anglais en Turquie, lord Stratford de Redcliffe, d'un tempérament combatif, signalait le péril avec véhémence et poussait à la lutte. Comment s'engager cependant sans un allié sur le Continent? L'Angleterre dont la flotte est puissante, mais l'armée peu nombreuse, a toujours eu besoin pour partir en guerre de trouver des soldats hors de chez elle. Elle en a pris tantôt en Prusse, tantôt en Autriche, tantôt en Espagne, quelquefois même dans plusieurs pays en même temps. Cette fois, par une bonne fortune inespérée, l'allié le plus inattendu s'offre à elle, l'ennemi héréditaire, celui qu'elle a combattu à outrance, dont elle a détruit la puissance sous Louis XIV et sous Napoléon, la France.

Les informations particulières de la Reine lui permettaient de connaître exactement les dispositions intimes de l'Empereur des Français. Non seulement celui-ci témoignait en toute circonstance son désir de s'entendre avec l'Angleterre sur la question d'Orient, mais une confidence recueillie à Paris dans son intimité et transmise au roi des Belges laissait entrevoir qu'il aurait peut-être besoin d'une guerre pour consolider ou pour illustrer son gouvernement. Entre un allié et un ambassadeur également belliqueux la Reine essayait de conserver son sang-froid. La visite que lui avait faite autrefois l'Empereur de Russie et l'appel qu'il lui avait récemment adressé ne la laissaient pas insensible. Elle et le prince Albert continuaient à correspondre avec lui dans des termes amicaux. Mais en lui écrivant, elle ne pouvait s'empêcher de lui faire observer qu'il adressait à la Turquie des demandes qu'aucun gouvernement indépendant n'aurait consenti à accepter, et que l'occupation des principautés Danubiennes par l'armée russe créait depuis quatre mois une situation inquiétante pour la paix européenne. Même lorsque les hostilités ont réellement commencé, lorsque le bruit se répand

que les bâtimens turcs ont été incendiés à Sinope par la flotte russe, la Reine veut douter encore; il lui reste un vague espoir de ne pas être obligée de recourir aux armes. On n'a pas le récit authentique de l'événement, peut-être la Russie pourrait-elle l'expliquer et l'excuser. Jusqu'à la dernière heure elle résiste autant qu'elle le peut à la double pression du gouvernement français et de ses propres ministres, beaucoup plus excités qu'elle.

Au moins si, presque malgré elle, elle est acculée à la guerre, elle juge nécessaire de ne l'engager qu'avec des forces suffisantes. On parle d'augmenter l'armée anglaise de 10000 hommes. Qu'est-ce que cela pour faire figure en Orient? Elle demande à son ministère une augmentation immédiate de 30000 hommes. Une fois le drapeau de l'Angleterre déployé et la guerre décidée, l'attitude de la Reine change tout à fait. Autant elle a mis de bonne volonté et de patience à conserver la paix, autant elle est résolue dans l'action. C'est du sang de soldat qui coule dans ses veines, elle aime à le rappeler. Rien ne l'émeut davantage que les combats livrés par ses armées dans les Indes, en Afghanistan, en Chine. Les récits de guerre l'ont toujours enthousiasmée depuis son enfance; elle se fait raconter les traits de courage de ses officiers et ne leur ménage pas les récompenses. L'homme de son temps qu'elle a le plus admiré, avec lequel elle ne s'est jamais entretenue sans un frisson d'orgueil, c'est Wellington, le héros de la guerre d'Espagne et de Waterloo. Il représente pour elle les plus glorieux souvenirs de l'Angleterre moderne. Puisque celle-ci, après quarante ans de paix en Europe, est obligée à nouveau de tirer l'épée, qu'elle le fasse noblement et fièrement! Que les marins et les soldats qui vont combattre au loin pour la patrie se sentent soutenus par les sympathies de la nation tout entière! Aussi la Reine recommande-t-elle à ses ministres de serrer les rangs, de faire cesser entre eux toutes les divisions qui les affaibliraient, et chaque fois qu'a lieu un départ pour la guerre, se fait-elle un devoir de saluer ceux qui partent.

Du balcon de Buckingham-Palace, à sept heures du matin, au mois de février, elle voit défiler les fusiliers écossais qui présentent les armes et acclament avant de s'embarquer le couple royal. « Ce fut un touchant et magnifique spectacle, » écrit-elle au roi des Belges. Elle raconte également à son oncle le départ

de sa « noble flotte » pour la Baltique. Sur un petit bâtiment elle est passée la première, elle a vu successivement sortir tous les navires par un vent favorable. En passant devant elle, « de chaque bord montaient à trois reprises de chaleureuses acclamations. Ils partent glorieusement, suivis par les prières et par les bons vœux de tous. »

Le revirement qui s'est produit dans l'esprit de la Reine après l'échec des négociations avec la Russie est exprimé à merveille dans une lettre fort spirituelle qu'elle adresse au roi de Prusse. Celui-ci lui demandant d'examiner la question dans un esprit d'amour de la paix et même de construire un pont pour l'honneur impérial: « Je puis vous assurer, répond-elle, que tous les dons d'invention, toute l'architecture de la diplomatie et de la bonne volonté ont été employés inutilement pendant ces neuf derniers mois, à construire des ponts. Les projets de notes, de conventions, de protocole, ont été produits à la douzaine par les chancelleries des différentes puissances, et on pourrait appeler une autre Mer-Noire l'encre qui a été gaspillée à cet usage. Mais toutes les tentatives ont échoué contre la volonté de votre honorable beau-frère. » C'est bien au fond la pensée de la Reine. Seulement, le ton ironique qu'elle emploie par exception fait supposer à M. Jacques Bardoux, l'habile traducteur de la correspondance, qu'elle a eu ce jour-là un collaborateur. Serait-ce le prince Albert? Il n'est pas impossible non plus que la reculade du roi de Prusse, qui, après avoir paru s'engager, lâchait pied, ait excité la verve et aiguisé l'esprit d'une personne aussi sincère que la reine d'Angleterre. On lui a tant recommandé depuis sa jeunesse le culte de la vérité, elle s'efforce si constamment d'être vraie, qu'elle démêle peut-être plus finement que personne les subterfuges et les faux-fuyans des autres.

IV

Une fois la guerre engagée, la pensée de la Reine se tourne tout entière vers la Crimée. Elle attend des nouvelles avec angoisse. La bataille de l'Alma la remplit de joie et d'orgueil. « Mes nobles troupes, écrit-elle, se sont conduites avec un courage et un acharnement admirables... je suis si fière de mes nobles et chers soldats! » Il y a malheureusement un revers de médaille auquel elle est infiniment sensible : les malades, les blessés, les

morts. Pendant que l'armée anglaise est à la peine, elle veut qu'on ne ménage rien pour la secourir. Si on a besoin de son propre yacht, elle l'offre volontiers, on pourra y installer un millier d'hommes de renfort. « La tête me tourne, dit-elle. Je suis si bouleversée et agitée, et mon esprit est tellement absorbé par les nouvelles de Crimée que j'en arrive à oublier le reste. Toute mon âme et tout mon cœur sont en Crimée. » Quelle émotion ne dut-elle pas éprouver lorsqu'elle reçut du prince Édouard de Saxe-Weimar, aide de camp de lord Raglan, le récit navrant de la bataille d'Inkermann, les Anglais surpris jusque sous leurs tentes par l'attaque impétueuse des Russes, l'héroïsme de la résistance dans des conditions si difficiles, le spectacle horrible du champ de bataille, l'amoncellement des soldats morts, des tas de bras et de jambes, coupés par des chirurgiens, encore couverts de pantalons et de chaussures. Une allusion à l'arrivée si opportune des Français qui sauvèrent ce jour-là l'armée anglaise d'une destruction complète serait ici bien naturelle. On regrette de n'en trouver aucune trace dans la correspondance. Cette lacune s'explique d'autant moins que tous les organes de la presse anglaise rendaient alors hommage à l'esprit de fraternité militaire et à la vaillance dont nos soldats avaient fait preuve dans cette sanglante journée. J'ai eu la bonne fortune de passer en Angleterre une partie des années 1854 et 1855. Nous étions alors au pinacle. Dans les réunions publiques, au théâtre, dans les chaires, on saisissait toutes les occasions de parler des Français, « ces vaillans alliés » de l'Angleterre.

L'admiration dont nous étions l'objet fit explosion lorsque, au mois d'avril 1855, l'empereur Napoléon et l'impératrice Eugénie se rendirent à Londres. L'enthousiasme de la population fut indescriptible. « Depuis mon couronnement, écrit la Reine, à l'exception de l'ouverture de la grande exposition, je ne me souviens de rien de semblable. » Elle même reste sous le charme de cette visite qu'elle voit finir avec regret, comme finit un rêve brillant et heureux. Les lettres que s'écrivent après le voyage les deux souverains témoignent d'une sympathie réciproque. Le portrait pénétrant que la Reine trace de l'Empereur indique qu'il lui avait beaucoup plu, qu'elle faisait grand fond sur le sérieux et sur la solidité de son caractère, mais qu'on sentait bien qu'il y avait des parties de lui-même qui échappaient à l'observateur. Sous sa discrétion, sous son calme, sous sa grande douceur, que cachai

ce séduisant personnage? Comment concilier avec ces qualités apparentes l'expédition de Boulogne organisée après une promesse solennelle de ne pas rentrer en France, le coup d'État avec ses rigueurs et la confiscation si injuste des biens de la famille d'Orléans? En cherchant une explication bienveillante, la Reine en arrive à conclure que l'Empereur est surtout dominé par sa confiance en son étoile. Le sens moral des actes qu'il accomplit disparaît à ses yeux lorsque la destinée les lui impose en quelque sorte. Ils ne sont plus ni cruels, ni injustes, dès qu'ils deviennent nécessaires. Comment peut-elle croire ensuite l'Empereur incapable « des ruses et des fourberies » du roi Louis-Philippe? S'il en a besoin pour accomplir sa destinée, pourquoi la tromperie lui coûterait-elle plus que l'injustice ou la cruauté? Pauvre roi Louis-Philippe! qu'est devenue l'affection d'autrefois? Faut-il que l'affaire des mariages espagnols ait mis un bandeau sur les yeux de la Reine pour que le caractère mystérieux et fermé de Louis-Napoléon lui inspire plus de confiance que la loquacité cordiale et bon enfant du roi des Français?

La séduction personnelle qu'exerce l'Empereur sur la Reine s'augmente encore après le voyage qu'elle fait à Paris en compagnie du prince Albert. La grandeur des souvenirs, la beauté des monumens la transportent d'admiration. Elle parle de l'enchantement où elle est plongée par la variété et par la magnificence des spectacles qu'on lui présente. « Je ne me suis jamais autant amusée, dit-elle... Je ne peux plus penser à autre chose, et j'en parle sans cesse. » Quelle scène inoubliable en effet, quarante ans après Waterloo, que la présence de la reine d'Angleterre devant le tombeau de Napoléon donnant le bras à l'héritier de son nom et de son trône! Comment ne serait-elle pas reconnaissante de tout ce qu'on a fait pour lui plaire? Comment pourrait-elle sans émotion voir défiler l'armée française, « une si belle armée, la compagne de ses troupes bien-aimées. » Mais, au milieu de ces élans d'admiration et de reconnaissance pour notre pays, la note qui domine est un sentiment très affectueux pour la personne de l'Empereur. La Reine vient de passer dix jours dans sa compagnie, douze ou quatorze heures par jour, souvent en tête à tête. Jamais elle n'a éprouvé avec lui aucun embarras; elle s'est toujours trouvée à son aise, en mesure de traiter tous les sujets, même les plus intimes et les plus délicats. Elle admire son tact, son calme, sa simplicité, la distinction de

ses manières. La dignité, la tenue parfaite de la Cour la frappent également. Quel contraste entre cette correction élégante et le désordre qui régnait aux Tuileries du temps de Louis-Philippe! Décidément, le vieil ami d'autrefois est tout à fait détrôné par l'ami nouveau. Comme le remarque avec raison M. Jacques Bardoux, si on excepte les lettres consacrées au roi des Belges ou au prince Albert, jamais la Reine n'a exprimé pour un de ses parens ou de ses amis une admiration aussi vive que pour l'empereur Napoléon. Sans qu'il essayât de rien faire pour qu'on s'attachât à lui, sans qu'il eût rien de particulièrement séduisant dans son extérieur, il exerce sur elle, comme sur tous ceux qui l'approchent, une sorte de fascination.

En attendant, la guerre que les alliés s'étaient flattés de terminer si rapidement continue avec toutes ses horreurs. Pendant que nous avons l'air d'assiéger Sébastopol, nous sommes nous-mêmes bloqués sur le plateau de la Chersonèse, sous un climat extrême, dans les conditions les plus déplorables pour la patience et pour la santé de nos soldats. Les Anglais, plus habitués que nous au confort, qui n'ont pas appris à se débrouiller comme nous dans les guerres d'Afrique, souffrent cruellement. Le cœur de la Reine est touché de ces souffrances. Elle voudrait les soulager, offrir à ceux qui rentrent en Angleterre, aux malades et aux blessés, des locaux salubres et gais. Les visites qu'elle multiplie dans les hôpitaux militaires ne la satisfont pas. Les fenêtres sont trop hautes, les chambres trop petites. Il n'y a pas de réfectoire. Les malheureux mangent dans la pièce où ils couchent. On parle de les installer sur des pontons : triste séjour, où ils se trouveraient peut-être bien physiquement, mais qui ne leur offrirait aucun agrément moral. Le seul remède est la construction d'hôpitaux nouveaux pour lesquels le pays ne marchandera pas les sacrifices. Elle visite avec le prince Albert une soixantaine de blessés des Coldstream et des fusiliers écossais. « C'était un spectacle intéressant et touchant : de si beaux hommes, si braves et si patiens, si prêts à repartir et à leur tomber dessus encore! » Une idée heureuse qui lui appartient en propre et qui indique sa connaissance du cœur humain est la création de la médaille de Crimée avec agrafe. Elle devine que la perspective d'une récompense de ce genre déterminera dans le pays un certain nombre de vocations militaires. Aussi tient-elle à faire elle-même solennellement la remise des premières médailles. C'était

le premier spectacle de ce genre dont l'Angleterre eût été témoin. « Le plus haut prince du sang aussi bien que le plus humble simple soldat reçurent la même distinction pour leur vaillante conduite dans de rudes batailles, et la main rugueuse du brave et honnête simple soldat fut pour la première fois en contact avec celle de sa souveraine, de la Reine. Nobles gens! j'avoue que j'ai pour eux les mêmes sentimens que s'ils étaient mes propres enfans. Mon cœur bat pour eux autant que pour mes plus proches et plus chers parens. »

La mort inattendue de lord Raglan ajoute une douleur à toutes celles qu'avait déjà causées la guerre de Crimée. Quelle pitié de penser qu'après avoir si souvent bravé la mort sur les champs de bataille, il n'a pas eu la consolation de tomber à la tête de ses soldats! Les événemens décisifs approchent. Qui pourra le remplacer, quel chef inspirera à l'armée anglaise la confiance qu'il inspirait? La Reine ne cache pas qu'il y a là pour son gouvernement, pour elle-même, une cause de soucis et d'inquiétude. Heureusement, peu de semaines après, le 8 septembre, la prise de la Tour Malakoff amène la chute de Sébastopol. L'échec partiel qu'avaient éprouvé les Anglais à l'attaque du Grand-Redan disparaît dans la joie générale de la victoire. La Reine sent bien cependant que cette victoire nous est due et, dès le premier moment, elle charge le commandant en chef de l'armée anglaise de porter ses félicitations personnelles au général Pélissier. J'étais alors en Écosse où l'opinion publique accueillit la nouvelle avec moins de satisfaction. Assurément on était content de savoir terminé un siège qui avait duré si longtemps et coûté tant de vies humaines, mais on se sentait humilié que les troupes anglaises eussent échoué là où les Français avaient réussi. « Quel désastre! me disait un habitant d'Édimbourg très patriote. Vous avez battu les Russes qui avaient battu les Anglais. Nous ne venons donc qu'en troisième ligne. » La Reine partage très vivement les sentimens de son peuple. Elle qui ne voulait pas la guerre, qui ne s'y était résignée qu'à la dernière extrémité, maintenant elle ne voudrait plus déposer les armes. Pourquoi? par une raison bien simple. L'armée anglaise, dont la dure campagne de Crimée a révélé les imperfections, dont le cri public a dénoncé les vices, vient enfin d'être réorganisée, outillée pour de nouveaux combats. Jamais elle n'a été plus brillante. Au moment où elle atteint son apogée, va-t-on la

laisser sous l'impression de l'échec du 8 septembre? Rentrera-t-elle dans la mère patrie avec l'humiliation d'une défaite? La France n'a plus rien à attendre de la prolongation de la guerre. Elle a obtenu ce qu'elle voulait, un renouveau de gloire; elle a inscrit sur ses drapeaux les noms de l'Alma, de Malakoff, de Sébastopol. L'empereur Napoléon satisfait n'aspire plus qu'à la paix; la Reine a l'ambition de ne la signer qu'après une victoire éclatante.

V

Premier germe de dissentiment entre les deux alliés. Un simple nuage qui grossira avec le temps, qu'on voit déjà poindre à l'horizon dans l'azur du ciel. La Reine met une insistance particulière à obtenir que l'Empereur ne se laisse tenter par aucune proposition des Russes. Décidée, s'il le faut, à profiter de l'état de son armée et des dispositions belliqueuses de l'opinion publique en Angleterre pour continuer la campagne, même seule, même sans le secours de la France, elle craint que celle-ci ne fléchisse et ne donne aux plénipotentiaires l'impression que l'Empereur accepterait la paix à tout prix.

Si telle est au fond la pensée de Napoléon, du moins qu'il ne le montre pas! Que les puissances représentées au Congrès de Paris ne puissent soupçonner aucune divergence de vues entre les deux alliés! La Reine prend à cet égard les précautions les plus minutieuses. Elle écrit personnellement à l'Empereur, elle lui envoie lord Clarendon pour qu'il sache bien ce qu'elle désire, elle met en jeu dans une lettre gracieuse et habile l'influence de l'Impératrice. Elle est récompensée de la peine qu'elle prend. C'est bien elle, elle seule, qui dicte les conditions de la paix et qui peut dire à son pays avec un légitime orgueil : Oui, nous aurions pu continuer la guerre, comme vous le désiriez, avec de grandes chances de succès; mais la guerre a ses hasards et ses douleurs; les grands résultats que nous avons obtenus nous dispensent de courir ce risque en assurant à l'Angleterre la situation la plus forte dans les conseils européens.

Grâce à l'énergie de la Reine et à la condescendance de l'Empereur, la politique anglaise triomphait. Quel était le sort de la nôtre? Le gouvernement impérial avait recueilli de la gloire, beaucoup de gloire, mais rien de plus. Dès le lendemain

de la guerre de Crimée, il rencontrait à Constantinople les limites de la bonne volonté de l'Angleterre. Le Cabinet britannique était représenté auprès de la Sublime-Porte par un homme d'une singulière énergie, lord Stratford de Redcliffe, habitué à parler en maître dans les conseils du Sultan. Lorsqu'un des plus distingués des diplomates du second Empire, Édouard Thouvenel, fut envoyé à Constantinople, il y arrivait avec le prestige de nos victoires et avec l'espérance que le gouvernement turc reconnaîtrait le service que nous venions de lui rendre. Si, avant la guerre de Crimée, les représentans de la France et de l'Angleterre en Turquie avaient pu suivre une politique différente, leur accord semblait désormais la conséquence nécessaire de la politique commune que leurs deux gouvernemens avaient suivie sur les bords de la Mer-Noire. Quoique Thouvenel, qui avait été pendant plusieurs années chargé d'affaires en Grèce, connût déjà l'Orient et les habitudes d'esprit de lord Stratford, il comptait entretenir avec lui des rapports cordiaux. Quelle ne fut pas sa surprise en s'apercevant que les faux-fuyans, les réponses dilatoires et les équivoques perpétuelles des ministres turcs étaient encouragés officieusement par l'ambassadeur d'Angleterre! Chaque fois qu'il demandait quelque chose à la Sublime-Porte, il sentait, derrière ses résistances, derrière ses lenteurs calculées, la main de lord Stratford. En face d'une hostilité si persistante, il en vint un jour à faire descendre solennellement le pavillon tricolore sur la terrasse de l'Ambassade et à menacer le Divan de rompre les relations diplomatiques en s'embarquant sur un bâtiment de guerre français. L'affaire ne put s'arranger que dans une entrevue personnelle de la reine Victoria et de l'Empereur.

Au fond, le désaccord qui ne pouvait manquer de se produire commençait entre les vues pratiques du gouvernement anglais et l'esprit chimérique de Napoléon III. Le rêveur couronné, dont M. Jules Lemaître a tracé un portrait si ressemblant, portait au fond de sa pensée, souvent obscure pour lui-même, un idéal très différent de celui de l'ancienne diplomatie. Des relations de sa jeunesse avec les révolutionnaires italiens, de la société cosmopolite dans laquelle il avait vécu, de ses longues rêveries entre les murs de la prison de Ham, il conservait un ensemble d'idées peu compatible avec le droit public européen. La marotte des nationalités, qui allait devenir le principe initial de sa politique

extérieure et la cause de sa perte, s'agitait déjà devant son esprit. De la question d'Orient il tirait une conclusion assez inattendue pour les chancelleries européennes : la nécessité de donner la parole aux Principautés Danubiennes et de les consulter sur la forme de gouvernement qui leur conviendrait le mieux. C'est sur ce sujet que Thouvenel s'escrimait à Constantinople, sans beaucoup de conviction et sans beaucoup de succès. C'était juste, c'était humain, mais était-ce d'accord avec le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman pour lequel on venait de se battre? L'attitude respective des puissances semblait indiquer le contraire, car, sur ce point spécial, nous trouvions plus d'appui de la part de la Russie que de la part de l'Angleterre et de la Turquie. Les rôles se retournaient cette fois, la Russie ne demandant pas mieux que de favoriser l'autonomie des principautés aux dépens de la suzeraineté du Sultan.

Dans ces chevauchées à travers les principes, l'Angleterre ne comprenait plus et surtout ne suivait plus l'Empereur. Le 20 mai 1857, après une longue conversation avec M. de Persigny, lord Clarendon entretenait le prince Albert des utopies de Napoléon III. Si celui-ci avait été si pressé de conclure la paix, c'est qu'il désirait ménager la Russie et s'entendre ensuite avec elle et l'Angleterre pour remanier la carte de l'Europe. Aux traités de Vienne conclus contre son oncle, et qui consacraient le droit de conquête, il voulait opposer le principe des nationalités et la volonté des peuples. Suivant M. de Persigny, on voyait déjà percer chez lui la haine de l'Autriche, puissance conquérante, et le désir de lui reprendre une partie de ce que lui avaient donné les traités de 1815. L'ancien insurgé des Romagnes, le carbonaro imprégné des idées révolutionnaires reparaissait sous l'Empereur, au grand étonnement de la diplomatie anglaise. Il convenait de ne jamais perdre de vue, de surveiller de près un allié si entreprenant. La Reine craint qu'il n'échappe un beau jour à l'influence anglaise et qu'il n'entre en conflit avec l'Autriche. Elle fait tout ce qu'elle peut pour le retenir; elle va jusqu'à lui déclarer qu'elle se détacherait entièrement de lui, s'il tentait de déchirer les clauses des traités existans.

Mais, avec la hantise qu'il avait du principe des nationalités, avec l'idée fixe de l'indépendance de l'Italie, qui pourrait le retenir sur la pente fatale? Même sachant qu'il ne sera pas suivi

par l'Angleterre, même après que la Reine l'a supplié de maintenir la paix en Europe, il se décide à prendre les armes. L'entêtement et la maladresse du gouvernement autrichien, la mauvaise administration des États italiens ne lui fournissent que trop d'occasions de partir en guerre. Jusqu'au dernier moment, la Reine fait tous ses efforts auprès des deux parties pour prévenir le conflit. Avec la clarté habituelle de son esprit, elle résume la situation dans une lettre adressée au roi des Belges : « Bien qu'à l'origine ce soit la criminelle folie de la Russie et de la France qui ait été cause de cette crise terrible, c'est la stupidité et l'aveuglement de l'Autriche qui ont amené la guerre maintenant. » Qu'est devenu le cantique entonné si souvent autrefois en l'honneur de l'alliance française? Il suffit que la France soit soupçonnée d'un rapprochement avec la Russie, quoiqu'on n'en puisse donner aucune preuve positive, pour que l'opinion publique en Angleterre se retourne contre nous et que la Reine elle-même fasse chorus avec son peuple et rejette sur nous la responsabilité de la guerre. Dans les documens officiels qui doivent être soumis au Parlement, elle demande avec insistance qu'on ne se contente pas de blâmer l'Autriche et la Sardaigne, comme si elles avaient seules engagé la partie, mais que, sans rien dire de blessant pour la France, on indique qu'elle aussi a sa part dans les événemens qui troublent l'Europe. M. de Persigny essaie de défendre son maître en niant qu'on ait pris des engagemens envers la Russie, en disant qu'à l'origine l'Empereur ne voulait pas la guerre, mais que M. de Cavour l'a menacé de publier sa correspondance confidentielle et l'a ainsi forcé à prendre les armes. Cette explication même laisse planer une équivoque fâcheuse sur l'attitude de l'Empereur. Qu'est-ce que cette correspondance confidentielle, sinon la preuve qu'il entretenait des relations intimes avec les meneurs de la politique italienne? A la Cour d'Angleterre, la confiance des premiers temps n'existe plus et ne reviendra pas. Si la Reine revenait sur le portrait qu'elle a tracé autrefois de Napoléon III, elle serait amenée à y faire de singulières retouches, et à reconnaître sans doute que la naïveté n'était pas, comme elle le croyait, un des traits de son caractère.

Dans l'esprit de la Reine, à la confiance succède un sentiment d'abord vague et indéterminé, puis de plus en plus précis, l'inquiétude. Quelles sont, chez l'Empereur, les idées de derrière

la tête? Quelles sont les convoitises ambitieuses qui se cachent sous cette apparence flegmatique? L'Empereur a certainement des visées. Lesquelles? Que signifie l'attitude qu'il prend avec ses anciens adversaires? Qu'attend-il de leur bon vouloir? En tout cas, il noue avec eux les relations les plus étroites. Après avoir battu la Russie, il en fait son amie; après avoir battu l'armée autrichienne, il entre en coquetterie marquée avec l'empereur d'Autriche. Au milieu de ces menées obscures dont la Reine s'efforce sans succès de pénétrer le sens, deux rayons de lumière viennent tout à coup frapper ses yeux : un avertissement du roi Léopold, qui croit que les Prussiens seront les premières victimes de la politique impériale française, une phrase où, à propos de l'annexion de la Savoie, l'Empereur parle des « frontières naturelles de la France. » Les frontières naturelles, voilà le grand mot lâché. La Reine comprend aussitôt que le Rhin est menacé, et comment n'en serait-elle pas émue? Fille d'une Allemande, femme d'un Allemand, elle vient de marier sa fille aînée avec le prince royal de Prusse. Cette pensée ne la quittera plus. Elle veillera d'un œil inquiet sur ce que fait et sur ce que médite le gouvernement français.

De telles appréhensions conçues de si loin, en détachant complètement la Reine de son ancien allié, nous expliquent ce qui s'est passé en 1870. La politique étrangère de l'Angleterre était jusque-là bien formelle : maintenir à tout prix l'équilibre européen; ne pas souffrir l'établissement en Europe d'une puissance prépondérante qui dominerait les autres. C'est pour cela que l'armée et la flotte britannique avaient fait résolument échec à la monarchie de Louis XIV et à l'Empire de Napoléon, tous deux trop absorbans. Les éclatantes victoires que les troupes françaises avaient remportées en Crimée et en Italie trompèrent la Reine sur notre force. Elle nous crut invincibles, elle nous vit déjà, comme elle l'indique dans une de ses lettres, vainqueurs de l'Allemagne, maîtres du Continent, menaçant l'Angleterre elle-même. Si l'Empereur continuait le cours de ses succès, le gouvernement anglais se trouverait un jour obligé, soit de lui obéir, soit de le combattre, avec de terribles désavantages. C'était ne voir qu'un côté de la question. Un autre danger pouvait naître et s'est produit, en effet, après la guerre de 1870 : la création au centre de l'Europe d'un État formidable, beaucoup plus peuplé et beaucoup plus menaçant pour l'équilibre euro-

péen que n'aurait pu l'être la France. L'Angleterre, qui n'avait pas vu le péril, n'a pas su le conjurer et en porte aujourd'hui la peine. Au moment où la Prusse ressuscitait contre nous le droit de conquête, le gouvernement britannique n'a pas prononcé la parole décisive qui aurait peut-être empêché l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Il ne l'avait pas prononcée non plus en 1866, lorsque M. de Bismarck annexait à la Prusse le duché de Nassau, la ville libre de Francfort, le royaume de Hanovre, que tant de liens rattachaient à l'Angleterre. Quelle fut la part de la Reine dans cet effacement de la politique traditionnelle de son pays? Les craintes que lui inspirait la France, ses sympathies pour l'Allemagne ont-elles influé sur son gouvernement? Cela paraît vraisemblable, sans qu'on puisse le dire avec certitude, la correspondance publiée s'arrêtant en 1861, à la mort du prince Albert. Ce qu'on sait, par exemple, c'est qu'en 1860, elle annonçait une croisade contre ce perturbateur universel qui s'appelait Napoléon III.

VI

Les rapports politiques de l'Angleterre et de la France tiennent une place très importante dans la correspondance de la reine Victoria, mais ils sont bien loin d'en être l'unique objet. L'attention de la souveraine se porte à chaque instant sur toutes les questions qui intéressent l'Angleterre en Europe, hors d'Europe, aux Indes, en Chine, au Cap. Il n'y a pas une des parties de son immense empire sur laquelle elle n'exige des rapports détaillés qu'elle lit avec un soin scrupuleux. Son application au travail, son souci de tout savoir et de répondre à tout, faisaient l'admiration de l'empereur Napoléon, lorsqu'il était son hôte. Elle jouit infiniment de la vie de famille. Elle donne une large part de son temps à ses enfans et surtout à son mari. Mais ses chères affections n'empiètent jamais sur ses devoirs de souveraine. Elle les remplit tous ponctuellement, religieusement. Un principe domine sa conduite, une idée inspire ses résolutions : l'intérêt de l'Angleterre. Sur cet intérêt même elle a des vues personnelles et hautes. La grandeur morale de son pays la préoccupe autant que sa grandeur matérielle. Dans les notes écrites qu'elle adresse si fréquemment à ses ministres, elle blâme toutes les paroles ou toutes les mesures qui pourraient faire dou-

ter de l'esprit d'équité de la politique anglaise. Reine constitutionnelle, avec des ministres qui gouvernent pour elle, elle n'obtient pas toujours ce qu'elle voudrait. Elle l'essaie néanmoins chaque fois qu'une question capitale est en jeu; elle lutte pour les idées qu'elle croit justes jusqu'à la dernière limite de son pouvoir. Après la guerre de Crimée, après la sanglante révolte des Indes qui lui ont révélé les parties faibles de l'organisation militaire anglaise, elle insiste pour obtenir une meilleure méthode et plus d'argent. Ce sont les misérables économies d'autrefois qui ont souvent paralysé les efforts de ses soldats. Qu'on ne lésine ni sur le nombre des hommes de l'armée de terre, ni sur le nombre des bâtimens de la flotte, ni sur le chiffre des subsides nécessaires. Elle a le sentiment très vif qu'une grande nation, telle que l'Angleterre, avec son passé de gloire et de prospérité, ne doit pas se laisser surprendre par les événemens. Quelles que soient les apparences et même les garanties de la paix, il faut se tenir aussi prêt à faire la guerre que si la guerre devait éclater demain.

La correspondance journalière que la Reine entretient avec ses ministres nous permet d'étudier de près le mécanisme du gouvernement constitutionnel. Lorsque, à l'âge de vingt-deux ans, elle a perdu le chef de son premier ministère, lord Melbourne, auquel elle témoignait l'affection d'une fille, nous avons vu qu'elle en éprouva un profond chagrin. Les mêmes émotions ne se renouvelleront pas à chaque changement de ministère. Elle s'habituera et s'endurcira; ses ministres ne seront pas tous des amis personnels, mais elle exigera de tous un minimum d'égards sur lequel elle ne transigera pas. Elle considère comme un droit de sa charge d'être consultée sur les nominations importantes; elle entend également qu'aucune communication ne soit faite aux membres du Parlement ou aux gouvernemens étrangers sans qu'elle en ait eu connaissance. En général, elle est obéie. De temps en temps néanmoins, des billets courts et un peu secs attestent qu'elle n'est pas contente. Elle ne laisse passer aucune incorrection sans la relever, elle croirait manquer à un devoir essentiel si la royauté perdait entre ses mains le plus mince de ses privilèges. Toute jeune, dès son avènement au trône, elle s'est fait une loi de n'aliéner aucun des droits qu'elle tient de sa naissance et de la tradition. Même avec lord Melbourne, qu'elle aime si tendrement, il lui arrive de manquer de patience, lors-

qu'elle apprend par des tiers les décisions de ses ministres qui devraient toujours lui être communiquées directement. Elle se plaint à sir Robert Peel qu'un ambassadeur nommé à l'étranger soit parti sans avoir été reçu par elle. Elle exige qu'à l'avenir tous ceux qui seront chargés de représenter l'Angleterre au dehors sollicitent d'elle une audience qu'elle accordera toujours, si sa santé le lui permet.

Lorsqu'il s'agit de politique étrangère, la Reine ne se contente pas de prendre communication des dépêches envoyées par son gouvernement. Elle en discute les termes, elle y propose souvent des modifications importantes. Celui de ses ministres avec lequel elle s'entend le moins, auquel elle se croit obligée de donner des conseils de modération et de prudence, est précisément celui qui, pendant une partie de son règne, a été chargé des Affaires étrangères, lord Palmerston. Elle voudrait souvent adoucir le ton de ses dépêches, éviter que le gouvernement anglais n'ait l'air d'intervenir dans les questions intérieures des autres États. Lord Palmerston a une tendance à favoriser partout l'opposition, les élémens révolutionnaires. La Reine se place à un point de vue tout opposé, celui du respect des traités. Elle n'est pas non plus sans s'apercevoir qu'afin d'échapper au contrôle royal, on lui communique certaines dépêches trop tard pour qu'elle ait le temps de les lire à loisir et de les modifier. Elle n'admet pas qu'on triche ainsi avec elle, et elle réclame un service de transmission mieux organisé. L'obligation où elle se trouve de répéter plusieurs fois les mêmes recommandations finit par l'irriter. Sa correspondance avec lord Palmerston s'en ressent. Il y règne par instant un ton de mauvaise humeur auquel elle ne se laisse jamais aller lorsqu'elle écrit à ses autres ministres. On dirait qu'elle sent chez lui une résistance et une mauvaise volonté qui la poussent à bout. Elle ne cède pas néanmoins, elle aime mieux lutter, fût-ce au détriment de sa santé et de son repos, qu'abandonner quelque chose de ses droits. Elle s'en explique nettement avec son premier ministre. En 1848, au moment où l'Italie entre en ébullition contre l'Autriche, sous l'impulsion de la Sardaigne, elle s'indigne de la politique suivie malgré elle par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Elle l'accuse de vouloir bouleverser la Péninsule, de ne s'intéresser qu'aux ambitions sardes et de méconnaître les droits que le gouvernement autrichien tient des traités au bas desquels l'Angle-

terre a mis sa signature. Elle déclare à lord John Russell qu'elle n'a aucune confiance en lord Palmerston, qu'elle craint pour la sécurité du pays aussi bien que pour la paix de l'Europe, qu'elle vit dans une anxiété continuelle de ce qui peut survenir d'un jour à l'autre. On ne fait pas de la politique avec des passions, on ne peut en faire qu'avec du sang-froid et du bon sens. N'est-ce pas montrer une partialité révoltante, indigne du bon renom de la Grande-Bretagne, que de donner toujours raison à Charles-Albert, toujours tort à l'empereur d'Autriche ?

Au fond, dans ce désaccord entre elle et son ministre, la Reine voudrait qu'on retirât à celui-ci la direction des Affaires étrangères. Mais le Cabinet ne peut se soutenir devant le Parlement que grâce à la popularité de lord Palmerston, popularité qu'il doit précisément à l'esprit dans lequel il dirige la politique extérieure de l'Angleterre. Étant donné que le Cabinet ne peut se passer de lui, comment lui proposer un changement qu'il n'accepterait pas, qui serait mal vu par l'opinion? Par qui d'ailleurs le remplacer? Qui pourrait, au poste qu'il occupe, donner au public la même impression de capacité et de connaissance des affaires? A ces objections présentées par le premier ministre, la Reine ne veut pas encore se rendre. Elle comprend qu'il sera difficile d'opérer le changement qu'elle demande; mais, d'un autre côté, elle se doit à elle-même, elle doit au pays de ne pas laisser la direction des Affaires étrangères entre les mains d'un homme qui s'est mal conduit à son égard et dont elle a tant de raisons de se défier. Elle est convaincue qu'il n'y a pas d'affaire délicate et dangereuse dans laquelle lord Palmerston ne se permette d'engager arbitrairement le pays, sans en référer ni à ses collègues, ni à sa souveraine.

Rencontrant des difficultés insolubles pour obtenir ce qu'elle désirait, la Reine voulut du moins régler elle-même la nature des relations qu'elle entretiendrait désormais avec son ministre des Affaires étrangères. Lord Palmerston protestant qu'il n'avait jamais eu l'intention de lui manquer de respect, elle accepte ses excuses et l'expression de ses regrets. Mais pour empêcher tout malentendu à l'avenir, elle exige : « 1° qu'il expose clairement ce qu'il propose dans un cas donné, pour que la Reine puisse savoir aussi clairement de son côté ce à quoi elle a accordé sa sanction royale; 2° qu'une fois qu'elle a donné sa sanction à une mesure, celle-ci ne soit ni changée, ni modi-

fiée par le ministre. » Elle ajoutait énergiquement que toute infraction à ces règles serait considérée par elle comme un manque de sincérité envers la couronne et qu'elle n'hésiterait pas en ce cas à se servir du droit constitutionnel qui lui permettait de se séparer d'un ministre incorrect. Lord Palmerston se le tint désormais pour dit et rentra dans le rang.

Cette application à défendre les droits de la royauté n'allait pas sans une dépense d'énergie qui affaiblissait les forces physiques de la Reine et lui inspirait même des accès de découragement. Heureusement, la femme trouvait dans la douceur et dans la chaleur du foyer domestique de larges compensations aux ennuis de la souveraine. La Rochefoucauld a tort de dire qu'il n'y a pas de mariages délicieux. Il y en a eu au moins un, celui de la reine d'Angleterre et du prince Albert. Elle ne parle jamais de son mari qu'avec une infinie tendresse. Au bout de dix ans de mariage, comme au bout de deux mois, il est toujours « l'ange bien-aimé, » le modèle de toutes les perfections. L'idée de passer quelques heures loin de lui la plonge dans la tristesse, la moindre séparation lui paraît « épouvantable. » Les souverains étrangers qui visitent l'Angleterre ne peuvent causer un plus grand plaisir à la Reine que de lui faire l'éloge du prince. Quelques mots bienveillans de l'empereur de Russie la transportent de joie. Elle saura le même gré à l'empereur Napoléon III d'apprécier les qualités de son Albert. D'après elle, il les a toutes. Mari empressé, père de famille excellent, adoré des enfans, il possède en même temps le jugement le plus droit et le plus sûr. Avec cela, travailleur infatigable, n'ayant besoin d'aucune distraction, ne se reposant d'un labeur acharné que dans de courtes parties de chasse. La Reine le plaint quelquefois de mener une vie si monotone, elle l'oblige à se distraire, elle lui met elle-même le fusil à la main.

On sait comment ce bonheur fut détruit par le coup le plus inattendu. Le 22 novembre 1861, le prince qui paraissait en bonne santé prit froid à Windsor, s'alita pendant trois semaines et ne se releva plus. Jusqu'au bout, les médecins espéraient ou tout au moins laissaient espérer. La Reine qui ne sortait pour prendre l'air que deux heures par jour, qui passait le reste de son temps auprès du malade, n'était pas inquiète. Elle fut surprise et anéantie par la rapidité de la catastrophe. Le cri de douleur qu'elle poussa alors, l'appel désespéré qu'elle

adressa au roi des Belges, ont quelque chose de poignant. Dans cette crise suprême, à cet oncle qu'elle aime comme un père, elle a besoin d'ouvrir son cœur, elle montre à nu la plaie saignante ; la pauvre petite orpheline de huit mois qu'il a bercée et recueillie jadis est maintenant une veuve de quarante-deux ans dont le cœur est complètement brisé. « Il n'existe plus pour elle de bonheur dans sa vie, le monde entier ne lui est plus rien. » Elle confesse alors ce qu'elle a laissé entrevoir de loin en loin dans quelques-unes de ses lettres, mais ce qu'elle n'a jamais exprimé aussi nettement, que le rôle de souveraine est antipathique à sa nature de femme. Elle l'a rempli courageusement et même joyeusement pendant des années, parce que son cœur débordait de bonheur domestique, parce qu'elle sentait auprès d'elle à son foyer le meilleur et le plus tendre des soutiens. Maintenant, elle ne désertera pas le devoir, ce serait manquer à la mémoire de celui qui n'est plus; mais elle le remplira sans joie, uniquement pour continuer l'œuvre du prince, pour faire en toutes choses ce qu'il aurait désiré qu'elle fît.

Le roi Édouard VII arrête à cette date fatale la publication de la correspondance de son auguste mère. Ce n'est pas que les événemens aient manqué dans la dernière partie de la vie de la Reine, ou qu'elle y ait joué un rôle moins important. Mais la correspondance ultérieure ne nous apprendrait rien de nouveau sur son caractère. Nous la connaissons maintenant telle qu'elle doit rester dans la mémoire des hommes, telle que son peuple l'a comprise et aimée, comme l'expression la plus haute des trois qualités qui sont la marque principale des classes moyennes en Angleterre : le sentiment du devoir, le bon sens robuste et le culte de la vie de famille.

A. Mézières.

CIEL ROUGE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

— C'est une fille ! s'écria la grand'mère, et au-dessus du lit de douleur elle éleva la petite chair qui, toujours, vient au monde en gémissant.

Toute faible, Laurence contempla le chétif visage de l'enfant, la bouche vorace, les pauvres yeux éblouis ; elle toucha le crâne chauve, ouvrit les menottes dont la peau trop large plissait aux jointures. Tout cela lui inspira une stupeur mêlée de pitié. Elle aurait voulu parler, mais sa lèvre inférieure était chevrotante. Des larmes brillèrent à la pointe recourbée de ses cils.

Mme Bertal se souvenait de la première minute décevante qui suit le grand effort de la création ; elle encouragea sa fille.

— Voilà de quoi désormais étancher ta soif de tendresse !

Laurence eut un soupir.

— Croyez-vous que cela soit assez pour me remplir tout le cœur ?

— Tu verras.

Et se reportant à ce qu'avait été pour elle sa Laurence, Mme Bertal songea tristement : « Maintenant, je pourrais disparaître. »

Le mari entra. Il avait les yeux clairs et le visage coloré. Une tunique d'officier de dragons faisait valoir sa stature athlétique. Il dit d'un ton compatissant :

(1) *Published, June fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

— Vous avez beaucoup souffert?...

L'accouchée leva vers lui un regard où rayonnait la gloire de ce qu'elle venait d'accomplir.

— Atrocement!.. Mais c'est passé. Je n'ai plus besoin que de repos.

Et, dans une sorte d'extase, elle semblait remercier la souffrance qui, actuellement, faisait d'elle une créature intangible.

M. de Kermor s'approcha avec précaution. L'idéale immobilité de cette malade toute pâle sur ses oreillers lui causait un étrange malaise... Il se trouvait, pour la première fois de sa vie, timide, gauche, embarrassé. Ses larges mains le gênaient; il ne savait à quoi employer leur manie d'agir.

Sa belle-mère s'empressa de lui présenter le bébé.

— Voyez! quelle superbe enfant!...

Cette petite chose vagissante, issue de lui, n'éveillait pas encore la fibre paternelle. Il éclata d'un gros rire à l'idée qu'on pût la trouver superbe.

Le temps des relevailles fut, pour Laurence, une trêve pleine de douceur où elle se reprit à goûter la vie. Entre ses rideaux clairs, environnée des fines lingeries qui recouvraient son lit comme des nappes d'autel, elle accueillait son mari souriante. Les baisers qu'il lui mettait au front provoquaient en elle un renouveau de sentiment presque tendre, la joie de se sentir aimée comme dans une chapelle.

Un jour, Mme Bertal lui dit :

— Te voilà tout à fait bien. Tu pourrais t'habiller, mettre la robe que je t'ai apportée de Paris.

Laurence prétexta quelque fatigue encore. Elle ne songeait qu'à reculer l'instant où sa beauté de femme reviendrait dominer les grâces débiles de la convalescente. Mais bientôt la santé recolora délicieusement son visage; sa jeunesse, malgré elle, la fit désirable et tentante. Son mari redevint exigeant. Et la routine conjugale reprit son cours

Laurence n'avait pas choisi Ivan de Kermor; elle l'avait accepté de parens qui exerçaient sur elle une dictature incontestée. Lieutenant bien noté, en garnison au quai d'Orsay, possesseur d'une jolie fortune présente et d'un avenir riche qu'assurait une mère retirée au fond d'un manoir breton, il était ce qu'on nomme un parti inespéré.

L'étonnement se peignit sur le visage de la jeune fille lorsqu'on le lui présenta.

— Pourquoi celui-là? demanda-t-elle.

Son père en fit valoir les avantages. Elle objecta le peu d'envie qu'elle avait de se marier, à moins qu'un goût personnel ne l'y amenât. Mais M. Bertal attachait peu de valeur aux exigences sentimentales. Ses idées sur le bonheur des femmes n'étaient pas bien nettes. Il avait toujours trouvé commode de se persuader qu'une fois mariées, celles qui ont des principes ne pensent plus à l'amour. Et ce n'était pas Mme Bertal qui aurait pu le détromper sur ce point! Quelques écarts de conduite qu'il se fût permis, l'excellente femme avait toujours affecté de les ignorer. Elle était bien trop absorbée par le sentiment maternel pour attacher de l'importance à de telles vétilles. Il suffisait que son mari fût le père de leur Laurence, pour qu'elle lui eût voué un de ces dévouemens que rien n'altère. La fidélité lui semblait un mérite simple et facile, une de ces habitudes essentielles, impossibles à transgresser. Fière de sa vie d'épouse irréprochable, elle se flattait d'avoir élevé sa fille de telle sorte, qu'en aucune circonstance, celle-ci ne pût cesser d'être une honnête femme. Elle ne vit donc pas d'inconvénient à la presser d'accepter, quoiqu'il ne lui convînt qu'à moitié, le mari désigné par M. Bertal.

Le mariage déçut Laurence cruellement. Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'en exauçant l'amoureux, elle s'était donné un maître. Et quel maître! Chaque heure lui fit sentir une volonté contre la sienne, un joug l'opprimant, la privant de se déployer.

Pourtant, Ivan de Kermor aimait sa femme : ou du moins il subissait l'attrait émanant d'elle. Il était de ces hommes qui s'attachent à leur propriété, à leur famille, à leur terre, à tout ce qu'ils possèdent, sans discerner, chez les êtres pas plus que dans les choses, d'autre qualité que celle de leur appartenir. Aussi, n'admettait-il pas, ne tolérait-il jamais, que personne s'arrogeât sur son bien un semblant de partage, même légitime.

Tout d'abord, la froideur que témoignait Laurence lui parut la garantie d'une fidélité dont un mari, quelque peu sensé, ne pouvait guère songer à se plaindre. Cette indifférence toutefois ne tarda pas à exciter en lui un dépit de bel homme qui ne se sent pas apprécié. Sa rancune se fixa sur la seule personne qui pût véritablement lui porter ombrage : Mme Bertal. L'étroite intimité

qui l'unissait à Laurence la désigna. Dès la première entrevue, soit qu'il eût deviné l'ascendant que donne la ferveur maternelle, soit que ses sentimens fussent le reflet de ceux qu'il inspirait, il conçut contre sa belle-mère l'une de ces haines dont on se dit : « Patience, mon heure viendra. »

Rien, en effet, n'aurait été plus facile au mari que de se substituer à cette première éducatrice de la sensibilité, par les ressources que fournit l'amour pour s'emparer de l'âme et des sens. Mais ce pouvoir-là, ce magnifique droit régalien de la passion, il n'était pas donné à Ivan de savoir l'exercer. La guerre, après le mariage, éclata, sourde d'abord, puis quotidienne, sournoise. On n'était du même avis sur rien, et quoique, à présent, Mme Bertal s'effaçât devant l'époux, celui-ci n'était pas satisfait. Il fut jaloux; non pas en amoureux exalté qui manifeste sa souffrance par un redoublement de passion, un suppliant besoin d'être guéri à force de tendresse. S'il avait recouru à cette façon touchante de se plaindre, Laurence, qui était bonne, l'aurait eu en pitié; elle l'eût aimé peut-être. Il préféra se venger du mal qu'il éprouvait à aimer sans retour. Lorsque son rang arriva d'être promu au grade de capitaine, il sollicita une garnison lointaine, et cette demande ne rencontra que peu de concurrence.

Un beau matin d'avril, alors que la jeune verdure des marronniers préludait à la fête du printemps, un ordre de départ pour la frontière de l'Est tomba rue de Tilsitt. Ce fut un désastre. Le père et la mère de Laurence n'avaient jamais imaginé que leur fille les quitterait. Grâce aux appuis dont il disposait, M. Bertal se faisait fort de la maintenir en des parages privilégiés. Lorsqu'il sut que son gendre lui-même avait sollicité l'exil, une indignation éclata. Emmener Laurence !... La séquestrer entre les murs d'une petite ville, presque un village ! Laisser sans elle ses parens languir de tristesse et d'ennui !... Non, cela n'était pas admissible. Les mots de fraude, trahison, félonie bourdonnèrent. Accoutumé à ce que sa volonté fît loi, le père jugea que le pacte de bonne entente entre époux méritait d'être aboli.

— Laisse aller ton tyran où bon lui semble, décréta-t-il, et demeure avec nous.

Si rudement que fût, du même coup, frappée Mme Bertal, elle montra plus de sagesse. Une soumission aveugle avait été la règle de sa vie. Elle n'en pouvait conseiller d'autre. Son cœur discipliné aux vertus chrétiennes lui prescrivit l'abnégation.

Elle qui ne vivait, qui ne respirait que pour son unique enfant, proféra elle-même l'arrêt de leur séparation.

— Il faut suivre ton mari.

Si elle avait dit : « Reste, » Laurence se serait pour toujours affranchie d'un joug dont elle avait assez expérimenté qu'il la blessait. Toute en larmes, elle gémit :

— Que vais-je devenir ?

Mme Bertal eut une tendre expression de reproche.

— Ne m'as-tu pas annoncé que tu allais être une maman ?

Laurence baissa la tête. Elles se dirent adieu.

Quelles que fussent ses joies de grand'mère à voir le bébé pomper la vie au sein de sa plantureuse nourrice, à entendre les gouglous de lait au long de la petite bouche rose, Mme Bertal n'attendit pas le souhait de son gendre pour s'éloigner.

Le jour où l'accouchée, complètement rétablie, fut debout, elle boucla ses malles. Sa tâche était terminée. Une foi robuste allégeait son sacrifice. Elle pensait : « La semence qui a germé de ces deux êtres mal assortis va croître, mûrir et jeter entre eux d'indestructibles racines. » Comment aurait-elle pu en douter, elle dont l'âme et la chair paisibles n'avaient eu d'autre passion, d'autre but, d'autre raison d'être que sa fille ?

Restée seule, Laurence eut un indicible sentiment d'abandon. Elle osait à peine manier le doux fardeau passé des bras de Mme Bertal sur les siens. Elle lui souriait tristement. Songeant aux joies, aux douleurs futures endormies à l'ombre du berceau, elle disait : « Saurai-je te faire un chemin de velours ? » Ce doute fut l'affaire d'une journée. Au premier cri, elle se sentit mère jusqu'aux entrailles. Elle saisit l'enfant, le dorlota, l'apaisa, et personne mieux qu'elle ne sut désormais en venir à bout. Elle tenait entre ses mains adroites le petit corps perdu dans les robes disproportionnées, l'imprimait à sa poitrine en fredonnant et l'y gardait, le sommeil venu, afin de le sentir plus longtemps contre elle vivant et chaud. Chaque réveil était une surprise. Cela n'était-il pas véritablement merveilleux qu'un si minuscule petit être ouvrît les yeux, sourît, tendît des doigts vers la lumière ?

Comme beaucoup de femmes qui n'ont pas trouvé à placer leur fonds d'amour dans le mariage, Laurence risqua tout sur la maternité. Elle enveloppa sa fille d'une de ces atmosphères

ardentes qui sont le vrai climat du cœur. Odette grandit, préservée contre le vent froid des sévérités, des reproches, des paroles grondeuses; elle s'éleva à l'abri des sécheresses où trop souvent s'endurcit la jeune sève.

Seul, M. de Kermor lui fit parfois sentir l'âpreté d'une punition. Il s'était réservé le rôle de censeur et se plaisait à l'exercer. Il avait des théories sur l'éducation; il en avait sur tout : « On doit élever les enfans pour leur propre bonheur, et non pour celui des parens... Il faut laisser pleurer les marmots jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de larmes... Qui aime bien châtie bien, etc. » Et ces clichés, en passant par sa bouche, prenaient une solennité d'inspirations personnelles. Certes, il aimait sa fille, mais à sa manière, avec ce cœur rigide qui semblait n'être fait que pour imprimer des volontés.

Inutile de dire qu'Odette ressentait à l'égard de son père plus de crainte que de tendresse. Le voyait-elle approcher, c'étaient des regards de gazelle à l'adresse de sa mère, comme pour en implorer une sauvegarde. Cette préférence engendra bientôt dans l'âme envieuse de M. de Kermor une nouvelle rivalité. Il entra en compétition avec sa femme et, pour l'avenir du moins, se promit de la supplanter. « Un temps viendra, grommelait-il, où je mettrai bon ordre à ces gâteries ridicules. Quelques années encore et Odette ira au couvent. »

Hélas! il n'y a pas que les jaloux pour désenlacer les bras de ceux qui s'aiment!... On croirait parfois que Dieu lui-même a ses motifs pour exercer d'affreux pouvoirs!

Une après-midi, Laurence s'en allait par les champs, traînant au bout des doigts son enfant. La saison était magnifique. Sous un soleil vibrant, les grands monts pacifiques bleuissaient. Une odeur de résine descendait les pentes et se mêlait au miel des prairies. Çà et là, des vaches couleur de terre cuite ajoutaient la paix de leurs formes à celle des arbres immobiles. La jeune femme s'assit sur l'herbe et de tout près respira l'haleine sucrée du trèfle et de la mauve. Elle contemplait Odette, pas beaucoup plus haute que les fleurs. Émue par la bonté intarissable de l'été qui mûrit les moissons et fait épanouir les petites joues enfantines, elle était heureuse, de ce grave bonheur sage que donne la nature.

Soudain, une voix appela. Elle pensa qu'une visite l'attendait. Mécontente d'être dérangée, elle se leva, reconnut son

mari. Il tenait à la main un papier bleu. Une dépêche ! Sans rien prévoir, elle sentit un grand froid lui descendre entre les épaules.

— Qu'y a-t-il ?

Et comme Ivan ne répondait pas, elle lui arracha la feuille. M. Bertal la réclamait en toute hâte auprès de sa mère malade.

Les sapins vacillèrent comme des mâts de navire.

— Mon Dieu !... Mon Dieu !... dit-elle seulement.

Et, la tête égarée, elle se mit à courir, portant sa fille entre ses bras.

En quelques instans, ses préparatifs furent faits. Un train pour Paris s'arrêtait à la station une demi-heure plus tard. Elle s'élança dehors en criant à la vieille servante qui, le cœur gros, la regardait s'éloigner :

— Ne pleurez pas, Francine; c'est à vous que je confie Odette.

Recommandation superflue. Francine corps et âme appartenait à Mme de Kermor : elle lui était tout dévouement. Un seul défaut rendait parfois ses services bourrus : elle ne pouvait supporter que d'autres approchassent sa maîtresse. Avec ses prunelles aux aguets, son nez camus, sa forte mâchoire de dogue, elle faisait penser à ces chiens de garde mauvais, mais dévoués, prêts à mordre quiconque approcherait de trop près.

Irrité par ce départ subit, M. de Kermor se sentait partagé entre l'impossibilité de s'y opposer et le dépit que, pour la première fois, sa femme se décidât, agît, se mît en mouvement sans même l'avoir consulté. Il lui en voulait de ne s'inquiéter ni de lui, ni de sa fille, d'oublier tout ce qu'elle laissait derrière elle.

Brisée d'inquiétude, Laurence arriva le soir à la porte de ses parens. Derrière une vitre, la figure vieillie, M. Bertal attendait

Elle n'eut qu'un mot :

— Vivante ?...

Il fit signe que oui, mais pas davantage.

— Est-ce que c'est sans espoir ?

Comme il restait muet, elle comprit et se jeta entre les bras de son père. Ils pleurèrent ensemble.

Sur un lit de milieu dressé en face des fenêtres, Mme Bertal agonisait. Sa peau était cireuse; sa bouche de travers disait le désordre du cerveau. L'entrée de sa fille ralluma une lueur aux ténèbres de son inconscience. Elle lui fit signe d'approcher.

— Toi ! Ma chérie !...

Et ses mains hésitantes enveloppèrent la chère tête soyeuse que tant et tant elle avait caressée. Sur les joues, ses doigts sentirent des larmes : leur chaud contact lui rappelèrent celles que, nombreuses au cours de sa morne existence, elle avait secrètement répandues.

— Ne pleure pas ! balbutia-t-elle. Ne pleure pas, je t'en prie. Ne te reste-t-il pas ta petite ?

Suffoquée par les sanglots, Laurence répétait, comme s'il n'y avait plus eu que ce mot sur la terre :

— Maman !... Maman !

Mme Bertal poursuivit :

— Aime Odette autant que je t'ai aimée : elle te consolera de tout. Il n'y a rien qu'une enfant ne puisse remplacer...

Mais Laurence protesta de toutes ses forces :

— Ne dites pas cela. Oh ! non ! Ce n'est pas vrai !

Et comme si, à tout prix, elle voulait se prémunir contre quelque terrible prévision, elle se jeta sur le visage blême et lointain déjà de la mourante ; elle s'y accrocha désespérément afin de le retenir, de se réfugier en lui. Mais, insensible désormais à ce qui avait pour elle été le ciel et l'univers, Mme Bertal retomba aux limbes de la paralysie. Le reste d'elle-même acheva de s'éteindre le lendemain à la naissance de l'aube.

Laurence ferma les fenêtres. Elle ne voulait pas voir le soleil, ni entendre chanter les oiseaux. Quelque chose d'épouvantable se révélait à elle : la mort. On ne la connaît que lorsqu'elle vous vole votre propre bien. Elle n'inscrit en vous son affreuse réalité que le jour où nous pensons : « Je n'ai plus ce que j'aimais ! Contre quel cœur me blottir si quelqu'un me fait mal ? » Les souvenirs de la prime jeunesse affluèrent à sa mémoire d'orpheline comme s'ils craignaient de s'ensevelir, de disparaître pour toujours avec celle qui en était l'âme. Des mots, certains gestes, un regard, la multitude de petits détails touchans dont la plus intime des intimités est faite traversèrent sa mémoire. Sa mère ne la caresserait plus avec de longs doigts en fuseaux... Elle ne soulèverait plus sur son front ses cheveux qui paraissaient plus lumineux quand elle les avait touchés. Elle ne lui dirait plus : « Souris-moi, ma Laure ; j'aime tant quand tu souris ! » Qui maintenant s'occuperait de la voir sourire ?... Ah ! elle ne serait plus heureuse jamais, elle le sentait bien, heureuse avec cette confiance qui se dit : Une autre a le souci de mon bonheur.

Et elle pleurait, pleurait, sur elle-même, ce qui, à propos des morts, est le plus indiscutable hommage de regret que puissent leur rendre les vivans.

M. de Kermor arriva pour la cérémonie. Son maintien correct, son visage impassible qu'il négligea de composer, glacèrent Laurence. Elle crut démêler qu'une sensation atroce libérait l'âme de son mari pendant qu'elle-même suffoquait de désespoir. Et celui-là était son compagnon pour toujours !...

Des années ont coulé. Le flot du temps s'est brisé au même rivage. Les semaines, les mois, les heures se sont déroulés monotones, pareils à des figurans qui passent et repassent.

Ce jour-là pourtant, Laurence s'est levée de bonne heure afin de surveiller elle-même les préparatifs du départ. Elle tient à s'assurer que rien n'en retardera l'heure. Et maintenant que tout est prêt, qu'Odette a avalé un grand bol de lait chaud et dévoré deux tartines de pain beurré, que les malles finies, bouclées, cadenassées sont descendues au vestibule, on n'attend plus que l'omnibus de la gare.

Sur sa chevelure blonde, blonde à en être pâle lorsque le soleil ne la dore pas, elle enfonce une toque de loutre qui rend plus éclatante la finesse de son teint. Elle s'enveloppe d'une pelisse où disparaît sa forme mince, et, déguisée ainsi en voyageuse, l'âme en route vers sa nouvelle destinée, elle ouvre la fenêtre et donne un dernier regard au pays.

Une brise piquante s'engouffre dans la chambre. Quoiqu'on soit au commencement d'avril, l'hiver cingle encore les rudes contreforts vosgiens. La mitre blanche des sommets s'enfonce jusqu'à mi-côte et la vallée couverte par le givre ressemble à un large fleuve de glace. On dirait de grosses poignées de sel jetées sur les toits de la petite ville de Lure. C'est là que Laurence, il y a bientôt dix ans, a été amenée en larmes. Son souvenir retourne presque indifférent à cette crise qui l'a toute bouleversée. Tant les désenchantemens ont nivelé, usé l'angle de ses désirs ! Elle compare ses jours au paysage figé sous la couche neigeuse. A peine quelques-uns émergent-ils : le voyage entrepris chaque année pour aller, en son sépulcre de château breton, visiter la douairière de Kermor, sainte femme à moitié ravie à la terre par une piété surnaturelle ; le court arrêt de l'aller et du retour chez M. Bertal. Le reste étend sa grande nappe

tranquille où les espoirs de jeunesse et les révoltes se sont ensevelis. Le ménage troublé à ses débuts s'est pacifié, unifié fondu. Tout élément de discorde étant détruit, M. de Kermor est devenu un mari très supportable. Assurément, les égards qu'il témoigne à sa femme ne la mettent point en émoi; elle n'en ressent qu'une impression fastidieuse, mais elle s'est résignée; elle accepte que les matins soient ternes et que les soirs s'achèvent sans chauds accablemens. Elle se dit, en souriant, comme à une amie ancienne. « Autrefois vraiment, je bondissais!... Je buvais l'air! L'avenir m'apparaissait comme un jardin plein de promesses. Qu'attendais-je?... Des jours couleur d'Adriatique; des musiques pénétrantes; des paroles qu'on n'a pas besoin de distinguer pour répondre: oui. — Bah!... est-ce que la vie donne jamais ce qu'on avait rêvé?... »

Elle fit une dernière tournée du haut en bas de la maison, afin de s'assurer que rien n'était oublié. Dans sa chambre, une étagère suspendue au-dessus du bureau gardait un livre: *Le Lys dans la vallée*, seul échappé à la dispersion d'un Balzac complet. Elle le prit, émue de ce que ce volume de prédilection aurait pu être égaré, et lui fit place à l'intérieur de son sac. Elle aimait ces pages de chaste sentimentalité, sorte d'oasis au milieu du plus aride désert d'amour que le génie littéraire ait jamais parcouru. Souvent, elle les relisait, s'y complaisait, s'y reposait comme auprès d'une source où se serait reflétée son image. Pourquoi, elle aussi, ne rencontrerait-elle pas une de ces affections fortes et pures qui aident à surmonter la banale laideur de la vie?

Elle terminait son exploration lorsqu'un joli timbre clair résonna:

— Maman!... maman!... Dépêche-toi; on va partir.

Odette parut, menue, blonde comme sa mère, avec une adorable frimousse où des yeux verts rayonnaient comme des émeraudes. Son petit corps frétillant était serré dans un costume de voyage. Elle avait les jambes guêtrées de cuir jaune. Un feutre tyrolien, crânement posé sur la tête, lui donnait un gentil air garçonnier, et la pochette qu'elle brandissait à la main sonnait joyeusement le départ. C'était la centième fois depuis le matin qu'elle entrait ainsi en coup de vent. Impétueusement, Laurence l'attira contre elle, l'y serra comme pour l'imprimer à la place des images moroses que venait d'évoquer sa mémoire. Son en-

fant!... Sa petite Odette!... Et elle respira le doux fumet de nid qui persiste si longtemps aux chevelures des petites filles.

Serrées l'une contre l'autre, la joue câline de l'enfant appuyée au cou délicat de sa mère formant un idéal groupe d'amour, elles s'embrassèrent, s'embrassèrent. Un autre jour, elles seraient restées là, sans fin, à se dire mille cajoleries; mais aujourd'hui, il ne s'agissait pas de se mettre en retard.

— Allons, viens, maman. Voilà l'omnibus de la gare.

Un bruit de voiture en effet se fit entendre. Sur le pavé sec et dur, les roues sonnèrent la ferraille; des grelots tintèrent, et une énorme guimbarde ventrue accosta le perron. Le cocher, raidi dans sa houppelande, descendit de son siège et s'ébroua en frappant l'un contre l'autre ses gants difformes en peau de mouflon. L'haleine des chevaux mettait devant leurs naseaux de mouvans flocons d'ouate. On commença le chargement des colis. Il y en avait de toutes formes et de toute espèce. Quoique le mobilier appartînt à la maison, c'était un vrai branle-bas de déménagement, car on ne reviendrait plus à Lure. Par un juste dédommagement du sort, le régiment, qui avait si longtemps surveillé la frontière, était envoyé à Versailles. Est-ce que ce nom n'est pas comme une récompense?

Le capitaine, en bottes et képi, les mains derrière le dos serrées au pommeau de sa cravache, occupait le milieu de la cour. Il avait vieilli, sans rien perdre de sa robustesse, ni de cette rigidité du torse qui caractérise l'officier de cavalerie. Au souffle rude des vents d'Est, le cou, les joues, les oreilles s'étaient tannées, vermillonnées, culottées comme un cuir.

Ce matin-là, M. de Kermor avait sa mine des mauvais jours. Les ordres qu'il distribuait étaient brefs, cassans, comme si les hommes ployés sous les bagages avaient été responsables du départ qui le contrariait. Ce départ, il en éprouvait on ne sait quel malaise d'animal dérangé dans son gîte. Depuis dix ans, il s'était si bien acoquiné à ce pays de sangliers, si étroitement pris au piège des habitudes!...

— Eh bien!... Descendez-vous? cria-t-il du vestibule, enveloppé de sa cape noire d'ordonnance, le képi enfoncé, les mains très basses au fond des poches.

— Nous voilà!... Nous voilà!... répondirent à l'unisson les voix d'Odette et de Laurence.

La mère et la fille descendaient l'escalier en se tenant par la

main; elles sautaient deux marches à la fois, tant elles étaient contentes. Dès qu'elles virent M. de Kermor, leur allure se modéra, leur démarche se fit plus posée. Ensemble, sans s'être rien dit, elles venaient de sentir ce qu'il y avait de choquant à montrer tant de plaisir à celui qu'elles allaient quitter.

— Allons, fit-il. J'ai juste le temps de vous conduire à la gare avant l'heure du pansage.

Il les fit monter en voiture. Odette sauta la première et se glissa tout au bout de la banquette. Déjà Francine s'y était installée, sous un amoncellement de paquets qu'elle comptait et recomptait.

— Dans quelle malle as-tu mis ma poupée? demanda la petite...

Sa vieille bonne lui avait fait une surprise. La poupée était sous son châle; elle l'y tenait cachée comme un nourrisson et la tirerait de là dès qu'on serait en chemin de fer.

Les époux s'assirent l'un vis-à-vis de l'autre; ils gardaient le silence, car les cahots de la voiture rendaient difficile de s'entendre. Intérieurement, chacun s'en félicitait. Une gêne régnait entre eux, la gêne qui vient des divergences d'impressions dans une même conjoncture. C'était presque malgré lui que M. de Kermor avait consenti à ce que Laurence, sous prétexte de préparer leur nouvelle résidence, partît la première. Elle avait insisté en faisant valoir qu'elle logerait provisoirement à Paris chez son père, où Ivan se déclarait incapable de supporter plus de deux jours; de là il lui serait aisé de multiplier les courses à Versailles et de veiller aux détails d'une bonne installation. « Soit! » avait-il fini par accorder. Mais presque aussitôt il s'en était repenti. Il allait rester seul avec une maison démontée; il ne retrouverait plus ses habitudes du soir; il ne saurait à qui s'en prendre en lisant ses journaux. Le sentiment désagréable qu'il éprouvait n'était pas de la tristesse; il n'aurait pas su dire au juste ce que c'était: une sorte de dépouillement, de dépossession, l'ennui d'un fonctionnaire à qui on retire son emploi.

Le trajet était long de la ville à la gare. Les chevaux, lentement, gravissaient une côte escarpée. Sur la hauteur, les constructions manufacturières prenaient un aspect de forteresse Arriverait-on à temps?... Laurence ne pouvait croire à la réalité de sa libération. Elle redoutait on ne sait quel ultime accident qui les mettrait en retard, l'emprisonnerait un jour de plus. Elle

comprimait son inquiétude avec une peur affreuse de la laisser voir.

Désireux d'attirer l'attention de sa femme, comme s'il la sentait déjà loin de lui, M. de Kermor lui adressa la parole.

— Alors, nous allons nous séparer?...

Elle tressaillit. Ce n'était pas à cela qu'elle pensait; ou du moins le ton dont cela était dit ne s'accordait pas avec la manière qu'elle avait d'y penser.

— Oh ! pas pour longtemps, fit-elle.

Ivan aurait voulu qu'elle s'inquiétât de lui davantage. Il l'examina. La mèche ondulée qu'elle avait sur le front lui parut plus blonde qu'à l'ordinaire. N'aurait-elle aucun regret à le quitter? Une acrimonie lui serra le cœur. Il était dévoré par l'envie de dire : « Eh bien ! non, décidément, vous ne partirez pas. »

On arrivait à la station. Sous la livide clarté du vitrage, la locomotive essoufflée palpitait d'impatience. Devant les portières ouvertes, des voyageurs en manteaux longs allaient et venaient avec cet air de fous qu'ont les gens pressés. Au milieu de l'agitation, chacun oubliait ses soucis, pour ne penser qu'à l'affairement des bagages. Insouciante et légère, Odette gambadait derrière les camions.

Agacé de la voir si contente, M. de Kermor l'interpella :

— Cela t'amuse donc bien de t'en aller?

Le regard limpide, elle avoua :

— Oh! papa, j'ai si envie de voir du nouveau !

Il eut un haussement d'épaules.

— Petite sotte! On sait ce qu'on quitte; sait-on ce qu'on aura?...

En ce moment, comme en réponse à l'espoir d'Odette, une rafale traversa la gare et balaya les nuages qui obscurcissaient la direction de l'Ouest. Il y eut au ciel un morceau de bleu pas plus grand que la main, mais ouvrant tout un infini d'espérance.

La locomotive envoya son signal. « En voiture! » On s'embrassa: « A bientôt. » Et le train s'ébranla grondant, grinçant, tout noir sur la campagne de neige.

M. de Kermor le suivit un instant des yeux et le vit s'engouffrer dans le trou noir du tunnel; on eût dit qu'il s'y perdait pour toujours.

II

L'hôtel, qu'occupait, rue de Tilsitt, M. Bertal, avait été construit d'après ses plans à la mesure des panneaux, des bahuts, des peintures qu'il destinait à chaque pièce. Cela avait été l'œuvre importante de sa vie que de disposer en valeur les choses rares, qu'avec une sûreté de goût étonnante il avait dénichées. Personne n'était plus que lui habile à présenter un tableau sous le jour favorable, à grouper les bibelots, à faire que l'éclat d'une faïence persane ne nuisît pas aux délicatesses d'un vieux Saxe. Mais s'il était capable de s'attendrir pour une pâte de Sèvres et de rimailler agréablement à propos d'un vieil éventail, il ne réservait à l'humaine misère qu'une tiédeur de cendre consumée. La vie l'intéressait moins que le reflet de la vie dans les arts. Ses gestes précautionneux, sa voix de confessionnal, la recherche un peu surannée, répandue comme une patine sur toute sa personne, l'appariaient plutôt aux objets qu'aux êtres vivans. Veuf à cinquante-quatre ans, il avait accordé quelques semaines de regret à l'excellente Mme Bertal, puis, comme rien ne pouvait le rendre longtemps malheureux, il la relégua parmi ces pieux souvenirs qu'on se garde bien d'évoquer. Ses jours coulèrent dans un délicieux égoïsme. Il reprit le train de ses réceptions et, moins par vice que par élégance, il eut une liaison avec une femme de théâtre qui s'habillait à ravir.

Le retour de sa fille cependant l'enchanta. Elle lui revenait embellie, mûrie, dédoublée du maussade compagnon auquel il n'avait pas pardonné l'enlèvement d'autrefois. Que souhaiter de mieux? Tout de suite il sut évaluer le prix que la grâce de Laurence ajouterait à ses dîners hebdomadaires. Il l'accueillit en véritable connaisseur, avec une nuance d'hommage et cet orgueil qui est, chez certains hommes frivoles, le meilleur gage du sentiment paternel. S'il n'existait pas entre eux de ces ressemblances d'âmes qui soudent les êtres plus solidement que le lien du sang, un agrément réciproque à se voir, une sorte d'admiration, de déférence en tenait si bien lieu, qu'on n'aurait pas pu dire qu'il manquât à leur intimité quoi que ce fût d'essentiel. Laurence jugeait son père spirituel et distingué, infaillible s'il s'agissait d'un conseil de bon ton; elle estimait en lui des qualités d'affinement, dont l'absence, chez son mari, lui avait été particulièrement sensible.

La brusque transition du climat montagnard à la tiédeur de l'avril parisien lui donna l'impression d'avoir passé de la planète terrestre à une autre où tout serait plaisir, charme et liberté. Depuis la minute où elle s'éveillait derrière les rideaux de la chambre que son père lui avait fait meubler au second étage de hôtel, jusqu'à ce qu'elle fermât sa fenêtre sur les clartés nocturnes de la place de l'Étoile, elle n'en revenait pas, de se dire : « Je puis faire tout ce que je veux! » Très grande, très haute cette chambre avec son plafond arrondi où des Amours peints jouaient à se culbuter parmi des enroulemens de nuages. De quelque côté qu'on s'y tournât, ce n'étaient que boiseries en délicate grisaille, médaillons, trumeaux anciens qui gardaient l'attendrissement du temps passé. Les murs recouverts d'une soie à bouquets, choisie selon ses goûts à l'époque de son mariage, étonnaient à présent Laurence. Elle ne s'y reconnaissait plus, s'y sentait changée, différente d'elle-même, un peu comme sous un déguisement. Mais de l'autre côté des vitres, avec quel *Alleluia* elle saluait son cher Paris!... Les larges avenues dont le nom sonne la victoire déployaient au loin leurs perspectives de verdure; l'Arc de Triomphe ouvrait successivement au soleil ses quatre portes glorieuses, et là-bas en plein ciel montait toute droite la flamme rose de l'Obélisque. Devant ce décor de beauté, elle avait vécu son enfance. Sa mère était auprès d'elle. Ses espoirs étaient vifs et chantans. Elle avait eu quinze ans, puis dix-huit. Que restait-il des jours finis? Est-ce que ce rayon qui oblique vers sa fenêtre ne vient pas en messager lui apporter quelqu'une des gaietés de jadis? Est-ce que de la brume matinale de la Seine ne va pas surgir la chère forme évanouie?... O mère si tendre et protectrice, comme on aurait besoin de vous aux heures où la vie change de route!... Hélas! pour s'abriter contre le sort, pour la soutenir et la défendre, pour la préserver de tout mal, Laurence n'a plus qu'un rempart bien fragile : les deux bras de sa fille noués autour de son cou.

Chaque matin, avant onze heures, elles étaient dehors toutes les deux. Alertes, affairées, elles allaient d'un bon pas, l'épaule d'Odette à hauteur des jupes de sa mère, la main prise dans sa main. Elles descendaient vers les rues commerçantes. Entre la Madeleine et l'Opéra, les trottoirs s'encombraient, les vitrines resplendissaient; les charrettes des quatre saisons faisaient, au milieu de l'asphalte, éclore de prodigieux petits jardins. Et rien

que de respirer leur arome on avait tout un printemps dans l'âme.

Ce matin-là, le ciel avait une transparence de nacre; les maisons semblaient construites avec des matières précieuses; l'air était si riche en effluves vitaux qu'on croyait, à le humer, emplir ses poumons d'allégresse. Odette réclama une promenade au Bois de Boulogne. Elle adorait les vastes espaces vides; ils lui rappelaient tant de belles excursions faites avec sa maman à travers les campagnes! Dès l'entrée de l'avenue, le sol blondissant lui mit aux jambes l'envie de gambader en liberté. Elle dégagea sa petite main, but une large gorgée de cet air vif qui sentait bon la terre fraîche et la feuille, et prit un galop de poulain. Des voitures la dépassaient dont les roues soulevaient un double sillon de poussière ; des lézards peureux s'enfuyaient à son approche et, comme pour l'accompagner dans sa course, les oiseaux chantaient à tue-tête.

Avec une complaisance attendrie, Mme de Kermor suivait la grâce agile de son enfant. Elle pensait: « Est-ce heureux cet âge où l'on court sans but, pour le plaisir, afin de se donner la sensation violente d'exister. Remuée d'élans dont elle ignorait la cause, si elle n'avait pas été arrêtée par la présence des promeneurs, elle aussi aurait ramassé ses jupes à deux mains et se serait mise à courir. Arrivait-il à quelque passant de la dévisager, de la suivre un bout de chemin, elle ne se fâchait pas. « Suis-je donc encore bien? » pensait-elle. Et l'idée que sa jeunesse, qu'elle croyait finie, ne faisait que commencer, lui mettait sur les lèvres une saveur de fruit juteux. Trente ans! Elle avait trente ans! On n'est peut-être pas dans sa première fraîcheur à cet âge, mais on est si femme!

L'heure du déjeuner approchait. Quel dommage de quitter si vite l'enchantement des allées vertes! Laurence aurait voulu presser entre ses mains, étreindre avec tendresse la nature qui semblait partager avec elle ses forces de sève. Du moins, elle ne rentrerait pas sans emporter une moisson.

A l'angle des Champs-Élysées, sous un auvent de toile bise, une jolie fille s'abritait contre le soleil et le vent; des branches humides encore de rosée chantaient autour d'elle la symphonie mauve et blanche des lilas.

— Étrennez-moi, ma bonne dame, lui dit-elle, cela vous portera bonheur.

Les feuilles ressemblaient à de petits cœurs repliés; une suave odeur de bosquet s'échappait des corolles ouvertes. Laurence et sa fille se penchèrent sur cette haleine, avides comme si elles y voulaient boire.

— Oh! maman, achète les fleurs. Et c'est moi qui les porterai.

Laurence paya le prix de la plus grosse botte et la posa entre les bras tendus d'Odette.

— Cela ne va-t-il pas être trop lourd pour toi?

La mioche mit à protester une importance toute comique.

— Allons donc!...

Et contre sa poitrine, comme elle eût fait d'une poupée précieuse, elle écrasa le bois des tiges, pendant que le visage clair des lilas se balançait par-dessus son épaule.

Aussitôt à la maison, Laurence reprit les fleurs. Elle ne s'en fiait qu'à elle-même du soin de leur fournir l'eau nécessaire. Une à une, elle les émonda, en forma de belles gerbes et, avec des soins infinis, les distribua dans des vases de cristal où leur splendeur achèverait de s'épanouir jusqu'à la réception du soir. Elle aurait souhaité, pour cette réception, que le salon ressemblât à une forêt embaumée.

Mieux que quiconque, M. Bertal excellait à réunir aux hommes agréables les femmes les plus recherchées de Paris. « Nos invités, avait-il coutume de dire, se confient à nous pour la durée d'un soir pendant lequel nous assumons la charge de leur bonheur. » En conséquence, il ne négligeait rien de ce qui pouvait y contribuer. Son goût se révélait en toutes choses: il attachait autant d'importance à la confection d'un menu qu'au choix des convives. Soit par sa situation, soit par sa valeur individuelle, chacun devait montrer patte blanche. Quant aux dames, la beauté ou du moins l'agrément était de rigueur. Et l'amphitryon de prétendre : « Les hommes n'ont d'esprit que devant un joli sourire. »

Dans cette société si parfaitement triée où l'on causait de tout sans fadeur et sans pédanterie, où la musique était excellente, où beaucoup de bons mots circulaient, l'entrée de Mme de Kermor fut un véritable événement. Expressif encore plus que joli, son visage avait une signification profonde. Deux élémens principaux en constituaient la personnalité : des yeux clairs pleins de courage et de franchise; une bouche où le rouge des lèvres avait une mobilité fascinante. Avec cela d'éton

nans cheveux de lumière qui faisaient songer tantôt à ceux d'Ophélie flottant à la clarté pâle des étoiles, tantôt aux nattes d'or qu'Isolde laissait tomber sur ses épaules.

Ainsi qu'il arrive aux personnes longtemps exilées, la jeune femme se montra curieuse du mouvement mondain. Elle imaginait, lui venant de là, quelque prestigieuse distraction, une sorte de bouleversement agréable dont son ennui serait distrait, Le cercle intime fut élargi. On lui présenta tout ce qui, dans la littérature ou les arts, avait un renom. Une sorte de fringale intellectuelle excita son esprit. Elle aimait à causer de choses sérieuses; et cela paraissait naturel qu'elle en parlât, car on voyait qu'elle y avait réfléchi. Les femmes la laissèrent indifférente. Elle les jugea frivoles et rusées, plus vaniteuses que fières, en somme très différentes de ce qu'elle était. De leur côté, elles la critiquèrent. Ses manières libres, ses idées, sa façon de se vêtir n'avaient pas cette banalité qui plaît au grand nombre et détourne l'élite. « Leur conversation m'ennuie, pensa-t-elle, que ferais-je de leur amitié ? »

Au contraire, son esprit attentif au mérite lui conquit la sympathie des hommes. Sans le provoquer, elle excitait le désir, par cette véhémence de nature qu'on devinait en elle. Les hommages ne lui déplurent pas. Elle crut, dans le murmure de cette vogue qui montait vers elle, distinguer l'amour venant, comme, au fond d'un coquillage, on distingue la rumeur du flot. Mais bientôt, elle en découvrit le mensonge. Là où elle avait cru rencontrer des amitiés droites, elle ne tarda pas à démêler les ruses de la convoitise. Elle s'aperçut que les hommes qualifiés d'éminens ne le sont que par un don spécial d'exprimer leur pensée sous une forme attrayante, en dehors de quoi ils sont, autant que les autres hommes, sujets aux pires défaillances. Ceux qui l'avaient charmée l'effarouchèrent; leurs louanges lui firent l'effet de mains impudiques posées sur elle. Elle eut faim et soif de confiance et de sincérité.

C'est à l'heure de cette nouvelle orientation que le baron Varennes offrit à son ami Bertal d'amener, au prochain soir de réception, un jeune homme dont le premier livre occupait l'opinion. C'était la spécialité de cet aimable désœuvré que de servir, dans le monde, de cornac aux renommées en train d'éclore. Il adoptait certains auteurs, musiciens, peintres, artistes de toute sorte en qui il avait foi, et se vouait à les patronner. Il allait

par les salons, vantant leurs mérites, prédisant leur bel avenir, les servant comme s'il devait lui en revenir quelque chose. Leurs succès l'emplissaient d'orgueil, le consolaient de n'être rien par lui-même. Peut-être, en dépit de l'expérience, comptait-il sur une gratitude !

David Mériel avait la beauté noble d'un jeune dieu. La régularité de son visage semblait l'expression même d'une perfection intérieure, la forme d'une âme où tout serait charme et tendresse. Sa chevelure un peu ondée lui ornait le front de douceur ; ses yeux pleins de rêve avaient la couleur des sources vues à l'ombre. Sa bouche souriait avant même qu'il n'eût parlé. Orphelin de bonne heure et portant en lui l'hérédité d'une race indolente, il n'avait rien entrepris, rien tenté, après sa sortie du régiment. Seuls les voyages l'attiraient. Au retour d'un second hiver en Italie, l'idée lui vint de réunir en volume des notes jetées çà et là. Subitement, son nom, ignoré la veille, se trouva presque célèbre. A l'égard de ce débutant, la critique, si avare d'éloges quand il s'agit de confirmer une réputation, se montra indulgente et presque généreuse. Elle le loua sans mesure, l'opposa aux confrères déjà consacrés, lui prédit un avenir superbe, une route lisse et pavoisée.

A cette aurore d'un rayon, l'espoir s'alluma. Le jeune homme eut un si merveilleux soulèvement qu'il crut atteindre les cimes suprêmes de la vie. Il vit venir à lui les trophées, la richesse, les femmes, tout l'éblouissant cortège du succès. Véritablement, il crut que le soleil se levait sur une montagne nouvelle. Mais bientôt, les nostalgies auxquelles il pensait avoir échappé reparurent : l'horizon se décolora, ne retrouva plus l'éclat des premiers jours. Énergie, joie, effervescence de l'idéal tombèrent. Le bonheur factice que donne l'orgueil n'avait fait qu'effleurer la superficie de son cœur. Les profondes, les ferventes aspirations de sa nature restaient insatisfaites. A quoi bon la gloire sans amour ?

Jusqu'alors, l'excès même de sa sensibilité l'avait préservé d'aimer. Il fuyait les femmes par peur du mal qu'elles auraient pu lui faire, ou du moins il ne leur demandait que le plaisir. Quoique sa maîtresse fût à souhait, il ne l'aimait pas : du moins, elle ne le contentait qu'à moitié, car l'illusion qu'il ne pourrait se passer d'elle lui manquait. Qu'est-ce qu'un sentiment qui n'apparaît pas éternel ! Si impérieux que fût le pen-

chant de David vers l'absolu, il ne lui était guère possible d'imaginer que la gentille Rose Noël fût pour lui le terme et l'aboutissement de tout. Avec sa vivacité d'oiseau, ses rires carillonnans, ses caprices imprévus et le nuage de poudre de riz évaporé autour de sa personne, elle aurait plutôt symbolisé l'instant qui passe. Pendant les minutes d'étourdissement où son amant oubliait près d'elle tout ce qu'elle n'était pas, tous deux se fondaient, s'identifiaient presque; puis, il revenait à lui conscient, désolé. « Quelle misère, pensait-il, de se retrouver au fond de tout! Ne rencontrerai-je donc pas la créature en qui je me perdrais, je m'anéantirais, qui serait plus vivante en moi que ma propre existence? »

C'était la première fois que David abordait une réunion mondaine. Ses deuils, ses voyages, autant que son goût personnel, l'avaient jusqu'alors écarté des salons. Il en dédaignait l'oisiveté bruyante et l'aimable sottise. Les femmes en falbalas et dentelles étaient, de toutes, celles qu'il redoutait le plus. Il leur supposait une petite âme cruelle, pareille au dard de ces beaux insectes qui parcourent l'azur en bourdonnant.

Dès son entrée, il fut un point de mire. Les yeux des hommes se fixèrent sur les siens: les lèvres des femmes chuchotèrent. Timide jusqu'à en être torturé, il souffrit de se sentir ainsi regardé comme un objet curieux qui n'a pas encore de place. Il maugréa contre lui-même. Qu'était-il venu chercher au contact de ces indifférens? Quel démon l'avait enlevé à ses habitudes solitaires pour le confronter avec ces visages inconnus? Qu'en attendait-il? Quel bienfait? Il s'examina. Peut-être venait-il épier le semblant d'intérêt que son nom nouvellement imprimé ajoutait à sa personne? Bah!... Il se souciait bien de cela!... Espérait-il entendre parler de son livre? Mais, parmi les personnes présentes, qui l'aurait lu? Et d'ailleurs, il ne méprisait rien tant que le banal compliment du lecteur sans culture. Alors, quelle force secrète l'avait amené là? Il l'ignorait. Aucune intuition ne lui avait soufflé: « C'est ici! C'est ce soir. » Aucun pressentiment ne lui avait crié: « Prends garde! » Sait-on ce qui, certains jours, vous incite à sortir ou à rester à l'abri du sort? Sait-on ce qui vous fait prendre une rue, plutôt qu'une autre, et aborder quelqu'un à qui, depuis dix ans, on évitait d'adresser la parole? Sait-on quelle puissance mystérieuse vous saisit soudain, vous entraîne et vous lâche, l'œuvre du destin

accomplie? Et c'était le baron Varennes, ce neutre et falot personnage, qui avait été cette puissance-là. Le hasard d'une rencontre les avait mis en présence. David était dans une de ces dispositions où l'on accueille n'importe quoi, pourvu que ce soit une diversion : il s'était laissé conduire rue de Tilsitt.

M. Bertal fit au protégé de son ami l'accueil empressé d'un connaisseur, qui sait ce que valent et talent et jeunesse pour achalander un salon.

Puis il lui dit :

— Venez; je vais vous présenter à ma fille.

Près d'une lampe qui versait sur elle la clarté rose de son abat-jour, Mme de Kermor était assise. Un cercle de causeurs, autour d'elle, cherchaient à l'intéresser.

Il y avait Trémines, le peintre des fêtes officielles; un jeune mélomane, récemment débarqué d'Australie, sur lequel le baron Varennes comptait pour révolutionner les salons parisiens; Jean Stace qui avait eu du talent au début de sa carrière de sculpteur, et qui maintenant s'était adonné aux bustes de grandes mondaines. On causait d'un mariage annoncé et d'un retentissant divorce. Mais aucune de ces choses n'absorbait Laurence. Toute son attention était portée sur ce nouveau venu dont elle avait, dans la journée, lu le volume. De l'autre bout du salon, elle le vit venir à elle. Comme il était jeune!...

Tout de suite, elle eut envie de lui plaire.

— Vous avez en moi, monsieur, une admiratrice fervente; je ne connais vos vers que d'aujourd'hui, et ils me hantent comme une musique.

Il remercia d'une inclination, flatté du compliment, séduit par la grâce de celle qui le lui décernait.

Comme si un vent les avait balayés, ceux qui entouraient Mme de Kermor se dispersèrent. Aussitôt seule avec le poète, à demi-voix ainsi qu'une confidence, elle cita le sonnet qu'elle avait préféré. Ce fut l'impression d'une fenêtre qui s'ouvre, d'un parfum qui répand sa douceur. Par le divin accomplissement du rythme, la poésie flotta dans l'air ; la fade atmosphère du salon devint celle d'un jardin où fument les héliotropes, où défaillent les roses.

En entendant cette voix de femme à peine élevée d'un degré au-dessus du silence qui lui soupirait la pensée intime de son œuvre, le jeune homme éprouve une impression d'indicible bonheur.

Soudain elle se tait : l'enchantement cesse... Ce que ressent David est trop poignant, trop étrange pour être exprimé. Sa timidité d'ailleurs le retient; elle ne lui laisse que des formules de gratitude courtoise. Seul son regard, dont il ne peut dissimuler l'ivresse dit : Vous avez le contour et l'accent de mon rêve.

Mais Laurence n'a, pour le comprendre, qu'à écouter son propre cœur. En une irrévocable seconde, elle se sent soulevée au-dessus de ses sentimens ordinaires, pénétrée d'une sorte d'irradiation. Retrouvera-t-elle jamais un instant pareil à celui-là?...

Elle propose :

— Voulez-vous que nous fassions connaissance?

Ils s'assirent sur un canapé à l'écart. Les larges feuilles d'un palmier, inclinées au-dessus de leurs têtes, les préservaient de la lumière trop vive des candélabres. Ils se sentirent à l'aise pour causer. Ce fut comme s'ils étaient éloignés des endroits connus, qu'ils se fussent tout à coup trouvés ensemble sur un sommet ignoré de tous, inaccessible et pour ainsi dire hors du monde. Leurs idées s'échangeaient avec un plaisir insolite lors d'une première conversation. Leurs enthousiasmes concordaient. Chaque fois que l'un exprimait une idée, l'autre croyait l'avoir eue de tout temps. Quoique leurs existences eussent été dissemblables, tout en eux formait une symétrie. Est-ce que le désir ou le regret qu'ils ont des mêmes choses n'assortit pas les êtres mieux que des circonstances identiques?

Les récits de voyages agissaient très puissamment sur l'imagination de Laurence? Elle interrogea David sur ce qu'il avait vu. Gentiment, modestement, il raconta que, ne se sentant bon à rien, il avait couru le monde. Sa rêverie curieuse l'avait transporté de l'Espagne au Caucase, mené boire aux fontaines de l'Alhambra et conduit pieds nus dans les mosquées de Scutari. Il avait traversé les plaines dorées de l'Égypte et navigué sur les eaux du Bosphore. L'Italie surtout l'avait retenu. Successivement il avait aimé Rome pour ses âmes disparates fondues en une seule âme de beauté; Florence, pour la pureté de ses horizons, ses parfums, ses cyprès en quenouille et le jeu sur le ciel de ses clochers ajourés. Mais, ce qu'il préférait à tout, c'était Venise; il y était allé comme on répond à un appel et longtemps n'avait pu s'en déprendre. Pour parler des bras d'eau enlacés autour de la ville mourante, du visage fardé des palais, des îles qui sont comme des perles, mortes parce qu'on les a

abandonnées, il avait la voix vibrante d'un amant qui se souvient.

Laurence l'écoutait avec le mélange de crainte et d'attraction qu'on a pour ceux qui viennent de loin. Oh! les yeux qui ont vu ce que les nôtres brûlent de voir! Venise!... Ce nom évoquait en elle toute une magie. Elle se représentait, caché là, quelque fervent bonheur. On eût dit que les innombrables soupirs exhalés sur le flot depuis des siècles par tant et tant de couples passionnés la fît palpiter à son tour. Anxieuse, elle s'enhardit à poser la question qui, pendant que David parlait, soulevait et creusait sa poitrine :

— Amoureux, l'avez-vous été déjà?

Il fut un peu interloqué. Est-ce que vraiment c'était aimer, ce qui, parmi tant d'aventures, n'avait pas réussi à lier son cœur? Et pourtant, peut-on affirmer qu'on n'a pas été amoureux quand, si souvent, on a cru l'être? Il prit le parti de la franchise.

— L'amour, jusqu'ici, m'a fui ou mis en fuite. Plusieurs fois j'ai cru le saisir : ce n'en était que l'ombre.

Sans se rendre compte de ce qui se détendait en elle, Laurence éprouva un soulagement. Rieuse presque à l'idée que David fût libre, qu'il n'appartînt à personne, elle le félicita :

— Vous avez ainsi évité la pire des douleurs.

Vivement il s'en défendit :

— Détrompez-vous, madame ; on pâtit faute d'amour comme par la soif ou par l'inanition.

Elle le regarda. Parlait-il de lui seul où venait-il de deviner en elle une disposition identique à la sienne ? Il sembla à Laurence qu'ils se tendaient l'un à l'autre la coupe vide de leurs cœurs.

De nouveaux invités survenaient. Elle en prit prétexte pour s'éloigner quelques minutes et s'acquitter des devoirs de politesse. Son trouble dissipé, elle revint à David. Il était demeuré à la même place, ayant aux lèvres un sourire vague. Dès qu'elle reparut, il vit avec peine qu'elle n'avait plus la même expression.

— Est-ce que vous aimez la peinture? demanda-t-elle d'un ton enjoué qui contrastait avec le point où ils en étaient restés.

La brusquerie de ce changement mit l'esprit du jeune homme en déroute. Il balbutia :

— Mais... certainement.

— Venez, alors ; je vous montrerai une très intéressante acquisition de mon père.

Il la suivit devant un tableau de Romney qui représentait une jeune femme avec une fillette appuyée à son épaule. Toutes deux étaient vêtues de ces ondoyantes mousselines de l'Inde, sortes de nuées molles, neigeuses, qui épousent le corps, et dont la transparence laisse entrevoir les carnations chaudes L'éclat du teint et des yeux, l'ampleur aérée du paysage, la jeunesse virginale des blancs faisaient de ce double portrait une œuvre d'art incomparable. Mais c'était, par-dessus tout, un poème de maternité. La tendresse de la pose, la flamme des regards, la véhémence pour ainsi dire animale avec laquelle la mère étreignait son enfant, attestaient l'union étroite de ces deux créatures.

— Qu'en pensez-vous? demanda Laurence au jeune homme. David appréciait particulièrement la grâce des portraitistes anglais. Il vanta le modelé souple et franc, la fraîcheur de l'atmosphère, les étoffes, mais ne donna point d'opinion sur le sentiment des figures. Or, c'était là précisément que Laurence l'attendait. Trop intelligente pour ne pas saisir le sens complet de la peinture, elle était pourtant, ainsi qu'il arrive à la plupart des femmes, plus sensible à la signification sentimentale des traits, au ressort de la passion dans le geste, qu'à la technique même de l'art. Elle fit observer ce qu'il y avait de puissant, d'indissoluble dans ces deux corps pétris de la même pâte et amalgamés de telle sorte qu'on ne les pût concevoir l'un sans l'autre. Elle se complut à l'expression chaleureuse de la mère, à l'anxiété de la main qui protégeait l'enfant, à tout ce drame des êtres cramponnés l'un à l'autre, car elle y voyait une ressemblance avec elle et sa fille et comme une représentation de leur embrassement.

Il fut évident pour David qu'une dévotion particulière l'attachait à cette œuvre ; on eût dit qu'elle se mettait sous sa protection, qu'elle l'invoquait comme si c'eût été une image pieuse. Il en conclut :

— Sans doute, madame, vous avez un enfant?

— Oui ! Une adorable fillette de dix ans.

Ce « oui » avait été exhalé d'un grand souffle. Sans s'expliquer ce qui survenait en lui, le jeune homme sentit tout à coup ses dispositions modifiées : le tableau lui parut moins plaisant; une faute de dessin qu'il n'avait pas remarquée tout d'abord lui sauta aux yeux : les bras de l'enfant avaient une longueur excessive.

Les salons se dépeuplaient; la conversation, parmi les groupes, commençait à languir. Du côté du vestibule, on voyait glisser des traînes d'étoffe. Aux hommes qui venaient lui présenter leurs hommages, Mme de Kermor tendait une main distraite.

Un des derniers, le baron Varennes s'approcha d'elle.

— Eh bien! madame; comment trouvez-vous mon jeune poète?

Elle ne s'attendait pas à cette question. Pour un peu, elle l'eût trouvée indiscrète.

Un petit frémissement lui agita les lèvres.

— Monsieur Mériel?... Mais, il me paraît avoir un esprit délicat.

Le baron pensa qu'il fallait corser l'impression faite par son protégé.

— Ne vous y trompez pas, madame, avec sa modestie et sa réserve, c'est un garçon exceptionnellement doué. Je le connais depuis son enfance : quand il était gamin, on le croyait destiné à la peinture, tant il dessinait joliment ; puis, il s'est mis à faire des vers. La défiance qu'il éprouve de lui-même le rend incertain sur sa vraie voie. Ce qui lui manque, c'est une direction, quelqu'un qui s'intéresse à lui. Sa mère, romanesque, et de bonne famille, avait épousé contre le gré de ses parens un musicien sans grand talent; mais elle l'aimait, elle lui croyait du génie. Tous deux sont morts jeunes, laissant ce fils unique. Il vit seul; souvent il disparaît pour des exils subits, revient et parle de repartir.

Quoiqu'elle n'apprît rien qu'elle ne sût déjà, Mme de Kermor se gardait d'interrompre. Elle mettait, au contraire, toute une complaisance à se laisser instruire sur David. A mesure qu'on le dépeignait faible et désemparé, elle s'intéressait à lui davantage; l'envie d'être bonne, secourable, entrait en elle, s'y insinuait par la pitié, cette brèche toujours ouverte à la place la mieux défendue des cœurs de femmes.

A quelques pas de là, le poète attendait, pour avoir son tour, que ce dialogue fût terminé. Il n'entendait pas ce qui se disait, mais, contemplant le visage de la jeune femme, se demandait « Est-ce que je désire la revoir tous les jours de ma vie, ou jamais? » Soudain, il remarqua avec quelle attention elle écoutait son interlocuteur. Elle semblait lui dire : « Encore, encore, parlez-moi. » Que pouvait-il raconter qui la captivât à ce point?

David prêta l'oreille : c'était de lui qu'il était question. Surprise lumineuse ! Perspectives ouvertes ! O ciel déchiré de printemps !...

Avertie par un secret instinct, Laurence retourna la tête. Ils se trouvèrent tous les deux face à face, et se regardèrent sans oser parler, avec une même rougeur aux joues.

Il n'y avait plus que les intimes, dont c'est le privilège de s'attarder les derniers dans une maison. Un séjour plus long du nouveau venu pouvait sembler étrange. Il ne lui restait qu'à prendre congé.

— J'espère que vous vous plairez ici, monsieur, et que vous y reviendrez souvent, lui dit M. Bertal.

Et elle, que serait son adieu ?...

Le cœur palpitant, il l'aborda.

Elle confirma l'invitation de son père, presque dans les mêmes termes; mais l'accent en ôtait toute banalité.

Aussitôt la résolution du jeune homme fut fixée.

— Certes, madame, je n'y manquerai pas.

— A mardi, alors?...

Déjà, il n'envisageait plus la longueur d'une semaine sans impatience.

— Ne pourrai-je pas, auparavant, vous faire une visite ?

Quoi de plus naturel que de consentir ? Elle avait sur les lèvres : « Oui, venez, » lorsqu'un vague effroi la retint. C'était comme si, à l'improviste, elle s'était trouvée au bord d'une falaise.

Suspendu à sa réponse, le jeune homme surprit le geste qu'elle avait eu de reculer. Une expression d'enfant malheureux se peignit sur ses traits. Il implora :

— Dites oui.

Ce fut irrésistible.

— Vous me trouverez tous les jours vers six heures, accorda Laurence, et elle lui tendit sa fine main gantée de blanc.

Il s'inclina. Peut-être la garda-t-il entre ses doigts au delà de la seconde autorisée. Peut-être, contre sa bouche, l'appuya-t-il plus que cela n'était séant. Du moins, la jeune femme le crut, car elle la retira précipitamment. Mais, elle-même, avait-elle tout le sang-froid qu'il faut pour apprécier les choses à leur juste valeur?...

Aussitôt dehors, David respira largement. Il ressentait l'acti-

vité de quelqu'un pour qui vient de s'accomplir un événement considérable. L'air nocturne était vif et piquant; les trottoirs luisaient comme des dalles d'église. Dans un besoin de se mouvoir, d'agir, il descendit à pied jusqu'à la place de la Concorde. Là il balança sur ce qu'il allait faire. Entrer au cercle? L'idée des conversations qu'on y tient lui fit tourner les talons. Rentrer chez lui? A quoi bon, puisqu'il était sûr de ne pas pouvoir dormir. Où aller? Les toits de la Madeleine et de la Chambre des Députés opposaient leurs triangles énigmatiques. La ligne des quais s'étendait calme et solitaire. Il la suivit distraitement. Parfois il heurtait un arbre, parfois il s'arrêtait, les coudes appuyés à la pierre du parapet. L'eau noire du fleuve paraissait immobile : des reflets verts et rouges alternaient au-dessous des ponts. Soudain, derrière les dentelures de Notre-Dame, l'horizon rougeoya. Un flot clair jaillit de l'ombre. L'aube!... C'était l'aube!...

Les derniers hôtes partis, Laurence s'était attardée dans un fauteuil. Elle avait le corps alangui, comme si un souffle chaud l'eût pénétrée. Sans s'en apercevoir, elle souriait. Étonnement merveilleux!... Attente!... Ah! qu'ils sont beaux ces premiers instans où les terres inconnues se dessinent! On imagine qu'on vivra là des jours non pareils à ceux qui les ont précédés. Certains pourront bien encore être obscurs ou brumeux, mais ne suffit-il pas d'un phare de place en place pour que la plaine morne des eaux resplendisse?

La rêverie de la jeune femme était si absorbante, que son père rentra au salon sans qu'elle l'entendît. Inquiet de la trouver là encore, il eut une sollicitude...

— Serais-tu souffrante?...

— Non, père; seulement un peu lasse.

— Tu ne t'es pas ennuyée, au moins?

C'était sa coquetterie à cet aimable homme qu'on trouvât de l'agrément chez lui. Il tenait à ce que ses convives en sortissent avec le goût d'y revenir. Le désir de ce succès, où se prolongeait l'art qu'il avait toujours eu de plaire, était si vif en lui, qu'il s'étendait même à sa fille.

Elle se récria.

— M'ennuyer!... J'étais triste, au contraire, en pensant au jour prochain où je ne serai plus ici.

— Bah!... Est-ce que ton mari parle de retour?

— Oui, dans une quinzaine.

— Mais cette fois, tu ne vas pas loin ; tu reviendras souvent, très souvent.

Elle eut un soupir gros d'alarmes.

— Le pourrai-je?

M. Bertal secoua énergiquement la tête. Ne se sentait-il pas prêt à lutter pour garder cette fille charmante, l'orgueil et le succès de sa maison ?

— Tu ne vas pas, j'imagine, te laisser mettre en cage.

Elle se leva, belle de résolution.

— Oh! il n'y a pas de danger!...

D'un geste galamment paternel il lui entoura la taille et la conduisit à la porte de la chambre, qu'à l'étage supérieur elle occupait avec Odette. Au moment de lui souhaiter le bonsoir, il la détailla des pieds à la tête. Elle était exquise dans sa robe blanche en dentelle brodée d'édelveiss au cœur d'or : une vraie fée descendue des montagnes.

Il grommela.

— Je voudrais bien voir que cet animal t'empêchât de m'assister à chacune de mes réceptions!

— Comptez sur moi, mon père.

Laurence entra chez elle sur la pointe des pieds, attentive à ne pas réveiller sa fillette dont le lit était proche du sien.

Furtivement, une petite voix s'échappa des rideaux.

— C'est toi, maman?

— Comment!... Tu ne dors pas?

Odette pleurait sous ses couvertures.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien; mais impossible de fermer les yeux avant de t'avoir revue.

— Pourquoi?

— Tu vas me gronder!

— Dis toujours.

— Je m'imaginais que tu n'allais pas revenir.

La mère ne songeait pas à gronder, elle était ébahie. S'en passe-t-il, des choses, dans ces petites cervelles!...

Elle fit semblant de plaisanter.

— Et où donc aurais-je été, mon Dieu!...

Odette n'avait pas cherché si loin. Pendant les heures de demi-sommeil où elle avait entendu la rumeur du salon, ses nerfs

s'étaient exaspérés. Des étrangers, des inconnus lui prenaient un peu de sa mère!

— Si tu savais les peurs que j'ai, dès que tu n'es pas là!

Laurence fit semblant d'être sévère.

— Quelle absurdité!

Mais en même temps, elle entourait les petites épaules moites, et couvrait de baisers le front humide de sueur.

Pelotonnée dans sa chemise, Odette recevait ces caresses avec des ronrons de chatte. Elle humait sa chérie, la palpait comme pour bien s'assurer de l'avoir reconquise. De ses mignons doigts, elle lui parcourait les cheveux, ces cheveux habituellement départagés par une raie et qui ce soir-là se dressaient en un beau casque de guerrière. Elle caressait la blanche poitrine, le cou que serrait un rang de perles :

— Est-ce toi? Est-ce bien ma maman?

— Folle! folle aimée! fit Laurence.

Puis elle tenta de se dérober.

— Allons, il faut faire dodo maintenant.

Mais Odette n'était pas tout à fait rassurée. Il y avait encore de ces choses qu'elle n'osait pas dire.

— Qu'est-ce qu'il y a, voyons?

— Je voudrais que tu me fisses une promesse.

La mère ne demandait qu'à ce que sa chère despote fût heureuse.

— Laquelle, dis?

— Jure-moi de ne jamais te coucher sans m'avoir embrassée?

— Est-ce que j'y ai jamais manqué?

— Non! mais, plus tard, quand je serai grande.

Dans un éclair de lucidité, Laurence vit l'avenir : Odette grandie, mariée, ne réclamant plus sa présence. Son cœur se serra; mais elle se garda bien de surexciter la déjà trop vive sensibilité de l'enfant.

— Plus tard!... Qu'y aura-t-il de changé? On s'embrassera tous les soirs de la vie.

Soulevée, comme suspendue à ce qui était pour elle la parole de Dieu, Odette répéta :

— Bien vrai? Tous les soirs?

— Bien vrai. Imagines-tu un temps où je pourrais m'endormir sans t'avoir serrée sur mon cœur?

Et sur cette assurance, Mme de Kermor replaça la tête can-

dide au creux de l'oreiller, remonta les couvertures jusqu'au petit menton rose, et ferma les paupières avec deux baisers doux... si doux !

— Dors, mon ange.

Subitement allégée, les membres détendus dans un bien-être de sécurité, Odette s'endormit bercée de songes heureux.

III

Chaque jour, à l'heure où, derrière l'Arc de Triomphe, le couchant tend ses draperies de pourpre, David Mériel se présentait rue de Tilsitt. Quelquefois Mme de Kermor n'était pas rentrée. Il l'attendait, craintif, énervé, anxieux, de ce qui la retenait loin de lui. D'autres fois, c'était elle, qui du fond de la bergère où son impatience essayait de se contenir, regardait sur la cheminée avancer les aiguilles au cadran du petit temple en marbre blond. Un coup de sonnette activait sa respiration. C'était lui : son ami ! Oh ! le charme de ces fins de journées où chacun prend tout ce qu'il a recueilli, pensé, éprouvé depuis la veille pour le mêler à l'âme de l'autre, pour en faire un de ces bouquets assortis, dont les nuances sont plus riches d'avoir été mises en commun !

Confiante en ce qu'il y a de grave et d'un peu tutélaire dans le sentiment qui la domine, Laurence s'y abandonne sans scrupule. Elle ne voit, elle ne veut voir en David qu'un cher être faible, l'ami de son intelligence, un enfant presque à protéger. Est-ce que son cœur regorgeant de maternité ne la met pas à l'abri de ce qui serait dangereux ? Parfois, il arrive bien qu'une lueur jaillisse trop vive aux prunelles du jeune homme. Alors elle a l'impression d'une digue entre eux qui va se rompre ; sa parole expire ; son regard se détourne ; la force muette de sa pâleur demande grâce... et l'orage passe sans éclater.

Il y a pourtant des jours où David croit qu'il ne pourra pas se contenir davantage. Il est sur le point de tomber à genoux, de crier : « Vous êtes tout ce que je chéris au monde. » Mais la peur de perdre ce qui lui est devenu plus nécessaire que l'air et le pain l'arrête. Qu'adviendrait-il de leur intimité, s'il parlait ? Que ferait Laurence ? Elle-même l'ignore. Logée dans ce palais d'illusions que les femmes sont si habiles à se construire, elle évite de penser que leur camaraderie peut avoir une fin. Chaque

heure passée ensemble les clôt dans un cercle d'enchantement plus étroit. Chaque adieu leur fait sentir la rupture de quelque divin sortilège. Jusqu'au lendemain ils ne pensent qu'à la minute du revoir. Ils oublient que leur bonheur est menacé par toute journée qui s'écoule. Comment croire que ce qui est indispensable peut n'être plus?

Un matin, au réveil, on remet à Laurence une lettre de son mari. Il annonce qu'à la fin de la semaine il sera de retour. Toute normale, toute prévue que soit cette nouvelle, la jeune femme en est frappée comme par l'annonce d'un désastre. Elle se laisse retomber sur ses oreillers, et regarde avec stupeur l'enveloppe de grand format qui porte le timbre du régiment. L'image de M. de Kermor est devant elle, en casque et en sabre, tel que si souvent, à pareille heure elle l'a vu entrer dans sa chambre, couvert de la poussière des manœuvres. Oh! cette carrure de lutteur, cette face sanguine, ces mains... ces mains que jamais elle n'a pu regarder sans frémir!... Comment va-t-elle, après des jours d'émancipation, retrouver leur contact? L'aversion qu'elle en a contracte d'avance sa gorge. Mais, que peut-elle? Avant trois jours, Ivan sera près d'elle. A peine a-t-elle le temps de pourvoir à leur nouvelle résidence de garnison.

Plusieurs fois déjà elle a été à Versailles, mais sans rien décider. Les longues avenues qui mènent à des carrefours inhabités; les rues au pavé sonore; les places où l'herbe pousse, chétive, entre les dalles, lui ont suggéré un effroi de tombeau. Comment vivre là? s'est-elle demandé, oubliant les années acceptées dans un site autrement nostalgique.

Allons! Il le faut! Il le faut!... Et résolue à en finir elle sonne.

— Habillez-moi vite, dit-elle à Francine; je prends le train.

La servante ne peut manquer de remarquer le visage bouleversé qu'a sa chère maîtresse. Elle s'alarme des gestes fébriles, de la brusquerie de mouvemens qui remplace les soins lents et minutieux donnés ces derniers temps à la toilette.

— Madame n'a pas reçu de mauvaises nouvelles?

— Si!... répond précipitamment Laurence... Puis confuse elle se reprend: — Non... Monsieur arrive samedi.

Sans avoir soin de refriser les mèches claires de son front, elle prend des mains de Francine le chapeau que celle-ci lui réd-

sente et le fixe par de longues épingles dont la pointe acérée semble une menace contre son crâne.

En quittant la gare, elle se fait conduire à la grille du château. C'est le moyen qu'elle a trouvé de se réconcilier avec Versailles. Il lui semble que ces ruines, où les passions, avant que de se taire pour toujours, ont mené si grand tapage, lui communiqueront un peu de leur quiétude.

Sur un ciel gris, traversé de nuages rapides, la royale façade ressemblait à un immense mausolée. Les ifs tout noirs taillés en pyramides alternaient avec la blancheur des urnes; et, jusqu'aux extrémités des terrasses, les statues, attristées par la lumière blafarde de cette journée sans soleil, semblaient les gardiennes de quelque jardin funéraire. Tout en parcourant les allées dont le sable garde l'empreinte de tant de pas disparus, les pensées de Laurence inclinèrent vers la mort. Est-ce que le sort de ceux qui ont achevé de débattre leurs ambitions, leurs amours, leurs peines, n'est pas plus enviable que le sien?... Deux douleurs combattent en elle dont elle ne sait quelle est la pire: dans peu de jours elle fléchira de nouveau sous la servitude conjugale; demain, il faudra dire adieu à son ami. Le pourra-t-elle? En aura-t-elle le courage? Jusqu'alors lâche par tendresse, elle a reculé l'instant de prononcer l'arrêt inévitable... Son cœur saigne à l'idée qu'elle devra dire: « Nous allons être désunis. David, vous ne me verrez plus. Je n'entendrai plus votre voix si douce. Notre amitié deviendra morne comme un veuvage. Vous ne m'oublierez pas, je le sais; mais qui sera votre confidente? »

Elle était parvenue sur la rive du grand canal. Pareilles à des voiles de navires, le reflet des nuées voyageait à la surface de l'eau. Sur une branche, un rouge-gorge s'ébroua et prit son vol du côté droit de la futaie. « Se peut-il, pensa Laurence, qu'une si chétive créature soit libre au milieu de l'espace et moi captive pour toujours? » Avec l'allure lente des femmes qui ont l'habitude de rêver en marchant, elle continua sa route. Une allée couverte laissait, au bout de sa perspective, apercevoir l'arc imposant de la porte Saint-Antoine. Elle s'y engagea. A mesure qu'elle avançait sous la solennité de cette voûte, l'ordre, la sérénité du lieu agissaient à son insu. Il lui semblait qu'un fluide béni la pénétrait, qu'une promesse du ciel tombait des cimes sur son cœur. Le désert devenait éloquent. Sous ces

ombrages où La Vallière avait pleuré, elle acceptait de mettre son cœur en retraite. Les jours où il serait trop tumultueux, elle irait s'asseoir sur le bord des bassins qui virent vieillir les reines et elle songerait : « Les larmes humaines tarissent ; ce qui reste c'est l'héritage de sacrifices accomplis aux heures décisives. »

La matinée s'achève. Laurence se souvint que c'était pour y chercher la place du foyer futur qu'elle était à Versailles. Face aux futaies de Trianon, un pavillon de même style était à louer. Préférant au confort d'une maison de ville le voisinage des bons arbres et la musique des oiseaux, elle entra pour le visiter. La maison était bien un peu vieillotte avec son balcon descellé et ses murs où moussait le salpêtre ; mais les fenêtres divisées en petits carreaux, les trumeaux d'azur pâle, et les boiseries bordées de perles avaient le cachet de la bonne époque. Le jardin surtout l'enchanta. Il n'était guère plus étendu qu'un salon ; pourtant, on eût dit que la grande âme brûlante de l'été y tenait tout entière. Des touffes de rhododendrons jaillissaient de toutes parts ; des mésanges roucoulaient. Une fontaine, étreinte à sa base par des mousses, égouttait faiblement une eau limpide. Près de là, une corbeille de rosiers promettait des roses par centaines. Sous une tonnelle où la vigne vierge s'entre-croisait aux clématites, un vieux banc moussu offrait un mystérieux asile de rêverie. Séance tenante, l'affaire fut conclue.

Trois jours plus tard, Monsieur, Madame de Kermor et leur fille étaient réunis dans leur nouvelle habitation.

Le temps passé par lui dans la solitude n'avait pas été propice à l'humeur d'Ivan. L'impression qu'il eut, en revoyant Laurence l'œil plus brillant, du rose aux joues et habillée avec une recherche élégante, fut plutôt désagréable. Il ne s'expliquait qu'à moitié ce qu'il éprouvait, mais c'était comme s'il n'était pas sûr de retrouver vraiment celle sur qui dix années d'un pouvoir absolu avaient mis leur griffe. Elle employait en causant des mots qui ne lui servaient pas autrefois, respirait plus profondément et, dans le fond des fauteuils, elle avait des alanguissemens qu'il ne lui avait jamais vus. Comme ce satané Paris change une femme !... Décidément, il avait eu tort de relâcher sa surveillance.

Le malaise de leur réunion ne fut pas moins sensible à sa compagne. Si elle avait pu s'accoutumer à un organisme aussi

violemment contraire au sien que l'était celui de M. de Kermor, c'était en raison de la loi visuelle qui empêche de juger ce qui est trop proche de soi. Gare au recul! Elle n'avait, jusque-là, haï ni aimé son mari : elle l'avait subi. Tout d'un coup, elle l'eut en aversion. Les défauts, les tics, les simples manières d'être, qui passaient inaperçus, lui sautèrent aux yeux; rien que le dos d'Ivan, le dos gras qui poussait un bourrelet au-dessus du faux-col lui donnait envie de pleurer et de fuir. Elle imagina que les mains s'étaient agrandies pendant l'absence et que la mâchoire était devenue plus saillante. Le premier soir où il s'approcha d'elle pour l'embrasser, la malheureuse eut peine à contenir un mouvement répulsif. Ses nerfs grincèrent. Il lui fallut toute une force d'âme pour réprimer le cri vrai de son âme. L'image de David recula dans un lointain inaccessible.

Les journées traînèrent. Laurence ne faisait mine de s'éveiller qu'à l'heure où le cheval du capitaine galopait vers le quartier de la division. Alors elle exhalait un soupir!... Que faire jusqu'au soir?... Elle s'habillait lentement, sans plaisir, comme s'habillent les femmes qui sentent l'inutilité d'être belles. Puis elle se cherchait des besognes qui employassent son esprit. De tout temps, elle avait aimé lire, des vers de préférence; elle y découvrait des sensations, des paysages de son âme, comme dans un tableau on reconnaît une contrée où l'on n'a jamais été. Maintenant, elle laissait les pages se refermer sur ses doigts et, pendant de longues heures, s'abandonnait à ses propres songeries. Les promenades lui causaient une inconcevable courbature. Pourtant, si las que fût son cœur, et quoique ses jambes pesassent, comme si tous les ressorts en avaient été distendus, chaque jour, accompagnée d'Odette, elle se dirigeait vers le parc royal. Se souvenant de sa première impression, elle se fiait à ces espaces de paix pour lui bercer l'âme, l'engourdir, lui communiquer un peu de leur léthargie. Mais, loin que le bien qu'elle en attendait se produisît, elle rentrait oppressée, les lèvres sèches, le cœur cambré. Il aurait fallu pour son repos, qu'il n'y eût dans l'air ni ces parfums d'acacias en fleurs, ni ce chant de guitare que fait l'aile soyeuse des guêpes, ni cette brise tendre à travers les frisons de sa nuque. Où aller? Où se mettre à l'abri des appels qui affolent et font frémir? En quel asile échapper à l'inapaisable soif du bonheur?

Elle ferme les yeux afin de ne pas voir palpiter l'eau trop

douce. Elle traverse sans s'y arrêter l'ombre où passent des flèches d'or. Elle se détourne des bras avenans des déesses comme si quelque aspic habitait les corbeilles qu'ils présentent chargées de leurs lourds fruits de pierre. En dépit de l'été, la pauvre femme cherche à se persuader qu'il fait nuit, qu'il fait froid, qu'il fait laid sur le monde. O David! si votre cher visage apparaissait au détour d'une allée, comme aussitôt l'univers reprendrait sa couleur!

Ce matin-là, le silence du déjeuner était plus hostile encore que de coutume. Odette aurait bien pu mettre quelque animation avec son babil d'enfant précoce, mais M. de Kermor interdisait qu'elle parlât à table. Le nez sur son assiette, subissant la pesanteur de l'air où couve une dispute, elle grignotait sans appétit, risquant de temps à autre un coup d'œil oblique, afin d'observer si la mine de ses parens ne se déridait pas. Au contraire, à mesure que durait le repas, Laurence se figeait dans un mutisme plus farouche : la façon canine qu'avait Ivan de broyer la viande lui causait une indicible répulsion. Le voir, entretenir si bruyamment, si voracement une vie qu'elle eût presque souhaité de voir s'éteindre : spectacle maussade ! En personne qui, elle, fait profession de sobriété, elle applique ses épaules au dossier de sa chaise et transporte son esprit ailleurs. Par delà les tintemens de vaisselle, elle évoque la salle à manger de la rue de Tilsitt, pareille, entre les quatre panneaux de tapisserie où se jouait l'art aimable du XVIIIe siècle, à un enclos mythologique. Que de repas heureux elle a pris là, David à son côté !... Mais celui qui se retrace aujourd'hui à son souvenir c'est le dernier, celui où ils se sont murmuré : « Tout est fini ! » C'était le lendemain du jour où elle avait été à Versailles. Il n'y avait aucun moyen de reculer l'aveu fatal. Elle s'était dit : « Aussitôt que nous serons assis à table, je parlerai. — Qu'avez-vous? — lui avait demandé David. — Pourquoi ce silence? — C'est que j'ai quelque chose d'affreux à vous dire. » Il était devenu tout pâle. « Alors ne le dites pas ! Oh ! non, j'ai trop peur ; je ne veux pas savoir. — David, mon ami, nous allons être séparés. — Vous partez? — Oui, mon mari revient ; il faut que j'aille vivre avec lui. » Elle l'apercevait de profil : il tremblait ; ses lèvres n'avaient plus de couleur. « Mais où?... » Quand il sut que c'était à moins d'une heure de Paris, son cher visage se rasséréna : « J'irai vous voir. » — Elle avait détourné la tête : » — Cela ne sera pas possible ! — Alors,

alors?... Car vous n'imaginez pas que je vais pouvoir me passer de vous. » Et lasse à mourir, misérable, humiliée, elle avait avoué quel esclavage était le sien. « Et vous consentiriez à me laisser si malheureux!... » Oh! cet air de faiblesse auquel elle ne savait pas résister! Elle promit : « Je reviendrai quelquefois chez mon père. » — David reprit courage : « Et nous nous écrirons?... » Une fois encore elle fit, sans le regarder, le signe lamentable du refus : « Cela serait une grave imprudence. » Et le dîner s'acheva sans qu'ils eussent le cœur d'échanger une parole de plus.

Maintenant, que fait-il? Comment se passent ses soirées?... La pensée qu'il souffrait loin d'elle serra l'âme de Laurence. Puis une douleur autrement poignante l'envahit. Si une autre l'avait consolé!... Mais, que va-t-elle penser là! Non, elle ne peut pas le croire... Pourtant, il y a plus d'un mois qu'ils ne savent rien l'un de l'autre. C'est long, un mois, pour qui en compte les minutes. Oh! le revoir!... le revoir!... Et l'obsession s'enracinait. Si David s'était fatigué de l'attendre!... Si, la jugeant oublieuse, il s'était affranchi d'elle? Mais non; encore non. L'amitié n'a pas de ces soupçons, ni de ces injustices... L'amitié n'est pas changeante... Mais est-ce bien d'elle qu'il s'agit?

La voix claironnante d'Ivan déchira cette rêverie :

— Comme vous êtes pensive!... A quoi donc songez-vous?

Laurence balbutia, rougissante :

— A rien. J'attendais que le déjeuner fût fini.

— Vous ne mangez pas?

— Je n'ai pas faim.

— Seriez-vous malade?

Elle répondit :

— J'ai assez d'un plat.

M. de Kermor détestait qu'on fît la petite bouche. Il y voyait une critique de son formidable coffre, une manière hostile d'assister à ses gloutonneries.

Il répliqua, sarcastique :

— J'imagine qu'à la table de votre père, vous faisiez meilleure figure aux repas.

Laurence n'attendait qu'une occasion de batailler. Maintes fois déjà, sur le même chapitre, d'acerbes paroles avaient été échangées entre les époux.

Leur mésintelligence datait du premier, du seul soir qu'ils eussent passé ensemble chez M. Bertal. L'avatar vif et brillant de Laurence, le succès dont ses moindres paroles étaient accueillies, le regret qu'elle avait eu de quitter la maison de son père, tout avait ressuscité dans l'âme d'Ivan les suspicions d'autrefois.

« On ne m'y reprendra pas de sitôt, s'était-il juré, à laisser ma femme s'émanciper de ma tutelle. » Et il avait tenu parole.

Revenant à la question qui lui tenait au cœur, Laurence demanda :

— Pourquoi, puisque vous savez que je me plais chez mon père, me priver du plaisir que j'aurais à y retourner?

Ivan ne se fit pas faute de recourir aux allégations déjà fournies.

— Je vous l'ai dit : la société que reçoit votre père me déplaît.

— Mais personne ne vous oblige à la fréquenter.

— Il me convient moins encore que vous en fassiez la vôtre...

— Expliquez-vous !

Cela n'était pas si aisé. Comment convenir qu'on dédaigne les gens d'esprit, et qu'en même temps on envie la manière dont leur parole est écoutée? Comment dire qu'on se jnge d'une autre race qu'eux, d'une race supérieure, en qui l'honneur et la bravoure surpassent la pensée? Comment surtout avouer qu'on est jaloux, quand rien ne justifie ce sentiment? En homme que la certitude de son autorité dispense de fournir des motifs, Ivan déclara péremptoirement qu'on rencontrait chez M. Bertal des gens sans principes, avec lesquels il n'entendait pas que sa femme fût en relations.

Combien à cette minute Laurence eut à se féliciter de sa prudence qui l'avait fait écarter David, le soir où son mari l'avait rejointe rue de Tilsitt ! Sans s'expliquer pourquoi, l'idée de mettre ces deux hommes en présence l'un de l'autre lui avait été intolérable. Un secret instinct l'avertissait que, même sans motif, par la seule disparité de leurs natures, ils devaient au premier coup d'œil se haïr.

David se trouvant hors de cause, elle avait toute liberté de combattre. Pour la centième fois, elle s'éleva contre l'interdiction qui lui était faite. Sa patience était à bout. Elle en avait assez d'être recluse, claquemurée, traitée en prisonnière. Elle aimait Paris, le monde, la conversation, toutes choses qui n'avaient rien que de très légitime. Au surplus, sa santé s'alté-

rait; elle avait besoin d'être distraite. Tout cela fut en pure perte. Jamais M. de Kermor ne revenait sur une décision prise ; il aurait cru nuire au prestige de son autorité.

Laurence, alors, fit donner ses derniers argumens, ceux sur lesquels, définitivement, elle comptait, pour démonter cette citadelle d'obstination. Elle argua du mécontentement qu'un refus de plus occasionnerait à son père et des inconvéniens pécuniaires qui en pourraient résulter. M. Bertal écrivait lettre sur lettre, réclamant le ménage ou tout au moins sa fille, s'irritant de ce qu'elle eût manqué aux trois dernières réceptions. Son caractère n'était pas des meilleurs; il finirait par prendre mal qu'on le délaissât ainsi. Qui sait s'il n'en tirerait pas la vengeance, toujours à redouter, d'un veuf resté galant?

Mais cela encore demeura sans effet. Il suffisait qu'on dictât à ce potentat sa conduite, pour que le souci de s'affirmer une fois de plus lui fît adopter la voie inverse.

Comprenant que tout serait inutile, Laurence quitta la table. Elle était outrée. Que faire? Comment échapper? D'une course, elle gagna sa chambre et s'assit devant son bureau. En termes frémissans, elle écrivit ce que, fière, elle avait jusque-là dissimulé : Un despotisme affreux pesait sur elle, l'empêchait de tenir sa promesse. Elle était malheureuse!... Elle avait besoin de revoir son ami... Et lui, désirait-il encore être près d'elle?... Alors, sans plus tarder, qu'il vînt! « ... Nous nous retrouverons à l'ombre des bois séculaires. Entrez par la grille du Dragon. Contournez le bassin de Neptune. Vous suivrez ensuite l'allée des Trois-Fontaines. C'est là que chaque jour je me promène comme un malade qui cherche la tiédeur. Votre absence m'a laissée faible et pauvre; elle m'a fait perdre le goût des fleurs. Je ne reconnais plus entre eux les parfums de l'acacia et du troëne; je ne sais plus distinguer les heures du matin et du soir. Malgré le soleil de juillet, il y a des jours où je pense mourir de froid. O David! venez! Dès que votre main aura touché la mienne, je serai toute réchauffée. Nos regards en se croisant me referont vaillante et forte. Je n'ose vous promettre que nous serons heureux, mais je saurai que la vie n'a pas cessé d'être précieuse. Venez! »

CLAUDE FERVAL.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MADAME, MÈRE DU RÉGENT

IV [1]

MORT DE CHARLES-LOUIS. — LISELOTTE, LE ROI ET Mme DE MAINTENON. — LES GRANDS CHAGRINS

La crise dans laquelle sombra le bonheur de Madame n'a jamais été étudiée. On manquait de documens. En France, Saint-Simon n'est venu à la Cour que longtemps après; Dangeau n'a commencé son *Journal* qu'en 1684, et celui du marquis de Sourches, commencé le 25 septembre 1681, n'a été imprimé qu'il y a une vingtaine d'années (2). En Allemagne, la majeure partie des matériaux n'ont également vu le jour que dans la seconde moitié du XIXe siècle, et ils n'ont pas encore été utilisés pour un travail sérieux.

Aujourd'hui même, malgré l'afflux des publications sur la princesse Liselotte, il y a dans sa vie des recoins, si j'ose ainsi parler, où le regard ne pénètre qu'avec difficulté, et la première raison en est qu'elle ne s'est pas souciée d'y laisser voir trop clair. Madame, qui bravait à tout instant le reste du monde, se trouvait sans force et sans courage à la seule pensée d'être blâmée par sa tante la duchesse Sophie. Plutôt que de s'y exposer, elle ne disait pas tout, arrangeait même les faits; on la prend en flagrant délit de mensonge pour des choses que

(1) *Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Arvède Barine.*

(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, publiés par le comte de Cosnac (Paris 13 volumes in-8°, 1882-1893. Hachette).

cent personnes avaient vues ou entendues, et sur lesquelles Liselotte devait pourtant savoir qu'elle ne donnerait pas le change à quelqu'un d'aussi bien informé que la duchesse Sophie. Comment s'y prenait celle-ci pour être au courant des menus faits de la cour de France, je ne saurais le dire; mais il est certain que l'absence de journaux n'empêchait pas les chroniques mondaines de faire leur tour d'Europe, complétant ou rectifiant, à leur passage à Hanovre ou à Osnabruck, les lettres de Liselotte à sa tante.

Une seconde raison contribuera encore à rendre notre tâche délicate. Les peines qui vinrent à Madame du dehors se doublèrent d'une crise sentimentale dont elle n'eut garde de parler, car elle ne se rendit jamais compte de ce qu'elle éprouvait. Elle sut seulement qu'elle souffrait, qu'une grande ombre s'étendait sur sa vie, jusque-là si joyeuse, et qu'elle était au désespoir. Pourquoi cette peine amère, pourquoi ce cœur en deuil? Plus d'un crut le deviner, et l'on en souriait entre soi, mais l'on n'en parlait guère, — prudence ou amitié, — et la cause de ce grand trouble nous échapperait aujourd'hui sans quelques lettres françaises qui s'éclairent les unes les autres. Nous espérons, avec leur aide, réussir à démêler d'où étaient nés les chagrins dont la pauvre Liselotte devait garder l'âme assombrie jusqu'à son dernier soupir.

I

L'horizon s'était obscurci pour elle de tous les côtés à la fois. En Allemagne, son père s'aigrissait de plus en plus par l'effet de l'âge, des infirmités, et de graves soucis politiques dont il reportait une large part, injustement, et nous avons dit pourquoi, à l'indifférence ou à l'incurie de sa fille. Avec les idées fausses dont il s'était toujours bercé sur le crédit de Liselotte auprès du roi de France, on comprend qu'il ne pût se défendre d'une profonde amertume en comparant ce qui était à ce qu'il avait espéré. Il avait tant compté sur ce mariage pour lui être une source d'avantages, qu'il s'exaspérait à chaque nouveau déboire, et la série ne faisait pas mine de s'arrêter. L'Électeur Palatin, beau-père de Monsieur, n'était pas mieux traité qu'un autre dans les conseils de Saint-Germain, et la paix de Nimègue (1678-1679) avait été suivie de temps véritablement

cruels pour les États allemands limitrophes de notre pays.

Louis XIV l'avait mise à profit pour suivre avec ténacité, sans aucun ménagement pour les voisins qui s'en trouvaient lésés, ce que Ranke appelle son « projet capital, » et qui n'allait à rien moins qu'à compléter la défense de nos frontières. Les difficultés étaient considérables. Le royaume étant envisagé comme une immense place forte, l'enceinte présentait des trouées à boucher ou à protéger, et cela était souvent impossible sans une rectification de frontière, sans un lambeau de territoire que les traités ne nous avaient pas donné et que Louvois, ou Vauban, jugeaient indispensable à l'exécution de leurs plans. Ce fut à s'assurer, sans coup férir, les agrandissemens convoités que tendit la politique extérieure du Roi.

Il s'agissait d'inventer un expédient pour rendre la paix « rongeante et envahissante. » On le trouva. Ce fut la création des « chambres de réunion, » chargées de rechercher si les provinces, les villes, les forteresses, les simples villages, annexés à la France depuis le début du règne, n'avaient point possédé à une époque quelconque, fût-ce sous les premiers Capétiens, fût-ce sous les Mérovingiens, des « dépendances » dont les traités récens n'avaient pas fait mention parce que la mémoire s'en était abolie, et qui auraient dû cependant, — telle était du moins la thèse française, — suivre le sort des centres de population auxquels ils se rattachaient jadis. On se mit à fouiller dans les archives : « — On rappelle un testament de Hugues Capet ! » écrivait la duchesse de Hanovre avec indignation (1). On remonta jusqu'à Dagobert. On finissait toujours par découvrir quelque vieux parchemin nous donnant des « droits » sur le territoire désiré, et on engageait alors avec le possesseur du moment des pourparlers qui rappellent la conversation du loup et de l'agneau dans la fable de La Fontaine. Je n'ai garde de défendre le système ; je ferai seulement observer qu'après l'avoir justement maudit, les Allemands lui ont trouvé du bon lorsqu'ils ont été les plus forts.

L'Électeur Palatin fut l'une des victimes des Chambres de réunion. La France s'adjugea des morceaux de ses États qui avaient figuré jadis parmi les « dépendances » de l'évêché de Metz. Nos troupes les occupèrent sans cérémonie ; nos agens « délièrent les habitans de leur serment de fidélité à l'Élec-

(1) Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.

teur (1), » leur en firent prêter un autre au nouveau maître, et réclamèrent en son nom des contributions qu'il fallut payer. Deux d'entre eux s'installèrent à Heidelberg, sous prétexte d'affaires à traiter, et s'y rendirent intolérables. Ils se grisaient avec le vin de Charles-Louis, et devenaient alors si insolens que le pauvre homme en était réduit à s'estimer trop heureux quand sa santé, devenue très précaire, lui fournissait une excuse pour manger à part dans sa chambre. Il écrivait à sa sœur, le 3 avril 1680 : « Mon indisposition me rend libre [des insultes] qu'on souffre de ces messieurs français à table, quand ils s'enivrent, et mon maréchal en a le plaisir et l'incommodité, qui leur peut rendre la pareille pendant que je mange encore mon pain seul et en repos, sans me soucier des bisques. » De la duchesse Sophie, le 18 avril : « Je trouve insupportables les insolences que vous êtes obligé de souffrir du sieur de La Goupillière (2); la faveur de Liselotte lui sert de peu de chose, si elle ne peut obtenir qu'on vous traite d'une autre manière. » De Charles-Louis, le 24 avril : « Si vous saviez comment je suis tourmenté et par cy et par là, vous pardonneriez aussi bien à ma cervelle qu'à mes yeux que je vous rends compte si confusément... de mes pensées... »

Liselotte s'était pourtant mise en mouvement, par extraordinaire ; mais le peu qu'elle obtenait avec l'aide de son époux était aussitôt compensé par une nouvelle exigence : « (1er mai 1680) Liselotte fait [de] son mieux, et Monsieur aussi, à ce qu'elle me mande, et la faveur qu'ils me prétendent faire à la Cour pour l'amour d'eux n'est jamais sans queue... » Suivent des explications sur la « faveur » offerte, qui était plutôt une aggravation, d'après Charles-Louis. « Je crois, continuait celui-ci, qu'il n'y a [pas] d'homme sensé qui ne voye que sur les maximes présentes de la Cour de France, et avec le pouvoir qu'elle a en main, sans apparence de résistance, il n'y a personne en ces quartiers qui soit assuré de demeurer quinze jours en possession du sien sans se faire leur esclave, ce que l'Électeur Palatin n'est pas en humeur de vouloir faire. C'est pourquoi vous l'apprendrez bientôt chassé du Palatinat ou de ce monde ; ce dernier lui sera plus heureux peut-être et plus honorable ; au moins, la fin de tous ses maux. »

(1) Hauser, II, 640.
(2) Commissaire français.

La lettre suivante nous fait entrevoir les progrès de la France dans l'Est, sous le régime de « la paix rongeante et envahissante. » Charles-Louis vient de parler à sa sœur d'une affaire de famille pour laquelle il compte sur « la générosité et l'équité » de son beau-frère Ernest-Auguste. « Je voudrais, poursuit-il, en pouvoir attendre autant de mon grand tuteur (1), qui le veut être et le sera de toute la chrétienté, si l'on n'y met ordre de bonne heure, à quoi je vois peu d'apparence sans quelque changement imprévu ; au moins je tâcherai à faire mon devoir tant que mon peu de pouvoir me (le) permettra, et faudra laisser le reste au destin, dont mes années et ma constitution ne (me) permettront pas de participer longtemps, qu'il soit bon ou mauvais, et... je serai des premiers mangé, étant situé entre le marteau et l'enclume (2)... » De la duchesse Sophie : « (27 mai 1680). Je suis si vivement touchée de l'indigne traitement qu'on vous fait, que je ne sais comment Liselotte peut regarder son idole de bon œil. »

L'« idole » de Liselotte, c'était le Roi, et sa tante ne partageait plus son admiration pour ce prince. La duchesse avait cessé tout d'un coup de l'aimer. Elle l'appelait à présent « le grand Dogue, » niait résolument sa grandeur, et s'excusait de son enthousiasme d'antan : « Il est heureux et paie de paroles et de mine, mais au reste, c'est un homme tout comme un autre ; ce n'est que dans des vers qu'il passe pour un dieu (5 juillet 1680). » Peut-être entrait-il du dépit maternel dans cette aigreur ; le grand Dauphin épousait décidément la princesse de Bavière.

Liselotte avait prévenu sa tante, dès le 28 octobre 1679, qu'elle avait fait un voyage inutile et que sa fille ne serait pas reine de France : « Personne ne doute qu'au printemps prochain, nous n'ayons ici la princesse de Bavière, car le Roi en parle souvent, et il disait encore l'autre jour : — Si elle a de l'esprit, je la taquinerai tout de suite sur sa laideur... Il a demandé à M. le Dauphin s'il pourrait se résoudre à prendre une femme laide. Celui-ci a répondu que cela lui était parfaitement égal ; que, pourvu que sa femme eût de l'esprit et de la vertu, il en serait content, quelle que fût sa laideur. C'est ce qui a décidé le Roi pour la Bavière. » Madame ignorait évidemment le traité de 1670.

Elle ne savait jamais rien, et elle le prouva une fois de plus

(1) Louis XIV.
(2) Du 20 mai 1680.

en cette occasion. Elle n'avait pas pu se faire à l'idée d'une tante Sophie humiliée et offensée. Il lui sembla soudain que le mariage de Bavière pouvait encore se rompre, qu'il n'y fallait qu'un peu d'aide. et qu'elle saurait intriguer tout comme un autre; en quoi elle se calomniait. Pour la première fois de sa vie, Madame se mêla d'une affaire et essaya de jouer au plus fin avec le Roi et avec Louvois. Montrons-la sous cet aspect nouveau, car nous n'en retrouverons pas l'occasion ; elle ne recommença jamais, peut-être parce que le résultat n'avait pas été encourageant.

Elle débuta par offrir une réconciliation à Louvois, sa bête noire à cause des affaires du Palatinat, mais l'homme indispensable dans la circonstance. Ils se donnèrent tous les deux de bonnes paroles ; seulement, Liselotte croyait Louvois et s'imaginait naïvement l'avoir gagné, tandis que lui, quand Madame lui promettait de « tout oublier, » il savait bien que ce n'était que des mots, sans compter que cela n'avait aucune importance, puisque le mariage de Bavière était comme fait : « (Saint-Germain, le 15 décembre 1679)... La princesse Palatine (1) a joint ses efforts aux miens, et finalement nous avons si bien mené l'affaire, que Louvois s'est décidé, et il m'a dit que si la première affaire, avec la Bavière, était aussi compromise qu'on le prétendait, il parlerait au Roi de notre princesse. Il m'autorisa aussi à lui en parler dès que j'en trouverais l'occasion. Je m'imaginai donc que l'affaire était en bonne voie, et quand je me trouvai avec le Roi dans la calèche, j'amenai tout doucement la conversation sur le mariage de son fils. Le Roi me dit que la chose avait de la peine à s'arranger avec la Bavière... « L'on fait souvent, dis-je, en fait de mariage, des propositions qui ne sont pas agréées, comme pour le mariage bavarois, par exemple. » Le Roi me répliqua vivement : « Quoique ce mariage ne soit pas fait, je ne le tiens nullement pour rompu; mon fils a maintenant une telle envie de se marier, qu'il ne veut pas attendre davantage; je suis sûr que, si je cède sur quelques points, ils me jetteront leur princesse à la tête. » A quoi je répondis : « Ce sera un grand honneur pour les Bavarois d'avoir amené Votre Majesté à céder en quoi que ce soit. » J'espérais que cela le piquerait, mais il m'a répondu que c'était chose faite, et que la nouvelle en réjouirait bien son fils, qui était inquiet de ne

pas voir l'affaire de son mariage se conclure; qu'il allait lui dire d'écrire à la princesse. Voyant cela, je me suis tue et n'ai pas soufflé mot de l'autre affaire. »

« Hier, la lettre à la princesse de Bavière a été écrite. Si cette folle envie de se marier n'avait pas pris au fils du Roi, j'aurais eu bon espoir. Cela seul nous gâte tout et, comme vous voyez, le mariage bavarois est déjà si avancé, que rien sans doute ne pourra plus le rompre (1). »

Madame en fut pour sa réconciliation avec Louvois; le Grand Dauphin épousa Marie-Anne de Bavière le 7 mars 1680. Dans l'intervalle, la tante Sophie avait reçu une belle fiche de consolation par la mort de son beau-frère Jean-Frédéric (2), duc régnant de Hanovre. Il ne laissait point d'enfant mâle. Ernest-Auguste lui succéda, et ni lui, ni la duchesse Sophie, quoique unis au défunt par « une fort tendre amitié (3), » ne mirent de sourdine à leur joie. Le récit de leur prise de possession, en présence du cercueil, est d'une jovialité déconcertante : « (15 mars 1680.) Nous voici arrivés dans notre palais princier, où il fume si fort dans toutes les chambres, que nous pleurons le défunt sans aucune peine et avec beaucoup d'incommodité... Je voudrais qu'il sût toutes les cérémonies que l'on va faire pour l'enterrer, cela lui servirait de Paradis... »

Tandis que ceux-là se réjouissaient sans vergogne de leurs belles étrennes, Charles-Louis, poussé à bout par les « inhumanités » françaises, sommait une dernière fois Liselotte de parler au Roi, mal instruit peut-être de l'insolence et de toutes les exigences de ses agens. Madame fit longtemps la sourde oreille : « Il sera mardi prochain six semaines, écrivait son père à la duchesse Sophie, le 17 janvier 1680, que je n'ai point de réponse de Liselotte. » Les six semaines devinrent six mois. Enfin, le 29 juillet, la duchesse Sophie écrit à son frère : « Liselotte me mande (4) avoir eu un grand dialogue avec [le grand Dogue] sur votre sujet, dont elle vous a mandé le détail à ce qu'elle dit. Je crois qu'il n'a pas été de grande efficacité pour vous, puisque vous n'en mandez rien et que vos lettres à

(1) Traduction Jæglé. Il y avait eu des difficultés sur un point secondaire, et le Roi avait cédé.

(2) Le 28 décembre 1679. Les obsèques n'eurent lieu qu'au mois de mars suivant.

(3) Lettre du 11 janvier 1680, de la duchesse Sophie à son frère.

(4) La lettre de Liselotte ne s'est pas retrouvée.

la diète de Ratisbonne montrent assez le tort qu'on vous fait et le besoin que vous avez d'être promptement secouru. » De Charles-Louis : « (31 juillet 1680.) Le jeune Botzheim, jadis page de Liselotte, me doit apporter le dialogue entre elle et Louis le Grand, mais il n'est [pas]... arrivé. » Encore une lettre de la duchesse, encore un billet de six lignes, dicté par l'Électeur, et la toile se lève brusquement sur le prologue du drame dont Madame ne s'est jamais remise. La scène est en Allemagne, dans un des paysages des environs de Heidelberg (1).

Depuis la mort de Louise de Degenfeld, Charles-Louis faisait l'été de longs séjours à Friederichsburg, auprès de la Suissesse Mlle Berau. Il emmenait dans ces expéditions ses trois filles les raugraves, son aumônier et toute sa cour, en homme qui n'a rien à cacher, et qui suit à la face du soleil les voies de la bonne nature. Le 26 août 1680, il eut à Friederichsburg trois légères attaques qui lui ôtèrent momentanément l'usage de la parole. Il s'en remit très vite et annonça le lendemain soir, contre l'avis des médecins, qu'on partirait le 28 de bon matin pour aller passer quelques jours à Heidelberg.

Le 28, on le crut tout à fait bien parce qu'il avait recommencé, dit une relation, à pester contre ses gens, qui ne l'habillaient jamais assez vite à son gré. A sept heures du matin, tout le monde était en route (2). A neuf, l'Électeur se sentit vaincu. Il se fit porter dans un jardin, où un grand arbre enveloppa son lit de repos d'ombre et de paix, et il jouit une dernière fois de la douceur du monde. On l'entendit murmurer : « Comme ça sent bon, ici ! » et, presque aussitôt, une attaque miséricordieuse lui ôta sans retour la connaissance et la parole. Quelques heures se passèrent à essayer d'inutiles remèdes. Quand il fut visible que la fin approchait, les Raugraves se mirent à genoux, toute la Cour se mit à genoux, les soldats et les officiers de l'escorte se mirent à genoux, et le prédicateur de la Cour récita parmi les pleurs et les cris une prière que les assistans répétaient après lui. Elle disait que si Dieu, dans sa sagesse, avait résolu de ne point permettre que Sa Grâce se relevât de cette maladie, Dieu était supplié de rappeler Sa Grâce à Lui :

(1) Les détails qu'on va lire sont empruntés à deux relations sans noms d'auteur, publiées à la suite de la Correspondance de Charles-Louis avec la duchesse Sophie, p. 435-442.

(2) Y compris Mlle Berau, dit Hauser, II, p. 686. Les deux relations taisent son mon

« *Amèn, amen*, Seigneur Jésus, *amen.* » La prière terminée, on la recommença, et, au moment précis où les « *amen* » montaient une seconde fois (1) dans les airs, Charles-Louis expira sans avoir fait un seul mouvement. Le tableau ne manque pas de grandeur.

Dans le désarroi qui suivit, on pensa à envoyer chercher à Francfort « deux cents aunes de velours noir pour le baldaquin et le lieu de repos ; » mais on oublia d'écrire à Liselotte ; d'où la scène contée par Mme de Sévigné : « (18 septembre 1680.) Le père de Madame... est mort : un gros Allemand le dit à Madame à peu près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà Madame à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit à s'évanouir, je n'en crois rien ; ce n'est point une personne à donner cette marque de faiblesse. »

La première lettre que nous ayons de Liselotte après la catastrophe est du 24 septembre et adressée à sa tante : « Bien que les yeux me fassent si mal à force de pleurer que je n'y vois presque pas clair et que j'ai beaucoup de peine à écrire, je n'ai pas voulu laisser partir notre prince (2) sans lui donner une lettre pour Votre Dilection ; et, bien que la perte effroyable que nous avons faite me cause une tristesse et une douleur au delà de toute expression, il me semble pourtant que cela me soulage un peu le cœur, d'écrire à une personne qui est aussi triste que moi et qui partage ma douleur. Quant à dire à Votre Dilection ce que j'éprouve, et dans quel état je passe mes jours et mes nuits, cela serait difficile par lettre ; mais Votre Dilection, hélas ! peut en juger d'après elle-même. Maintenant que j'ai une occasion sûre, je peux parler librement. Je vous dirai donc que Votre Dilection est encore plus heureuse que moi, car, si vous perdez autant, du moins n'êtes-vous pas obligée de vivre avec ceux qui ont certainement causé la mort de l'Électeur par le chagrin qu'ils lui ont donné, et c'est ce qui m'est dur à digérer. Votre Dilection me dit dans sa dernière lettre que vous vous réjouissez avec moi que je sois auprès du Roi, avec qui j'aime tant à être. Oui, avant qu'il eût ainsi persécuté papa, je l'aimais beaucoup, je l'avoue, et j'avais du plaisir à être avec lui. Mais depuis, je peux assurer à Votre Dilection que cela m'est devenu

(1) Une troisième fois, d'après l'une des relations.

(2) L'aîné des fils de la duchesse Sophie, le prince Georges-Louis, était venu faire un séjour en France.

très pénible, et qu'il en sera de même toute ma vie. Je n'aurais même pas pu m'y résoudre plus longtemps, s'il ne m'avait promis à Fontainebleau (1) d'arranger les choses et de mettre fin à l'état actuel, à la seule condition que nous soyons bien ensemble. Aussi ai-je fait de mon mieux pendant ce voyage. Votre Dilection voit que, malheureusement, cela n'a pas réussi. Si le Dieu tout-puissant me faisait la grâce de me réunir à papa, ce serait le plus grand bonheur qui pût m'arriver, car je n'ai plus devant moi qu'une existence misérable, Votre Dilection le sent bien... »

Le temps ne fit qu'aigrir sa douleur : « (Saint-Germain, 11 décembre 1680.) Je dois avouer à Votre Dilection que vous avez très bien deviné quand vous dites que ce qui me fait tant de peine, c'est la crainte que papa ne soit mort de chagrin, le cœur brisé, et la pensée que si le grand homme et ses ministres ne l'avaient pas tant tourmenté, nous l'aurions gardé plus longtemps. Je suis toute mélancolique quand j'y pense ;... j'ai cependant à présent une consolation : c'est l'assurance que vous me donnez que Sa Grâce l'Électeur n'a pas été fâchée contre moi dans les derniers temps de sa vie. Ce qui m'étonne, c'est qu'il ne vous ait pas envoyé le *dialogue* (2) que j'ai eu avec le grand homme, car je sais positivement qu'il l'a reçu quinze jours avant sa maladie. Comme il ne m'a pas répondu, qu'il s'est contenté de faire écrire... qu'il l'avait reçu, j'ai eu peur qu'il ne fût pas content de moi ; mais, puisqu'il n'en a pas parlé à Votre Dilection, j'espère que je m'étais trompée. A la manière dont on traite maintenant mon frère (3), il semble bien qu'on n'avait pas l'intention de changer de façon de faire. »

Nous savions de longue date que Liselotte sentait vivement ; mais l'amertume qui perce dans ces lettres est chose nouvelle sous sa plume. Avant la mort de son père, jamais on ne s'était aperçu qu'elle en voulût au Roi de vexations qu'elle connaissait à merveille, puisque Charles-Louis ne cessait de lui en écrire. Ni plaintes, ni reproches n'avaient eu le pouvoir de lui gâter son « idole. » Elle n'en avait pas moins mis tout son bonheur à être avec le Roi, cachant si peu son jeu, en honnête femme qui n'a rien à cacher, que la cour de France souriait de plus en

(1) En 1680, la Cour arriva à Fontainebleau le 13 mai et y resta jusqu'au mois de juillet.

(2) Le *dialogue* a sans doute été perdu ou détruit, comme toute la correspondance de Madame avec son père, car on n'en trouve de trace nulle part.

(3) Le prince Charles, qui avait succédé à son père.

plus; on s'amusait de voir la vertueuse Madame, la farouche Madame qui chassait ses filles d'honneur pour la moindre coquetterie, tourner à son insu à l'amitié amoureuse. Dans ces conditions, c'est à se demander si la scène d'explications de Fontainebleau avait existé ailleurs que dans son imagination? Le récit qu'elle en donne est criant d'invraisemblance, à l'examiner de près. Voilà une démarche que son père attendait avec anxiété depuis plusieurs mois. Elle se décide à la tenter, obtient de Louis XIV une promesse qui peut mettre fin aux tribulations du Palatinat, et elle n'en souffle pas mot à Charles-Louis, ni à la duchesse Sophie (1); cela est au moins très singulier.

Singulière aussi, à la longue, l'exaltation qui s'était emparée de Madame en recevant la communication brutale du « gros Allemand » de Mme de Sévigné. Autant cette exaltation avait été naturelle sous le choc, autant, les premiers temps passés, on a de peine à se l'expliquer. Il n'était plus question d'accuser Louis XIV d'avoir été le bourreau de Charles-Louis. Sans doute, le Roi lui avait rendu la vie pénible. Les attaques qui emportèrent l'Électeur avaient eu toutefois une autre cause, qui n'avait rien à faire avec la politique, et que Madame a connue; elle en a parlé plus tard avec son impudeur accoutumée : « (3 avril 1710.) Ce qui a malheureusement abrégé la vie de Sa Grâce monsieur mon père, comme Louise pourra vous le dire (2), c'est que Sa Grâce n'a que trop cherché à chasser la tristesse, et a voulu se réjouir au delà de ses forces avec une jeune et robuste Suissesse, qui avait été l'une des filles de Madame la Raugrave. » Quand et par qui Madame avait été mise au courant, elle a négligé de le dire; on sait seulement que les occasions ne lui avaient pas manqué, entre ses nombreux correspondans et le flot des Allemands en voyage qui accouraient la saluer et lui donner les nouvelles du Paradis perdu de sa jeunesse : « J'ai eu hier vingt-neuf princes, comtes ou gentilshommes allemands, » dit une lettre.

Quoi qu'il en soit, Liselotte ne retrouvait point le calme. Elle avait repris son existence accoutumée. Pour qui ne voyait que la surface, sa gaieté était revenue; elle s'en est accusée, le 25 avril 1681, auprès de sa sœur Louise : « Dieu m'est témoin que la mort de Sa Grâce l'Électeur m'avait été tellement au cœur, que je m'étais imaginé que je ne pourrais plus jamais

(1) Cf. la correspondance de l'Électeur avec sa sœur du 1er mai au 29 juillet 1680.
(2) La lettre est adressée à la duchesse Sophie.

rire ! J'ai été plus de deux mois mortellement triste, mais ensuite, je suis forcée d'avouer que je n'ai pu m'empêcher de rire... » Elle riait, mais elle restait désemparée, très surexcitée, très troublée dans le fond de son âme. La fin soudaine de son père, la maladresse du « gros Allemand, » n'avaient été que l'occasion d'une crise qui couvait depuis longtemps. A l'origine du mal était Louis XIV ; non pas le Louis XIV des Chambres de réunion et des contributions de guerre ; celui-là, encore une fois, avait peu préoccupé sa jeunesse insouciante ; mais le Louis XIV familier que si peu de gens ont connu, le fidèle camarade de ces longues chevauchées dans les grands bois qui inquiétaient Charles-Louis, homme porté au soupçon.

Mme de Sévigné s'est trouvée par hasard très bien placée pour commettre des indiscrétions sur les sentimens secrets de Madame. C'est à elle que nous nous adresserons d'abord.

II

Madame avait trouvé en France une sœur de sa mère, la princesse Amélie de Hesse-Cassel, mariée en 1648 à Henry-Charles de la Trémoille, « dit le prince de Tarente (1), » grand seigneur huguenot, et au service de Hollande. Il finit par revenir en France, et la princesse sa femme y resta après son veuvage, survenu en 1672. Elle habitait Vitré, d'où elle voisinait avec Mme de Sévigné, quand celle-ci était aux Rochers. C'est « la bonne Tarente » des *lettres*, l'Allemande sentimentale aux amours innombrables, dont le cœur s'obstinait à ne pas vieillir, en dépit des années et des avertissemens de son miroir : « Elle a le cœur comme de cire, » rapportait Mme de Sévigné, qui lui faisait doucement de la morale. Mais « la bonne Tarente » répondait qu'elle avait « le cœur ridicule, » façon de dire qu'elle n'y pouvait rien, et il n'en était ni plus ni moins (2).

Elle avait plu à Madame, qui lui passait ses faiblesses, sans doute parce qu'elle était Allemande et que tout est pur aux purs. Madame regrettait même de ne pouvoir se l'attacher. Faute de mieux, elle lui écrivait « avec beaucoup de familiarité et de tendresse (3) » de grandes lettres que Mme de Sévigné se

(1) Saint-Simon, *Écrits inédits*, p. 205.
(2) De Mme de Sévigné, le 11 décembre 1675.
(3) De Mme de Sévigné, le 23 octobre 1675.

faisait traduire, et elle la mandait de temps à autre auprès d'elle, « comme sa bonne tante (1). » C'est en revenant de chez Liselotte que la princesse de Tarente, un jour qu'elle était en veine de confidences, conta à sa voisine ce qui n'était plus un secret à la Cour de France que pour l'héroïne du roman : « (7 juillet 1680.) Pour sa nièce, elle en parle fort plaisamment : elle a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, elle ne sait ce que c'est : la tante le sait bien ; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connaît point du tout, et qu'elle a d'une manière si violente. C'est un patron rude, qui se tourne selon son caractère; c'est la fièvre qu'elle a... Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal en ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné. Je ne vous puis dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment, et plaisamment. » Mme de Grignan manifesta apparemment quelque incrédulité, car sa mère lui réplique le 28 juillet : « La bonne princesse de Tarente... n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à ce que je vous ai dit, et que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connaît* (2) : voulez-vous que je dispute contre elle? »

Tout le monde commençait par être incrédule. L'idée d'un sentiment tendre allait si mal avec Madame, sa perruque de travers, sa laideur rubiconde, sa voix rude et ses sorties impitoyables contre les pauvres pécheresses, que le premier mouvement était de rejeter cette pensée bien loin; le second était d'en rire, et « on en riait (3), » mais discrètement, lorsqu'on n'était pas au fond de la Bretagne; c'était plutôt un sourire. Une lettre de Mme de Maintenon à son amie Mme de Brinon nous donne le ton. Elle est du 25 décembre 1686, six semaines après l'opération du Roi (4) : « Le Roi... a entendu trois messes aujourd'hui, après lesquelles il est venu voir Madame, où il a été une grosse heure... Madame se porte fort bien. La joie est peinte sur son visage de la guérison du Roi. Je crois que vous

(1) De Mme de Sévigné, le 28 mars 1676.

(2) Souligné dans l'original.

(3) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, par A. Geffroy (Paris, 2 vol., 1887). Vol. I, p. 183. Sur ce chapitre délicat, cf. l'*Histoire de Mme de Maintenon* du duc de Noailles (Paris, 1857, 4 vol. gr. in-8°), vol. III, p. 284.

(4) Le Roi avait été opéré d'une fistule le 18 novembre. C'était ce qu'on appelait alors « la grande opération. »

n'en doutez pas. » On s'amusait de l'idée que Madame ne fût pas invulnérable, et il ne venait toutefois aucune mauvaise pensée à âme du monde, car, sans parler de raisons qui pourraient être désobligeantes, on la savait l'honnêteté même.

Elle, cependant, était en train de perdre la tête. Nous touchons au moment où Liselotte va afficher follement sa haine furieuse contre Mme de Maintenon, une véritable haine de femme jalouse, et qui serait restée une énigme, sans « la bonne Tarente » et quelques autres indiscrets. Les maîtresses du Roi n'avaient jamais porté ombrage à Madame; leurs intérêts étaient trop différens. Madame n'en faisait point sa société ordinaire; elle ne les évitait pas non plus, et elle s'était même rapprochée de Mlle de La Vallière après son entrée au couvent : « Je lui ai souvent dit, écrivait-elle, qu'elle n'avait fait que changer l'objet de ses sentimens, qu'elle donnait à Dieu tout ce qu'elle avait eu dans le cœur pour le Roi (1). » Ce fut autre chose quand Mme de Maintenon se fit auprès de Louis XIV cette place à part où elle ne voulait pas entendre parler d'amour. Elle allait sur les brisées de Liselotte quand elle découvrait au Roi « le pays de l'amitié (2). » Elle était sa rivale, et une rivale heureuse, quand les délices de sa conversation, l'une des plus parfaites de la Cour, disaient les connaisseurs, lui ramenaient un prince qui avait commencé par ne pouvoir la souffrir. Elle achevait la défaite de Liselotte, quand elle osait parler au Roi sérieusement et lui dire ses vérités. La pauvre Liselotte avait trop peur de déplaire. Elle cherchait trop à faire rire. On ne peut pas toujours rire. Peu à peu, le Roi se passa plus aisément de sa joyeuse belle-sœur. Vint le jour où il la congédia « d'un signe de tête, » pour se diriger vers l'appartement de Mme de Maintenon, et cela recommença le lendemain, le surlendemain, toujours. On se représente la souffrance d'une créature de passion comme Liselotte.

On aura remarqué que la lettre où Mme de Sévigné reproduit les confidences de la bonne Tarente est à peu près contemporaine de la mort de Charles-Louis. De telles secousses, se succédant de si près, furent plus que Madame n'en pouvait supporter. Elle se mit à déraisonner, et, par contre-coup, la petite cour de Monsieur fut sens dessus dessous. Les agitations n'y manquaient jamais, ni ce que Saint-Simon appelait « les horreurs; » mais

(1) *Fragmens de lettres originales de Madame*, etc. Vol. I, p. 107.
(2) Le mot est de Mme de Sévigné.

tout cela n'avait pas eu de conséquences très graves pour Madame tant qu'elle en avait haussé les épaules. Dans l'état d'énervement où l'avaient mise des chagrins plus importans, les coups d'épingle de « la cabale » lui devinrent intolérables, et ce fut sa perte ; le chevalier de Lorraine se hâta de profiter de ce qu'elle avait perdu tout sang-froid, tout empire sur elle-même, pour achever de brouiller les cartes. Il s'était contenté jusque-là de prélever des pots-de-vin sur les fournisseurs, de faire chasser par Monsieur les domestiques qui plaisaient à Madame, et autres méfaits du même ordre, puant étrangement l'office pour un homme de sa qualité. Il alla tout d'un coup plus loin. Devinant l'heure propice aux fâcheries et aux disputes, il s'entendit avec ses acolytes pour répandre le bruit que Madame avait une « galanterie » avec un officier des gardes du corps nommé Saint-Saens.

Cette sottise vint aux oreilles du Roi, lequel, connaissant sa belle-sœur, jugea prudent de la mettre au courant pour lui recommander la sagesse. Il l'engagea fortement à ne pas faire le jeu de ses ennemis en s'occupant de leur « méchant complot (1), » et ne put se faire écouter. Madame tout échauffée voulait qu'il « prît sa cause en main, » qu'il avertît Monsieur, en un mot qu'il fît du bruit. « Plus je réfléchis, répondait le Roi, moins je vois qu'il soit nécessaire que j'en parle, car mon frère vous connaît bien, et tout le monde voit assez, depuis dix ans, qu'il n'y a pas moins coquet que vous. Vos ennemis peuvent dire tout ce qu'ils voudront, cela ne peut pas faire grand effet. » C'était le bon sens même. Madame demeura cependant très mélancolique : « On a attaqué mon honneur et ma réputation, » disait-elle, et il était impossible de l'apaiser.

Monsieur remarqua sa tristesse et insista pour en savoir la cause : « Je finis par tout lui dire... Il fit l'étonné, et dit... que si je n'avais pas d'autre raison de me tourmenter, je pouvais être bien tranquille, car il me croyait incapable d'être coquette, et il savait bien ce qu'il répondrait si quelqu'un... avait l'impudence de lui donner un pareil avis. » C'était parler comme il faut; mais il était au-dessus des forces de Monsieur de garder un secret, et sa femme n'aurait pas dû l'oublier. Ses favoris surent par lui que Madame s'était plainte d'eux, et furent dans une grande colère. Madame s'emporta, la tête montée par les rap-

(1) Lettres du 12 et du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.

ports que lui faisait avec plus de zèle que de tact Mlle de Théobon, sa grande amie et sa confidente (1). La cour de Saint-Cloud prit l'aspect d'une loge de portier en ébullition. A une époque où l'on y vivait encore dans une tranquillité relative, Mme de Sévigné avait décrit en ces termes les remous d'un commérage au Palais-Royal : « Cela fait une fourmilière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications, et tout cela ne pèse pas un grain (2). » En 1682, où chacun criait du haut de sa tête, c'était proprement à fuir.

Nous n'entrerons pas dans le détail fastidieux de ces querelles (3). Les contemporains avaient déjà de la peine à s'y intéresser. Mlle de Théobon avait-elle averti Madame « des débauches de Monsieur? » Mlle de Loubes, — l'une des filles d'honneur de Madame, — avait-elle entendu Madame se moquer de Monsieur? « Cette bagatelle, avouait le marquis de Sourches, n'inquiétait guère le public, et l'on était bien plus en peine de ce que le Pape ne s'adoucissait point à l'égard de la France (4). » On avait raison; c'était plus important. Nous nous en tiendrons aux conséquences des « bagatelles. »

Il est bon d'avertir ici le lecteur, pour lui permettre de situer les scènes qui vont suivre, que Louis XIV abandonna définitivement Saint-Germain le 20 avril 1682. Versailles venait d'être agrandi et était encore plein de maçons. Le Roi se transporta à Saint-Cloud, avec l'intention d'y attendre que son nouveau logis fût débarrassé des ouvriers. Au bout de quinze jours, l'impatience le prit. Il partit le 6 mai pour Versailles, y retrouva les maçons et s'installa quand même, malgré le bruit et la poussière.

Ce fut pendant son séjour à Saint-Cloud que les choses se gâtèrent entre les maîtres de la maison. Les grands torts étaient tous à Monsieur. Madame se donna les petits comme à plaisir. Il était resté à Monsieur, de la fin tragique de sa première femme, une terreur bienfaisante de se brouiller avec la seconde; on l'aurait accusé, à la moindre indisposition, de l'avoir aussi empoisonnée. La crainte du scandale est un commencement de vertu. Madame commit la faute de ne pas respecter cet embryon de

(1) Mlle de Théobon, ancienne fille d'honneur de la Reine, était sans fortune. Monsieur l'avait prise chez lui par charité.

(2) Du 16 octobre 1676.

(3) Voyez les *Lettres* de Madame et les *Mémoires* du marquis de Sourches, années 1682 et suivantes.

(4) Vol. I, p. 156.

morale. Son agitation, ses plaintes bruyantes et publiques jetèrent Monsieur dans une exaspération qui triompha de sa prudence, et il pria le Roi de faire quelque avanie à Madame. Il fut refusé net. Liselotte dut se coucher, ce soir-là, toute ragaillardie; son grand ami ne l'abandonnait pas dans ses traverses.

Il la défendait, et il la prêchait, l'adjurant de tenir sa langue et de rester tranquille. Mais on se rappelle le mot de « la bonne Tarente » sur la douceur de « se plaindre à cet aîné. » Liselotte ne résistait pas à l'attrait de cette douceur. Elle aurait dû prévoir que le Roi en aurait vite assez des histoires de Théobon et de Loubes; elle l'en accabla, si bien qu'un jour, « je trouvai, dit-elle, le Roi tout changé. Quand je lui parlais de mes affaires, il me répondait à peine et m'entretenait d'autre chose (1). » Elle l'ennuyait. Ce fut le dernier coup. La brouille avec Monsieur suivit de près.

En juin, on eut à Versailles de mauvaises nouvelles de Saint-Cloud. La discorde y était à son comble, et la voix publique reprochait à Mlle de Théobon d'attiser le feu; elle passait pour une intrigante : « Monsieur, rapporte le marquis de Sourches (2), persuadé, selon toutes les apparences par le chevalier de Lorraine, que Mlle de Théobon,... et le comte de Beuvron, son capitaine des gardes (3), fomentaient la mauvaise intelligence qui était depuis longtemps entre lui et Madame, son épouse, en fit ses plaintes au Roi, et, de son agrément, chassa Mlle de Théobon de sa maison et fit donner ordre au comte de Beuvron de se défaire de sa charge. Il n'y a rien de pareil au chagrin que Madame sentit en cette occasion; Mlle de Théobon était presque la seule personne en qui elle pût avoir confiance; aussi l'aimait-elle tendrement, et, comme elle était naturellement fière, elle ne pouvait souffrir qu'on lui enlevât d'autorité la seule consolation qu'elle avait dans ses afflictions. Elle pleura beaucoup et ne cacha ses larmes ni au Roi, ni à toute la Cour. Cependant Monsieur vint trouver le Roi et le pria de le raccommoder avec Madame, lui disant qu'il n'y avait plus d'obstacle à leur réunion, puisqu'il venait d'éloigner ceux qui la détruisaient par leurs mauvais conseils. Mais l'esprit de Madame n'était pas si facile à

(1) Du 19 septembre 1682, à la duchesse Sophie.

(2) Vol. I, 136.

(3) On croyait Mlle de Théobon mariée secrètement au comte de Beuvron. Si ce n'était pas vrai, cela le devint bientôt après, et le mariage fut déclaré en 1686.

apaiser; Monsieur... l'attendant pour souper, elle refusa de venir manger avec lui et témoigna son déplaisir hautement par toutes les marques qu'elle en put donner. Le Roi, voyant cette discussion, crut qu'il y allait de son honneur de la faire cesser, et, ayant fait revenir Monsieur et Madame à Versailles (1), il les alla voir l'un et l'autre dans leurs appartemens, et, après bien des allées et venues qu'il voulut bien faire lui-même, il fit en sorte de rapprocher ces deux esprits qui étaient si fort aliénés l'un de l'autre, de manière qu'il les fit embrasser... »

Madame nous a conservé (2) le détail de ces négociations laborieuses. Elle a reproduit ses entretiens avec Louis XIV en français, ce qui nous vaut de précieux échantillons du langage du Grand Roi dans l'intimité. Le Louis XIV qu'elle nous montre est beaucoup plus près de l'humanité que le monarque majestueux qui congédiait sèchement les visiteurs avec, pour toute réponse, son fameux « je verrai. »

Sa belle-sœur l'avait accueilli par une prière « de finir ses jours à Maubuisson. » Requête fort inattendue de sa part; elle avait les couvens et la vie de couvent en horreur. Le Roi répondit : « Mon frère est dans des sentimens bien différens. Il m'a écrit une lettre par où il me prie de vous parler, et pour vous porter à vous raccommoder avec lui, et je vous avoue que je le souhaiterais de tout mon cœur par l'amitié que j'ai pour vous deux, et je vous assure que je désirerais fort de pouvoir contribuer à vous donner du repos. Car je suis fâché de vous voir si affligée, et j'y prends part (3). » Madame insista, et termina son plaidoyer par ces mots : « Laissez-moi donc aller à Maubuisson. — Mais, Madame, reprit le Roi, songez-vous bien ce que c'est pour vous que cette vie-là, que vous êtes jeune encore, que vous pouvez avoir bien des années à vivre, et ce parti est bien violent. » Madame lui représenta, et non sans éloquence, qu'elle était « sans secours » contre ses ennemis, qu'ils l'avaient déjà perdue dans l'esprit de Monsieur, « et que sais-je, ajouta-t-elle, si bientôt ils ne vous persuaderont pas aussi. — Non, non, Madame, interrompit le Roi, je suis très persuadé de votre

(1) Le 2 juillet.

(2) Lettre du 19 septembre 1682. Cette lettre, très volumineuse, contenait l'historique de toute l'affaire. Madame l'avait envoyée à la duchesse Sophie par une occasion, de peur du cabinet noir.

(3) Cette dernière phrase a été coupée dans l'édition allemande. Elle est donnée dans Jæglé, I, 37.

vertu et je vous connais; sur ce chapitre, personne ne vous pourra nuire, soyez en repos de ce côté-là. Et vous voyez bien que mon frère ne les croit pas tant aussi, car il veut se raccommoder avec vous. » Elle refusait encore de se rendre, alléguant qu'après ces éclats. elle n'osait plus se montrer : « C'est pourquoi, au nom de Dieu permettez-moi que je m'en aille où je vous ai dit, car aussi bien ne puis-je plus vivre entourée de mes plus cruels ennemis et les voir triompher avec tant de joie de mes douleurs et des peines qu'ils me causent. Non, ne craignez pas que je quitte le monde avec regret; j'ai regret de n'avoir plus l'honneur de vous suivre, mais hors cela je ne regrette rien en toute la France (1). » Elle termina en le suppliant de ne pas abandonner « la pauvre Théobon. » Le Roi promit : « Tout ce que je pourrai faire sans fâcher mon frère, lui disait-il, pour soulager votre douleur, je le ferai. » Mais il ne cédait point sur Maubuisson, Madame non plus : « Nous en reparlerons une autre fois, » fit-il, et il la congédia pour aller endoctriner Monsieur.

Le même jour, il emmena sa belle-sœur dans sa calèche : « Eh bien! Madame, dans quel sentiment êtes-vous présentement?... » Elle était toujours dans le même sentiment, décidée à se séparer de Monsieur. « Eh bien! Madame, puisque je vois que c'est véritablement votre intention d'aller à Maubuisson, ôtez cela de votre tête, car tant que je vivrai je n'y consentirai point, et m'y opposerai hautement et de force. » L'ami avait fait place au souverain, qui n'entendait point raillerie sur les scandales de la famille royale, les siens exceptés, bien entendu. « Vous êtes Madame, continua Louis XIV, obligée de tenir ce poste. Vous êtes ma belle-sœur, et l'amitié que j'ai pour vous ne me permet pas de vous laisser aller me quitter pour jamais. Vous êtes la femme de mon frère, ainsi je ne souffrirai pas que vous lui fassiez un tel éclat, qui tournerait fort mal pour lui dans le monde. Ne songez pas non plus à combattre ces raisons-ci, car, en un mot comme en mille, arrive ce qui pourra, mais je ne vous laisserai point aller en un couvent (2). » Madame n'essaya plus de résister : « Vous êtes mon Roi, dit-elle, et par conséquent mon maître, » et elle souscrivit à tout. Le Roi s'engageait à faire renvoyer de sa maison les gens qui lui déplaisaient, à doubler la pension de Mlle de Théobon et à veiller à ce que Monsieur tînt

(1) Cette dernière phrase est aussi supprimée dans l'édition allemande.
(2) Phrase supprimée dans l'édition allemande.

ses promesses. Le soir même, il amena son frère dans la chambre de Madame et leur fit un petit discours plein de sagesse. « Surtout, leur disait-il, je vous recommande de ne faire guère d'éclaircissemens, car cela ne sert qu'à aigrir les esprits. » On s'embrassa, « et ainsi fut fait cet accommodement, » qui n'en fut pas un dans le fond, ni Monsieur ni Madame ne s'étant pardonné.

La duchesse Sophie ne le savait que trop, dans son palais enfumé de Hanovre, et elle se demandait avec anxiété où les imprudences de sa nièce allaient la conduire. L'opinion n'était pas tendre, en ce temps-là, pour les princesses qui faisaient passer leur bonheur de femme avant ce qu'elles devaient à leur rang, et la duchesse approuvait complètement l'opinion. Elle-même avait fait ses preuves de patience, — ou de philosophie, — et gagné le droit de parler haut en pareille matière. Ernest-Auguste n'avait jamais pu lasser son indulgence. Il avait beau la tromper, elle répétait avec le même sourire qu'elle était « la plus heureuse femme du monde. » Il avait pris une maîtresse en titre, — une peste, la comtesse Platen, — et la duchesse Sophie avait fait bon visage à la favorite. Ernest-Auguste n'était pas un ingrat; il témoignait à sa femme une estime profonde, une parfaite confiance, et s'intéressait à son bien-être. Était-elle de celles à qui cela suffit? Tout ce qu'on peut dire, c'est que les deux époux, en fin de compte, s'arrangeaient très bien ensemble.

Pour des esprits ainsi faits, c'était folie pure de crier ses affaires de ménage sur les toits et de mettre toute l'Europe dans la confidence de ses querelles. Liselotte reçut lettre sur lettre où sa tante Sophie la tançait d'importance. Comme elle ne répondait point, ne pouvant prendre sur soi de reconnaître ses torts, la duchesse appela à son aide le raugrave Carl-Lutz, qui venait de partir pour Paris : « (7 novembre 1682.) Les nouvelles que nous avons de France nous apprennent votre arrivée à Paris, et qu'il y a un nouveau démêlé entre Monsieur et Madame. J'en suis au désespoir; on dit qu'elle dit hautement qu'elle sait bien qu'on l'empoisonnera comme on a fait à feu Madame (1); mais au lieu de l'appréhender, elle le souhaite. Ce sont des discours qui ne peuvent être fort agréables [à] Monsieur, et qui ne partent pas d'un cerveau bien timbré. Je lui écris fort franchement sur ce sujet; je vous prie de me seconder; je lui ai mis l'exemple

(1) Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur.

de Madame sa mère sous les yeux, sans la flatter. Si elle se sépare, elle se trouvera aussi méprisée qu'elle dans le monde (1). »

L'intervention de Carl-Lutz amena enfin une réponse de Liselotte; mais on aimerait mieux qu'elle ne l'eût pas écrite, ou que la lettre se fût perdue avec tant d'autres. Les mensonges en sont trop gros. Quel que fût son désir de se justifier auprès de sa tante Sophie, de ne plus être grondée, Madame a perdu ce jour-là le droit de reprocher à Monsieur son manque de véracité : « (Paris, 24 novembre 1682.) Je suis vraiment honteuse quand je regarde les huit lettres de Votre Dilection qui sont là devant moi, et dont je ne vous ai pas encore remerciée; mais j'espère que Votre Dilection aura de l'indulgence pour une pauvre tête troublée comme la mienne... Je ne suis pas étonnée que mes ennemis répandent en Allemagne, et dans le monde entier, des histoires de leur invention. Dieu m'est témoin, ainsi que toute la Cour et tous mes gens, qu'au milieu de mon chagrin, il ne m'est jamais échappé une mauvaise parole contre Monsieur; que je ne lui ai jamais fait l'ombre d'un reproche, et que je n'ai jamais dit du mal de lui derrière son dos. Je me suis étudiée au contraire à ne rien dire qui pût le blesser, et, quand il me picote, je ne souffle pas mot. Comment aurais-je pu lui reprocher la mort de sa femme, moi qui suis plus convaincue que personne au monde que cela s'est fait sans qu'il le sache ? J'avoue que j'ai dit une fois, — il me reprochait de me tuer par mon *chagrin* (2) et ma *violence*, — que ma mort ne serait pas un grand malheur, et que je ne tenais pas assez à la vie pour craindre la mort, mais c'est tout... Je ne comprends pas pourquoi on dit que Monsieur et moi, nous vivons comme chat et chien. Nous avons toujours gardé les *dehors*, et au delà; nous ne nous sommes jamais disputés... »

Des mois passèrent, puis des années, sans amener une franche réconciliation. La « cabale » continuait à exciter Monsieur, et le Roi laissait faire. Assurément, ce n'était pas des conditions de bonheur pour Madame, l'éternelle vaincue de ce conflit inégal. Elle s'en serait pourtant tirée, s'il n'y avait pas eu Mme de Maintenon. Liselotte était capable de surmonter les chagrins provenant du chevalier de Lorraine, de retrouver le

(1) *Briefe der Kurfürstin Sophie von Hannover an die Raugrâfinnen*, etc. (Leipzig, Hirzel).

(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

lendemain d'une insolence son bon rire et son « cœur gai. » Il n'en était pas de même des peines où elle s'imaginait voir la main de Mme de Maintenon ; celles-là étaient trop pesantes pour les pouvoir porter, car le Roi y était toujours mêlé. « On m'a pris mon cœur gai, » disait-elle en 1689. Le rire revenait toujours plus ou moins, parce qu'elle riait comme un autre respire; le cœur restait lourd. La princesse Liselotte devenait une personne gémissante, voyant de la persécution partout, et incapable de se contenir devant l'ascension de sa rivale vers la toute-puissance.

III

Françoise d'Aubigné, née en 1635 dans une prison, veuve en 1660 du cul-de-jatte Scarron et restée très pauvre, avait accepté en 1670 d'élever les enfans de Louis XIV et de Mme de Montespan. Le Roi l'avait d'abord trouvée insupportable, puis il s'y était fait, puis ce fut quelque chose de plus; quand Mme Scarron, au bout de quatre ans, fut payée de ses bons soins par la terre et le nom de Maintenon (1), pas n'était besoin d'être grand clerc pour deviner que ce n'était qu'une entrée en matière. Quelques mois plus tard, elle était « triomphante (2), » et Mme de Montespan avait à se défendre contre cette gouvernante qui lui devait tout, et qui osait sommer le Roi de rompre avec elle, appelant cela, dans son ingratitude orgueilleuse, « servir Dieu » et « parler en chrétienne (3). » Madame avait assisté à ce duel, qui fut violent, fertile en scènes terribles, et qui se termina au printemps de 1679 par la défaite de la favorite, tombée au rang de simple spectatrice, après avoir joué si longtemps le premier rôle.

A l'époque où le ménage de Monsieur se disloqua, Mme de Maintenon avait déjà « tout pouvoir auprès du Roi (4). » Il n'était question toutefois que d'amitié et de confiance. La Reine vivait encore, et la nouvelle amie avait quarante-sept ans; ver-

(1) L'acte d'achat de la terre et seigneurie de Maintenon est du 27 décembre 1674. Quelques semaines plus tard, le Roi l'appela en public « Madame de Maintenon, » et ce fut chose faite.

(2) Sévigné, lettre du 6 mai 1676.

(3) Lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, juin 1676, avril 1675 (Geffroy, vol. I).

(4) *Mémoires* de Sourches, I, 108, note 4.

tueuse ou non, on ne devient pas la maîtresse d'un grand prince à quarante-sept ans, pour peu qu'on ait de l'esprit, et Mme de Maintenon n'en manquait pas. Sans compter que ce n'était pas une passionnée ; elle était incapable d'un coup de folie. Il ne faudrait pas se figurer Louis XIV abîmé à ce point dans le respect qu'elle lui inspirait, qu'il ne lui ait jamais proposé de mal faire ; mais il fut toujours éconduit, ce qui dut le surprendre, et peut-être l'amuser ; c'était nouveau, cela le changeait.

La mort presque subite de la Reine, le 30 juillet 1683, vint tout arranger. « Le Roi est effroyablement affligé (1), » déclara Liselotte, que les années et les chagrins n'avaient pas rendue moins naïve. Louis XIV pleurait très facilement et se consolait de même ; trois jours après la mort de Marie-Thérèse, la Cour partait pour Fontainebleau. « Madame de Maintenon... parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur était passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries (2). » Elle fit le voyage dans son carrosse. Il la mit à Fontainebleau dans l'appartement de la Reine et prit l'habitude de tenir le conseil des ministres chez elle. En septembre, ils convinrent de se marier. Quelques mois plus tard, la cérémonie eut lieu à Versailles, de nuit et devant trois témoins. On en ignore la date. Les preuves morales du mariage foisonnent, mais il n'y eut rien d'écrit, et, dans la suite, aucun aveu formel. En 1687, Madame, qui aurait tant voulu savoir ce qu'il en était, répond à une question de sa tante : « Je ne peux vraiment pas vous le dire. Peu de gens en doutent, mais, tant que le mariage ne sera pas déclaré, j'aurai de la peine à y croire (3). » Elle s'informe, fait une enquête, et n'aboutit point : « (14 avril 1688.)... Je n'ai pas pu apprendre si le Roi, oui ou non, avait épousé la Maintenon. »

En revanche, Madame croyait savoir des choses qui n'existaient que dans son imagination, aiguillonnée par la jalousie. Elle se flattait d'être un objet d'inquiétude constante pour Mme de Maintenon, depuis que la mort de la Reine avait permis à cette dernière les plus vastes ambitions. Elle se figurait, dans sa candeur, que « la vieille guenipe, » comme elle l'appelait ou encore « la vieille ordure, » la haïssait et la craignait parce

(1) Du 1er août 1683, à la duchesse Sophie.
(2) *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 124.
(3) Du 13 mai 1687, à la duchesse Sophie.

qu'il aurait dépendu d'elle, Liselotte, d'ouvrir les yeux au Roi sur « l'ignominie » de sa compagne. De là, les menées de « la vieille gueuse » pour ruiner son crédit auprès du monarque; au lieu de reconnaître la discrétion qui lui fermait la bouche, « la vieille ripopée » avait travaillé à la séparer du Roi et à supprimer leurs tête-à-tête, de peur que Madame ne s'échappât en confidences sur les galanteries de Mme Scarron. Si Liselotte avait su combien peu Mme de Maintenon se souciait d'elle et pensait à elle, sa vie en aurait été bien simplifiée; mais on a presque toujours de la répugnance à comprendre que l'on ne compte pas. Il était plus agréable à son amour-propre de voir la main de « la vieille ratatinée » dans tous ses malheurs. L'idée tourna à l'obsession et au délire de la persécution.

Mme de Maintenon ne se faisait, pour sa part, aucune illusion sur ce que Madame pensait d'elle. Mme de Maintenon avait de la psychologie; elle l'a bien prouvé. D'ailleurs, ce que Madame pensait, Madame l'écrivait, et, ce que Madame écrivait, il ne tenait qu'à Mme de Maintenon de le lire, sauf les quelques lettres, importantes à la vérité, envoyées de loin en loin par des occasions sûres. Le cabinet noir faisait des extraits en français de ce qui passait par la poste, et son choix se portait naturellement sur ce qui lui semblait écrit dans un mauvais esprit. Madame prétendait même que les employés en ajoutaient, par ordre de Louvois et de Torcy, afin de lui nuire auprès du Roi. Au fond, elle n'était peut-être pas fâchée de posséder une voie pour dire leur fait aux gens qui usaient du cabinet noir. On le croirait, à la lire. Elle déclarait folie de ne pas retenir sa plume, et elle lui lâchait constamment la bride: « Toutes les lettres sont ouvertes, écrivait-elle à sa sœur... je le sais très bien, mais je m'en moque, et n'en écris pas moins tout ce qui me passe par la tête (1). » Et elle va, va, cassant les vitres et mettant les pieds dans le plat, quitte à geindre quand il lui en arrive quelque désagrément.

Entre sa correspondance et ses conversations, également sincères et imprudentes, Mme de Maintenon ne pouvait pas ignorer que Madame l'honorait des aimables noms cités tout à l'heure, et de quelques autres qu'il est impossible de répéter; ni qu'elle décriait avec acharnement son passé de jeune femme veuve,

(1) Du 15 mai 1701.

belle et nécessiteuse ; ni qu'elle la dépeignait comme une « méchante bête, » rapace et malfaisante ; ni qu'elle ne lui pardonnerait jamais, jamais, d'avoir inspiré au Roi une affection respectueuse qui était autant de volé à elle-même, la princesse Liselotte et l'amie désintéressée. Mme de Maintenon sut tout cela, et eut assez d'empire sur soi pour n'en rien laisser paraître. Elle fut toujours déférente, ne se vengea point, ce qui lui aurait été si facile, et nous la verrons même, dans une conjoncture critique, rendre un grand service à Madame. Il y aurait injustice à lui en demander davantage, et à lui reprocher de ne pas avoir encouragé l'intimité de Louis XIV avec sa belle-sœur.

Il est de fait que cette intimité prit fin avec l'arrivée de Mme de Maintenon aux grandeurs. Le Roi cessa bientôt, ou à peu près, d'emmener Madame à la chasse. « C'est un ordre de la vieille, expliquait Liselotte à la duchesse Sophie. Il n'a plus le droit de m'emmener nulle part et, si j'avais quelque chose à lui dire, je serais obligée de demander une audience dans les règles (1). » Mme de Maintenon ne se hasardait guère à donner des « ordres » à Louis XIV, mais elle était persuasive. Elle avait entrepris de lui faire faire son salut, — c'était la raison qu'elle s'était donnée, probablement de bonne foi, pour justifier à ses propres yeux sa conduite peu reluisante envers Mme de Montespan, — et elle n'avait pas trouvé Louis XIV insensible à la crainte de l'enfer. Un vent d'austérité souffla sur la cour de France, qui en avait bon besoin, il faut le reconnaître, et, par une bizarrerie du sort, l'honnête Liselotte en fut l'une des premières victimes. Louis XIV découvrit subitement, — le découvrit-il tout seul? — que les propos salés dont il avait tant ri depuis douze ans étaient déplacés, et même scandaleux, à la cour du Roi Très-Chrétien, et il arriva ce que voici : « (Versailles, le 11 mai 1685.)... Le Roi a envoyé son confesseur trouver le mien, et m'a fait donner ce matin un savon épouvantable, en trois points. Premièrement, je suis trop libre en paroles, et j'ai dit à Monseigneur le Dauphin :

Et je vous verrais nu du haut jusques en bas
Que toute votre peau ne me tenterait pas.

Secondement, je permets à mes demoiselles d'avoir des *galans* (2) ;

(1) Du 2 août 1688.
(2) Les mots en italique sont en français dans l'original.

troisièmement, j'ai plaisanté avec la princesse de Conti (1) de ses *galans;* trois choses qui ont tellement déplu au Roi, qu'il m'aurait renvoyée de la Cour, si je n'avais pas été sa belle-sœur. J'ai répondu que, en ce qui concernait Monseigneur le Dauphin, j'avouais; je l'ai dit, car je n'aurais jamais pu m'imaginer qu'il y eût de la honte à ne pas éprouver de *tentation...*; et quant à lui avoir parlé librement de... et de... (*deux mots qu'on ne peut citer*), c'est la faute du Roi, bien plus que la mienne; je lui ai ouï dire cent fois qu'on pouvait parler de tout en *famille*. S'il a changé d'avis, il aurait dû me faire avertir; c'est la chose du monde dont il est le plus facile de se corriger (2). » Pas tant que cela, et elle s'en aperçut dans la suite.

Elle se défendait sur les deux autres points, plutôt mal que bien, et concluait en ces termes: « J'avoue que j'en ai plein le cœur contre le Roi de m'avoir traitée comme une femme de chambre. Cela conviendrait mieux à sa Maintenon qu'à moi: elle est née pour cela, moi pas. Je ne sais pas si le Roi a regretté de m'avoir fait faire cette *harangue;* ce matin, en allant à la messe, il m'a souri d'un air aimable; mais moi, je n'avais pas envie de rire. Je lui ai fait comme à l'*ordinaire* une profonde *révérence*, mais avec une figure qui était le contraire d'aimable. » Le Roi était certainement fâché de lui avoir fait de la peine. Il lui garda toujours de l'affection. Cependant, il goûtait de moins en moins sa société. Mme de Maintenon faisait du tort à Liselotte même sans y tâcher, simplement parce qu'elle infusait au Roi la passion de la correction extérieure, que ce prince, médiocre connaisseur en morale, confondait avec la vertu.

Cela nous amène à parler de la liberté de langage qui valut à Liselotte son « savon » royal. Bien des gens se la représentent comme la princesse des contes de fées qui ne pouvait ouvrir la bouche sans qu'il en sortît des crapauds. Ils exagèrent. Liselotte ne s'exprimait pas habituellement en langage de corps de garde. Sa correspondance en fait foi. Les éditeurs ont pu en retrancher un certain nombre d'anecdotes trop grossières, ils n'en ont pas changé le ton général, qui est proprement savoureux. La vérité, c'est qu'elle était rabelaisienne à ses heures, avec ferveur et avec délice, et que, lorsqu'elle s'y mettait, il n'y avait

(1) Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de Blois, fille du Roi et de Mme de Montespan.

(2) Lettre à la duchesse Sophie.

pas d'obscénité trop grosse, ou de saleté trop sale, pour cette grande princesse. Il existe d'elle une lettre adressée à sa tante et supprimée par tous les éditeurs (1), qui n'est qu'une longue variation sur le thème de Cambronne. La duchesse Sophie en fut si peu choquée, qu'elle répondit par une seconde variation sur le même sujet. Bien plus, elle fit courir le chef-d'œuvre de sa nièce, et l'en informa comme d'une chose toute simple. « Il me semble, lui récrivit Madame (2), qu'il n'est pas *poli* que la duchesse de Celle fasse lire la lettre ordurière devant des étrangers. Je n'aurais jamais cru que cette lettre aurait tant de succès. Mgr le Dauphin tire aussi grand parti de ce thème. »

Mgr le Dauphin ne se contentait pas d'être rabelaisien en paroles. Il était pratiquant : « — Il aimait beaucoup qu'on l'entretînt tandis qu'il était sur la chaise percée, ce qui se faisait très décemment, car alors on lui tournait le dos. Je l'ai souvent entretenu de cette façon du cabinet de sa femme, ce qui la divertissait (3). » J'ose dire que Madame se trouvait ici dans son élément. Elle adorait jusqu'aux simples incongruités qu'il est d'usage de s'interdire en société, et dont Louis XIV, pour sa part, « s'était toujours fait grand scrupule ; » c'est par une lettre de Liselotte que ce point est acquis à l'histoire. « Mais, poursuivait-elle, Mgr le Dauphin et moi, nous avons souvent parié à qui en ferait le plus, et nous nous en sommes très bien trouvés. Pour ces sortes de choses, tout dépend de la manière de s'y prendre (4). »

A titre de tableau de mœurs sous le Grand Roi, Mme de Maintenon étant toute-puissante, nous tenterons de faire deviner une scène dont Madame nous a laissé un récit qu'il est difficile de reproduire et qu'elle appelle, un peu ambitieusement, un « dialogue » entre elle, Monsieur, et leurs deux enfans déjà grands. Les quatre altesses venaient de souper, et elles étaient seules dans une pièce de leur appartement. Monsieur se taisait : « — Il ne nous trouvait pas d'assez bonne compagnie pour causer avec nous (5). » Après un long silence, il interpella tout

(1) La lettre est datée de Fontainebleau, le 9 octobre 1694. G. Brunet en a donné un fragment dans l'appendice du volume II de sa *Correspondance... de Madame*, et il y a joint la réponse de la duchesse Sophie, du 31 octobre 1694.

(2) Du 18 novembre.

(3) *Fragmens des lettres originales*, etc. Du 5 mai 1716. Vol. II, p. 74.

(4) Du 6 juillet 1710, à la duchesse Sophie.

(5) Du 18 janvier 1693, à la duchesse Sophie.

d'un coup Madame et lui adressa une grosse incongruité. Madame riposta du tac au tac, et « sur le même ton, » par une autre incongruité. Le jeune duc de Chartres, — le futur Régent, — se récria de joie et fit chorus, et voilà une conversation de princes, à Versailles, en 1693.

Il va de soi que Liselotte n'apprit jamais à être convenable. Elle en aurait été désolée. Le jour où la duchesse Sophie, devenue vieille, se lassa à son tour des polissonneries et des plaisanteries scatologiques, sa nièce le déplora : « (9 mars 1710.) Je suis fâchée que Votre Dilection ne veuille plus rire de rien d'indécent, car cela entretient la gaieté, et la gaieté entretient la santé et la vie. »

On ne la vit pas non plus prendre un air dévot, ni feindre de s'intéresser à la maison de Saint-Cyr. L'hypocrisie n'était pas son fait. Dès que Liselotte eut compris que c'en était fini des longues causeries, tête à tête, à l'ombre des forêts, qu'elle ne verrait plus le Roi qu'en public et de loin, elle jugea duperie de s'exposer tout le long du jour aux méchancetés de « la cabale, » qui lui attirait des affaires en dénaturant ses paroles et en interprétant malicieusement ses actes. On la vit se terrer au beau milieu de la cour de France, trouver le moyen de vivre « en ermite » dans le palais de Versailles ou à Saint-Cloud. Quand le Dauphin, à défaut du Roi, ne l'emmenait pas à la chasse, ou qu'elle n'était pas commandée pour figurer avec les autres princesses dans quelque divertissement, Madame s'enfermait chez elle, toute seule, de peur d'être accusée d'intrigues secrètes. Cette idée peu banale lui était venue dans l'année qui suivit le « savon » de 1685; elle en fait part à sa tante, qui certainement ne l'admira point, dans une lettre datée de Saint-Cloud, le 18 mai 1686 : « Je ne joue pas. Je me tiens dans mon cabinet, où je suis bien tranquille. Jusqu'à l'heure où l'on se promène à pied ou en voiture, je lis, j'écris, je regarde des gravures, quelquefois je range mes armoires, et j'ai beau être seule toute la journée, je ne m'ennuie jamais, et j'ai au moins la consolation, si je suis privée de société, d'être sûre qu'on n'interprétera pas mes paroles en mal, et de ne pas voir les espions qui vous regardent sous le nez pour deviner ce que vous pensez, selon la mode actuelle. »

Elle soutint son personnage d'ermite ou, plutôt, d'ours dans sa tanière, jusqu'à la mort de Louis XIV, c'est-à-dire tout près

de trente ans. A la duchesse Sophie : « (Saint-Cloud, 3 juillet 1695.) Je vis dans le grand monde absolument isolée; je fraye avec peu de gens, et suis d'ordinaire complètement seule pendant cinq heures en été, et sept heures en hiver. »

Dans toutes ses correspondances, et quelle que soit la date, c'est la même antienne, avec plus ou moins de détails sur ses occupations. A M. de Harling : « (Marly, le 12 novembre 1711.) Je trouve toujours quelque chose à faire dans mon *cabinet* (1). J'ai une assez belle *suite* de *médailles* d'or; ma tante m'en a aussi donné d'argent et de *bronze*. J'ai deux ou trois cents pierres gravées *antiques*. J'ai beaucoup de gravures, que j'aime aussi beaucoup. Je lis volontiers. Le temps ne peut jamais me sembler long. »

Même à Trianon, elle parvenait à se cacher. A la duchesse Sophie : « (Trianon, le 21 juin 1705.) Après le dîner (2), je rentre immédiatement dans ma chambre. Je lis, j'écris, je bavarde avec *mes dames*, et l'après-midi passe. A six heures, je vais me promener jusqu'à sept heures et demie. Je reviens dans mon *cabinet* et, à dix heures moins le quart, je vais attendre le souper dans la galerie. Après le souper, vite dans ma chambre et au lit. »

Elle était déjà si bien entrée dans son rôle d'ours en 1693, lors de l'arrivée de Saint-Simon à la Cour, que ce dernier y fut trompé. Il crut que Madame avait toujours été la femme aigrie et sauvage qu'il avait sous les yeux, et qu'il a dépeinte dans une page merveilleuse (3). C'est à propos de Saint-Cloud et de ce qui en faisait une maison de délices. « Et tout cela, poursuit Saint-Simon, sans aucun secours de Madame, qui dînait et soupait avec les dames et Monsieur, se promenait quelquefois en calèche avec quelques-unes, boudait souvent la compagnie, s'en faisait craindre par son humeur dure et farouche, et quelquefois par ses propos, et passait toute la journée dans un cabinet qu'elle s'était choisi, où les fenêtres étaient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et d'autres princes allemands dont elle l'avait tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie... Monsieur n'avait pu la ployer à une vie plus humaine et la laissait faire, et vivait honnêtement avec

(1) Les mots en italique sont en français dans l'original.

(2) On se rappelle que le dîner était alors au milieu du jour. Le souper était à dix heures.

(3) Édition in-8°, VIII, 336.

elle sans se soucier de sa personne, avec qui il n'était presque point en particulier. »

Dans cette profonde solitude morale, la princesse Liselotte se rattacha définitivement à une idée qui la poursuivait déjà en 1671 sur la route de Strasbourg à Metz, tandis qu'elle hurlait de désespoir d'avoir quitté son Palatinat chéri pour venir épouser un duc d'Orléans. Il devint tout à fait clair pour elle, tout à fait positif, qu'il ne peut pas y avoir de bonheur en France pour une princesse allemande. Elle avait souvent perdu de vue cette pensée, au cours de ses années de faveur et de leurs joies. Jamais plus elle ne l'oublia. « L'Allemagne m'est toujours chère, disait-elle en 1706, et je suis si peu *propre* (1) à la France... » Vainement sa tante et ses sœurs répondaient à ses plaintes indignées sur nos défauts et nos vices qu'il y avait aussi à dire sur les Allemands et leurs mœurs. Madame s'étonnait de ces révélations : « Je suis fâchée que notre pays se gâte et que les honnêtes gens y deviennent aussi rares. » Ailleurs : « Je ne puis m'étonner assez de voir à quel point tout est changé en Allemagne. Il me semble que tout était mieux de mon temps (2). » Non, tout n'était pas mieux ; il n'y avait de mieux que son âme de jeune fille heureuse, voyant le monde et l'humanité en beau. Madame ne s'en rendait pas compte et s'affligeait de ce qu'elle prenait pour une décadence ; mais sa tendresse pour l'Allemagne n'en souffrait pas. Elle entrait dans les torts de l'Allemagne comme dans ses peines. De l'Allemagne, elle comprenait tout ; de la France, rien.

C'est pourquoi, à l'heure des difficultés, elle n'inventa rien de mieux que de rentrer dans sa coquille. Elle donna l'exemple à la Dauphine, autre princesse allemande à qui la France ne réussissait pas non plus, et qui se montrait de moins en moins d'année en année. La Dauphine était une pauvre créature malsaine et mélancolique, qui ne sut pas prendre un parti avec le mari médiocre dont l'avait affublée la politique. Elle ne fit rien pour le garder, ne se résigna pas à le voir aller ailleurs, et s'enferma à son tour, « dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air (3). » Le Roi se mit en frais pour

(1) En français dans l'original. Lettre du 28 novembre 1706 à la raugrave Amélise.

(2) Lettres du 6 mars 1699 et du 29 avril 1704 aux raugraves. La même idée se retrouve nombre de fois dans ses diverses correspondances.

(3) *Souvenirs* de Mme de Caylus, p. 108.

la rasséréner et la résoudre à remplir ses devoirs de future Reine : il échoua. Madame l'excita contre Mme de Maintenon, et cela n'arrangea pas les choses. Finalement on la laissa dans son coin, et sa mort, survenue en pleine jeunesse (20 avril 1690), fut un soulagement pour tout le monde, elle incluse. Elle « fut heureuse de ne pas vivre longtemps, » déclare Saint-Simon (1), et personne n'y a jamais contredit. Celle-là aussi ne comprenait rien à la France.

« On la fait mourir de chagrin, avait écrit Madame (2) quelques semaines avant sa fin. On fait tout ce qu'on peut pour m'amener au même point, mais je suis une noix plus dure que Madame la Dauphine, et, avant de m'avaler, la vieille y aura perdu plus d'une dent. » La noix palatine était en effet incomparablement plus dure que la noix bavaroise, aussi ne fut-elle pas « avalée. » En valut-elle beaucoup mieux et avait-elle fait sagement de jeter le manche après la cognée ? Nous laisserons parler les événemens.

IV

Les préoccupations ne lui manquaient pas du côté de l'Allemagne. Charles-Louis avait laissé ses bâtards entièrement dépourvus : trois grandes filles non mariées, cinq fils dont quatre étaient encore des enfans. Ce n'était pas faute d'avoir pensé à eux Il avait commencé dès avant le mariage de Liselotte à assurer sur le papier l'avenir des enfans de Louise de Degenfeld ; son testament (3), daté du 1er mars 1670, contient des legs à tous ceux d'entre eux qui étaient alors de ce monde (4). Mais ce ne fut que le point de départ d'une série de projets qui restaient toujours en l'air. Il naissait des raugraves, il en mourait, et leur père défaisait, refaisait, paperassait, sans pouvoir se résoudre à la seule mesure pratique, qui aurait été de les pourvoir de son vivant ; il les chérissait, mais il chérissait encore plus ses écus et n'avait pas la force de s'en séparer. Si bien qu'à sa mort le prince Charles, son successeur, put arguer qu'il se trouvait en

(1) *Additions* au *Journal* de Dangeau, III, p. 103.
(2) Du 8 février 1690, à la duchesse Sophie.
(3) A. N., K. 552, n° 8.
(4) 100 000 florins à Carl-Lutz, 107 862 florins à Carl-Édouard, 100 000 florins partager entre les cinq filles alors existantes.

face de combinaisons vagues, que son père lui-même n'avait pas jugé à propos d'exécuter.

La duchesse Sophie prit chaudement le parti des orphelins : « La volonté de l'Électeur défunt est parfaitement claire, écrivait-elle ; je ne doute donc pas que l'Électeur actuel ne trouve dans son cœur quelque reconnaissance pour Monsieur son père,... et ne respecte ses dernières volontés (1). » Le nouvel Électeur ne trouva dans son cœur de dévot qu'une provision de fiel, amassée depuis l'enfance contre ces bâtards envahissans qui lui avaient volé sa place au soleil, qui étaient choyés, caressés, « magnifiquement entretenus (2), » tandis que lui, le fils légitime, « végétait mesquinement » dans l'ombre, privé des soins les plus nécessaires (3), rudoyé, fagoté, sans le sol. L'un des premiers actes de son gouvernement fut d'interdire le territoire du Palatinat à Carl-Lutz, l'aîné, trop brillant et trop populaire. Un autre fut d'annuler (4) les arrangemens pécuniaires ébauchés par son père en faveur des raugraves. Ceux-ci n'avaient d'autre appui que Madame et la duchesse Sophie. La duchesse, bien que peu riche, se montra généreuse, et veilla avec un dévouement inlassable sur le troupeau demeuré sans berger : « J'aimerais mieux aller en chemise, écrivait-elle à Louise, que de vous laisser manquer; vous pouvez... y compter (5). » Madame eut une conduite qui nous gêne quand nous lisons sa tendre correspondance avec ses sœurs.

En paroles, elle ne trouvait jamais que l'on fît assez pour les raugraves. Elle fulminait contre son frère l'Électeur Charles, parce qu'il s'était borné à leur accorder, avec beaucoup de peine et de regret, des pensions que l'on devine avoir été chétives, et que, d'ailleurs, il ne payait guère. Madame trouvait sa lésinerie inconcevable, et ne se gênait pas pour le lui dire. Quand son frère fut mort (1685) et que le Palatinat eut passé à des parens éloignés, les pensions furent encore moins payées : « C'est une vraie honte, » déclarait Liselotte. Ou bien : « C'est abo-

(1) A la raugrave Caroline, le 28 novembre 1680.

(2) La duchesse Sophie à Caroline, le 21 avril 1681.

(3) La duchesse Sophie en avait fait des reproches à son frère : « (19 juin 1661.) Je suis tout à fait scandalisée du peu de soin qu'on avait de ce Prince durant le temps que j'étais à Heidelberg, » etc.

(4) Cf. *Briefe der Kürfurstin Sophie von Hannover an die Raugräfinnen*, etc., p. VIII.

(5) Du 28 octobre 1688.

minable à l'Électeur (1). » Elle reprochait à la tante Sophie, sans laquelle toute la nichée n'aurait eu qu'à tendre la main, de ne pas faire assez bien les choses (2). En un mot, c'était la mouche du coche.

Quant à faire elle-même quoi que ce soit pour ses sœurs, oh! que nenni! Le parti pris fut le même que pour ses frères (3). D'argent, point, et c'était Madame qu'il fallait plaindre : elle était si à court! Elle aurait tant aimé pouvoir donner! « Plût à Dieu que je pusse soulager ma tante la duchesse de la peine de pourvoir à vous autres! Je m'en ferais une joie... Plût à Dieu que je fusse en situation d'aider votre *ménage!* Que je m'estimerais donc heureuse! C'est un vrai chagrin pour moi que cela ne puisse pas être (4). » Il serait aisé de multiplier les citations. Jamais elle n'eut un liard pour ces pauvres filles, ni après la mort de Monsieur, qu'elle accusait de donner tout l'argent de la maison à ses favoris, ni après que son fils, devenu Régent, eut rempli royalement sa bourse. Dans sa vieillesse, elle envoyait de loin en loin à Louise une bagatelle achetée à la foire de Saint-Germain (5) ou à la fête de Saint-Cloud : « Je vous envoie vos étrennes... Je vous envoie votre foire... » C'était maigre.

Il y avait aussi volonté arrêtée de les tenir à l'écart et de ne pas s'en empêtrer. Deux ans après la mort de leur père, la duchesse Sophie suggéra à Madame de faire admettre « Amélisse » parmi les filles d'honneur de la Dauphine. Madame écrivit à Carl-Lutz : « Ce n'est pas du tout mon idée. J'avoue qu'il me serait très désagréable de voir Amélisse trotter derrière Mlles de Rambures et de Jarnac, qui l'appelleraient « ma compagne. » Je crois que vous partagerez ma manière de voir (6). » Presque au même moment, le hasard des voyages (7) mettait Liselotte à portée de l'aînée des trois raugraves, Caroline, qui avait trouvé à se marier et était devenue comtesse de Schomberg. Une lettre de la duchesse Sophie à Caroline nous apprend ce qui en ré-

(1) A ses sœurs; le 5 novembre 1705 et le 16 mars 1709.
(2) Cf. la lettre à Amélise, du 16 août 1704.
(3) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1907, p. 782 et suiv.
(4) A Louise, du 22 décembre 1691 et du 23 juillet 1695.
(5) La foire de Saint-Germain des Prés, à Paris. Elle ouvrait le 3 février.
(6) Du 18 juillet 1683.
(7) La Cour de France était partie le 26 mai pour la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace. Madame avait donné rendez-vous à sa mère. Elle la vit le 4 juillet près de Bouquenon (*Gazette* du 10 juillet 1683).

sulta : « (5 juillet 1683.) Je suis fâchée que vous n'ayez pas vu Madame. Je ne doute pas que Leurs Altesses n'eussent tout fait pour vous obliger. J'espère que la maladie sur laquelle elle s'est excusée aura un bon motif. » Impossible de se faire illusion; Liselotte était bien résolue à ne se laisser ni exploiter, ni même déranger. On a hâte de la voir plus à son avantage.

Nous arrivons ici à l'une des plus vilaines pages de l'histoire de France. L'incendie du Palatinat est pour nous une honte si grande, qu'on souffre à en parler, et l'on ne peut cependant s'en dispenser dans une biographie de la princesse Liselotte, prétexte innocent et témoin désespéré de la ruine barbare de sa patrie. Son contrat de mariage est à l'origine des abominations de 1689. On se souvient qu'elle y renonçait à ses droits successifs sur « les biens souverains et féodaux... se réservant seulement ses droits sur... les allodiaux de sa maison (1). » Ce furent ces derniers mots qui ouvrirent la porte aux difficultés.

Charles-Louis avait réglé sa succession dans le testament dont nous avons déjà parlé : « Nous ordonnons et voulons en premier lieu que nos joyaux, peintures, chevaux, artillerie, munitions de guerre, bibliothèque et tous autres meubles qui nous sont avenus et arrivés de feu nos ancêtres ou que nous avons acquis ailleurs, quelque nom qu'ils puissent avoir, appartiendront et demeureront, en tant que nous n'en avons pas disposé ou que nous n'en disposerons pas autrement, à notre fils et successeur Électoral, et après son décès à ses hoirs mâles, et au défaut d'eux à ses filles, et lors qu'il n'y en aura point à sa sœur germaine, notre fille Élisabeth-Charlotte et à ses hoirs. Excepté néanmoins la bibliothèque, artillerie et munitions de guerre, qui demeureront à la maison Électorale. »

Le testament assurait encore à Liselotte sa dot, sa part « d'a-

(1) A. N., K. 542, n° 9. Voyez le texte complet dans la *Revue* du 15 août 1907, p. 809. — En quoi consistaient au juste les « allodiaux? » La question est très difficile; le mot *allodial* avait plusieurs sens, selon les pays et les époques. En France et au XVIIe siècle, l'expression d'*allodiaux* désignait généralement les « francs-alleux, » c'est-à-dire les terres exemptes de droits seigneuriaux. Mais elle avait aussi désigné plus anciennement l'ensemble des biens compris dans la succession, ou ceux que le propriétaire du moment avait recueillis par succession, et Louis XIV cherchait à tirer parti de ces deux derniers sens. (Cf. le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, etc., publié par le ministère des Affaires étrangères : *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, éd. par A. Lebon; p. 395 et 401. — Paris, 1889). En Allemagne, il existait des formes d'allodiaux que nous n'avions pas en France; de là des complications à l'infini.

meublemens » et la moitié d'une créance très aléatoire. Il n'y était pas question des terres qui auraient dû rentrer dans les allodiaux sur lesquels son contrat réservait ses droits. Charles-Louis le faisait même remarquer à son fils, dans l'espoir que le prince Charles lui revaudrait cela en complaisances pour les raugraves : « Nous avons la confiance paternelle... qu'en considération de ce que nous lui avons laissé par la présente disposition la meilleure partie de nos allodiaux... il se trouvera d'autant plus obligé, etc. » On a vu que le prince Charles ne se trouva obligé à rien du tout.

Il fit à son tour un testament (1), par lequel, n'ayant pas d'enfans, il se désignait un « héritier et successeur. » Madame n'y était pas nommée. La duchesse Sophie prévit que ce testament-là plairait moins à Versailles que celui de son frère Charles-Louis, où « Madame était nommée pour ce qui de droit lui devrait appartenir (2), » et ce fut en effet ce qui arriva. La France protesta contre le testament du prince Charles et fit valoir que « le droit naturel » appelait Madame à sa succession, non pas seulement pour les portraits de famille ou l'argenterie, mais encore pour « tous les pays, villes et places dont son père et frère ont joui paisiblement pendant leur vie (3), » autrement dit pour le Palatinat tout entier. Quelque bien fondés, cependant, que fussent les droits de sa belle-sœur, le roi Louis XIV consentait, dans l'intérêt de la paix générale, et pour ne pas troubler l'Allemagne, alors en guerre avec les Turcs, à ne réclamer au nom de Madame, en fait de « terres et gens, » que les domaines rentrant dans les allodiaux.

Malgré cette grande modération, que ses agens avaient charge de faire valoir, des lambeaux du Palatinat, — si ses prétentions étaient admises, — passaient à notre pays, et « le frère du Roi de France devenait prince d'empire, comme comte palatin de Simmern et Lautern (4). » Le nouvel Électeur, Philippe-Guillaume (5), et son fils après lui, se débattirent de leur mieux. On ergota, les deux parties en appelèrent à la Diète, puis à

(1) Le 12 septembre 1684. A. N., K. 552, n° 10.
(2) A Carl-Lutz, du 5 novembre 1685.
(3) *Instructions données aux ambassadeurs.* — Bavière, etc., p. 401 e suiv.
(4) Hauser, II, 768.
(5) Philippe-Guillaume mourut en 1690 ; Jean-Guillaume, son fils et successeur, en 1716.

l'Empereur et finalement au Pape, pris pour arbitre. On batailla ainsi près de vingt ans.

La succession de Charles-Louis s'était compliquée de celle de Charlotte de Hesse, sa femme légitime et la mère de Madame. Cette pauvre agitée avait enfin trouvé le repos dans la mort, le 16 mars 1686. « Son humeur, écrivait la duchesse Sophie à Carl-Lutz, ne l'a point quittée jusque dans le tombeau. Elle a ordonné tout l'ajustement qu'on lui devrait mettre après sa mort. Ce sera la seule fois qu'on l'habillera sans qu'elle gronde ou batte ses gens (1). » La duchesse écrivait d'autre part à la raugrave Louise, et les deux lettres disaient également la vérité : « Je suis sûre que vous la regretterez, car elle a toujours été bonne pour vous tous. L'âme et le corps ne s'accordaient pas; le bien que voulait l'une, l'autre le gâtait, faute à Sa Dilection de pouvoir se maîtriser (2). » Charlotte avait en effet été très bonne pour eux dans leur malheur, mais elle était neurasthénique; elle avait trop souffert, de toutes les façons.

Il existe sur elle un document pathétique; c'est l'inventaire (3), après décès, de son mobilier et de ses nippes. Tandis que les « vieilles chaises fort rompues, » le « lustre de cristal à douze bras dont deux sont cassés, » les « vingt-quatre vieilles chemises de femme » et le « tapis de velours vert gâté » disent la vie étroite et la gêne piteuse de cette princesse dont personne ne voulait (4), sa misère morale est, pour ainsi parler, déballée sous nos yeux avec le contenu de deux « grands coffres » découverts dans son grenier. L'Électrice Charlotte les avait emportés de Heidelberg lorsque Charles-Louis l'avait contrainte à quitter la place à Louise de Degenfeld. Il y avait de cela vingt-trois ans, et jamais personne ne les avait ouverts. On en sortit les layettes de Liselotte et de son frère : leurs langes, leurs petits bonnets et petites camisoles, une belle toilette de baptême, deux pelisses, l'une en satin bleu, l'autre en satin jaune, des ceintures, des écharpes, des toques en velours ou en satin. Il y avait aussi les premiers pourpoints du prince Charles, et une « robe de fille de six à sept ans, » en moire couleur cerise, qui devait être, d'après l'âge, la belle robe de Liselotte au moment où elle fut

(1) Du 12 avril 1686.

(2) Du 22 mars 1686, à la raugrave Louise.

(3) A. N., K. 552, n° 1.

(4) Son fils, le prince Charles, était venu à son secours dès qu'il eut le pouvoir; mais il mourut avant elle.

arrachée à sa mère et envoyée à Hanovre, chez sa tante Sophie. A quel sentiment avait obéi Charlotte en s'encombrant de cette friperie? Était-ce désir d'avoir un souvenir de ses enfans? ou désir d'empêcher que leurs petites défroques ne fussent données aux bâtards de la maîtresse triomphante? Les deux, très probablement, et les deux inspirent de la compassion pour la mère malheureuse.

Les agens français envoyés à Heidelberg pour y suivre les affaires de Madame vendirent ce bric-à-brac à l'encan. En réunissant tout, ils en tirèrent 2655 florins, plus 756 florins pour le carrosse et ses six chevaux noirs (1). Le gros du mobilier provenant de Charles-Louis et du prince Charles fut aussi vendu aux enchères; ci 24 016 florins. Leur cave produisit 9 075 florins, 53 kreuzer, plus 216 florins d'eau-de-vie, et la vaisselle d'argent 32 383 florins, 39 kreuzer. On remarquera la modicité de ces chiffres, s'agissant de princes souverains, et non des moindres de l'Allemagne. A la vérité, les objets de prix avaient été réservés. Ils furent expédiés par chariots à Saint-Cloud, un premier convoi en 1686, un second en 1688. Les frais de transport se montèrent à 2 014 florins, 46 kreuzer. Le nouvel Électeur laissait faire; il cédait sur ce qui n'était pas « la terre et les gens. »

Charles-Louis avait aussi laissé de l'argent. Tout compté, Liselotte héritait de plus de 350 000 florins, sans parler des objets en nature, et en dehors des terres allodiales, au sujet desquelles on n'était pas près de s'entendre. Mais elle ne vit pas un liard de l'argent et n'eut que le rebut des objets. Les florins servirent à embellir la maison de campagne du chevalier de Lorraine ou son appartement de Saint-Cloud, — il avait le plus beau du château, — et il en fut de même de tout ce qui fut à son goût dans les caisses envoyées d'Allemagne: « Madame, racontait sa tante Sophie, a dû voir avec patience les tapis et les meilleurs tableaux de Heidelberg dans la chambre du chevalier de Lorraine (2). » Ce sont là de ces choses auxquelles les femmes sont particulièrement sensibles, et Madame ne les vit pas « avec patience. »

L'agacement produit par ces ignobles tracasseries vint bientôt se perdre dans une douleur effroyable, et pour laquelle Liselotte a trouvé des accens poignans. L'orgueil et les exigences de

(1) *Compte de la succession revenant à Madame*, etc. A. N., K. 552, n° 5.
(2) Du 31 octobre 1687, à Ferdinand de Degenfeld. C'était un frère de Louise.

Louis XIV avaient porté leurs fruits et noué contre la France la coalition formidable qui porte le nom de ligue d'Augsbourg. La guerre commença à l'automne de 1688 et le Roi n'y oublia point « les intérêts » de sa belle-sœur : il envoya son fils conquérir le Palatinat. La règle monarchique exigeait que Madame fût de tout cœur avec les armées de sa patrie d'adoption, même contre sa patrie d'origine; règle barbare au premier abord, indispensable pourtant, si l'on y réfléchit, à la sécurité des royaumes où la famille régnante est mêlée d'étrangères. Aussi les manquemens à cette servitude ont-ils été, de tout temps, difficilement pardonnés, aussi bien par les peuples que par les rois. Madame, en 1688, y manqua dès l'ouverture de la campagne. Elle ne se cacha point de penser et de sentir en Allemande, et non en Française. Au Grand Dauphin, lui détaillant ses futures conquêtes et attendant des remerciemens, elle repartit froidement : « Je ne puis avoir que de la douleur et nulle joie de voir qu'on se serve de mon nom pour ruiner ma pauvre patrie (1). » A M. de Montausier, la complimentant de ce que le Dauphin « allait lui conquérir son bien et ses terres (2), » elle répliqua encore plus sèchement : « Bien loin d'en ressentir de la joie, j'en suis très fâchée. »

Elle envisageait ce qui allait se passer avec un mélange d'horreur et de colère. Déjà courait le bruit « qu'on se préparait à brûler, » et justement au Palatinat. D'autre part, — car il faut tout dire, — Liselotte savait que les conquêtes de la France, — si nous en faisions, — seraient pour la France et non pour elle. Il n'y aurait pas de contrat ni de testament qui tînt, et elle se sentait lésée, dépouillée, et écrivait rageusement : « Si Monsieur... ne veut pas ouvrir les yeux pour voir comme on nous prend ce qui nous appartient, je ne peux pourtant pas empêcher les miens de voir la vérité. » Elle ne se découvrait aucune raison de s'intéresser à nos armes. Louis XIV le sut, et ce fut assurément ce qu'il eut le plus de peine à lui pardonner dans toute leur vie. Lui non plus, il ne cacha point sa façon de penser.

Les événemens marchaient. Le Grand Dauphin avait conquis le Palatinat, et Louvois, sans s'occuper de Madame, avait donné l'ordre de « tout brûler et rebrûler, » pour nous couvrir du côté de l'Allemagne par un désert où les armées ennemies ne pussent point subsister. Le 18 janvier 1689, on fit sauter une partie du

(1) A la duchesse Sophie, du 26 septembre 1688.
(2) A la même, du 10 novembre 1688.

château de Heidelberg et l'on commença à arracher les vignes et les vergers des environs de la ville. Le 28, on brûla méthodiquement les villages de la rive gauche du Neckar. Le 29, le 30, le 31 et pendant tout le mois de février, l'incendie fut allumé de proche en proche, villes et campagnes « brûlées et rebrûlées, » avec accompagnement de massacres, de viols, de toutes les cruautés, de toutes les indignités dont est capable une soldatesque enivrée de crime par des ordres féroces. Le 2 mars, on mit le feu à Heidelberg, et, si une partie de la ville échappa à la destruction, elle le dut à l'indignation des officiers français commis à l'exécution. Ce qui restait du château fut brûlé; ses ruines sont toujours là qui crient contre nous, et, aujourd'hui encore, les petits enfans de ces contrées apprennent à lire dans des alphabets dont chaque image met sous leurs yeux, à l'âge où l'on n'oublie plus, l'une des scènes de l'incendie du Palatinat. Louvois eut son désert, mais il nous coûta cher dans l'estime du monde civilisé.

Madame fut atterrée. Les lettres de cette période lui font honneur. Liselotte ne pense plus à elle ; c'est l'humanité outragée qui gémit dans ces pages douloureuses : « (20 mars 1689.) Dût-on m'ôter la vie, je ne peux pas ne pas m'affliger, ne pas déplorer d'être pour ainsi dire la destructrice de ma patrie et de voir ce pauvre Manheim... n'être plus qu'un monceau de ruines. Quand je pense à tout ce qu'on a fait sauter, je suis saisie d'une telle horreur que, la nuit, dès que je m'endors un peu, il me semble être à Heidelberg ou à Manheim, et voir cette désolation. Je me réveille alors en sursaut, et suis plus de deux heures avant de pouvoir me rendormir. Je revois comment tout était de mon temps, je me représente comment c'est aujourd'hui, je considère dans quel état je suis moi-même, et il m'est impossible de ne pas pleurer à chaudes larmes. Ce qui m'est aussi bien douloureux, c'est que le Roi a attendu, pour tout réduire à la dernière misère, que je l'aie imploré en faveur de Heidelberg, et de Manheim. Et l'on trouve mauvais que j'aie du chagrin ! Je ne peux pas m'en empêcher (1). »

Sa peine redoublait en songeant que ces choses odieuses se faisaient en son nom : « (14 avril 1689.) Ce qui me fait le plus de mal, ce n'est pas encore l'état épouvantable où l'on a mis le

(1) Cette lettre et les suivantes sont adressées à la duchesse Sophie.

pauvre Palatinat,... c'est qu'on se soit servi de mon nom pour tromper les pauvres habitans; c'est que ces braves gens, dans leur innocence et par affection pour l'Électeur notre défunt père, aient cru ne pouvoir mieux faire que de se soumettre volontairement, dans l'idée qu'ils m'appartiendraient et qu'ils seraient plus heureux qu'avec l'Électeur actuel, car je suis encore du sang de leurs maîtres légitimes. Non seulement ils ont été trompés dans leur espoir et ils ont vu leur affection très mal récompensée, mais ils sont tombés par là dans un malheur et une misère éternels. Je ne peux pas le digérer, cela me fait trop de chagrin. »

Il y avait bien de quoi s'user les yeux à pleurer. Madame était restée populaire au Palatinat. Chacun le savait. « Elle y était extraordinairement aimée, » note le marquis de Sourches (11 mars 1689), qui compatissait à sa souffrance. Les bonnes gens de là-bas comptaient sur Liselotte pour les protéger, et il en était d'eux comme des petits enfans que Gilles de Retz, l'original de Barbe-Bleue, prenait soin de s'attacher avant de les torturer; une immense détresse morale se joignait aux maux que leur infligeait la tactique impitoyable de Louvois. « (5 juin 1689.) Monsieur m'a dit une chose que j'ignorais et qui m'a fendu le cœur. Dans le Palatinat, le Roi lève toutes les contributions en mon nom; de sorte que ces pauvres gens se figureront que je profite de leur malheur et que je suis la cause de tout. Cela me désespère. »

Elle ne se trompait qu'à demi. Le peuple du Palatinat s'étonnait : pourquoi la princesse Liselotte ne venait-elle pas à leur secours? « (30 octobre 1689.) On m'a conté hier une chose qui m'a profondément attendrie et que je n'ai pu entendre sans pleurer... Quand il vient un Français à Heidelberg, les pauvres gens l'entourent en foule et lui demandent de mes nouvelles. Ils se mettent ensuite à parler de... monsieur mon père et de mon frère, et ils versent des larmes amères, car ils n'aiment pas l'Électeur d'à présent. »

Liselotte avait reçu le baptême de la grande douleur, celle qui tue les faibles et fortifie les forts. Elle sortit grandie de l'épreuve.

ARVÈDE BARINE.

SILHOUETTE UNIVERSITAIRE

OCTAVE GRÉARD

Les mots ont leur destin, comme les livres. Ils s'élèvent ou s'abaissent en dignité, et se prennent en bonne ou en mauvaise part, suivant le sens que leur attachent les générations successives. Parfois même ils connaissent des fortunes variables, et, après des chutes profondes, ils rebondissent jusqu'aux plus hauts sommets. Le mot de pédagogue est de ceux qui ont subi ces vicissitudes. Issu de l'accouplement d'un substantif et d'un verbe grecs, sa haute naissance le tient en estime pendant toute la durée du Moyen âge et de la Renaissance. Condé, le chef des protestans, ne le prenait assurément pas en mauvaise part, lorsque, dans ses *Mémoires*, il parle de « Jehan Calvin, un petit pédagogue, si pauvre et nécessiteux. » Patru, au commencement du XVIIe siècle, appelait saint Benoît « ce divin pédagogue de la vie monastique. » Néanmoins, dès cette époque, la fortune du mot commence à décliner. La Fontaine et Molière lui portent de rudes coups, et le XVIIIe siècle le prend généralement en raillerie. Il était réservé au XIXe de le relever. Ayant fait ou cru faire de l'éducation des enfans une science : la pédagogie, il devait à ceux qui enseignent ou cultivent cette science de les considérer comme des savans et non point comme des pédans. De nos jours, la qualification de pédagogue est devenue un titre d'honneur. Dire de Gréard qu'il fut un grand pédagogue, c'est donc rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est le plus justement dû. Mais

il ne fut pas seulement cela; il fut aussi un fin lettré, doublé d'un écrivain de race, et la lecture des œuvres qu'il à laissées fait souvent regretter que la pédagogie lui ait ravi une grande partie du temps qu'il aurait pu consacrer aux lettres. Il fut encore un homme d'un commerce charmant, qui cachait, sous des dehors réservés, une véritable sensibilité et chaleur de cœur. Enfin, et par-dessus tout, il fut le type de l'universitaire d'autrefois, avec toutes les qualités et toutes les particularités dont ce mot seul fait venir la pensée. Le type, par lui-même, est assez noble, et la figure de Gréard a été pendant longtemps assez en vue pour qu'il vaille la peine d'en tracer, sinon le portrait en pied, du moins la silhouette.

I

Octave Gréard naquit le 18 avril 1828 à Vire, où son père était receveur des contributions directes. Le père de sa mère avait été également directeur des contributions directes sous la Restauration. Du côté paternel comme du côté maternel, il était donc issu d'une famille de fonctionnaires. Sans chercher dans cette double origine quelque mystère atavique dont l'influence se serait exercée sur sa vie entière, je dirai, plus simplement, qu'il eut de bonne heure sous les yeux le spectacle de ces mœurs simples, de ces habitudes exactes, de ces traditions correctes qui caractérisent l'administration française, et que les salutaires exemples qu'il eut sous les yeux ne furent pas perdus pour lui.

Ce ne fut cependant pas, à proprement parler, vers les fonctions publiques que se tournèrent ses premières ambitions. Il avait fait au collège de Versailles de solides études, ses notes en témoignent : « Caractère docile, conduite exemplaire, application soutenue, progrès rapides; sera le modèle des écoliers jusqu'à la fin de ses études, » disait de lui le proviseur. Ces notes, Gréard les a méritées pendant toute sa carrière et elles montrent déjà ce qu'il devait être dans toutes les fonctions occupées par lui. Au début de sa vie, ce furent cependant ses aptitudes littéraires qui déterminèrent sa vocation. En 1849, il entrait à l'École normale, le dixième de sa promotion. Avec lui y entraient Prevost-Paradol et Levasseur. Ils y retrouvaient About, Sarcey, Taine, Challemel-Lacour, Weiss. Dans une atta-

chante notice lue à l'Association des anciens élèves de l'École normale, M. Levasseur a retracé, d'une façon singulièrement vivante, la vie de l'École durant ces trois années. Il a parlé avec charme de ce triumvirat formé par Prevost-Paradol, Gréard et lui, qui s'est continué toute leur vie. Ce que Gréard était pour ceux qui l'aimaient, j'en trouve le témoignage dans une lettre touchante de Prevost-Paradol : « J'ai ici, écrivait-il, un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge; je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes châteaux en Espagne et je ne parviens pas encore à lasser sa patience et son amitié... Hors lui, et par intervalle Levasseur, je ne vois ici personne, mais je n'ai pas avec Levasseur ce lien de l'affligé au consolateur, qui fait d'Octave et de moi une seule âme. »

M. Levasseur ne nous dit pas quelle fut l'attitude de Gréard dans cette journée mémorable où, la nouvelle du coup d'État de Décembre étant arrivée à l'École, les élèves se rassemblèrent dans la bibliothèque et prirent, à l'unanimité, la résolution de se rendre sur les barricades qu'ils supposaient devoir s'élever dans Paris, résolution qu'ils chargèrent Prevost-Paradol de notifier au directeur de l'École. J'imagine qu'elle dut être réservée et silencieuse. Quoi qu'il en soit, les circonstances dispensèrent ces fiers jeunes gens de passer de la résolution à l'acte. « L'arrivée d'un régiment de ligne sur la place du Panthéon comprima leur élan. » L'année d'École s'acheva paisiblement, et le 29 septembre 1852, Gréard était nommé suppléant de seconde au lycée de Metz. Appelé bientôt à Versailles, puis à Paris, il a professé pendant onze ans, avec quelle conscience, avec quelle autorité, avec quel charme, ses notes, que j'aime encore à citer, en peuvent donner l'idée : « Professeur intelligent, zélé, instruit, parole agréable et abondante, très bon enseignement suivi avec intérêt, » disait le proviseur du lycée Saint-Louis où Gréard était suppléant de rhétorique, et l'inspecteur général ajoutait : « C'est un homme de manières distinguées dont l'élocution est facile, accentuée, pleine d'animation. Il captive, émeut, entraîne son jeune auditoire. Il est extrêmement sympathique à ses élèves. »

D'aussi rares qualités auraient assurément conduit Gréard au delà de la chaire de seconde dont il avait été nommé titulaire en 1861. Un jour ou l'autre, les portes de la Sorbonne se seraient ouvertes devant lui, et il aurait marqué sa place dans

cette vieille maison qui est une des gloires et une des forces de la France. Sa destinée devait en décider autrement. Une maladie grave l'obligea de prendre un congé, et, lorsqu'il se releva, sa voix était tellement affaiblie que l'enseignement public lui aurait été impossible. Ce fut alors qu'un ministre de l'Instruction publique, vis-à-vis duquel la postérité a réparé, et au delà, l'injustice des partis, Victor Duruy, le fit entrer dans l'inspection. Le 30 août 1864, il le nomma inspecteur de l'Académie de Paris, et, le 23 mars 1865, il le chargeait du service de l'enseignement primaire dans le département de la Seine.

Sous un titre ou sous un autre, Gréard a exercé ces fonctions pendant quinze ans. L'Empire l'avait nommé; le Quatre-Septembre lui donna de l'avancement; le Vingt-quatre et le Seize-Mai le conservèrent. C'est qu'il était un de ces agens dont aucun régime ne peut se passer, tant ils s'acquittent de leur emploi avec conviction et avec zèle. Mais Gréard ne s'est pas seulement borné, comme d'autres fonctionnaires pouvaient, en même temps que lui, le faire dans d'autres services, à remplir tous les devoirs qui lui incombaient. On peut dire que la fonction qu'il a exercée pendant si longtemps a été créée par lui. Si l'on compare, en effet, ce qu'était le service de l'enseignement primaire dans le département de la Seine, quand il l'a pris en main, avec ce qu'il en a fait, on reconnaîtra qu'il a été l'ouvrier, sinon unique, du moins principal, d'une œuvre considérable, au sujet de laquelle on peut faire plus d'une réserve, mais qui, dans l'ensemble, honore sa mémoire, car il l'avait comprise de la façon la plus élevée. Il sentait profondément la nécessité, dans une république démocratique où toutes les institutions, tous les pouvoirs reposent sur la loi du nombre, d'instruire les générations nouvelles, desquelles dépendent exclusivement les destinées du pays. Volontiers aurait-il répété ce mot d'un homme d'État anglais : « Je demande qu'on apprenne à lire à ceux qui demain seront nos maîtres. » Il sentait toute la gravité du problème, et il appliquait, à l'envisager sous toutes ses faces, une activité qui ne se lassait point. C'est à son énergique impulsion qu'on doit la multiplication du nombre des écoles publiques à Paris et l'amélioration de celles déjà existantes. Les questions les plus modestes sollicitaient son attention. On en trouve la preuve dans le volume qu'en 1897 il publiait sous ce titre : *L'enseignement primaire*, et où il rassemblait différentes études

et instructions publiées par lui ou adressées à ses subordonnés, pendant le cours de sa direction. Du détail rien ne lui échappait. Quant aux questions plus hautes qui ont fait de l'enseignement primaire le champ clos où les partis se sont si souvent combattus, questions de personnel, questions de programme, Gréard, dans le volume dont je parle, s'est, au contraire, abstenu de les traiter. Sans doute il aura pensé que la situation officielle occupée par lui ne le lui permettait pas. Cependant, à la dernière page du livre, il semble qu'il ait voulu, par acquit de conscience, esquisser, d'une plume rapide, le programme de l'enseignement populaire, tel qu'il le comprenait au point de vue moral, et il le fait en termes trop élevés pour que je résiste au désir de les citer ici : « Le respect de Dieu, le sentiment des devoirs envers la patrie, l'amour des parens, le culte de la vérité et de la justice, l'effort sur soi-même, sont des vertus qu'il est facile d'exercer chez l'enfant en le tenant toujours en éveil sur ses actions et sur les motifs qui les ont déterminées, en excitant sa conscience et sa volonté au bien. Plus on accordera à la préoccupation légitime de le munir, dès l'école, pour la vie professionnelle, plus, du même coup, s'imposera l'obligation de tenir haut son cœur. L'école elle-même ne saurait à elle seule conduire à bonne fin cette œuvre d'éducation; elle ne fait que préparer le développement des habitudes intellectuelles et morales auxquelles la pratique de la vie donne une direction décisive... C'est à ceux qui exercent quelque influence par la parole, par la plume, par l'exemple, de n'oublier jamais que, telle ils feront cette innombrable jeunesse, tel sera l'avenir du pays. »

Vingt ans se sont écoulés depuis que Gréard tenait ce noble langage. Tous les articles de ce programme ont-ils été depuis lors l'objet d'un égal respect? Tel de ces articles n'a-t-il pas été totalement supprimé, et tel autre ne court-il pas de singuliers périls? A-t-on fait autrefois, fait-on aujourd'hui tout ce qui est nécessaire pour en imposer le respect et pour le défendre contre l'insubordination d'une partie du personnel chargé de l'appliquer? Je ne saurais le rechercher, sans m'écarter de mon sujet et sans tomber dans la controverse. Je me bornerai donc à dire que, dans les dernières années de sa vie, il n'a pas dû sans trouble voir compromettre son œuvre; aussi aurait-il assurément applaudi aux efforts de ceux qui, dans la crise actuelle, s'efforcent, « par la parole, par la plume, par l'exemple, » de

conserver au moins chez l'enfant « le sentiment du devoir envers la patrie. »

II

Le 10 février 1879, Jules Ferry, qui avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer Gréard et qui l'appréciait à sa valeur, le nomma vice-recteur de l'Académie de Paris. Pendant vingt-trois ans, Gréard a exercé ces hautes fonctions qui se sont en quelque sorte incarnées en lui. Pour toute une génération universitaire, il a été le Recteur par excellence. Son activité incessante se portait sur tous les points de son vaste domaine. Questions de locaux, questions de personnes, questions de programmes, il s'occupait de tout avec une égale sollicitude, et sa main se retrouve partout. Plus de cinquante millions furent obtenus par lui, tant de l'État que de la Ville de Paris, pendant les années de son rectorat, et ce n'est rien exagérer de dire que sa vigoureuse impulsion a été pour presque tout dans l'heureuse transformation, au point de vue matériel, de nos établissemens d'enseignement secondaire.

Plus difficile à préciser est l'influence qu'il exerça sur la question des programmes. Il n'administrait plus ce domaine en maître absolu, comme il avait fait celui de l'enseignement primaire dans le département de la Seine. Ces fonctions nouvelles l'obligeaient à compter non seulement avec les directeurs de l'enseignement secondaire, dont l'autorité s'exerçait parallèlement à la sienne et sans la participation desquels aucune entreprise ne pouvait être menée à fin, mais même avec les ministres dont quelques-uns, pas tous, avaient leurs idées personnelles, bien que l'un d'eux ait dit ingénument quelques mois avant de mourir: « Quand j'arrivai au Ministère, j'aurais pu faire un bon garde des Sceaux, mais j'ignorais tout des choses de l'Instruction publique. » Aussi, sous aucun ministre, l'influence de Gréard n'a-t-elle été aussi grande. Mais d'autres ministres apportaient dans les bureaux de la rue de Grenelle leurs idées personnelles que Gréard ne partageait pas toujours, mais dont ils entendaient assurer le triomphe, ce qui ne laissait pas de le placer parfois dans une situation difficile. « Sa correction administrative, dit l'auteur d'un excellent livre (1) qui servira beau-

(1) *Un moraliste éducateur : Octave Gréard*, par Mlle Bourgain (Hachette).

coup sa mémoire, lui interdisait, devant un dessein arrêté, de contredire le ministre dans une séance publique. Il s'était fait à cet égard une ligne ferme de conduite dont il ne se départit à aucun moment ; il se croyait tenu de donner à tous l'exemple du plus absolu respect hiérarchique. » Ce respect hiérarchique rend assez malaisé de discerner la part qui revient à Gréard dans les transformations successives que notre régime universitaire a subies depuis vingt-cinq ans. Il faudrait savoir exactement ce qu'il a conseillé, ce qu'il a accepté, ce qu'il a combattu, et ce n'est pas à lui, ou plutôt aux trois volumes qu'il a consacrés à l'histoire de notre enseignement secondaire ou supérieur depuis vingt ans, qu'il faut le demander. Les questions qui, en matière d'enseignement, ont le plus vivement passionné l'opinion publique n'y tiennent qu'une faible place. Mais on y découvre cependant l'esprit général qu'il apportait dans ces questions. C'était un esprit de mesure, de tact, de conciliation qui cherchait à résoudre les difficultés, et à prévenir les heurts, en frayant une route à égale distance des opinions extrêmes. Entre les systèmes les plus opposés, il trouve un moyen terme, et, tout en consentant aux sacrifices nécessaires, il cherche toujours à sauver ce qui peut encore être sauvé de ce qui lui est demeuré cher.

Telle fut l'attitude qu'il sut prendre et conserver dans les ardentes controverses auxquelles donna lieu, pendant la durée de son rectorat, la réforme des programmes universitaires. De 1880 à 1902, ces programmes ne furent pas modifiés moins de quatre fois. Mais si les programmes adoptés furent divers, la pensée qui les avait dictés demeurait semblable, à savoir de créer ou plutôt de favoriser, à côté de l'enseignement des humanités grecques et latines, sur lequel la France a si longtemps vécu, un autre enseignement, de quelque nom qu'on veuille l'appeler : enseignement spécial, enseignement moderne, enseignement classique français, qui, s'adressant à une autre clientèle, tendant à une autre fin, formerait, croyait-on, de jeunes Français mieux armés pour les luttes de l'existence et pour la concurrence entre les nations. A vrai dire, la pensée était moins nouvelle que ne le pensaient ceux qui menaient en faveur de ce nouvel ordre d'enseignement une aussi bruyante campagne. « Comme la connaissance des lettres est tout à fait nécessaire à une République, il est certain, écrivait Richelieu dans son *Testament politique*, qu'elles ne doivent pas être enseignées à tout le

monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux à toutes ses parties serait monstrueux, de même un État le serait-il si tous ses sujets étaient savans. Le commerce des lettres humaines bannirait absolument celui de la marchandise qui comble les États de richesse et ruinerait l'agriculture, vraie nourricière des peuples. C'est par cette considération que les politiques veulent, en un État bien réglé, plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès arts libéraux pour enseigner les lettres. » Ceux qui menaient, contre l'enseignement du latin une aussi vigoureuse campagne ne se doutaient probablement pas qu'ils avaient un ancêtre aussi reculé. Mais Richelieu n'entendait assurément pas supprimer les maîtres ès arts libéraux, tandis que les partisans du latin semblaient attribuer à la prééminence de l'enseignement classique dans notre pays les malheurs de la France. De même que, pendant un temps, on avait fait honneur à l'instituteur prussien du gain de la bataille de Sadowa, de même peu s'en fallait qu'on n'attribuât aux *Real Schulen* l'essor de l'empire d'Allemagne. Gréard ne pouvait manquer de s'élever contre ces exagérations. « La culture gréco-latine, écrivait-il, est le fond de notre propre littérature, de nos arts, de notre histoire, de toutes nos traditions nationales. Elle a été le levain du génie français. La grande culture classique, conservée, affermie au profit de ceux qui peuvent en recueillir le bénéfice, est la garantie de cette prééminence intellectuelle qu'il faut garder comme un patrimoine sacré. »

Il ne méconnaissait cependant pas la nécessité de développer, à côté de l'enseignement désintéressé des humanités, un enseignement utilitaire dont l'objet serait « de fournir des chefs à cette armée de travailleurs que forme l'enseignement primaire, dans l'agriculture, dans le négoce, dans la banque, dans l'industrie, dans l'administration des grandes compagnies, dans ce vaste domaine enfin qu'on appelle les affaires. » « Tout élément de variété dans les études secondaires, écrivait-il encore, nous paraît un élément de fécondité et de force. Dès aujourd'hui, nous sommes prêts à applaudir à l'expérimentation des idées nouvelles. » La fréquence de ces expérimentations ne laissait pas cependant de l'effrayer. Lors même qu'il en sentait la nécessité, il voulait qu'elles fussent opérées avec lenteur et prudence, estimant « qu'ajourner une réforme pour les esprits qui n'ont en vue que le bien public est souvent le meilleur moyen d'en rendre

le triomphe facile et complet, quelques années plus tard. » « Serait-il sage, ajoutait-il, de bouleverser de fond en comble le vieil édifice où nous sommes habitués à vivre? » Il aurait voulu, ainsi que le recommande Descartes, « qu'on ne démolît la maison qu'après avoir construit celle qui doit la remplacer, » et, sans s'opposer absolument aux transformations indispensables, il regrettait qu'on ne respectât pas davantage l'architecture du vieil édifice.

La dernière démolition et reconstruction à laquelle Gréard ait pris une part involontaire est la réforme de 1902 qui, divisant les études d'abord en deux cycles, a créé ensuite, à partir de la seconde, quatre sections: latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences, sciences-langues vivantes, et réunit enfin les élèves en deux groupes au sommet des études en philosophie et en mathématiques, sauf à leur donner ensuite le choix entre quatre examens différens. Ce programme compliqué, qui, par sa complication même, répond peut-être assez bien à la complexité de notre société moderne, effrayait tout particulièrement Gréard. Devant la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, il le combattit ouvertement. En séance plénière, il déclara que « le projet aurait pour conséquence la ruine du grec et ferait courir de grands risques à l'étude du latin. » En séance publique et en présence du ministre dont l'avis était nettement favorable au projet, il se borna à dire qu'il faisait ces constatations « avec une sorte d'angoisse, » mais il n'essaya pas de remonter le courant.

Les angoisses publiquement exposées par Gréard ne permettent donc pas de lui attribuer autre chose qu'une part de responsabilité collective dans les programmes du baccalauréat adoptés par le Conseil supérieur de l'Instruction publique dans sa session de 1902; et ceci me met à mon aise pour dire que si, d'un côté, par ce qu'ils ont de varié, ils paraissent assez bien satisfaire à des besoins différens, mais également légitimes, de l'autre, ils sont un peu effrayans par ce qu'ils ont de touffu. Pour moi, lorsque j'ai parcouru récemment ces programmes qui comprennent tant de matières diverses, non seulement (et je ne parle ici que des examens littéraires) la littérature et l'histoire anciennes, la littérature et l'histoire modernes étudiées jusqu'à Victor Hugo et au Congrès de Berlin, mais encore la littérature de deux pays étrangers, et en plus des notions d'al-

gèbre, de géométrie, de physique, de chimie, d'anatomie, de physiologie, de paléontologie, de botanique, sans parler de la psychologie, de la logique, de la métaphysique et même de la morale, je me suis senti pris tout d'abord d'une véritable admiration pour ces jeunes Français de dix-huit ans, au cerveau si bien meublé, et, comparant tout ce qu'ils savent à tout ce que j'ignore, j'en ai éprouvé un sentiment de véritable humilité. Mais comme l'amour-propre reprend assez vite ses droits, comme la capacité des jeunes cerveaux n'a pas augmenté, comme, même sous la troisième République, la journée n'a que vingt-quatre heures, dont il est nécessaire de sacrifier le même nombre au sommeil et dont on veut, avec raison, consacrer une plus grande part aux exercices physiques, je me demande si ces jeunes cerveaux ont pu s'imprégner de façon durable de notions si diverses, et si leurs connaissances ne perdent pas en profondeur ce qu'elles gagnent en superficie. A mon inexpérience pédagogique il semble qu'il ne serait pas impossible de maintenir la diversité des programmes, tout en allégeant chacun, et, tout en conservant les quatre branches de l'enseignement, d'en émonder les rameaux superflus.

III

Gréard n'eut pas à faire preuve d'un moindre esprit de mesure, de tact et de prudence pour assurer le succès d'une réforme à laquelle il se dévoua de tout cœur : celle de l'enseignement secondaire des filles. A vrai dire, c'était d'une création plutôt que d'une réforme qu'il s'agissait. L'impulsion qu'en 1868 Duruy avait entendu donner à l'éducation des filles s'était bornée à favoriser, à Paris et dans un certain nombre de villes de province, des cours faits par des professeurs de l'Université; mais aucun établissement spécialement consacré à l'enseignement secondaire de filles n'avait été créé. Au regard de la loi, cet enseignement n'existait pas. C'est en vue de combler cette lacune que fut votée, en 1880, la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Mais ce n'est pas calomnier les promoteurs de cette loi, de dire que l'enseignement proprement dit des jeunes filles n'était pas la seule question qui les intéressât. Celle du personnel qui distribuerait cet enseignement et des matières qui y demeureraient comprises ou au contraire en seraient

exclues, ne les préoccupait pas moins, et si des préventions excessives s'efforcèrent de faire obstacle à cette création, très justifiable en elle-même, il faut reconnaître que le langage tenu et les opinions ouvertement professées par le plus grand nombre des défenseurs de la loi étaient de nature à justifier ces préventions. Ce fut au contraire à les désarmer qu'une fois la loi votée, Gréard mit son application principale. La nécessité de fortifier l'enseignement des femmes avait en lui un partisan convaincu. Les différentes études qu'il a publiées à ce sujet, et dont quelques-unes ont été réunies sous ce titre : *L'éducation des femmes par les femmes*, sont des chefs-d'œuvre de psychologie. Dans le programme qu'il trace de cet enseignement, il s'efforce de marquer un moyen terme entre l'éducation un peu trop limitée et superficielle, qui fut longtemps la seule dont on crût la femme capable, et les surcharges d'un enseignement qui tendrait à faire d'elle non pas la compagne mais l'égale de l'homme. Il établissait une juste distinction entre les « femmes instruites » et les « femmes savantes. » Volontiers il se serait approprié cette parole de Fénelon : « Il y a, pour les femmes, une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qu'inspire l'horreur du vice. » C'est au surplus à l'exquis traité de Fénelon sur l'*Éducation des filles*, dont on lui doit une édition nouvelle, qu'à chaque instant Gréard se réfère. C'est comme lui qu'il la comprend. C'est que Fénelon fait montre, dans ce traité, d'une singulière hardiesse, et qu'il étend le programme de l'enseignement des filles presque aussi loin que nos modernes novateurs. Il n'y fait pas entrer seulement en effet la grammaire, le calcul, les histoires grecque et romaine, et l'histoire de France, ce qui était alors une nouveauté. Il n'interdit ni l'éloquence, ni la poésie, ni la musique, ni la peinture, ni même le latin, dont il ne permet cependant l'étude qu'aux filles « d'un jugement ferme, d'une conduite modeste, qui ne se laissent point prendre à la vaine gloire. » Il veut aussi qu'on leur donne quelques notions de droit, pour que, devenues veuves, elles puissent défendre leurs intérêts. En même temps, il conseille de les mettre de bonne heure « dans la pratique, » c'est-à-dire de les appliquer au gouvernement du ménage, et il loue les femmes qui « s'adonnent à régler les comptes de leur maître d'hôtel, plutôt qu'à entrer dans les disputes des théologiens. » « Que pourrions-nous, ajoute Gréard, demander de plus aujourd'hui, à ne regarder que le cadre ? »

C'est, à n'en pas douter, sous l'inspiration de Gréard, que le nom de Fénelon fut donné au premier lycée de filles ouvert à Paris, et il faut voir, dans le choix de ce nom, une indication discrète, comme il aimait à en donner. Il est en effet superflu de dire que Fénelon comprenait la religion parmi les matières qui devaient être enseignées aux filles. Mais, à s'en tenir au rapport où il traçait à grands traits le programme de cet enseignement, Gréard ne croyait pas devoir y comprendre l'instruction religieuse. L'auteur de l'excellent petit livre dont j'ai parlé donne de ce silence une raison ingénieuse : « Bien que son *Mémoire* n'eût qu'un caractère demi-officiel, sa correction administrative, le sentiment des convenances, lui interdisaient d'en parler à une date où la neutralité était imposée par la loi. Toutefois, sa conviction à cet égard était demeurée aussi ferme. » « Si je n'ai pas parlé de l'instruction religieuse à cette date, écrivait-il, dans une lettre particulière, c'est que la loi la met hors de cause. Je plaindrais les mères qui priveraient leurs filles de ce puissant élément d'éducation morale et de cette source d'exquises jouissances pour la conscience humaine, même alors que la raison n'est plus tout à fait d'accord avec le sentiment. Mon avis est qu'il faut laisser faire successivement le sentiment et la raison, et puis laisser le sentiment et la raison s'entendre, comme ils pourront. J'ai le fanatisme, tous les fanatismes en horreur. C'est pour moi un manque d'esprit et de cœur. »

S'il a gardé le silence dans ses rapports, Gréard a, tout au moins, dans le volume dont j'ai parlé, laissé ouvertement apercevoir sa préférence pour ce qu'on pourrait appeler l'éducation à la Fénelon. Sans doute il ne croit pas devoir exclure de la revue des femmes éducatrices celles qui se sont inspirées uniquement des principes philosophiques, comme Mme d'Épinay, l'auteur des *Conversations d'Émilie*, ou Mme Roland. Mais on sent sa prédilection pour les éducatrices dont l'enseignement est imprégné de l'esprit chrétien, que ce soit une protestante comme Mme Necker, ou une catholique comme Mme de Maintenon. Son éducatrice de préférence. C'est Mme de Maintenon dans l'acte de décès de laquelle il se plaît à relever cette unique mention : « Institutrice de la Maison Royale de Saint-Louis. » Un des premiers, il a rendu justice à l'originalité de la tentative de Saint-Cyr, « la première sécularisation, a dit Saint-Marc Girardin, intelligente et hardie de l'éducation des femmes. » Il loue le

programme qu'elle y avait fait adopter, et s'il regrette que, dans la période de réaction qui suivit les représentations d'*Esther*, elle ait supprimé, au point de vue de l'instruction, une partie de ce programme, il loue sans réserve ses procédés d'éducation et la peine qu'elle prend pour de bonne heure « faire entrer les enfans en raison » et développer chez les demoiselles « le jugement. » Il revient avec complaisance, à plusieurs reprises, sur la manière dont elle entendait l'enseignement de la religion. « Que la piété qu'on leur inspire, disait-elle, soit solide, simple, douce et libre ; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités et les retraites. Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera... Quand elle dira qu'une femme fait mieux d'élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'oratoire, on s'accommodera très bien de cette religion et elle la fera aimer et respecter. » Enfin, après avoir fait sur plus d'un point l'éloge des procédés employés par elle, et déclaré, en propres termes, que, sous certains rapports, « la pédagogie moderne n'a rien trouvé que les Dames de Saint-Louis n'eussent, dans une certaine mesure, appliqué dans la perfection, » il termine cette étude substantielle en disant : « On peut discuter ses vues, on ne peut méconnaître son autorité en matière d'éducation. Elle est de la race de Boileau ; en mal parler porte malheur. »

En quels termes parle-t-on aujourd'hui de Mme de Maintenon et même de Fénelon, soit dans les lycées et collèges créés en application de la loi de 1880, soit dans l'École normale où l'on forme les maîtresses destinées à enseigner dans ces lycées et collèges ? J'avoue l'ignorer absolument, mais, je ne sais trop pourquoi, je me figure que ce n'est peut-être pas sur le ton qu'aurait souhaité Gréard. Sans doute il ne faut pas attacher plus d'importance que de raison à certaines publications où il convient de faire très large la part de l'imagination, de la fantaisie et de la personnalité. Il est difficile cependant de croire que, dans ces publications d'anciennes élèves, il n'entre pas une part de vérité. Si, comme il est probable, dans ces établissemens on parle avec peu de déférence de Mme de Maintenon, souhaitons que cela ne leur porte pas malheur, que le fanatisme, tous les fanatismes continuent d'y être en horreur, et que l'éducation qu'on y donne

demeure ou redevienne semblable, comme Gréard lui-même l'indiquait dans une jolie page « à l'une de ces statues antiques que Fénelon représente dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée et le sourire aux lèvres. »

IV

Gréard était plus à l'aise pour se mouvoir sur le terrain de l'enseignement supérieur que sur celui de l'enseignement secondaire, car, sur ce terrain, il se sentait d'accord, non seulement avec ses chefs hiérarchiques, mais avec lui-même. Il ne pouvait y avoir désaccord en effet sur la nécessité de relever notre enseignement supérieur de la misère où, peu à peu, il était tombé, misère matérielle s'entend et à certain point de vue glorieuse, car elle n'avait empêché ni les lettres françaises de s'honorer par les cours d'un Guizot, d'un Cousin, d'un Fustel de Coulanges, ni la science de s'illustrer par les travaux d'un Magendie, d'un Dumas, d'un Claude Bernard, d'un Berthelot, d'un Pasteur, et elle avait montré ce que peut, malgré l'insuffisance des ressources mises à sa disposition, la force persévérante du génie.

Il était urgent cependant d'apporter un remède à cette misère, car, si une forte organisation de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire est nécessaire à un peuple pour maintenir son rang dans le monde, c'est par l'enseignement supérieur qu'il conquiert le premier. Il était nécessaire de rendre la vie à nos Facultés des lettres et des sciences devenues languissantes en leur donnant plus de liberté, en les appelant à s'administrer elles-mêmes et en leur remettant le gouvernement de leur vie matérielle et de leur vie intellectuelle. Il était nécessaire aussi de transformer les habitudes de notre enseignement supérieur, et, sans méconnaître l'utilité qu'ont eue, en leur temps, ces cours surtout oratoires qui ont jeté tant d'éclat sur la Sorbonne ou le Collège de France, d'habituer cependant nos professeurs à donner à leurs leçons une forme plus précise, de les rapprocher davantage de leurs élèves, et de créer entre eux la relation amicale de maître à apprenti par laquelle se transmet, avec la science acquise, la méthode de travail. La condition indispensable de ces réformes était d'élargir le cadre où se distribue cet enseignement

et d'agrandir la maison pour la rendre digne de ses hôtes. Telle est, très brièvement résumée, l'œuvre à laquelle Gréard a contribué. Il mit au service de cette œuvre l'activité patiente du fonctionnaire qui est toujours là, qui veille à tout et ne laisse rien passer sans y porter la main. Il apporta une ardeur particulière à la reconstruction de la Sorbonne, qu'on peut considérer comme le symbole de la profonde rénovation apportée dans les méthodes de notre enseignement supérieur. Par ses relations personnelles, par ses incessantes démarches, par ses sollicitations et son influence, il fut pour beaucoup dans l'accord qui intervint, au point de vue financier, entre l'État et la Ville de Paris, entre le Parlement et le Conseil municipal, qui assura le succès de l'œuvre, et il mérita ainsi que, le jour où la loi portant reconstruction de la nouvelle Sorbonne fut définitivement votée, Jules Ferry lui envoyât le texte du télégramme par lequel il en avait été informé lui-même, en y ajoutant cette mention : « Offert à M. Gréard pour ses archives personnelles, en souvenir de son œuvre. » Mais il fut aussi le collaborateur de l'architecte éminent, auquel on doit cette construction magnifique où ce qui pouvait être conservé de l'ancienne Sorbonne a été si heureusement marié avec la nouvelle. Par cette collaboration incessante il a mérité que son nom fût joint à celui de M. Nénot sur le recueil des plans de la nouvelle Sorbonne dont il a écrit la préface. Cette collaboration avait éveillé en effet chez lui des instincts d'archéologue. Il a raconté, dans une page charmante, l'émotion qu'il ressentit lorsque fut découverte, au milieu des ruines, la plaque commémorative de la fondation de Richelieu. Il s'est dépeint piétinant dans la boue, par un ciel bas, par une pluie fine et froide, pour surveiller le travail des ouvriers, sondant avec eux les blocs au fur et à mesure qu'ils étaient découverts, et rentrant découragé dans son cabinet où, quelques instans après, l'architecte se précipitait suivi d'un ouvrier qui portait une enveloppe de plomb. Sous cette enveloppe, quelques coups de ciseau faisaient apparaître une plaque de cuivre doré qu'illuminait, à ce moment précis, un rayon de soleil. L'acte de baptême de la Sorbonne de Richelieu était retrouvé. « Angoisse et joie, ajoute-t-il, j'avais passé par toutes les émotions de l'archéologue. »

La disparition de la vieille Sorbonne n'a pas seulement éveillé chez Gréard un archéologue ; elle a suscité en lui un his-

torien, car, pour le véritable historien, tout ce qui a fait grande figure dans la vie d'un peuple demeure digne de respect. Il croyait en effet qu' « on peut aimer son temps passionnément et travailler avec ardeur à préparer l'avenir, sans méconnaître le passé. » C'est à ce passé qu'il voulut rendre hommage en écrivant le beau livre qui a pour titre : *Nos adieux à la vieille Sorbonne*. La destinée de ce vieux bâtiment l'avait ému, un soir qu'il avait voulu le parcourir seul, dans une visite suprême, quelques jours avant que le pic des démolisseurs n'eût achevé sa tâche. Pour enlever les ruines qu'ils avaient faites, il avait fallu traiter au prix de vingt-cinq mille francs. Vingt-cinq mille francs! C'était tout ce qu'avait été estimée la Sorbonne de Richelieu, et, dans un accès de mélancolie philosophique, Gréard se demanda ce que vaudraient un jour les ruines de la Sorbonne nouvelle. Au moins voulut-il que justice fût rendue à l'ancienne, et il s'appliqua, avec une pieuse fidélité, à feuilleter ses archives inexplorées. Il pénètre et fait avec lui pénétrer ses lecteurs dans la vie intime « de ces humbles serviteurs de jadis, serviteurs d'une foi, d'une idée, pour qui la suprême récompense, la seule le plus souvent, était de dormir obscurément leur dernier sommeil dans la maison à laquelle ils s'étaient voués, bercés par les lointains souvenirs du passé et par les rêves de l'avenir. » Il nous fait assister à leurs fêtes, à leurs soutenances, à leurs disputes, à leurs épreuves, jusqu'au jour où, pour s'être refusés fièrement à prêter le serment civique, ils furent frappés et dispersés par la Révolution. L'ouvrage se terminait par le magnifique éloge « d'une société, née au milieu du trouble et de la confusion des idées du moyen âge, qui, dès l'origine, ne cherchait sa force qu'en elle, n'acceptant aucun subside qui l'engage, aucune autorité qui la subordonne, se recrutant par un libre choix, n'admettant pas les vœux et repoussant les privilèges, ne promettant à ceux qui recherchent l'éducation dont elle dispose ni honneurs, ni bénéfices, n'usant de son crédit auprès des puissances que pour servir les humbles, plus souvent dans la détresse que dans l'aisance, prête à tous les sacrifices, hormis à ceux qui porteraient atteinte à son indépendance, fidèle à elle-même à travers les siècles, par la seule force de la coutume, attachée aux doctrines religieuses les plus libérales et pénétrée du sentiment national, mais étrangère à toute ingérence politique, retenue par l'élévation de ses principes sur la pente des entraînemens dange-

reux et ouverte aux idées de perfectionnement social et de progrès, profondément humaine en un mot, simple et aimable, laissant dans le cœur de ceux qui ont goûté l'intimité de son commerce une gratitude impérissable, dans l'esprit de tous le sentiment d'une autorité justement acquise, et, le jour où s'ouvrait un monde nouveau, se retirant avec honneur. N'est-ce pas là, ajoutait-il, un souvenir qui porte en lui-même sa noblesse et sa moralité? »

Dans cet éloge de la vieille Sorbonne, tellement complet qu'il pourrait provoquer certaines restrictions, on se demande s'il ne faut voir que l'effort d'un esprit soucieux avant tout de justice et d'impartialité? N'est-il pas permis de lire entre les lignes, et, sous l'éloge que fait Gréard des maîtres d'autrefois, de découvrir quelques conseils adressés, toujours à la façon discrète dont il était coutumier, aux maîtres d'aujourd'hui; conseils superflus assurément lorsqu'il loue les vieux docteurs de leur fierté, de leur désintéressement, de leur indépendance, mais encore utiles lorsqu'il leur fait également honneur d'être demeurés étrangers à toute ingérence politique, et, tout en se montrant ouverts aux idées de perfectionnement social et de progrès, de ne point s'être laissés glisser sur la pente des entraînemens dangereux. C'est bien ainsi que Gréard comprenait les devoirs du professeur; c'est bien l'esprit qu'il s'est efforcé, pendant de longues années, de faire prédominer dans notre enseignement, et dont il a donné l'exemple dans l'exercice de ses délicates fonctions. De même qu'il a mérité, dans le tableau qui représente la pose de la première pierre de la nouvelle Sorbonne, de figurer au premier rang, en grand costume, et que l'artiste a bien fait de mettre en valeur sa belle tête; de même il mérite de demeurer comme le représentant le plus accompli de l'esprit universitaire, dans ce que cet esprit a eu de plus intelligent, de plus noble, de plus ouvert à toutes les idées généreuses et nouvelles, tout en demeurant circonspect et mesuré. Tel est encore, je m'en tiens pour assuré, l'esprit de l'Université d'aujourd'hui. Espérons que cet esprit ne paraîtra jamais aux maîtres de l'avenir aussi archaïque que risque de le paraître, le jour où sera perdu l'usage des vieux costumes, la belle robe violette et noire dans les plis de laquelle le peintre s'est complu à envelopper Gréard.

V

Au mois d'octobre 1902, Gréard sollicita sa mise à la retraite. Cependant, il était encore dans la force, sinon de l'âge, du moins de l'intelligence, et ceux qui l'admiraient étaient en droit d'espérer que les lettres sacrifiées par lui à la pédagogie allaient prendre leur revanche, et l'écrivain mettre à profit des loisirs dont n'avait jamais joui l'administrateur. Cet espoir fut trompé, mais le sacrifice n'avait jamais été complet, et, dans la vie la plus occupée qui fût, Gréard avait toujours trouvé le temps de cultiver les lettres pures. Après avoir parlé du pédagogue, je voudrais faire apprécier le lettré.

Les nombreux admirateurs du talent littéraire de Gréard se sont complu à le traiter de moraliste et à le rattacher à cette lignée d'écrivains d'élite, quelques-uns même de génie, qui va de Montaigne à Joubert, en passant par La Rochefoucauld et Vauvenargues. *Un moraliste éducateur;* tel est le titre que Mlle Bourgain a donné au livre qu'elle lui a consacré. L'expression est juste en ce sens que, dans presque toutes les œuvres qu'il a laissées, c'est la préoccupation morale qui domine. Mais elle ne donne pas une idée très exacte de ces œuvres elles-mêmes dont aucune n'est un traité de morale, ni un recueil de maximes. Gréard n'était pas coutumier de traduire ses pensées en axiomes. Il était le moins dogmatique des hommes, et, à ce grand pédagogue, tout ce qui était didactique répugnait. Je le rangerais plutôt dans la catégorie des psychologues. Ce qu'il a laissé, ce sont surtout des études biographiques, et, dans ces biographies, ce qui l'intéresse, c'est surtout la nature morale des personnages. A l'inverse de ces biographes qui recueillent les moindres particularités de la vie de leurs héros et ne reculent pas devant celles qui les amoindrissent, le détail des menus faits l'intéresse peu. Il les choisit avec discernement, et n'en rapporte que ce qui est nécessaire pour faire connaître le personnage lui-même et en mieux expliquer le caractère. Qu'il nous fasse remonter jusqu'à l'antiquité avec Plutarque, ou qu'il nous ramène, au contraire, en pleine crise des temps modernes, avec Prevost-Paradol et Schérer, il s'applique toujours à discerner et mettre en lumière le sentiment qui a dominé la vie de celui qu'il a entrepris de faire connaître. Chacune de ses biographies pourrait porter

un sous-titre : *Plutarque* ou *le Sage*, *Prevost-Paradol* ou *l'Ambitieux*, *Scherer* ou *le Sceptique*, et à ce point de vue, elles sont bien des petits traités de morale. Je laisserai de côté la biographie du *Sage* pour m'attacher à celle de *l'Ambitieux* et du *Sceptique*.

Ambitieux, Prevost-Paradol l'était au plus haut point, mais à Dieu ne plaise qu'en me servant de ce mot, je porte la moindre atteinte à la mémoire d'un homme que j'ai beaucoup connu, beaucoup goûté quand j'étais jeune, et qui, sous certains rapports, était une des plus nobles et des plus séduisantes natures qu'il fût possible de rencontrer! Aussi m'abandonnerai-je au plaisir mélancolique de parler un peu de lui. Il semble que Prevost-Paradol ait eu le sentiment que la qualification d'ambitieux pourrait un jour lui être appliquée lorsqu'il disait : « N'est pas ambitieux qui veut, et bien des gens reçoivent ce nom ou même s'en défendent comme d'un blâme qui n'y ont aucun droit et ne sont pas dignes de le porter, » et lorsqu'il définissait l'ambition : « l'âpre désir du commandement ou de la gloire. » Ainsi définie, l'ambition est un des plus nobles sentimens que l'homme puisse connaître. C'est un des principaux ressorts de l'activité humaine, c'est le ferment qui fait lever la pâte. Dès l'École normale, dès le collège, Prevost-Paradol fut ambitieux et il ne s'en défendait point : « Oui, s'écriait-il, j'ai mille raisons d'être ambitieux et amoureux de la vie ! Je voudrais être puissant! Je voudrais être riche! Je voudrais être aimé! » Peu s'en est fallu que ce triple vœu n'ait été accompli.

Il avait eu une enfance triste, une jeunesse difficile et pauvre, dont il avait noblement supporté les privations : « Es-tu en état de me faire dîner au Palais-Royal? J'ai douze sous à moi, » écrivait-il à Gréard lui-même, le jour où il apprenait que l'Académie française lui avait décerné un prix pour son *Bernardin de Saint-Pierre*. Mais il triomphait peu à peu de ces difficultés, et fièrement, par son seul mérite, par les moyens les plus nobles, par le travail et par la plume, il faisait, ainsi qu'il le disait lui-même, sa trouée. Une remarquable thèse de doctorat, sans parler d'autres travaux qui avaient attiré l'attention de ses chefs, lui valait d'être nommé suppléant du cours de littérature française à la Faculté des lettres d'Aix. Il y enseignait assez longtemps pour sentir se révéler et se développer en lui un don que, toute sa vie, il devait caresser le rêve d'exercer. « Il vous a une parole,

celui-là, » entendait-il un soir, dans l'obscurité, un de ses étudians dire à la sortie de son cours, et ce compliment, dont il ne pouvait mettre en doute la sincérité, lui était, en quelque sorte, une révélation sur lui-même, en même temps qu'elle suscitait dans son cœur une ambition nouvelle, qui devait plus tard devenir un tourment. Mais il put, pour l'instant, croire ses vœux comblés lorsqu'il reçut une lettre qui lui offrait de venir dans la capitale rédiger le *Premier Paris* du *Journal des Débats*. Avant de répondre, il voulut, pour se donner le temps de la réflexion, faire trois fois le tour de son petit jardin. Il n'avait pas fini le premier qu'il était déjà décidé.

Prevost-Paradol débutait ainsi, à vingt-sept ans, sur la grande scène. Il y eut alors dans sa vie quelques années brillantes et, en apparence, heureuses. Ceux qui ont été tant soit peu mêlés à l'ardente bataille politique des dernières années de l'Empire se souviennent encore de la place qu'y a tenue Prevost-Paradol. Dans un temps où la liberté de la presse n'existait pas, — ce dont le talent des journalistes ne se trouvait pas plus mal, — un article de lui était un événement. Que cet article eût paru dans les *Débats*, ou plus tard dans le *Courrier du Dimanche*, on ne le lisait pas seulement; on en parlait; on se le passait de main en main, et qui ne l'avait pas lu la veille le lisait le lendemain, surtout si l'article avait été l'objet d'un avertissement. On peut même, en toute justice, se demander si, de l'étroite surveillance exercée alors sur la presse, Prevost-Paradol n'est pas un de ceux qui ont eu le plus à se louer, et si son talent, fait de sobriété, d'esprit, de malice, d'ironie, de cette ironie qu'il appelait « le dernier asile, la dernière dignité du faible et de l'opprimé, l'indomptable et insaisissable ironie qui dissout peu à peu les dominations les plus superbes, » serait apprécié aujourd'hui autant qu'il l'était alors.

Des travaux plus durables établissaient cependant sa réputation, entre autres son livre sur les *Moralistes français*, qui contient peut-être quelques-unes des plus belles pages de prose française qui aient été écrites au XIXe siècle, et son ouvrage sur *la France nouvelle* où presque tous les problèmes qui nous agitent à l'heure actuelle sont prévus et discutés avec une grande hauteur de vues, et auxquels il propose toujours la solution la plus libérale et la plus patriotique. Le succès de ses œuvres assurait son indépendance, et il devait à sa plume de ne plus con-

naître les soucis mesquins qui avaient pesé sur sa première jeunesse. Tout semblait lui sourire. Ce n'étaient pas seulement les salons de l'opposition qui lui faisaient fête. Ses adversaires s'inclinaient devant son talent, et Sainte-Beuve, dans un article remarqué, l'adjurait de renoncer à la politique pour se consacrer aux pures lettres. A trente-sept ans, ce qui en ce temps-là était très jeune, il était nommé de l'Académie française, et sa réception par M. Guizot faisait événement. Ainsi le triple vœu qu'il formait dans ses rêves d'ambition juvénile se trouvait presque complètement réalisé, car il ne connaissait pas seulement la gloire, et, sinon la richesse, du moins l'aisance : il était aimé et il aimait. Une satisfaction manquait encore cependant à son âpre désir : c'était le commandement.

« Désirer la gloire, a-t-il écrit dans un morceau sur l'*Ambition*, c'est entreprendre sur l'imagination des hommes ; désirer le commandement, c'est entreprendre sur leur volonté... Faire sienne la volonté de ses semblables et, par conséquent, leur puissance et leur part d'action sur le monde, vouloir en eux, agir par eux et accomplir par leur entremise des actes si importans par leur nature ou par leurs effets qu'ils ressemblent à des manifestations de la puissance divine, quelle extension visible de notre être, quelle multiplication de nos forces, quelle élévation, ou plutôt quelle transformation de la nature humaine ! » C'est à cette transformation que Prevost-Paradol aspirait de toute l'ardeur de son être. Il avait soif de l'action. Sans doute il savait que la pensée demeure la forme supérieure de l'action. Il savait que celui-là, philosophe, historien, savant, qui a mis en circulation, dans le monde des idées, une vérité nouvelle ou même une erreur, agit en réalité davantage sur son temps et sur les temps à venir, que l'homme de guerre par le gain de quelque bataille ou l'homme d'État par l'accomplissement de quelque dessein politique. Mais, sans compter que cette forme de l'action est le privilège de quelques esprits supérieurs à la hauteur desquels Prevost-Paradol ne se sentait peut-être pas, elle ne s'exerce jamais qu'à la longue, et il était de ceux auxquels l'attente pèse et dont l'ardeur voudrait pouvoir dévorer le temps. Aussi ne concevait-il l'action que sous une forme : la politique, à laquelle cependant il s'excusait presque auprès de Sainte-Beuve de ne pouvoir renoncer : « Je voudrais qu'il en fût autrement, lui écrivait-il, que je ne le pourrais pas. Je suis comme les amoureux

qui retrouvent au bout de toutes leurs paroles et de toutes leurs pensées l'image de leur maîtresse. »

Si Prevost-Paradol était amoureux de la politique, c'était parce qu'il voulait, par cette voie, arriver au commandement. Un jour qu'avec Maxime du Camp il traversait la grande allée centrale des Tuileries, d'où l'on aperçoit le Pavillon de l'Horloge, celui-ci lui demanda quel était son rêve, et Prevost-Paradol répondit avec exaltation : « Le maître de la France est là. Eh bien ! je voudrais être le maître de ce maître. » Pour s'imposer à ce maître apparent de la France, Prevost-Paradol ne voyait avec raison qu'un moyen, c'était de pénétrer dans les assemblées publiques. Là il aurait pu cultiver une faculté qu'il souffrait de laisser en jachère au dedans de lui-même, après en avoir recueilli, au début de sa vie, les premiers fruits. Ce don de la parole que les étudians d'Aix saluaient chez lui, il croyait le posséder et il n'avait pas tort. Il m'a été donné de l'entendre un jour, dans une réunion, et il était impossible de joindre plus de charme à plus de force, plus d'élégance à plus de chaleur. S'il avait eu l'occasion de déployer ce don, Prevost-Paradol ne serait pas arrivé à une moindre réputation comme orateur que comme écrivain, et il aurait connu les plus fortes jouissances qu'il soit possible à un homme de connaître. Élever devant des hommes assemblés une voix claire et sonore; traduire aux uns leurs sentimens confus en des accens qui remuent leur cœur et leur arrache des applaudissemens; faire passer peu à peu ces sentimens dans l'âme des incertains et les courber sous la persuasion; s'imposer aux résistans par l'ascendant du talent et du caractère, leur tenir tête au besoin, opposer le calme aux violences, le sarcasme froid aux interruptions maladroites, le mépris insolent aux injures grossières, et en même temps donner par la forme une valeur durable à ces manifestations d'un jour, faire œuvre de lettré en même temps que d'homme d'action et, dépassant le but immédiat, atteindre presque à la postérité, telles sont les joies que procure l'éloquence, tel est le rêve que peut caresser l'orateur. Il n'y a nul doute que Prevost-Paradol n'ait aspiré à ces joies et n'ait caressé ce rêve, et avec d'autant plus d'ardeur que, par l'éloquence, il espérait arriver au commandement. « Le commandement, écrivait-il encore, n'atteint toute sa beauté véritable, il n'a tout son prix, il ne devient le digne objet de l'ambition humaine que lorsqu'il

repose sur la persuasion, et qu'il nous est accordé par le consentement éclairé de nos égaux... C'est le libre assentiment des volontés qui donne au commandement toute sa douceur, et à l'ambition toute sa noblesse. » Pour exercer le commandement sous cette forme, une chose était nécessaire à Prevost-Paradol : c'était d'obtenir un mandat législatif que seul le suffrage universel pouvait lui conférer. Or le suffrage universel peut commettre bien des erreurs; il peut se tromper dans ses choix, laisser de côté des mérites éclatans, accorder ses faveurs à des médiocrités, mais il a un mérite qu'on ne saurait lui refuser : il connaît les siens. Il sait distinguer entre ceux qui le subissent avec résignation, et ceux qui l'acceptent avec une conviction sincère. Prevost-Paradol avait la répugnance du suffrage universel. Il était né pour être le serviteur d'une monarchie aristocratique ou le citoyen d'une république oligarchique; Anglais ou Athénien. La tyrannie du nombre le révoltait : « La foule, écrivait-il au lendemain du 2 Décembre, a autant de droits que de besoins, le droit de vivre, de boire, de pratiquer la jouissance du code civil, don paternel de la classe éclairée fait à des mineurs de la nation. Mais ouvrir le monde politique à des gens qui ne savent pas lire, à qui la moindre notion de droit individuel est étrangère et qui vont droit au despotisme, comme un âne au moulin, c'est, comme le dit le grand Balzac, « lâcher un taureau dans la boutique d'un faïencier. »

Les « mineurs de la nation » devinaient son instinctif mépris, et le suffrage universel ne se laissa pas fléchir par lui. A plusieurs reprises, il essaya de le séduire. Il n'y réussit jamais. A Paris, en 1863, malgré l'appui de Gambetta, qui montra dès ce jour qu'il se connaissait en hommes; à Nantes, en 1869, il échoua, écrasé les deux fois entre un obscur candidat officiel et un candidat démocrate non moins obscur. Dans sa campagne de Nantes, il avait cependant déployé une activité qui faisait contraste avec ses habitudes un peu nonchalantes, et il fit montre des réelles qualités oratoires qui sommeillaient en lui. Au début d'une réunion publique, il dut attendre une demi-heure, les bras croisés, qu'on voulût bien lui laisser prendre la parole; mais une fois qu'il l'eut prise, il la garda deux heures, parlant haut et clair, ne voyant plus rien que la chose à dire et l'effet à produire. « J'ai découvert avec plaisir, écrivait-il à son ami Ludovic Halévy, que c'était mon vrai métier; j'ai été

vraiment éloquent parce que j'ai été dur et insolent pour des adversaires que je croyais voir en face et que j'avais un plaisir extrême à mettre en déroute. » Ce second échec lui fut d'autant plus sensible, et, bien que, dès le lendemain, il adressât une apostrophe demeurée célèbre aux « Lettres chéries, douces et puissantes consolatrices, sources limpides cachées à deux pas du chemin sous de frais ombrages... éternellement belles, éternellement pures, clémentes à qui leur revient,.. » cependant la blessure était profonde et il éprouvait le sentiment que Montaigne prête à La Boëtie lorsqu'il le plaignait « d'avoir croupi aux cendres du foyer domestique, condamné à laisser oisives de grandes parties desquelles la chose publique eût pu tirer du service, et lui de la gloire. » Ce fut alors qu'il se tourna vers une autre espérance qui, malheureusement, devait le tromper encore.

C'était le moment où le maître de la France concevait la pensée, comme on disait dans la langue politique d'alors, de couronner l'édifice en donnant à la presse une liberté, au parlement des prérogatives plus grandes que celles dont il les avait laissés jouir jusque-là, et où, par un mouvement dont il serait injuste de soupçonner la sincérité, il se tournait vers des hommes qui avaient été jusque-là ses adversaires politiques déclarés pour les appeler au pouvoir. En même temps qu'il s'entourait de nouveaux ministres, dont il est superflu de rappeler les illustres ou honorables noms, il proposait à Prevost-Paradol d'aller représenter la France à Washington. Rien dans l'attitude prise par Prevost-Paradol vis-à-vis de l'Empire n'opposait un obstacle absolu à ce qu'il acceptât cette proposition. « Se diviser sur la forme du gouvernement, c'est se disputer sur la couleur du papier des chambres avant que la maison ne soit bâtie, » déclarait-il un jour dans une réunion, et il ne faisait là que répéter, sous une forme plus familière, ce qu'il écrivait dans l'introduction de *la France nouvelle*, lorsqu'il parlait de « cette indifférence déclarée aux questions de personnes, de dynastie, de cadres extérieurs du gouvernement qui lui avait valu tant d'attaques, mais qui serait toujours son principal titre à l'approbation des esprits sages et des bons citoyens. » A ses yeux, le régime parlementaire était la seule chose qui comptât, et rien ne lui défendait de croire que le souverain, qui lui faisait une proposition aussi honorable, ne voulût véritable-

ment restaurer en France le régime parlementaire. Ce qui personnellement le tentait, ce n'était pas, ainsi qu'on lui en fit l'injuste reproche, l'appât grossier d'une fonction publique avec les avantages qui s'y attachent. C'était le sentiment qu'il abandonnait sa plume dont l'usage trop fréquent lui donnait parfois la nausée, pour faire, dans la voie de l'action, un pas qu'il comptait bien ne devoir être que le premier. Sa mission diplomatique en effet ne devait être que temporaire, et bientôt on le rappellerait : « Terminez l'affaire des tarifs, lui avait dit l'Empereur lorsqu'il le reçut en audience de départ, et revenez prendre votre place dans le gouvernement. » Il avait réalisé son rêve de gloire. Bientôt il verrait se réaliser son rêve de commandement.

On sait ce qui arriva. Il partit, laissant l'Europe en pleine paix. En débarquant, il apprit que la France et la Prusse étaient sur le point d'entrer en guerre. Que se passa-t-il alors dans ce cœur déjà éprouvé, moins par certaines attaques grossières dont il avait été l'objet, que par le blâme discret de quelques amis ? Par un phénomène de lucidité singulière, entrevit-il les catastrophes qui allaient fondre sur la France, et son imagination ardente fit-elle apparaître devant ses yeux ces lendemains de défaite dont la prévision arrachait à son patriotisme, dans *la France nouvelle*, ce cri éloquent : « Et de quel prix serait donc la vie que nous aurions à traîner désormais sur ce débris à demi consumé qui, couvert encore du pavillon de la vieille France, flotterait plus ou moins longtemps sur les ondes, au gré des caprices de l'Europe, avant de tomber tout à fait sous le regard insolent du vainqueur ? » Crut-il, au contraire, au triomphe, et se laissa-t-il dominer par la crainte que ce lendemain de victoire n'amenât une réaction de despotisme militaire dont la violence jetterait de nouveau à bas le fragile édifice de la liberté si récemment relevé, et le mettrait dans la nécessité d'infliger à son ralliement d'un jour un humiliant désaveu ? On a peine à s'imaginer la violence de l'orage qui éclata brusquement dans cette âme impressionnable. Sous cet orage, non seulement sa volonté, mais sa raison faiblirent, et, par un acte presque aussi inconscient que prémédité, il attira sur sa tête cette mort prématurée qu'après son poète favori il reprochait à la nature de faire planer, silencieuse et menaçante, au-dessus de chaque destinée humaine : *Quare mors immatura vagatur?*

Telle fut l'existence, aux débuts si brillans, à la fin si tragique, que Gréard s'est complu à raconter. Il fait pénétrer dans les détails de cette existence, avec tout l'art d'un biographe, toute la finesse d'un psychologue, et toute la tendresse d'un ami. Nous avons déjà dit quelle étroite intimité s'était nouée à l'École normale entre Prevost-Paradol et celui qu'il appelait son cher Ottavio. La vie n'avait fait que resserrer les liens de cette intimité. Jamais Gréard n'a cessé de jouer auprès de Prevost-Paradol ce rôle de guide et de consolateur auquel l'équilibre de sa propre nature le rendait apte. C'est à Gréard que Prevost-Paradol, à peine débarqué, et « tout enveloppé de tristesse, » adressait de New-York l'avant-dernière lettre qu'il ait écrite; et, dans cette lettre, il regrette de ne pas l'avoir auprès de lui, « avec son bon sens pénétrant, délicat et ferme, » pour le réconforter doucement, ainsi qu'il l'a fait tant de fois. C'est à Gréard, également, que sont adressées un grand nombre des lettres qui complètent le volume; lettres admirables, dont les premières sont datées du collège, et où l'écolier se montre déjà un maître de la langue.

Grâce à ces lettres, à des journaux, à des notes inédites dont il a eu communication, Gréard a pu mettre en lumière un trait du caractère de son ami, que ne saisissait point l'observateur superficiel, mais qui n'échappait point à ceux dans l'intimité desquels il vivait : un penchant au découragement, à la tristesse, et à un détachement philosophique des choses qu'il semblait désirer le plus ardemment, trait qui, du reste, lui est commun avec tous les grands et nobles ambitieux, car ils ont le sentiment que rien sur terre ne remplira jamais la plénitude de leurs rêves, et que les satisfactions les plus complètes en apparence leur laisseront toujours la sensation du vide et du néant. A vingt ans, dans un journal intime, il exprimait déjà ce sentiment : « J'aborde le monde, écrivait-il, avec des mouvemens d'ambition que j'entretiens de mon mieux, car ils sont ma vie, et avec un fond d'indifférence qui, tôt ou tard, prendra le dessus. L'extrême lassitude que je porte en tout ressemble à la lâcheté. Mes travaux, mes actions, mes désirs, sont des voyages. L'indifférence est ma patrie. » Cependant, il voyageait souvent et n'habitait guère longtemps de suite cette patrie; mais, quand il y revenait, il cherchait sincèrement à se persuader qu'il s'y plaisait : « Les raisons ne manquent pas au sage, écrivait-il

encore dans un morceau sur *l'Ambition*, pour se consoler de voir passer en d'autres mains que les siennes les biens qui sont le but de l'ambition humaine et qui la contentent. Si grands que soient ces biens, ils sont de la terre, c'est-à-dire très imparfaits, et aussi facilement diminués et flétris que les autres. Il suffit d'un effort de la raison pour donner à nos troubles leur vraie mesure, ce qui équivaut à s'en consoler. » La consolation ne lui semblait pas toujours aussi facile, et on ne peut, quand on songe à sa fin, relire sans émotion cette réflexion par laquelle il résumait un brillant tableau de la vie de Paris : « Ce grand festin intellectuel a ses nombreuses victimes, qui disparaissent de temps à autre, souvent sans bruit, quelquefois comme ces fusées de feu d'artifice qui font dans le ciel une grande courbe lumineuse, pour aller tomber éteintes dans la rivière. Cette fête n'a pas de fin, mais elle use bien des acteurs. La mort prématurée, le suicide, la folie, sont à la porte du salon qui réclament leur part, et qui la prennent, non pas, certes, dans les derniers rangs des convives. » C'est bien une courbe lumineuse que le pauvre Prevost-Paradol avait décrite dans le ciel de Paris. Gréard nous le fait suivre dans cette courbe jusqu'au jour où la fusée s'abîme et s'éteint dans la nuit. Ce petit volume est un chef-d'œuvre de biographie psychologique consacré par un ami à la mémoire d'un ami. Ceux qui ont connu Prevost-Paradol l'y retrouvent tout entier ; ceux qui ne l'ont pas connu apprennent à le connaître et à l'aimer.

VI

Sceptique, Scherer l'était autant qu'on peut l'être, car il poussait le scepticisme jusqu'à douter parfois de ses propres doutes. Il l'était avec orgueil, car il donnait de son scepticisme cette explication : « qu'il était plus exigeant que ses contradicteurs en fait de preuves. » Il l'était avec colère, au point de s'emporter parfois, la plume à la main, contre ce qu'il appelait « les partis pris moutonniers et l'horrible certitude ; » mais il ne l'était pas, comme certains, avec complaisance et délices, car il n'était arrivé à ce scepticisme hautain et raisonné qu'après un long et douloureux voyage de l'esprit à travers les doctrines les plus opposées. Il avait connu l'accablement d'un Jouffroy contemplant, au terme d'une froide nuit de décembre, les ruines

des croyances philosophiques sur lesquelles sa jeunesse avait vécu, et les orages d'un Lamennais se demandant, au cours d'une longue solitude à la Chesnaie, s'il doit se soumettre ou se révolter. Ici encore je puis mêler quelques souvenirs personnels à ce que rapporte Gréard, dans une exquise biographie qu'il a appelée, avec raison, l'histoire d'une âme. En effet, j'ai beaucoup connu et beaucoup goûté Scherer, bien que, sur aucun point de politique ou de religion, nous ne fussions d'accord. Très jeune, je l'avais rencontré dans le salon de ma mère qui était libéralement ouvert à tous ceux qui comptaient dans le monde de l'esprit. Je l'avais retrouvé à l'Assemblée nationale, et j'ai conservé un vif souvenir d'interminables promenades avec lui dans la galerie des Tombeaux et de longues causeries où nous nous complaisions. Lorsqu'on avait triomphé d'une certaine réserve et froideur, et lorsqu'il ressentait pour son interlocuteur quelque bienveillance, personne n'avait la conversation plus variée et plus agréable que Scherer; personne ne faisait avec plus de liberté d'esprit le tour des choses, n'admettait plus volontiers la contradiction et ne faisait meilleure mesure à la part de vérité que les objections à ses idées pouvaient contenir. Mais souvent, dans la mélancolie de sa physionomie, dans la tristesse de ses propos, dans une certaine lassitude de son être, on retrouvait la trace des épreuves par lesquelles il avait passé. Gréard a tracé un joli portrait de Scherer dans sa jeunesse : il a dépeint « son front haut et bien encadré par une chevelure blonde, abondante et souple, son œil froid, mais dans lequel, au premier choc, s'allumait le feu de la passion, sa bouche mince et fine, d'où le trait semblait toujours prêt à jaillir, sa taille svelte qui donnait, dès l'abord, l'impression d'une distinction grave. Sauf que la chevelure était devenue avec les années moins blonde, et moins abondante, le portrait était encore ressemblant quand j'ai connu Scherer. Souvent, à cause de son aspect un peu germanique, je me suis dit que, si le pistolet tourné par Werther contre lui-même, lui avait raté dans la main, il aurait fini par ressembler à Scherer, ou plutôt que Scherer ressemblait à Werther qui se serait manqué.

Le grand intérêt de la biographie consacrée par Gréard à Scherer, c'est qu'il l'a fait connaître tout entier, et qu'à beaucoup de ses lecteurs il a révélé un Scherer ignoré. Avant le Scherer sceptique, il y eut en effet un Scherer jeune et croyant.

Gréard nous le montre dans cette phase, tantôt étudiant en théologie, s'agenouillant au chevet d'une jeune fille condamnée à une mort prochaine, se joignant à elle dans une fervente prière et reportant souvent sa pensée « avec un mélange de tristesse et de joie à celle qui reposait sous les ombrages de la vallée, en attendant le jour de la résurrection; » tantôt, devenu pasteur, séjournant quelques jours dans une ville d'Allemagne où l'on se propose de fonder une petite société de fidèles, déconcertant, tout d'abord, par sa froideur ceux qui le reçoivent, mais leur donnant, au bout de quelques jours, l'impression « d'une suavité, d'une délicatesse extrême qui le rend humilié et tremblant dans les circonstances où il doit agir, et d'une âme épurée, raffinée, mais surtout vraie et solide, de sorte que sa tristesse attire et édifie ; » enfin, le jour où il s'adresse à la communauté réunie, « produisant par sa figure jeune, douce et grave, par ses grands yeux mouillés de larmes, par sa pâleur qui disparaissait par degrés, par ce sentiment profond qu'il était là, de la part de Dieu, et pour sa gloire, un effet qui ne se pouvait rendre et qui éblouissait comme une vision ; » tantôt enfin, professeur à Genève, commençant sa leçon par une prière prononcée d'une voix lente, et, lorsqu'il traitait de l'éloquence de la chaire (qu'il devait qualifier plus tard de genre faux et usé), mettant au premier rang des qualités nécessaires : l'onction.

De libérales communications ont permis à Gréard de nous montrer chez le Scherer de cette époque des dons littéraires ignorés. Qui reconnaîtrait, en effet, le critique un peu froid du *Temps*, pour qui les idées pures semblent seules exister, dans des effusions de cette nature : « Le délicieux renouveau, écrivait-il, au mois d'avril. Je ne sais s'il est un oiseau sur la branche, un cœur d'homme sous le ciel qui en jouisse autant que moi. C'est pour moi une intensité de sensation et de bonheur que de voir le firmament bleu au-dessus de ma tête. J'en jouis, comme on jouit de toute passion, avec jalousie. Non seulement la pensée des jours de pluie et de froidure qui peuvent revenir et qui reviendront assurément m'afflige sérieusement, mais je me reproche de ne pas jouir plus pleinement de ce qui m'est accordé. Je prends un livre, puis je le pose parce qu'il me distrait de ma jouissance. Enfin, je crois avoir trouvé le bon moyen : je m'étends sur le gazon, les yeux tournés vers le ciel, le bourdonnement de l'abeille autour de moi, les mille bruits de la

création dans le lointain, et, par tous les pores, j'aspire la vie incommunicable, ineffable. » Qui le retrouverait surtout dans ce fragment de son journal écrit la veille de sa consécration : « Arrière donc les imaginations de la sagesse humaine ! Arrière ces théories mortes et menteuses qui rêvent une vertu sans rapports avec Dieu et une religion sans croyance au Crucifié ! Loin de moi toute science, toute poésie, toute spéculation qui s'éloigne de la parole divine ! Je veux être petit enfant ; je veux amener toutes mes pensées captives, sous l'autorité de la Bible et de la Croix. Je veux être de ceux dont il est dit : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! » Je veux être, s'il le faut, en folie et scandale aux sages de la terre. Je ne veux connaître que Christ et Christianisme. C'est dans ce sentiment, ô mon Dieu, que je veux me consacrer au service de ton Église, résolu à te crier sans cesse : « Aie pitié de moi ! Aie pitié de moi ! » Tel était le Scherer que Gréard a révélé, sinon à quelques initiés, du moins au grand public, et dont il complète le portrait en citant plusieurs strophes d'un cantique dont il est l'auteur, cantique bien connu de tous les fidèles de l'Église protestante, et dont je ne veux détacher que cette strophe :

J'errais perdu dans les sentiers du doute,
Le vide au cœur et la mort devant moi,
Lorsque tu vins resplendir sur ma route,
Je suis à toi, je suis à toi.

Gréard nous conduit ensuite à Genève où Scherer est chargé, dans cette noble école de l'Oratoire qui s'était ouverte en face de la Faculté nationale de théologie, d'une chaire d'histoire religieuse. Professeur ardent et convaincu, il croit avoir trouvé sa vraie voie. Ses cours rassemblent de nombreux auditeurs. Mais, au bout de deux ou trois ans d'exercice, ce sont les matières mêmes de son enseignement qui font naître les premiers doutes en lui, et nous le voyons parti de la croyance à l'inspiration littérale des Écritures, de ce qu'on appelle, dans une langue spéciale, la *théopneustie*, mettre peu à peu en doute d'abord l'autorité absolue des livres saints, puis leur authenticité, puis la divinité de Jésus-Christ, puis, successivement, et comme entraîné par une sorte de fatalité logique, toutes les doctrines philosophiques sur lesquelles l'humanité a si longtemps vécu : l'existence de Dieu,

celle de l'âme, la liberté morale, et, d'une façon générale, la valeur objective des connaissances humaines, pour aboutir enfin au scepticisme en métaphysique et au déterminisme en morale. Gréard l'accompagne au long de cette voie douloureuse que Scherer mit dix ans à parcourir. A chaque station, les raisons que Scherer a pu avoir de douter sont exposées avec une impartialité dont Gréard pousse le mérite au point de ne jamais laisser apercevoir ce qu'il pense lui-même sur les graves questions qu'il ne peut se dispenser de traiter. Il se borne à rendre un juste hommage à la probité intellectuelle de Scherer, n'hésitant pas à se mettre en contradiction publique avec lui-même et à démolir de ses propres mains l'édifice sous le toit duquel il avait cru trouver un refuge. Il l'accompagne d'étape en étape, jusqu'au jour où, ayant suspendu le cours libre qu'il avait commencé, fait cadeau à une bibliothèque publique de ses livres d'exégèse et de théologie, pris congé d'amis qu'il ne devait pas revoir avant longtemps, Scherer quittait Genève pour venir à Paris et y mener une vie nouvelle d'indépendance dogmatique, non sans pousser parfois un soupir à la pensée du prix dont il avait payé cette indépendance. « C'est l'avenir, sans doute, écrit-il, c'est l'assainissement des sociétés, c'est l'idéal qui se réalisent ainsi par des forces inconscientes. Nous avons besoin de le croire. Malheur à nous si nous en doutons ! Et néanmoins, quand la lutte s'arrête un moment, quand le penseur redevient homme, quand il regarde en arrière, quand il écoute les gémissemens qu'il a arrachés ; oh ! qu'il trouve alors son sentier rude et sauvage, et qu'il donnerait volontiers la jouissance de sa conquête pour l'une de ces douces fleurs de piété et de poésie qui embaument encore le sentier des humbles. » Nous sommes en 1860. Scherer a quarante-cinq ans. Désormais, nous n'aurons plus affaire en lui qu'à l'écrivain.

Les nombreux articles littéraires publiés par Scherer dans *le Temps* ou ailleurs et rassemblés sous ce titre : *Études sur la littérature contemporaine* forment neuf volumes auxquels il faut ajouter, pour avoir son œuvre complète, deux petits volumes sur Grimm et Diderot, et encore un volume antérieur intitulé : *Mélanges d'histoire religieuse.* Cette réunion d'articles épars constitue un des recueils les plus complets où l'on puisse étudier et suivre le mouvement des esprits pendant vingt-cinq ans. Le titre en est même, à un certain point de vue, trompeur.

Ce ne sont pas seulement des articles de littérature contemporaine qu'on y trouve, mais encore des études sur Homère, sur Skakspeare, sur Milton, sur Wordsworth. Ce ne sont pas non plus uniquement des articles littéraires. Scherer se souvient souvent qu'il a été philosophe, exégète et théologien ; il aborde des sujets ou discute des ouvrages devant lesquels un pur littérateur aurait reculé. Le cadre est trop petit pour le tableau, mais le tableau n'en est que plus intéressant à contempler. Je n'en connais qu'un qui puisse lui être comparé : ce sont les *Causeries du Lundi*. Gréard nous donne souvent l'exemple de cette comparaison qu'il semble au surplus que Sainte-Beuve lui-même ait encouragée, lorsque, dès le mois d'octobre 1860, c'est-à-dire alors que Scherer était encore Genevois de résidence et n'avait fait paraître que ses *Mélanges d'histoire religieuse*, il le signalait « comme un nom qu'il faut se mettre à apprendre, » donnant à l'occasion de ce volume « le premier coup de cloche. »

Assurément Scherer n'a pas la variété d'esprit et de goût, la souplesse, le charme, le piquant, la bonne grâce intellectuelle de Sainte-Beuve. Il aurait été incapable d'écrire les *Portraits de femmes* ou même les chapitres de *Port-Royal* où Sainte-Beuve parle de la Mère Angélique ou de la Mère Agnès. Il semble que, pour Scherer, la femme n'existe pas. Les seules dont il ait parlé sont, je le crois bien, Mme Swetchine et Mme de Gasparin, et encore pour leur dire des choses désobligeantes. Mais il n'est pas inférieur à Sainte-Beuve par l'acuité de l'esprit, et peut-être l'emporte-t-il par la vigueur. La forme chez lui peut manquer d'éclat. On a dit que son style était gris ; cela n'est exact qu'à moitié : s'il n'était pas coloriste, il était graveur, et son burin donne à sa pensée un singulier relief. Mais par où il est décidément supérieur à Sainte-Beuve, c'est par la variété des sujets qu'il traite. Sa connaissance approfondie des langues anglaise et allemande lui permettait d'écrire avec une égale compétence sur Gœthe ou sur Carlyle, et ses études théologiques et philosophiques d'autrefois le conduisaient à traiter à fond des sujets que Sainte-Beuve ne faisait qu'effleurer. Nul autre que Scherer n'aurait pu écrire l'article intitulé : *l'Illusion métaphysique*, ni surtout celui intitulé : *la Crise de la Morale*, où, tenant pour ruinée l'ancienne morale, « la bonne, la vraie, l'impérative, dit-il, qui a besoin de l'absolu, aspire à la transcendance

et ne trouve son point d'appui qu'en Dieu, » il démontre la fragilité des systèmes que différens philosophes ont essayé de lui substituer et qui, suivant lui, n'aboutissent, comme disait Guyau, qu'à une morale « sans obligation ni sanction; » article demeuré célèbre, qui fit tapage en son temps, auquel il n'a jamais été que faiblement répondu, et dont la lecture inspire le regret qu'il n'ait pas vécu assez longtemps pour passer au même crible la morale que certains esprits généreux s'ingénient à tirer de la solidarité. Il semble, au reste, qu'il ait prévu cette tentative, car, dans un autre article, après avoir montré tout ce qu'il y a de factice dans la conception de cette entité abstraite : l'*humanité*, et déclaré qu'à ses yeux elle apparaît souvent « comme une guenon, » il ajoute : « Je décline la solidarité. »

C'est que Scherer n'est jamais dupe des mots, de ce qu'il appelle assez rudement *les clichés*, et qu'il soulève d'une main hardie les voiles sous lesquels s'abrite plus d'une illusion. Il croit à un certain progrès général, mais il ne se dissimule pas à quel prix onéreux le progrès est souvent acheté, ni que tel pas en avant ne soit parfois compensé, sur un autre point, par un recul. Parlant de l'évolution, ce mot qui, si souvent, revient sous la plume d'écrivains qui l'emploient sans savoir ce qu'il veut dire, il montre que l'évolution n'est pas toujours une ascension et qu'elle peut conduire également à la décadence. S'il n'est pas supérieur à Sainte-Beuve pour la liberté de l'esprit, il est, sous ce rapport, au moins son égal, et il pousse encore plus loin l'absence de respect pour les idoles, car il pense par lui-même et s'inquiète peu des opinions régnantes. Il juge Flaubert, et, s'il admire *Madame Bovary*, il fait peu de cas de l'*Education sentimentale;* il est assez dédaigneux de Théophile Gautier, dur à propos de Baudelaire, impitoyable contre Zola. D'accord avec Sainte-Beuve qui qualifiait de « manqués, malgré de jolies parties, et somme toute détestables » les romans de Stendhal, il parle avec irrévérence de l'auteur de la *Chartreuse de Parme*. Il n'a pas moins de sagacité que Sainte-Beuve pour discerner le mérite des œuvres nouvelles et deviner les jeunes talens. *Dominique* paraît encore en livraisons dans la *Revue des Deux Mondes* que, déjà, il signale à l'attention publique ce chef-d'œuvre du roman psychologique, tout en prédisant, et l'avenir lui a donné raison, que cette œuvre exquise et unique n'atteindra jamais un succès proportionné à son mérite. Lorsque

Cherbuliez publie, dans la *Revue des Deux Mondes : A propos d'un cheval,* il est le premier à attirer l'attention sur lui, et Bourget vient à peine de donner la *Vie inquiète* et les *Aveux* qu'il le devine en quelque sorte et fait connaître un des premiers ce nom destiné à devenir célèbre.

Ce qui donne parfois à cette collection d'études un charme qui, il faut le reconnaître, leur fait généralement défaut, c'est que l'ancien Scherer, le Scherer aux cheveux blonds de la période de foi, y reprend, par intervalles, la parole. Et, si ce n'est pas pour tenir le langage d'autrefois, c'est, du moins, pour confesser sa mélancolie, ses regrets, et la souffrance qu'il éprouve au bord du vide et de l'abîme que la destruction de toute croyance religieuse ou philosophique a creusé en lui. En lisant telle ou telle page qui nous laisse apercevoir ses sentimens intimes, il est impossible de ne pas se rappeler cette belle strophe où, dans une poésie intitulée : *le Positivisme*, Mme Ackerman dépeint le sort de l'homme après que, par la Science, il a expulsé la Foi du domaine de l'inconnaissable, et, où, s'adressant hardiment à la Foi, elle lui dit :

Mais ton triomphateur expiera ta défaite :
L'homme déjà se trouble, et, vainqueur éperdu,
Il se sent ruiné par sa propre conquête.
En te dépossédant, nous avons tout perdu.
Nous restons sans espoir, sans secours, sans asile,
Tandis qu'obstinément le Désir, qu'on exile,
Revient errer autour du gouffre défendu.

Sans cesse, Scherer revient errer autour du gouffre défendu, et la sincérité de sa mélancolie fait oublier ce que sa critique a parfois d'un peu âpre contre ceux qui avaient conservé ses croyances.

On peut se demander avec Gréard pourquoi Scherer, malgré la réunion de qualités si rares, n'a pas occupé, même dans l'estime de ses contemporains, la place à laquelle il avait droit, et pourquoi il est aujourd'hui peu connu et peu apprécié des générations nouvelles. On en a donné certaines raisons contingentes. Entre autres, on lui a appliqué ce qu'il a dit de Vinet, avec beaucoup d'exagération, lorsque, pour expliquer que le pasteur de Lausanne ne tienne pas, parmi les critiques, la place qui lui serait due, il a dit qu'il était à la fois étranger et protes-

tant, en ajoutant qu' « un protestant a quelque effort à faire pour être, dans son pays, autre chose qu'un étranger. » Cette explication, qui vaut peu de chose en elle-même, ne s'appliquerait point à Scherer, car il n'avait jamais été étranger, et il avait cessé d'être protestant. On en peut trouver deux autres. La première est toute à son honneur. C'est qu'il n'a jamais voulu se laisser inféoder à aucun parti, au moins comme critique et comme penseur, qu'il a toujours conservé une entière liberté de langage, et qu'il n'a jamais brûlé d'encens devant le dieu populaire. Il acceptait la démocratie comme un fait nécessaire, mais il la jugeait, et la démocratie n'aime point à être jugée. A une brochure d'une certaine importance qu'il avait écrite peu après que le ministre des Affaires étrangères de M. Thiers avait été battu à Paris par un instituteur de Lyon, il avait été tenté, disait-il lui-même, de donner comme épigraphe : « La démocratie, c'est M. Barodet. » A la réflexion, il avait remplacé cette épigraphe, un peu insolente, par cette phrase empruntée à Tacite : *Sine ira et studio quorum causas procul habeo*. Mais la démocratie n'admet point cette indifférence et ce détachement. Elle ne le lui a point pardonné. Quant à la seconde explication, c'est à lui-même que nous la demanderons. Parlant de Victor Hugo, au lendemain de sa mort, il écrivait : « On n'aura pas complété cette image, on n'aura pas réuni tous les rayons dont la tendresse se plaisait à faire une auréole au poète, si l'on ne joint à la magie du talent et à la puissance de l'œuvre les idées généreuses et les qualités personnelles, le patriotisme, l'humanité, la foi. Oui, la foi ! Victor Hugo était optimiste, c'est-à-dire croyant. Il avait confiance dans la nature humaine, dans la société et son avenir. La gloire n'ira jamais aux sceptiques ; le peuple n'aime que ceux qui partagent les certitudes ou les illusions dont il vit lui-même. »

Scherer n'était ni un optimiste, ni un croyant. La gloire ne lui est point venue, ni même la popularité, comme à Sainte-Beuve ; mais, s'il fut un pessimiste et un sceptique, il fut, du moins, un sincère, et sa haute probité intellectuelle méritait mieux que la pénombre où il est demeuré. Gréard a éclairé cette pénombre d'un rayon. Ceux qui ont aimé, ou simplement connu Scherer, doivent lui en savoir gré.

VII

Cette biographie, qui demeure, à mon sens, le chef-d'œuvre de Gréard, est malheureusement un de ses derniers ouvrages. En 1897, il écrivait encore une charmante étude sur Meissonier, à laquelle il aurait pu donner ce sous-titre : *l'Artiste*, et où il rend de façon singulièrement vivante la figure de ce grand peintre de petits tableaux. En même temps, il amassait les matériaux d'une biographie nouvelle, plusieurs fois tentée avant lui, mais toujours imparfaitement, et à laquelle ses investigations personnelles et les documens nouveaux dont on est aujourd'hui en possession auraient donné un rare intérêt : celle de Sainte-Beuve, à laquelle il aurait pu, également, donner comme sous-titre : *le Curieux*. Il s'y préparait, il allait y mettre la main, lorsque, le 25 avril 1904, au sortir d'une séance du Conseil supérieur de l'Instruction publique, qu'il avait présidée avec son aisance et sa netteté d'esprit coutumière, il fut brutalement abattu par la main de la mort.

L'émotion que souleva cette mort inopinée fut profonde et se répandit au loin, par delà même les limites du monde académique et universitaire. Le confrère et l'homme étaient en effet également aimés de tous ceux qui avaient été en rapport avec lui. Il était membre de l'Académie des Sciences morales depuis 1875 et de l'Académie française (où j'avais été son concurrent malheureux) depuis 1887. Je crois le voir encore entrer à l'Académie, de son pas discret, presque furtif, signer rapidement, parfois s'en aller presque aussitôt quand quelqu'une de ses nombreuses occupations l'appelait ailleurs, parfois au contraire s'asseoir, causer, écouter, toujours aimable, obligeant et ne fermant jamais l'oreille aux recommandations que ses confrères avaient souvent l'occasion de lui adresser. Aux séances de l'Académie française il n'assistait pas aussi souvent que nous l'aurions souhaité, et à nos discussions sur le Dictionnaire il ne prenait pas toujours la part utile qu'il aurait pu prendre. Il se mêla cependant, et d'une façon active, à nos débats sur la réforme de l'orthographe, mais ce fut pour nous demander, sous la pression des inspecteurs de l'enseignement primaire, des modifications plus profondes que celles que nous crûmes pouvoir lui accorder. Il était plus assidu aux séances de l'Académie des

Sciences morales, et souvent participait à ses travaux par des présentations d'ouvrages. Une des dernières fois où il a pris la parole, ce fut pour présenter l'ouvrage de M. de Fontaine de Resbecq, ancien sous-directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, sur l'*Enseignement primaire catholique*. On m'a assuré qu'à cette occasion, et avec une animation, une émotion même rares chez lui, il avait rendu justice à ces dévoués instituteurs et institutrices congréganistes qui ont tant fait dans le passé pour l'instruction du peuple, et qu'il n'avait peut-être pas vu sans regret proscrire de l'enseignement public. « J'ai libéré mon âme, » disait-il, après cette séance, au Secrétaire perpétuel. Cet hommage dut lui être d'autant plus doux à rendre qu'il avait été obligé de le contenir plus longtemps, et qu'à la veille du jour où toute espèce d'enseignement allait leur être interdit, un pareil témoignage prenait dans sa bouche la valeur d'une protestation anticipée.

Le confrère était charmant, l'homme était excellent. Comme recteur de l'Académie de Paris, et, auparavant, comme directeur de l'enseignement primaire, il avait eu à manier, dans une époque de transition, un personnel nombreux, délicat, difficile, d'hommes et de femmes. Il avait dû parfois faire acte d'autorité, car il connaissait les nécessités de la discipline et il n'était pas homme à y laisser manquer dans une grande administration dont il avait, non seulement vis-à-vis de ses propres chefs, mais vis-à-vis des pères de famille, la responsabilité. Cependant il savait en atténuer les rigueurs, et sa main excellait à adoucir les coups qu'elle était obligée de frapper. La sévérité était toujours chez lui tempérée par la bonté. Cette bonté avait de fréquentes occasions de s'exercer dans ses rapports avec le nombreux personnel placé sous ses ordres, et ceux qui occupaient dans ce personnel le rang le plus humble n'étaient pas ceux qui recevaient de lui le moins bon accueil et auxquels il donnait la moindre part de son temps. Laissons-le nous dire lui-même, dans une lettre familière, comment il entendait son devoir vis-à-vis d'eux : « Demain, écrivait-il, j'ai une liste de soixante-dix personnes à recevoir. Je sais bien qu'il est doux d'emporter un mot d'espérance, et que les pauvres gens qui demandent à me voir attendent cette minute de consolation ou de raffermissement dans leurs ambitions d'avenir. Je fais ce que je puis pour calmer les impatiences, décourager les prétentions mal fondées, réchauffer

les bonnes volontés refroidies, donner à tout le monde un peu de force morale et, s'il est possible, un peu de bonheur. »

Ces « pauvres gens » qu'il avait, suivant les cas, consolés, raffermis, encouragés, réchauffés, n'avaient jamais oublié ce qu'ils lui devaient. La fidélité de leurs souvenirs apparut à tous les yeux le jour de ses obsèques. Elles furent simples et silencieuses ; ce qu'elles eurent de frappant ce ne fut pas l'affluence des notabilités littéraires ou politiques, — ce serait plutôt le contraire, — c'est le grand nombre d'inconnus et d'inconnues à la mise modeste, dont le visage affligé exprimait un regret sincère. Se conformant, non point à sa volonté formellement exprimée, mais à ce qu'elle savait être son désir, sa famille a exigé qu'aucune voix ne s'élevât au bord de sa tombe. Le bruit s'était répandu qu'une exception, d'avance autorisée par lui, permettrait à quelque représentant de l'État de rendre justice à ses longs services. Il n'en fut rien, mais il vaut mieux qu'il en ait été ainsi. En effet, si le ministère de l'Instruction publique avait seul parlé pendant que l'Académie française et l'Académie des Sciences morales se taisaient, il eût semblé qu'on rendît les derniers devoirs seulement à un grand fonctionnaire, et celui qui eut, devant l'Académie des Sciences morales, à rendre hommage à sa mémoire se serait senti moins à son aise pour dire qu'à ses yeux le serviteur des bonnes lettres était supérieur au serviteur de l'État, et que ni au serviteur de l'État, ni au serviteur des lettres, les circonstances n'ont permis de donner toute leur mesure.

HAUSSONVILLE.

LE MARIAGE SECRET

DE

MADAME LA DUCHESSE DE BERRY

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE (1)

On fait parfois d'heureuses rencontres. La première phrase qui me sautait aux yeux, l'autre jour, en ouvrant le quatrième volume de Mme de Boigne, est cette phrase qu'elle aurait dû donner pour épigraphe à ses *Mémoires :* « Je reprends ma spécialité, et retourne au commérage. »

De quel bon cœur elle y retourne ! Ce quatrième volume est le bouquet de son feu d'artifice : jamais elle n'a été si méchante, jamais son imagination ne s'est donné plus inventive carrière.

Rien ne l'embarrasse. La dame joue au « diable boiteux » avec une pertinence, une impertinence qu'Asmodée lui eût enviées. Ce ne sont, autour d'elle, que vertus fragiles, fêlées : eh ! mon Dieu ! bien excusables, de l'être ! N'est-il pas tout simple que Berryer, « qui n'est pas doué d'un cœur téméraire (2), »

(1) *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond* (Plon). — *Mémoires d'Outre-Tombe.* — *Marie-Caroline, Duchesse de Berry*, par le vicomte de Reiset. — *La Duchesse de Berry*, par M. Thirria. — *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux ; Souvenirs de M. le comte de Mesnard :* — *Rivista Araldica.* — Archives nationales ; Papiers du comte Auguste de La Ferronnays (*La Duchesse de Berry et Saint-Amand*).

(2) P. 59.

trahisse ses amis? que la duchesse de Dino, qui est coquette, s'amuse « à faire tourner la tête de l'archevêque de Paris (1)? »

Entre le bien possible et le mal incertain, Mme de Boigne n'hésite jamais; pour vous amener à partager son opinion sur les gens, elle fait parler ceux qui ne disent rien et n'écoute pas ceux qui parlent.

Ce ne sera pas sa faute, si vous ne tenez pas Louis XVI pour un sot, Marie-Antoinette pour une coquette, le Comte d'Artois pour un poltron et sa femme, la mère du Duc de Berry, pour... je ne sais quoi (2).

Quels microbes enrageaient donc, à ce nom de Berry, dans l'encrier de Mme de Boigne, pour que sa plume ait aussi tant craché sur la prisonnière de Blaye?

Certes, ce serait mal connaître la Duchesse de Berry, et la mal défendre, que de vouloir la canoniser; elle tenait plus, en effet, de Mme de Longueville que de Jeanne d'Arc; mais ses voix, pour n'être pas célestes, n'en étaient pas moins honnêtes.

Il faudrait une oreille terriblement fausse pour ne pas les réentendre telles, aujourd'hui que s'est éteint le brouhaha qui accueillait la princesse à sa sortie de prison.

Je dirais volontiers, — si ces deux mots ne hurlaient de voisiner, — que Mme la Duchesse de Berry, en Vendée, comme à Blaye, a été victime de son héroïque inconscience : rien ne l'avait préparée au rôle qu'elle jouait. Son inexpérience, autant que sa hardiesse, autant que sa franchise, autant que sa gaieté toute napolitaine, l'exposaient, dans ses propos, comme dans ses actes, à d'irréparables étourderies. Ses dispositions, quelles qu'elles fussent, s'envolaient avec la minute qui les avait vues naître. D'une sincérité aussi absolue que momentanée, femme par instans, politique, ambitieuse par intermittences, avec des chutes de volonté et des sursauts de colère, elle n'était, à toute heure, égale à elle-même que par sa vaillance et par son cœur.

I

Depuis son équipée vendéenne pour laquelle certains royalistes eussent volontiers, comme ils disaient, « pendu Walter Scott, » la Duchesse de Berry vivait, à Blaye, tenaillée par un

(1) P. 204.
(2) *Mémoires*, t. I, p. 36.

secret qui, chaque jour, se trahissait davantage sous l'œil épouvanté des uns, sous l'œil moqueur des autres et que, dans l'intérêt de son fils, elle défendait contre tous.

Quoi qu'elle fît, on soupçonnait sa grossesse à Paris, et M. Thiers, désireux de parachever l'œuvre si heureusement entreprise, avec Deutz (la vérité est loin des légendaires pincettes) (1), ne rêvait que de faire accoucher publiquement Marie-Caroline. Mais encore fallait-il trouver le bénévole accoucheur.

Le colonel Chousserie, qui avait accompagné la Duchesse, de Nantes à Blaye, lui marquait trop d'égards pour n'être pas suspect de mystérieuses connivences. M. Thiers chercha un custode plus rassurant, et finit par le rencontrer en la personne du général Bugeaud.

La correspondance de cet extraordinaire ange gardien rapporte tout ce qui se dit, se fait, s'écrit, se mange (2) dans la citadelle de Blaye, et forme aux Archives Nationales un énorme dossier...

Bugeaud, bonhomme au fond, mais plus capable de conquérir l'Algérie que le cœur d'une jolie femme, s'y montre tour à tour loustic, justicier, gynécologue, moraliste. Rien n'est plaisant comme de le voir ainsi changer de livrée. Il n'est éternel que dans son amour, mais quel amour! pour le trône de Juillet.

Pourtant faut-il lui rendre cette justice qu'il mettait, dès son arrivée à Blaye, le marché à la main de qui l'y avait envoyé.

(3) « Vos instructions, écrivait-il au maréchal Sébastiani, comme toutes celles qui sont rédigées loin des lieux de l'exécution, sont susceptibles de nombreuses modifications, à moins que l'on ne soit absolument décidé à ne garder plus aucun ménagement avec la Duchesse de Berry. Convaincu qu'une telle détermination ne serait ni dans l'intérêt du Roi, ni dans celui du pays, je vous prierais, s'il en devait être ainsi, de charger un autre que moi de l'application des mesures extrêmes...

« S'il est vrai que la Duchesse de Berry soit grosse, elle l'est tout au plus de six mois; il n'y a donc pas urgence à employer

(1) La légende veut que M. Thiers ait offert, avec des pincettes, à Deutz, le prix de sa trahison. On verra au contraire (Arch. Nat., f^7, 12177-193; Confession de Deutz) en quelle reconnaissante affection le personnage tenait son ministre.

(2) Le relevé des menus quotidiens se trouve aux Archives (f^7, 12174).

(3) 22 février 1833 (Archives Nationales, f^7, 12173, dossier 13, p. 23).

tout de suite des moyens d'autorité, ni à lui imposer le docteur Ménière (1) et une sage-femme...

« Ne peut-on, par d'autres moyens, atteindre le même but? Dans cet ordre d'idées, je propose, sans hésitation, une franchise entière avec Mme d'Hautefort (2); j'attendais d'être plus familier, car je n'en suis qu'à ma quatrième visite. Vos instructions me déterminent à m'en ouvrir avec elle dès aujourd'hui à neuf ou dix heures, afin de pouvoir vous en faire connaître le résultat. »

Mais Bugeaud se trompait de porte. La comtesse d'Hautefort était la femme du monde la moins faite pour laisser pénétrer le guerrier dans son intimité; grande dame, infiniment spirituelle, elle horripilait au ton garnisonnier de Bugeaud. « Vous ne pouvez me sentir et je vous rends bien la pareille, » lui avait-elle dit, rompant avec le protocole dès leur première rencontre.

Comment, d'ailleurs, celle dont son dévouement à la Duchesse de Berry faisait une prisonnière, ne se fût-elle pas insurgée contre l'odieuse surveillance dont la couvait, nuit et jour, son geôlier?

«... J'ai demandé à M. le général Janin une brigade de gendarmerie, écrivait, en effet, Bugeaud, dans cette même dépêche où il annonçait à M. d'Argout son projet de séduire Mme d'Hautefort.

« J'ai donc trois hommes de cette arme, et j'en mets un, chaque nuit, à veiller dans l'appartement qui est directement au-dessous de la chambre à coucher de la Duchesse. Un sous-officier est de garde au-dessus.

« On ne peut voir du mouvement que jusqu'à l'heure du coucher des détenus, car alors, ils sont isolés par le moyen de crochets que l'on pose, sans bruit, à leur porte et qu'on enlève de même le matin de bonne heure.

« M. de Brissac (3), la Duchesse et Mme Hanseler (4) peuvent

(1) Le docteur Ménière avait été proposé pour visiter d'office la Duchesse de Berry.

(2) La comtesse d'Hautefort avait, le 22 décembre 1833, remplacé auprès de la Duchesse de Berry Mlle de Kersabiec traduite, pour l'affaire du *Carlo-Alberto*, devant les assises de Montbrison.

(3) Le comte Emmanuel de Brissac avait, le 28 décembre 1833, remplacé à Blaye M. de Mesnard, traduit comme Mlle de Kersabiec devant les assises de Montbrison.

(4) Femme de chambre de la Duchesse.

seuls communiquer, car ils sont dans le même appartement;

« Je serais loin de vouloir isoler M. de Brissac; je crois à cet homme l'âme si honnête, qu'il serait incapable de se prêter à un crime. Sa présence me paraît donc une garantie. Ses lettres à sa femme m'ont convaincu qu'il y a, dans ce couple, beaucoup de vertu. »

Ce disant, Bugeaud avait raison. Le comte Emmanuel de Brissac était le type accompli de l'homme de bien et du gentilhomme. Il n'est pas à parler de l'illustration de sa race; mais on peut dire que nul de sa maison ne montra, en aucun temps, plus noble fidélité. Ne se plaignant jamais, acceptant avec une incomparable dignité sa position difficile, le comte de Brissac avait su en imposer à Bugeaud dès la première heure...

... « Il a servi. Il aime le militaire, » ajoutait le général, qui se promettait d'escompter, au profit de sa surveillance, la camaraderie de M. de Brissac avec le même sans-gêne qu'il mettait à charger Mme d'Hautefort des plus douloureuses commissions.

« J'ai fait demander Mme d'Hautefort, écrivait-il, comme s'il se fût agi d'une simple cantinière.

« — Madame, lui ai-je dit, le moment est venu d'employer avec vous la plus grande franchise. Chez les belles âmes, la franchise provoque la réciprocité, je compte là-dessus!

« Le gouvernement veut enfin sortir de l'incertitude où il est. Il veut s'assurer que l'événement qui doit être la suite de l'état qu'on suppose, ou plutôt dont on a la presque certitude, ne pourra pas lui être dissimulé; il m'ordonne des mesures qui doivent être prises à l'amiable, ou d'autorité. Je n'appliquerai pas ce dernier moyen. Vous allez le voir dans la première page de ma réponse, mais un autre l'appliquera. C'est à vous de juger, madame, s'il n'est pas plus avantageux pour Mme la Duchesse de Berry, pour vous, pour M. de Brissac, de porter Mme la Duchesse à prendre un parti; il y en a deux : l'aveu de la grossesse, si elle existe; la constatation de l'état, s'il n'y a pas de grossesse.

« Voyez, madame, si vous avez assez de force, assez d'attachement à la Duchesse pour aborder la question; je pense qu'il faut le faire avec une entière franchise, et lui montrer la dépêche du gouvernement et les deux premières pages de ma réponse : Elle connaîtra mes sentimens; elle jugera si elle doit me conserver auprès d'elle, en avouant son état, ou en souffrant à

l'amiable qu'on prenne auprès d'elle toutes les mesures ordonnées par les ministres...

« Sur ce, elle (Mme d'Hautefort) a lu votre dépêche et partie de la mienne.

« — Vos sentimens sont, m'a-t-elle dit, on ne peut plus honorables. Votre franchise appelle la mienne... mais, appelons M. de Brissac pour tenir conseil.

« M. de Brissac s'est exprimé comme Mme d'Hautefort : il a juré plusieurs fois qu'il ne savait rien, mais qu'il soupçonnait.

« Il a été plus atterré que Mme d'Hautefort.

« Après un long silence, j'ai repris la parole.

« — Allons, du courage, il faut enfin prendre son parti. Qui de vous deux se charge d'aller dire tout à la Duchesse? *(Long silence.)*

« Il me semble que cela convient mieux à Mme d'Hautefort.

« — Oh ! oui, a dit M. de Brissac ; car, pour moi, je n'en aurais pas la force.

« — Je vais me dévouer, a dit Mme d'Hautefort.

« — Eh bien ! madame, lui ai-je répondu, prenez la lettre des ministres et tâchez de vous rappeler les motifs que je fais valoir pour que Mme la Duchesse prenne un parti...

« Mme d'Hautefort est rentrée au bout d'une heure avec le visage très altéré, et m'a dit :

« — Général, j'ai tout dit à Madame, elle a lu la lettre des ministres. Elle est extrêmement touchée de vos procédés, de vos sentimens. Elle a beaucoup pleuré, mais elle n'avoue rien.

« — Eh bien ! madame, que ferons-nous ? Faut-il que je dise qu'on m'envoie un successeur ?

« — Général, donnez-nous quelques jours, je vous en supplie.

« — Madame, je ne peux vous donner que jusqu'à dimanche cinq heures du soir. Si un parti n'est pas pris à ce moment, si on ne souffre pas que j'applique toutes les mesures ordonnées par MM. les ministres, je demande mon déplacement.

« — Général, nous ferons ce que nous pourrons.

« L'expression de la physionomie de Mme d'Hautefort me donne l'espérance qu'un dénouement est prochain...

« J'ai la confiance que nous atteindrons le but par des moyens honorables ; mais, soyez bien convaincus qu'ayant pris toutes les mesures pour être averti, je n'hésiterai plus, au mo-

ment décisif, puisque je comprends toute l'importance politique d'une constatation bien formelle.

« Comptez sur mon patriotisme.

« *Post-Scriptum.* — A cinq heures du soir, on vient de m'appeler auprès de la Duchesse. Elle s'est presque jetée dans mes bras en pleurant. Elle me serrait les mains en m'avouant qu'elle est mariée secrètement, en Italie, et qu'elle est grosse ; qu'elle croit devoir à ses enfans, à ses amis, à elle-même, d'en faire l'aveu. Je l'en ai vivement félicitée et lui en ai demandé la déclaration écrite. Elle a un peu hésité ; mais enfin, elle y a consenti. J'attends cette déclaration pour la joindre à ma dépêche.

« J'ai trois cents livres de moins sur le cœur. Je suis heureux ! le but est atteint. L'honneur du Roi et du pays est sauvé, tout favorise le Trône de Juillet.

« BUGEAUD. »

Voici le texte de cette déclaration si allégeante, pour Bugeaud, si glorieuse pour le Trône de Juillet !

« Pressée par les circonstances et les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois me devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfans, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. »

« Impossible de mieux faire que vous n'avez fait, mon cher général, écrivait aussitôt M. Thiers débordant de reconnaissance ministérielle. Vous avez conduit cette affaire avec toute l'habileté et la prudence imaginables ! Vos lettres sont très curieuses. Le Roi les lit avec un vif intérêt ; il m'a chargé de vous le dire. »

Le 26 février, le *Moniteur* annonçait que « le 22 février, à cinq heures et demie, Mme la Duchesse de Berry avait remis à M. le général Bugeaud, gouverneur de la citadelle de Blaye, la déclaration de son mariage tenu secret jusque-là. » Le *Moniteur* ajoutait que cette déclaration avait été immédiatement déposée aux archives de la Chancellerie.

De plus en plus grisé de son triomphe sur une malheureuse femme aux abois, Bugeaud mandait, entre temps, au préfet de la Dordogne :

« Les journaux vous auront appris l'aveu qu'a fait la Duchesse de Berry, et vos carlistes seront atterrés, indignés. Nous

serons bientôt obligés de défendre, contre eux, la Duchesse de Berry! l'héroïque captive! la nouvelle Jeanne d'Arc! la Marie-Thérèse, etc.

« La race des Metternich, des Talleyrand n'aurait peut-être pas aussi bien réussi. Souvent, les simples vous attrapent plus vite que les habiles. Enfin, j'ai réussi à obtenir un aveu qui va simplifier ma mission et celle du gouvernement. Cela n'a pas été sans peine. »

Mais le nom du mari restait à découvrir...

« Mme la Duchesse de Berry a gardé le lit aujourd'hui sans être plus malade, c'est pourquoi je ne l'ai pas vue, écrivait Bugeaud, deux jours après. A la première occasion, je tâcherai d'obtenir l'aveu du nom de son époux, du lieu et de la date de son mariage, toujours si mariage il y a. J'essaie de l'y faire préparer par M. de Brissac et Mme d'Hautefort (1). »

Et l'habile homme s'informait, à l'antichambre, des raisons qu'avait la Duchesse de ne pas le recevoir.

« Je reconnais que la Duchesse exagérait son indisposition. Pour m'en assurer, j'ai fait questionner le valet de chambre qui a dit que c'était un projet entre elle et ses compagnons. Mes conversations avec Mme d'Hautefort ont achevé de m'en convaincre.

« J'ai fait prévenir le docteur Ménière, et je lui ai recommandé de préparer lui-même les médicamens qu'il ordonnerait, car le parti est capable de la faire empoisonner... »

Bugeaud voyait peut-être un testament dans ces quelques lignes si tristes qu'il transmettait à son ministre.

« M. de Brissac a montré à M. Lombard, mon aide de camp, une lettre de la Duchesse à sa famille, dont voici la substance :

« Je recommande mes enfans à Madame la Dauphine. Je crois avoir assez fait pour eux, pour ma famille. Il est temps que je pense à moi.

« Je désire aller passer, en Sicile, le peu de mois qui me restent à vivre, car je sens bien que je porte la même maladie que mes père et mère (2). »

Mais à Paris, on était sans pitié (3).

(1) 2 mars 1833. Archives Nationales, F7, 12171, dossier 5, p. 16.

(2) Archives Nationales, F7, 12171, dossier 5, p. 19.

(3) M. Thiers disait, en effet, à Mme de Boigne : « Les larmes et même le sang royal n'ont plus aujourd'hui le prix que vous leur supposez, » t. IV, p. 79.

« Dès que j'ai reçu votre dépêche du 6, répondait Bugeaud à de nouvelles instructions, je me suis rendu chez la Duchesse de Berry, et je lui ai dit :

« — Madame, le gouvernement, toujours prévoyant, pour vous entourer des secours que nécessite votre état, et pensant qu'il est possible, puisque c'est déjà arrivé, que vous accouchiez à sept mois, me charge de vous engager à désigner, par écrit, votre accoucheur. C'est une mesure de prudence qui ne préjuge rien sur les déterminations ultérieures du gouvernement.

« Elle m'a répondu (d'abord avec calme) :

« — Général, il n'y a rien qui presse; j'ai encore près de trois mois. Je n'ai point accouché à sept mois, c'est une fausse couche, mais le gouvernement prétend donc me retenir encore en prison? Ma déclaration devrait me faire mettre en liberté... C'est une infamie, une atrocité.

« — Madame, je vous l'ai déjà dit, vos partisans vous font le plus grand tort en niant votre déclaration, et en calomniant le gouvernement. Vous savez si je désire qu'on puisse vous mettre en liberté, eh bien! dans l'état actuel des choses, je serais le premier à blâmer le gouvernement, s'il vous renvoyait ; il faut avant qu'on ne nie plus, ou qu'il y ait quelque chose de bien authentique.

« — Mais, dans ma prison, je ne puis imposer silence à ces fous. Quoi de plus authentique que ma déclaration?

« — Voulez-vous que je vous le dise, madame?

« — Oui, général.

« — Ce serait de déclarer toutes les circonstances de votre mariage; avec qui, où et quand vous vous êtes mariée.

« — Je n'ai rien à déclarer; je n'écrirai plus rien. Le gouvernement veut ma mort; si j'accouche dans cette prison, j'en mourrai; eh bien, soit! mais je ne ferai aucune autre déclaration.

« — Soyez convaincue, madame, que le gouvernement est loin de vouloir votre mort. Il serait heureux de pouvoir vous rendre la liberté, mais il a des devoirs à remplir envers le pays, et il ne peut vous renvoyer, — tranchons le mot, — que lorsque vous ne serez plus un personnage politique.

« — Eh bien! je vous le répète, j'en mourrai.

« — Non, madame, vous n'en mourrez pas; la force de votre caractère vous fera surmonter cette contrariété, car, madame, ce

n'est pas autre chose... Vous serez entourée ici de tous les soins désirables, et, j'ose le dire, de tout l'intérêt que vous pourriez trouver ailleurs.

« — C'est très bien, général, j'y suis sensible, mais ce n'est pas la liberté.

« — Eh bien! madame, suivez un conseil d'ami, — je me permets ce titre, — et dites-nous les circonstances du mariage.

« — Général (avec une extrême vivacité) ne m'en parlez plus, je ne veux plus rien écrire; le gouvernement est infâme; il veut ma mort, il l'aura.

« Ce disant, elle s'est précipitée dans sa chambre et m'a jeté fortement la porte au nez. Une minute après, elle est ressortie et a dit :

« — Ma colère n'est pas contre le général, dont je n'ai qu'à me louer, mais contre le gouvernement, et elle est rentrée (1)... »

Bugeaud profita sans doute de l'accalmie pour reprendre dès le lendemain la conversation; cette fois sur le ton d'un carabin folâtre!

« Puisque vous voilà enfin résignée à faire vos couches ici, vous saurez, madame, que je vous ai arrêté deux nourrices. Ce sont de bonnes, jeunes et belles paysannes; aussi, je ne veux pas que ce soit Deneux (le médecin) qui goûte leur lait. Le gouverneur doit vérifier tout ce qui entre dans la citadelle!

« — Ah! général, m'a-t-elle dit en riant aux éclats, vous m'avez l'air d'un égrillard! Je crois que vous jouez de mauvais tours à votre femme. Je le lui dirai. C'est bien mal à vous; car on dit que votre femme est belle et bonne. Je me passerai peut-être de nourrice; mais, dans tous les cas, je veux une bonne paysanne.

« — Madame, je pense que vous ferez fort bien de nourrir, ne fût-ce que pendant deux mois. Conservez, comme vous le dites, une mère à vos enfans. Il vous reste encore une carrière de bonheur si, réunie en Sicile à vos trois enfans, vous renoncez irrévocablement, pour eux et pour vous, à l'honneur de gouverner les hommes. La vie civile offre de bien plus grandes chances de bonheur (2). »

Outre le docteur Ménière, le gouvernement avait envoyé à Blaye le docteur Deneux chargé d'accoucher la princesse, et le docteur Dubois pour le contrôler.

(1) Archives Nationales, f⁷, 12171, dossier 5, p. 23.
(2) *Id.*, *ibid.*, n° 63.

Bugeaud, de son côté, prenait ses mesures pour que le scandale, voulu par le gouvernement, fût complet.

« D'après les instructions secrètes que vous m'avez données, à la date du 23 mars, il sera dressé procès-verbal de la naissance de l'enfant; cet acte me paraît d'une haute importance, et nous ne saurions l'entourer de trop de précautions, afin de laisser le moins possible, au parti carliste, la ressource des dénégations.

« Il me sera donc adressé, signées par l'un des ministres, des lettres de convocation toutes faites, pour les personnes désignées ci-après :

« Le Président du Tribunal, le Procureur du Roi, le maire, l'adjoint, le commandant de la garde nationale, le marquis de Lamoignon, pair de France, membre du Conseil général, M. Régnier, juge de paix, le sous-préfet, un notaire de Blaye.

« La Cour de Bordeaux sera invitée, quinze jours à l'avance, à déléguer deux de ses membres pour venir assister à l'accouchement. Ces témoins solennels, étant dans le salon, à côté de la chambre de la Duchesse, voici comment je me propose de procéder :

« Les témoins susdésignés donneront à trois d'entre eux la mission de visiter, avec soin, la chambre à coucher de la Duchesse, pour s'assurer qu'il n'existe aucune issue autre que celle qui communique avec le salon; qu'il n'y a aucun enfant dans sa chambre, et que c'est bien la Duchesse de Berry qui est dans son lit. Cette inspection terminée, les témoins ne quitteront plus le salon jusqu'après l'accouchement.

« L'événement étant arrivé, l'enfant leur sera présenté par les accoucheurs, lesquels déclareront à tous que cet enfant est né de Son Altesse Royale Marie-Caroline-Louise, princesse des Deux-Siciles, Duchesse de Berry. A l'instant, procès-verbal sera dressé.

« Peut-être jugerez-vous à propos de faire intervenir quelques autres témoins qui viendraient de la capitale. D'ailleurs, je me conformerai scrupuleusement à tout ce que vous croirez devoir ajouter aux mesures que je propose (1). »

Le 5 mai, Bugeaud rebattait, une dernière fois, ses cartes, avec la satisfaction d'un joueur qui s'est donné tous les atouts.

(1) Archives Nationales, F7, 12171, dossier 5, p. 33.

« Mes précautions sont prises pour être averti des premières douleurs... J'ai, sous le plancher, un sous-officier aux écoutes sur une échelle à siège, et, dans la nuit, un officier ira plusieurs fois à sa porte.

« Le jour, nous la visitons cinq fois : Ménière de 9 heures du matin à 10 heures; mon aide de camp de 11 heures à midi; Ménière de 1 heure à 2 heures après-midi; moi, de 2 heures à 4 heures ; Ménière de 7 heures à 11 heures du soir. Dans les intervalles, l'officier de service y entre sous un prétexte, ou sous un autre. »

L'espionnage finit par devenir si indécent qu'il faillit amener une rencontre entre le comte de Brissac et Bugeaud.

« J'étais exaspéré, écrivait celui-ci, des scènes qu'on me faisait à la Cour.

« — Que me diriez-vous, m'avait dit M. de Brissac, si dans de pareils momens, j'allais visiter la chambre de votre femme et tâter son lit?

« Comme son geste et son ton étaient impertinens, je lui répondis :

« — Je vous donnerais un soufflet et un coup d'épée... Mais ma femme n'a pas fait la guerre civile. Elle n'a pas non plus accouché devant un nombreux public, ni montré à vingt grenadiers et à un maréchal de France que son enfant tenait à elle...

« Ces gens-là parlent et argumentent comme s'ils étaient encore aux Tuileries. Je suis bien décidé à ne plus leur parler de rien, jusqu'au moment de l'exécution...

« ... Je reconnais que nous devons passer outre, parce que toute opposition ne serait qu'affaire de tactique. J'ai aujourd'hui la conviction complète que les attaques de la Duchesse sont simulées, au moins pour les trois quarts.

« A compter du 10, mes témoins coucheront à la citadelle; le jour, je les préviendrai par trois coups de canon tirés du bastion du fort (1). »

Louis-Philippe, Deutz, M. Thiers, Mme de Boigne respiraient enfin le 10 mai.

« Nos incertitudes, nos appréhensions sont terminées; les choses se sont passées à notre satisfaction. J'espère que le gouvernement et le pays seront contens ! écrivait Bugeaud.

(1) Archives Nationales, f7, 12171, dossier 5; p. 69.

« J'étais resté avec Mme la Duchesse de Berry, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à l'heure de son dîner. Je la vis se mettre à table. Les docteurs Ménière et Deneux passèrent la soirée avec elle jusqu'à dix heures; rien n'annonçait un prochain accouchement.

« A trois heures du matin, le lieutenant de gendarmerie, qui observait le bas, entendit tomber de l'eau dans les commodités. Il est bien vite venu frapper à ma porte. Dans le même moment, Mme Hanseler sortait dans le salon pour appeler les accoucheurs. J'ai fait, à l'instant, tirer les trois coups de canon, qui étaient chargés à l'avance, pour avertir mes témoins. Ils sont arrivés successivement. M. Dubois, arrivé des premiers avec le commandant de la place, a pu voir parfaitement accoucher la Duchesse. Il s'est tenu dans l'appartement jusqu'à la délivrance de l'enfant. Rien n'empêchait de voir le lit en plein. Le commandant de la place et moi regardions de la porte. La mère a crié plusieurs fois, et ensuite l'enfant...

« Si l'accouchement avait eu lieu seulement la nuit prochaine, j'aurais eu tous les témoins sous la main; malheureusement, le maire et le juge de paix étaient allés à la campagne...

« *P.-S.* — Je suis enchanté d'avoir amené le curé de Blaye à signer le procès-verbal; je l'ai gardé à vue pour qu'il ne pût être endoctriné par M. de Brissac et Mme d'Hautefort qui ont montré, dans toute cette affaire, comme toujours, l'esprit de parti le plus outré. Je les exècre...

« Je me suis tenu à quatre, ce matin, pour ne pas maltraiter M. de Brissac. Je me suis contenté de lui dire :

« — Il ne vous reste plus qu'à aller protester...

« J'enverrai ce soir, par le courrier, l'acte d'état civil qu'on ne peut dresser en ce moment parce que la Duchesse dort ainsi que l'enfant (1). »

Peut-être convient-il d'ajouter quelques détails à ceux que donnait le général Bugeaud.

La princesse avait fort tranquillement dormi jusqu'à trois heures du matin, où elle fut réveillée par les premières douleurs.

Sa femme de chambre accourut.

(1) Archives Nationales, f7, 12171, dossier 5, p. 84.

— Appelez ces messieurs, — puis, fort étonnée des trois coups de canon : — Qu'est-ce? dit-elle.

— Calmez-vous, madame, répond Ménière, arrivé avec son confrère Deneux ; vous devez y être habituée : l'enfant d'une Altesse Royale ne peut naître sans qu'on tire le canon en son honneur.

Le bon docteur, ce disant, masque de son mieux la porte béante, d'où Bugeaud et ses témoins suivent les mouvemens de l'autre médecin.

Le procureur du Roi, le président du Tribunal, le commandant de la garde nationale, le commissaire civil, et l'abbé Descrambes, curé de Blaye, « toutes les autorités du coin, » ainsi que disait Chateaubriand, se carrent là, en effet, comme au spectacle ; puis ils entrent dès que Deneux a fini et le président du Tribunal, s'approchant du lit :

— Est-ce à Madame la Duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur.

— L'enfant nouveau-né, qui est près de vous, est le vôtre?

— Oui, monsieur, cet enfant est de moi.

— De quel sexe est-il?

— C'est une fille.

Le docteur Deneux prend alors la parole.

— Je viens, dit-il, d'accoucher Mme la Duchesse de Berry ici présente, épouse en légitime mariage du comte Lucchesi-Palli, prince de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

Le procès-verbal, qu'au grand mécontentement de Bugeaud, le comte de Brissac et la comtesse d'Hautefort refusent de signer, est rédigé séance tenante. Après quoi, le curé ondoie la petite Anne-Marie Rosalie (1), et la pauvre mère s'endort d'un sommeil tranquille.

Seule, hélas! elle ne se doute pas de l'effroyable scandale que vont causer ses couches, de l'universelle incrédulité qui accueillera l'annonce de son mariage et de l'étonnement enfin que provoquera ce nom de Lucchesi-Palli jeté tout à coup en pâture à la méchanceté publique.

Chose inouïe, amis et ennemis s'entendront, certes par des motifs bien différens, pour déshonorer l'accouchée.

(1) Anna-Marie-Rosalie n'a vécu que six mois. Elle est morte à Livourne le 19 novembre 1833.

Ah! le premier moment sera rude à la pauvre femme.

« La Duchesse de Berry a beaucoup pleuré après la lecture d'une lettre de M. Mesnard, écrit, en effet, Bugeaud, au ministre d'Argout à la date du 18 mai.

« Elle prévoit qu'elle sera abandonnée de tous, et qu'elle rentrera à Palerme avec Hanseler et Mlle Le Beschu. Un retour de fierté lui a fait jeter la lettre avec indignation.

« — Je suis trop fière, a-t-elle dit, pour répondre à de pareilles impertinences (1).

« Je voudrais pour beaucoup, ajoute Bugeaud, que M. de Mesnard et le prince Lucchesi-Palli vinssent ici; cela ne pourrait qu'achever de vaincre l'incrédulité et ça nous amuserait (2)... »

II

Il était assez naturel que le nom de Lucchesi fût aussi inconnu à Bugeaud qu'aurait pu l'être celui du premier « pifferaro » venu. Ce qui l'était moins, c'est que ce nom produisît à Paris le même effet qu'à Blaye.

Les Lucchesi, ducs en Sicile, étaient d'assez bonne maison (3) cependant, pour qu'on ne les reniât pas au Faubourg Saint-Germain.

Mais, ainsi va le monde, depuis *les Animaux malades de la peste*, que chacun criait haro sur Lucchesi, « ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal. » Jamais chute de rideau où le nom de l'auteur ait été salué d'une telle bordée de sifflets. On en peut juger aux strideurs de Mme de Boigne.

Après s'être étonnée que la Duchesse ne se soit pas jetée dans un puits, ainsi que n'eût pas manqué de le faire une servante d'auberge (4), Mme de Boigne ne s'explique pas mieux comment la

(1) Peut-il être une preuve plus incontestable de la parfaite innocence de M. de Mesnard?

(2) Archives Nationales.

(3) « Mon mari, le comte Lucchesi, est descendant d'une des quatre plus anciennes familles de Sicile. Les seuls qui restent des vingt-deux compagnons de Tancrède... Le prince de Campo-Franco, père de Lucchesi, était premier gentilhomme de la Chambre de mon père... » (Lettre de la Duchesse de Berry à Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome V, p. 517). Hector-Charles Lucchesi-Palli, né le 18 juillet 1806, mort le 1er avril 1864.

(4) *Mémoires*, p. 125, t. 4.

prisonnière a pu connaître le nom de ce mari « postiche » (1), découvert par Mme du Cayla et qu'Ouvrard a payé cent mille écus (2).

Bien simple était pourtant la vérité; plus simple à coup sûr que le picaresque roman imaginé par le « juste milieu!... »

Au mois de juillet 1831, la Duchesse de Berry quittait l'Angleterre et partait pour l'Italie, un peu à l'aventure, sous le nom de comtesse de Sagana. Elle s'arrêtait d'abord à Massa, puis, vers la fin de l'automne, arrivait à Naples, pour y retrouver un bien cher ami d'enfance, le comte Hector Lucchesi-Palli.

On ne badine pas longtemps avec l'amour, sous le beau ciel d'Italie, et bientôt l'amour de la Duchesse pour Lucchesi était béni, à Rome, par le Père Rosaven, muni, ainsi qu'en témoigne un document authentique (3), de « toutes les facultés nécessaires pour procéder à un mariage sans témoins. »

Le soir même, mari et femme partaient pour Massa, sans avoir mis âme qui vive dans la confidence de leur bonheur.

Il importait grandement, en effet, que, même pour ses plus fidèles, Marie-Caroline demeurât et Duchesse de Berry et tutrice du prochain Roi de France. Mais elle n'avait malheureusement, pour justifier cette double ambition, ni le calcul, ni la clairvoyance de Jeanne d'Albret, ou de Marie-Thérèse : d'où l'imbroglio de son roman d'amour et de son roman politique. Celui-ci est connu; celui-là l'étant moins, j'en veux raconter un épisode intéressant parce qu'il précéda juste de neuf mois bien comptés l'aventure de Blaye...

(1) *Mémoires*, p. 126.

(2) *Ibid.*, p. 129.

(3) Le 14 décembre 1831, je soussigné certifie que Son Altesse royale Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, Madame duchesse veuve de Berry et M. Hector-Charles comte Lucchesi-Palli de Campo-Franco s'étant adressés à moi confesseur, afin de s'unir secrètement par les liens du mariage, des raisons de la plus haute importance les empêchant de le faire publiquement, muni de toutes les facultés spéciales nécessaires pour procéder à cette union dans le plus grand secret, je les ai conjoints en mariage légitime sans présence de témoins, comme j'en avais le pouvoir. En foi de quoi trois copies du présent acte ont été écrites de ma main dont deux pour les parties contractantes, la troisième devant rester déposée dans les archives secrètes du vicariat de Rome, en témoignage de vérité. A Rome 14 décembre 1831. Jean-Louis Rosaven. — Soussignés, certifions la vérité de l'acte ci-dessus. Rome ce 14 décembre mil huit cent trente et un. — Marie-Caroline — Hector-Charles Lucchesi-Palli.

Cette pièce que M. Thirria a été le premier, je crois, à signaler à la p. 234 de son beau livre : *La Duchesse de Berry*, est inscrite à Rome à son rang de date le 14 décembre 1831 sur un registre spécial *in libro primo matrimoniorum*, p. 117 aux archives secrètes du vicariat au Vatican, ainsi que M. le vicomte de Reiset a pu le constater. Voyez p. 379 de son livre : *Marie-Caroline Duchesse de Berry*.

De la mansarde où elle s'était réfugiée à Nantes, chez Mlles du Guiny, la Duchesse écrivait à ses amis, et ses amis lui répondaient. Or, parmi les papiers saisis, lors de son arrestation, et que l'on retrouve aux Archives nationales, figure une sorte de registre de correspondance où le nom de Lucchesi est inscrit de la main même de la Duchesse, à la date de 1832. Le comte Lucchesi représentait, à cette époque, le roi de Naples comme chargé d'affaires à La Haye. Une course en Hollande n'était pas pour effrayer l'audacieuse et amoureuse princesse.

Je sais bien que ce voyage, en dépit de la très claire allusion qu'y a faite le comte de Mesnard dans ses *Mémoires* (1), a été contesté, mais vraiment il ne saurait plus l'être depuis la publication de deux lettres que je transcrirai tout à l'heure; il est confirmé, d'ailleurs, par ce curieux détail qu'en donnait la Duchesse elle-même.

Déguisée en paysanne, suivie d'une seule femme vêtue comme elle, Marie-Caroline était arrivée à Montmédy lorsqu'un officier, dînant dans la même auberge, la reconnut. Elle demeurait là fort troublée, quand lui la prit gaiement par la taille et lui souffla tout bas à l'oreille: « Rassurez-vous, madame, il n'est personne dans l'armée pour trahir une proscrite. » La princesse ajoutait qu'elle avait, à la grande joie de l'assistance, embrassé l'officier.

Mais j'en reviens aux lettres dont je parlais. Elles étaient ignorées de tous à Brunnsée, de M. le duc de la Grazia (2) lui-même, quand le vicomte de Reiset eut la fortune de les découvrir sous un monceau de vieux papiers auxquels personne n'avait regardé depuis la mort de Mme la Duchesse de Berry.

« Combien de temps me laisserez-vous en cet état, mon angélique épouse? écrivait Lucchesi. Votre course rapide, qui vous a exposée à tant de dangers, a été pour moi un tourment de plus; bien que je lui doive le bonheur de vous avoir revue.

« Je dois au monde et à vous de rester indifférent à tout ce qui vous touche ; et, même si vous étiez obligée de déclarer mon bonheur, vous voulez que mon nom reste ignoré. Quel sort est le mien ! vous, toute à votre devoir, moi, tout à mon désespoir !

(1) *Souvenirs du comte de Mesnard*, t. II, p. 335.

(2) Adenollo, duc de Grazia, prince de Campo Franco, fils aîné de Mme la Duchesse de Berry et du comte Lucchesi, a épousé Lucrezia Ruffo, des ducs de Bagnara, dont il a eu sept enfans.

« Déliez-moi, je vous en conjure, de cette parole qui fait le malheur de chaque instant de ma vie, et comptez sur ma prudence. Croyez-vous que mon cœur ne veillerait pas sur vous (1)? »

Mais elle, légère, imprévoyante, n'avait pas songé aux conséquences de ce voyage. Pouvait-elle prévoir la captivité de Blaye, l'odieuse surveillance qui trahirait son secret? Et puis... comme ses camarades vendéennes, ne pourrait-elle, s'il le fallait, accoucher dans un fossé et remonter à cheval?

« Je suis bien impatiente, comme vous pouvez le croire, mon cher Hector, de vous revoir, répondait Marie-Caroline. Mais je craindrais trop pour votre sûreté, si je vous faisais venir dans un pays où je suis en prison, et où peut-être on vous ferait subir le même sort.

« Ma seule consolation a été d'avoir reçu de vos chères nouvelles et de celles de mes enfans. Mais, comme tout cela est rare! Comme il me tarde de déposer dans le sein de mon Hector, de mon meilleur ami, tous les détails de ce que j'ai souffert.

« Vous ne pouvez vous en faire une juste idée. Mais, ce qui me console, c'est que vous n'en avez pas été le témoin.

« Avec votre cœur si tendre et si sensible, vous auriez subi un cruel supplice. »

Et cette lettre s'achève sur ces mots qui, sans rien dire, diront tout:

« Je vous rends votre parole, vous pouvez parler de notre mariage à nos parens, puis à nos amis. Les conséquences de ma course rapide m'obligent à divulguer sous peu notre union.

« Adieu, cher mari, que le Seigneur veuille bientôt vous réunir à votre affectionnée

« Caroline (2). »

III

Le rideau tombait à Blaye, pour se relever bientôt à Naples et à Prague, sur d'autres scènes, à coup sûr moins odieuses, mais presque aussi tragiques. La princesse semblait les pressentir sans en être découragée: elle escomptait sa liberté prochaine. Elle escomptait les dévouemens qui n'avaient pas attendu

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*, p. 382.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 386.

sa sortie de prison pour s'affirmer fidèles envers et contre tous (1).

On ne saurait plus vilainement calomnier ces dévouemens que ne l'a fait Mme de Boigne, quand elle dit que le comte de Brissac, que Mme d'Hautefort prétextèrent des affaires pour ne pas suivre la Duchesse en Sicile; quand elle raconte que le prince et la princesse de Bauffremont n'avaient, qu'après bien des hésitations, consenti à les remplacer; quand enfin, elle ajoute que M. de Mesnard lui-même, ce plus vieil ami de Marie-Caroline, ne s'était, qu'à grand'peine, décidé à affronter, avec elle, de nouvelles aventures. Car c'était bien au-devant de nouvelles aventures que l'*Agathe*, toutes voiles dehors, allait emporter Mme la Duchesse de Berry.

« ... Demain, j'embarque la comtesse Lucchesi et sa fille Anne-Marie-Rosalie. Il y aura un nombreux public; chacun la verra. La mère et l'enfant seront seules avec moi dans un canot, » écrit, le 7 juin, Bugeaud, avec une triomphale inconscience de son rôle.

Tels sont, en effet, les ordres venus de Paris, que, le lendemain, au moment où la Duchesse va faire voile vers la Sicile, le sous-préfet, le juge de paix, le président du Tribunal lui infligent ce dernier outrage de l'arrêter une fois encore, pour constater l'identité de son enfant.

Et Bugeaud, qui accompagne la princesse, s'étonne qu'entourée du respect de tous, à bord de l'*Agathe*, sa prisonnière d'hier prenne enfin sa revanche des familiarités de Blaye. Jamais vanité blessée ne s'est plus naïvement et plus crûment épanchée, que dans cette lettre où le général rend compte à son ami d'Argout des incidens de la traversée.

« Je viens d'écrire (2) à M. le président du Conseil, en lui envoyant la lettre que m'a écrite M. de Campo-Franco, ministre-dirigeant de la Sicile, et beau-père de la comtesse Lucchesi.

« Cette lettre, du style rampant de l'Italie, est de nature à

(1) Malgré la minutie des précautions prises, Mme la Duchesse de Berry communiquait assez facilement avec ses amis, grâce au curé, qui était son inconscient complice.

Au moment où il revêtait les ornemens apportés par lui, la bourse qui renferme le linge appelé « Corporal » était adroitement enlevée et remplacée par une autre bourse toute pareille; elles renfermaient, sous la soie de leur enveloppe, la correspondance qui arrivait et celle qui partait.

(2) Archives Nationales, f7, 12171, dossier 5, pièce 122.

vous satisfaire et à convaincre complètement ceux des Carlistes qui pourraient encore douter de l'accouchement. Comment douter des paroles du papa beau-père?...

« Dès son entrée sur l'*Agathe*, la Duchesse a complètement changé ses manières avec moi. Elle a voulu me traiter comme si j'avais été, pour elle, sir Hudson Lowe. Elle affectait de s'éloigner de moi et de cesser la conversation dès que j'approchais. En revanche, elle était affectueuse et accueillante à l'excès avec les officiers de l'*Agathe*. Il s'est établi, entre eux, une intimité qui allait jusqu'au chuchotement. Je ne pouvais rien dire. Il m'était impossible de tracer la limite des soins recommandés par M. de Rigny (1); mais, il est évident qu'on les poussait de manière à faire croire à la sympathie. — Je me bornai à me renfermer dans une froide dignité, et à demander à la Duchesse de Berry, une fois par jour, de ses nouvelles...

« Nous sommes arrivés dans la rade de Palerme, le 5, dans la matinée.

« On y était instruit de l'arrivée de la Duchesse par l'*Actéon*, arrivé la veille à Toulon. Le commandant du brick est venu le premier à notre bord. Il nous a appris que le comte Lucchesi était arrivé la veille et qu'on n'avait entendu parler de son mariage que par les journaux.

« Bientôt après arrivèrent le commandant du port et l'autorité sanitaire. Nous les avons questionnés. Leurs réponses étaient embarrassées et annonçaient, quant au mariage, presque l'incrédulité.

« Peu après arrivèrent un chambellan et un amiral pour complimenter la Duchesse. Leur air et leurs réponses étaient aussi fort embarrassés. Ils avaient l'air peu enchantés de cette visite, et disaient que rien n'était préparé pour recevoir et loger la Duchesse. Celle-ci paraissait inquiète de ne pas voir arriver Lucchesi. Il se présenta enfin à trois heures environ, après-midi.

« Personne ne put voir cette entrevue. Ils s'enfermèrent jusqu'au dîner... On remarqua que la petite fille n'avait pas été appelée, et que plus tard, les époux s'étant présentés sur le pont, où étaient la nourrice et l'enfant, M. de Lucchesi n'avait fait aucune caresse à la petite Rosalie. Cependant, la Duchesse

(1) Ministre de la Marine.

nous avait dit : « M. de Lucchesi sera bien enchanté, car il désirait une fille... »

« La physionomie de M. de Lucchesi était embarrassée. C'est un beau brun de trente-quatre ans, bien planté, solidement construit : cinq pieds six pouces ! Le contraste affligeant qu'il forme avec la Duchesse provoqua bien des réflexions malignes...

« Toutefois, le parfum de cour fit hennir et redresser les oreilles à MM. de Mesnard et de Bauffremont. Il ne fallait pas se présenter au triste et orgueilleux descendant de Tancrède dans le simple appareil d'un bourgeois de Paris.

« M. de Mesnard fit surgir deux grands cordons, l'un rouge et l'autre noir. Puis il plaça sur son sein deux énormes crachats. Tout cela était surmonté d'un énorme chapeau gris. Il aurait fait pâlir le héros de la Manche. M. de Bauffremont s'était aussi décoré de plusieurs ordres.

« Tant de grandeurs, et les cris d'un peuple déguenillé qui entourait la frégate, dans une multitude de sales canots, ne permettaient plus qu'on fît la moindre attention aux hôtes de Blaye (1). Aussi débarqua-t-on sans leur adresser un mot...

« Cependant, je fus à la Duchesse, et je lui dis devant ses nobles compagnons :

« — Madame, je vous fais mes adieux. Soyez convaincue que nul plus que moi ne désire votre bonheur... en Sicile.

« — Il est certain, Général, que je ne puis m'empêcher de vous estimer; mais je ne peux concevoir comment un homme comme vous a voulu se charger d'une pareille mission.

« — Il est aisé de vous l'expliquer, madame. Je veux maintenir la monarchie de Juillet, et je sais qu'on ne fonde une nouvelle dynastie qu'avec un énergique dévouement et de la sincérité. C'est par patriotisme, dans l'intérêt bien entendu du pays, que je sers la famille que nous avons adoptée. Quand on est dirigé par ces sentimens, quand il n'y a rien de l'intérêt personnel, toutes les missions sont honorables.

« — C'est très bien : (en ricanant) Louis-Philippe a-t-il beaucoup de serviteurs comme cela?

« — J'aime à le croire, madame, mais il a, en outre, autour de lui, tous les intérêts matériels; cela le rend bien fort.

« Peu de momens après, elle est entrée dans un canot de

(1) Bugeaud parle évidemment de lui-même et de sa suite.

l'*Agathe* qu'elle a préféré, quoique moins beau, à celui qu'on lui avait envoyé de Palerme. La nourrice et la petite fille ont été laissées en arrière pour un autre canot.

« Ainsi s'est opérée la remise de l'illustre aventurière. C'était d'un mesquin, d'un abandon vraiment attristans. Il n'y avait autour d'elle que des hommes de la dernière classe de Palerme... »

Là-dessus Bugeaud annonce au ministre qu'il a profité du retour de l'*Actéon* pour regagner Toulon. Puis, après avoir une dernière fois brocardé Lucchesi et la Sicile, il entonne son *Nunc dimittis* sur le mode de Joseph Prudhomme.

« La vue de ce pays (la Sicile) est bien faite pour nous faire aimer notre France, pour nous faire bénir les réformes opérées par la Révolution, et chérir la monarchie constitutionnelle. Je suis heureux d'avoir aperçu le tableau des misères que traîne à sa suite le despotisme. Les exagérations de la liberté m'avaient un peu refroidi; la vue d'un peuple esclave rajeunit mon amour pour la liberté !... »

. . . . . .

La Duchesse qui, le 5 juillet 1833, vient de débarquer à Palerme, a trente-quatre ans. C'est une jolie laide, avec l'air encore d'une petite fille éveillée. Ses cheveux sont blonds ; sa taille est frêle, son regard incertain. On ne lui trouve pas grand air... elle ne cherche pas à l'avoir, mais elle est charmante. Lestement, franchement, gentiment elle va, vient, parle à chacun. « Les vénérables de Prague, » comme disait Chateaubriand, eussent été bien étonnés de retrouver ainsi la petite échappée « des flammes et de la geôle. »

Elle a pris, en abordant le quai, le bras du comte Lucchesi (1); elle est montée avec lui dans une voiture qui l'attend. Elle va au Palais où son frère, le comte de Syracuse, la reçoit en grande cérémonie; puis, bien vite, comme une amoureuse, elle se réfugie à Abbevazza, à un mille de Palerme, où on a loué pour elle une maison de campagne proche de celle qu'habite la duchesse de Monteleone, sœur de son mari.

(1) Le comte Lucchesi avait alors vingt-sept ans. Il était grand, brun, de tournure un peu anglaise et portant la barbe en collier. Il était d'un caractère aimable, ouvert, avait de l'esprit et de la gaieté. Il était généreux, désintéressé, quoique fort mal payé par son gouvernement et sans fortune personnelle. (Marquis d'Eyragues, *Mémoires* pour mes fils.)

A la voir ainsi, on la pourrait croire sans autre ambition que d'achever sa vie dans ce pays de son enfance. Non ! Jamais, au contraire, sa petite tête à l'évent n'a roulé de plus vastes projets.

Marie-Caroline est convaincue qu'elle sort de Blaye avec tout son prestige ; elle croit que son mariage, que ses couches ne l'ont point amoindrie; qu'elle va pouvoir « régenter » du haut de ce piédestal que lui ont valu son courage, sa constance, voire sa prison. L'abdication de Charles X, celle du Dauphin ne lui laissent-elles pas l'exclusive direction du parti légitimiste? A elle, à elle seule, il appartient de défendre la couronne de son fils. Il faut qu'elle aille à Prague, car la majorité de son fils est prochaine.

Charles X ne veut pas la recevoir; qu'importe? Il n'est plus Roi !

Qu'importent les mauvaises dispositions de Vienne, les intrigues de Paris? Qu'importent les querelles qui divisent le parti royaliste? Elle ira à Prague...

Il y a deux ans qu'elle n'a embrassé celui qui sera Roi demain. Mais elle compte, hélas! sans ce berceau qui lui sera un obstacle plus infranchissable que le loyalisme du duc de Blacas, que les intrigues de M. Thiers, que le mauvais vouloir du prince de Metternich.

IV

Il n'est guère de page plus poignante que cette page où Chateaubriand peint l'existence des rois en exil : « Leurs jours ne sont qu'un tissu de réalités et de fictions. Demeurés souverains à leur foyer, parmi leurs gens et leurs souvenirs, ils n'ont pas plutôt franchi le seuil de leur maison qu'ils trouvent l'ironique vérité à leur porte. Ils ont le double inconvénient de la vie de cour et de la vie privée : les flatteurs, les favoris, les intrigues, les ambitions de l'une, les affronts, les détresses, les commérages de l'autre. C'est une mascarade continue de valets, de ministres changeant d'habits. L'humeur s'aigrit de cette situation; les espérances s'affaiblissent; les regrets s'augmentent; on rappelle le passé. On récrimine. On devient vulgaire par la souffrance vulgaire. Les souffrances d'un trône perdu dégénèrent en tracasseries de ménage. »

Il en était ainsi à Prague, à Bulsturad (1) plutôt, cette dernière étape du vieux Roi sur le chemin de Goritz, où il allait mourir.

Charles X était arrivé d'Angleterre le 22 octobre 1833, suivi de son fils, de son petit-fils et de quelques fidèles associés à sa douloureuse fortune. Frappés du même coup, souffrant pour la même cause, ceux-ci, comme il arrive des passagers d'un navire, après une longue et orageuse traversée, ne s'entendaient sur rien.

Il y avait à Bulsturad une droite et une gauche. Ces royalistes se demandaient à qui, de Charles X, du Dauphin ou de M. le Duc de Bordeaux, appartenait la couronne.

On peut juger du désarroi par cette conversation entre le marquis de Villeneuve et le duc de Blacas :

« Le Roi légitime, c'est donc M. le Dauphin? C'est donc Louis XIX, puisqu'il n'a pas, comme son père, renouvelé, en Angleterre, l'abdication de Rambouillet? demandait le marquis.

— En droit, oui.

— Et en fait?

— Non.

— Pourquoi ces nuances?

— Parce qu'elles sont essentielles, répondait Blacas, pour écarter de M. le duc de Bordeaux la légion d'ambitieux qui pourrait l'entourer avant qu'il soit l'âge et de force à tenir les rênes de l'État (2)... »

Telle était, en effet, la raison qui avait fait éconduire Chateaubriand, alors qu'à la veille de ses couches, la Duchesse l'avait envoyé à Prague revendiquer pour elle, en dépit de son remariage, et son rang de princesse et la tutelle de son fils.

A Bulsturad, elle n'était plus que la comtesse Lucchesi. Encore l'était-elle? Nul n'y avait la preuve de ce mariage qu'elle affichait.

Aux raisons politiques que donnait l'entourage du vieux Roi pour refuser à la Duchesse la tutelle de son fils, s'ajoutait donc pour Charles X une question de conscience. Il n'entendrait à rien tant que l'honneur de sa belle-fille serait en cause (3).

(1) A quatre lieues de Prague sur la route de Carlsbad, vieux château mis à la disposition de Charles X par le grand-duc de Toscane.

(2) *Charles X et Louis XIX en exil*, par le marquis de Villeneuve.

(3) Cette lettre de Charles X, découverte par M. le vicomte de Reiset aux Archives

Or, c'était là ce que, mal conseillée, et grisée par les protestations qui lui venaient de France, la Duchesse se refusait à comprendre.

« La position de Votre Altesse Royale n'est nullement modifiée, lui écrivait-on. Ses droits restent aujourd'hui entiers, indiscutables. En serait-il ainsi demain, si quelque preuve authentique pouvait être invoquée contre eux?... »

« Si Madame n'eût pas fait de déclaration, disait de son côté Chateaubriand; si, même après sa déclaration, elle en eût nié les suites; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu'elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la France et l'Europe auraient cru à son dire, tant le gouvernement de Louis-Philippe est suspect à tous. »

Comment ne pas trouver dans ces lignes, au moins une excuse à l'humeur batailleuse de Marie-Caroline qu'exaspéraient les nouvelles reçues pendant son séjour en Sicile?

«... Les rapports sur ce qui se passe à Prague ne sont pas de nature à diminuer mon désir de m'y rendre, — écrivait-elle de Naples le 10 août à Chateaubriand, — ... que cela va-t-il devenir?

de Brunnsée, et citée par lui incomplètement dans son livre *Marie-Caroline, Duchesse de Berry*, p. 388, en témoigne :

« M. de Chateaubriand s'est acquitté de toutes les commissions que vous lui avez données pour moi. Je lui avais répondu avec franchise sur les objets qui vous concernent, et particulièrement sur votre dessein de profiter de votre liberté, pour venir nous voir à Prague. Mais, comme il parait, d'après votre lettre, que vous ne connaissez pas encore ce que M. de Chateaubriand était chargé de vous transmettre, il faut que je vous explique clairement tout ce que je puis faire relativement à votre dessein de venir momentanément nous voir.

« Je ne parlerai point ici, ni du Roi, ni de son fils, ni de ma belle-fille, mais de ce qui regarde vos enfans.

« Henry et Louise ne savent rien de ce qui vous concerne depuis votre arrestation à Nantes, sauf votre longue captivité, votre départ de Blaye, et votre arrivée à Palerme.

« A présent, il faut, avant qu'ils puissent vous revoir, qu'ils soient instruits des nouveaux liens que vous avez formés, et de la naissance de l'enfant qui en est résultée.

« Mais, avant que je puisse leur parler de la situation où vous êtes maintenant, il est indispensable que j'aie entre les mains l'acte de votre mariage avec le comte Lucchesi, ou du moins une copie de cet acte authentique et légalisée.

« Hâtez-vous de m'envoyer cette pièce qui m'est absolument nécessaire, et, lorsque je l'aurai reçue, je verrai, d'après votre véritable intérêt, les démarches que je pourrai faire auprès du roi de Naples et de l'empereur d'Autriche pour assurer votre voyage jusqu'à Prague.

« Croyez, ma chère petite, à ma tendresse pour vous, et à la peine profonde que m'ont causée vos malheurs.

« Je vous embrasse de tout mon cœur (1). »

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*.

Combien il me tarde d'être à mon poste ! Mais, comme rien n'est sûr en ce monde, si, contre ma volonté, mon arrivée à Prague était retardée, je compte bien sur vous à l'endroit où je serais obligée de m'arrêter (1). »

. . . . . .

Marie-Caroline allait heureusement rencontrer sur sa route un conseiller, un ami plus sage que celui dont elle invoquait si ardemment l'assistance.

Le comte Auguste de La Ferronnays ne clamait pas, comme Chateaubriand : « Madame, votre fils est mon Roi ! » Son dévouement ne s'exhalait pas en tumultueux actes de foi et d'amour. Nul moins que lui ne songeait à escompter « le loyer de sa fidélité. »

Depuis sa démission d'ambassadeur à Rome si noblement donnée, en 1830, il vivait à Naples dans cette sorte de sérénité résignée que met, au bout d'une vie déçue comme la sienne, l'expérience des hommes... et des femmes. Son seul étonnement eût été de les voir raisonnables. Il trouvait donc tout naturel que l'année d'avant, malgré ses conseils, Mme la Duchesse de Berry se fût jetée en Vendée; et non moins naturel qu'en revenant à Naples, après la catastrophe, elle voulût, en dépit du Roi, en dépit de l'Empereur, en dépit de sa petite fille, aller à Prague.

Le scepticisme du comte de La Ferronnays n'était pas cependant pour lui faire oublier les vingt ans d'exil qu'il avait traversés avec M. le Duc de Berry. Au premier appel de sa veuve, on le voyait donc accourir au palais Chiatamone (2), où l'avait mandé Marie-Caroline.

Il n'était que temps : le ministre d'Autriche (3) venait de refuser à la princesse son passeport pour Prague... La Ferronnays la trouvait hors de tout sang-froid.

— Vous voyez, s'écriait-elle, à quelle humiliation on ne craint pas de m'exposer. Elle me fait prévoir toutes celles qu'on me réserve encore. Lorsque tout le monde me témoigne de l'intérêt,

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. VI, p. 157.

(2) Le 8 août, la princesse, après avoir passé un mois à Palerme, était arrivée à Naples à bord du *Francesco-Primo*, navire sur lequel le prince de Bavière, qui revenait d'Orient, lui avait offert l'hospitalité. Le roi de Naples, en dépit des protestations du ministre de France, avait traité Marie-Caroline en princesse du sang et lui avait assigné le palais Chiatamone comme résidence.

(3) Le comte de Lebzelstern.

lorsque mon malheur au moins devrait me valoir quelque pitié, ma famille seule me les refuse. Louis-Philippe me remet en liberté, Charles X me retient en exil; car, soyez sûr que les ordres reçus par M. de Lebzelstern ne viennent pas de l'Empereur. Il fait ce que demande le Roi. Je suis fâchée de vous parler avec si peu de ménagemens. Mais, il faut bien que je vous dise tout ce que je pense, puisque j'ai l'intention de vous demander un grand service. La franchise avec laquelle vous m'avez parlé dans d'autres temps ne me permet pas de douter de votre dévouement.

« Eh bien! j'écris à l'Empereur, non pas pour me plaindre de son ministre, ni des rigoureuses mesures dont je suis l'objet, cette plainte serait au-dessous de moi; mais je lui écris pour le prévenir que je pars, et qu'après m'être arrêtée quelques jours à Rome, je me rendrai directement à Prague. Je n'écris qu'à l'Empereur. Pouvez-vous, voulez-vous vous charger de ma lettre? »

Quel douloureux spectacle que celui de cette colère ! Si la princesse oubliait, comment la femme pouvait-elle oublier les raisons qu'avaient le Roi et l'Empereur de se montrer inflexibles? Cependant, l'interversion des rôles était complète. Marie-Caroline accusait. Elle menaçait de faire imprimer toutes les lettres qu'elle avait reçues en Vendée, et qui compromettraient jusqu'à l'Empereur lui-même. Madame finit par déclarer qu'elle irait à Prague; qu'en dépit de toutes les oppositions, elle embrasserait ses enfans.

« Que pouvais-je répondre, a écrit La Ferronnays, sinon que, pour prouver mon dévouement à Son Altesse Royale, j'étais prêt à aller au bout du monde? Puis, avec tout le respect qui était dans mon cœur, j'essayai de lui prouver que vouloir m'envoyer à Prague avec une lettre pour l'Empereur, sans m'en donner une pour Charles X, c'était me mettre dans l'impossibilité d'aller présenter mes hommages au Roi, ce qui, de ma part, serait ingrat et lâche. J'ajoutai que si, comme Madame le croyait, l'Empereur ne s'opposait à son voyage que sur la demande formelle du Roi, le meilleur moyen de faire tomber l'obstacle était de donner les explications que l'on désirait à Prague. Pour être déguisé, mon refus n'en était pas moins formel de me charger d'un message pour l'Empereur, si je n'en emportais pas, en même temps, un autre pour le Roi. »

Pendant que La Ferronnays parlait, la Duchesse se promenait à grands pas dans le salon. Elle paraissait contrariée, fort étonnée surtout de trouver quelqu'un qui envisageât la situation autrement qu'elle ne la voyait elle-même. Cependant, après un long silence, elle reprit la conversation, cette fois presque souriante :

— Ah ! sans doute, vous me prenez pour une mauvaise tête. Vous croyez que je suis incapable d'entendre la raison. Je veux vous prouver le contraire. Je conviens que je suis frappée de vos observations. Je vous donnerai donc une lettre pour le Roi, pour la Dauphine et pour mes enfans. Quant aux explications que demande Charles X, je les lui ai fait donner (1). Vous le trouverez parfaitement informé de ma position. Elle est telle qu'aucun motif ne peut et ne doit plus s'opposer à mon arrivée à Prague. D'ailleurs, la Dauphine, qui a toujours été, pour moi, si bonne, m'a écrit pour me prier d'arriver en m'assurant que j'étais impatiemment attendue.

Quoiqu'un peu sceptique à l'endroit de cette dernière assertion, le comte de La Ferronnays, qui, d'ailleurs, venait d'avoir gain de cause, n'insista pas et se mit aux ordres de la princesse...

Le lendemain, 14 août, chargé de toutes les lettres promises, il partait pour Prague et, d'une traite, arrivait à Lintz où le hasard lui faisait rencontrer M. de Metternich.

Hélas ! les pronostics du prince n'étaient guère encourageans.

« Nous passâmes deux heures ensemble, pendant lesquelles il me prédit que les volontés du Roi seraient inébranlables. Quant à l'Empereur, je devais le trouver personnellement assez favorablement disposé pour la Duchesse, mais cependant fermement résolu à n'agir que selon les volontés de Charles X, à qui il reconnaissait, comme chef de famille, le droit d'imposer à sa belle-fille, avant de la recevoir, telles conditions qu'il jugeait convenables. J'en vins ensuite à demander au prince ce qu'il pensait des abdications de Rambouillet, dont la validité était, parmi nous, le sujet de si douloureuses querelles. Il trancha la question de la façon la plus catégorique. L'acte d'abdication du Roi et du Dauphin, entériné à la Chambre des pairs, était, pour lui, un fait irrévocablement accompli.

(1) Par le comte de Choulot que la princesse avait envoyé à Prague après M. de Chateaubriand et qui, comme lui, avait été éconduit.

« — Il est inadmissible, me dit-il, que les souverains puissent, à volonté, déposer et reprendre la couronne, comme on ôte et remet son chapeau. Un souverain de fait, représenté par Louis-Philippe d'Orléans, aujourd'hui reconnu Roi des Français par toutes les puissances, et un prétendant, par droit de naissance, représenté par Henri, duc de Bordeaux, voilà, ajouta M. de Metternich, l'état précis de la question.

« Cette définition était nette, claire, correcte, et se trouvait entièrement d'accord avec mes convictions personnelles.

« Il me promit de m'annoncer à l'Empereur, car lui aussi se rendait à Prague, et là-dessus, nous nous séparâmes.

« — Si je puis vous être utile, me dit le prince en montant en voiture, je m'y emploierai avec plaisir, car, comme vous, je pense qu'il faut mettre un terme à ces tristes dissensions de famille.

« Je quittai Metternich à onze heures du soir. J'arrivai à destination le lendemain, 29 août, à huit heures du matin. »

En débarquant à Prague, et comme il se disposait à repartir pour Bulsturad, La Ferronnays apprit par le comte de Mailly que le Roi venait, ce jour-là même, dîner chez l'Empereur, au Hradschin; il se borna donc à annoncer son arrivée au duc de Blacas par un billet qu'il donna l'ordre de lui remettre à sa descente de voiture, et attendit fort ému la réponse de son beau-frère (1). Cette réponse arrivait enfin, et fixait à quatre heures l'audience demandée.

Comme La Ferronnays entrait, à l'heure dite, dans la pièce précédant le cabinet du Roi, les sept ou huit personnes qui s'y trouvaient se sauvèrent, à sa vue, avec une telle précipitation qu'il n'en put reconnaître aucune.

C'était de mauvais augure. M. de Blacas survint. Son dire n'était guère plus rassurant que la fuite éperdue des gens de l'antichambre.

Le malentendu entre le Roi et la Duchesse s'aggravait. Le Roi était souffrant, sa santé fort affaiblie. Toute émotion l'irritait à l'extrême.

Enfin, comme quatre heures sonnaient, Blacas introduisit son beau-frère.

Charles X était seul avec la Dauphine, et se promenait dans

(1) Le comte de La Ferronnays et le duc de Blacas avaient épousé Mlles de Montsoreau.

la chambre dont il parcourut deux fois la longueur sans rien dire, sans même regarder l'arrivant. La Dauphine assise dans l'embrasure d'une fenêtre tournait le dos.

— Vous êtes porteur d'une lettre pour moi, dit enfin le Roi, où est-elle ?

La Ferronnays présente sa lettre.

Le Roi en fait sauter le cachet, la parcourt...

— Si c'est pour m'apporter cela que vous avez fait un si long voyage, votre mission est remplie. Vous pouvez repartir et dire à la Duchesse de Berry que je ne la recevrai que lorsque j'aurai entre les mains les pièces que je lui ai demandées (1). Il me faut la preuve positive de son mariage. Elle ne mettra jusque-là les pieds ni chez moi, ni dans les États Autrichiens. L'Empereur vous le dira lui-même, puisque vous avez aussi une lettre pour lui. Voilà ma seule réponse à la lettre dont vous vous êtes chargé.

Le Roi, d'une extrême pâleur en commençant son algarade, était devenu cramoisi ; son corps tremblait, sa voix était rauque... Il se laissa tomber dans un fauteuil...

— Votre Majesté, dit alors La Ferronnays, voudra bien remarquer que je n'ai pas prononcé une parole qui puisse lui faire supposer que mon intention soit de défendre, de justifier, ni même d'expliquer la conduite de Mme la Duchesse de Berry. J'estime qu'elle seule en a le droit et le pouvoir... Mais, Sire, lorsque la mère de M. le Duc de Bordeaux, à peine sortie de prison, a fait appel à mon dévouement, n'aurais-je pas été ingrat de le lui refuser ?

Je n'ai fait à Madame aucune question. Je ne sais rien du contenu de sa lettre. Ma seule faute est d'avoir cru que je pourrais être l'aveugle instrument d'un rapprochement que je voudrais voir s'accomplir au prix de mon sang. Si cette présomption est un tort, Sire, j'en suis coupable, et j'en suis bien cruellement puni...

J'avoue d'ailleurs que j'ai craint que, dans un moment de désespoir, Mme la Duchesse de Berry, bravant toutes les conséquences d'un éclat, ne parvînt jusqu'ici sous un déguisement quelconque.

(1) Le Roi avait déjà deux fois, et par Chateaubriand et par M. de Choulot, fait inutilement cette demande, d'où sa méchante humeur d'avoir à la renouveler à La Ferronnays.

Si le Roi l'ordonne, je retournerai près d'elle. Madame regrettera l'erreur qui lui a fait supposer que je pourrais, mieux qu'un autre, intercéder en sa faveur. J'aurais peut-être pu donner à Votre Majesté quelques explications encore; mais je n'en ai, aujourd'hui, ni la force, ni le courage. Si Votre Majesté me permettait de me représenter devant elle, peut-être parviendrais-je à obtenir de sa bonté d'être chargé, pour la Duchesse de Berry, de paroles moins désespérantes.

Mme la Dauphine qui, pendant toute cette explication, était restée dans l'embrasure de la fenêtre, s'approcha alors du Roi.

— Mon père, cette conversation vous a fatigué. Il est tard. Il fera nuit avant que vous soyez à Bulsturad. Vous pourriez peut-être autoriser M. de La Ferronnays à venir vous y retrouver.

Le Roi se leva et dit d'un ton un peu moins rude :

— Cette affaire m'a fortement agité. Depuis longtemps, tout ce qui m'arrive de la Duchesse de Berry me fait mal. Cependant, je veux bien encore vous revoir. Il est trop tard aujourd'hui pour continuer cette conversation. Venez dîner après-demain à Bulsturad, je vous donnerai mes derniers ordres.

Puis il se leva et se dirigea vers la porte. La Dauphine, qui le suivait, murmura à l'oreille de La Ferronnays : « Maintenant que l'orage a éclaté, le Roi se calmera, il sera bien mieux disposé après-demain. »

... En rentrant chez lui, le malheureux ambassadeur trouvait un billet du prince de Metternich, qui fixait au lendemain à sept heures l'audience de l'Empereur.

Mais qu'importait maintenant l'audience? la cause de la Duchesse de Berry semblait irrémédiablement perdue.

V

La Ferronnays en était à se désoler, dans sa triste chambre d'auberge, quand on lui annonça M. de Montbel, l'ancien ministre du Cabinet Polignac. — Il ne le connaissait que de vue, mais prisait très haut sa loyauté et son courage. Toute diplomatie eût été, avec lui, hors de saison. — La Ferronnays l'avait si bien compris qu'il tenait, deux heures après, pour son meilleur ami, celui que, deux heures avant, il ne connaissait pas. — Que de douleurs, que de craintes aussi, leur étaient communes !

La façon dont La Ferronnays venait d'être reçu avait causé

plus de chagrin que de surprise à son interlocuteur : « — Vous n'êtes ici que depuis peu d'heures, disait Montbel, et déjà vous pouvez juger du changement qui s'est fait dans le caractère du Roi. Il supporte, cependant, son malheur personnel avec une grande force d'âme et une religieuse résignation ; mais il n'entend plus rien dès qu'il s'agit de ses petits-enfans. Du reste, on peut encore s'étonner que son âge n'ait pas plus ébranlé ses facultés. L'exil, pour un autre, serait au moins le repos. Il ne l'est pas pour lui. Si vous pouviez lire les lettres que reçoit le Roi, voir les projets qu'on lui propose, et dont les auteurs évincés deviennent des ennemis, vous comprendriez que ce nouveau malheur l'ait écrasé. Ces sortes de crises sont heureusement d'autant plus courtes chez lui, qu'elles ont été plus vives. Soyez sûr, qu'après-demain, le Roi ne s'occupera qu'à détruire l'impression pénible qu'à dû vous laisser la scène d'aujourd'hui. »

La Ferronnays, se trouvant en si parfait accord sur toutes choses avec M. de Montbel, se risqua enfin à lui demander s'il serait prêt à venir avec lui en Italie, dans le cas où sa prochaine conversation avec le Roi rendrait possible un suprême effort auprès de la Duchesse de Berry.

Montbel n'hésita pas à promettre son concours, ne mettant pour condition à son départ immédiat que l'approbation du Roi Là-dessus ils se quittèrent et La Ferronnays se rendit chez l'Empereur.

François II en vint tout de suite au fait : « J'ai reçu, dit-il, la lettre que vous m'avez apportée ; ma réponse est écrite. Metternich vous la remettra. Je n'ai du reste rien à ajouter à ce que le prince vous a fait connaître. J'aime beaucoup la Duchesse de Berry ; mais, moi aussi, je suis chef de famille. Les volontés du Roi me semblent donc parfaitement justes. Tant que sa belle-fille ne se sera pas soumise, elle trouvera mes frontières fermées. On a encore, chez moi, des habitudes d'obéissance. Je serais fâché que la Duchesse de Berry se mît dans le cas d'en avoir la preuve. Et encore, ajouta l'Empereur, je mets une condition à l'entrée de la Duchesse dans mes États, c'est qu'elle s'y conduise de façon à ne pas gêner mon action politique.

« Je serai très heureux, ainsi que je le lui ai écrit, de la voir tranquille au milieu de sa famille, mais je ne veux pas ici de chef politique. »

Tout cela fut dit du ton d'un maître habitué à être obéi; après quoi l'Empereur congédia La Ferronnays avec quelques mots obligeans, mais en répétant, une fois encore, que tout dépendait du Roi, et du Roi seul.

Le duc de Blacas s'en vint le lendemain, comme il était convenu, chercher son beau-frère pour le conduire à Bulsturad et mit, pendant les quatre lieues qu'il y avait à franchir, le plus affectueux empressement à le rassurer sur les dispositions du Roi, et sur ses propres sentimens à l'égard de Mme la Duchesse de Berry.

C'était, disait Blacas, par ordre qu'il lui avait, avant le départ de la princesse pour la Vendée, donné des conseils qui contrariaient ses projets. Madame lui rendrait tôt ou tard justice. Il était prêt, quant à lui, à aider de tout son pouvoir une réconciliation qu'il désirait. L'horizon se désembrunissait ainsi peu à peu pour La Ferronnays quand la voiture s'arrêta.

Le château de Bulsturad se dressait là, au milieu d'une plaine immense, dépouillée, triste. La grande maison sans architecture, sans entrée, sans parc, sans même un jardin pour l'égayer, ressemblait bien plus à une ferme qu'à une demeure seigneuriale. Des grenadiers autrichiens montaient leur faction, comme devant une prison...

Dix minutes après, La Ferronnays était introduit chez le Roi, qui venait à lui le visage souriant.

— Avoue, dit-il, après l'avoir embrassé, et reprenant le tutoiement du bon vieux temps, — avoue que tu t'es chargé d'une bien sotte commission.

— Mais, qui pourrait être bien heureuse pour moi, si Votre Majesté consentait à montrer quelque indulgence.

— Eh bien ! comment le puis-je? Que veux-tu que je fasse? Je te le répète, elle me refuse la preuve de son mariage. Dans ces conditions, est-il possible qu'elle vienne à Prague?

C'est autant par égard pour elle, que par respect pour moi-même, et pour ses enfans, que je m'y refuse. Si elle est mariée, ce sera toujours une sottise, mais il y aura moyen d'expliquer tant bien que mal, à ses enfans, cette nouvelle position.

— La volonté du Roi est trop juste pour n'être pas comprise de tous les gens raisonnables, répondit La Ferronnays, qui sentait l'heure enfin venue de jouer sa dernière carte.

— Si Madame ne s'est pas encore rendue aux volontés du

Roi, c'est que ses conseils l'ont effrayée sur les conséquences que pourrait avoir la publicité donnée à son mariage. Votre Majesté ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura entre les mains l'acte original de ce mariage. Madame, je le crains, ne se dessaisira pas de cette pièce. Mais, peut-être existe-t-il un autre moyen, pour Votre Majesté, d'acquérir la certitude qu'elle veut avoir. Si un homme honoré de toute la confiance du Roi, comme M. de Montbel, par exemple, pouvait, sur sa parole d'honneur, garantir l'existence et la parfaite régularité de l'acte de mariage, Votre Majesté serait-elle satisfaite ?

— Oui, certainement, répondit vivement le Roi. Je ne demande qu'à être convaincu. Mais tu y perdras ta peine...

— Je répète à Votre Majesté que je ne sais rien, qu'aucune confidence ne m'a été faite, mais, après avoir vu, à Naples, Son Altesse Royale, logée par son frère dans un des palais royaux, il m'est presque impossible de douter de la réalité du mariage.

— Enfin, j'approuve ton idée, Montbel m'en avait parlé; puisqu'il consent à faire ce grand voyage, c'est lui qui sera porteur de ma lettre à la Duchesse.

Cette lettre ne sera ni dure ni sévère; seulement, comme je crains quelque coup de tête de ma belle-fille, je désire que ma lettre lui parvienne le plus tôt possible. Montbel m'a assuré qu'il pourrait partir demain.

— Je partirai moi aussi demain, dit La Ferronnays en baisant la main de Charles X.

— Allez, et réussissez, fit le vieux Roi, redevenu tout à fait parternel; mettez-moi en mesure de traiter ma fille avec autant d'indulgence et d'amitié que je le désire (1)...

La Ferronnays trouva, en revenant à Prague, M. de Montbel qui l'attendait; sa voiture était devant la porte. Il partait pour Vienne, où il avait à se munir de certains papiers utiles. Ces messieurs devaient se rejoindre en Toscane, où ils pensaient retrouver la Duchesse de Berry.

(1) A la date du 1er septembre 1833, Charles X écrivait à la Duchesse : « M. de La Ferronnays est arrivé ce matin et m'a remis celle que vous m'avez écrite de Naples du 14 août et, n'ayant rien à changer ni à ajouter à ce que je vous écrivais le 25 août, je m'empresse de faire partir le comte de Montbel, et je vous demande, avec la plus vive insistance, d'écouter avec une sérieuse attention tout ce qu'il vous dira en mon nom. Il y va de votre intérêt et de celui de vos enfans. Je désire vivement pouvoir vous donner bientôt des preuves de ma sincère affection, mais je ne puis, ni ne sais m'écarter en rien de la condition qui m'est indispensable. »

VI

Ainsi fut fait. La Ferronnays, arrivé à Florence vingt-quatre heures après M. de Montbel, courut à son hôtel.

Il était six heures du matin ; M. de Montbel le rejoignit presque aussitôt, dans le petit salon attenant à sa chambre à coucher.

— Nous avons fait un voyage inutile, je regrette de l'avoir entrepris, furent ses premières paroles. J'ai vu la Duchesse hier, une heure après mon arrivée. Je l'ai trouvée plus montée que jamais. Elle est décidée à ne céder en rien, à risquer toutes les conséquences d'un éclat, en arrivant à Prague, en dépit des mesures prises pour lui barrer la route.

Mes raisonnemens, mes explications ont été inutiles. Elle a fini par s'emporter contre ce qu'elle appelait la partialité de ma conduite. Je ne puis plus rien. Quant à vous, elle vous attend avec impatience. Elle se persuade que la lettre que vous lui apportez de l'Empereur, lui donnera la liberté de continuer son voyage. Cette lettre, si différente de ce qu'elle espère, va redoubler son irritation ; vous allez avoir une scène pénible. Il me paraît impossible que vous parveniez à lui faire entendre raison. »

Comme la Duchesse ne devait recevoir La Ferronnays qu'à onze heures, La Ferronnays se rendit chez le comte de Saint-Priest, en quittant M. de Montbel. Le comte de Saint-Priest était le conseil le plus autorisé de la Duchesse. L'accueil fut parfait, enveloppé, cependant, de toutes les réserves imaginables.

— Au fond, disait M. de Saint-Priest, la question demeure la même, si affectueuse que soit la lettre du Roi, apportée par Montbel. Elle ne change rien aux exigences premières, ni aux raisons, par conséquent, qu'a la Duchesse de les repousser.

Le seul fait, concluait-il, le seul fait de la délivrance de son acte de mariage suffirait à la déposséder de ses droits de mère, de princesse du sang et de régente. Elle se refuse et se refusera toujours à le livrer.

C'était aborder la question que La Ferronnays n'entendait traiter qu'avec la Duchesse elle-même. Il quitta donc M. de Saint-Priest sans la discuter, mais non, cependant, sans avoir obtenu de lui la promesse d'une complète neutralité.

A l'heure dite. il se présentait au « Poggio-Imperial, » où

logeait la Duchesse. Elle était seule dans son petit salon, avec le comte de Lucchesi qui se retira aussitôt.

La première phrase de Marie-Caroline fut un remerciement; la seconde fut pour demander la lettre de l'Empereur, qu'elle lut et relut avec une émotion croissante.

« Cette lettre, dit-elle enfin, est dictée par le Roi. On veut me pousser à bout. On veut pouvoir dire qu'il n'y a plus de Duchesse de Berry, qu'il n'y a plus qu'une étrangère. On veut que je m'attache au pilori. On me connaît mal, si on m'en croit capable. Puisqu'on veut la guerre, je l'accepte. Je ferai tout imprimer, tout publier. Je forcerai à reconnaître mes droits, à me rendre mes enfans. »

Sa parole était vibrante, son geste saccadé. La Ferronnays qui s'attendait à cette explosion ne disait rien.

— Ne trouvez-vous pas que j'ai raison? fit-elle enfin étonnée de ce silence.

— J'oserai tout vous dire, Madame, parce que les raisons que j'ai d'être absolument sincère me justifieront. Ce que Votre Altesse vient de me dire me fait craindre qu'elle soit mal informée, mal conseillée, ou mal inspirée. J'ai écouté Madame avec une grande attention, et je suis obligé de lui dire qu'elle se trompe sur les intentions du Roi, malheureusement aussi sur sa position personnelle.

Le Roi doute du mariage de Votre Altesse, parce que Votre Altesse se refuse à lui en donner la preuve. Il importe pourtant que la vérité, à cet égard, soit connue. On en a trop dit ou pas assez. La présence du comte Lucchesi auprès de Votre Altesse n'est plus explicable. Tant qu'il en sera ainsi, le Roi, ayant avec lui ses petits-enfans, ne peut admettre Madame dans l'intérieur de la famille. Le droit, la justice, la raison sont du côté de Sa Majesté.

La Duchesse dont l'agitation était extrême, s'écria :

— Mais, monsieur, je vous donne ma parole d'honneur que je suis mariée. L'acte de mon mariage, parfaitement en règle, existe. Il est déposé entre des mains sûres!...

— Je prie Votre Altesse de remarquer que c'est la première fois qu'elle daigne me parler ainsi. Une telle déclaration, faite avec cet accent de vérité, avant mon départ de Naples, m'eût suffi, j'ose le croire, pour remplir d'une façon entièrement satisfaisante la mission qu'il a plu à Votre Altesse de me confier.

Mais, que pouvais-je opposer aux doutes du Roi? Rien, Madame, car vous ne m'aviez rien dit. Ma conviction personnelle ne pouvait être d'aucun poids. J'ai été forcé de laisser le Roi dans la plénitude de son doute.

Ne croyez pas cependant, Madame, qu'il soit dans l'intérêt de Charles X de flétrir la veuve de son fils, la mère de son petit-fils ; non, il ne se montre jaloux que de votre honneur de veuve, et de mère. Le Roi a pu désapprouver ce mariage fait à son insu, et a pu même s'en irriter, mais, aujourd'hui, il ne demande qu'à mettre sa conscience en repos et votre honneur à l'abri.

Tandis qu'il parlait, La Ferronnays voyait la princesse pâlir, rougir, pleurer, mais elle ne l'interrompait pas. Il put remplir son devoir jusqu'au bout.

— Que voulez-vous que je fasse? dit-elle enfin. Puis-je envoyer ce titre original qui, devant les tribunaux, serait ma condamnation (1)?

— Non, Madame, je suis le premier à dire à Votre Altesse qu'elle ne doit, en aucun cas, s'en dessaisir. Seule la conscience du Roi veut être rassurée. Il n'y a à sa demande aucun autre mobile. Si le Roi pouvait acquérir la certitude du mariage de Votre Altesse, sans qu'elle se dessaisît de l'acte original, sans même qu'elle en donnât une copie, Votre Altesse verrait-elle quelque danger pour elle, ou pour ses intérêts, à satisfaire le Roi?

— Quel moyen pouvez-vous donc imaginer, puisqu'on se refuse à croire à ma parole? dit-elle, cherchant à deviner la pensée de La Ferronnays.

— Le Roi ne croit pas à votre parole, Madame, parce que vous ne la lui avez pas donnée.

— Mais je vous répète que je suis mariée. L'acte est à Rome entre les mains du Pape.

— Eh bien! Madame, si un homme honoré de votre confiance et de celle du Roi, si M. de Montbel se rendait à Rome, vous refuseriez-vous à ce que le dépositaire de votre acte de mariage lui en donnât communication, ou du moins, lui en cer-

(1) Le ministre des Finances avait dans ses archives les titres de propriété de plusieurs forêts appartenant à la succession du Duc de Berry. La princesse comme tutrice de ses enfans réclamait ces titres que le gouvernement refusait de lui rendre sous prétexte qu'elle était remariée. — Voyez Thirria, p. 246.

tifiât l'existence? J'ai la certitude que la déclaration de M. de Montbel serait immédiatement suivie de l'envoi des passeports, que Votre Altesse désire si impatiemment.

La minute fut longue, entre la question et la réponse.

— Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous proposez, mais vous comprenez que je ne puis décider seule. Le consentement du comte Lucchesi est aussi nécessaire que le mien.

Le comte Lucchesi était dans le salon voisin avec MM. de Montbel et de Saint-Priest. La Ferronnays l'appela. Madame lui répéta ce que La Ferronnays venait de proposer. Lucchesi n'hésita pas à y donner sa pleine approbation.

Madame fit alors entrer Saint-Priest et Montbel. Tout le monde s'assit, et la Duchesse pria La Ferronnays de rendre compte de ce qui venait d'être convenu entre elle et lui.

— Et maintenant, monsieur, dit La Ferronnays, quand il eut achevé son exposé et s'adressant à M. de Montbel, maintenant monsieur, c'est à vous seul qui connaissez la pensée du Roi, à vous qui, pour ainsi dire, le représentez ici, qu'il appartient de juger et de déclarer si le moyen que je propose pourra satisfaire Sa Majesté, et faire ainsi cesser l'opposition qu'Elle met à l'arrivée de Madame, à Prague.

— J'en prends l'engagement formel, s'écria Montbel. Madame, que de reconnaissance nous vous devrons, et combien je serai heureux si je puis contribuer à un rapprochement que je désire de toute mon âme!...

M. de Montbel rédigea, séance tenante, la minute d'une lettre qui, signée de la princesse et du comte Lucchesi, l'accréditerait au Vatican.

Le lendemain, la Duchesse montrait à ses fidèles la lettre convenue. Sa signature et celle du comte Lucchesi y étaient certifiées authentiques par le grand-duc de Toscane et par son ministre Fossombroni.

M. de Montbel partait le soir même pour Rome.

Le Cardinal-vicaire, après avoir pris les ordres du Pape, s'empressait non seulement de lui donner une déclaration écrite du mariage de Mme la Duchesse de Berry avec le comte Lucchesi, mais encore lui montrait l'acte lui-même, parfaitement en règle.

Et maintenant, comme épilogue à ce trop long récit, voici la lettre, qu'à la date du 25 septembre, le roi Charles X écrivait à Mme la Duchesse de Berry :

« Ma chère petite,

« D'après ce que le comte de Montbel m'a mandé de Florence, et d'après vos ordres qu'il a été remplir à Rome, je n'hésite plus à instruire vos enfans de votre nouveau mariage, et je m'empresse, en même temps, de vous les conduire. En conséquence, ma belle-fille partira après-demain avec Louise. Et moi, je pars le 24 avec Bordeaux. C'est à Léoben que nous nous rendons, et c'est à cet endroit que nous aurons le plaisir de vous voir. Je fais partir M. de Milange pour vous instruire de cette résolution. Je pense que vous passez par le Tyrol, et, comme vous allez à petites journées, il vous rencontrera sûrement en route.

« Léoben est le lieu le plus convenable pour notre réunion. Vous nous y attendrez, si vous y arrivez avant nous; nous ferons de même, si nous vous y précédons.

« A nous revoir bientôt, ma chère petite, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

« Je vous prie de dire de ma part au comte Lucchesi que je serai fort aise d'avoir le plaisir de le voir (1). »

. . . . . .

... Mme de Boigne, qui a longuement vécu en Angleterre, s'est sans doute souvenue, quand elle s'est mise à écrire, et de Sheridan et de son *École de la médisance*. Elle avait fait provision de bons mots et de vilaines choses; il fallait qu'elle les employât... Ah! je comprends « les colères d'Alceste (2) » du vieux chancelier Pasquier devant le débridé de son amie. Ne les partagez-vous pas en prenant congé d'elle?

COSTA DE BEAUREGARD.

(1) Vicomte de Reiset, *Marie-Caroline Duchesse de Berry*, p. 3 et s.
(2) *Mémoires* de la comtesse de Boigne, t. IV, p. 345.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Hippolyte et Aricie*, de Rameau. — *Boris Godounow*, opéra en trois actes et sept tableaux, d'après Pouchkine, musique de Moussorgsky. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Snegourotchka* (*La fille de neige*), conte de printemps en quatre actes et un prologue, tiré d'Ostrovsky. Adaptation française de M. Pierre Lalo, d'après la traduction de Mme Halpérine; musique de M. Rimsky-Korsakoff.

Voltaire écrivait le 11 octobre 1735: « A la longue, il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les oreilles d'une nation. Lully nous a donné le sens de l'ouïe, que nous n'avions pas, mais les Rameau le perfectionnent. Vous m'en direz des nouvelles dans cent cinquante ans d'ici. »

Les nouvelles « que j'apporte, » après cent cinquante ans, et même cent soixante-quinze (*Hippolyte et Aricie*, en réalité le premier opéra de Rameau, date de 1733), ces nouvelles ne sont ni tout à fait mauvaises, ni bonnes tout à fait : plutôt mêlées. La reconstitution, — je n'ose dire la résurrection, — d'*Hippolyte et Aricie* a causé des impressions de plus d'une sorte : de l'intérêt, de l'admiration même, de l'émotion parfois et très souvent de l'ennui.

Il y a deux façons de juger, comme toute musique de théâtre, la musique d'*Hippolyte et Aricie*. Premièrement, par rapport au drame. A cet égard, elle existe peu, seulement en de rares passages, et cela pour une raison très simple : c'est que le drame n'existe pas du tout. Dans ce livret, où le merveilleux abonde, et surabonde, la merveille la plus étonnante est encore le livret lui-même. On conçoit malaisément que personne ait jamais pu faire de la *Phèdre* de Racine une

aussi vaine, et vide, en même temps que pompeuse parodie, et changer en cette misère, en ce néant, cet infini de passion, de poésie et d'humanité. Pour y réussir, — et cela n'est pas moins singulier, — il fallut un vieil ecclésiastique, sexagénaire, et déjà l'auteur d'une *Imitation de Jésus-Christ, mise en cantiques sur des airs d'opéras et de vaudevilles.* L'abbé Pellegrin avait décidément le génie des « adaptations. » Aussi bien, il n'avait accepté de fournir un livret à Rameau que sur une caution de cinquante pistoles. Il est vrai qu'après avoir entendu la partition, il déchira le billet. Il eut raison deux fois : pour la musique, ce n'était pas assez, et c'était trop pour les paroles.

Hippolyte et Aricie est bien un de ces opéras où, comme disait entre autres choses, le « neveu de Rameau » parlant du répertoire de son oncle, « il y a des vols, des triomphes, des lances, des gloires, des murmures, des victoires à perte d'haleine. » Tout cela forme, au lieu d'une tragédie, un spectacle allégorico-mythologique, héroïco-pastoral, à la fois magnifique et fade, somptueux et froid. Les personnages humains, ou qui devraient l'être, y cèdent la place et la parole aux dieux et aux déesses, aux nymphes et aux bergers. Un prologue allégorique est ici de style, et je dirais de rigueur, si l'on osait employer un terme aussi rude à propos de tendres scènes et de langoureux et languissans tableaux. Chacun d'eux est régulièrement troublé par l'orage classique, invariable signal de l'apparition et de l'allocution de quelque déité favorable ou terrible.

A propos de tout, et de rien, les intermèdes et les divertissemens, les ballets et les « entrées » suspendent l'action et, la plupart du temps, y suppléent. L'épisode musicalement le plus beau de l'ouvrage, le seul dont la beauté dure et se soutienne, l'Enfer, n'est tout de même qu'un épisode à côté du sujet. Et ce sujet, qui ne consistait que dans l'amour de Phèdre pour Hippolyte, se dérobe et s'évanouit. Plus de caractères, plus d'âmes. Presque autant que du titre, Phèdre est absente de l'œuvre. La figure d'Œnone perd ici toute sa funeste beauté. Aricie, Hippolyte, y prennent les pâles couleurs. Thésée enfin, qui ne manque, aux Enfers, ni de grandeur, ni de noblesse, opère bientôt après dans le monde des vivans une rentrée qui n'est pas loin d'être ridicule. Et puis, et surtout, d'un bout à l'autre de la pièce, les jeux, les ris et les amours remplacent l'amour, l'amour racinien, qui ne joue et ne rit guère. Qu'aurait dit Boileau, déjà peu tendre aux faiseurs d'opéras de son temps, s'il avait vu contrefaire de la sorte le chef-d'œuvre de son ami !

La musique, au moins celle d'alors, était incapable de le refaire.

La tragédie poétique manquant, il ne pouvait y avoir de tragédie musicale. Aussi n'y en a-t-il point. La scène capitale, ou qui devait l'être, entre Hippolyte et la reine, est expédiée en quelques notes comme en quelques mots, en trois ou quatre pages de récitatif insignifiant. Rien ne brille au sommet de la partition; au centre, rien ne bat. Ou plutôt, elle n'a ni centre ni sommet. Elle ne se compose guère que d'accessoires et d'alentours. C'est à peine si Phèdre par momens se révèle, quand il lui faudrait à tout moment se déchaîner. Je ne sais d'elle que deux éclats : l'un de colère, l'autre de douleur, et l'un et l'autre si courts! Le premier, au premier acte, interrompt la cérémonie de la profession d'Aricie, laquelle était sur le point de se consacrer à Diane. C'est un beau mouvement, un beau geste sonore, et qui donne le signal d'un chœur irrité, sillonné de vocalises ou de traits : oui de traits véritables, qui filent, qui sifflent, qui percent comme les flèches de la Déesse.

A la fin de cet acte encore, Phèdre, songeant à mourir, laisse tomber quelques notes graves, profondes et déjà mortelles. Mais son discours après le trépas d'Hippolyte a le plus de beauté. Elle parle peu ici, mais comme elle parle bien ! La scène est un dialogue par brèves et fortes répliques, coupé de silences eux-mêmes éloquens, entre la reine et le chœur. « *O disgrâce cruelle, Hippolyte n'est plus,* » chantent les vierges en larmes. Elles chantent à peine, et bientôt le second hémistiche suffit à leurs soupirs. C'est ici de la musique en raccourci, un extrait concentré de déclamation et d'harmonie. « *Quelle plainte en ces lieux m'appelle?* » interroge Phèdre qui s'avance, et sur les quatre notes, mélancoliques et montantes, d'un accord mineur, la phrase, lentement, s'avance avec elle. Elle se plaint, elle s'accuse, toujours en peu de mots, en peu de sons, mais choisis et pleinement efficaces. Derrière son récitatif, le chœur semble tendre çà et là comme un fond d'harmonie, à la fois solide et discret. La reine poursuit, dans un langage toujours juste d'accent et d'intonation, varié de rythme et de mesure, admirable surtout d'aisance et de liberté. Cela est beau, de la beauté la plus noble, la plus grave, et la plus brève aussi. Nul développement : plutôt une indication, une esquisse, et modelée à peine. Peu d'étendue, mais de la profondeur; un art enfin dont on se demande s'il en faut ou regretter l'économie et presque l'indigence, ou vanter la concision et la sobriété.

Le tableau des Enfers, nous l'avons déjà dit, est beaucoup plus « poussé. » C'est un acte extérieur, inutile même à la tragédie, mais un acte tragique, et complet. Thésée y fait assurément figure, — une

belle et noble figure, musicale et dramatique, — de héros. Ses débats avec Pluton sont d'un lyrisme oratoire, mais aussi mélodique et chantant, que de mâles harmonies soutiennent et renforcent encore. La mesure, changeante et souple, y suit et pour ainsi dire y épouse le contour sinueux du discours. La forme, verbale et vocale, est un peu nue et très pure. Mais elle s'enveloppe et s'enrichit dans le magnifique air avec chœur, où Pluton et sa cour appellent, contre l'audacieux qui les brave, et l'Averne et le Ténare, le Cocyte et le Phlégéthon. La quadruple invocation topographique, poussée, fouettée par un trait de violons circulaire, s'enroule et se déroule sur un rythme assez rare dans l'ouvrage. Il tourne, il tourbillonne, et, comme les fleuves invoqués, semble tracer autour de l'Enfer une ceinture de feu.

Avec autant d'énergie, autant de noblesse, Thésée reprend la parole. Et cette fois, sur ces mots d'abord : « *Dieux! que d'infortunés gémissent dans ces lieux!* » et puis, et surtout dans la pathétique invocation à Neptune, une note inattendue et furtive de sensibilité se mêle à l'éloquence du héros et, sans l'amollir, sans l'efféminer, la détend et nous attendrit. Mais déjà la force, presque la rudesse, reparaît. Le trio des Parques, — on devrait écrire des Parcs, au masculin, puisque Rameau les a faites hommes, — trio vocal et presque symphonique aussi, met la dernière touche, et non la moins vigoureuse, à ce tableau d'un éclat sobre et sombre, d'une âpre et dure majesté.

Rien n'est aussi beau, surtout rien ne l'est aussi longtemps dans le reste de l'ouvrage. Quelques traits néanmoins, de force ou de grâce, n'y sont pas sans beauté. L'insipidité, l'impertinence dramatique des innombrables divertissemens en compromet gravement la valeur musicale, mais n'arrive pas à la détruire tout à fait. Drue et gaillarde, purement française et gauloise, cette musique a de quoi se défendre et résister. Il y a là, disait encore le neveu de Rameau, « des airs de danse qui dureront éternellement. » Ce sera par leur franchise, leur gaieté robuste sans trivialité, leur précision élégante et spirituelle, quelquefois même, — oh! rarement (chœurs et ballets de la chasse), — par quelque chose qui ressemble à de la poésie, mais à cette poésie qu'un Allemand, à propos de musique aussi, a su définir : « Oui, » écrivait Henri Heine, parlant de l'opéra-comique, « cette dernière (la poésie) n'est pas absente; mais c'est une poésie sans le frisson de l'infini, sans charme mystérieux, sans amertume, sans ironie, sans *morbidezza*, je dirais presque une poésie jouissant d'une bonne santé. »

Rien de plus vrai. Ce charme mystérieux, ce frisson de l'infini, la

musique, très nationale, de notre Rameau, ne le possède et ne le communique guère. Elle a la santé, la raison, la sagesse, mais la sécheresse aussi, quand ce n'est pas la dureté. Dans les airs de ballet, dans les chansons de nymphes, de bergères ou de « matelotes, » on surprend des cadences qui tournent court, des angles aigus et des lignes qui trop souvent se brisent. La mélodie de Rameau en général a je ne sais quoi de brusque, et son harmonie quelque chose de rêche. Le rythme surtout, constamment pointé, nous irrite à la longue et nous blesse. Comme du marbre dans la musique de Gluck, il y a des cailloux dans celle de Rameau. Ou plutôt, un opéra de Rameau nous donne un peu l'impression d'une armature, ou d'une ossature sonore. Solides et fines à la fois, les attaches n'ont pas un défaut, les articulations pas une faiblesse. Mais il manque, sur le squelette, ce que Voltaire lui-même appelait très bien le *molle et amœnum,* le tissu de la chair, la pulpe savoureuse et fraîche, la fleur et le velouté de la vie.

Tout cela manquera, soyez-en sûrs, à l'opéra français jusqu'à l'apparition de Gluck. Soyez-en sûrs, quoi qu'on puisse prétendre aujourd'hui. Aujourd'hui, — à moins que ce ne soit hier, — on ne craint pas d'écrire ceci, qui sans doute représente assez bien la dernière mode, et la plus élégante, de penser et de sentir : « Des deux musiques (celle de Rameau et celle de Gluck), s'il en est une qui près de l'autre paraisse « vuide » et « faible, » et « plate, » c'est celle de Gluck, souvent sommaire, monotone et superficielle, pompeuse d'apparence, pauvre et creuse en réalité; s'il en est une qui soit riche, nourrie, pleine de substance et de force vive, c'est celle de Rameau... »

Le contraire, ou l'inverse, me paraît la vérité. Mais surtout si, de la musique pure, nous passons à la musique dramatique, alors et décidément, — j'en appelle aux auditeurs d'*Hippolyte et Aricie*, qui le furent d'*Orphée,* d'*Alceste* ou des *Iphigénies*, — alors Gluck va prendre et garder l'avantage. Si l'équivalent de notre tragédie littéraire, et de la plus belle, je veux dire celle de Racine, existe dans l'ordre musical, c'est Gluck, et non pas Rameau, qui nous l'a donné. Des fragmens d'un opéra de Rameau peuvent être et sont en effet admirables. Un opéra de Gluck est le premier, en date, qu'on puisse entendre avec admiration, tout entier.

Il n'en faut pas moins féliciter et remercier messieurs les directeurs de l'Opéra d'avoir « monté » *Hippolyte et Aricie.* Assurément, ce n'est pas leur faute si leur théâtre, peu favorable à la musique en général, l'est encore moins à celle-là qu'à toute autre. On pourrait leur reprocher, avec plus de raison, que les chœurs chantent faux ou

ne chantent point en mesure. Aussi bien, — ou plutôt aussi mal, — quelques solistes ont chanté comme les chœurs. M. Delmas, du moins, très noble, très généreux, très héroïque dans le rôle de Thésée, a chanté tout autrement.

Il a donc paru parmi nous, l'hôte farouche et superbe que depuis si longtemps appelaient nos vœux. Un livre opportun nous l'avait dernièrement annoncé (1). Mais ce n'était rien. Il fallait entendre le monstre lui-même. Avec quelle émotion ne l'avons-nous pas entendu! Pour le saluer et le définir, il suffirait de dire, ou de redire, ce que disait naguère l'introducteur éloquent et comme le prophète du roman russe, nous présentant un écrivain de même race et de même nature, Dostoïevsky : « Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes (2). » Oui, nos habitudes non seulement nationales, mais empruntées et reçues; non seulement les musiciens que nous sommes, mais ceux que l'Italie et l'Allemagne nous ont faits.

Élevée et comme nourrie par l'Italie au XVIIIe siècle, et même pendant un tiers environ du siècle suivant, la Russie, un beau jour, a fini par battre et renvoyer sa nourrice. Ensuite, avec la même énergie, elle a refusé de prendre une institutrice allemande. Du génie des Beethoven ou des Wagner, elle a bien voulu tout connaître, admirer tout, mais ne rien recevoir et ne rien imiter. Enfin, si les Russes sont de tous les peuples celui qui parle le mieux le français, ce n'est pas à la française qu'ils chantent.

Ainsi, l'on peut se demander, comme d'un messie nouveau, de ce génie musical russe qui vient à nous : « Qui racontera sa génération? » Elle est spontanée entre toutes. Cet idéal ne procède que de soi-même. « Où donc, interrogeait un poète de Russie parlant à ses compatriotes, où donc avez-vous pris ces chants? Sont-ils tombés du ciel? Sont-ils sortis de la forêt? » Oui, de la forêt et du ciel de là-bas, dont ils sont la voix et la lumière pure.

En tout, je veux dire en chacun des élémens qui le composent, *Boris Godounow* apparaît comme un chef-d'œuvre sans précédent et sans pareil. Rien de cette musique-là ne ressemble à rien d'aucune autre musique. Le germe d'abord, ou le principe essentiel, la mélodie, en est absolument original. *Boris Godounow* ne contient peut-être

(1) *Moussorgsky*, par M. Calvocoressi, dans la collection des *Maîtres de la musique*, Paris, Félix Alcan.

(2) M. le vicomte E.-M. de Vogüé.

pas un thème dont les notes se suivent dans un ordre banal ; pas un qui ne trace une ligne nouvelle, qui ne semble, frappant un air encore vierge, en former pour notre oreille des sons encore inentendus. Longue ou brève, développée en morceau véritable ou raccourcie en quelques accens, la phrase de Moussorgsky porte toujours une marque singulière et comme un signe d'élection. Tantôt, c'est un mode antique ou populaire qui la colore ; tantôt, un rythme irrégulier, changeant, l'anime et l'avive, lui donne un mouvement, une allure que nous ne soupçonnions pas. Les chœurs innombrables de la foule abondent en trouvailles de ce genre, en traits, en touches faites pour nous étonner et nous ravir. C'est un chef-d'œuvre de mélodie, avant d'en être un à d'autres égards, que la scène de la *niania* avec les enfans impériaux. Merveille encore, merveille de mélodie ou de mélopée, la complainte de l'innocent, qui tombe, qui coule note par note, larme par larme, sur la route neigeuse où s'éloigne, allant à sa perte, la fortune de la patrie. Que si, d'aventure, une « idée » musicale, dans *Boris*, a moins de caractère, comme la phrase dernière du duo d'amour, il s'y trouvera néanmoins quelque chose, un détail de rythme, de modulation, de cadence, pour défendre la mélodie et pour la sauver, pour lui rendre la beauté, la nouveauté et la vie.

Et cette mélodie, admirable quand elle chante, l'est également lorsqu'elle parle. Alors même, il est vrai qu'elle demeure chantante. Ce n'est pas la moindre originalité de *Boris*, que la très rare façon dont se fond, dans le discours dramatique et lyrique, le mot avec la note, le verbe avec le son. S'il faut en croire les Russes, il n'est pas de musique plus adéquate, plus consubstantielle à la parole, à leur parole, que celle de Moussorgsky. Nous les en croyons volontiers. Une telle puissance d'expression et de signification émane et rayonne de la musique de *Boris*, que nous autres, sans comprendre ce qu'elle dit, nous la suivons note par note, avec l'illusion de la suivre mot à mot, sans que jamais rien d'elle nous rebute ou nous échappe seulement. Entre la mélodie et le récitatif, Moussorgsky, mieux que tout autre, a su conclure une étroite et singulière alliance. En des scènes comme celle de la cellule (second tableau), comme le récit, pénétrant entre tous, de Pimène à Boris (tableau final), deux formes, deux forces de la musique s'unissent, d'une miraculeuse union. Tout en demeurant deux personnes distinctes, elles n'ont plus qu'une seule nature, une seule substance, un seul être, dont chacune a sa part et qu'elles possèdent, toutes deux, tout entier.

Sur l'association de l'orchestre et du chant, il y aurait aussi beau-

coup à dire, et beaucoup de bien. Opéra orchestral par le rôle et l'importance, par l'action et l'expression des instrumens, par l'intérêt, la variété, la force et quelquefois la finesse d'une instrumentation dont M. Rimsky-Korsakoff, après la mort de Moussorgsky, fut l'auteur, *Boris Godounow* est plus encore un opéra vocal et verbal. Pour cette raison d'abord, et pour cette autre ensuite, que la symphonie et le *leitmotiv* n'y ont à peu près aucune part, c'est, en un mot, tout le contraire de l'opéra wagnérien.

Que n'est-il point encore, cet étrange *Boris*, qui est tant de choses! Chef-d'œuvre de musique réaliste, où l'impression, la notion des moyens ou des signes, de l'art en un mot, disparaît; où nous entrons en contact immédiat, un peu brutal parfois, terrible même, atroce, avec la vérité. Chef-d'œuvre aussi de musique historique, malgré les dédains et les défis prodigués à ce genre soi-disant indigne de vivre, ou de ressusciter. Chef-d'œuvre enfin de musique dramatique, au sens du mot le plus noble et le plus pur, chef-d'œuvre d'une musique interprète et conductrice toute-puissante des événemens et des âmes, créatrice incomparable, au dehors, et surtout au dedans, d'action, de mouvement et de vie.

De quelle vie ils vivent tous, en ce drame que je ne vous ai pas même conté! L'argument en est simple. Boris, régent de l'Empire russe, a fait étrangler le petit Dimitri, l'héritier légitime. Il règne donc, étrangement sombre et farouche, ployant sous le double fardeau de sa puissance et de ses remords. Il y succombe enfin, et Grégoire, un jeune moine échappé de son couvent, un imposteur, lui succède, en se donnant pour Dimitri, le tsarevitch assassiné.

Je ne sais pas d'abord où parut jamais sur la scène lyrique une figure égale, pour la force et la violence, mais pour la tendresse aussi, pour la mélancolie grandiose et la torture intérieure, pour la noblesse jusque dans le crime, dans l'épouvante et la folie, à l'inoubliable figure du tsar meurtrier et mourant. Où donc aussi jamais, à l'autre pôle de l'art comme de la vérité, où donc a régné plus de calme, une paix plus profonde et plus sainte que dans la cellule du moine Pimène? Où donc a souri, gazouillé plus de joie innocente et délicieusement enfantine, qu'autour de la table où bavarde, joue et chante avec le petit tsarevitch et sa sœur, leur vieille et familière *niania!*

Il n'est pas jusqu'aux moindres personnages, ceux que toute autre musique eût laissés à l'état de figurans, que cette musique, extraordinaire avec simplicité, ne change en figures vivantes. Qui donc, après avoir entendu ce vieux renard de prince Chouïsky, naguère témoin

du crime de Boris, aujourd'hui de ses remords, qui donc oublierait jamais tout ce qu'il y a dans un récit, ou plutôt dans un rapport de l'équivoque personnage à son maître, d'hypocrisie et de bassesse, parfois même d'émotion sincère et d'horreur! Un simple messager murmure quelques mots à l'oreille du tsar; aussitôt, en moins de trois mesures, le désordre et la volubilité de son débit, l'incohérence et comme le détraquement de l'orchestre qui l'accompagne, tout cela, ou plutôt rien que cela confère au banal porteur de mauvaises nouvelles une tragique, une sinistre beauté. Parlerons-nous enfin de l'innocent? Celui-là ne fait que passer. Je me trompe: il demeure, et quand il demeure, seul, après que le sauvage cortège a disparu, la route au bord de laquelle il est assis pleurant, devient en réalité, comme on l'écrivait récemment avec éloquence, la route même de l'histoire (1).

Mais la foule surtout, voilà l'élément, voilà la force, que le musicien de *Boris* a portée à un paroxysme jusqu'alors inconnu. Il y arrive, très naturellement, par des moyens primitifs et dédaignés aujourd'hui. Plutôt que de la partager, cette foule, à la façon des maîtres de la polyphonie, il la rassemble et la masse, il la déchaîne et la précipite, toujours mobile et changeante, mais toujours compacte, et tout entière toujours. « C'est le sanglot de tout Moscou, » dit Pouchkine, au premier acte de son *Boris* à lui, dont est tiré le *Boris* de Moussorgsky. Sanglot de douleur ou de colère, de joie, d'enthousiasme et d'amour, il n'en est pas un dont le musicien ne nous communique la secousse et l'ébranlement; pas un transport, pas une crise de l'âme populaire, qu'il ne provoque et ne déchaîne. En vérité, cet homme fut digne d'être compté parmi les grands conducteurs d'hommes, parmi ceux dont parle l'Écriture, « qui travaillent sur les nations. »

Travailleur national et populaire, comme il les a aimés tous deux, son peuple et son pays! Nous parlions plus haut du réalisme de Moussorgsky. Mais, ne l'oublions pas, le réalisme russe, musical ou littéraire, loin d'être grossier et vil, de se fonder sur le mépris et la haine, est toujours à base de sympathie et d'amour. De quelle noble et pure atmosphère s'enveloppe le drame sombre, où ni le crime, ni la misère, ne dépouillent de je ne sais quel idéal supérieur ni les plus grands ni les plus petits! Musique plus que toute autre terrible, plus tendre également que toute autre, cette musique, infinie en violence, ne l'est pas moins en miséricorde. Elle a pitié des malheureux, elle a

(1) Mme Marie Olénine d'Aleim : *Le legs de Moussorgsky*, 1 vol. Paris, E. Rey, 1908.

pitié du coupable, et, livrant Boris au remords, à l'agonie, elle le fait excusable, intéressant et presque mystérieusement sacré.

Enfin, et nous terminons par là, ce grand musicien de drame et d'histoire, du peuple et de la patrie, est encore un grand musicien religieux. Un admirable sentiment liturgique anime tel ou tel épisode : une prière de la foule, une brève homélie de pèlerins. La cellule de Pimène, que les chants du monastère enveloppent d'un halo mystique, est l'un des plus pieux asiles où l'âme de la solitude, de la prière et de la méditation ait jamais soupiré. Le récit du moine, au dernier acte, baigne dans une lumière et dans une paix surnaturelle. Ainsi la dureté, la cruauté du drame s'atténue, et sur toutes les violences, toutes les horreurs de la terre, comme au-dessus des champs de bataille que Tolstoï a décrits, le ciel étend à l'infini sa douceur et sa pureté.

Chef-d'œuvre national, populaire et religieux, chef-d'œuvre simple, primitif même, et puissant, et nouveau par cette primitive simplicité, si nous en ramassons tous les traits, il nous faudra convenir que depuis longtemps un coup aussi retentissant n'avait été frappé à notre porte et que nous n'avions reçu de personne d'aussi hautes et salutaires leçons.

Que les serviteurs du maître, comme le maître lui-même, nous enseignent. Ce fut plaisir de les entendre, de les voir le servir tous, tous égaux, tous émules par la conscience et par le zèle, par le dévouement, ou la dévotion. Du premier au dernier, il semble que ni la voix, ni le talent ne leur manque. Pas un n'est insuffisant, peut-être parce que pas un n'est indifférent. Chacun fait de son mieux tout ce qu'il doit faire, et la plus noble tâche, comme la plus humble, est par eux accomplie avec amour. Ce qui « saute aux yeux » d'abord, après l'exacte magnificence des costumes authentiques, après le style des décors, éclatant, mais volontairement sommaire et libre, analogue à celui de la musique même, c'est « l'action » des chœurs, ou leur jeu. Ce qui saute, si j'ose dire, aux oreilles, c'est la pureté juvénile et la fraîche splendeur de leurs voix, la fermeté rythmique, la justesse musicale, autant que dramatique de leur chant.

Dirigé par M. Félix Blumenfeld, *kapellmeister* de l'Opéra impérial de Pétersbourg et musicien consommé, l'orchestre de notre Opéra ne pouvait, pour exécuter un ouvrage inconnu, trouver une direction plus intelligente, plus remarquable par la finesse autant que par l'énergie.

C'est un ténor délicieux, à la voix chaude, claire, et comme italo-

slave, que M. Smirnow (le faux Dimitri). M. Kastorsky chante, joue et vit avec une sérénité noble, impassible, le rôle du moine Pimène. Il n'est pas jusqu'au vieux Chouïsky, — je vous répète que pas un n'est médiocre, — dont M. Altchefsky ne trace une silhouette saisissante. Et les quatre rôles féminins, de moindre importance, furent tenus excellemment, surtout celui de la *Niania*. Enfin je ne sais trop que dire, ou plutôt j'aurais à dire trop du héros de ces inoubliables soirées, de M. Chaliapine. A-t-il une voix magnifique, un extraordinaire talent de tragédien et de chanteur? Peut-être, et même, entre nous, je le crois. On ajoute, plus brièvement, qu'il a quelque chose comme du génie. Et cela, j'en suis sûr.

Il me reste peu de place pour vous parler, ou vous reparler de *Snegourotchka*, déjà présentée naguère aux lecteurs de la *Revue*. En peu de mots, qu'en dirais-je? Toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose : une chose délicieuse, comme *Boris* en est une colossale.

Dans la Russie non plus de l'histoire, mais des contes et des rêves, il y avait une fois une belle et froide enfant. Elle se nommait Snegourotchka (la fille de neige). Son père était le bonhomme Hiver et sa mère la fée Printemps (en russe, la saison capricieuse est femme). Ses parens l'avaient élevée dans la solitude et dans la froidure, parce que l'Été jaloux s'était juré de la tuer en la faisant fondre sous le premier rayon de soleil et d'amour qui toucherait son front et son cœur. Mais un matin l'enfant souhaita de quitter sa retraite et d'aller vivre de la vie humaine. Elle avait entendu les chansons d'un berger, elle l'avait aperçu lui-même, le beau Lel, jouant avec des jeunes filles, et ces jeux, et cette voix avaient troublé son âme. Ne pouvant plus retenir leur fille, l'Hiver et le Printemps la confièrent à des paysans qui demeuraient aux portes de la ville.

Alors commença pour elle un étrange et mélancolique destin, fait de son désir et de son impuissance d'aimer. Elle souhaita vainement l'amour du berger mélodieux. C'est un autre qu'elle charma. Un jeune et riche marchand, Mizguir, trahit pour elle Koupawa, sa fiancée. Celle-ci, maudissant le parjure, s'en vient demander justice au vieux tsar bienveillant et doux, gardien des promesses d'amour. Et Mizguir pour sa défense, ne trouve que ces mots : « Ah! Tsar, si tu voyais Snegourotchka! » La voici, l'enfant de neige, et le vieillard, la voyant si belle, s'afflige qu'elle soit insensible. Aussitôt il décide de tenir et de présider le soir même, dans la forêt, une sorte de cour d'amour, une

joute de poésie et de chant, dont la jeune fille sera le prix. Le berger Lel est vainqueur. Mais c'est devant Koupawa qu'il s'incline. Auprès de Snegourotchka, méprisée à son tour, Mizguir redouble de tendre ardeur. Elle résiste, il la menace et, pour la sauver, il faut l'intervention des esprits de la forêt. De plus en plus inquiète et désireuse d'amour, l'enfant de neige ira trouver sa mère et lui demander le don divin, en dût-elle mourir.

Elle l'obtient, et, revoyant Mizguir, elle sait enfin l'aimer. Devant tous elle l'avoue, et bénit la douceur nouvelle du sentiment qui l'envahit. Mais l'aube se lève et, de son premier rayon, fond lentement le cœur et le corps de neige. Mizguir disparaît, et cette gracieuse aventure, où la logique le cède à la poésie, s'achève par un splendide cantique à la gloire du soleil et de l'été.

Il ne faut pas que le terrible drame écrase le conte charmant. Gardons-nous de sacrifier la *Fille de neige* à *Boris*, au sentiment grandiose et farouche le sentiment naïf, intime et familier. Ce fut une rare, une heureuse rencontre, que celle de la musique de M. Rimsky-Korsakoff avec la musique de Moussorgsky. Opposées presque en tout, sur quelques points cependant elles se rapprochent et même se touchent.

Deux figures, entre autres, se font le plus curieux vis-à-vis. Que État, pourrait-on dire, et quel État! Quel tsar que le formidable Boris! Et quel tsar que le vieil et débonnaire souverain des heureux Bérendès! La félicité de son règne évoque le souvenir de cet aphorisme de Renan : « L'intention de l'univers est généralement bienveillante. » La musique n'a presque pas d'autre intention dans les scènes exquises où vraiment « une immense bonté » tombe des lèvres mélodieuses du « petit père » à la barbe d'argent. Nous disons « presque pas » d'autre, car un grain d'innocente ironie se cache quelquefois en cette indulgente musique. De plaisantes sonneries de trompettes semblent se moquer, gentiment, de cette cour dépourvue d'étiquette et de cérémonie. Mais à tout moment, et par un savoureux contraste, le style se relève, et très haut. Si le vieux roi s'amuse à peindre de couleurs vives les pilastres de son rustique palais, il accomplit sa naïve besogne aux sons d'un hymne étrange, grandiose, que des rapsodes aveugles chantent à pleine voix. Si, du haut des balcons, deux hérauts convoquent le peuple de la ville, il y a peut-être dans leur appel un soupçon de raillerie encore, mais certainement il y passe un souffle épique, et qui remplit tout l'horizon, de grandeur et de majesté. Enfin je ne sais rien de plus touchant que la canti-

lène d'extase que murmure le tsar, incliné sur le front de sa visiteuse ingénue. Respect et regret pieux, hommage d'un empereur à cheveux blancs à une enfant aux blonds cheveux, salut de ce déclin à cette aurore, tout à fait attendrissante et bien près d'être sublime cette rencontre de l'extrême vieillesse avec l'exquise beauté.

Partout se mêle ainsi, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, la note familière à la note poétique, l'idéal supérieur à la proche réalité. Le parfum d'une telle musique lui vient de ce mélange. Un de ses parfums plutôt, car le grand artiste russe a fait sa gerbe avec plus d'une sorte de fleurs. Mais elles sont toutes de son pays. Et voilà comment, dissemblables à tant d'égards, incomparables pour l'esprit ou le sentiment, pour les formes ou le style, l'œuvre de M. Rimsky-Korsakoff et celle de Moussorgsky finissent néanmoins par se rejoindre et par trouver dans la communauté de leur nationalisme leur analogie et leur unité.

Par là toutes les deux, bien que nous étant amies, nous sont étrangères. *Snegourotchka* diffère tout autrement de nos opéras que *Boris Godounow*, mais en est à peine moins différente. Pour le faire voir, jusque dans le détail, le temps seul nous fait défaut aujourd'hui. Moussorgsky, nous le disions tout à l'heure, bouscule nos habitudes musicales. Il les brise avec violence et comme à coups de poing. Avec une grâce subtile et d'une main légère, M. Rimsky-Korsakoff les dénoue.

Quelques-uns, dont nous sommes, ont regretté que l'interprétation générale de *Snegourotchka*, par les artistes de l'Opéra-Comique, eût, avec trop d'emphase, de lenteur et de lourdeur, trop peu de naturel et de naïveté.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

LE POÈTE DE LA VIE FAMILIÈRE : FRANÇOIS COPPÉE

On ne pouvait faire autrement que de l'aimer; et la raison en est toute simple : c'est que nous le sentions si près de nous! Les grands inspirés, ceux que, d'un puissant coup d'aile, leur génie entraîne vers les sommets, nous éprouvons pour eux une admiration où il entre de l'étonnement avec un peu de crainte. Ils habitent à des hauteurs pour lesquelles nous ne sommes pas faits, ils ont connu des tourmens où notre poitrine trop faible se fût brisée et contemplé des splendeurs où notre regard se fût troublé. Ils sont d'une autre race et nous les devinons très différens. Celui-ci fut l'un de nous. Sa vie s'est déroulée dans le même cadre que la nôtre, à travers des circonstances, heureuses ou tristes, mais dont pas une ne fut extraordinaire. Il a eu sous les yeux les spectacles qui nous sont familiers, il en a dégagé une poésie : cela nous touche infiniment. C'est la preuve d'abord que, pour pénétrer dans le monde des émotions poétiques, il n'est pas indispensable d'être placé dans des conditions exceptionnelles et d'être pétri d'un limon surhumain. Une poésie réside dans les choses coutumières et se découvre à ceux qui savent se pencher sur elles avec sympathie. De cette poésie-là, qui est à notre mesure, rien ne nous dépasse et rien ne nous échappe; nous en comprenons toutes les nuances, nous la goûtons jusque dans son essence, nous en jouissons entièrement. Ce fut le mérite de Coppée de ne pas se guinder à des attitudes de commande, de ne pas se hausser aux thèmes consacrés, de ne pas prétendre au delà de l'horizon qui était le sien. Et ce fut son originalité.

La poésie lyrique du XIXe siècle, depuis cinquante ans qu'elle avait découvert la Nature, ne se lassait pas de s'enivrer d'elle : les campagnes et les montagnes, les fleuves et les océans étaient mis à contri-

bution; pas un poète qui ne dût puiser à ce répertoire d'images splendides. Coppée a passé dans notre ville toute son enfance, toute sa jeunesse, toutes les années où l'imagination prend son tour et ses teintes. La campagne pour lui, c'est la banlieue; et s'il n'avait, écolier vagabond, flâné dans le Luxembourg, il ignorerait que l'oiseau chante et que la fleur embaume. C'est un parisien. J'ai bien peur que ce mot n'éveille plus, à l'heure qu'il est, aucune idée précise. Le parisien d'aujourd'hui, pareil à Mme Benoiton, est toujours sorti. On le rencontre qui file sur toutes les grandes routes du globe. Quand, d'aventure, ses affaires ou ses plaisirs le ramènent dans Paris, comment aurait-il la sensation du chez soi dans cette ville énorme et américaine? Il nous faut un effort d'imagination pour nous représenter ce que pouvait être ce type suranné : un parisien du Paris d'avant M. Haussmann. La promenade lui tenait lieu de voyage, et son quartier lui était un univers. Il en savait par cœur toutes les rues; mais, suivant la saison de l'année et l'heure du jour, grouillantes de monde ou désertes, affairées ou oisives, elles lui paraissaient toujours nouvelles. Même alors et bien qu'elles n'eussent perdu ni la parure de leurs ombrages, ni le charme de leur ancienneté, elles n'étaient pas toutes fort jolies, les rues des quartiers populeux. Qu'importe? La beauté d'un paysage est faite des émotions que nous y projetons ou des souvenirs que nous lui redemandons. Le vallon de Milly est aride; mais Lamartine, qui y a laissé son cœur, le préfère aux enchantemens de l'Italie. Le petit parisien n'ignore pas la laideur de nos faubourgs;

> Mais c'est là que jadis, quand j'étais tout petit,
> Mon père me menait, enfant faible et malade,
> Par les couchans d'été faire une promenade...

Telles sont les images qu'il emmagasine, si différentes de celles qui jusqu'alors étaient réputées poétiques : ce sont celles qu'il retrouvera par la suite en lui tout imprégnées des émotions de sa sensibilité et prêtes à devenir des matériaux d'art.

De même, on sait l'antinomie qui, depuis le romantisme, sépare poètes et artistes de ce philistin : le bourgeois. Notre parisien vit dans un intérieur de petite bourgeoisie. Le père est employé dans un ministère. Une mère et trois sœurs font à l'enfant choyé une atmosphère de tendresse. On vit tout près les uns des autres. Point d'ambitions pour l'avenir : c'est déjà une assez grave question que celle du présent. Chaque jour ramène les mêmes occupations, les mêmes distractions, les mêmes soucis. Et il y a dans cette monotonie beaucoup

de douceur. — Telle avait été, à peu près, l'enfance d'un autre poète, lui aussi parisien et bourgeois. Mais autour de Musset, on était voltairien; lui-même était dandy et regardait au-dessus de lui vers les élégances, au lieu de s'incliner vers les petits. Cela marque tout de suite la différence.

Coppée a répété maintes fois qu'il avait été un médiocre écolier. Et il s'en faisait gloire, le misérable! notamment les jours où il présidait les distributions de prix. Il avait peu de goût pour ce qu'on enseignait alors au collège. Les Grecs et les Romains le laissaient froid : ce néo-hellénisme où la poésie venait de se retremper n'éveillait nul écho dans son âme. Il n'était pas attiré davantage par la philosophie, et pendant longtemps il ne montra aucune curiosité pour les « grands problèmes » : au reste, à aucune époque de sa vie, il ne devait être un écrivain penseur. Il laissait à d'autres les subtilités de la psychologie et les analyses délicates des états de conscience. Il n'avait pas promené son imagination à travers les lointains de l'histoire et ne se croyait pas capable d'en ressusciter les somptueux décors. Ainsi se trouvait limité son horizon.

Que pouvait-il donc mettre dans ses vers? Il y mit d'abord ses rêveries d'adolescent. Il avait lu les poètes modernes, parmi lesquels il préférait Sainte-Beuve pour sa veine de poésie intime, Leconte de Lisle pour la perfection de son art, Baudelaire pour sa troublante bizarrerie. Ses premiers vers sont d'un enfant nerveux et débile, mélancolique et tendre. Il a lui-même caractérisé dans un délicieux symbole cette inspiration de ses recueils de début : le *Reliquaire*, les *Poèmes divers*, les *Intimités*.

Afin de louer mieux vos charmes endormeurs,
Souvenirs que j'adore, hélas! et dont je meurs,
J'évoquerai dans une ineffable ballade,
Aux pieds du grand fauteuil d'une reine malade,
Un page de douze ans aux traits déjà pâlis
Qui dans les coussins bleus brodés de fleurs de lys
Soupirera des airs sur une mandoline,
Pour voir, pâle parmi la pâle mousseline,
La reine soulever son beau front douloureux
Et surtout pour sentir, trop précoce amoureux,
Dans ses lourds cheveux blonds où le hasard la laisse
Une fiévreuse main jouer avec mollesse.
Il se mourra du mal des enfans trop aimés...

C'est un enfant encore, trop aimé et surtout mal aimé, cet *Angelus* recueilli par un vieux prêtre et par son vieux bedeau, et qui meurt

entre leurs mains malhabiles. C'est un enfant, ce Zanetto, le petit chanteur florentin, que la belle courtisane, Silvia, refuse de prendre pour victime. Et nous pouvons ranger encore dans cette galerie d'enfans malades le héros de ce poème incohérent, *Olivier;* mais ce beau ténébreux, qu'on voit s'écarter avec horreur d'une jeune fille parce que telle phrase indifférente dite par elle le fait ressouvenir tantôt d'une comédienne et tantôt d'une duchesse qui eurent des bontés pour lui, m'a toujours fait l'effet d'être surtout un sot.

Coppée a été l'un des poètes les plus amoureux que nous ayons eus : c'est bien ce qui explique son succès auprès des femmes et des jeunes gens. Comme ceux qui aiment l'amour, il en a compris et exprimé des formes très différentes ; et je ne sais si on en a fait suffisamment la remarque. Les *Intimités* retracent les souvenirs d'une liaison où il semble bien que les amans n'aient mis que leur goût du plaisir. Le jeune homme attend sa maîtresse qui viendra ce soir, et, dans son attente frémissante, il savoure par avance les premiers baisers à travers la voilette. Une fois elle a manqué à sa promesse; et quand il la revoit, son bonheur de la retrouver est si grand qu'il oublie même de la gronder pour tant de chagrin qu'elle lui a fait. Elles sont si douces, après la possession, les minutes de fatigue délicieuse ! Et dans la rue, on marche encore enveloppé de l'atmosphère de la femme aimée... C'est l'aventure de garçonnière, médiocre et banale : le livre ne vaut que par cette odeur de baisers qui y traîne, par la langueur sensuelle qui s'en dégage.

Toutefois, ne prenez pas ce poète de vingt-cinq ans pour un grand libertin. Dans l'instant même où il revit par le souvenir les voluptés coupables, il déclare qu'au fond il est resté naïf; et nous le croyons sans peine. A-t-il rencontré une jeune fille et croisé son regard d'innocence? aussitôt il s'émeut, son imagination entre en campagne et lui présente un tableau familial. On ferait un joli ménage de jeunes époux. On écrirait un livre auprès du foyer paisible. On lèverait par instans les yeux pour la voir aller et venir, allumer la lampe et remplir la théière... Ce thème est un de ceux que Coppée a le plus souvent repris; et ce n'est pas du tout un thème romantique. Il aspire à l'amour dans le mariage, au bonheur bourgeois, le seul qui mérite d'être appelé le bonheur.

Une fois il espéra le conquérir. Ce fut le roman ou le drame de sa vie sentimentale. Le voici tel que je l'ai entendu conter aux lieux mêmes où il s'est déroulé, et tel qu'on le devine à travers les demi-aveux de l'*Exilée*. Le poète, déjà célèbre, se trouvait à Genève où il donnait avec

grand succès des « lectures » de ses œuvres. Au sortir d'une de ces séances, il revint, en proie à une étrange exaltation. Il avait remarqué au premier rang de son auditoire une jeune fille et tout de suite il l'avait reconnue. « C'est elle, disait-il. Je l'attends depuis si longtemps ! Je n'ai lu que pour elle. Ma vie lui appartient. » Il la dépeignit : on alla aux informations. C'était une étrangère, une Norvégienne; elle voyageait avec sa mère; elle était blonde, elle avait dix-sept ans ; elle s'appelait Ouldine.

Enfant blonde aux doux yeux, ô rose de Norvège
Qu'un jour j'ai rencontrée aux bords du bleu Léman,
Cygne pur émigré de ton climat de neige,
Je t'ai vue et je t'aime ainsi qu'en un roman.

Il se fit présenter, rendit quelques visites, repartit. Mais il emportait l'image de ce sourire et le son de cette voix. L'absence tue un caprice, augmente une passion. Et c'était bien la passion qui s'était emparée du poète. Il avait beau se dire que cette sœur d'Ophélie était presque une enfant pour lui qui n'était plus un jeune homme, et qu'il la connaissait à peine, et qu'elle était sans doute fort différente de l'idéal qu'il s'en faisait. Mais c'était elle, ce n'était pas son propre rêve qu'il aimait en elle : il la voulait telle qu'elle était. Il la revit au printemps dans quelque station de la Côte d'Azur. Il s'énervait : des amis lui conseillèrent d'aller trouver la mère et de faire sa demande. Il y alla. Ce fut un désastre, un soudain et irrémédiable écroulement :

Rempli de joie et de courage,
A fonder mon nid je songeais,
Mais un furieux vent d'orage
Vient d'emporter tous mes projets.

Que s'était-il passé ? Une scène d'une horreur comique et qui noyait le roman dans le ridicule. Aux premiers mots s'était découvert un effroyable malentendu. La mère d'Ouldine, qui avait été belle en son temps et ne se résignait pas que ce temps fût passé, avait pris pour elle les assiduités du poète. En découvrant sa méprise, elle était entrée en fureur. Cris, injures : le pauvre amoureux fut ignominieusement chassé. Comme il passait le seuil pour la dernière fois, à ses pieds un bouquet de violettes tomba : c'était l'adieu d'Ouldine.

Je n'ai rien d'elle qu'une fleur.

Mais que signifiait-il, ce bouquet jeté? Pitié indifférente ou regret d'un amour partagé? Le poète n'en a jamais rien su :

Moi, j'ignore s'ils ont pleuré
Les charmans yeux de violette.

Les yeux charmans avaient gardé leur secret : l'inconnue était restée la mystérieuse. Longtemps la blessure saigna : des vers écrits bien plus tard attestent que le souvenir ne s'effaça jamais. Toutefois ce souvenir, pour douloureux qu'il fût, ne se mêlait pas d'amertume. Ni faute, ni trahison, rien de matériel, rien qui accusât l'humaine faiblesse. Le poète emportait, intact, son grand amour et il en allait faire de petites chansons. Aucun recueil, en effet, plus que l'*Exilée*, ne fait songer à l'*Intermezzo*. Il met dans notre poésie une note presque unique. L'ardeur voluptueuse des *Intimités* ne pouvait avoir une plus exacte contre-partie que ces soupirs de pure tendresse. Ainsi Coppée a su dire avec une égale intensité les deux amours.

Nous avons voulu parcourir d'abord entièrement ce joli coin de l'œuvre de Coppée, non le plus fréquenté aujourd'hui : les vers d'amour. Il nous faut maintenant revenir en arrière. On voyait dès les premiers recueils du poète s'annoncer une autre veine et se dessiner un autre filon. Le *Reliquaire*, à côté des élégies maniérées et des fantaisies baudelairiennes, contenait une pièce d'un genre tout différent : « Une sainte. » On y disait le dévouement de la grande sœur restée orpheline avec un petit frère, enfant débile, dont elle est la seule protection. Elle l'a soigné; elle l'a disputé à la mort qui devait quand même être la plus forte; et maintenant elle vieillit seule au monde. Dans les *Poèmes divers*, voici les aïeules, ces vieilles qu'on voit en juillet, dans les campagnes, le menton branlant, se chauffer au soleil, devenues indifférentes à toutes choses, car elles en ont tant vu de choses et de si tristes! Dans les *Intimités* se détache un tableau de banlieue : une grande rue où des boutiquiers prennent le frais sur le trottoir, tandis que leur fille joue aux grâces avec son prétendu. C'est cette autre sorte d'inspiration qui, peu à peu, va se développer au point de se substituer presque entièrement à l'autre. Par elle, Coppée se montrera tout à fait lui-même et révélera son véritable fond. Car ce qu'il avait mis dans ses premiers vers, ce n'était certes pas une personnalité d'emprunt, mais c'était un moment de sa sensibilité, moment délicieux — à condition d'être bref.

Coppée a compris l'urgence d'échapper à ces langueurs morbides de la prime jeunesse. Donc il va sortir de lui, prendre les sujets de ses vers dans les épisodes de vie dont il a été le témoin, dans les tableaux qui ont frappé ses yeux. Mais il n'a rien vu ce petit bourgeois

de Paris, que de médiocres existences bourgeoises, traversées de drames obscurs, et les seules images que sa mémoire lui suggère, ce sont des coins de Paris et de banlieue. Telle est donc l'étoffe dont il fera ses vers nouveaux. Et il se trouve que cette poésie à laquelle il est amené par une sorte de nécessité, est celle même qui depuis trente ans s'essayait à naître, et vers laquelle tendait le mouvement général de la littérature.

Le Sainte-Beuve des *Pensées d'août* avait conçu très nettement l'idée de cette poésie intime et familière. Il avait mis en scène son Mazère qui tenait « comme on dit, un cabinet d'affaires, » son Doudun qui soigne une vieille mère infirme, et son M. Jean, maître d'école, qui devait être tout uniment un Jocelyn, moins lyrique et moins romanesque que l'autre. Seulement, ce merveilleux prosateur était dépourvu, au degré que l'on sait, des ressources de l'expression poétique : en vers, il aboutissait immanquablement à la platitude et à l'ennui. Victor Hugo avait donné les *Pauvres gens;* mais c'est à juste titre que cette pièce figure dans la *Légende des Siècles :* orchestrée par la grande voix de la mer et symbolisant l'immense bonté du Peuple, elle est un fragment d'épopée. Il restait à trouver, pour des épisodes de la vie des simples, une manière moins grandiloquente. La poésie s'y acheminait, de si loin que ce fût, depuis que, vers le milieu du siècle, elle avait renoncé aux effusions lyriques pour y préférer des genres moins personnels. On peut trouver que les *Poèmes antiques* et la *Légende des Siècles* sont à une énorme distance des *Humbles;* mais la littérature commence toujours par aller chercher très loin ses modèles, avant de s'aviser qu'il y en a tout près de nous, et à portée de la main. C'est la nature des tropiques et ce sont les savanes américaines qu'on décrit avant de savoir peindre les campagnes de France. Le roman historique précède le roman d'observation et il le rend possible : Walter Scott est le maître de Balzac. Le drame historique cède peu à peu la place à la comédie de mœurs. De même ici la poésie impersonnelle et narrative avait débuté par évoquer les âges disparus : elle allait maintenant du récit à cadre antique passer au récit à sujet moderne. Enfin, pendant les dernières années du second Empire, le réalisme envahit tous les genres, et il est à la veille de devenir le naturalisme. On a cette superstition de la modernité dont les Goncourt avaient fait un dogme. On limite aux fortifications de Paris les frontières de la littérature. On donne au peuple droit de cité littéraire : Eugène Manuel fait représenter les *Ouvriers*, Zola rêve de Coupeau, et Daudet de ses Delobelle

et de ses Joyeuse. C'est dans cette ambiance littéraire, dans cette période aux limites forcément un peu incertaines, que Coppée donne les *Poèmes modernes*, la *Grève des Forgerons*, les *Humbles*, les *Contes en vers*. D'autres avaient pu s'essayer à ce genre avant lui; mais il est le premier à en avoir découvert toutes les ressources, et il se l'est approprié en le portant à sa perfection.

L'idée première de cette sorte de poésie est parfaitement juste. Il est vrai que notre littérature a été longtemps trop aristocratique : trop de grands seigneurs, trop de gens riches, trop d'écrivains et d'artistes. Pourquoi la souffrance des petites gens n'aurait-elle pas elle aussi le droit de s'exprimer? Mais on voit aussi bien quel est l'écueil. Ce n'est pas sans motif que la poésie, le théâtre, le roman nous ont de préférence entretenus des misères auxquelles sont en proie les privilégiés de ce monde. De grandes catastrophes, un décor somptueux nous garantissent contre la banalité, le terre à terre et la niaiserie. Mais allez donc prendre pour héroïne la nourrice dont l'enfant meurt au pays, pendant qu'elle allaite le nourrisson d'une parisienne, ou encore le petit épicier qui, tandis qu'il casse son sucre méthodiquement, songe aux ennuis de son triste ménage! Aussi est-il intéressant de voir par quelle réunion de mérites Coppée a su triompher des difficultés inhérentes au genre.

D'abord, ses modestes héros, il les aime. Il a ce don de sympathie qui a fait si cruellement défaut à nos romanciers naturalistes. Ceux-ci, — le seul Daudet excepté, — ne nous présentaient leurs personnages que pour nous en exhiber la laideur et nous en inspirer l'horreur. Lui au contraire il a vu de tout près ces petites gens; il a côtoyé leur existence, il l'a presque partagée; et tant d'épreuves que chaque jour ramène pour les déshérités ont éveillé la pitié dans son âme douce et bonne. Coppée a compris que le réalisme doit être à base de tendresse, — grande nouveauté en son temps! — ou plutôt il n'a pas eu besoin de le comprendre, et ç'a été moins une idée de son esprit qu'un instinct de son cœur. Ensuite, et par une conséquence naturelle, il a su donner à ses personnages une sorte de grandeur qui n'est ni factice, ni déclamatoire. Notez que ces humbles sont tous des résignés. Ils ne maudissent pas la destinée. Ils acceptent ce qui est. Ce fils, qui, pour rester auprès de sa mère, s'est confiné dans un petit emploi et qui, maintenant solitaire, achève de végéter comme un vieil enfant, ne songe même pas qu'il eût pu choisir un autre sort. Cette fiancée d'un marin disparu depuis des années et qui ne reviendra plus, n'imagine pas que la mort même de l'absent ait pu la libérer et qu'elle

ait à refaire sa vie. Cette femme, séparée d'un mari brutal, subit son étrange veuvage sans arrière-pensée. Ah! ceux-là ignorent le droit au bonheur. S'ils souffrent, leurs douleurs sont muettes. Par là ils nous font honte à nous autres que révolte un caprice non satisfait. Et ils nous suggèrent la vision de cette implacable destinée qui, depuis le temps des anciens, a bien pu changer de nom, mais qui n'a pas cessé de peser sur les pauvres hommes.

Ajoutez maintenant les mérites de l'exécution. L'habileté technique, grâce à laquelle le poète peut hasarder ce vers qui côtoie la prose sans y tomber sinon lorsque son ironie veut s'y amuser. — L'art du récit. Coppée possède essentiellement le tour d'esprit du conteur. Il a écrit des récits épiques qui ne valent ni par le souffle, ni par l'originalité de la pensée ou la puissance de l'évocation, mais qui se font lire parce qu'ils portent en eux la vertu propre à une narration bien conduite. Il a donné d'innombrables contes en prose parmi lesquels il en est d'émouvans, d'attendrissans et de gracieux. Chacune des pièces de Coppée est un raccourci de drame, où tous les traits essentiels sont réunis, où l'émotion va sans cesse en grandissant. Faut-il rappeler tant de morceaux populaires, depuis la *Grève des Forgerons* et la *Lettre d'un mobile breton* jusqu'à la *Marchande de journaux* et à l'*Enfant de la balle?* — Le pittoresque du décor. C'est le wagon puant qui emmène la nourrice, la boutique du petit épicier, le café-concert où le « fils » a trouvé une place de musicien, la maison du faubourg, près des champs, où se sont retirés les petits bourgeois. Pauvres décors ! direz-vous. Mais il est une sorte de pittoresque qui vaut par la précision et la minutie du détail. Coppée y excelle.

Il en arrivera à poursuivre uniquement ces effets de pittoresque. Il composera de menus chefs-d'œuvre avec de simples croquis, des « études » de peintre. Plus de récit, plus de drame, mais une simple notation. Ici encore, on peut dire que Coppée reste fidèle à la poésie des humbles. Car les aspects qu'il choisit semblent les moins propres à tenter la verve du coloriste. On dirait qu'il a fait dessein de rechercher les spectacles réputés pour leur laideur. Ce sont, dans *Promenades et Intérieurs*, les cabarets de banlieue avec leurs buveurs attablés sous la treille, les couples de pioupious qui se promènent par les champs, la foule qui s'en retourne dans le noir après les dernières fusées du feu d'artifice, le bal en plein vent des quartiers lointains, les noces du samedi, ou encore le pêcheur à la ligne sur les bords de la Seine, le printemps au Jardin des Plantes, la tristesse du champ de foire désert. Mêmes esquisses dans le *Cahier rouge*. une rue de

village en juillet, un bourgeois en manches de chemise poussant la petite voiture où dorment deux bébés, le cheval de renfort dans un faubourg attendant qu'on l'attelle en flèche, les régates à Joinville, une gaieté de cimetière, le bateau-mouche, neuf heures dans la rue le soir, la noce montée sur les chevaux de bois, etc. Chacun de ces tableautins est achevé et vaut un tableau, comme un sonnet vaut un poème. La raison de cette réussite n'est pas mystérieuse : la même sympathie a permis au peintre de voir les choses, comme elle a conduit le poète à comprendre les gens.

C'est vrai, j'aime Paris d'une amitié malsaine.
J'ai partout le regret des vieux bords de la Seine;
Devant la vaste mer, devant les pics neigeux
Je rêve d'un faubourg plein d'enfance et de jeux,
D'un coteau tout pelé d'où ma Muse s'applique
A noter les tons fins d'un ciel mélancolique...

Car il a d'intimes souvenirs dans ce Paris des petits : il n'en a pas dans le Paris de luxe à l'usage des étrangers. Cette tendresse pour les coins familiers, ce soin amoureux à en reproduire l'exacte ressemblance, c'est aussi bien ce qui explique l'art des petits maîtres hollandais. Coppée est de la famille, et il mérite une estime de la même qualité.

Telle est sa place dans l'histoire de la poésie contemporaine. Si nous avons, dans ces quelques pages, passé sous silence une partie considérable de ses écrits : romans et nouvelles en prose, grands drames dans la manière romantique, pièces de circonstance, ce n'est pas que nous eussions été embarrassé d'y signaler de réelles beautés. A tout le moins, cette variété de production atteste chez l'auteur une rare souplesse de talent. Mais pour l'histoire littéraire un écrivain n'existe qu'autant qu'il a apporté une note nouvelle et qui, sans lui, aurait manqué. En même temps que Sully Prudhomme explorait la vie intérieure, François Coppée promenait sur les spectacles du Paris populaire et bourgeois son regard de badaud tour à tour amusé et ému. L'un et l'autre, ils ont ainsi réalisé une œuvre qui, après eux, ne sera plus à refaire : ils se sont conquis un domaine qui est bien à eux et ils en ont fait don à notre poésie.

René Doumic.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise de *Amoureuse*, comédie en trois actes, par M. Georges de Porto-Riche. — Variétés : *Le Roi*, pièce en trois actes et quatre tableaux, par MM. de Flers, Caillavet et Arène.

La comédie de M. de Porto-Riche, *Amoureuse*, est-elle une bonne ou une mauvais pièce? On peut en discuter. Ce qu'on ne saurait contester, c'est qu'elle est une des œuvres les plus typiques du théâtre contemporain. Elle a fait date. C'est une de ces pièces-étalons dont on s'est servi pour la frappe de toute une monnaie. Nous nous amusions l'autre soir à noter au passage des tas de réminiscences : cela faisait une revue des comédies les plus fameuses de ces dernières années. Depuis *Amans* jusqu'à *l'Amour veille*, en passant par *l'Adversaire*, elles venaient tour à tour faire la révérence à cette comédie-gigogne. Celle-ci lui rendait hommage pour une situation qu'elle lui devait, et cette autre pour une réplique qu'elle lui avait empruntée. A ce titre, la Comédie-Française a été bien inspirée de s'adjoindre une œuvre considérable par l'influence qu'elle a exercée, et de la soumettre elle-même à une épreuve curieuse, sinon décisive.

L'intérêt de la représentation était donc, avant tout, un intérêt historique et rétrospectif. Quelles nouveautés sont sorties de cette pièce? A défaut d'autres, il en suffirait d'une, qui est une manière nouvelle de peindre l'amour au théâtre. Car cette Amoureuse en est une, bien certainement, mais d'une espèce qu'on ne nous avait pas encore montrée à la scène. Jusqu'alors on s'était efforcé de mettre dans l'amour, — et surtout quand c'est la femme qui aime, — toute sorte de sentimens : aspiration à un idéal vrai ou faux, rêverie romanesque, ennui, jalousie, vanité, coquetterie, que sais-je encore? Supprimez toute cette broderie sentimentale : que peut-il bien rester? Il ne reste

que l'ardeur des sens. C'est bien en quoi consiste l'amour de cette Amoureuse, et telle est l'ardeur qui dévore Germaine Fériaud. Elle a physiquement besoin de son mari. Les satisfactions qu'elle en obtient et qui lui semblent si pauvres! ne servent qu'à entretenir et aviver sa soif de jouissance. C'est une obsession. Elle ne pense qu'à ça. De là vient le désaccord qui va bouleverser ce ménage. Car lui, au contraire, le mari, n'a pas apporté au mariage sa jeunesse intacte. Étienne Fériaud a passé par des expériences où il a laissé pas mal de sa vigueur. Comme beaucoup d'autres, il a cherché dans la vie conjugale un repos, je dirais presque des invalides. Il est bien tombé! Les exigences insatiables d'une femme trop aimante ont bientôt fait de tuer en lui l'amour. Il ne reproche à cette femme ni des idées, ni un caractère qui lui déplaise : il ne lui reproche que ces ardeurs insoupçonnées. Il n'est entre eux pas question d'autre chose. Et voilà une nouveauté appréciable. Cette peinture de l'amour réduit aux suggestions de l'instinct s'est depuis lors installée sur notre théâtre. On a rompu avec la convention sentimentale et rejeté les vaines hypocrisies. Un homme et une femme qui s'aiment, ce ne sont plus que deux êtres de chair, de qui la chair s'est émue et qui ont envie l'un de l'autre. Jusqu'alors aussi c'était l'usage, du moins au théâtre, qu'une femme énamourée, et dût-il lui en coûter, fît quelque effort pour dissimuler sa frénésie. Il appartenait à l'homme de faire les avances; c'était à lui d'attaquer : il semblait que cela fût dans son rôle atavique et dans ses attributions de mâle. La mode a changé : ces dames se jettent à notre tête. Nouvelles encore les circonstances de la trahison et la qualité du pardon. Voici une femme qui adore son mari : elle le trompe par dépit ou par défi, à moins que ce ne soit sous quelque innommable poussée de l'instinct. Tant il est vrai que la chair est faible! Et ce mari, qui n'aime plus sa femme, qui vient d'être trompé par elle d'une façon odieuse et basse, ce mari pardonne en pleurnichant. Tant il est vrai que chez un homme fatigué la veulerie ne connaît pas de limites! A ces mœurs nouvelles il fallait un dialogue approprié. D'autres, je m'empresse de le reconnaître, ont poussé plus loin le mauvais goût ou l'indécence. Je ne crois pas qu'on ait dépassé en brutalité le dialogue d'*Amoureuse*.

Il était intéressant ensuite de savoir quel effet produirait cette reprise. Après tant d'imitations qu'on a faites de cette pièce, nous avons eu le temps de nous familiariser avec le genre qu'elle représente. Allait-elle donc nous paraître fade et insipide? Nullement. C'est plutôt le contraire qui s'est produit. La pièce a soulevé plus de résistances

peut-être qu'il y a quinze ans. Naguère on avait été frappé surtout de ce qu'elle apportait de hardi; cette fois on a été surtout choqué par ce qu'elle contient de pénible. Le phénomène est assez singulier pour valoir d'être noté. Certes, la raison en est d'abord au changement de milieu : le tableau ne s'est pas adapté au cadre de la Comédie-Française. Mais il y a d'autres causes et plus profondes. *Amoureuse* est une pièce d'analyse; c'en est le mérite le plus incontestable et personne n'est plus disposé que moi à le goûter : j'ai toujours pensé que le théâtre doit surtout servir à nous renseigner sur nous-mêmes et nous aider à pénétrer dans les profondeurs de notre conscience. Nul doute, au surplus, que le cas mis sous nos yeux par M. de Porto-Riche ne puisse se rencontrer dans la réalité et que l'analyse de l'auteur ne soit clairvoyante. La question est de savoir si l'analyse, en littérature et au théâtre, peut s'exercer légitimement sur n'importe quelle situation. N'y a-t-il pas telles situations où l'insistance ne saurait être que fâcheuse? Il y en a au moins une, et c'est la situation analysée dans *Amoureuse*. Dirai-je qu'on s'est ennuyé? Ce perpétuel retour sur des idées ou des images toujours les mêmes a paru d'une monotonie désespérante. J'ajoute que les conversations d'alcôve exigent impérieusement le tête-à-tête. Devant douze cents personnes, elles produisent un effet de gêne. Je ne saurais mieux caractériser l'impression sous laquelle nous a laissés cette œuvre, d'ailleurs remarquable et à laquelle on ne pourrait sans injustice refuser des qualités d'un ordre tout à fait rare.

Il importe de noter que la pièce a été médiocrement défendue. Mlle Lecomte avait accepté d'interpréter le rôle de Germaine Fériaud, l'amoureuse. La charmante artiste y a mis toute son intelligence, toute sa finesse, tout son art de composition. Elle ne pouvait pas faire que le rôle fût de son emploi. Elle a été obligée d'y forcer ses moyens. M. Grand, chargé du rôle du mari, était dans ses mauvais jours. Très peu sûr de sa mémoire, il a sans cesse faussé le mouvement. Son geste brusque, son articulation sans netteté, son jeu sans nuances ont à souhait desservi le personnage. M. Grand se fie trop à son impulsion : pour se maintenir à la très large place qu'on lui a faite d'emblée à la Comédie-Française, il aura besoin de se surveiller. M. Duflos a été quelconque dans le rôle, d'ailleurs peu avantageux, de Pascal.

L'énorme succès que vient de remporter *le Roi*, aux Variétés, appelle quelques réflexions. Car il ne s'explique pas uniquement par la

valeur scénique de la pièce. Que cette bouffonnerie énorme soit par elle-même divertissante, et que les ingénieux auteurs s'y soient avisés de plusieurs trouvailles fort amusantes, c'est l'évidence même. Il est non moins évident que la troupe des Variétés est excellente. Toutefois, ni les mésaventures de Bourdier deux fois malheureux en amour, ni les multiples incarnations du policier, ni la joyeuseté de M. Brasseur, ni la fantaisie de M. Max Dearly, ni la fine gouaillerie de M. Guy, ni la gaminerie de Mlle Lavallière, ni les coq-à-l'âne, ni l'acrobatie, ni les pitreries, ni enfin tout ce régal de farce qu'on nous sert ici avec prodigalité, n'auraient suffi à déchaîner un tel enthousiasme. Mais il y a dans cette pièce un autre élément, essentiel à vrai dire, et qui a décidé de l'accueil qu'elle a reçu. Et ceci intéresse la chronique des mœurs autant pour le moins que l'histoire du théâtre. *Le Roi* est une pièce à allusions politiques. C'est une satire du régime actuel. On nous donne à admirer les « maximes de gouvernement » de la troisième République. Nous reconnaissons les gens en place; nous nous réjouissons de les voir en si fâcheuse posture. Le député collectiviste est richissime et réclame pour lui le droit au capital. Le président du Conseil est un type de jouisseur. Le ministre du Commerce est celui qui ne se lave pas les mains. Ils sont tous épais, grossiers, et dépourvus de manières. Serviles devant le « Roi » et aplatis devant l'évêque, ils tiennent à leurs opinions comme à leur dernière savate. Régime de fantoches, aussi corrompu qu'aucun de ceux qui l'ont précédé, et qui n'a pas même l'excuse de l'élégance... Ce sont là de faciles railleries, qui ne font de mal à personne et dont les victimes ne songent guère à s'inquiéter. Mais telle est l'espèce d'innocente satire où se complaît le Français de tous les temps. Il est frondeur et docile. Quand il a bien médit de son gouvernement, il se sent de meilleure humeur pour le subir.

R. D.

REVUES ÉTRANGÈRES

ROUSSEAU EN ANGLETERRE

Voltaire, Montesquieu, and Rousseau in England,
par le professeur J. Churton Collins, 1 vol. in-8°. Londres, 1908 (1).

En même temps qu'il nous faisait connaître un admirable et navrant portrait peint de Rousseau, le professeur Churton Collins a essayé, comme je le disais il y a un mois, de reconstituer minutieusement l'histoire du séjour de Jean-Jacques en Angleterre; et j'ai dit aussi avec quelle sévérité implacable il a jugé toutes les paroles et tous les actes du malheureux « citoyen de Genève, » après s'être montré d'une indulgence extrême pour la conduite et le caractère de l'auteur de la *Henriade* et des *Lettres Anglaises*. Mais l'évidente partialité de son sentiment à l'égard de Rousseau n'empêche point cette seconde partie de son livre de nous offrir, à son tour, une précieuse série de renseignemens biographiques, tirés des sources anglaises du temps : encore que M. Collins n'ait pas eu la bonne fortune de découvrir, au sujet de l'aventure anglaise de Rousseau, des pièces inédites d'un intérêt comparable à celui des divers documens « voltairiens » que je signalais l'autre jour.

Tous ceux qui ont lu les *Confessions* se rappellent dans quelles circonstances, vraiment tragiques, Rousseau, malgré son peu de goût naturel pour les Anglais, s'est résigné à accepter la proposition de David Hume, qui l'invitait à venir demeurer en Angleterre. Chassé de France, puis de Suisse, par les gouvernemens de ces deux pays,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1908.

chassé de la terre prussienne de Neuchâtel par l'hostilité des habitans, qu'avaient soulevés contre lui les intrigues de Voltaire et de ses anciens amis les Encyclopédistes, Rousseau avait d'abord songé à accepter l'hospitalité du roi de Prusse : mais il se sentait trop fatigué et malade pour pouvoir supporter la contrainte mondaine qu'un séjour auprès de Frédéric n'aurait pu manquer de lui imposer; et ainsi, sur les instances répétées de Mme de Boufflers, il s'était enfin décidé à accueillir les offres de Hume, qui lui promettait de l'installer, en Angleterre, dans un coin parfaitement isolé et tranquille, où il aurait tout loisir de partager son temps entre ses chères promenades de botaniste et la rédaction de l'autobiographie qu'il avait résolu d'écrire, — pour défendre, au moins, sa mémoire contre les attaques calomnieuses de ses ennemis. Après un bref séjour à Paris, il s'est embarqué à Calais, le 12 janvier 1766, n'a voulu passer que quelques jours à Londres, et, faute de pouvoir trouver l'abri qu'il aurait souhaité dans le pays de Galles, a fini par se loger, avec sa compagne Thérèse et son chien, dans un village du comté de Derby, Wooton, où il a demeuré pendant plus d'un an, jusqu'au 1er mai 1767. Le 22 mai, il était de retour en France, pour ne plus en sortir durant les neuf années qui lui restaient à vivre.

M. Churton Collins n'a pas assez d'éloges pour la générosité délicate de David Hume à l'endroit de Rousseau; et la monstrueuse ingratitude de celui-ci envers son protecteur écossais est, même, l'un de ses principaux griefs contre lui. Mais l'éminent professeur de Manchester, qui affirme que le portrait de Rousseau par Wright de Derby « nous révèle un égoïste morbide et hystérique, et puis, ce qui est pire encore, un spécimen pitoyable de l'*acolaste* d'Aristote, » s'est bien gardé, tout d'abord, de reproduire, comme pendant à ce portrait, celui de David Hume. Je ne connais point, pour ma part, de figure plus caractéristique que celle du fameux historien et philosophe, ni moins propre à nous donner l'idée d'un « parfait *gentleman*, » modèle de bonté et de grandeur d'âme. Jamais physionomie humaine n'a plus certainement dénoncé l'égoïsme que ce lourd visage aux chairs pendantes, avec sa laideur plus « bovine » qu'humaine, et le regard, à la fois sensuel et sournois, de ses yeux immobiles. Qu'un tel homme se soit dévoué au service de Rousseau par pure charité, ceux-là seuls pourront le croire qui ne connaissent ni son portrait, ni la traduction et le commentaire fidèles que nous en donnent aussi bien ses propres lettres que le témoignage de ses contemporains.

Non pas, certes, que Rousseau ait eu raison de prêter, à ce soi-disant admirateur et ami, l'intention ténébreuse d'achever de le déshonorer, ou peut-être de le forcer à mourir de chagrin, dès le premier jour où il lui a proposé de venir en Angleterre ! Mais, de tous les faits rapportés par M. Collins, la conclusion se dégage que David Hume a surtout voulu exploiter à son profit l'honneur qu'allait lui valoir la protection accordée, par lui, à l'un des plus fameux entre les « philosophes, » et au plus populaire de tous auprès du public anglais. « Il est impossible d'exprimer ou d'imaginer l'enthousiasme universel à l'égard de Rousseau, — écrivait-il, de Paris, à la veille du départ pour Londres. — Et comme je passe pour l'avoir sous ma garde, tout le monde, mais surtout les grandes dames, ne cessent point de m'importuner pour que je les mette en rapports avec lui : Voltaire et tous les autres sont, désormais, entièrement éclipsés par lui. » Sans cesse, depuis le moment de l'arrivée des deux voyageurs en Angleterre, Hume nous apparaît occupé à organiser une bruyante « réclame » autour du malheureux qu'il a entrepris d'exhiber; et comme son « phénomène » ne se prête pas toujours volontiers à l'exhibition, très vite les paroles et les lettres du » montreur » commencent à trahir un désappointement déjà mêlé de colère.

Encore n'est-ce point tout : une autre déception échoit au protecteur de Rousseau, qui, bientôt, le poussera à appeler son protégé, dans une lettre, « le plus noir et le plus atroce vilain qui existe au monde, » — tandis que, le même jour, il enverra à Rousseau l'assurance de sa « tendre » affection pour lui. Lord Charlemont nous raconte que, peu de temps après la venue à Londres de Jean-Jacques et de Hume, ayant rencontré ce dernier dans une allée du Parc, il l'a félicité de pouvoir vivre avec un écrivain qui partageait ses idées et ses sentimens. « Eh ! mon cher ami, combien vous vous trompez ! s'est écrié l'historien écossais. Ce Rousseau n'est pas du tout ce que vous croyez : c'est un homme qui respecte la Bible, et qui, au fond, est presque un chrétien, ou ne vaut guère mieux ! » L'auteur de l'*Émile* venait de causer à Hume le même déboire qui, naguère, à Paris, plus que toutes les considérations de jalousie littéraire ou de rivalité mondaine, avait excité contre lui la rancune des Grimm et des Diderot : sous ce prétendu « philosophe » s'était, brusquement, découvert un « chrétien ! » De telle sorte que, dès le début de son entreprise, le compagnon de Jean-Jacques a eu l'impression d'être « volé ; » et lorsque plus tard, pour comble d'ennui, Rousseau l'accusera publiquement d'un acte de traîtrise dont, par aventure, il se trouvera

avoir été innocent, nous pouvons être certains, quoi que nous affirme ingénument M. Collins de sa magnanimité, qu'il ne poussera point l'abnégation « chrétienne » jusqu'à se dévouer, de nouveau, pour un personnage au sujet duquel il écrira encore, — dans une autre lettre, — qu'il a découvert en lui « un composé de caprice, d'affectation, de méchanceté, de vanité, et d'inquiétude, peut-être avec un tout petit élément de folie. » Parmi toutes les haines, trop réelles, que s'est attirées, tout au long de sa vie, le malheureux Rousseau, aucune, en vérité, n'a dû être plus ardente, ni plus tenace, ni plus effective, que celle du gros homme au visage de bœuf entre les mains duquel, bien imprudemment, il a remis son sort dans les premiers jours de l'année 1766.

Le public anglais, comme je l'ai dit déjà, n'avait pas attendu l'arrivée de Jean-Jacques pour s'intéresser à lui et pour l'admirer. Sa *Nouvelle Héloïse* avait été accueillie, à Londres, avec le même enthousiasme qu'à Paris; et innombrables avaient été, dans les journaux, les comparaisons entre ce roman et celui de Richardson, qui, de son propre aveu, lui avait servi de modèle. Sa *Lettre sur les Spectacles* lui avait attiré la sympathie du monde « puritain; » tandis que la nouvelle de ses persécutions, en France et en Suisse, avait profondément ému jusqu'aux classes les plus illettrées de la société. Son génie et ses malheurs, l'entourant, aux yeux de tous, d'un double prestige, n'avaient point tardé à lui faire pardonner le passage imprudent de son *Émile* où, naguère, il avait écrit : « Je sais que les Anglais vantent beaucoup leur humanité et le bon naturel de leur nation; mais ils ont beau crier cela tant qu'ils peuvent, personne ne le répète après eux. »

Aussi sa visite à Londres fut-elle un événement bien plus considérable que l'avait été, autrefois, celle de Voltaire. Le prince héritier et le duc d'York, tout de suite, demandèrent à Hume de le leur présenter; et il n'y eut pas une grande dame qui, comme précédemment celles de Paris, ne s'ingéniât à obtenir la permission d'être admise auprès du « philosophe. » Le Roi lui-même et la Reine exprimèrent si vivement le désir de le voir que l'acteur Garrick, d'accord avec Hume, après avoir donné un souper en son honneur, organisa, dans son théâtre, une représentation de gala, où il réserva pour lui une loge vis-à-vis de celle que devait occuper la famille royale, et où, par un singulier hommage à la victime de Voltaire, il lui promit de lui faire entendre une traduction de *Zaïre*. Le récit que nous offre M. Collins des inci-

dens de cette soirée mérite, au reste, d'être cité tout entier, ne serait-ce que pour fournir un exemple de l'animosité continue, et, quelque peu comique, du professeur anglais à l'égard de Jean-Jacques :

Lorsque le moment fut venu de se rendre au théâtre, Rousseau déclara qu'il avait changé d'avis, et resterait dans sa chambre. Car il expliqua qu'il n'y avait personne pour veiller sur son chien (Thérèse étant encore restée à Paris), et que la bête risquerait de s'enfuir, si, par hasard, on ouvrait la porte. « Alors, lui dit Hume, vous n'avez qu'à fermer la porte, et à mettre la clef dans votre poche ! » Et ainsi fut fait : mais, comme ils descendaient l'escalier, le chien, laissé seul, se mit à aboyer : sur quoi Rousseau remonta précipitamment les marches, en disant qu'il n'avait point le courage d'abandonner son compagnon dans une telle détresse. Hume eut beaucoup de peine à lui expliquer que, la famille royale s'attendant à le voir, et Mme Garrick ayant refusé la loge à d'autres personnes pour la lui réserver, ce serait trop absurde de les désappointer sans autre raison que le souci de la mauvaise humeur d'un chien. Il est même fort probable que la courtoisie envers M. et Mme Garrick aura eu plus de poids, pour décider l'excentrique personnage, que le désir de satisfaire la curiosité royale (1). En arrivant au théâtre, Rousseau trouva la salle encombrée d'une foule qui n'était venue là que pour l'apercevoir. Le hasard voulut qu'il entrât dans sa loge à l'instant même où le Roi et la Reine entraient dans la leur ; et l'on put observer que, durant toute la représentation, l'auguste couple fit beaucoup plus d'attention à lui qu'aux acteurs... De cette scène, et de la sensation produite à Londres par Rousseau, un témoignage exact nous a été conservé dans une lettre de lady Sarah Bunbury à lady Suzanne O'Brien, datée du 5 février 1766 :

« En fait de nouvelles, on ne parle que de M. Rousseau ; mais tout ce que j'ai pu apprendre de lui, c'est qu'il porte une pelisse et un bonnet fourré, qu'il est allé au théâtre, et a absolument désiré être placé de manière à voir le Roi, — ce qui, comme le dit Mrs Greville, est une *pauvreté* indigne d'un philosophe. Sa manière de s'habiller me semble, aussi, bien sottement extravagante ; et s'il est vrai, comme le disent les journaux, qu'il a ri et pleuré sans comprendre un mot de la pièce, voilà qui, à mon humble avis, est également bien ridicule !... Il ne voit que peu de personnes ; et l'on dit qu'il va aller vivre dans une ferme du pays de Galles, où il ne verra rien que des montagnes et des chèvres sauvages, — *autre pauvreté !* »

A quoi M. Churton Collins ajoute, immédiatement, et en guise de conclusion, cette phrase, à peine moins surprenante que la lettre susdite de lady Bunbury : « La vanité est toujours méprisable, et souvent ridicule ; mais il était réservé à Rousseau de la rendre grotesque et dégoûtante. » Le professeur anglais se figure-t-il donc, ou-

(1) Ne dirait-on pas que M. Collins en est, à la fois, étonné et scandalisé ?

bliant ce qu'il vient de nous raconter lui-même, que c'est vraiment Rousseau qui a « désiré être placé de manière à voir le Roi? » Ou bien est-ce le goût du poète genevois pour « les montagnes et les chèvres sauvages, » ou peut-être sa pitié pour la « détresse » d'un chien qui se trouvait être son unique et dévoué ami, que M. Collins considère comme une manifestation « grotesque et dégoûtante » de sa « vanité? »

Cependant, Rousseau se résignait de moins en moins au rôle de « phénomène » que comportait, pour lui, le séjour à Londres; et force fut bien à Hume de tenir sa promesse, en tâchant à lui assurer un abri, dans un coin de campagne isolé et paisible. Du moins voulut-il que cette villégiature de son protégé eût un caractère assez misérable, et assez étrange, pour accentuer encore la réputation de sauvagerie excentrique qu'avaient, décidément, value à Rousseau son costume arménien et son refus de se laisser exhiber dans les salons à la mode : si bien qu'il entreprit, d'abord, d'installer l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, en compagnie de sa femme et de son chien, dans une sorte de hangar de la banlieue de Londres, attenant à la maison d'un jardinier. Puis, ce projet ayant échoué, Rousseau eut à demeurer chez un fermier de Chiswick, où il passa quinze jours des plus malheureux : car, à l'affreuse incommodité des deux petites chambres qu'il y occupait, se joignait encore l'ennui d'avoir sans cesse à être importuné par un flot de visiteurs, dont quelques-uns, en témoignage de leur admiration, le dépouillaient de ses lunettes, de ses mouchoirs, du maigre contenu de sa garde-robe. « Oh! ne manquez pas de m'amener le cher vieux Rousseau! écrivait à Hume une dame enthousiaste. Le bon vieillard s'assoira sous un chêne de mon parc, et y écoutera les chants des Druides! » Comme on l'a vu, le rêve du poète aurait été d'aller finir sa vie dans le pays de Galles, dont les montagnes et le climat, croyait-il, lui rappelleraient la Suisse; et grande avait été sa tentation de s'y rendre, pour essayer de louer un ancien monastère qu'on lui avait décrit : mais les objections de Hume le firent renoncer à ce lointain voyage. Enfin la généreuse invitation d'un gentilhomme campagnard, M. Davenport, lui procura vraiment une retraite qui réunissait toutes les conditions désirables de beauté pittoresque, de bien-être matériel, et de tranquillité; et c'est ainsi que, dès le début de mai 1766, le couple errant vint prendre possession, dans le village de Wooton, en Derby, d'une vaste et élégante maison appartenant à ce gentilhomme, mais où celui-ci ne résidait que de loin en loin.

Les premières semaines du séjour à Wooton furent, malheureusement, troublées par les angoisses que suscitèrent, à Rousseau, la conduite à son égard de son soi-disant protecteur et sa célèbre rupture avec celui-ci. Sur tout cela, les recherches de M. Collins ne lui ont point permis de nous rien apprendre qui pût compléter ou modifier ce que nous avaient raconté, déjà, les précédens biographes des deux « philosophes. » Tout au plus convient-il de noter que, avec toute sa déférence pour Hume et son animosité contre Rousseau, le professeur anglais est contraint de reconnaître que ce dernier, s'il a mal interprété les actes dont il se plaint, les a pourtant rapportés avec une exactitude absolue. C'est chose trop certaine, par exemple, que Hume, profitant de l'intention exprimée par Jean-Jacques de ne plus recevoir de lettres, a confisqué au passage, et probablement conservé, toutes les lettres qui arrivaient à l'adresse de son protégé; et, encore que Rousseau se soit trompé en accusant Hume d'avoir collaboré avec d'Alembert à la rédaction, injurieuse pour lui, d'une prétendue lettre de Frédéric de Prusse, — lettre que nous savons aujourd'hui, avoir été écrite par Horace Walpole, — c'est également chose certaine que Hume, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, a caché la vérité à l'homme qui s'était entièrement placé sous sa garde. Tous les passages de ses lettres cités par M. Collins témoignent d'un double jeu qui, peut-être, ne lui a été inspiré que par la crainte d'éveiller ou de renforcer les soupçons de Rousseau, mais dont le spectacle n'en reste pas moins assez déplaisant : si bien que nous ne pouvons nous défendre de ressentir un vrai soulagement, — et pareil à celui que doit avoir ressenti Rousseau lui-même, — lorsque, en octobre 1766, la publication par Hume de l'*Exposé succinct* de ses relations avec le solitaire de Wooton vient enfin transformer ces relations, hypocrites et gênées, en une inimitié franchement déclarée.

M. Collins approuve tout à fait la publication de ce pamphlet, dont il s'étonne que son auteur « l'ait ensuite regretté ; » et nous devinons que, tout en reprochant à l'*Exposé succinct* d'être « d'un ton un peu acrimonieux, » il n'y a pas jusqu'à cette « acrimonie » qui ne le ravisse, dans sa joie d'assister à l'exécution du méprisable « *acolaste* » genevois! Mais le fait est que nous serions tentés, nous aussi, d'approuver la publication d'un pamphlet qui, en même temps qu'il méritait à Hume les complimens de Voltaire, pour la façon dont y était traité « le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature, » paraît bien avoir délivré le susdit « coquin »

de la torture qu'avaient été longtemps, pour lui, ses hésitations et ses doutes au sujet des véritables sentimens de son « protecteur. » Désormais Rousseau, convaincu de la justesse de ses soupçons, semble s'être résigné, du moins pour quelque temps, à l'idée d'avoir au monde un ennemi de plus. Tout de suite, en tout cas, il s'est décidé à laisser sans réponse l'*Exposé succinct;* et quand un ami inconnu s'est chargé d'y répondre pour lui, c'est avec une sincérité évidente qu'il a affirmé n'avoir besoin d'aucun défenseur. « J'admire le courage de l'auteur de cette réponse, écrivait-il le 15 novembre 1766. Mais, au reste, l'on peut faire et dire en ma faveur tout ce qu'on voudra : quant à moi, je n'ai rien à dire à M. Hume, si ce n'est que je le trouve trop injurieux pour un homme de bien, et trop passionné pour un philosophe. » Sans compter que, au fond, il devait sûrement se trouver réconforté par tout ce que « faisaient et disaient en sa faveur » une foule de braves gens de tous les pays, indignés de « l'acrimonie » du réquisitoire dressé contre lui: soit que, à Paris, ils imprimassent des brochures à sa louange, comme le *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau,* ou qu'ils remplissent les journaux anglais de consolations ingénues et touchantes dans le genre du singulier poème que voici :

Sois ferme, Rousseau! En dépit de la malice d'un Voltaire et de la vanité jalouse d'un d'Alembert, et bien que la présomption t'assaille sous la forme de Walpole, et que la plus basse trahison se démène contre toi dans la personne de Hume, ne te laisse pas abattre! Ces spectres qui s'assemblent autour de toi, ces fantômes nocturnes n'ont pas le pouvoir de blesser... L'Angleterre saura serrer l'exilé sur son sein, et ton âme trouvera le repos dans la pure conscience de sa vertu! » (*Saint-James' s Chronicle,* 11 décembre 1766.)

Tous les documens s'accordent à nous le prouver : Rousseau, durant l'automne et l'hiver de 1766, a retrouvé un repos d'esprit et de cœur qu'il ne connaissait plus depuis des années, et qui, d'ailleurs, se révèle suffisamment à nous dans la merveilleuse jeunesse de la première partie des *Confessions,* écrite à Wooton Hall pendant ces quelques mois. Aussi bien la résidence était-elle charmante, à en juger par la description que nous en fait le critique anglais. « Entourée de bois et de rochers, la maison se dressait au sommet d'une colline qui dominait une lande sauvage et pittoresque, et d'où se découvrait un paysage presque illimité de montagnes, de prairies, et de vallons boisés. Un peu plus haut, se trouvait le village de Wooton, et, environ à un demi-kilomètre plus bas, le village d'El

laston : tous deux n'ayant guère rien d'attrayant, sauf pour les amoureux de la nature et de la solitude. Quelques fermes éparses, un petit hameau, et, çà et là, à de larges intervalles, une maison de campagne : tels étaient les seuls points de contact avec la société humaine. »

Mais le poète des *Confessions* ne se souciait nullement de rester « en contact avec la société humaine ; » et ce paysage satisfaisait excellemment sa passion « de nature et de solitude. » Le bien-être qu'il y goûtait lui rendait, de jour en jour, tout ensemble sa santé corporelle et sa bonne humeur. Sa misanthropie même s'atténuait, et M. Collins est obligé d'avouer que, « à mesure que le temps s'écoulait, on le voyait devenir plus sociable et plus accueillant. » Il s'était lié avec des propriétaires du voisinage, M. Bernard Granville, lady Kildare ; une amie de Hume, Mrs Delany, qui poursuivait Rousseau d'une haine féroce, s'épouvantait de constater « l'impression favorable produite, autour d'elle, » par l'habitant de Wooton Hall. Et surtout, celui-ci se livrait, délicieusement, à de longues « promenades solitaires » sur les sentiers et parmi les bois. « J'ai repris mes promenades, écrivait-il à Malesherbes : seulement, au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin. » Ou bien, lorsque le mauvais temps l'empêchait de sortir, il s'amusait à revivre ses années d'enfance : commodément assis dans un ample fauteuil, au coin de son feu, il se créait l'illusion d'errer dans le jardin des Charmettes en écoutant les leçons ou les confidences de sa *bonne maman*. « Mon occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie : non ma vie extérieure, comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. » Parfois, il est vrai, ces calmes et fructueuses journées étaient traversées de petits orages, — provoqués, le plus souvent, par des tragi-comédies domestiques dont j'aurai à parler tout à l'heure : mais bientôt « l'orage se passait, et le philosophe, de nouveau, se plongeait dans une existence désœuvrée et contemplative, qui, sans cesse, avec le temps, lui plaisait davantage. »

Oui, il y a eu là, dans la vie de Rousseau, un dernier rayon de soleil, dont le reflet s'est, pour nous, conservé à jamais dans ses *Confessions*. A la veille d'une nouvelle crise mentale, dorénavant incurable, et résultant d'une longue série de souffrances physiques et de tourmens moraux, son génie a pu, un moment encore, s'imprégner de chaude et bienfaisante lumière. Et combien il nous plaît

d'apprendre que l'un des résultats les plus certains de ce passager retour à la santé a été de réveiller aussitôt, dans l'âme de Jean-Jacques, les penchans de tendresse et de compassion qui lui étaient naturels !

M. Churton Collins nous cite, en effet, le témoignage d'un écrivain anglais de la génération précédente, William Howitt, qui, aux environs de 1840, a pu interroger deux vieillards de Wooton, et recueillir d'eux les traditions du village concernant Rousseau. Tous deux, une paysanne octogénaire et son voisin, à peine moins âgé, se rappelaient parfaitement le couple bizarre qu'ils avaient souvent rencontré, dans leurs courses d'enfans, et dont souvent, ensuite, leurs parens leur avaient parlé. La vieille femme décrivait l'étranger, toujours silencieux, « vêtu d'une longue robe avec une ceinture, coiffé d'un bonnet de velours noir à franges dorées, s'occupant à dénicher de la mousse sur le mur du parc, ou bien explorant les rebords des sentiers, en quête de plantes curieuses; » et son compère rapportait à Howitt, de son côté, que cet étranger et sa femme « n'avaient point peur de se promener sur la lande, les nuits de clair de lune, aux heures où personne autre n'aurait osé troubler les rondes des fées. » On l'appelait « Ross Hall, » et Thérèse était connue sous les noms de « Madam Zell » ou de « miss Mainselle. » Mais, entre tous les souvenirs qu'avaient gardés ces villageois, aucun n'était aussi vif et aussi présent que celui de la « grande bonté de l'étranger pour les pauvres. » On se figurait même, dans le pays, le voyant à la fois aussi réservé et aussi charitable, « qu'il devait être un roi chassé de ses États. »

Hélas ! la charmante idylle de Wooton était destinée à finir très vite, et très tristement. Le 30 avril, Rousseau écrivit à M. Davenport que le séjour de sa maison lui était, décidément, devenu impossible. « Il est facile de m'opprimer, ajoutait-il, mais difficile de me dégrader ! » Le lendemain, Thérèse et lui quittaient Wooton Hall, pour se réfugier dans une petite ville du comté de Lincoln. Et lorsque M. Davenport, quelques jours après, leur dépêcha l'un de ses serviteurs avec ordre de les ramener à Wooton, où le philosophe lui avait manifesté le désir de rentrer, la malchance voulut que le messager arrivât trop tard, à l'instant même où les fugitifs, désespérant d'être rappelés, venaient de se mettre en route pour le port de Douvres.

Cette fuite de Rousseau est toujours restée assez mystérieuse ; et tout porte à croire qu'elle a eu pour cause un véritable accès de délire, semblable à celui dont nous savons que le malheureux a été frappé à

Douvres, en apprenant que le vent s'opposait au départ immédiat de son bateau. Mais encore cette crise de folie doit-elle avoir été aggravée, sinon produite, par quelque nouveau chagrin atteignant Rousseau, pendant ce qu'il définissait lui-même, la veille encore, « une époque heureuse autant qu'honorable, et qui m'assure des jours désormais paisibles. » A ce sujet, M. Collins émet une hypothèse qui me paraît avoir bien des chances d'être vraie. Il suppose que le séjour de Rousseau à Wooton Hall lui a été rendu impossible par la faute de Thérèse, qui, dès le début, « a toujours été en mauvais termes avec le maître d'hôtel de M. Davenport et tous ses autres domestiques. » Je ne puis croire, en vérité, que la maîtresse de Rousseau, comme l'en accuse le critique anglais, ait assidûment travaillé à dégoûter son compagnon de Wooton et de l'Angleterre, afin de pouvoir quitter un pays où elle s'ennuyait: mais sans doute cette pauvre femme aura-t-elle, en toute manière, peut-être à son insu, irrité et scandalisé les domestiques de la maison, et ceux-ci, un jour, auront fait retomber sur Rousseau la mauvaise humeur qu'ils éprouvaient contre elle. Les lecteurs des *Confessions* n'ignorent pas combien l'ancien valet de chambre devenu « philosophe » s'est, toujours, montré sensible aux moindres marques d'irrespect ou de moquerie de la part des serviteurs, dans les diverses maisons où il était reçu : les procédés à son égard de la valetaille de Wooton Hall lui auront paru un excès de « dégradation » plus humiliant et plus douloureux que toutes les calomnies des Encyclopédistes; et, probablement, il aura suffi de ce misérable incident pour détruire, une fois de plus, l'heureux équilibre que six mois de solitude, de repos, et de travail lui avaient rendu.

M. Collins termine son récit par une comparaison rapide de « la façon dont Voltaire et Rousseau ont employé leur temps en Angleterre, ainsi que de l'impression que leur séjour dans ce pays a produite sur eux; » et je n'ai pas besoin de dire que, cette fois encore, le parallèle tourne, tout entier, à l'avantage de Voltaire. Celui-ci, pendant les deux années et demie qu'il a passées à Londres, n'a rien négligé pour s'instruire « des mœurs, des coutumes, de la politique, de la religion, de la science, et de la littérature anglaises ; » il a « pénétré dans tous les cercles de la société, dans tous les *clubs* et cafés de Londres ; » et puis, lorsqu'il est revenu en France, il y a emporté, pour toujours, « l'affection, l'admiration et le respect les plus hauts » envers la grande nation qui l'avait accueilli. Tout au contraire, l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* a constamment témoigné, « pour l'asile de

sa proscription, une apathie et une indifférence absolues, et qui ne sauraient être mises, simplement, au compte de son âge. » Dans ses lettres comme dans tous ses écrits postérieurs, pas un mot ne donne à entendre qu'il se soit préoccupé de connaître la terre ni la race qu'il avait l'occasion d'observer, ni, non plus, qu'il ait songé à remercier les Anglais de l'honneur qu'ils lui ont fait en le recevant parmi eux : ingratitude d'autant plus révoltante, selon M. Collins, que la littérature et la pensée anglaises avaient grandement contribué aussi bien à former l'esprit de Rousseau qu'à lui inspirer les ouvrages qui lui valaient sa réputation.

Mais, à supposer que le professeur de Manchester ait raison sur ce point, comment peut-il avoir assez complètement perdu de vue les faits qu'il vient, lui-même, de nous rapporter pour reprocher à Rousseau une indifférence trop naturelle, à coup sûr, chez un malade, un pauvre homme aussi profondément usé et accablé que l'était celui-là? Sans compter que. si l'on en juge par son propre récit, cette indifférence et cette ingratitude sont loin d'avoir été « absolues » autant qu'il l'affirme : car il nous apprend, par exemple, que Rousseau, jusqu'à sa mort, a gardé dans sa chambre un portrait du roi George III, qui avait daigné lui faire remettre un petit secours ; et lorsque les villageois de Wooton nous décrivent leur hôte s'amusant à examiner des plantes, sur les bords des chemins, mais surtout lorsqu'ils nous le font voir occupé à soulager la détresse des indigens, il nous semble que c'est là, pour un étranger de l'âge et de la condition de Rousseau, une manière très suffisante de « s'intéresser » aux personnes et aux choses du pays qu'il habite. En tout cas, nous ne pensons pas que, — quelque ressemblance qu'il ait pu offrir avec « l'*acolaste* d'Aristote, » — Jean-Jacques ait jamais profité de l'accueil de M. Davenport pour révéler à la police des secrets arrachés, par lui, à ce bienfaiteur, comme nous savons désormais, grâce aux précieuses recherches de M. Collins, le parti qu'a tiré Voltaire des confidences de ses protecteurs Pope et Bolingbroke : et cela seul aurait déjà de quoi nous faire préférer l'attitude du malheureux « citoyen de Genève, » durant sa résidence en Angleterre, à celle du brillant philosophe parisien qui, jadis, venu à Londres pour se consoler d'une bastonnade, avait dû en repartir précipitamment, les poches garnies d'écus, pour éviter une nouvelle série de coups de bâton.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Ce qui caractérise le ministère actuel, c'est l'entêtement, par simple amour-propre d'inventeur ou d'auteur, dans des fantaisies dont ce qu'on peut dire de mieux est qu'elles laissent le pays indifférent, à moins qu'elles ne froissent ses sentimens ou ne menacent ses intérêts : fantaisie d'artiste chez M. Clemenceau que la translation des cendres de Zola du cimetière Montmartre au Panthéon ; fantaisie de politicien chez M. Barthou que le rachat de la Compagnie de l'Ouest. Le pays, pour lequel le gouvernement est censé travailler, n'a pris aucun intérêt à la première opération, et, bien qu'il sache encore incomplètement ce que lui coûtera la seconde, il en éprouve de l'inquiétude. N'importe, disent M. Clemenceau et M. Barthou : il faudra que le pays en passe par là, car nous l'avons décidé. Pour ce qui est de Zola, la chose est faite ; et quant au rachat de l'Ouest, elle est en train de se faire.

Après tant d'agitations, les cendres de Zola reposaient enfin tranquilles au cimetière Montmartre : pourquoi ne les y avoir pas laissées ? Tout le monde convient, le gouvernement le premier, que l'écrivain à lui tout seul n'aurait pas mérité les honneurs du Panthéon. Aussi n'est-ce pas l'écrivain que le gouvernement a voulu glorifier en Zola, mais le lutteur qui, un beau matin, s'est jeté à corps perdu à travers les méandres de l'affaire Dreyfus et y a apporté un nouvel aliment de colères. Nous avons jugé le fait au moment où il s'est produit ; Dieu nous garde d'y revenir aujourd'hui ! ce serait imiter le gouvernement dans l'acte même dont nous le blâmons. L'affaire Dreyfus est close : on vient de voir, en dépit de l'épreuve indiscrète à laquelle on l'a soumise, que rien désormais ne peut plus la rouvrir. C'était, certes, une imprudence en même temps qu'un défi, de la part du

gouvernement, de ne pas se conformer au précepte de la sagesse antique : *quieta non movere*, ne pas troubler ce qui est en repos. S'il y avait eu encore une étincelle de vie dans cette triste affaire, il l'aurait rallumée. Mais le pays en a assez ; il n'en veut plus. L'apaisement s'est fait, et peut-être, d'un côté comme de l'autre, s'est-on rendu compte, sans le dire, que, dans l'emportement de passions souvent généreuses, mais toujours aveugles, on avait dépassé la mesure au point de compromettre les intérêts vitaux du pays. Le devoir du gouvernement était de s'inspirer du sentiment général et de s'y conformer. Au lieu de cela, M. Clemenceau a voulu remporter une nouvelle et dernière victoire sur les adversaires qu'il a trouvés autrefois devant lui pendant la lutte épique. Il l'a donc remportée, mais, s'il la trouve brillante, il n'est pas difficile.

Les journaux ont raconté comment s'est faite la translation du cercueil de Zola d'un bout à l'autre de Paris. On a multiplié les précautions les plus minutieuses, d'abord pour écarter la foule au cimetière, ensuite pour la dépister en adoptant un parcours imprévu qu'on a franchi à fond de train, en barrant le chemin derrière soi. Il faut approuver ces mesures d'ordre, mais s'étonner qu'elles aient été nécessaires dans une cérémonie à laquelle on avait prétendu donner un caractère national. Au point d'arrivée, il y a eu quelque tapage et quelque tumulte. Néanmoins, la partie était gagnée pour le gouvernement : Zola a reposé sous la glorieuse coupole. Le lendemain, les grands corps de l'État se sont rendus au Panthéon, au milieu d'un énorme déploiement de forces militaires et policières : les manifestations hostiles, qui étaient nombreuses, ne pouvaient se produire que de loin. On sait par quel incident criminel et fou la cérémonie a été troublée. Un journaliste peu connu, moitié écrivain, moitié financier, moins heureux encore à ce second titre qu'au premier, a tiré contre le commandant Dreyfus deux coups de revolver, dont un a porté. Un pareil acte ne saurait être trop sévèrement qualifié. Par bonheur, la blessure a été légère et de part et d'autre, par une sorte de consentement tacite, on semble s'être mis d'accord pour ne pas en faire de bruit. Que serait-il arrivé autrefois si un exalté quelconque avait blessé M. Dreyfus ? Jusqu'où ne lui aurait-on pas cherché et trouvé des complices ? Quelle émotion se serait emparée du public tout entier ? Combien démesurée aurait été l'indignation des uns ? Combien embarrassées auraient été l'indulgence affectée ou les tentatives de justification des autres ? Nous n'avons eu rien de tout cela : le coup de pistolet de Gregori n'a pas réussi à remettre le feu

aux poudres. Quelquefois, lorsqu'un feu d'artifice a été tiré, que les dernières pièces sont éteintes et que la foule déjà s'écoule, une fusée retardataire interrompt le silence de la nuit sans qu'on se retourne pour la regarder, car on sait bien que le spectacle est fini. Il y a eu quelque chose de semblable au Panthéon, le 5 juin dernier.

Quelle différence avec les autres célébrations du même genre auxquelles il nous a été donné d'assister! Alors la France était vraiment présente au Panthéon. On n'a pas eu besoin d'y introduire en cachette le cercueil de Victor Hugo, ou celui de Sadi Carnot, ou celui de Marcelin Berthelot. Aucun de ceux qui l'ont vu n'a oublié le long et triomphant cortège qui a accompagné le poète de l'Arc de Triomphe à la place Sainte-Geneviève. C'est que Victor Hugo, s'il avait été un assez pauvre politique, qui s'était donné successivement et repris à toutes les opinions et à tous les partis, était sans conteste un puissant et sublime écrivain : il avait jeté sur les lettres françaises un éclat incomparable et tiré de notre langue des sonorités inconnues avant lui. La paix devait se faire et s'était faite autour de son cercueil. Sadi Carnot avait été, pendant toute sa carrière, consciencieux, scrupuleux; il avait présidé la République avec une dignité douce et grave; il s'était personnellement associé à toutes les mesures qui devaient servir les intérêts du pays et augmenter sa force internationale; enfin, il était mort comme un soldat sous les armes, frappé par le couteau d'un assassin, et l'horreur inspirée par une telle fin avait ajouté une note mélancolique à la sympathie qu'il inspirait : aussi la France et Paris ont-ils accompagné sa dépouille mortelle au Panthéon. Berthelot avait représenté la science française pendant un demi-siècle; il avait illustré et enrichi son pays, avec un désintéressement qui ne gardait pour lui que l'honneur de ses belles et fécondes découvertes; sa vie avait été laborieuse et austère : aussi la France et Paris entouraient-ils son cercueil au Panthéon avec recueillement, avec respect. En a-t-il été de même pour Zola? Nous ne nous donnerons pas la peine de développer un contraste qu'il est trop facile de faire : contentons-nous de dire que le gouvernement, en cherchant pour lui un succès de mauvais aloi, a blessé dans leurs sentimens un grand nombre de Français. On a souffert en voyant tout notre appareil militaire, les drapeaux de nos régimens, les épées de nos officiers s'incliner devant le cercueil d'un homme qui, assurément, n'a pas rehaussé le caractère de la France aux yeux de l'étranger. Mais à quoi bon insister? Il semble que, dans toute cette affaire, l'horizon du gouvernement ait été aussi borné que l'a été, dans toute son œuvre,

celui de Zola lui-même. Mais peut-être sera-t-il plus heureux qu'il ne le mérite : la cérémonie du 5 juin, qui a déjà rencontré tant d'indifférence, tombera bientôt dans l'oubli.

Nous souhaiterions qu'il en fût de même du rachat de la compagnie de l'Ouest dont la discussion se poursuit en ce moment même devant le Sénat. La grande majorité de l'assemblée y est contraire. Si elle était livrée à elle-même, le résultat ne ferait pas l'ombre d'un doute : le rachat serait repoussé. Mais, à côté de la question économique et financière, la seule ici qui devrait entrer en ligne de compte, il y a la question ministérielle, et cela change les conditions du problème. Le ministère a engagé son amour-propre à faire voter le rachat de l'Ouest, et il met une sorte de forfanterie à vaincre quand même les résistances qu'il rencontre. Le Sénat est donc placé dans une pénible alternative : on le condamne à voter une mesure qu'il désapprouve, ou à renverser un Cabinet qu'il aimerait mieux laisser vivre. Dans le secret de sa pensée, il en veut au gouvernement de lui imposer cette épreuve. Le rachat de l'Ouest n'est pas une de ces questions auxquelles il est naturel et légitime qu'un ministère attache son existence, mais bien une de ces questions de politique courante qu'il faut laisser aux Chambres la liberté de résoudre dans un sens ou dans l'autre, suivant leur conscience. Partir de là pour poser la question de confiance, c'est-à-dire pour exercer sur elles une pression d'autant plus désobligeante à leurs yeux qu'elles en voient moins l'intérêt, est une véritable atteinte à leur dignité. Si, en pareil cas, une Chambre se révolte, le gouvernement doit s'en prendre à lui et non pas à elle. Mais le Sénat se révoltera-t-il ?

On pourrait le croire après avoir entendu les discours de MM. Waddington, Viger et Denoix, qui ont combattu le projet avec beaucoup de chaleur et d'éloquence. M. Waddington est assurément un des hommes les plus laborieux et les plus sérieux du Sénat, en même temps qu'un des moins accessibles aux considérations étrangères à la question qu'il traite ; il est libéral et indépendant ; il vote avec le ministère quand il juge que le ministère a raison, mais ne lui est nullement inféodé ; il n'appartient à aucun bloc. MM. Viger et Denoix sont sensiblement plus à gauche ; en temps ordinaire, ils votent avec le gouvernement ; l'opposition énergique qu'ils ont faite au projet de rachat n'en a été que plus remarquée. M. Viger n'a pas hésité à dire que le projet de loi était une concession au collectivisme : n'étant pas collectiviste, il ne le votera pas. Quant à M. Denoix, dans un discours

vif, sensé, mordant, il s'est étonné qu'un gouvernement qui a tant de peine à lutter contre les sollicitations parlementaires, c'est-à-dire électorales, et qui, en réalité, finit toujours par leur céder, ne conserve pas entre elles et lui l'utile, le précieux, l'indispensable tampon des compagnies de chemins de fer. Cet instrument de protection paraît merveilleux à M. Denoix, qui s'oppose à ce qu'on le brise. On le regretterait le lendemain sans aucun doute, mais en vain : une fois brisé, aucune main ne serait capable de le restaurer. Les collectivistes le savent bien, et c'est pourquoi ils font tout au monde pour l'ébrécher, en attendant mieux.

Ce reproche d'avoir présenté le projet de loi pour complaire aux collectivistes devait être sensible au gouvernement. C'est le premier que M. le ministre des Travaux publics a essayé de repousser, mais il y a insuffisamment réussi. M. Barthou a beaucoup de talent. Le Sénat, qui ne l'avait pas encore entendu dans une discussion aussi importante, aussi longue, aussi complexe, a été frappé de la souplesse de sa parole, de la clarté de sa méthode, de la fertilité de ses ressources : on sentait pourtant dans l'assemblée une résistance intellectuelle qui, nous le croyons bien, s'est plutôt affermie qu'elle ne s'est atténuée, à mesure que l'orateur, habile et disert, développait ses argumens. M. Barthou ne pouvait développer que les argumens de sa thèse, et ils sont faibles. En ce qui concerne le reproche de complaisance à l'égard du collectivisme : — Eh quoi! a-t-il dit peut-on soupçonner M. Clemenceau de faire le jeu de M. Jaurès? — On a ri, mais on n'a pas été convaincu. Alors M. Barthou, s'appuyant de l'autorité d'un homme dont la compétence dans les questions de chemins de fer est incontestable, a lu une citation de M. Colson d'où il résulte que l'administration directe des chemins de fer par l'État n'est pas nécessairement œuvre collectiviste. Sans doute, et personne ne le nie. Lorsqu'on voit, en Allemagne par exemple, les chemins de fer administrés par l'État, il ne saurait venir à l'esprit de qui que ce soit d'accuser le gouvernement impérial d'avoir fait par là une concession au collectivisme. Il a fait, en réalité, une œuvre de forte concentration politique et nationaliste en vue de fortifier et d'assurer l'unité de l'Empire. Et puis, l'Allemagne est un pays quasi féodal, autoritaire et caporaliste, qui n'a aucune peine à résister aux suggestions parlementaires et électorales auxquelles le nôtre, au contraire, succombe déplorablement. Il ne s'agit pas de savoir si, dans d'autres pays, l'exploitation directe par l'État peut se produire sans inconvéniens, mais de pressentir les effets

qu'elle produirait en France. Tout le monde sait d'ailleurs, à ne pouvoir s'y méprendre, que le projet de rachat est né, chez nous, sous l'influence de M. Jaurès, aujourd'hui décrue, mais alors toute-puissante. C'est un legs d'un passé périmé : il n'en est que plus surprenant que le gouvernement s'y soit attaché jusqu'à la mort.

M. Barthou se fait la partie belle lorsqu'il rappelle qu'à l'origine, au moment de la création des chemins de fer, quelques hommes d'une intelligence très pratique se sont déclarés partisans de l'administration par l'État. Il cite certains noms qui, effectivement, peuvent faire impression; mais il était inévitable qu'à une date où on ne savait pas encore ce que seraient les chemins de fer, où on ignorait les conditions économiques qu'ils créeraient, où on ignorait encore davantage les conditions politiques vers lesquelles s'acheminait le pays, il se soit produit sur cette question des divergences entre les meilleurs esprits. Le gouvernement avait alors plus de défense qu'aujourd'hui, bien qu'il commençât déjà à être en butte aux maux qui ont fini par vicier sa constitution, et ont formé en lui ce que les médecins appellent une diathèse. Heureusement, lorsque ces grands problèmes ont été agités autrefois et qu'il a fallu prendre des décisions où l'avenir économique du pays était engagé un instinct heureux l'a emporté : les pouvoirs publics ont adopté la solution qui était déjà la plus conforme à nos mœurs et à nos besoins, et qui devait le devenir encore plus par la suite. Un publiciste dont l'autorité a été plus d'une fois invoquée dans ce débat, et qui, bien qu'Allemand, a pénétré plus profondément que beaucoup de Français dans les détails de notre organisation économique et financière, sur laquelle il a écrit des ouvrages devenus classiques, M. de Kaufmann a parlé avec admiration des résultats obtenus par l'administration des compagnies de chemins de fer : il n'a pas hésité à les déclarer supérieurs à ceux qu'a produits, en Allemagne, l'administration directe de l'État. Ce témoignage d'un étranger, observateur intelligent et impartial, a été apporté à la tribune par M. Prévet, dont nous aurons à parler dans un moment. Il était de nature à éclairer le Sénat sur les effets comparés des deux systèmes et à détruire l'impression qu'avait pu produire le discours de M. Barthou.

Au surplus, cet effet n'avait pas été bien profond. En écoutant M. Barthou, le Sénat attendait toujours une démonstration saisissante de l'avantage que devait offrir l'administration par l'État; mais la clarté même de l'orateur nuisait à sa thèse; elle en laissait transparaître la faiblesse, et la démonstration espérée n'arrivait jamais.

Il nous est impossible de suivre M. le ministre des Travaux publics dans les détails qu'il a donnés : leur caractère est trop spécial et trop technique pour convenir ici. Nous nous contenterons de dire qu'au point de vue financier, M. Barthou a répété à plusieurs reprises que l'opération qu'il proposait était une « opération blanche, » ce qui signifie que l'État n'y gagnerait et n'y perdrait rien ; il n'y aurait ni perte, ni bénéfice. Alors, pourquoi la faire, et qu'est-ce donc que cette grande réforme qui aboutit à zéro ? Le Sénat était étonné. Mais il n'a pas tardé à reconnaître, lorsque M. Prévet a succédé à M. Barthou à la tribune, que l'opération ne serait pas aussi insignifiante et inoffensive qu'on la lui avait présentée. En ce qui concerne la garantie d'intérêts, par exemple, la charge de l'État s'étendra à vingt ans de plus. Pour le reste, la situation restera la même ; l'État aura les mêmes obligations que la compagnie, ni plus, ni moins, et le contribuable devra y faire face ; c'est dans ce sens que l'opération sera « blanche. » Plus on retourne la question, plus on se demande pourquoi, pour quel intérêt, pour quel but le gouvernement l'a posée devant les Chambres, et moins on parvient à s'en rendre compte. De profit pour l'État, il n'y en a aucun ; des chances à courir, il y en a beaucoup, et plusieurs sont mauvaises ; n'est-il donc pas plus sage d'attendre la fin de la concession ? C'est précisément parce qu'on ne parvient pas à comprendre l'intérêt de l'État dans cette affaire qu'on est amené à en chercher un autre, car il faut bien que quelqu'un en ait un, et on ne trouve que celui des collectivistes.

M. le ministre des Travaux publics a affirmé, à la vérité, qu'il avait un autre motif de proposer le rachat, à savoir qu'au point où elle en est déjà et surtout à celui où elle ne manquera pas d'arriver dans quelque temps, la dette de la Compagnie envers l'État sera si élevée qu'elle ne pourra jamais être remboursée, et que le gage qui en répond sera insuffisant. C'est pour cela seulement, a dit M. Barthou, que je conclus au rachat, et non pas du tout pour complaire aux collectivistes. Mais ses assertions sont très contestables. En admettant qu'elles soient vraies, il reste à savoir ce qu'on fera après le rachat : c'est là-dessus que portera désormais le poids principal du débat. Il y a trois solutions : la concession à une nouvelle compagnie, l'établissement d'une compagnie fermière, l'administration directe par l'État. D'après M. Barthou, la première serait le retour à l'état de choses actuel, ou à un état analogue, ce qui n'est pas prouvé ; la seconde serait détestable, pour des motifs qu'il n'a pas donnés ; la troisième seule serait admissible à ses yeux, et, cette fois, il en a

donné le motif : c'est que l'État administrerait incontestablement mieux qu'une compagnie, qu'elle fût concessionnaire ou fermière. L'assertion a paru hardie : elle heurte si fortement le sentiment public qu'une protestation, accompagnée de rires, s'est élevée sur presque tous les bancs du Sénat. On ne croit pas à la bonne administration de l'État. On n'y croit pas pour quelques-unes des raisons que nous avons indiquées plus haut, et aussi parce que l'expérience qui en a été faite dans des ordres de faits très divers a montré que cette administration était pitoyable. On sait ce que valent les allumettes de l'État; on sait comment fonctionnent ses téléphones; les arsenaux de la marine, où se révèlent toutes les beautés de l'administration directe, sont le scandale des temps actuels. Pourquoi en serait-il autrement dans les chemins de fer? C'est, a dit M. Barthou, parce que l'épreuve en a été faite; il y a une compagnie des chemins de fer de l'État, et elle marche fort bien; qui oserait contester la compétence, le zèle, le dévouement, le désintéressement des ingénieurs qui la dirigent? M. Barthou s'est ému de tendresse en parlant de ces ingénieurs. Nous ne méconnaissons pas leur mérite; ils sont à coup sûr de très braves gens qui font de leur mieux; mais ils ne sont pas supérieurs aux ingénieurs des compagnies, et pourquoi le seraient-ils, puisqu'ils ont une même origine? C'est, au surplus, ce que M. Barthou a rappelé. Qu'il y ait donc égalité à ce point de vue spécial et restreint, nous le voulons bien; mais il est impossible d'accorder davantage, et, ici encore, ce que propose M. Barthou est une « opération blanche. » Elle le serait du moins pendant quelque temps, à supposer qu'on en essayât : bientôt les ingénieurs de l'État, chargés des services de tous les réseaux de France, participeraient à toutes les faiblesses de l'État lui-même. Quels que fussent leur bonne volonté et leur courage, leurs forces fléchiraient sous des assauts repétés; s'ils résistaient avec trop d'héroïsme, le gouvernement capitulerait pour eux.

C'est seulement dans la dernière partie de son discours qu'on a pu apercevoir le but réel que poursuit M. le ministre des Travaux publics. Il ne veut pas, au moins pour aujourd'hui, racheter toutes les lignes de chemins de fer; il sait bien que la Chambre des députés elle-même et à plus forte raison le Sénat ne le suivraient pas dans cette voie; mais il y a un chemin de fer de l'État, et il veut en étendre le domaine aussi largement que possible. Ce réseau est d'ailleurs mal composé : il a besoin d'être rectifié et complété. Que faut-il pour cela? Racheter l'Ouest et forcer l'Orléans à céder quelques-unes de

ses lignes. En ce qui concerne le rachat de l'Ouest, M. le ministre des Travaux publics a dit tout ce qu'il pouvait dire, et on a trouvé que c'était peu. En ce qui concerne l'Orléans, il a été plus explicite. On a déjà essayé de négocier avec cette compagnie, mais elle a eu, paraît-il, le mauvais goût de ne pas céder tout de suite ce qu'on lui demandait, et, comme la négociation menaçait d'être un peu longue, le gouvernement a pensé qu'il valait mieux l'abandonner ou plutôt la suspendre jusqu'au jour où, après avoir exécuté l'Ouest, on pourrait faire sentir à la compagnie d'Orléans que le même sort l'attendait si elle résistait davantage. Ce sont là des opérations qu'on faisait autrefois sur les grandes routes : on y abordait deux voyageurs, on mettait le premier à mal, puis on se retournait vers l'autre qu'on trouvait alors plus accommodant. C'est ce que M. le ministre des Travaux publics a expliqué, en termes très élégans, au Sénat, qui a paru en éprouver un peu de gêne. Il l'a laissé sous cette impression : peut-être aurait-il mieux fait de choisir pour son discours une autre péroraison. Celle-ci a admirablement préparé les voies au rapporteur de la Commission, M. Prévet, qui, dès ses premières paroles, a été applaudi vigoureusement par la majorité de l'assemblée.

Nous ne pouvons pas analyser son discours parce que, au moment où nous écrivons, il n'en a encore prononcé que la première partie. M. Prévet est un admirable *debater*, comme disent les Anglais. Il a l'éloquence vive, nette, pressante, allant droit au fait sans habileté apparente et sans circonlocutions accessoires. Il est moins correct que M. Barthou, mais il a une prise plus forte sur son auditoire. Peut-être le doit-il à la thèse qu'il défend, et qui est celle du Sénat lui-même, celle que l'assemblée ferait sûrement triompher, si elle osait risquer une crise ministérielle. Et qui sait si elle ne l'osera pas ? Et si elle l'ose, qui sait si le gouvernement ne se montrera pas conciliant ? A l'exception des amis de M. Combes, personne au Sénat ne souhaite la chute du ministère, et, pour peu qu'il s'y prête, il serait facile de trouver une transaction honorable pour tout le monde. S'y prêtera-t-il ? Il a été bien engagé par les paroles de M. Barthou, qui a paru vouloir couper les ponts derrière lui ; mais, dans une affaire où il y a tant d'ingénieurs intéressés, ne peut-on pas toujours rétablir les ponts qu'on a coupés ? Quoiqu'elle ait duré déjà quatre longues séances, la discussion est loin d'être épuisée, et c'est à peine si, de part et d'autre, on a commencé de porter les coups décisifs. On n'a pas entendu encore M. le ministre des Finances ; on n'a pas entendu M. le président du Conseil ; on n'a pas entendu M. Rouvier qui, pris

à partie par M. Barthou, a lancé des interruptions pleines de promesses et qui semble bien devoir prendre, lui aussi, la parole. Quel sera le résultat de ces interventions diverses? On le saura bientôt, mais nous ne pourrons le dire que dans quinze jours.

Il ne faut ni exagérer, ni atténuer l'importance de la visite que le roi Édouard vient de faire à l'empereur Nicolas dans les eaux russes à Revel : il ne faut pas surtout en dénaturer le caractère, qui est certainement tout pacifique. C'est plutôt dans le sens de l'exagération que les journaux ont une tendance à parler de ces visites de chefs d'État, et on ne saurait s'en étonner de leur part. Les plus circonspects d'entre eux ajoutent une sorte de sonorité à tout ce dont ils parlent; ils montrent l'accumulation et le mouvement des foules; ils décrivent longuement tout ce qui se rattache à la personne des souverains; enfin, ils cherchent à deviner des secrets d'État, même lorsqu'il n'y en a pas, et que les manifestations dont ils rendent compte s'expliquent de la manière la plus simple par les relations connues qui existent entre les divers pays et leurs gouvernemens. Nous sommes convaincu que, sinon toujours car il faut faire la part des exceptions, au moins presque toujours, ces visites d'apparat ont pour objet, non pas tant de créer une situation nouvelle que de consacrer une situation préexistante : elles ne sont pas une préparation, mais un dénouement. Puisqu'elles sont passées dans les mœurs internationales, il aurait été difficile de comprendre pourquoi le roi d'Angleterre, qui en a fait à plusieurs autres souverains ou chefs d'État, n'en aurait pas fait une à l'empereur de Russie. Il y a quelque temps, cette visite aurait pu surprendre; les rapports des deux pays, bien que corrects dans la forme, n'étaient pas exempts de quelques divergences ou malentendus; mais ce qui aurait étonné aujourd'hui, c'est que la visite n'eût pas lieu, ces divergences n'existant plus et ces malentendus étant dissipés. Le fait n'a rien de caché, il est public; on connaît les arrangemens qui ont été conclus en Asie entre Londres et Saint-Pétersbourg; on sait que les deux Cabinets sont en relations suivies au sujet des affaires des Balkans et qu'ils mettent une égale bonne volonté à s'entendre; on croit même qu'ils y ont réussi, et c'est sans doute à cela que le roi Édouard a fait allusion dans le toast qu'il a porté à l'empereur Nicolas, lorsque, parlant de la convention récemment signée entre les deux pays : « Je suis certain, a-t-il dit, qu'elle contribuera au règlement satisfaisant et à l'amiable de quelques questions importantes à l'avenir. » Dès lors, pourquoi les deux souverains

ne seraient-ils pas allés au-devant l'un de l'autre et ne se seraient-ils pas tendu la main? Nous ne rappellerons pas que l'empereur de Russie est le neveu du roi d'Angleterre, car les questions de parenté n'ont pas ici grand'chose à voir. Sir Edward Grey, avec la parfaite loyauté qui caractérise toujours les communications faites par le gouvernement au parlement anglais, a déclaré : « Il est parfaitement exact que cette visite aura un effet politique, et qu'on désire qu'elle ait cet effet. Nous voulons, a-t-il ajouté, qu'elle ait un résultat utile pour les relations des deux pays. » Ce résultat ne peut être que de rendre ces relations plus confiantes et dès lors plus fécondes.

La visite récente que le Président de la République a faite au roi d'Angleterre et celle qu'il doit faire à son tour, au mois de juillet, à l'empereur de Russie, donnent à ces manifestations un caractère plus général. Il est bien évident qu'il y a entente entre les trois pays; mais ne le savait-on pas, et quelle révélation nouvelle ressort des visites qui ont été faites hier ou qui se feront demain? N'était-il pas tout naturel qu'à l'exemple de son prédécesseur M. Fallières allât à Londres? N'était-il pas plus naturel encore qu'il allât visiter l'empereur Nicolas, notre allié? Il n'y a aucune conséquence particulière à tirer de tout cela : on en aurait tiré, au contraire, de l'abstention de M. le Président de la République si elle s'était prolongée longtemps. Nous dirons d'ailleurs, à l'exemple de sir Edward Grey, qu'il est exact que ces visites doivent avoir un effet politique. Cet effet est avoué très hautement. En ce qui nous concerne, il consiste à resserrer notre entente cordiale avec l'Angleterre et à maintenir dans toute sa force notre alliance avec la Russie : rien de moins, rien de plus.

Il est bien vrai que, depuis quelques années, l'équilibre de l'Europe repose sur des bases plus larges; mais c'est là un fait rassurant. Nous ne médisons pas de la Triple alliance. Lorsqu'on dit, en Allemagne, qu'elle a eu pour but le maintien de la paix, nous n'avons rien à reprendre à cette allégation : l'événement l'a justifiée. Si la Triple alliance avait voulu la guerre, rien n'aurait pu l'empêcher de la faire, et si elle ne l'a pas faite, c'est évidemment parce qu'elle ne l'a pas voulue. La paix, cependant, pouvait être considérée comme précaire, lorsqu'il dépendait d'un seul groupement de puissances de la maintenir ou de la troubler; des circonstances récentes l'ont montré; c'est pourquoi les puissances qui ne faisaient pas partie de ce premier groupement ont cru qu'il serait sage et prudent de leur part d'en former un autre qui y ferait contrepoids. L'habileté suprême de Bismarck avait été d'entretenir entre elles des sujets de discorde,

la Tunisie entre la France et l'Italie, l'Égypte entre la France et l'Angleterre. Cette politique, qui lui a survécu quelque temps, tendait à rendre l'Allemagne maîtresse exclusive de la paix et de la guerre. Elle n'a pas abusé de cette situation, soit; mais elle pouvait le faire, et personne n'aime à abandonner son sort à la discrétion d'autrui. Voilà pourquoi nous nous sommes demandé un jour s'il ne valait pas mieux nous entendre avec nos voisins et liquider à la fois les affaires contentieuses qui étaient pendantes entre eux et nous : nous l'avons fait avec l'Angleterre, avec l'Italie, avec l'Espagne. Cette politique, qu'on a appelée politique des rapprochemens, a été la partie la plus saine, la plus conservatrice, la plus durable, de l'œuvre de M. Delcassé; elle lui a fait honneur; ses résultats nous ont aidés à traverser des momens difficiles. Les accords que nous avons faits alors sont venus s'ajouter à l'alliance russe pour compléter un faisceau de garanties dont la paix générale devait profiter. Si l'exemple a été suivi par l'Angleterre et par la Russie, c'est apparemment parce qu'il était bon. Nous avons fait ce qui dépendait de nous pour amener un rapprochement entre une puissance qui était notre alliée et une autre qui était notre amie; leur opposition, si elle avait persisté, aurait fini par nous mettre dans une situation fausse; mais leur intérêt encore plus que le nôtre leur conseillait de s'entendre, et elles n'avaient pas besoin de nos encouragemens pour le faire. Cette œuvre lente, méthodique et finalement couronnée de succès, qui a été poursuivie en dehors de la Triple alliance, avait-elle pour objet de l'affaiblir? Nullement. La Triple alliance reste aujourd'hui ce qu'elle était hier; elle continue de constituer une formidable accumulation de force politique et militaire. Mais les autres puissances se sont rapprochées, et qui donc pourrait leur en faire un grief? Les visites qu'elles échangent, dans la personne de leurs chefs politiques, ne sont que la manifestation de ces rapprochemens, si naturels, si légitimes de leur part, et qui sont destinés, non pas à modifier l'équilibre de l'Europe, mais à l'affermir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

La Prusse et la France au commencement de 1870, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 5

Aloÿse Valérien, deuxième partie, par M. Édouard ROD 45

La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. — Épilogue de l'alliance savoyarde, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française . 84

Conspirateurs et gens de police. — L'Aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802), deuxième partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY 101

La Crise balkanique. — Chemins de fer et réformes, avec une carte, par M. René PINON 149

M. Asquith, le nouveau chef du cabinet anglais, par M. Augustin FILON . 177

La Protection morale et légale de l'enfant en France et a l'étranger, par M. G. BONET-MAURY 200

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Mai.

Patrice, fragmens de roman, par Ernest RENAN 241

Le Plébiscite, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 285

Aloÿse Valérien, troisième partie, par M. Édouard ROD 322

La question du « Congo belge, » par M. le baron Jehan DE WITTE 363

Les Salons de 1908 et la renaissance de l'estampe, par M. Robert DE LA SIZERANNE 395

Pages.
Poésies, par SULLY PRUDHOMME. 411
Rois en exil. — Les Bourbons émigrés (1789-1814), par M. Louis MADELIN. 421
Revue littéraire. — Émile Gebhart, par M. René DOUMIC. 444
Revue dramatique. — *Simone*, a la Comédie-Française. 454
Revues étrangères. — Voltaire et Rousseau en Angleterre. 458
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Juin.

La politique extérieure après le plébiscite, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 481
Conspirateurs et gens de police. — L'aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802), troisième partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY. 518
Aloïse Valérien, dernière partie, par M. Édouard ROD. 563
Paysages de Grèce. — II. Une visite a Iphigénie. — L'Acro-Corinthe. — Au pays de Schliemann. — Le 18 aout 1806. — Le palais des despotes, par M. Louis BERTRAND. 609
La médecine, les médecins et les facultés de médecine, par M. Charles RICHET. 641
L'Évolution de l'éducation au Japon. — II. Les Tendances socialistes et réactionnaires, par M. le comte VAY DE VAYA et DE LUSKOD. . . . 676
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Juin.

La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite, par M. A. MÉZIÈRES, de l'Académie française. 721
Ciel rouge, première partie, par Claude FERVAL. 753
Madame, mère du Régent. — IV. Mort de Charles-Louis. — Liselotte, le Roi et Madame de Maintenon. — Les grands chagrins, par Arvède BARINE. 791
Silhouette universitaire. — Octave Gréard, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 831
Le mariage secret de madame la Duchesse de Berry, a propos d'une publication récente, par M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD, de l'Académie française. 869
Revue musicale. — *Hippolyte et Aricie*; — *Boris Godounow* a l'Opéra; — *Snegourotchka* (*La fille de Neige*) a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 908
Revue littéraire. — Le poète de la vie familière, François Coppée, par M. René DOUMIC. 921
Revue dramatique. — *Amoureuse*, a la Comédie-Française; — *Le Roi*, aux Variétés. 931
Revues étrangères. — Rousseau en Angleterre, par M. T. DE WYZEWA. . 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47818.

AP
20
R5
pér.5
t.45

Revue des deux Mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY